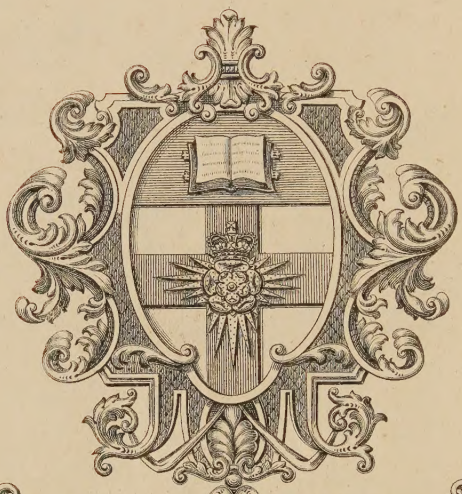

University of London

SHL
WITHDRAWN

PR[Bd-Klone]

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1909_16

Revue

# *d'Histoire littéraire*

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie PAUL BRODARD.

# Revue

# *d'Histoire littéraire*

# de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

*16e Année. — 1909.*

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1909

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
BIOL
LONDIN
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# L'INFLUENCE D'ANDRÉ CHÉNIER SUR ALFRED DE VIGNY[1]

La question n'a pas encore reçu une définitive réponse, ou plutôt le procès est encore pendant, car on a transformé la question en procès : procès contre Vigny ou procès contre Sainte-Beuve : Vigny, dans sa trop naïve coquetterie d'artiste, a-t-il voulu tromper son lecteur par d'inélégantes ruses de chronologie, pour rendre plus merveilleuse et plus solitaire la genèse de son talent? Sainte-Beuve a-t-il eu pour une fois la jalousie malhabile, et forgé sans motif une désobligeante hypothèse pour diminuer un grand poète? C'est avec ces arrière-pensées que la plupart ont abordé ce petit problème d'histoire littéraire, et qu'ils l'ont d'avance plus ou moins inconsciemment résolu selon les préjugés de leur sympathie. Je voudrais, oubliant les miens, examiner de près les textes et les dates qui sont la matière du procès ou plutôt les éléments de la question.

## I

On sait comment elle s'est posée. C'est Vigny lui-même, peut-on dire, qui l'a posée, ou qui du moins a guidé sur elle l'attention de la critique. En 1822 il publiait un premier recueil de vers :

1. Pour faciliter les références, toutes les citations de Vigny, sauf indication contraire, seront empruntées à la dernière édition de ses *Poésies*, Paris, Delagrave [1904], 1 vol. in-16. Cette édition qui s'intitule « définitive » est loin d'ailleurs de

*Poëmes-Héléna*[1]. Ce recueil, qui suivait à trois ans d'intervalle la première édition d'André Chénier par Henri de Latouche[2], semblait tout pénétré par l'influence du jeune maître ressuscité : des pièces comme *La Dryade* et *Symétha* auraient pu prendre place parmi les *Idylles*. On l'avait sans doute remarqué dans le cercle de Vigny. Dès 1820, Soumet, qui avait assisté à une lecture du *Somnambule*, en parlait à son ami Rességuier comme d'une « élégie inspirée par la muse d'André Chénier [3] ». « C'est dans Théocrite et dans Virgile, disait le *Moniteur* du 29 octobre 1822, qu'il faut chercher le modèle d'une poésie aussi suave et aussi fraîche, dont nous n'avons d'exemples en français que dans quelques idylles d'André Chénier[4] ». — Vigny tint à affirmer l'originalité de sa manière dans la seconde édition de ses *Poèmes* qui parut en 1829[5] : « Ces poèmes, disait la préface, portent chacun leur date; cette date peut être à la fois un titre pour tous et une excuse pour plusieurs; car dans cette route d'innovation l'auteur se mit en marche bien jeune, mais le premier[6]. » Et en effet des dates qui ne figuraient pas dans l'édition de 1822 apparaissaient maintenant au bas des pièces les plus « chénieresques » : *Symétha* était reportée en 1815; on apprenait que *Le Bain d'une dame romaine* avait été écrit précisément le 20 mai 1817[7], et, pour empêcher le lecteur de retrouver peut-être dans *La Dryade* le goût d'André Chénier, elle était présentée comme une « idylle dans le goût de Théocrite », composée elle aussi en 1815. Vigny avait alors dix-huit ans. La préface disait juste : il avait commencé « bien jeune ».

Autour de lui cependant, on ne sembla pas tenir compte de ces réclamations implicites et, trois ans plus tard, Sainte-Beuve, — qui en ce temps-là restait encore « à genoux » avec une ferveur attendrie sur le passage du « chantre élu[8] », — Sainte-Beuve, dans

mériter son titre; cf. la *note bibliographique* placée en tête de mon essai sur *Alfred de Vigny* (Académie française. Prix d'éloquence, 1906), Paris, Bloud, 1908, 1 vol. in-16. Le Chénier qu'a lu Vigny étant celui qu'a édité Henri de Latouche, c'est à ce texte que les notes, sauf exception, renverront : *Œuvres complètes d'André de Chénier*, Paris, Baudoin, 1819, 1 vol. in-8 de XXIII-396 p.

1. Poëmes-Héléna, *Le Somnambule, La Fille de Jephté, La Femme adultère, Le Bal, La Prison, etc.*, A Paris, chez Pélicier, MDCCCXXII, 1 vol. in-8 de 158 p.

2. C'est l'édition citée plus haut à la fin de la 1re note.

3. Ap. Edmond Biré, *Victor Hugo avant 1830*, Paris-Nantes, Gervais-Grimaud, 1883, 1 vol. in-12, p. 153.

4. Article signé X, p. 1520.

5. *Poèmes*, par M. le Comte Alfred de Vigny, auteur de *Cinq-Mars*, seconde édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, Gosselin, 1829, 1 vol. in-8 de VI-344 p.

6. Édit. cit., p. VI.

7. Il faut noter que *Le Bain d'une dame romaine* ne se trouvait pas dans la première édition.

8. A Alfred de Vigny, novembre 1829, *Les Consolations, poésies*, Paris, Canel, 1830, p. 194-6.

un article sur Lamartine, remarquait que l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* avait échappé à l'influence de Chénier « dont la publication tardive, ajoutait-il, a donné l'éveil à de bien nobles muses, particulièrement à celle de M. Alfred de Vigny[1] ». En 1834, il reprenait cette affirmation, mais en l'atténuant légèrement dans la forme : « M. de Vigny, écrivait-il dans le *National*, avait dans le talent des sympathies étroites avec André Chénier que son *Stello* nous a reproduit si poétiquement[2]. » L'année suivante, faisant enfin dans la *Revue des Deux Mondes* le portrait de celui qui était encore son très intime ami, Sainte-Beuve marquait à nouveau et avec insistance cette filiation littéraire qu'il avait indiquée ailleurs d'une plume rapide. Trop courtois pour mettre en doute l'exactitude des dates fournies par Vigny lui-même, il n'appelait en témoignage que les fragments de Chénier déjà connus en 1815 : « Des morceaux d'André Chénier, publiés par M. de Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme* et par Millevoye à la suite de ses poésies, donnaient déjà beaucoup à réfléchir à cet esprit avide de l'antique qui cherchait une forme et que le faire de Delille n'amorçait pas. Myrto, *la jeune Tarentine*, et la blanche Néère faisaient éclore à leur souffle cette autre vierge enfantine, la Lesbienne Symétha[3]. » Mais on devinait qu'à part soi Sainte-Beuve ne limitait pas à ces trop courts fragments les modèles de Vigny. Parmi « les sources extérieures du talent de M. de Vigny », il mettait au premier plan « Homère, vu par le miroir d'André Chénier[4] »; et, d'un mot qui semblait ne pas avoir besoin de démonstration, il signalait dans les *Poèmes* « les imitations évidentes d'André Chénier[5] ». Ces formules, plus générales mais très nettes, laissent assez sentir que la remarque de Sainte-Beuve s'appliquait à l'art de Chénier tout entier, tel que Latouche l'avait fait connaître en 1819. Vigny ne protesta pas auprès du critique. Même dans son *Journal*, où pourtant il reprit l'article et le réfuta en partie[6], il ne chercha point à renier la filiation, si catégoriquement affirmée par Sainte-Beuve, entre Chénier et lui. Il continuait d'ailleurs à le relire et à l'annoter. On le voit signaler à Sainte-Beuve une réminiscence de Térence dans l'élégie adressée à Camille,

1. Lamartine, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1832, *Portraits contemporains*, édition définitive, t. I, p. 284.
2. André Chénier, *National*, 18 janvier 1834, *Id.*, *id.*, t. II, p. 502.
3. M. de Vigny, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1835, *Id.*, *id.*, t. II, p. 58.
4. *Id.*, *id.*, p. 62.
5. *Id.*, *id.*, p. 61.
6. *Journal d'un poète*, édition Delagrave, Paris [1906], 1 vol. in-16, p. 76.

Et puis d'un ton charmant ta lettre me demande, etc[1].

Il attendait beaucoup des nouveaux inédits que la famille de Chénier promettait de livrer au public; mais les fragments de l'*Hermès*, que Sainte-Beuve publia dans la *Revue des Deux Mondes* en 1839, lui apportèrent une désillusion : « Vous m'avez vraiment consolé de sa mort, écrivait-il, puisqu'il est vrai que ce qu'il avait là était cette grosse chose nommée *Hermès*. Il allait se gâter, on le savait bien là-haut, et l'on a mis un point à sa phrase quand il l'a fallu. » Sainte-Beuve, qui prend plaisir à enregistrer le jugement sur son carnet, ajoute avec une satisfaction ironique : « Lui aussi, il n'est pas fâché de donner en passant, non pas un soufflet, mais une chiquenaude à André Chénier[2]. » Peut-être en effet ne déplaisait-il pas à Vigny de se séparer définitivement d'un maître dont on avait trop souvent rappelé l'influence sur lui; et le dédain qu'il affectait pour « cette grosse chose », qu'aurait été l'*Hermès* reculait dans un isolement plus splendide sa pensée et son art propres.

Quand il mourut, plus solitaire que jamais, Sainte-Beuve, qui retrouvait toute sa liberté de plume, crut pouvoir appuyer davantage sur certaines remarques qu'il n'avait encore qu'insinuées dans ses précédents articles. On doit reconnaître qu'il y mit une joie trop visible : « Le début d'Alfred de Vigny en littérature, écrivait-il dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1864, date de 1822; son premier recueil poétique, parut sans nom d'auteur. Il payait, par son poème d'Héléna, son tribut d'enthousiasme à la cause des Grecs; en même temps, par les pièces de *La Dryade*, de *Symétha*, il jouait de la flûte sur le mode d'André Chénier, ressuscité depuis quelques années et mis en lumière. La vraie date authentique de ces poèmes néo-grecs de M. de Vigny est celle de leur publication, et il n'y a pas lieu, pour l'historien littéraire qui tient à être exact, de recourir aux dates extérieures et un peu arbitraires, que le poète a cru devoir leur assigner depuis. M. de Vigny en effet, en les réimprimant dans l'édition de 1829 et ensuite dans ses œuvres complètes, a jugé bon de les vieillir après coup de quelques années ». Et après avoir noté les menues additions que je rappelais tout à l'heure, il ajoutait : « Pourquoi ces minutieuses précautions rétroactives? Pour échapper

1. Rapporté par Becq de Fouquières, édition des *Poésies* de Chénier, Paris, Charpentier, 1872, 1 vol. in-12, p. 236, note.

2. *Notes et pensées* [1839], XC, *Causeries du Lundi*, édition définitive, t. XI, p. 479-480.

sans doute au reproche (si c'en est un) d'imitation et de ressemblance prochaine, pour qu'on ne dise pas qu'il s'est inspiré directement d'André Chénier, dont les poésies avaient été données par M. de Latouche en 1819. Tout cela c'est de la coquetterie encore. Piquante contradiction! D'une part on se rajeunit de deux ans[1], et de l'autre on vieillit ses poésies de quatre ou cinq. C'est preuve qu'on était bien précoce; les sources deviennent ainsi toutes mystérieuses. Mais le critique, qui croit le moins possible sur parole, et que cet excès même de précautions met sur ses gardes, ne considère que les dates publiques et constatées par l'impression. Notez bien que ces jolies pièces de *Symétha* et de *La Dryade* sont infiniment supérieures par le style au poème d'*Héléna*, qui ne saurait être antérieur à 1821, et il serait bien singulier qu'elles eussent précédé de plusieurs années. Le goût s'y refuse. Heureusement l'originalité de M. de Vigny ne tient pas à si peu de chose. Il commença par s'inspirer d'André Chénier, c'est évident; mais il allait trouver sa propre manière, sa propre originalité dans *Moïse*, *Dolorida*, *Éloa* et bien d'autres poèmes qui ne sont qu'à lui et qui portent sa marque irréfragable[2]. »

Les admirateurs de Vigny n'ont pas voulu qu'un très pur poète fût compromis par des artifices à la Hugo. Ils ont protesté avec beaucoup de force et d'honnêteté. M. Anatole France, qu'on ne s'attendait point à rencontrer du côté des ingénus, félicita Becq de Fouquières de n'avoir point cru à l'influence de Chénier sur Vigny : « Il était trop habile homme, disait-il, pour la rechercher dans les *Poèmes antiques* d'Alfred de Vigny. En effet, si l'on peut croire à première vue que trois ou quatre pièces de ce recueil, telles que *Symétha* et *La Dryade*, procèdent des élégies et des églogues d'André, c'est un fait que *Symétha* fut composé en 1817 [*sic*] et *La Dryade* en 1815, deux ans, quatre ans avant la première édition des œuvres de Chénier[3] ». Par ces bonnes paroles, M. Anatole France entendait surtout, je crois, féliciter Becq de Fouquières d'avoir inséré dans son édition critique le fragment « Proserpine incertaine » et d'avoir eu confiance dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*, comme lui-même, Anatole France, semblait l'avoir eue dans la parole de Vigny[4]. Mais un critique, plus désintéressé en

1. Vigny ne protesta pas contre Sainte-Beuve, qui, dans son article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1835, l'avait fait naître en 1799.

2. Alfred de Vigny, *Nouveaux Lundis*, édition définitive, t. VI, p. 403-5.

3. *La Vie littéraire*, 2e série, Paris, Calmann-Lévy, 1890, 1 vol. in-16, p. 234-5.

4. Le fragment « Proserpine incertaine » a été publié par M. Anatole France dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 août 1864; cf. André Chénier, *Poésies*, édit. cit. de Becq de Fouquières, 1872, p. 135 note; cf. encore *La Vie litté-*

l'affaire et tout aussi « habile homme », a repris la défense de Vigny. Il l'a fait ici même, on s'en souvient, avec une richesse et un bonheur d'arguments qui sont bien près d'emporter la conviction[1]. Son principal effort, il est vrai, n'a porté que sur *Héléna*; mais il semblait que justifier Vigny sur un point c'était le justifier sur tous : « *Héléna* ne saurait être antérieur à 1821 », affirmait Sainte-Beuve[2], sans même fournir ses raisons, tant la chose était pour lui évidente. « *Héléna* est un essai fait à dix-neuf ans », écrivait Vigny dans son *Journal*[3], ce qui reculait le poème jusqu'en 1816. L'entrée des Grecs à Athènes n'ayant eu lieu qu'en juin 1821, il paraissait impossible à Sainte-Beuve que Vigny eût pu la chanter cinq ans plus tôt. C'est pourtant cette invraisemblable hypothèse que M. Ernest Dupuy a voulu soutenir. Avec la plus élégante subtilité, il essayait de montrer que si « la fausse logique » était contre lui, il avait « le bon sens » pour lui[4]. M. Edmond Estève, le récent éditeur d'*Héléna*[5], a ruiné, je crois, cette trop ingénieuse démonstration. Longuement, minutieusement, avec une érudition qui semble définitive, il revient à l'affirmation de Sainte-Beuve : « *Héléna* ne saurait être antérieur à 1821 ».

Cette certitude laisse à peu près intact le problème des premières idylles de Chénier : *La Dryade*, *Symétha* et *Le Bain d'une dame romaine*; car une défaillance de mémoire est bien excusable dans une note rapide de *journal*, surtout quand cette note a été écrite pour soi-même, sans recherche exacte, d'après des souvenirs très anciens. Il faut accorder une tout autre valeur à la date précise inscrite, à tête reposée, par un artiste très minutieux qui surveille lui-même la seconde édition de ses œuvres. En tout cas, et supérieur à ces questions de chronologie, il reste un problème plus général et que je voudrais étudier, celui de l'influence exercée par André Chénier sur la poésie de Vigny. Négligeant provisoirement les trois pièces autour desquelles on bataille, attachons-nous d'abord aux autres, à celles-là qui de l'aveu même de Vigny sont postérieures à la première édition de Chénier. Nous trouverons peut-être dans celles-ci de quoi élucider l'origine de celles-là.

*raire*, 1re série, 1888, p. 301, 314, et J.-M. de Heredia, préface de l'édition des *Bucoliques*, Paris, Maison du Livre, 1907, 1 vol. in-8, p. XIII.

1. *Les origines littéraires d'Alfred de Vigny*, *R. H. L. F.*, 1903, t. X, p. 373-6.

2. *Nouveaux Lundis*, t. XI, art. cit., p. 405.

3. *Journal d'un poète*, édit. cit., p. 261.

4. Art. cit., p. 374. Même thèse sur l'indépendance de Vigny par rapport à Chénier dans l'article de M. Jacques Langlais : *Les origines littéraires d'Alfred de Vigny* (*Annales Romantiques*, 1906, t. III, p. 17-32).

5. *Héléna*, réimprimée en entier sur l'édition de 1822 avec une introduction et des notes, Paris, Hachette, in-8°, 1907. Introduction, p. IX-XXXI.

## II

Il semblerait que parmi les premiers *Poèmes* de Vigny, *Éloa* fut le plus original de tous par la facture autant que par le sujet : « *Éloa* n'est qu'à lui, disait Sainte-Beuve[1]... Forme de composition, forme de style, d'où cela est-il inspiré[2]? » Sur cette petite épopée mystique, l'influence de Chénier paraît nulle. C'est précisément *Éloa* qui servira le mieux, je crois, à la démonstration de cette influence, parce que les réminiscences, sinon les imitations, y sont à la fois plus nombreuses et plus involontaires. Cette spontanéité même achèvera de montrer combien la poésie de Chénier s'était incorporée à celle de Vigny, et rendra plus facile la solution du petit problème que posent *Symétha* et *La Dryade*.

Si l'on veut oublier l'angélologie et le merveilleux chrétien qui font à *Éloa* un décor romantique, il ne reste dans les trois chants du poème qu'une histoire de séduction : la séduction d'une vierge exquise et ingénue par un amant trop expert. Lui, qui sait les mots suaves et les révélations troublantes,

> explique le désir par lui-même inspiré,
> et contre la pudeur aidant sa bien-aimée,
> entraînant dans ses bras sa faiblesse charmée,
> tout enivré d'espoir, plus qu'à demi vainqueur,
> prononce les serments qu'elle fait dans son cœur[3].

Ces vers sont de Vigny, mais Chénier aurait pu les écrire. C'est là un sujet où il s'est complu lui aussi, quoiqu'en érotique raffiné il ait pris plaisir à en intervertir les termes, et à conter l'initiation de beaux adolescents par des femmes qui connaissent déjà l'amour. *Hylas* et *Lydé* sont les chefs-d'œuvre de ce genre très XVIII[e] siècle. Mais, dites ou non par une bouche féminine, les paroles de séduction évoquent toujours les mêmes images et troublent les innocences en faisant passer les mêmes frissons. Si maintenant, après avoir relu *Hylas* et *Lydé*, on revient à *Éloa*, on sera tout surpris d'y trouver la transposition mystique, mais très fidèle, des deux idylles de Chénier : Lydé[4], toute consumée d'amour pour l'adoles-

1. *Nouveaux Lundis*, t. VI, art. cit., p. 405.
2. *Portraits contemporains*, t. II, art. cit., p. 60.
3. *Éloa*, chant III, p. 33 de l'édit. citée des *Poésies* de Vigny.
4. Pour la clarté de l'exposition, je me sers du nom de « Lydé » arbitrairement placé par l'éditeur de 1819 en tête de cette pièce ou plutôt de ces fragments : cf. *Œuvres complètes de André Chénier*, édit. Paul Dimoff, t. I, *Bucoliques*, Paris, Delagrave [1908], p. 150-6.

cent qui la fuit et dont la timidité s'effarouche, le caresse des mots les plus doux, de ceux qui peuvent engourdir les scrupules et mettre les sens en émoi; cette grâce virginale, ce corps jeune, qui semble ignorer l'amour, tout excite son désir; elle voudrait que cette pudeur charmante succombât devant ses leçons. — Le Satan de Vigny, que la vision de cette vierge, incertaine à la limite de la terre et des cieux, a fait tressaillir d'un perfide et voluptueux espoir, la poursuit et la guette depuis longtemps; pour triompher de cette candeur céleste, pour que le « bel archange » « soit à lui », il saura trouver dans son ardeur triste les paroles mystérieuses qui font désirer les révélations de l'amour. Voyons comment Vigny, en décrivant cette ingénuité de l'adolescence et l'habile attaque du séducteur, n'a pu oublier la plainte amoureuse de Lydé.

LYDÉ [1].

Mon visage est *flétri* des regards du soleil,
*mon pied blanc* sous la ronce est devenu vermeil.
. . . . . .
J'ai couru; tu fuyais sans doute loin de moi :
c'était d'autres pasteurs. Où *te chercher*, ô toi
le plus beau des humains? . . . . . .
. . . . . .

O jeune *adolescent!* tu *rougis* devant moi.
Vois mes traits *sans couleur*: ils *pâlissent* pour toi.
C'est *ton front virginal*, *ta grâce*, *ta décence*.
*Viens*; *il est* d'autres jeux que les jeux de l'enfance.
O jeune *adolescent*, viens savoir que mon cœur
n'a pu de ton visage oublier *la douceur*.

*Bel enfant*, sur *ton front* la volupté réside;
*ton regard* est celui d'une *vierge timide*.
*Ton sein blanc*, que *ta robe ose cacher au jour*,
semble encore ignorer qu'on *soupire* d'amour.

ÉLOA [2].

— Simplicité du cœur à qui j'ai dit adieu,
... dans mon sein *flétri* tu ne reviendras pas...
— Sois à moi . . . . . .
Je t'ai bien méritée et dès longtemps je t'aime,
car je t'ai vue un jour. . . . . .
— *Son pied blanc* tour à tour se montre et se [dérobe...
— *Tu cherchais à me fuir*, et pour toujours [peut-être...
*Je te cherchais* partout . . . . . .
Mais tu n'entendis rien, mais tu ne me vis pas.
— . . . . . De l'archange naissante
*la rougeur* colora la joue *adolescente*...
— Une rose . . . . . .
n'a pas de son teint frais *la rougeur virginale*.
— Des ailes *sans couleur*, . . . . . .
un front plus *pâle*. . . . . .
— . . . . . et sa *faible couleur*
de la brume des soirs imitait la *pâleur*. . . .
— *Son beau front* est serein . . . . . .
— Le trouble des regards, *grâce de la décence*,
accompagnait ces mots . . . . . .
— *Viens*, *il est* un bonheur que moi seul t'ap- [prendrai.
— La lune. . . . . .
d'un de ses *doux regards* n'atteint pas *la douceur*..
— D'où viens-tu, *bel archange*?
— . toujours l'ennemi m'oppose triomphant
*le regard d'une vierge*. . . . . .
— ..... gardant contre moi, *timide* sentinelle,
le sommeil de la Vierge aux côtés de sa sœur...
— Le prince des Esprits. . . . . .
de la *vierge timide* expliquait la pensée . . .
— . . . . . sous une pâle *robe*,
son pied *blanc* tour à tour se montre et *se dérobe*,
et *son sein* agité, mais à peine aperçu,
soulève les contours du céleste tissu...
Son beau *sein* comme un flot qui sur la rive expire
pour la première fois se soulève et *soupire*...

1. Idylles, *Lydé*, édition de 1819, p. 60-61.

2. Ces vers d'*Éloa*, arbitrairement disposés pour rendre plus visible leur parenté avec les vers de Chénier, sont tous empruntés aux discours du séducteur ou à la description de « l'ange tombée », chants I-III, passim.

*Viens* le savoir de moi; *viens, je veux te l'ap-*
*[prendre.*
Viens *remettre en mes mains* ton âme vierge et
*[tendre,*
afin que mes leçons, moins timides que toi,
te fassent soupirer et languir comme moi,
et qu'enfin rassuré, cette joue enfantine
doive à mes seuls baisers cette rougeur divine.
Oh! je voudrais qu'ici tu vinsses un matin
*reposer* mollement *ta tête sur mon sein!*
— *Viens*, il est un bonheur *que moi seul t'ap-*
*[prendrai...*
— . . . . . Il lui faudrait entendre
quelque chant *d'abandon* voluptueux et *tendre.*
— Tu n'as jamais compris ce qu'on trouve de
*[charmes*
à présenter *son sein pour y cacher des larmes.*

Vigny s'est encore souvenu d'*Hylas*, et l'histoire du jeune ami d'Hercule lui a suggéré quelques-uns des plus beaux vers d'*Éloa* : Comme la vierge céleste, Hylas s'aventure loin du port, et se laisse prendre aux « mots mielleux » des chercheuses de beauté. Mais, dans l'œuvre de séduction, la nature cette fois est complice : la prairie, les fleurs, le murmure de la source, l'appel de la brise, le lit de feuillage dans les bois, partout la volupté a son piège. Éloa connaîtra, elle aussi, cette trahison universelle; et « les Esprits » qui soufflent l'amour aux vierges « lui feront voir les merveilleuses choses » dont les naïades flattaient les yeux d'Hylas.

HYLAS [1].

. . . . . *Le rivage* est tranquille;
ils descendent. Hylas prend *un vase* d'argile,
et va, pour leurs banquets *sur l'herbe* préparés,
chercher une onde pure en ces *bords* ignorés.
Reines, *au sein d'un bois*, d'une source prochaine,
*trois naïades* l'ont vu s'avancer dans la plaine,
. . . . . .
. . . . . et leur onde à l'instant
plus limpide, plus belle, *un plus léger zéphyr,*
un murmure plus doux l'avertit et l'attire :
il accourt. Devant lui *l'herbe jette des fleurs*;
*Sa main* errante suit l'éclat de leurs couleurs.
. . . . . .
Mais *l'onde encor soupire* et sait le rappeler.
*Sur l'immobile arène* il l'admire *couler.*
. . . . . .
. . . . . *Les trois nymphes* soudain
. . . . . *l'entraînent par la main*
*en un lit de joncs frais* et de mousses nouvelles.
Sur leur sein, dans leurs bras, assis au milieu
*[d'elles,*
*leur bouche, en mots mielleux où l'amour est*
*[vanté,*
le rassure, et le loue, et flatte sa beauté.

ÉLOA [2].

Si la Vierge a quitté la couche de sa mère,
. . . . . .
Si sa lèvre s'altère et vient près du *rivage*
chercher comme *une coupe* un profond coquillage,
*l'eau soupire* et bouillonne, et devant ses pieds nus
*jette* [3] aux *bords sablonneux* la Conque-de-Vénus.
*Des Esprits* lui font voir de merveilleuses choses,
*sous les bosquets* remplis de la senteur des roses;
elle aperçoit *sur l'herbe, où leur main la conduit,*
*Ces fleurs* dont la beauté ne s'ouvre que la nuit.
. . . . . .
*Les vents, des prés voisins*, apportent l'ambroisie
*sur la couche des bois* que l'amant a choisie.
Bientôt *deux jeunes voix murmurent des propos*
qui des *bocages* sourds animent le repos;
. . . . . .
et sur les bords d'une *eau qui gémit et s'écoule*,
la colombe de nuit languissamment roucoule.

J'essaierai plus loin de relever les autres souvenirs que ce délicieux *Hylas* a laissés dans l'œuvre de Vigny. Notons seulement ici ce que lui doit encore *Éloa* : « Cette jeune idylle *au teint frais* » dont « l'eau *pure* a ranimé *le front* », et qui présente *Hylas* à

1. Idylles, *Hylas*, édition de 1819, p. 65-7.
2. *Éloa*, ch. II, édit. cit., p. 30-31.
3. Cf. encore Chénier, *L'Invention*, édit. de 1819, p. 9 :

le buisson à ses yeux rit et *jette* une rose.

François de Pange[1], n'a-t-elle pas éveillé chez l'autre poète la vision d'Éloa au « teint frais » et au « beau front pur[2] »? — Quand je lis dans Vigny :

> l'habitante des cieux, de son aile voilée,
> montait en reculant sur sa route étoilée,
> comme on voit le baigneur *au milieu des roseaux*
> fuir *un jeune nageur qu'elle a vu sous les eaux*[3],

il m'est difficile de ne pas croire que cette jolie comparaison ne soit une réminiscence invertie du tableau de Chénier :

> trois naïades *l'ont vu*...
> elles *ont vu* ce front de jeunesse éclatant;
> . . . . . .
> *de leurs roseaux touffus* les trois nymphes soudain
> volent, *fendent leurs eaux*[4]...

— Ce vers d'*Éloa*,

> *et des fleurs* dans mes mains, des rayons *sur ma tête*[5],

n'est-il pas un souvenir direct de celui d'*Hylas*,

> *et des fleurs* sur son sein, et des fleurs *sur sa tête*[6]?

Ces rapprochements prendront plus que de la vraisemblance par le voisinage d'un emprunt indéniable et tout brut que Vigny a fait au même *Hylas* pour écrire *Éloa*. On connaît les vers charmants qui terminent la pièce de Chénier, et qui d'ailleurs appartiennent presque autant à Latouche, — ce jour-là correcteur bien fin et poète subtil :

> ..... Alcide inquiet, que presse un noir augure,
> va, vient, le cherche, crie auprès de l'onde pure :
> « Hylas! Hylas! » Il crie et mille et mille fois.
> *Le jeune enfant de loin croit entendre sa voix,*
> *et du fond des roseaux pour adoucir sa peine,*
> *lui répond d'une voix inentendue et vaine*[7].

1. La dédicace à F. de Pange a été arbitrairement placée à la suite d'*Hylas* par l'éditeur de 1819, p. 66-7.
2. *Éloa*, ch. I, édit. cit., p. 13.
3. *Id.*, p. 28.
4. Idylles, *Hylas*, édit. cit., p. 65-66.
5. *Éloa*, ch. III, édit. cit., p. 39.
6. Au chevalier de Pange, Idylles, *Hylas*, édit. cit., p. 67.
7. Tel est en effet le texte que Vigny a lu dans l'édition de 1819, p. 66. On sait

Ces vers, exquis en leur grâce fugitive, ont laissé dans la mémoire de Vigny une expression dont nous retrouverons la trace ailleurs. Mais, dans la seule *Éloa*, il s'en est par deux fois inspiré : L'ange qui va succomber

> entr'ouvre pour gémir ses lèvres enchantées
> ainsi qu'*un jeune enfant, s'attachant aux roseaux*,
> tente *de faibles cris étouffés* sous les eaux [1].

L'imitation est certaine; quelques pages plus loin, elle se dissimule moins encore :

> Les Vierges quelquefois, *pour connaître sa peine*,
> formant *une prière inentendue et vaine*,
> l'entouraient [2]...

Dès lors il ne semble pas imprudent de rechercher et de retrouver dans *Éloa* le souvenir d'autres poèmes de Chénier. On connaît l'élégie à Lycoris, où le poète, transporté par les muses et par l'amour, croit se répandre dans toute la nature :

> ... Mon âme, au gré de ses illusions,
> vole et franchit les temps, les mers, les nations ;
> *va vivre en d'autres corps, s'égare, se promène*,
> *est tout ce qu'il lui plaît*, car tout est son domaine.
> Ainsi, bruyante abeille, *au retour du matin*,
> je vais changer en miel les délices du *thym*.
> . . . . . .
> *Frêle atome d'oiseau, de leur molle étamine*
> *je vais sous d'autres cieux dépouiller d'autres fleurs.*
> *Le papillon plus grand offre moins de couleurs.*
> . . . . . .
> Souvent, fleuve moi-même, en mes humides bras
> je presse mollement tes membres délicats,
> mille fraîches beautés que partout j'environne ;
> je les tiens, les soulève, *et murmure et bouillonne.*
> Mais surtout, Lycoris, *Protée insidieux*,
> partout autour de toi, je veille, j'ai des yeux.

que le texte authentique a une gaucherie un peu vulgaire et lourde qui fait presque regretter la conservation du manuscrit :

> Et du fond des roseaux, pour *le tirer de* peine,
> lui *répond une* voix *non entendue* et vaine.

Cf. *Bucoliques*, édit. cit. de Paul Dimoff, p. 42.

1. *Éloa*, ch. III, édit. cit., p. 39-40.

2. *Id.*, ch. I, *id.*, p. 18. Du joli néologisme *inentendu*, je ne connais que les deux exemples de... Latouche et de Vigny. Cette rareté du mot rend l'emprunt plus « flagrant ».

Partout Sylphe ou Zéphyre, invisible ou rapide,
*je te vois*. Si ton cœur complaisant, et perfide,
livre à d'autres baisers une infidèle main,
*je suis là*. C'est moi seul qui d'un transport soudain,
*agitant tes rideaux ou ta porte secrète,*
*par un bruit imprévu t'épouvante et t'arrête.*
*C'est moi, remords jaloux, qui rappelle en ton cœur*
*mon nom et tes serments et ma juste fureur* [1].

Cette image de l'amour, « Protée insidieux » et omniscient, n'a pas été perdue pour Vigny. Son séducteur, lui aussi, sait prendre toutes les formes, pour rendre ses conquêtes plus nombreuses et plus sûres :

*C'est moi* qui fais parler l'épouse dans ses songes;
*la jeune fille heureuse apprend d'heureux mensonges;*
*je lui donne des nuits qui consolent ses jours,*
*je suis le roi secret des secrètes amours*;
j'unis les cœurs, je romps les chaînes rigoureuses,
*comme le papillon sur ses ailes poudreuses*
*porte aux gazons émus des peuplades de fleurs*
*et leur fait des amours sans péril et sans pleurs.*
. . . . . .
Sitôt que balancé sous le pâle horizon,
le soleil rougissant a quitté le gazon,
innombrables Esprits nous volons dans les ombres,
en secouant dans l'air nos chevelures sombres :
l'odorante rosée alors *jusqu'au matin*
pleut sur les orangers, le lilas et *le thym*.
La Nature, attentive aux lois de mon empire,
m'accueille avec amour, m'écoute et me respire;
*je redeviens son âme*, et, pour mes doux projets,
du fond des éléments, j'évoque mes sujets.
. . . . . .
*Tous les oiseaux de l'ombre ouvrent leurs yeux de flamme*,
le vermisseau reluit; son front de diamant
répète auprès des fleurs les feux du firmament.
. . . . . .
*L'eau soupire et bouillonne* [2]...

Parfois la réminiscence est plus confuse, et peut-être moins consciente : c'est plutôt une suggestion d'images, ou la reprise d'un

1. Élégies, IV, *Ah! je les reconnais*, édit. cit., p. 84-85.
2. *Éloa*, ch. II, p. 28-30.

mouvement, qu'une imitation précise ; mais l'influence est pourtant réelle :

> Tes soins ne sont-ils pas de surveiller les âmes
> et de parler le soir au cœur des jeunes femmes,

demande Satan à l'ange compatissant,

> de *venir comme en rêve en leurs bras te poser*
> et de leur apporter un fils dans *un baiser* [1] ?

On se rappelle l'élégie de Chénier au chevalier de Pange :

> Là parmi les oiseaux *l'amour vient se poser.*
> Là sous les antres frais habite *le baiser* [2].

— Éloa, troublée par le regard impur du séducteur, baisse les yeux :

> *une paupière* d'or *voila son œil d'azur* [3].

N'est-ce pas la silhouette d'Euphrosine qui s'est présentée au poète,

> *et sur de beaux yeux bleus une paupière* noire [4] ?

— Vigny compare le chagrin de l'ange maudit à la douleur de l'aigle blessé, qui s'enfuit dans les hauteurs du ciel, mais *sent le plomb chasseur fondre dans sa blessure* [5]. Chénier amoureux, et souffrant de son amour, s'était comparé au faon blessé, qui

> fuit, court, mais dans son flanc
> *traîne le plomb mortel qui fait couler son sang* [6].

— Éloa, trop confiante dans la beauté, croit y deviner la bonté du cœur :

> *Puisque vous êtes beau, vous êtes bon sans doute* [7].

1. *Éloa*, ch. II, p. 27.
2. Élégies, X, *Quand la feuille en festons*, p. 99.
3. *Éloa*, ch. II, p. 31.
4. Idylles, *Euphrosine*, p. 64.
5. *Éloa*, ch. III, p. 38.
6. Élégies, XXXV, *Hier en te quittant*, p. 155 ; cf. encore Ode VII, *Fanny, l'heureux mortel*, p. 207 :

> Ainsi le jeune faon, dans son désert sauvage,
> D'un plomb volant percé, précipite ses pas ;
> *Il emporte en fuyant sa mortelle blessure.*

7. *Éloa*, ch. III, p. 36.

C'est le mot de Chénier aux frères Trudaine sur les nombreux « objets de ses flammes errantes » :

*Je leur crois des vertus dès que je les vois belles*[1].

— On retrouve enfin dans *Éloa* l'influence plus visible du poème le plus caractéristique de Chénier, de *L'Aveugle* : Les Anges fidèles redoutent de s'aventurer trop loin vers les régions infernales; ils craindraient de revenir souillés de ce ténébreux voyage : Comment, se disent-ils,

Comment remonter à la voûte azurée,
*offrant à la lumière éclatante et dorée*
*des cheveux dont les flots sont épars et ternis*,
des ailes sans couleurs, des bras, un col brunis,
un front plus pâle *empreint de traces inconnues*[2]?

C'est que le poète qui les fait méditer n'a pas oublié ce centaure des noces de Pirithoüs, ce Riphée,

qui *portait sur ses crins, de taches colorés*,
l'héréditaire *éclat des nuages dorés*[3].

— Les vierges angéliques, qui font cortège à leur nouvelle sœur et « courent » au-devant d'elle en « se tenant par la main », sont gênées en leur course par les harpes qui leur pendent au côté :

*des harpes* d'or *pendaient à leur* chaste *ceinture*[4].

C'est que le « vieillard blanc » de Chénier portait ainsi sa lyre :

. . . . . *de sa ceinture* agreste
*pend une lyre* informe[5].

— Les paroles d'Éloa attirée et troublée, ses mots d'innocence et d'angoisse

*tombaient de sa bouche* aussi doux, aussi purs
*que la neige en hiver sur les coteaux obscurs*[6].

1. Élégies, XL, *Amis, couple chéri*, p. 168.
2. *Éloa*, ch. I, p. 21.
3. Idylles, *L'Aveugle*, p. 31.
4. *Éloa*, ch. I, p. 14.
5. *L'Aveugle*, p. 23.
6. *Éloa*, ch. III, p. 37.

Comment ne pas se rappeler l'émotion des bergers de Syros en écoutant « le grand Homère » :

> *De sa bouche abondaient* les paroles divines
> *comme en hiver la neige au sommet des collines*[1] ?

Je n'examine pas encore la technique des vers et les procédés de style. Je me borne pour l'instant aux images, aux émotions et aux idées; mais il me semble que cette première enquête suffit à ma démonstration : Voilà donc un poème de Vigny, celui que les connaisseurs admirent à bon droit comme l'un des plus originaux, celui dont l'inspiration paraît la plus éloignée de Chénier, et qui garde pourtant, épars dans ses meilleurs vers, le souvenir des *Idylles* et des *Élégies*, un poème mystique, où l'érotisme de Chénier a laissé sa trace, et profonde. Pour inattendue que soit la dette de Vigny, elle n'en est pas moins certaine.

## III

Puisque, même dans cette angélique *Éloa*, l'influence de Chénier sur Vigny apparaît si profonde, si indiscutable et si multiple, — il serait étrange que ce poème fût privilégié parmi les premiers poèmes de Vigny. Il est au contraire vraisemblable que d'autres œuvres, plus voisines de *L'Aveugle* ou de *La Lampe* par l'inspiration et par le ton, mettront davantage en lustre la dette de Vigny.

Ce fut une dette consciente, du moins dans les premiers temps. A défaut d'autre témoignage, le troisième récit de *Stello* (1832) ne resterait-il pas comme une pieuse offrande sur les autels du poète-martyr? Car c'est ainsi que la légende, encore toute fraîche, présentait alors Chénier à la vénération des jeunes. La notice de Latouche, où cette légende s'était constituée, n'avait fait qu'ajouter plus de gloire à « une renommée d'innocence et de mystère[2] ». Chénier y apparaissait en « vertueux jeune homme, brillant de génie et d'espérance[3] », en poète douloureux et ardent, tourmenté par l'amour et par les idées, malade de travail[4], mourant enfin sur

1. *L'Aveugle*, p. 32.
2. *Sur la vie et les ouvrages d'André Chénier*, édit. cit., p. v-vi.
3. *Id.*, p. xxi.
4. *Id.*, p. viii : « Animé de la passion de l'étude, il se levait avant le jour pour s'occuper de ses travaux : les seuls rêves de l'ambition qu'il ait connus étaient d'atteindre à l'universalité des connaissances humaines. L'excès de travail lui causa une maladie violente », etc.

l'échafaud pour avoir été trop fidèle à la justice, pour avoir aimé la liberté et la pensée. Si Vigny l'avait mieux connu, si même il l'avait lu avec une admiration plus lucide, peut-être sa sympathie eût-elle été moins franche pour l'amant de Camille, l'habitué des « fêtes chez Glycère[1] » et le philosophe de l'*Hermès*. Mais il ne vit que l'infortuné jeune homme célébré par Latouche. C'était comme une première réalisation de son idéal, du poète qu'il rêvait, à la fois penseur et homme d'action, précurseur et persécuté, aristocrate et serviteur de l'humanité. Aussi, quand en 1824 il chantera la mort de Byron, celle de Chénier lui reviendra involontairement en mémoire; et, dans son adieu au « poète conquérant », on retrouvera la péroraison enthousiaste et attendrie de Latouche sur « le jeune cygne étouffé par la main sanglante des révolutions[2] ».

*A l'éternel foyer Dieu rappelle ton âme.*

. . . . . .

Je regarde ta mort, et *je te porte envie*;
*car tu meurs à cet âge, où le cœur, jeune encor,*
*de ses illusions conserve le trésor*[3].

« *Il est si beau de mourir jeune*, avait écrit Latouche. Il est si beau d'offrir à ses ennemis une victime sans tache, et *de rendre au Dieu qui nous juge une vie encore pleine d'illusions*[4]. »

Cependant, entre Vigny et Chénier, les affinités réelles ne manquaient point : Vigny, poète aristocrate, était attiré par l'art des *Idylles*, par cet art raffiné, dont l'érudition et la technique savante déconcertaient l'esthétique vulgaire. Du reste, si mondain, si « fêtard » même qu'ait été Chénier, il y avait chez cet amateur « d'amoureuses orgies[5] », chez ce convive des soupers de La Reynière[6], un besoin intermittent de vie solitaire et recueillie, pour y cacher ses amours blessées, son corps malade, ses méditations philosophiques. C'est lui qui le premier a prononcé le mot

1. Cf. Élégies, XXIX, *Et c'est Glycère, amis*, p. 138.
2. *Sur la vie et les ouvrages*, etc., p. XXIII.
3. *Sur la mort de Byron, Muse française*, 1824, t. II, p. 322.
4. *Sur la vie et les ouvrages*, etc., p. XXIII; cf. encore p. XXI : « Il est remarquable, dit l'auteur d'*Atala* et de *René*, que la France perdit sur la fin du dernier siècle trois beaux talents à leur aurore : Malfilâtre, Gilbert et André Chénier. Les deux premiers ont péri de misère, le troisième sur l'échafaud. » C'est sans doute en relisant dans la notice de Latouche cette considération de Chateaubriand (*Génie du Christianisme*, II[e] partie, livre III, chap. VI, note XV) que le projet de *Stello* s'est élaboré.
5. Élégies, *fragments*, édit. de 1819, p. 171.
6. Cf. Becq de Fouquières, édit. cit. de 1872. *Introduction*, p. XXIX.

cher à Vigny : « La sainte solitude[1] »; c'est lui qui a salué ses muses avec la même ferveur mystique que l'ermite du Maine-Giraud :

O Muses! accourez, solitaires divines[2]!

Et puis, dans « l'idéal du poète », qui fut celui de Vigny, il était resté beaucoup de l'optimisme « des graves penseurs[3] » du XVIIIe siècle : la foi en l'avenir de l'humanité, dans le progrès par la science, dans le rôle bienfaisant des grands hommes. Qu'on relise les vers de Chénier qui ouvrent l'*Hermès* dans l'édition de 1819; qu'on en ôte quelques épithètes emphatiques ou vieillottes, c'est la pensée, parfois les mots mêmes de Vigny

Chassez de vos autels, juges vains et frivoles,
*ces héros conquérants, meurtrières idoles*,
tous ces grands noms, enfants des crimes, des malheurs,
de massacres fumant, teints de sang et de pleurs.
Venez tomber aux pieds de plus nobles images :
*Voyez ces hommes saints, ces sublimes courages,*
*héros dont les vertus, les travaux bienfaisants*
*ont éclairé la terre et mérité l'encens.*

. . . . . .

Et que de fois pourtant leurs frères envieux
ont d'*affronts insensés*, de *mépris odieux*
accueilli les bienfaits de ces illustres guides.

. . . . . .

*Mais n'importe* : un grand homme, au milieu des supplices,
goûte de la vertu les augustes délices.
Il le sait, les humains sont injustes, ingrats,
*n'importe* . . . . . .

. . . . . .

Il sait que leur vertu, leur bonté, leur prudence
deviendront son ouvrage et non sa récompense;
et que leur repentir, *pleurant sur son tombeau*,
de ses soins, de sa vie est un prix assez beau.
*Au loin dans l'avenir sa grande âme contemple*
les sages opprimés que soutient son exemple[4], etc.

Qui ne reconnaîtrait ici les idées familières à Vigny sur le pen-

1. Poésies diverses, *A M. de Pange*, édit. de 1819, p. 261. Ce texte, qui m'aurait peut-être échappé, m'a été signalé par un de mes étudiants, M. L. Sanial; cf. Vigny, *Stello*, p. 288, etc.; cf. encore l'expression de Chénier : « une sainte et studieuse paix », *Élégies*, VI, *Vous restez, mes amis*, édit. de 1819, p. 87.
2. Élégies, XIV, p. 106.
3. *L'Esprit pur*, édit. cit. des *Poésies*, p. 266.
4. *Hermès*, fragments, édit. de 1819, p. 219-220.

seur sacrifié, mais préparant l'avenir : « il est percé par le compas, mais la ligne que l'autre branche a décrite reste gravée pour le bien des races futures [1] »? Qui ne se rappellerait surtout les affirmations de *La Bouteille à la mer*, dont la parenté est manifeste avec les vers de Chénier?

> Regarde. — Quelle joie ardente et sérieuse!
> Une gloire de plus luit dans la nation.
> Le canon tout-puissant et la cloche pieuse
> font sur les toits tremblants bondir l'émotion.
> *Aux héros du savoir plus qu'à ceux des batailles*
> on va faire aujourd'hui de grandes funérailles.
>
> . . . . . .
>
> Souvenir éternel, gloire à la découverte!
> *Qu'importe oubli, morsure, injustice insensée*,
> glaces et tourbillons de notre traversée!
> *sur la pierre des morts* croît l'arbre de grandeur.
>
> . . . . . .
>
> Il lance la Bouteille à la mer, et salue
> *les jours de l'avenir qui pour lui sont venus* [2].

Curieuse coïncidence, qui achève de montrer chez ces deux esprits une fraternité d'espoirs, Chénier avait déjà songé, lui aussi, au symbole du navigateur; un canevas de l'*Hermès*, publié seulement après la mort de Vigny, pourrait servir d'épigraphe à *La Bouteille à la mer* : « Les écrits des sages, des législateurs, guident leurs descendants dans l'étude du cœur humain, *comme un jour les pilotes auront la carte marine de leurs prédécesseurs qui leur indiquera la route : là est un courant dangereux, là un banc de sable et là un écueil...* c'est cette forme qu'il faut suivre [3]. »

1. *Le compas ou la prière de Descartes*, projets de poèmes, *Journal*, édit. cit., p. 240.

2. *La Bouteille à la mer*, édit. cit., p. 248, 249, 241. J'ai cité les vers de Vigny dans un ordre parallèle au développement de Chénier. — Il me paraît très probable que les vers de *La Bouteille à la mer* :

> . . . . . Il faut que la terre
> recueille du travail le pieux *monument*,
> *aux voyageurs futurs* sublime testament,

doivent aussi quelque chose pour la cadence et la disposition des mots au distique de l'*Hermès* (édit. de 1819, p. 223) :

> De la religion ténébreux *monuments*,
> *pour les sages futurs* laborieux tourments.

3. *Hermès*, chant III, édition Gabriel de Chénier, Lemerre, 1874, t. II, p. 38; comparer avec les vers de Vigny :

> Il écrit : « Aujourd'hui le courant nous entraîne
> désemparés, perdus, sur la Terre-de-Feu.
> Le courant porte à l'est; notre mort est certaine;
> il faut cingler au nord pour bien passer ce lieu.
>
> (*La Bouteille à la mer*, édit. cit., p. 241.)

## IV

On ne s'étonnera donc point que Chénier ait été pour Vigny à ses débuts un vrai maître, maître d'art et souvent de pensée. Quelques-uns des premiers poèmes de Vigny doivent leur naissance à la suggestion d'une « Idylle » ou d'une « Élégie ». *La Fille de Jephté*[1] est la reprise en style biblique de *La Jeune Tarentine*[2] : c'est la même histoire douloureuse d'un bonheur jeune et triomphant, d'un bonheur de vierge, qu'une fatalité absurde anéantit en un instant. Les deux « élégies » commencent par une sorte d'accord plaintif :

> Pleurez, doux Alcyons! O vous, Oiseaux sacrés,
> Oiseaux chers à Thétis, doux Alcyons, pleurez!
>
> Voilà ce qu'ont chanté les filles d'Israël,
> et leurs pleurs ont coulé sur l'herbe du Carmel.

Puis, c'est une vision rapide de joie, de la joie qui semblait définitive :

> Là l'Hymen, les Chansons, les Flûtes lentement
> devaient la reconduire au seuil de son amant.
>
> Et les pas mesurés en des danses joyeuses,
> et par des bruits flatteurs, les mains frappant les mains,
> et des rameaux fleuris parfumant les chemins.

Puis brusquement le fait brutal, où le malheur se consomme, et où la pitié s'arrête :

> Elle tombe, elle crie, *elle est au sein des flots.*
> *Elle est au sein des flots*, la jeune Tarentine!
>
> Tout à coup il s'arrête, *il a fermé les yeux.*
> *Il a fermé les yeux*, car au loin, de la ville,
> les vierges en chantant, d'un pas lent et tranquille
> venaient[3].

Pour finir, l'évocation du bonheur promis, presque dû, qui

1. *Poésies*, édit. cit., p. 61-63.
2. Élégies, XX, édit. de 1819, p. 122-3.
3. Ce rapprochement a déjà été fait, et par M. Ernest Dupuy lui-même, *Revue d'histoire littéraire de la France*, art. cit., p. 378, n. 1.

n'est plus maintenant qu'un rêve, — et les lamentations d'un chœur de jeunes filles :

> Et de loin, à grands cris appelant *leurs compagnes*,
> et les nymphes des bois, des sources, *des montagnes*
> toutes frappant leur sein, et traînant un long *deuil*,
> répétèrent, hélas! *autour de son cercueil* :
> Hélas! chez ton amant tu n'es point ramenée;
> tu n'as point revêtu ta robe d'hyménée;
> l'or autour de tes bras n'a point serré de nœud;
> et le bandeau d'hymen n'orna point tes cheveux.
>
> Car je n'aurai jamais, de mes mains orgueilleuses,
> purifié mon fils sous les eaux merveilleuses,
> et le jour de ma mort nulle vierge jalouse
> ne viendra demander de qui je fus l'épouse,
> quel guerrier prend pour moi le cilice et *le deuil*;
> et seul vous pleurerez *autour de mon cercueil*.
> . . . . . .
> Elle inclina la tête et partit. Ses *compagnes*,
> comme nous la pleurons, pleuraient sur *les montagnes*.

— *La Prison* débute, comme *L'Aveugle*, par la plainte d'un vieillard, d'un aveugle aussi, qui

> croit qu'on rit de ses maux et qu'on veut l'outrager [1].

Les gémissements et les attitudes des deux vieillards se répondent d'un poème à l'autre :

> « Dieu dont l'arc est d'argent, Dieu de Claros, écoute.
> O Sminthée-Apollon, je périrai sans doute,
> si tu ne viens en aide à cet aveugle errant. »
> C'est ainsi qu'achevait l'aveugle *en soupirant* [2].
> Oh! ne vous jouez plus d'un vieillard et d'un prêtre!
> Étranger dans ces lieux comment les reconnaître? etc.
> . . . . . .
> Le vieux prêtre priait toujours en *soupirant* [3].

— Si Vigny a choisi Moïse comme symbole du génie malheureux, c'est que Chénier avait montré ce « grand homme »

1. Idylles, *L'Aveugle*, p. 24.
2. Id., *id.*, p. 23.
3. *La Prison*, p. 101 et 108.

. . . rapportant en un jour solennel
de la montagne ardente et du sein du tonnerre
la voix de Dieu lui-même écrite sur la pierre [1].

Le Moïse de Chénier « contemple au loin dans l'avenir »

*les siècles prosternés aux pieds de sa mémoire* [2];

celui de Vigny n'y trouve peut-être pas la même consolation; il a du moins la même certitude :

*L'avenir à genoux adorera mes lois* [3].

— M. Ernest Dupuy a très justement noté que la couleur espagnole et byronienne de *Dolorida* était une couleur plaquée, et que ce poème était dans son fond une élégie à l'ancienne mode : *Les Regrets d'un infidèle* de Millevoye en seraient la source [4]. Il y a en effet quelque affinité de sentiment entre les deux pièces, mais ici encore l'influence de Chénier me paraît beaucoup plus visible. Qu'on relise les vers fameux :

Dolorida n'a plus que *ce voile incertain*,
le premier que revêt le pudique matin,
et le dernier rempart que, dans sa nuit folâtre,
l'amour ose enlever d'une main idolâtre.
Ses bras nus à sa tête offrent *un mol appui*,
mais ses yeux sont ouverts, et bien du temps a fui
depuis que *sur l'émail*, dans ses douze demeures,
ils suivent ce compas qui tourne avec les heures [5].

C'est la préciosité savante et la joliesse maniérée où Chénier excelle à certains jours. La périphrase chronologique a chez lui un illustre modèle :

Peut-être avant que l'heure, en cercle promenée,
ait posé *sur l'émail* brillant,
dans les soixante pas où sa route est bornée
son pied sonore et vigilant [6], etc.

1. *Hermès*, p. 221.
2. *Id.*, p. 221.
3. *Moïse*, p. 8.
4. Cf. article cité, p. 384-5.
5. *Dolorida*, p. 93.
6. Iambes, IV, *Comme un dernier rayon*, p. 271-2; cf. encore Épitres, I, *A Lebrun et au marquis de Brazais*, p. 181 :

Accompagnant l'Année *en ses douze palais*;

et Élégies, VI, *Vous restez, mes amis*, p. 89 :

. . . . . le soleil aura passé deux fois
*dans les douze palais où résident les mois.*

Le « voile incertain » de Dolorida a été tissé dans la bonne fabrique vantée par l'*Art d'aimer* :

> Le coton mol et souple, en une trame habile,
> sur les bords indiens, pour vous prépare ce fil,
> ce tissu transparent, ce réseau de Vulcain,
> qui, perfide et propice à l'amant *incertain*,
> lui semble *un voile d'air*, un nuage liquide,
> où Vénus se dérobe et fuit son œil avide [1].

Derrière tout le couplet de Vigny, malgré la réserve relative de l'expression, c'est une vision d'amour « folâtre » et nu qui est évoquée. Ce sont là tableaux où Chénier se complaît :

> Je vis de ses beaux flancs l'albâtre ardent et pur,
> lis, ébène, corail, roses, veines d'azur :
> telle enfin qu'autrefois tu me l'avais montrée,
> de sa nudité seule embellie et parée,
> quand vos nuits s'envolaient, quand *le mol oreiller*
> la vit sous tes baisers dormir et s'éveiller.

Ces vers sont extraits de *La Lampe* [2]. Il est certain qu'en décrivant les angoisses de Dolorida, Vigny a pensé à « l'infidèle », à « la parjure » de Chénier; et, si son poème commence par cette question :

> Est-ce *la volupté* qui, pour ses doux mystères
> furtive a rallumé ces *lampes* [3] solitaires?
> la gaze et *le cristal* sont leur pâle *prison*;

si, durant l'attente de l'épouse trahie,

> *la lampe luttait*, sa flamme sans puissance
> décroissait inégale [4],

c'est que Vigny n'avait pas oublié le discours du « poète malheureux » à la lampe, complice de la trahison :

> Et toi, *lampe nocturne*, astre cher à l'*amour*!
> sur le marbre posée, ô toi, qui, jusqu'au jour,

1. *Art d'aimer*, fragments, p. 231-2.
2. Élégies, XXXVII, p. 159.
3. Texte définitif; le texte de *La Muse française* (1er octobre 1823) et de l'édition citée de 1829, p. 195, est le suivant :

> furtive a rallumé ces *rayons* solitaires.

4. *Dolorida*, p. 91-94.

*de ta prison de verre* éclairais nos tendresses!
c'est toi qui fus témoin de ses douces promesses.
Mais, hélas! avec toi son amour incertain
*allait se consumant* et s'éteignit enfin [1].

Là même où Vigny ne doit rien à Chénier pour le sujet ou le cadre de ses poèmes, sa mémoire est trop pleine de lui pour qu'il n'y retrouve pas inconsciemment un hémistiche ou une image de son poète favori. Je me borne ici aux rapprochements suivants, que je dispose dans l'ordre chronologique. Ils ne réclament pas, semble-t-il, d'autre commentaire :

Ils regrettaient, dit-on, *la liberté chérie*,
car on surprit souvent le mot seul de *patrie*
sortir avec éclat du sein de leurs propos.

(*Héléna*, ch. I, v. 49 sqq. édit. cit. d'Edmond Estève, p. 11.)

Protège-moi toujours, ô *Liberté chérie*,
O mère des vertus, mère de la *patrie*.

(Idylles, *La Liberté*, édit. de 1819, p. 35.)

—

*Une cire enflammée en leur main* brille et fume.

(*Héléna*, I, 77, p. 12.)

Élèvent *dans leurs mains des torches enflammées*.

(Idylles, *Le Mendiant*, p. 49.)

—

Et *saluant* de loin la rive *hospitalière*.

(*Héléna*, II, 45, p. 23.)

*Salut*, belle Sicos [2], deux fois *hospitalière*.

(Idylles, *L'Aveugle*, p. 27.)

—

Alors on nous verra tous deux, *ma fiancée*,
*traverser lentement* une foule empressée,
devant nous les *danseurs* et le flambeau sacré ;
puis du voile de feu *son front sera paré*.

(*Héléna*, II, 74 sqq., p. 24-25.)

1. Elégies, XXXVII, *La Lampe*, p. 157-8. Il est probable aussi que dans la plainte du mari (p. 94) :

Je viens te dire *adieu; je me meurs*, tu le vois,
*Dolorida, je meurs!* une flamme inconnue, etc.,

il reste un souvenir du *Malade* (Idylles, p. 41) :

*Ma mère, adieu! je meurs*.....
.... une plaie ardente, envenimée
me ronge..... Aide-moi, *je me meurs*, etc.

2. *Sic.* La conjecture de Becq de Fouquières : *Syros* semble devoir s'imposer.

Là l'hymen, *les chansons*, *les flûtes lentement*
*devaient la reconduire au seuil de son amant.*
Une clef vigilante a, pour cette journée,
sous le cèdre enfermé sa robe d'hyménée
et l'or dont au festin *ses bras seront parés.*

(Élégies, XX, *La Jeune Tarentine*, p. 122 [1].)

—

Lorsqu'un jeune homme éteint *se meurt et meurt d'amour*,
. . . . . .
sa mère alors toujours sur le lit douloureux
*courbée*, et *s'efforçant à des regards heureux*,
lui dit sa santé *belle*, et vante *l'espérance*
qui n'est pas dans son cœur, *lui dit les jeux d'enfance*,
et la gloire, et l'étude, et les fleurs du beau temps.

(*Héléna*, II, 164 sqq., p. 30 [2].)

*Ma mère*, *adieu*, *je meurs*; et tu n'as plus de fils.
. . . . . .
C'est ta mère, ta vieille inconsolable mère,
*qui pleure*, qui *jadis te guidait pas à pas*,
qui chantait et *souvent te forçait à sourire*, etc.
. . . . . .
J'aurai toujours un fils; va, *la belle espérance*
me dit....

(Idylles, *Le Malade*, p. 41-44.)

—

L'époux fait pardonner *d'avoir quitté la mère.*

(*Héléna*, II, 318, p. 41.)

Cette Néère, hélas! qu'il nommait sa Néère,
qui, pour lui criminelle, *abandonna sa mère*

(Idylles, *Néère*, p. 68.)

—

*Salut, reine des Arts!* salut Grèce immortelle!
*O Fille du soleil!* La Force et le génie
ont couronné ton front de gloire et *d'harmonie.*
O Terre de Pallas! *contrée au doux langage.*

(*Héléna*, II, 350, sqq., p. 43.)

*O Fils du Mincius*, je te salue, ô toi
par qui *le dieu des arts* fut roi du peuple-roi;

1. Ce rapprochement et ceux qui portent sur les vers d'*Héléna*, II, 164, 318 et III, 175, ont déjà été indiqués, en partie du moins, par M. Edmond Estève dans les notes de son édition.

2. Cf. déjà, dans le premier chant du poème, 42 sqq., p. 10-11 :

> Tel sous un pâle front que la fièvre ravage,
> d'une vierge qui meurt, l'amour vient ranimer
> les lèvres que bientôt la mort doit refermer.

et vous à qui jadis pour créer *l'harmonie*
l'Attique, et l'onde Égée et la belle Ionie
donnèrent un ciel pur, les plaisirs, la beauté,
. . . . . .
*un langage* sonore, aux *douceurs* souveraines,
le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines!

(*L'Invention*, p. 1.)

—

*Leurs yeux doux qu'un cil noir* protège.

(*Héléna*, III, 83, p. 56.)

*Et sur de beaux yeux* bleus *une paupière noire.*

(Idylles, *Euphrosine*, p. 64.)

—

On entendait au fond de l'église en tumulte
*des hurlements, des cris de femmes, et l'insulte*
et le bruit de la poudre et du fer.

(*Héléna*, III, 175 sqq., p. 61.)

L'autel est dépouillé. Tous vont s'armer de flammes.
Et le bois porte au loin *les hurlements de femmes*,
l'ongle frappant la terre, et les guerriers meurtris,
et les vases brisés, *et l'injure et les cris.*

(Idylles, *L'Aveugle*, p. 32.)

—

*Dans un cristal* liquide on croirait que l'ivoire
*se plonge*, quand son corps, sous l'eau même éclairé,
du ruisseau *pur et frais* touche le fond doré.

(*Le Bain*, Poésies, édit. cit., p. 74.)

Sur l'immobile arène il l'admire couler,
*se courbe*, et s'appuyant à la rive penchante
*dans le cristal* sonnant *plonge* l'urne pesante.

(Idylles, *Hylas*, p. 66.)

Un calme *pur et frais.*

(*Élégies*, XVII, *Ah! des pleurs*, p. 116.)

A l'ombre, au bord *des eaux*, le sommeil *pur et frais*

(*Id.*, VIII, *Pourquoi de mes loisirs*, p. 92.)

—

*Qu'il est doux, qu'il est doux* de conter des histoires,
quand *la neige* est épaisse et charge un sol glacé!

(*La Neige*, p. 122.)

*Qu'il est doux* au retour de *la froide saison...*

(*Élégies*, XVIII, *Qui, moi*, p. 118.)

—

*De vos lèvres* toujours *la rose est exhalée.*

(*La Femme adultère*, p. 66.)

*Ton haleine de rose* aux soupirs embaumés
entr'ouvre mollement *tes deux lèvres* vermeilles.

(*Élégies*, XXIII, *O nuit, nuit douloureuse*, p. 129.)

Qu'un sein voluptueux, *des lèvres* demi-closes
*respirent* près de nous *leur haleine de rose.*

(*Id.*, XXV, *Reine de mes banquets*, p. 131.)

—

. . . . . Les sons de sa *voix*
sourds et demi-formés moururent à la fois,
et sa parole éteinte et *vaine* fut suivie
d'un soupir qui sembla le dernier de sa vie.

(*La Femme adultère*, p. 68-69.)

. . . . Deux voix, *dans le désert perdues*,
dans les hauteurs de l'air *avec peine entendues.*

(*Le Déluge*, p. 47.)

Et du fond des roseaux, pour adoucir sa peine,
*lui répond d'une voix inentendue et vaine.*

(Idylles, *Hylas*, p. 66.)

—

*Sur mon sein, sous mes bras*, repose encore ta tête.

(*Le Déluge*, p. 48.)

*Sur leur sein, dans leurs bras*, assis au milieu d'elles.

(Idylles, *Hylas*, p. 66.)

—

On pourrait, je crois, grossir cette liste. Mais plus encore que telle ou telle réminiscence, peut-être involontaire, — les procédés de style, l'allure et la technique des vers chez Vigny témoignent de cette dépendance, consciente et voulue sinon avouée, à l'égard de Chénier. Il ne s'agit point de relever ici les épithètes factices, les périphrases pseudo-classiques qu'emploient également les deux poètes [1]. C'est un héritage du XVIII[e] siècle, dont presque tous les romantiques à leur début ont gardé quelque lambeau. Il y a cependant une épithète chère entre toutes à Chénier, et pour laquelle Vigny a conservé la même tendresse. Chénier disait : « une *molle* chanson » (Élégies, VIII, p. 94), « *molles* élégies » (Id., fragments, p. 171), « la danse *molle* » (Id., XXIX, p. 138), « le *mol* oreiller » (Id., XXXVII, p. 159, etc.), « un *mol* abandon » (Id., fragments, p. 176), « le coton *mol* » (*Art d'aimer*, fragments,

1. Cf. par exemple : « sa *lèvre glacée* » (*Éloa*, ch. I, p. 16); « ta *lèvre*, hélas! pâle et *glacée* » (Idylles, *Le Malade*, p. 42), « une *lèvre glacée* » (Id., *Le Mendiant*, p. 46), etc.

p. 231), « *mollement* en cadence » (Idylles, *L'Aveugle*, p. 28), « entr'ouvrait *mollement* » (Id., *id.*, p. 71), « *mollement* étendu » (Id., *id.*, p. 71, etc.), « *mollement* enchaîné » (Id., *Bacchus*, p. 63), « *mollement* reposera » (Élégies, VII, p. 91), « a souri *mollement* » (Id., fragments, p. 171), « la *mollesse* enfantine » (Id., XXVI, p. 133), « *mollement*, sans apprêt » (Id., VIII, p. 94), « *mollement* pressés » (Id., XXIX, p. 140), « entr'ouvre *mollement* » (Id., XXIII, p. 129), « *mollement* transplantés » (Épîtres, II, p. 194), etc., etc. A son tour, Vigny dira : « leurs *molles* ondes » (*Éloa*, ch. I, p. 13), « vous reçut *mollement* » (*Id.*, id.), « *mollement* s'appuyait » (*Id.*, ch. II, p. 25), « *mollement* entourés » (*Id.*, p. 26), « *mollement* contempler » (*Id.*, ch. III, p. 35), « La vague *molle* » (*Le Déluge*, p. 57), « *mollement* balancée » (*Id.*, id.), « caressent *mollement* » (*Dolorida*, p. 91), « *mol* appui » (*Id.*, p. 93), « attaché *mollement* » (*Les amants de Montmorency*, p. 160), « palpitait *mollement* » (*Id.*, p. 163), etc., etc. C'est là, si l'on ose dire, une espèce de « tic » qui s'est passé de Chénier à Vigny comme un signe de reconnaissance. Mais c'est dans des procédés plus savants qu'on retrouve surtout la commune marque de fabrique.

Le vers d'André Chénier a une allure à lui, et que tout lecteur, si peu averti qu'il soit, a tôt fait de reconnaître. En prolongeant l'alexandrin dans l'hémistiche suivant par le rejet du verbe, — qu'isole et met en valeur une brusque coupure, — Chénier obtient un vers plus sinueux, qui souligne avec habileté les gestes, les mouvements, les attitudes : ce n'est pas encore le souple alexandrin de Hugo, de Musset, ni surtout de Banville, mais c'est un admirable instrument de description plastique. Les exemples sont trop nombreux pour que j'essaie de les apporter tous ici. Je rappelle seulement quelques coupes de *L'Aveugle* :

> C'est ainsi qu'achevait l'Aveugle en soupirant,
> et près des bois marchait, faible, et sur une pierre
> *s'asseyait*. Trois pasteurs, enfants de cette terre,
> *le suivaient* . . . . . .
> . . . . . .
> Seul, en silence, au bord de l'onde mugissante,
> *j'allais*.
> . . . . . .
> Et voyageurs, quittant leur chemin commencé,
> *couraient*.
> . . . . . .
> Sous l'effort de Nessus, la table du repas
> *roule*, écrase Cymèle, Evagre, Périphas.

. . . . . .

. . . Le fils d'Égée, invincible, sanglant,
*l'aperçoit*, à l'autel prend un chêne brûlant;
sur sa croupe indomptée avec un cri terrible
*s'élance*, va saisir sa chevelure horrible,
*l'entraîne*; et, quand sa bouche, ouverte avec effort,
*crie*, il y plonge ensemble et la flamme et la mort.

. . . . . .

Et vierges et guerriers, jeunes fleurs de la ville,
*chantaient*[1].

Vigny a été très séduit par ce procédé; il en a même abusé dans ses premières œuvres :

Les cris retentissants, les bruits sourds des adieux
*s'éteignent.*

(*Héléna*, I, 108, édit. cit., p. 14.)

L'agile matelot, aux voiles suspendu,
*s'arrête.*

(*Id.*, I, 112, p. 14.)

Un saule retiré, courbant ses longs rameaux,
*pleure*, et du fleuve ami trouble les belles eaux.

(*Id.*, II, 92, p. 26.)

Sa mère alors toujours sur le lit douloureux
*courbée*, et s'efforçant à des regards heureux.

(*Id.*, II, 172, p. 30.)

Les générations avec ton souvenir
*grandissent.*

(*Id.*, II, 355, p. 43.)

Puis la tête ennemie, offerte à lui sans crainte
*tombe*, et lui sert de coupe à ce même festin.

(*Id.*, III, 31, p. 52.)

Leurs yeux doux qu'un ciel noir protège
*vous regardent.*

(*Id.*, III, 84, p. 56-7.)

Sans craindre d'appeler la mort avec les yeux,
*marchait.*

(*Id.*, III, 127, p. 59.)

Lui, suspendait ses pas, et sa froide fureur
*frappait.*

(*Id.*, III, 130, p. 59.)

1. Idylles, *L'Aveugle*, p. 23, 26-28, 31-32.

Et les lampes, dont l'or surchargeait les portiques,
*tombent.*

(*Id.*, III, 205, p. 63.)

Et lui-même, en voyant le linceul et la mort,
*il pleure.*

(*Éloa*, I, p. 12 )

L'étoile des marais que détache sa main
*tombe*, et trace dans l'air un lumineux chemin.

(*Id.*, II, p. 30.)

Les vierges en chantant, d'un pas lent et tranquille,
*venaient.*

(*La Fille de Jephté*, p. 62.)

Après ces mots l'armée assise tout entière
*pleurait.*
etc., etc.

(*Id.*, p. 64.)

— Il n'y a pas à proprement parler de « refrains » dans les poèmes de Chénier, mais ils trouvent quelques-uns de leurs plus heureux effets dans la reprise d'un vers ou d'un hémistiche :

*Ma mère, adieu!* je meurs, et *tu n'as plus de fils.*
*Non, tu n'as plus de fils*, ma mère bien-aimée.
. . . . . .
*Adieu, ma mère, adieu! tu n'auras plus de fils.*
. . . . . .
*J'aurai toujours un fils.*

(Idylles, *Le Malade*, p. 41-44.)

Blanche *comme Diane*, et légère *comme elle*;
*comme elle* grande et fière;

(Id., *Fragment*, p. 22.)

*Pleurez, doux Alcyons!* O vous, Oiseaux sacrés,
Oiseaux chers à Thétis, *doux Alcyons, pleurez!*
. . . . . .
Elle tombe, elle crie, *elle est au sein des flots.*
*Elle est au sein des flots*, la jeune Tarentine!

(Élégies, XX, p. 122.)

*Souffre un moment encor* : tout n'est que changement;
l'axe tourne, mon cœur : *souffre encor un moment.*

(*Id.*, XXVII, p. 134.)

*Je ne veux point mourir encore*
. . . . . .
*je veux* achever ma journée
. . . . . .
*je ne veux pas mourir encore.*

(Odes, XI, *La Jeune Captive*, p. 216-7.)

Millevoye, en habile profiteur, s'est approprié le procédé; mais avec un sens moins juste et moins affiné que Chénier, il n'a su faire que des refrains : *La Jeune Épouse*, *Danaé*, *Les Adieux d'Hélène*, *La Néréide*, *L'Arabe au tombeau de son coursier*, *Le Phénix*, *La Colombe*, toutes ces « élégies » ont des « refrains[1] ». Il n'y a chez Vigny que trois « refrains » au sens précis du mot, ceux de *Moïse*, de *La Neige*, de *La Frégate*, car il est difficile d'appeler « refrain » le vers qui ouvre et clôt *La Fille de Jephté*[2]:

Voilà ce qu'ont chanté les filles d'Israël.

Refrain de *Moïse* :

Je vivrai donc toujours *puissant et solitaire?*
*Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.*

Hélas! je suis, Seigneur, *puissant et solitaire*,
*laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre!*

Vous m'avez fait vieillir *puissant et solitaire*,
*laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre!*

O Seigneur! j'ai vécu *puissant et solitaire*,
*laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre*[3]*!*

Refrain de *La Neige* :

Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter des histoires,
des histoires du temps passé,
quand les branches d'arbre sont noires,
que la neige est épaisse et charge un sol glacé[4]!

Refrain — partiel — de *La Frégate* :

Qu'elle était belle ma Frégate,
lorsqu'elle voguait dans le vent[5]!

Partout ailleurs, Vigny est resté plus fidèle que Millevoye à l'art de Chénier, en se bornant à de courtes reprises et en les nuançant :

1. Cf. *Œuvres de Millevoye*, précédées d'une notice biographique et littéraire par De Pongerville, de l'Académie française, 2 vol. in-8. Paris, Furne, 1833, t. I, p. 84, 89, 104, 122, 128, 136.
2. *La Fille de Jephté*, p. 61 et 64.
3. *Moïse*, p. 7-9.
4. *La Neige*, p. 122-5.
5. *La Frégate* « *La Sérieuse* », I, p. 145-6.

Je pleure, et cependant *mon cœur est innocent*,
*mon cœur est innocent*, et je suis criminelle!

(*Héléna*, II, 296, p. 40.)

Éloa sans parler disait : *Je suis à toi.*
Et l'Ange ténébreux dit tout bas : *Sois à moi!*
*Sois à moi*, sois ma sœur, je t'appartiens moi-même.

(*Éloa*, II, p. 33.)

Tout à coup il s'arrête, *il a fermé les yeux.*
*Il a fermé les yeux*, car au loin, de la ville,
les vierges, en chantant, d'un pas lent et tranquille,
venaient; il entrevoit le chœur religieux.
C'est pourquoi, plein de crainte, *il a fermé les yeux.*

(*La Fille de Jephté*, p. 62.)

La porte s'ouvre, il entre : *elle ne tremble pas!*
*elle ne tremble pas* à sa pâle figure.

(*Dolorida*, p. 94.)

J'aime *le son du cor*, le soir, *au fond des bois.*

. . . . . .

Dieu! *que le son du cor* est triste *au fond des bois!*

(*Le Cor*, p. 126 et 130.)

Elle part *comme un dauphin.*
*Comme un dauphin* elle saute.

(*La Frégate*, p. 148 et 149.)

Souvent encore, Chénier fait la reprise plus courte : c'est un mot sur lequel il revient, pour en rendre plus sensible la grâce ou l'intérêt dramatique. Ce rebondissement des vers lui donne élan et légèreté :

. . . . . *Ses pas, ses jeunes pas.*

(*L'Invention*, p. 9.)

*Les épis* sur le front, *les épis* dans les mains.

(Idylles, *La Liberté*, p. 36.)

. . . . . *Assoupis,*
*assoupis* dans son sein cette fièvre brûlante.

. . . . . .

*Ces mains, ces vieilles mains* orneront ta statue [1].

(Id., *Le Malade*, p. 40.)

C'est *ta mère, ta vieille inconsolable mère.*

(Id., *Id.*, p. 41.)

1. Tout ce premier couplet du *Malade* est d'ailleurs plein de reprises; mais c'est l'allure de la prière qui les commande.

O *portez*, *portez-moi* sur les bords d'Erymanthe.

. . . . . .

*Viendras-tu point aussi* pleurer *sur mon tombeau?*
*Viendras-tu point aussi*, la plus belle des belles,
dire *sur mon tombeau* : les Parques sont cruelles.

(Id., *Id.*, p. 42-3.)

*Et des fleurs* sur son sein, *et des fleurs* sur sa tête,
et *sa flûte* à la main, *sa flûte* qui s'apprête
à défier un jour les pipeaux de Segrais.

(Id., *Hylas*, p. 67.)

Un beau cygne soupire, et *de sa douce voix*,
*de sa voix* qui bientôt lui doit être ravie.

(Id., *Néère*, p. 68.)

Et *l'amour*, *l'amour seul* avait conduit sa main.

(Id., *Fragments*, p. 73.)

*Mon cœur*, *mon jeune cœur.*

(Élégies, XVIII, *Qui*, *moi*, p. 118 )

*Peu* satisfait la pauvre, ô belle souveraine,
*peu.*

(Id., XXVII, *Souffre un moment*, p. 135.)

Attends-tu *ton ami* voguant de plage en plage,
*ton ami*, qui partout.....
etc. (*L'Amérique*, p. 227.)

Vigny a cherché pour ses vers la même légèreté, les mêmes rebondissements sur les mêmes tremplins :

Un jeune homme éteint *se meurt et meurt d'amour.*

(*Héléna*, II, 164, p. 30.)

. . . . . L'on entendait *des pas*,
*les pas* d'un homme seul sous la voûte sonore.

(*Id.*, III, 242, p. 66.)

Et *des fleurs* qu'au ciel seul fit germer la nature,
*des fleurs* qu'on ne voit pas dans l'été des humains.

(*Éloa*, I, p. 14-15.)

Et c'est le chien d'arrêt qui, sombre surveillant,
*la suit*, *la suit toujours* d'un œil fixe et brillant.

(*Id.*, III, p. 33.)

*Ses yeux* brûlants au ciel sont dirigés,
*ses yeux*, car de longs fers ses bras nus sont chargés.

(*La Femme adultère*, p. 72.)

*Qu'il est doux, qu'il est doux* d'écouter *des histoires,*
*des histoires du temps passé!*

(*La Neige*, p. 122.)

— Plus apparent est le procédé de Chénier pour conférer à sa poésie une allure antique et naïve : il juxtapose sur un même plan toute une série de noms, d'épithètes, de verbes, même de phrases, et les réunit par des *et* qui s'accumulent indéfiniment, laissant aux vers une simplicité monotone, non sans charme parfois, souvent factice et fatigante. Relisons *L'Aveugle* :

. . . . . *Et* les sons de sa voix
émeuvent l'air *et* l'onde *et* le ciel *et* les bois.

. . . . . .

Le fromage *et* l'amande *et* les figues mielleuses
*et* du pain à son chien.

. . . . . .

J'ai vu Corinthe, Argos, *et* Crète *et* les cent villes
*et* du fleuve Égyptus les rivages fertiles.

. . . . . .

*Et* pâtres, oubliant leur troupeau délaissé,
*et* voyageurs, quittant leur chemin commencé,
*et* Nymphes *et* Sylvains sortaient pour l'admirer,
*et* l'écoutaient en foule, *et* n'osaient respirer.

. . . . . .

D'abord le roi divin, *et* l'Olympe *et* les cieux ;
*et* le monde ébranlé d'un signe de ses yeux ;
*et* les Dieux partagés en une immense guerre ;
*et* le sang plus qu'humain venant rougir la terre ;
*et* les rois assemblés ; *et*, sous les pieds guerriers,
une nuit de poussière ; *et* les chars meurtriers,
*et* les héros armés, etc.

N'achevons point le poème. Il n'y a guère de page dans l'œuvre de Chénier qui ne pourrait fournir un exemple de cette manière pseudo-antique. La copie était ici facile, et Vigny y a pris plaisir :

. . . . . *Et* de moelleux filets,
*et* des médailles d'or *et* de saints chapelets.

(*Héléna*, I, 35, p. 9.)

*Et* la gloire, *et* l'étude, *et* les fleurs du beau temps,
*et* le soleil aimé qui revient au printemps.

(*Id.*, II, 175, p. 30.)

En leur parlant toujours *et* de la liberté,
*et* d'amour, *et* de gloire, *et* d'immortalité.

(*Id.*, II, 192, p. 32.)

Hélas! je suis semblable à la jeune novice,
qui change au voile noir *et* les fleurs son délice,
*et* les bijoux du monde, *et*, prête à les quitter
les touche *et* les admire avant de les jeter.

(*Id.*, II, 289, p. 40.)

*Et*, la joie *et* les pleurs se mêlant aux prières,
de leurs murs démolis précipitaient les pierres,
*et* l'huile bouillonnante *et* le plomb ruisselant.

(*Id.*, III, 135, p. 59.)

*Et* les portes de fer, *et* les châsses antiques,
*et* les lampes dont l'or surchargeait les portiques
tombent; *et*, dans sa chute ardente, leur grand poids
de cette foule écrase *et* la vie *et* la voix.

(*Id.*, III, 203, p. 63.)

La harpe harmonieuse *et* le tambour sonore,
*et* la lyre aux dix voix, *et* le kinnor léger,
*et* les sons argentins du nébel étranger,

. . . . . .

*et* les pas mesurés en des danses joyeuses,
*et*, par des bruits flatteurs, les mains frappant les mains,
*et* des rameaux fleuris parfumant les chemins.

(*La Fille de Jephté*, p. 62.)

Etc., etc.

— Enfin, je crois remarquer chez André Chénier l'emploi intentionnel des participes présents déclinés, pour leur donner ainsi une valeur nouvelle et comme inattendue. Je n'ai point à rappeler la distinction souvent faite entre le participe présent proprement dit et l'adjectif verbal : distinction d'ailleurs bien conventionnelle, et qu'il est parfois difficile de maintenir dans l'étude même des textes. Mais on sait qu'à l'époque de Chénier, et depuis la fin du XVII[e] siècle, les grammairiens s'opposaient de plus en plus à l'accord du participe présent[1]. Chénier semble au contraire s'en être servi comme d'un artifice heureux, qui attire l'attention du lecteur sur un détail pittoresque et enlève sa fadeur

1. Cf. Haase, *Syntaxe française du XVII[e] siècle*, traduite par M. Obert, Paris, Picard, 1898, § 91, p. 218-222, et Ferdinand Brunot, *Précis de grammaire historique de la langue française*, 3[e] édition, Paris, Masson, 1894, liv. IV, chap. VI, § 466, p. 519-521.

à une épithète. Voici une liste qui ne prétend point être complète. Les grammairiens y trouveront sans peine des « adjectifs verbaux » ; mais qu'importe le nom, s'il reste pourtant que Chénier a cherché, par ces pluriels et ces féminins de participes présents, à rendre plus vivantes et plus fortes les images qu'ils pouvaient contenir. La place de plusieurs dans le corps même du vers achève de montrer le caractère voulu de ces accords : « troupeaux bêlants » (Idylles, *L'Aveugle*, p. 23), « de l'Olympe habitantes » (Id., *Id.*, p. 28), « les troupeaux bêlants ou mugissants », « les notes[1] dansantes » (Id., *Id.*, p. 29), « leur voix bêlante » (Id., *La Liberté*, p. 37), « troupe agile et dansante » (Id., *Le Malade*, p. 42), « époux mugissants, frères naissants » (Id., *Arcas et Palémon*, p. 61), « la rive penchante » (Id., *Hylas*, p. 66), « coursiers bondissants » (Id., *Fragments*, p. 71), « sur les prés, dansantes » (Élégies, XIV, p. 106), « je crois la voir pleurante » (Id., XXII, p. 125), « sa main flétrissante » (Id., XXV, p. 131), « je l'ai vue courante » (Id., XXIX, p. 139), « et légère et dansante » (Épîtres, II, p. 194), « écailles sonnantes » (*Hymne à la France*, p. 238), « sous les soldats les villes gémissantes » (*Id.*, p. 240), etc. — Vigny a goûté sans doute l'effet artiste de ces accords, puisqu'il les a repris pour son compte : « sa barbe tombante en un long fleuve d'ivoire » (*Héléna*, I 133, p. 15), « sa voix roulante » (*Id.*, III, 1, p. 50), « sa hennissante bouche » (*Id.*, III, 17, p. 51), « sa tête rugissante » (*Id.*, III, 42, p. 52), « une forme et blanche et grandissante » (*Éloa*, I, p. 13), « la comète errante dans les cieux » (*Id.*, id.), « ses ailes naissantes » (*Id.*, I, p. 19), « sa voix dans les échos mourante » (*Id.*, II, p. 25), « l'archange naissante » (*Id.*, II, p. 31), « errante en liberté » (*La Fille de Jephté*, p. 64), « pleurante, elle attend » (*La Neige*, texte de 1826 : cf. Eugène Asse, *Les éditions originales d'Alfred de Vigny*, Paris, Techener, 1895, p. 94 ; édition citée de 1829, p. 265, et éditions suivantes : *pleurant*), « la perle pendante à l'oreille » (*Le Bain*, p. 74), etc.

Je m'excuserais d'avoir ainsi accumulé des citations fastidieuses, si leur nombre même ne manifestait pas davantage cette influence de Chénier sur Vigny, ne la montrait pas plus fréquente, plus diverse et plus imprévue. « Dans cette route d'innovation » où l'auteur des *Poèmes* mettait sa coquetterie à « s'être mis en marche le premier[2] », quelqu'un souvent l'avait précédé, et c'était l'auteur des *Idylles*.

1. Avec J.-M. de Heredia (*Les Bucoliques*, Paris, Maison du Livre, 1907, p. 207), je crois qu'il faut lire *notes*, et non *noces*, comme le proposait M. R. Dezeimeris.

2. Édition citée de 1829, *Préface*, p. VI.

## V

Revenons maintenant aux trois pièces qui ont amorcé tout le débat et que nous avons laissées provisoirement en dehors de nos recherches : c'est *La Dryade*, *Symétha* et *Le Bain d'une dame romaine*. Je crois devoir y joindre *Le Bal*, dont la date, il est vrai, n'a pas retenu l'attention de Sainte-Beuve, mais qu'on doit rattacher au même groupe puisque Vigny présente ce petit « poème » comme antérieur, lui aussi, à la publication de Latouche. Les dates, rajoutées plus tard par l'auteur au bas de ces quatre pièces, prétendent les soustraire à la mainmise de Chénier. Voyons donc si vraiment elles se refusent à témoigner de leur dépendance, si Chénier n'a rien à revendiquer chez elles, et si les résultats de l'enquête que nous avons instituée plus haut ne trouvent pas à se vérifier ici.

*Le Bal* est daté de 1818[1]. J'y note d'abord les coupes suivantes :

> Aux reflets d'une glace, admirant leur parure,
> *repartent*;
>
> Aux bras qui la soutient se livre et, pâlissant,
> *tourne*, les yeux baissés sur un sein frémissant;
>
> A l'orchestre brillant le silence fatal
> *succède*, et les dégoûts aux doux propos du bal;

les guirlandes de mots ou de phrases, suspendues aux *et* répétés :

> *Et* parure éclatante *et* beaux joyaux de fêtes
> *et* le soir, en passant, les riantes conquêtes;
>
> *Et* dans les blanches mains les mains entrelacées,
> *et* les regards de feu, les guirlandes froissées,
> *et* le rire éclatant, cri des joyeux loisirs,
> *et* que la salle au loin tremble de vos plaisirs;

l'épithète favorite de Chénier : « une *molle* chaîne[2] » ; l'accord du participe présent : « cette douleur secrète *errante* dans ses yeux[3] » ; des reprises qui tendent à devenir des refrains :

1. *Poésies*, édit. cit., p. 131-4.
2. Texte de l'édition de 1822. Dans le *Conservateur littéraire* de décembre 1820, t. III, p. 249, on lit seulement : « qui d'une chaîne imitent les anneaux »; mais ce décasyllabe est-il voulu ? Le mot n'est-il pas tombé à l'impression ?
3. Édition de 1822, p. 142. Passage supprimé dans l'édition de 1829.

Courez, *jeunes beautés*, formez la double danse.
Entendez-vous l'archet du bal joyeux,
*jeunes beautés*?
*Prolongez*, s'il se peut, oh! *prolongez* la nuit!

Et *le soir*, en passant, les riantes conquêtes
sous les ormes, *le soir*, aux heures de l'amour.

Un teint, déjà flétri, pâlira sous *les larmes*,
*les larmes* à présent, doux trésor des amours,
*les larmes*, contre l'âge inutile secours.

*Dansez* et couronnez de fleurs vos fronts d'albâtre;
. . . . . .
*Dansez*, car dès demain, vos mères exigeantes
. . . . . .
*Dansez*, un soir encore usez de votre vie.
. . . . . .
*Dansez*, un jour, hélas! ô reines éphémères!
. . . . . .
*Dansez*, multipliez vos pas précipités.

Il y a plus. Les danseuses de Vigny ont fréquenté, sans se le rappeler peut-être, les danseuses de Chénier :

. . . . . O *légères beautés.*
*Dansez*, multipliez *vos pas précipités*!

C'est la vision du *Malade* :

*De légères beautés* troupe agile et dansante
. . . . . .
O visage divin! ô fêtes! ô chansons!
*des pas entrelacés*[1]...

Comme Lycoris, la « valseuse » romantique sème « les fleurs de sa tête[2] » :

La danseuse, enivrée aux transports de la fête,
sème et foule en passant *les bouquets de sa tête.*

Toutes deux ont la même philosophie jouisseuse :

*Dansez* : *un jour*, hélas! ô reines éphémères!
de votre jeune empire auront fui les chimères.

1. Idylles, *Le Malade*, p. 42.
2. Élégies, XXV, *Reine de mes banquets*, p. 131.

. . . . . .
un teint, déjà *flétri* pâlira sous les larmes.
. . . . . .
*Dansez*, un soir encore *usez de votre vie.*

—

Hâtons-nous : l'heure fuit. *Un jour*, *inexorable*
Vénus, qui pour les dieux fit le bonheur durable,
à nos cheveux blanchis refusera des fleurs.
. . . . . .
Quand l'âge aura sur nous mis sa main *flétrissante*,
que pourra la Beauté, quoique toute-puissante?
. . . . . .
Cependant *jouissons* : l'âge nous y convie.
Avant de la quitter, *il faut user la vie*[1].

Toutes deux reprennent avec la même mélancolie « l'humble habit du jour laborieux » :

Dansez, car dès demain vos mères exigeantes
*à vos jeunes travaux* vous diront négligentes;
*l'aiguille détestée aura fui de vos doigts.*

—

La soie *à tes travaux* offre en vain des couleurs,
*l'aiguille sous tes doigts n'anime plus de fleurs*[2].

Soyons sûrs qu'au bal de Vigny on aura vu danser et Rose, et « la belle Amélie », et « Julie *au rire étincelant* »; la fête s'y termine comme chez Glycère :

Et les regards de feu, les guirlandes *froissées*,
et *le rire éclatant*, *cris des joyeux* loisirs,
*et que la salle au loin tremble de vos plaisirs.*

—

Mais quels *éclats*, amis? C'est la voix de Julie.
Entrons. Oh! quelle nuit! joie, ivresse, folie,
Que de seins envahis et mollement *pressés*!
. . . . . .
Il faut que de la Seine, *au cri de notre fête*,
*le flot résonne au loin*, *de nos jeux égayé*[3]!

*Le Bain d'une dame romaine*, qui parut pour la première fois dans l'édition de 1829, aurait été composé le 20 mai 1817. Il n'y

1. Élégies, XXV, *Reine de mes banque's* p. 131-2.
2. Id., V, *Jeune fille, ton cœur*, p. 85.
3. Id., XXIX, *Et c'est Glycère, amis*, p. 139-140.

a rien, je crois, dans l'œuvre de Chénier qu'on puisse comparer à ce petit fragment; mais on y retrouve un « faire » commun. Chénier aurait pu écrire :

La lumière descend *molle* et voluptueuse.
D'une main hâtive *dispersent leurs couleurs.*

N'avait-il pas écrit lui-même :

*Étalent* sur son teint *l'éclat de leurs couleurs* [1]?

Le dernier vers de la pièce rappelle la fin d'une élégie que Vigny connaissait bien, puisqu'il en a retrouvé la source chez Térence [2]. Chénier dirait à sa Camille :

*Dors en pensant à moi; rêve*-moi près de toi [3].

Ainsi fait la baigneuse de Vigny,

qui, de ses doigts distraits touchant la lyre d'or,
*pense au jeune consul, et, rêveuse, s'endort.*

C'était aussi l'attitude de Fanny :

sur ce gazon assise, et dominant la plaine,
des méandres de Seine,
*rêveuse*, elle suivait les obliques détours [4].

Mais ce sont là des analogies lointaines, dont il serait imprudent de tirer des conclusions.

*Symétha*, « écrite en 1815 », est plus riche en souvenirs. La facture est celle d'une « élégie dans le goût ancien », comme Chénier sait les faire. Transportés sur de « *molles prairies* », nous nous trouvons dès l'abord dans un paysage familier; les périphrases chronologiques nous sont connues :

Et, depuis que trois fois l'éclaira son été,
ton front s'est élevé jusqu'au front de ta mère;

et aussi les énumérations naïves :

car la vierge enfantine, auprès des matelots,
admirait *et* la rame *et* l'écume des flots;

1. Élégies, XXI, *L'art, des transports de l'âme*, p. 124.
2. Cf. plus haut, § I.
3. Élégies, III, *O lignes que sa main*, p. 83.
4. Odes, VII, *Fanny, l'heureux mortel*, p. 207.

. . . . . .

*et* lui jetait des fleurs *et* des rameaux flottants,
*et* riait de leur chute *et* les suivait longtemps.

*Et* les bois odorants, berceaux des demi-Dieux,
*et* les chœurs *cadencés* dans les *molles prairies*
*et sous les marbres frais* les saintes Théories.

Ce dernier tableau a de quoi surprendre dans la sèche Attique; mais Vigny se rappelle les scènes amoureuses « *sous les antres frais*[1] », « *sous le roc frais* et sombre[2] », et la rude nature attendrie par les « chansons » d'Homère :

les antiques ombrages
*mollement en cadence* inclinaient leurs feuillages[3].

Comme les ingénues de Chénier, dont la joue est encore « *enfantine*[4] », dont la voix a une « mollesse *enfantine*[5] », Symétha, elle aussi, est une « vierge *enfantine* »; et, si « la pudeur sourit *sur ses lèvres vermeilles* », c'est que « vermeilles » doivent être les lèvres amoureuses :

Venaient cueillir le miel de *ses lèvres vermeilles*[6].

Ou le baiser ravi *sur des lèvres vermeilles*[7].

Vinrent en bourdonnant *sur ses lèvres vermeilles*[8].

Entr'ouvre mollement tes deux *lèvres vermeilles*[9].

La plainte de son amant trahi reste pour elle aussi « *inentendue et vaine* » que la réponse d'Hylas à Alcide[10] :

Dans le port du Pirée un jour fut *entendue*
*cette plainte innocente et cependant perdue.*

Parmi les amantes de Chénier elle a deux sœurs : « Myrto, la jeune Tarentine » et « la blanche Néère ». Comme Myrto, elle s'embarque, monte sur le pont du navire, et s'amuse à contempler

1. Élégies, X, *Quand la feuille en festons*, p. 99.
2. Idylles, *Fragments*, p. 71.
3. Id., *L'Aveugle*, p. 28.
4. Id., *Lydé*, p. 61, *Hylas*, p. 66.
5. Élégies, XXVI, *S'ils n'ont point le bonheur*, p. 133; cf. encore « sa bouche *enfantine* », Id., X, *Quand la feuille*, p. 101.
6. Idylles, *Fragments* p. 71.
7. Élégies, X, *Quand la feuille*, p. 100.
8. Id., XXX, *De l'art de Pyrgotèle*, p. 142.
9. Id., XXIII, *O nuit, nuit douloureuse*, p. 129.
10. Idylles, *Hylas*, p. 66.

la mer, — « *réveuse* » en souvenir de Fanny[1]; mais, plus prudente que la Tarentine, elle reste « auprès des matelots[2] ». Elle n'a pas suivi le conseil qu'un ami donnait à Néère :

> Néère, ne va point *te confier aux flots*[3].
>
> —
>
> . . . . . Symétha *s'est fiée*
> *aux flots* profonds.

Mais il est une autre Néère qu'elle connaît mieux encore : celle qui a souffert tout ce qu'elle fait souffrir aujourd'hui à celui qu'elle abandonne[4]. Sainte-Beuve, très courtoisement, on l'a vu[5], n'a pas fait allusion à cette autre Néère, car elle n'était pas encore présentée au public en 1815[6]. Pourtant, il y a une telle correspondance entre la « plainte » à Clinias et la « plainte » à Symétha qu'il est certain que celle-ci est sortie de celle-là. Les deux poèmes se font exactement pendant : dans l'un, celui de Chénier, un court récitatif, puis la « plainte » de l'abandonnée; dans l'autre, la « plainte » de l'abandonné, puis le récitatif. Chez tous deux, évocation du paysage ami où l'on s'est aimé : « *prés*, montagnes, *rivages*, *bois mélodieux* », et « *bords mélodieux*, *bois* odorants, molles *prairies* »; vision de la tombe toute prochaine[7]; — enfin rappel des souvenirs qui auraient dû arrêter l'infidèle :

> Rappelez-lui souvent, rappelez-lui toujours,
> *Néère* tout son bien, *Néère* ses *amours*.
> *Cette Néère*, hélas! qu'il nommait *sa Néère*,
> qui *pour lui* criminelle, abandonna sa mère,
> qui, *pour lui* fugitive, etc.
>
> —
>
> *Ici*, loin des chagrins de ton enfance amère,

1. Odes, VII, p. 207, texte cité plus haut.
2. Cf. au contraire la jeune Tarentine : « seule sur la proue » et « loin des matelots », Élégies, XX, p. 122.
3. Idylles, *Fragment*, p. 22.
4. Id., *Neère*, p. 67.
5. *Portraits contemporains*, t. II, p. 58, texte cité plus haut.
6. Je rappelle que *La Jeune Tarentine* avait paru dans le *Mercure* du 1er Germinal, an IX, et le fragment sur « la blanche Néère » en 1802 dans une note du *Génie du Christianisme* (IIe partie, liv. III, chap. VI, Éclaircissement XV).
7. Ainsi, les yeux remplis de langueur et de mort,
pâle, elle ouvrit sa bouche en un dernier effort :
ô vous, du Sébéthus naïades vagabondes,
Coupez sur mon tombeau vos chevelures blondes.
Adieu, mon Clinias!
(*Néère.*)

—

Un jour, d'un pied ingrat tu fouleras ma tombe,
si le destin vengeur te ramène en ces lieux
ornés du monument de tes cruels adieux.
(*Symétha.*)

les Muses t'ont souri; les doux chants de ta voix
sont nés athéniens; *c'est ici*, sous nos bois,
que *l'amour* t'enseigna le joug que tu m'imposes,
*Pour toi mon seuil joyeux s'est revêtu de roses.*

J'ajoute que ce dernier vers a encore été suggéré à Vigny par la Néère de Chénier, quand elle souhaite à « son Clinias »

qu'aux bords de Pœstum, sous sa soigneuse main,
*les roses* deux fois l'an *couronnent son jardin.*

*La Dryade*[1], que l'édition de 1829 reporte aussi jusqu'en 1815, est intitulée : « idylle dans le goût de Théocrite ». Mais ce Théocrite, dont Vigny prétend s'inspirer, n'aurait-il pas été aperçu, admiré et imité à travers Chénier? Comme *L'Oaristys*, *La Liberté*, *Arcas et Palémon*, — *La Dryade* est une idylle dialoguée. Nulle part peut-être la rythmique de Chénier n'a été aussi heureusement pastichée qu'ici. Ce sont les coupes de *L'Aveugle*, et leurs brusques audaces :

Et les roseaux chantants, enchaînés par Bathylle,
*s'agitaient.*

Les vierges, le matin, dénouant leurs cheveux,
*l'adorent.*

Ses pieds nus, ses genoux que la robe décèle,
*s'élancent*[2].

Des pasteurs empressés l'attention jalouse
*l'entourait.*

. . . . . La Dryade un moment,
*joyeuse*, fit entendre un long frémissement.

Les nécessités du dialogue ont raccourci les énumérations, mais la technique reste la même :

*Et* la vigne *et* la gerbe où mes jours sont liés.

*Et* ses mains, autour d'elle, *et* sous le lin errantes,
touchant la coupe vide *et* son sein tour à tour,
redemandaient encore *et* Bacchus *et* l'Amour.

. . . la molle poire *et* le raisin doré,
*et* la pêche au duvet de pourpre coloré.

1. *Poésies*, édit. cit., p. 78-83.
2. Cf. Idylles, *L'Aveugle*, p. 31 :

Sur sa croupe indomptée, avec un cri terrible,
*s'élance.*

« Molle » est la poire, « molle » aussi la sueur. Chénier se retrouverait lui-même en lisant ces « molles » et imprécises épithètes. Dans ces poires, ces raisins, ces pêches, il reconnaîtrait « les fruits de son jardin[1] ». Que de fois il a décrit « le doux coco, les mielleuses bananes[2] », « les pampres dorés[3] », et « la grasse olive aux liqueurs savonneuses[4] ». Cette « *pêche* au duvet de *pourpre* coloré » n'a-t-elle pas poussé sur un de ces pêchers que le chevrier faisait admirer si amoureusement au berger esclave :

Vois *la pourpre* des fleurs dont le *pêcher* se pare[5]?

Les vers très souples et très légers de ces jeunes chanteurs bondissent et retombent sans effort sur « la raquette hémistiche » :

*O déesse propice! Écoute, écoute*-moi!
Ombrage mes amours, ô *déesse propice*!

Les Vierges, le matin, dénouant leurs cheveux,
*t'adorent; je t'adore*, ô Dryade du chêne!

*Ida!* j'adore *Ida*, la légère bacchante.

. . . . . .

*Ida*, lorsque j'entends *ta voix, ta jeune voix*,

On se rappelle que Chénier avait écrit : « *ses pas, ses jeunes pas*[6] », « *mon cœur, mon jeune cœur*[7] ». — Mais quelle est cette Glycère, dont Bathylle nous « crie » la beauté, et nous invite à l'admirer?

Venez! oh! venez voir *comme Glycère est belle!*

Ce n'est point sans doute la Glycère mondaine « chez qui la table est prête », l'amie de cette Rose « dont la danse molle aiguillonne » les convives[8]. Ne serait-elle pas plutôt une sœur de cette Fanny, dont « tous disaient : *qu'elle est belle*[9]*!* » ou encore de cette Chromis, dont les bergers, le soir,

en la suivant des yeux, disent : *comme elle est belle*[10]!

« Ida, la *légère* bacchante », experte aux *danses agiles*, et dont *la robe*

1. Odes, V, *Aux premiers fruits de mon jardin*, p. 203.
2. *L'Amérique*, p. 228.
3. Élégies, XXII, *Reste, reste avec nous*, p. 126.
4. *Hymne à la France*, p. 238; cf. encore Idylles, *L'Aveugle*, p. 26 : « les olives huileuses, les figues mielleuses », etc.
5. Idylles, *La Liberté*, p. 36.
6. *L'Invention*, p. 9.
7. Élégies, XVII, *Qui, moi*, p. 118.
8. Élégies, XXIX, *Et c'est Glycère, amis*, p. 138.
9. Odes, VII, *Fanny, l'heureux mortel*, p. 207.
10. Idylles, *Fragment*, p. 22.

*décèle les genoux* » rapides, accompagnait Daphné sur les coteaux d'Érymanthe, que le Malade entrevoit dans ses rêves fiévreux :

> O vent sonore et frais, qui troublais le feuillage,
> et faisais frémir l'onde, et *sur leur jeune sein*
> *agitais les replis de leur robe* de lin!
> De *légères* beautés troupe *agile et dansante*[1]!...

L'hirondelle, qui sort de l'étang encore toute mouillée,

> et, se montrant au jour avec un cri joyeux,
> au charme *d'un beau ciel*, craintive, ouvre *les yeux*,

n'a-t-elle pas vu, en s'envolant,

> l'abricot naissant, sous les *yeux d'un beau ciel*,
> arrondir son fruit doux et blond comme le miel[2]?

Et « ses compagnes », qui restent plus paresseusement parmi les roseaux, n'ont-elles pas voisiné avec les nymphes amies d'Hylas?

> *Et du fond des roseaux*, excitant ses compagnes...
> (*La Dryade.*)
>
> *Et du fond des roseaux*, pour adoucir sa peine...
> (*Hylas.*)

*Hylas*, l'idylle chère entre toutes à Vigny, a donc ici encore laissé sa trace : le frémissement de la Dryade, ce long frémissement,

> doux comme les échos dont *la voix incertaine*
> murmure la chanson d'une flûte *lointaine*,

garde surtout l'écho de « la voix *inentendue et vaine* » du « jeune enfant »; et ces *mains* sous le lin *errantes* sont aussi les mains d'Hylas :

> *sa main errante* suit l'éclat de leurs couleurs[3].

— Enfin, se détachant sur l'ensemble de « l'idylle », je remarque deux petits tableaux, deux « quadros », qui ne sont pas seulement traités à la manière de Chénier, mais qui s'inspirent directement de lui. Le premier pourrait s'intituler : *La Sieste de la bacchante.*

1. Idylles, *Le Malade*, p. 42.
2. Id., *La Liberté*, p. 36.
3. Id., *Hylas*, p. 65-6.

Un jour, jour de Bacchus, loin des jeux égaré,
seule, *je la surpris* au fond du bois sacré :
*le soleil* et les vents, *dans ces bocages sombres*,
des feuilles sur ses traits faisaient flotter *les* ombres ;
lascive, *elle dormait* sur le thyrse brisé ;
une *molle* sueur, sur son front épuisé,
brillait comme la perle en gouttes transparentes,
et *ses mains*, autour d'elle, et sous le lin errantes,
touchant la coupe vide, et son sein tour à tour,
redemandaient encore et Bacchus et l'Amour.

Que maintenant on place à côté le « quadro » de Chénier ; le décor, la silhouette d'ensemble, les effets de lumière et d'ombre y sont les mêmes que chez Vigny :

Je sais, quand *le midi* leur fait désirer *l'ombre*,
entrer à pas muets sous le roc frais et *sombre*.
. . . . . .
Là *j'épie à loisir* la nymphe blanche et nue,
sur un banc de gazon *mollement* étendue,
*qui dort*, et *sur sa main*, au murmure des eaux,
laisse tomber un front couronné de roseaux [1].

Ce n'est pas d'ailleurs la seule fois que Chénier nous ait conduits sous les ombrages, près d'une beauté sommeillante, pour regarder sur elle

*errer* nonchalamment une main *endormie* [2].

Voici encore, par exemple, un Amour assoupi dans les bois :

Je vis, dès que j'entrai *sous cet épais bocage*,
son arc et son carquois suspendu au feuillage,
sur des monceaux de rose, au calice embaumé,
*il dormait*. Un sourire sur sa bouche formé
l'entr'ouvrait *mollement* [3].

Il y a pourtant dans la description de Vigny un détail qui ne se retrouve pas d'abord dans les esquisses de Chénier :

Et *ses mains*, autour d'elle, et sous le lin *errantes*,
*touchant la coupe vide et son sein* tour à tour,
redemandaient encore *et Bacchus et l'Amour*.

1. Idylles, *Fragments*, p. 71-2.
2. Élégies, *Fragments*, 176.
3. Idylles, *Fragments*, 70-1.

Mais qu'on relise l'élégie de Chénier écrite par lui en « un jour de Bacchus » :

> Reste, reste avec nous, *ô Père des bons vins*,
> *Dieu propice*, *ô Bacchus* !

Les souvenirs de Camille revenaient au cœur du poète, qui cherchait à oublier :

> Je portais à la hâte à ma bouche ravie,
> *la coupe* demi-pleine à ses lèvres saisie.
> . . . . . .
> Elle riait; et moi, malgré ses bras jaloux,
> j'arrivais à sa bouche, à ses baisers si doux;
> j'avais soin de reprendre, utile stratagème!
> les fleurs que *sur son sein* j'avais mises moi-même;
> et *sur ce sein mes doigts égarés*, palpitants,
> les cherchaient, les suivaient, et les ôtaient longtemps [1].

N'est-ce pas cette Camille, qui, plus tard solitaire,

> touchant *la coupe vide et son sein* tour à tour,
> redemandait encore *et Bacchus et l'Amour*?

L'autre tableau n'est, à vrai dire, qu'une suite de comparaisons bachiques, suggérées à Ménalque par « Ida, Ida, la légère bacchante ». Mais leur origine est peu douteuse. Il suffit de se reporter au *Bacchus* de Chénier :

> Viens, ô divin Bacchus, ô jeune Thyonée.
> . . . . . .
> Le superbe éléphant, en proie à ta victoire,
> avait de ses débris formé *ton char d'ivoire*;
> *de pampres*, *de raisins* mollement *enchaîné*,
> le tigre aux larges flancs, de taches sillonné,
> et le lynx étoilé, *la panthère sauvage*
> promenaient avec toi ta cour sur ce rivage.
> . . . . . .
> Les Ménades *couraient en longs cheveux épars*,
> *et chantaient Evoë...*
> ... dansant sur ton *bruyant* chemin,
> *le Faune*, le Satyre et *le jeune Sylvain*.
>
> (Idylles, *Bacchus*, p. 63.)
>
> —
>
> Si *le fier léopard*, que *les jeunes sylvains*
> *attachent* rugissant *au char du Dieu des vins*,
> voit amener au loin l'inquiète *tigresse*,
> . . . . . .

1. Élégies, XXII, p. 126-7.

furieux, il bondit, il brise ses liens,
et le collier *d'ivoire*, et les jougs phrygiens.

. . . . . .

Ida, j'adore Ida la légère bacchante :
*ses cheveux noirs*, mêlés *de grappes et d'acanthe*,
sur le tigre, attaché par une griffe d'or,
*roulent abandonnés*; sa bouche rit encor
*en chantant Évoë...*

. . . . . .

O *Déesse propice*[1] ! écoute, écoute-moi !
*les Faunes, les Sylvains dansent* autour de toi,
Quand Bacchus a reçu leur *bruyant*[2] sacrifice.

(*La Dryade*, p. 81, 80, 79.)

## VI

La conclusion de ce trop long article sera courte. Elle se dégage elle-même des textes accumulés : C'est de Chénier que Vigny a appris son métier; et l'élève a rendu à son maître un involontaire témoignage en commençant par l'imiter ou l'exploiter. Il ne saurait le nier; et, si plus tard, en reculant au delà de 1819 quelques-uns de ses premiers poèmes, il a voulu rétrospectivement s'affranchir de Chénier, — ces dates rajoutées sont menteuses, ou du moins ne peuvent plus être regardées que comme des dates de désir. C'est parce que Chénier se retrouve partout dans ces quatre idylles ou élégies, c'est parce qu'il y est trop présent sans doute, qu'une naïve prudence a cru plus habile d'en écarter le souvenir. Il serait du reste surprenant que Vigny, ayant écrit « le 20 mai 1817 » *Le Bain d'une dame romaine*, ait attendu jusqu'en 1829 pour le publier, alors que dans son recueil de 1821, il avait inséré des œuvres d'un art moins sûr et moins adroit. Sainte-Beuve a donc raison : « La vraie date authentique de ces poèmes néo-grecs est celle de leur publication, et il n'y a pas lieu pour l'historien littéraire qui tient à être exact de recourir aux dates antérieures que le poète a cru devoir leur assigner depuis[3]. » On pourrait, il est vrai, imaginer une hypothèse qui concilierait

1. Cf. Élégies, XXII, *loc. cit.*, p. 125 :

Reste, reste avec nous, *O père des bons vins*,
*Dieu propice*, ô Bacchus.

Cf. encore dans *La Dryade* : « Liber protecteur, *père des longs festins* », « le Char du dieu des vins ».

2. Eugène Asse (*Les éditions originales d'Alfred de Vigny*, édit. cit., p. 18) donne comme texte de l'édition de 1822 : « leur *brillant* sacrifice »; c'est inexact. On lit dans l'édition de 1822, p. 72 : « leur *bruyant* sacrifice »; même texte dans l'édition de 1829.

3. *Nouveaux Lundis*, t. VI, p. 403.

les résultats de la critique et la probité de Vigny : Millevoye n'a-t-il pas eu entre les mains les manuscrits de Chénier? Pourquoi Latouche n'aurait-il pas fait à Vigny la même faveur? Principal rédacteur du *Mercure du* XIX^e^ *siècle*, où Vigny écrivait lui aussi, très lié avec Guiraud et Soumet, à qui Vigny a dédié *Le Somnambule*, collaborateur et admirateur de Deschamps, de celui que Vigny appelait tout simplement « Émile[1] », — Latouche aurait pu confier une fois de plus les manuscrits dont il était dépositaire à un jeune poète très distingué, qu'il avait dû rencontrer dans des maisons amies. La chose n'est pas impossible ; mais elle me semble peu probable ; et nous avons vu que Vigny, en copiant Chénier, ne copiait pas le Chénier des manuscrits, mais le Chénier édité et corrigé par Latouche[2].

Je n'ai pas ici à réserver l'originalité de Vigny. J'ai essayé de le faire ailleurs[3] ; et je saurais encore — je le crois — faire sentir, s'il en était besoin, comment ces imitations et cette hérédité littéraire laissent intacts la pensée douloureuse et même l'art solitaire de *Moïse* ou d'*Éloa*. Il reste seulement que Vigny, pour se grandir et s'isoler davantage, s'est permis en un jour d'oubli un geste inélégant et malhabile. Que M. Ernest Dupuy ne s'en indigne ni ne s'en afflige pour *notre* poète. Tant de considérants peuvent amortir sa responsabilité! Tant d'illustres compagnons ont fraudé comme lui la chronologie, un Lamartine ou un Hugo par exemple! N'est-ce pas d'ailleurs M. Dupuy, lui-même, qui, essayant un jour de retrouver génération par génération les ascendants du pseudo-comte de Vigny, a dû constater et raconter au public les étranges, les amusantes hallucinations ou auto-suggestions du poète en veine d'histoire[4]? Ce « fils de roi », qui a eu dans sa vie tous les scrupules du gentilhomme le plus raffiné, semble devenir puérilement déloyal, dès qu'il se met en quête d'aïeux, comme si la rare et lointaine noblesse qu'il désirait pour lui l'aveuglait en l'éblouissant. Contraste ironique chez Vigny : l'aristocrate cherchait précisément ce que le poète se refusait à accepter ; et c'est avec la même désinvolture, la même innocente improbité que l'un s'est forgé des ancêtres et l'autre a supprimé les siens.

PIERRE-MAURICE MASSON.

1. Cf., pour plus de détails, l'article de Sainte-Beuve sur *Henri de Latouche*, *Causeries du Lundi*, 17 mars 1851, t. III, p. 474-502.
2. Cf. plus haut, § 2, l'emprunt de la « voix *inentendue* et vaine ».
3. Cf. mon essai cité sur *Alfred de Vigny*.
4. Cf. *La jeunesse des romantiques : Victor Hugo, Alfred de Vigny*, Paris, 1905, Société française d'imprimerie et de librairie, 1 vol. in-18, p. 146-200.

# UN FRAGMENT AUTOGRAPHE DES « MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE »

Parlant naguère[1] de l'intérêt capital qu'il y aurait à rechercher, soit les manuscrits originaux, soit les copies plus ou moins fragmentaires qui ont été faites des *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. Victor Giraud écrivait : « Il serait bien extraordinaire que la famille du grand écrivain n'eût pas gardé par devers elle une copie de certaines parties au moins d'une œuvre que son auteur avait vue avec tant de déplaisir tomber entre les mains du directeur de *la Presse*. » Or, j'ai eu, ces temps derniers, la bonne fortune d'entrer en relations amicales avec un des représentants actuels de la famille de Chateaubriand et de découvrir chez lui, non une copie, mais le texte autographe d'un fragment des *Mémoires*.

Tous les lecteurs de ces *Mémoires* connaissent le nom de « Lascardais ». Lascardais ou La Scardais, ou mieux encore La Secardais est une terre située dans la commune de Mézières, à cinq kilomètres environ de Saint-Aubin-du-Cormier, chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine. Voilà plus de deux siècles qu'elle fait partie du domaine patrimonial de la famille de la Celle de Châteaubourg, car, dès 1644, les registres paroissiaux de Mézières mentionnent un « Écuyer Pierre de la Celle, sieur de la Secardais ». D'un fils de celui-ci, Jean, sieur de la Chauvinais, puis de la Secardais, naquit François, lequel eut lui-même Charles-François, comte de Châteaubourg. Ce fut un des fils de ce dernier, Paul-François de la Celle, vicomte de Châteaubourg, seigneur du Plessis-Pillet, lieutenant au 1er régiment de Condé, qui épousa, le 24 avril 1786, Bénigne-Jeanne de Chateaubriand, veuve de Québriac, la seconde des quatre sœurs de l'auteur des *Mémoires*.

Les Châteaubourg avaient leur hôtel à Fougères, mais passaient l'été à Lascardais. Lucile y vécut auprès de sa sœur. C'est à « Lascardais, à Saint-Aubin-du-Cormier, près Fougères » qu'elle prie Chênedollé de lui écrire[3], et c'est là aussi que, dans le courant d'août 1803, Chênedollé la vint voir[1]. Chateaubriand y

1. *Chateaubriand*, études littéraires, p. 9-10.
2. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, II, p. 236.
3. *Id.*, I, p. 237-238.

fit également plus d'un séjour. Il y était du moins, au témoignage des *Mémoires*, dans l'été de 1788 : « Je demeurai un mois chez madame de Chateaubourg. Ses deux maisons de campagne, Lascardais et Le Plessis, près Saint-Aubin-du-Cormier, célèbre par sa tour et sa bataille, étaient situées dans un pays de roches, de landes et de bois[1]. » On se rappelle l'étrange histoire qu'il raconte du régisseur de Lascardais, « M. Livoret, jadis jésuite[2] ». On ne parle plus de M. Livoret à Lascardais, mais le souvenir de Chateaubriand s'y retrouve partout. On y montre, dans le jardin, le gigantesque *araucaria* à l'ombre duquel il aimait à s'asseoir, ainsi que la charmille touffue où il faisait les cent pas avec sa sœur, et qui a gardé le nom d' « allée de Bénigne » ; dans la campagne avoisinante, sur un talus à flanc de coteau, se dresse un chêne deux fois séculaire que l'on vous désigne comme « l'arbre de René » ; enfin dans la maison même, on peut visiter encore la chambre qui fut, dit-on, la sienne. Mais ce qui a un bien autre intérêt, c'est qu'il subsiste de lui, à Lascardais, un certain nombre d'objets et de papiers dont le propriétaire actuel, M. du Breil de Pontbriand, petit-gendre de Bénigne, a bien voulu me permettre de prendre connaissance.

Parmi ces objets, je me contenterai de signaler pour l'instant un charmant portrait en miniature de l'auteur du *Génie du Christianisme*, dont il n'y a évidemment pas lieu de suspecter l'authenticité et qui suffit à trancher la controverse, instituée par Sainte-Beuve[3] sur la couleur des yeux de Chateaubriand, en faveur de la nuance indiquée par Chateaubriand lui-même, car ils y apparaissent indiscutablement bleus.

Quant aux papiers, je me réserve, avec l'autorisation de M. de Pontbriand, d'en tirer plus tard la matière d'une publication et me bornerai aujourd'hui à en extraire le fragment des *Mémoires d'Outre-Tombe* qu'on lira tout à l'heure. C'est au reste le seul qui existe à Lascardais, et sans qu'il soit possible de dire à quelle époque ni dans quelles circonstances il y est arrivé.

Il est tout entier de la main de Chateaubriand et, d'après le format du papier, comme d'après la pagination, il doit être la continuation du fragment que l'on conserve à la bibliothèque municipale de Fougères. Le manuscrit de Fougères, va en effet, de la page 126 à la page 146, inclusivement. Or le manuscrit de Lascardais commence à la page 147. Les feuilles du manuscrit de

1. *Mém. d'O.-T.*, Éd. Biré, t. I, p. 257-258.
2. *Ibid.*, t. I, p. 258-259.
3. *Chat. et son gr. littér.*, II, p. 403-404.

Fougères ont été un peu rognées par la reliure; intactes, elles avaient certainement les mêmes dimensions que les feuilles du nôtre. Celles-ci sont au nombre de trois doubles feuilles, écrites au recto et au verso, représentant, par conséquent, un total de douze pages. La première double feuille et la troisième sont du même papier et mesurent 22 centimètres de largeur sur 12 cm. 8 millimètres de hauteur[1]; la double feuille intermédiaire est d'un papier plus fort et à plus gros grain : elle mesure 22 cm. 5 millimètres de largeur sur 13 centimètres de hauteur. On remarquera que cette double feuille, comprenant les pages 151, 152, 153 et 154, ne présente presque pas de corrections, tandis que celle qui la précède et celle qui la suit en sont chargées; il faut sans doute en conclure que c'est la mise au net d'un brouillon primitif, probablement trop raturé, lequel était, j'imagine, identique, pour le papier et le format, aux deux autres doubles feuilles. L'écriture en est, d'ailleurs, un peu différente, plus rapide et plus appuyée.

Il n'est peut-être pas inutile de constater à ce propos comment Chateaubriand se procurait ce papier de format plutôt inhabituel, rappelant assez le format des carnets de quittances. Il prenait des cahiers ayant deux fois la hauteur de ceux dont il s'est servi, c'est-à-dire environ 26 centimètres, les pliait en deux et les coupait par le milieu. N'y avait-il pas à cela quelque raison psychologique, et ne pourrait-on pas dire qu'artiste scrupuleux, styliste particulièrement difficile à contenter, Chateaubriand, au moment de se mettre au travail, redoutait les trop grands espaces blancs et s'arrangeait pour n'avoir à couvrir que des moitiés de pages, moins longues à transcrire, si la multiplicité des corrections l'y obligeait, et que mangeait, d'ailleurs, rapidement sa « grande écriture tourmentée », répartie en lignes distantes.

Les deux doubles feuilles qui n'ont pas été transcrites, dans le fragment ci-joint, contiennent uniformément neuf lignes à la page, hormis la page 156, qui n'en a que huit. Dans la double feuille intermédiaire (celle que je regarde comme une transcription), la page 154 est la seule qui ait neuf lignes : les trois autres n'en ont respectivement que huit, sept et sept. Il est probable que les

1. On remarquera que ce sont, à quelques millimètres près, les mêmes mesures que M. Marcel Duchemin a données ici même (*Rev. d'Hist. litt.*, t. XIV, p. 42) pour le fragment déposé au Musée Carnavalet par M. de Vezins, et dont le texte a été publié par M. Victor Giraud. Notons encore que M. M. Duchemin, signalant un autre fragment, de la même provenance, constate qu'il est « sur papier plus fort..., un peu plus oblong (13 centimètres sur 23) » et qu'il « paraît avoir été écrit d'un trait » : il s'agit évidemment, là aussi, d'une transcription, comme pour la double feuille intermédiaire de notre fragment.

corrections de l'auteur auront consisté, à son habitude, en suppressions : il aura émondé, resserré, condensé son texte.

Maintenant, les deux doubles feuilles non transcrites nous donnent-elles vraiment la première version de cette partie des *Mémoires*? J'inclinerais fort à le penser. Quant à l'époque à laquelle il conviendrait de faire remonter la rédaction, il n'y a dans le texte qu'une indication qui permette de le présumer. Je veux parler du membre de phrase où Chateaubriand dit à propos des Trémaudan : « Plus sages et plus heureux que moi, ils n'ont point perdu de vue les tours du château que j'ai quittées depuis 30 ans. » Mais, d'abord, ce « 30 », écrit en chiffres, non en lettres, peut et même me semble bien avoir été inséré, après coup, dans un blanc ménagé à dessein. Ensuite, à quelle date Chateaubriand veut-il dire qu'il *a quitté* les tours du château de Combourg? La question n'est nullement oiseuse. Nous savons par les *Mémoires*[1] que Chateaubriand quitta, c'est-à-dire cessa d'habiter Combourg, le jour où il en partit pour se rendre en garnison à Cambrai, comme sous-lieutenant au régiment de Navarre : « ... Je jetai un regard[2] sur le château. Alors, comme Adam après son péché, je m'avançai sur la terre inconnue; le monde était tout devant moi : *and the world was all before him.* » Mais nous savons aussi qu'à trois reprises il reparut à Combourg : « Depuis cette époque, je n'ai revu Combourg que trois fois. Après la mort de mon père, nous nous y trouvâmes en deuil, pour partager notre héritage et nous dire adieu. Une autre fois, j'accompagnai ma mère à Combourg... Enfin je traversai une troisième fois Combourg, en allant m'embarquer à Saint-Malo pour l'Amérique. » Cette troisième visite, qui fut la dernière, dut avoir lieu, au plus tard, dans les tout premiers jours d'avril 1791, puisque, d'après les papiers officiels[3], le brigantin le *Saint-Pierre*, qui emportait Chateaubriand, mettait à la voile le 5 avril. Si l'on comptait les « trente ans » à partir de cette date de 1791, où Chateaubriand perdit vraiment de vue pour jamais les tours du château familial, les feuilles les plus anciennes de notre manuscrit ne seraient pas antérieures à 1821. Mais n'est-il pas plus probable que, dans la pensée de Chateaubriand, il s'agissait, non du jour où il avait revu Combourg, au passage, pour la dernière fois, mais du jour où il s'en était éloigné pour affronter le vaste monde, avec le sentiment que c'en était fini, une fois pour toutes, de la vie

1. Édit. Biré, t. I, p. 165-166.
2. Dans le *Manuscrit de 1826*, il dit : « un dernier regard » (p. 170).
3. *Armements 1784-1810*, « ... Le *Saint-Pierre*... au dit sieur Jacques Pintedevin. — Date de l'expédition : le 5 avril ». (Archives de l'Inscription maritime, à Saint-Malo.)

qu'il avait menée jusqu'alors à l'abri des tours paternelles. J'ignore si la date de ce départ a pu être déterminée de façon précise. Dans le *Manuscrit de 1826* [1], Chateaubriand dit : « Je n'avais que dix-sept ans ». Cela se passait donc en 1785, une année environ avant la mort de son père. D'où il résulterait, si le chiffre 30 n'a pas été introduit après coup, que les deux doubles feuilles en question auraient été rédigées vers 1815. Mais, d'autre part, la seconde de ces doubles feuilles contient, p. 156 et 157, une allusion à la Chambre introuvable, allusion toute frémissante encore, semble-t-il, de la colère que ressentit Chateaubriand de la dissolution de cette chambre. Le passage ne put donc être écrit qu'après le 5 septembre 1816, date de cette dissolution. Mettons qu'il l'ait été dans les trois derniers mois de 1816.

Le certain, c'est que ces deux doubles feuilles sont d'une époque antérieure au *Manuscrit de 1826*. Seulement, comment expliquer alors que ce *Manuscrit de 1826* ait été copié, comme le veut la Préface [2], sur un texte portant la date de 1809? Il y a là une difficulté que je ne me charge pas de résoudre.

Il n'est pas jusqu'à la double feuille intermédiaire de notre fragment qui, tout en ne donnant pas, comme les deux autres, le premier jet, ne présente, elle aussi, un état plus ancien que le *Manuscrit de 1826*. Dans l'intervalle, en effet, Chateaubriand s'est livré à tout un travail de retouche, ainsi qu'on en pourra juger par la comparaison de notre texte avec les variantes empruntées au *Manuscrit de 1826*, qui sont produites en bas de page. Pour l'appareil critique, j'ai cru, avec M. Marcel Duchemin, que je ne pouvais mieux faire que de suivre la méthode si heureusement inaugurée par M. Victor Giraud. Faut-il rappeler une fois de plus en quoi elle consiste? « Les passages en italique et entre crochets dans le corps du texte sont barrés dans l'original; les corrections ou additions sont placées dans les interlignes aux endroits précis où elles figurent dans l'original et elles sont marquées par de plus petits caractères. Les notes mises au bas des pages sont de trois sortes; elles sont groupées par catégories et distinguées les unes des autres par la différence des caractères. Les notes de la première catégorie (A, B, C, etc.) renferment divers éclaircissements supplémentaires sur le fragment autographe; les notes de la seconde catégorie (*a*, *b*, *c*, etc.) contiennent diverses observations relatives au *Manuscrit de 1826* et en enregistrent toutes les variantes ; les notes enfin de la troisième catégorie (1, 2, 3, etc.) recueillent

1. *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse de Ch.*, p. 163.
2. *Manuscrit de 1826*, p. VII.

toutes les variantes du texte définitif de 1850. » Il va sans dire que j'ai scrupuleusement respecté l'orthographe de l'original, la ponctuation et même — dût-on me taxer de minutie superflue — le dédain que Chateaubriand semble professer pour l'emploi des majuscules après les points. J'ai poussé la superstition du manuscrit jusqu'à faire figurer dans ma copie les signes par lesquels Chateaubriand indique, en trois endroits, p. 148, 155 et 156, le commencement d'un nouveau paragraphe. Enfin, j'ai transcrit les chiffres de la pagination à la place qu'ils occupent dans l'original, tantôt à droite, tantôt à gauche de la page.

[147]

habitant [a]

Le premier bourgeois de Combourg étoit [b] un M. Potelet, | ancien capitaine de Vaisseau [c] de la Compagnie des indes qui redisoit | [contoit] de grandes histoires de Pondichéri [d]. Comme il les racontoit | les coudes appuyés sur la table, mon pere avoit toujours envie | de lui jeter son assiete [e] à la tête. Venoit ensuite l'entreposeur [f] | des

Père de famille qui comptoit douze enfants [g]

tabacs, M. de la Billardière. [*C'étoit un excellent homme* | *ayant*] [A] comme Jacob = [A]

= 9 [h] filles [*toutes*] très laides [1] et 3 [i] garçons dont le plus | jeune,

de jeux

David, étoit mon camarade [*d'enfance*]. Le bon homme [j] | s'avisa de vouloir être noble en 1789 : il prenait bien son | temps [k]. Dans cette

[148]

maison il y avoit force joie et beaucoup de dettes. | le sénéchal [*de Combourg*, M.] Gesbert, [l] [*dont la femme étoit* | *fort jolie* et] dont le

(A) Ces deux signes sont pour indiquer où la correction vient se souder au texte.

(*a*) Dans le *Manuscrit de 1826*, p. 73, Chateaubriand a définitivement opté pour « habitant » au lieu de « bourgeois ».

(*b*) Cette forme surannée à laquelle Chateaubriand est longtemps demeuré fidèle est partout remplacée par la forme actuelle dans le *Manuscrit de 1826*, comme dans l'édition définitive.

(*c*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 73, « vaisseau ».

(*d*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74, « Pondichéry ».

(*e*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74, « assiette ».

(*f*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74 « entrepositaire ». C'est aussi la version du *Texte de 1850*, édit. Biré, I, p. 81.

(*g*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74, « enfants ».

(*h*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74, « neuf ».

(*i*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74, « trois ».

(*j*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74, « bonhomme » en un seul mot.

(*k*) Le *Manuscrit de 1826* remplace le point par un point d'exclamation.

(*l*) Le copiste du *Manuscrit de 1826* a lu et transcrit à tort « Gerbert » (p. 74).

1. « Très laides » est supprimé dans l'édit. Biré, I, p. 81.

fils est devenu pendant quelque temps mon | sécrétaire; le procureur fiscal, [*M.*] Petit [*homme*] le receveur | [*M....* [A]] Corvaisier, [a] le chapelain l'abbé Charmel, | Voila la société de Combourg. [*MM. du Petit* : on se souvient peut-être que [1] je n'ai pas rencontré à Athènes des personnages beaucoup [2] plus célèbres [MM. du *Bois*, *de*] Chateaudassie [b], de Tinténiac descendant du fameux Tinténiac petit Bois = un ou deux autres gentilshommes des environs | du combat des Trente, [*gentilshommes des alentours*] venoient | le dimanche ensuite entendre la messe à la paroisse [*le dimanche et ensuite*] | et dîner au

[149]

de M.

chateau [3]. Nous étions plus particulièrement liés | avec la famille [*des*] de Trémaudan [4]. Cette famille se composoit | [5] du mari, de la femme extremement belle, [*et*] d'une sœur [6] et | de plusieurs enfants : elle [B] étoit [C] pauvres [D] et [7] habitoit [E] une | espèce de métairie, qui n'attestoit Les Trémaudan sa noblesse que par | un vieux [9] colombier. [*Ces honnêtes gens*] vivent encore | dans une extrême vieillesse [10]. plus sages et plus heureux | que moi, ils n'ont point perdu de vue les tours du chateau | que j'ai

(A) Ici un mot raturé, illisible, mais qui devait être le nom, mal orthographié, de Corvaisier.

(B) Il y avait d'abord *ils* que Chateaubriand a corrigé en *elle*.

(C) Primitivement *étoient*.

(D) Chateaubriand avaient toujours dans la pensée « les Trémaudan », « la famille *des* Trémaudan ». De là cet *s* à « pauvres ».

(E) Primitivement *habitoient*.

(*a*) Le copiste du *Manuscrit de 1826* a lu à tort « Courvoisier » (p. 74).

(*b*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 74, « Chateau-d'Assie ». L'orthographe véritable était « Châteaudassis » comme le montrent les *anciens registres paroissiaux de Bretagne*, de Paris-Jallobert (Baguer-Morvan, p. 19) : « Messire Michel-Charles Locquet, seigneur de Launoy-Blot et de Châteaudassis ». Son fils, Eugène-Martial, né à Baguer-Morvan, le 15 avril 1777, fut « nommé à Combour le 1er novembre 1784 par Jean-Martial de la Motte, marquis de Montmuran, capitaine de cavalerie, représenté par *haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand*, comte de Combour, de Plessis-l'Épine, Gangray et Godeheu, seigneur des châtellenies de Boulet et de Malestroit à Dol; et par haute et puissante dame Gabrielle-Charlotte-Marie-Eugénie de Boisgelin, dame du chapitre de Miremont, comtesse du Saint-Empire romain, épouse du comte de Grammont, représentée par dame *Appoline-Jeanne-Suzanne de Bedée de la Bouëtardaye, comtesse de Chateaubriand* ». — Édit. Biré, p. 82 « Château-d'Assie ».

1. Dans l'édit. Biré, p. 82, « on se souvient peut-être que » est supprimé.
2. Dans l'édit. Biré, p. 82, « beaucoup » est supprimé.
3. Var. édit. Biré, I, p. 85, « dîner ensuite chez le chatelain ».
4. Var. édit. Biré, I, p. 85, « la famille Trémaudan ».
5. Var. édit. Biré, I, p. 85, « la famille Trémandan, composée... ».
6. Var. édit. Biré, I, p. 85, « d'une sœur naturelle ».
7. L'édit. Biré, I, p. 85, supprime « elle était pauvre... » et remplace ce membre de phrase par « cette famille ».
8. « Espèce de » est supprimé dans l'édit. Biré, p. 85.
9. L'édit. Biré, I, p. 85, supprime « vieux ».
10. L'édit. Biré, I, p. 85, supprime « dans une extrême vieillesse ».

quittées [a] depuis 30 [b] ans, ils font encore ce qu'ils fesoient | [c] lorsque

[150]

j'allois manger du pain bis à leur table hospitalière[1]. | [*j'ai parcouru*
ne sont point =
*le monde, j'ai perdu ma fortune, mon* | *bonheur, mes amis, et*] [ils *n'ont* [quitté] sortis du port dans lequel ne
*point le port où je ne*] | je rentrerai plus. Peut-être parlent-ils de
me
moi au moment même | où j'écris cette page. Je reproche [*pour*
une
*ainsi dire*] comme sorte de | [un] crime[2] de tirer leur nom de sa protectrice obscurité. je | sais qu'ils ont douté longtemps que l'homme dont ils entendoient | parler fut le *petit chevalier* [d] qu'ils avaient connu[3]. Le curé | [4] de Combourg[5] qui est encore celui[6] dont [*j'ai*]

[151]

j'écoutois les prônes[7], | a montré la même incrédulité. il ne se pouvoit [e] persuader que | le polisson ami des paysans[8] et des gardes chasses [f] fut le | défenseur de la Religion. il a fini par croire [g]; et il [h] me | cite dans ses sermons après m'avoir tenu sur ses genoux. | Ces dignes gens qui ne mêlent à mon image aucune | idée étrangères, [A] qui me voient tels [B] que j'étois dans | mon enfance et dans ma jeunesse me reconnaîtroient-ils | aujourd'hui à travers[9] les mar-

[152]

ques du temps et de [C] l'adversité [i]? [*malheur*], | je serois peut-être [10]

(A) Chateaubriand avait sans doute dans l'esprit « qui ne mêlent pas à mon image d'idées étrangères ».

(B) Le pluriel « tels » a probablement été attiré par « voient ».

(C) Il y avait d'abord *du*, que Chateaubriand a corrigé en *de* quand il a remplacé *malheur* par *adversité*.

(*a*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 75, « quitté ». Même texte dans l'édit. Biré, t. I, p. 85.
(*b*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 75, « trente ». — Même leçon dans l'édit. Biré, p. 85.
(*c*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 75, « faisaient ».
(*d*) Non souligné dans le *Manuscrit de 1826*, p. 75, et souligné dans l'édit. Biré, p. 83.
(*e*) *Manuscrit de 1826*, p. 75 : « il ne pouvait se », mais dans édition Biré, t. I, p. 84 : « il ne se pouvait ».
(*f*) *Manuscrit de 1826*, p. 75 : « gardes-chasse ».
(*g*) *Manuscrit de 1826*, p. 75 : « par le croire » ; même leçon dans l'édition Biré, p. 84.
(*h*) « Il » est supprimé dans le *Manuscrit de 1826*, mais rétabli dans l'éd. Biré, p. 88.
(*i*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 76, « à travers le temps et l'adversité ».

1. Dans l'édit. Biré, t. I, p. 83, « hospitalière » est supprimé.
2. « Comme une sorte de crime » est supprimé dans l'édit. Biré, p. 83.
3. « Qu'ils avaient connu » est supprimé dans l'édit. Biré, p. 83.
4. L'édit. Biré porte, p. 83 : « Le recteur ou curé ».
5. L'édit. Biré ajoute, p. 83, « l'abbé Sévin ».
6. Au lieu de « qui est encore celui », l'édit. Biré, p. 83, donne : « celui-là même ».
7. Edit. Biré, p. 83, « le prône ».
8. L'édit. Biré, p. 86, donne : « camarade des paysans », en supprimant « et des gardes chasses ».
9. L'édit. Biré, p. 86, donne simplement : « sous les travestissements du temps » et supprime tout le reste.
10. « Peut-être » est supprimé dans l'édit. Biré, t. I, p. 84.

obligé de leur dire mon nom, avant | qu'ils voulussent me presser[1] dans leurs bras.

à mes

Je porte malheur amis. un garde chasse appelé | [*Raux*] (A)

pendant mes premières vacances

Raulx qui s'étoit particulierement[2] attaché à moi | fut tué par un bra- à Combourg[3]

connier. Ce meurtre, [*le premier dont | j'entendis parler dans ma vie,*] me fit une impression | extraordinaire (a). Mon imagination me repré-

[153]

sentoit | mon pauvre ami (b) tenant ses entrailles dans ses mains | et se traînant a une chaumière prochaine où il expira. | je conçus pour la première fois (c) l'idée de la vengeance; | j'aurois voulu me battre[4] avec (d) l'assassin. Sous ce | rapport, je suis singulièrement né. dans le | premier moment d'une offense, je la sens a peine | mais

[154]

elle se grave dans ma mémoire. Son souvenir | au lieu de s'éteindre en moi ne fait qu'augmenter (e). | il dort quelquefois (f) dans mon cœur, des mois, des | années entières, puis il se réveille à la moindre | circonstance avec une force nouvelle et ma | blessure devient plus vive que le premier jour. Mais | si je ne pardonne point a mes ennemis, du moins (g) je ne | leur fais aucun mal. je suis rancunier et (h) ne suis | point vindicatif. Ai-je la puissance de me venger? à l'instant[5] j'en perds l'envie. Je ne suis[6] dangereux que dans le malheur.

(A) Chateaubriand a hésité sur l'orthographe du nom. C'est celle qu'il a rayée qui était la bonne, d'après la mention suivante que je relève dans les *Actes d'enregistrement* de Combourg : « Du 5 juillet 1785. Procès-verbal rapporté par M. *Raux*, garde de M. de Chateaubriand, constatant de huit beufs (*sic*) pris dans la Forêt de Bourgouet ».

(*a*) Le *Manuscrit de 1826*, p. 76, intercale ici : « Quel étrange mystère dans le sacrifice humain? Pourquoi faut-il que le plus grand crime et la plus grande gloire soient de verser le sang de l'homme? » Le passage se retrouve dans Biré, p. 84.

(*b*) Le *Manuscrit de 1826* remplace « mon pauvre ami » par « Raulx ». — Ainsi fait également l'éd. Biré.

(*c*) « Pour la première fois » est supprimé dans le *Manuscrit de 1826* et aussi dans Biré.

(*d*) Var. *Manuscrit de 1826*, p. 76 : « contre ». Même leçon dans Biré.

(*e*) Var. *Manuscrit de 1826* : « au lieu de décroître, s'augmente avec le temps ». — Même leçon dans Biré.

(*f*) « Quelquefois » est supprimé dans le *Manuscrit de 1826*, et aussi dans Biré.

(*g*) « Du moins » est supprimé dans le *Manuscrit de 1826*, et aussi dans Biré.

(*h*) Le *Manuscrit de 1826* remplace « et » par une virgule et reprend : « je ne suis point... ». L'édit. Biré, au contraire rétablit le texte que nous avons ici.

1. Édit. Biré, t. I, p. 84 : « qu'ils me voulussent presser ».
2. L'édit. Biré, *ibid*, supprime : « particulièrement ».
3. Tout ce membre de phrase est supprimé dans l'édit. Biré.
4. Édit. Biré, t. I, p. 84 : « Je m'aurais voulu battre ».
5. « A l'instant » est supprimé dans l'édit. Biré, t. I, p. 85.
6. Var. édit. Biré, t. I, p. 85 : « Je ne serais dangereux ».

[155]

| *je suis faible* [A]; *fort je suis desarmé*]. Ceux qui ont cru me[1] faire
L'adversité [a]
céder en | m'opprimant se sont étrangement[2] trompés. Le malheur est pour moi | ce qu'étoit la terre pour Antée. [*Aussitôt que j'ai touché ma mère* | *je me releve avec plus de force*] je reprends de nou-
[mais]
velles forces[3] dans le sein de ma mère. [*Mais le bonheur p*] si jamais [b]
m'avoit [c] il m'eut peut-être [d]
le bonheur m'eut | enlevé dans ses bras, il m'auroit étouffé. |

Je retournai à Dol à mon grand regret [e]. L'année suivante | le projet de descente en Angleterre fit former un camp au près de Saint Malo[4] . | des troupes furent cantonnées à Combourg. Mon père voulut bien |

[156]

par courtoisie [*loger*] donner un appartement dans son chateau aux | Colonels des Régiments de Tourraine et de Conti[5] : l'un étoit le | marquis [f]
M. de Saint-Simon et l'autre le Comte de Causans. j'ai éprouvé[6] un | sensible plaisir en retrouvant ce dernier [*au nombre de ces*] | distingué par ses vertus chrétiennes dans cette chambre de députés | qui fera à jamais l'honneur et les regrets de la France, | quand le temps des
dans cette
factions sera passé, et celui de la justice | venu : chambre que la

[157]

providence avoit [*été*] envoyée pour sauver | la France, qui n'a pu

(A) Il est probable que la page 154, avant d'avoir été transcrite, finissait par quelque chose comme : « Je ne suis dangereux *que lorsque* je suis faible ».

(*a*) C'est cette leçon qui figure dans le *Manuscrit de 1826*, p. 77; — aussi dans l'édit. Biré, t. I, p. 85.

(*b*) « Jamais » est supprimé dans le *Manuscrit de 1826*; mais l'édit. Biré le rétablit.

(*c*) C'est la leçon adoptée par le *Manuscrit de 1826*; aussi par l'édit. Biré.

(*d*) Le *Manuscrit de 1826* adopte « il m'eût » et rejette « peut-être ». L'édit. Biré fait de même.

(*e*) Le *Manuscrit de 1826* va à la ligne.

(*f*) Leçon adoptée par le *Manuscrit de 1826*, p. 77. — L'édit. Biré donne : « le duc de Saint-Simon ».

1. Édit. Biré, t. I, p. 85 : « Ceux qui m'ont cru... »
2. « Etrangement » est supprimé dans l'édit. Biré.
3. Var. édit. Biré, t. I, p. 85 : « Je reprends des forces ».
4. Var. édit. Biré : « L'année suivante, il y eut un projet de descente à Jersey et un camp s'établit auprès de Saint-Malo ».
5. Toute cette phrase est modifiée, comme il suit, dans l'édit. Biré, t. I, p. 85 : « M. de Chateaubriand donna, par courtoisie, successivement asile aux colonels des régiments de Touraine et de Conti ».
6. Tout le passage qui suit jusqu'à « trente officiers » manque dans le texte de l'édit. Biré. L'éditeur reproduit seulement en note cette phrase (t.I, p. 85, note 2) : « J'ai éprouvé un sensible plaisir en retrouvant, depuis la Restauration, ce galant homme, distingué par sa fidélité et ses vertus chrétiennes. (Note de Genève, 1831) CH. »

politique
être cassée que par un véritable crime | et dont la gloire survivra à la Renommée des Misérables | Ministres qui s'en firent les persécuteurs [a]. L'orgueil de | mon père étoit plus grand que son avarice. [*il*] vrai seigneur | de chateau [*tous les jours une table de trente couverts off*] | [*il prioit tous les jours*] trente [5] officiers étoient [*toujours*] tous
dérangèrent [b]
les | jours invités à sa table [6]. Ces hôtes étrangers troublèrent mes plaisirs | pendant les vacances. Les plaisanteries des officiers [7] me | déplaisoient; les soldats [8] troubloient la paix de mes bois. C'est |

[158]

pour avoir vu un jour le colond en second [c] du Régiment de Conti | le marquis de Vignacourf [d] galopper sous des [A] arbres [*du grand bois*] | que des idées vagues [5] de voyage me passèrent [6] par la tête. L'accent | des soldats gascons et auvergnats me fesoit [e] aussi une grande | impression [7]. Je me figurois que ces gens là venoient du bout de la | terre. Quand j'entendois quelque officier [8] parler de Paris et de la Cour | je devenois triste. [*Je me sentois effrayé*]. Je cherchois à deviner | ce que c'étoit que la société. J'entrevoyois [9] quelque chose de confus et de lointain, | je supposois des choses cachées, des mystères [10]. Mais bientôt je me troublois. |

Avec cette page 158 se termine le fragment de Lascardais. Il correspond, comme on a pu voir, à la partie des *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* qui, dans le *Manuscrit de 1826*, va de la page 73, ligne 23, à la page 79, milieu de la ligne 1, — et à la partie des *Mémoires d'Outre-Tombe* qui, dans l'édition de Biré, tome I, commence à la page 81, ligne 12, pour finir à la page 86, avec la ligne 11. J'ai dit qu'il faisait immédiatement suite au manuscrit autographe de Fougères, d'ailleurs en grande partie retranscrit de

(A) Il y avait d'abord *les* dont Ch. a corrigé le *l* en *d*.

(*a*) Le *Manuscrit de 1826* va ici à la ligne.
(*b*) C'est la leçon adoptée par le *Manuscrit de 1826*, p. 78.
(*c*) Le *Manuscrit de 1826*, p. 78, supprime « en second »; l'édition Biré (t. I, p. 86) le rétablit.
(*d*) *Manuscrit de 1826* : « Wignacourt ».
(*e*) *Manuscrit de 1826* : « faisait ».

1. Var. édit. Biré, t. I, p. 85 : « vingt ».
2. Édit. Biré, *ibid.* : « à la table de mon père ».
3. Var. édit. Biré, t. I, p. 86 : « de ces étrangers ».
4. Var. édit. Biré, *ibid.* : « leurs promenades ».
5. L'édit. Biré, t. I, p. 86, supprime « vagues ».
6. L'édit. Biré, *ibid.*, ajoute : « pour la première fois ».
7. Toute cette phrase manque dans l'édit. Biré.
8. L'édit. Biré dit : « Quand j'entendais nos hôtes... »
9. Var. édit. Biré : « Je découvrais ».
10. Le passage, depuis « je supposais », manque dans l'édit. Biré.

la main de Chateaubriand, comme la double feuille intermédiaire de notre fragment. Je ne sais si ce manuscrit de Fougères a déjà été l'objet d'une étude critique : si cette étude n'a pas été faite, elle vaudrait d'être entreprise. Ainsi ressusciteraient au jour peu à peu les fragments, plus ou moins primitifs, de cette merveilleuse fresque des *Mémoires*, et l'on pourrait peut-être en avoir enfin, un jour à venir, une édition définitive qui nous rendrait toutes les phases successives de la pensée, de l'imagination et de la sensibilité de Chateaubriand au cours d'une œuvre si profondément identifiée avec sa vie.

Actuellement les livres relatifs à la période de l'enfance et de l'adolescence sont en bonne voie de reconstitution. Grâce aux travaux de M. Victor Giraud et de M. Marcel Duchemin, nous possédons, à l'heure présente, du manuscrit que l'on peut considérer, sinon comme la rédaction première, du moins comme la rédaction la plus ancienne :

1° Deux fragments du premier livre (donnés par M. de Vezins au musée Carnavalet et édités ici même, t. XIV, 1907, p. 47-51, par M. M. Duchemin), lesquels vont de la page 88 à la page 95 du manuscrit autographe. Ils racontent la vie de Chateaubriand aux vacances de Monchoix et la cérémonie du relèvement de son vœu à Nazareth, chez les religieux de Corseul.

2° Un fragment du même livre, mis au jour pour la première fois dans cette revue (t. XI, 1904, p. 421-436) par M. Victor Giraud et reproduit par lui dans son *Chateaubriand, Études littéraires*, p. 57-81. Il va, d'après M. M. Duchemin (*Rev. d'Hist. littér.*, t. XIV, 1907, p. 42), de la page 52 à la page 59 du manuscrit que, pour abréger, nous appelons primitif, et raconte l'enfance du gamin débraillé de Saint-Malo, ainsi que ses premières impressions religieuses dans la cathédrale de cette ville. Dans le plan original des *Mémoires de ma vie*, cet épisode venait, en effet, avant celui de Monchoix et de Nazareth, comme on le peut voir dans les *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* qui le donnent p. 30-34, tandis que l'épisode de Monchoix et de Nazareth y figure p. 50-53 [1].

3° Un troisième fragment du même livre, paginé 100-103 et se référant au passage où Chateaubriand décrit le printemps en Bretagne et raconte son premier départ pour Combourg, est signalé par M. M. Duchemin (*Rev. d'Hist. lit.*, t. XIV, 1907, p. 54), qui se propose de lui consacrer prochainement une étude;

1. Dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (édit. Biré, t. I) l'ordre est renversé. C'est l'épisode de Monchoix et de Nazareth qui vient d'abord (p. 36-41); l'autre vient ensuite (p. 48-51).

4° Le manuscrit de la bibliothèque de Fougères, qui va de la page 127 à la page 146 du manuscrit primitif;

5° Enfin le fragment de Lascardais, qu'on vient de lire, et qui fait suite au précédent.

Récapitulons. Le manuscrit primitif, ou pouvant être à peu près considéré comme tel, nous est aujourd'hui connu — ou possible à connaître — de la page 52 à la page 59, — de la page 88 à la page 95, — de la page 100 à la page 103, — de la page 127 à la page 146, et de la page 147 à la page 158, inclusivement.

Il reste encore sans doute, même pour ce premier livre des *Mémoires*, de grandes lacunes à combler dans la reconstitution du texte autographe le plus ancien. Les comblera-t-on? Il n'est plus défendu de l'espérer. La plupart des fragments du manuscrit autographe de ce premier livre semblent avoir été distribués, — probablement bien avant la mort de Chateaubriand, — entre les différents membres de la famille, peut-être parce que l'auteur y faisait revivre, en même temps que son propre passé, le passé de sa famille. Pourquoi les détenteurs de ces précieuses reliques ne suivraient-ils pas quelque jour le généreux exemple donné par M. de Vezins et par M. du Breil de Pontbriand? Ne serait-ce pas pour eux comme une manière noble de collaborer à la plus grande gloire de leur magnifique ancêtre?

Anatole Le Braz.

*ÉTUDES SUR LE VERS FRANÇAIS*

# LA GENÈSE DES RÈGLES DE JEAN LEMAIRE A MALHERBE

## I

Une des caractéristiques les plus frappantes et les plus incontestables qui ont marqué et marquent encore l'évolution du vers français, depuis ses origines jusqu'à nos jours, c'est l'affaiblissement de la césure, accompagnement obligé d'une éducation de plus en plus raffinée de l'oreille. On pourrait donc s'étonner que la césure classique ait mis tant de temps à s'imposer, et même simplement à être conçue, si l'on ne savait que c'est précisément la force excessive de la césure primitive qui l'a empêchée d'abord de prendre la forme classique.

Et en effet la césure était si forte à l'origine, dans le décasyllabe aussi bien que dans l'alexandrin, que les deux hémistiches étaient traités presque de la même façon que s'ils eussent été indépendants; c'est-à-dire qu'une syllabe muette, ou plutôt féminine, car à l'origine elle n'était pas muette, était admise en surnombre à la césure, sans plus de difficulté qu'à la fin du vers :

Li empere*re* Carles de France doulc*e*;

la seule règle était que la quatrième syllabe (ou la sixième) fût fortement accentuée : c'est que nous appelons, depuis Diez, la césure *épique*.

Mais les poètes lyriques, qui faisaient chanter le décasyllabe aussi bien que les vers plus courts, ne pouvaient pas s'accommoder facilement de cette syllabe supplémentaire, qui venait irrégulièrement briser leur mélodie. Comment donc se fait-il qu'ils n'aient pas adopté dès longtemps la césure classique? Cela tient sans doute à ce que le problème était plus complexe qu'il ne paraît l'être. S'il ne s'était agi que de commencer le second hémistiche par une voyelle, toutes les fois que le second se terminait par une syllabe muette, la solution eût sans doute été rencontrée assez promptement, étant fort simple en effet :

Oui, je viens dans son tem*ple* adorer l'Éternel,
Je viens selon l'usa*ge* antique et solennel.....

Mais il y avait les *e* muets inélidables, c'est à dire les *e* muets pluriels, *es* ou *ent*. Ceux-là, il fallait avoir le courage de les éliminer absolument de la césure, et c'est cela sans doute qui retarda si longtemps la solution. Quoi qu'il en soit, les poètes lyriques, gênés par la syllabe supplémentaire de la césure épique, prirent le parti de compter la muette, le cas échéant, comme quatrième syllabe de l'hémistiche :

De bien boi*re* ne fut oncques faitard (*paresseux*),

et cela, parfois, même devant une voyelle! Et ce fut la césure dite *lyrique*. Il faut reconnaître que cette césure fut beaucoup moins fréquente chez eux que la césure épique ne l'était dans les *Chansons de Geste*; mais tout de même le remède était pire que le mal, puisque la quatrième syllabe du vers, celle qui devait porter l'accent fixe, devenait atone. Toutefois, comme l'*e* que nous appelons *muet* se prononçait encore sensiblement, cette césure était moins choquante alors qu'elle ne serait aujourd'hui; et puis les nécessités musicales étaient une excuse.

Au XIII^e^ siècle, et peut-être plus tôt, une autre césure essaya de s'introduire dans la poésie française, la césure à l'*italienne* ou *enjambante*, par laquelle on comptait l'*e muet* dans le second hémistiche. On en trouve une cinquantaine par exemple dans *Aïol*[1], chanson de geste du XII^e^ siècle, remaniée entre 1205 et 1215. Mais ce procédé rendait la césure trop faible pour l'époque, et n'eut pas de succès chez nous. Les poètes se bornèrent donc presque toujours à choisir, suivant le genre, entre la césure épique et la césure lyrique, ne concevant pas qu'il fût possible de se passer à la fois de l'une et de l'autre.

Quand la poésie épique s'épuisa, ce fut naturellement la césure lyrique qui l'emporta : au XIV^e^ siècle et au XV^e^, on n'en connaît guère d'autre, même quand les vers ne sont pas destinés à la musique, ce qui ôte toute excuse aux poètes de cette époque. On ne prend même pas toujours de précautions pour en éviter la fréquence : dans une seule ballade de Villon (à la suite du huitain 131 du *Grand Testament*) il y en a sept sans le refrain, onze avec le refrain, sur vingt-huit vers!

Pendant ce temps la césure épique n'avait pas disparu tout à fait. On la trouve encore, non seulement dans les romans épiques, mais même au XVI^e^ siècle, dans nombre de poètes lyriques, les plus indé-

1. Éd. J. Normand et G. Raynand, *Soc. des anc. textes*, 1877.

pendants, ou les poètes amateurs, comme Marguerite de Navarre, ceux en un mot qui ne se soucient pas beaucoup de se plier à des règles fixes. Et ceux-là ne se gênent pas pour l'employer *concurremment avec la césure lyrique*, ce qui est d'une logique fort contestable. La plupart cependant choisissent, et laissant la césure épique à l'alexandrin, se contentent de l'autre pour le décasyllabe. C'est le cas en général des Grands Rhétoriqueurs, Chastelain, Meschinot, Molinet, etc. Il ne fallut pas moins que l'autorité et la gloire incontestée de Marot pour mettre fin à ces irrégularités et imposer la césure classique avec l'élision obligatoire de l'*e* muet. Ce fut difficile. En 1548, dans son *Art Poétique*, Sibilet parle encore de « cest *e* vulgairement appelé feminin, aussi fascheux à gouverner qu'une femme, de laquèle il retient le nom ». Et jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, la règle s'appliquera avec une certaine désinvolture. Quand on ne peut pas élider l'*e* muet (et même quand on pourrait l'élider), on le syncope sans difficulté devant une consonne, en le remplaçant par une apostrophe. Mais cela prouve au moins que la règle est reconnue : on la tourne, donc on la respecte; on peste parfois contre elle, mais on ne la conteste pas[1].

Toutefois, si la réforme se fit surtout grâce à Marot, ce n'est pas Marot qui en fut l'initiateur.

Et d'abord, comme toutes les réformes, celle-là fut précédée d'une longue période de préparation. On en a découvert naguère une preuve curieuse et péremptoire dans un fragment de roman d'aventures de la fin du XIV^e^ siècle (environ 4 000 alexandrins à laisses rimées), publié en 1875 par M. P. Meyer pour la *Société des Anciens textes*. La césure lyrique en est absente, cela va sans dire[2], mais la césure épique elle-même y est extrêmement rare. Sans doute M. P. Meyer s'est trompé en n'en reconnaissant qu'un seul exemple : mais il n'y en a guère plus d'une douzaine[3]; et même, du vers 815 au vers 2246, en plus de 1400 vers, il n'y en a pas une seule, sauf erreur. Cela, vraiment, c'est plus qu'une ten-

1. Il n'y a guère que Baïf qui ne se soit pas toujours soucié de l'apostrophe. Il laisse passer, sans y regarder beaucoup, de véritables césures épiques, comme celle-ci (éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 10) :

Qui près sa douce mère gardera la maison.

2. On ne doit pas compter comme telles celles qui offrent à l'hémistiche les pronoms *ce* et *je*, encore accentués, comme l'avaient été leurs formes primitives *ço* et *jo*, et qu'on trouve également en hiatus.

3. Nous sommes loin des 34 p. 100 de la *Chanson de Roland*; nous sommes loin même du chiffre indiqué par M. Kastner, *Rev. des langues romanes*, 1903. Mais M. Kastner au moins avait une excuse, c'est qu'il n'est pas Français, et que la question de l'*e* muet est fort délicate pour un étranger. Un érudit tel que M. P. Meyer aurait pu vraiment y regarder de plus près.

dance, c'est bel et bien un parti pris. Et peut-être que c'eût été le point de départ de la réforme, si *Brun de la montagne* eût été connu. Mais personne n'en parla, et son influence fut nulle : on n'en connaît aujourd'hui qu'un seul manuscrit! Donc il n'y avait rien de fait.

Pourtant la tendance existait avant ce poème, et elle se maintint après lui. Si elle ne se manifeste pas chez Villon, on la trouve chez d'autres. Les Grands Rhétoriqueurs par exemple, qui usent, comme Villon, de la césure lyrique, en usent du moins avec beaucoup de modération, c'est une justice à leur rendre. Et parmi eux Crétin, qui, chose curieuse et dont il convient de le louer, préféra la césure épique à la césure lyrique, Crétin est encore plus sobre de césures épiques que les autres ne le sont de césures lyriques. Cela devient presque chez lui une quantité négligeable.

A quel moment et chez qui la tendance devint-elle pour la première fois une règle absolue? Nous avons sur ce point un témoignage précieux, celui de Marot. Car Marot ne pratiquait pas tout d'abord la césure classique. Il commença par suivre l'exemple de Crétin, en préférant les césures épiques aux césures lyriques : sa traduction de la première églogue de Virgile, qui est de 1512, en renfermait dix-sept dans la première édition de l'*Adolescence Clémentine*. La plupart, sinon toutes, furent ensuite corrigées. Dans l'intervalle était intervenu Jean Lemaire, de Belges, un des derniers Rhétoriqueurs.

Ce Lemaire, versificateur habile, correct et probe, fut presque illustre en son temps, moins pour ses vers que pour ses *Illustrations de Gaule et Singularités de Troye*, mélange savoureux et bizarre, d'ailleurs naïf et assez poétique, d'histoire, de légende et de mythologie. Il est trop peu connu aujourd'hui. Il a le mérite d'avoir su, malgré son abus de l'allégorie, se dégager de la poésie étroite et ridicule des Grands Rhétoriqueurs. Tout en admirant un Guillaume Crétin, il fait autrement que lui. C'est aussi Lemaire qui a introduit les rimes *tiercées* dans la poésie française, à l'imitation de l'italien. Il est véritablement le premier précurseur de notre renaissance littéraire, le premier poète *moderne*, et la Pléiade reconnaissait en lui un ancêtre [1].

Donc, au témoignage de Marot, dans la *Préface* de la seconde édition de l'*Adolescence Clémentine*, c'est Lemaire de Belges qui le « reprit » de ne pas avoir « observé les coupes féminines ». Dès

1. Cf. du Bellay, *Deffence*, II, 2, presque copié par Pasquier, VII, 5, éd. 1723, col. 699. Sans Lemaire, Ronsard n'eût point fait la *Franciade*.

lors il les « observa ». Sur la foi de ce témoignage, on attribuait généralement depuis cette époque à Jean Lemaire la paternité de la césure classique, puisque c'est celle que Marot employa seule désormais. Or voici qu'examinant les choses d'un peu plus près, mais non d'assez près, on veut dépouiller Lemaire de sa priorité. M. Kastner[1] constate que Lemaire s'abstient de la césure épique, mais non de la césure lyrique, et que sur ce point il n'innove rien, ne faisant que suivre l'exemple de Chastelain, Meschinot, Molinet, et tous leurs contemporains; d'autre part il constate que dans Guillaume Crétin il n'y a pas d'exemple de césure lyrique[2], d'où il résulterait simplement que c'est Marot qui aurait le premier éliminé simultanément la césure épique et la césure lyrique. Mais alors en quoi consisterait la leçon donnée par Lemaire à Marot? Elle se réduirait à pas grand'chose, ou pour mieux dire à rien du tout. Ne le croyons pas. Si peu claire que soit l'expression de Marot, nous n'admettrons pas qu'il ait pris la parole pour ne rien dire du tout. Ce que Lemaire enseigna à Marot, la seule chose qu'il pût lui enseigner, c'était de s'abstenir *non seulement* de la césure lyrique, puisque il le faisait déjà, *mais aussi* de la césure épique, et cela parce que Lemaire, seul entre tous, s'abstenait déjà *de l'une et de l'autre*. Si l'on a affirmé le contraire, c'est qu'on n'y a pas regardé d'assez près. Un examen détaillé des œuvres de ce poète nous permettra de lui rendre le mérite qu'on lui a si longtemps attribué, sur la foi de Marot, et qu'on a tort de vouloir lui ôter. Ce mérite ne consiste pas simplement à supprimer la césure épique (cela n'avait en effet rien de nouveau), mais à *élider* toujours l'*e* muet à la césure, et par suite à en bannir l'*e* muet, quand il n'est pas élidable.

Avant d'entrer dans le détail, nous commencerons par une observation générale, qui simplifiera beaucoup la question. Il est remarquable que *plus de la moitié* des césures lyriques qui sont dans Lemaire, sont dues à la présence des pronoms *je* et *ce*. Une telle rencontre ne saurait être l'effet du hasard, et il est manifeste que le poète a prétendu accentuer ces monosyllabes, ni plus ni moins que l'auteur de *Brun de la Montagne*. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas de *je* suivi d'un verbe, ou de *ce* suivi d'un substantif, qui évidemment sont proclitiques; mais Lemaire accentue fort bien *ce* suivi de *qui* ou *que*; car si aujourd'hui, en pareil cas, *ce* a presque

1. Article cité, *Revue des langues romanes*, 1903.
2. Il y en a (voir par exemple p. 91 de l'édition de 1723), mais c'est une quantité négligeable.

perdu sa personnalité d'antécédent, il la conserve pleine et entière au XVI^e^ siècle, et souvent même est séparé du relatif par une virgule[1]. D'autres circonstances encore justifiaient l'accentuation de *je* et *ce*. Aujourd'hui, à part la tournure interrogative, nous remplaçons ces mots, quand il y a lieu par des formes toniques, *ce* par *cela* et *ça*, *je* par *moi*, ce qui supprime toute difficulté, et nous disons par exemple *en cela*, et non *en ce*, *moi qui suis*, ou *tu en sais autant que moi*. Mais pour Lemaire *moi* est encore exclusivement un cas régime, ce qui l'oblige à dire *autant que je*, et comment le dire sans accentuer *je*?

Ces considérations pourraient nous dispenser de fournir d'autres preuves. En voici une pourtant, inattendue, et même surprenante. Ces pronoms *je* et *ce* ont été mis par Lemaire à la fin du vers, non pas seulement en rimes féminines, ainsi que font ses contemporains, mais même en rimes *masculines* : il a fait rimer *en cé* avec *pensé*, et *jé* avec *songé*, suivant une prononciation archaïque qui s'était peut-être conservée dans les provinces du Nord[2]. Dans ces conditions, on ne sera pas surpris qu'il mette ces mots à la césure, sans violer aucunement le principe qu'il avait adopté. Voilà donc le problème résolu plus qu'à moitié.

Une seconde observation va encore restreindre le champ de la discussion, à savoir qu'un poète qui fait une réforme technique n'est pas tenu de concevoir et d'appliquer d'abord ses principes dans toute leur rigueur. J. Lemaire a bien conçu le sien dès ses premiers vers, mais on lui pardonnera sans doute de l'avoir enfreint çà et là avant de prendre parti définitivement. Ou plutôt il paraît avoir fait sa réforme en deux étapes; et en vérité y a-t-il rien de plus naturel? Rien ne se fait d'un coup, et ces deux étapes étaient presque nécessairement : 1° élision de l'*e* muet final, avec conservation des finales en *es* et *ent*; 2° élimination de ces finales elles-mêmes.

Et pourtant la réforme faillit être complète du premier coup.

1. Il est vrai que cela n'empêche pas le XVI^e^ siècle d'assimiler ces monosyllabes aux autres finales féminines, par confusion, ainsi que *le* et *que*. De là, ces rimes bizarres, si fréquentes, *a ce* avec *audace*, *pour ce* avec *bourse* ou *source*, *otez-le* avec *immortelle*, et même *pers-le* avec *perle* (Marot et Baïf), ou *quiers-je* avec *cierge* (Des Périers), ou *qu'en ce* avec *éloquence* (Peletier), etc. De là aussi ces élisions non moins fréquentes de *pour ce* et même *sur ce* (Ronsard) et surtout celle de *le* après l'impératif, qui est partout, et que la prononciation continuera à autoriser jusqu'en plein XVII^e^ siècle. L'accent de *le* ainsi construit s'est rétabli depuis; mais par une bizarrerie inexplicable, a côté de *dis-le* accentué sur *le*, nous maintenons *dis-je* ou *est-ce* avec *e* atone. Il faut reconnaître que la prosodie de Lemaire, si elle était sur ce point un peu surannée, avait au moins l'avantage d'être logique.

2. La première de ces rimes est dans la *Seconde Epistre de l'Amant verd*, l'autre dans l'*Epistre du Roy à Hector de Troye*.

Dans son premier poème, *le Temple d'Honneur et de Vertus*[1], il y a tout juste à la quatrième syllabe deux finales en *es*, pas une en *ent*. Quant à l'*e* muet final non élidé, je n'en ai trouvé qu'un seul exemple *certain*. En revanche il y a une centaine d'élisions, sur un peu plus de 500 vers; dans un couplet de la sixième chanson, il y a six élisions en huit vers.

Le principe n'est donc pas douteux; et s'il y a quelques exceptions, on peut dire qu'elles sont déjà négligeables. Dans les poèmes qui suivent immédiatement, il n'y en a plus du tout. *La Plainte du Désiré*, poème de 800 vers paru en 1503 (la date est à retenir) offre partout la pure césure classique : c'est à peine si deux ou trois *je* accentués présentent des exceptions *apparentes*. Il en est de même dans les *Regretz de la dame infortunée* et quelques autres opuscules.

En 1508, la *Concorde des deux langages* vint interrompre la série. C'est un plaidoyer en faveur de la langue française, où l'on trouve d'abord 600 vers en rimes tiercées, puis une centaine d'alexandrins, les seuls ou à peu près qu'ait écrits Lemaire. Aucune irrégularité dans les alexandrins; mais on n'en peut dire autant des tercets. Notons pourtant qu'ici même, sauf deux exceptions tout au plus, l'*e* muet *final* est toujours élidé; mais la quatrième syllabe est une fois *ent* et douze fois *es*. Nous revenons à la première étape. Pourquoi? quelles influences, quelles discussions ont pu déterminer le poète à ce recul? C'est ce qu'on ne peut savoir. Toujours est-il que ce fut la fin. Désormais le principe va s'appliquer dans toute sa rigueur et sans exceptions, au moins dans les œuvres publiées du vivant de l'auteur : les Épistres de l'*Amant Verd* parues en 1510, à la suite du 1^er^ livre des *Illustrations de Gaule*; *L'Epistre du Roy à Hector de Troye*, qui est de 1511; *Les XXIII Couplets de la Valitude et convalescence de la Royne*, qui sont de 1512. Dans toutes ces œuvres, la césure est classique[2].

Nous pourrions nous en tenir là, et *a priori* décharger l'auteur de toute responsabilité pour ses œuvres posthumes[3]. D'ailleurs à

1 C'est là que se trouvent les premières *rimes tiercées* (terza rima) écrites en France.

2. Sauf bien entendu *je* et *ce* toniques, qu'on y trouve une douzaine de fois. On y trouve même une fois *le* tonique, contrairement à l'usage ordinaire du XVI^e^ siècle, mais conformément à l'usage d'aujourd'hui :

Secourez-*le*, soyez-lui compassible.

(*Œuvres*, éd. de Louvain, t. III, p. 92.)

3. La date de la mort de Jean Lemaire (1524), capitale pour ce point de notre travail, est restée longtemps inconnue. C'est, je crois, M. Ernest Langlois qui l'a fixée,

cette époque on pourrait dire que la réforme est faite, puisque Jean Bouchet, le rhétoriqueur poitevin, et Guillaume Crétin, sans parler de Marot, l'acceptent et la mettent en pratique, au moins à partir de 1515[1]. Nous ne profiterons pas de nos avantages, car il n'est pas impossible de *démontrer*, et il y a intérêt à le faire, que si on trouve des exceptions dans les œuvres posthumes, l'auteur n'y est pour rien. Ce sera la dernière partie et la plus délicate de notre tâche.

Il y a deux œuvres posthumes importantes, *Les Trois Contes de Cupido et d'Atropos* et *La Couronne Margaritique*. D'où vient que la césure est correcte dans l'une de ces œuvres et non pas dans l'autre[2]? Simplement à cause de la date de l'impression. *La Couronne Margaritique* parut seulement en 1549, dans l'édition collective de Jean de Tournes. Or à cette époque la réforme de la césure est non seulement faite par les poètes principaux, mais passée dans l'usage et connue de tout le monde, et on ne pouvait plus altérer le texte de Lemaire sans s'en apercevoir[3]. Au contraire les *Trois Contes* parurent dès 1527, dans un volume intitulé *Traictez singuliers*, etc. Mais à cette date les césures irrégulières ne choquaient encore personne, et les imprimeurs n'étaient pas en état de les corriger, à moins d'une grande attention. A défaut du poète, il eût fallu que les *épreuves* fussent corrigées par un de ceux, en petit nombre, qui connaissaient ses principes. Eh bien! cette simple *correction d'épreuves*, que le poète n'a pas pu faire, que les premiers imprimeurs n'ont pas su faire, que les éditeurs postérieurs auraient dû faire ou ont mal faite, nous allons l'achever enfin : mieux vaut tard que jamais. Et nous ferons d'une pierre deux coups : en montrant la fidélité scrupuleuse de l'auteur à son principe, nous apporterons au texte de ces *Contes* fort curieux un certain nombre de corrections indispensables[4].

et c'est dans sa thèse latine *De artibus Rhetoricæ rythmicæ*, p. 80-81, qu'il faut aller la chercher.

1. On ne peut savoir si des corrections n'ont pas été faites aux *Poésies* de Crétin, qui ne furent imprimées qu'après sa mort; mais nous avons ses *Chroniques manuscrites*, écrites entre 1515 et 1525, et qui sans doute n'ont point été corrigées. M. Guy en a publié des fragments étendus dans la *Revue des langues romanes*, 1904 et 1905.

2. Il y a aussi un *Epistre à Bayard*, 150 vers, de césure correcte.

3. A noter qu'on n'y trouve même plus un seul *je* ou *ce* toniques.

4. Un peu de bibliographie est ici nécessaire. Ce volume, de 1527 (et non 1526), imprimé en caractères gothiques, est un recueil de pièces diverses de Lemaire, Chastelain, Molinet et Crétin. Le privilège est de 1525 (B. N., Rés. Ye 1256). Une autre édition, réduite, également en caractères gothiques, paraît être une contrefaçon assez négligée de la première (Rés. Ye 1257). D'autre part, le deuxième et le troisième conte se retrouvent dans un livre curieux dont il y a aussi deux éditions, 1539 et 1540 : *Le triomphe de très-haulte et puissante dame Verolle*, etc. (B. N., Rés.

Dans le premier conte (100 vers en rimes tiercées, traduits de l'italien), rien à remarquer, pas même un *je* ou un *ce*.

Dans le second conte (400 vers), deux *ce*, un *je* et *pour ce que* ne nous arrêteront pas. Mais il y a avec cela trois points délicats, deux césures *épiques* et une *lyrique*.

Premier cas, page 43 [1] :

> Elle est déesse, de rien il ne lui chaut.

N'est-il pas évident que le poète, avec les facilités d'inversion qu'on avait alors, n'a pas pu ne pas écrire : *déesse elle est?* Aujourd'hui même on écrirait ainsi [2].

Second cas, plus délicat, page 47 :

> Et Vénus s'orne, prend chaînes et anneaux,
> Tissus, rubans, coeffes, guimples, atours.

Il suffit pourtant de déplacer *et*, qui est tout à fait inutile entre les deux premiers termes de l'énumération. Le compositeur, que la césure épique ne gênait pas, considérant le vers isolément, a pu croire à une erreur du manuscrit. Mais il faut lire sans contredit :

> Et Vénus s'orne, *et* prend chaînes, anneaux,
> Tissus, rubans, coeffes, guimples, atours.

Cette correction a été faite dans les deux réimpressions de 1539 et 1540, qu'apparemment l'éditeur de 1549 n'a pas connues, ou qu'il a eu le tort de négliger.

Dernier cas, à la page suivante :

> Si se esveille, tant à force de cris
> Comme de froid, qu'en dormant avait pris.

Le sens permet d'écrire *esveilla* : comment le poète n'y aurait-il

Ye 5077 et 5078). Voir sur ce livre la notice de Montaiglon, qui a recueilli ces deux contes, sans les corriger, au t. IV de son *Recueil* (Bibl. elzév.)

1. Nous citerons naturellement l'édition de Louvain, qui est en librairie. Elle reproduit pour ces trois contes, au tome III, l'édition de Jean de Tournes, de 1549.

2. S'il faut des exemples, voici deux inversions analogues empruntées aux *Epistres de l'Amant Verd*, et qui ont de même pour but et pour effet d'éviter la césure lyrique (pp. 13 et 22) :

> Je n'ay poison, je n'ay dague, n'espée
> Dont *estre puist* ma poitrine frappée.
>
> L'autre qui bée, et euvre ainsi la gorge,
> C'est *mesme cil*, qui Marguerite sainte
> Voult engloutir.

Il y en a bien d'autres. Sur ce point il n'y a vraiment pas de discussion possible, et il est surprenant qu'aucune édition ancienne n'ait fait cette correction.

pas songé? Cette hypothèse s'est trouvée confirmée par l'édition de 1527, qui semble bien être l'édition originale. La contrefaçon porte *se esveille*, qui est passé de là dans toutes les éditions postérieures.

Passons au *tiers conte*, qui a 350 vers. Là, pas même un *je*, ni un *ce*, mais une césure à l'italienne! et même deux! Pour le coup voilà qui serait bien invraisemblable. Il y a des césures à l'italienne ou *enjambantes* dans l'*Aïol*, mais pas au XVI^e^ siècle[1].

Commençons par la seconde césure, page 58 :

A tant finit ses dits Vénus venuste,
Et Juppiter, Dieu droiturier et juste,
Luy dit, *Ma fille ma mie, on verra,*
Et meurement ma court y pourvoyra.

Lemaire ne pouvait commettre une telle césure, quand il lui était si facile d'écrire :

Luy dit : Ma fille *et* ma mie, on verra,

sans compter que *et* est à peu près indispensable. Comment aucun éditeur n'a-t-il fait cette correction?

L'autre césure est au début, dans un passage altéré, ainsi imprimé dans l'édition de Louvain :

Desquels font foy et ample témoignage
Goutte es tallons, et boutons au visage,
Que l'on acquiert et seulement pour boire
Un peu en *l'eau trouble, obscure et noire.*
De ce Vénus grandement indignée,
*Comblée de deuil*, de déplaisir muée,
S'en est allée au haut ciel crystalin.

C'est, comme nous l'avons dit, le texte de Jean de Tournes; mais les éditions originales, et aussi les réimpressions de 1539 et 1540, portent d'une part *comble* et non *comblée*, ce qui fait un vers parfaitement correct, et une phrase parfaitement conforme à la syntaxe du temps; d'autre part elles portent *eaue*, et non *eau*[2], et

1. Il est vrai qu'on en trouve un certain nombre dans le *Navire* de Marguerite de Navarre (*Dern. Poés.*, éd. A. Lefranc); mais ce poème a été très mal édité, d'après un manuscrit déplorable, auquel de nombreuses corrections auraient pu et dû être faites. L'exemple ne prouve donc pas grand'chose. L'éditeur ne s'est même pas aperçu que le poème était écrit tout entier en rimes tiercées, ou en strophes *ababcb*, *cdcded*, etc., avec des lacunes nombreuses.

2. Sauf la réimpression de 1540, moins soignée, qui porte aussi *eau*.

cela fait justement une césure à l'italienne. On voit sans peine où est la faute d'impression : l'*e* muet de *eaue* appartient ici à *trouble*, et il faut lire *eau troublée*, car *eaue* et *eau* s'écrivent également à cette époque.

D'où vient donc le texte de 1549? C'est très simple. Les éditeurs ont voulu corriger *eaue trouble*, faute manifeste et qui choquait tout le monde; mais le correcteur a été distrait; et, trompé sans doute par la ressemblance des finales de *trouble* et *comble*, au lieu de mettre l'*e* muet d'*eaue* à *trouble*, il l'a mis à *comble*, sans s'apercevoir qu'il faisait du même coup deux vers faux; car d'une part *trouble* en hiatus n'est pas admissible, et d'autre part *comblée de deuil* en quatre syllabes est une prosodie dont il n'y a pas d'exemples dans J. Lemaire[1]. L'édition de Louvain a précieusement recueilli ces deux vers faux.

Et c'est tout.

Concluons. On ne saurait plus contester à Jean Lemaire le mérite d'avoir conçu et appliqué avec une entière rigueur la réforme de la césure. Si pourtant il n'en fut pas peut-être l'artisan principal, s'il fut plutôt un précurseur, c'est que sans doute il n'était pas de taille, même aidé de Crétin et de Bouchet, à faire accepter aux poètes une telle réforme, et Marguerite de Navarre, entre autres, ne s'y soumettra jamais complètement. Il y eut lutte d'ailleurs, même entre les théoriciens. Si Fabri, dans son *Grand et vrai art de pleine rhétorique* (1521), si après lui d'autres *Arts de rhétorique*, dont un de 1524 ou 1525, qui n'est qu'une revision de celui de Molinet (voir le recueil de Langlois, p. 268) acceptent la théorie de Lemaire, d'autres auteurs comme Gratien du Pont, résistent encore (voir les textes dans l'article de M. Kastner). Heureusement Marot accepta la leçon de Jean Lemaire, et c'est grâce à lui que la réforme fut définitive.

Il est bien difficile en effet qu'un poète de second ordre fasse accepter une réforme importante. On va voir qu'il en sera de même pour les autres réformes qui restent encore à accomplir avant que le vers classique soit définitivement constitué. Mais il faut rendre à César ce qui est à César, et à Jean Lemaire de Belges la césure classique, qu'il n'a pas violée une seule fois depuis 1510. On peut ajouter que, de toutes les réformes, la plus importante incontestablement était celle de la césure, et ce n'est pas un mince mérite que de l'avoir conçue et pratiquée le premier, et enseignée au grand poète dont l'exemple la fit accepter.

1. Il y en a un page 70 : *et de joye desliee*; mais c'est encore une faute d'impression : il faut supprimer *et*, qui est de trop, pour la phrase autant que pour le vers

## II

La question de l'alternance des rimes ne nous retiendra pas longtemps. Les articles de M. Kastner d'une part, la publication des *Chroniques* de Guillaume Crétin par M. Guy d'autre part, tranchent la question sans difficulté. On attribuait encore récemment l'alternance des rimes à Octovien de Saint-Gelais, le père probable de Mellin. M. Kastner a montré que Saint-Gelais lui-même appartient à la période de préparation, qui fut fort longue. La tendance est plus que manifeste chez lui : c'est presque la règle, mais ce n'est pas encore la règle. Celui qui le premier l'appliqua strictement, c'est encore un Rhétoriqueur, nullement moderne celui-là : c'est Guillaume Crétin dans les trente mille vers de ses *Chroniques*. Elles restèrent alors inédites, mais elles étaient fort connues et fort appréciées dans les milieux littéraires [1]. La règle fut adoptée presque aussitôt par Jean Bouchet, le Rhétoriqueur poitevin. Malheureusement pour elle, Marot ne l'accepta pas, du moins dans les rimes plates; et ni Crétin, ni Bouchet, si célèbres qu'ils fussent alors, n'avaient l'autorité nécessaire pour la faire passer dans l'usage : il faudra l'exemple de Ronsard pour l'imposer définitivement. Tout de même il faut rendre à Crétin le mérite, si c'en est un, de la priorité [2].

Si nous passons aux autres règles du vers classique, nous constatons qu'on en fait généralement remonter la paternité au seul et unique Malherbe. Mais c'est encore une erreur, car Malherbe y est pour très peu de chose. La seconde moitié du XVI^e^ siècle a vu se produire une évolution, on peut dire un progrès extrêmement rapide du vers français, en même temps que de la langue française. Quand Malherbe « vint », cette évolution du vers était achevée sur la plupart des points, grâce surtout à Desportes et à Bertaut [3].

Examinons d'abord la question de l'*e* muet. On sait avec quelle

1. Voir les fragments publiés (*Rev. des lang. rom.*, 1904-5). Il faut excepter les six premiers chapitres du livre I^er^, où la règle n'est pas encore stricte.

2. On dit généralement que Marot alterne les rimes dans ses *Psaumes*. Cela même n'est pas tout à fait exact. La seule règle qu'il s'impose à ce point de vue, c'est l'identité absolue des strophes (une à une ou deux à deux, suivant la longueur de la mélodie) : c'est une nécessité musicale qui n'avait rien de nouveau. Il en résulte que si l'alternance est observée dans la première ou les deux premières strophes, ce qui est le cas *le plus ordinaire*, elle le sera jusqu'au bout; mais cela n'arrive pas *toujours*.

3. Pour Desportes, je citerai les *Premières œuvres* (dix-sept mille vers) d'après l'édition Michiels; pour Bertaut, je m'en tiendrai aux recueils de 1601 et 1602 (dix ou onze mille vers), pour bien marquer une date, et je les citerai d'après l'édition Chenevière (*Bibl. elzév.*).

désinvolture Marot et la Pléiade, profitant de l'indécision de l'orthographe, retranchent et même ajoutent un *e* muet à l'intérieur des mots, entre deux consonnes, soit dans les substantifs, *houbelon* et *seurté*, *durté* et *souspeçon*, soit et surtout dans les verbes, *combatterons* et *demandra*, *tomb'ront* et *responderez*. Encore *souspeçon* n'est-il qu'un archaïsme, mais que dire de *combatterons* et *responderez*? Il est évident que Desportes ne commet pas de tels barbarismes. Mais il fait mieux, il évite même la suppression de l'*e* muet, qui est pourtant assez conforme aux tendances de la langue. On trouve chez lui tout juste une fois (p. 135) *donray*, qui s'écrivait depuis des siècles (ainsi que *menra*), et qui s'écrira encore même en prose, jusqu'au temps de Vaugelas[1]. Dans Bertaut on trouve une fois *durté* (p. 31) en tout et pour tout, et pas même *donra*.

A la fin des mots, toujours après une consonne, Marot et la Pléiade n'élident pas moins délibérément l'*e* muet devant une autre consonne : *el'*, *tel'*, *labyrinth'*, *Tibul'*. Cette prosodie est extrêmement rare chez Desportes[2], et disparaît absolument chez Bertaut. Desportes, il est vrai, écrit encore *ell' ont*, sans doute parce qu'on prononçait ainsi; Bertaut ne l'écrit plus.

Après une voyelle et devant une consonne, à l'intérieur des mots, l'*e* muet ne compte plus depuis longtemps[3], sauf parfois dans quelques mots comme *payement*, *yayement*, *gayeté*, où il est soutenu par l'*y*[4]. Dans Desportes on trouve une seule fois *pay-e-ment*[5]; dans Bertaut plus rien.

Mais à la fin des mots, la question était bien plus délicate, et plus difficile à résoudre. Fallait-il par exemple dans *la vie des hommes* compter l'*e* muet pour une syllabe ou n'en pas tenir compte? Cela rappelle exactement la question qui s'était posée pour la césure, épique ou lyrique. Comme pour la césure, il ne fallait faire ni l'un ni l'autre, mais éliminer absolument les *e* muets qu'on ne pouvait pas élider. On fut longtemps à s'en apercevoir. On sait que Ronsard osa recommander la syncope : « Tu mettras

1. Ajoutons, si l'on veut, les archaïsmes *lairra* (p. 316, 321, 376) et *demourray* (p. 305).

2. Cinq fois dans l'œuvre entière : voir le commentaire de Malherbe, éd. Lalanne, p. 307, 309, 314 et 421.

3. Quoique Marot scande encore exceptionnellement *oubli-e-rai* et *tu-e-ra* (éd. Garnier, t. I, pp. 93 et 254), sans parler de Marguerite de Navarre.

4. On trouvera encore cette prosodie dans Molière, *Don Garcie*, v. 1810, et *Amphitryon*, v. 1290. Ne trouve-t-on pas *flamboyement* en quatre syllabes dans les *Paraboles de don Guy*, de Leconte de Lisle?

Qui sonnaient et luisaient, pleins de *flamboyements*.

5. Voir le Commentaire de Malherbe, p. 308.

*rou'*, *jou'*, *nu'*, » dit-il dans son *Art poétique*, « *contre l'opinion de tous nos maîtres* ». Cette prosodie, qui pourrait se discuter aujourd'hui, était inadmissible au XVI^e^ siècle. C'est pourquoi, à part les noms propres en *ée*, écrits en *é*, *Thésé*, *Prométhé* (il y en a encore un ou deux dans Desportes), à part aussi *pry* et supp*ly*, qui sont partout (*sauf chez Desportes*), il y en a assez peu d'exemples, même chez Ronsard. L'usage universel était alors de compter l'*e* muet pour une syllabe. On en trouvera encore des exemples dans Corneille et Molière, et même dans une épître de Regnard :

Voilà depuis cent ans la *vie* que je mène.

Pourtant il faut reconnaître que cette prosodie, extrêmement fréquente dans les *Odes* de Ronsard, est devenue très rare dans la *Franciade*, qui parut en 1572. Mais le premier qui y ait renoncé complètement, sauf la distinction que nous ferons dans un instant, c'est *Desportes*. Et cette réforme rappelle tout à fait celle de Jean Lemaire. Lemaire avait éliminé de la césure tout *e* muet qui ne pouvait pas s'élider : Desportes élimina du corps du vers ce même *e* non élidable, quand il était précédé d'une voyelle. Qu'un jeune homme de vingt-sept ans, que dis-je? de vingt ans peut-être, car ses *Premières œuvres* s'échelonnent bien sur quelques années, ait eu dès le principe le courage et la volonté de réaliser ce perfectionnement technique du vers, parmi tant de poètes qui ne faisaient qu'y tendre, plus ou moins consciemment, ou qui même, comme Baïf, ne s'en souciaient guère, c'est un mérite considérable, qu'on ne paraît pas avoir remarqué, et qui vaudrait bien au moins une petite note dans nos Histoires de la littérature française.

Toutefois la réforme de Desportes n'était pas tout à fait complète, tant il est vrai que rien n'est parfait d'un coup. Nulle part on ne trouve chez lui *ru-e*, *jou-ent*, *épé-es*, ni même *vi-e*, en deux syllabes, prosodie qui dépare çà et là les œuvres de tous ses contemporains; mais il a continué à compter parfois l'*e* muet après *y* précédé d'une voyelle, non seulement dans *paye*, où cela est assez légitime, même aujourd'hui[1], non seulement dans *ay-e* ou *ay-ent*, où cela était encore naturel à son époque[2], mais aussi dans *gay-e* et *play-e*,

1. *Paye*-moi de rigueur, *paye*-moi d'injustice
Je n'en puis être moins à ta dévotion.
*Diane*, I, sonnet 36.

2. *Ay-e* était nécessaire, cette forme n'ayant pas encore été remplacé par *ait*. Et d'autre part *ay-e* contribuait à maintenir l'hésitation entre *ay-ent* dissyllabe et *aient* monosyllabe, que Desportes employait concurremment. Bertaut n'emploiera *ni l'un ni l'autre*, et Malherbe critiquera encore *le monosyllabe* (p. 329 et 335 du *Commentaire*).

et dans *oy-e*, *voy-ent*, *joy-e*, *employ-e*, *coy-e*, et *soy-e* substantif. On en conçoit aisément la raison : l'*e* muet n'était pas tout à fait seul en pareil cas, car la syllabe *pouvait* se prononcer *ie*. Et comment en vouloir à Desportes d'une prosodie qu'on trouve dans Leconte de Lisle[1]? Pourtant il convenait que la réforme fût achevée. Et le poète qui l'acheva, ce fut Bertaut! Toujours et partout, Desportes et Bertaut, inséparablement associés comme dans le vers fameux de Boileau.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces détails, que nous traiterons ailleurs plus au long. Nous dirons seulement que les archaïsmes prosodiques chez Bertaut se réduisent vraiment à presque rien, et que son vers à ce point de vue offrait peu de prise à Malherbe. Il ne dit même pas *s'elle* pour *se* (= si) *elle*, si fréquent encore; à peine une fois *je vous pry*, qui était aussi dans les *Larmes de Saint-Pierre*, et il élide *pour ce* deux fois[2]. Quant à *grand'* au féminin, c'est encore un usage universel, en prose comme en vers.

Arrivons maintenant à la grosse question qui nous reste à traiter, la dernière, la question de l'hiatus. C'est sur ce point surtout qu'on ne manque pas d'invoquer l'autorité de Malherbe, ou de s'en prendre à lui, suivant qu'on veut défendre ou condamner l'hiatus. Critiques et panégyristes sont d'accord là-dessus. A les entendre, avant Malherbe, les poètes faisaient des hiatus librement, guidés par l'oreille seule pour distinguer les bons des mauvais; à partir de Malherbe, tous les hiatus sont également interdits. Pour tenir un pareil langage, il faut n'avoir pas lu Bertaut. Combien donc y a-t-il d'hiatus dans Bertaut? Mais peut-être cela n'est-il pas une preuve. Si Bertaut s'abstenait de l'hiatus, son exemple n'empêchait peut-être pas chaque poète d'être guidé autrement par son oreille propre. Nous allons donc montrer par une étude un peu détaillée que ce qu'on appelle la *règle de l'hiatus* n'est que le résultat d'une évolution rapide, mais régulière, qui s'est produite pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle, et qui était achevée quand Malherbe « vint » à Paris[3], que Malherbe a donc recueilli le bénéfice ou

1. Encore Leconte de Lisle! C'est dans le *Lévrier de Magnus*, I :

Au fond de l'âtre creux *flamboyent* quatre souches.

Le flamboiement n'a pas porté bonheur à ce poète. Il prononçait probablement comme il écrivait.

2. Dans la même pièce *Sur le trépas de Ronsard*. La coïncidence était peut-être voulue, car c'est la prosodie même de Ronsard.

3. Nous avons montré ailleurs (*Revue des poètes*, juin, juillet, août 1907) combien cette évolution était conforme au génie de la langue.

porté la peine d'une réforme dans laquelle il n'est pour rien absolument[1].

Il va sans dire que puisqu'il s'agit de la règle classique de l'hiatus, nous entendons le mot *hiatus* au sens strictement classique. Nous ne parlons donc ni des hiatus devant *h* aspirée (*le héros*), qui sont indispensables à la poésie française, ni des hiatus après élision de l'*e* muet (*vie ardente*, *proie au trépas*), qui ont toujours été acceptés et pratiqués, à tort ou à raison, par les poètes, ni enfin des hiatus à nasale ou autre consonne interposée (*de main en main*, *le loup et l'agneau*), non pas tant parce qu'ils ont toujours été reçus, que parce qu'à cette époque *ce n'étaient point des hiatus*, la liaison se faisant régulièrement et presque partout, sauf après *et*[2]. En revanche nous comptons comme hiatus tous ceux que les classiques ont pris pour tels, même les faux, c'est-à-dire par-dessus une ponctuation.

Cela dit, nous constaterons d'abord que la réforme commence... à Ronsard, tout simplement. Nous savons, par les articles de M. Laumonier dans la *Revue d'histoire littéraire*, que Ronsard a fait, de 1550 à 1555, dans les quatre premiers livres de ses *Odes*, un nombre considérable de corrections, et que ces corrections ont eu en partie pour but, et en tout cas pour effet, de supprimer un grand nombre d'hiatus : plus de soixante-dix. Il en reste assurément davantage, mais moins qu'on ne croit parfois. Dans les Odes *pindariques* de 1550, telles que les donne l'édition de Blanchemain, il reste à peine une cinquantaine d'hiatus, pas même quatre pour cent vers, ce qui dans des alexandrins, ferait au plus 6 p. 100. En fait, Ronsard dépasse un peu ce chiffre dans l'alexandrin, mais pas beaucoup. Dans le *Discours sur les misères de ce temps*, qui est de 1563 et 1564, la proportion est de 7 p. 100, avec beaucoup d'inégalité d'ailleurs : c'est ainsi que des 140 derniers vers,

1. Au surplus, si nos contemporains s'en prennent au seul Malherbe, il n'en a pas toujours été de même. Dans sa *Versification française* (1671), Richelet dit en propres termes, en parlant de l'hiatus, que « le cardinal du Perron, Desportes et Bertaut ont observé cela les premiers ». Pour Desportes, cela n'est vrai qu'à moitié, mais pour les autres, c'est parfaitement exact.

2. Voir le Commentaire de Malherbe, qui à propos des vers suivants de Desportes :

> Et que cette saison en une autre passa,...
> Si tard en ton logis,...

note les cacophonies *nen*, *nu*, *no* et *tar*, *ten*, *ton* (p. 363 et 379). Il est vrai qu'ailleurs (p. 353, 416, 456, 469) il note l'hiatus après *pied*, *nid* et *nud*; mais c'est que ce *d*, qui ne se prononçait plus, n'était là que pour la forme, et l'on écrivait couramment *pié* et *ny* aussi bien que *nu*... On aurait bien dû continuer. Quant à la règle classique de *et*, si arbitraire en apparence, on voit que c'est le XVI^e^ siècle qui l'a faite, et qu'alors elle était fondée, l'absence de liaison étant spéciale à ce mot.

la première moitié est sans hiatus, et la seconde n'en a que trois, tous les trois après *et*. Cela seul suffit à montrer l'effort que fait déjà le poète, quelquefois tout au moins, pour ne pas abuser de l'hiatus.

Il continuera; mais avant lui, c'est un autre, déjà mort à ce moment, qui avait eu la volonté et l'honneur d'abaisser sensiblement cette proportion de 7 p. 100 : c'est Du Bellay, l'autre coryphée de la Pléiade. Du Bellay pourtant se laissait aller sans trop de répugnance à l'hiatus. Considérons son chef-d'œuvre, les *Regrets*, parus en 1558. Il y a là, sur 2750 vers, plus de 200 hiatus, un peu plus de 7 p. 100[1]. Notons cette coïncidence de proportion, qui, pour n'être pas voulue, cela est trop évident, ne saurait être pour cela tout à fait fortuite. Mais les sonnets des *Regrets* sont comme des épîtres, où l'on s'épanche parfois avec un peu de laisser aller. S'il y a mis sans contredit ses meilleures inspirations, il n'a pas fait d'effort pour que la forme en fût particulièrement raffinée. Celle des *Antiquités de Rome*, parues la même année, l'est bien davantage, quoique l'œuvre soit moins attachante. Aussi voyons-nous que le nombre des hiatus y est diminué de moitié : 28 pour 700 vers, y compris le *Songe*, exactement *quatre pour cent*. Et le poète se surveille si bien qu'il écrit, à quelques lignes de distance, *je vy de loin* et *je vis une cité*[2].

Ainsi Ronsard et Du Bellay se sont accordés tous deux sur ce point, que l'hiatus en vers avait quelque chose de choquant. Ils n'y pensaient guère, avant 1550, l'un, quand il écrivait sa *Défense*, l'autre, quand il faisait ses premières *Odes*. Mais avec la pratique, leur tempérament d'artistes leur avait révélé que l'élimination de l'hiatus était un perfectionnement du vers. On ne s'étonnera donc pas que ce soit Ronsard qui ait formulé le premier dans son *Art poétique*, un an après le *Discours*, la condamnation très explicite de l'hiatus. La formule, il est vrai, n'est pas encore catégorique : on ne peut tout faire d'un coup, et Ronsard ne pouvait se condamner lui-même. Mais aussi l'idée ne pouvait manquer de faire son chemin, étant conforme aux tendances perpétuelles de la langue. Et puis la formule était trop vague pour les poètes : « Tu éviteras, disait Ronsard, autant que la contrainte de ton

1. Un peu plus d'un par sonnet; et si beaucoup de sonnets n'en ont pas, le 167e à lui seul en a sept.

2. *Le Songe*, sonnets 13 et 14. Cette différence d'orthographe est très remarquable. Cela commence par le prétérit; plus tard, cela continuera par l'imparfait et le conditionnel. On prononcera l's avant de l'écrire, mais les poètes seront pour beaucoup dans la nouvelle orthographe des premières personnes, et leur but unique sera d'éviter l'hiatus.

vers le permettra... » Il faut aux poètes des formules plus simples, des règles plus catégoriques, afin qu'ils puissent les appliquer consciencieusement dans leur lettre, sans se soucier souvent de leur esprit. C'est justement ce qui se produira pour l'hiatus.

En attendant, Ronsard n'a pas manqué de se soumettre à sa propre loi. J'ai compté les hiatus du IV^e^ livre de la *Franciade*, parue en 1572 : il n'y en a guère plus de cinquante pour 1 900 vers, pas même 3 pour 100 vers[1]. Du coup Ronsard dépassait Du Bellay. Il est vrai que nous avons de Ronsard une seconde préface de la *Franciade*, dans laquelle le poète se rétracte sur la question de l'hiatus, ainsi que sur celle de l'enjambement. Mais prenons garde que cette préface est posthume, et fut publiée par Binet, qui avoue l'avoir trouvée « assez mal en ordre » et l'avoir remise « à peu près selon l'intention » de Ronsard. Hum! Cela sent terriblement le *tripatouillage*, pour parler comme M. Bergerat. Or nous savons déjà qu'il ne faut accorder qu'une confiance limitée à la *Vie de Ronsard*, du même Binet. Méfions-nous aussi de la seconde préface de la *Franciade*. Au pis aller, la palinodie fût-elle bien authentique, elle serait de la fin de la vie de Ronsard, de l'époque où le poète détériorait lui-même son œuvre dans l'édition de 1580 : pas plus que cette édition fameuse, elle ne représente le vrai Ronsard. Tenons-nous-en aux faits : de 7 p. 100, nous voilà déjà à moins de 3 p. 100. On peut être sûr que l'évolution va s'achever rapidement.

Mais avant d'aller plus loin, examinons un peu la nature des hiatus auxquels Ronsard et Du Bellay se sont réduits l'un et l'autre en fin de compte : nous y pourrons faire quelques constatations intéressantes.

La première, c'est que dès le principe la « règle de l'hiatus » tend à s'établir avec le caractère à demi conventionnel qu'elle aura toujours. Nous remarquerons en effet que sur les deux cents hiatus des *Regrets*, il y en avait plus de soixante-dix à la césure. Et cela n'était point si mal, un grand nombre de ceux-là n'étant des hiatus qu'en apparence, à cause de la ponctuation; car enfin il ne saurait y avoir d'hiatus, du moins pour l'oreille, entre des voyelles qui ne se prononcent pas immédiatement l'une après l'autre[2]. Or dans les *Antiquités* il n'y a plus que trois hiatus à la césure. Ainsi nous voyons naître dès cette époque la convention qui, en excluant l'hiatus même de l'écriture, conduira les poètes à

1. Il va jusqu'à écrire *ainsin* pour *ainsi* (p. 209), afin d'éviter l'hiatus.
2. Voir sur ce point nos articles de la *Revue des Poètes*.

prendre pour seul juge de l'hiatus l'œil et non l'oreille : convention doublement absurde, car pour l'instant elle exclut seulement les faux hiatus, ce qui est déjà inutile, mais plus tard elle en accueillera de véritables, ce qui sera bien pis : je veux dire tous les hiatus à nasales ou autres consonnes interposées, lesquels ne sont pas des hiatus au XVI^e^ siècle, mais commenceront à en être au milieu ou à la fin du XVII^e^.

Seconde observation : dans les *Antiquités*, comme dans le IV^e^ livre de la *Franciade*, la moitié des hiatus sont après *et* ou *qui*, surtout *et* dans Ronsard, surtout *qui* dans Du Bellay; le reste après *ni*, *si*, *lui*, *tu*, *ou*, *y*, ou dans *peu à peu*, rarement après un mot d'importance. Or les prosodistes modernes ont remarqué que tous ces mots étaient *atones*, et il leur a semblé que l'hiatus d'une syllabe atone était beaucoup moins désagréable que celui d'une syllabe tonique, ce qui aboutirait à justifier les hiatus les plus ordinaires de Ronsard et du Bellay. C'est bien possible. Mais pense-t-on que ces deux poètes aient fait, même inconsciemment, une telle distinction? Je veux bien qu'ils aient été peu ou prou des grammairiens, mais pas à ce point. Et la preuve, c'est que même les hiatus après *et* ou *qui* vont chez eux en diminuant : ils les trouvaient un peu moins choquants que les autres, mais choquants tout de même. La vérité la plus probable est celle-ci : les hiatus après des monosyllabes comme *qui*, *et*, *ou*, *si*, sont en fait beaucoup plus difficiles à éviter que les autres, ces mots revenant à chaque instant dans la phrase, et l'effort de Ronsard et Du Bellay, en qualité d'initiateurs, alla bien jusqu'à en diminuer le nombre sensiblement, mais non pas jusqu'à les supprimer; il appartiendra à d'autres de continuer l'œuvre commencée. Ne les blâmons pas pourtant de s'être arrêtés à mi-chemin : à chaque jour suffit sa peine; sachons-leur gré plutôt d'avoir ouvert la voie, et d'y être entrés aussi résolument. Quant aux poètes contemporains qui ont cru un instant pouvoir trouver le progrès en arrière, et remonter jusqu'aux hiatus que Ronsard et Du Bellay essayaient déjà de proscrire, on voit que leur conduite était en réalité exactement le contraire de celle de leurs prétendus modèles. Nous appellerons leur tentative du seul nom qui lui convienne : c'était pure négligence (je dirais manque de probité littéraire, si le mot n'était un peu gros). D'ailleurs eux-mêmes y ont généralement renoncé[1].

1. Ainsi de la tentative de l'un deux, M. Moréas, chef de l'école « romane », qui un jour, après avoir lu Ronsard, se mit en tête de syncoper l'*e* de *elle* devant une consonne. Avec une pincée d'archaïsmes en sus, cela faisait très bien. Tout de même nul n'a pensé que le *Pèlerin passionné* fût du Ronsard!

Reprenons notre tableau chronologique de l'évolution. Nous sommes en 1572, et de 7 p. 100 nous sommes descendus à 3. Voici venir maintenant Desportes. On pense bien que ce n'est pas lui qui nous ramènera en arrière. Dès cette année 1572, il publie ses imitations de l'Arioste, où la proportion des vers à hiatus se trouve être aussi de 3 p. 100. En vérité cette histoire est pleine de coïncidences merveilleuses qui ne sont rien moins que fortuites. Mais ce n'est pas là son chiffre moyen, et dans les *Premières œuvres*, de 1573, qui ont dû lui prendre plusieurs années, la proportion la plus ordinaire est de *deux pour cent*. Dans *Cléonice*, qui paraîtra quelques années après, nous tomberons à *un pour cent*. Et quand il veut se surveiller davantage, il en fait moins encore : sans sortir du recueil de 1573, le premier livre des *Élégies* a été commencé avec le parti pris manifeste d'éviter l'hiatus, et il faut lire près de cinq cents vers avant de rencontrer le second ; encore est-il après *et*, comme le premier. Naturellement presque tous sont après *et*, *qui*, *tu*, *à*, *ou*, *y*, ou dans *peu à peu* et *çà et là*, mais surtout après *et*. Enfin, dans les *Poésies chrétiennes*, à part les premières qui seules sont de 1573, il n'y a presque plus d'hiatus[1].

Il est certain que tout le monde n'a pas suivi immédiatement l'exemple de Desportes; mais voici un phénomène curieux : c'est la Pléiade elle-même prenant part au mouvement pour l'accentuer encore, non pas sans doute dans la personne de Baïf, toujours incorrect, mais dans celle de Remi Belleau, un des meilleurs disciples et amis de Ronsard, et le poète le plus correct de la Pléiade. C'est dans ses poèmes sur les *Pierres précieuses*, publiés en 1576 et 1578. Éliminons le *Discours* préliminaire, qui semble un peu négligé, et où l'on retrouve les 7 p. 100 originels. Dans les deux poèmes suivants, nous tombons à deux et demi; mais, chose curieuse, sur dix hiatus deux sont dans *çà et là*, les autres à la césure, quelquefois avec ponctuation : il semble que Belleau, comme Du Bellay, ait eu un moment l'instinct de la différence qu'il fallait faire entre les faux hiatus et les vrais. Mais ces trois poèmes[2] ne font encore que la sixième partie de l'ouvrage entier. Il reste 3 000 vers de toutes mesures, et là, la proportion est de *un pour*

1. Je n'ai pas compté dans Desportes les hiatus tels que *Et plus je vay avant*, ou *Je ne sçauroy aimer*, parce que dans ces formes l's s'est prononcée avant de s'écrire. C'est ainsi qu'avant Ronsard on écrivait *a-il*, et on prononçait *ati*. Desportes lui-même a écrit *je fais* à la rime, *par nécessité* (p. 151) : que n'écrivait-il aussi bien *je vais avant*, comme Du Bellay écrivait je *vis* dans le *Songe!* J'ajoute que dans les *Psaumes* de 1592-97, il y a peut-être un peu plus d'hiatus que dans les *Premières œuvres*, à cause du mot *tu*, fréquemment adressé à Dieu, cas tout à fait spécial.

2. Composés apparemment les premiers, quoique le *Discours* ne soit pas dans l'édition de 1576.

*cent*, soutenue jusqu'au bout. Et quels hiatus? Dix-sept, plus de la moitié, pour *y a*, avec *çà et là* et *peu à peu*, qui sont rares, dix après monosyllabe proclitique, *un* à la césure et *un* après une virgule (la convention!), enfin trois après une syllabe accentuée dans le corps du vers : trois, c'est-à-dire un pour mille vers. Il est évident que le poète ne se met pas à la torture pour éviter un hiatus, quand il n'est pas manifestement désagréable; mais il l'évite toutes les fois qu'il peut le faire sans se gêner outre mesure. Belleau, qui ne rime pas très bien, rachète ce défaut par l'harmonie de son vers, et il réalise cette harmonie par exemple en évitant l'hiatus « autant que possible ».

J'ai dit que l'évolution était rapide et ininterrompue. Immédiatement après Belleau, voici venir un grand poète méconnu, qui aurait mérité, mieux que tant d'autres, mieux même que les Montchrestien, et aussi bien que les d'Aubigné, les honneurs de la réimpression[1] : je veux parler de Guillaume Salluste, sieur Du Bartas. Dès son premier poème, *Judith*, paru en 1573, la même année que les *Premières œuvres* de Desportes, il faisait presque comme Desportes ; non qu'il y eût apparemment le moindre accord entre eux, mais c'était la force des choses. Le premier livre de *Judith*, en 400 vers, n'avait pas plus de cinq hiatus, deux fois *qui*, deux fois *ou*, une fois *et*. Si les suivants en avaient davantage, le sixième et le dernier n'en avait que cinq aussi. Mais c'est dans la *Première Semaine*, parue en 1579, que le progrès s'accentue. Dans les 6 000 vers de ce poème je n'ai pas relevé plus de trente-huit hiatus ; et si on en éliminait, d'une part les hiatus d'*il y a*, *peu à peu*, *çà et là*, qui n'ont jamais disparu complètement de la poésie française, au moins de certains genres, d'autre part ceux qui sont seulement dans l'écriture (à la césure, ou après une pause possible, ou encore après *voy*, où une *s* devait se prononcer), il en resterait tout juste neuf, dont six après les monosyllabes *si*, *qui*, *luy*, *tu*, *et*[2]. Donc trois seulement viennent immédiatement après une syllabe accentuée[3]. En 6 000 vers, c'est peu. Dans le *Quatrième jour*, qui en a près de huit cents, il faut en lire plus de cinq cents avant de trouver un hiatus ; en tout et pour tout ce livre en a un à la césure, et trois dans *peu à peu*.

1. Je ne veux pas déprécier d'Aubigné, qui a de fort belles pages; mais c'est vraiment un « auteur difficile », et le premier devoir d'un écrivain n'est-il pas de se faire comprendre? On conçoit d'ailleurs que nous n'ayons rien à dire ici de d'Aubigné : en matière d'hiatus, comme en beaucoup d'autres, il retarde, ainsi que Pasquier et Passerat.

2. Que sont devenus les hiatus de Ronsard après *et*, et ceux de Du Bellay après *qui*?

3. *L'eau endurcir en grêle*, éd. de 1611, p. 59; *le tuyau en espic*, p. 142; *le corbeau affamé*, p. 248. Si on écrit *l'eaue*, il n'en reste plus que deux! Il est curieux que ces trois hiatus se trouvent après le même son.

Les omissions que j'ai pu commettre ne sauraient infirmer mes conclusions.

Voilà donc où l'on en est, *vingt-six ans avant l'arrivée de Malherbe à Paris*. Il est clair que la fin est proche. Et c'est ici que nous trouvons Bertaut, dont les œuvres ont été écrites apparemment entre 1580 et 1600[1]. Le recueil de 1601, si nous éliminons un sonnet-impromptu, offre en tout trois hiatus en sept mille vers[2]. Le premier était fait pour conserver une antithèse, apparemment chère au poète, le second doit s'expliquer par l'aspiration inexacte d'une *h* muette, le troisième est dans une expression toute faite, et se retrouvera plus ou moins en tout temps, dans la poésie légère. Dans le recueil de 1602, qui contient les *vers de jeunesse* de Bertaut, il y a juste un hiatus[3]. Ainsi les derniers hiatus ont disparu l'un après l'autre, ceux de *peu à peu* et *ça et là*, à tort ou à raison, aussi bien que ceux d'*et* ou *qui* : on peut dire que désormais la règle est formelle et générale, et les poètes consciencieux ne manqueront pas de l'appliquer rigoureusement.

Un exemple curieux nous en est fourni par le vieux Vauquelin de la Fresnaye. Vauquelin a fait des vers toute sa vie, qui fut longue, et toute sa vie il a imité quelqu'un. Planète de second ordre, il a reflété les astres qui se trouvaient les plus proches, les uns après les autres. Incapable de prendre une initiative, il a fait constamment des efforts louables pour n'être point en retard. Ses premiers vers, les *Foresteries*, datent de 1555, et ont exactement la même proportion d'hiatus que les odes *corrigées* de Ronsard. Les autres s'échelonnent sur cinquante ans pour paraître en 1605, date de l'arrivée de Malherbe à Paris[4]. La plupart ont été écrits vers l'époque où paraissait la *Semaine* de Du Bartas. Or dans certaines parties, des *Satires* surtout, il y a plus d'hiatus que chez Du Bartas : les *Satires* ont un caractère familier. Mais dans l'*Art poétique*, plus soigné, il y en a moins : un demi pour cent, exactement dix-huit pour 3 500 vers; et même beaucoup moins, *onze*, si nous éliminons *il y a*, qui est répété sept fois. Quatre sont après *et* (tous au livre III), sept après les monosyllabes connus, *qui*, *ou*, *tu*, *lui*, *à*, pas un après une syllabe accentuée, *même avec une ponctuation*, suivant la convention déjà établie. Et l'*Art poétique* n'est pas seul dans ce cas. Il y a même mieux : le second livre des

1. Nous n'insistons pas sur Du Perron, dont l'œuvre est mince; mais lui non plus ne fait pas d'hiatus; or la plupart de ses poésies ont dû être écrites entre 1580 et 1590.

2. *A ouvert* (p. 10), *vray honneur* (p. 84), *un à un* (p. 168).

3. Après *tu* (p. 390).

4. A-t-il choisi cette date pour fêter le cinquantenaire des *Foresteries*?

*Idyllies*, en 2 300 vers, a tout juste quatre hiatus, deux fois *tu es*, deux fois *peu à peu*, et les 1 600 derniers vers n'en ont qu'un. Enfin, après Bertaut, Vauquelin comprend qu'on ne doit plus faire d'hiatus du tout : cinquante épitaphes d'une douzaine de vers en moyenne, et quatre vingt-sept sonnets qui terminent son recueil n'en ont pas un seul : la règle classique est appliquée dans toute sa rigueur[1].

Évidemment tous les poètes n'en font pas autant; il y a des résistances; mais les plus indépendants, les plus indisciplinés, les plus attardés sont obligés de se surveiller et de n'user de l'hiatus qu'avec beaucoup de discrétion. En veut-on une preuve manifeste? Elle sera fournie par l'exemple de Montchrestien. Voilà un poète qui publie en 1601, puis en 1604, des tragédies d'une forme passablement surannée. C'est un attardé dans toute la force du terme. Malgré la réforme de Desportes, il scande encore parfois *jou-ent*, *vou-ent*, *entré-e*, quoiqu'il n'ait pas l'âge de Vauquelin pour excuse. D'autre part il écrit encore couramment *pri'* et *suppli'*, ce que ne fait pas non plus Desportes, sans parler d'*espée* et *Troye*, où il néglige l'*e*, sans seulement le remplacer par une apostrophe : ainsi faisait Baïf[2]. Ne semble-t-il pas qu'un poète si peu scrupuleux, et dont la négligence égalait la facilité[3], devait faire des hiatus à chaque page? Il n'en est rien. Chacune de ses tragédies en a dix ou douze en moyenne. Celle d'*Hector* particulièrement, la plus longue, et la seule précisément qui n'ait pas été refaite, n'en a pas seulement *dix* en ses 2 400 vers! Et quels hiatus? *Il y a*, *çà et là*, *peu à peu*, les plus admissibles, trois ou quatre autres (à la césure et après *tu*, *et*, *ou*), et c'est tout. Fallait-il que la règle de l'hiatus fût déjà puissante et solidement établie, pour qu'un Montchrestien la respectât, j'ose dire si scrupuleusement!

Et pendant ce temps que faisait Malherbe, en Provence ou en Normandie? Malherbe faisait des hiatus! Oh! pas beaucoup! Pas plus que de vers naturellement! Mais plus que Bertaut, plus peut-être que Du Bartas ou Vauquelin, en proportion, s'entend. Mais lui aussi, après Bertaut, comprit qu'on ne devait plus en faire; et il s'appliqua à corriger ceux qu'il avait faits, et il désavoua les

1. Notons que Vauquelin écrit généralement *aimeroy*, *dy*, etc., sans *s* devant consonne, et avec *s* devant voyelle; cette différence d'orthographe se trouvera encore dans les éditions originales des premières pièces de Racine.

2. Il écrit encore *donra*, une fois; *exacte*, au masculin; *traison* en deux syllabes.

3. Dans l'édition de 1604, toutes les tragédies de l'édition de 1601 ont été refaites « de comble en fond » comme il dit quelque part.

*Larmes de Saint-Pierre*, qui remontaient à 1587. La règle était trop conforme à son tempérament pour qu'il ne l'adoptât pas; mais il ne fut pour rien dans son établissement : il ne fit que la constater et la formuler. Car, tandis que ses prédécesseurs avaient seulement prêché d'exemple, il tint, lui, école de poésie ou de versification. Et il vint à point pour résumer dans sa doctrine tout l'effort d'une génération. Tout n'était pas fait d'ailleurs : en matière de rime, peut-être même de césure ou d'enjambement, quoique ce soit moins sûr, il a pu jouer un rôle personnel. Et surtout, et avant tout, il a été grammairien! Il a été Vaugelas avant la lettre, et l'on a pu écrire un gros livre sur sa doctrine grammaticale. Avant Vaugelas, il a constaté l'usage qui lui a paru le meilleur; et de plus il a voulu que celui des poètes fût le même que celui des prosateurs; il a donc pourchassé les inversions dures, les incorrections grammaticales, et en général toutes les « licences poétiques ». C'est bien quelque chose! Il a eu seulement le tort grave de méconnaître en Desportes (comme en Ronsard) un des meilleurs ouvriers de la première heure, un de ceux qui ont préparé son règne, et de critiquer rageusement chez lui des fautes parfois contestables, au lieu de le louer équitablement d'en avoir fait si peu. Mais pour ce qui est de l'hiatus, son initiative a été nulle, absolument nulle. Et c'est toujours ainsi que les choses se passent. Les grands noms, en littérature, éclipsent tout, accaparent tout. Il est arrivé à Malherbe, en prosodie, ce qui est arrivé à Ronsard en matière de formes lyriques. On a attribué, commodément mais *faussement*, à l'un et à l'autre tout le travail de la génération antérieure, quoiqu'ils n'eussent rien fait, ou à peu près rien, ni l'un ni l'autre : je le prouverai ailleurs en ce qui concerne Ronsard, inventeur prétendu de formes lyriques parfaitement connues.

Nous pourrions nous en tenir là. Qu'importe le temps qu'a duré la résistance[1]? Pourtant il est difficile de ne rien dire de Régnier. Or il est certain que pour la forme Régnier est un attardé. Et cependant il n'est pas du tout le panégyriste de l'hiatus qu'on voit quelquefois en lui. Quand il reproche amèrement à Malherbe de prendre garde *qu'un* qui *ne heurte une diphtongue*, on ne paraît

1. On doit s'attendre naturellement à trouver de curieux phénomènes de régression ou d'attardement, surtout en province. Nous en avons signalé un remarquable dans le *Philandre*, paru à Tournon, en 1618, et faussement attribué à Maynard depuis deux siècles et demi (voir la *Revue* de déc. 1908). En 1620, paraît à Douai une sorte de traité de versification, *Les premières adresses du chemin de Parnasse*, par un nommé Du Gardin, qui ne dit pas un mot de la règle de l'hiatus (Bibl. de l'Arsenal, 736 BL).

pas se douter qu'il faut prendre son vers au pied de la lettre. Ce qu'il reproche à Malherbe, ce n'est pas de faire la guerre à l'hiatus en général, mais à certains hiatus seulement, qui lui paraissent nécessaires, et en tout cas peu blâmables, comme celui de *qui*. Car pour ce qui est de l'hiatus en général, on peut dire que Régnier l'évite à peine un peu moins que ses prédécesseurs. Dans cette même satire à Rapin, où il prend Malherbe à partie, il n'y a que deux hiatus, dont un à la césure. Mieux que cela : les *Satires* publiées par Régnier, dans les éditions de 1608, 1609 et 1612, commencent et finissent par deux *Épîtres* ou *Discours au Roy*, sans doute particulièrement soignés, où il n'y a pas un seul hiatus ; et dans les douze satires (II-XIII) que l'édition de 1612 contient entre ces deux pièces, il n'y a pas quarante hiatus : cela ne dépasse guère 1 pour 100 vers dans l'ensemble du recueil ; et, détail important, un grand nombre sont à la césure ; les autres sont presque tous après *et*, *lui*, *qui*, et *si*[1].

Et rien ne saurait mieux prouver la répugnance que Régnier avait pour l'hiatus, que les procédés qu'il a employés parfois pour l'éviter, par exemple ces inversions des satires X et XI :

> On apporte la nappe et *met-on* le couvert.
> A deux bras on la prend et la *met-on* debout.
> Et *faisait-on* du bruit à réveiller un mort.

C'est l'hiatus après *et* qui est ici expressément évité. Ailleurs le poète modifie une de ces expressions toutes faites que La Fontaine acceptera telles quelles : dans la satire IV, il avait écrit *à tort et à travers* ; dans la satire VI, il écrit *de tort et de travers*[2]. N'est-ce point assez? citons son épitaphe, que le P. Garasse nous a conservée :

> J'ay vescu sans nul pensement,
> Me laissant aller doucement
> A la bonne loy naturelle,
> Et ne sçaurois dire pourquoy
> La mort daigna penser *à* moy
> Qui n'ay daigné penser *en* elle.

1. Dans le reste de l'œuvre il y a des différences très sensibles. Ainsi les satires XIV, XV et XVII ont dû être laissées par le poète toutes prêtes pour l'impression, car elles ne contiennent pas, elles non plus, un seul hiatus, tandis que la satire XVI à elle seule en contient huit (deux à la césure, quatre après *et*, et deux fois *j'ay eu* pour rimer avec *jeu*) ; évidemment celle-ci n'était pas au point, et c'est une preuve de plus que l'*édition de 1613*, qui la contient pour la première fois, *est postérieure à la mort du poète*. Il est probable pourtant que la pièce est de lui, tandis que la *Complainte* ajoutée par Viollet le Duc à son édition, avec sa douzaine d'hiatus en dix-huit strophes, ne saurait certainement être de Régnier.

2. C'est exactement ce qu'avait fait Vauquelin : voir éd. Travers, p. 217 et 713, et *Art poétique*, III, 778.

Il est manifeste que penser *à* elle s'imposait, si le poète n'avait pas eu plus de scrupules qu'on ne lui en prête d'ordinaire[1]. Qu'on ne nous parle donc plus de :

Ses hardis hiatus, flot jailli du Parnasse.

Hardis? Timides serait plus juste. Il en commet de temps en temps, en quelque sorte par principe, pour faire pièce à Malherbe et ne pas se démentir, un peu aussi par paresse, beaucoup par paresse; mais malgré sa paresse, il est artiste, et il suit la tendance de la langue, et il a pour l'hiatus la répugnance qui en est une caractéristique, et s'il avait survécu à Malherbe, il eût probablement cessé d'en faire.

Si Régnier lui-même n'était pas de force à lutter contre le courant, comment ses successeurs l'auraient-ils fait? C'est pourquoi la règle ne tarda pas à triompher définitivement, même chez les plus indépendants, pour peu qu'ils fussent artistes. Il y a des hiatus dans Courval Sonnet[2]; il y en a dans le premier texte de Dulorens; il y en a fort peu dans Théophile, et point du tout dans ses dernières œuvres.

Ph. Martinon.

1. A moins qu'il ne préférât dire *penser en mon*, qui alors était correct.

2. Encore faut-il distinguer entre les œuvres; car si les *Satires* fourmillent d'hiatus (40 en 500 vers dans la satire *Contre les Simoniaques*), les *Exercices de ce temps*, qui peut-être (faut-il ajouter *pour ce motif*) ne sont pas de lui, en ont fort peu : le *Cousinage*, en 450 vers, n'en a point ou presque.

# ÉTIENNE BINET ET VICTOR HUGO

Les lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire* connaissent déjà l'*Essay des Merveilles de Nature*[1] du jésuite dijonnais Étienne Binet. Ce livre leur fut d'abord présenté en 1902 par M. Paul Godefroy dans un article général, sans prétentions érudites, et destiné seulement à rappeler aux littérateurs un titre et un nom un peu trop oubliés[2]. M. Godefroy signalait avec raison le succès extraordinaire dont témoignent vingt éditions parues au XVII^e^ siècle; il adressait au style de l'auteur des éloges mérités, et montrait par des citations bien choisies que cette encyclopédie technique était de temps à autre allégée et égayée par des morceaux de littérature agréablement écrits : d'ailleurs, comme il le remarque, il ne s'agit pas ici à proprement parler d'un traité scientifique; la science y est l'humble servante de la poésie et de l'éloquence; et le but que s'est proposé avant tout le Père Binet c'est d'offrir aux écrivains, aux orateurs, aux gens du monde, un bouquet de fleurs lexicographiques cueillies dans les vocabulaires spéciaux et merveilleusement propres à orner une phrase ou à rehausser une comparaison; à une époque fort dépourvue de manuels et de dictionnaires de la conversation, l'aimable jésuite enseignait le secret de parler de tout avec compétence et d'être connaisseur à peu de frais.

Cependant, malgré la tentative de M. Godefroy, il est fort probable que les *Merveilles de Nature* eussent continué à sommeiller dans l'ombre des bibliothèques, si une découverte inattendue n'était venue leur donner un intérêt actuel. Je fais ici allusion à une note publiée par M. Dottin dans la *Revue d'Histoire littéraire* (t. X, p. 503-505) sous ce titre : « Le *Rhin* de Victor Hugo et l'*Essay des Merveilles de Nature*. » M. Dottin, tirant un excellent parti d'une indication de M. Tréal, a démontré, par la simple juxtaposition des textes, que Victor Hugo devait au livre d'Étienne Binet deux des passages les plus pittoresques et les plus admirés de la légende du

1. Tel est en effet le titre exact. La *Biographie universelle* de Michaud met à tort l'article défini devant le mot *Nature*.

2. *Revue d'Hist. litt.*, t. IX (1902), p. 640-645. Je me permettrai cette simple remarque : puisque M. Godefroy avait l'intention louable de faire lire les *Merveilles de Nature* à quelques lettrés et curieux, il aurait pu faciliter leur tâche et leur éviter bien des tâtonnements en les prévenant qu'Étienne Binet avait publié ce livre sous le pseudonyme de René François.

*Beau Pécopin*. Grâce à la perspicacité de MM. Tréal et Dottin, nous prenons une fois de plus Victor Hugo en flagrant délit de « documentation » ; grâce à eux nous savons en partie d'où ce grand manieur de mots tient l'érudition amusante dont il entrelardait un conte à dormir debout. Or, comme l'a remarqué M. Paul Godefroy, il est évident que l'idée même du livre de Binet lui a été fournie par les écrivains de la Pléiade ; il applique des principes formulés notamment dans la *Défense et Illustration* ainsi que dans l'*Abrégé de l'Art poétique*, sur l'utilité qu'il y a pour l'écrivain à connaître les termes d'arts et de métiers : bien que ce ne fût pas là une découverte faite en 1549, et que Rabelais, par exemple, n'eût pas attendu la venue de Ronsard et de Bellay pour jouir abondamment de la beauté des mots techniques, cependant c'est surtout par l'école de Ronsard que leur emploi fut érigé en système, et c'est aussi à cette école que se rattache incontestablement, par les idées, par le vocabulaire et par le style, l'*Essay des Merveilles de Nature*. Le rapprochement qu'on vient de signaler entre Binet et Victor Hugo a donc pour conséquence assez piquante de mettre ce dernier en relation plus étroite avec le XVI^e^ siècle littéraire et d'en faire — au moins pour quelques passages de son œuvre — un disciple de la Pléiade.

Mais laissons de côté les généralités pour en venir au sujet spécial et fort limité du présent article. Nous nous proposons tout simplement de pousser un peu plus loin la comparaison sommairement instituée par M. Dottin et de soumettre les rapprochements obtenus à la critique philologique très attentive et très minutieuse que réclame l'étude des sources. On verra, je l'espère, que ce travail n'était pas tout à fait inutile, et qu'il en sort quelques indications nouvelles non seulement sur les procédés de l'imitation chez Victor Hugo, mais encore sur la manière dont Binet lui-même avait compris la documentation de son encyclopédie.

Et d'abord, y a-t-il, dans l'œuvre entière de Victor Hugo, d'autres emprunts au livre des *Merveilles de Nature*? C'est la question que se sont posée inévitablement les curieux d'histoire littéraire, et plusieurs ont dû se lancer comme moi sur la piste nouvelle. Il semble peu naturel *a priori* que Victor Hugo n'ait recouru qu'une seule fois, précisément quand il écrivait le *Beau Pécopin*, à une encyclopédie assez volumineuse, touffue, bourrée de faits et de termes curieux. Le fait de cette rencontre unique serait possible, mais un peu bizarre. Quoi qu'il en soit, ni M. Dottin ni moi n'avons encore découvert dans les autres productions de Victor Hugo rien qui nous rappelle d'une façon certaine le texte d'Étienne Binet : il

faut laisser faire le temps et le hasard. Jusqu'à présent nous devrons donc nous en tenir à la légende insérée dans la XXI[e] lettre du *Rhin*.

Or les emprunts qu'on peut y apercevoir ne se bornent pas aux deux passages signalés par M. Dottin (*Equis canibusque*) ; il est vrai que ceux-ci sont de beaucoup les plus longs et les plus importants ; mais les autres ne sont pas sans intérêt, et nous visons à être aussi complet que possible. Voici comment ils se succèdent dans le texte de Victor Hugo :

1° Ch. I, *Légende* : « Lorsque Bauldour, et cela arrivait souvent, lorsque Bauldour voyait Pécopin prêt à partir sur son cheval hennissant de joie et plus fier que s'il eût porté Alexandre le Grand en habits impériaux, lorsqu'elle voyait Pécopin le flatter, lui passer la main sur le cou, et, éloignant l'éperon du flanc, présenter au palefroi un bouquet d'herbes pour le rafraîchir, Bauldour était jalouse du cheval. »

Ce passage est presque littéralement emprunté au chapitre LVI des *Merveilles de Nature*, lequel fournira plus loin à V. Hugo la célèbre description du genet d'Espagne. Ainsi donc, si en dressant cette liste nous avions pris pour point de départ le texte de Binet au lieu du texte de Victor Hugo, nous aurions joint l'emprunt n° 1 à l'emprunt n° 5 (*Equis*). Le chapitre LVI, consacré au cheval, est sans doute celui qui par le mouvement et le coloris, avait le plus vivement frappé l'imagination d'Hugo. Voici maintenant le texte de Binet :

« ... il [le cheval] redouble ses *hannissemens pleins de ioye*, et s'arrestant il vous bat la terre du pied et la gratte pour se donner du plaisir, specialement *si le caualier le flatte luy passant la main sur le col, et banissant l'esperon du flanc luy presente un bouquet d'herbes pour le rafraischir.* »

Victor Hugo n'a même pas eu besoin d'inventer l'allusion à Bucéphale, car elle se trouvait dans le vieux texte, quelques lignes plus bas : «... & comme faisoit Bucephalus qui ne recevait sur soy qu'*Alexandre le Grand*, mais encore *en habits impériaux.* »

En rédigeant ce grand morceau descriptif sur le cheval, Étienne Binet — comme on le verra tout à l'heure — prenait pour modèle une description analogue donnée par Du Bartas. Pour le court passage qui nous occupe en ce moment, on pourrait comparer le vers suivant :

Luy passe sur le col sa flateresse main,

ou encore :

Caïn d'un bras flatteur ce beau Genet caresse.

Mais je ne retrouve pas dans Du Bartas le trait du bouquet d'herbes.

2° Chap. II, *L'oiseau Phénix et la planète Vénus.*

« Pécopin avait dans la salle d'armes, à Sonneck, une grande peinture dorée représentant le ciel et les neuf cieux,... » A partir de cet endroit, V. Hugo a recours aux *Merveilles de Nature* pour la caractéristique des diverses planètes :

*Pécopin*, chap. II.

... Chaque planète avec sa couleur propre et son nom écrit en vermillon à côté d'elle : Saturne blanc plombé; Jupiter clair, mais enflambé et un peu sanguin; Vénus l'orientale embrasée; Mercure étincelant; la Lune avec sa glace argentine; le Soleil tout feu rayonnant. Pécopin effaça le nom de Vénus et écrivit en place *Bauldour.*

*Merv. de Nature*, LVIII, 14.

Chasque Planette a vne couleur propre, Saturne est blanc plombé & vn peu brunissant; Jupiter est clair, vif, drillant, mais enflambé & vn peu sanguin en ses rayons ardans; Venus l'Orientale est embrasee, l'Occidentale reluisante, mais auec vn feu moins esueillé, Mercure estincellant & fretillant, iettant plusieurs raiz qui esbloüissent la veuë, la Lune a sa glace argentine, douce, gracieuse, le Soleil est tout feu rayonnant, & esparpillant nos veuës de sa trop grande clarté.

Victor Hugo s'est donc borné à élaguer quelques épithètes et quelques expressions un peu difficiles pour le lecteur moderne (*drillant*, *esparpillant nos veuës*).

3° Dans la légende du *Beau Pécopin*, comme dans l'esprit de Victor Hugo, les choses marchent volontiers deux par deux : dès lors, à la peinture de Pécopin représentant les astres du firmament correspondra la tapisserie de Bauldour sur laquelle est brodée l'image de l'oiseau Phénix :

« Bauldour avait dans sa chambre aux parfums une tapisserie de haute lisse où était figuré un oiseau de la grandeur d'un aigle, avec le tour du cou doré, le corps de couleur pourpre, la queue blanche mêlée de pennes incarnates, et sur la tête des crêtes surmontées d'une houppe de plumes... »

Entraînés nous aussi par la force de la symétrie, nous inclinons tout d'abord à supposer que cette description est un emprunt à Binet, tout comme l'énumération des planètes dont elle est le pendant; et comme en parcourant la table du livre des « *Merveilles* » nous y voyons un chapitre intitulé le *Phénix*, nous sommes tout prêts à conclure à une nouvelle imitation possible. Vérification faite, l'imitation existe en effet; mais ce nouveau cas est un peu plus complexe que le précédent, et nous trouvons ici un premier exemple de l'extrême prudence qu'il convient d'apporter à la détermination des sources.

Étienne Binet consacre en effet un chapitre spécial à la louange du phénix (chap. v), sans parler de mentions plus brèves à d'autres endroits de son livre. Comme on devait s'y attendre, cet oiseau merveilleux occupe une place importante dans les « *Merveilles de Nature* » : non pas que le Père Binet ait cru bien fermement à son existence réelle; il se doute un peu que la légende du phénix est un tissu de symboles amoureusement développés par les poètes; mais rappelons-nous que son but est beaucoup moins de nous donner des notions exactes et des faits naturels que de fournir de belles matières à des développements oratoires ou poétiques; il sera donc fidèle à ses devoirs de professeur d'éloquence, fidèle aussi, à la tradition poétique du XVI[e] siècle[1], et il nous parlera avec un lyrisme débordant du « César des oiseaux », du « Miracle de la nature qui a voulu monstrer en iceluy ce qu'elle sçait faire, se monstrant vn Phœnix en formant le Phœnix » : tel est le début pompeux du chapitre v, grand morceau de prose poétique inspiré en partie de Pline et de Lactance, — que cite Étienne Binet, — mais surtout de Claudien, — que Binet ne cite pas. J'ajoute que Victor Hugo ne doit rien, ou presque rien, à ce chapitre v.

En revanche nous trouvons, quelques pages plus haut, dans le chapitre IV, un signalement sommaire du Phénix qui nous fournit le rapprochement cherché avec la description de la tapisserie de Bauldour :

(Chap. III, pour parler du vol des oiseaux en général, § 2).

1. Il semble en effet que nous observions dans la poésie du XVI[e] siècle et notamment chez les auteurs de la Pléiade, une recrudescence d'allusions au Phénix. Jamais on ne l'a tant décrit, jamais on ne lui a comparé tant de princes ni d'amoureuses. Le bon Du Bartas nous parle longuement, et le plus sérieusement du monde, de la création du Phénix. Il y aurait une petite étude à faire sur le Phénix dans la littérature savante du XVI[e] siècle. Bornons-nous à citer un poème entier de Guy le Fèvre de la Boderie, intitulé *Le Phénix* et dédié au roi Henri III. Goujet, qui en parle, dit qu'il est « pris du latin de Lactance ». (Goujet, *Bibl. fr.*, XIII, p. 407; XIV, p. 457.)

« Le Phénix (s'il y en a au monde [1]) a la teste tymbrée d'un pennache exquis & d'vne touffe de plumes fort belles, *la queue blanche, entremeslée de plumes incarnates, le corps purpurin*, & au bout doré, il est suresmaillé d'vn bel esclat d'or, & a vn duuet fort delié & precieux, deux yeux estincelans comme deux Estoilles. »

Le rapprochement avec Victor Hugo s'impose, mais il n'est pas absolument satisfaisant; nous ne retrouvons pas ici, comme dans le cas des planètes, cette belle concordance qui lève tous les doutes; certaines expressions coïncident il est vrai dans les deux textes, mais elles ne sont pas nombreuses, et les caractères du phénix de Bauldour ou bien manquent dans Binet ou bien sont énumérés dans un ordre différent. La question sera tranchée du premier coup par la comparaison avec le passage correspondant de Pline l'Ancien :

*Hist. nat.* X, II : « Aethiopes atque Indi, discolores maxime et inenarrabiles ferunt aves, et ante omnes nobilem Arabia phœnicem, haud scio an fabulose, unum in toto orbe, nec visum magnopere. *Aquilæ* narratur *magnitudine, auri fulgore circa colla, cætero purpureus*, cæruleam *roseis caudam pennis* distinguentibus, *cristis* fauces, *caputque plumeo apice* honestante ».

Alors qu'Étienne Binet ne nous présente qu'une imitation assez lointaine de Pline, le passage de Victor Hugo suit fidèlement ce dernier; c'est presque une version latine : il est vrai qu'on remarque une certaine inexactitude dans la traduction de « cristis fauces caputque... »; mais il y a ici des leçons assez différentes et d'anciennes éditions de Pline portaient : « cristis (ou : crista) faciem caputque... » Quant à *cæruleam*, Victor Hugo, qui était bon latiniste, savait très bien que cet adjectif ne veut pas dire « blanche »; mais il lui a plu à cet endroit d'adopter la version de Binet [2]. Ce membre de phrase : « la queue blanche mêlée de plumes incarnates » est l'indice révélateur qui suffirait à défaut d'autres preuves, pour établir un rapport de filiation entre Victor Hugo et Étienne Binet. Mais il est non moins évident que l'auteur du *Beau Pécopin* doit à Pline lui-même non seulement des détails isolés tels que « de la grandeur d'un aigle », « avec le tour du cou doré », mais encore l'ordre de succession des caractères du phénix.

1. Cette parenthèse sceptique est la traduction du *haud scio an fabulose* de Pline.
2. Au chap. v, Binet, reprenant la même description, écrit cette fois : « La queue est de couleur *céleste* », ce qui est beaucoup plus près de Pline.

Un examen critique des cinq lignes attribuées par Victor Hugo à la description du phénix aboutit donc à nous révéler avec toute la clarté désirable le mélange de deux sources; en écrivant le conte du *Beau Pécopin* « sous la dictée même des arbres, des oiseaux et du vent des ruines », — comme il nous le dit dans sa préface, peut-être avec quelque ironie, — Victor Hugo avait sur ses genoux deux livres au moins : les *Merveilles de Nature* et l'*Histoire naturelle* de Pline. La lecture du premier, qu'il avait consciencieusement feuilleté, lui donne l'idée de parler du phénix; d'ailleurs ce noble oiseau a été particulièrement célébré par les écrivains du XVI^e^ siècle, et l'on sait que la couleur locale assignée au *Beau Pécopin* est du XVI^e^ siècle bien plus que du moyen âge. Victor Hugo prend pour point de départ la petite description du phénix donnée au chapitre IV, et lui emprunte même quelques mots; mais comme il a le souci de l'exactitude jusque dans le fantastique, il la rectifie à l'aide du texte de Pline, dont l'*Histoire naturelle* a fourni par ailleurs au conte de Pécopin plusieurs détails de zoologie amusante. Ce procédé a un nom en critique des textes : c'est la contamination. Nous en retrouverons tout à l'heure un second exemple plus important.

Maintenant, le thème fondamental commun à la peinture de Pécopin et à la tapisserie de Bauldour n'aurait-il pas pu être suggéré à Victor Hugo par un passage des *Merveilles de Nature?* Au risque d'abuser de la complaisance d'Étienne Binet, je signale dans son livre, au chapitre XLI intitulé « Des ouvrages de broderie » (§ 44) une description de deux pages et demie où l'auteur traduit ou plutôt développe d'après le poème de Claudien les sujets représentés sur la broderie de Proserpine : on y voyait tout d'abord « l'azur des Cieux... le soleil et les estoilles d'un or brillant et fort rayonnant », et « un filet d'argent » qui était le croissant de la lune... Si cette conjecture a quelque valeur, Claudien aurait agi sur Victor Hugo par l'intermédiaire de Binet, la belle Bauldour aurait hérité des talents de la belle Proserpine, mais les sujets cosmographiques brodés par celle-ci auraient passé sur la peinture de Pécopin.

4° *Les pierres précieuses* (chap. VII). On se rappelle peut-être que Pécopin, soulevé de terre par les artifices du diable, va tomber dans une vallée lointaine; en se réveillant de son évanouissement, il voit devant lui une jeune fille et un vieillard qui le conduisent dans une cabane étincelante de pierres précieuses. Ce vieillard, qui parle allemand, déclare posséder la science universelle. Une partie de son discours est empruntée aux *Mer-*

*veilles de Nature* (chap. XXI, pour parler des joyaux et des pierreries) :

*Pécopin*, chap. VII.

Mon fils, je suis... le grand lapidaire éthiopien... Je t'apprendrai à distinguer le rubis sandastre du chrysolampis, à mettre la mère perle dans un pot de sel et à rallumer le feu des rubis trop mornes en les trempant dans le vinaigre. Chaque jour de vinaigre leur donne un an de beauté.

*Merv. de Nature*, XXI.

La Perle, 8; Le Rubis & Escarboucle, 9, 10, 11.

Le Nacre, & la Mere-perle se met en vn pot de sel... Les Lapidaires Ethiopiens baillent, ou allument le feu mort des[1] rubis trop mornes les trempant au vinaigre, autant d'ans sont-ils beaux, qu'ils ont esté de iours au vinaigre... La richesse du rubis sandastre Indois est quand il est clair... La Chrysolampis de iour est blaffarde...

6° et 5° Chap. x, *Equis canibusque*. Cf. *Revue d'Hist. litt.*, t. X (1903), p. 503-505. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces deux emprunts.

7° Chap. XIII. *Les armoiries de Cyrus*.

*Pécopin*, chap. XIII.

A côté de Nemrod se tenait accoudé le grand Cyrus, qui fonda l'empire persan deux mille ans avant Jésus-Christ, et qui portait sur sa poitrine ses armoiries, lesquelles sont, *comme on sait* (*!*), de sinople à un lion d'argent sans vilenie, couronné de laurier d'or à une bordure crénelée d'or et de gueules chargée de huit tierces feuilles à queue d'argent.

*Merv. de Nature*, chap. XLII.

(Pour blasonner les armoiries des roys, princes, pays, etc.)

Tomyris portoit de Synople, à vn Lion sans vilenie, d'argent, couronné de Laurier d'or, à vne bordure crenelee d'or & de gueules, chargee de huit tierces feuilles à queuë d'argent.

Victor Hugo, on le voit, s'est borné à une substitution de personne. Sans grand dommage pour la vérité historique, il a remplacé la reine des Massagètes par son ennemi le roi Cyrus.

En dehors de ces emprunts manifestes, il serait possible de glaner çà et là dans le texte de Victor Hugo un certain nombre d'expressions, mots ou membres de phrases, qui pourraient passer pour des souvenirs du répertoire d'Étienne Binet. Ainsi il y a

1. *des* 8e éd.; *de* 1re éd.

dans *Pécopin* une énumération de bateaux; il y en a une également dans les *Merveilles de Nature* (Chap. XII. Le fait de la marine et les termes du pilotage). Citons, par acquit de conscience, l'énumération de Victor Hugo en soulignant les termes qu'il pouvait trouver dans Binet : « les *vaisseaux ronds* de l'océan et les vaisseaux *longs* de la Méditerranée, oneraria et remigia, *galère* et *galion*, *frégate* et frégaton, *felouque*, polaque et tartane, *barque*, barquette et *barquerolle*... caracores (Binet : caraques)[1] ». — Un peu plus loin dans le même chapitre VIII, Pécopin « gravit des montagnes si hautes qu'arrivé au sommet il vomissait le sang, *les flegmes et la colère* ». Or je retrouve dans Binet, au chapitre de la Fauconnerie, les mêmes expressions bizarres de médecine archaïque à propos de l'oiseau que l'on purge avec une pilule d'aloès : « Lors il vient à esmeutir, et à jetter *flegmes et coles*[2]. » — Enfin il est très probable que l'énumération des oiseaux de chasse du miramolin de Grenade (*Pécopin*, chap. IV) a été inspirée par le chapitre III des *Merveilles de Nature*, où il est question de la fauconnerie : Binet parlait lui aussi de *lanerets*, de *sacrets* et de *tuniciens*[3].

Nous pouvons arrêter là notre liste des emprunts. Nous avons tenu à la dresser aussi complète que possible, et je crois qu'après les travaux de MM. Rigal, Huguet et autres sur les sources de Victor Hugo nous n'avons pas besoin de craindre l'accusation de minutie excessive. Des recherches de ce genre ne sauraient se faire avec trop de précision. Toute notre ambition est d'apporter quelques notes utiles et sûres à une « édition savante » de Victor Hugo, édition idéale qui signalera tous les emprunts du poète et qui permettra de mesurer avec exactitude la part de son invention personnelle. De plus, cet examen minutieux se justifie, dans le cas présent, par des raisons moins générales et moins lointaines. Nous allons démontrer en effet dans la seconde partie de ce travail que les deux passages de Binet confrontés par M. Dottin avec le texte d'*Equis canibusque*, constituaient eux-mêmes deux emprunts, l'un provenant d'un traité de vénerie fort connu et l'autre étant la mise en prose d'une description célèbre de Du Bartas.

1. Ce rapprochement, je dois le dire, ne me paraît pas très convaincant. On pourrait tout aussi bien citer des énumérations rabelaisiennes comme celle des vaisseaux de l'arsenal de Thalasse (*Pantagr.*, III, 52) : « carracons, navires, galleres, gallions, brigantins, fustes... »

2. Ce passage de Binet est d'ailleurs textuellement emprunté à *La Fauconnerie* de Jean de Franchières, livre II, chap. II.

3. Dans la première partie de son chapitre, où Binet copie Jean de Franchières, il écrit comme celui-ci *Thunisian*; mais plus loin, ayant changé de modèle, il emploie la forme *Tunicien*, qu'a adoptée V. Hugo.

Bien que l'imitation simultanée de ces deux passages fût déjà une forte présomption en faveur de Binet comme source d'Hugo, on pouvait cependant se demander, — avec un peu de mauvaise volonté, il est vrai, — si par hasard l'auteur du *Beau Pécopin* n'aurait pas plagié directement le traité de vénerie en question et la *Semaine* de Du Bartas. Désormais il ne reste plus aucun doute : c'est bien la petite encyclopédie d'Étienne Binet que Victor Hugo avait sous les yeux en rédigeant son conte fantastique; elle a contribué pour une part non négligeable à ce beau déploiement de richesse verbale par où le poète s'amusait à imiter les auteurs du XVI[e] siècle et plus spécialement la prose touffue de Rabelais[1].

D'ailleurs il s'en faut de beaucoup que les *Merveilles de Nature* suffisent à rendre compte de la documentation du *Beau Pécopin*. Le matériel de folk-lore et de technicité mis en œuvre par Victor Hugo y est considérable : nous y démêlons à première vue, outre les emprunts faits à Binet, des souvenirs nombreux de l'*Histoire naturelle* de Pline et des voyages de Marco Polo; mais ce n'est pas encore tout, et il reste beaucoup à faire à celui qui entreprendra de nous expliquer par le menu à l'aide de quels ingrédients Victor Hugo renouvelait le vieux thème de la chasse nocturne[2].

* * *

Étudions maintenant les deux emprunts signalés par M. Dottin et qui sont de beaucoup les plus longs et les plus importants; en examinant leur histoire antérieure et les sources de Binet, nous abandonnerons un moment Victor Hugo, mais c'est pour y revenir après plus ample information.

La description des chiens de chasse donnée par Étienne Binet rentre dans le chapitre premier de son encyclopédie : cette place d'honneur et les développements que l'auteur consacre à la

1. L'influence de Rabelais me paraît assez sensible non seulement dans le style et la manière du *Beau Pécopin* mais encore dans le comique un peu gros de ce récit.

2. Le thème fondamental du *Beau Pécopin* serait en effet assez facile à classer et on lui trouverait de nombreux parallèles. Ainsi M. Guy, dans sa thèse sur Adam de la Halle (p. 404, n. 5) nous rappelait naguère que M. Gaston Raynaud avait signalé une relation entre la légende de Pécopin et celle de cette *mesnie Hellequin* dont les hommes du moyen âge entendaient dans les airs le fracas nocturne. Mais une étude générale de folk-lore serait peu utile dans le cas qui nous occupe, et il faudrait découvrir la source immédiate du récit de V. Hugo : car il est très probable que le thème du *Beau Pécopin* est d'origine livresque, tout comme les détails d'érudition. Je note, à titre de curiosité et sans en tirer aucune conséquence, qu'Étienne Binet fait suivre son chapitre sur la Vénerie du récit mouvementé de la chasse d'un « lièvre charmé » que chiens et veneurs poursuivent sans pouvoir l'atteindre (*Merv. de Nat.*, chap. II). Ce lièvre magique m'a fait penser au « cerf à seize andouillers » dont la silhouette fuit sans cesse devant la troupe de Pécopin.

vénerie sont un témoignage nouveau du prestige qu'exerçait encore à cette époque la distraction favorite des princes et des seigneurs.

Ce premier chapitre se compose essentiellement d'une partie technique, longue, ennuyeuse et sèche, mais précédée d'un petit morceau littéraire sur le noble plaisir de la chasse : ainsi procède souvent le Père Binet, mêlant l'agréable à l'utile et faisant alterner les développements fleuris avec les définitions arides; de même encore, aux renseignements spéciaux du premier chapitre succède une narration très alerte où la fantaisie de l'auteur nous mène à la poursuite d'un lièvre enchanté : cette narration forme d'ailleurs un chapitre à part et nous n'avons pas à nous en occuper ici. Quant au chapitre de la Vénerie, qui nous intéresse spécialement, je puis en indiquer les sources avec certitude. Des deux parties inégales dont il se compose, la première est un plagiat et la seconde est également un plagiat.

Pour se rendre compte de la part très modeste que le Père Binet s'est attribuée dans la composition de sa petite préface littéraire mise au début de la *Vénerie*, il suffit de se reporter au tome VI de l'édition de Ronsard par Blanchemain et de parcourir le poème sur la chasse, dédié « à Jean Brinon, conseiller en Parlement[1] ». L'auteur des *Merveilles de Nature* s'est généralement contenté de mettre en prose facile et élégante les vers du coryphée de la Pléiade. Il a seulement négligé d'indiquer sa source. Ainsi, le poème de Ronsard contient au début une courte histoire fabuleuse des premiers maîtres dans l'art de la chasse. Étienne Binet ne veut pas se priver de cette énumération mythologique; mais comme d'autre part il tient à montrer que son sens critique n'est pas dupe des mensonges des poètes, il la rappelle par prétérition, en protestant qu'il n'y croit pas. Ronsard avait écrit :

> Puis *Perse*, fils-de-pluye, ayant tranché la teste
> De Gorgonne empierrant, *premier fit la conqueste*
> *Des chevreuls* qu'il blessa par les bois en volant.
> Après Castor, fils-d'œuf, domte-poullain, vaillant,
> *Alla sur un cheval le premier* à la chasse.
> Puis *Pollux*, l'escrimeur, *premier connut la trace*
> Des cerfs *par les limiers*, et le premier à coups
> De *dents de chiens jaquez* fit *estrangler les loups.*
> *Les espieux* inventa *Meleagre* au pied-viste,
> *Les toiles et les pans et les rets Hippolyte*.....

1. Ronsard, Bl. VI, p. 46-53.

*Orion* inventa *les meutes et les lesses,*
*Et l'art* de bien *brosser par les forests espesses.*

Voici maintenant la version de Binet : « Ce sont des contes de dire que Persé fut le premier qui fit la conqueste des Cheureux; Castor celuy qui monta à cheval le premier pour courir le Cerf; Pollux celuy qui par les Limiers cogneut les traces des bestes courantes, & par les dents des chiens maillez et jaquez, & armez de colliers pleins de grandes pointes, estrangla les loups, & les bestes puantes; Meleagre les Espieux pour affronter le Sanglier; Hippolyte les toiles & les pans & les retz; Orion, les meutes, & les lesses, & le moyen de brosser par les forests espaisses, & par les taillis : Ce sont dis-je des contes... » Binet, dans la transcription de ce passage, a procédé en général par suppression, jetant par-dessus bord des incidentes et des épithètes trop ronsardiennes; mais parfois aussi il lui arrive d'ajouter un peu à son modèle, ne serait-ce que pour détruire le mesure du vers.

Donnons encore un exemple qui lèvera tous les doutes, s'il en subsiste :

*Ronsard*, Bl. VI, p. 49-50.

L'un avecques les rets enveloppe une [beste,
L'autre à dens de lévrier ensanglante sa [queste;
L'un avec le vautret acule le sangler,
Et l'autre fait les ours aux dogues estran- [gler;
. . . . . .
Et l'autre le tesson enfume en sa caverne;
L'un fait une trainée, et pendus à un clou
Enleve pris de nuit le renard ou le lou.

*Merv. de Nature*, chap. I.

Mais auiourd'huy que ce peut-il voir de plus charmant que le deduit de la Chasse, soit *enveloppant de retz vne* pauuvre *beste* bien estonnée, soit *sanglantant sa queste à dents de Léuriers... Cettuy-ci n'aime que aculer le Sanglier auec le vautret*; *celuy-là* prend plaisir *d'estrangler les Ours auec des Dogues... l'autre enfume le tesson dans sa cauerne...*; *cettuy-cy fait traînée*, & meurt de rire *voyant les Loups & les Renards enleuez & pendus à vn clou...* »

La prose de Binet, on le voit, n'est qu'une paraphrase, un délayage des vers de Ronsard. Il est assez piquant de constater que dans son article littéraire sur les *Merveilles de Nature* M. Paul Godefroy citait précisément comme de bons échantillons de la manière de notre auteur certaines phrases que celui-ci avait plagiées[1] : ainsi le chien couchant « en quatre coups de nez vous

1. Paul Godefroy, *Revue d'Hist. litt.*, IX (1902), p. 642 (en haut de la page).

évente une plaine »... et fabrique en même temps un irréprochable alexandrin donc la présence parmi la prose d'Étienne Binet n'étonne plus personne[1]. De même il faudra que M. Godefroy adresse désormais à qui de droit, c'est-à-dire à Ronsard, l'admiration d'ailleurs compréhensible que lui inspirait ce petit tableau champêtre « d'un coloris si frais, d'une touche si gracieuse et si coquette que Watteau aurait pu s'en inspirer ». Binet écrivait : « Allez chercher des *plaisirs* plus purs en la nature que voir des ieunes Gentils-hommes apres auoir couru le cerf, en fin l'ont pris & despoüillé, puis *font la curee* à leurs chiens, se trouuant fort las, tous se vont ietter *sur l'herbe mollette*; à l'ombre d'un arbre touffu, *sur le bord d'vne fontaine bien claire*, là estendus de leur long sur la platte[2], & contant chacun sa peine, & sa valeur *sur le tapis d'vne mousse bien verte & bien fresche, ils vous mangent de la chresme toute couuerte de fraizes sauuages, secoüent vn prunier* pour faire tomber les prunes les plus meures, *estouffent leur soif* & leur chaleur dans la glace d'une fontaine cristalline, là plus contens que le Roy, reprennent leurs esprits, & *sur le soir s'en retournent* au petit pas ». Ronsard avait écrit avant Binet :

C'est un plaisir aprés d'en faire la curée,
Puis s'aller endormir près d'une onde azurée
Dessus l'herbe mollette, ou prendre la fraischeur
D'un antre tapissé de mousseuse espesseur,
. . . . . .
Quel plaisir est-ce, ô Dieux! de manger ès boccages
Du formage et du lait et des fraizes sauvages,
Ou secouer le fruit d'un pommeux arbrisseau,
Ou se desalterer dans le prochain ruisseau?
Hé, quel plaisir encor' quand la nuict est venue
Retourner au logis...

Il est juste d'ajouter que le P. Binet, très rigoriste, arrête ici l'imitation et supprime les vers un peu libres qui suivent dans Ronsard. Ses gentilshommes rentrés au logis vont souper, s'endorment en rêvant de chasses nouvelles, et nous entrons aussitôt dans la partie technique du chapitre premier.

Ici non plus, Étienne Binet ne s'est pas mis en peine de chercher un auteur peu connu qu'on pût démarquer en toute sécurité. Il s'est bravement adressé au classique *Traité de Vénerie*

1. Ronsard, Bl. VI, p. 51, v. 9 : « En quatre coups de nez il évente une plaine ».
2. Il faut lire en effet *platte* (1re éd.) ou *plate* (8e éd.), et non *place*, qui constitue un lapsus dans la citation de M. Godefroy.

de Jacques du Fouilloux, texte cent fois réédité et qui resta pendant longtemps comme le témoin vénéré de l'âge d'or de la chasse française. D'ailleurs il a mis à contribution d'autres autorités pour nous renseigner tant bien que mal sur les chiens et les oiseaux de proie, et nous reconnaissons dans sa très médiocre compilation les membres épars de plusieurs traités spéciaux. Il a certainement utilisé un de ces recueils factices de vénerie et de volerie comme il en a paru en grand nombre à la fin du XVI^e^ siècle et au début du XVII^e^, et où Du Fouilloux occupait la première place. J'ai pu consulter un recueil de ce genre, dont l'examen attentif m'a donné la clef du premier chapitre tout entier (la Vénerie) et de la presque totalité du chapitre III (la Fauconnerie). L'ouvrage en question comprend : 1° La Vénerie de Jacques du Fouilloux (avec la pièce de vers intitulée « l'Adolescence de Jacques du Fouilloux »); 2° une réimpression de le *Vénerie du Roy Phebus*; 3° des Adjonctions à la Vénerie de Jacques du Fouilloux, entre autres : De la chasse du Loup [par la sire de Clamorgan]; 4° la Fauconnerie de Jean de Franchieres; 5° la Fauconnerie de Guillaume Tardif; 6° la Fauconnerie de messire Arthelouche de Alagona; 7° le Recueil de tous les oiseaux de proye...., par G. B. Pour composer les chapitres I et III de ses *Merveilles*, Étienne Binet a eu sous les yeux non seulement la série de traités que je viens d'énumérer, mais une collection plus complète encore, car les deux ou trois dernières pages de son chapitre sur la volerie supposent une source nouvelle, autrement dit un cinquième traité de fauconnerie à joindre aux précédents : j'ai jugé inutile la recherche de cette dernière source, ayant été par ailleurs suffisamment édifié sur les procédés de travail d'Étienne Binet, lesquels ne sont guère recommandables. Sans doute nous aurions mauvaise grâce d'exiger de lui une compétence personnelle en matière de chasse; mais il aurait pu faire œuvre de vulgarisateur loyal et extraire en quelques pages précises ce qu'il y avait à retenir d'essentiel dans tous ces traités cynégétiques qui font si souvent double emploi les uns avec les autres. Or le mot de « résumé » serait trop ambitieux pour caractériser cette compilation informe, faite sans soin, sans méthode et sans intelligence, succession de menus paragraphes dont chacun est un lambeau de phrase ou de chapitre arraché à Du Fouilloux ou à tel autre de ses confrères. Ce n'est pas, je le répète, un résumé, c'est une enfilade de plagiats se suivant dans l'ordre même du recueil adopté pour modèle : ainsi il ne viendra jamais à l'idée du compilateur de mélanger des phrases de Tardif avec des phrases de

Jean de Franchières ni de fondre ensemble deux emprunts à Guillaume Tardif et à messire Arthelouche; chacun vient à son tour, et Binet poursuit imperturbable sa marche en avant, sans s'inquiéter des redites ni des contradictions possibles. Cet ordre, si c'en est un, est le seul qu'il ait suivi; de sorte que s'il avait eu par exemple un sixième traité de faconnerie à sa disposition, nous aurions été exposés à voir revenir une fois de plus la définition du faucon tunicien et du faucon laneret ou bien encore du « mal de pantois » et du « mal subtil ».

Comme nous n'avons pas opéré sur les autres chapitres des *Merveilles de Nature* le même travail de contrôle, le jugement sévère que nous venons de porter ne s'applique — jusqu'à plus ample informé — qu'aux deux chapitres consacrés à la chasse et la volerie. Il ne s'ensuit pas que Binet ait bâclé de la sorte toutes les parties de son encyclopédie. Il se peut que tout en sacrifiant aux préjugés du jour sur la noblesse et l'excellence de la chasse, tout en appliquant en bon disciple le précepte de Ronsard : « Tu practiqueras bien souvent les artisans de tous métiers, comme de marine, *Venerie*, *Fauconnerie*[1] », il se peut, dis-je, que le Père Binet ait traité avec une négligence particulière un sujet peu conforme à ses goûts et à son état ecclésiastique.

J'épargnerai au lecteur un compte rendu fastidieux de la comparaison que j'ai établie entre l'encyclopédie cynégétique citée plus haut et la série de plagiats qui constitue les deux chapitres de Binet. Je bornerai mes preuves au passage qui correspond à l'emprunt n° 5 de Victor Hugo (*Canibusque*), puisque aussi bien c'est le seul qui ait pour nous de l'intérêt. Cette description des chiens de chasse, qui présente des coïncidences si remarquables avec une partie d'*Equis canibusque*, était elle-même empruntée textuellement à la *Vénerie* de Du Fouilloux. Or un examen attentif de ce dernier texte m'a convaincu que Binet tout seul ne pouvait expliquer la version donnée par Hugo. Comme il se pose ici un petit problème critique, je citerai *in extenso* la version de Du Fouilloux en donnant tous les passages qui se retrouvent à la fois chez Binet et chez Hugo; l'idéal de la précision eût été de mettre ci-dessous les trois versions en présence; mais pour ne pas compliquer les choses, je me contenterai d'imprimer en italique tous les mots, tournures ou membres de phrases communs à Victor Hugo et à Du Fouilloux, à l'exclusion de Binet; si l'on tient à vérifier la justesse de mon observation, on n'aura qu'à se reporter à la note de M. Dottin.

1. Ronsard, *Abrégé de l'Art poétique*, Bl. VII, p. 320-321.

Du Fouilloux, [chap. I]... « des Chiens qu'ils nomment Baux... la race des Chiens blancs est sortie de ces Chiens Baux de Barbarie... [chap. II]... dont les chiens sont bons par excellence... beaux chasseurs,... qui ne laissent pour chaleurs qui puissent estre, à chasser, sans se rompre à la foule des piqueurs n'y au bruit & cry des hommes[1]... ceux qui sont naissant tout d'vne piece, comme ceux qui sont tous blancs, sont les meilleurs : et pareillement ceux qui sont marquetez[2] de rouge... Et faut noter que *les Chiens de ceste race ne sont en leur bonté qu'ils n'ayent enuiron trois ans, & sont subiects à courir le bestail privé*[3]. [chap. III]... vne meute de Chiens fauues & rouges... Ces Chiens fauues sont de grand cueur, d'entreprinse et de haut nez, gardans bien le change... Ils sont beaux chasseurs, aymans communement le cerf *sur toute*s autres bestes... Les meilleurs... sont ceux qui ont du poil plus vif tirant *sur le* rouge, & qui ont vne tache blanche au front, *ou* au col... *mais ceux qui tirent sur le iaune, estans marquetez de gris* ou de noir, *ne valent gueres*[4]... [chap. IV] Noz Chiens gris... sçauent faire plusieurs mestiers... Les meilleurs de toute la race, sont ceux qui sont gris sur l'eschine, estans quatrouillés de rouge, & les iambes de mesme poil, comme de la couleur de la iambe *d'vn* Liéure... les trop gris argentés, *ayans les iambes fauues* tirant sur le blanc, ne sont pas si vistes ne si vigoureux que les autres... [chap. V. Des Chiens noirs anciens de *l'Abbaye* Sainct Hubert, *en Ardene*]. Les Chiens que nous appellons de Saint hubert doiuent estre communement tous noirs... Ils sont puissants de corsage[5] : toutesfois *ils ont les iambes* basses et *courtes* : *aussi ne sont ils pas vistes*.... & desirent plus les bestes puantes comme Sangliers, Regnards[6], & leurs semblables, ou autres... *Les Limiers en sortent bons*[7]... [chap. VI]. Il faut qu'vn Chien pour estre beau & bon, ait les signes qui s'ensuyuent. Premierement ie commenceray à la teste, laquelle doit estre *de moyenne grosseur*, & est *plus* à estimer quand elle est longue *que* camuse... les oreilles larges... les reins courbez, le rable gros, les hanches aussi grosses et *larges*[8] : la cuisse troussee, &

1. Je ne sais pourquoi M. Dottin a omis de citer V. H. : « braves chiens *qui ne s'étonnent pas du bruit* » et Binet (répétition littérale de Du F.).

2. Binet et V. Hugo portent également *marquetés* : M. Dottin a imprimé par erreur *marqués* dans la colonne de gauche.

3. Victor Hugo : « braves chiens qui ne s'étonnent pas du bruit, *demeurent trois ans dans leur bonté, sont sujets à courir le bétail*, et servent pour la grande chasse. » M. Dottin a supprimé ce passage, pour l'excellente raison qu'il n'avait pas de correspondant dans le texte de Binet. Il est piquant de constater un contresens de V. Hugo : il n'a pas compris l'incidente où Du Fouilloux nous apprend que ces chiens n'atteignent pas leur bonté avant l'âge de trois ans environ. Le sens de la tournure « qu'ils n'ayent » lui a échappé.

4. Victor Hugo : « Pécopin, qui s'y connaissait, *n'en vit pas parmi les fauves un seul qui fût jaune ou marqué de gris* ». Passage supprimé par M. Dottin, toujours pour le même motif : rien dans Binet.

5. « Puissans de corsage » (V. H. *puissants*) se retrouve dans Binet, bien que M. Dottin ait négligé de l'indiquer. C'est pourquoi nous ne soulignons pas.

6. V. H. donne ces deux mots dans le même ordre que Du Fouilloux (Binet : « Renards, Sangliers »).

7. V. H. « *mais qui engendrent de si redoutables limiers* » (omis par Dottin).

8. V. H. a substitué *jambes* à *hanches*.

le iarret droit bien herpé[1], la queüe grosse *pres* des reins *& le reste gresle* iusques au bout : le poil *de dessous*[2] le ventre rude, la iambe grosse, la partie du pied seche, & en forme de celle d'vn Regnard, *les ongles gros*[3]... [chap. IX]. Les anciens ont voulu dire qu'on cognoist les meilleurs Chiens aux tetines des meres, & que *ceux qui tétent le plus pres du cueur, sont les meilleurs*[4] & plus vigoureux... Il en y a aussi qui ont voulu regarder dedans la gueule, pensant *que ceux qui ont palais noir fussent bons, mais ceux qui l'auraient rouge, ne valussent guéres*[5] ».

Il existe donc dans la page de Victor Hugo sur les chiens de chasse un assez grand nombre de détails caractéristiques qui ne s'expliquaient pas par Binet et que Du Fouilloux explique maintenant[6]; de plus, pour les détails communs aux trois versions, il arrive parfois que la troisième en date soit plus rapprochée que la seconde du texte primitif; j'ajouterais enfin qu'un critique de textes à qui on soumettrait les trois versions sans le prévenir des autres larcins faits aux *Merveilles de Nature* par Victor Hugo, serait porté à considérer les deux versions les plus modernes comme indépendantes l'une de l'autre[7].

1. V. H. « le jarret droit bien herpé ». Binet : « le jarret droit *et* bien herpé ».

2. V. H. « *de dessous* » (Dottin imprime à tort : *de dessus*).

3. V. H. « les ongles forts ». — On peut remarquer que dans cette énumération des caractères d'un bon chien V. Hugo suit beaucoup mieux que Binet l'ordre adopté par Du Fouilloux.

4. V. H. « Comme ceux de Norvège, tous étaient de bonne race et vrais chiens gentilshommes, *et avaient évidemment tété près du cœur.* » Quant à l'expression amusante de « chiens gentilshommes », elle ne se trouve pas dans la Vénerie de Du Fouilloux; mais elle a pu être inspirée par un passage du chap. v, où il est question du blason d'un chien : « toutesfois i'ay trouué vn liure qu'vn Veneur adressoit à vn Prince de Lorraine qui aymoit fort la chasse, où il y auoit vn Blason qu'iceluy Veneur donnoit à son Limier nommé Souillard, qui estoit blanc :

> De sainct Hubert sortit mon premier nom.
> Fils de Souillard, Chien de tres-grand renom ».

5. V. H. « la gueule noire et non rouge ».

6. Encore une petite remarque, pour être aussi complet que possible. On se rappelle la réponse que fait le valet de chien Erilangus, à qui Pécopin demandait pourquoi il ne se mariait pas : « *Monseigneur, les chiens ont sept espèces de rage, les femmes en ont mille.* » Je ne sais si Victor Hugo cite un proverbe tout fait ou s'il fabrique lui-même une phrase d'allure proverbiale. Dans ce dernier cas, je ferai observer que dans son traité Du Fouilloux consacre plusieurs chapitres à la description des sept espèces de rage et aux moyens de les soigner.

7. Cette dernière constatation est assez curieuse; car enfin, si servile que soit Binet vis-à-vis de sa source, il tronque, il abrège, et même il introduit quelques petites modifications de détail qui auraient fort bien pu se retrouver dans Hugo. Je me suis amusé à voir si, en l'absence de toute preuve extrinsèque, il eût été possible de soupçonner que Victor Hugo avait connu la version Binet; je n'ai presque rien trouvé. Cependant, tout au début, Étienne Binet écrivait : « les Chiens blancs, dits Baux, surnommés *Greffiers...* » Le mot « greffier » se retrouve à l'endroit correspondant de V. H. et manque à l'endroit correspondant de Du F. : je ne l'ai constaté chez celui-ci que beaucoup plus loin, à la fin du chap. v. On pourrait ajouter, — et ceci aurait plus de valeur, — qu'en général la version Hugo laisse

Ce fait nouveau vient compliquer un peu une découverte qui se présentait avec tant de simplicité dans la note de M. Dottin. Mais le fait est indéniable, et il ne reste plus qu'à l'expliquer. Je ne vois guère que deux hypothèses possibles : ou bien Victor Hugo a eu sous les yeux une édition particulière des *Merveilles de Nature*, édition où le chapitre *Vénerie* aurait été remanié par suite d'une collation nouvelle du texte de Du Fouilloux; ou bien Victor Hugo lui-même, ayant dans sa vaste bibliothèque un exemplaire du livre de Du Fouilloux, a pu confronter l'original avec la copie abrégée et remanier celle-ci d'après celui-là. Je dois dire que la première hypothèse me paraît peu vraisemblable; il n'est guère admissible que Binet ou un de ses éditeurs ait jugé nécessaire d'ajouter au chapitre de *la Vénerie* quelques petits plagiats de plus et de menus changements de mots qui ne sont même pas des retouches et dont la raison d'être m'échappe totalement : force nous est de raisonner ainsi *a priori*, avant le jour lointain où un chercheur infatigable aura pu réunir et comparer les vingt et quelques éditions des *Merveilles de Nature*; cependant il m'a été permis du moins de confronter la 1re édition (1623) avec la 8e (1631)[1], non seulement pour le passage qui nous occupe mais pour beaucoup d'autres; or je n'ai constaté jusqu'ici entre les deux exemplaires aucune différence appréciable[2] : cette constatation n'est pas absolument sans valeur.

Je penche donc à admettre que c'est Victor Hugo lui-même qui a revu le texte de Binet d'après l'original. Victor Hugo, grand liseur, amateur de technicité et de vieux bouquins, devait connaître le classique traité de Du Fouilloux, dont beaucoup d'exemplaires sont aujourd'hui encore en circulation. Il aura remarqué, ou on lui aura fait remarquer le plagiat évident commis par Étienne Binet; partant de Binet, il sera remonté à l'original et aura préféré suivre celui-ci.

On pourrait faire à cette théorie une objection analogue à celle que nous adressions plus haut à la première hypothèse : quelle est donc la raison d'être des préférences de Victor Hugo, et quel bénéfice retirait-il d'un pareil travail? Excepté peut-être un ou deux

de côté dans l'original à peu près les mêmes parties que la version Binet; toutes deux opèrent une sélection analogue.

1. La 8e éd. se trouve à la Bibliothèque municipale de Rennes; quant à la 1re j'en dois la connaissance à la courtoisie de M. Tréal, qui en est le propriétaire.

2. Il est bien vrai qu'au premier abord la 8e éd. fait l'effet d'être une édition augmentée, car elle compte 607 pages quand la 1re n'en avait que 549. Vérification faite, cette différence tient tout simplement à l'impression un peu plus espacée de l'édition postérieure. — Cependant M. Dottin a signalé, pour la description du cheval, quelques mots ajoutés dans l'édition de 1631.

détails curieux, — comme celui de ces bons chiens qui ont « tété près du cœur », — il est impossible de découvrir aux passages soulignés par nous dans Du Fouilloux la moindre supériorité sur les plagiats de Binet ni rien qui justifie le choix de Victor Hugo. Si celui-ci s'était contenté de la version donnée par les *Merveilles de Nature*, sa description n'était ni moins belle, ni moins riche en termes techniques.

Il reste à admettre que Victor Hugo, ayant connu l'original, l'a tout simplement suivi par coquetterie, par dilettantisme, parce que cela lui plaisait et ajoutait à sa fantaisie un ragoût d'authenticité. Nous avons rencontré fort heureusement un cas analogue à propos du Phénix (emprunt n° 3) : là aussi il pouvait se contenter de la version Binet, dont la description de l'oiseau merveilleux n'était ni moins vraie (!) ni moins pittoresque que celle de l'*Historia naturalis*; Victor Hugo en gardait même tout un membre de phrase; néanmoins il préférait s'attacher au texte de Pline, pour se donner le plaisir de suivre un texte original, et aussi, — ajoutons-le, — parce que dans le cas, toujours à prévoir, où les larcins sont découverts, il y a moins de honte, il y a même un certain prestige à avoir pillé un texte original au lieu d'un vulgaire livre de seconde main.

Il faut reconnaître que ce calcul a parfaitement réussi pour le cas que nous venons d'étudier; c'est au point que j'étais prêt à reprocher à M. Dottin de s'être trompé de personne et d'avoir pris Binet pour Du Fouilloux, si par bonheur pour lui, *Canibusque* n'avait été accompagné d'*Equis* et des autres emprunts signalés par moi.

*
* *

Emprunt n° 6 : *Equis*. — Il est surprenant que M. Dottin, en nous signalant cet emprunt très curieux, se soit privé d'un rapprochement que Binet lui-même lui offrait de bonne grâce. En effet, dérogeant à ses habitudes de discrétion extrême et nous évitant toute recherche de généalogie, Étienne Binet nous permet de constater que son fougueux coursier, aïeul du genet d'Espagne et du cheval tartare de Pécopin[1], descend lui-même en droite ligne du cheval fameux de Du Bartas. On sait que la description du cheval est une des épaves qui surnagèrent le plus longtemps après

1. L'expression « genet d'Espagne » n'est pas donnée par Binet au paragraphe qui a servi de modèle à V. Hugo et qui décrit le cheval en général; mais je la trouve un peu plus haut dans le même chapitre (chap. LXV, § 16 : « *Genets d'Espagne* et Turcs »). Par contre, si Binet cite les « Chevaux turcs, barbes et mores », il ne parle pas de « cheval tartare ».

le grand naufrage de la *Semaine*. Étienne Binet s'est donné la satisfaction de l'adapter en prose, comme il avait fait dans la *Vénerie* pour les vers de Ronsard. Il faut reconnaître d'ailleurs que c'est une adaptation fort élégante, qui laisse soigneusement de côté les termes bizarres et rudes, les effets trop laborieux d'harmonie imitative, et où Binet trouve moyen de faire œuvre de styliste personnel. Bien que Victor Hugo pût lire à la suite du chapitre l'extrait du poème de la *Semaine*, il n'a pas cherché à imiter directement Du Bartas, et nous n'avons pas à éclaircir ici un nouveau problème de contamination. C'est donc simplement à titre de curiosité que je donne les vers dont quelques expressions ont passé dans la prose d'Hugo par le canal d'Étienne Binet :

Il [Caïn] en prend un pour soy, *dont la corne est lissée,*
*Retirant sur le noir, haute, ronde et creusée.*
*Ses pasturons sont courts, ny trop droits, ny lunez*[1] :
*Ses bras secs et nerveux, ses genoux deschargnez.*
Il a *jambe de Cerf, ouverte la poitrine,*
*Large croupe, grand corps, flancs unis, double eschine :*
*Col mollement voûté comme un arc my-tendu,*
*Sur qui flotte un long poil crespement espandu :*
*Queuë qui touche à terre* et ferme, longue, *espesse,*
Enfonce son gros tronc dans une grasse fesse :
*Oreille qui* pointue *a si peu de repos*
Que son pied gratte-champ, *front qui n'a rien que l'os :*
*Yeux gros*, prompts, relevez : *bouche grande* escumeuse :
*Nazeau qui ronfle, ouvert*, une chaleur fumeuse :
Poil chastain, *astre au front, aux jambes deux balzans,*
Romaine espée au col : *de l'âge de sept ans.*

Du Bartas nous faisant assister à la première mainmise de l'homme sur sa plus noble conquête, il est naturel que nous ne trouvions pas ici, comme dans Binet et Victor Hugo, la description d'un harnachement splendide : le « mors d'argent », les « roses dorées », etc., appartiennent donc en propre à la version Binet. — Pour le reste, je glane encore quelques rapprochements :

*Caïn d'un bras flatteur ce beau Genet·caresse*[2]
. . . . . .
Lors le cheval fasché de se voir fait esclave,
Se cabre, rue, & fumeusement brave,
. . . . . .

1. Remarquez que V. Hugo et Binet disent ici le contraire de Du Bartas : « entre-droits *et* lunés ».
2. Voir plus haut, emprunt n° 1.

Adonques le Piqueur...
*Lui passe sur le col sa flateresse main*[1] .....
Mais l'eschauffé destrier s'embride fierement,
*Fait sauter les caillous*, *d'un clair hannissement*
*Demande le combat*, pennade, *ronfle*, brave,
Blanchit tout le chemin de sa neigeuse *bave*;
*Use son frein* luisant, superbement joyeux,
Touche des pieds au ventre, allume ses deux yeux,
Ne va que de costé, se quarre, se tourmente.....

J'ai pensé que cette rencontre accidentelle entre Victor Hugo et Du Bartas n'était pas sans intérêt; car, malgré l'admiration professée par les romantiques en général pour la Pléiade, il ne semble pas qu'en fait ils lui doivent beaucoup et que son influence se traduise par un grand nombre d'emprunts palpables. En tout cas les points de contact signalés jusqu'ici entre les deux écoles sont assez clairsemés.

En somme, par ses *Merveilles de Nature* parues en 1621 mais qui relèvent bien plus du siècle précédent que de celui qui commence, par ses emprunts à Du Fouilloux et à Du Bartas, Étienne Binet a attiré en quelque sorte Victor Hugo vers le XVI^e^ siècle; et il a contribué pour sa part à nourrir d'érudition, d'archaïsme et de technicité la prose de notre grand romantique.

Quant à Binet lui-même, nos conclusions sont naturellement incomplètes. Son originalité sort assez endommagée de l'étude qui précède. En plagiant ce plagiaire, Victor Hugo obéissait aux commandements de je ne sais quel invisible talion. Mais il est vrai que prenant pour point de départ les deux grands emprunts du *Beau Pécopin* nous avons limité notre recherche des sources aux chapitres qu'ils représentent (chap. I et III; chap. LVI). Ajoutons encore que le mot de plagiat dont nous nous sommes servi assez souvent ne s'accompagnait pas toujours dans notre esprit de la réprobation morale qu'on y attache maintenant. Bien que dans son Épître au lecteur, Binet se vante d'avoir « vogué sur mer pour apprendre le pilotage », d'avoir « tourné la roue pour espier les secrets de l'affinage des Pierreries », etc., il faut voir surtout dans ces belles déclarations l'effet d'une imagination facile à s'échauffer et prompte à l'hyperbole; en tout cas le Père Binet ne peut avoir fait tous les métiers et pratiqué tous les sports; et si nous avons blâmé ses emprunts aux traités de vénerie et de fauconnerie, c'est parce qu'ils étaient trop gauches et trop mal distri-

1. Voir plus haut, emprunt n° 1.

bués. Cependant, si l'indulgence plénière peut être accordée à Binet en ce qui concerne les parties techniques de sa compilation, on est tenté d'être un peu plus sévère pour les morceaux littéraires, d'allure personnelle, où notre auteur démarque les poètes sans rien dire, comme c'est le cas pour le joli début de la Vénerie [1]. Il y a là un fait inquiétant et qui nous invite à beaucoup de prudence dans les jugements que nous pourrions porter sur les mérites d'Étienne Binet. Malgré tout, je persiste à penser avec M. Paul Godefroy que, même lorsque notre auteur n'est pas original, même lorsqu'il démarque des poètes, il a une phrase, un style à lui : style souvent hyperbolique, affecté, parsemé d'élégances de discours latin, mais fluide, abondant, et surtout extrêmement musical; Binet mérite qu'on lui fasse une place dans l'histoire de la prose française. Enfin il reste intéressant pour avoir été très consulté et très lu. Bien que les auteurs classiques n'aient pas eu pour le mot propre le même culte que les disciples de Ronsard, il me paraît difficile que les *Merveilles de Nature* n'aient pas laissé avant le *Rhin*, c'est-à-dire avant 1842, des traces sensibles dans la littérature. Si les amateurs d'histoire littéraire veulent bien accorder quelque attention aux exemplaires de ce livre qui leur tomberont sous la main, tout nous fait croire que la liste des débiteurs de René François ne se bornera pas au grand nom de Victor Hugo [2].

Emmanuel Philipot.

1. La citation de Du Bartas constitue, je le répète, une exception. Étienne Binet cite assez souvent ses sources anciennes, par exemple Pline (surtout pour le contredire), mais il ne nomme pas les auteurs français. Pourquoi cette exception en faveur de Du Bartas? Ce passage de *La Semaine* étant très connu de son temps, le Père Binet a-t-il craint d'être trop facilement démasqué et a-t-il voulu prendre avec un poète huguenot des précautions qu'il jugeait inutiles avec Ronsard, c'est ce que je ne saurais dire avec certitude. — Enfin, malgré l'indulgence de l'époque pour les emprunts textuels, je serais tenté de voir dans l'abondance des plagiats une des raisons pour lesquelles Binet a publié ses *Merveilles* sous un pseudonyme. D'après Moréri et Michaud, le prénom de *René* François serait un jeu de mots sur *Binet* (bis natus).

2. Le livre d'Étienne Binet est encore peu connu, même des érudits. Ainsi, dans l'ouvrage de Jacques Doremet *De l'Antiquité d'Aleth* (1628), savamment édité en 1894 par M. Joüon des Longrais, je note, à la p. 61 de la réimpression, à propos de Saint-Malo et des Malouins, une citation que Doremet déclare lui-même empruntée à « l'Autheur de l'Essay des merveilles de nature ». M. Joüon des Longrais n'a pas su reconnaître qu'il s'agissait ici d'Étienne Binet; à la p. 79 de son introduction, il se demande si le livre en question ne serait pas *Les Merveilles et Miracles de la terre*, par D. de Rennes sieur de l'Isle (Saumur, 1622). Or, M. Joüon des Longrais est un érudit qu'il est bien rare de prendre en défaut.

# MÉLANGES

## NOTES SUR LES ORIGINES DES CHŒURS D'« ESTHER »

### I

#### Les Psaumes de Godeau.

Quand Racine entreprit de composer les chœurs de son *Esther* en s'inspirant de l'Écriture et en particulier du Psalmiste, il n'ignorait pas que plusieurs poètes fameux s'étaient essayés à traduire ou à paraphraser en vers français les *Psaumes* de David. Eut-il la curiosité de lire, ou au moins de feuilleter, les Psautiers de Marot, de Desportes et de Racan? C'est probable. Mais, s'il les lut, il ne tira de cette lecture que des encouragements à ne pas les imiter : les Psaumes de Marot durent lui paraître d'un style trop archaïque, même dans l'édition rajeunie par Conrart; ceux de Desportes, trop pleins de bourre; ceux de Racan, trop éloignés du texte. Il ne tint pas non plus, sans doute, en très haute estime les cinquante versions de Psaumes que Corneille dut faire pour donner une traduction complète de l'*Office de la Sainte Vierge* et des Vêpres du Dimanche : car la fermeté du vers y dissimule mal l'abondance des chevilles. Il est, au contraire, un Psautier en vers français auquel Racine fit le singulier honneur de le prendre souvent comme source : c'est celui de Godeau, évêque de Grasse et de Vence, plus connu dans l'histoire littéraire pour avoir reçu le sobriquet de « nain de Julie » que pour avoir fourni des vers à l'*Esther* de Racine. Et cependant c'est là probablement son principal titre. Racine fit de ses Psaumes un tel cas qu'ils ne quittèrent pas sa table de travail pendant toute la composition des chœurs d'*Esther*, et jamais il ne choisissait dans le Psalmiste, pour s'en inspirer, une parole, sans aller voir comment Godeau l'avait interprétée. Et ainsi dans un grand nombre de vers des chœurs d'*Esther* sont entrées, comme nous allons le voir, des expressions et des images prises à l'évêque de Vence.

*
* *

Racine, *Esther*, vers 339-347 :

Une Israélite, seule.

Hé quoi? diroit l'impiété,
Où donc est-il, *ce Dieu si redouté*,
Dont Israël *nous vantoit la puissance*?

Une autre.

Ce Dieu jaloux, *ce Dieu victorieux*,
Frémissez, peuples de la terre,

Ce Dieu jaloux, *ce Dieu victorieux*
Est le seul qui commande aux *cieux*.
Ni les éclairs ni le tonnerre
N'obéissent point à vos dieux.

*Psaumes*, CXIII bis, 2-3 : « *Nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum? Deus autem noster in cœlo; omnia quaecumque voluit fecit.* »

On ne trouve dans ce passage du Psalmiste ni l'épithète *si redouté*, ni l'épithète *victorieux*, ni la réflexion qu'Israël vante son Dieu, ni enfin l'apostrophe aux peuples qui blasphèment; mais on va trouver tout cela dans la version de Godeau :

Afin que les Gentils ne nous disent jamais :
« Quel est *ce Dieu si redoutable*
« De *qui vous vantez les bienfaits*? »

Aveugles, dont l'orgueil s'oppose à sa *puissance*,
*Ce Dieu toujours victorieux*,
Pour son riche Palais a le plus beau des *Cieux*,
A luy tout rend obéissance
Et tout tremble devant ses yeux.

Ai-je besoin de faire observer qu'il était nécessaire, d'abord de corriger *si redoutable* en *si redouté* et *bienfaits* en *puissance*, puis de mettre dans les vers longs ce qui avait été mis dans les vers courts? Mais Racine a profité sans doute des erreurs de son prédécesseur comme il a profité de ses heureuses trouvailles, et s'il y a tant de beauté dans ces quelques vers d'*Esther* l'honneur en revient donc un peu à Godeau.

Racine continue, vers 348-349 :

UNE AUTRE.

Il renverse l'audacieux.

UNE AUTRE.

Il prend l'humble sous sa défense.

Nous voilà un peu loin du Psalmiste : *Psaumes*, CXLVI, 6 : « *Suscipiens mansuetos Dominus; humilians autem peccatores usque ad terram.* » Mais nous voilà fort près de Godeau :

Dans cet Estat si glorieux
Dessus *l'humble* il jette les yeux,
*Il en prend la défence*,
Comme il abat l'orgueil
Et du trosne éclatant porte dans le cercueil
Ceux que l'autorité porte dans l'insolence.

Racine continue, vers 353-354 :

O Dieu, que la gloire couronne,
Dieu, que la lumière environne...

On lit chez Godeau :

C'est luy *que la gloire environne*
Luy de qui la beauté ne scauroit s'effacer
Luy *qui de clartez se couronne*
Et qu'en magnificence on ne peut surpasser.

Godeau, dans cette strophe, paraphrase un texte dont il conserve simplement l'idée générale : beauté et magnificence de Dieu. C'est le verset 6 du *Psaume* XCV : « *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus; sanctimonia et magnificentia in sanctificatione ejus.* » Racine, lui, dans le second des vers cités, s'inspire du verset 2 du *Psaume* CIII, où il est écrit : « *Amictus lumine sicut vestimento* », mais où il n'est pas plus question de *couronne* que de *gloire*. Si les deux poètes se sont rencontrés, ce n'est donc pas parce qu'ils interprétaient le même texte; et c'est bien sans doute à Godeau que Racine a emprunté l'idée de rapprocher la *lumière* et la *gloire*, et celle de faire rimer *couronne* avec *environne*. Seulement Racine a donné comme couronne à Dieu la gloire, non la lumière, et il l'a environné de la lumière, non de la gloire, associant ainsi le substantif abstrait avec le verbe imagé et le substantif imagé avec le verbe abstrait. Godeau, en bon rhétoricien, avait associé ensemble les mots de même espèce.

Racine continue, vers 355-358 :

Qui voles sur l'aile des vents
Et dont le trône est porté par les anges!

DEUX AUTRES DES PLUS JEUNES.

Dieu, qui veux bien que de simples enfants
Avec eux chantent tes louanges!

Pour le vers sur les anges, le poète s'est inspiré du *Psaume* CIII, 4 : « *Qui facis angelos tuos spiritus* », et du *Psaume* XVII, 11 : « *Et ascendit super cherubim, et volavit.* » Pour les vers sur les enfants, il s'est inspiré du *Psaume* VIII, 3 : « *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.* » Mais comment a-t-il eu l'idée de rapprocher ces textes? Sans doute parce que Godeau, dans sa version du verset 3 du *Psaume* VIII, avait, de sa propre autorité, introduit un rapprochement entre les anges et les enfants :

Ce n'est pas le seul chœur des *Anges*
Qui chante en ton honneur des hymnes triomphans :
Pour confondre l'impie, on voit que *les enfans*
*Chantent* dans le berceau *tes* divines *louanges*.

On voit tout ce que doit à Godeau le passage le plus vanté du deuxième chœur d'*Esther*. Un peu plus haut, une autre strophe du même chœur lui doit certainement aussi quelque chose; vers 302-307 :

N'étoit-ce pas assez qu'un vainqueur odieux
De l'Auguste Sion eût détruit tous les charmes,
Et traîné ses enfants captifs *en mille lieux*?
. . . . . .
Foibles *agneaux livrés à des loups furieux*,
Nos soupirs sont nos seules armes.

C'est le verset 12 du *Psaume* XLIII : « *Dedisti nos tanquam oves escarum, et in gentibus dispersisti nos.* » Mais le Psalmiste parlait de brebis exposées pour la boucherie, et non de brebis livrées aux loups. On va voir apparaître, dans la version assez infidèle de Godeau, *la fureur des loups* et aussi l'expression *en cent lieux* :

Tu nous as exposez, comme *brebis* errantes,
*A la fureur des loups*, au meurtre préparez
Et dans les prisons différentes
Nous sommes l'un de l'autre *en cent lieux* séparez.

*
* *

Dans le chœur final de l'acte II, trois passages seulement me paraissent devoir quelque chose à Godeau. Mais le premier des trois montre fort bien, ce me semble, avec quel soin Racine a étudié son prédécesseur. C'est la strophe sur les idoles, vers 766-770 :

Dieux impuissants, dieux sourds, tous ceux qui vous implorent
Ne seront jamais entendus.
Que les démons, et ceux qui les adorent
Soient à jamais détruits et confondus.

Le mot *démons* est emprunté au *Psaume* XCV, 5 : « *Quoniam omnes dii gentium dæmonia; Dominus autem cœlos fecit.* » Les deux derniers vers sont inspirés du *Psaume* XCVI, 7 : « *Confundantur omnes qui adorant sculptilia, et qui gloriantur in simulacris suis!* » Mais Racine lut la version que Godeau avait donnée de ce verset, et il trouva une chose qui lui plut : une apostrophe aux idoles elles-mêmes :

Que ceux dont l'esperance fole
Reclame une insensible idole,
Trouvent que leurs espoirs sont vains;
Que de honteux remors devorent
Ceux qui des œuvres de leurs mains,
Se sont faits les Dieux qu'ils adorent.

*Et vous, ô troncs inanimez!*
*O Dieux par les hommes formez!*
Adorez le vray Dieu du monde;
Doctes caprices des Sculpteurs,
Que sa Majesté vous confonde
Avec tous vos Adorateurs.

Intéressé par cette paraphrase, Racine eut la curiosité d'aller voir comment Godeau avait traduit le fameux passage du *Psaume* CXIII : « Ces dieux ont des yeux et ne voient pas, ils ont des oreilles et n'entendront pas, etc. » Les vers sur les oreilles, malgré trop de chevilles, lui parurent bons :

Leurs vains adorateurs, pressez de maux terribles,
Sans fruit leur grâce *imploreront*;
Leurs oreilles jamais leurs cris *n'écouteront*;
*Toujours sourds, toujours insensibles*
A leurs maux ils demeureront.

Il est évident que c'est de cette strophe que dérivent les deux premiers vers de la strophe de Racine :

Dieux impuissants, dieux sourds, tous ceux qui vous implorent
Ne seront jamais entendus.

Il n'est pas moins évident que s'il y avait un certain intérêt à exprimer le mot *toujours* devant chacun des qualicatifs *sourds* et *insensibles*, il était bien plus intéressant de rapprocher le mot *dieux* d'épithètes si peu faites pour lui être associées.

Un peu plus loin, on lit dans le même chœur, vers 790-793 :

Heureux, dit-on, le peuple florissant
Sur qui ces biens coulent en abondance!
Plus heureux le peuple *innocent*
Qui dans le Dieu du ciel a mis sa confiance!

C'est le verset 15 du *Psaume* CXLIII : « *Beatum dixerunt populum cui haec unt* : *beatus populus cujus Dominus Deus ejus.* » Mais le mot *innocent* a probablement été emprunté à la version de Godeau :

On dit qu'ils sont heureux, mais on le dit à tort.
Heureux celuy, Seigneur, qui connoist ta puissance,
Qui t'a pour Protecteur, qui vit dans *l'innocence*,
Et dont tu gouvernes le sort!

A la fin du même chœur, on lit ce vers (818) :

La gloire des méchants en un moment s'éteint.

Ne serait-il pas une réminiscence d'un vers du premier *Psaume* de Godeau?

Tel n'est pas le sort des meschans :
On voit en un moment s'esteindre leur lumière.

*
* *

Dans le premier chœur de l'acte III, je ne trouve qu'un passage auquel Godeau ne semble pas avoir été étranger. Ce sont les vers 795-796 :

UNE AUTRE.

La veuve en sa défense espère.

UNE AUTRE.

De l'orphelin il est le père.

*Psaumes*, CXLV, 9 : « *Dominus custodit advenas, pupillum et viduam suscipiet.* » Version de Godeau :

L'innocent *orphelin en luy rencontre un Pere*,
Il secourt l'estranger abandonné de tous,
Et quand *la* triste *vefve en sa faveur espere*,
Par l'aide qu'il luy donne il luy tient lieu d'espoux.

*
* *

Dans le chœur final de l'acte III, deux des plus belles strophes doivent à Godeau une partie de leur beauté. C'est d'abord la strophe (v. 1261-1264) inspirée du verset 1 du *Psaume* XCVIII : « *Dominus regnavit : irascantur populi! Qui sedet super cherubim : moveatur terra!* »

Dieu descend et revient habiter parmi nous.
*Terre*, *frémis* d'allégresse et *de crainte*;
*Et vous*, sous *sa majesté sainte*,
Cieux, abaissez-vous.

Ce que Racine n'a pas trouvé dans le texte biblique, mais ce qu'il a trouvé dans la version de Godeau, c'est l'apostrophe à la Terre, c'est le passage du vers long au vers court quand se fait cette apostrophe, c'est l'idée que la Terre s'émeut *de crainte*, c'est enfin ce *Et vous* par lequel le mouvement se continue :

Le Seigneur que Jacob reconnoist pour son Maistre,
Regne pompeusement au milieu de Sion,
Il fait dessus son Arche, à nostre Nation,
Entre les Cherubins, ses merveilles paraistre;
*Terre*, *de crainte esbranle-toy*,
*Et vous*, peuples, tremblez devant un si grand Roy.

Racine a remplacé l'apostrophe aux peuples par une apostrophe aux cieux, se souvenant de la descente de Dieu, décrite au verset 11 du *Psaume* XVII : « *Inclinavit cœlos et descendit.* » Mais, étant allé voir comment Godeau avait traduit ce passage du *Psaume* XVII, il lui a emprunté l'expression *sa Majesté sainte*, qui n'est pas chez le Psalmiste :

Les Cieux pour le laisser descendre
Abaissent par respect leurs grands cercles voutez.
. . . . . .
Il cache *sa Majesté sainte*
Sous l'obscur pavillon des horribles brouillars.

Il n'y a peut-être pas dans tous les chœurs d'*Esther* une strophe plus connue que la strophe sur la chute de l'impie, vers 1208-1213 :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre.
Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux
Son front audacieux.
Il sembloit à son gré gouverner le tonnerre,
Fouloit aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

C'est une paraphrase des versets 35 et 36 du *Psaume* XXXVI : « *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani. Et transivi et ecce non erat; et quæsivi eum et non inventus locus ejus.* » Racine a longuement développé

l'image du cèdre. Or, les principaux traits de ce développement (la tête cachée dans les cieux, le mépris de la tempête) se trouvent une première fois chez Godeau, et avec les rimes *cieux-audacieux*, dans une strophe où, paraphrasant le verset 2 de ce *Psaume* XXXVI, il s'est beaucoup éloigné de son texte. Voici le texte : « *Noli æmulari in malignantibus... Quoniam tanquam foenum velociter arescent et quemadmodum olera herbarum cito decident.* » Et voici la paraphrase :

Ces superbes, qui de leur teste
Semblent desja toucher les Cieux
Et se moquent de la tempeste
Par des discours audacieux ;
Dans l'éclat qui les environne,
Dans la grandeur qui nous estonne
Ont tousjours le cœur agité :
Et l'herbe qui dans la prairie,
Fleurissant le matin, au soir est défleurie,
Est le parfait tableau de leur félicité.

Les mêmes traits (la tête cachée dans les cieux, le mépris de la tempête) se retrouvent chez Godeau, et cette fois avec les rimes *terre-tonnerre*, quand plus loin il paraphrase le verset dont Racine s'est inspiré :

Comme un cèdre aux branches chenues,
S'esleve jusqu'au firmament,
J'ay veu la faveur jusqu'aux nues
Porter l'impie en un moment ;
Ses bras couvroient toute la terre,
Il ne craignoit vent ni tonnerre,
Dans l'excès de sa vanité ;
Mais aussi j'ay veu que la foudre,
L'accablant tout d'un coup, l'a si bien mis en poudre
Qu'il n'est de sa grandeur nul vestige resté.

On remarquera que la structure de la strophe, prise dans son ensemble, est la même chez les deux poètes : d'abord, la répétition, qui était dans le texte biblique, est supprimée; puis, au lieu que les deux parties du tableau soient également développées, la grandeur de l'impie est longuement décrite, sa chute rapidement constatée (plus rapidement chez Racine que chez Godeau).

Il est à noter que Godeau avait souligné à l'attention de ses lecteurs ce *Psaume* XXXVI par son argument : « Ce Pseaume est tout moral, et contient une excellente instruction, pour faire voir aux hommes que la prospérité des meschans n'a rien qui soit digne d'estre estimé bon, et encore moins envié. C'est ce qui m'a obligé d'estendre un peu des préceptes qui sont si nécessaires dans le siècle où nous sommes. »

*
* *

En dehors des chœurs, je n'ai trouvé dans *Esther* que trois imitations probables, ou possibles, de Godeau.

Dans sa version du *Psaume* LXXIII, Godeau dit :

Regarde qu'autrefois *il plut à tes bontez*
*De jurer avec eux une alliance sainte...*

C'est à peu près ainsi qu'Esther s'exprime dans sa prière, aux vers 249-252 :

Mon père mille fois m'a dit dans mon enfance
*Qu'avec nous tu juras une sainte alliance*,
Quand pour te faire un peuple agréable à tes yeux
*Il plut à ton amour* de choisir nos aïeux.

Godeau paraphrase ce texte : « *Respice in testamentum tuum*; » et Racine celui-ci : « *Audivi a patre meo quod tu, Domine, tulisses Israel de cunctis gentibus.* » Ce n'est donc pas dans la Bible qu'ont été prises les deux expressions significatives rapprochées dans les deux textes français : *jurer une sainte alliance, il plut à ta bonté de...*

Aux vers 221-224, Mardochée s'exprime ainsi :

Que peuvent contre lui *tous les rois de la terre*?
En vain ils s'uniroient *pour lui faire la guerre* :
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer;
*Il parle et dans la poudre il les fait tous rentrer.*

Je vais citer les versets 2-5 du *Psaume* II, puis les trois strophes qui y correspondent dans la traduction de Godeau. On verra que Racine s'est bien ici inspiré de ce même passage du Psalmiste, mais qu'il a tiré de Godeau ce trait : « Il parle et il les fait rentrer dans la poudre. » — *Psaumes*, II, 2-5 : « *Astiterunt reges terrae et principes convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cœlis irridebit eos et Dominus subsannabit eos. Tunc loquetur ad eos in ira sua et in furore suo conturbabit eos.* »

*Les Princes, les Grands de la Terre*,
Jaloux du bonheur de mon sort,
Ont resolu d'un mesme accord
*De me faire une* rude *guerre*;
D'un nœud d'iniquité leur malice les joint,
Contre le Seigneur et son Oingt.

Rompons les fers, osent-ils dire,
Dont ils veulent nous enchaisner,
Secouons, sans nous étonner,
Le joug fascheux de leur Empire.
Mais le Dieu souverain se moque dans les Cieux
De ces complots audacieux.

Sa voix qui pour eux est un foudre
Jette en leur ame la terreur,
De sa redoutable fureur
*D'un seul mot il les met en poudre*,
Il confond leurs desseins, et malgré leur orgueil
Du thrône il les porte au cercueil.

En s'inspirant du verset 2 du *Psaume* CXL : « *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo* », Elise qualifie d'*agréable* l'encens des prières, vers 126-127 :

> Puissent jusques au ciel vos soupirs innocents
> Monter *comme* l'odeur *d'un agréable* encens!

L'épithète était déjà dans la version de Godeau :

> Que mon humble prière à ton trosne parvienne
> *Comme un agréable encens.*

Ajoutons que le deuxième hémistiche du vers 266 :

> Pourroit anéantir *la foi de tes oracles*

est chez Godeau dans un vers du *Psaume* XLII :

> Degage en ma faveur *la foy de tes oracles*;

enfin, qu'avant Racine (*Esther*, vers 336), mais après Robert Garnier, Godeau avait traduit *Deus noster* par *le Dieu que nous servons* :

> *Le Dieu que nous servons* n'estant que sainteté....
>
> (*Psaume* X.)

> *Au Dieu que nous servons* est-il un Dieu semblable?
>
> (*Psaume* CXII.)

***

*Athalie* ne doit à peu près rien, et peut-être même absolument rien à Godeau. Quelques rapprochements cependant s'imposent.

Godeau a traduit exactement comme Racine la deuxième partie de cette phrase du Cantique de Moyse : « *Audite, cœli, quæ loquor, audiat terra verba oris mei* » qui a fourni le premier vers de la prophétie de Joad :

> Cieux, écoutez ma voix; *terre, prête l'oreille.*

Si Joad a emprunté ce dernier hémistiche à Godeau, ce qui n'est pas sûr, on va voir que ce n'est certainement pas à lui qu'il doit la concision de style qu'on admire dans le prélude de sa prophétie; car Godeau a réussi à tirer dix vers d'une phrase de neuf mots, et le seul mot *cœli* lui a donné cinq alexandrins. Hâtons-nous d'ajouter que cette paraphrase du Cantique de Moyse fait partie du premier recueil de vers du poète et qu'il l'a composée longtemps avant ses *Psaumes*, à une époque où il transportait dans la poésie biblique les habitudes du style précieux :

> Throsnes estincelans du Seigneur des armées,
> Miroir où son pouvoir reluit si vivement,
> Palais de la clarté, voûtes d'astres semées,
> Cieux qui sans vous lasser marchez incessamment,
> Globes qu'on voit ensemble et legers, et solides,
> Arrestez vos courses rapides,

Cessez vos doux concers pour ouyr mes discours,
Et toy dont la beauté me remplit de merveille
Partage des mortels, *Terre*, *preste l'oreille*,
Et porte ma parolle à tes antres plus sours.

Le premier vers du premier chœur d'*Athalie* :

Tout l'univers est plein de sa magnificence

ressemble fort à un vers du *Psaume* XXXII de Godeau :

Et l'univers est plein de sa miséricorde.

C'est peut-être là une simple coïncidence. Mais il faut observer que le *Psaume* XXXII est un de ceux où « les Justes, — je cite l'Argument de Godeau, — sont exhortez à louer et à craindre Dieu par les considérations de la Bonté, de la Justice, de la Sagesse et de la Providence qu'il a fait paroistre en la Création et au gouvernement du Monde ». C'est donc un des *Psaumes* que Racine a dû relire avant d'écrire son chœur, qui a exactement le même sujet.

Au cours du même chœur, le poète rapproche le don que Dieu nous a fait de la lumière du don qu'il nous a fait de sa loi, vers 328-331 :

Il commande au soleil d'animer la nature,
Et la lumière est un don de ses mains;
Mais sa loi sainte, sa loi pure
Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

Ce rapprochement est emprunté au *Psaume* XVIII, qui est, comme le dit Godeau dans son Argument, « une confession et un panégyrique de la grandeur de Dieu dans ses œuvres ». Mais chez le Psalmiste le rapprochement est tout à fait brusque; car, après une longue description de la course du soleil, il est dit sans transition : « *Lex Domini immaculata, convertens animas* ». Chez Godeau, au contraire, comme chez Racine, une transition adroite est ménagée entre le don de la lumière et le don de la loi :

Ce brillant Roy de lumiere,
Ainsi qu'un Geant indonté,
Fait le vaste tour limité
A cette course journaliere;
Dans son midi brûlant tout ce que nous voyons
Sent la pointe de ses rayons.

Ce n'est pas dans ses seuls ouvrages,
Que je contemple la beauté,
La providence et la bonté,
Du Seigneur qui veut mes hommages;
Je ne le puis celer, il se monstre pour moy
Plus grand et plus saint dans sa loy.

*
* *

Puisque les chœurs d'*Esther* doivent à Godeau un assez grand nombre de

détails heureux, on doit se demander s'ils ne lui doivent pas aussi en partie quelques-uns de leurs caractères généraux.

Et d'abord, parmi les poètes qui avaient traduit jusque-là les *Psaumes* en vers français, Godeau était un de ceux qui avaient tenté de serrer le texte de plus près. Il n'avait pas eu, sans doute, tout de suite un respect bien scrupuleux pour la parole du Psalmiste. Ses premiers Psaumes sont de très larges paraphrases, surtout cette version du *Benedicite omnia opera Domini Domino* qui le fit élever à l'épiscopat par un bon mot, s'il en faut croire une anecdote d'une authenticité douteuse : — « Vous me donnez *Benedicite*, lui aurait dit Richelieu, à qui il offrait son poème, et moi je vous donne Grasse ». — Ce Psaume est un des spécimens les plus caractéristiques de la poésie précieuse. Car tous les éléments de la création appelés par Godeau à louer le Seigneur sont pour lui autant d'occasions de proposer à la sagacité du lecteur d'ingénieuses énigmes, dont la solution est donnée vers la fin de la strophe :

Fameux Theatre des naufrages,
Toy dont les flots impetueux
Viennent d'un pas respectueux
Baiser le sable des rivages,
Creux et vaste Empire du vent,
Dont le calme est si decevant,
Molle ceinture de la terre,
Lien des peuples escartez,
Champ de la paix et de la guerre,
Mer, fay benir ton maistre à tes flots redoutez.

Devenu évêque, Godeau regretta ces péchés de jeunesse contre le bon goût. Et il conçut le dessein de traduire désormais les Psaumes plus fidèlement.

Dans la préface d'une édition nouvelle de ses *Poésies chrestiennes*, il disait en 1646 : « Pour moy, je confesse franchement que j'ay changé d'advis pour la traduction du Psautier et que je tiens aujourd'huy pour la Version, contre la Paraphrase. » Annonçant qu'il travaillait à une traduction complète du Psautier, il ajoutait qu'il avait pris « la résolution d'estre plustôt traducteur que paraphraste ».

Il tint de son mieux cette résolution et essaya de ne faire subir à son texte que les changements strictement nécessaires. C'est ce qu'il explique dans la préface de sa *Paraphrase des Pseaumes de David* : « J'ay pris le milieu entre la Version et la Paraphrase; et encore qu'en la plupart des Pseaumes, je sois plus tôt demeuré dans les bornes estroites de l'une que je ne me suis échappé dans la libre estendüe de l'autre, j'ay néanmoins donné ce dernier nom à mon livre, n'en trouvant point qui exprimast le temperament que j'ay observé, et ne voulant pas aussi avoir la louänge d'une severe contrainte, que je n'ay pas tousjours gardée, et que je n'ay pas cru devoir garder. Car soit à cause des liaisons qu'il m'a fallu faire entre les versets, qui dans l'original sont fort détachez, soit pour adoucir les changemens des personnes que le Psalmiste introduit et fait parler tout d'un coup, sans y préparer le Lecteur[1]; soit pour expliquer clairement des endroits fort obscurs; soit pour accomoder plusieurs

1. Racine s'est heurté, comme ses prédécesseurs, à la difficulté que Godeau signale ici. Mais l'emploi du dialogue l'a singulièrement aidé à en triompher. S'il supprime souvent toute transition entre deux versets, comme fait le Psalmiste, c'est qu'il met le second verset sur les lèvres d'un personnage nouveau. La brusquerie d'allure de la poésie biblique est ainsi respectée et le changement de personnage empêche que le lecteur français ne soit choqué par le défaut de transition.

de ses comparaisons ou de ses expressions à nostre façon de concevoir et de dire les choses; soit par la contrainte de la rime, soit par les loix de la versification, j'ay esté souvent obligé d'estendre et de mèler mes Pensées à celles du Prophète. »

En même temps qu'il essayait de serrer son texte de près, on voit, par ses explications, que Godeau se croyait obligé de le plier parfois aux besoins de l'esprit français. Conserver à la poésie du Psalmiste sa saveur originale et cependant l'accommoder aux exigences de notre langue, comme aux habitudes de notre goût, c'était, en somme, ce que Marot et Desportes, eux aussi, avaient essayé de faire. Mais à cette œuvre délicate il fallait moins de génie que de tact, et Godeau, sans avoir plus de talent qu'eux, y avait beaucoup mieux réussi. Il était donc pour Racine, qui eut à son tour le même dessein, un meilleur modèle.

Puis, Godeau a des mètres beaucoup plus variés que ses émules. Tandis que Corneille, pour joindre l'unité à la variété, ne combine jamais dans les strophes de ses Psaumes que quatre vers à la fois, s'il les combine, d'ailleurs, de toutes les façons imaginables; tandis que Desportes et Racan affectionnent les mètres d'un caractère oratoire, Godeau a des types de strophes fort divers. Il ne craint pas d'associer dans la même strophe trois vers différents :

Dans cet estat si glorieux
Dessus l'humble il jette les yeux,
Il en prend la défence,
Comme il abbat l'orgueil
Et du trosne éclatant porte dans le cercueil
Ceux que l'autorité porte dans l'insolence. (*Ps.* 146.)

Quand il associe ensemble de grands vers et de petits vers, il fait prendre aux uns et aux autres les places les plus diverses. Ici, on a un distique de petits vers entre deux distiques de grands vers (*Ps.* 27); là, un tercet de petits vers suivi d'un tercet de grands vers (*Ps.* 30); ailleurs, un huitain de petits vers suivi d'un distique de grands vers (*Ps.* 36); le plus souvent, des alternances de vers courts et longs, et des alternances qui changent d'une pièce à l'autre, sans avoir, en général, rien de trop symétrique :

Seigneur, tu me prestas l'oreille,
Mon mal te fit pitié, tu guéris mes douleurs
Et ta clemence non pareille
Arresta mes souspirs et fit tarir mes pleurs;
Je vis un doux repos succeder à mes craintes
Et les chants de triomphe aux plaintes.

Ce n'est pas encore là la strophe souple, la strophe vraiment libre des chœurs d'*Esther*; mais chez aucun autre de nos traducteurs de *Psaumes*, Racine ne trouvait une conception de la strophe qui se rapprochât davantage de la sienne.

Enfin, Godeau avait un dernier titre à l'attention de Racine : celui d'avoir composé ses Psaumes surtout pour fournir aux fidèles des armes contre les détracteurs de la Providence. Racan avait eu un peu le même dessein (voir la thèse de M. Arnould). Mais cette intention était mieux marquée encore chez Godeau. Jamais Godeau ne traduit un psaume consacré à défendre la Providence sans avertir ses lecteurs, dans son *Argument*, du profit qu'ils trouveront à le lire : « Dans ce Psaume, l'auteur fait une puissante invective contre

ceux qui se mocquant de la Providence oppriment les gens de bien avec toutes sortes de violences. Après, il console les justes, les exhorte à la patience, et les asseure de la protection divine par son exemple (*Ps.* 93). » Or, qu'est-ce que Racine voulait que son *Esther* et son *Athalie* fussent avant tout, sinon des plaidoyers en faveur de la Providence? Dès lors, quoi d'étonnant si Racine lut avec intérêt la version de Godeau où les Psaumes qui devaient lui fournir des idées sur la Providence lui étaient signalés, pour ainsi dire, du doigt, et où ils étaient, — cela est manifeste, — traduits avec plus de succès, l'ayant été avec une réelle prédilection.

On voit que les chœurs d'*Esther* ne sont point une œuvre isolée dans la littérature du XVII^e^ siècle. Par la préoccupation de mettre la poésie au service de l'idée de la Providence, — l'idée la plus chère à l'apologétique de ce temps, — et par celle d'adapter le lyrisme des *Psaumes* au goût français, l'auteur de ces chœurs ne fit que réaliser à la perfection les tentatives poursuivies avant lui par plusieurs poètes estimables. Un de ces poètes, Godeau, eut même l'honneur de beaucoup l'aider dans l'effort qu'il fit pour atteindre son idéal.

## II

### Les intermèdes de Molière.

Dans sa préface, l'auteur d'*Esther*, pour se justifier d'avoir « lié le chœur et le chant avec l'action », invoque seulement l'exemple des anciennes tragédies grecques, et l'on voit tout de suite combien ses chœurs ressemblent en effet à ceux des tragiques grecs. Chez lui, comme chez eux, le chœur est sans doute vivement intéressé à l'action; mais il fait aussi œuvre de moraliste en dégageant les leçons que le drame comporte, et il fait œuvre religieuse en chantant la divinité. Chez eux, comme chez lui, la partie lyrique est en général distincte de la partie dramatique : elle forme un intermède entre les épisodes, et elle est écrite dans d'autres mètres que le dialogue : pour le dialogue, les Grecs ont l'iambe, et Racine l'alexandrin à rimes plates; pour les chœurs, ils ont, comme lui, des mètres lyriques. Par là l'*Esther* de Racine se distingue nettement des opéras de Quinault, dans lesquels les mètres sont les mêmes pour le dialogue des personnages et pour les chants du chœur, c'est-à-dire des strophes libres en vers courts.

Mais, quand on a constaté entre les chœurs d'*Esther* et ceux des anciennes tragédies grecques ces ressemblances intéressantes, il faut bien savoir reconnaître qu'il y a entre les uns et les autres une différence essentielle.

Les chœurs d'*Esther* ne sont jamais ce que les chœurs des tragédies grecques sont habituellement : des odes ou des cantates. Ce sont toujours, — et au sens le plus moderne du mot, — des scènes lyriques. Ce sont de vrais dialogues, des dialogues entre des personnages qui ont bien des pensées et des sentiments communs, mais qui sont cependant assez différents de caractère pour qu'il y ait entre eux discussion et lutte. Ce sont même souvent des dialogues très animés, les personnages qui prennent part à la discussion étant nombreux, et les répliques fort brèves. Ce sont par conséquent des scènes, qui, pour être lyriques, n'en sont pas moins soumises aux mêmes lois que les autres scènes du drame : les sentiments s'y développent par le choc des caractères; le style, loin d'y être de parti pris imagé et harmonieux, varie avec les personnages et avec les situations. Enfin elles sont écrites en strophes libres [1].

1. Dans mon édition d'*Esther* (Paris, Lecoffre) j'ai essayé de montrer que les chœurs de Racine étaient vraiment des scènes, et des scènes fort dramatiques, par leur composition, leur style et leur versification.

Les chœurs des tragédies grecques sont bien écrits en strophes libres en ce sens que pour chaque chœur le poète invente une strophe nouvelle. Mais dans chaque chœur, la première strophe est répétée par l'antistrophe, puis par les strophes et par les antistrophes suivantes. C'est que ces chœurs ne sont le plus souvent que des odes ou des cantates.

Il est quelques cas, sans doute, où le chœur grec devient vraiment un dialogue. — Parfois les choreutes se divisent en deux groupes, dont chacun représente un état d'esprit ou un caractère différent. Alors, il y a lutte entre les deux groupes, et la lutte peut même être animée, quoique, d'ailleurs, le dialogue soit presque toujours en ce cas absolument symétrique, ce qui produit plus de beauté que de vie. Racine mettra à la fin du troisième acte d'*Athalie* un dialogue lyrique de ce genre : commentant la prophétie de Joad, une moitié du chœur chantera la chute de la Jérusalem terrestre et l'autre moitié chantera l'avènement de la Jérusalem céleste. — Parfois, il y a dans la tragédie grecque, au cours de l'action, un dialogue entre le chœur et un des personnages : en ce cas, le rôle du personnage lui-même peut être, à ce moment, écrit en vers lyriques et chanté. Telle est au début de l'*Électre* de Sophocle une scène magnifique, où l'on a le droit de chercher une des lointaines origines des scènes d'opéra. Mais dans les scènes de ce genre, le chœur est représenté par son chef, et le dialogue n'est encore qu'un dialogue à deux personnages.

Aussi y a-t-il fort loin de ces dialogues lyriques, assez rares d'ailleurs dans la tragédie grecque, aux chœurs d'*Esther* : ceux-ci ne sont jamais autre chose que des scènes, et ce sont des scènes à plusieurs personnages pris parmi les choreutes, et ce sont des scènes très vives, et ce sont des scènes en strophes libres, c'est-à-dire des scènes où le mètre est sans cesse créé par le sentiment.

Racine a-t-il donc inventé lui-même cette conception des chœurs, dont la tragédie du XVI^e^ siècle, moins encore que la tragédie grecque, lui donnait l'exemple? Non : il la trouvait plus qu'indiquée dans les intermèdes des comédies-ballets de Molière, dans les intermèdes des *Amants magnifiques*, du *Bourgeois Gentilhomme*, de *Monsieur de Pourceaugnac*, de *Psyché*, du *Malade imaginaire*.

Ce que M^me^ de Maintenon demanda à Racine pour amuser le Roi vieilli et les jeunes filles de Saint-Cyr, le Roi l'avait jadis maintes fois demandé à Molière pour amuser ses maîtresses : une pièce mêlée de chants. Le Roi voulait aussi, à ce moment-là, que les chants fussent accompagnés de danses.

Plusieurs comédies de Molière doivent leur origine à cette fantaisie royale.

Les intermèdes imaginés par Molière pour divertir Louis XIV sont très variés, et beaucoup ne rappellent que d'assez loin les chœurs d'*Esther*. Les uns sont des ballets en musique sans aucun chant. D'autres sont des dialogues chantés, mais chantés par deux ou trois personnages seulement : ainsi le premier intermède du *Bourgeois Gentilhomme* est une scène lyrique dont les interlocuteurs sont une musicienne et deux musiciens ; c'est un dialogue assez vif, mais il n'y a pas ici de chœur. Ailleurs, il y a un chœur, mais qui ne compte que pour un seul personnage : par exemple, dans la fameuse cérémonie turque un dialogue très animé s'engage entre le Muphti et le chœur des Turcs, mais tous les Turcs ensemble répondent comme un seul homme au Muphti ; de même, au premier intermède du *Malade imaginaire*, le chœur des Archers forme un seul personnage qui se querelle en musique avec Polichinelle.

Plusieurs fois, en revanche, apparaît un genre d'intermède qui nous rapproche bien davantage des chœurs d'*Esther*.

Le sixième intermède des *Amants magnifiques* représente les Jeux Pythiques. Avant de devenir une série de ballets sans paroles, il nous montre des sacrificateurs, une prêtresse et leur suite. La prêtresse chante ; puis, c'est une femme de sa suite, désignée par ce mot : « une Grecque » ; puis, c'est une troisième femme, appelée simplement : « autre Grecque » ; puis, c'est une qua-

trième femme, appelée de même; et tout le chœur chante à son tour. C'est là un dialogue très bref, mais où trois femmes du chœur prennent successivement la parole, et la scène est écrite en strophes libres.

Au même type est conforme le deuxième intermède du *Malade imaginaire*. On y entend chanter successivement une première femme more, une seconde femme more, une troisième femme more, une quatrième femme more, puis de nouveau la seconde et de nouveau la quatrième, auxquelles répond le chœur tout entier :

PREMIÈRE FEMME MORE.

Profitez du printemps
De vos beaux ans,
Aimable jeunesse;
Profitez du printemps
De vos beaux ans;
Donnez-vous à la tendresse.

. . . . . .

. . . . . .

SECONDE FEMME MORE.

Quand d'aimer on nous presse,
A quoi songez-vous?
Nos cœurs dans la jeunesse
N'ont vers la tendresse
Qu'un penchant trop doux.

. . . . . .

TROISIÈME FEMME MORE.

Il est doux à notre âge
D'aimer tendrement
Un amant
Qui s'engage;
Mais, s'il est volage,
Hélas! quel tourment!

QUATRIÈME FEMME MORE.

L'amant qui se dégage
N'est pas le malheur;
La douleur
Et la rage
C'est que le volage
Garde notre cœur.

SECONDE FEMME MORE.

Quel parti faut-il prendre
Pour nos jeunes cœurs?

QUATRIÈME FEMME MORE.

Devons-nous nous y rendre
Malgré ses rigueurs?

ENSEMBLE.

Oui, suivons ses ardeurs,
Ses transports, ses caprices
Ses douces langueurs;
S'il a quelques supplices
Il a cent délices
Qui charment les cœurs.

Entre ces intermèdes moliéresques, dont on pourrait donner d'autres exemples, et les chœurs d'*Esther*, je m'empresse de reconnaître qu'il y a deux grandes différences. — Et je ne parle point de la différence du ton, qui est évidente, ni même de celle des vers, qui chez Molière sont constamment de petits vers folâtres.

D'abord, les personnages qui se détachent du chœur pour faire entendre leur voix individuelle ne sont jamais chez Molière plus de trois ou quatre. Chez Racine, ils sont très nombreux. Sans doute, quand on fait chanter les chœurs d'*Esther* on a l'habitude de confier les *soli* à quelques voix seulement, et l'effet d'ensemble n'en est pas compromis d'une façon trop fâcheuse; mais, si on le voulait, on pourrait utiliser 18 voix différentes pour chanter le dernier chœur, et 16 pour chanter le chœur final du premier acte. Sans donner d'indications très précises, sans spécifier, quand il désigne un personnage par ce mot « une Israélite », si le personnage est un de ceux qui ont déjà chanté plus haut, le poète a certainement laissé entendre que le dialogue devait être des plus animés et que la plupart des membres du chœur devaient y faire entendre à un moment donné leur voix individuelle.

D'autre part, il s'en faut chez Molière que le dialogue soit toujours un vrai dialogue : on a souvent une série de couplets chantés par une voix et que suit un couplet chanté par toutes les voix. S'il y a dialogue, c'est surtout quand deux ou trois acteurs sont seuls à chanter, le chœur se contentant de danser, ou bien lorsqu'un choreute d'importance, comme le Muphti, s'entretient avec le reste du chœur composant un seul et même personnage. Ce dialogue souple et varié, où un grand nombre de choreutes font successivement entendre leur voix personnelle, prennent et reprennent la parole, non d'après les lois de la symétrie, mais parce qu'ainsi l'exige le mouvement d'une discussion animée, ce dialogue vivant, le drame lyrique ne l'a connu pour la première fois qu'avec les chœurs d'*Esther*.

Mais si ces chœurs ont réalisé un progrès considérable sur les intermèdes moliéresques, on n'oubliera pas que les indications données par Molière ont dû être extrêmement précieuses à Racine. Car la grande affaire, après tout, c'était d'avoir l'audace de rompre avec les habitudes de la tragédie grecque, c'était d'avoir l'idée de renoncer à ces chœurs qui n'étaient que des odes. Or, on peut se demander si la tragédie chez nous aurait osé d'elle-même faire cet acte hardi. Peut-être fallait-il qu'elle y fût encouragée par l'exemple de la comédie, qui sur notre scène avait toujours été beaucoup plus indépendante des anciens.

Dans les opéras de Quinault, Racine trouva aussi des indications, mais qui étaient loin de valoir celles que lui donnaient les intermèdes de Molière.

Les chœurs de Quinault rappellent souvent de près ceux de la tragédie grecque. Tantôt — et fort rarement — c'est une pure cantate : ainsi dans *Alceste* (1674), le chœur des *Suivans de Pluton* chante à l'unisson la nécessité de la mort. Tantôt, c'est un dialogue entre deux chœurs : par exemple entre les assiégeants et les assiégés dans *Alceste*, entre les serviteurs de l'Amour et les serviteurs de Bacchus dans les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* (1672). Tantôt, c'est un dialogue entre le chorège et le chœur lui répondant comme

un seul personnage : tel est le dialogue entre un habitant de l'Ile enchantée et le chœur dans *Thésée* (1675).

Plus rarement, deux personnages se détachent du chœur pour exprimer leur sentiment personnel. C'est ainsi qu'après la mort d'Alceste une « troupe de femmes affligées » et une « troupe d'hommes désolés » forment ensemble « les plus lugubres chants ». Or, une des femmes affligées ayant dit sa plainte individuelle, un des hommes désolés exprime à son tour sa douleur, et le chœur leur répond. Puis, à trois reprises, on entend de nouveau la femme désolée (peut-être n'est-ce plus la même, car la désignation du personnage prête à équivoque) et le chœur répond. Voilà bien, cette fois, un embryon de dialogue lyrique à la manière des chœurs d'*Esther*, mais ce n'est encore qu'un embryon.

Après cela, je n'ai pas à rechercher quelles indications Molière pour ses intermèdes et Quinault pour ses chœurs avaient reçues eux-mêmes de quelques poètes italiens ou français, auteurs de ballets, de pastorales ou d'opéras. J'ai voulu simplement montrer ce que l'auteur des chœurs d'*Esther* devait à l'un et à l'autre, et surtout à Molière. L'aimable tragédie d'*Esther* tient décidément par toutes ses racines à la littérature du XVII^e^ siècle. Dans la note précédente nous avons vu que les chœurs d'*Esther* n'existeraient peut-être pas si plusieurs poètes, dont Godeau fut le plus estimable, ne s'étaient pas essayés avant Racine à faire passer dans notre langue le lyrisme du Psalmiste. Nous voyons maintenant que peut-être ces chœurs n'existeraient-ils pas non plus, ou seraient-ils tout autres, si avant que Racine eût reçu la mission de donner un pieux divertissement à des pensionnaires, Molière n'avait pas reçu celle d'en donner de plus profanes à une cour alors très peu dévote.

## III

### L'Écriture sainte.

La plupart des textes de l'Écriture dont Racine s'est inspiré pour composer les chœurs d'*Esther* sont signalés dans les éditions de la pièce. En voici cependant quelques-uns qui ont échappé à tous les éditeurs. Je donnerai avec le texte de la Vulgate la traduction de Le Maistre de Saci.

*Esther*, vers 334-335 :

Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,
Et nous portons la peine de leurs crimes.

*Lamentations de Jérémie*, V, 7 : « *Patres nostri peccaverunt, et non sunt : et nos iniquitates eorum portavimus* ». — Le Maistre : « Nos pères ont péché, et ils ne sont plus; et nous avons porté *la peine* de leurs iniquités ».

Racine a emprunté à Le Maistre : les mots « *la peine* », que celui-ci avait ajoutés et soulignés.

*
* *

*Esther*, vers 316-324 :

Quel carnage de toutes parts!
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur et le père,
Et la fille et la mère,
Le fils dans les bras de son père.

Que de corps entassés, que de membres épars,
Privés de sépulture!
Grand Dieu, tes saints sont la pâture
Des tigres et des léopards.

Racine s'inspire ici de Jérémie décrivant le massacre des Juifs par les Chaldéens. *Jérémie*, VI, 11 : « *Vir cum muliere capietur, senex cum pleno dierum.* » — VI, 21 : « *Et ruent in eis patres et filii simul, vicinus et proximus peribunt.* » — XV, 8 : « *Induxi eis super matrem adolescentis vastatorem meridie.* » — VII, 33 : « *Et erit morticinum populi hujus in cibos volucribus cœli et bestiis terræ, et non erit qui abigat.* » — VIII, 2 : « *Non colligentur et non sepelientur; in sterquilinium super faciem terræ erunt.* » — V, 6 : « *Pardus vigilans super civitates eorum : omnis qui egressus fuerit ex eis capietur.* »

Le Maistre, VI, 11 : « L'homme et la femme seront pris ensemble, celui qui est avancé en âge avec ceux qui sont dans la dernière vieillesse. » — VI, 21 : « Les pères tomberont avec leurs enfants, les proches périront avec leurs proches. » — XV, 8 : « J'ai [c'est Dieu qui parle] fait venir un ennemi pour les perdre, qui a tué en plein midi les jeunes gens entre les bras de leurs mères. » (Racine a emprunté à Le Maistre *entre les bras de.*) — VII, 33 : « Et les corps morts de ce peuple seront en proie aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les en chasse. » — VIII, 2 : « On ne les ramassera point et on ne les ensevelira point; mais on les laissera sur la terre comme du fumier. » — V, 6 : « C'est pourquoi le lion de la forêt les dévorera, le loup qui cherche sa proie sur le soir les ravira, le léopard tiendra toujours les yeux ouverts sur leurs villes, et déchirera tous ceux qui en sortiront. »

Aux vers 323-324, Racine s'est souvenu aussi du *Psaume* LXXVIII, 1-2 : « *Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam... Posuerunt morticina servorum tuorum escas volatilibus cæli; carnes sanctorum tuorum bestiis terræ.* » — Le Maistre : « O Dieu, les nations... ont exposé les corps morts de vos serviteurs pour servir de nourriture aux oiseaux du ciel, les chairs de vos saints pour être la proie des bêtes de la terre. »

* * *

*Esther*, vers 361-362 :

Ne souffre point que ta gloire
Passe à des dieux étrangers.

Voir *Psaumes*, LXXVIII, 9; *Isaïe*, XLVIII, 9 et 11; et *Baruch*, IV, 3 : « *Ne tradas alteri gloriam tuam.* » — Le Maistre : « N'abandonnez point votre gloire à un autre. »

* * *

*Esther*, vers 363-368 :

Arme-toi, viens nous défendre :
Descends, tel qu'autrefois la mer te vit descendre.
Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colère.
Qu'ils soient comme la poudre et la paille légère
Que le vent chasse devant lui.

Racine a pu se souvenir ici des différents textes signalés par ses éditeurs.

Mais la principale source de cette strophe est certainement ce passage du *Psaume* XXXIV, versets 2-5 : « *Apprehende arma et scutum et exsurge in adjutorium mihi... Avertantur retrorsum et confundantur cogitantes mihi mala. Fiant tanquam pulvis ante faciem venti.* » — Le Maistre : « Prenez votre arme et votre bouclier, et levez-vous pour venir à mon secours... Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie soient couverts de confusion et de honte... Qu'ils deviennent comme la poussière, qui est emportée par le vent. »

Les images de la paille et de la poussière sont rapprochées dans *Job*, XXI,18 : « Ils [les méchants] deviennent comme la paille que le vent dissipe, et comme la poussière qui est enlevée par un tourbillon. »

*
* *

*Esther*, vers 763-765 :

J'adorerois un dieu sans force et sans vertu,
Reste d'un tronc par les vents abattu,
Qui ne peut se sauver lui-même!

Racine s'est souvenu ici, sans doute, de l'éloquent passage où Isaïe (XLIV, 16-17) montre le sculpteur faisant une idole avec le reste d'un arbre dont il a pris une moitié pour cuire sa viande, faire bouillir son pot et se chauffer. Voir encore *Baruch*, VI, 26 et la *Sagesse*, XIII, 11-19.

*
* *

Aux vers 778-793, Élise et les jeunes filles du chœur déclarent qu'elles n'admireront jamais le bonheur de l'impie. Elles font le tableau de ce bonheur, auquel elles disent préférer celui du peuple qui a mis sa confiance en Dieu.

Racine s'est inspiré ici, comme le font observer ses éditeurs, des versets 11 à 15 du *Psaume* CXLIII, mais en refaisant à sa manière le tableau du bonheur de l'impie, qui chez le Psalmiste a un caractère tout pastoral. Quelques traits de son tableau lui ont été, toutefois, suggérés par le livre de *Job*, XXI, 8, 12, 13 : « Les impies voyent leur race fleurir et se conserver devant leurs yeux ; ils sont environnés d'une grande troupe de leurs proches, et de leurs petits enfants... Ils tiennent des tambours et des harpes, et ils se divertissent au son des instruments de musique. Ils passent leurs jours dans les plaisirs. »

Tous ses jours paraissent charmants ;
. . . . . .
Il s'endort, il s'éveille au son des instruments
. . . . . .
Pour comble de prospérité,
Il espère revivre en sa postérité ;
Et d'enfants à sa table une riante troupe
Semble boire avec lui la joie à pleine coupe.

*
* *

*Esther*, vers 987-988 :

Un roi sage, ennemi du langage menteur,
Écarte d'un regard le perfide imposteur.

Inspiré des *Proverbes*, XX, 8 : « *Rex qui sedet in solio judicii dissipat omne malum intuitu suo.* » — Le Maistre : « Le roi qui est assis sur son trône pour rendre la justice dissipe tout le mal par son seul regard. »

*
* *

*Esther*, vers 1202-1207 :

Il a vu contre nous les méchants s'assembler,
Et notre sang prêt à couler.
Comme l'eau sur la terre ils alloient le répandre :
Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre;
L'homme superbe est renversé,
Ses propres flèches l'ont percé.

Racine s'est certainement inspiré, pour le vers 1204, du verset 3 du *Psaume* LXXVIII, et pour les vers 1206-1207 des versets 14 et 15 du *Psaume* XXXVI : ces textes sont cités dans toutes les éditions d'*Esther*. Mais l'idée générale de la strophe a probablement été empruntée au *Psaume* XVII, 5-15 : « *Circumdederunt me dolores mortis et torrentes iniquitatis conturbaverunt me.... In tribulatione mea invocavi Dominum... Et intonuit de cælo Dominus, et Altissimus dedit vocem suam.... Et misit sagittas suas.* » Le Maistre : « Les douleurs de la mort m'ont environné et les torrents de l'iniquité m'ont rempli de trouble... Dans mon affliction j'ai invoqué le Seigneur.... Et le Seigneur a tonné du *haut du* ciel : le Très-haut a fait entendre sa voix.... Et il a tiré ses flèches *contr'eux*. » Les mots soulignés l'ont été par Le Maistre, à qui Racine doit sans doute le vers 1205 :

Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre.

*
* *

*Esther*, vers 1214-1220 :

On peut des plus grands rois surprendre la justice.
Incapables de tromper,
Ils ont peine à s'échapper
Des pièges de l'artifice.
Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui
La bassesse et la malice
Qu'il ne sent point en lui.

Cette strophe, où le chœur résume la conduite d'Assuérus, que Racine s'est attaché à nous représenter comme un prince avant tout soucieux de vérité (voir notamment les vers 583, 708, 1140), est inspirée d'un passage de la lettre envoyée par Assuérus (d'après les *Additions au livre d'Esther*) pour révoquer l'ordre de massacrer les Juifs. Assuérus se plaint des mauvais conseillers qui trompent les rois :

« Ils tâchent de les perdre par leurs mensonges et leurs critiques, en surprenant par leurs déguisements et par leur adresse la bonté des Princes, que leur sincérité naturelle porte à juger favorablement de celle des autres. Ceci se voit clairement par les anciennes histoires : et on voit encore tous les jours combien les bonnes inclinations des Princes sont souvent altérées par de faux rapports. » (*Esther*, XVI, 5-7; traduction Le Maistre.)

*
* *

*Esther*, vers 1236-1239 :

Ton Dieu n'est plus irrité.
Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière.
Quitte les vêtements de ta captivité,
Et reprends ta splendeur première.

En même temps que du passage d'*Isaïe* (LII, 1-2), cité dans toutes les éditions de la pièce, Racine s'est certainement inspiré ici d'un passage analogue de *Baruch*, V, 1, d'où il a tiré le troisième vers de la strophe : « *Exue te, Jerusalem, stola luctus et vexationis tuæ; et indue te decore, et honore ejus, quæ a Deo tibi est, sempiternæ gloriæ.* » Le Maistre : « Quittez, ô Jérusalem, les vêtements de votre deuil et de votre affliction, et parez-vous de l'éclat et de la majesté de cette gloire éternelle qui vous vient de Dieu. »

*
* *

*Esther*, vers 1272-1278 :

Il s'apaise, il pardonne.
Du cœur ingrat qui l'abandonne
Il attend le retour.
Il excuse notre faiblesse ;
A nous chercher même il s'empresse.
Pour l'enfant qu'elle a mis au jour
Une mère a moins de tendresse.

Inspiré, sans doute, de deux passages d'*Isaïe*. XXX, 18 : « *Propterea exspectat Dominus, ut misereatur vestri; et ideo exaltabitur parcens vobis.* » Le Maistre : « C'est pourquoi le Seigneur vous attend afin de vous faire miséricorde; et il signalera sa gloire en vous pardonnant. » — LXVI, 17 : « *Quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos et in Jerusalem consolabimini.* » Le Maistre : « Comme une mère caresse son petit enfant, ainsi je vous consolerai et vous trouverez votre paix dans Jérusalem. » (C'est Dieu qui parle ainsi, prédisant la délivrance d'Israël.) — Voir aussi *Psaumes*, CII, 13-14 : « *Quomodo miseretur pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se, quoniam ipse cognovit figmentum nostrum.* » Le Maistre : « De même qu'un père a une compassion pleine de tendresse pour ses enfants, aussi le Seigneur est touché de compassion pour ceux qui le craignent; parce qu'il connaît la fragilité de notre origine. »

JOSEPH VIANEY.

# EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DES ENFANTS DE Mme DE STAËL AVEC AUGUSTE-WILHELM SCHLEGEL

La Bibliothèque royale de Dresde conserve, parmi les lettres adressées à Schlegel par ses innombrables correspondants, celles que lui écrivirent ses anciens élèves, Auguste et Albertine de Staël, et le mari de celle-ci, le jeune duc de Broglie. De cette correspondance qui touche aux objets les plus divers — organisation du régime parlementaire en France, affaires de famille, choses religieuses, etc. — il m'a semblé intéressant de détacher quelques passages relatifs au mouvement littéraire de la Restauration. Ces brèves indications données au courant de la plume tirent leur principal intérêt de deux circonstances : la qualité de théoricien du romantisme que les enfants de Mme de Staël ne pouvaient manquer d'attribuer à leur ancien précepteur, à l'auteur du *Cours de littérature dramatique* et de la *Comparaison* des deux Phèdre, l'amitié qui lie les familles de Staël et de Broglie avec les jeunes « doctrinaires », Guizot, Barante, Rémusat, Vitet, Duvergier de Hauranne, etc., dont *le Globe* ne va pas tarder à devenir l'organe. Tous les passages ci-dessous sont extraits des volumes IV et XXVI du *Briefwechsel* de Dresde.

F. Baldensperger.

D'Auguste de Staël, 27 mars 1819, de Paris :

Je joindrai à la caisse un petit paquet que Humboldt m'a remis pour vous et un nouveau poème que Lemercier vous envoie : la *Panhypocrisiade*[1], plus extravagant que rien de ce qu'il a fait jusqu'ici.

Du même, 26 octobre 1819, de Paris :

Une tragédie nouvelle, les *Vêpres siciliennes*[2], a un grand succès. L'auteur a été gêné par les éternelles unités, mais il a pourtant trouvé moyen de sortir un peu de ce moule à gaufres où nos tragédies sont jetées depuis si longtemps. C'est déjà un bien qu'a produit le second théâtre français.

Du même, 21 mars 1820, de Paris :

1. Ce fameux poème, singulièrement romantique d'apparence, venait de paraître. Népomucène Lemercier avait écrit à Schlegel, le 4 février 1818, pour le remercier de l'envoi d'un livre, peut-être la traduction du *Cours de littérature dramatique*. « Je suis d'avance certain du profit que je retirerai à le lire et de tout le plaisir que j'y trouverai... »

2. La tragédie de Casimir Delavigne, représentée le 23 octobre 1819, fut la première nouveauté offerte par l'Odéon restauré (Cf. Porel et Monval, *l'Odéon*, t. II, p. 19).

Vous rappelez-vous la traduction de *Marie Stuart* que M. Brun[1] nous a lue une fois chez ma mère. Elle vient d'être jouée avec un succès prodigieux. Ce pauvre parterre a été pris pour dupe; il s'est laissé prendre à l'intérêt d'une pièce romantique : la scène des deux femmes surtout a produit un grand effet. C'est cependant à mille lieues de Schiller.

Du même, 2 mai 1821 :

Je joins à cet envoi la notice de Guizot sur Shakespeare[2], de la part de l'auteur, et deux beaux volumes anglais, Drake, *Shakespeare and his times*.

Du même, 19 septembre 1821 :

Prosper vient d'achever sa notice sur Schiller[3]; il part pour les élections d'Auvergne et me laisse le soin d'achever de revoir ses épreuves. Ma curiosité est fort excitée sur cet écrit.

Du même, 3 octobre 1821 :

Voici une lettre que l'on m'a apportée pour vous avec un Aristote que je joins à d'autres livres qui vous appartiennent, et entre autres au *Schiller* de Barante. Vous devez lire sa Notice ; elle est pleine de pensée, et vous y êtes plusieurs fois cité. Je crois que ce morceau réussira par-delà le Rhin. Vous connaissez l'imagination mobile de Prosper; il s'est tellement transporté dans les idées allemandes en écrivant sur Schiller que cette note a presque l'air d'être traduite de l'allemand.

Post-scriptum de Victor de Broglie à une lettre de sa femme, 6 janvier 1822 :

J'ai promis de traduire deux pièces allemandes pour un recueil de théâtres étrangers que publie l'éditeur du *Schiller* de Barante[4]. Donnez-moi des directions à cet égard, et conseillez-moi dans Werner et dans Tieck. Peut-être entreprendrai-je de traduire *Ion*[5]; mais j'ai peur que, dépouillée de la beauté des vers, la pièce ne soit pas jugée comme elle le mérite.

1. Le succès de la *Marie Stuart* de Lebrun au Théâtre-Français fut considéré comme une des premières victoires déclarées du romantisme.

2. La notice placée en tête de sa revision du *Shakespeare* de Letourneur. Guizot recommandera à Schlegel, le 22 septembre 1829, Vitet, l'auteur des *Barricades*, et le 29 juin 1836 M. de Maleteste, « ami intime de M. de Barante, qui va conduire à l'université de Bonn deux jeunes gens dont l'un est le fils cadet de M. de Barante ».

3. La notice placée en tête de la traduction des *Œuvres dramatiques de Schiller* par Prosper de Barante.

4. Le fameux recueil, entrepris par Ladvocat, des *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*.

5. Tragédie d'A. W. Schlegel.

D'Auguste de Staël, 11 février 1822 :

Vous êtes bien arriéré sur Paris; vous ne savez pas quel essor a pris le romantisme. Rien moins que deux traductions de Gœthe — Guizot traduira *Faust* pour celle de Ladvocat [1]. Sainte-Aulaire traduit *Nathan le Sage*. Caldéron sera traduit. Enfin le public français commence à se douter qu'il s'ennuyait, quand il croyait s'amuser, ou que du moins il se battait les flancs pour le persuader à lui-même et aux autres. Dites-moi quelque chose de Tieck, je voudrais joindre une de ses pièces au *Vingt-quatre février* [2], si je le traduis — quoi? *Geneviève*, l'*Empereur Octavien*, le *Chat botté*? Décidez, vous qui êtes infaillible en littérature, quand vous voulez.

Du même, 18 avril 1822 :

Voici, mon cher Schlegel, une lettre de Charles Rémusat que je joins à celle de ma sœur. Tout le monde recourt à vous comme au grand lama de la littérature.

Du même, 28 juillet 1822, de Lombton :

Je traduis tout en courant *Gœtz de Berlichingen* [3]. Je vous demande comme un service de m'envoyer des notes pour y faire une préface. Que pensez-vous du choix de l'époque, du point de vue historique et dramatique, de cette phase du talent de Gœthe? Enfin dirigez mes idées, car je suis trop peu sur la voie pour rien dire qui ait le sens commun, si vous ne m'aidez.

De Mme de Broglie, 1er août 1822, de Coppet:

Je traduis de l'allemand, je me suis mis à traduire Herder pour le lire, parce que je fais un travail sur la Bible, je la lis d'un bout à l'autre, et je suis bien aise de voir en même temps tout ce que dit Herder, mais je n'avance guère, car je trouve que le style et la pensée de Herder sont bien vagues et souvent insaisissables, il est vrai que la langue a bien des difficultés pour moi.

D'Auguste de Staël, 30 septembre 1822 :

Vous oubliez la lettre sur *Gœtz de Berlichingen* que vous m'avez promise. Voici une lettre que Charles de Rémusat m'adresse pour vous de Coppet; répondez-moi pour lui. Il est bien plus loyal que moi, il

1. L'autre traduction était celle qu'Albert Stapfer avait entreprise pour l'éditeur Sautelet. Ce fut en réalité Sainte-Aulaire qui fit la traduction de *Faust* pour Ladvocat.
2. De Z. Werner. Les trois pièces qui suivent sont de Tieck.
3. La traduction de *Goetz* dans la collection Ladvocat est attribuée à G. de Baer.

veut faire jouir le public de vos idées en les restituant à leur légitime propriétaire ; moi je veux vous voler sans scrupule.

Du même, 1er mars 1823 :

J'ai été un indigne paresseux. Je n'ai encore rien traduit pour le théâtre étranger. Il existe déjà une mauvaise traduction de *Gœtz* et je suis ennuyé du métier de correcteur. Cependant si j'avais la biographie dont vous me parlez [1] cela me tenterait. Ou bien indiquez moi quelque chose d'ingénieux à traduire.

Du même, 13 janvier 1826 :

Je n'aime pas beaucoup le dogmatisme romantique de nos amis du *Globe* [2], c'est une pédanterie d'un autre genre. Mais je n'aime pas non plus qu'un homme qui a une telle masse d'idées neuves et ingénieuses, et cet homme c'est vous, s'amuse à faire du vieux, quand il peut faire marcher l'esprit, la pensée et la langue en avant. Il vous appartient bien de faire le classique, vous l'Attila de l'Académie française...

1. Sans doute s'agit-il de la Chronique dont Gœthe s'était servi pour écrire sa pièce.

2. *Le Globe* était devenu en 1824 une sorte d'organe officiel du romantisme doctrinaire. Peut-être la fondation de la *Revue française*, en 1828, par le groupe auquel appartient Auguste de Staël répond-elle au sentiment qu'il exprime ici.

# BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

**Mariage de Virginie de Saint-Pierre avec le Capitaine Lacapelle. Décès de M. Lacapelle. Sa succession. Correspondance de Virginie avec sa nièce adoptive. Lettres de Paul de Saint-Pierre.**

Mme de Saint-Pierre allait être appelée à prendre une grave décision. Il s'agissait du mariage de sa chère fille adoptive Virginie, avec un ancien capitaine de dragons, M. Gaspard-Nicolas Lacapelle, chevalier de la Légion d'honneur, veuf depuis quelques mois seulement d'une dame Jeanne Flory[1], Virginie était alors dans sa vingt-cinquième année; mais ni l'éclat de son nom, ni ses charmes personnels n'avaient jusqu'alors attiré un prétendant qui pût ou sût lui plaire. Avec l'approbation de sa mère et de Marie-Anne Travers, veuve de Pierre-François Didot, son aïeule et sa marraine, elle accueillit la recherche du capitaine Lacapelle.

M. Lacapelle était né dans la paroisse de Saint-Pantaléon de Commercy (Meuse) le 7 janvier 1787; il était dans sa trente-troisième année; il habitait à Toul avec sa mère. Son père décédé l'année précédente[2], avait été conseiller du Roi et Lieutenant particulier au bailliage de Commercy. L'union projetée était donc des plus honorables et telle que pouvaient la souhaiter Virginie de Saint-Pierre et sa mère.

Les 3 et 5 juin 1839, le contrat de mariage fut dressé par le notaire Desprez à Paris, déjà chargé de la liquidation non encore terminée de la succession de Bernardin de Saint-Pierre. Le roi Louis XVIII honora ce contrat de sa signature[3].

La cérémonie civile fut célébrée le 21 juin 1819, à 9 heures du matin, à la mairie du XIe arrondissement par le maire, M. Jean-Phillippe-Gaspard Camet, baron de la Bonnardière, maître des requêtes, officier de la Légion d'honneur.

Les témoins étaient pour l'époux :

1° M. Pierre-Denis, Mathieu Guérin, ancien employé chef, âgé de cinquante ans, demeurant à Paris, quai des Célestins, 16;

2° M. Jacques-Nicolas-Élie Gauffrès, garde du corps du Roi, âgé de vingt-deux ans, demeurant à Paris, à l'hôtel des Gardes du corps du Roi.

Pour l'épouse :

1° M. Louis-Aimé Martin, homme de lettres, âgé de trente-deux ans, demeurant au Palais-Bourbon.

2° M. Charles-Louis-Fleury-Panckouke, imprimeur libraire, âgé de trente-huit ans, demeurant à Paris, rue des Poitevins, 14.

Mme veuve Didot et Mme de Saint-Pierre assistaient à la cérémonie et signaient l'acte de mariage.

La bénédiction nuptiale était donnée le même jour à l'église de la paroisse Saint-Étienne, en présence des mêmes personnes qui avaient assisté à la cérémonie civile[4].

1. Jeanne Flory était décédée à Toul le 25 octobre 1818.
2. Le 2 mars 1818.
3. *Moniteur universel* du 7 juin 1819.
4. Nous possédons les expéditions authentiques des actes religieux et civil.

Le jeune ménage s'installa à Toul. Ce dut être pour Mme de Saint-Pierre un gros chagrin de se séparer de sa fille adoptive qu'elle avait élevée en véritable mère, qu'elle aimait et dont elle était aimée.

Nous connaissons par une lettre que nous reproduisons plus loin que Virginie de Saint Pierre trouva dans cette union, tout le bonheur qu'elle en avait espéré. Mais ce bonheur fut, hélas ! de bien courte durée. En janvier 1821, M. Lacapelle succombait. Ce fut une cruelle douleur pour l'âme sensible de Virginie; elle perdait l'époux auquel elle avait cru lier pour toujours sa destinée, sept années presque jour pour jour, après le décès de son respectable et illustre père. Elle n'avait été mariée que pendant dix-neuf mois et aucun enfant n'était né de cette union.

Par son contrat de mariage, Virginie avait droit à la moitié des biens composant la succession de son mari, suivant la donation qu'elle et M. Lacapelle s'étaient mutuellement faite.

L'autre moitié revenait à quatre parents tant du côté paternel que du côté maternel de M. Lacapelle; lesquels, moyennant le paiement de droits de succession, évalués à mille francs pour chacun d'eux et aussi d'une somme de deux mille cinq cents francs, également pour chacun d'eux, vendirent et cédèrent à Mme veuve Lacapelle, tous leurs droits dans la succession de son mari.

Ces conditions remplies, Virginie prenait possession des propriétés et de tout ce qui avait appartenu à son mari, notamment d'une maison sise à Toul, ayant son entrée principale dans la rue du Parge, avec jardin, écurie et remise; une autre maison en la même ville, rue Saint-Étienne, entre l'hospice et une ruelle et six propriétés diverses, gagnages, vignes, prés, situés aux environs de Toul.

Elle avait en outre la nue propriété d'une maison sise à Verdun, et dont M. Flory, père de la première Mme Lacapelle, était l'usufruitier : ainsi que d'une petite maison avec jardin et vigne, à Toul, rue du Collège, dont les demoiselles Lanty étaient usufruitières [1].

Mme de Saint-Pierre paraît avoir quitté la Sorbonne après le mariage de Virginie, car les lettres que celle-ci lui adresse de Toul, où elle est demeurée après la mort de son mari, portent comme suscription : *Madame de Saint-Pierre, rue de Bourgogne faubourg Saint-Germain, hôtel Joly.*

Ces lettres sont fort intéressantes et mettent à nu la délicatesse et les sentiments du cœur de Virginie; nous y voyons en outre la révélation de projets de mariage conçus depuis longtemps peut-être entre Mme de Saint-Pierre et Aimé-Martin. Nous en donnons ci-dessous les principaux extraits.

. . . . . Tu me dis, ma bonne mère, de te répondre avec franchise, pourrai-je faire autrement? Ai-je jamais eu une pensée qui te soit cachée? Non, je te l'assure bien; tu en as souvent deviné que je n'avais pas encore définies, tu me connais beaucoup mieux que je ne me connais moi-même. Je trouve que l'on est bien pressé de s'occuper de moi. Comment, je suis restée fille jusqu'à vingt-cinq ans, et on m'y eût laissé jusqu'à cinquante ans sans penser jamais à m'épouser, et maintenant, à peine les premiers moments de ma douleur sont-ils passés; je suis encore entourée des plus lugubres vêtements, pas à la moitié du temps où je les quitterai tout-à-fait, et on vient me parler de nouveaux engagements! Qu'on me laisse donc le temps de pleurer celui qui m'a donné tant de prix aux yeux des autres, qu'on me laisse

1. Documents authentiques en notre possession.

quitter cette maison où tout me rappelle sa bonté et son amour. Si je me remariais, ce ne serait jamais pour un sort, et je ne connais nullement M. de Gazan. Je suis si bête que je n'ai rien compris à ses pâleurs, à ses rougeurs; mais certainement j'aime mieux M. Vial que lui, puisque je connais l'un et pas l'autre[1]; en tout cas, ma bonne mère, tu as bien fait de lui dire la vérité. Je suis fort contente qu'ils sachent à peu près l'état de ma fortune, cela refroidira peut-être l'un des deux, et enfin, il ne faut pas que le neveu se marie tout-à-fait dans le goût de l'oncle.

Elle dit que la vente de ses chevaux et voitures s'est élevée à six mille francs et elle annonce sa prochaine arrivée à Paris.

Si j'étais entrain de rire, je te conterais tout les malheureux que je fais dans la ville, les mariages manqués, les maîtresses délaissées; je porte feu et flamme partout; aussi suis-je obligée de ne sortir que voilée pour ne pas causer autant de malheurs que la *Princesse brillante des quatre Facardins* : Tout cela ce sont des gens que je n'ai jamais vus ni connus; il n'y a que ceux-là pour qui je sois dangereuse; ceux qui me connaissent sont à l'abri de mes coups et il n'y a qu'à me voir un peu particulièrement pour être guéri[2]. Aussi, c'est un remède que je compte administrer.... M^lle^ de la M..., qui sort d'ici, est une bonne enfant qui pourra faire quelque jour une aimable femme. Elle a de jolis traits, une fraîcheur charmante, une peau superbe; il ne faudrait pas à une autre la moitié de ses charmes pour être le double plus jolie qu'elle n'est; mais elle ne sait pas encore tirer parti de ses avantages. Plusieurs personnes lui ont trouvé quelque ressemblance avec moi; en fait, elle est beaucoup mieux, mais il y a quelque chose, non pas comme je suis maintenant, mais comme j'étais en sortant d'Écouen.

Adieu, ma bonne mère, à peine me reste-t-il la place de t'embrasser, je le fais de tout mon cœur.

A propos d'un portrait de son mari.

... Je suis tous les jours plus contente du portrait que j'ai apporté; je le trouve bien. La physionomie, tout y est comme je le désirais; il me semble qu'elle change quelquefois; je me fais souvent cette douce illusion; je crois voir les yeux s'adoucir en me regardant. Oh! qu'il y a des moments cruels à passer dans la vie! quel terrible courage il faut pour les supporter! On en a davantage d'effectifs que d'imagination, car il y a des idées sur lesquelles on frémit de s'arrêter. Non, je n'ai guère de raison; mais j'ai fort peu d'énergie, et c'est heureux pour moi et pour les autres. Je plie et ne romps pas. Je suis une pauvre créature qui ai peu d'idées, et je ne forme pas un vœu, pas une espérance pour

1. Souvent femme varie, car c'est précisément M. de Gazan qu'elle épousa.

2. Virginie exagère la modestie, car les divers portraits que nous possédons d'elle et dont nous parlerons plus tard constatent que, sans posséder une beauté absolument régulière, elle était attrayante et avait de la distinction.

moi dans ce monde. Je ne désire rien que la tranquillité et je ne l'ai guère dans ce moment.

Dernière lettre où il est question de son frère Paul, de l'union de sa mère avec Aimé-Martin, et où elle revient encore sur le portrait de M. Lacapelle.

Je désirerais que Paul ait une place; il ne fait que m'en parler dans ses lettres; peut-être cela le fixerait-il. Ne lui dis pas que je t'en parle; il m'a recommandé de ne pas te le dire, de crainte de t'ennuyer. C'est un bon enfant, au fond. Je conçois qu'il n'ait pas été content de ma lettre; elle n'était pas criminelle; il m'avait blessée sans le vouloir et je lui ai répondu avec humeur.

. . . . . .

Tu dois être tourmentée, ma bonne mère, de mille façons, je le sens bien; mais pourquoi donc ne finis-tu pas de suite tes tourments, car il y a assez longtemps que cela traîne. Que n'épouses-tu donc et qu'as-tu besoin que je me décide pour cela? Est-ce que vous ne voudriez plus m'avoir avec vous si une fois vous étiez mariée? car je ne vois pas d'autres raisons, ni pourquoi il arrive toujours des retardements dans une chose qui devrait être faite depuis longtemps. Nous nous aimons beaucoup, nous deux M. Aimé. Est-ce que tu ne crois pas que si une fois il était le maître, nous ne vivrions plus bien ensemble? Eh! mon Dieu, il l'est déjà; et puis alors, il serait toujours temps de nous éloigner. Je trouverai toujours un petit coin pour me caser. Je voudrais bien être auprès de toi pour parler de tout cela; je le désire de toutes façons; je suis souvent bien seule et bien triste.

. . . . . .

Adieu ma bonne mère, voilà un grand bavardage; ce nom lui convient mieux qu'à tes aimables lettres. Tu es bien la première personne de la trinité que j'aime. Ah! tu as raison, il reste un bien grand vide dans l'âme, quand on n'a plus à contribuer au bonheur de personne. Mon mari m'occupait si bien toute entière; la tendre sollicitude qu'il me donnait ajoutait encore à mes sentiments pour lui; elle occupait mon esprit aussi bien que mon cœur; elle empêchait que rien ne pût me distraire de son absence. Je l'aimais, comme on aime un enfant; rien au monde ne m'eût coûté pour lui. Je le sens plus que jamais, je n'aimerai plus comme je l'ai aimé, comme je l'aime encore. Ah! si je pouvais seulement le revoir un quart d'heure et mourir ensuite, que je serais heureuse! Son portrait, je l'aime tous les jours davantage; il a de la physionomie, je t'assure. Quelquefois, il me regarde d'un air triste. Cher ami! J'espère qu'il ne m'a pas tout-à-fait abandonnée dans ce monde; qu'il y dirigera mes actions, et qu'il ne m'y laissera n'en faire qui puisse lui faire de la peine. Adieu, ma bonne mère, je ne veux pas t'affliger par mes tristes pensées. Quand donc serai-je auprès de toi?

Toujours à propos des conseils que lui donnait sa mère adoptive, pour un nouveau mariage, elle écrivait :

Tu as un singulier remède pour guérir de l'abattement, mais pour en profiter, il faudrait en avoir un désir quelconque, soit celui de se donner un nom et un état, soit en espérant faire le bonheur de quelqu'un en faisant le sien, et je n'ai aucun de ces désirs là; il n'y a pas assez d'étoffe, dans mon cœur pour le second, et pour le premier, je ne désire rien autre chose que ce que j'ai. En tout, je ne désire rien dans ce monde, que la paix et la tranquillité, je te l'ai déjà dit, et plus je vis, plus ce désir s'affermit.

Autre lettre où il est question de son frère Paul.

... Les scènes de mon frère auront fini par faire peur à l'abbé Nicolas. J'ai reçu de lui, c'est-à-dire de mon frère, — une lettre bien gentille, aussi une de M^me^ Grimaldi qui t'adore, car je te réponds, ma bonne mère, que c'est toi que l'on aime en moi; on suppose que la fille doit un peu ressembler à la mère, et voilà ce qui me fait de si chers amis; on sera bien trompé lorsqu'on y regardera de plus près. J'étais sûre que Paul était dans sa bonne humeur; il m'a écrit une gentille lettre où il est charmé de la place que tu lui as promise et de notre appartement qu'il trouve magnifique[1]; il faut espérer que sa bonne humeur durera longtemps[2].

Nous terminons cette correspondance par la reproduction d'une lettre de Paul de Saint-Pierre à sa mère adoptive, où se peint le caractère difficile et un peu étrange de ce fils aimé de Bernardin et sur le compte duquel il se faisait beaucoup d'illusions. Paul était alors dans sa vingt-quatrième année; à cette époque, il avait déjà fait deux voyages au long cours, mais le métier de marin n'avait pas le don de lui plaire, car nous allons le voir dans l'espérance d'entrer, grâce à la recommandation et aux relations de M^me^ de Saint-Pierre, au ministère des Finances où il fut affectivement admis peu de temps après et où il demeura pendant près de trente-cinq ans. Une lettre d'une parente de Désirée[3] le représente comme très instruit, — ce que ne dénote pas la lettre qu'on va lire, — avec un caractère qu'elle qualifie d'insociable et des goûts bizarres. Paul ne conserva qu'une seule de ses relations d'enfance : celle du savant Babinet, son condisciple au lycée Napoléon.

Paris, 21 août 1821.

Ma chère mère, quoiqu'il ne soit pas agréable de s'occuper de choses désagréables, je crois cependant nécessaire de revenir un peu sur ce qui s'est passé dimanche dernier. D'abord, je sais que depuis douze ans, tu n'as pas changé de façon de penser sur mon compte; je n'entreprendrai pas de combattre cette opinion. Je sais ensuite que je me suis attiré en quelque sorte ce qui m'est arrivé, en mettant sous tes yeux une écriture surchargée, d'autant plus que tu devais penser que j'y avais mis tout le soin possible; mais je ne puis te cacher que je ne partage pas tout-à-

1. Le nouvel appartement de la rue de Bourgogne.
2. Bibliothèque du Havre. Lettres d'août, septembre et octobre 1821.
3. Lettre d'une dame Besnier de Bligny, communiquée par M. Martin, de Sanvic, près le Havre.

fait ton opinion; je te dirai même que chez M. Callaghon, je n'y reçois pas de reproche pour mon écriture, et que l'on trouve qu'elle a beaucoup gagné depuis mon entrée à la maison. Ce qu'on exige d'un commis, c'est d'écrire proprement, correctement et vite; telles sont les qualités auxquelles je vise. L'espoir que tu me donnes de me faire entrer à la trésorerie, me plait infiniment; mais ce n'est pas à mon âge qu'on peut espérer d'acquérir une écriture superbe; je ferai cependant mon possible pour l'améliorer; puisse cette lettre te faire revenir de ton opinion et te persuader que si je n'obtiens pas de grands succès, ce n'est pas faute de bonne volonté, et qu'à mon âge, il est plus difficile de se former la main que de réussir dans un art qui ne demande que du raisonnement; mais je souhaite vivement que tu te persuades aussi qu'il est fort inutile de me faire des scènes comme à un enfant de douze ans pour me donner des conseils que ma raison et ma position rendent inutiles [1]

Je suis avec respect
ton fils
P. DE SAINT PIERRE [1].

Évidemment Paul n'était pas de bonne humeur quand il écrivait la lettre ci-dessus. On remarquera la façon très sèche dont il la termine.

Le 20 octobre, il écrit encore à sa mère adoptive qui se trouve à Toul, chez Mme Lacapelle, cette fois, il parait s'être adouci, car il termine ainsi :

« Voilà quinze jours que tu es partie. J'espère que tu as fait un bon voyage et que je te verrai bientôt de retour à Paris avec M. Aimé et Virginie [2].

**Mariage de Virginie de Saint-Pierre avec le lieutenant-colonel Gazan.**

Nous avons vu antérieurement qu'en 1818 et 1819, Mme de Saint-Pierre et Virginie étaient en relations avec Mme de Grimaldi et M. Vial. Après la mort de M. Lacapelle, ces relations se continuèrent et M. Vial présenta à ces dames son neveu, M. Marius-Joseph Gazan, alors lieutenant-colonel aide-major de la place de Paris. Virginie de Saint-Pierre fit une vive impression sur M. Gazan, il s'éprit de sa beauté, de sa grâce mélancolique; il chargea son oncle, M. Vial [3], de faire des ouvertures officieuses à Mme de Saint-Pierre; on a vu par les lettres précédentes que celle-ci s'acquitta de sa mission, mais que M. Gazan fut tout d'abord mal apprécié et mal accueilli. Le colonel était tenace, il appartenait à cette race d'hommes fortement trempés qui avaient assisté aux dernières guerres de l'Empire; il possédait de brillants états de services [4] et il avait devant lui, un bel avenir. Sa famille, d'origine méridionale était des plus honorables. Physiquement, il était grand, bien fait, figure expressive et sympathique empreinte de la plus grande distinction. Tous ces avantages réunis devaient faire triompher sa cause. Au mois de septembre 1822, il faisait la demande officielle de la main de Mme veuve Lacapelle; celle-ci, après avoir sollicité l'avis et obtenu l'approbation de Mme de Saint-Pierre, donnait enfin son consentement.

1. Bibliothèque du Havre.
2. *Id.*
3. Il habitait alors avec lui, à Paris; rue Sainte-Anne, n° 53.
4. Nous reproduisons ces états de services à l'appendice.

M. Marius-Joseph Gazan, fils d'Emmanuel-Gaspard et de dame Marie-Thérèse Vial, son épouse était né à Antibes (Var), le 23 mai 1785, il était donc dans sa trente-huitième année; il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre royal et militaire du Saint-Louis[1].

L'autorisation ministérielle fut accordée le 18 octobre. Le contrat avait été établi la veille par Me Victor Petit, notaire à Paris. Le père et la mère du colonel, trop âgés pour se déplacer et entreprendre un voyage qui ne se faisait pas dans les conditions de rapidité actuelle, avaient envoyé leur adhésion au mariage projeté dans une pièce aussi simple que touchante. M. Joseph-Esprit Vial à qui ils avaient donné procuration, les représentait. La dot du futur était de quarante-trois mille francs. La future apportait les immeubles qu'elle avait recueillis dans la succession de son premier mari, plus une pension de mille francs sur le Trésor royal, inscrite sous le n° 4873, volume 6.

Il est inscrit au contrat que les conventions des parties sont faites et sous l'agrément de

S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre,

S. A. R. Charles-Philippe, Monsieur, frère du roi,

S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême,

S. A. R. Louis-Antoine, monseigneur duc d'Angoulême,

S. A. R. Marie-Caroline, duchesse de Berri,

S. E. Monseigneur le duc de Bellune, maréchal et Pair de France, ministre secrétaire d'État, au département de la guerre.

En présence de :

M. Antoine, baron de Revel, colonel du 1er régiment d'infanterie légère, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, beau-frère[2].

M. Claude-Joseph-Antoine Gérin, colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, et de dame Delphine Gazan, son épouse, beau-frère et sœur[3].

M. Alexandre-Zacharie-Alexis-Nicolas Gazan, capitaine d'artillerie, cousin.

Mme Clémentine Pipaud, épouse de M. de Grimaldi.

M. Léon, comte du Rochechouart, maréchal de camp, commandant de la place de Paris, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et décoré de plusieurs autres ordres étrangers.

M. le comte Reille, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, gentilhomme de la Chambre de S. M., grand-croix de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis.

M. Charles-Alexis-Prosper Resner, chef de bataillon au corps royal d'État-major.

1. Nous possédons différents portraits du général de Gazan et de Virginie de Saint-Pierre, savoir, du général de Gazan :

1° Une miniature de Delacazette, où il est représenté en buste et en tenue bourgeoise;

2° Un pastel de Laure de Léoménie, en tenue de général;

3° Une lithographie de Chevalier, également en tenue de général.

De Virginie de Saint-Pierre :

1° Une très jolie miniature de Bordes, où elle est représentée en toilette élégante de bal ou de soirée de l'époque, avec une coiffure;

2° Un médaillon-broche sur écail, où elle figure en buste avec des roses dans les cheveux, faisant ressortir son gracieux visage;

3° Un pastel de Laure de Léoménie faisant pendant à celui du général;

4° Enfin, une dernière miniature qui doit dater de sa sortie d'Écouen, incrustée dans une papeterie. Cette miniature appartenait à Mme de Saint-Pierre, qui en fit don au général Gazan, ainsi qu'il sera dit plus loin.

2. Il avait épousé à Antibes, une demoiselle Gazan, sœur du futur. La descendance du baron de Revel existe encore. L'auteur de cette notice a épousé sa petite-fille, Mlle Fanton d'Andon.

3. M. et Mme Gérin n'ont eu qu'un fils, mort sans postérité en 1894.

Du côté de la future :

M. Paul de Saint-Pierre, son frère.

Mme Marguerite-Charlotte-Désirée Lafite de Pelleporc, veuve de Bernardin de Saint-Pierre, belle-mère.

M. Louis Aimé-Martin, homme de lettres, chevalier de la Légion d'honneur.

Mlle Reine Arnould, cousine.

M. Cyr Charles, comte de Coëtlosquet, lieutenant-général des armées du roi, directeur général du personnel de la guerre, commandeur de la Légion d'honneur.

M. le comte et Mme la comtesse de Clérembault.

M. et Mme Xavier Dejean.

C'est au milieu d'une nombreuse, distinguée, illustre et sympathique assistance, que le mariage fut célébré le 22 octobre. La bénédiction nuptiale fut donnée aux époux le même jour, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, chapelle de la Vierge.

Nous laisserons les deux époux à leur bonheur, nous aurons plusieurs fois encore l'occasion de les retrouver dans le cours de ce récit.

**Biographie d'Aimé-Martin. Opinion de Lamartine sur son caractère. Procès qu'il soutient contre Léger-Didot. Son mariage avec Désirée de Pelleporc, veuve de Bernardin de Saint-Pierre.**

Après le second mariage de Virginie de Saint-Pierre, la pauvre Désirée, restée seule au monde, résolut de céder aux instances déjà lointaines d'Aimé-Martin, l'ami dévoué qui lui avait apporté des consolations dans ses jours de tristesse; l'éditeur des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre; le défenseur infatigable du grand écrivain dont il avait été le disciple et l'ami.

Antoine-Louis Martin, connu sous le nom d'Aimé-Martin qu'il s'était donné, était né à Lyon le 21 avril 1782, de Louis Martin, bourgeois, et de Marie Royan, son épouse[1]. Il était donc un peu plus jeune que Désirée.

Lamartine, qui a beaucoup connu et fréquenté Aimé-Martin et sa femme, nous apprend que le père d'Aimé-Martin était de ceux qui avaient combattu contre la Convention, sous les ordres de Précy, au siège de Lyon[2]. Il trace du

1. Voir la copie de l'acte de naissance aux pièces justificatives.

2. Aimé-Martin a composé et publié une pièce de poésie sur cet émouvant épisode. Nous en reproduisons ci-dessous un extrait :

Gloire! gloire à ces champs où trois mille héros
Au nom de la vertu, déployant leurs drapeaux,
Des assassins d'un Roi repoussaient la furie,
Et mouraient pour leur Dieu, leur Prince et leur Patrie.
. . . . . .
Hélas! trop jeune encore dans ces temps malheureux,
Je n'ai pu ni mourir, ni combattre avec eux.
O jour de leur triomphe! O destin que j'envie!
C'est ainsi qu'il est doux d'abandonner la vie!
Eh bien, si sous nos murs, d'odieux bataillons
Revenaient fièrement planter leurs pavillons,
Dussent mes ossements, sans honneur et sans gloire,
Languir abandonnés aux champs de la Victoire,
Lyon, tu me verrais fidèle à tes remparts,
Embrasser en mourant nos sanglants étendards!
Loin de moi cependant le désir téméraire
De voir livrer nos murs aux horreurs de la guerre!
O Lyon! dans ton sein puisse l'heureuse paix
Sur nous, sur nos neveux répandre ses bienfaits!

fils, un portrait physique et moral que nous sommes heureux de reproduire.

« Son caractère, dit-il, était pur, candide, enthousiaste, amant de la gloire de loin, comme des choses qui brillent en éblouissant. Sa figure portait le témoignage de son caractère; il était grand, fort, élancé; ses traits, pris séparément, n'étaient pas délicats irréprochables; mais vus de distance, ils étaient importants, doux et fiers. Ses goûts étaient d'un chevalier né dans un château des campagnes [1]. »

Aimé-Martin, dans sa jeunesse, sans être batailleur, brillait à l'escrime; il se fit présenter aux différentes salles d'arme les plus célèbres du temps, où il fut considéré comme le modèle et le type de l'escrime. On ne citait que M. de Bondy, capable de lui disputer les palmes de l'assaut. Il n'abusa pas de sa force; il eut des duels où il se contenta de désarmer son adversaire.

Après avoir fait à Lyon de brillantes études, Aimé-Martin vint à Paris, au moment du Directoire. Longtemps inconnu, sa première publication fut : *Les lettres à Sophie* sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle. Cet ouvrage fut bien accueilli du public et le signala à l'attention de Bernardin de Saint-Pierre. Présenté au grand écrivain, celui-ci ne tarda pas à se l'attacher en qualité de secrétaire; il lui communiqua ses idées, ses projets, il l'admit dans son intimité et le considéra bientôt comme un fils d'adoption. Il le chargea de publier après sa mort ses œuvres achevées ou en cours de rédaction. Il devait s'acquitter pieusement de ce don.

Reçu familièrement dans ce ménage, admis dans l'intimité de ce grand homme et de cette jeune femme, belle, spirituelle, instruite [2], Aimé-Martin y apporta la plus grande dignité. La beauté de Désirée pénétrait dans son âme, mais il la considérait comme un objet sacré qu'il n'aurait pas permis à ses yeux de convoiter sans la profaner et sans se flétrir lui-même [3].

En 1813, Aimé-Martin est chargé d'un cours d'histoire à l'Athénée.

En 1814 il est attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, auquel il devait collaborer jusqu'à sa mort.

En 1815, sur la proposition de M. Lainé, alors tout-puissant et qui le protégeait, il est pourvu de l'emploi de secrétaire-rédacteur à la Chambre des députés. En cette qualité, il avait son logement au Palais-Bourbon.

Aimé-Martin connut là tous les hommes politiques du moment; mais il ne se lia d'une éternelle amitié qu'avec le grand orateur qui avait été son protecteur et son second maître [4].

En 1816, il est chargé de la chaire de professeur de belles-lettres à l'école polytechnique, en remplacement d'Andrieux, et, la même année, il est nommé bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

> Puissent tes citoyens, à la vertu fidèles,
> Prendre dans tous les temps leurs ayeux pour modèles;
> Et la Religion, céleste et doux appui
> Ne plus quitter ces murs qu'elle habite aujourd'hui.
> . . . . . .

(Appendice des *Lettres à Sophie*. Édition Charles Gosselin.)

1. Lamartine, *Souvenirs et portraits.*

2. « Élevée comme il convenait à sa naissance; spirituelle au point de causer de paix avec des académiciens et de faire des vers pour Ducis ». (Maury, p. 231.)

3. Lamartine, *Souvenirs et portraits.*

4. C'est par Aimé-Martin et par sa femme que Lamartine entra en relations suivies avec Lainé. Après la révolution de 1830, Lainé passait l'hiver à Paris. Son salon était surtout fréquenté par des hommes retirés des affaires. Aimé-Martin et sa femme formaient le fond de cette société de philosophes. Quand Lainé mourut en 1835, Lamartine dit que sa famille, Aimé-Martin, sa femme et lui furent les seuls à s'apercevoir que la plus aimable vertu s'était retirée du monde. (Lamartine, *Souvenirs et portraits.*)

Par une ordonnance du 21 août 1822, le Roi le nomme chevalier de la Légion d'honneur [1].

Il a publié un grand nombre d'ouvrages dont plusieurs, oubliés aujourd'hui, ont eu un succès mérité. L'un d'eux, *L'éducation des mères de famille* a été couronné par l'Institut. Sainte-Beuve a fait l'éloge de cet ouvrage :

« Ce livre, dit-il, repose sur cette vue très juste, que dans le relâchement actuel de tous les liens et de toutes les disciplines [2] : l'affection de la femme, de la mère est ce qui reste de plus puissant sur les jeunes âmes et de plus tendrement respecté.

« Il a abordé une tâche difficile, que le temps seul et les efforts successifs peuvent mener à fin. Il y a semé des aperçus justes, des observations élevées; il a animé un sujet grave, de mouvements honnêtes et généreux; son style et sa parole sont restés fidèles à l'harmonie de ses maîtres [3]. Il y a du mérite à tout cela [4]. »

Le grand et incontestable mérité d'Aimé-Martin fut non seulement d'avoir édité les œuvres encore inconnues de son illustre maître et d'avoir publié un récit détaillé et passionné de sa vie; mais dans toutes les circonstances où la mémoire de Bernardin fut attaquée, il sut prendre hardiment la défense de celui dont il avait été le disciple et l'ami.

Des bruits fâcheux ayant circulé sur les relations de Bernardin de Saint-Pierre avec sa première femme, Aimé-Martin n'hésita pas un instant, non seulement à prendre la défense de son maître, mais à devenir lui-même accusateur.

Léger-Didot, frère de Félicité Didot ayant publié une brochure intitulée : *La vérité en réponse aux calomnies*, Aimé-Martin répondit vertement et avec indignation dans son *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre.*

Ne voulant pas rester sous le coup des accusations portées contre lui dans cet ouvrage, Léger-Didot lança contre Aimé-Martin une assignation pour faire prononcer la suppression des passages qui le concernaient et obtenir des dommages et intérêts pour le préjudice causé à sa réputation. L'affaire fut appelée devant le tribunal de la Seine, au mois de mars 1821. Aimé-Martin s'y présenta le front haut; il était assisté de M. Berryer, l'éloquent avocat. Celui-ci s'appliqua à démontrer que son client n'avait point commis de délit; il prouva que des divisions régnaient dans la famille de la première femme de Bernardin de Saint-Pierre; que cette famille l'avait rendu l'objet de beaucoup de calomnies et de persécutions; il a ensuite répondu à ces calomnies en citant un grand nombre de lettre de Bernardin et de sa femme écrites à toutes les époques du mariage, respirant une mutuelle tendresse et annonçant une parfaite union.

Aimé-Martin prit ensuite la parole : « Je serais coupable, — dit-il, — si, en dévoilant les calomniateurs je réveillais les calomnies et les laissais sans réponse. Lors donc qu'il ne me resterait à convaincre qu'un seul de mes juges ou de mes auditeurs, je sentirais le besoin de parler; je sentirais le besoin de rendre un nouvel hommage au meilleur des hommes, et surtout de prouver qu'il fut en effet le meilleur des hommes. Il y va, non seulement de l'honneur d'un illustre écrivain; mais encore du mien, puisque j'ai déclaré ici que je

1. *Moniteur* du 6 septembre 1822.

2. Que dirait Sainte-Beuve au temps présent? car depuis qu'il a écrit ces lignes, nous avons fait de bien fâcheux progrès sous le rapport du relâchement des liens de famille et de la discipline. Nous avons perdu, hélas! par des causes multiples et diverses, le respect de tout ce qui était autrefois réputé sacré dans la société française : l'athéisme envahissant sape les croyances; le respect pour les hommes éminents et pour les institutions va diminuant de jour en jour. Beaucoup de femmes, de mères de familles luttent encore avec quelques hommes courageux; ils sont le dernier rempart de la société.

3. J.-J. Rousseau et B. de Saint-Pierre.

4. *Premiers lundis*, t. II.

pouvais produire les preuves de tout ce que j'avais écrit. Or, laisser une seule allégation grave sans réponse, ce serait manquer à ma parole, et manquer à ma parole, ce serait manquer à mes principes.

Aimé-Martin rappelle tous les griefs qu'avait Bernardin de Saint-Pierre contre Léger-Didot et que nous croyons inutile de rappeler. Il termine son discours par cette brillante péroraison.

... Je vous le demande? Aviez-vous donc pensé, lorsque vous osiez calommier l'un des premiers écrivains du siècle, qu'il ne s'élèverait pas une seule voix pour y répondre! Quoi! pas une seule voix parmi des enfants, parmi des amis, parmi des disciples! et vous avez pu le croire! Ah! je remercie le ciel qui inspira à la veuve et aux enfants de mon illustre ami, la pensée de me charger de cette noble tâche! Je le remercie de vos attaques, de vos persécutions, de vos calomnies, dans certains journaux. Vous m'avez associé malgré vous au grand homme, à qui vous fîtes éprouver les mêmes injures; mais qui semblait aussi avoir préparé ma défense en écrivant la sienne.

Je n'ai plus qu'un mot à dire; c'est que si je suis coupable, je suis un coupable bien heureux, et je recueille en ce moment tout le fruit de mon crime. Oui, messieurs, peu de jours s'écoulent sans que je reçoive des lettres où l'on me remercie d'avoir fait taire tous les vains bruits répandus contre Bernardin de Saint-Pierre; d'avoir montré le bon citoyen, le bon mari, le bon père de famille, dans l'auteur des *Etudes* et de *Paul et Virginie*; peu de jours s'écoulent où je n'entende dire par des personnes respectables : « J'avais des préventions contre Bernardin de Saint-Pierre, vous les avez dissipées; votre livre m'a prouvé que j'avais ajouté foi à des colomnies. » Voilà ma récompense, messieurs, elle est bien douce, bien honorable; c'est la plus grande à laquelle je puisse espérer. Elle me prouve que mon but est rempli; elle me rassure sur votre jugement. Celui qui n'a écrit que pour dissiper la calomnie, ne peut passer à vos yeux pour un calomniateur[1]!

Après avoir entendu l'avocat du Roi dans ses conclusions; le défenseur de Léger-Didot et la réplique de M. Berryer, le tribunal ajourna son jugement à huitaine, et le 31 mars, en audience publique, le Président rendait le jugement ci-après, particulièrement sévère pour Aimé-Martin.

« Attendu que, dans l'ouvrage intitulé *Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre*, Aimé-Martin s'est permis de diffamer Léger-Didot, ainsi qu'il résulte de divers passages extraits des pages 230 et 231 dudit ouvrage; qu'en effet, on lit, page 230, que Bernardin, après son mariage avec Félicité-Didot ne tarda pas à reconnaître qu'il était entré dans une famille divisée par la jalousie et l'intérêt; que les membres de cette famille sont implicitement qualifiée d'âmes basses et communes; que tous les efforts de Bernardin pour rétablir la paix dans cette famille, furent inutiles; qu'il était sans cesse occupé de

1. *Moniteur universel* du 19 mars 1821.

réconcilier son beau-frère avec la mère de sa femme, et avec celui de ses enfants qui gérait la papeterie d'Essonnes; qu'il avait souvent et inutilement réconcilié celui-ci avec sa famille. Page 231, que Léger-Didot ne cessait de susciter à Bernardin des tracasseries qui remplissaient sa vie de trouble et d'amertume; que ce n'était pas assez de le dépouiller, qu'il voulait encore le déshonorer; qu'Aimé-Martin, parlant toujours de Léger-Didot, s'est permis de lui appliquer, page 230, l'épithète insultante de *misérable*; que la note au bas de la page 231 est également injurieuse et diffamatoire contre le dit Léger-Didot et sa famille.

« Attendu néanmoins qu'en tous ces points, Aimé-Martin paraît avoir été entraîné par un désir mal entendu de faire l'éloge de Bernardin, et de venger sa mémoire de bruits fâcheux qui avaient couru sur lui dans les derniers temps de sa vie; plus que de faire un tort réel à Léger-Didot; mais que cette intention ne peut excuser entièrement Aimé-Martin.

« Attendu que le délit dont s'est rendu coupable Aimé-Martin envers Léger-Didot est puni par l'article 18 de la loi du 17 mai 1819.

« Le tribunal condamne Aimé-Martin en 300 francs d'amende; faisant droit sur les conclusions de Léger-Didot, ordonne que les pages 230 et 231, ainsi que la note au bas de cette dernière page, seront supprimées dans tous les exemplaires existant encore dans les magasins de Méquignon-Marvis et Collot; leur faisant défense, ainsi qu'à Aimé-Martin, d'en vendre et d'en faire vendre dorénavant où les dites pages subsisteraient; condamne Aimé-Martin en mille francs de dommages-intérêts envers Léger-Didot; ordonne que le présent jugement sera imprimé au nombre de trois mille exemplaires, pour être adressé à tous les souscripteurs de l'ouvrage d'Aimé-Martin et à ses frais et condamne Aimé-Martin aux dépens[1]. »

Aimé-Martin interjeta immédiatement appel de ce rigoureux jugement.

Il s'adressa à la science de jurisconsulte et au dévouement de l'illustre Chauveau-Lagarde, avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation; le défenseur courageux et illustre de Charlotte Corday et de l'infortunée reine Marie-Antoinette[2]; celui-ci rédigea à la date du 4 mai une consultation, dont nous donnons ci-après la conclusion :

« La condamnation de l'écrit contiendrait une espèce de sanction des calomnies répandues contre Bernardin de Saint-Pierre, dont il n'est que l'apologie, et ne serait-il pas souverainement injuste de faire à son panégyriste un crime des nobles sentiments qui l'ont déterminé dans son entreprise, et dans laquelle, après tout, il n'est que l'organe de la famille même de l'illustre auteur de *Paul et Virginie*.

« Non, sans doute, la Cour royale ne commettra point une telle injustice, et si quelque considération pouvait ajouter des dispositions de nos

1. *Moniteur universel.*
2. Né à Chartres en 1756, décédé à Paris en 1841.

lois pénales dans l'esprit des magistrats, qui n'en sont que les rigoureux interprètes, nous dirions que cette Cour elle-même, sera probablement flattée dans une telle occasion, de rendre justice à un homme de lettres qui, dans ses écrits et dans les leçons qu'il donne à la jeunesse, proclame tous les jours les principes d'une noble cause, que la Cour soutient si fortement par ses oracles, et qui, par ses talents, non moins que par son caractère, s'est rendu digne d'être à la fois l'éditeur et l'historien de l'un des écrivains les plus distingués de notre siècle[1]. »

Adoptant les raisons élevées données dans cette consultation, la Cour réforma le jugement du tribunal de première instance en réduisant l'amende au minimum de seize francs, et en n'allouant à Léger-Didot que vingt-cinq francs de dommages et intérêts. La cause d'Aimé-Martin triomphait donc virtuellement.

A son tour, Léger-Didot se pourvut en cassation contre l'arrêt de la Cour royale; mais le 18 août 1821, la Cour suprême rejetait ce pourvoi et maintenait l'arrêt de la Cour royale [2].

Après tant d'années écoulées, nous espérons que les descendants ou représentants de la famille Didot ont oublié les griefs de leurs aïeuls. Nous n'en aurions pas parlé si cet incident, commenté et reproduit par les journaux du temps, n'appartenait pas à l'histoire; et, comme en outre, il fait le plus grand honneur aux sentiments élevés et au caractère chevaleresque d'Aimé-Martin, nous ne pouvions le passer sous silence.

C'est à la suite de ce procès et quelques mois avant le mariage de Virginie avec le lieutenant-colonel Gazan, que fut décidé le mariage d'Aimé-Martin avec Désirée de Pelleporc.

Le 8 juin 1822, Me Flan, notaire à Chambly (Oise) dressait le contrat du futur mariage entre Antoine-Louis Martin, propriétaire, demeurant à Glatigny, commune de Jouy-le-Moutier, et Marguerite-Charlotte-Désirée de Lafitte de Pelleporc, domiciliée audit Glatigny.

Le 12 du même mois, le maire de Jouy-le-Moutier procédait au mariage civil. Les témoins du marié étaient MM. Bétournay, ancien greffier de la justice de paix de Pontoise et Mensnier, principal clerc de notaire; ceux de la mariée, MM. le baron Babolein Randon de Pully, ancien officier supérieur de cavalerie et Ragon, notaire à Pontoise.

Depuis de longues années, les époux se connaissaient. Ils avaient vécu de la même vie; lettrés tous deux, ils avaient les mêmes goûts, liés surtout pour leur commune admiration pour l'homme illustre à la mémoire duquel ils s'étaient dévoués. Aimé-Martin avait quarante ans, Désiré de Pelleporc, quarante-deux. Aucune union ne pouvait se présenter sous des auspices plus favorables. Les documents que nous possédons et que nous publierons dans la suite de cette Étude, prouvent que cette union fut heureuse : une estime profonde et réciproque existait entre ces deux êtres qu'avait rapprochés déjà une mutuelle sympathie.

1. Bibliothèque du Havre.

2. *Id.* du 19 août 1821. Nous possédons l'édition de 1820, des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, en 18 volumes, Méguignon Marvis, éditeur, où se trouvent les passages incriminés. Ils ont été supprimés dans le *Mémoire sur la vie et les ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre* qui a paru en 1826 chez Ladvocat et qui fait suite à la Correspondance, la page qui devait les relater est restée en blanc.

**Conventions avec Paul de Saint-Pierre et avec des éditeurs pour la publication de la Correspondance et des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre.**

Le 23 juillet 1825, une convention était passée devant M. Lefer, notaire à Paris, par laquelle M. Paul de Saint-Pierre, employé au Trésor royal, demeurant à Paris, rue Hautefeuille, 4, fait à M. le baron de Gazan, alors colonel, major de la place de Paris et à Mme la baronne de Gazan, née Virginie de Saint-Pierre, sa sœur.

L'abandon entier et complet, sans aucune réserve, de tous ses droits sur les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, son père, déjà publiées dans l'édition en 12 volumes in-8°, ou qui pourraient être publiées par la suite. Il cède en outre en toute propriété, tous les droits qu'il pourrait avoir sur les manuscrits de son père, c'est-à-dire sa part desdits manuscrits, pour en faire ce que bon leur semblera, dans l'intérêt de la mémoire de Bernardin de Saint-Pierre.

Moyennant le paiement par M. de Gazan, à M. Paul de Saint-Pierre, d'une somme de douze mille francs en monnaie d'or ou d'argent; les intérêts à cinq pour cent de cette somme, devant être payés tous les six mois à partir de la convention, et ce, jusqu'au paiement intégral du capital [1].

A la suite de cette cession, une convention était passée le 5 août 1825, entre M. et Mme de Gazan et M. et Mme Aimé-Martin.

Pour éviter tous les embarras que pourrait faire naître l'introduction d'un étranger dans la propriété des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, et dans celle de ses manuscrits, considérés comme corps certains,

Les contractants se lèguent au dernier vivant, tous les droits qu'ils peuvent avoir sur lesdits manuscrits, soit sur la propriété des œuvres, de B. de Saint-Pierre, cette dernière comprise seulement jusqu'en 1834.

L'héritage sera acquis dans l'ordre suivant, savoir : si l'un des deux mariés vient à mourir, l'autre héritera de tous ses droits et si ce dernier meurt ses droits passeront aux deux époux survivants, de manière que lesdits mariés devront toujours hériter l'un de l'autre, et que ce n'est qu'à l'extinction totale d'un ménage, que l'autre se trouvera héritier de droit; ainsi jusqu'au dernier vivant, qui disposera de sa propriété à sa volonté, en ayant soin toutefois de léguer à la Bibliothèque du Roi, quelques manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre.

M. le baron de Gazan reconnaît avoir reçu de sa part dans lesdits manuscrits, la copie autographe des *Harmonies de la nature* [2].

Le 5 mars 1826.

M. le baron de Gazan, demeurant rue Sainte-Anne, 53, et M. Aimé-Martin, au Palais Bourbon,

Vendent et cèdent à M. Ladvocat, libraire de S. A. R. le duc de Chartres, le droit d'imprimer quatre mille exemplaires d'un manuscrit ayant pour titre : *Correspondance de Jacques Henri Bernardin de Saint-Pierre*, la première partie renfermant vingt-sept ans de sa vie, précédée d'un *Supplément à la vie de B. de Saint-Pierre* par Louis-Aimé-Martin.

1. L'original de cette convention est en notre possession.
2. Pièce originale en notre possession.

Moyennant la somme six mille francs pour le premier tirage de deux mille exemplaires, et une autre somme de six mille francs, aussitôt que M. Ladvocat aura mis sous presse, le second tirage de deux mille exemplaires.

M. Ladvocat aura la faculté de faire autant de tirages à deux mille exemplaires, soit in-8°, soit in-18, qu'il le jugera convenable, moyennant la somme de quatre mille francs par tirages.

Il est aussi convenu que M. Ladvocat aura le droit de tirer deux mille exemplaires des *Mémoires sur la vie de Bernardin de Saint-Pierre*, format in-8° seulement, suivis des lettres de Ducis, Fontanes, l'abbé Fanchet, Napoléon Bonaparte, Joseph et Louis Bonaparte, J.-J. Rousseau, Duval, Tanbenheim, moyennant la somme de deux mille francs.

Soixante exemplaires de ces ouvrages devant être en outre remis à titre gratuit à MM. de Gazan et Aimé-Martin [1].

Enfin, le 9 octobre 1827, un traité est passé avec M. Lefèvre, libraire, rue de l'Éperon, 6, pour la publication en quinze volumes in-8° des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre.

Aux conditions suivantes :

Cette édition sera ornée de planches d'histoire naturelle, que M. Lefèvre se charge de faire exécuter.

Le tirage sera de quinze cents exemplaires plus les mains de passe d'usage, sur papier dit *cavalier vélin*, et en outre, cinquante exemplaires sur papier dit *Jérusalem*.

Tous les frais de cette édition : papier, impression, planches, assemblage, brochure, etc., etc., sans exception, seront faits par M. Lefèvre.

A l'achèvement de l'impression, il sera fait un compte détaillé, qui sera remis à MM. de Gazan et Aimé-Martin, avec les pièces nécessaires pour en justifier le bon état, lequel compte sera, après vérification, approuvé par eux.

Ces frais seront remboursables à M. Lefèvre, sur le produit de l'édition et sur les premières ventes.

Aussitôt que ces frais seront remboursés, la vente continuera, et le produit en sera partagé ainsi qu'il suit, savoir : la moitié par M. Lefèvre, l'autre moitié par MM. de Gazan et Aimé-Martin.

Toutefois, sur ce produit net, il sera alloué à M. Lefèvre, 15 p. 100 pour tenir lieu du treizième et des frais d'exploitation, dans lesquels MM. de Gazan et Aimé-Martin n'entreront nullement.

M. Aimé-Martin sera éditeur de cette édition; il donnera ses *Mémoires sur la vie de Bernardin de Saint-Pierre* et toutes ses préfaces, sans pouvoir exiger aucune rétribution, ni à titre d'auteur, ni à titre d'éditeur.

MM. de Gazan et Aimé-Martin recevront chacun six exemplaires sur *cavalier vélin* des œuvres complètes de B. de Saint-Pierre, plus chacun un exemplaire du même ouvrage sur *Jésus vélin* [2].

Nous ne connaissons pas les autres conventions faites pour la publication des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre. Il a dû en être établi en 1840, pour la publication de certaines œuvres posthumes. Depuis, l'œuvre entière est tombée dans le domaine public. Les éditions nombreuses et toujours recherchées de *Paul et Virginie* et de la *Chaumière Indienne*, ont fait, pour la plupart, la fortune des éditeurs qui les ont publiées [3].

1. Pièce originale en notre possession.
2. *Id.*
3. Ces éditions sont tellement nombreuses qu'on n'en saurait fixer le nombre;

**Gazan nommé baron, puis major de la place de Paris, son rôle en juillet 1830. Lettre du duc de Raguse. Gazan, général. Commandant le corps d'occupation à Ancône. Mort de Virginie de Saint-Pierre sa femme. Éloge de Virginie inséré au « Journal des Débats ». Brouillon d'une lettre de Mme Aimé-Martin à une amie inconnue.**

Par ordonnance du 10 février 1824, le lieutenant-colonel Gazan recevait le titre de baron. Le 27 décembre 1829, il était promu au grade de colonel et maintenu dans ses fonctions de major de la place de Paris, fonctions qu'il occupait sous les ordres du général Wahl, commandant la place, au moment de la révolution de 1830. Dans ce poste, Gazan et son chef direct n'eurent qu'à transmettre les ordres un peu incohérents et un peu tardifs donnés par le maréchal, duc de Raguse, investi lui aussi un peu tard, du commandement supérieur des troupes de la 1re division militaire. On connaît les reproches sanglants qui furent adressés au maréchal dans cette seconde circonstance douloureuse de sa vie militaire. Si l'on peut affirmer que, dans les deux cas, il manqua d'initiative et de vigueur, il serait cependant excessif de l'accuser de trahison. Comme après la défection de son corps d'armée à Essonnes, en 1814, il entreprit de justifier sa conduite; nous pouvons offrir au lecteur, la reproduction de la lettre qu'il écrivait d'Amsterdam, le 13 octobre 1830, au colonel de Gazan.

Je viens d'être informé par M. de Guise, mon cher colonel, du soin que vous avez eu de conserver un ordre de M. de Choiseul au général Wahl, et dont les dispositions consacrent les instructions qui furent données aux troupes, lors des événements de juillet. Je vous en remercie mille fois, c'est un témoignage de votre intérêt pour moi auquel je suis très sensible, car il me facilitera le moyen de faire connaître la vérité. J'espère que le général Wahl en aura conservé d'autres de la même nature et qu'il se hâtera de les envoyer. Je vous reitère encore mes

cependant un collectionneur, passionné pour les beaux et bons livres, M. le Dr Abel Girandeau, récemment décédé, admirateur de Bernardin de Saint-Pierre, possédait ou croyait posséder toutes les éditions de *Paul et Virginie*. (*Almanach du bibliophile pour 1899.*)

Dans l'édition publiée par M. Jules Claretie, on cite 41 éditions faites à Paris de 1787 à 1876, sans compter celles de la province et de l'étranger; mais cette nomenclature est très incomplète; il est certain que le chiffre cité doit être au moins doublé.

Parmi les plus belles éditions connues, il faut citer celle de 1806, exécutée aux frais de Bernardin de Saint-Pierre, elle est devenue très rare et est très recherchée par les amateurs. Nous avons vu un exemplaires coté 150 francs sur un catalogue.

Puis, vient l'édition publiée par Curmer en 1838, merveille de typographie, avec de magnifiques illustrations dans le texte et hors texte par de grands artistes, tels que Meissonier, Tony Johannot, Français, Isabey, Lafite, etc. Le prix demandé varie entre 40 et 100 francs, suivant l'état de conservation de l'ouvrage et suivant aussi qu'il possède ou non, le portrait de la Bonne femme et celui du Dr de la *Chaumière indienne*, par Meissonier.

Enfin, l'édition grand in-8° de la Librairie artistique, mérite aussi une mention; publiée en 1887, elle est illustrée par Maurice Leloir de 12 grandes compositions hors texte, gravées par Boulard et de 120 dessins dans le texte.

Nous devons aussi une mention à l'édition de la maison Mame, de Tours, et qui fait partie de la Bibliothèque de la jeunesse chrétienne.

Il a été fait diverses éditions populaires à un franc.

remerciments, mon cher colonel, en vous renouvelant l'assurance de tous mes sentiments pour vous.

Le Maréchal duc de Raguse[1].

La Révolution accomplie, la royauté nouvelle installée, un nouveau personnel fut appelé à la place de Paris; le 23 août, le colonel de Gazan était mis en solde de congé; mais deux mois après, il était nommé à un emploi de son grade à l'état-major de la 1re division militaire. Le 11 février 1832, il devenait chef d'état-major de cette division et il conservait ces fonctions jusqu'au 31 décembre 1835, où il recevait les étoiles de maréchal de camp et le commandement du département de Saône-et-Loire. Le 3 novembre 1836, il était investi du commandement important du corps français d'occupation à Ancône. Dans ces délicates fonctions, il sut s'attirer l'estime de l'armée, le respect de la population et des autorités pontificales. Sa femme l'avait accompagné[2]. Ce fut le général de Gazan qui présida à l'opération de l'évacuation du territoire et au rapatriement des troupes; le plus grand ordre et la plus parfaite dignité présidèrent à ces mesures.

A sa rentrée en France, le général de Gazan fut investi du commandement du département de l'Eure. Le 26 novembre 1840, il fut appelé au commandement de la 1re brigade de la division d'infanterie réunie autour de Paris; c'est dans cette situation qu'il éprouva le plus grand chagrin de sa vie que nous allons avoir à raconter bientôt.

Le mariage de Gazan avec Virginie de Saint-Pierre fut des plus heureux, il ne fut assombri que d'un nuage, l'absence d'un héritier pour perpétuer cette union d'un vaillant soldat avec la noble fille d'un des plus grands écrivains qui ont honoré la France. Mais nous allons donner la preuve que l'affection la plus dévouée, l'accord le plus parfait ne cessèrent de régner dans cet heureux ménage.

Le 25 octobre 1827, c'est-à-dire cinq années presque jour pour jour après son union avec Virginie, le baron de Gazan rédigeait ainsi qu'il suit, son testament.

J'aime si sincèrement ma femme, je lui suis si complètement attaché de tout cœur, elle me rend si heureux, que je lui donne tout ce que je possède en argent, bijoux, meubles et immeubles, pour en jouir et disposer comme elle le voudra, selon son bon plaisir. Je lui donne de plus tous mes droits à tout héritage, à tout ce qui peut m'être dû; enfin, je l'établis mon unique héritière; je lui recommande seulement mes deux sœurs et leurs enfants.

C'est ma volonté tout entière, que le contenu de cette page. Que Dieu protège et bénisse ma bien-aimée Virginie et lui accorde d'heureux jours[3].

Le testament de Virginie de Saint-Pierre porte la date du 22 avril 1832, près de dix années après le mariage.

1. Lettre autographe en notre possession.

2. Le 26 novembre 1838, un passeport était délivré à Ancône à Mme la baronne de Gazan, accompagnée de Mlle Gabrielle Dejean, sa nièce, de Mme la comtesse de la Marche, et suivie de ses domestiques, allant en France, passant par Florence et Livourne (Bibliothèque du Havre).

3. Pièce originale en notre possession.

Je crois bien avoir assuré par mon contrat de mariage, tout ce que je possède à mon très cher mari, Marie-Joseph baron de Gazan; mais je lui en réitère ici la possession, et lui donne tout ce qui m'appartient meubles, immeubles, tout ce à quoi je peux avoir droit, pour en disposer comme bon lui semblera et comme à lui appartenant, afin que l'on n'ait par le droit d'y rien voir et de le tourmenter en rien. Je ne regrette que de n'avoir pas davantage, afin de lui laisser une fortune plus digne de lui et de tout le bonheur qu'il m'a fait goûter en ce monde [1].

Ce bonheur, hélas! ne devait pas être de longue durée. Prise d'une maladie de langueur, comme l'avait été Félicité Didot, sa mère, Virginie de Saint-Pierre s'éteignit pieuse et résignée, dans les bras de son mari et de son affectionnée belle-mère, le 24 avril 1842. Née le 29 août 1794, elle était donc dans la quarante-huitième année de son âge et dans la vingtième de son mariage.

Dans son numéro du 3 mai, le *Journal des Débats* consacrait à cette noble femme un article nécrologique que nous nous faisons un devoir de reproduire. C'est le résumé de toute une vie consacrée à l'honneur et à la vertu, au patriotisme, à tous les sentiments grands et généreux.

Le monde prodigue volontiers son admiration à tous ce qui l'étonne, il loue les grands talents, les grands sacrifices; il aime le bruit et l'éclat. Nous voulons cependant l'entretenir aujourd'hui d'un mérite ignoré, d'une vie pure et douce qui s'est écoulée dans le paisible exercice du devoir et de la vertu.

Virginie de Saint-Pierre, fille adorée de l'auteur des *Études de la nature*, a cessé de vivre le 24 avril. Nous avons religieusement déposé ses restes mortels dans le tombeau de son père. Cette femme charmante s'est évanouie au sein d'une famille dont elle faisait le bonheur. Née en 1794, elle touchait à l'âge où les femmes voient pour l'ordinaire disparaître leur santé et les agréments de leur seconde jeunesse, et cependant, le temps qui ne respecte rien, avait respecté sa grâce, sa fraîcheur, ses tresses d'ébène, et l'éclat de ses yeux bleus et doux comme le ciel.

Le nom de Virginie que lui avait donné son père, était comme une douce prévision de ce qu'elle devait être un jour. Ce caractère divin, œuvre d'une tendre imagination, s'était reproduit en elle comme par enchantement. Même douceur, même grâce dans sa personne, même vertu dans son âme. Elle en était le portrait; elle aurait pu en être le modèle.

Mais ce qui rendait charmante notre seconde Virginie, c'était moins encore les grâces de sa personne, que celles d'un esprit cultivé, délicat, piquant, et qui avait de l'imprévu. C'était l'esprit de son père, et comme lui, elle avait une âme élevée et un cœur fidèle. Sa gaîté était douce, sa modestie extrême; elle savait à la fois tout animer et tout maintenir autour d'elle. Mais le trait le plus marquant de son caractère,

1. Pièce originale en notre possession.

c'était le naturel et la simplicité. Ignorante de ses propres perfections, jamais elle ne fut orgueilleuse que de la gloire de son père et de son mari; et jamais elle ne fut sévère que pour elle-même.

Aucune faute n'a troublé cette belle vie, et vingt ans de bonheur ont couronné son mariage avec le général de Gazan. Unie avec sa belle-mère de la plus tendre amitié, aucun nuage, aucun refroidissement n'est venu éprouver leur mutuelle affection, et cette affection a duré quarante ans. C'est qu'elle aimait sincèrement la vertu; c'est qu'elle ignorait toutes les passions envieuses et intéressées; c'est qu'elle était amie de l'ordre et de la bienséance; c'est qu'elle chérissait par-dessus tout la vérité et la justice. Jamais aucun mensonge ne souilla ses lèvres si pures. Elle aimait mieux paraître froide aux indifférents, que de leur exagérer ses sentiments. Mais son amitié sûre et confiante était inébranlable, comme l'était son amour, comme l'était sa probité, comme l'était sa religion.

Le bonheur qu'elle répandait autour d'elle revenait à elle. Elle a vécu comme un ange; elle est morte comme une sainte, en offrant à Dieu ses souffrances, et le remerciant d'avoir été l'une des plus heureuses femmes du monde.

Élevée à Ecouen, distinguée par Mme Campan, elle avait conservé pour son institutrice et pour Napoléon une reconnaissance passionnée qui explique les opinions de toute sa vie. Elle attisait sans cesse dans le cœur de son noble mari, l'amour de la patrie, par le vif souvenir de nos anciens triomphes.

Sensible à l'injustice, Mme la baronne de Gazan savait pardonner. Elle savait pardonner même la calomnie, même l'oubli, même l'ingratitude; elle ne haïssait que les ennemis de la France. Mais aussi comme elle aimait, comme elle honorait ses nobles défenseurs, les vieux débris de nos armées. Combien de fois, après avoir épuisé avec son mari, tous les moyens de les servir, nous l'avons vue chercher à les consoler, en leur rappelant leurs victoires, et en laissant un libre cours à ses ardentes admirations.

Cet être si parfait n'existe plus sur la terre, et la terre ne gardera pas son souvenir. Elle a voulu y vivre ignorée avec un nom illustre au milieu d'un petit cercle d'anciens amis qui ne l'oublieront jamais et qui vouent un culte à sa mémoire.

*Ange de la pudeur, la tendre Virginie*
*Remonte vers le ciel, sa première patrie!*

. . . . . .

Mme Aimé-Martin possédait une petite papeterie en bois d'ébène, sur laquelle était incrusté un médaillon miniature de Virginie de Saint-Pierre, jeune fille, telle qu'elle devait être à sa sortie d'Écouen, avec ses beaux cheveux noirs tombant en boucles sur ses épaules. Le 1er janvier 1844, Désirée envoyait ce précieux souvenir de la fille aimée disparue, au général de Gazan, avec la lettre suivante qui atteste une fois de plus

l'élévation de son esprit et de son cœur, et la grande affection qu'elle portait à Virginie.

« Depuis longtemps, je le sais, mon bon général, vous souhaitez le portrait que je vous offre ici. Je pense que l'ange qui, du ciel voit le fond de nos cœurs, approuve mon sacrifice. Tant que loin de ma Virginie, je végéterai encore sur cette terre, mon cher général, l'affection que j'ai pour vous sera une partie de ma religion; au ciel, elle sera une partie de mon bonheur. Soignez-vous, portez-vous bien, soyez heureux, et n'oubliez jamais que celle qui vous a tant aimé, vous a légué en partant, la sincère amitié de ses vrais amis.

« Votre mère affectionnée,

« Aimé-Martin, née de Pelleporc[1]. »

Nous allons clore ce chapitre par la reproduction du brouillon d'une lettre sans date; mais postérieure à la mort de Virginie, adressée à une amie intime et inconnue. On y constatera la santé précaire d'Aimé-Martin, et, en termes éloquents le vide fait dans le cœur de Désirée par le décès de sa fille et de tous ceux qu'elle a déjà pleurés.

Très chère amie, partez, partez bien vite. Le voyage, le changement d'air, la vue d'une belle campagne, et surtout celle de nos amis, tout vous ramènera la santé et vous fera un bien extrême. Nous mêmes, nous arrivons à l'instant d'une petite excursion en Normandie; c'est cette absence qui a empêché mon mari d'aller vous voir vendredi. Le mouvement, la beauté suprême des bords de la Seine que nous avons suivie depuis Rouen jusqu'à Quillebœuf, la fraîcheur de l'air, celle de la verdure, l'aspect des vaisseaux qui parcourent le fleuve et bordent ses rives, tout cela nous a divertis et nous a fait le plus grand plaisir. Ce qui vaut mieux encore, c'est que M. Aimé a laissé sur la route, la goutte et l'affreux dégoût qui lui ôtaient le sommeil et l'appétit. Durant tout le voyage, il a bien mangé, bien dormi, il a repris des forces, et aujourd'hui il se trouve tout inspiré, tout rajeuni. Puisse-t-il vous en arriver autant; je le souhaite de toute mon âme. Je vous envie bien le bonheur de revoir votre divine sœur et son excellent compagnon, et aussi celui de faire connaissance avec votre jeune nièce. J'espère que vous trouverez toute la famille en bonne santé, ou au moins partageant avec vous les douces joies de la convalescence, joies si intimes et qui donnent un charme nouveau à tous les biens de la vie. Si je n'étais pas si souffrante, j'irais vous surprendre, vous embrasser, et passer quelques jours auprès de vous. Mais que feriez-vous de moi, qui ne puis plus marcher et qui veut toujours courir? Au reste, je ne renonce pas au bonheur de revoir encore une fois mes chers amis, soit à Paris, soit chez eux; mais pour aller à Puigeroult, j'attendrai que notre cher vicomte soit père d'un petit enfant : j'ai grande envie de bénir

1. La papeterie et son médaillon, ainsi que la lettre autographe de Mme Aimé-Martin, sont en notre possession.

son premier né. Il ne faut pas que les belles et bonnes races disparaissent de ce monde : voir finir sa famille, c'est mourir deux fois. Depuis la mort de mon cousin, le dernier de son nom, il s'est fait pour moi un vide immense sur cette terre. Ce vide, la perte de ma chère fille l'a laissé tout au milieu de mon cœur; et cependant, chère amie, j'ignore profondément si la mort ne vaut pas infiniment mieux que la vie. Je pense à le croire puisque *l'absence est le plus grand des maux*, et que la mort doit nous réunir dans le sein de Dieu à tous ceux que nous avons tant aimés sur cette terre. Puis, je sens tous ceux que j'ai perdus plus vivants dans mon cœur que tout ce qui souffre et languit encore ici-bas. Oui, chère Henriette, nous reverrons votre mère et ma fille, et tant d'êtres si chers, si précieux, si charmants et si dûrement arrachés à nos soins, à notre tendresse. Mes espérances, peut-être, vous paraîtront ressembler par trop à de la tristesse, et je ne veux pas vous inspirer ce sentiment ; je veux au contraire que ma pensée n'amène au milieu de vous que joies sereines et doux contentement. Adieu donc, vous tous que j'aime, que j'ai tant aimés, auprès de qui j'avais rêvé le bonheur. Le bonheur est venu, mais il est venu loin de l'unique amie qui a toujours manqué à mes bons et à mes mauvais jours. Si notre cher vicomte n'a pas oublié nos courses lointaines, dites-lui que Sturzenbecker doit venir cet hiver à Paris. N'y viendra-t-il pas aussi, lui, pour nous montrer sa jeune femme et la présenter à sa noble famille? Mon mari, comme moi, s'intéresse bien vivement à son bonheur, à celui de tous ses amis. Mon Dieu, très chère amie, que vous devez être contente de respirer sous leur toit béni. Dites-leur, je vous prie, à chacun en particulier, quelques bonnes et douces paroles, de la part des vieux amis qui vous sont si entièrement dévoués et si profondément attachés. Adieu, ma pensée est au milieu de vous; nous parlons de vous sans cesse. Mon mari présente ses très humbles respects aux dames et ses plus tendres compliments aux messieurs, y compris M. Raoul que nous n'oublions jamais. J'avais commencé cette lettre pour Paris; mais je[1]...

### Incident de l'École de Saint-Cyr. Lettre du général Caminade. Réfutation du « Mémorial de Sainte-Hélène ».

Avant de terminer le récit succinct des dernières années d'Aimé-Martin et de sa femme, nous allons donner une nouvelle et dernière preuve de la sollicitude du disciple, vis-à-vis la mémoire du maître, sollicitude constante, éclairée, toujours sur la brèche. Ce ménage uni ressentait vivement les attaques portées contre l'homme éminent dont le souvenir était toujours vivant au fond de leur cœur : attaquer Bernardin de Saint-Pierre, c'était faire plus que de les attaquer eux-mêmes, c'était leur adresser une impardonnable injure. La *Biographie Michaud*, consultée encore de nos jours par certains écrivains qui se sont occupés de Bernardin, a été la base de toutes les attaques qui se sont produites contre la mémoire du grand écrivain. C'est en vain que dans un style vigoureux et avec

1. Brouillon communiqué par M. Th. Lhuillier.

l'accent de la conviction, Aimé-Martin a réfuté dans le *Supplément à l'essai sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, placé en tête de la *Correspondance*, les imputations odieuses ou ridicules portées contre Bernardin et qu'il a pris directement à partie l'auteur de l'article; c'est en vain que dans l'*Apologie*, il s'est efforcé de montrer un Bernardin vrai et tout différent du portrait tracé par ses adversaires; on continue à s'adresser de préférence au critique malveillant et on dédaigne l'éloge éloquent de l'ami dévoué.

Un professeur de littérature française à l'école militaire de Saint-Cyr, s'appuyant sur les dires de la *Biographie Michaud*, avait cru pouvoir reproduire dans son cours, certaines appréciations erronées portées contre la personne même de Bernardin, ayant acquis la preuve de ce fait, Aimé-Martin s'empressa de porter une plainte au général Caminade, commandant l'école; celui-ci lui adressait en réponse, le 11 janvier 1842, la lettre ci-après :

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois. Agréez d'abord mes remerciments pour le don que vous avez fait à la bibliothèque de l'École, des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre. Comme vous pouvez bien le penser, ces œuvres figuraient déjà sur les rayons de notre bibliothèque; mais un exemplaire bien complet et surtout venant de vous, monsieur, ne saurait qu'être accueilli avec un véritable intérêt par tous nos lecteurs.

Ce n'est pas sans avoir éprouvé un sentiment de pénible surprise, que j'ai lu les citations de l'ouvrage de M. B.., en ce qui concerne la personne même de Bernardin de Saint-Pierre. A peine avais je achevé la lecture de votre lettre, que j'ai fait appeler près de moi le directeur des études de l'École, pour recevoir de lui les explications dont j'avais besoin. Voici le résumé de ses réponses à mes questions. *L'histoire de la langue et de la littérature française*, par M. B..., n'est pas et n'a jamais été un ouvrage adopté pour l'instruction des élèves. Avant sa publication, qui est assez récente, les leçons de M. B..., rédigées d'une manière très succincte, étaient lithographiées pour être distribuées aux élèves. Ces leçons ne comportaient aucune notice biographique sur les auteurs cités; plus tard, M. B. ., conçut l'idée de donner à ses leçons plus de développement, et de faire un livre qu'il se flattait de voir adopter par l'École; c'est probablement ainsi qu'il fut conduit à assembler des matériaux pris çà et là, et à s'en servir, il faut bien le dire sans s'être assez inquiété des sources où il avait puisé.

Le Conseil d'instruction de l'École, auquel sont donnés préalablement tous les ouvrages dont les élèves doivent être pourvus, nomma une Commission pour examiner le livre que lui présenta M. B...; je ne reproduirai pas ici, monsieur, les termes du rapport de cette Commission; qu'il vous suffise de savoir que ce rapport concluait à la non adoption de l'ouvrage. Le Conseil d'instruction s'arrêta aux conclusions de sa Commission; il alla plus loin; il chargea l'autre professeur de belles-lettres, attaché à l'établissement, de rédiger des leçons sur la matière, et c'est ce dont s'est occupé ce professeur. Toutefois le Conseil, ne voulant pas se montrer trop sévère envers un professeur qui, déjà ancien à l'École, y avait rendu des services dans un autre enseignement

ne crut pas devoir prohiber son ouvrage. Il ne fait point partie des livres que les élèves sont tenus d'avoir à leur entrée à l'École; mais l'introduction n'en est pas défendue; en un mot, l'achète qui veut, et je puis vous assurer qu'aujourd'hui peu d'élèves l'ont entre les mains, et qu'il ne s'en trouve pas, comme on vous l'a dit, chez le directeur des études. M. B..., est le chef d'une institution préparatoire à Versailles, qui fournit chaque année des sujets à Saint-Cyr, et c'est par ces mêmes sujets que le livre de M. B..., pénètre dans l'École.

D'après l'exposé que je viens de vous faire, vous reconnaîtrez, monsieur, que l'ouvrage de M. B..., est du domaine public et non du domaine de l'École; que je puis bien inviter ce professeur à supprimer les passages sur Bernardin de Saint-Pierre, qu'il a si inconsidérément copiés dans la biographie des frères Michaud, et dont vous avez justement à vous plaindre; mais que je ne puis pas *ordonner* la suppression. Je ne doute pas que M. B..., ne soit disposé à revenir de lui-même sur ce qu'il a si légèrement avancé : son amour-propre d'auteur pourra en souffrir; mais avant tout, en honnête homme, il devra rendre hommage à la vérité. Si je m'abusais sur les sentiments de ce professeur, vous pouvez croire, monsieur, qu'un blâme sévère de ma part, ne manquerait pas de l'atteindre, et que je serais le premier à provoquer une mesure contre l'introduction de son livre.

Je prends cette affaire à cœur, monsieur, pour plus d'une raison : parce que j'honore le caractère de Bernardin de Saint-Pierre, autant que j'apprécie ses œuvres; parce qu'une vieille et sincère amitié me lie à celui qui s'est uni à sa fille[1]; parce qu'enfin, comme chef d'un établissement aussi important que l'École de Saint-Cyr, je suis blessé qu'un de ses professeurs se soit à juste titre attiré de votre part le reproche de légèreté et d'inconséquence[2].

Mentionnons enfin la réponse ardente et émue adressée par Aimé-Martin à M. de Las-Cases, dans le *Journal des Débats* du 13 février 1823, lors de l'apparition de la première édition du *Mémorial de Sainte-Hélène*, où étaient portées contre Bernardin de Saint Pierre, de basses accusations que rien ne justifiait. En reproduisant cet article, à la suite du Mémoire sur la vie de Bernardin Aimé-Martin y a ajouté une annotation qu'il n'est pas inutile de faire connaître aux personnes qui seraient tentées de puiser des renseignements dans la première édition du *Mémorial*.

Je dois à la vérité de dire que M. de Las-Cases s'est fait honneur en supprimant, dans la seconde édition de son ouvrage, toutes les allégations calomnieuses réfutées dans cet article. Cependant ces allégations ayant été reproduites, malgré mes réclamations, par des misérables pamphlétaires qui s'appuient du texte de la première édition du *Mémorial*, il est de mon devoir de consigner ma réponse dans un ouvrage plus durable que les feuilles d'un journal.

Lieutenant-colonel LARGEMAIN.

1. M^me^ de Gazan vivait encore. — 2. Lettre autographe, de notre collection.

# NOTE POUR LES SOURCES CHATEAUBRIANESQUES DE L'ŒUVRE D'HUGO

C'est sans doute ne rien apprendre à personne de dire tout ce qu'Hugo doit à Chateaubriand, mais c'est faire œuvre utile de noter au hasard de la lecture les passages où la prose de l'un a pu fournir la matière des vers de l'autre, et de permettre ainsi de mieux apprécier comment, chez Hugo, l'imitation se transforme en inspiration. Une strophe de la célèbre pièce XL des *Orientales*, *Lui* — fait qui, à ma connaissance, n'a pas encore été signalé — me paraît la transposition lyrique d'un petit tableau de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* :

> Sublime, il (Bonaparte) apparut aux tribus éblouies
> Comme un Mahomet d'Occident.
>
> Leur féerie a déjà réclamé son histoire.
> La tente de l'Arabe est pleine de sa gloire.
> Tout Bédouin libre était son hardi compagnon;
> *Les petits enfants, l'œil tourné vers nos rivages,*
> *Sur un tambour français règlent leurs pas sauvages,*
> Et les ardents chevaux hennissent à son nom.
>
> (*Orientales*, XL, *Lui*, II, strophes 2 et 3.)

« La renommée que l'Empereur et nos armes ont laissée au désert [1] » étant un des *leitmotiv* [2] — d'ailleurs imposé par la police impériale pour autoriser la publication du livre [3] — de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, on ne saurait dire avec précision quel passage plutôt que tel autre a pu fournir au poète le thème de sa strophe. Pourrait-on même affirmer qu'Hugo soit bien redevable à Chateaubriand de son idée générale, si les derniers vers, illustration *sensible* des premiers, ne témoignaient, manifestement selon moi, que l'auteur des *Orientales* n'avait pas oublié cette page de l'*Itinéraire* :

(Chateaubriand, en Palestine, traverse le village de Saint-Jérémie) : « Tout à coup, je fus frappé de ces mots prononcés distinctement en français : « En avant : marche! » Je tournai la tête et j'aperçus une troupe de petits Arabes tout nus qui faisaient l'exercice avec des bâtons de palmiers..... Quand on me parle d'un soldat français, le cœur me bat; mais voir de petits Bédouins dans les montagnes de la Judée imiter nos exercices militaires et garder le souvenir de notre valeur..... il y aurait eu de quoi toucher un homme moins amou-

1. *Itinéraire* (*Œuv. compl. de Ch.* Édit. Ladvocat, 1826-31, t. IX, p. 100).

2. En voici un exemple. « Un Arabe disait que si l'Empereur avait voulu prendre Jérusalem, il y serait entré aussi aisément qu'un chameau dans un champ de doura... Les habitants de ce pays ne font que parler des armées françaises. » (*Ibid.*, IX, 265 et la note; cf. VIII, 34, 140; IX, 100, 106, 116, 121-122, 124-125, 167, 212; X, 59, 72-74.)

3. Je me propose de publier prochainement quelques notes recueillies sur ce point.

reux que moi de la gloire de sa patrie.... Je donnai quelques médins au petit bataillon, en lui disant : « En avant : marche! » Et, afin de ne rien oublier, je lui criai : « Dieu le veut! Dieu le veut! » comme les compagnons de Godefroy et de Saint-Louis. »

*Itinéraire* (*Œuv. compl. de Ch.* Édit. Ladvocat, 1826-31, t. IX, p. 116-117).

Assurément, l'imitation est ici moins flagrante que, par exemple, lorsque plus tard l'auteur des *Châtiments* tirera d'une admirable page de la brochure *De Buonaparte et des Bourbons* les vers de l'*Expiation* [1] : je ne crois pas cependant qu'elle puisse être contestée. Sans doute, le trait des petits Arabes réglant leurs pas au son du tambour ne se trouve pas dans l'*Itinéraire*, ou plutôt, il ne s'y trouve qu'en puissance. Le mode d'invention poétique particulier à Hugo l'a dégagé du récit de Chateaubriand : là où l'auteur de l'*Itinéraire* avait rencontré de « petits Arabes imitant nos exercices militaires », Hugo, avec son extraordinaire puissance de vision et de représentation sensible, les a *vus* véritablement *jouer aux soldats*, il a *entendu* le roulement d'enfantins tambours *que Chateaubriand avait oubliés* et *vu* la cadence de la marche des petits Bédouins au rythme de la musique. Et la vision de cette marche réglée par le tambour — qui ne constitue pourtant qu'une partie des exercices militaires des petits Arabes auxquels Chateaubriand nous faisait assister dans leur ensemble — s'étant progressivement emparée et rendue maîtresse exclusive de l'imagination d'Hugo, synthétise pour lui les autres manœuvres, les exprime toutes par un symbole — et les remplace.

« Je veux être Chateaubriand, ou rien », écrivait à quinze ans Hugo sur ses cahiers de collège. C'était à tout le moins reconnaître combien il avait pratiqué l'œuvre de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* et à quel point il avait fait effort pour se la « convertir en sang et nourriture ». Et si l'on conteste que les vers d'Hugo qu'on a cru devoir rapprocher de la prose de Chateaubriand puissent être le fruit d'une imitation — d'une inspiration plutôt — voulue et directe, je ne pense pas qu'on puisse refuser d'y voir le souvenir, inconscient peut-être, mais non pas très lointain, d'une lecture faite avec l'enthousiaste admiration d'un disciple — et la diligence intéressée d'un émule.

MARCEL DUCHEMIN.

1. Cf. Victor Giraud qui a rendu compte de sa découverte d'une des sources de l'*Expiation* dans un article sur *Chateaubriand et Victor Hugo* recueilli dans son *Chateaubriand, Études littéraires*, p. 301-317. Ce travail a fait ici même (*R. H. L.*, 1905, p. 151) l'objet d'une discussion de M. Maurice Masson qui croit devoir donner plus particulièrement à Ségur (*Hist. de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*), indiqué d'ailleurs déjà par M. Giraud comme une des sources probables de l'*Expiation*, et aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, l'honneur d'avoir inspiré Victor Hugo. Sur l'imitation de Chateaubriand par Hugo, cf. Brunetière : *Évol. de la Poésie lyrique*, I, 84-85.

# LETTRES INÉDITES DE THIERIOT A VOLTAIRE

(*Suite*[1].)

## XXXVIII

A Paris, 3 juillet 1765.

Il y a dix-huit mois, mon très illustre et très tendre ami, que je cours après mon bien et ma santé. Je me suis sauvé entièrement des griffes de mon banqueroutier. Il s'agissait de quatre cents livres de rentes viagères; ce qui est chose considérable dans un nécessaire borné comme le mien; mais ce qui me touche plus que cette délivrance est celle de mon asthme sec et convulsif, car de passer les nuits dans un fauteuil, ou à une fenêtre sans respirer, est pis que la *sciagura d'essere senza coglioni*. Je respire donc pour exciter votre indulgente amitié pour un malheureux et vieux infirme qui vous renouvelle ses sentiments d'attachement et de reconnaissance sitôt qu'il est libre de corps et d'esprit.

Je me trouvais il y a quelques jours à table dans un pareil épanchement vis-à-vis M. d'Açarq[2] qui me dit le sujet de sa lettre et me demanda si je pouvais lui faire espérer qu'elle serait bien reçue. Je me chargeai de vous la transmettre, et il me l'apporta deux jours après avec tous ses ouvrages que je ne connaissais que par les journaux.

Il paraît que les Jansénistes n'ayant plus de Jésuites à combattre se tournent contre les Philosophes. Ils viennent de répondre[3] à l'excellent ouvrage *Sur la destruction des Jésuites en France*, mais ils n'ont ni le style, ni la dialectique des écrivains de Port-Royal, et ils révoltent leurs lecteurs par leur présomption, leurs injures et leur mauvais sens. Ils font annoncer leurs critiques sur le *Dictionnaire philosophique portatif*[4] et sur *La Philosophie de l'Histoire*[5] à qui on accorde la première place parmi les livres les plus distingués en ce genre. Cet excellent et admirable ouvrage, si rempli de connaissance des origines, des reli-

1. Publiée par M. F. Caussy. Voir la *Revue d'histoire littéraire*, numéros de janvier-mars, avril-juin, octobre-décembre, 1908.

2. L'auteur de la *Grammaire française philosophique, ou Traité complet sur la physique, sur la métaphysique et sur la rhétorique du langage qui règne parmi nous dans la société*, Genève et Paris, 1760, 2 vol. in-12, né à Audruick (Artois) vers 1720, mort à Saint-Omer vers 1795.

3. *Lettre à un ami sur un écrit intitulé* Sur la Destruction des Jésuites en France, *par un auteur désintéressé* (l'abbé Guidi, rédacteur aux *Nouvelles ecclésiastiques*), in-12 (1765).

4. *Dictionnaire philosophique portatif*, Londres (Genève), 1764, in-8.

5. *Philosophie de l'histoire, par feu l'abbé Bazin*, Amsterdam, Changuion, in-8 (*La Philosophie de l'Histoire*) devint en 1769 (édition in-4 des *Œuvres*) le *Discours préliminaire* de l'*Essai sur les mœurs*.

gions, des mœurs et des coutumes des peuples et des nations fait voir évidemment que le *Discours* de M. Bossuet sur l'Histoire universelle n'est qu'une production de belle éloquence fort bornée, dont il n'avait qu'effleuré quelques morceaux sans enchaînement et sans conséquence et qui ne remplit ni nos attentes, ni nos recherches. De plus, cette *Philosophie de l'histoire* fait bien mieux que *L'Esprit des lois* connaître l'histoire de l'humanité et je la trouve traitée avec tant de mesure et de sagesse que si l'auteur y était forcé comme le fut le célèbre Montesquieu, il en pourrait faire très facilement une défense [1] aussi belle et aussi forte tout au moins que celle de *L'Esprit des lois*. C'est ce dont j'ai été singulièrement frappé dans tout le cours de cet ingénieux et savant écrit.

Vous avez vu avec quelle chaleur je m'intéressais pour Damilaville, il vous inspirera bien vite cette même inclination quand vous le verrez. La passion qu'il a toujours eue de vous voir et qui n'a fait que croître me persuade que son mal n'est pas considérable et qu'il en sera bientôt guéri. Il y a longtemps que je vous ai dit

*Scribe tui gregis hunc, et fortem crede bonumque.*

Faites-vous apporter je vous prie le 2e tome de *L'Esprit des lois*. Lisez les chapitres 17 et 18 du xxvie livre [2]. Rappelez-vous l'Édit du Roi [3]. Il me paraît dressé sur ces deux chapitres. Si ma découverte est juste, je sais gré à M. Laverdy d'en faire son profit et j'en admire davantage M. de Montesquieu. *Vale* [4].

## XXXIX

5 auguste 1765, à Paris [5].

Je vis hier arriver le sieur de la Chassagne que je ne connaissais pas plus que vous. C'est un vieux fou sérieux, presque octogénaire et qui a plutôt l'air d'apporter de l'argent que d'en vouloir emprunter. Il me demanda cependant si j'avais reçu de vos nouvelles à son sujet. Je lui dis que j'en avais reçu et j'ajoutai à ce que vous m'aviez prescrit, que vous faisiez du bien de ma connaissance à tant de monde que vous aviez bien de la peine à suffire à tant d'engagements. Il me demanda si vous m'aviez fait part de sa lettre, je lui dis que non. Il me tira là-dessus sa révérence et s'en alla. Je lui offris de se reposer et de prendre une prise de chocolat. Il me remercia, me dit qu'il ne prenait rien, et il court encore. Je saurai quel est cet original, rien ne m'est plus facile.

1. Elle fut faite : c'est *la Défense de mon oncle*, s. l. n. d. (Genève), 1767, in-8.
2. Thieriot se trompait de livre : c'est le xxiie et non le xxvie qu'il voulait dire.
3. Edit du roi concernant la libération des dettes de l'État. Donné à Versailles au mois de décembre, 1764.
4. Réponse de Voltaire le 12 juillet.
5. Réponse à une lettre de Voltaire du 28 juillet.

Notre philosophe Damilaville m'a dit qu'il vous avait fait savoir par main étrangère l'assaut qu'il a eu à soutenir lorsqu'il était prêt à vous aller trouver. Je lui avais fait mes adieux, je le croyais déjà bien loin, lorsqu'au bout de deux jours, en me retirant le soir et voyant son appartement ouvert et illuminé, l'inquiétude me prit. J'allai chez lui, je le trouvai la tête empaquetée, les pieds dans l'eau, saigné et resaigné copieusement, la fièvre et l'insomnie continuant. Tout cependant commence à s'apaiser et nous sommes rassurés contre les dangers effrayants. La reconstitution parfaite demandera un peu de temps et on ne peut pas fixer encore quand il sera en état de remplir ses souhaits et les vôtres. Je désire encore plus que vous et lui de pouvoir l'accompagner, mais les temps sont venus qu'une grande fille de dix-huit ans me demande à se marier. Elle épouse un fondeur de caractères qui a de l'habileté et même du génie. Ils ne sont que six dans Paris de cette profession, tous fort à leur aise et riches, et il le sera bientôt. Je lui donne deux cents louis que j'amassais depuis plusieurs années pour finir cette grande affaire pour moi et pour elle. Sa mère y ajoute huit mille livres, parce qu'elle est plus à son aise que moi. Son mari me l'est venue demander en disant qu'il voulait avoir une femme sans parents qui étaient une engeance pire qu'une méchante femme.

M. le comte d'Adhémar votre ami et le jeune M. de Rulhières qui serait bien digne de l'être, se sont servis de l'arrivée du général des Capucins en France pour chanter les charmes de la belle Septimanie[1]. Si vous la connaissiez, ils seraient déjà célébrés par vous-même.

Archimède[2] a été fort malade, mais Bouvard l'a bien vite débarrassé et remis en état de convalescence chez M. Watelet à sa maison sur le boulevard où il est en meilleur air que dans la rue Michel-le-Comte. Tout s'arrangera pour la pension[3]. L'affaire de maître Élie de Beaumont est accommodée. On m'a dit qu'on vous l'avait mandé.

M^lle^ Clairon dit en prenant congé de M. le Maréchal de Richelieu que son cœur était à M. de Valbelle, son âme à M. de Voltaire et son talent au Roi.

J'avais voulu vous parler de l'Édit du paiement des dettes de l'État que M. de Laverdy a calqué à ce qu'il m'a paru sur le chapitre du paiement des dettes de l'État de M. de Montesquieu. Liv. XXII, chap. XVIII.

Vous serez à présent mon médecin comme vous avez été mon philosophe et mon poète. Je ne suis pourtant pas purement satisfait du parallèle de la mythologie et de la légende. Je voudrais que la

1. M^me^ la comtesse d'Egmont. Cette pièce ne figure pas dans les œuvres complètes de Rulhières (Paris, 1819, 6 vol. in-8), à moins que ce ne soit l'*Épître* à *M^me^ la comtesse d'Egmont au bal.*

2. D'Alembert.

3. La pension de Clairaut à l'Académie des sciences que Saint-Florentin faisait difficulté d'accorder à d'Alembert.

mythologie y fût frappée comme Despréaux s'y prend dans sa Poétique.

> Là pour nous enchanter tout est mis en usage,
> Tout prend un corps, une âme, un esprit, un usage.

et la douzaine de vers qui suivent.

Vous a-t-on instruit du nouveau goût dominant pour les feux d'artifice? On en exécute toutes les semaines sur les boulevards, dans les faubourgs, les guinguettes à qui mieux mieux. On en fait un spectacle réglé et coupé par des actes où des dieux et des personnages interviennent. Les têtes falottes de nos Français s'accommodent assez de cette confusion bizarre et singulière pour abandonner l'Opéra, la Comédie et les Italiens.

Adieu mon illustre et tendre ami, sachons souffrir et conservons-nous le mieux que nous pouvons [1].

TH[t].

## XL

Mardi, 10 septembre 1765.

Notre grand maître et mon plus cher et plus ancien ami, je fus témoin hier du triomphe et des applaudissements que remporta *Adélaïde du Guesclin*. L'assemblée n'était point tumultueuse, tout fut bien entendu et les beautés innombrables dont cette tragédie est remplie me parurent ne pas manquer leur effet. Sans être mécontent de M[lle] Dubois, on y désirerait cependant M[lle] Clairon. Il n'est pas possible que *Le Siège de Calais* puisse se remonter.

Je vous félicite sur la belle et sublime *Épître* [2] qui immortalisera M[lle] Clairon. Elle est digne d'un grand homme et d'un talent aussi supérieur, aussi nouveau et aussi rare que le sien. Je vous échauffais autant qu'il m'était possible pour elle dans toutes les lettres que je vous écrivais autrefois, et vous pouvez vous rappeler comment et combien je vous en ai parlé aux Délices et à Ferney. Je n'ai point abandonné si fort les spectacles qu'on vous l'aura dit. Tout accablé que j'étais de mauvaise santé et d'infirmités, *Alzire*, *Mérope*, *Aménaïde*, *Électre*, etc., m'ont arraché de la vie souffrante et obscure que je menais les trois quarts de l'année. Je commençai donc hier à regretter beaucoup M[lle] Clairon. J'ai cependant quelque espérance, sur une lettre dont on m'a confié le mystère, que mes regrets cesseront dans les commencements de l'année prochaine.

C'est un incurable et enragé fanatique que Jean-Jacques. Les Philosophes doivent être un peu confus de s'en être aperçu si tard. Il leur en avait donné assez de signes. Son mal a toujours empiré. Je connais M. Helvétius, il ne commettra pas la dignité de son caractère et de sa belle âme avec un scribe aussi odieux et aussi méprisable. J'aime à voir les Philosophes qui commencent à se demander les uns aux

1. Réponse de Voltaire le 30 auguste.
2. A M[lle] Clairon, s. l. n. d. (1765), in-4.

autres ce qu'il y a de connaissances à prendre dans tout ce qu'il a écrit.

M. le comte de Saint-Florentin samedi dernier après avoir fini sa chasse étant dans son carrosse voit partir et reposer deux faisans, il descend, prend un mauvais fusil d'un garde de chasse et se fracasse toute la main gauche dont on lui a coupé jusqu'au poignet. Cette opération à son âge n'est pas sans quelque danger; s'il en guérit, la fonction de secrétaire d'État n'en souffrira pas.

M. le comte de Caylus vient de mourir et en philosophe qui laisse après lui bien des regrets de gens de lettres et de jeunes artistes avec qui il partageait ses revenus.

J'ai récité déjà cinq ou six fois votre belle et sublime *Épître à M^lle Clairon*. Recevez je vous prie mes sentiments de joie et de tendresse sur votre dernier triomphe[1].

Th^t.

*A Monsieur, Monsieur de Voltaire, au château de Ferney à Fernex.*

## XLI

[Décembre 1765].

Frère Damilaville fit remettre chez moi le dernier jour d'octobre votre lettre du 4 du même mois, elle me fit un plaisir extrême par l'amitié qu'elle respire, par l'intérêt dont vous honorez le mariage de ma fille, par celui que vous prenez à ma santé et enfin par votre indulgence sur ma paresse et ma difficulté d'écrire. J'allai aussitôt chez lui pour le voir, pour le remercier et pour m'entretenir sur le voyage et le séjour qu'il venait de faire. Il était déjà parti pour la Briche, où je le crois amoureux, car il s'y réfugie toujours. Je lui ai écrit, je ne l'ai pas vu davantage. Mon asthme et les mauvais temps ne m'ont point permis de le joindre. Il ne me traitait pas autrefois avec tant de rigueur et de sécheresse.

Une dame jeune et belle, d'une taille avantageuse et élégante et montrant de l'esprit et de la politesse se fit annoncer chez moi il y a trois jours sous le nom de M^me Benoît[2] et me remit une lettre pour vous avec un roman en 4 volumes qui a pour titre *Élisabeth*. J'aimerais mieux que ce fût Élise, et qu'il fût aussi bien écrit qu'il peut être intéressant, c'est le premier ouvrage de cette belle muse qui me paraît d'une imagination à ne s'en pas tenir là et à se former l'habitude de bien écrire. M^me Denis vous sauvera cette lecture et

1. Réponse de Voltaire le 4 octobre.

2. Françoise-Albine Puzin de la Martinière, dame Benoît, née à Lyon en 1724, morte en 1809, que Grimm a passablement maltraitée. Voici pourquoi elle s'était mise au rang des femmes de lettres : « Pourvu, dit-elle, que l'État ni leurs maris n'en souffrent point, qu'elles donnent des citoyens à la patrie, je crois qu'elles peuvent aussi se livrer à la gloire de donner des enfants à la république des lettres. »

vous en rendra compte pour répondre à l'aimable auteur. J'ai été lui rendre ma visite. Elle m'a paru dans l'opulence et j'ai su depuis que son mari était réputé un grand dessinateur de fleurs et d'ornements et qu'il avait exercé ce talent auprès de deux des Dames de France.

La lecture d'*Adélaïde du Guesclin*[1] a confirmé si fort les grands succès des représentations que celles qui suivront seront encore plus brillantes, surtout si M^lle^ Clairon vivifie ce beau rôle et y répand la force qu'il demande.

Je n'ai point vu *La Fée Urgèle*[2], mais je l'ai lue avec beaucoup de plaisir. J'entends dire à beaucoup de personnes que c'eût été une pièce excellente et très heureuse pour une fête de Cour. Le public a le bon goût de s'en bien divertir. Je ne puis vous dissimuler que je sais bon gré à M. Favart d'avoir écarté et adouci ce qu'il y avait de dégoûtant et de trop chargé dans son original. Vos jolis vers et ceux de l'évêque de Montrouge[3] ont été fort goûtés. Ils m'obligent à vous instruire que M. l'abbé de Voisenon n'a connu M. Favart que depuis qu'il avait fait *Le Coq du village*[4] et *La Chercheuse d'esprit*[5] qui sont encore ses deux plus jolies pièces. On reprendra *Gertrude*[6] dans quelque temps d'ici. Elle restera longtemps au théâtre.

Après vous avoir parlé de vos derniers enfants tragiques et comiques, il faut que je vous parle de ma fille. Son mariage, heureusement pour moi comme pour elle s'est fait le 8 d'octobre à Saint-Paul. Sa mère, comme plus à son aise que moi lui a donné sept mille francs et moi cinq, dont cent louis payés comptant et les cent autres payables tous les trois mois dans le cours de quatre années. Voilà jusqu'où mes moyens ont pu s'étendre et ce que j'ai pu retrancher des douceurs et des agréments de ma manière de vivre pendant ces quatre années. Ce n'est point acheter trop cher satisfaction de la rendre heureuse et d'avoir fait un sage et utile établissement. Vous avez bien de la bonté d'avoir voulu être informé de la réussite de cette affaire que j'avais fort à cœur.

Mgr le Dauphin est à la dernière extrémité. Tout le royaume est en prières pour lui, les grands et les petits. Les temples ne désemplissent point. Il est fort singulier qu'il meurt infiniment plus regretté qu'il n'a été aimé.

Les approches de l'hiver ne m'ont pas été funestes comme je les ai éprouvé[es] depuis huit ans. L'usage habituel du thé et du chocolat à

1. *Adélaïde du Guesclin, tragédie représentée pour la première fois le 18 janvier 1734 et remise au théâtre le 9 septembre 1765. Donnée au public par M. le Kain, comédien ordinaire du roi.* Paris, veuve Duchesne, 1765, in-8.
2. Comédie en 4 actes et en vers libres, mêlée d'ariettes (Paris), Christ. Ballard, 1765, in-8.
3. Voisenon avait eu part à la pièce.
4. Opéra-comique en un acte et en prose, mêlé de vaudeville, 1743.
5. Opéra-comique en un acte et en prose, mêlé de vaudeville, 1741.
6. *Isabelle et Gertrude, ou les Sylphes supposés*, comédie en un acte et en prose; mêlée d'ariettes, 1765.

deux vanilles au commencement du printemps de cette année, m'ont guéri entièrement des étouffements, et les mouvements convulsifs sont fort adoucis et moins fréquents. J'ai regagné les forces que j'avais perdues et mes yeux et mes oreilles se sont éclaircis. Ainsi ne soyez point surpris si vous me trouvez plus exact et moins paresseux.

Il ne paraît point d'ouvrage sérieux un peu recommandable. Ovide Bernard m'a dit qu'il avait lu un petit poème de M. Dorat qui porte pour titre *La Colombe de Zelmire*[1] avec un discours sur la poésie érotique qui lui ont fait plaisir.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur en achevant ma soixante et huitième[2].

Tu[t].

## XLII

24 janvier 1766, à Paris.

Mon ancien ami et notre cher grand maître, vous allez apprendre par une lettre de M. Contant d'Orville[3] et par les 2 volumes que frère Damilaville vous fera venir, qu'on vous a rendu portatif pour ceux qui ne peuvent pas avoir tous vos ouvrages. Je ne connais point ce M. Dorville qui m'a fait remettre sa lettre et son livre.

Notre belle faiseuse de romans[4] a été fort sensible à votre lettre et m'en a fait tenir la réponse pour la cacheter comme il conviendrait.

J'ai été fort touché de vos beaux vers intéressants et philosophiques sur la mort de M. le Dauphin[5]. C'est une belle et heureuse invention que cette adresse à Henri le Grand. Je les ai retenus comme la belle et singulière épître à M[lle] Clairon presque en les entendant.

Je viens de lire avec beaucoup de plaisir les *Révolutions de l'Empire romain*[6] en 2 volumes pour servir de suite à M. l'abbé de Vertot. Il commence par Auguste et finit par Alexandre Sevère. Tacite est fondu dans cet ouvrage avec beaucoup de goût, de critique et d'esprit philosophique. Cet ouvrage prouve que la hardiesse et la liberté de penser ne sont ni étouffées, ni contraintes. J'en ai fait aussi mon compliment au censeur.

Le rétablissement de ma santé se maintient malgré la rigueur de l'hiver. Je voudrais bien savoir si le chocolat vous est aussi bien-

1. *Les Tourterelles de Zelmis*, poème en trois chants, Paris, 1760, in-8.
2. Réponse de Voltaire le 28 décembre.
3. André-Guillaume Contant d'Orville, né à Paris en 1730, mort avant 1820, venait de publier les *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*, 1766, 2 vol. in-8, ou 2 vol. in-12, au faux titre desquels on lit : *Voltaire portatif*.
4. M[me] de la Martinière-Benoist.
5. *L'Épître à Henri IV sur ce qu'on avait dit à l'auteur que plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux devant la statue équestre de ce prince pendant la maladie du Dauphin*. L'édition dont parle Thieriot paraît avoir disparu : elle n'est pas mentionnée dans la bibliographie Bengesco. Il est vrai qu'elle avait été faite à l'insu de l'auteur sur des copies tombées entre les mains des Genevois (Voltaire à Hennin, 7 janvier 1766).
6. Par Linguet.

faisant qu'à moi. Cependant faites attention que c'est à un grand usage du thé vert que je dois la guérison parfaite de la pituite qui m'obstruait toute la tête, le cerveau, le nez, les yeux et les oreilles. J'ai éprouvé qu'il est un excellent céphalique, qu'il ôte l'assoupissement et le vertige, et qu'il fortifie la mémoire. Il est souverain contre l'indigestion, les crudités et les affections hypocondriaques. Friend[1] dit qu'il est *gentle diaphoretick and admirable diluter*. Il ne m'a point ôté mes convulsions, mais il m'en a excessivement diminué le nombre et l'intensité.

Vous êtes pour votre népotisme comme les Papes. J'ai appris tous les beaux traits de libéralité et de magnificence que vous avez répandus sur M^me^ Fontaine et M. l'abbé Mignot, indépendamment de votre fille adoptive, de beaucoup d'autres que je connais et encore de beaucoup d'autres que je ne connais pas, sur lesquels votre générosité s'est exercée. Lorsque vous serez en situation de satisfaire cet esprit de bienfaisance qui vous anime si souvent, trouverez-vous bon qu'un vieux ami vous demande avec franchise de vouloir bien vous souvenir qu'il est chargé de six cents livres à payer par chaque année pendant quatre ans pour sa fille naturelle ce qui le prive de bien des douceurs que vous lui feriez retrouver si vous pouviez l'aider. C'est la seule épine qui embarrasse mon bonheur et mon repos. Je vous embrasse de tout mon cœur[2].

TH[t].

*A monsieur, monsieur de Voltaire de l'académie française, etc., à Ferney par Genève.*

## XLIII

[21 mai 1766.]

O mon tendre et bienfaisant ami, vous m'avez écrit au milieu de février la lettre la plus touchante et la plus consolante qu'un homme accablé de chagrins et d'infirmités puisse recevoir. Je vous avais exposé toutes les charges que je me suis imposées pendant quatre ans pour la consommation d'une affaire bien intéressante et dont j'ai toutes les raisons du monde d'être satisfait de jour en jour. J'ai tout le temps d'attendre à ce sujet votre commodité.

J'étais bien plus inquiet et bien plus embarrassé sur deux infirmités qui étaient la suite de mes convulsions, c'était un hydrocèle et un sarcocèle dont l'opération était aussi périlleuse que longue et douloureuse, lorsqu'on me fit connaître M. de Wyl, Suisse du canton de Lausanne, peintre et chimiste qui a fait votre portrait et qui possède une eau dont la vertu et l'usage opèrent des guérisons surprenantes, telles que celles dont il s'agit : après avoir vu une demi-douzaine de personnes attaquées de ces infirmités, à des degrés infiniment plus

1. John Freind, le célèbre médecin anglais, 1675-1728.
2. Réponse de Voltaire le 4 février.

considérables que moi et parfaitement rétablies par ce prodigieux remède dont on ne fait que boire et se doucher ; en voyant de jour en jour fondre et diminuer les tumeurs, je ne différai pas de m'y livrer, et je ne fus pas longtemps sans en éprouver les effets salutaires qui se perpétuent de jour en jour au point d'être assuré d'un parfait rétablissement. Ce ne sera pas sans qu'il m'en coûte beaucoup, mais la santé n'est jamais achetée trop cher.

Dans les circonstances d'un état si triste et si pénible, il m'est venu de loin un événement auquel je ne m'attendais pas, non plus que vous. Le Roi de Prusse, auprès de qui mes petites fonctions ont cessé, il y a un peu plus de quinze ans, me fit demander par M. de Catt, secrétaire de ses commandements, si je voulais reprendre ces mêmes petits services pour Sa Majesté, et que le Roi me permettait de lui faire savoir ce que je voudrais d'augmentation. Je répondis que j'avais été toujours très satisfait de 1200 livres par an que Sa Majesté avait fixé en ma faveur et que j'en gardais une perpétuelle reconnaissance, que la médiocrité de ma fortune ne m'en avait fait désirer que l'exactitude des paiements, et que lorsque le Roi faisait douze cents livres à Paris à M. Dalembert je devais être pénétré de ce qu'il daignait m'honorer de pareils bienfaits. Le rétablissement de ma santé qui se déclarait m'inspira tous ces sentiments et m'encouragea de les exprimer au Roi et de commencer dès ce moment à le satisfaire. Il m'a fait savoir qu'il était content de mon zèle et de mon activité, qu'il avait ordonné que je serais payé tous les trois mois, enfin qu'il trouvait bon la forme que j'avais prise pour lui écrire. C'est une *feuille littéraire, etc., pour Sa Majesté,* à qui je m'adresse toujours, à la manière des Italiens, à la 3e personne. Il y a environ six semaines que j'ai commencé, avec ordre de n'en rien dire à qui que ce soit. La raison était que Grimm qui exerçait la correspondance fût payé, avant que le bruit se répandît que je lui succédais. Ce bruit qui s'en répand me fait honneur à ce qu'il paraît, et j'espère qu'il ne vous déplaira pas de me voir ainsi réintégré dans les bonnes grâces qui prouvent que je n'en étais pas indigne. M. Darget m'a dit qu'il n'était point étonné de cette faveur renouvelée, parce qu'il avait entendu dire au Roi que j'avais le secret de lui apprendre toujours quelque chose. Je présume que c'est à l'égard des vers singuliers et bien écrits qu'il aime passionnément et dont il n'y a jamais eu une seule de mes lettres qui n'en fût ornée et égayée. Enfin il m'a fait rassurer sur la défiance de mon écriture tremblée et incertaine. J'attends, mon tendre et bienfaisant ami, avec empressement votre agrément sur ma conduite. Pardon de toutes ces discussions dont je tâcherai de réparer l'ennui par des choses plus intéressantes [1]. Tu[t].

Mercredi 21 may 1766 à Paris.

*A Monsieur, Monsieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du Roi, de l'académie française, etc., au château de Ferney.*

1. Réponse de Voltaire le 30 mai.

## XLIV

Lundi 16 mai [juin] 1766, à Paris.

Mon doux et consolant ami, je suis infiniment sensible à la part que vous prenez à ma mauvaise santé et au petit rayon de gloire et de fortune que le sort vient de faire luire sur ma médiocrité. Aussi êtes-vous le seul au monde avec qui je m'en entretienne, puisque vous me faites l'amitié de m'écouter. Il y a déjà longtemps que toutes mes forces sont revenues, et mon hydrocèle est diminué depuis six semaines que je prends l'eau de santé du sieur de Wyl de plus d'un tiers. Je ne désire que le progrès de ce que j'éprouve et j'espère vivre autant que le cardinal de Fleury sans hydrocèle.

Mon second Roi, comme disait Marot, vient d'ordonner que je sois payé tous les trois mois, et a eu la bonté de me permettre de lui écrire sous ma dictée quand je ne pourrais pas faire autrement. Il y a bien de l'humanité de sa part dans la grâce qu'il m'accorde. Je ne vais point courir les cercles pour lui chercher des nouvelles, et je n'attends rien de tous nos rimailleurs de Paris pour flatter son goût pour les vers. Il faut vous dire quel est mon petit arrangement pour lui; composer une feuille littéraire tous les huit jours. Je dresse une demi-douzaine de notices aussi succinctes et aussi claires qu'il m'est possible de tous les ouvrages d'histoire, de philosophie, de belles-lettres qui se font distinguer, et je finis par un article de vers choisis que mon goût me suggère, pris de tous nos auteurs français que je suppose toujours qu'il ne connaît pas, parce qu'il n'a jamais eu le loisir de les chercher et d'en meubler sa tête. C'est ce qui lui a fait dire que j'avais le secret de lui apprendre toujours quelque chose, et que les autres ne lui apprenaient rien. C'est ce qui fait enfin que quand je n'ai point de vers nouveaux et piquants j'en sais toujours trouver qui ont ce caractère pour lui.

J'ai de plus quelques amis qui me secourent et m'obligent en m'envoyant par la petite poste un bulletin de ce qu'ils ont ramassé dans la semaine. J'étais informé déjà de tous les ridicules et du fanatisme de vos républicains[1] ingrats que je n'ai jamais aimé[s]. Je souhaite que nos trois plénipotentiaires français leur donnent autant de fil à retordre qu'ils le méritent. Je vais vous écrire à présent comme j'écris au grand Frédéric.

Un de nos illustres du temps, M. Dorat, vient de faire imprimer sa tragédie de *Théagène*[2] qui fut jouée en 1764, et qui tomba à la première représentation. Elle est précédée d'un discours préliminaire écrit

1. Les Genevois.
2. *Théagène et Chariclée*, Paris, S. Jorry, 1766, in-8. Figures d'Eisen gravées par de Ghendt.

avec assez de légèreté, où il y a des choses plaisantes, et qui vaut peut-être mieux que la pièce.

Que d'incertitude encore dans les observations les plus exactes et les plus sûres! Un nouveau naturaliste a découvert que ces polypes que M. Trembley[1] a pris pour de véritables animaux ne sont en effet que le sac ou le fourreau qui contient des animaux infiniment plus petits, et que ce qu'il a pris pour un individu est une famille très nombreuse réunie sous le même toit. Cette singulière découverte est l'objet d'une lettre de M. Romé de l'Isle à M. Bertrand[2], petit écrit assez bien fait.

L'auteur de la *Physique de l'Histoire*[3], l'abbé Pichon, vient de publier deux écrits qui paraissent au moins singuliers. Le premier est un *Mémoire sur les abus dans les mariages et sur le moyen possible de les réprimer*[4]. Le moyen que propose l'auteur pour rappeler les bonnes mœurs chez les femmes serait de supprimer les dots qui sont accordées aux filles en les mariant et de les priver de toute espèce de droit aux successions tant directes que collatérales. Il faut voir les inductions qu'il en tire. Le second écrit a pour titre : *Les droits respectifs de l'État et de l'Église ramenés à leurs principes*[5]. Celui-ci est un peu métaphysique mais il y a d'assez bonnes choses, et l'auteur qui marchait ici sur des cendres chaudes a su se tirer assez bien de cette délicate matière.

L'accident arrivé à M. le comte de Saint-Florentin a fait faire beaucoup de mauvais vers. En voici dans le génie français qui trouve à plaisanter sur tout. Ils méritent qu'on ne les oublie pas.

Ci-gît la main d'un vieux Ministre,
Et par un sort malencontreux
La plus innocente des deux,
La senestre, non la sinistre.
Dieu te gard, passant, du cachet
Qui met les gens sous le guichet.

Je vous embrasse de tout mon cœur[6]. Th[t].

*A Monsieur, Monsieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du Roi, de l'académie française, etc., au château de Ferney par Genève.*

## XLV

[17 juillet 1766].

Mon bienfaisant et consolant ami, j'ai envoyé à notre Damilaville deux brochures, l'une d'un militaire, ingénieur et architecte *sur la*

1. Le naturaliste genevois (1700-1784), auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce, à bras en forme de cornes*, Leyde, 1744, in-4.
2. *Lettre à M. Bertrand sur les polypes d'eau douce*, Paris, 1766, in-12.
3. 1765, in-12.
4. *Mémoire sur les abus du célibat dans l'ordre politique et sur le moyen possible de les réprimer*, 1765, in-12.
5. Avignon, 1766, in-12.
6. Réponse de Voltaire le 26 juin.

*construction d'un théâtre d'opéra*[1], l'autre[2] d'un médecin grand *hémophile*, c'est-à-dire grand ennemi de la saignée. Le premier est M. le chevalier de Chaumet de Saint-Jean, le second M. de Mallon, qui n'est d'aucune de nos facultés et qui ne s'est adonné à l'étude de la médecine que pour son plaisir. Ces deux honnêtes virtuoses me sont venus apporter leur ouvrage comme un hommage qu'ils rendent à l'homme qui fait le plus d'honneur à sa patrie et à son siècle.

Vous savez, mon illustre ami, comme je vous ai toujours écrit et parlé de Damilaville. Je ne sais à propos de quoi, depuis dix-huit mois son amitié pour moi s'est entièrement glacée. Cette disparate me causa un véritable chagrin, car je l'aimais et je m'étais dévoué entièrement à lui. Je cherchai et je lui offris toutes les occasions d'émouvoir les sentiments qu'il me témoignait autrefois. Je n'ai pas été ni assez heureux, ni assez adroit pour y réussir et il a seulement continué de me transmettre vos lettres et de recevoir les réponses que je vous faisais. J'allai le voir au commencement de cette année, et il m'annonça qu'il allait paraître 3 volumes et que j'étais inscrit parmi ceux à qui il en était destiné un exemplaire. J'ai écrit plusieurs fois pour rappeler cette annonce qu'on m'avait faite. On m'a fixé à plusieurs distances, je viens de prendre le parti de lui écrire que je cesserais de l'importuner davantage et que j'allais avoir recours à vous. Je vous prie donc de me dire comme il faut m'y prendre pour avoir ces trois derniers volumes de vos œuvres.

On m'a fait voir seulement un recueil de *vingt et deux lettres sur les Miracles*[3] dont on m'a promis la communication et j'imagine que ce sont celles dont vous me parlez.

Je m'imagine que cet ouvrage de Fréret qu'on fait courir dans les pays étrangers est la *Lettre de Damasippe à Thrasibule*[4]. Il y en avait ici des manuscrits en assez grand nombre, et j'en ai encore quelques autres de lui qu'on pourrait y joindre.

Je suis infiniment sensible aux bontés que vous avez de me mettre à part quelques-uns de vos petits morceaux qui feront beaucoup valoir mes feuilles littéraires.

1. *Véritable construction d'un théâtre d'Opéra, à l'usage de France, suivant les principes des constructeurs italiens, avec toutes les mesures et proportions relatives à la voix, expliquées par des règles de géométrie et des raisonnements physiques; secret très important et qu'on découvre au public*, Paris, 1766, in-12. V. Grimm (Tourneux), VII, 191.

2. *Le Conservateur du sang humain, ou la saignée démontrée toujours pernicieuse et souvent mortelle*, Paris, Ant. Boudet, 1766, in-12.

3. *Collection des Lettres sur les miracles, écrites à Genève et à Neufchâtel par M. le proposant Théro, M. Covelle, M. Néedham, M. Beaudinet et M. de Montmollin, etc.* Neufchâtel (Genève), 1765, in-8. (Les Lettres sur les miracles ne sont qu'au nombre de vingt; mais on trouve à la fin de ce recueil : 1° une *Réponse du jésuite Néedham*; 2° une *Dissertation sur les miracles, par M. J.-J. Rousseau tirée de la troisième lettre écrite de la Montagne.*)

4. C'était la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* que Grimm, en mai 1766, donne comme venant d'être imprimée en Hollande, et non, comme le croyait Voltaire, l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne*, 1766, in-8, qui est de Levesque de Burigny, quoique publié sous le nom de Fréret.

Vous aurez eu part sans doute d'un *Abrégé de l'Hist[oire] ecclésiastique*[1] de M. Fleury en deux volumes dont je n'ai vu encore personne qui ait pu m'en rien dire.

Je vous annonce une *His[toire] des Jésuites*[2] plus intéressante et plus ingénieuse que celle de notre philosophe Dalembert qui n'est qu'un choix des traits et des bons mots qu'on a lancés contre les Jésuites. Celle-ci est d'un jeune homme plein de génie, d'imagination et de savoir, et je serai bien étonné si vous n'en concevez pas de grandes espérances. Il paraît un excellent *Mémoire*[3] de ce nouvel écrivain sur les trois jeunes gens injustement impliqués dans l'affaire de la mutilation d'un Crucifix arrivée à Abbeville. Ce *Mémoire* est signé de sept autres avocats du premier rang, mais le Parlement l'a supprimé.

La *Cacomonade*[4] est une bouffonnerie très plaisante, et n'est point d'un imitateur servile de *Candide* son modèle.

On vous aura sans doute envoyé la critique[5] de *l'Éloge du Dauphin* par M. Thomas. Elle me semble d'un homme qui a le goût plus fin que lui. Cette critique lui fera beaucoup de peine et le recule au moins pour bien longtemps de l'Académie.

Je vous embrasse de tout mon cœur[6]. Ta[t].

Jeudi 17 juillet.

*A Monsieur, Monsieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, de l'Académie française. A Ferney, par Genève.*

## XLVI

1[er] décembre 1766 à Paris.

Mon tendre et consolant ami, vous avez le cœur sublime comme l'esprit. Vous ne vous contenteriez pas d'être libéral, il faut encore que vous soyez magnifique. J'ai appris vos traits de bienfaisance envers MM. vos neveux et j'en ai admiré la générosité.

Je n'ai pas eu de si violentes reprises de mon asthme, mais j'en ai eu de plus fréquentes. Aussi ne vous ai-je point écrit. J'ai remis pour vous à frère Damilaville un petit traité sur les commissions en matière

1. 1766, in-12, par l'abbé de Prades, préface de Frédéric II.

2. *L'Histoire impartiale des Jésuites depuis leur établissement jusqu'à leur première expulsion*, 2 vol. in-12 de Linguet, ne parut qu'au commencement de 1768.

3. *Mémoire à consulter pour le sieur Moinel et autres accusés*, suivi d'une *Consultation* datée du 27 juin 1766, signée Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoît fils, Turpin et Linguet. Ce *Mémoire* ne fut pas supprimé par le Parlement, comme le dit Thieriot. D'après Grimm (février 1768), le Parlement se contenta d'en faire racheter toute l'édition, qu'il n'osa supprimer.

4. *La Cacomonade, histoire politique et morale, traduite de l'allemand du docteur Pangloss*, par Linguet, 1766.

5. *Examen d'un discours de M. Thomas, qui a pour titre* : Éloge de Louis, dauphin de France; Paris, Dehansy, 1766, in-8.

6. Réponse de Voltaire les 26 et 31 juillet. On n'a pas les réponses de Thieriot aux lettres des 19 septembre et 23 octobre.

criminelle[1] qui est fait par un habile et généreux défenseur de M. de la Chalotais. L'éloge que cet auteur fait de vos ouvrages et de votre caractère est [réussi enfin][2] par un trait bien frappé et bien neuf [en disant][3] qu'on doit vous regarder comme un *magistrat de l'humanité*.

On ne peut pas être plus satisfait que je l'ai été de l'excellent écrit[4] de M. l'abbé Morellet contre le sot et l'impud[en]t dénonciateur des auteurs de la *Gazette littéraire* à M. l'archevêque de Paris. On ne peut rien lire d'une meilleure dialectique et d'une critique plus philosophique que cet excellent ouvrage. On en attend avec bien de l'empressem[en]t un autre fort considérable de lui; c'est la préface de son *Dictionnaire du commerce*[5] en 5 vol. in-fol. auquel je le vois travailler depuis dix ou douze ans. Cette préface s'imprime pour être publiée en particulier et formera un gros vol. in-8°.

Nous allons donc avoir Homère traduit en vers français[6]. Quelque faible que soit l'harmonie des vers de M. de Rochefort[7] il me fait lire Homère avec plus de plaisir que madame Dacier.

Un artiste, en contemplant toutes les antiquités de M. le comte de Caylus dans le cabinet de Sainte-Geneviève où elles sont rassemblées fit son épitaphe :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque,
Son corps est déposé dans une cruche étrusque.

Voici une petite allégorie de M. Linguet qui m'a paru ingénieuse et bien rendue :

De l'Amour le Temple vanté
Dans un siècle loin de notre âge
N'avait, dit-on, qu'un seul passage
Obscur, étroit, mais fréquenté.

C'était par là que la Constance
Vers des plaisirs si désirés
Vous menait à pas mesurés
A la lueur de l'Espérance.

Il s'en trouve deux aujourd'hui
L'aveugle dieu de la finance
En a dans son impatience
Fait faire un tout exprès pour lui.

1. *Des commissions extraordinaires en matière criminelle*, 1766, S. l. in-8, 106 p. L'éloge de Voltaire dont parle Thieriot devait se trouver dans une lettre jointe par l'auteur (Chaillou, de Rennes, croit-on) à l'envoi de son livre.

2. Il semble que Voltaire satisfait de cette lettre où Thieriot célèbre sa générosité, l'ait préparé pour l'impression : il a biffé ces deux mots et les a remplacés. sur l'original par *terminé.*

3. Remplacé par Voltaire sur l'original par : *où il dit.*

4. *Observations sur une dénonciation de la Gazette littéraire faite à l'archevêque de Paris*, 1765, in-8 de 63 pages.

5. *Prospectus d'un nouveau dictionnaire du commerce*, 1769, in-8.

6. *Essais d'une traduction en vers de l'Iliade d'Homère, précédée d'un Discours sur Homère, et accompagnée de remarques*, Paris, Barbou, 1765, in-8.

7. Guillaume Dubois de Rochefort, censeur royal, de l'Académie des inscriptions, né à Lyon en 1731, mort le 25 juillet 1788.

Cette porte n'est pas la mienne;
Mon chagrin n'en serait pas grand,
N'était cependant qu'en l'ouvrant
On a presque comblé l'ancienne.

Adieu mon cher ami, portez-vous bien et souvenez-vous un peu de votre vieux ami asthmatique dans vos sentiments de bienfaisance. Je vous embrasse de tout mon cœur. Tu.

*A Monsieur, Monsieur de Voltaire, gentilho[mm]e ordinaire du roi, de l'Académie française, au château de Ferney* [1].

## XLVII

Jeudi, 27 d'auguste à Paris [1767].

Après beaucoup d'embarras et de révolutions domestiques qu'une meilleure santé m'a fait soutenir, je vais reprendre, mon rare et consolant ami, notre petite correspondance.

Vous aurez reçu par M. Damilaville le livre [2] que M. de Rivière m'avait fait remettre en partant pour la Russie. Je crois qu'il lui sera bien plus facile d'écrire et de raisonner sur la politique que de la mettre en pratique.

Vous avez écrit il y a six semaines à la veuve Duchesne [3] au sujet d'une édition complète de vos ouvrages de théâtre, et vous m'avez fait l'honneur de la renvoyer devant moi, pour remédier du mieux qu'il serait possible à l'affreuse défectuosité de cette édition dont la partie typographique demandait qu'on y joignît la correction qui y manque. Je lui dis que mes affaires et ma santé ne me permettaient pas de m'en charger, qu'il fallait chercher au plus tôt un des meilleurs correcteurs d'imprimerie, qu'il lût avec beaucoup d'attention la lettre que vous avez mis à la suite de la deuxième édition de la tragédie des *Scythes* [4], que ce correcteur prît beaucoup de peine et qu'elle n'épargnât pas sa bourse pour remettre en honneur cette édition.

Ce n'est pas encore tout. Elle me fit part aussi des estampes que le sieur Eisen a gravées à ses frais pour une très jolie édition en particulier de *La Henriade* [5]. Je vous en ai envoyé les estampes de quelques chants, en même temps que le livre de M. de la Rivière. Puisque cette veuve Duchesne qui se donne beaucoup de peine pour l'éducation de ses enfants, qu'elle est pleine de courage, qu'elle reconnaît sa faute,

1. Réponse de Voltaire le 19 décembre. On n'a pas la réponse de Thieriot à la lettre du 1er avril 1767.

2. *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Lemercier de la Rivière, in-4 et in-12, 1767. Cf. un long article de Grimm, le 15 octobre 1767.

3. Cette lettre manque; mais il s'agit peut-être de celle du 22 avril 1767, où Mme Duchesne est également renvoyée à Thieriot.

4. *Les Scythes*, tragédie, par M. de Voltaire. Nouvelle édition, corrigée et augmentée sur celle de Genève. Paris, Lacombe, 1767, in-8. A la suite des Scythes se trouve un *Avis au lecteur*, où Voltaire déclare que « la plupart de ses tragédies, imprimées à Paris chez Duchesne, au Temple du goût, en 1764, ne sont point du tout conformes à l'original ».

5. C'est l'édition en 2 vol. in-8 publiée en 1770 par la veuve Duchesne, Saillant, Desaint, Panckoucke et Nyon avec figures et vignettes d'Eisen.

qu'elle cherche les moyens de la réparer, et qu'elle se soumet à tout ce qu'on peut exiger d'elle, il est de votre humanité, de votre compassion, de votre âme belle et généreuse de lui tendre la main et de l'aider à se relever. Elle a deux filles si honnêtes et si jolies qu'elles vous feraient toute l'impression que je voudrais vous inspirer pour réparer le mieux qu'il sera possible ce désordre, si vous les voyiez. Tâchez donc de me répondre à ce sujet quelques paroles consolantes.

Je tâcherai de vous mettre en humour en vous apprenant qu'il m'est revenu d'une part non suspecte que M. le prince de Soubise était instruit de la manière dont vous avez reçu plusieurs officiers de son régiment, qui ont trouvé chez vous tout ce qu'on peut désirer de plus honnête et de plus aimable. Il n'ignore pas non plus tous les amusements que vous leur avez procuré et qu'à tous ces agréments vous y avez joint des propos sérieux et les plus capables d'augmenter l'attachement pour sa personne. Je puis vous assurer que sa reconnaissance est telle qu'elle doit être, et qu'il se ferait un vrai plaisir de vous en donner des preuves si l'occasion s'en présentait. Je crois que vous pouvez compter sur ce que je vous en dis comme si vous l'aviez entendu vous-même.

Il faut présentement vous faire rire par une polissonnerie, mais bonne et surtout très bien faite. Elle est de M. le chevalier de Boufflers. Il la fit étant abbé sur une infidélité que lui fit sa Dame. Il ne serait pas aujourd'hui si vindicatif.

Mon plus beau surplis
A bien moins de plis
Qu'on en compte sur ton ventre.
Nous fûmes tous
A tes genoux,
Même entre.
Mais aucun n'ont
Trouvé le fond
De l'antre,
Et chez toi l'amant
Est bien plus content
Quand il sort que quand il entre.

Sur l'air *Nous nous marierons dimanche*, ou *La Contredanse suédoise*.

Marc Tullius Ollivetus vient de donner ses opuscules grammaticales si excellentes, avec un avis très bien tourné sur la dernière lettre que vous lui aviez adressée. C'est un volume précieux dans ce genre.

Mon correspondant couronné à la bonté de me faire témoigner de temps en temps sa satisfaction. Envoyez-moi donc quelques-unes de vos réserves.

Je vous embrasse de tout mon cœur[1].

*A monsieur, Monsieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du Roi, de l'Académie française, etc., à Ferney par Genève.*

1. Réponse de Voltaire le 30 septembre. Il n'y a pas de réponse de Thieriot à la lettre du 15 septembre 1768, la seule adressée par Voltaire pendant cette année.

## XLVIII

6 février 1769, à Paris [1].

Vous m'avez fait couler du baume dans les veines, mon illustre et ancien ami, par les espérances que vous me donnez. J'étais bien abattu et vous m'avez relevé. Vous m'avez donné lieu toute ma vie de compter sur votre bienveillance, si je me trouvais comme à présent dans le cas d'y avoir recours. Je n'en ai pas été surpris mais je n'en suis pas moins vivement touché.

Permettez que je vous réponde d'abord sur tout ce qui me concerne dans votre lettre, mais aussi succinctement qu'avec vérité. Je suis d'abord plus vieillard que vous ne le pensiez. Je commence ma soixante et douzième année étant né le 1er janvier 1697. Je n'ai que deux ans de moins que vous, mais il s'en faut bien que je sois aussi sain de corps et d'esprit, proportion gardée, bien entendu, de la petite portion que le sort m'en a départi.

Il y aura le 15 de mars prochain quatre ans que le roi de Prusse a eu la bonté de me faire reprendre l'honneur insigne de ma correspondance avec lui. Je m'y suis entièrement livré malgré la maladie et l'affaissement où l'on m'a vu presque toujours prêt de succomber. Notre cher Damilaville et M. Diderot désespéraient encore plus que moi de me voir vaincre la foule des incommodités qui se succédaient. Je les conjurais sans cesse de vous faire part de l'accablement et de l'extrémité où ils me voyaient. Je fuyais les soins et les peines, même les légères, à plus forte raison celle d'écrire qui m'était devenue insupportable et presque impossible, selon la véhémence ou le relachement de mes convulsions asthmatiques. J'ai été pendant près de deux ans dans la nécessité forcée d'employer deux jours depuis le matin jusqu'au soir dans la semaine pour écrire mes quatre pages. Enfin je suis revenu dans mon état ordinaire vers le mois, de septembre et notre cher Damilaville se fit un plaisir de me l'annoncer. Tous les divers symptômes de mon asthme se sont toujours ralentis au point de n'avoir reparu qu'en passant et très légèrement pendant cet hiver. J'ai tout lieu d'augurer que la sobriété bien soutenue achèvera la guérison.

J'ai souri de votre plaisanterie quand vous me dites que vous voyez bien après deux ans d'un profond silence que je ne puis écrire qu'aux rois quand je me porte bien. C'est en vérité quand je me porte très mal car on n'espère jamais d'eux l'indulgence dont on est sûr de la part de ses amis. Aussi m'acquittai-je de ma fonction le jour même que je fus frappé de ma légère apoplexie.

J'étais déjà informé par Mme Denis même de tout ce que vous avez fait et vous faites en général pour elle. J'avais l'honneur de la

1. Une lettre de Thieriot à Voltaire, du 13 janvier 1769, a été publiée dans la *Correspondance générale*. Voltaire y répondit le 27 janvier.

voir tous les huit ou quinze jours tant qu'elle a demeuré dans le Marais mais trop de distance à présent me sépare. Je lui ai toujours vu l'âme tendre et pénétrée de reconnaissance de votre générosité.

Je vous prie de me faire savoir par votre réponse si vous m'avez inscrit sur la liste de ceux à qui vous avez destiné la nouvelle édition[1] du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, et si c'est à Panckouke qu'il faut m'adresser. Je suis bien empressé de la relire.

Il paraît une suite de l'excellent ouvrage de Milord Grenville[2] sur les finances de l'Angleterre qui était in-4°. Cette suite est aussi in-4°. On y parcourt toutes les branches des revenus de l'Angleterre, on y évalue le produit de chacune. On fixe le revenu net ordinaire à trois millions deux cent mille liv. Sterl.; et en y joignant les 400 000 que la Compagnie des Indes est convenue de donner au Gouvernement pendant deux ans, le revenu est porté à 3 600 000 £. Selon l'auteur, la dépense en 1766 a été de 8 253 000 £. En 1767, à près de neuf millions, et celle de 1768 à 8 890 700 £. L'auteur indique les moyens qu'on emploie pour suppléer à ce qui manque à la recette. Il passe ensuite à un état de la dette nationale, dont le capital, selon lui, monte à 129 72 493 £. Il n'est point d'ouvrage qui, joint au mémoire de Mylord Grenville, présente une idée plus juste et plus étendue des finances d'Angleterre. Tous les auteurs qui écrivent sur cette matière ne cessent de se récrier sur l'énormité de la dette qui loin de diminuer augmente encore tous les ans.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître la route qu'il faut prendre pour vous faire tenir des livres quand l'occasion s'en offrira, comme dès à présent; le jeune M. Linguet qui a beaucoup de talent pour écrire, qui pense, et qui acquiert tous les jours beaucoup de connaissances vient de publier deux ouvrages sur des objets fort différents. L'un est l'*Histoire du siècle d'Alexandre*[3] qu'il vient de faire reparaître comme un ouvrage tout nouveau. L'autre[4] est sur les canaux navigables et le développement des avantages qui résulteraient de l'exécution de plusieurs projets en ce genre pour la Picardie, l'Artois, la Bourgogne, la Champagne, la Bretagne et toute la France en général. Je vous garantis après la lecture de ces deux ouvrages qu'ils sont dignes d'occuper et de délasser l'illustre solitaire de Ferney.

Bonjour mon bienfaisant ami; un des plus grands plaisirs que je me propose de retirer du rétablissement de ma santé, c'est la possibilité

1. S. L. (Genève, Cramer), 1768, 4 vol. in-8. *Nouvelle édition, revue et augmentée à laquelle on a joint un Précis du siècle de Louis XV.*

2. *Mémoire sur l'administration des finances de l'Angleterre depuis la paix, ouvrage attribué à M. Grenville, ministre d'État chargé de ce département en 1763, 1764 et 1765.* Traduction augmentée de notes, de sommaires et d'une introduction qui contient une idée du revenu et des dettes de l'Angleterre et une analyse du mémoire suivie de l'état de la dette nationale au 5 janvier 1767 (par E. J. Genet, employé aux Affaires étrangères), 1767, in-4.

3. Seconde édition, augmentée, Paris, 1769, in-12.

4. *Canaux navigables pour la Picardie et toute la France*, Amsterdam (Paris, Cellot), 1769, in-12.

de vous demander souvent de vos nouvelles et de chercher à vous en donner qui puissent égayer votre solitude.

Maintenant que j'ai fait la découverte des bureaux de M. d'Ormesson également pour tous deux, j'en ferai bien usage de mon côté. Je ne vous parlerai point aujourd'hui du triste et malheureux accident arrivé au Roi à la chasse le 3 de ce mois parce que je n'ai pas été à portée d'en être bien informé aussi bien que de la suite.

Que votre santé et vos sentiments pour moi se maintiennent toujours comme vous me les exprimez [1].

Tn[t].

## XLIX

26 octobre 1769, à Paris.

Votre dernière lettre, mon tendre et bienfaisant ami était du 9 d'auguste. Je vous répondis le 13 et je vous envoyai beaucoup de choses intéressantes. J'en fis faire le paquet devant moi dans le bureau de M. de Villeneuve chez M. d'Ormesson. J'insiste sur ces détails parce que je crains que vous ne l'ayez pas reçu.

Je tombai alors dans une hydropisie dont je ne suis quitte que depuis quelques jours. Les accès de mon asthme en sont un peu soulagés. C'est tout ce que j'y ai gagné.

Je vous ai envoyé la semaine dernière par les guimbardes les *Mémoires* [2] en deux volumes sur l'histoire de France que vous m'aviez demandés, une brochure in-4 d'un *Avis au public* [3] par M. Paulet sur l'extirpation de la petite vérole, deux mémoires [4] que M. Linguet m'a aussi remis pour vous en m'enjoignant de vous avertir de ne lire que le second et de vous dire qu'il ne s'en est chargé que pour relever les droits des gens de lettres contre les libraires. Il y a aussi un volume du soldat Desrivières [5] maintenant sergent aux gardes. Quelques brochures font le reste du paquet.

Vous recevrez la lettre de M. Paulet avec celle de des Rivières presque en même temps que celle-ci.

M. Diderot, qui depuis plus de trente ans a toujours cherché à me convaincre de son amitié, chargé des succès de son *Père de famille* [6],

1. Réponse de Voltaire le 1er mars. On n'a pas les réponses de Thieriot aux lettres des 4 et 27 mars, 28 avril, 5 et 29 mai, 14 juin et 12 juillet.

2. *Mélanges historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France* (par Damiens de Gomicourt), 1768, 2 vol. in-12.

3. *Avis au public sur son plus grand intérêt, ou l'Art de se préserver de la petite vérole, réduit en principe et démontré par expérience*, 1769, in-4 et in-12, par Jean-Jacques Paulet, médecin, né à Anduze en 1739, mort à Fontainebleau en octobre 1826.

4. Probablement le *Traité des canaux navigables* (1769, in-12), et le *Mémoire sur les propriétés et privilèges exclusifs de la librairie*, dont Querard signale une édition in-4 en 1774.

5. *Essais sur le vrai mérite de l'officier, par l'auteur des « Loisirs d'un soldat »*, Dresde et Paris, Dufour, 1769, in-12.

6. Représenté pour la première fois aux Français le 18 février 1761 et repris le 9 août 1769.

m'est venu voir, et veut que *Le Dépositaire* soit représenté. Il s'en est chargé auprès des comédiens[1] et il m'a fait dire qu'il se flattait de réussir dans sa poursuite. Je l'ai voulu intéresser dans cette affaire et il ne m'a jamais été possible de le gagner. Vous serez informé des suites.

Voici un automne qui ressemble à de faibles hivers. Aussi je ne sors point de chez moi. J'ai bien besoin de quelque consolation pour y être agréablement, aussi je vous demande très instamment, mon cher et bienfaisant ami, dans la première lettre que vous m'écrirez, de tirer une lettre de change sur Lacombe, Panckouke ou Merlin pour que l'un d'eux me remette un exemplaire des cinq derniers volumes des *Mélanges*[2]. Ce me sera une bonne pâture, et de quoi charmer mon loisir pendant ces tristes et longues soirées.

M. Guichard, auteur de l'épigramme de la souris qui rongeait vos ouvrages plutôt que les feuilles de Fréron, de celle sur le *Déserteur*, et de plusieurs autres, vient de faire ce distique pour mettre sous le portrait de La Fontaine :

Dans le conte et la fable il n'eut point de rivaux.
Il peignit la nature et garda les pinceaux.

M^me^ la comtesse Dubarry a chanté un très joli couplet dans un souper de Fontainebleau.

Vive le roi, vive l'amour !
Que ce refrain soit nuit et jour
Ma devise la plus chérie.
En vain les serpents de l'Envie
Sifflent autour de mes rideaux
L'amour lui-même assure mon repos,
Et dans ses bras je les défie.

Le bon faiseur à qui elle s'est adressée est notre ami Bernard.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

THIERIOT[3].

---

*Pour être complet, il faut ajouter enfin ces deux lettres à Damilaville sur Voltaire, chez qui Thierot passa l'été de 1762.*

27 juillet [1762].

Eh bien, cher frère, je retrancherai tout ce que mon cœur m'inspire pour vous, parce que vous m'en paraissez aussi assuré que je le suis du vôtre.

Il n'y a encore que cinq volumes de Pierre imprimés. Les pièces médiocres et les mauvaises donnent bien plus de peine à notre maître

1. Ceci infirme l'anecdote rapportée par Bachaumont le 7 février 1770.
2. De la *Collection des Œuvres complètes* imprimée par les Cramer.
3. Réponse de Voltaire le 26 janvier 1770. Thieriot est mort en décembre 1772. Voir Grimm (éd. Tourneux), X, 123.

que les chefs-d'œuvre. Il faut chercher des accessoires intéressants, et cela coûte beaucoup à trouver. Je crois que cette grande entreprise ira bien jusqu'à l'année prochaine encore.

On a reçu les deux volumes sur Jean Racine[1]. Envoyez-moi la liste de tous les envois. Tâchez de vous souvenir des miens et j'en ferai un compte général.

Cachetez et écrivez à mon adresse tout ce que vous m'enverrez, tant de votre part que des autres. Cela est dans l'ordre.

Bonjour, cher frère; il ne manque ici pour moi que vous pour n'avoir rien à désirer. *Vale.*

14 août, aux Délices [1762].

Mon très révérend frère, vos lettres sont aussi rares que des lettres de change de Gascogne. Plus je désire de vous voir, plus j'en devrais recevoir pour ma consolation. Notre Père prieur est si plein d'occupations que je ne sais jamais rien de ce que vous lui écrivez. On ne jouit presque point de lui. Il se suffit à lui seul dans son cabinet. Il est forcé cependant de le quitter à présent tous les jours pour les préparatifs de la réception de M. le maréchal de Richelieu qui s'annonce lui-même pour le mois de septembre. On veut lui donner cinq ou six représentations de pièces qu'il ne connaît point. Si vous aviez trois têtes comme Géryon, si nous pouvions être aussi couverts d'yeux qu'Argus et avoir cent bras comme Briarée, nous trouverions de quoi les exercer ici.

Il y a ici beaucoup d'Anglais tout prêts à vous parier deux contre un que la paix est faite entre l'Angleterre et la France, et il est impossible de se refuser à de certaines preuves que nous en avons. M. le duc de Bedford est désigné ambassadeur à Paris; M. le duc de Nivernois à Londres. On attend à chaque instant le moment de cette déclaration. Dites-nous, je vous prie pourquoi le parlement de Paris a remis au 14 de ce mois le jugement sur les affaires des jésuites.

Un pauvre garçon libraire de Lyon vient de finir ses jours d'une manière fort tragique en se noyant dans le Rhône pour une inhumaine qui mérite une fin plus funeste encore. On la nomme M^lle^ Boirou. Le pauvre malheureux a eu encore la simplicité de lui écrire auparavant une lettre si touchante que notre Père prieur s'est écrié :

Boirou, je jure à vos genoux
Que s'il faut pour votre inconstance
Noyer ou votre amant ou vous
Je vous donne la préférence.

*Valete fratres.*

1. Cf. Voltaire à Damilaville, 26 juillet 1762 (Moland, 4980). « J'ai reçu le troisième tome que vous avez eu la bonté de m'envoyer des *Remarques* du petit Racine sur le grand Racine. »

# COMPTES RENDUS

**L'Institut de France**, par Gaston Boissier, Gaston Darboux, Alfred Franklin, Georges Perrot, Georges Picot, Henry Roujon. *Paris, Laurens*, 1907. 2 vol. in-8, 203 et 168 p., 189 gravures.

Adolphe Lair, correspondant de l'Institut, **L'Institut de France et le second Empire**, souvenirs anecdotiques d'après des documents inédits. *Paris, Plon-Nourrit*, 1908. 1 vol. in-16, 226 p., table.

Il a paru en ces derniers temps plusieurs ouvrages concernant l'Institut. Celui qu'a publié la librairie Laurens, dans la collection des *Grandes Institutions de France*, est un recueil de sept notices. La première d'entre elles, signée de M. Alfred Franklin, donne, du Palais actuel où est logé l'Institut, une description et un historique aussi sûrs qu'on le pouvait attendre de l'érudit qui a été non seulement l'administrateur, mais l'historien de la Bibliothèque Mazarine, première habitante, on le sait, du Palais, mais qui n'en occupe plus qu'une petite partie. Les six autres notices, dues à la plume élégante, éloquente ou précise des cinq secrétaires perpétuels (MM. Boissier, Darboux, Perrot, Roujon, Picot) ne visent que le grand public. Elles exposent, avec la compétence la plus autorisée en l'espèce, ce que tout le monde doit savoir, soit sur l'Institut en général (c'est M. Georges Perrot qui a fait cet exposé, en sus de la notice relative à l'Académie des Inscriptions), soit sur chacune des cinq « compagnies ».

Le petit livre de M. Adolphe Lair, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, intéressera aussi les historiens de la littérature française. C'est une étude originale faite sur des documents inédits, fournis principalement par les papiers de Paul-François Dubois. L'ancien directeur du *Globe* et de l'École normale sortit de la vie politique en 1848, de l'Université en 1852, mais il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1874, le témoin attentif de son temps, et jusqu'au moment où sa vue fut compromise, il consigna, infatigablement, dans des papiers dont la masse est, paraît-il, fort considérable, soit les souvenirs de trente années de vie active, parfois militante ou mêlée aux grandes affaires, soit les renseignements que lui apportaient journellement, sur l'histoire où il ne jouait plus de rôle, les personnages illustres qui fréquentaient sa studieuse retraite de la rue de Tournon. Pour ce penseur consciencieux, esprit ouvert, citoyen libéral et délicat lettré, à qui les événements n'avaient pas permis de donner toute sa mesure et de faire œuvre personnelle et durable, ces écritures abondantes étaient à la fois un devoir et une consolation. M. Adolphe Lair, qui fut le disciple et l'ami de sa noble vieillesse, a déjà tiré de ces documents la matière de plusieurs travaux instructifs et agréables (par exemple, un *Cousin, Jouffroy, Damiron*, 1902, et un *Damiron intime*, 1908). Il ne demanderait qu'à nous en donner encore davantage. Une relation, très curieuse, d'un voyage d'exploration intellectuelle et politique fait en Allemagne par Dubois en 1830, mériterait certainement de voir le jour. De même, toute une série de *portraits* d'hommes politiques français, dont il faut remercier M. Lair d'avoir déjà prélevé pour la *Revue bleue* des fragments fort précieux, qu'on a signalés ici en leur temps. Sans compter

des textes historiques de tout premier ordre, comme les procès-verbaux de la Commission extra-parlementaire de l'instruction, des délibérations de laquelle sortit la loi de 1850 sur l'enseignement. (Cf. B. de Lacombe, *Les débats de la commission de 1849*, 2e éd., 1879, et Henry Michel, *La Loi Falloux*, 1906.)

Cette fois-ci, ce sont des esquisses de la vie académique que M. Lair a empruntées à cette riche masse de souvenirs inédits. P.-F. Dubois ne fut de l'Institut que très tard, en 1870, où il devint membre libre de l'Académie des sciences morales. Mais il en faisait déjà partie virtuellement, pour ainsi dire. « Presque chaque samedi, après chaque séance, Damiron passait chez son vieil ami »; Saint-Marc Girardin et Villemain venaient aussi le voir, et le mettre au courant de tous les événements ou incidents de la vie académique. « A peine étaient-ils partis que Dubois prenait la plume et écrivait ce qu'il venait d'entendre »... Et c'est ainsi « qu'il nous a conservé une foule d'anecdotes curieuses qui, sans lui, seraient à jamais ignorées », étant donné la sobriété voulue et la discrétion, souvent impatientante pour l'historien, des procès-verbaux officiels. Non pas pourtant que Dubois, chroniqueur bénévole, accueille ces petits on-dit et racontars dont je n'ose pas même écrire, s'agissant de lui, le nom vulgaire. Ce n'est pas un Goncourt. C'est un personnage digne et grave, qui fait, sérieusement, besogne sérieuse d'historien courtois, et qui commente à l'occasion les faits d'un mot juste et modéré, dans un style toujours « soutenu ».

M. Lair a choisi, dans ces récits académiques, ceux qui se rapportent à cinq épisodes : l'élection d'Odilon Barrot à l'Académie des sciences normales, en janvier 1855, — la création, par décret impérial du 14 avril 1855, dans cette académie, d'une section de « Politique, Administration et Finances », composée de dix membres nommés par le pouvoir; — l'élection, en 1859, de MM. Dumont et Delangle et la candidature de M. Magne; — la première candidature de Jules Simon, combattue par Victor Cousin, la même année; — enfin, en 1861, le gros débat auquel donna lieu le Prix biennal de dix mille francs, institué par l'Empereur pour être décerné par l'Institut « à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auraient jugé le plus propre à servir ou à honorer le pays », prix pour lequel on pensa successivement à Jules Simon, à Victor de Laprade, à Henri Martin, à George Sand, et que l'on finit par décerner à Thiers pour son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Ces cinq épisodes mettent bien en lumière ce que l'on a appelé « l'opposition académique », sous le second Empire. Sans doute les libéraux et les royalistes qui, au moins jusqu'en 1855 et à l'Académie des sciences morales, faisaient la majorité, n'avaient guère de sympathie pour le régime impérial. Forte de la vieille constitution des anciennes Académies et du prestige déjà cinquantenaire de l'Institut, cette élite intellectuelle, qu'animait aussi la belle ambition de représenter l'indépendance plus encore que la supériorité de l'esprit, ne mettait pas un empressement fort amène dans ses rapports avec un pouvoir autocratique. Jamais, toutefois, les contacts, piquants ou rêches, ne tournèrent aux chocs violents. Il est juste de dire, que, du côté du gouvernement, le bon goût et le bon sens de Napoléon III et de plusieurs de ses ministres, depuis Fortoul jusqu'à Duruy, ne l'aurait pas permis. Et les Académiciens, de leur part, sans se priver, à huis clos, de cette guerre d'épigrammes qui, alors, était la seule possible, ne se départirent pas, dans leurs démarches publiques, d'une modération fort bien entendue. Car elle leur permit de conserver et d'accroître dans l'État moderne, même sous un régime qui n'était pas de leur goût, l'autorité officielle que depuis trois ou quatre siècles, l'esprit français juge être le privilège nécessaire et utile de la Science et des Lettres.

Le petit livre dont nous parlons répond donc bien à son titre. Les souvenirs de P.-F. Dubois, ont été contrôlés par M. Lair, avec exactitude, à l'aide des procès-verbaux officiels, encore inédits, des séances de l'Académie des sciences

morales et de l'Académie française, dont il a obtenu, par une faveur spéciale, communication; et ce contrôle lui en a montré la minutieuse véracité. Il a encadré ces textes dans une narration sobre, qui a l'agrément distingué du sujet.

A. RÉBELLIAU.

---

JOACHIM MERLANT. — **Sénancour (1770-1846), poète, penseur religieux et publiciste.** Sa vie, son œuvre, son influence. Documents inconnus ou inédits. — *Paris, Fischbacher*, 1907, 1 vol. in-8 de IV-346 p.

« Il y aurait maintenant quelque chose de plus simple à entreprendre, écrit Sénancour dans les notes des *Rêveries* (troisième édition, 1833, p. 354); mais ce ne sera aussi qu'une idée vaine. Il faudrait abandonner ces ébauches séparées (*Obermann*, *Rêveries*, *Libres méditations*, etc.), et puisqu'on en dispose, ou sans difficultés, ou du moins comme éditeur, il faudrait en rapprocher plusieurs parties avec un soin sévère, et en composer un volume, un seul. » Ce que Sénancour aurait été fort incapable de mener à bien, M. Merlant l'a très heureusement réalisé. Il a essayé de nous montrer l'unité cachée et le lent progrès qui donnent à la dispersion apparente de son auteur une continuité solide et profonde.

La tâche était malaisée. Il n'y a pas d'écrivain plus sporadique que Sénancour, plus incapable de grouper ses pensées dans un ordre logique *Rêveries*, *Libres Méditations*, *Obermann*, *Isabelle*, intitule-t-il. En réalité il n'a jamais publié que de la poussière de rêves et les *Rêveries* de Rousseau sont un modèle de lucidité et de méthode à côté du moins vagabond de ses ouvrages. Le désordre s'accroît ou se masque, comme l'on voudra, par une éternelle tendance aux idées vagues : « c'est par le vague qu'on s'approche de l'universalité », affirme-t-il (*Vie de Sénancour* dans la *Revue bleue*, 1906, t. II, p. 246). C'est par lui dans tous les cas qu'on glisse entre les mains de l'historien. Pourtant M. M. avec une grande finesse d'analyse a réussi à rejoindre les membres épars et à fixer les plus stables aspects de celui qui ne fut guère, comme on disait au XVIII^e^ siècle, qu'un poète prosaïque, entendons un poète dédaigneux de la rime. Voici le portrait que M. M. nous présente.

La vie de Sénancour fut incertaine. Par elle nous savons seulement qu'il fut pauvre, mal marié, contraint à de plates besognes de pédagogue et de journaliste. Il la subit et ne la voulut pas. Le secret de son âme est dans ce qu'il écrivit. Il y fut tout d'abord un stoïcien, c'est-à-dire qu'il dédaigna les bonheurs médiocres. Il prétendit saisir la « vérité totale » et lui demander l'ordre, l'unité et la clarté. Rousseau et quelques autres les lui montrèrent un temps dans le retour à la nature, dans l'abandon au cours complaisant des choses. Mais l'instinct subsiste de les dominer. S'abandonner ne dispense pas pour lui de comprendre et le tourment intellectuel le pousse plus avant dans la recherche des causes profondes. Raisons fuyantes, changeantes et si décevantes que Sénancour s'arrête quelque temps à Montaigne et à Voltaire et se résigne à l'ironique négation du scepticisme épicurien. Il n'est pas fait pour lui cependant.

C'est le mysticisme d'abord qui peu à peu noya l'ironie. Mysticisme vague, tout inspiré des idées d'un Lavater, d'un Saint-Martin, et sans doute de Novalis où s'unissent l'amour de l'idéal et une « certaine sensualité d'âme ». De Saint-Martin Sénancour se laisse glisser jusqu'au pessimisme de Schopenhauer et du panthéisme indou; il y mêle avec ses besoins de nirvana résigné ses aspirations mystiques d'artiste et de poète, ses désirs de rêverie et de vision pittoresque.

Tout cela n'était encore pour lui qu'un mirage et le moyen de se tromper sur lui-même. Certes les *Rêveries* sont le plus souvent toutes païennes et ne révèlent rien qu'un « art de jouir ». Mais *Obermann* dépasse déjà cet épicurisme. Ironiques pour les formes précises du christianisme, tout imprégnées de raillerie voltairienne, ses lettres montrent pourtant que Sénancour renonce à la chimère égoïste du bonheur et à la superstition des passions. Déjà dans ses tâtonnements il a « le regard tendu vers le vrai essentiel ». La lumière définitive se précise dans les *Observations sur le Génie du Christianisme*. Elle éclaire à plein dans les *Libres méditations* qui sont l'œuvre capitale de Sénancour ou du moins celle qui condense ses croyances définitives. Par le besoin de souffrance, par le goût de la mort, par l'examen de soi-même, par l'amour de l'ordre, avec des hésitations et des retours, Sénancour pour « le fond de ses croyances comme par sa méthode est un protestant libéral ».

Mystique et rêveur, Sénancour ne s'est pourtant pas désintéressé de la vie sociale. Il a eu des idées précises et de très claires attitudes dans les questions auxquellles sa vie de journaliste le mêlait. Il a développé de nombreuses idées sur la réforme sociale; il a jugé Napoléon avec une bonne volonté changeante mais méritoire; il a combattu vaillamment, franchement et sagement sous la Restauration pour la politique libérale.

L'ouvrage se termine par un chapitre important sur l'attitude intelligente et personnelle de Sénancour vis-à-vis du romantisme, par une étude détaillée de son influence sur Sainte-Beuve, George Sand, Vigny, Maurice de Guérin, Amiel et quelques autres et par une revue des jugements que la critique et l'opinion ont portés sur lui jusqu'à nos jours.

Nous simplifions le livre de M. M., car il a tenté de ne pas imposer à Sénancour la simplicité mensongère d'un esprit clair et d'une vie méthodique. En obligeant ces fuyantes confidences à révéler l'invincible direction de leur pente, il a voulu respecter la complexité qui leur donne leur physionomie vraie. Il y a réussi par le goût profond qu'il a lui-même pour l'analyse et la méditation intérieure. M. M. est évidemment voué par tendances intimes aux curiosités morales et métaphysiques. Il a goûté si vivement le plaisir de vivre avec son auteur, de suivre dans les remous transparents ou troubles de ses pensées l'obscure volonté du vrai, qu'on ferait aisément sur ce livre de critique l'analyse des tendances personnelles de M. M. et la découverte des idées qui lui sont chères. Il doit à cette communion sympathique une très personnelle pénétration. C'est elle aussi qui serait responsable peut-être des menues réverves que nous ferions.

Disons tout de suite que nous inclinons personnellement vers les précisions de fait de l'histoire plutôt que vers les abstractions morales quand elles se pénètrent de métaphysique. Que le lecteur se défie donc et reste libre de ne voir dans nos remarques qu'un détestable procès de tendance. On sait qu'*Obermann* s'il est un roman autobiographique est l'autobiographie d'une vie intérieure et que les détails précis disparaissent le plus souvent dans les pénombres de la rêverie. M. M. garde la même indifférence, assez souvent, à ce que fut la vie matérielle de son héros. « Vie de Sénancour », ainsi intitule-t-il sa première partie. Comprenons qu'il s'agit pour lui de suivre le retentissement des événements sur la vie intime plutôt que de préciser ces événements eux-mêmes. Lorsque Sénancour part pour la Suisse il s'établit à Saint-Maurice « dans une mauvaise auberge ». « Sa chambre donnait sur un rocher taillé à pic qui lui dérobait la vue du ciel. Il passa une partie de l'hiver dans cet isolement. » A Fribourg où il se fixa ensuite « il choisit une auberge médiocre mais qui jouissait d'une vue bornée vers le midi par une petite chaîne de montagnes à pâturages ». De la maison de campagne de celle qui devait être sa fiancée « située au sommet d'une pente assez rapide », on pouvait dans le calme de la nuit « entendre rugir le torrent contrarié dans son cours par un angle de rochers à pic, couverts de sapins, ce qui a valu à ce lieu sauvage

le nom de Bout du Monde ». Tout cela et bien d'autres choses qui ne sont pas sans intérêt Mlle de Sénancour nous l'apprend et M. M. le lui laisse tout occupé à suivre les obscures puissances qui jettent Sénancour aux bras d'une jeune fille qu'il n'aimait pas. M. M. nous répondra que la *Vie de Sénancour* est accessible à tout le monde. La même indifférence, tout au moins apparente, aux précisions des faits semble parfois moins légitime. Pour reconstituer l'évolution morale de son héros, M. M. fait intervenir sans jamais distinguer *Obermann*, les *Rêveries*, les *Libres Méditations*, etc. Or que nous dit Sénancour lui-même (*Revue bleue*, p. 246) : « Mes écrits fourniraient des indices, mais on s'y tromperait aisément. Si par exemple Obermann est souvent moi, souvent il n'est pas du tout moi. » N'importait-il pas dès lors de préciser au moins dans un appendice, ce qu'il y a de confession vraie dans *Obermann* et ce qu'il y a de fantaisie romanesque. De même, des *Rêveries* aux *Libres méditations*, M. M. établit très fortement qu'il y a le progrès évident du stoïcisme païen et du scepticisme au christianisme. Mais à l'époque où il était revenu à la vie religieuse Sénancour a réédité avec de profonds changements, et pour ne parler que de lui, le livre païen des *Rêveries*. Ces *Rêveries* nouvelles M. M. les a étudiées; il a donné quelques exemples de corrections dans sa *Bibliographie des Œuvres de Sénancour*. Or ce sont elles qui sont ou la preuve décisive d'une évolution, si elles effacent les idées nettement païennes et sceptiques, ou la marque que l'âme indécise de Sénancour n'a pas brisé tous ses liens avec le passé si ces idées subsistent même partiellement. De cette étude que M. M. a faite, au moins en partie (et dont on trouverait les indices, par exemple p. 13, 2e colonne, p. 17, 3e colonne de sa *Bibliographie*), il ne semble tirer dans son livre qu'un parti très indirect. Osons dire qu'un tableau de variantes choisies et classées pourrait être la preuve la plus décisive de l'évolution morale de l'auteur[1].

Ici encore M. M., et d'autres avec lui, pourraient prétendre que la preuve est faite dans son livre, de façon moins « pédante », et qu'elle suffit. Nous ne retiendrons donc, pour nous y tenir cette fois fortement, qu'un dernier regret.

Que Sénancour ait été un malade, c'est ce que M. M. ne conteste pas. Il y fait de nombreuses allusions, dès sa première page, et convient qu'il chercha au besoin à se « détraquer ». Mais ce sont allusions dispersées, très incomplètes et qui ne forment jamais une description claire de la physiologie de son auteur. Or la physiologie est chose dont les moralistes s'accommodent assez mal et l'on étudie encore volontiers Pascal comme s'il eût été ou à peu près de santé florissante et de nerfs pacifiques. De fâcheuses intempérances de méthode ont laissé croire qu'en étudiant le physique on ne se proposait rien moins que de ravaler l'âme à la guenille et que tout changement moral devait s'expliquer par les caprices de l'estomac et les fantaisies des cellules nerveuses. Il n'est pas nécessaire d'aller jusque-là pour croire qu'il importait de fixer précisément les tares graves du tempérament de Sénancour. Les renseignements ne manqueraient pas pour reprendre et compléter ce que dit M. M. Physiquement et dès son enfance il était de petite taille pour son âge. Il avait une singulière faiblesse des membres, « goutte héréditaire », qui finit par aboutir à une sorte de paralysie dans les articulations des épaules et se porta même aux pieds et aux mains. De graves accidents ruinèrent plus sûrement sa santé. Perdu dans la montagne, il ne put regagner le bourg de Saint-Pierre qu'en suivant au milieu de l'eau glacée le lit d'un torrent: aventure qu'il paya d'une fièvre intense et du délire. Près d'Ermenonville, des eaux malsaines lui donnèrent une fièvre « des plus dangereuses et qu'il ne surmonta qu'à la longue ». Un beau-frère même aurait tenté de l'empoisonner. Ces atteintes, héréditaires ou accidentelles, furent accrues par un déplorable abus

1. Nous apprenons en corrigeant ces épreuves que M. Merlant prépare une édition critique des *Rêveries*. Notre regret se tronvera donc sans objet.

des excitants, le vin jusqu'à l'ivresse, le thé, le café, l'opium, le punch, l' « ava » (*Rêveries*, p. 90). Moralement il était victime d'une timidité maladive, si profonde qu'il ne put jamais, même sur leur ordre, tutoyer ses parents; qu'il lui arriva parfois de se passer d'un repas pour s'épargner le déplaisir d'entrer dans une auberge et d'aborder « un visage nouveau »; qu'une troupe de dames pouvait l'épouvanter plus qu'une « troupe de panthères ». Il avait des manies, dont M. M. ne cite en passant que les moindres. Il s'occupait « de riens qu'on quitterait à douze ans ». Quand il rencontre un cabriolet, mené par une femme telle à peu près qu'il se l'imagine, il va « droit le long du cheval jusqu'à ce qne la roue le touche presque; alors il ne regarde plus, il serre le bras en se courbant un peu, et la roue passe ». Il croit à la puissance mystique des nombres et il « avait fini par remarquer des dates qui semblaient lui être funestes ». Il a des pressentiments. Quand il entre en Suisse, la dernière nuit qu'il passa en France, « au moment de se lever et encore à moitié endormi il lui sembla qu'une main froide se posait sur son pied pour le retenir et qu'une voix lui disait : « Le malheur t'attend! » Il rêve constamment, ce qui est banal, mais de rêves qui se reprennent et se continuent, preuve qu'il tend à se constituer chez lui une de ces personnalités secondaires si fréquentes chez les grands nerveux. Tout cela s'est résumé dans ce que nous appellerions une neurasthénie aiguë : perte du sommeil; nécessité, ce qui est plus grave, de recourir pour le retrouver non au repos mais à un excès « qui dérange un peu cette raison divine »; impressionnabilité si vive que l'aspect du monde change à ses yeux « d'un moment à l'autre, sous l'influence d'une goutte de café, du parfum d'une fleur préférée, ou de quelques voix chantant à l'unisson ».

Dira-t-on que tout cela importe peu et que le critique garde le droit de n'en étudier que la transposition morale comme les savants étudient à leur gré l'aspect physique ou chimique d'un phénomène? Nous croyons tout au contraire qu'il importe avant tout de mesurer la part précise de la vie physique dans la vie morale. De sa seule timidité maladive Marie Bashkirtseff a fait la raison la plus profonde de sa destinée. Sénancour a compliqué cette timidité de bien d'autres choses. Il y aurait eu profit à les préciser clairement, ne fût-ce que pour discuter cet inquiétant jugement de George Sand que cite M. M. : « Obermann est un génie malade. Mais j'aime encore mieux un bel arbre qui se porte bien. »

M. M. a étudié avec sagacité et une information fort étendue les influences qui ont agi sur Sénancour. Sur ce qu'il a emprunté à Helvétius, à Rousseau, à Montaigne, à Voltaire, sans doute à Novalis, on trouvera dans son livre des rapprochements très précis et qui témoignent constamment, même à propos d'écrivains secondaires comme Helvétius ou d'Holbach, de connaissances soigneusement informées. On ne trouvera qu'occasionnellement dans l'ouvrage des indications sur l'ambiance où a vécu Sénancour. *Entendons bien qu'ici ce n'est même plus une très discrète réserve.* M. M. s'est proposé d'étudier l'âme de Sénancour et les relations qui la rattachent à d'autres âmes, qu'elles soient lointaines comme celle de Montaigne ou liées à lui par la vie courante comme celle du chevalier de Boufflers; il suffit qu'il ait bien fait ce qu'il a voulu. Nous indiquons seulement ce qu'il faudrait étudier pour que Sénancour fût complètement « déterminé ». « Ses livres, dit M. M., ne peuvent manquer d'apparaître comme les symboles, souvent complexes et souvent obscurs, de la génération qui, formée par le philosophes et par Rousseau, etc. » Pour bien comprendre un symbole il faut connaître clairement ce qu'il résume. Il serait possible d'ajouter à ce livre sur Sénancour un ou deux chapitres où l'on étudierait systématiquement ce que furent autour de lui les goûts de rêverie et de méditation. Deux exemples préciseront ce que nous appelons l'ambiance et ce qui n'est chez Sénancour que le reflet parfois plus intense des sentiments contemporains.

« Dans les hautes régions alpestres, écrit-il, l'homme retrouve sa forme inaltérable, mais indestructible... Son être est à lui comme à l'univers : il vit d'une vie réelle dans l'unité sublime. « Méditation stoïcienne, conclut M. M. Disons méditation dont le thème général tout au moins est banal à cette date : Mercier écrit (*Mon Bonnet de Nuit*, Neuchâtel, 1784, t. IV, p. 45-46 : « Profondeurs, ténèbres majestueuses. J'aime à vous contempler.... et la réflexion court se perdre avec les heures dans l'abîme des choses éternelles. » Et le Marquis de Langle (*Tableau pittoresque de la Suisse*, Paris, 1790, p. 10), Bourrit (*Itinéraire de Genève, Lausanne et Chamouni*, Genève, 1791, p. 300) ou Ramond (*Lettres sur l'état politique... de la Suisse traduites de l'anglais...* [de W. Coxe], Paris, 1782, t. II, p. 138), avec quelques nuances, parlent comme lui : « Mon imagination me suffoquait, me brûlait, s'élançait partout, pénétrait tout, embrassait toute la création. » « Plus d'intermédiaire entre elle [l'âme] et l'Être éternel ». « L'âme prenant cet essor qui la rend contemporaine de tous les siècles et coexistante avec tous les êtres, plane sur l'abîme du temps. »

A.-J. Canolle, glorieusement inconnu aujourd'hui, même des spécialistes, publia à la fin du XVIII^e^ siècle un petit volume qui ne fut pas sans lecteurs puisqu'il conquit une seconde édition. Or A.-J. Canolle, sans même parler de Bernardin de Saint-Pierre, a dit par exemple de la nature ce qu'en ont pensé essentiellement les romantiques et Sénancour tout le premier. Prétextes aux rêveries mélancoliques et complices des tristesses voluptueuses et découragées, voilà ce que furent surtout pour Obermann les splendeurs alpestres et les déserts de Fontainebleau : « Il est une autre situation de l'âme qui nous fait sentir pour ainsi dire avec volupté les beautés de la nature; je veux parler de la mélancolie... Elle prête à ses tableaux des teintes sombres dont l'éclat n'offusque pas la sensibilité et ne la distrait point de ses tranquilles méditations... Saisons du bonheur! Je vous redoute trop dans mon ardente inquiétude. Je trouve plus de repos vers le soir de l'année; et la saison où tout paraît finir est la seule où je dorme en paix sur la terre de l'homme. » Cette méditation est pour moitié de Canolle (*Délices de la solitude puisées dans l'étude et la contemplation de la nature*. 2^e^ édition. Paris, Deroy, an VII, in-12, t. I, p. XVI-XVII) et pour moitié d'Obermann (Lettre XXIV. Fontainebleau, 28 octobre, II). Leur style non l'idée les trahiront. C'est Obermann et c'est Canolle encore qui s'accordent, sans se connaître sans doute, pour se confesser à eux-mêmes que les plus chères de leurs joies ne sont que changeantes illusions et que la nature n'est qu'un état d'âme : « La nature sentie n'est que dans les rapports humains et l'éloquence des choses n'est rien que l'éloquence de l'homme. » (*Obermann*. Lettre XXXVI. Lyon, 7 avril, VI). « Il faut convenir cependant que quelquefois la force du sentiment de l'homme propage son empire sur la nature elle-même et modifie ses beautés » (*Op. cit.*, t. I, p. XIII).

Soyons assuré que Canolle n'est pas seul. M. M. cite en passant (p. 159), comme sermonnaires, le P. Élisée, Abbadie ou Zimmermann. Il vécut au XVIII^e^ siècle un Zimmermann qui était un médecin suisse et qui écrivit un livre sur *La Solitude considérée relativement à l'esprit et au cœur*. Mercier (J.-B.) le traduisit en 1788, L. Jourdan en 1825, et en 1840 le livre était à sa cinquième édition. Là encore on trouverait ces sources communes de la rêverie et de la mélancolie romantique où Sénancour et d'autres n'ont fait bien souvent que puiser dans des coupes plus profondes et mieux ciselées.

Il reste que le livre de M. M., s'il ne satisfait pas à propos de Sénancour quelques curiosités, est une monographie excellente. Son analyse de la vie intérieure et de la doctrine est pénétrante et aussi solide qu'il est possible pour ce qui ne se résout pas uniquement par des précisions historiques.

D. MORNET.

MAURICE SOURIAU. **Népomucène Lemercier et ses correspondants.** *Paris, Vuibert et Nony*, 1908. In-18 de XII-308 p.

Après la thèse de doctorat de M. Vauthier et de nombreuses études plus sommaires, voici un livre encore sur ce précurseur inconscient du romantisme. A l'aide des manuscrits conservés à la bibliothèque de Bayeux, M. Souriau rectifie sur plusieurs points sa biographie. Cette enquête, sûrement conduite, est tout à l'honneur du poète. N. Lemercier n'a pas à redouter les curiosités de l'histoire. Il est peu d'hommes de lettres qui aient tenu, de leur vivant, une place plus haute; il en est peu, surtout, dont la physionomie reste plus attachante. Au milieu des ambitions rivales et des palinodies de toute sorte, son existence se déroule suivant une ligne droite, sans que jamais il sacrifie rien de son indépendance ou de sa dignité. En relations très intimes avec le général Bonaparte, il est des premiers à entrevoir les dangers qui menacent la liberté. Et il ne se résignera pas, comme tant d'autres. En mars 1804, il a refusé d'approuver l'exécution du duc d'Enghien; le 4 mai, il renvoie à Lacépède son brevet de chevalier de la Légion d'honneur : la rupture est définitive... Ce n'est pas qu'il faille voir en lui une sorte de Caton hargneux. Sa famille a exagéré la raideur de son attitude; il n'est pas l'opposant volontairement retiré du monde; à l'égard de l'Empereur ses sentiments sont, à peu près, ceux de Ducis; mais il a conservé dans la société impériale, et tout près du maître, des amitiés fidèles. On ne saurait dire non plus qu'il soit proprement un persécuté. M. Souriau fait justice de la légende qui représente le poète ruiné par le tyran, réduit à vivre de 15 sous par jour. A dire vrai, les colères de Napoléon n'ont pas fait grand mal à l'homme; en revanche, elles ont atteint cruellement l'auteur dramatique. Pendant dix ans, Lemercier se voit écarté du théâtre; tous ses efforts sont vains; une mauvaise volonté obstinée arrête toutes ses pièces, et si l'une d'elles, par fortune, arrive à la première représentation, c'est pour être aussitôt suspendue (*Plaute ou la comédie latine*, en janvier 1808). En somme, dix années perdues, sans contact possible avec le public : cela, après le triomphe d'*Agamemnon*, après toutes les espérances que *Pinto* rendait légitimes. Lemercier est excusable de n'avoir pas pardonné cette vengeance néronienne... Mieux vaudrait, sans doute, qu'il n'eût pas écrit, en 1815, les *Observations d'un Français sur une partie factieuse de l'armée française*. Du moins n'a-t-il pas cherché à se faire un titre, aux yeux des Bourbons, de son opposition à l'Empire.

Il reste, sous la Restauration, semblable à lui-même, libéral voltairien, assez dédaigneux de la politique, désireux surtout de travailler en paix. Les quatre volumes du *Cours analytique de littérature générale* en 1817, la *Mérovéide* en 1818, la *Panhypocrisiade* en 1819, une série ininterrompue de pièces de théâtre : tout cela témoigne d'une belle puissance de travail et d'ambitions assez hautes. Pour être digne de sa réputation et pour faire figure de précurseur, il n'a guère manqué à Lemercier qu'une qualité, mais une qualité essentielle, car elle seule fait les œuvres vivantes. Cet esprit original, aventureux même, n'a à aucun degré le sens de la forme. Je ne parle pas de quelques vers ridicules qui sont restés célèbres, — ce vers de Christophe Colomb :

Et que bientôt notre œil voie un monde de plus!

ou celui-ci :

J'étonne un hémisphère en lui découvrant l'autre!...

On en pourrait citer bien d'autres. C'est avec une régularité admirable qu'il écrit mal. Toutes les banalités, toutes les plates élégances, tous les artifices de la poésie impériale se retrouvent chez lui. Et ce style n'est pas un style négligé; il n'a même pas cette aisance aimable, cet abandon qui parfois rachètent la médiocrité; il sent le travail et l'effort. Lemercier s'évertue à être original; il

torture ses phrases; il forge péniblement des néologismes barbares; il veut être audacieux; il l'est... Mais toutes les audaces, sur cette trame vulgaire, ne paraissent plus que des fautes de goût.

Par là surtout, l'auteur de la *Panhypocrisiade* est irrémédiablement lié au passé. Lui-même, d'ailleurs, se pose en adversaire du romantisme. Il lui en veut de ses sentiments chrétiens et monarchistes; il le raille de chercher dans le moyen âge ou à l'étranger ses inspirations; il flétrit, en vers vengeurs, son « germanique argot ». Intraitable et vain, il s'isole; — et on le laisse à son isolement. La correspondance recueillie par M. Souriau est significative à cet égard. Très riche et vivante jusqu'à la mort de Ducis, elle perd de son intérêt à mesure que s'affirment plus décisifs les succès de la jeune école. Certes, Lemercier conserve ses admirateurs d'autrefois; mais pour la génération nouvelle, il a cessé d'être un maître. M. Souriau qui a donné 66 lettres de 1800 à 1822 ne trouve guère à en publier qu'une vingtaine pour la période 1823-1840. Parmi ces correspondants de Lemercier, aucun des grands romantiques. Seulement une lettre de Nodier et un billet de Dumas, tous deux fort aimables, mais tous deux en mal de candidature académique, — ce qui n'est pas une garantie de sincérité...

Est-il nécessaire de faire valoir l'utilité de publications de cet ordre? Elles n'intéressent pas seulement un homme, mais toute une génération, dont elles révèlent les goûts, les enthousiasmes, les illusions. Elles replacent un écrivain dans le milieu, dans l'atmosphère intellectuelle où il a vécu. Et c'est un spectacle toujours instructif. La physionomie littéraire d'une époque, telle qu'elle nous apparaît à distance, ne ressemble guère à l'idée que s'en firent ceux qui voyaient les choses de près. Et, sans doute, la postérité est souveraine, l'opinion des contemporains est sujette à bien des causes d'erreur : cette opinion, pourtant, est à connaître, et c'est le devoir de l'histoire de s'en soucier.

JULES MARSAN.

---

ALPHONSE LEFEBVRE. — **La célèbre Inconnue de Prosper Mérimée.** Sa vie et ses œuvres authentiques avec documents, portraits et dessins inédits. Préface-introduction par Félix Chambon. *Paris, E. Sansot et Cie.* 1908. In-8, de IV-400 p., et 2 grav. et fac-similé d'autographe.

LUCIEN PINVERT, docteur ès lettres. — **Sur Mérimée.** Notes bibliographiques et critiques. *Paris, Henri Leclerc*, 1908. In-8, de VIII-164 p., et 7 gravures hors texte.

Nous devons au zèle des fervents admirateurs de Mérimée deux ouvrages parus récemment et qu'il convient de ne pas laisser inaperçus.

Le premier a trait à cette célèbre « Inconnue » que nul ne soupçonna dans le cours de l'existence de Mérimée et qui devint tout à coup fameuse lors de la publication des célèbres lettres que l'on sait. Qui était-elle? On se le demanda presque aussitôt, et si quelques-uns parurent l'avoir deviné, la plus grande partie se perdit en conjectures plus ou moins vraisemblables qui passèrent en revue toutes les relations féminines de Mérimée.

Aujourd'hui, on ne saurait errer et le volume diligent et circonspect de M. Alphonse Lefebvre satisfait pleinement la curiosité, en mettant les choses au point véritable et en donnant à ce sujet tous les détails possibles. Les amateurs de révélations piquantes seront sans doute désillusionnés, car peut-être espéraient-ils que ce mystère cachait un peu de scandale. Les amis de la vérité y gagneront de connaître les principales circonstances de cette liaison désormais fameuse, et si le dernier mot de l'énigme ne leur est pas dit, — et

ne le leur sera vraisemblablement jamais, — du moins pourront-ils, plus ou moins, juger le véritable caractère de l'héroïne et, suivant les tendances de leur propre esprit, essayer de se faire une conviction.

M. A. Lefebvre défend, avec une habileté discrète, la mémoire de l' « Inconnue » du soupçon dont on peut l'effleurer sur la nature de ses relations avec Mérimée. Il semble qu'il ait raison; ou du moins il n'est guère permis d'invoquer d'argument topique contre cette opinion, puisque les originaux des lettres de Mérimée ont été détruits, après la publication, et que les lettres de l' « Inconnue » avaient déjà péri dans l'incendie de la maison de Mérimée. Naturellement ou non, le ton qui semble dominer dans cette correspondance c'est celui de l'amitié amoureuse, une sorte d'amour intellectuel produit par l'agrément du commerce d'une femme d'esprit et de goût, avivé par le mystère de la rencontre et des relations.

Jeanne-Françoise Dacquin, née le 25 novembre 1811, à Boulogne-sur-Mer, d'une famille sur laquelle M. Lefebvre produit d'abondants renseignements, publia à vingt ans dans les *Annales romantiques*, sous le pseudonyme de *Léona*, un morceau en prose (1831) et une pièce de vers (1832). Coïncidence digne de remarque, dans les *Annales romantiques* de 1832, les vers de Jenny Dacquin suivent immédiatement le *Fédérigo* de Mérimée. Sans doute que ce voisinage aida au rapprochement des deux auteurs qui devait bientôt se faire. Sous un pseudonyme anglais la jeune fille écrivit une première lettre, en octobre 1831, à Prosper Mérimée, qui répondit, attiré par l'incognito, et la correspondance devint plus active. Celui-ci, en rentrant d'un voyage en Angleterre, à la fin de janvier 1833, voyait Jenny Dacquin à Boulogne dans des circonstances qu'il a racontées lui-même à Sutton Sharpe. Alors la correspondance continua de plus belle et se poursuivit jusqu'à la mort de Mérimée, toujours confiante et abandonnée, avec une pointe de galanterie qui donne quelque saveur à ces entretiens de beaux esprits.

D'ailleurs, en 1842, Jenny Dacquin était venue se fixer à Paris, d'abord rue de l'Oratoire, près la rue de Rivoli, puis rue Jacob, et les deux amis se virent alors parfois, non sans mystère, car il semble que ce fut là un élément indispensable à leur commerce. Ce n'est pas le lieu d'analyser ce que furent ces relations, mais plutôt de dire comment le public apprit leur existence, en 1873, par la publication qui allait faire tant de bruit. Non sans hésitation, Jenny Dacquin s'était décidée à ne pas garder pour elle même les lettres si nombreuses reçues de son ami, mais elle ne voulut les produire au public qu'arrangées et accommodées à sa façon, pour que les lecteurs en pussent penser seulement ce qu'elle voudrait. On serait bien obligé de la croire sur parole, puisque ses propres lettres avaient disparu dans l'incendie de la maison de la rue de Lille. Et l' « Inconnue » se révéla ainsi au public, dans des conditions qu'elle avait elle-même choisies.

L'énigme piqua la curiosité, au lieu de la satisfaire, et celle-ci alla en augmentant, de telle sorte que le mot en était découvert bien avant la mort de l'héroïne, survenue en 1895, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Jenny Dacquin en prit aisément son parti, mais elle ne permit pas qu'on en parlât trop ouvertement devant elle. Il ne lui déplaisait pas que son nom fût désormais associé à un nom illustre, et elle put satisfaire ainsi en partie l'ambition littéraire de sa jeunesse. Au surplus, la réputation de la femme, si elle pouvait être effleurée par le soupçon, n'était pas atteinte par le scandale grâce aux précautions prises. Le public, assez docile, a suivi en grande partie les intentions de Jenny Dacquin, qui semblent, d'ailleurs, avoir été franches. Si le visage de l'Inconnue est désormais éclairé d'une lumière vraie, il n'a pas perdu à montrer ses traits véritables. Il perdait davantage à être soupçonné à travers toutes les fausses lettres qu'on a prêtées auparavant à la correspondante de Mérimée.

Celles que M. Lefebvre a mises au jour, pour accompagner la biographie de

Jenny Dacquin, nous la montrent sincère, spontanée, un peu caillette, sympathique, au demeurant, et faite pour retenir l'attention d'un homme supérieur. Les jugements de Mérimée sont pour elle des oracles, et elle va jusqu'à les transcrire, plus ou moins consciemment, dans ses propres lettres. C'est une preuve de plus de la véracité des lettres de Jenny Dacquin et la certitude de son identification avec l'amie de Mérimée. Grâce à ces détails et à beaucoup d'autres preuves, la chose est désormais absolument assurée et l'ouvrage si documenté de M. Lefebvre ne peut laisser de doute que sur diverses circonstances de la liaison, sinon sur la liaison même. Grâce à lui on connaît aussi bien qu'on le pouvait la personnalité d'une femme d'élite, qui méritait d'être connue pour son mérite propre, mais surtout pour le rôle qu'elle a joué dans l'existence de Mérimée.

L'élégant volume de M. Lucien Pinvert *Sur Mérimée* est un peu disparate, mais il n'en est pas pour cela moins agréable ou moins instructif. C'est la réunion des articles, revus, augmentés et refondus, dans lesquels l'auteur examinait, dans le *Bulletin du bibliophile*, les récentes trouvailles, les derniers travaux dont Mérimée a été l'objet depuis les biographies de M. Augustin Filon. C'est donc le hasard des découvertes et l'à-propos des circonstances qui dirigent la plume de M. Pinvert. Mais comme elle sait traduire avec agrément ses impressions, donner un tour alerte à ses réflexions, on la suit avec plaisir dans toutes ces excursions dont Mérimée demeure le centre.

On y trouvera des détails sur Mérimée législateur et l'affaire des serinettes au Sénat, en 1866, affaire dont Mérimée fut le rapporteur et dans laquelle il prononça un discours. On rencontrera des renseignements plus abondants encore sur les différents recueils de lettres de Mérimée publiés, sous diverses formes, par M. Félix Chambon et dont quelques-uns soulevèrent des difficultés juridiques, sur la question de la propriété littéraire des lettres missives. M. Pinvert, qui est avocat, s'attarde sur ce point avec une trop visible complaisance. On ne manque pourtant pas de profiter, en l'écoutant narrer les procès dont Mérimée fut le prétexte, et les chercheurs de documents littéraires apprendront de lui quel est l'état actuel de la jurisprudence sur ce point délicat et la théorie qui semble prévaloir à cet égard dans le monde de la magistrature.

Mais revenons à Mérimée, que ces incidents ne touchent que fort indirectement. Aurons-nous bientôt une correspondance générale de lui, aussi complète qu'il serait à souhaiter pour un *épistolier* de cette sorte, si sagace, si subtil, si bien informé et disant ce qu'il sait avec un si rare bonheur d'expression? Il paraît que nous ne sommes pas près de posséder ce recueil si nécessaire à l'histoire des lettres françaises au siècle passé, précisément à cause de tous les démêlés juridiques dont il vient d'être question. Et M. Pinvert a eu raison, en attendant, de noter soigneusement les endroits divers où l'on a mis au jour, ces dernières années, des lettres de Mérimée, ou même les correspondances dont l'existence a été signalée. On pourra de la sorte plus aisément suivre leurs traces. C'est un service du même genre que M. Pinvert a rendu aux chercheurs, en dressant, à la fin de son volume, une bibliographie de tout ce qui a concerné Mérimée depuis quelque temps. Les travaux de M. Tourneux et du vicomte de Spoelberch à ce sujet sont un peu éloignés et il importait de les compléter, en attendant, encore, la bibliographie générale qu'un chercheur ne manquera pas de nous donner. Une table alphabétique achève l'ouvrage de M. Pinvert et permet de s'y retrouver aisément, tandis qu'il est égayé par des documents graphiques — fac-similés de deux aquarelles de Mérimée, reproduction de dessins, etc., — qui sont en même temps une révélation historique et un agrément pour les yeux.

P. B.

**Lettres de J. Barbey d'Aurevilly à Trébutien.** *Paris, A. Blaizot, éditeur.* 1908. 2 vol. in-8. Tome I, de 332 p.; t. II, de 286 p. Portrait inédit de J. Barbey d'Aurevilly gravé à l'eau-forte par Georges Noyon.

Le XIX^e^ siècle sera sans doute le dernier siècle pendant lequel on aura écrit des lettres. Je veux dire des lettres littéraires, capables, après avoir charmé celui auquel elles s'adressaient, de supporter le jour de l'impression et de charmer encore et d'instruire le grand public. Désormais on sera trop occupé pour regarder passer la vie et perdre la peine de l'analyser. Au surplus, comme disait l'autre, une lettre c'est de la copie qu'on ne paie pas. Il faut donc avoir un certain tempérament pour s'attarder à un genre qui se démode : un besoin d'épanchement, le goût de la confidence, le loisir de l'effort superflu et même quelque désintéressement, toutes conditions qui deviennent de plus en plus rares, dans le monde des lettres, et ailleurs. En attendant qu'elles disparaissent, jouissons de la lecture des lettres de jadis qu'on veut bien mettre sous nos yeux.

Voici que Barbey d'Aurevilly commence à prendre place, et sans désavantage, dans la glorieuse série des épistoliers du siècle passé. On a imprimé les lettres qu'il écrivit à Trébutien de 1832 à 1856, et cette suite suffit à donner une idée de ce qu'il fut dans son commerce avec ses amis. Fulgurant et pétaradant, coquetant et caquetant, il se produit avec ce souci de sa personnalité qui gêna ses débuts littéraires et blessa cruellement son amour-propre. Même à ses amis, il veut se montrer toujours *en beauté*, sous le jour le plus favorable et dans l'attitude la plus avantageuse. Pour eux, il fait des efforts et, quand il s'abandonne, drape soigneusement les plis de sa robe de chambre et ne s'exhibe pas au hasard. Au demeurant, avec ses airs superbes, l'homme le plus généreux et le plus tendre qu'on puisse souhaiter pour ceux qu'il aime, tout dévoué à eux et cachant sous les dehors d'une indifférence conventionnelle des attentions et des délicatesses qui touchent davantage sous la plume de ce robuste.

Après Maurice de Guérin, Trébutien fut la grande amitié de Barbey d'Aurevilly. Il devait bien toute son affection à ce modeste qui s'employa si discrètement à produire en public tant d'œuvres dont d'autres se montraient effrayés. De là, les confidences qui s'échangèrent entre les deux compatriotes et la correspondance que Barbey adressa pendant vingt-cinq ans à son ami. Ce sont, d'abord, les difficultés du début qui en font les frais. Barbey d'Aurevilly est trop occupé de lui-même pour pouvoir regarder attentivement le spectacle des hommes et des choses. Il collabore à des journaux quelconques, s'abîme à des besognes infimes et, quand il a peiné par surcroît sur quelque œuvre personnelle venue à bien, les directeurs des grands périodiques ne veulent pas l'insérer. Buloz s'effare devant *Le Dandysme* de Brummell; Bertin met un an d'intervalle entre la publication de deux articles sur l'*Innocent III* de Hurter, et ne semble avoir imprimé le second qu'à la demande de Victor Hugo (*Revue d'histoire littéraire*, II, 405). Ce serait tragique pour une nature moins volontaire que celle de Barbey d'Aurevilly. Sa confiance en soi le protège, et aussi la bonne amitié de Trébutien qui trompe l'impatience de cette fougue par la mise au jour de quelque élégant petit volume, *Brummell* ou les *Prophètes du Passé*.

Le second tome des lettres de Barbey d'Aurevilly est un peu moins exclusivement consacré à sa personne que le premier. Son regard se promène davantage sur ses contemporains et, au passage, il croque volontiers la silhouette de quelques-uns. Ses lettres ne sont pas tant l'exutoire de ses émotions intimes que le récit de ses relations personnelles et le recueil de quelques bruits du Paris littéraire ou politique d'alors, qu'il note à l'inten-

tion de son ami. On retrouve toujours, et surtout, l'exubérante personnalité de Barbey d'Aurevilly dans ses confidences, mais elle est plus encadrée dans le milieu de son activité. L'esprit d'observation s'aiguise au spectacle des choses, comme le style s'affine au travail incessant du journaliste, à la besogne sans cesse renaissante et diverse. Mais le fond de la personnalité ne change guère à travers les difficultés de la vie. Toujours indépendant et magnifique, Barbey d'Aurevilly accommode aussi malaisément la raideur de son caractère aux compromissions de l'existence que sa prose aux besoins de la clientèle de son journal. Il s'étonne, il frémit, et chaque fois que la réalité le blesse, retombe aux confidences à Trébutien, oreille toujours prête à écouter ses plaintes, cœur toujours ouvert à recueillir l'émotion de sa douloureuse amitié.

Le public sait maintenant combien elle fut, de la part de Barbey, somptueuse et large, comme il devine le dévouement modeste et rare de Trébutien. Il est seulement regrettable que ces lettres si importantes pour l'histoire intime d'un des plus fiers esprits du siècle dernier n'aient pas été mises au jour avec tout le souci d'en faire valoir le contenu. Quand on prétend à l'honneur de produire une œuvre inconnue de la valeur de celle-ci, encore faut-il prendre la peine de l'éclairer de tout ce qui peut la rendre intéressante et profitable. C'est un simple devoir de convenance. On cherchera aussi vainement, en tête de ces volumes, une introduction explicative des conditions de leur préparation, qu'une table finale onomastique, indispensable cependant pour se reconnaître au milieu des noms et des faits cités. Quel texte a-t-on suivi pour le reproduire? Les originaux mêmes de Barbey ont-ils été consultés, ou bien, plutôt, ne s'est-on pas contenté de quelque copie dont l'exactitude a été plus ou moins sérieusement contrôlée? Double question à laquelle il n'est fait aucune réponse. J'incline à croire, pour ma part, jusqu'à preuve du contraire, que ces deux volumes reproduisent le texte d'une copie faite par Trébutien et qui a figuré dans les papiers de Léon de La Sicotière.

Et comment le reproduisent-ils? J'ai quelque doute sur leur fidélité. Par exemple, dans la lettre du 18 septembre 1851, qui a été insérée dans la *Revue bleue* avant l'apparition du volume, je ne trouve pas (t. I, p. 257) au nom du marquis de Custine une épithète significative qu'on lit en toutes lettres dans la *Revue bleue*. Il est légitime d'avoir des scrupules; il serait plus légitime de ne pas les avoir après coup. Les notes sont rares, insignifiantes et souvent fautives. Dans la même page (pas plus que t. II, p. 4), Barbey d'Aurevilly n'a certainement pas écrit *Courtemer* ni *Cortener*. Il a dit *Courtomer* qui est une baronnie de Normandie (Orne) érigée en marquisat en faveur de J. Ant. de Saint-Simon. Les erreurs de lecture et d'impression sont trop nombreuses et parfois réjouissantes. T. II, p. 88, on voit « Guérin, gâtant son *profit* (pour *profil*) de dernier des Abencérages avec une cravate et des favoris ridicules ». Et plus loin (t. II, p. 266), Barbey lui-même déclare : « Les mitaines de velours m'agacent *les pupilles* (pour *papilles*) nerveuses. » Toutes ces vétilles eussent gâté grandement le plaisir de l'auteur; elles troublent aussi celui du lecteur, qui eût été sans doute plus incliné à l'indulgence s'il avait reconnu plus d'effort à lui plaire.

P. B.

---

GAUTHIER-FERRIÈRES. — **Gérard de Nerval. La vie et l'œuvre. 1808-1855.** *Lemerre, éditeur*, 1906.

Voilà un livre charmant, écrit par un poète sur un poète. — L'œuvre sans doute est un peu négligée pour la vie, — mais l'histoire littéraire a de bonnes équipes d'ouvriers, armés de solides méthodes et exempts d'imagination, qui peuvent, en nous donnant toute satisfaction, compléter sur ce point le travail

de M. Gauthier-Ferrières. Le livre se lit volontiers après les articles de Théophile Gautier et d'Arvède Barine, qui sont très remarquables. Le voisinage était dangereux. Non seulement M. Gauthier-Ferrières a complété ses devanciers, mais il a su mieux qu'eux définir le songe intérieur de Gérard de Nerval. On croirait que l'âme de son héros l'a hanté par moments. Il est dans son livre telles pages qu'on peut dire délicieuses, — en dépouillant le nom de la banalité dont il s'est enveloppé.

Quelques lignes sur le Valois : « C'est un pays fertile et charmant, tout coupé d'eaux vives reflétant dans leur cours limpide la cime mouvante et variée des hautes forêts qui le ceignent. Certaines rivières y portent des noms de fleurs et de saisons, tels que l'*Automne* et le *Troène*, les autres n'ont pas un nom moins doux : c'est la *Nonette* et la *Thève*, qui se promènent nonchalamment ici pour tourner plus loin la roue agile des moulins, et se reposer enfin dans les étangs de Chaâlis ou de Commelle, mirant dans leur sommeil la façade d'un château ou les ruines d'une abbaye. Au sein de cet immense paysage, la gloire de l'ancienne France chante encore sa légende dorée... » (P. 1-2.) Connaissez-vous beaucoup de biographes qui écrivent de ce style? Toute l'évocation du pays où s'écoula l'enfance de Gérard est proprement un charme.

Et je vous recommande encore les pages où s'ébauche l'Allemagne bleue, l'Allemagne du poète toujours errant. « Il y a des fontaines antiques d'eau vive où Werther aide les jolies servantes à replacer la cruche emplie sur leur tête entourée de nattes blondes. Le dimanche, les paysans dansent gaîment sous les tilleuls... » (P. 106.)

On n'a jamais reconstitué avec plus de tact et d'imagination sympathique, l'esprit d'un poète.

HENRI POTEZ.

# PÉRIODIQUES

**L'Amateur d'autographes et de documents historiques.** — Octobre, novembre et décembre : Paul Bonnefon, *Prudence et ses enchantements.* I. *Hortense Allart et Stendhal.* II. *Hortense Allart et les Saint-Simoniens.* III. *Les dernières années d'Hortense Allart.* — Novembre et décembre : A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Lebouvier-Desmortiers à Lebrun-Tondu).

**Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire.** — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre : vicomte de Savigny de Moncorps, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés du XVIII^e siècle.* — Henri Cordier, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage* (suite). — 15 octobre et 15 décembre : abbé J.-B. Martin, *Incunables de bibliothèques privées.* — 15 novembre : Ernest Jovy, *Le baccalauréat et la licence « in utroque jure » de Massillon à l'Université d'Orléans.* — 15 novembre et 15 décembre : abbé Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (suite).

**Le Correspondant.** — 10 octobre : Marquise Du Deffand, *Lettres inédites à Maupertuis* (avec une introduction de Fernand Caussy). — 25 octobre : L. de Lanzac de Laborie, *L'Institut de France.* — 10 novembre : J. Barbey d'Aurevilly, *Lettres inédites* (publiées avec une introduction et des notes par François Laurentie). — André Pavie, *Le salon de l'Arsenal : Marie Mennessier-Nodier.* — T. de Visan, *Le centenaire de Guignol.* — 25 novembre : Ch.-M. Des Granges, *Victorien Sardou.* — 10 décembre : Henri Brémond, *Poètes d'aujourd'hui.* — Jules Arren, *Sa Majesté la Publicité.* — 25 octobre, 25 novembre et 25 décembre : Édouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

**Le Figaro.** — 1^er^ septembre : Intérim, *Les Théâtres : Gymnase, « le Petit Fouchard ».* — 3 octobre (supplément) : M^me^ Laure de Maupassant, *Lettres inédites à Gustave Flaubert.* — Guy de Maupassant, *Vers inédits.* — 6 octobre : Ph.-Emmanuel Glaser, *Une œuvre* (Jean-Christophe, par Romain Rolland). — 10 octobre : Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance, « l'Emigré ».* — (Supplément) Michel Aubé, *La jeunesse de Barbey d'Aurevilly.* — 12 octobre : Réjane, *Israël* (par Henri Bernstein). — Pierre Giffard, *Jean-Jacques à Ermenonville.* — 17 octobre : Jacques des Gachons, *Un bas-relief pour Rollinat.* — 24 octobre (supplément) : Michel Aubé, *Chateaubriand architecte du Louvre.* — 25 octobre : Georges Cain, *La maison de Talma.* — 27 octobre : Julien de Narfon, *Mort du cardinal Mathieu.* — 31 octobre (supplément) : Jean Desfontaines, *Notre maître Guignol.* — Georgette Leblanc-Mæterlinck, *Au pays de M^me^ Bovary.* — 3 novembre : Louis Ganderax, *Lettres de Georges Bizet.* — 4 novembre : Alfred Capus, *Le nouveau romanesque.* — 7 novembre : Francis Chevassu, *Les Théâtres : Vaudeville, « la Patronne ».* — (Supplément). Pierre Berton, *Souvenirs d'un homme de théâtre : M^lle^ George.* — 9 novembre : Paul Hervieu, *Mort de Victorien Sardou.* — G.-A. de Caillavet, *Sardou : l'homme et l'œuvre.* — 11 et 12 novembre : *Les obsèques de Victorien Sardou.* — 13 novembre : Marcel Boulenger, *L'auteur d' « Israël »* (Henry Bernstein). — Georges Claretie, *Mistral à Maillane.* — 14 novembre (supplément) : Victorien Sardou, *Le Paris de ma jeunesse.* — G.-A. de Caillavet, *Souvenirs sur Sardou.* — Hugues Rebell, *Le théâtre de Sardou et la vie moderne.* — Stanislas Rzewuski, *Le théâtre de Sardou à l'étranger.* — 15 novembre : G. D., *Achille Luchaire.* — 16 novembre :

*Mme Arvède Barine.* — 17 novembre : Henry Bordeaux, *Claude Ferval.* — 21 novembre : Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « les Révoltés ».* — (Supplément) : Michel Aubé, *L'anarchie intellectuelle.* — Pierre Berton, *Souvenirs de la vie de théâtre.* — 25 novembre : Alfred Capus, *Les débuts littéraires.* — 28 novembre (supplément) : Pierre Berton, *Souvenirs de la vie de théâtre.* — 30 novembre : Robert de Flers, *Les héroïnes de M. Maurice Donnay.* — 3 décembre : Julien de Narfon, *Le fauteuil du cardinal Mathieu.* — 4 décembre : Francis Chevassu, *Les deux Bourget.* — 5 décembre : Henry Roujon, *L'ombre de Maurice de Guérin.* — (Supplément) : Michel Aubé, *L'inconnue de Prosper Mérimée.* — Pierre Berton, *Souvenirs de la vie de théâtre.* — 8 décembre : Francis Chevassu, *Les Théâtres : A la Comédie-Française, « le Foyer ».* — 10 décembre : Francis Chevassu, *Les Théâtres : A la Renaissance « l'Oiseau blessé ».* — 12 décembre : Ernest Daudet, *Morts d'hier, vivants d'aujourd'hui.* — (Supplément), Michel Aubé, *Jenny Dacquin.* — Vega, *Arvède Barine.* — Pierre Berton, *Souvenirs de la vie de théâtre.* — 13 décembre : André Beaunier, *Séance publique de l'Académie des sciences morales.* — 19 décembre : Francis Chevassu, *Les Théâtres : Au Vaudeville « le Lys ».* — (Supplément), Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires.* — Pierre Berton, *Souvenirs de la vie de théâtre.* — 26 décembre (supplément) : Michel Aubé, *Un candidat* (Chateaubriand). — Léon Séché, *Fondation de « la Muse Française ».* — Pierre Berton, *Souvenirs de la vie de théâtre.*

**La Grande Revue.** — 16 octobre et 1er novembre 1906 : Samuel Cornut, *Mme de Charrière et Benjamin Constant.* — 1er novembre : Georges Normandy, *Jean Lorrain* (documents inédits). — 16 novembre; Auguste Renard, *La réforme de l'orthographe imminente.* — 16 décembre : Léon Pineau, *La poésie populaire scandinave.* — 1er janvier 1907 : Georges Toudouze, *Émile Zola au Panthéon.* — André Thévenin, *Le dernier article de F. Brunetière.* — 16 février et 1er mars : A. Schalck de la Faverie, *Nicolas Hawthorne.* — 1er et 16 mars : M.-C. Poinsot, *J.-H. Rosny.* — 16 mars : Édouard Langeron, *Historiens-Juges et Historiens-Avocats.* — 10 avril : Georges Renard, *La dernière croisade contre J.-J. Rousseau.* — 25 avril : Jeanne P. Crouzet, *Lamartine poète social.* — 10 mai : Michel Arnauld, *L'œuvre d'Oscar Wilde.* — 25 mai : Henry Céard, *J.-K. Huysmans.* — 25 juin : Georges Lecomte, *M. Romain Rolland.* — M. Wilmotte, *Un ami de la France : A. G. van Hamet.* — 25 juillet : Henry Gauthier-Villars, *La princesse Palatine.* — 10 septembre : Jean Gautier, *Le livre français à l'étranger.* — 10 octobre : Ernest Zyromsky, *Le paysage intérieur de Sully Prudhomme.* — 25 novembre : Jules Perrin, *Les humbles dans la littérature française.* — 10 janvier 1908 : J.-P. Crouzet-Benaben, *Poésie philosophique, action sociale : Jean Lahor.* — 25 janvier : François Viélé-Griffin, *Le Symbolisme français.* — Ernest Tissot, *D'Annunzio collégien.* — 10 février : Robert de Souza, *La poésie est un art.* — 25 février : Charles Vernier, *Goldoni et le Théâtre italien.* — 25 mars : Achille Luchaire, *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France.* — 10 avril : Jules Sageret, *Zola fouriériste.* — 25 avril : Henri Franck, *M. Barrès en Auvergne.* — 10 mai : Raymond Poincaré, *La Littérature belge d'expression française.* — 25 mai : André Gide, *Dostoïevsky d'après sa correspondance.* — Jacques Bompard, *Les Récitations poétiques.* — 10 juin : Robert de Souza, *François Coppée.* — 10 et 25 août; P.-J. Proudhon, *Les débuts du second Empire.* — 10 septembre : Georges Pellissier, *Littérature et science.* — 10 octobre : Robert Dupouey, *Conférences françaises en Amérique.* — Georges Audigier, *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau.* — 25 octobre : Georges Grappe, *Le salon des Poètes.* — 10 novembre : Jean Rogère, *La poésie transfigurative.* — Jacques Morland, *Rodolphe Bresdin.* — 25 novembre : Louis Martin, *Michel de Bourges.* — 10 décembre : Yves Scantrel, *Molière.* — 25 décembre : C. Martel, *Legouvé et Sardou* (lettres inédites). — Ernest La Jeunesse, *Marivaux.*

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 3 octobre : G. Dupont-Ferrier, *Un poète forézien* (Honoré d'Urfé). — 4 octobre : Maurice Demaison,

*Le théâtre de Versailles.* — 5 octobre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 6 octobre : Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : un nouveau poète d' « Électre »*, *M. Hugo von Hofmannsthal.* — 12 octobre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 14 octobre : Pierre de Nolhac, *Voyage d'artiste français en Italie au XVIII^e siècle* (M^me Vigée Lebrun). — 16 octobre : Z., *Les mémoires de la Loïe Fuller.* — 19 octobre : S., « *L'Espoir* » (par Georges Lecomte). — 19 et 26 octobre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 25 octobre (supplément) : *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 26 octobre : S., « *Un grand homme* » (par Gaston Rageot). — 30 octobre : Paul Ginisty, *La statue du Mistral.* — 2 novembre : S., « *Ciel rouge* » (par Claude Ferval). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 4 novembre : André Beaunier, *François Chevassu.* — 8 novembre : Émile Faguet, « *La Grèce du soleil et des paysages* » (par Louis Bertrand). — 9 novembre : Henry Bidou, *Victorien Sardou.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 10 novembre : S., « *Les détours du cœur* » (par Paul Bourget). — Antoine Albalat, *Sardou anecdotique.* — G. Dupont-Ferrier, *La bourgeoisie française au XVII^e siècle* (par Charles Normand). — 12 novembre : X., *Salons littéraires.* — *Les obsèques de M. Victorien Sardou.* — 14 novembre : Maurice Demaison, *Mathieu de Montmorency.* — 15 novembre : *Achille Luchaire.* — 16 novembre : *Arvède Barine.* — S., « *La chanoinesse rouge* » (par Jean de Bourgogne). — *Un vétéran du barreau parisien* (M. Charles Limet). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 21 novembre : Pierre Blanchon, *M^me Arvède Barine chez elle.* — (Supplément) : *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 23 novembre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 25 novembre : Augustin Filon, *La décadence de la nouvelle.* — 27 novembre : Paul Ginisty, *L'Affaire du « Camarade de lit »* (par Vanderbuch et Ferdinand Langlé). — (Supplément) : *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 28 novembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 30 novembre : *Le rapport Boutroux sur la Philosophie en France depuis 1867.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 2 décembre : Émile Faguet, *Louis Ménard.* — 5 décembre : Fernand Bournon, *Victor Hugo à Fourqueux.* — 6 décembre : André Chaumeix, *Romancières d'autrefois.* — 7 décembre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 9 décembre : Paul Ginisty, *Le centenaire d'Alphonse Karr.* — 13 décembre (supplément) : *Académie des sciences morales et politiques : séance publique annuelle.* — 14 décembre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 16 décembre : Augustin Filon, *Sur une inconnue bien connue* (Jenny Dacquin et Mérimée). — Pierre de Quirielle, *Mgr Duchesne et l'histoire de l'Église.* — 18 décembre : André Hallays, « *Portraits de villes* » (par Émile Pouvillon). — 21 décembre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 23 décembre : Augustin Filon, *On demande une histoire de la Littérature anglaise.* — 24 décembre : Z., *La décadence du français.* — 28 décembre : Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 30 décembre : Pierre de Quirielle, *Pour la langue française.*

**Mercure de France.** — 1^er octobre : Stanislas Rzewuski, *Le jubilé de Tolstoï.* — Léon Séché, *Les débuts du Romantisme au Théâtre Français : le baron Taylor et le « Léonidas » de Michel Pichat* (Fin). — 16 octobre : Marius-Ary Leblond, *Les idées nouvelles sur le Romantisme.* — Arnold Beunet, *La crise théâtrale en Angleterre.* — 1^er novembre : Jules Bertaud, *Barbey d'Aurevilly critique littéraire.* — Henry Potez, *Un homme heureux : Fontenelle.* — 16 novembre : Edmond Filon, *Georges Lecomte.* — René Martineau, *Un ami de J. Barbey d'Aurevilly : l'abbé Auger.* — 15 novembre et 1^er décembre : Fernand Caussy. *Les débuts politiques de Lamartine.* — 16 décembre : Léon Séché, *Chateaubriand et la tombe de Pauline de Beaumont.*

**La Nouvelle Revue.** — 1^er octobre : George Sand, *Lettres à un jeune homme* (publiées par P.-L. Hervier). — Péladan, *Essai d'esthétique théâtrale.* — 1^er et 15 octobre : Arthur Chuquet, *Gœthe.* — 15 octobre : Raqueni, *Le congrès*

*littéraire de Berlin.* — L. Tarsot et A. Moulin, *La captivité de Diderot.* — 15 novembre : P.-B. Gheusi, *Sardou.* — L. Thuasne, *Pic de la Mirandole à Vincennes.* — 1er décembre : Henri Welschinger, *Achille Luchaire.* — 15 décembre : Henry Lapauze, *L'Académie de France à Rome : la Révolution* (1792-1801).

**L'Opinion.** — 18 janvier 1908 : *Lettres de Challemel-Lacour à Gambetta.* — 8 février : Édouard Julia, *M. de Freycinet.* — 15 février : *Lettre de Sainte-Beuve sur Rome.* — 7 mars : *Brelan d'académiciens* (Henri Poincaré; Jean Richepin; Francis Charmes). — 28 mars : Henri Varennes, « *Stile* » *d'hier et jargon d'aujourd'hui.* — Léon Séché, *Papiers romantiques* (documents inédits). — 4 avril : E. Ledrain, *Chateaubriand et les femmes.* — 11 avril : Maurice Dumoulin, *M. Anatole France et Jeanne d'Arc.* — 18 avril : Henri Lichtenberger, *Le mal romantique.* — 25 avril : Jean Schlumberger, *Jules Favre et les Arabes.* — Jules Hoche, *Lettres inédites d'Henri Heine.* — Maurice Dumoulin, *Les mémoires de la comtesse de Boigne.* — 2 mai : Samuel Rocheblave, *Le journal d'un homme de cour : le duc de Croy.* — 30 mai : Maurice Guillemot, *Simples souvenirs : Henry Becque.* — 6 juin : André Lichtenberger, *Zola au Panthéon.* — Henry Bordeaux, *La comtesse de Balbi.* — 13 juin : Arthur Chuquet, *La marquise de Lage.* — 20 juin : Georges Grappe, *Walt Whitmann.* — 27 juin : Marcel Boulenger, *Les Dilettantes.* — 18 juillet : E. Ledrain, *Émile Ollivier et l'Empire libéral.* — 25 juillet : Ernest Seillière, *Nietzsche dans le roman français.* — 1er août : le vicomte de Reiset, *Mlle George et ses mémoires.* — 8 août : Henry Bordeaux, *Joseph de Maistre et Blacas.* — 22 août : Ch. Vellay, *Un pamphlet scientifique de Marat.* — Victor Du Bled, *Les stations thermales d'autrefois.* — 29 août : Arthur Chuquet, *Le marquis de Saint-Huruge.* — 5 septembre : Georges Grappe, *Les Romanciers français devant la critique anglaise.* — 12 septembre : H.-R. Savary, *La défense de l'Influence française.* — 26 septembre : George Grappe, *Les Dramaturges français devant la critique anglaise.* — 3 octobre : Édouard Julia, *Sur Marcellin Berthelot.* — Georges Grappe, *Quelques mots sur des vers de Maupassant.* — 10 octobre : J. Pierre, *Les idées romantiques des révolutionnaires.* — 17 octobre : Camille Mauclair, *La mémoire de Mallarmé.* — 24 octobre : E. Ledrain, *Madame Adam, Gambetta et son groupe* (lettres inédites). — Henry Bordeaux, *Hortense Mancini à Chambéry.* — 31 octobre : E. Ledrain, *Barbey d'Aurevilly polémiste et causeur.* — 7 novembre : Claire Gérard, *Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau.* — 21 novembre : Maurice Dumoulin, *M. de Montyon.* — 28 novembre : X., *Les élections académiques.* — 5 décembre : Ernest Tissot, *Le Théâtre anti alcoolique suisse.* — Henry Bordeaux, *Mathieu de Montmorency et Mme de Staël.* — 19 décembre : Henri Lichtenberger, *L'* « *Ecce Homo* » *de Frédéric Nietzsche.*

**Revue de Paris.** — 1er octobre : Paul Stapfer, *La foire aux Images.* — 1er et 15 novembre : Louis Bouilhet, *Lettres à Louise Colet.* — 15 novembre : Maurice Muret, *Les romans nationaux de Clara Viebig.* — 1er décembre : J. Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trébutien.* — 15 décembre : Lemoine et Lichtenberger, *Le Père Talon.* — 1er et 15 décembre : Ernest Lavisse, *Un séjour à Berlin.*

**Revue des Deux Mondes.** — Jean-Jacques Rousseau, *Lettres inédites* (publiées par Philippe Godet. Fin). — Général de Piépape, *Une princesse conspiratrice sous la Régence* (la duchesse du Maine). — Louis Delzons, *La propriété artistique et littéraire à la Conférence de Berlin.* — 15 octobre : Camille Bellaigue, *Jean-Philippe Rameau.* — 1er novembre : Arvède Barine, *Madame, mère du Régent.* V. — René Doumic, *Revue dramatique* : « *l'Émigré* » *à la Renaissance*; « *Israël* » *au Théâtre Réjane*; « *le Bon roi Dagobert* », *à la Comédie-Française.* — 15 novembre : Paul Stapfer, *Une contribution à l'histoire du sentiment religieux en France.* — Le vicomte Georges d'Avenel, *Les riches depuis sept cents ans : Honoraires des gens de lettres.* — Mme E. Sainte-Marie Perrin, *L'idéalisme américain : les poésies de M. Henry Van Dyke.* — René Doumic, *Revue littéraire :*

*M. Anatole France chez les Pingouins.* — *Revue dramatique* : « *la Patronne* », *au Vaudeville*; « *le Passe-Partout* », *au Gymnase.* — 1er et 15 décembre : *Le roman de Claude Fauriel et de Mary Clarke : lettres d'amour de 1822 à 1844.* — 15 décembre : Louis Delzons, *L'œuvre de la Conférence de Berlin sur la propriété littéraire et artistique.* — René Doumic, *Revue dramatique* : « *les Vainqueurs* », *au Théâtre-Antoine*; « *le Foyer* », *à la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *Une femme-poète anglaise : Christina Rossetti.*

**Revue des études rabelaisiennes.** — 1908, IV : Lazare Sainéan, *Le vocabulaire de Rabelais.* — Michel Psichari, *Les jeux de Gargantua* (3e article). — Henri Potez, *Rabelais et Fontenelle.* — Henri Clouzot, *La devise de Monsieur l'Admiral.* — W. F. Smith, *Rabelais et Erasme* (suite et fin). — Jacques Soyer, « *Monsieur le Seelleur* », *identification d'un nom contenu dans la lettre de Rabelais à Antoine Hullot datée de Saint-Ay.* — Dr Chambart-Hénon, *Les piliers d'Enay.* — Seymour de Ricci, *Un témoignage du XVIe siècle inédit sur François Rabelais.* — Seymour de Ricci, *Les fantastiques batailles de Rodilardus et Croacus.* — Antoine Thomas, *Passelourdin.* — J. B., *Trois témoignages sur Rabelais au XVIIe siècle.*

**Revue hebdomadaire.** — 4 juillet : F. Funck-Brentano, *A travers l'histoire : la « Jeanne d'Arc » de M. Anatole France.* — 11 juillet : X. X. X, *Le secrétaire perpétuel de l'Académie française.* — 25 juillet : Fernand Laudet, *Brillat-Savarin.* — 8 août : A. Gazier, *Claude Lancelot, d'après sa correspondance inédite* (1664-1665). — 15 août : C. Le Goffic, *Une romancière jurassienne : Mme de Buxy.* — 15 et 29 août : V. du Bled, *Les Salons politiques en France.* — 5 septembre : Elisa Napoléon-Bacciochi, *Lettres inédites au comte de Ségur* (1805-1809) (publiées par Mlle Pauline de Broglie). — Comte de Ségur, *Lettres inédites à Élisa Napoléon* (1808-1814) (publiées par P. Marmottan). — 19 septembre : E. Halpérine-Kaminsky, *Léon Tolstoï jubilaire malgré lui.* — 26 septembre : T. de Visan, *Ce qu'il y a d'actuel chez Montaigne.* — 3 octobre : Léon Séché, *Lamartine et le roman de « Raphaël ».* — 17 et 24 septembre : J. et J. Tharaud, *Un entraineur d'hommes : Paul Déroulède.* — 17 septembre : Marius-Ary Leblond, *L'idée du bonheur et du progrès dans la littérature du XIXe siècle.* — 24 septembre : Édouard Rod, *Les poésies de Maupassant.* — 7 novembre : Pierre de Nolhac, *Un salon d'artiste au XVIIIe siècle : Mme Vigée-Lebrun et ses amies.* — 14, 21 et 28 novembre : H. Céard et J. de Caldain, *Huysmans intime : l'artiste, le chrétien.* — 21 novembre : Édouard Rod, *La critique de M. Doumic.* — 28 novembre : *Mme Arvède Barine.* — 5 décembre : G. de Caillavet, *Victorien Sardou.* — 12 décembre : L. de Lanzac de Laborie, *Deux liaisons historiques : Mathieu de Montmorency et Mme de Staël, Metternich et Mme de Lieven.* — 19 décembre : Louis Bertrand, *Chateaubriand à la mer Morte.* — 26 décembre : Charles Gounod, *Lettres inédites* (publiées par André Beaunier). — Maurice Maindron, *Bayard et le Loyal Serviteur.*

**Revue politique et littéraire** (Revue bleue). — 3 octobre : A. Bossert, *Gœthe directeur de théâtre.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Une romancière américaine, Mme Edith Warthon.* — 3 et 10 octobre : Philippe Gonnard, *Un oublié de la littérature officielle : Erckmann-Chatrian et le roman historique.* — 10 octobre : Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « la Maison en ordre », de Pinero.* — Maurice Vaucaire, *Les aventures comiques et tragiques de Tristan et Iseult.* — 17 octobre : A. Chuquet, *Sudermann.* — Piron, *Lettres à Jean Piron.* — Ch. Le Goffic, *Un héros de Renan et de Michelet* (le Père Système). — Lucien Maury, *Les Lettres : la Légende de Don Juan.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « le Bon roi Dagobert », par André Rivoire; Odéon, « Parmi les pierres », de Sudermann.* — 24 et 31 octobre : Eugène Fromentin, *La révélation de l'Orient* (correspondance inédite). — André Fontaine, *Les origines de la critique d'art.* — 24 octobre : Lucien Maury, *Les Lettres : poètes.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « l'Émigré », par Paul Bourget.* — 31 octobre : Léon Gambetta, *Lettres inédites à Mme Juliette Adam.* — Edmond Pilon, *Rousseau*

*à Ermenonville.* — Lucien Maury, *Les Lettres : l'Ile des Pingouins ou le Guignol philosophique.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Réjane, « Israël », par Henry Bernstein.* — Marcel Poète, *Au temps des Romantiques : l'École des Femmes.* — 7 novembre : Mme Alphonse Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire.* — André Bellessort, *Le romanesque suédois : Selma Lagerlöf.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Édouard Estaunié.* — 14 novembre : Mme Alphonse Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire.* — André Bellessort, *Selma Lagerlöf.* — Péladan, *Les arts du théâtre.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans.* — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « la Patronne », par Maurice Donnay.* — Mme Alphonse Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire.* — Abel Lefranc, *Maurice de Guérin.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Gustave Reynier.* — Jacques Lux, *Hébert et Stendhal.* — 28 novembre : Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trébutien.* — Abel Lefranc, *Maurice de Guérin.* — Camille Mauclair, *La critique d'art, sa mission, son état actuel.* — Lucien Maury, *Les Lettres : écrivains et linguistes.* — 5 décembre : Abel Lefranc, *Maurice de Guérin.* — Lucien Maury, *Les Lettres : deux Françaises en Orient.* — Paul Flat, *Les Théâtres : Théâtre Antoine, « les Vainqueurs », par Émile Fabre.* — Paul Bastien, *La mère de Gœthe.* — 12 décembre : P.-F. Dubois, *Augustin Thierry.* — Abel Lefranc, *Maurice de Guérin.* — Lucien Maury, *Les lettres : Mme de Staël et Mathieu de Montmorency.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « le Foyer », par Octave Mirbeau et Thadée Natanson.* — 19 décembre : Lucien Maury, *Les Lettres : le clergé à l'Académie française.* — 26 décembre : P.-F. Dubois, *Madame Récamier.* — Lucien Maury, *Les Lettres : une nièce de Talleyrand.* — Paul Flat, *Théâtres : l'examen de conscience du critique.*

**Le Temps.** — 4 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Du passé à l'avenir », par Jules d'Auriac.* — 5 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 7 octobre : T. G., *La petite histoire : l'envers d'une idole* (Anaxagoras Chaumette). — 11 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « L'Ile de volupté », par Myriam Harry.* — 12 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 13 octobre : Joseph Galtier, *A propos d' « Israël »* (Henry Bernstein). — T. G., *La petite histoire : Baudot.* — 15 octobre : Raoul Aubry, *En visite : un émigré intellectuel* (Paul Bourget). — 16 octobre : Jules Claretie, *Les souffrances de Lamartine.* — 18 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « L'île des Pingouins », par Anatole France.* — 19 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — Un monument à J.-J. Rousseau.* — 22 octobre : *En marge* (Jules Janin). — 25 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire.* — (Supplément) : *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 26 octobre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 27 octobre : Jean Carrère, *Le cardinal Mathieu.* — 28 octobre : Alfred Mézières, *Le cardinal Mathieu.* — 31 octobre : *Deux lettres de Gambetta.* — 1er novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Les savants et la philosophie », par Gaston Rageot.* — 2 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 5 novembre : *En marge* (lettres de Georges Bizet). — 6 novembre : Jules Claretie, *Un centenaire* (J. Barbey d'Aurevilly). — 8 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « La Vie secrète », par Édouard Estaunié.* — (Supplément) : *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 9 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — Jules Claretie et Raoul Aubry, *Victorien Sardou.* — 11 novembre : R. A., *La propriété littéraire : la conférence de Berlin s'achève.* — 12 novembre : *Les obsèques de Victorien Sardou.* — 13 novembre : Jules Claretie, *Victorien Sardou inédit.* — 15 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Lettres de Georges Bizet.* — 16 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (La Font de Saint-Yenne) : — Gaston Deschamps, *Arvède Barine.* — 21 novembre (supplément) : *Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — 22 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Pages suédoises », par Léonie Bernardini-Sjœstadt.* — 23 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Peiresc). — 27 novembre

(supplément), *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 28 novembre : Paul Souday, *Académie française : concours et prix de vertu.* — 29 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la poésie et la vérité dans « Les Désenchantées » de M. Pierre Loti.* — 30 novembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 1er décembre : Alfred Mézières, *Un nouveau commentateur de Dante.* — 3 décembre : *En marge* (Mme de Genlis). — 6 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Patrice », par Ernest Renan.* — 7 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 13 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'idéalisme de la jeune poésie.* — 14 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 16 décembre : *Candidatures académiques.* — 20 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Les Paradis de l'Amérique centrale », par Maurice de Waleffe.* — 21 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 22 décembre : *La crise du Français.* — 23 décembre : T. G., *Les confidences de Lucile Desmoulins.* — 26 décembre : Paul Souday, *Les miettes du Romantisme.* — 27 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Un vétéran du barreau parisien, quatre-vingts ans de souvenirs » (1827-1907), par Charles Limet.* — 28 décembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 29 décembre : A. Mézières, *Les Jacobins peints par eux-mêmes.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Allart** (André). — *La Propriété intellectuelle au point de vue pénal* (Constitution du délit-répression (thèse). *Paris, Arthur Rousseau.* In-8, de 346 p.

**André.** — *Les Manuscrits de la reine Christine de Suède* (étude critique). *Paris, Impr. nationale.* In-8, de 15 p.

**Anglade** (Joseph). — *Les Troubadours.* Leurs vies. Leurs œuvres. Leur influence. *Paris, Colin.* In-16, de VIII-328 p. Prix : 3 fr. 50.

**Angot** (J.-M.). — *Le Parnasse érotique du XVe siècle.* Recueil de pièces avec une préface et des notes. *Paris, Sansot.* In 12, de 107 p. Prix : 4 fr.

**Arbois de Jubainville** (P. d'). — *Pièces originales relatives au cardinal de Retz. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 8 p.

**Autour** *d'une brochure.* Sept lettres à M. Arthur Savaète, directeur de la « Revue du monde catholique », sur le prétendu mariage de Bossuet, avec un article posthume de Mgr Justin Fèvre. *Paris, A. Savaète.* In-8, de 202 p. Prix : 3 fr. 50.

**Badel** (Emile). — *Le Cardinal Mathieu,* 1839-1908. Ses derniers moments. Sa mort. Sa biographie. Souvenirs de Lorraine. *Nancy, impr. A. Crepin-Leblond.* In-8, de 32 p. avec portraits.

**Barbey d'Aurevilly** (J.). — *Le Théâtre contemporain.* T. II. *Paris, P.-V. Stock.* In-18 jésus, de 324 p. Prix : 3 fr. 50.

**Bauchond** (Maurice). — *Mémoires de la Procession de la ville de Valentienne,* composés par sire Simon Le Boucq, escuier, ancien prévôt de ladite ville, écrits en 1653, publiés d'après le manuscrit original de la bibliothèque de Mons et accompagnés d'une étude sur les sources de l'histoire de la procession de Valenciennes au moyen âge et sur la bibliographie et l'iconographie de Notre-Dame du Saint-Cordon aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. *Valenciennes, impr. G. Hollande.* In-8, de 207 p.

**Bédier** (Joseph). — *Les Légendes épiques.* Recherches sur la formation des chansons de geste. T. II. La légende de Girard de Roussillon. La légende de la conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne. Les chansons de geste et les routes d'Italie, Ogier de Danemark et Saint-Faron de Meaux. La légende de Raoul de Cambrai. *Paris, Champion.* In-8, de 449 p.

**Bellot** (Etienne). — *Notes sur le symbolisme. Paris, Linard.* In-16, de 64 p. Prix : 1 fr. 50.

**Bénétrix** (Paul). — *Un collège de province pendant la Renaissance.* Les Origines du collège d'Auch (1540-1590). *Paris, Champion.* In-8, de XXIII-220 p. avec grav.

**Bersaucourt** (Albert de). — *Conférence sur Émile Verhaeren. Paris, Jouve.* In-18 jésus, de 78 p. et planches.

**Bertrand** (Félix). — *Félix Gras et son œuvre* (1844-1901). Notice biographique. *Menton, impr. coopérative.* Petit in-16, de 32 p.

**Biré** (Edmond). — *Romans et Romanciers contemporains.* Le Roman du XIXe siècle. Lamartine. Le Premier Roman de Sainte-Beuve. Edmond de Goncourt. Ernest Renan. Pierre Loti. Edouard Rod. Victor Cherbuliez. René Bazin. Villiers de l'Isle Adam. « Quo Vadis ». Émile Zola. etc. Préface de René DOUMIC. *Paris, J. Lamarre.* In-8, de IX-333 p.

**Bizet** (Georges). — *Lettres de Georges Bizet.* Impressions de Rome (1857-1860).

La Commune (1871). Préface de Louis GANDERAX. *Paris, Calmann-Lévy.* In-16, de LIII-334 p. Prix : 3 fr. 50.

**Boulle** (Arnold). — *Béranger; sa vie, son œuvre. Paris, Gaillard.* In-4, de 224 p. avec 14 grav. hors texte de C. Hérouard et dans le texte.

**Brémont** (Léon). — *L'Art de dire et le Théâtre. Paris, Ch. Delagrave.* In-16, de 240 p. Prix : 3 fr. 50.

**Bruchet** (Max). — *La Savoie d'après les anciens voyageurs.* Ammien Marcellin. Eustache Deschamps. Le Mystère de Saint-Bernard de Menthon. Rabelais. Montaigne. Les Ambassadeurs vénitiens. Thomas Coryate. Le Cavalier Marin. Le Diario de Rucellai. La Glorieuse Rentrée des Vaudois. Montesquieu. Windham et Pococke. La Rochefoucauld. Young. Stendhal, etc., etc. *Annecy, impr. Hérisson frères.* In-16, de VII-375 p. Prix : 3 fr. (Extrait de l'« Industriel savoisien ».)

**Buffenoir** (Hippolyte). — *Causeries familières sur Jean-Jacques Rousseau à propos du monument d'Ermenonville.* I. J.-J. Rousseau et la Haute Société de son temps. II. J.-J. Rousseau et les Femmes. III. Les Derniers jours de J.-J. Rousseau. Ermenonville. *Gaillac, Impr. des mutuelles.* In-16, de 44 p. Prix : 1 fr.

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. Tome XXXIV. Crest-Czyszkowski. *Paris, Impr. nationale.* In-8, à 2 col. de 1158 col. — Tome XXXV. Da-Daudeteau. In-8, à 2 col. de 1254 col.

**Catalogue** *des ouvrages de Dante Alighieri conservés au département des imprimés. Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 56 p. (Extrait du t. XXXV du « Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale ».)

**Catalogue** *des ouvrages des Daudet* (Alphonse Daudet; Ernest Daudet; Julia Daudet et Léon Daudet) conservés au département des imprimés. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 42 p. (Extrait du t. XXXV du « Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale ».)

**Catalogue** *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes), T. XVIII (Période de 1900 à 1905). Rédigé par D. Jordell. 3e fascicule : Devez-Hyvert. *Paris, Per. Lamm.* In-8 à 2 col., de 481 à 804 p.

**Champion** (Pierre). — *Charles d'Orléans, joueur d'échecs. Paris, Champion.* In-4, de 20 p. avec 2 planches en phototypie.

**Clemenceau.** — *Les plus belles pages de Clemenceau.* Recueillies et annotées, par Pascal Bonetti. Introduction de M. C. POINSOT. Ornées de deux portraits de l'auteur et de la reproduction du tableau de J.-F. Raffaëlli : La Réunion publique (Musée du Luxembourg). *Paris, Méricant.* In-8, de V-270 p. Prix : 3 fr. 50.

**Comte** (Auguste). — *Cours de philosophie positive.* T. V, contenant la partie historique de la philosophie sociale. Edition identique à la première, parue au commencement de juillet 1830. *Paris, Schleicher frères.* Petit in-8, de 415 p.

**Courgeon** (Dr). — *Lettres de Sainte-Beuve à une Orléanaise. Orléans, impr. A. Gout.* In-8, de 16 p.

**Crisenoy** (Pierre de). — *Essai sur Jules-Amédée Barbey d'Aurevilly. Paris, impr. Bouchy.* In-8, de 96 p. Prix : 2 fr. 50.

**Crosnier** (Alexis). — *Les Convertis d'hier* : François Coppée, Ad. Retté, J.-K. Huysmans, Paul Bourget, Ferdinand Brunetière. *Paris, G. Beauchesne.* In-16, de VIII-80 p.

**Cyrano de Bergerac.** — *Les plus belles pages de Cyrano de Bergerac.* Le Pédant joué. Lettres satiriques et amoureuses. Scènes de la mort d'Agrippine. Entretiens pointus. Voyage à la lune et au soleil. Fragments de physique. Appendice : documents biographiques. Jugements littéraires et scientifiques. Bibliographie. Avec des pages inédites. 1 portrait, 2 gravures anciennes et une notice de Remy de GOURMONT. *Paris, libr. de la Société du « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 341 p. Prix : 3 fr. 50.

**Dalloz**. — *Code de la Presse avec annotations d'après la doctrine et la jurisprudence et renvois aux ouvrages de MM. Dalloz*, publié sous la direction de MM. Gaston GRIOLET et Charles VERGÉ. Avec la collaboration de M. Henry BOURDEAUX. *Tours, impr. de la « Jurisprudence générale Dalloz »*. Petit in-16, de VII-366 p.

**Dante Alighieri**. — *Vita nova*, suivant le texte critique préparé pour la « Societa Dantesca Italiana »; par Michele BARBI. Traduite avec une introduction et des notes; par Henry COCHIN. *Paris, Champion*. In-16, de LXXX-247 p.

**Dauzat** (Albert). — *La Langue française d'aujourd'hui*. Évolution. Problèmes actuels. *Paris, Colin*. In-16, de 281 p. Prix : 3 fr. 50.

**Davois** (Gustave). — *Les Bonaparte littérateurs*. Essai bibliographique. *Montluçon, impr. Herbin*. In-8 à 2 col., de 72 p.

**Des Cognets** (Jean). — *Les Idées morales de Lamartine. Paris, Bloud*. In-16, de 64 p.

**Doumic** (René). — *Études sur la littérature française*. 6e série : les lettres de saint François de Sales. Gui Patin. Le Racine de M. Jules Lemaître. Les Plagiats des classiques. Fontenelle. Le Véritable Bernardin de Saint-Pierre. L'Avènement de Bonaparte. Une histoire de 1815, etc. *Paris, Perrin*. In-16, de 364 p. Prix : 3 fr. 50.

**Du Bourg** (Antoine). — *Dom Jean Mabillon. Poitiers, impr. Blais et Roy*. In-8, de 24 p.

**Duine** (F.). — *Avant Bossuet*. Cohon, évêque de Nîmes et de Dol, précepteur des neveux de Mazarin, prédicateur du roi. Étude historique et littéraire. *Paris, Champion*. In-8, de 136 p. Extrait du « Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne » (2e série, t. XXIII et XXIV).

**Du Plessis** (J.). — *Les Femmes d'esprit en France*, histoire littéraire et sociale. *Paris, Nouvelle librairie nationale*. In-18 jésus, de 295 p. Prix : 3 fr. 50.

**Eloy** (Maurice). — *Critiques d'aujourd'hui*. Émile Faguet. Jules Lemaître. René Doumic. Études littéraires. *Paris, Société française d'impr. et libr*. In-18 jésus, de 95 p.

**Estrée** (Paul d'). — *Le Père Duchesne. Hébert et la commune de Paris* (1792-1794), d'après des publications récentes et des documents inédits. *Paris, Ambert*. In-8, de 505 p. avec grav. hors texte.

**Fage** (René). — *Lettres inédites de Baluze à Fenelon. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur*. In 8, de 12 p. (Extrait de la « Revue historique ». T. XCIII. Année 1908.

**Fontaine** (André). — *Les Doctrines d'art en France*. Peintres, amateurs critiques. De Poussin à Diderot. *Paris, Laurens*. In-8, de III-322 p. avec 12 planches hors texte.

**Gautier** (Paul). — *Mathieu de Montmorency et Mme de Staël*, d'après les lettres inédites de M. de Montmenrency à Mme Necker de Saussure. *Paris, Plon-Nourrit*. In-16, de VII-316 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

**Gazier** (A.). — *Une suite à l'Histoire de Port-Royal*, d'après des documents inédits. Jeanne de Boisgnorel et Christophe de Beaumont (1750-1782). *Paris, Société française d'impr. et de libr*. In-16, de XI-347 p. et portraits inédits.

**Georges** (A.). — *Essai sur le système psychologique d'Auguste Comte. Lyon, impr. A. Rey*. In-8, de 63 p. (Extrait des « Archives d'anthropologie criminelle et de médecine légale ». Nos 178-179, octobre-novembre 1908).

**Houtin** (Albert). — *Un prêtre marié. Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun*. 1831-1892. *Paris, E. Nourry*. In-18 jésus, de 137 p.

**Jacquelin** (Georges). — *Les Poètes et l'Idée de patrie. Paris, Picard*. In-18, de 35 p. Prix : 25 cent.

**Jean-Jean** (J.-F.). — *Armand Barbès* (1809-1870). Sa vie. Son action politique. Sa correspondance, d'après de nombreux documents inédits, avec un portrait et un fac-similé d'autographe de Barbès. Préface de M. Georges RENARD. *Paris, Cornély*. In-8, de XI-280 p. Prix : 4 fr.

**Jean-Julien.** — *Le Théâtre à Metz.* Notes et souvenirs. Préface de M. Alfred Mézières. *Les Châtelles, par Raon-l'Étape (Vosges), impr. Geisler.* In-8, de 42 p., grav. et plans.

**Lacombrade** (Roger). — *Les Lettres-missives* (thèse). *Paris, E. Larose.* In-8, de III-324 p.

**La Fontaine.** — *Fables choisies*, précédées de la biographie de La Fontaine. Édition accompagnée de notes, explications et d'appréciations littéraires et morales, par Jean Gariel. Illustrée de nombreuses gravures d'après Oudry et H. Vernet, et les meilleurs tableaux des maîtres. *Paris, Hatier.* In-8, de 320 p.

**Lair** (A.). — *Damiron intime. Paris, Picard.* In-16, de 123 p.

**La Mennais** (F. de). — *Pensées de F. de La Mennais* (1819-1826). Édition nouvelle publiée avec une introduction et des notes par Christian Maréchal. *Paris, Bloud.*

**Langlois** (Ernest). — *Nouvelles françaises inédites du XV^e^ siècle. Paris, Champion.* In-8, de XII-165 p.

**Lanson** (Gustave). — *Un manuscrit de Paul et Virginie.* Étude sur l'invention de Bernardin de Saint-Pierre. *Évreux, impr. Hérissey.* In-8, de 39 p.

**Lasteyrie** (Robert de) et Alexandre **Vidier.** — *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France* (1905-1906). *Paris, Leroux.* In-4 à 2 col., de 206 p.

**Le Breton** (André). — *Le Roman français au XIX^e^ siècle*; 1^re^ partie : Avant Balzac. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-18 jésus, de 321 p.

**Lefebvre** (A.). — *La célèbre Inconnue de Prosper Mérimée.* Sa vie et ses œuvres autenthiques, avec documents, portraits et dessins inédits. Préface-introduction par Félix Chambon. *Paris, Sansot.* In-8, de 405 p.

**Le Goffic** (Charles). — *L'Ame bretonne.* 1^re^ série. Les dernières années de Chateaubriand. Une déracinée : Henriette Renan. Le Curé breton. Les débuts politiques de Jules Simon. A la Veillée. Narcisse Quellien et le bardisme armoricain. Les Acteurs du peuple en Basse-Bretagne. Les Saints d'Albert-le-Grand. L'Amiral Réveillère et l'anarchisme. Le Général Le Flo. Calvaires et Pardons. Une Comédie inédite d'Émile Souvestre. J.-L. Hamon ou la genèse d'un artiste. Trois « maritimes ». Le Mouvement panceltique, etc. *Paris, Champion.* In-16, de VIII-415 p.

**Mentré** (F.). — *Cournot et la Renaissance du probabilisme au XIX^e^ siècle. Paris, Rivière.* In-8, de VIII-651 p. et portraits. Prix : 12 fr.

**Morin** (Louis). — *Les Distractions poétiques des suspects internés au grand-séminaire de Troyes pendant la Terreur. Troyes, Grande Impr.* In-8, de 61 p. (Extrait de la « Révolution dans l'Aube ». Bulletin de la Société départementale d'histoire moderne et contemporaine. N° 3. 15 juillet 1908.)

**Moucheron** (de). — *Le Clergé à l'Académie.* Silhouettes et Portraits. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de 387 p. et 1 grav. hors texte.

**Musset** (Alfred de). — *Œuvres complètes d'Alfred de Musset.* Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de documents inédits, précédée d'une notice biographique sur l'auteur et suivie de notes, par Edmond Biré. Tome VI. Contes, Pierre et Camille, le Secret de Javotte, Histoire d'un merle blanc, Mimi Pinson, la Mouche, Lettres de Dupuis et Cotonet au directeur de la « Revue des Deux Mondes ». *Paris, Garnier.* In-8, de 351 p. — Tome VII. La Confession d'un enfant du siècle. In-8, de 325 p.

**Nicole.** — *Le Prisme*; *Des défauts des gens de bien*; *Des moyens de profiter des mauvais sermons*; *Pensées sur divers sujets de morale*; *Lettres choisies.* Introduction par Henri Brémond. *Paris, Bloud.* In-16, de 70 p.

**Pierre Alphonse.** — *Disciplines de Clergie et de moralités*, traduites en gascon girondin du XIV^e^-XV^e^ siècle. Publiées pour la première fois d'après un ms. de la Bibliothèque nationale de Madrid, avec fac-similé, carte, étude morphologique, etc., par Jean Ducamin. *Paris, Picard.* In-8, de XXVII-309 p. Prix : 10 fr.

**Pierre-Gauthiez.** — *Dante.* Essai sur sa vie d'après l'œuvre et les documents. *Paris, Laurens.* In-8, de 349 p. avec 12 planches.

**Pilon** (Edmond). — *Francis Jammes et le Sentiment de la nature. Paris, Société du « Mercure de France ».* In-16, de 79 p. avec 1 portrait et 1 autographe.

**Pinvert** (Lucien). — *Sur Mérimée.* Notes bibliographiques et critiques. *Paris, Leclerc.* In-8, de VIII-164 p. et 7 grav.

**Pionnier** (Edmond). — *Le Collège de Verdun après le départ des Jésuites et l'École centrale de la Meuse* (1762-1803). *Verdun, impr. Freschard.* In-8, de XIII-140 p. Prix : 3 fr.

**Racine** (Jean-Baptiste). — *Abrégé de l'histoire de Port-Royal,* d'après un manuscrit préparé pour l'impression. Avec un avant-propos, un appendice, des notes et un essai bibliographique ; par A. GAZIER. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-18 jésus, de XIII-324 p. avec portrait et plan.

**Radouant** (René). — *Guillaume Du Vair. De l'éloquence française,* édition critique, précédée d'une étude sur le Traité de Du Vair. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* Grand in-8, de XIV-192 p.

**Reynier** (Gustave). — *Le Roman sentimental avant « l'Astrée ». Paris, Colin.* Petit in-8, de VIII-406 p. Prix : 5 fr.

**Ronquette** (J.). — *Études sur la Révocation de l'édit de Nantes en Languedoc.* T. I : l'Abbé du Chayla et le Clergé des Cévennes (1700-1702) avec le nom de plus de 500 victimes des Camisards (Documents inédits). T. II : les Poètes cévenols. *Paris, A. Savaète,* 2 vol. in-8. T. I, de 159 p. Prix : 3 fr. T. II, de 111 p. Prix : 2 fr.

**Roure** (Henry du). — *La Presse d'aujourd'hui et la Presse de demain.* Un journal quotidien de la démocratie. *Orléans, impr. A. Gout.* Petit in-16, de 40 p. Prix : 10 cent.

**Russell** (Bertrand). — *La Philosophie de Leibniz.* Exposé critique. Traduit de l'anglais par Jean RAY et Renée J. RAY. Avec une préface de l'auteur et un avant-propos par L. LÉVY-BRUHL. *Paris, F. Alcan et Guillaumin.* In-8, de XVI-237 p. Prix : 3 fr. 75.

**Sales** (Saint François de). — *Œuvres de saint François de Sales.* Édition complète d'après les autographes et les éditions originales enrichie de nombreuses pièces inédites, dédiée à Sa Sainteté Léon XIII et honorée de deux brefs pontificaux, publiée sous les auspices de Mgr l'évêque d'Annecy par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. T. XV : Lettres. *Paris, Vitte.* In-8 de XIX-468 p. et fac-similé. Prix : 8 fr.

**Schelandre** (Jean de). — *Tyr et Sidon ou les Funestes amours de Belcar et Méliane, tragédie.* Édition critique, publiée par Jules HARASZTI. *Paris, Cornély.* In-16, de LXX-172 p.

**Sée** (Henri). — *Les Idées politiques de Voltaire. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 41 p. (Extrait de la « Revue historique ». T. 98.)

**Souriau** (Maurice). — *Les Idées morales de Chateaubriand. Paris, Bloud.* In-16, de 95 p.

**Tocqueville** (Alexis de) et Arthur de **Gobineau.** — *Correspondance entre Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau* (1843-1859), publiée par L. SCHEMANN. *Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de VII-368 p. Prix : 5 fr.

**Veyssière** (G.). — *Étude sur l'application du droit commun à la presse* (thèse). Paris, Arthur Rousseau. In-8, de 133 p.

# CHRONIQUE

— Sous ce titre : *Le Prisonnier desconforté du château de Loches*, M. Pierre Champion publie, avec une introduction, des notes et un glossaire, le texte d'un poème inédit du XV^e^ siècle, qui est une utile contribution à ce qu'on pourrait appeler la littérature cellulaire de ce temps. L'auteur de ces vers est inconnu. Il avait sans doute été emprisonné en 1488, à une époque de conspirations et de répressions brutales. Le rimeur anonyme qui fut frappé ainsi trouva, dans sa souffrance et dans sa solitude, des accents d'une sincérité douloureuse qui marquent heureusement au milieu des autres poésies de même genre composées alors, et dans lesquelles la rhétorique maladroite gâte trop souvent les émotions de l'écrivain prisonnier.

— Sous ce titre : *Les portraits de Rabelais*, M. Henri Clouzot a consacré un article de la *Gazette des Beaux-Arts* (juillet 1908) aux effigies de l'auteur de *Pantagruel* et il en résulte que nous ne connaissons absolument pas la figure de Rabelais. Le petit portrait qui se trouve dans la *Chronologie collée* offre quelques vraisemblances, et le portrait peint du musée de Versailles (n° 4026) porte au dos une pancarte que M. Clouzot a reproduite et de laquelle on peut déduire — c'est ce que fait M. Clouzot — que cette toile a été faite, sans doute à la fin du XVII^e^ siècle, d'après un tableau plus ancien qui se trouvait à Montpellier.

— M. Hugues Vaganay a eu la pensée de réunir dans une imposante plaquette, à l'occasion de la nouvelle année, divers morceaux des poètes du XVI^e^ siècle sur le mariage : *Le mariage honni par Desportes, louangé par Blanchon, Le Gaygnard, Rouspeau* (texte de 1573, 1583, 1585, 1586. In-4 de 32 pages, sur papier vergé). C'est un agréable recueil, plaisant à l'œil, de ce que quelques rimeurs ont pu dire, avec plus ou moins de verve, sur un sujet si débattu.

— Revenant sur un sujet dont il avait abondamment traité certaines parties dans son livre sur *Blaise de Monluc historien*, M. Paul Courteault nous donne aujourd'hui une biographie complète de Blaise de Monluc, aussi neuve qu'agréable et bien informée (*Un cadet de Gascogne au XVI^e^ siècle, Blaise de Monluc*). Le livre, pour être dépouillé de tout l'appareil critique qui l'alourdirait inutilement, n'en est pas moins solide et sûr, et c'est plaisir de suivre les faits et gestes du vieux soldat, ainsi retracés avec vivacité. La physionomie de Monluc qui se dégage de la monographie de M. Courteault est assez différente de celle qui surgit des *Commentaires*. Elle paraît aussi être plus ressemblante à l'original, qui n'eut pas toujours les mobiles qu'il avoue et eut en outre quelques travers, qu'il ne confesse pas. C'est en somme un excellent chapitre d'histoire, qui n'importe pas moins à l'histoire littéraire, la personne de Monluc étant si intimement mêlée à son œuvre qu'il n'est guère possible de bien juger celle-ci sans connaître parfaitement celle-là.

— M. le chanoine Reure signale *Un poème d'Antoine Du Verdier retrouvé*. C'est *Le mysopoleme ou Bref Discours contre la guerre, pour le retour de la paix en France* (Paris, Denis du Pré, 1568, in-4, de 8 p.), composé à l'occasion

de l'Édit de pacification de mars 1568, après que l'auteur eut combattu durant les guerres religieuses et couru des dangers en Normandie.

— L'Académie française vient d'être informée par M. Fernand Engerand, député du Calvados, qu'on a retrouvé récemment, dans l'église Saint-Martin, de Fontenay-le-Pesnel, le corps du poète Segrais, qui fit partie de cette Compagnie.

Les auteurs de la découverte ont pris l'initiative de relever la tombe de l'écrivain et d'honorer sa mémoire par un monument érigé à Fontenay-le-Pesnel. M. Paul Deschanel, titulaire actuel du fauteuil occupé jadis par Segrais à l'Académie française, a accepté la présidence d'honneur du comité d'initiative.

— Le livre bien connu de M. Alfred Rébelliau : *Bossuet historien du Protestantisme, étude sur l' « Histoire des variations » et sur la controverse au XVII^e siècle*, vient de reparaître en une troisième édition corrigée et augmentée, pour laquelle il a été tenu compte des travaux récents sur la question. Mais ce qui distingue surtout cette troisième édition des précédentes et la rend plus utile encore, c'est un copieux index alphabétique qui la complète et facilite les recherches au milieu de tout ce qu'elle contient.

— M. Gustave Servois a étudié en détail, dans *Le Bibliographe moderne* (1908, n^os^ 1-3), *Les Éditions belges des « Caractères » de La Bruyère* (1688-1697). Elles sont, paraît-il, au nombre de six : quatre véritables et deux fausses éditions. Dans ce nombre, M. Servois en fait connaître une qui n'avait jamais été signalée (Bruxelles, Jean Léonard, 1693, in-12 de xxvi-584-iv pp.). C'est cette édition ignorée qui a fourni à M. Servois l'occasion des principales remarques et des plus utiles qu'il a consignées dans son article sur les contrefaçons belges du livre de La Bruyère, les seules qui aient eu lieu du vivant de l'auteur, et l'adaptation du livre aux besoins du libraire, qui ne craignit pas de dédier *Les Caractères* à Charles-Maximilien-Emmanuel, duc et électeur de Bavière qui y était sévèrement jugé. Le travail de M. Servois, aussi élégant que solide, est une précieuse contribution à l'histoire du rayonnement de la pensée de La Bruyère à l'étranger, rayonnement que celui-ci semble avoir entrevu et dont il ne se montra pas mécontent.

— Dans le même recueil périodique (*Le Bibliographe moderne*, 1908, n^os^ 1-3), M. Léon G. Pelissier a étudié encore *Le « La Bruyère » de la comtesse d'Albany*. Sainte-Beuve souhaitait connaître cet exemplaire, parce qu'il le supposait une sorte de livre de chevet de M^me^ d'Albany. En réalité, c'est une collection assez disparate dans laquelle l'œuvre de Théophraste et celle de La Bruyère sont accompagnées d'écrits divers de l'abbé Goussault, de Brillon, de Coste. Mme d'Albany a annoté un peu partout assez indifféremment, marquant le rapprochement avec ce qu'elle avait constaté par elle-même ou ce qu'elle jugeait. Ces observations ne sont ni bien profondes ni bien piquantes; elles ne manquent pourtant pas d'intérêt et méritaient d'être relevées. On les trouve réunies et appréciées par M. Léon-G. Pélissier avec sa conscience coutumière.

— Après avoir été désigné pour l'évêché de Clermont, Massillon crut devoir prendre ses grades en droit. Il obtint d'abord des lettres patentes qui le dispensaient de scolarité et, le 11 décembre 1717, il fut d'abord déclaré par l'Université d'Orléans digne d'aspirer aux grades du baccalauréat et de la licence, et ensuite, après avoir soutenu ses thèses, ce double grade lui était décerné. M. Ernest Jovy a publié dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 novembre les documents authentiques concernant *Le baccalauréat et la licence « in utroque jure » de Massillon à l'Université d'Orléans*, et explique que si l'évêque de Clermont agit de la sorte, ce fut sans doute pour se mettre en état d'acquérir des bénéfices réservés d'ordinaire aux gradués en droit.

— M. E. PILASTRE consacre tout un volume à : *La Religion au temps du duc de Saint-Simon, d'après ses écrits, rapprochés de documents anciens ou récents avec un commentaire et des notes.* Comme on le voit, c'est surtout le rapprochement des fragments de Saint-Simon relatifs aux choses ecclésiastiques de son époque qui fait le fond de ce tableau de la politique religieuse de la fin du règne de Louis XIV, dont les contemporains ont fourni les principaux éléments. Saint-Simon paraît avoir jugé assez sainement les dangers de ces tendances maladroites, qu'il essaya de réformer, lorsque, plus tard, sous la régence du duc d'Orléans, il eut une part directe au gouvernement du pays. En somme, si la foi de Saint-Simon ne semble pas avoir souffert de l'indépendance de son jugement, il est certain que celui-ci n'a pas été obscurci par l'ardeur de convictions intempestives. C'est ce que mettent en évidence les fragments choisis par M. Pilastre et discrètement commentés par lui.

— M. F. VÉZINET vient de réunir en un volume sous ce titre : *Molière, Florian et la littérature espagnole*, deux essais dont le premier a déjà paru dans cette revue avant de revoir le jour dans ce volume avec des remaniements et des augmentations. C'est un chapitre important de l'histoire du rayonnement du génie de Molière à l'étranger. Le second essai rapproche Florian fabuliste d'Iriarte fabuliste. Florian a fait quelques emprunts à l'Espagnol et il le confesse lui-même. Pour montrer ce que furent ces emprunts, M. Vézinet compare les deux écrivains l'un à l'autre, et, en essayant de déterminer les conditions de l'invention dans la fable, il dégage les principaux traits de la personnalité de Florian et d'Iriarte, celui-ci plus inventif, celui-là plus ingénieux.

— M. Frédéric ROSSEL vient de publier avec beaucoup de diligence toute une série de pièces curieuses, qui lui appartiennent pour la plupart, et une correspondance inédite concernant les affaires financières de Voltaire, sous ce titre : *Autour d'un prêt hypothécaire, Voltaire créancier du duc de Wurtemberg.* Ce sont les pièces à l'appui de l'enquête soigneusement conduite par M. Rossel sur les placements pécuniaires du patriarche de Ferney, enquête dont les conclusions sont maintenant, grâce à ces documents, parfaitement établies. Il en résulte que Voltaire avança à Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, un total de plus de 620 000 livres, gagées sur les possessions françaises de ce prince, ce qui permit à Voltaire de toucher, pendant les vingt-cinq ans que Charles-Eugène mit à se libérer, 1 360 000 livres de rentes viagères. C'était un revenu énorme qui servit à Voltaire, d'abord pour faire face à son train de maison, considérable, et à son hospitalité royale, et ensuite à créer le village de Ferney, ses habitations et ses industries, qui émanèrent toutes de la pensée du seigneur. En somme, si Voltaire sut tirer de ses ressources financières des revenus si imposants, il sut les dépenser avec générosité et faire avec eux beaucoup de bien autour de lui.

— Dans la *Revue bleue* du 17 octobre, M. Fernand CAUSSY publie quatre lettres inédites d'Alexis Piron à son frère Jean, qui était resté à Dijon dans la boutique paternelle d'apothicaire. Ce sont surtout des lettres d'affaires, mais pleines de bonté et tracées d'une plume alerte, qui ne manque ni d'esprit ni de verve.

— Quand la mort l'a emporté, M. René KERVILER poursuivait ses études sur les Académiciens français bretons d'origine. Il les avait poussées jusqu'au XIX^e^ siècle, et on a pu grouper en un volume, sous ce titre *: la Bretagne à l'Académie française au XIX^e^ siècle, d'après des documents inédits*, les essais qu'il avait consacrés à Bigot de Préameneu, à Chateaubriand, à Alexandre Duval, à Hyacinthe de Quélen, au comte de Sainte-Aulaire, au comte Louis de Carné. Il manque, il est vrai, pour que la série soit complète, les noms de

Jules Simon, de Renan et de Caro — né à Poitiers, mais Breton d'origine; — et ce ne sont pas les moindres. Mais les pages qui ont été publiées se distinguent par le souci de l'information abondante et précise, et aussi par un effort d'impartialité de jugement que n'altère pas trop le patriotisme régional.

— Dans son article *A propos d'André Chénier* (*La Révolution française*, 14 octobre 1908), M. Claude PERROUD examine un petit problème d'histoire littéraire. Dans l'édition des *Œuvres poétiques* d'André Chénier donnée en 1874 par son neveu, Gabriel de Chénier, on trouve une pièce ayant pour titre « Stances sur l'ouvrage intitulé *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, par M. de la Chabeaussière. » La pièce est bien dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, et de l'écriture d'André Chénier, mais sans titre. Il est invraisemblable qu'André Chénier, royaliste ardent de 1790, ait fait une préface pour un catéchisme républicain; de plus, il a été arrêté le 7 mars 1794, et La Chabeaussière envoya son manuscrit au Comité de salut public le 19 mars. On peut supposer que La Chabeaussière aurait, dès 1789, rimé une sorte de catéchisme moral, exprimant les idées déistes et humanitaires alors en cours, mais n'offrant aucun caractère politique particulier, pour lequel Chénier aurait écrit en guise de préface la pièce en question, et que La Chabeaussière aurait, en 1794, remanié son catéchisme en y introduisant la note républicaine.

— Dans son étude sur *Les grands thèmes romantiques dans « Les Burgraves » de Victor Hugo* (*Archive für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, Band CXXI, Heft 3-4), M. Fernand BALDENSPERGER passe en revue les éléments essentiels du drame de Victor Hugo pour montrer que son échec atteignit moins l'homme lui-même que la forme théâtrale donnée par le poète à son œuvre et dont on se lassait. Le public parisien fit expier à Hugo par une chute retentissante, en dépit de la magnificence des vers et de l'inépuisable invention verbale, la prétention d'avoir voulu faire une œuvre à double caractère, et, en quelque sorte, à double nationalité : un drame qui fût français par le sens, allemand non seulement par le sujet, mais par quelques-uns des thèmes principaux de l'intrigue et de l'action. Et cette ambition aurait bien pu venir à Hugo dans le désir de plaire à la jeune duchesse d'Orléans, la princesse Hélène de Mecklembourg, dont le poète était, à cette époque, l'admirateur et l'ami.

— A signaler quelques documents inconnus publiés par M. Paul BONNEFON dans *L'Amateur d'autographes* sur Hortense Allart, l'amie de Chateaubriand, et de quelques autres, sous ce titre : *Prudence et ses enchantements*. Dans le premier article (octobre), il est question des relations d'Hortense avec Stendhal, relations qu'on ignorait; dans les deux autres (novembre et décembre), il est parlé des accointances qu'Hortense eut avec les saint-simoniens, le tout à l'aide de lettres inédites.

— Le Musée Carnavalet vient de recevoir un portrait au pastel de Mérimée, par le peintre Rochard, don de M^me^ Bixio.

— M. Louis LEGER a communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 13 mars 1908, un travail sur une mystification littéraire de Mérimée. Il s'agit du volume : *La Guzla*, publié à Strasbourg en 1827 et donné comme un prétendu recueil de poésies illyriennes, c'est-à-dire sud-slaves. A l'aide de documents nouveaux, M. Leger expose la genèse de cette supercherie qui fut acceptée dans toute l'Europe et dont le Russe Pouchkine et le Polonais Mickiewicz traduisirent des fragments en vers. Le travail de M. Leger a été publié dans la *Nouvelle Revue* du 15 juin.

— La Société des bibliophiles français a décidé de consacrer à ses anciens membres des monographies documentées, dont la première vient de paraître. Elle a pour objet *René-Charles Guilberg de Pixérécourt* (1773-1844) et pour auteur M. André VIRELY. C'est une élégante plaquette de 110 pages, imprimée avec le soin coutumier à la Société et ornée d'un portrait inédit de Pixérécourt, d'après Boilly, d'un fac-similé d'autographe et de la reproduction de ses armes et de ses ex-libris. La vie de Pixérécourt a été rédigée d'après des papiers de famille et elle est aussi sûre que complète, comme, d'ailleurs, la bibliographie qui l'accompagne.

— M. James D. BRUNER vient de publier, avec introductions, notes et vocabulaires, deux éditions de chefs-d'œuvre dramatiques français qui ne pourront que rendre des services aux lecteurs anglais, en faisant parfaitement connaître la portée et la valeur des textes mis ainsi sous leurs yeux. Le premier volume est une édition du *Cid*, le second une édition d'*Hernani*, c'est-à-dire, comme on le voit, la première œuvre et la plus représentative du théâtre classique et du théâtre romantique. Toutes deux sont soigneusement présentées, avec tous les éléments qui peuvent les faire apprécier sainement.

# RÉPONSE

**Autodafé.** — Au sujet de la question sur l'autodafé de Lisbonne, posée par M. Eugène Ritter dans le numéro 2 de la *Revue d'histoire littéraire* (1908), on trouve, dans les *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, par le comte J. de Maistre, le passage y relatif :

« Après avoir supposé que l'Inquisition est un tribunal purement ecclésiastique, et que des prêtres peuvent condamner un homme à mort, il ne manquait plus que de supposer encore, pour compléter ce fantôme absurde d'une malveillante ignorance, que l'Inquisition condamnait à mort pour de simples opinions, et qu'un Juif, par exemple, était brûlé purement et simplement, sans autre délit que celui d'être Juif; et c'est ce qu'on n'a pas manqué de dire jusqu'à ce qu'enfin on l'ait fait croire.

« Je suis fâché de surprendre dans les rangs des moins excusables calomniateurs Montesquieu lui-même, que nous voyons malheureusement affronter la plus dure épithète avec une rare intrépidité, dans la prétendue remontrance d'une prétendue Juive, dont il a fait un chapitre de son *Esprit des Lois*[1].

« Une jeune fille innocente, brûlée dans une grande capitale de l'Europe, sans autre crime que celui de croire à sa religion, serait un forfait national si horrible, qu'il suffirait pour flétrir un peuple et peut-être un siècle entier. Heureusement cette supposition est une calomnie absurde, déshonorante seulement pour celui qui se l'est permise. »

(Lettre II. — Moscou 20 juin), 2 juillet 1815. — Édition J.-B. Pélagaud et Cie. Lyon, 1846, p. 49-50 (Œuvres, t. II.)

On lit, d'autre part, sur les circonstances qui amenèrent l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* à composer cet opuscule, le renseignement suivant, dans l'*Histoire de l'Inquisition au moyen âge*, de Charles Léa : « Le célèbre pamphlet du comte Joseph de Maistre, *Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole* (Paris, 1822), malgré son ton cassant et triomphant, et la crânerie qu'il met à défendre les bûchers en matière de foi n'a pu contre-balancer le livre vengeur de Llorente. »

Il s'agit ici de l'*Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne* de Don Juan Antonio Llorente, parue, en traduction française, dès 1817, avant même la publication du texte espagnol.

Il semble donc que la solution du problème, posé par M. E. Ritter, doive se trouver dans le livre de Llorente. Bien que J. de Maistre ait pris, dans le fragment cité, directement Montesquieu à partie, sa Lettre sur l'Inquisition espagnole n'en devait pas moins viser une phrase quelconque de Llorente, ayant trait à cet événement.

G. THOUVENIN.

1. Livre XXV, chap. XIII.

2. *Histoire de l'Inquisition au moyen âge*, Henri-Charles Léa, Tr. Salomon Reinach, 3 vol. Paris, 1900-1902. Introduction. Historiographie de l'Inquisition, t. I, p. XVI.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LES « ANNALES ET CHRONIQUES DE FRANCE » DE NICOLE GILLES

## Avant-Propos.

La découverte d'un exemplaire des *Annales* de Nicole Gilles portant des notes manuscrites de Montaigne a été faite par moi en 1891. J'acquis aussitôt ce volume. Depuis cette époque, je n'ai cessé d'étudier ces annotations et celles, d'une nature analogue, qu'une bonne fortune inespérée m'a fait connaître quelques années plus tard, notes manuscrites aussi, et du même Montaigne, sur le livre de Quinte-Curce.

Ce long délai constitue à peu près le double du temps qu'Horace jugeait nécessaire à la mise en bon ordre d'une œuvre littéraire suffisamment méditée ; et pourtant je n'ai pas encore mis la dernière main au travail que je voulais accomplir sur ces annotations de Montaigne ; car il doit comprendre à la fois l'étude isolée de chacune des remarques du philosophe, et des déductions générales sur leur nature complexe et leur utilisation effective par l'auteur des *Essais*.

Cependant les années s'écoulent, s'accumulent, et des amis sages et affectionnés me pressent de ne pas attendre l'entier achèvement de mon travail pour en commencer la publication.

Ils m'engagent à livrer, sans plus tarder, à l'impression la part de mon labeur que je puis envisager comme terminée.

Sans aller jusqu'à la pression comminatoire, il en est un qui m'a dit même que je n'avais pas absolument le droit de garder plus longtemps pour moi seul, et imprudemment peut-être au point de vue des dangers de destruction, des parcelles de la pensée de Montaigne capables de faire mieux comprendre l'origine et l'acheminement successif de son œuvre immortelle.

Je me rends à ces observations dont je ne méconnais point la justesse, étant donnée la fragilité de la vie humaine ; et, dans le présent numéro de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, je commence la publication, à poursuivre, des *Annotations* que Montaigne a *inscrites*, *vers l'année 1564*, *selon toute apparence*, sur les marges de son exemplaire des *Annales et Chroniques de France* de Nicole Gilles.

R. D.

---

### Observations préalables.

Pour fixer avec précision mes renvois au texte de Nicole Gilles dont Montaigne a fait usage (édition de Paris, Guillaume Le Noir, 1562, 2 volumes in-folio), j'ai établi une réglette en carton, portant la place et le numéro de chacune des lignes d'une page pleine de l'exemplaire original (non compris le titre courant). C'est de cette règle type que je me suis servi ensuite, et j'ai appliqué ses divisions à toutes les pages, sans tenir compte des blancs que certaines d'entre elles pouvaient présenter. En outre, j'ai pris soin, toutes les fois que cela a été possible, de marquer, en tête de mes sommaires, la date des faits relatés et le nom du roi de France régnant, afin de permettre aux lecteurs de retrouver, au besoin, sur des éditions autres que celle de 1562, les passages qui ont donné lieu aux remarques de Montaigne que je publie ici. Presque toutes ces éditions portent en marge les indications chronologiques.

Mes renvois au texte des *Essais* de Montaigne se réfèrent à l'édition d'Amaury Duval, Paris 1820-1823, 6 vol. in 8°. — Ce choix, de ma part, ne résulte pas d'une préférence, quant à la valeur critique d'une impression d'ailleurs démodée; il vient de cette unique considération qu'ayant, dans le passé, et par hasard à l'origine, étudié et annoté le plus souvent Montaigne sur cette édition, elle m'est devenue plus familière et plus commode pour la recherche que j'avais à faire de passages restés dans ma mémoire, avec ces réminiscences secourables de dispositions typographiques que les liseurs connaissent. C'est bien ainsi que le vieil ami et collaborateur de mon père, Littré, pour

retrouver certains passages d'Hippocrate, se servait, avec une sorte de tendresse, de l'édition grecque de Froben, à coup sûr mal praticable pour le plus grand nombre, mais explorée de tout temps par lui, dans le contenu de chaque page, et compagne intime des études de ce grand médecin helléniste.

D'ailleurs, l'édition d'Amaury Duval, qui en vaut bien d'autres, n'est ni rare ni chère; en sorte qu'elle se trouve dans la bibliothèque de la plupart des amis de Montaigne.

Tant qu'on n'aura pas publié une édition des *Essais* munie d'un sectionnement numéroté en courts paragraphes, il est nécessaire, pour arriver à la précision des citations, de ne point se contenter de renvois aux chapitres, mais de marquer les chiffres de pagination d'une réimpression convenue. (Voir mon *Plan d'exécution d'une édition critique des Essais de Montaigne*. Bordeaux, Cadoret, 1903.)

---

Nicole Gilles (Règne de Clovis, an. 499), I, f° 15, r°, l. 51 : — « *En ce temps, avoit un hermite... qui habitoit en un boys,... au lieu qui de present est appelé Ioye-en-Val, en la chastellenie de Poissi, pres Paris... Et advint vn iour que ledict hermite estant en oraison, un Ange s'apparut à luy en luy disant qu'il feist raser les armes des troys croissans * que ledict Clovis portoit en son escu (combien qu'aucuns dient que c'estoyent trois crapaux) et, au lieu d'iceulx, portast un escu dont le champ fust d'azur, semé tout de fleurs de liz d'or, etc.* »

1. Montaigne. * **Paul Æmile dit troës couronnes de geules**[1].

1. Paul Émile, *De rebus gestis Francorum*, f° 6, C. édition de Vascosan, Paris 1550 in f° = f° 16, verso, éd. de Vascosan 1555, in-8°. — Voir la 109e Annotation de Montaigne sur Nicole Gilles. — A la fin du 16e chapitre du IIe livre des *Essais* (t. IV, p. 29), dans un important passage, Montaigne parle encore de la « fauce monnoye » de ces « commencements fabuleux ».

Dans le ch. 17 du IIe livre des *Recherches de la France* (second livre qui ne parut qu'en 1565, et, pour ce chapitre, en 1595 peut-être, et que Montaigne ne pouvait connaître), le bon Estienne Pasquier avait dit : « Clovis, pour rendre son royaume plus miraculeux, se fit apporter par un Hermite, comme par advertissement du ciel, les fleurs de lys, lesquelles se sont continuées jusques a nous »; et, au chap. 21 du livre VIII des *Recherches*, parlant des fleurs de lys, de l'oriflamme « et plusieurs autres telles choses, lesquelles, bien qu'elles ne soient aidées d'autheurs anciens, si est-ce qu'il est bien séant à tout bon citoyen de les croire, pour la majesté d'un empire ».

On a reproché à Paul Émile de n'avoir pas fait mention de la descente miraculeuse de la Sainte Ampoule (voir, dans le *Dictionnaire hist.* de Bayle, art. *Emile* (*Paul*), la note E); Montaigne, on le voit, n'était pas de ceux qui lui auraient adressé ce reproche; et le bon Du Tillet (le greffier), dans son *Recueil des Roys de France*, p. 184, éd. de 1602, remarque que Grégoire de Tours ne parle pas du miracle de la Sainte Ampoule, lors du baptême de Clovis, « combien que les escrits de Grégoire de Tours soient pleins d'autres miracles ». Paul Émile avait donc, sur ce point, fait preuve de critique, et ce peut être une des raisons qui l'ont fait grandement apprécier par Montaigne et si souvent citer par lui, comme contrôle, en opposition aux dires de Nicole Gilles.

---

Au verso de ce feuillet 15, Nicole Gilles fait une ample interprétation du symbolisme des fleurs de lis. Montaigne n'a pas souligné ce passage; mais il l'avait conservé dans sa mémoire, car il y a fait allusion plus loin, dans sa 29ᵉ Annotation.

---

Au folio 16, verso, de Nicole Gilles, on ne voit aucune note ou marque écrite par Montaigne, en face du récit de la prise d'Angoulême par Clovis. Cependant, dès la première édition des *Essais*, on lit ces lignes, au chapitre 35 du livre premier (t. I, p. 398, éd. d'A. D.) : « Nous tenons que le roy Clovis, assie-« geant Angoulesme, les murailles cheurent d'elles-mesmes, par « faveur divine ». Ce texte se rapproche de très près de celui de Nicole Gilles, et ni la rédaction de Paul Émile, ni celle de Du Tillet (*Chronique*) n'auraient fourni à Montaigne le genre d'argument qu'il voulait tirer du fait historique. C'est donc Nicole Gilles, selon toute apparence, qui lui a fourni son exemple.

D'autre part, au folio 17, verso, de Nicole Gilles, se trouve le récit — bien rédigé, par exception — de la mort de Clodomir poursuivant à outrance Gondemar, roi de Bourgogne. Bien que Montaigne n'ait inscrit aucune marque en marge de ce passage, il semble (*Essais*, I, 47; t. II, p. 143) avoir pris dans le vieux chroniqueur les détails caractéristiques de cette poursuite inconsidérée, laquelle se rapporte bien au chapitre des *Essais* de l'*Incertitude de notre jugement.*

Il résulte, à mon sens, de ces deux constatations, et de plusieurs autres, que nous mentionnerons plus loin, que le philosophe devait porter en d'autres répertoires, c'est-à-dire sur

la marge d'autres livres annotés par lui, la mention de certains passages de Nicole Gilles qui l'intéressaient, mais qu'il n'avait pas soulignés sur les marges de son exemplaire des *Annales et Chroniques*. Je songe à Froissart et surtout à Plutarque (*Vies*), pour les provisions faites à ce moment de la vie de Montaigne, en vue peut-être de la préparation des *Essais*. Les murailles d'Angoulême, par exemple, pouvaient, sur les marges de la *Vie de Camille*, être rapprochées de la crue subite du lac d'Albe et des prétendus miracles ayant accompagné la prise de Veies, d'autant mieux que Plutarque avait placé là et à la fin de la *Vie de Coriolan*, des remarques judicieuses applicables à tous les peuples et à tous les temps.

Il était tout naturel que, pour inscrire ces notions remémoratives, Montaigne choisît celui des volumes de sa bibliothèque où il avait rencontré le fait qui lui semblait le plus caractéristique; les autres venaient se grouper à la suite, et constituer la réserve où il n'eut plus qu'à puiser, quand le moment fut venu de composer lui-même à sa manière.

Voyez ci-après la 103e Annotation.

---

Nicole Gilles (Règne des fils de Clovis, 527), I, f° 18, v°, l. 20. — « *En l'an 527, pendant que ledit Childebert estoit occupé à faire guerre en Espaigne, son frere Theodoric, Roy de Metz, reprint sur luy la cité de Clermont et plusieurs autres... lesquelles avoient esté baillées par trahyson audict Childebert, d'un nommé Archades*, senateur d'icelle ville, etc.* »

2. Montaigne. * **Le bon home se pourroët bien tromper, car, Arcade [1], c'est, en Espaigne, le nom de l'office du iuge ordinere [2].**

1. Montaigne a surchagé l'*r*, dans sa propre écriture, et en fait une *l* (*Alcade*).

2. Quel début pour un travail de critique! et comme cela prouve bien que « personne n'est exempt de dire des fadaises » (*Essais*, III, 1; t. IV, p. 380). Pour commencer, le scepticisme de Montaigne le sert bien mal, et l'on se demande quelle préoccupation étrange a pu le conduire à émettre une pareille conjecture. Peut-être la mention de l'Espagne, qui est à la seconde ligne du texte du chroniqueur, lui a-t-elle fait croire que tout cela se passait au delà des monts, tandis qu'il est bien réellement question de Clermont en Auvergne.

L'*Archades* dont il est parlé ici, c'est *Arcadius*, tristement

connu pour sa participation au meurtre des enfants de Clodomir. Arcadius était le petit-fils de Sidonius Apollinaris ; ce qui explique sa situation à Clermont. — L'incorrecte francisation du nom latin a dû contribuer à la méprise de Montaigne ; c'est là la faute du « bon homme » Gilles; mais que dire du « bon jeune homme » Montaigne? Heureusement que, dès la page suivante, il va laisser apparaître sa mesure et le véritable objectif de ses lectures !

Cette étrange annotation sur Arcadius prouve implicitement que Montaigne n'avait pas à sa disposition l'œuvre de Grégoire de Tours dont les récits étaient si bien faits pour l'intéresser et susciter ses réflexions.

Une autre preuve qu'il ne lisait pas Grégoire de Tours, même à la fin de sa vie, se trouve dans ce passage des *Essais* (III, 1; t. IV, 401) ajouté de 1588 à 1592 : « Nostre roy Clovis, au lieu « des armes d'or qu'il leur avoit promis, feit pendre les trois ser- « viteurs de Canacre, apres qu'ils luy eurent trahi leur maistre, a « quoy il les avoit practiquez. » — M. Victor Le Clerc s'est trompé en cherchant *Cararic* sous le nom de *Canacre*. Il s'agit de Ragnacaire. Montaigne semble avoir suivi sur ce point le récit de Gaguin (fol. IX, verso, éd. 1528), mais en prenant dans Paul Émile le nom déformé (*Cannacarius*). Il est probable que, sur le manuscrit de Paul Émile, le premier imprimeur aura pris la boucle d'en haut d'un *C* cursif majuscule pour le crochet d'un r minuscule, et transformé *Rannacarius* en *Cannacarius*. Du Tillet, dans la première édition latine de sa *Chronique*, adjointe au Paul Émile de Vascosan (1550), a suivi la mauvaise lecture, comme Montaigne. Plus tard, il a corrigé la leçon fautive et l'a traduite en français par « Raguiere ». En face du texte de Grégoire de Tours (*Hist. Fran.*, lib. II, c. 42, de l'éd. de Guil. Morel, Paris, 1561). Montaigne n'aurait pas reproduit cette méprise en francisant le nom à sa façon (*Canacre*).

---

Nicole Gilles (Règne de Chilpéric et de ses frères, 574), I, f° 23, v°, l. 10. — « *Apres que Sigisbert eut enchacé, par ses capitaines, Clovis ou Clodovée, filz de Chilperic, qui usurpoit sur luy Tours, Clovis s'en alla assieger Bordeaux, qui appartenoit audict Sigisbert, son oncle; mais un des capitaines d'iceluy Sigisbert, nommé Sigilphe, veint contre luy et le rechaça honteusement, en le suyvant jusqu'à Paris, et tuant grande quantité de ses gens. Quoy sçachant Chilperic, y renvoya son autre filz, nommé Theodebert (qui paravant avoit iuré audict* Sigisbert, *son oncle, de ne luy faire jamais guerre avec grand'armée), et alla au pays de Neustrie... où il print le pays, etc.* ».

3. MONTAIGNE. * **Il se pourroët tirer d'ici le foundemant d'un tel discours**[1] **: si l'authorite du comandemant paternel pouuoët desobliger**[2] **le fis de sa promesse**[3]**. Nostre histoëre nous fournist d'asses d'examples que les papes**[4]**, les roës, et les magistras le font; mais les peres sount au dessous**[5]**. Qui me ramenra a ste**[6] **vertu parfaite des anciens romeins et grecs, ie scai bien que ie trouuerrai que le magistrat ne l'antreprenoët**[7] **iameis, eins**[8] **au rebours**[9]**.**

1. « Un tel discours », c'est une discussion philosophique, un thème à argumentation morale, et Montaigne a repris sa pensée et son expression pour les mettre dans les *Essais*, au chapitre *De l'Éducation des enfants* (I, 25; t. I, p. 267) : « Cela mesmes, de luy voir trier (il parle de son élève ou disciple) un legiere action en la vie d'un homme, ou un mot qui semble ne porter pas, *cela, c'est un discours* ». Ce discours à faire, Montaigne l'a fait lui-même plus tard en étendant et agrandissant le sujet : c'est le chapitre qui ouvre le troisième livre des *Essais*, et qui est intitulé : *De l'utile et de l'honnête*. Il me paraît évident que dans son fameux chapitre (II, 12) *Apologie de Raimond Sebonde*, Montaigne a fait très grand usage, non seulement (ce qui est hors de doute) de la traduction latine d'Henri Estienne des *Hypotyposes* de Sextus Empiricus; mais aussi des notes philologiques et philosophiques de celui-ci. Le livre d'Henri Estienne avait paru en 1562, et il était peut-être de ceux que La Boëtie avait laissés à son ami. Dans ces notes, le fameux helléniste avait maintes fois expliqué le sens du mot λόγος, dans la langue du philosophe sceptique, et Montaigne y avait, de bonne heure, trouvé des motifs de donner au mot *Discours*, dans sa langue à lui, des acceptions correspondantes. C'est ainsi que, dans les *Essais*, on trouvera cette expression employée avec le sens de discussion, question, excursion, argumentation, raison, intelligence, sujet de raisonnement ou de débat contradictoire. C'est dans ce dernier sens que Montaigne l'employait dans cette note sur Nicole Gilles, comme par un pressentiment de l'usage si étendu qu'il devait en faire plus tard. Henri Estienne encore lui enseignait l'emploi du mot *fantasie* (t. III, p. 338), pour désigner les opinions de certains philosophes, et la définition de l'*ataraxie* des pyrrhoniens (p. 567 et p. 569 et suiv. des Notes sur les *Hypotyposes* de Sext. Empiricus, éd. de 1569, ou p. 199 et suiv. de l'édition de Fabricius). — Il y a plus de philologie qu'on ne croit dans Montaigne; mais, chez lui, elle est surtout suggérée par l'observation philosophique, et il n'en fait pas parade.

2. *Désobliger*, c'est-à-dire dégager d'une obligation. — Montaigne s'exprime de même dans les *Essais* (III, 9; t. V, p. 297) : « J'aime tant à me descharger et desobliger, que j'ai parfois compté « à proufit les ingratitudes, offences et indignitez que j'avois receu « de ceux à qui, ou par nature ou par accident, j'avois quelque « debvoir d'amitié : prenant cette occasion de leur faute, pour « autant d'acquit et de descharge de ma debte. »

3. Même après l'édition de 1588, c'est-à-dire un quart de siècle après l'époque de ces annotations sur Nicole Gilles, Montaigne se posait encore des thèmes philosophiques de cette nature, et dans des termes presque pareils. Dans le chapitre VIII, du second livre des *Essais*, de l'édition de 1595, on lit (t. II, p. 381, éd. A. D.) : « « Ce serait matiere à une question scholastique, s'il est ainsi « mieux ou autrement ».

4. Montaigne songe, je suppose, à l'histoire de ces chevaliers faits prisonniers par les grandes compagnies, puis libérés sur promesses de rançon, promesses que le Pape Urbain V déclara non valables (Froissart, vol. I, ch. 234, éd. de Tournes, 1559; liv. I, part. 2, ch. 210, éd. Buchon (*Panthéon*).

5. Et puis Montaigne songeait à son propre père « qui avoit une « monstrueuse foy en ses paroles, et une conscience et religion « penchant plus tost vers la superstition que vers l'autre bout » (*Essais*, II, 2; t. II, p. 271). Et, parlant de lui-même (*Essais*, III, 9; t. V, p. 295), il dit : « Je suis delicat à l'observation de mes « promesses, jusques a la superstition »; et encore (II, 17, t. IV, p. 71) : « plustost lairrois-je rompre le col aux affaires que tordre « ma foy pour leur service ». Mais il faut lire surtout, dans le premier chapitre du III^e^ livre des *Essais*, le paragraphe qui commence ainsi (t. IV, p. 408) : « Il y a des regles en la philosophie et faulces et molles, etc. » Dans ce passage (aucun des commentateurs ne l'a remarqué) Montaigne cite l'exemple même allégué par Froissart et que j'ai rappelé à la note 4.

6. *Ste* pour « cette ». C'est ainsi que Montaigne dit souvent « asteure » pour : à cette heure.

7. *Entreprendre* est pris ici dans le sens de « porter atteinte ».

8. *Eins* pour *ains*, c'est-à-dire : « mais ». Bien que la lecture de ce mot, écrit en abrégé, ne soit pas sans m'inspirer quelques doutes, je crois ma transcription exacte. Elle est, en tout cas, de la langue de Montaigne. Voy. *Essais*, liv. I, ch. 22; t. I, p. 183 : « *ains au rebours* ».

9. Montaigne a dû employer le mot « ancien romain » dans le sens de : romain de la période de grandeur; malgré tout, il s'avance

un peu trop. Il était jeune, alors, et admirait l'antiquité en bloc, sans réserve, et, parfois, de confiance. Il avait encore présentes à l'esprit ces lignes fameuses écrites par Cicéron, dans la première page des *Tusculanes* : *Quæ enim tanta gravitas, quæ tanta constantia, magnitudo animi, probitas, fides, quæ tam excellens in omni genere virtus in ullis fuit, ut sit cum majoribus nostris comparanda?* » Mais il n'a pas remarqué tout d'abord que Cicéron lui-même parlait, là, des Romains de la période héroïque : *majores*. Plus tard, Montaigne rencontra des exemples anciens en opposition avec cette opinion si bienveillante envers les Grecs et les Romains. Voir ce même chapitre premier du III[e] livre des *Essais*, notamment aux pages 395-396 et 407-408 de l'édition d'Amaury Duval (tome IV). On retrouve même dans les premières pages des *Essais* retouchés (chap. 5 du liv. I[er]) un exemple frappant de ce changement d'appréciation. Dans la première édition (1580) Montaigne avait dit : « Le Senat romain, a qui le seul advantage de la « vertu sembloit moyen juste pour acquérir la victoire, trouva « cette pratique laide et deshonnete, etc. » Voyant qu'une telle rigidité n'avait pas toujours été sans exception, à toutes les époques, il a, en 1595, changé ainsi ce passage : « Les *vieux* du Senat, « *memoratifs des mœurs de leurs peres*, accuserent cette pratique « comme ennemie de leur *style ancien*, etc. » Il paraît assez probable que des rectifications de cette nature aient été inspirées par une lecture récente de certains passages de Tite Live. Par exemple le discours de Pontius, le Samnite, accusant avec vérité les Romains de manque de foi, après les tristes affaires des Fourches Caudines : « *Nunquamne causa defiet cur, victi, pacto non stetis?* (Tit. Liv., IX, XI). Sur les marges du Tite Live de Montaigne, il devait se trouver, par là, un mot d'autant plus sévère que le philosophe sentait l'obligation de rabattre quelque chose de son premier enthousiasme pour la droiture romaine. Voir Montesquieu (*Considérations sur les causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence*, chapitre X).

D'un autre côté, dès avant la première édition des *Essais*, Montaigne connaissait un passage de Salvien sur la valeur modique que les Francs auraient accordée à un sèrment de la nature de celui de Théodebert. On trouvera cette citation de Salvien dans les *Essais*, II, 18; t. IV, p. 114. D'ailleurs, au moment où il lisait Nicole Gilles, ou un peu plus tard, il lisait les historiens de l'empire et de la décadence romaine. Il trouva là mainte occasion d'atténuer son admiration première.

Quoi qu'il en soit, des faits particuliers et des différences

d'époques ne doivent pas empêcher de reconnaître avec Montaigne que les anciens, en général, pratiquaient et voulaient avoir la réputation de pratiquer la religion du serment. Voyez les dissertations de l'abbé Massieu et de Le Beau, t. I, pages 1 et suiv., et t. XXXV, p. 224 et suiv. des anciens *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

---

Nicole Gilles (Règne de Chilpéric, 587) I, f° 25, v°, l, 56, et f° 26, r°, l. 8. — « *Audict an 587, advint qu'un jour ledict Roy Chilperic s'appareilla pour aller à la chace; si alla avec luy ladicte Fredegonde, sa femme, et Landry qui estoit maire et gouverneur de son palais, en un lieu qui est sur la riviere de Marne, à quatre lieues pres de Paris, a present appelé Chelle saincte Bauldour. Quand le Roy eust là disné, avec sa femme,... il descendit en l'estable*[1] *où estoient les chevaux, cuydant les trouver prestz... pour aller à la chace. Et, quand il fut descendu, ladite Fredegonde s'en entra en une arriere chambre* *, *pour soi coiffer et peigner ses cheveulx qui moult estoient beaux et longs. Le Roy qui ne trouva pas ses chevaulx prestz..., s'en remonta..., il entra en ladicte arriere chambre où elle* [*Fredegonde*] *estoit entree, et la trouva... qu'elle pignoit ses cheveulx qui luy couvroyent tout les yeux et le visage. Quand le Roy la veit en cest estat, en soy jouant à elle, luy bailla un petit coup par derriere, sur le dos, d'une petite verge blanche qu'il tenoit en sa main; mais elle ne se retourna point pour le regarder, car elle cuydoit que ce fust Landry, maire du Palais,* cum quo adulterabatur. *Si dist la Reine : « Tenez-vous coy* **, *Landry, comment osez-vous ce faire? car le Roy ne « s'en est pas encore allé. » — Quand le Roy... eut ouy ceste parolle, etc.* »

4. Montaigne. * **Les autres le content un peu autremant** [1].

5. ** **Le mot que Paul Æmile lui fait dire est beaucoup meilleur** [2] **: « Les uaillans n'assaillent iames par derriere ». — Au reste, Paul Æmile, Gaguin, et ses** [3] **chroniques le content chacun de sa façon.**

1. « Les autres », c'est-à-dire *les autres historiens*. Montaigne a trouvé la formule dans les annotations de Denis Sauvage sur Nicole Gilles. Cette observation critique sur les divergences des historiens, et la forme qu'il lui donne ici, deviendront pour Montaigne un élément de méthode qu'il appliquera aux diverses étapes de sa vie, en annotant ses livres. Dans le peu que nous connaissons (par M. Payen) des annotations de Montaigne sur le César de Parison (Bibliothèque de Chantilly), on trouve (*Docu-*

1. Montaigne se sert, lui aussi, du mot « estable », dans le sens d'écurie. Voy. *Essais*, I, 50; t. II, p. 186. — Il dit même « establer » dans le sens de mettre à l'écurie (*Essais*, III, 12; t. VI, p. 61).

*ments inédits*, n° 3, p. 35), sous une forme analogue, le même soin de constater les variantes connues du même fait historique. — Comparer la 147e Annotation.

2. Montaigne pense, sans doute, que, pour des récits des temps mérovingiens, la gaillardise gauloise n'est pas déplacée. Il arrange toutefois, et avec finesse, le mot de Paul Emile (Pauli Æmilii *De rebus gestis Francorum*, f° 15 E, éd. Vasc. 1550 = fol. 33, r°, éd. in-8° de Vascosan, Paris, 1555), mot qui, dans un latin assez mal ajusté à cet endroit [1], n'aboutissait qu'à braver l'honnêteté, et restait invraisemblable, même dans la bouche d'une Frédégonde. — L'évêque de Meaux, Du Tillet, avait été, en français, encore plus audacieux que l'historien latin.

Au fond, ce que Montaigne trouve de « meilleur », dans le mot cru de Paul Emile, c'est l'occasion qu'il lui a fournie de le changer, de le tourner en ce français à double entente dont la malignité rabelaisienne plaisait singulièrement à son esprit. « N'est-ce pas que nous recherchons plus l'honneur de l'allégation que la vérité du discours? » (*Essais*, III, 13, ; t. VI, p. 108). Si, quinze ans plus tard, il avait relu la page de Paul Emile et celle de Nicole Gilles, je gage qu'il aurait donné la palme au chroniqueur français (du moins pour ce récit heureusement rédigé), car alors il commençait à préférer cette simplicité naïve du vieux langage national à l'habileté cicéronienne d'auteurs qui passaient sous silence certains détails utiles, « pour ne les sçavoir dire en bon latin » (*Essais*, II, 10; t. II, p. 434). Vingt-cinq ans plus tard, après 1588, il s'apercevait (*Essais*, II, 17 ; t. IV, p. 40) « que le latin le pipoit à sa faveur, par sa dignité, au delà de ce qui luy appartenoit ».

Nous venons de rencontrer, dès cette cinquième Annotation, un exemple de la propension qu'avait Montaigne à incliner un texte vers le sens qu'il voulait en tirer. Il ira plus loin encore en vieillissant. Nous le verrons, dans le troisième livre des *Essais*, 1588 (t. V. p. 212), transformer un adage latin, emprunté au recueil d'Erasme (*Chil.*, III, cent. II, ad. 2); et, lorsqu'Erasme s'était efforcé d'amoindrir, par ses explications, la grossièreté d'un mot des halles, en aggraver à plaisir l'inconvenance en changeant le mot, et, plus tard (édition de 1595), s'extasier sur la justesse de la trivialité et sur l'*ingéniosité* de celui qui l'inventa : *celui* qui l'inventa sous la forme aggravée, c'était Montaigne lui-même.

1. *Risu oborto, « Mi Landrice, dixisse [ferunt], frontem, vir fortis, pete. »*

3. Comme on le verra dans la suite, *ses* est mis ici pour *ces*, et désigne les *Chroniques* mêmes de Nicole Gilles.

---

Nicole Gilles (Règne de Clotaire II, 613), I, f° 30, r°, l. 48. — « *Comment Clotaire recita à Brunehault les crudelitez qu'elle avoit commises* *. »

6. Montaigne. * **Les plus sages** [1], **et entre autres Paul Æmile** [2] **tient toutes ses** [3] **accusations pour fauses, et conte autremant l'histoëre de ste Brunehaut** [4].

1. C'est-à-dire : les plus sages parmi les historiens.

2. Voici une preuve non équivoque de l'estime que Montaigne professait pour Paul Émile, au moins à l'époque où il a écrit ces annotations : il le place parmi les « plus sages » de nos historiens. A la vérité, « les autres » n'étaient pas nombreux, à ce moment, et la comparaison avec Gaguin laissait assez facile la conquête d'une palme de supériorité relative.

3. Comme dans la note précédente, *ses* est mis pour *ces*; et, deux lignes plus loin, *ste* pour *cette*. Il en sera de même dans la suite et nous n'en ferons désormais la remarque que lorsque le sens des annotations risquera d'être trouble pour le lecteur.

4. Paul Emile, f° 19 C, D = 40, r° et v°. — Mais il faut lire surtout une série de chapitres de Pasquier dans les *Recherches de la France* (liv. V, ch. 12 et suiv.), effort consciencieux visant à réduire dans une assez large mesure la somme des méfaits attribués à cette reine. Voir aussi Montesquieu, *Esprit des Lois*, XXX, 1.

Dans un sens différent, on peut lire la sortie véhémente d'Henri Estienne (*Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*, t. III, p. 477) contre Belleforest qui avait complété à sa manière les *Annales* de Nicole Gilles, et essayé une réhabilitation de Brunehaut. Cela ne faisait pas l'affaire d'Henri Estienne qui voulait comparer Catherine de Médicis à la Brunehaut la plus abominable que l'histoire ait pu imaginer. Dans les pages d'H. Estienne qui suivent le passage indiqué, c'est du récit de Nicole Gilles que se sert sans cesse l'illustre écrivain, et il le qualifie honorablement par ces mots « nostre histoire ». A faute d'autre, évidemment, le livre de Nicole Gilles, qui était entre toutes les mains, jouissait d'un renom considérable. J'en fais d'autant plus volontiers la remarque que les annotations et critiques de Montaigne, d'un Montaigne jeune,

alors, empruntent à cette circonstance un caractère notable d'indépendance.

Pour en revenir à l'objet même de l'annotation, c'est-à-dire à l'opinion de Paul Emile que Montaigne semble disposé à partager, ne fût-ce que par disposition à l'hétérodoxie, il faut lire la dissertation très étendue et très serrée de Gaillard, *Sur Frédégonde et Brunehaut*, dans les anciens *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXX, p. 633 et suiv.

---

Nicole Gilles (Règne de Childebert II, 698), I, f° 38, v°, l. 25. — « *Childebert, frere* puisné * *de Thierry.... commença à regner l'an 697, etc.* »

7 Montaigne. * **Fis, plus tot [1], et frere de Clouis 3.**

1. C'est-à-dire : « Fils, plutôt, de Thierry, et frère de Clovis III ». Montaigne a souligné le mot *puisné* dans le texte de Gilles. — Du Tillet, dans sa *Chronique*, avait commis lui aussi l'erreur de filiation que Montaigne corrige chez Nicole Gilles, en s'étayant d'ailleurs du texte de Paul Emile, f° 24 F, = f° 49 v°.

---

Nicole Gilles (Règne de Clotaire IV, 718-719), I, f° 39, v°, l. 38. — « *Clotaire*, * *quatriesme de ce nom, etc.* »

8. Montaigne. * **La plus part [1] lessent ce roë [2].**

1. La plupart des historiens.

2. Montaigne avait évidemment sous les yeux le texte latin ou français de la *Chronique* de Du Tillet. — Voir la Dissertation de Foncemagne, t. VIII, p. 485 des anciens *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

---

Nicole Gilles (Règne de Charlemagne), I, f° 58, v°, l. 58. — « *Quand les corps* [*de Roland et d'Olivier*] *furent enterrez, Charlemagne feit faire de grands aulmosnes aux pauvres... et departir entr'eux douze mil onces d'argent, & autant de besans* * *d'or;* [en manchette :] *alias : talents, etc.* »

9. Montaigne. * **Mais [1] il use souuant de ce mot besans [2] comme ci-dessous 59 et 93 et 117 [3] ou il les surnomme Sarrazinois.**

1. C'est à la manchette que s'ajuste la note de Montaigne.

2. « *Besant, besant d'or*, est une pièce de monnoye d'or usitée ès pays d'Asie et d'Afrique frontière de la mer méditerranée...

Nic. Gilles escrit, en la vie du Roy St Louys, qu'il fut mis, et ceux de son armee, a rançon de huict mil besants sarracinois, etc. Le mot procede de *Byzantium* qui fut le nom primerain de la cité qui est appelee Constantinople. » Nicot. — M. Louis Blancard, archiviste de Marseille et correspondant de l'Institut, a publié, en 1880, une dissertation sur le Besant d'or *Sarrazinas* pendant les Croisades.

3. Le second et le troisième chiffre, et l'observation qui suit ce dernier, ont été successivement ajoutés à la première note qui, originairement, s'arrêtait au renvoi 59. Il en sera de même dans la plupart des annotations de Montaigne suivies de renvois successifs au texte de Nicole Gilles.

---

Nicole Gilles (Règne de Louis III et Carloman, 884), I, f° 68, v°, l. 20. — « *Le Roy Loys laissa ledict Karloman audict siege de Vienne, et s'en vint en France, pour faire la guerre ausdicts Normans, & eut bataille contre eux; mais il fut desconfit, et tantost après luy print une maladie durant laquelle il se feit apporter à Sainct-Denis où il mourut.* * »

10. Montaigne. * **Paul Æmile**[1] **fait mourir ses**[2] **deux freres bien autrement**[3].

1. Paul Emile, f° 57 K. = f°.110, r°.

2. C'est-à-dire : *ces*, ainsi qu'à la 13e annotation.

3. Montaigne a fait preuve de flair en signalant ce passage de Paul Emile. Il ressort, en effet, d'un intéressant mémoire de l'abbé Lebeuf sur les *Annales Védastines* (*Académie des Inscriptions, Mémoires*, t. XXIV, p. 687 et suiv.) que Paul Emile, à part une confusion entre les deux rois, a fidèlement utilisé, en cet endroit, des textes ayant de l'autorité, mais restés longtemps inconnus aux historiens modernes antérieurs à l'abbé Lebeuf (1749).

---

Nicole Gilles (Règne [?] de Loys Fainéant, fils de Carloman), I, f° 68, v°, l. 32. — « *De Loys Fayneant* *.

11. Montaigne. * **La plus part**[1] **ne metent pas an conte ce Loys.**

1. Comparez la 8e Annotation.

---

Nicole Gilles (Règne de Lothaire, 954), I, f° 75, v°, l. 17. — « *Lotaire, filz de Loys* troisiesme* *de ce nom.* »

12. Montaigne * Montaigne a souligné le mot *troisiesme*, parce que c'est *quatriesme* qu'il faudrait lire. — Des Annotations 8, 11, 12, 16, 18, 19, etc., il me paraît ressortir que Montaigne, en lisant Nic. Gilles, avait ordinairement, sous les yeux, comme élément de vérification, la *Chronique* de J. du Tillet, publiée dès 1550 dans sa rédaction française. Il en possédait d'ailleurs le texte latin, à la suite de son Paul Emile. Du reste, si Nicole Gilles se trompe sur le numéro d'ordre de Louis IV, son éditeur, le laborieux Denis Sauvage, à l'égard duquel Montaigne se montrera si sévère, avait parfaitement fait inscrire en titre courant : « Du Roy Loys, quatriesme du nom. »

---

Nicole Gilles (Lignée de Hugues Capet) *.

12 *bis*. Montaigne. * Sur l'arbre généalogique des Capétiens qui se trouve au verso du folio 78 de Nic. Gilles, et pour ce qui concerne la descendance de Robert, comte de Dreux, fils de Louis le Gros, Montaigne a fait, de sa main, des corrections que Denis Sauvage avait recommandées, dans un avis au lecteur inséré au folio 91, r°. Mais Denis Sauvage avait mal corrigé, en sautant toute une génération, et confondant Robert II, de Dreux, avec Robert III. Cela a induit Montaigne en erreur dans plusieurs de ses observations ultérieures. — Voy. plus loin, Annot. 15 et 27. — Si Montaigne avait eu sous la main alors le *Recueil des Roys de France* de Du Tillet (le greffier), livre non encore publié à l'époque où les Annotations furent écrites, il ne se serait pas ainsi laissé fourvoyer.

---

Nicole Gilles (Règne de Hugues Capet, 990), I, f° 79, v°, l. 30. — « *Anceline* [*évèque de Laon*]... *mit ledict Hue Capet en la cité, et luy livra ledict Charles, Duc de Lorraine, et sa femme en ses mains; lesquelz ledict Hue Capet feit mener et tenir prisonniers à Orleans, où ilz furent jusques à leur trespas. Cependant que ledict Charles estoit ainsi prisonnier il engendra de sa femme deux fils : l'un nommé Loys, qui, depuis, fut Duc de Lorraine, et l'autre Charles**; *et deux filles, l'une nommée Harvide, et l'autre Emenarde, etc.* » — [*L'éditeur de Nicole Gilles, Denis Sauvage, a mis en marge une note qui brouille les noms et les destinées des fils de Charles de Lorraine.*]

13. Montaigne. * **Paul Æmile et le commun tient que ses deux mâles moururent prisonniers**[1].

1. Paul Émile, f° 63, I = f° 120, v°. — Il était naturel que Montaigne, très attentif, comme on le verra, aux questions de droit

successoral, s'arrêtât à ces détails, puisque Charles de Lorraine était frère de Lothaire, avant-dernier roi de la race carolingienne, et que la constatation d'extinction de sa descendance masculine n'était pas un fait négligeable dans le récit de la substitution d'une autre dynastie. Mais un autre motif peut-être avait attiré son attention sur ce détail historique. Quinze ou seize ans après l'époque où Montaigne écrivait cette annotation, Henri de Guise, envisageant comme possible de monter sur le trône de France, exploitait l'incertitude de cette descendance de la victime d'Hugues Capet, et faisait établir, par Fr. Rosières, en 1580, des *Stemmata ducum Lotharingiæ* qui le rattachaient formellement à la lignée de Charlemagne. C'est à cela que fait allusion, en s'en moquant, la *Satyre Ménippée* (t. I, p. 192) :

> Prouvez-y, par vos romans,
> Que venez des Carlomans :
> Les bonnes gens, après boire,
> Quelque chose en pourront croire.

Le livre de Rosières fut lacéré en plein Conseil, le 26 avril 1583 et l'auteur condamné pour crime de lèse-majesté (Voyez Remarques de Le Duchat sur la *Satyre Ménippée* (t. III, p. 276, éd. de 1752). — Voyez aussi, dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXIV, p. 171 et suiv., un résumé des observations du B^on^ de Zur Lauben sur ce sujet. — Sans que l'effort de démonstration généalogique fût aussi officiel au temps de François de Lorraine (celui qui fut assassiné en 1563 par Poltrot de Méré), il est certain que les mêmes prétentions étaient déjà affirmées par sa famille, et, bien que Montaigne fût un grand admirateur de ce prince, il marquait ainsi, dans son annotation intime, le peu de foi qu'il avait en cette déduction trop intéressée à laquelle le texte de Gilles pouvait sembler favorable. Par contre, on le verra plus loin (Annot. 142), il défend d'autres droits généalogiques des princes lorrains attaqués par les pamphlétaires.

Montaigne professait donc dès cette époque (vers 1564) les sentiments qui lui ont fait écrire plus tard (1580) ces lignes des *Essais* (II, ch. 17; t. III, p. 99) :

« Je tesmoigne volontiers de mes amis par ce que j'y trouve de « louable, et, d'un pied de valeur, j'en fay volontiers un pied et « demy. Mais de leur prester les qualitez qui n'y sont pas, je ne « puis; n'y les defendre ouvertement des imperfections qu'ils ont. »

Voir, sur les enfants de Charles de Lorraine, *Summa historiæ*

*Franc.* de Lorenz, t. I, p. 142-143, et Henri Martin, *Hist. de Fr.*, t. III, p. 23, éd. de 1855. — Cf. ci-après, Annotation 26[e].

---

Nicole Gilles (Règne de Louis le Gros, 1112), I, f° 85, v°, l. 24. — « De la guerre que les Comtes de Corbeil, et de Montlehery, et autres seigneurs feirent au Roy Loys. » — «... *A tous ceux qui avoient aydé et favorisé* [*au Roi d'Angleterre dans ses visées sur le trône de France*], *il mescheut prochainement de leurs personnes et biens; et trouve l'on que tousjours en est ainsi advenu à ceulx qui ont faicte aucune conspiration et entreprinse contre les Roys, ou le Royaume de France, lequel nostre Seigneur a reservé à luy, et en sa main l'a en garde & protection* [*].

14. Montaigne. [*] **Ce qu'il**[1] **retumbe**[2] **si souuant**[3] **en ces discours, qui sount sans doutte**[4] **tres vrais, c'est qu'il viuoët au tans du Roë Loys 11, siecle fertile de tels examples plus que nul autre**[5]**. Voïes ci-dessus f. 60, et au 2 vol. 97**[6]**. Vn seigneur de paille (dit-il la) veinq bien vn suiet d'acier**[7].

1. Formule conservée dans les *Essais* : « Ce que tant de maisons gardées se sont perdues où celle cy dure, me fait soupçonner qu'elles se sont perdues de ce qu'elles estoient gardées » (II, 15; t. III, p. 425). « Ce que ses charriots, etc... c'estoit l'ire des Dieux, etc. (II, 17; t. IV, p. 44.) « Ce que je me suis meslé d'achever quelque vieux pan de mur et de renger quelque piece de bastiment mal dolé, ç'a esté certes, etc. » (III, 2; t. V, p. 261). « Ce que Platon a mis la raison au cerveau, l'ire au cœur... ç'a esté plus tost une interpretation, etc. » (II, 12; t. III, p. 264).

*Il* représente Nicole Gilles.

2. Tour qui est passé dans les *Essais* « : Plutarque estant souvent retumbé sur ce propos, etc. » (II, 7; t. II, p. 357), et : « Je retumbe volontiers sur ce discours de l'ineptie de nostre institution » (II, 17; t. IV, p. 101).

3. Au folio 60, verso, à la suite du récit de la révolte de Bernard, roi de Lombardie, contre son oncle, Louis le Débonnaire, révolte qui fut suivie d'une répression cruelle (on lui fit crever les yeux et il en mourut), Nicole Gilles s'est avisé déjà de formuler les mêmes réflexions sur l'intervention de la Providence dans cette vengeance terrible. Sans rien noter en marge, Montaigne avait remarqué cette étrange philosophie de l'histoire, et l'impression qu'il en retira fut sûrement pour quelque chose dans la rédaction du 31[e] chapitre du premier livre des *Essais* : « *Qu'il faut sobrement se mesler de juger des ordonnances divines* ». — Au même

moment, l'excellent Estienne Pasquier, écrivant, de son côté, un chapitre des *Recherches de la France* (liv. V, ch. 2), et rencontrant, probablement aussi chez Nicole Gilles, le récit de l'acte du « débonnaire » si « chiche de misericorde » en cette circonstance, s'émouvait et se hâtait de répliquer : « cela prouve qu'en ceste mort, il y avoit plus du fait des hommes que de Dieu ». — Montaigne et Pasquier se rencontraient là, en suivant les inspirations de leur bon cœur et de leur bon sens. — Lorsque Montaigne, dans sa lecture, arrivera au deuxième volume de Nicole Gilles, f° 151, v° (Annot. 172), il trouvera un autre exemple très frappant de ce qui le choque ici. Sa mauvaise humeur, à la rencontre de ces deux passages, peut faire penser que c'est surtout à ce vieil historien que s'adresse la boutade suivante (*Essais*, I, 31 ; t. I, p. 389) : « Un « tas de gents interpretes et controolleurs ordinaires des des- « seings de Dieu, faisants estat de trouver les causes de chasque « accident, et de veoir dans les secrets de la volonté divine les « motifs incompréhensibles de ses œuvres ; et, quoyque la varieté « et discordance continuelle des evenements les rejecte de coing « en coing, et d'orient en occident, ils ne laissent de suyvre pour- « tant leur esteuf, et de même créon peindre le blanc et le noir. » Je suis très convaincu que, malgré son admiration justifiée pour Philippe de Comines, Montaigne a ressenti quelque déplaisir à lire dans les *Mémoires* de cet historien homme d'Etat ces lignes écrites à propos d'un acte de déloyauté de Charles le Téméraire (liv. IV, ch. 13) : « Apres cette grande honte qu'il se fit, il ne mit gueres à recevoir du dommage. Et ainsi, a veoir les choses que Dieu a faictes de nostre temps, et faict chaque jour, semble qu'il ne veuille rien laisser impuni, et peut on voir évidemment que ces estranges ouvrages viennent de luy : car ils sont hors des œuvres de nature, et sont ses punitions soudaines. » A cet endroit, et à plusieurs autres (IV, 1 ; IV, 5 ; VI, 5). Montaigne avait dû écrire quelques notes restrictives sur les marges de son exemplaire de Philippe de Comines. Du reste, c'est à la lecture de cet historien qu'il a puisé la notion des « exemples » dont il va parler dans la suite de la présente annotation sur Nicole Gilles. — Voyez plus loin mes notes sur la 172e Annotation.

4. La concession de convenance accordée par cet adorable « sans doutte » semble être l'esquisse du malin sourire qui devait apparaître sur la lèvre du philosophe au moment où sa plume traçait cette note. Montaigne savait distinguer les destinées de la France des actions personnelles de ceux qui ont pu y exercer le pouvoir. — Quant à l'emploi littéraire de l'expression restrictive,

il est resté une des finesses les plus malignes du langage de Montaigne. Il suffit de rappeler ces lignes qui ouvrent le chap. 19 du IIe livre des *Essais* : « En ce débat pour lequel la France est à pré- « sent agitée de guerres civiles, le meilleur et le plus sain party « est *sans doutte* celuy qui maintient et la religion et la police « ancienne du pays;... toutefois... etc. »

5. Cette mention de Louis XI, à propos d'une remarque pareille, est fort digne d'attention. Elle indique qu'au sentiment de Montaigne, une partie au moins des résultats obtenus par le fin politique auraient été dus, sinon à la Providence, du moins à la force, à la suite normale des choses. Le chapitre huitième du IIIe livre des *Essais* a développé la pensée qui était en germe dans ces observations. Il faudrait le lire. J'en rappellerai seulement quelques traits : « Il ne faut pas juger les conseils par les evene- « ments »... « On s'aperçoit ordinairement aux actions du monde « que la fortune, pour nous apprendre combien elle peut en toutes « choses, et qui prend plaisir à rabattre notre presumption, n'ayant « pu faire les malhabiles sages, elle les faict heureux, a l'envi de « la vertu et se mesle volontiers à favoriser les exécutions où la « trame est plus proprement sienne. »... « La plupart des choses du « monde se font par elles mesmes :

« *Fata viam inveniunt* :

« l'issue authorise souvent une tres inepte conduite. »... « C'est « imprudence d'estimer que l'humaine prudence puisse remplir le « rolle de la fortune. Et vaine est l'entreprise de celuy qui pre- « sume d'embrasser et causes et consequences et mener par la « main le progres de son faict. » — Montesquieu, dans ses œuvres inédites et inachevées, a développé, *Mélanges inédits*, p. 157 et suiv., cette opinion de Montaigne; or, Louis XI est précisément un des politiques célèbres qu'il cite comme exemple démonstratif à l'appui de son dire.

D'ailleurs, il ne faut pas interpréter d'une manière trop étroite ces lignes des *Essais*, et y voir un fatalisme absolu. La citation même de Virgile se présentait à l'esprit de Montaigne avec la valeur qu'elle a dans le passage du poète latin (liv. X, 113, de l'*Enéide*; et non pas liv. III, 395, comme disent les annotateurs des *Essais*; en ce passage la même formule a une autre valeur). Sollicité par Junon en faveur des Rutules, par Vénus, en faveur des Troyens, Jupiter promet seulement son impartialité et indique même que chacun recevra selon la suite de ses mérites dans la mesure compatible avec les lois supérieures :

*Sua cuique exorsa laborem*
*Fortunamque ferent. Rex Jupiter omnibus idem :*
*Fata viam invenient.*

Et n'est-ce pas un beau commentaire de ces beaux vers et de Montaigne que ce passage de Montesquieu (*Grandeur et Décadence des Romains*, chap. XVIII) : « Ce n'est pas la fortune qui domine le « monde : on peut le demander aux Romains qui eurent une suite « continuelle de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un cer- « tain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se « conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit « morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, « l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent; tous les accidents « sont soumis à ces causes, et si le hasard d'une bataille, c'est-à- « dire une cause particulière, a ruiné un état, il y avait une cause « générale qui faisait que cet état devait périr par une seule « bataille. En un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous « les accidents particuliers. »

6. A partir des mots : « et au 2 vol. » l'annotation a été écrite plus tard, c'est-à-dire au moment où Montaigne en était arrivé à la lecture du folio 97 du second volume de Nicole Gilles.

7. Pasquier a commenté ce dicton au VIII[e] livre des *Recherches de la France*, chap. 25. — Montaigne et Pasquier, qui viennent de se rencontrer dans leur sagesse, se rencontrent ici dans leur curiosité archéologique.

---

Nicole Gilles (Règne de Louis le Gros, 1131), I, f° 87, r°, l. 14. — « *Audit an 1131, — Vivant encores le Roy Loys le Gros, Innocent, Pape de Romme, estant venu en France,... celebra un concile a Reims; et là oignit et sacra Roy de France Loys, tiers fils du dict Loys le Gros; parce que Philippe, son premier filz, estoit mort*[1],... *Combien que le Roy Loys le Gros eust un autre filz, nommé Robert, second en geniture,... toutes fois, pour ce qu'il estoit ignare, & de trop simple entendement, il fut par ledit Loys le Gros, son pere, et par les Françoys declaré non apte ne habille à porter la couronne de France*[2], *et luy fut donnée la comté de*

1. A la page précédente, Nicole Gilles avait ainsi mentionné la mort de ce fils de Louis le Gros : « Philippe, deuxième filz de Louys-le-Gros, fut couronné roy, jeune « enfant, vivant son pere, despuis vescut environ deux ans et trépassa environ « l'an 1131... Cestuy Roy Philippe, ainsi qu'il cheminoit par la cité de Paris, par un « pourceau qui se meit soubdainement entre les jambes de son cheval, tomba sur « le pavement si impetueusement qu'il se brisa toute la teste, tellement qu'il mourut « tantost. » — Montaigne a rappelé cet événement dans les *Essais* (I, 19; t. I, p. 112), et en des termes tels qu'il semble en avoir dû la notion au texte de Nicole Gilles.

2. Dans une dissertation spéciale lue à l'Académie des Inscriptions (*Hist.*, t. XIV, p. 211 et suiv.), le savant de Foncemagne a réfuté cette assertion de primogé-

*Dreux..... Ce comte de Dreux fut marié et eut plusieurs enfans qui, depuis, feirent moult de moleste en France. De luy descendirent les comtes de Bretaigne, par le moyen de Pierre Mauclerc qui en espousa l'héritiere*, etc.* »

15. Montaigne. * **Coum il montre pag. 101. De lui sount deçandus par la ligne masculine ceus de Bretaigne, iusques a la querele de Ian, Conte[1] de Montfort et de ceus de Blois; einsin : Robert | Pierre Mauclerc | Ian le Rous | Ian | Artus | . Les anfans dest[2] Artus font la querele, c'est a dire Ian, conte de Montfort, son fis 4me, et Iane, fille de Gui, soun segount[3] fis, mariée à Charles de Blois.**

1. Montaigne, trompé par l'arbre généalogique mal corrigé par Denis Sauvage, omet une génération. Le Robert qu'il cite ici étant Robert II, il faut ajouter à sa nomenclature Robert III, père de Mauclerc.

2. *Dest*, c'est-à-dire « de cet ». Voy. ma note sur la 28e Annot.

3. Remarquer ces formes (que je n'ose appeler orthographiques), mais qui représentent pour nous la prononciation gasconne de Montaigne, dans son parler de tous les jours.

---

Nicole Gilles (Règne de Louis VII, 1139), I, f° 87, v°, l. 37. — « *En l'an 1139, mourut un nommé* Jehan d'Estampes*, *qui avoit vescu trois cens soixante et un an, depuis le temps de Charlemagne, duquel il avoit esté homme d'armes.* »

16 Montaigne. * **La coniecture[1] de Paul Æmile a plus de vraisamblance[2].**

1. Pierre Messie, au chap. VII de la Ve partie de ses *Diverses leçons*, mentionne le même conte, il appelle ce macrobien *Jean du Temps*, nom, dit-il, « qui, je pense, lui fut donné à cause de

niture de Robert de Dreux, assertion que Du Boulai avait reproduite dans son *Histoire de l'Université de Paris* (t. II, p. 115). Foncemagne n'a rencontré que chez Nicole Gilles cette allégation singulière (il pense que Du Boulai l'a empruntée à notre chroniqueur) et il la combat comme une fable, à l'aide de textes qui, en effet, lui laissent peu de probabilité. Mais sa dissertation n'est pas cependant complète, car il resterait à rechercher où Gilles a puisé son dire. Il n'est pas admissible qu'il ait imaginé de toutes pièces cette « opinion singulière », comme l'appelle Foncemagne. Je ne sais si, depuis, ce point a été suffisamment éclairci. — Montaigne n'a fait, sur cet endroit de Nicole Gilles, aucune remarque spéciale; cela semble indiquer qu'il acceptait sur parole le dire du chroniqueur; et il est probable que la prétendue substitution de Louis VII à Robert de Dreux est une des notions historiques qui lui ont inspiré le passage des *Essais* (II, 8) que je citerai plus loin, à propos de la 82e Annotation.

son grand aage ». Il pense aussi que de ce fabuleux personnage est venu « ce proverbe qu'on dit communement : Jean, Jean, fietoy en Dieu! » On remarquera combien était facile la confusion des deux formes du nom : « Jean d'Etampes » et « Jean du Temps ».

2. Paul Emile (Pauli Æmilii *De rebus gestis Francorum*, folio 105 E et F, édition de 1550 de Vascosan, ou f° 195, v°, et 196, éd. de 1555) suppose que Jean d'Étampes n'aurait eu *que* 160 ans. C'est là ce que Montaigne qualifie de plus vraisemblable. A la vérité, il avait pu voir, dans sa jeunesse, l'oncle de la femme de Jules César Scaliger, nommé du Casterat, lequel aurait atteint l'âge de cent quarante ans, si l'on en croit le témoignage de Joseph Scaliger qui, étant enfant, l'avait connu lui-même. Voyez *Scaligerana prima*, p. 44, édition de 1740; et, sur certains cas de longévité, la *Biographie* de Michaud, art. *Drakenberg*. Voir *Essais*, I, 57; t. II, p. 239. — En des allégations de cette nature, du reste, ce qui intéressait Montaigne ce n'était pas l'exactitude du fait en soi, mais la notion de l'opinion qui avait couru sur ce fait. Longtemps après, en 1588, il précisait son opinion dans les *Essais* (III, 8, à la fin) : « Les historiens tiennent registre des evenements... « Parmy les accidents publics, sont aussy les bruits et opinions « populaires : c'est leur roole de reciter les communes creances, « non pas de les regler, *equidem plura transcribo quam credo; nam « nec affirmare sustineo de quibus dubito, nec subducere quæ accepi* « [Quinte Curce] et l'autre [Tite Live]... *Hæc neque affirmare, « neque refellere operæ pretium est... famæ rerum standum est.* » A ce compte, Nic. Gilles devait assez souvent intéresser Montaigne, et l'on voit qu'en effet ce chroniqueur notait au passage ces traditions du peuple à tous les âges. Il n'allait pas, cependant, aussi loin que Gaguin, qui termine ainsi le récit du règne de Louis le Gros : « *Ejus regis ætate, apud Legiensem vicum, porcus editus est facie humana, et gallinæ pullus quadrupes prodiit* ». Après tout, on trouve des mentions de cette nature, même dans Tacite (*Annales*, VII, 64 et ailleurs).

De 1588 à 1592, afin de faire connaître au lecteur, plus près du commencement de son livre, quelle était sa visée en acceptant telle anecdote plus ou moins douteuse, il a mis à la fin du 20e chapitre du 1er livre des *Essais* ces lignes catégoriques (t. I, p. 154) : « En « l'estude que je traitte de noz mœurs et mouvements, les tes- « moignages fabuleux, pourveu qu'ilz soient possibles, y servent « comme les vrais. Advenu, ou non advenu, à Rome ou à Paris, à « Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité...

« Je le voy et en fay mon proufit egalement en ombre que en « corps. Et, aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je « prens à me servir de celle qui est la plus rare et memorable. »

Il se peut qu'il y eût d'ailleurs un autre motif pour que Montaigne, qui à une époque indéterminée dut connaître les chapitres (I, 1, et V, 7) de Pierre Messie, s'arrêtât à une historiette de ce genre : c'était la comparaison qu'il aimait à établir entre les écrivains modernes et ceux de l'antiquité. Or, Hérodote, Cicéron, Pline le Naturaliste, Lucien qu'il avait lus, s'étaient plu à rappeler la longévité légendaire du roi des Tartessiens, Arganthonios, chacun variant sur le chiffre des années de ce roi (120 ou 150, Silius Italicus allant même jusqu'à 300). Je pense bien que, sur un livre dont nous savons que, vers le même temps, il faisait grand usage, les *Vitæ Cæsarum* de Froben (1546), Montaigne devait avoir noté (p. 276) dans le *Claude* de Trebellius Pollion, une réflexion sur les cas de longévité remarquable. Soit que le philosophe voulût noter la crédulité des historiens de tous les âges, soit qu'il songeât à étayer les dires des écrivains antiques qu'il aimait fort, à faire son apologie d'Hérodote et des autres, il avait marqué en marge le cas de Jean d'Etampes : l'argument pouvant servir aux deux usages. — Enfin, derrière tout cela, il y avait la pensée philosophique qui devait devenir plus tard le 57ᵉ chapitre du 1ᵉʳ livre des *Essais*, le chapitre *de l'aage*, pensée reprise encore par Montaigne tout à la fin de sa vie (liv. III, ch. 13; t. VI, p. 154), et brusquant cette fois toutes les légendes : « les hommes se font accroire qu'ils « ont eu autresfois, comme la stature, la vie aussi plus grande : « mais ils se trompent ». Ailleurs (*Essais*, I, 19; t. I, p. 110), il avait bien deviné pourquoi ils aiment à se tromper sur ce sujet : « il n'est homme si decrepite, tant qu'il veoit Mathusalem devant, « qui ne pense avoir encore vingt ans dans le corps ».

---

Nicole Gilles (Règne de Louis VII, 1152), I, f° 89, v°, l. 5. — « De la séparation du mariage du Roy Loys, dict le Piteux, et Alienor, Duchesse de Guyenne; et comment Henry, Duc de Normandie, l'espousa. »…. « *Icelluy Henry, Duc de Normandie, eut de la dite Alienor plusieurs enfans, c'est à sçavoir : Henry, qui fut Roy* [*d'Angleterre*] *du vivant de son pere, Richard & Jehan, qui, apres sa mort, furent tous Roys d'Angleterre l'un apres l'autre, et Geoffroy*, Comte d'Anjou, qui fut aussi Comte de Bretaigne, à cause de sa femme, et Connestable de France, etc.* »

17. Montaigne. ***I'ai peur qu'il i ait faute, car il vient de dire, f. 86, que Geofroë, fis de Geofroë, et frere de Hanri, épousa l'here-**

**tiere de Bretaigne [1]. Toutefoës, il redit ancore, f. 93, qu'un Geofroy, fis de Hanry, et, par consequant petit fis de l'autre Geofroë, fut, de part sa fame Constance, conte de Bretaigne [2]. Il etoët aussi conte de Richemont. Parauanture seroët ce deus Geofroës, l'un oncle, l'autre nepueu? Mais il est malaisé qu'ils eussent tous deus épousé duës [3] diuerses heretieres de Bretaigne [4]. Or, du fis de Hanry et mari de Constance vint Artus.**

1. C'est, en effet, à ce folio 86 qu'il y a une erreur de Nicole Gilles. L'identité de nom lui a fait confondre un frère et un fils d'Henri II, roi d'Angleterre.

2. Voy. l'Annotation suivante de Montaigne.

3. *Duës*, c'est-à-dire « deux », au féminin. Le mot est purement gascon, et avec la prononciation gasconne de Bordeaux. On retrouvera la même forme à l'Annotation 81; et il est probable qu'on la retrouverait fréquemment aussi dans la première édition des *Essais*, si Millanges n'avait pas pris sur lui de corriger, en nombre de cas, un gasconisme qui, d'ailleurs, n'était qu'une dérivation normale du latin, cette première « langue maternelle » de Montaigne.

4. Montaigne a été complètement troublé par les erreurs du texte de Nicole Gilles. Voici la filiation qu'il n'a pu réussir à débrouiller :

Geofroy, surnommé *Plantagenet*, comte d'Anjou, épousa, en 1127, Mathilde, fille d'Henri I, surnommé *Beauclerc*, roi d'Angleterre. Il eut des fils, nommés Henri et Geofroy. Cet Henri, après le règne d'Étienne de Blois, monta sur le trône d'Angleterre, en 1154, ce fut Henri II. Il avait épousé, en 1152, Éléonore de Guyenne, et il eut pour fils : Henri (surnommé le Jeune), qui fut reconnu roi, du vivant de son père; Richard (*Cœur-de-Lion*); Jean (*Sans-Terre*), qui régnèrent sur l'Angleterre; et Geofroy, qui épousa Constance de Bretagne et en eut Artus. Artus était, par conséquent, fils d'un Geofroy (le fils d'Henri II), neveu d'un Geofroy (le frère d'Henri II), et petit-fils d'un Geofroy (le père d'Henri II).

Voir ma note sur la 141e Annotation de Montaigne sur Nicole Gilles.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe-Auguste, 1186?), I, f° 93, r°, l. 31. — « *En cette mesme année mourut à Paris Geofroy, qui estoit de par sa femme, nommée Constance*, Duc [1] *de Bretaigne & Conte de Richemont*,

1. Montaigne a souligné le mot *Duc*; et cette soulignure sert de renvoi à son Annotation.

*troisiesme filz du Roy Henry d'Angleterre, dont le Roy Philippe qui moult l'aymoit fut moult desplaisant.* »

18. MONTAIGNE. * **Il est mal aisé que ce fut lors duché [1], car ancore apres, 101, il le noume conté, coume il a fait iusqu'à presant; mais il confont l'un aueq l'autre, voëre en meme page 128.**

1. Montaigne a souligné, dans le texte de Gilles, le mot *Duc* qui lui semble inexact. Il a raison, au fond, et sa sagacité attentive lui fait remarquer la variabilité de Nicole Gilles dans la qualification du fief de Bretagne qui ne fut érigé en Duché-Pairie qu'un siècle plus tard, par Philippe le Bel (1297). Mais, lorsque dans sa lecture du vieil historien, le philosophe arrivera au folio 128, recto, il verra que le pauvre Denis Sauvage, si souvent maltraité par lui, dans les annotations qui vont suivre, l'avait devancé dans cette juste observation; car cet éditeur de Nicole Gilles a inscrit là, en manchette : « Parlant de Bretaigne, il [c'est-à-dire Gilles] le faict et Duché et Comté, sans difference ».

Beaucoup d'historiens, y compris Paul Émile, ont varié de la même façon. Chez les historiens anglais (Hume, par exemple, et Henry) la confusion est constante; je la retrouve même chez Augustin Thierry (*Conquête de l'Angleterre*, t. III, p. 87, III, 319, 345, t. IV, p. 131, 132, etc., édit. de 1836). Il se pourrait que, depuis la possession du comté par Geofroy Plantagenet, ce fief eût qualification de Duché, en Angleterre. De là, confusion possible dans les actes respectifs des deux états suzerains, et de là aussi confusion chez les historiens des deux nations.

Comparez la 21ᵉ Annotation.

---

. NICOLE GILLES (Règne de Philippe-Auguste, 1201), I, fº 101, rº, l. 39. — « *Quand Madame Marie* [*Agnès de Méranie*], *fille du Duc de Boesme, que ledict Philippe avoit espousée lors qu'il repudia ladicte Ysamberge, sceut les nouvelles qu'elle estoit separée du mariage dudict Roy Philippe,* dolore anxia apud Potiacum moritur; *et, pour ce qu'elle avoit eu dudict Roy Philippe deux enfans, l'un nommé Philippe et l'autre* Iehan *, *ledict pape Innocent... les legitima.* »

19. MONTAIGNE. * **Du Tillet et autres disent : Philippe et Marie, — Philippe qui fut depuis conte de Boulongne; et Marie qui épousa le conte de Louein [1]. — Tout considéré, i'estime qu'il ne se faille guiere fier a ses [2] chroniques [3].**

1. Elle s'appelait Jehanne Marie. De là l'erreur de Nicole Gilles. Elle épousa d'abord Philippe, comte de Namur; et ensuite,

selon la généralité des historiens, Henri, Duc de Brabant. C'est ce dernier que Montaigne désigne sous le nom de Comte de « Louein » (Louvain). Cependant J. du Tillet (le greffier), dans son *Recueil des Roys de France* (p. 95, éd. de 1580), affirme qu'elle épousa Henry, duc de Lorraine, « comme appert par les titres du Trésor des chartes du Roy, quelque chose qu'en dient les dits chroniqueurs que ce fust à Henry duc de Louuain (qui est Braban) ». — Voy., ci-après, l'Annotation 21e.

2. Je rappelle que *ses* est mis pour *ces*, et désigne les *Chroniques* de Nicole Gilles.

3. Voilà Nicole Gilles toisé par Montaigne, qui deviendra plus sévère encore dans la suite.

Pourquoi, estimant si peu Nicole Gilles, Montaigne a-t-il pris la peine de le lire avec tant d'attention? La réponse est dans les *Essais* (III, 8; t. V, p. 234) : « Il y a plusieurs livres utiles à « raison de leur sujet; desquels l'auteur ne tire aucune recom- « mandation ». C'est quelques lignes après ces mots qu'il dit : « Tout abrégé sur un bon livre est un sot abrégé ».

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe-Auguste, 1204), I, f° 102, v°, l. 28. — « De la sentence et privation qui fut donnée contre le roy Jean d'Angleterre, par l'assemblee des Pers de France, en l'an 1203 ». ... « *et tant et tellement feit [le Roy Philippe Auguste] qu'il retourna en ses mains toute la Normandie entierement, laquelle, par la vertu de la sentence et execution dessusdicte qu'il en feit, il adjoignit au patrimoine de sa couronne, trois cens* quinze ans, ou environ, apres que son predecesseur Charles le Simple l'avoit baillée en douaire à sa fille Gille, qu'il avoit mariée a Roul, qui en fut le premier Duc, etc.* »

20. Montaigne. * **260 dict Du Tillet, et 270 dict Paul Æmile. Voëla coume le meconte est bien lourd aus uns ou aus autres** [1].

1. Montaigne aurait pu dire « aux uns *et* aux autres », car les trois chiffres sont inexacts.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe-Auguste, 1214), I, f° 103, v°, l. 25. — (*Bataille de Bouvines*).... « *et s'enfuyrent honteusement ledict Othon Empereur*, le Duc* *de Louuain, le Comte de Lambourg, etc.* »

21. Montaigne. * **Les autres disent Conte** [1].

1. Comparer les 18e et 19e Annotations. — Voy. les notes sur la 4e Annotation, au sujet de la formule : « les autres ».

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe-Auguste, 1216), I, f° 105, v°, l. 11. — « *Après la mort d'iceluy Roy* [*d'Angleterre, Jean sans terre*] *Henry, troisiesme* de ce nom, son filz... fut couronné, etc.* »

22. Montaigne. * **Alias : quatrieme, fol. 125 cidessous**[1].

1. Voy. la 44e Annotation de Montaigne, correspondant au passage indiqué.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe-Auguste), I, f° 105, v°, l. 22. — « *Apres la mort dudict Jean* [*sans-terre*], *son pere, cestuy* [*Henry III*] *eut deux filz, c'est à sçavoir : Edouard, premier de ce nom, surnommé « aux-longues-Iambes », et Ernoud*[1] *au-dos-courbe, qui fut comte de Lanclastre* .* »

23. Montaigne. * **Bien qu'il fut laisné. Vide fol. 125 cidessous**[2].

Voy. ci-après la 83e Annotation.

2. Voy. le texte de Gilles cité à propos de la 44e Annotation et la 83e Annotation de Montaigne.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe-Auguste), I, f° 107, r°, l. 11. — (*Croisade contre les Albigeois*) —. «*... et apres fut prinse ladicte cité de Lavaur, et un fort chastel qu'on appelle Pennedaguenes, où furent trouvez septante quatre hommes; desquelz, pour ce qu'ilz ne voulurent laisser leur erreur, en furent penduz et tuez une partie. Aux autres fut baillé leur option et choix de laisser leur erreur, ou qu'ilz fussent bruslez; mais ilz aymerent mieux estre bruslez* que de laisser leur mauvaise secte.* »

24. Montaigne. * **Parquoë S. Augustin dit bien vrai**[1] **que ce n'est pas la mort mais la cause d'icele qui fait le martire**[2].

1. N'ayant pas à ma disposition les diverses éditions des œuvres de St Augustin dont Montaigne pouvait faire usage, je me sers, pour la recherche de ce mot, de celle des Bénédictins qui est munie d'ailleurs de concordances très commodes.

Les passages sont nombreux où la même sentence se retrouve avec des variantes diverses. Je citerai : *Quod martyres veros non faciat pœna, sed caussa* (t. II, p. 220 a); *Ipsa est vox Martyrum non in pœna, sed in caussa* (t. IV, p. 695 d); *Quoniam martyres discernit caussa, non pœna* (t. V, 1110 g); *Quod martyrem Dei non*

1. Il faut lire *Emound*, ou, comme a soin de le dire Denis Sauvage, d'après Polydore Vergile : *Edmund*.

*facit pœna, sed caussa* (t. V, p. 1145 d); *Non facit martyrem pœna sed caussa* (t. V, p. 1282 g). La même sentence se retrouve sept ou huit autres fois sous des formes plus ou moins variées.

On sait le goût que professait St Augustin pour les ouvrages de Cicéron. Il me paraît évident que la définition frappante que l'on vient de lire a été suggérée par un passage de la *IX*e *Philippique*. On est au point culminant de la lutte de Cicéron contre Marc-Antoine. Celui-ci assiège Modène, et le Sénat vient de décider l'envoi vers lui de trois délégués : Pison, Philippus et Servius Sulpicius; ce dernier, jurisconsulte éminent et ami particulier de Cicéron. Sulpicius, homme déjà âgé, est, en ce moment, sérieusement atteint par la maladie. Il ne se fait aucune illusion sur ce que la rigueur de l'hiver, la longueur et les fatigues du voyage ajouteront à la gravité de son état; mais les circonstances sont d'une suprême importance pour l'avenir de la République. Il n'hésite pas, et part sur-le-champ avec ses deux collègues. Il parvient jusqu'au camp d'Antoine, mais, en y arrivant, il meurt! Le sénat, dans une délibération nouvelle, propose de décerner à Sulpicius, victime de son dévouement patriotique, un monument d'honneur; on parle même d'une statue; mais cette dernière proposition est discutée, sous prétexte que, dans le passé, on n'accordait un tel honneur qu'aux députés ayant péri de mort violente au cours de leur mission. Cicéron intervient. Son vieil ami a mérité à ses yeux les plus hauts témoignages de l'admiration publique. « Nos ancêtres, dit-il, en décernant des statues aux députés qui avaient servi l'État au prix de leur propre vie, ont envisagé non le genre, mais la cause de leur mort : « *Ego autem, Patres conscripti, sic interpretor sensisse majores nostros, ut causam mortis censuerînt, non genus esse quærendum.* »

La statue fut érigée et dédiée à la mémoire de Sulpicius. Elle existait encore au IIIe siècle de l'ère chrétienne.

A part le mot caractéristique (*martyr*) employé par un âge nouveau pour qualifier un acte spécial et héroïque d'abnégation, c'est la définition même de l'orateur romain qui est devenue celle d'Augustin; et si l'évêque d'Hippone l'a si souvent répétée, dans ses *Lettres*, dans ses *Sermons*, dans ses *Discussions*, ce n'était pas, à mon sens, pour se complaire dans une belle expression sortie de sa plume, mais plutôt pour rappeler, par une allusion expressive et bien romaine, le noble sacrifice d'un Sulpicius et l'admirable courage d'un Cicéron qui, à l'instant où il s'agissait de sauver sa patrie, n'ignorait pas quel danger de mort il affrontait en prononçant ses terribles accusations contre l'implacable Marc-Antoine.

Et nous pouvons répéter après Velleius Paterculus (*Hist.*, lib. II., cap. 66) : « *Nil tamen egisti, Marce Antoni,... rapuisti tu Marco Ciceroni lucem sollicitam et ætatem senilem,... famam vero gloriamque factorum atque dictorum adeo non abstulisti, ut auxeris!* »

2. Montaigne (après 1588) s'est souvenu de cet épisode de la guerre contre les Albigeois et l'a rappelé dans le 40e chapitre du premier livre des *Essais* (t. II, p. 54); et, rencontre singulière après ce que nous venons de dire à propos de St Augustin, c'est dans Cicéron que lui aussi trouve un détail antique applicable à la circonstance.

Il faut remarquer que le mot de *martyre* vient aussi sous la plume de Voltaire, lorsque (*Essai sur les mœurs*, chap. 62) il rappelle ces faits applicables à la croisade contre les Albigeois.

Cette annotation sur Nicole Gilles est probablement l'une des premières remarques que fit Montaigne sur un sujet qu'il nota plus tard très attentivement au cours de ses lectures : « Il n'est « rien de quoy je m'informe plus volontiers que de la mort des « hommes : quelle parole, quel visage, quelle contenance ils y « ont eu; n'y endroict des histoires que je remarque si attentive- « ment. Il y paroist à la farcissure de mes exemples, et que j'ay « en particuliere affection cette matiere » (*Essais*, I, 19; t. I, p. 122). C'est dans le même ordre d'idées que Montaigne écrivit le 13e chapitre du second livre des *Essais* : « de juger de la mort d'autrui ».

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe-Auguste, 1223), I, f° 107, v°, l. 47. — « *En la ville de Mante, print au Roy Philippe une griefve maladie.... Tant le pressa la maladie qu'il luy convint rendre son esprit à Dieu, la premiere Ide de Juillet, au poinct du jour, l'an 1223, en ladicte ville de Mante... L'on dict que le Pape Honorius, qui lors presidoit, fut miraculeusement* adverty du trespas dudict Roy Philippe, & ledict jour qu'il trespassa, luy et ses cardinaux, qui lors estoyent en une ville champestre, en la Champaigne[1] d'Italie, feirent le service de ses obseques & funerailles à grand'solennité, & manda ledict Pape les faire par toutes les Eglises dudict pays d'Italie.* »

25. Montaigne. * **Voiës, a propos de tels contes [1], mon Froissard [2], vol. 3, ch. 17 [3].**

1. Déjà, au folio 9 verso, Nic. Gilles avait rapporté une légende toute pareille: celle de Severin, archevêque de Cologne, y recevant

1. C'est-à-dire de la *Campanie*.

la révélation instantanée de la mort de St Martin de Tours.

2. Il est très probable que dans la note écrite sur la marge de son Froissart, Montaigne avait rapporté les exemples anciens qui sont cités par Plutarque dans la *Vie de Paul Émile*, chap. xxv de Reiske, chap. XL et XLI de la trad. d'Amyot, éd. de Clavier.

3. Cette référence est une de celles qui permettent le mieux de voir quel usage Montaigne faisait de tels renvois, et combien était intime le rapport qu'il établissait, par eux, entre ses livres, pour y retrouver ensuite ce dont il avait besoin. Le passage indiqué de Froissart, dans les éditions dont pouvait disposer Montaigne, mentionne la prétendue instantanéité avec laquelle le Comte de Foix aurait appris, en Béarn, par l'entremise d'un esprit frappeur, l'issue de la bataille d'Aljubarotta, en Portugal. Or, au chapitre XXVI du premier livre des *Essais* (t. I, p. 316), on lit ceci :

« Quand on trouve dans Froissard que le comte de Foix sceut,
« en Bearn, la défaite du Roy Jean de Castille à Iuberoth, le lende-
« main qu'elle feut advenue, et les moyens qu'il en allegue, on s'en
« peut moquer : et de ce mesme que nos *Annales* (celles de Gilles)
« disent que le Pape Honorius, le propre iour que le Roy Philippe-
« Auguste mourut [à Mante], feit faire ses funerailles publicques
« et les manda faire par toute l'Italie, car l'auctorité de ces tes-
« moings n'a pas, d'adventure, assez de reng pour nous tenir en
« bride, etc. »

Voilà la note du Froissart et la Note du Gilles utilisées, et les deux historiens bien accommodés pour avoir fait de « tels contes[1] » ; mais, à la page suivante des *Essais*, Montaigne cite des miracles rapportés par « ce grand St Augustin » et, là, le « jugement et suffisance » d'un tel témoin emportent sa conviction, celui-là étant de ceux qu'on doit croire sur parole, même sans plus ample explication.

Au commencement du même chapitre, et parlant de l'excessive crédulité populaire, il a noté que, d'autre part, « c'est sotte presomption d'aller dedaignant, et condamnant pour faux ce qui nous semble peu vraisemblable », il ajoute : « J'en faisois ainsi autrefois,... et me venoit compassion du pauvre peuple abusé de ces folies. Et, à présent, ie trouve que j'étois pour le moins autant à plaindre moy mesme. » On serait donc tenté de croire que la note écrite sur la marge du Froissart et celle écrite sur la marge

1. Il a, ici, laissé de côté le bon Plutarque, pour ne pas avoir à le critiquer. Plutarque, dès cette époque, était devenu pour lui un ami de prédilection dont il aimait mieux ne rien dire, lorsqu'il ne partageait pas sa manière de voir. Mais on peut être assuré que, sur le Froissart de Montaigne, à l'endroit indiqué, il y avait le renvoi à la *Vie de Paul Émile* qui a été utilisé au chap. 26 du livre I des *Essais*.

du Gilles (vers 1564) datent de cette époque de scepticisme un peu dédaigneux, tandis que la citation de St Augustin correspond à une période plus tardive. Cela est vrai, effectivement, bien que l'insertion de ces passages dans l'édition première des *Essais* montre que la seconde disposition d'esprit est antérieure encore à 1580. Elle est assez manifeste encore pendant le voyage en Italie en 1580-1581 (*Voyage*, p. 294 de l'éd. de M. L. Lautrey), et la guérison miraculeuse de Michel Marteau ne le trouve pas incrédule. Mais, avec Montaigne, il ne faut pas espérer saisir l'homme d'une façon si formelle et chronologique. « Mon entendement, dit-il, ne va pas toujours avant, il va à reculons aussi; je ne me desfie guère moins de mes fantasies, pour estre secondes ou tierces que premières ou presentes ou passées... » (*Essais*, III, 9; t. V, p. 289). En effet plus tard (1588), à propos de quasi-ubiquité, il renouvelle (III, 11; t. V, p. 445), dans les *Essais*, la note écrite vingt-quatre ans plus tôt sur la marge du Gilles : « I'ay les oreilles battues de mille *tels contes*, etc. » ; et plus tard encore (de 1588 à 1592), il laisse planer quelques doutes sur la véracité d'un récit qu'il prend, cette fois sans le dire, dans la *Cité de Dieu* (l'aventure du père de Præstantius, *Essais*, III, 11; t. V, p. 447); mais le malin philosophe a soin de s'appuyer à l'avance sur un texte même de St Augustin qui dit « qu'il vaut mieux pancher vers le doubte que vers l'assurance, ès choses de difficile preuve et dangereuse créance ». Comment lui reprocher ensuite une hésitation si bien étayée[1]? Il n'en reste pas moins acquis que, sous l'influence de cette nouvelle manière de juger, il cherche une justification subtile pour se permettre de douter, tandis que sur la marge du naïf chroniqueur il avait carrément écrit : « tel, contes[2]. » Et il se souvenait de l'avoir écrit jadis, et il va le rechercher.

Et je reviens à mon volume, et à l'usage que Montaigne en faisait. Il ne faut pas croire, on vient d'en voir la preuve, que ces notes ne fussent que des matériaux à utiliser en une rencontre; c'étaient aussi des manchettes destinées à permettre de retrouver

1. Pascal (*Pensées*, art. XXV, 61), heureux de trouver chez Montaigne des demi-arguments en faveur de sa foi, n'a pas manqué de rapprocher ces deux passages, et, pour cette fois, il estime ou fait semblant d'estimer que le moraliste est tout à fait avec lui. « Que je hais, dit-il, ceux qui font les douteurs de miracles! Mon-« taigne en parle comme il faut, dans les deux endroits. On voit en l'un combien « il est prudent [*Essais*, III, 11], et néanmoins il croit en l'autre, il se moque des « incrédules » [*Essais*, III, 26]. Le jour où il a écrit cela, Pascal mettait du bon vouloir dans sa manière de juger Montaigne.

2. On trouve, dans le *Discours de la Servitude volontaire*, la même expression, employée en parlant de la Sainte-Ampoule et de l'Oriflamme. Je reviendrai ailleurs sur ce détail.

les menus détails. Dans la revision dernière des *Essais*, de 1588 à 1592, l'auteur, en se relisant, s'aperçut que son texte des *Essais* manquait de clarté dans la mention de la mort de Philippe-Auguste, puisqu'il fallait que le lecteur comprît bien que le roi était mort en France, tandis que le pape Honorius était en Italie. Il dut reprendre alors le volume de Gilles, y puisa le détail nécessaire, et, sur l'exemplaire de Bordeaux, on trouve écrit de sa main ce que nous avons mis plus haut entre crochets : « à Mante »[1].

Le renvoi à *son* Froissart que donne Montaigne se rapporte à l'édition Jean de Tournes, Lyon, 1559-1560, volume III, p. 63 et suiv. Cela correspond au tome II, chap. XXII, page 434 de l'édition de Buchon, *Collection du Panthéon littéraire.*

---

Nicole Gilles (Règne de Louis VIII, 1223), I, f° 108, v°, l. 12. — « *En ce Roy* [*Louis VIII*] *retourna la lignée de Charlemaigne, qui estoit faillie par sept generations, depuis le temps de Hue Capet.... Car* cestuy Roy estoit engendré de Dame Ysabeau, fille de Bauldouyn, jadis comte de Henault; ledict Baudouyn estoit descendu de Hermangarde,... laquelle fut fille de Charles Duc de Lorraine, auquel Charles, Hue Capet osta le droict du Royaume de France.* »

26. Montaigne. * **Voiés cete méme deductioun cidessus f. 79**[1].

1. Voy. ci-dessus, mes notes sur l'Annotation n° 13.

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1228), I, f° 111, v°, l. 20. — « *Quand le comte de Bretaigne* [*Pierre Mauclerc*] *veit la grand'puissance du Roy, et qu'il estoit ja entré si avant en sa terre, il abaissa son orgueil, et manda à son frere Robert, comte de* Dreux, et à ses autres parens qui estoyent avec le Roy, en les requerant qu'ils feissent sa paix envers le Roy.... Si feit tant que le Roy luy pardonna et vint ledict comte* [*de Bretagne*] *devers le Roy, et luy feit hommage lige et serment de fidelité à cause dudict pays de Bretaigne**, etc.*

27. Montaigne. * **Ce lieu corrige euidammant la faute qui est en labre**[1] **de la genealogie de Hue Capet, cidessus, to. I, 78**[2]**. — Et affin que nul ne s'i trompe**[3]**, le Robert ici étoët fis**[4] **de l'autre Robert premier conte de Dreus, et l'**[5].

1. Je crois même m'apercevoir que, sous le mot « *Mante* », dans le texte de Nicole Gilles, il y a un trait d'ongle, sorte de soulignure à sec; mais je ne saurais, bien entendu, affirmer qu'une marque si impersonnelle soit de Montaigne. Je me contente de signaler le fait, tel qu'il semble se présenter.

28. ** **Paul Æmile dit qu'aste**[6] **cause, et pour n'antandre pas bien les droits de sa terre**[7]**, il fut surnomé Mauclerc**[8]**, car il avoët été nourri aus écoles à Paris.**

1. Si, le plus souvent, l'orthographe de Montaigne, ou plutôt sa manière de représenter les mots, subit l'influence de la prononciation gasconne, il ne faut pas cependant attribuer à cette tendance toutes les anomalies présentées par ces notes; la prononciation générale, et même la prononciation parisienne ont leur part dans l'emploi de formes devenues étranges pour nous, mais familières au XVI^e^ siècle. — La forme *abre*, pour *arbre*, est celle que nous fournit Jean Antoine de Baïf, dans ses *Etrennes de Poësie Françoise*, où il a, par l'emploi de signes spéciaux, exactement représenté la manière de prononcer adoptée de son temps et à Paris et à la cour (Voy. p. 344 du tome V du Baïf édité par M. Marty-Laveaux). Par une analogie toute naturelle et qui prouve bien la tendance phonétique à laquelle obéissait Montaigne, il disait *mabre* au lieu de *marbre*. On lit dans le *Journal de ses voyages* (p. 303, éd. de M. Lautrey), à propos du Tombeau d'Asdrubal (près d'Urbin) : « les habitans disent qu'il y avoit un « mabre où il y avoit quelques marques, etc. » Dans le même voyage (p. 63), parlant de la petite ville de Domremy : « Il y a « aussi un abre, le long d'une vigne, qu'on nomme l'*Abre de la « Pucelle* ». — Par conséquent, en 1580, Montaigne usait encore de cette prononciation. — Voir Vaugelas.

2. Voy. ma note sur l'Annotation 12 *bis*.

3. Voy. sur cette formule, mes notes sur les 82^e^ et 91^e^ Annotations.

4. Il fallait dire : « petit-fils ». Voy. ma note sur le texte de Nicole Gilles qui précède la 13^e^ Annotation de Montaigne.

5. Montaigne voulait continuer cette note, et avait écrit : « et l' ». Il a ensuite biffé *et*, mais n'a pas continué l'Annotation.

6. C'est-à-dire : *à cette*. C'est par une agglutination toute pareille que s'est formée l'expression *asture* (à cette heure) que Montaigne emploie souvent dans les *Essais*. A la 15^e^ Annotation, on a rencontré *dest* pour *de cet*.

Dans les périodes de la vie de chaque nation où leur langue respective a été beaucoup plus parlée qu'écrite, il s'est constitué, par instinct phonétique populaire, de ces combinaisons abréviatives dont l'usage a ensuite longtemps subsisté. On peut comparer à ces *ast*, *dest*, *asture* de Montaigne, à l'*are* pour *adare* des Gascons,

le τώρα pour τῇ ὥρᾳ, des Grecs modernes : ce sont des cas similaires dans la pathologie du langage.

7. Il est probable que si Montaigne avait pu connaître alors le livre de Du Tillet (*Recueil des Roys de France*, p. 81, éd. de 1580), il n'aurait pas aussi facilement accepté le jugement de Paul Émile. — « Le duc », dit Michelet (*Histoire de France*, t. II, p. 438, éd. de 1861), « élevé aux écoles de Paris, grand dialecticien, destiné d'abord à la prêtrise, mais, de cœur, légiste, chevalier, ennemi des prêtres, en fut surnommé *Mauclerc*. Cet homme remarquable, certainement le premier de son temps, entreprit bien des choses à la fois, et plus qu'il ne pouvait, etc. »

Voyez Pasquier (*Recherches de la France*, livre VIII, chap. XIII), qui paraît avoir puisé aux mêmes sources que Montaigne, pour ce qui concerne Pierre Mauclerc.

8. Paul Émile, f° 141 B = f° 260, r°. Cet historien appelle le comte de Bretagne *Maledoctus*. — Il n'est pas inutile de rappeler que Henri I, roi d'Angleterre, avait reçu le surnom de *Beauclerc*. Le goût de l'antithèse qui, chez nous, n'est pas un goût né d'hier, a dû être pour quelque chose dans le choix de la dénomination appliquée au comte de Bretagne, d'autant plus qu'il y avait là une sorte de tradition dans les surnoms appliqués à la même famille : Jean, fils de Pierre de Dreux, fut surnommé *le Roux*, comme l'avait été Guillaume, frère de Henri I d'Angleterre (Henri *Beauclerc*).

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1230), I, f° 112, r°, l. 17 à 27. — « Comment ceux de l'Université voulurent abandonner Paris; et du Blason des armes de France. — *Jadis, en l'ancien temps le clergé* demoura à Athènes, et la Chevalerie en Grece; mais ilz s'en departirent et allerent à Romme.... Apres, ilz se departirent de Romme, et, par le moyen de Charlemagne vindrent en France, ou estoit la fleur de la Foy chretienne. Et ce est figuré es fleurs de lys, qui sont les armes des Roys de France, lesquelles leur furent transmises miraculeusement du Ciel. Car, en une fleur de lys y a trois pampes ou fleurons, dont le grand meillieu signifie la Foy Chrétienne; et les deux autres, qui sont plus bas aux deux costez, signifient le Clergé et Chevalerie, qui doivent estre tousiours prestz à garder la Foy; et ainsi, si l'Université eust esté ostée de France, les armes des fleurs de lys eussent esté imparfaictes.* »

29. Montaigne. * **Ce mot**[1] **qui ne vaut guiere lui plaist**[2] **tant que voëci la deuxieme fois qu'il l'a dit**[3].

1. Par ce mot (clergé), Gilles désigne la classe cultivée d'une nation. Montaigne a employé dans le même sens le mot « clerc »

(*Essais*, I, 20) : « *Fortis imaginatio generat casum*, disent les clercs ». — Dans la 90e Annotation, Montaigne va noter plus expressément encore les nuances des significations du mot « clerc ».

2. En effet, au folio 15, verso, Nicole Gilles a, dès le règne de Clovis, fait « l'exposition et interprétation des fleurs de liz et armoirie de France » avec un ample développement analogue à celui-ci.

Montaigne, qui trouve (et non à tort) que cela « ne vaut guiere », a dû éprouver un vif ennui à traduire bon nombre de pages de Raymond Sebond qui sont consacrées à un symbolisme de même goût et de même valeur.

3. *Mot*, dans le sens d'axiome; comme il dit (*Essais*, I, 3, t. I, p. 21) : « Le mot de Solon que », etc. — Montaigne n'a pas mis de renvoi, à cet endroit, dans le texte de Nic. Gilles, et sa remarque se rapporte à l'ensemble du texte de l'historien; elle est écrite à la suite de la manchette : « Blason des fleurs de lys ».

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1234), I, f° 112, v°, l. 4. — « Du mariage de Sainct Louis avec Madame Marguerite, fille du Comte de Provence —.... *Ledict S. Loys eut de ladict Marguerite plusieurs enfans, c'est a sçavoir : Loys qui mourut jeune, — Philippe qui fut Roy, — Iehan, surnommé Tristan, comte de Nevers, — Pierre, comte d'Alençon, — Robert, comte de Clermont, dont sont descenduz ceulx de la noble maison de Bourbon. Iceluy Robert eut deux filz : l'un nommé Loys, qui fut premier Duc de Bourbon; l'autre nommé Iaques, & fut comte de Charoloys. Ledict Duc Loys eut un filz nommé Pierre, qui fut Duc. Iceluy Pierre eut un filz nommé Loys le second, qui fut Duc, et une* fille nommee Jehanne, qui fut Royne de France, femme de Charles le Quint, etc.* »

30. Montaigne. * **Il ne dit pas tout**[1], **car, pour le moins, sçai ie bien que ce Pierre eut un' autre fille mariée au Sire d'Alebret. Aussi croë ie**[2] **qu'il ne fait ici denombremant que du principal estoc**[3], **sans l'étandre aus branches. Auquel ancore i a il faute qui est corrigée en la préface du 2 vol.** *.

1. En effet, ce Pierre eut six filles. Du Tillet (le greffier) dit même sept filles (*Recueil des Roys de France*, p. 118, éd. de 1580).

2. Montaigne avait écrit « croë ie bien », puis, il a effacé *bien*.

3. *Estoc*, c'est-à-dire tronc principal, souche directe de descendance. Le mot est encore dans la langue des *Essais* (II, 12, t. III,

p. 228) : « comme s'il ne suffisoit pas que, par double estoc, « Platon fust originellement descendu des dieux ».

4. On voit par cette remarque combien était intense le désir de Montaigne de se procurer toutes les notions généalogiques essentielles sur la maison de France. Le soin qu'il apportait à recueillir des notions précises à cet égard montre combien étaient nécessaires de son temps, et avidement attendus des livres tels que ceux de Du Tillet (le greffier) qui ne parurent cependant que bien plus tard, et au moment de la publication première des *Essais*.

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis), I, f° 113, v°, l. 37. — « *Audict an 1239 fut faicte une solennelle disputation, à Paris, contre les gens d'Eglise qui tiennent plusieurs benefices; en laquelle fut determiné par les Saintz docteurs que nul ne peult ne doit tenir deux benefices, quand il en a un suffisant pour la sustentation de sa vie, sans peril de péché* mortel, etc.* »

31. Montaigne. * **Ce que S. Louis obserua tres religieusemant par effait, f. 119[1].**

1. Au recto du folio 119, lignes 41 et suiv. — Voici le texte de Nicole Gilles : « Quand il vacquoit aucun bénéfice il se faisoit enquérir de personnage ydoine et suffisant à le tenir et exercer; et lors le luy donnoit; et jamais n'en donnoit à aucun qui en tint un autre, si premierement il ne l'avoit resigné. » Aux États de Blois, c'est-à-dire trois siècles et demi plus tard, Montaigne entendait encore discuter sur l'abus que les successeurs de St Louis n'avaient pas réussi à corriger, et qu'une décision du Concile de Trente ne suffisait pas à faire disparaître. Voyez, dans le XIII[e] livre des *Lettres* de Pasquier, celle (la 3[e]) qu'il adressait au Premier Président de Harlay, et où il lui rendait compte de séances des États.

Dans sa *Chronique*, à l'année 1239, le bon évêque de Meaux, Jean Du Tillet, disait lui-même de St Louis : « Il n'eust pas baillé le moindre benefice, ne la moindre prebende de l'Église, sinon à gens tres exquis, et de bonne vie, et de singuliere doctrine. Je vous demande, qu'eust il faict s'il eust donné les Eveschez? »

Montaigne qui, d'ordinaire, avait sous les yeux la *Chronique* de Du Tillet lorsqu'il lisait les *Annales* de Nicole Gilles, Montaigne dut sourire en lisant cette boutade d'un évêque, ou futur évêque, au sujet du recrutement de l'épiscopat.

---

Nicole Gilles (ibid, l. 40 à 50). « *Voulsist Dieu qu'ilz [les prélats] en sçeusent bien desservir et administrer un seul [bénéfice]; car ce leur seroit grand'louenge. Mais encores ne leur suffit-il pas d'avoir un bon Evesché, ou bon benefice, pour entretenir leur estat, selon leur vacation, s'ilz n'ont encores plusieurs Abbayes et autres benefices en commande, de grand revenu, pour entretenir leur pompes & orgueil, & se veulent couvrir d'un sac mouillé, disans à leur avantage qu'ilz sont dispensez de les pouvoir tenir; mais (quoy qu'ilz en dient) le peché nullement n'est excusé; & s'ilz regardent bien en la fin de leurs dispenses, ilz trouveront ces motz :* Super hoc conscientiam tuam onerantem. *Je me rapporte de ce au jugement de leurs consciences; car il fauldra bien qu'ilz respondent estroictement devant le juste juge qui tout sçait & congnoist, comment ilz auront administré les biens & fruitz des eglises qu'ilz ont tenues.* »

31 *bis*. Montaigne a marqué d'une accolade, dans la marge extérieure, tout ce passage où Nicole Gilles cite et paraphrase St Jérôme pour critiquer « ceulx qui tiennent pluralité de benefices[1] ».

1. Il faut remarquer que, dans cette digression, Nicole Gilles cesse de raconter les actes de St Louis pour exprimer des sentiments personnels. C'est que, comme l'a remarqué Montaigne dans la 14e Annotation, « il vivoit au temps de Louis XI »; or, parmi les documents les plus caractéristiques de l'histoire de l'Église gallicane, figurent les *Remonstrances* du Parlement adressées en 1461 à Louis XI, sur les abus commis dans la collation des bénéfices, sous l'influence de la Cour de Rome; et le point de départ de ces *Remonstrances* est précisément le rappel des réformes de St Louis. On sait que, à son tour, Louis XI fut obligé de porter remède au retour des abus constatés par le Parlement. Nicole Gilles, grand admirateur de Louis XI, profite ainsi de l'occasion que lui offre le récit à faire du règne de St Louis pour justifier par avance la conduite de son roi; et la digression est d'autant plus significative que, dans l'histoire du règne de Louis XI par Nicole Gilles il ne sera pas fait mention d'une réforme qui avait rendu ce roi impopulaire dans une partie du clergé. L'auteur des *Annales*, en un mot, reportait ainsi sur St Louis toute la responsabilité : St Louis, dans sa béatitude, pouvait supporter cette charge.

Montaigne était moins timide que Nicole Gilles. La façon dont il accueillit les critiques de la congrégation de l'Index sur les *Essais* prouve son indépendance gallicane, et, surtout après la 31e Annotation, on peut comprendre que son accolade, en face de la sortie de Nicole Gilles, est un signe approbatif; d'autant mieux

que le passage de ce dernier auteur n'est pas sans saveur, au point de vue de la forme, et que, notamment, l'emploi de l'expression alors populaire des « *sacs mouillés* » devait lui plaire en telle occasion. N'avait-il pas déjà recueilli chez le vieil historien le dicton expressif du *Seigneur de paille* aisément vainqueur d'un *sujet d'acier*?

Richelet, dans son *Dictionnaire*, constate que la formule *se couvrir d'un sac mouillé* signifie : alléguer un prétexte ridicule, donner une méchante excuse; et il cite ce quatrain fait contre Henri III, qui, à l'occasion de l'institution d'une confrérie de Pénitents, avait suivi la procession sous la pluie :

Après avoir pillé la France,
Et tout son peuple dépouillé,
N'est-ce pas belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé?

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis), I, f° 118, v°, l. 7 à 25. — « De la bonne justice et belles ordonnances que feist Sainct Loys, etc. »

32. Montaigne a marqué tout cet article d'une longue accolade dans la marge extérieure. Il notait ici, à propos de St Louis, ces questions de législation et de justice qui devaient revenir si souvent dans sa pensée et laisser dans les *Essais* des traits puissants que Montesquieu, plus tard, a faits siens comme venant de bonne source. Voy., par exemple : *Essais*, I, 22, t. I, p. 182, et *Lettres Persanes*, XC, à la fin. *Essais* III, 13; t. VI, p. 71 et suiv., et *Lettres Persanes*, C. Par l'Annotation 31[e] et la marque marginale relatée sous le n° 31 *bis*, il est aisé de comprendre ce que signifie le mémorandum inscrit ici par Montaigne.

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis), I, 119, r°, l. 6. — « D'une remission que S. Loys avoit accordee à un malfaicteur, laquelle il revoqua, et des bonnes vertus qui estoyent en luy touchant l'exercice de justice. »

33. Montaigne ajoute : « **et autres actions** » [1].

1. Il y a en effet autre chose dans ce chapitre de Nicole Gilles. Le détail est résumé par les manchettes imprimées suivantes :

— *St Loys estoit aux pauvres charitable — De la continence de St Loys avec sa femme — Largesse et aulmosne du Roy Sainct*

*Loys*. — Montaigne n'a pas voulu souligner le passage scabreux où Nicole Gilles faisait un emprunt au récit de Geoffroy de Beaulieu, confesseur de St Louis; et, par un stratagème de réserve qu'il n'a pas toujours pratiqué, plus tard, dans ses écrits, il a reporté sa note dans le sommaire du chapitre, ne voulant pas être aussi indiscret que le confesseur.

« Autres actions » est donc ici une périphrase de convenance qui avait un sens fort précis dans la pensée de Montaigne. M. Paulin Paris, dans un Mémoire lu, en 1839, à l'Académie des Inscriptions (et reproduit dans la petite édition du Joinville de Francisque Michel, Didot, 1858, in-12, p. CLXXX et suiv.) a dû, lui aussi, recourir à des artifices de langage, pour viser le passage de Geoffroy de Beaulieu que Nicole Gilles avait reproduit en détail, et qui effarouchait même un Montaigne de trente ans, lorsqu'il se trouvait en face de la franche, douce et austère figure de St Louis.

Cependant, il pourrait bien se faire que Montaigne eût eu un ressouvenir de ce passage quand il écrivit dans ses *Essais* de 1588 (III, 9; t. V, p. 353), les lignes qui suivent : « La vertu assignée « aux affaires du monde est une vertu à plusieurs plis, encoi- « gnures et coudes, pour s'appliquer et joindre à l'humaine foi- « blesse, meslée et artificielle, non droicte, nette, constante ny « purement innocente. Les *Annales* reprochent jusques à cette « heure à quelqu'un de nos rois de s'estre trop simplement laissé « aller aux consciencieuses persuasions de son confesseur; les « affaires d'estat ont des preceptes plus hardis :

*Exeat aula*
*Qui vult esse pius.* »

Montaigne, en ce passage, me paraît avoir eu scrupule de nommer Saint Louis, alors qu'il formulait une critique; c'est moi, il est vrai, qui viens de souligner le mot *Annales*, mais le mot *pius* de la citation latine arrivait avec un à-propos délicat qui laisse peu de doute sur l'allusion.

François Hotman, dans la *Franco Gallia*, chap. xx, s'arrêta à son tour sur ces détails qui avaient frappé Montaigne.

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1259), I, f° 120, r°, l. 34. — *En l'an 1260*[1], *Henry Roy d'Angleterre vint en France.... et fut faicte et accordee paix finale entre les dictz Roys et royaume de France et d'Angleterre. Et, pour ce que ledict Roys Sainct Loys faisoit aucun scrupule de conscience des Duché de Normandie et Comté d'Aniou, Touraine, Le Maine*

*et Poitou..... iceluy Roy Saint Loys feit bailler et delivrer audict Roy d'Angleterre certaine grand somme de deniers, par le moyen de laquelle iceluy Roy d'Angleterre ceda, quieta, et transporta audict Roy Saint Loys et aux siens perpetuellement tout le droit et action qu'il pouvoit pretendre et avoir audict royaume de France..... et ce néantmoins le Roy luy donna grands terres es pays de Lymosin, Agenois, Perigort et Xainctonge, soubz condition que luy et les siens les tiendroyent, ensemble le pays Bordelois, Bayonne et* Gascongne, en fief et hommage du Roy de France, etc.* »

34. Montaigne. * **Il met ceus ci à part, parce qu'ils etoënt des touiours [2] demurès au roë d'Angleterre.**

1. Il faut lire : 1259. Ce traité entre St Louis et Henri III d'Angleterre est du mois d'octobre 1259. C'est le document qui ouvre le cartulaire bordelais intitulé : *Livre des Bouillons*. — On trouve l'analyse du document dans le *Recueil des Traictez entre les Roys de France et d'Angleterre* de Jean du Tillet (le greffier), p. 41 et suiv. de l'édition de 1602.

2. Les mots *dès toujours*, dans cette Annotation, dépasseraient certainement la pensée de Montaigne, si on les prenait dans leur sens absolu. Il a voulu dire que le pays Bordelais, Bayonne et la Gascogne, *dès avant* le traité dont il s'agit, et dans une condition régulière, étaient aux mains du Roi d'Angleterre : *et ita de Burdegala, de Baionna et Vasconia, et de tota terra quam ipse tenet, etc.*, dit le texte officiel de 1259, texte que connaissait certainement le Conseiller au Parlement qui devait plus tard être Maire de Bordeaux. Il faut dire d'ailleurs que l'expression « dès toujours », chez Montaigne, désigne fréquemment un état, une disposition durables : « Il n'est rien dequoy ie me soye, dez tousiours, plus « entretenu que des imaginations de la mort, voire en la saison « la plus licentieuse de mon aage » (*Essais*, I, 19; t. I, p. 117).

Et ailleurs (III, 12; t. VI, p. 22) : « J'ayde ordinairement aux « presumptions injurieuses que la fortune seme contre moy, par « une façon que j'ay, dès toujours, de fuyr à me justifier, excuser « et interpreter ». Le sens de « dès toujours » est donc : « de longue « date », « d'une façon suivie ».

Ces significations du mot « toujours » modifié par une restriction elliptique se retrouvent en grec avec le mot ἀεί, et ont embarrassé parfois les commentateurs. Voyez Heindorf et Buttmann, sur le 43e paragr. du *Phèdre* de Platon.

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis), I, 120, r°, l. 40. — « *Avant son partement [de Saint Denis], il [le Roy Henri d'Angleterre] feit le mariage de Bietrix, sa fille, avec Iehan, filz du Comte de Bretaigne, qui après fut Comte, et appelé le Comte Roux.* » [*Denis Sauvage ajoute en marge*] *:* « *La cron* [*ique*] *de Bret* [*aigne*] *dit* : Jehan de Richemont, filz de Jehan surnommé le Comte Roux.* »

35. Montaigne. * **Si ce glossateur[1] eut bien étudié sa leçoun, il nous eut ranuoïé a lautheur mème qui corrige ste faute, f. 128[2].**

1. On voit que ceci s'adresse non pas à N. Gilles, mais à Denis Sauvage.
2. Voy. l'Annotation 51[e].

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1264), I, 120, v°, l. 50. — « Comment messire Charles, comte d'Angiers et de Provence, frere de S. Loys, fut faict senateur de Romme; et comment le Pape luy donna le royaume de Cecille. »..... *Quand il fut à Romme, il fut retenu Senateur, et luy donna le Pape*[1]* *ledict royaume de Cecille & les Duchez de la Pouille et Calabre, pour les tenir & posseder* iusques à sa quarte generation[2]**, *et le couronna Roy.* »

36. Montaigne. * **Ce ne fut pas Vrbein, car il est etoët mort sur ses antrefaites, mais soun successeur. Paul Æmile le nome Francus Vido[1].**

1. Paul Émile, fol. 276, v°, ajoute, et il n'est pas inutile de le rappeler, que ce pape prit le nom de Clément [IV].

---

37. ** **Je ne trouve pas ailleurs ste conditioun aioutée; oui[1] bien d'autres qui sont ici omises[2]. Coum'il se montre souuant plus auocat[3] que historiografe des affaires de France, il pourroët bien, du sien, l'auoër aioutée pour établir le droët qu'eut depuis en ses terres Loïs, premier Duc d'Aniou, fis du Roë Ian.**

1. Voy., ci-après, ma note sur la 48[e] Annotation.
2. Il fait allusion au tribut financier imposé par le Pape, et dont parlaient Gaguin (fol. cxv *verso*) et Jean Du Tillet (*Chronique*, années 1265 et 1270).
3. Montaigne avait déjà l'opinion qu'il a ensuite formulée dans

1. Gilles dit un peu plus haut que ce Pape est Urbain [IV]. La manchette le répète, et c'est sur la manchette que Montaigne fait sa rectification.
2. C'est Montaigne qui souligne ces mots.

les *Essais* (II, 12; t. III, p. 346) : « Les advocats... de nostre temps, « trouvent à toutes causes assez de biais pour les accommoder « où bon leur semble ».

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1268), I, 121, r°, l. 22. « *En ce temps, apres le Pape Vrbain, fut faict et esleu Pape Clement quatriesme de ce nom; lequel estoit Françoys, et avoit esté homme lay, ayant femme et enfans*, aduocat & Conseiller *[1] *du Roy, en sa court de Parlement, etc.* »

38. Montaigne. * **Ou il réue[1], ou ie ne l'antans pas[2], car le premier parlemant fut établi à Paris par Philippe le Bel, petit fils de Saint-Louïs, ou seloun aucuns par Louis Hutin. Et, quant à l'ancien nom et usage de parlemant, c'étoët un'assemblée de pairs, et des plus nobles, que les roës fesoënt, ou des troës étas, auquel parlemant il n'i auoët, que ie sache, nuls officiers certes, et n'y pouuoënt échoër tels titres[3].**

1. Tour familier, plusieurs fois employé dans ces annotations et resté dans la langue des *Essais*. Voyez, ci-après, l'Annot. 56 et ma note sur l'Annot. 134.

2. Même observation. *Essais* (II, 11; t. II, p. 460) : « je ne les « en crois pas [les stoïciens]... ou je ne les entends pas ».

3. Guy Foulques (Clément IV) avait été militaire, jurisconsulte et secrétaire de Saint Louis. C'est à ce titre qu'il avait pu faire partie des Conseils du Roi. Mais Montaigne avait parfaitement raison de considérer comme inexactes les qualifications données par Nicole Gilles. Voir Pasquier, *Recherches de la France*, liv. II, chap. II, et la Rocheflavin, liv. I. et liv. XIII.

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1260 et suiv.), I, 121, r°, l. 44 [*Manchette*] : « Le commencement de la confederation des ligues des Suisses*. »

39. Montaigne. * **Il seroët bon de conferer ceci à ce qu'en dit Philip. de Commine, bien autre et meilleur autheur, toutefoës son contemporanée[1]. — Il me samble qu'il fait leur origine beaucoup plus récente[2].**

1. Montaigne souligne ces deux mots, et la note qui suit répond à la soulignure.
2. Allusion aux premières alliances de Zurich, de 1251, et aux premières guerres des trois cantons que cite Smiler, l'historien de la Suisse, p. 8 à 10 de l'édition française de 1579.

1. *Essais*, III, 9 ; t. V, p. 277. « Les François mes contemporanees sçavent bien qu'en dire : toutes grandes mutations esbranlent l'Estat et le desordonnent. » — *Son contemporanée* signifie que Commines était contemporain de Nicole Gilles.

2. Ceci prouve que lorsqu'il écrivait cette note, Montaigne ne connaissait pas encore l'ouvrage de Simler (*La République des Suisses*) qui parut en français en 1577, et qu'il posséda plus tard, car ce livre lui fut confisqué à Rome, en 1581, « pour ce sentiment que le traducteur estoit hérétique » (*Voyages de Montaigne*, p. 252, éd. de M. Lautrey).

---

NICOLE GILLES (Règne de Saint Louis, 1267), I, 121, v°, l. 4 à 11. — *Le iour de la feste de la Pentecouste, 1267, le Roy St Louis feit grand'assemblee de Prelats et Barons, en la ville de Paris; et feit nouveaux Chevaliers Mgr Philippe son aisné filz, et Robert son nepveu, Comte d'Artois.... Le lendemain les mena en pelerinage rendre grâces à Sainct Denis; et furent les rues de Paris toutes tendues, pour la solennité de la feste, et ne cesserent point les habitants de faire joye et feste par huict jours, sans faire œuvre de leurs mestiers. Par ce* que dit est, semble estre erreur en ce que dient aucuns, que les enfans des Roys sont Chevaliers des leurs nativites.* »

40. MONTAIGNE. * **Il en pourroët autant argumanter**[1] **par ce qu'il dit, f. 127**[2]**, ci-dessous. Il repette ce même mot, f. 136,**[3] **pag. 2, ci-dessous.**

1. Avant d'écrire l'Annotation que l'on vient de lire, Montaigne avait mis une accolade en marge de tout ce passage. Je dis : « avant d'écrire », parce que la note se rapporte à des passages de Nicole Gilles lus postérieurement et qui lui ont donné l'idée de revenir en arrière sur les lignes qu'il s'était contenté de marquer tout d'abord d'une accolade, comme contenant des notions dont il voulait garder le souvenir.

2. F° 127, r°, ligne 48 (Le Roi Philippe le Hardi fait son fils aîné chevalier).

3. F° 136, v°, ligne 38 (Le Roi Philippe le Bel fait ses trois fils chevaliers).

Voir Du Tillet, *Recueil des Roys de France*, p. 316 et suiv., éd. de 1580 : « Les princes, tant grands et souverains soient-ils, reçoivent l'ordre de chevalerie en leurs personnes et celles de leurs fils, pour ce que c'est marque et esguillon de proüesse ès armes et toute autre vertu et honneur, descendent volontairement de leur hautesse et majesté, pour estre en fraternité et com-

pagnie d'aucuns leurs sujets les plus preux et vertueux : preferans le merite et los de vertu à tous les avantages de fortune ».

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1269), I, f° 122, v°, l. 20. — « *Quand les navires & victuailles & tout l'ost du Roy Sainct Loys fut appresté, audict lieu d'Aisguemortes, il se meit en mer,... mais ilz eurent moult d'orages et fortunes sur mer,... et tant errerent qu'ilz arriverent en la terre du Roy de Thunes, en une isle où il y a un chastel qui est appelé Cartage, où souloit avoir une moult belle grand' et puissante cité que feit jadis faire Dido, la Royne de Cartage, & estoit la royale et principale cité de toute Afrique : & furent ladicte Royne Dido & les habitants d'icelle anciennement de si grand'puissance qu'ilz desconfirent les Rommains par plusieurs fois, ainsi qu'on peut veoir au livre de* Valere. St Loys qui attendoit la venue de son frere Charles....* »

41. Montaigne. * **Par ceci on peut iuger que le bon home n'etoët pas fort uersé en ses liures la**[1].

1. Ce passage des *Annales* est écrit dans le style du *Violier des Histoires Romaines*, où, souvent, les noms historiques les plus connus de l'antiquité sont mêlés à des légendes quelconques, comme par un défi volontairement opposé à la chronologie et à l'histoire. Aussi, avais-je tout d'abord la pensée que le nom de *Valere* pouvait être une faute de transcription, au lieu de *Violier*. Mais il n'y a dans le *Violier* que nous connaissons tous (celui réimprimé par Gustave Brunet) rien de semblable à cette macédoine de Didon et des Guerres Puniques.

L'origine première de ce conte pourrait être la fameuse tirade d'imprécations et prédictions de Didon, au IV^e^ livre de l'*Enéide*, vers 622-629, sur lesquelles quelque lecteur du moyen âge possesseur d'un Virgile *cum commentariis* aurait trouvé des réflexions touchant la réalisation des menaces proférées par la reine de Carthage, et aurait attribué ce commentaire à *Valerius* Probus. — Voir, dans le Virgile de Burmann, les allusions de ce savant sur les étranges divagations imaginées par le P. Hardouin sur le même passage de l'*Énéide*, IV, 622.

Bien entendu, on ne trouve dans Valère Maxime — Valère le Grand, comme on disait alors — aucun passage spécial qui ait pu donner prétexte à de telles divagations. Son nom, toutefois, bien connu à cause du sujet de son œuvre, a pu être appliqué arbitrairement, même au temps de Louis XI, à beaucoup de contes populaires ou d'historiettes moralisées *ad libitum*.

Encore que Nicole Gilles ne soit pas exempt d'une certaine

naïveté, il était sûrement incapable d'écrire des lignes aussi démonstratives de l'ignorance la plus complète. Les premières pages de ses *Annales* montrent d'ailleurs qu'il avait une connaissance approximative de l'histoire ancienne. Or, lorsqu'on lit attentivement le passage des *Annales* qui nous occupe, on s'aperçoit bien vite que, entre les mots : « toute Afrique » et : « St Loys qui attendoit... » une interpolation a été effectuée, laquelle doit provenir de l'insertion dans le texte de Gilles d'une note marginale écrite par un lecteur ignare avant les premières impressions du livre, lorsque celui-ci circulait sous forme de copies manuscrites, lecteur évidemment familier avec les livres imités des *Gesta Romanorum*, mais qui ne connaissait pas certain mot de Salluste (*Jug.*, 19) devenu proverbial avant Joachim Du Bellay : « De Carthage, il vault trop mieulx se taire du tout que d'en parler par à peu près ».

Ce fait particulier est d'autant plus intéressant qu'il vient confirmer ces assertions de Denys Sauvage, en tête de l'avis qu'il adressait au lecteur en 1549, au sujet de son édition des *Annales* de Nicole Gilles :

« Combien que j'aye recouvré, pour la correction de ces presentes « *Annales*, plusieurs vieux exemplaires, et, entre autres, un qui « fait quelque foy d'estre de la main de l'Autheur, neantmoins, je « les ay tous trouvés tels qu'il m'a esté besoing de recourir aux « autres bons autheurs desquels nostre homme se pouvait estre « aidé. Car certainement ceux à qui estoient ces exemplaires *ou* « *copies a la main*, curieux d'avoir en un seul livre tout ce qui povoit « avoir esté faict.... *avoient entremeslé, chacun à par soy, sur la* « *marge de leurs livres, plusieurs choses non accordantes, à nostre* « *principal*, qui estoit aussi pour la pluspart accoustré de mesme « les autres; *et, despuis, ceux qui premierement l'imprimerent, sans* « *discerner ce qui povoit estre d'ailleurs, meirent tout en un; tel-* « *lement que, pour la diversité de ceux qui y avoient mis la main,* « *vous n'eussiez sceu trouver fueillet où il n'y eust quelque con-* « *trarieté, ou, pour le moins, redicte, etc.* »

Montaigne, qui reproche à Gilles, à tout instant, ses redites ou ses contradictions, aurait bien fait de lire cet avertissement de Denis Sauvage. Mais il n'était pas sans savoir que beaucoup d'éditions des *Annales*, voisines, par la date, de celle dont il faisait usage, portaient encore le titre de « Très élégantes, très veridi- « ques et copieuses Annales et Chroniques... de très éloquent... « Nicole Gilles », et cela agaçait son bon sens; et, sans que Denis Sauvage eût eu la maladresse de conserver ce titre pompeux, le

malin critique en voulait à Gilles de l'application à son livre d'un éloge inventé par l'avidité des libraires; aussi n'était-il pas fâché d'administrer au « bon homme » une leçon de critique historique et littéraire. Le pauvre Nic. Gilles, qui n'était coupable ni du titre emphatique, ni de la stupéfiante parenthèse sur Dido, a payé ici pour tout le monde.

La morale à tirer de ces explications est sensiblement autre, à mes yeux, que celle qui résulterait de l'observation ironiquement compatissante du futur moraliste à l'égard du malheureux chroniqueur; et, malgré mon admiration affectueuse pour Montaigne, je serais bien éloigné de lui dire :

Vous lui fites, seigneur, en le croquant, beaucoup d'honneur.

Je remarquerai, tout au contraire, que si Montaigne disait vrai, en affirmant (*Essais*, III, 8; t. V, p. 196) qu' « une mauvaise façon « de langage reformait mieux la sienne que ne faict la bonne; « tous les jours la sotte contenance d'un autre l'avertissant et « advisant », il a dû trouver en ce galimatias d'un inconnu un exemple, singulièrement efficace, dont il est juste de dire qu'il n'aurait eu véritablement besoin que lorsqu'il parlait d'*Alcade* (2e Annotation ci-dessus).

(*A suivre.*) R. Dezeimeris.

# VICTOR HUGO ET JUVÉNAL

La fortune de Juvénal dans l'antiquité et au moyen âge a été étudiée avec beaucoup de conscience et d'érudition par M. Hild, dans quatre articles du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*[1]. Il a relevé toutes les mentions qui ont été faites du satirique latin depuis le IVe siècle jusqu'au XIIIe. On doit regretter que cette étude n'ait pas été poussée jusqu'aux temps modernes, le critique l'eût-il même restreinte à l'influence littéraire de Juvénal sur nos écrivains et aux emprunts que lui ont faits nos satiriques. Il nous eût montré, par exemple, comment et dans quelle mesure se sont inspirés de lui d'Aubigné, Régnier, Boileau.

Je vais tenter de répondre à cette question en ce qui concerne le dernier de nos grands satiriques, Victor Hugo. Je voudrais rechercher ce qu'il peut devoir à son devancier latin, de quelle manière il le juge, quelles pièces de Juvénal il paraît avoir surtout connues, quels vers il a traduits, ou adaptés, ou simplement rappelés par voie d'allusion. Nous déterminerons ainsi un de ces nombreux petits affluents, que, comme un fleuve majestueux, a, dans son cours immense, absorbés la poésie de Victor Hugo.

Que cette poésie se soit abondamment alimentée aux sources latines, c'est ce qui est hors de conteste et bien connu. La première éducation de Victor Hugo fut toute classique, et le latin en constitua le fond. Parmi ses essais de jeunesse. on trouve des traductions en vers de Virgile, d'Horace, de Juvénal, de Martial, de Lucain[2]. De ces poètes, ceux qu'il continuera le plus assidûment à lire sont d'abord Virgile, tant de fois cité ou même imité par lui[3], puis Horace, et en troisième lieu Juvénal... Les autres poètes latins dont les noms reviennent plus ou moins fréquemment dans son œuvre sont Plaute, Lucain, Catulle, Tibulle, Properce, enfin

1. 1890, p. 177, 1891, p. 39, 106, 235.

2. Voir Gustave Simon, *L'Enfance de Victor Hugo* (Hachette, 1904), p. 101 sq. Sainte-Beuve (*Portraits contemporains*, t. I, *Victor Hugo en 1831*, p. 394), écrit, parlant de l'éducation classique que Mme Hugo fit achever à ses fils sous le vieux M. de la Rivière : « Tacite et Juvénal furent toujours la moelle de lion dont ils se nourrirent » (Juin 1832).

3. Sur la prédilection de Victor Hugo pour Virgile, voir Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 86. Toutefois, comme on le verra plus loin, dans son âge mûr, il mettra quelques réserves à son admiration et à Virgile préférera Lucrèce et Juvénal.

Ovide et Lucrèce. Parmi les prosateurs, celui dont le nom se trouve le plus souvent sous sa plume est Tacite, qu'il se plaît d'ordinaire à associer à Juvénal[1].

C'est en Juvénal que s'incarne, aux yeux de Victor Hugo, le génie de la satire, avec son ardeur passionnée, sa mordante ironie, sa colère généreuse, ses vibrantes invectives, ses protestations indignées contre tous les vices, tous les crimes et toutes les turpitudes. Mais surtout, en face de l'odieux despotisme impérial, devant la servilité d'un sénat avili et d'une populace vautrée dans les basses voluptés, il se dresse avec la farouche fierté d'un Romain des vieux âges, il est « la vieille âme libre des républiques mortes[2] » — Aussi est-ce Juvénal surtout qu'invoquera le poète des *Châtiments*, quand, de son rocher de Guernesey, il lancera, contre l'homme de Décembre, les vers cinglants et superbes de ses satires vengeresses — Juvénal n'est-il pas celui dont le nom seul fait trembler les tyrans? N'est-il pas le justicier qui les marque d'un fer rouge et les livre à jamais flétris à l'équitable postérité?

Telle est la conception, d'ailleurs traditionnelle et longtemps classique, que Victor Hugo se fait de Juvénal. La critique moderne a montré qu'il y entre une assez grande part de convention. Sans rien enlever à la beauté de ses admirables vers, elle établit cependant que Juvénal n'a été qu'un adversaire circonspect de la tyrannie, que son courage s'est déployé contre des empereurs défunts et par suite inoffensifs, et qu'il était tout disposé à s'accommoder de l'empire, à la condition que le prince fût honnête, modéré et libéral à l'égard des poètes. On a fait observer aussi que, écrivant au temps de Trajan et d'Hadrien, il a pu se permettre contre les Césars et les Flaviens des attaques qui ne risquaient certes pas de déplaire aux empereurs de la dynastie nouvelle, et constituaient au contraire pour eux un éloge détourné. De même il a pu librement vanter les vieilles vertus républicaines : c'était, depuis Auguste, un lieu commun dans la littérature.

Tout autant que les princes, ses audaces de moraliste ménagent les particuliers quand ils sont en vie; en revanche « ceux dont la cendre repose le long de la voie Latine et de la voie Flaminienne » seront criblés des traits les plus acérés de la satire. .

1. Sur Pétrone et Victor Hugo, voir mon livre : *Pétrone en France* (Fontemoing, 1905), p. 131 sq.

2. *William Shakespeare*, p. 62. Nos renvois se réfèrent toujours (sauf indication contraire) à l'édition in-8 des *Œuvres complètes* de Victor Hugo publiée par Hetzel et Quantin.

3. *Sat.* I, v. 170.

Enfin, dans l'œuvre de Juvénal, il faut faire la part de la rhétorique. On sait qu'il pratiqua la déclamation jusqu'à l'âge de quarante ans, et que, devenu poète sur le tard, il ne rompit pas entièrement avec les procédés de l'école. Toutes ces réserves ont été énoncées avec beaucoup de goût et de mesure par G. Boissier [1] et C. Martha [2], aux ouvrages desquels je renvoie, ainsi qu'à l'étude de M. Édouard Bertrand [3], dont je citerai la conclusion [4].

En examinant les choses de près, on arrive à un sentiment plus exact de la réalité. Bien des préjugés qui se sont formés sur le compte de Juvénal disparaissent. Il faut évidemment renoncer à ce moraliste austère, pur de tous les vices qu'il blâme, à ce politique hardi qui attaque avec tant de courage les Césars, à ce républicain défenseur ardent de la vieille constitution. Sachons ramener sa figure aux proportions justes et vraies. Mais n'allons pas, par un autre excès, ne lui laisser d'autre rôle que celui de déclamateur; n'allons pas lui refuser toute sincérité et toute conviction. Il y a, dans Juvénal, une ardeur et une passion vraies. Il y a un honnête homme et un citoyen.

Ces nuances ont évidemment échappé à Victor Hugo, qui a fait de Juvénal le type du satirique implacable, du républicain inflexible, de l'adversaire irréconciliable des tyrans. Il voit en lui un modèle et un précurseur; l'exilé de Guernesey se reconnaît dans l'exilé de Syène. Car Victor Hugo suit la tradition, contestée aujourd'hui par la critique, d'après laquelle Hadrien, pour venger un histrion, son favori, d'une attaque du satirique [5], aurait nommé celui-ci, malgré son âge avancé (quatre-vingts ans), et sous couleur de l'honorer, préfet d'une légion stationnée en Égypte. C'est dans cet exil déguisé que Juvénal serait mort, en 130 après J.-C., à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il aurait été envoyé, suivant Suidas, dans la Pentapole, suivant d'autres, à Syène. Victor Hugo adopte cette dernière version. « Laisse-toi exiler comme..... Juvénal à Syène. » (*William Shakespeare*, p. 309.)

Syène ne reçoit que Juvénal.

(*Les quatre Vents de l'Esprit*, III. *Le Livre lyrique*, XI, p. 43.)

1. *L'Opposition sous les Césars*, VI, 3.
2. *Les moralistes sous l'Empire romain*, p. 255 sq.
3. *Annales de l'Université de Grenoble*, t. VII, 3 (1895).
4. P. 434.
5. *Sat.* VII, v. 90-92.

Enfant, je fus jadis exilé comme toi,
Pour avoir comme toi barbouillé des figures.
Comme toi des pédants, j'ai fâché les augures[1].

(*L'Art d'être Grand-Père*, VIII. *Les Griffonnages de l'Écolier*, p. 151.)

On ne s'étonnera donc pas que Juvénal, tel que se le représente Victor Hugo, républicain austère, effroi de la tyrannie, vengeur des libertés opprimées, banni par un despote, soit un de ses poètes de prédilection pendant ses années d'exil. C'est un des auteurs qui sont de préférence allégués ou pris à témoin dans les *Châtiments* et dans *William Shakespeare*.

La pièce la plus caractéristique des *Châtiments* est celle qui est adressée à Juvénal lui-même (L. VI, XIII, p. 337). Victor Hugo s'y place en quelque sorte sous l'invocation du grand satirique. Je n'en détache que les vers où il est question de Juvénal.

Retournons à l'école, ô mon vieux Juvénal!
Homme d'ivoire et d'or, descends du tribunal
Où depuis deux mille ans tes vers superbes tonnent.
. . . . . .
. . . . . La vertu tombe dans l'arriéré.
L'honneur est un vieux fou dans sa cage muré.
O grand penseur de bronze, en nos dures cervelles
Faisons entrer un peu ces morales nouvelles.
. . . . . .
C'est bien, nous gagnons gros et nous sommes contents
Et ce sont, Juvénal, les maximes du temps.
. . . . . .
Maître! voilà-t-il pas de quoi nous indigner?
A quoi bon s'exclamer? à quoi bon trépigner?
Nous avons l'habitude, en songeurs que nous sommes,
De contempler les nains bien moins que les grands hommes,
Même toi, satirique, et moi, tribun amer,
Nous regardons en haut...
Nous fuyons la rencontre
Des sots et des méchants. Quand le Dombidau montre

1. Est-il besoin de faire remarquer que rien ne justifie ce mot : *augures*? Aucune des biographies de Juvénal n'attribue à son exil une cause touchant de près ou de loin à la religion. L'inscription d'Aquinum nous le montre flamine de Vespasien.

Cf. encore *Les Contemplations*, t. II, l. VI, XXII. *Les Mages*, p. 304 :

Oui, c'est un prêtre que Socrate,
Oui, c'est un prêtre que Caton!
Quand Juvénal fuit Rome ingrate,
Nul sceptre ne vaut son bâton.

Son crâne et que le Fould avance son menton,
J'aime mieux Jacques Cœur, tu préfères Caton ;
La gloire des héros, des sages que Dieu crée,
Est notre vision éternelle et sacrée...

Dans ces vers et dans les suivants, pour l'associer à lui-même, Victor Hugo transfigure singulièrement Juvénal en songeur et en visionnaire.

Plus loin, il définit assez heureusement le poète latin :

Génie âpre et subtil.

Citons encore ce vers :

Juvénal, Juvénal, mon vieux lion classique.

Ce rôle de justicier et de vengeur, mainte autre pièce des *Châtiments*, de *Toute la Lyre*, des *Quatre Vents de l'Esprit*, l'attribue de même à Juvénal.

Méfions-nous; ce sont des gredins orthodoxes.
Ils auraient fait pousser des cris à Juvénal.

(*Les Châtiments*, L. I, III, p. 47 [1].)

Et que le justicier, Juvénal, d'Aubigné,
Tacite, est là qui rêve et regarde indigné.

(*Toute la Lyre*, t. II; *La Corde d'Airain*, IX; *Alsace et Lorraine*, p. 296.)

...Il faut
Que Juvénal arrive et dresse l'échafaud.

(*Ibid.*, XIII, *Aux Historiens*, p. 323.)

Quand même l'âpre Dante et cet autre qu'on nomme
Tacite et celui-là qu'on nomme Juvénal.

(*Ibid.*, XLIII, *Homo homini monstrum* [petite édition Hetzel, t. I, p. 264, manque dans l'édition de *Toute la Lyre* des *Œuvres complètes*].)

De là naissent les grands vengeurs, les rêveurs fauves,
Les pâles Juvénals, terreur des Césars chauves.

(*Les Quatre Vents de l'Esprit. Le Livre satirique*, I, p. 16.)

1. Cf. *Ibid.*, L. VI, XIV; *Floréal*, p. 348 :

Tu le sais, Juvénal!

Après avoir énuméré les grands justiciers, Isaïe, Eschyle, Tacite, Juvénal, Luther, Dante, le poète continue :

Car ce sont eux qui, seuls justiciers des abîmes,
Terrassent à jamais les monstres et les crimes.
Car ils sont les géants des châtiments de Dieu,
Car sur des écriteaux d'acier, en mots de feu,
De tonnerre escortés, ces hommes formidables
Transcrivent de là haut les arrêts insondables.
. . . . . .
Juvénal tire et traîne à travers les effrois.
La stryge au double front que son vers a tuée.

(*Ibid.*, III, p. 20.)

La déesse du grand Juvénal, l'âpre muse,
Hébé par la beauté, par la terreur Méduse.

(*Ibid.*, V, p. 31.)

Si bien que Juvénal vous prend aux mains d'Homère.
Qui frappe! C'est la mort qui vient vous débotter,
Sire.

(*Ibid.*, XLI, p. 160.)

Avant que je me taise, ô tragique Isaïe,
O Juvénal!...
On verra dans les cieux s'arrêter le tonnerre.

(*Ibid.*, t. II, III. *Le Livre Lyrique*, XXXIX, p. 154.)

Quand Juvénal défend Rome aux tigres jetée...

(*Ibid.*, XLIII, p. 165.)

Et maintenant allez aux voix, les juges!
Tacite, qu'en dis-tu? Qu'en dis-tu, Juvénal?

(*La Pitié suprême*, IX, p. 139.)

Juvénal, ce fauve,
Eschyle au front chauve
Me disent : c'est bien!

(*Les Années funestes*, 1852-1870. VII, *Justice et devoir*, p. 12 [1].)

Ciel! ô ciel! un vengeur!
Où donc est Juvénal? Gouffre! où donc est Tacite?

(*Ibid.*, XIX. *Le mal du pays*, p. 52.)

1. *Œuvres posthumes de Victor Hugo*, Hetzel (petite édition).

Il[1] eût mêlé Turin, Pise, Albe, Velletri,
Le Capitole avec le Vésuve, et pétri
L'âme de Juvénal avec l'âme de Dante.

(*Ibid.*, XXXVII, *Mentana*, p. 104.)

Je trahis la colère, âpre muse azurée,
Qui rend et fait justice et n'a pas d'autre soin;
Et devant Juvénal je suis un faux témoin.

(*La Légende des Siècles. La colère du bronze*,
t. IV, XLIX, p. 86.)

Le livre VIII de *L'Art d'être Grand-Père* se compose d'une pièce : *Les Griffonnages de l'Écolier* (p. 147), qui met en scène Juvénal. Il apparaît à Charles, coupable d'avoir barbouillé de dessins et taché d'encre un exemplaire des satires, qui est un de ses livres de classe[2].

Dans la grande satire où Rome est au carcan
Charle a tranquillement dispersé ses grimoires.
Ce chevreau, le caprice, a grimpé sur les vers.
Le livre, c'est l'endroit; l'écolier, c'est l'envers.
Sa gaîté s'est mêlée, espiègle, aux stigmates
Du vengeur qui voulait s'enfuir chez les Sarmates.
Les barbouillages sont étranges, profonds, drus.
Les monstres! Les voilà perchés, l'un sur Codrus,
L'autre sur Néron....
C'est de cette façon que Charle a travaillé
Au dur chef-d'œuvre antique, et qu'au bronze rouillé
Il a plaqué le lierre, et dérangé la masse
Du masque énorme avec une folle grimace.

Mais le censeur du lycée survient;

homme absolu,
Dans son œil terne luit le pensum insalubre,

et il condamne l'écolier à copier mille vers. Celui-ci, désespéré, puis farouche, s'apprête, en se servant de trois plumes adaptées à la fois au même manche, à tricher avec sa fastidieuse besogne, quand :

1. Garibaldi.

2. Il ne saurait être question que d'un recueil de morceaux choisis; car jamais Juvénal n'a été à proprement parler un auteur classique. Tout au moins y a-t-il ici contradiction avec ce que disait Victor Hugo d'après M. P. Stapfer : « ... Lucrèce et Juvénal, que l'infâme Université rejette dans l'ombre, parce que l'un a levé le voile de la nature, et que l'autre a fait la guerre aux tyrans. »

(*Victor Hugo à Guernesey*, p. 118.)

Soudain du livre immense une ombre, une âme, un homme
Sort et dit : Ne crains rien, mon enfant. Je me nomme
Juvénal. Je suis bon. Je ne fais peur qu'aux grands.
Charle lève ses yeux pleins de pleurs transparents,
Et dit. Je n'ai pas peur.

L'homme pareil aux marches reprend :

Enfant, je fus jadis exilé comme toi,...[1].

Puis, regardant les dessins de l'écolier, il se réjouit de voir des bonshommes dans son livre rempli de méchants, parmi les Césars bouffis, et juge cela très farce.

Le censeur serait bien étonné, s'il entrait dans la chambre,

De voir sous le plafond du collège étouffant,
Le vieux poète rire avec le doux enfant.

Dans ce Juvénal, terreur des tyrans, si indulgent à l'enfance et si prompt à partager sa gaîté, on reconnaît le grand-père de Georges et de Jeanne, celui qui s'écrie :

Que voulez-vous! L'enfant me tient en sa puissance;
Je finis par ne plus aimer que l'innocence;
Tous les hommes sont cuivre et plomb, l'enfant est or[2].

Au reste c'est la coutume de Victor Hugo de prêter aux plus redoutables et sanglants justiciers[3] des âmes pleines de candeur et tendres aux tout petits.

Voici enfin de Juvénal irréconciliable ennemi de l'empire, républicain austère, vengeur impitoyable des bassesses et des crimes, tel que se le représente Victor Hugo, un portrait développé et caractéristique :

Juvénal a tout ce qui manque à Lucrèce, la passion, l'émotion, la fièvre, la flamme tragique, l'emportement vers l'honnêteté, le rire vengeur, la personnalité, l'humanité. — Il habite un point donné de la création, et il s'en contente, y trouvant de quoi nourrir et gonfler son cœur de justice et de colère. — Lucrèce est l'univers, Juvénal est le

1. Voir page 262.

2. *L'Art d'être Grand-Père,* XV. *Laus puero,* IX, p. 251.

3. Pour ne pas multiplier les citations, je me bornerai à noter encore quelques références à des vers ou passages de Victor Hugo sur Juvénal justicier : *Les Contemplations,* t. II, l. VI, XXIII; *Les Mages,* p. 304; *Les Misérables,* 1re partie, l. I, p. 94; *Post-scriptum de ma vie.* (Calmann-Lévy, 1901), p. 17; *William Shakespeare,* 1re partie, l. II, XII, p. 77 : « Dante est justicier à un degré plus redoutable que Juvénal; Juvénal fustige avec des lanières, Dante fouette avec des flammes; Juvénal condamne, Dante damne. » — *Ibid.,* 2e partie, III, 5, p. 280. Cf. *Ibid.,* 1re partie, II, VIII, p. 64 et 68. *L'Art d'être Grand-Père,* VI, IV, Une tape, p. 120 :

... et les pleurs pour la France trahie,
Et l'ombre, et Juvénal augmenté d'Isaïe, etc., etc.

lieu. — Et quel lieu? Rome. — A eux deux ils sont la double voix qui parle à la terre et à la ville, *Urbi et Orbi*. Juvénal a au-dessus de l'empire romain l'énorme battement d'ailes du gypaëte au-dessus du nid de reptiles. Il fond sur ce fourmillement et les prend tous l'un après l'autre dans son bec terrible, depuis la couleuvre qui est empereur et s'appelle Néron, jusqu'au ver de terre qui est mauvais poète et s'appelle Codrus. Isaïe et Juvénal ont chacun leur prostituée; mais il y a quelque chose de plus sinistre que l'ombre de Babel, c'est le craquement du lit des Cèsars, et Babylone est moins formidable que Messaline. Juvénal, c'est la vieille âme libre des républiques mortes; il a en lui une Rome dans l'airain de laquelle sont fondues Athènes et Sparte. — De là, dans ses vers, quelque chose d'Aristophane et quelque chose de Lycurgue. Prenez garde à lui; c'est le sévère. Pas une corde ne manque à cette lyre, ni à ce fouet. Il est haut, rigide, austère, éclatant, violent, grave, juste, inépuisable en images, âprement gracieux, lui aussi, quand bon lui semble. Son cynisme est l'indignation de la pudeur. Sa grâce, tout indépendante, et figure vraie de la liberté, a des griffes; elle apparaît tout à coup, égayant par on ne sait quelles souples et fières ondulations la majesté rectiligne de son hexamètre; on croit voir le chat de Corinthe rôder sur le fronton du Parthénon. Il y a de l'épopée dans cette satire : ce que Juvénal a dans la main, c'est le sceptre d'or dont Ulysse frappait Thersite. Enflure, déclamation, exagération, hyperbole, crient les difformités meurtries, et ces cris, stupidement répétés par les rhétoriques, sont un bruit de gloire. — *Le crime est égal de commettre ces choses ou de les raconter,* disent Tillemont, Marc Muret, Garasse, etc., des niais, qui, comme Muret, sont parfois des drôles. L'invective de Juvénal flamboie depuis deux mille ans, effrayant incendie de poésie qui brûle Rome en présence des siècles. Ce foyer splendide éclate et, loin de diminuer avec le temps, s'accroît sous un tourbillonnement de fumée lugubre; il en sort des rayons pour la liberté, pour la probité, pour l'héroïsme, et l'on dirait qu'il jette jusque dans notre civilisation des esprits pleins de sa lumière. Qu'est-ce que Régnier? qu'est-ce que d'Aubigné? qu'est-ce que Corneille? Des étincelles de Juvénal. » (*William Shakespeare*, 1re partie, II, VII, p. 62.)

Ce portrait contient sur le grand satirique latin un jugement littéraire plus explicite que ceux que Victor Hugo formule d'ordinaire sur lui. La plupart du temps il se contente d'accoler au nom de Juvénal une ou deux épithètes laudatives, de le comparer à un sommet ou à un précipice [1], ou bien il le comprend dans l'énu-

1. On est beau par Virgile, et grand par Juvénal. (*Les Quatre Vents de l'Esprit*, t. I, XLIV, p. 180.)

De ce puits qu'on nomme Ezéchiel à ce précipice qu'on nomme Juvénal, il n'y a point pour la longueur solution de continuité.

(*W. Shakespeare*, 1re partie, III, V, p. 127.)

mération qu'il fait des écrivains de génie, les géants de l'esprit humain[1]. Il n'admet aucune critique. « J'admire, dit-il, Eschyle, j'admire Juvénal, j'admire Dante, en masse, en bloc, tout. Je ne chicane point ces grands bienfaiteurs-là. Ce que vous qualifiez défaut, je le qualifie accent. Je reçois et je remercie[2]. »

A plusieurs reprises, dans *W. Shakespeare*, Victor Hugo nous explique les raisons de son enthousiasme pour Juvénal. Ce poète est de ceux qu'il se plaît à opposer aux écrivains plus sobres, plus réguliers, mais, selon lui, d'un ordre inférieur, et qui rallient les suffrages de la critique académique et traditionnelle. Il proteste contre le soi-disant « bon goût » qui reproche à Juvénal et à Tacite l'obscurité[3], qui supprime le beau au profit du joli, qui veut que la poésie soit tirée à quatre épingles. « La vague écume sur l'écueil, la cataracte vomit dans le gouffre, Juvénal crache sur le tyran. Fi donc![4] »

Juvénal à Nisard semble de mauvais ton[5].

Nisard est-il le professeur qui a dit ce mot, « resté célèbre à l'école normale : *Je rejette Juvénal au fumier romantique*[6] ? »

Toujours est-il que, selon Victor Hugo, Juvénal a, de tout temps, été dans les écoles l'objet d'une haine spéciale, et non seulement pour des raisons littéraires.

Les cuistres font leur cour aux puissants en dénigrant le poète républicain qui a mis à nu et flétri les vices et les forfaits des princes et des grands seigneurs. Aussi, peu de poètes ont-ils été plus insultés, plus contestés, plus calomniés.

1. « Dans la région supérieure de la poésie et de la pensée, il y a Homère, Job, Isaïe, Ezéchiel, Lucrèce, Juvénal, Tacite, Jean de Pathmos, Paul de Damas, Dante, Rabelais, Cervantes, Shakespeare. » (*W. Shakespeare*, 1re partie, l. II, v, p. 100.)

« Vous avez Eschyle, vous avez Isaïe, vous avez Juvénal, vous avez Dante, vous avez Michel Ange, et c'est la même chose de regarder ces âmes et de regarder l'océan. » (*Ibid.*, 1re partie, l. I, II, p. 15.)

« Homère, Job, Eschyle, Isaïe,... Juvénal... Ceci est l'avenue des immobiles géants de l'esprit humain. » (*Ibid.*, 1re partie, II, III, p. 89.)

Cf. *Ibid.*, 1re partie, V, II, p. 195; 2e partie, I, v, p. 226; 2e partie, VI, II, p. 246; 2e partie, VI, VIII, p. 329.

L'antique poésie avec ses quatre fronts.
Orphée, Homère, Eschyle et Juvénal.....

(*Les Quatre Vents de l'Esprit*, t. I, p. 10.)

2. *W. Shakespeare*, 2e partie, IV, III, p. 296.
3. *Ibid.*, 1re partie, II, v, p. 99.
4. *Ibid.*, 2e partie, I, IV, p. 218.
5. *Toute la Lyre*, t. I, XIX, p. 303.
6. *W. Shakespeare*, 2e partie, I, IV, p. 219.

La calomnie contre Juvénal a été à si longue échéance qu'elle dure encore. Elle passe d'un valet de plume à l'autre. Les grands haïsseurs du mal sont haïs par tous les flatteurs de la force et du succès. La tourbe des domestiques sophistes, des écrivains qui ont autour du cou une rondeur pelée, des souteneurs historiographes, des scoliastes entretenus et nourris, des gens de cour et d'école, fait obstacle à la gloire des punisseurs et des vengeurs. Elle coasse autour de ces aigles. On ne rend pas volontiers justice aux justiciers. Ils gênent les maîtres et indignent les laquais. L'indignation de la bassesse existe [1].

Donc, « le jour où, dans les collèges, les professeurs de rhétorique mettront Juvénal au-dessus de Virgile et Tacite au-dessus de Bossuet [2], c'est que, la veille, le genre humain aura été délivré; c'est que toutes les formes de l'oppression auront disparu [3] ».

Victor Hugo, on le voit, a, surtout sous l'influence de ses haines politiques, singulièrement grandi la figure du Juvénal réel. S'il a trouvé le moyen de l'élever, ainsi que Tacite, « à la première et souveraine classe des esprits, c'est (comme le fait finement remarquer M. Renouvier) [4], par une sorte de combinaison idéale qu'il opère de leur style avec les horreurs et les infamies dont ils sont les témoins et les peintres indignés ».

Jusqu'à quel point Victor Hugo était-il familier avec le poète latin dont il a fait de si magnifiques éloges, c'est ce qu'il convient maintenant de rechercher. En étudiant les traces que la lecture de Juvénal a laissées dans son œuvre, nous arriverons à déterminer avec une certaine précision les satires qu'il avait lues, les passages ou les vers qui l'avaient particulièrement frappé et s'étaient incrustés en un coin de sa vaste et puissante mémoire.

M. Paul Stapfer me semble aller un peu loin quand il écrit : « Victor Hugo possédait à fond la langue et la littérature latines. Huit auteurs latins surtout, Horace, Juvénal, Virgile, Lucrèce, Justin, Tacite, Quinte-Curce et Salluste avaient été lus par lui si souvent et si complètement qu'il pouvait en réciter des pages

1. *William Shakespeare*, 2e partie, VI, III, p. 345.

2. « Hugo mettait Lucrèce et Juvénal au-dessus de Virgile et d'Horace, non seulement comme poètes, mais comme écrivains. Il m'avoua qu'après avoir adoré Virgile, il l'aimait moins aujourd'hui. C'est sans doute le flatteur d'Auguste qui, dans l'esprit de l'auteur des *Châtiments*, a dû faire tort au chantre d'Énée et c'est aussi la perfection soutenue du cygne de Mantoue, contraire aux doctrines esthétiques du *William Shakespeare*. »

Paul Stapfer, *Victor Hugo à Guernesey* (Paris. Société française d'imprimerie et de librairie, 1905), p. 118.

Cf. *W. Shakespeare*, 1re partie, l. II, v, p. 99; 2e partie, VI, II, p. 343.

3. *Ibid.*, 3e partie, III, III, p. 42.

4. Victor Hugo, *Le Poète* (Paris, A. Colin), chap. x. Les jugements littéraires de Victor Hugo, p. 168.

entières par cœur[1] ». Je laisse de côté les autres auteurs; mais, en ce qui concerne Juvénal, ceci est en contradiction avec le propos de Victor Hugo lui-même cité dans le même ouvrage[2]. « Je n'ai pas lu... toutes les satires de Juvénal. Il y en a que je sais presque par cœur à force de les avoir lues et relues; mais il y en a quelques-unes aussi que je ne connais pas. »

Il y a huit satires de Juvénal dont on ne trouve aucune réminiscence dans l'œuvre de Victor Hugo. Les a-t-il ignorées toutes, ou en connaissait-il quelques-unes? C'est ce que je ne saurais dire. Mais on peut remarquer d'une manière générale que ces satires n'étaient pas de nature à lui fournir beaucoup de motifs d'imitation. La plupart s'attaquent à des sujets très spéciaux, critiquent des vices essentiellement romains, et les traits mordants qu'elles contiennent ne sont pas d'une transposition aisée.

La satire V[e] est dirigée contre les parasites, la VII[e] déplore la misère des lettrés, au temps de Trajan et d'Hadrien. La IX[e] flétrit une passion infâme et contre nature très répandue dans l'antiquité. La XI[e] oppose aux raffinements du luxe de la table la simplicité des repas d'autrefois. Dans la XII[e] le poète célèbre le retour de son ami Catulle, sauvé des périls de la mer, et en même temps fait la censure des captateurs de testaments. La satire XV[e] roule tout entière sur les superstitions et sur le fanatisme des Égyptiens, qui s'était manifesté naguère par une abominable scène d'anthropophagie. Enfin la XVI[e], qui n'est qu'un fragment, vante ironiquement les prérogatives du métier de soldat. En revanche la gravité du sujet, l'ampleur du développement, l'élévation des pensées sembleraient avoir dû désigner à l'attention de Victor Hugo la satire XIV[e] sur l'exemple. S'il l'a lue, il n'y fait aucune allusion. C'est là pourtant que se détachent sur le respect dû à l'enfance les beaux vers tant de fois cités :

Maxima debetur puero reverentia,... sq. (v. 47),

dont on eût aimé à retrouver l'écho chez le poète qui a si bien chanté l'enfance et dit tout le charme de cette faiblesse, tout le pouvoir apaisant et comme auguste de cette innocence[3].

Restent donc les satires I, II, III, IV, VI, VIII, X, XIII, dont un certain nombre de vers ou d'expressions ont passé dans l'œuvre de Victor Hugo, soit qu'il les ait traduits ou imités, soit qu'il les

1. *Victor Hugo à Guernesey*, p. 68.
2. P. 145.
3. Cf. *Légende des Siècles*, t. IV, LVII. Les petits. Fonction de l'enfant, p. 271.

ait cités, soit qu'il se borne à y faire allusion. Ces satires comptent évidemment parmi les plus belles; elles renferment de superbes lieux communs traités avec une abondance tout oratoire. C'est là aussi que le génie de Juvénal se révèle avec le plus d'éclat, que son style a le plus de couleur, son accent le plus de véhémence. De toutes enfin ce sont les plus célèbres.

La satire I nous fournira d'abord le vers :

Si natura negat, facit indignatio versum (v. 79),

dont les *Châtiments* offrent deux réminiscences,

Toi qu'aimait Juvénal, gonflé de lave ardente,
Toi dont la clarté luit dans l'œil fixe de Dante,
Muse Indignation, viens, dressons maintenant,... sq.

(*Nox*, IX, p. 35.)

et :

O ruffians! bâtards de la fortune obscène,
Nés du honteux coït de l'intrigue et du sort!
Rien qu'en songeant à vous mon vers indigné sort....

(L. I, V, p. 51. *Cette nuit-là.*)

J'ignore, comme M. Paul Stapfer, en quelle œuvre de Victor Hugo, ou publiée par lui ou posthume, peut se trouver le vers suivant :

Personne ne connaît sa maison mieux que moi
Le Champ de Mars,

qui est la traduction du vers 7 de la Satire I,

Nulli nota magis domus est sua quam mihi lucus Martis [1].

Victor Hugo, en citant son vers à M. Stapfer, prétendait plaisamment que Juvénal le lui avait par avance dérobé. — Voir l'anecdocte, assez piquante, dans *Victor Hugo à Guernesey*, p. 144.

On peut encore signaler, dans la pièce XL des *Feuilles d'Automne*, p. 428, un mouvement oratoire analogue à celui de la satire I :

1. Notons toutefois que *lucus Martis* ne signifie pas le Champ de Mars, mais le bois sacré de Mars, où Jason enleva la Toison d'or.

Aussi lorsque j'entends dans quelque coin du monde,
. . . . . .
Quand par les rois chrétiens. . . . . .
Quand..., etc. . . . . (répété 9 fois)
Alors. . . . . Je sens
Que la muse indignée, avec ses poings puissants,
Peut, comme au pilori, les lier sur leur trône.

Cf. Sat. v. 22 :

Cum tener uxorem ducat spado,... sq.

Cum est répété neuf fois dans le même développement pour aboutir au vers cité plus haut :

Si natura negat, facit indignatio versum.

Il n'y a pas ici d'imitation proprement dite, mais emploi par Victor Hugo de la même forme périodique, réminiscence, à mon avis, plutôt que simple rencontre[1].

Il est probable que Victor Hugo se souvient d'un mouvement oratoire de la Satire II, quand il écrit dans les *Châtiments* :

O choses inouïes!
. . . . . .
Judas flairant Shylock et criant : c'est un juif!
..... Messaline
Reprochant à Goton son regard effronté
Et Dupin accusant Sauzet de lâcheté!

Oui, le vide-gousset flétrit le tire-laine,
Falstaff montre du doigt le ventre de Silène,
Lacenaire, pudique et de rougeur atteint,
Dit en baissant les yeux : j'ai vu passer Castaing!

(Livre VI, v, *Éblouissements*, p. 303.)

Cf. Juvénal, satire II, v. 24 :

1. Victor Hugo, on le sait, a usé souvent de ce moule oratoire. Cf. *L'art d'être Grand-Père*, VI, iv, *Une tape*, p. 120.

*Quand* on a vu Judas trahir, Néron proscrire,
. . . . . .
*Quand* on a dépensé la sinistre colère..

*Quand* sq. (avec *lorsque*, en tout douze fois).
Cf. *ibid.*, XV, i, *Laus puero*, p. 227 :
*Quand* l'opprobre est une mer qui monte,
*Quand* je vois le bourgeois... (en tout cinq fois)

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?
Quis cælum terris non misceat et mare cælo,
Si fur displiceat Verri, homicida Miloni,
Clodius accuset mœchos, Catilina Cethegum,
In tabulam Sullæ si dicant discipuli tres? —

La pièce intitulée : *Les Griffonnages de l'écolier* (*Art d'être Grand-Père*, L. VIII, p. 147), par ce vers :

Du vengeur qui voulait s'enfuir chez les Sarmates,

rappelle le vers de la satire II :

Ultra Sauromatas fugere hinc libet et glacialem
Oceanum.

A la satire III Victor Hugo emprunte l'épigraphe du chapitre VI du livre IV de la 3e partie des *Misérables* (p. 182) : Res angusta, v. 164 :

Haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat
Res angusta domi.

Le pauvre Codrus de cette même satire lui revient à l'esprit dans la pièce déjà citée où il montre Charles couvrant de dessins et de gribouillages son livre de classe, un Juvénal édité par Delalain[1].

Les barbouillages sont étranges, profonds, drus.
Les monstres! les voilà perchés, l'un sur Codrus,
L'autre sur Néron...

Codrus rejoint encore Néron dans *W. Shakespeare* (1re partie, II, 7, p. 62), « depuis la couleuvre qui est empereur et s'appelle Néron, jusqu'au ver de terre qui est mauvais poète et s'appelle Codrus. Cf. satire III, v. 208 :

Nil habuit Codrus — quis enim negat? — et tamen illud
Perdidit infelix totum nihil.

Plus nombreuses sont les réminiscences de la satire IV, *Le turbot de Domitien*.

Déjà, dans la préface de Cromwell, Victor Hugo écrit, p. 32 : « Ainsi le sénat romain délibérera sur le turbot de Domitien ».

Quand il compose les *Châtiments*, le sénat de Napoléon III évoque pour lui le sénat avili de Domitien.

1. Traduction de Dussaulx, avec le texte en regard, 1re édition, 1770.

Tacite, nous avons de quoi faire l'empire.
Juvénal, nous avons de quoi faire un sénat.

(L. III, VIII, *Splendeurs*, p. 156.)

Il reprend l'énergique et concise expression de Juvénal :

Montani quoque venter adest, abdomine tardus.

(v. 107.)

Et le ventre Berger près du ventre Murat!

(*Châtiments*, l. IV, XI, p. 224.)

Ce ventre à nom d'Hautpoul[1]. —

(Livre VI, V, *Éblouissements*, p. 307.)

La même pièce contient ces vers (p. 308) :

Noirs empereurs romains couchés dans les tombeaux,
Qui faisiez aux sénats discuter les turbots,...

Enfin les vers suivants des *Quatre Vents de l'Esprit*, *Le livre satirique*, I, p. 16 :

De là naissent les grands vengeurs, les rêveurs fauves,
Les pâles Juvénals, terreur des Césars chauves,

rappellent le début de la satire IV :

Cum jam semianimum laceraret Flavius orbem
Ultimus et calvo serviret Roma Neroni.

Les vers fameux de la satire VI sur les débordements de Messaline sont présents à l'esprit de Victor Hugo quand il écrit :

Messaline en riant se mettait toute nue,
Et sur le lit public, lascive, se couchait.

(*La Légende des Siècles*, t. I, VIII, p. 248, Au lion d'Androclès.)

et : « C'est lui (ce goût supérieur) qui, effronté, fait mettre Messaline toute nue par Juvénal ».

(*Post-scriptum de ma vie*. Le goût, p. 35.)

Cf. Satire VI, v. 122 :

1. Cf. *W. Shakespeare*, « ... jusqu'au tyran ventre Henri VIII » (2e partie, I, II, p. 214.

...tunc nuda papillis
Prostitit auratis, titulum mentita Lyciscæ,
Ostenditque tuum, generose Britannice, ventrem.

Cf. aussi *Les Quatre Vents de l'Esprit* (I. *Le Livre satirique*, III, p. 21) :

Juvénal tire et traîne à travers les effrois
La stryge au double front que son vers a tuée,
Qui gronde impératrice et rit prostituée.

Mais voici des vers de la satire VI, les uns paraphrasés, les autres traduits textuellement dans *L'Année terrible*, Janvier 1871, II, *Lettre à une femme*. (Par ballon monté, 10 janvier).

Ce qui fit la beauté des Romaines antiques,
C'étaient leurs humbles toits, leurs vertus domestiques,
Leurs doigts que l'âpre laine avait faits noirs et durs,
Leurs courts sommeils, leur calme, Annibal près des murs
Et leurs maris debout sur la porte Colline.

Præstabat castas humilis fortuna Latinas
Quondam, nec vitiis contingi parva sinebant
Tecta, labor somnique breves et vellere Tusco
Vexatæ duræque manus ac proximus urbis
Hannibal et stantes Collina turre mariti.

(Sat. VI, v. 287.)

Toutes les éditions de Victor Hugo citent inexactement en note ces vers de Juvénal. Le 2e et le 3e sont fondus en un seul :

Casulæ, somnique breves, et vellere Tusco...

qui commence par une faute de quantité authentique : *casulæ*.

Au dernier vers, *in* a été ajouté avant *turre*.

Le cahier manuscrit qui porte comme titre : *Poésies diverses*, 1816-1817, et qui contient les premiers essais poétiques de Victor Hugo, renferme entre autres traductions des poètes latins, celle d'un passage de la VIIIe satire sous ce titre : *Le Noble* (n° 33)[1].

Mais, dans le reste de son œuvre, je n'ai rencontré ni souvenir ni imitation de cette VIIIe satire sur la noblesse.

De toutes les satires de Juvénal, la Xe est celle que Victor Hugo paraît avoir le mieux possédée. Elle avait frappé vivement son

1. Gustave Simon, *L'Enfance de Victor Hugo*, p. 109.

esprit par la variété et le réalisme des scènes historiques qui s'y déroulent, par la richesse des images, par la force et le coloris du style, par l'éloquence de ces lieux communs pessimistes qui étalent le néant de toutes les grandeurs et de toutes les gloires humaines. Les vers de cette satire s'étaient profondément gravés dans sa mémoire : il la cite à mainte reprise, ou y fait allusion, il s'en inspire, il en traduit plusieurs passages.

Dans son livre sur *Byron et le romantisme*, M. Estève se demande si le *quot libras in duce summo?* plusieurs fois employé par Hugo sous une forme elliptique qui témoigne d'une véritable familiarité avec ce texte, a été pris à Juvénal lui-même. « Il paraît, dit-il, plutôt venir de Byron, qui a donné le vers de Juvénal comme épigraphe à son ode à Napoléon Bonaparte et qui l'a paraphrasé ailleurs (*Childe Harold*, II, 4, et *Don Juan*, I, 218-219). M. Rigal, qui cite cette hypothèse, paraît assez disposé à l'adopter[1]. Elle est pour moi tout à fait gratuite. Comme Victor Hugo a fait à cette même satire X d'autres emprunts des moins contestables, nous devons admettre qu'il n'a eu aucun besoin de l'intermédiaire de Byron pour en tirer le fameux :

*Expende Hannibalem.*

Trois passages de la satire X paraissent l'avoir particulièrement frappé : il les a plusieurs fois imités, ou leur a emprunté des épigraphes. Ce sont : 1° l'épisode de la chute de Séjan (v. 55 sq.); 2° les vers sur le néant de la gloire humaine (exemples d'Hannibal et d'Alexandre, v. 146 sq.) : 3° la tirade sur la misère du vieillard condamné à survivre aux siens (v. 240 sq.).

1° La pièce XI du livre IV des Odes (*Odes et Ballades*, p. 303) a pour épigraphe : *Panem et circenses* (Satire X, v. 81). On retrouve cette citation dans *W. Shakespeare* (2e partie, l. III, v, p. 280).

Autre citation tirée de la satire XI au chapitre III du livre VI des *Misérables* (*Parenthèse*, p. 378) : « Les aruspices frottaient de craie une génisse noire et disaient : Elle est blanche. *Bos cretatus.* »

.... duc in Capitolia magnum
Cretatumque bovem (v. 65).

Victor Hugo se plaît à réunir le nom de Séjan à ceux de Rufin et de Néron, et à les donner comme des exemples de ces chutes éclatantes qui satisfont la conscience populaire.

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1907, p. 456 : Victor Hugo et Byron.

Tu savais bien qu'un jour il faudrait choir enfin,
Mais tu n'imaginais ni Séjan, ni Rufin....

(*Les Quatre Vents de l'Esprit*, I, *Le Livre satirique*, X, p. 45. — Cf. *ibid.*, XXXIX, p. 125, Séjan et Néron.)

Toutes les voluptés et toutes les ivresses
Dont s'abreuvait Séjan, dont se gorgeait Rufin.

(*Les Châtiments*, l. VI, XIII, *A Juvénal*, p. 346.)

Rufins poussifs, Verrès goutteux, Séjans fourbus.

(*Ibid.*, l. VI, V, p. 308.)

2° Passons aux imitations ou réminiscences du passage fameux sur la vanité de la gloire, dont je rappelle le début :

(V. 147.)

Expende Hannibalem : quot libras in duce summo
Invenies? Hic est quem non capit Africa Mauro
Percussa Oceano Niloque admota tepenti....

*Hernani*, acte IV, scène II (Monologue de don Carlos au tombeau de Charlemagne) :

Tout est-il donc si peu que ce soit là qu'on vienne?
Quoi donc! avoir été prince, empereur et roi!
Géant, pour piédestal avoir eu l'Allemagne!
Quoi! pour titre César et pour nom Charlemagne!
Avoir été plus grand qu'Annibal, qu'Attila,
Aussi grand que le monde, et que tout tienne là!
Hé! briguez donc l'empire, et voyez la poussière
Que fait un empereur! Couvrez la terre entière
De bruit et de tumulte. Elevez, bâtissez
Votre empire, et jamais ne dites : « C'est assez! »
Taillez à larges pans un édifice immense!
Savez-vous ce qu'un jour il en reste? — ô démence!
Cette pierre! — et du titre et du nom triomphants? —
Quelques lettres, à faire épeler des enfants!

Ce dernier vers est comme une sorte de transposition de celui qui termine la tirade de Juvénal :

Ut pueris placeas et declamatio fias (v. 167).

Voici d'autres réminiscences :

Le pèlerin pensif...
Serait venu peser, à genoux, sur la pierre,
Ce qu'un Napoléon peut laisser de poussière
Dans le creux de la main!

(*Les Chants du Crépuscule*, II, A la Colonne, p. 33.)

Elle (la terre) égalise tout dans la fosse, et confond
Avec les bouviers morts la poussière que font
Les Césars et les Alexandres.

(*La légende des siècles, La Terre*, t. I, I, p. 31.)

« A la mort, les différences éclatent. Juvénal prend Annibal dans le creux de sa main ». (*William Shakespeare*, 3e partie, livre I, 1, p. 371.)

*Quot libras in duce summo* (Satire X, v. 147) sert d'épigraphe à la pièce XIII des *Feuilles d'Automne*, qui, sans s'inspirer directement de Juvénal, développe néanmoins l'antithèse entre la gloire et le tombeau. On retrouve ces mots comme épigraphe du chapitre XVI du livre I de la 2e partie des *Misérables*, Waterloo (p. 78), et, avec la substitution d'un mot, dans *William Shakespeare* (2e partie, l. IV, I, p. 294) : *Quot libras in monte summo!*

Dans l'*Expiation* (*Châtiments*, l. V, XIII, p. 274), cette exclamation :

O chutes d'Annibal! Lendemains d'Attila!

fait songer à celle de Juvénal, satire X, v. 159 :

O gloria! vincitur idem
Nempe et in exilium præceps fugit.

Enfin les vers de la même pièce :

Couché sous cette voûte où rien ne remuait,
Lui, l'homme qui trouvait la terre trop étroite,

ont dû être suggérés par ces vers de la Satire X, 168 sq :

Unus Pellæo juveni non sufficit orbis ;
Æstuat infelix angusto limite mundi....
Sarcophago contentus erit.

*Æstuat infelix* sert d'épigraphe à la pièce X des *Feuilles d'Automne*, p. 297 : Un jour au mont Atlas.....

3° Les vers sur la condition infortunée du vieillard, condamné

par sa longue existence à voir les deuils se multiplier dans sa famille, ont inspiré deux fois Victor Hugo, qui en a traduit littéralement plusieurs expressions :

*Les Burgraves*, partie II, sc. IV, p. 322. Job à Régina :

C'est la peine imposée à ceux qui longtemps vivent
De voir sans cesse, ainsi que les mois qui se suivent,
Les deuils se succéder de saison en saison
Et les vêtements noirs entrer dans la maison.

Hæc data pœna diu viventi est, ut renovata
Semper clade domus multis in luctibus inque
Perpetuo mærore et nigra veste senescat.

(V. 243-245.)

La pièce XXXI du livre V de *Toute la Lyre*[1] a pour épigraphe ces mots : *Omnia vidit Eversa*, tirés du passage même que va paraphraser Victor Hugo (v. 258 sq.) :

Incolumi Troia Priamus venisset ad umbras
Assaraci magnis sollemnibus, Hectore funus
Portante ac reliquis fratrum cervicibus inter
Iliadum lacrimas, ut primos edere planctus
Cassandra inciperet scissaque Polyxena palla,
Si foret exstinctus diverso tempore, quo non
Cœperat audaces Paris ædificare carinas.
Longa dies igitur quid contulit? Omnia vidit
Eversa et flammis Asiam ferroque cadentem.
. . . . . .
Que te sert, ô Priam, d'avoir vécu si vieux !
Tu vois tomber tes fils, ta patrie et tes dieux.
Un vieillard est souvent puni de sa vieillesse
Par le peu de clarté que le destin lui laisse.
Survivre est un regret poignant, presque un remords.
Voir sa ville brûlée et tous ses enfants morts
Est un malheur possible, et l'aïeul, solitaire,
Tremble, et pleure de s'être attardé sur la terre.

Décembre 1873.

Cette courte pièce, écrite au moment où Victor Hugo venait de perdre son second fils, François-Victor, mort le 26 décembre 1873, a, bien que le thème en soit puisé dans Juvénal, un accent d'émotion personnelle qui résonne douloureusement dans ce vers :

1. Petite édition Hetzel, p. 130; ne se trouve pas dans l'édition de *Toute la Lyre* des *Œuvres complètes*.

Survivre est un regret poignant, presque un remords.

Notons encore le *mens sana in corpore sano* (v. 356), mué, par manière de jeu de mot, en : *mens sana in corpore blando*. (*Feuilles d'Automne*, XXXIV, épigraphe, p. 343.)

Si nous passons à la Satire XIII, nous constatons que Victor Hugo s'est pénétré des beaux vers de Juvénal sur le remords et qu'ils lui ont plus d'une fois suggéré une inspiration.

..... diri conscia facti
Mens habet attonitos et surdo verbere cædit,
Occultum quatiente animo tortore flagellum.
Pœna autem vehemens ac multo sævior illis
Quas et Cædicius gravis invenit et Rhadamanthus,
Nocte dieque suum gestare in pectore testem.

(V. 193 sq.)

Ce dernier vers est cité dans la préface des *Rayons et des Ombres*, p. 382 :

« Il aurait (le poète complet que Victor Hugo imagine) le culte de la conscience comme Juvénal, lequel sentait jour et nuit « un témoin en lui-même », *nocte dieque suum gestare in pectore testem* ».

C'est une pensée analogue que Victor Hugo exprime en ses *Châtiments* :

Jamais au criminel son crime ne pardonne

(L. III, XVI, *Non*, p. 185.)

La plupart des pièces où il a peint les terreurs du coupable que torture le remords pourraient prendre pour épigraphe ces vers de Juvénal :

Hi sunt, qui trepidant et ad omnia fulgura pallent,
Cum tonat, exanimes primo quoque murmure cæli,
Non quasi fortuitus nec ventorum rabie, sed
Iratus cadat in terras et judicet ignis.

(V. 223 sq.)

Faut-il rappeler la pièce des *Châtiments* qui commence par ce vers :

Le progrès, calme et fort et toujours innocent,

(L. V, VIII, p. 253.)

et dans la *Légende des Siècles*, La Conscience (t. I, II, p. 47[1]).

1. Cf. aussi les *Burgraves*, partie III, sc. I, p. 344.
Mon crime, nain hideux,... sq.

Dans ces vers de la *Pitié suprême*, où sont décrites les souffrances des proscripteurs, passe aussi une réminiscence de Juvénal :

Vous plaignez les proscrits; occupez mieux vos larmes,
Plaignez le proscripteur. Soupçons, angoisse, alarmes,
Remords, voilà sa vie ; il se redit les noms
Des bannis, des captifs plongés aux cabanons,
De ceux qu'il a jetés là-bas à l'agonie ;
Le vent râle la nuit pendant son insomnie ;
Pâle, il prête l'oreille, il écoute le cri
De Pathmos, de Syène [1], ou de Sinnamari ;
S'il dort, quel songe ! il voit Tibère lui sourire,
Brutus rôder, Caton saigner, Tacite écrire.

(XIV, p. 162.)

Il est deux autres vers célèbres de cette même satire que Victor Hugo a traduits de diverses manières :

..... multi
Committunt eadem diverso crimina fato ;
Ille crucem sceleris pretium tulit, hic diadema.

Qu'un grand forfait triomphe, on lui baise l'orteil.

(*L'Ane*, p. 352.)

Tu mettras sur ta tête une tiare d'or,
Et ce qu'on nomme vol se nommera conquête ;
Car rien n'est crime et tout est vertu, sur le faîte ;
Et ceux qui t'appelaient bandit, t'adoreront.

(*Légende des Siècles. Masferrer*, t. II, XXI, p. 372 2.)

Telles sont les imitations, les réminiscences et les citations de Juvénal que nous avons relevées dans l'œuvre de Victor Hugo. Plus d'une sans doute a dû nous échapper. Mais, notre énumération fût-elle incomplète, elle suffirait à faire voir quelles sont les satires de Juvénal que Victor Hugo connaissait le mieux et qu'il a le plus fidèlement retenues. Ce sont celles où de beaux lieux communs oratoires, ou même déclamatoires, sont traités avec les procédés habituels de la rhétorique, où abondent hyperboles et antithèses, épiphonèmes et apostrophes. Celles-là aussi l'ont séduit

1. Lieu d'exil de Juvénal, d'après la tradition, ainsi qu'il a été dit plus haut.
2. Cf. le discours d'un voleur à un roi dans la *Légende des siècles*, t. III, p. 133. Ces rapprochements ont été faits par M. Paul Stapfer dans *Victor Hugo et la grande Poésie satirique en France*. Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 1901, p. 164.

par la vivacité, le coloris, la nerveuse concision du style, par la force et parfois la crudité des expressions, par la plénitude, l'éclat et la sonorité des vers.

Des affinités de génie, qui ont été plus d'une fois signalées[1], expliquent d'ailleurs la prédilection de Victor Hugo pour le grand satirique latin, chez lequel il retrouvait quelque chose de lui-même. Tous deux ne possèdent-ils pas l'art de peindre, avec un réalisme saisissant, de larges tableaux? N'ont-ils pas tous deux ce don de l'image qui revêt d'une forme concrète les sentiments et les abstractions? N'ont-ils pas tous deux un riche vocabulaire où les termes nobles coudoient les mots de l'usage le plus trivial[2]? Tous deux enfin ont en quantité les vers « durement bottés », comme parle des Esseintes, les sentences frappées comme des médailles au vigoureux relief. N'est-ce pas un vers de Victor Hugo que celui-ci?

> Nocte quidem; sed luna videt; sed sidera testes
> Intendunt oculos. (Sat. VIII, v. 148.)

N'est-ce pas du Juvénal tout pur que la pièce des *Châtiments* intitulée : *Éblouissements*?

Enfin l'un et l'autre, parmi les violences et les invectives de la satire, introduisent parfois des descriptions de la nature qui reposent et rafraîchissent l'esprit. Dans *Les Châtiments*, Victor Hugo se plaît à chercher un contraste entre les infamies et les turpitudes qu'il a flétries et l'impassible et sereine beauté de la nature :

> Oh! laissez! laissez-moi m'enfuir sur le rivage!
> Laissez-moi respirer l'odeur du flot sauvage!
> Jersey rit, terre libre, au sein des sombres mers;
> Les genêts sont en fleur, l'agneau paît les prés verts, etc.
>
> (*Les Châtiments*, l. VI, v, *Eblouissements* [3], p. 310.)

Le poète indigné, grondant, le justicier redoutable, « chargé de foudres », s'apaise par moments; un sourire détend son visage farouche et contracté :

> ...Avril, qui refait tous les ans l'Atlantide,
> Prend peu souci de l'homme, et, pendant que descend
> Toute l'âme d'un peuple, il monte éblouissant,

1. Cf. R. Pichon, *Histoire de la littérature latine* (Hachette), p. 637.
2. Ceci vise surtout *Les Châtiments*, un des livres où Victor Hugo s'est le plus souvenu de Juvénal.
3. Cf. *ibid.*, VI, XIV. *Floréal*, p. 347.

Il emplit l'horizon d'églogues et de fêtes ;
On contemple, on oublie, et comme les prophètes,
Sombre, on se laisse aller à regarder les fleurs ;
On a des yeux, on a, malgré César, une âme ;
On se laisse dorer par cette immense flamme,
La vie ; et le printemps vous entre malgré vous
Dans le cœur, et vous fait presque paisible et doux,
Avec des grondements pourtant par intervalles :
On écoute chanter les fauvettes, rivales
Du divin rossignol, qui, lorsque l'aube luit,
Prolongent dans le jour sa chanson de la nuit :
Juvénal transparent laisse entrevoir Virgile [1].

Dans Juvénal lui-même Virgile transparaît quelquefois.

Chez lui aussi il arrive que la nature, en sa gracieuse et riante simplicité, contraste avec les vices et la corruption raffinée des hommes. Ces oppositions viennent pour ainsi dire d'elles-mêmes quand le satirique, révolté des excès du luxe contemporain et des orgies sans nom, des débauches monstrueuses où s'avilissent les descendants des anciennes familles romaines, évoque en regard le tableau de la vie à demi rustique que menaient leurs ancêtres. Il décrit ce menu modeste dont la campagne de Tibur a fait tous les frais, et cette énumération a un parfum et comme une saveur champêtres :

De Tiburtino veniet pinguissimus agro
Hædulus, et toto grege mollior inscius herbæ,
Necdum ausus virgas humilis mordere salicti,
Qui plus lactis habet quam sanguinis, et montani
Asparagi, posito quos legit vilica fuso,...

(Sat. XI, v. 65 sq.)

Ailleurs, il vante le charme d'une maison située à la campagne, à Sora, à Fabrateria, à Frusinone, « avec un petit jardin, un puits peu profond, où l'on peut puiser à la main, sans corde, l'eau qu'on distribue à ses jeunes plantes. C'est là qu'il faut vivre, amoureux de sa bêche, et soignant bien son petit clos [2] ».

A vrai dire, ces échappées de poésie rustique, que l'on peut comparer à un rayon de soleil perçant la nue orageuse et brillant dans un coin de ciel bleu, ne sont pas très fréquentes chez Juvénal. Elle suffisent cependant à justifier le rapprochement qui a été fait,

1. *Les Années funestes, 1852-1870,* XLV, p. 137. *Détente,* 27 juin 1869.
2. Sat. III, v. 223.

ainsi que le chapitre que M. Nisard a intitulé : *Juvénal déridé et souriant*[1].

Tels sont les termes de comparaison que l'on peut établir entre Victor Hugo et un des poètes latins qu'il a le plus pratiqués. Virgile et Horace pourraient être l'objet d'études analogues.

Albert Collignon.

1. *Poètes latins de la décadence*, t. II, p. 77 (éd. Hachette, 1867).

# LA COMÉDIE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE ET LA SCÈNE

## I

En inaugurant dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle les genres classiques sur la scène française par des œuvres originales[1], Jodelle regrette en 1552 de ne pas disposer, pour sa comédie *Eugène*, au collège de Boncour, d'une salle de spectacle « en demy-rond », comme en disposaient alors les « princes seulement » et comme en avait rêvé en 1543 Charles Estienne, qui se mit le premier à traduire les comédies italiennes. M. Rigal nous dit que le sort des successeurs de Jodelle fut encore moins enviable puisqu'il leur aurait manqué toute sorte de théâtre. Si dans son humeur fougueuse et impatiente Jodelle se plaint déjà en 1558 d'avoir composé plusieurs tragédies et comédies au commandement de la cour, « sans que les troubles du temps eussent permis de rien voir » sur la scène, les autres auteurs n'auraient plus réussi que pendant une dizaine d'années encore à faire représenter leurs pièces sur des scènes improvisées. « Bientôt cette ressource même fit défaut: c'est pour l'impression que furent composées la plupart des œuvres, les comiques aussi bien que les tragiques, celles de Larivey aussi bien que celles de Garnier[2]. »

Les représentations auraient cessé déjà à partir des comédies (composées avant 1565, publiées en 1573) de Jean de la Taille, qui s'efforça en vain de donner le signal d'approcher davantage la vie réelle en échangeant contre la prose, à la manière des Italiens, la forme rythmique empruntée jusqu'alors au moyen âge et à laquelle quelques-uns reviendront encore.

En ce qui regarde spécialement la tragédie, il a été démontré depuis que cette manière de voir est loin de correspondre exacte-

1. Les *Menechmes* de Plaute furent joués en français en 1528 à Ferrare; Ronsard fit représenter le *Plutus* traduit d'Aristophane en 1540 à Paris au collège Coquerel.

2. Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, t. III, Paris, 1897. — Rigal, *Le théâtre français avant la période classique*, Paris, 1901. On lit dans ce dernier ouvrage (p. 115) : « Après 1567, les représentations, *de plus en plus rares*, dont il est fait mention, ont *toutes* lieu en province et ne s'appliquent qu'à des œuvres et à des auteurs *sans importance* ».

ment aux faits. Grâce à des recherches laborieuses M. Lanson a dressé une longue liste des représentations de tragédies, données pendant tout le siècle. Comme cette liste s'étend aussi aux représentations des autres genres, elle fait voir en même temps le sort de la comédie de la Renaissance dans un tout autre jour[1].

Néanmoins M. Lintilhac, tout en reconnaissant l'importance de « ce précieux catalogue qui coupe court à bien des dissertations en porte-à-faux sur les origines du théâtre classique », vient de nous enseigner qu'il faut persévérer à adhérer aux vues de M. Rigal sur la comédie, et il refuse d'apprécier dûment la valeur des documents de M. Lanson. A l'entendre on n'y peut relever avec certitude, « entre 1552 et 1600, qu'une demi-douzaine de représentations de comédies régulières et toutes antérieures à 1568 ». Car, nous assure-t-il, « la comédie de la Renaissance ne fut jouée que dans le premier élan de la Pléiade et sur la scène indulgente des collèges et de la cour, une demi-douzaine de fois en tout, en quinze ans et à Paris ». « Même si l'on y joint une douzaine de représentations obscures de comédies inconnues, à travers les provinces, au long d'un demi-siècle », il reste indéniable malgré cette « hypothèse gratuite » que la comédie dut se borner dans les trente dernières années « à un cercle étroit de lecteurs » et qu'elle ne put disputer la scène aux autres genres « dans les limites du XVI^e siècle[2] ».

Essayons de reviser ce procès comme nous l'avons fait pour la tragédie de la Renaissance. En nous documentant chez M. Lanson voyons s'il n'y a pas lieu de substituer au tableau trop poussé au noir de MM. Rigal et Lintilhac un autre plus conforme à la vérité historique.

## II

On répète toujours que le XVI^e siècle employait souvent abusivement le nom de tragédie et comédie.

On invoque surtout le témoignage de Jean de la Taille, qui ne se lasse d'attaquer certaines tragédies et comédies indignes de « ces beaux titres », œuvres « d'un tas d'ignorants » travaillant « sans art ni science » et ne retenant « rien de la façon et du style des anciens ». Mais ces protestations ne prouvent que

1. Lanson, Études sur les origines de la tragédie classique en France, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1903.
2. Lintilhac, *Histoire générale du théâtre en France. La comédie. Moyen Age et Renaissance*, Paris, s. d.

l'ambition intolérante d'un auteur aux yeux de qui « la vraye Tragédie et Comédie » ne devaient être *naturalisées* en France que par ses œuvres à lui. Il faut être un peu méfiant contre ces déclarations d'auteurs, car autrement on serait tenté de soutenir avec le même Jean de la Taille qu'avant le *Saül* et les *Gabéonites* il n'y avait en France que des tragédies traduites, ou avec Larivey rendant à son tour la pareille à l'auteur des *Corrivaux*, qu'avant son recueil de 1579 il n'y avait aucune comédie française originale, écrite en prose et « représentée comme advenue en France ».

Il est indéniable cependant que l'on rencontre souvent l'abus en question, si c'en était un, même sans remonter à ce Jean Gallery, principal de collège à Paris, qui aurait composé déjà sous François Ier des tragédies et comédies en latin et en français, ni à Jean Bouchet, procureur à Poitiers, l'un des derniers maîtres de la poésie des grands rhétoriqueurs, qui s'excuse vers 1530 devant les Basochiens de Bordeaux de ne pouvoir les servir avec « grave tragédie, rude satyre ou faincte comédie », paroles qui ne témoignent somme toute que d'une érudition affichant les théories de Donat si chères à la Renaissance[1]. — Comédie signifiait alors par extension n'importe quelle pièce, comme encore chez Racan qui parlera des comédies de Hardy ou chez Mme de Sévigné qui appellera *Bajazet* comédie. Le sens actuel du mot comédien est dû à cet ancien usage qui n'empêchera pas d'ailleurs cette curieuse distinction d'après laquelle en 1601 et 1611 à Bâle et à Mirecourt les acteurs seront appelés *tragédiens et comédiens*, conformément à leur répertoire.

Par conséquent, si nous lisons dans le catalogue de M. Lanson qu'à partir de 1571 on jouait souvent à Cambrai des « comédies et farces », il faut entendre par comédies peut-être des pièces sérieuses par opposition aux genres comiques résumés sous le nom de farce. Celui-ci désignait donc des comédies régulières quelquefois. C'est ce que l'on serait disposé à croire à propos des représentations à Amiens, où sont mentionnés en 1567 des « joueurs d'histoires, tragédies et *comédies* », tandis que pendant les dix années précédentes il n'y est parlé que de joueurs de moralité, tragédies et *farces*. Il est à noter que Vauquelin de la Fresnaye emploie encore vers la fin du siècle le mot *farceur* dans le sens de joueur de comédies régulières. Nous verrons même que l'on peut découvrir quelquefois de véritables comédies, et des plus célèbres de la Renaissance, cachées sous le nom de farce et pour cause. Car si M. Lintilhac nous avertit que le nom de comédie était alors un

1. Lanson, L'idée de la tragédie en France avant Jodelle, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1904.

titre d'honneur dont on affublait peut-être parfois aussi une farce, néanmoins ce titre d'honneur ne l'était qu'aux yeux des lettrés et l'annonce d'une farce devait être alors bien plus alléchant pour le grand public moins cultivé. On pouvait d'ailleurs d'autant moins hésiter à rebaptiser une comédie en farce que celle-là ne différait le plus souvent de celle-ci que pour le moule, la division en cinq actes, et par conséquent pour l'étendue et la complication de l'imbroglio, mais non pas pour le sujet, ni pour le ton, quoique le style en fût un peu mieux soigné.

Ce que nous devons tenir avant tout pour sûr, c'est qu'il s'agit bien de la comédie nouveau style dans les renseignements qui nous sont parvenus souvent sous une forme trop vague, toutes les fois que le nom de comédie est associé au nom de tragédie, et surtout si tous les deux sont suivis de l'énumération plus ou moins complète des genres du vieux répertoire toujours en faveur, y compris naturellement et en premier lieu la farce.

Sans doute les renseignements auxquels nous allons renvoyer sont relativement peu nombreux. Mais outre que l'on peut espérer voir leur nombre augmenter davantage grâce à des recherches ultérieures, nous sommes autorisé à croire fermement que ce qui se faisait alors dans telle ou telle partie du pays et en un moment donné, pouvait se produire aussi bien ailleurs ou en un autre moment. C'est ici le cas ou jamais de répéter : *ex hoc*, ou plutôt *ex his disce omnes*. Car il ne s'agit point d'exceptions uniques et fortuites, encore moins d'*hypothèses gratuites*.

## III

C'est en 1567, à l'Hôtel de Reims, devant la cour, qu'aurait été jouée la dernière comédie de la Pléiade, le *Brave* de Baïf. Ce sont par conséquent les trente dernières années du siècle dont nous devons nous occuper. Mais avant d'aborder ce sujet, jetons un coup d'œil rétrospectif sur la première période, dont on a si catégoriquement prétendu que le culte de la comédie se fût borné alors uniquement à Paris et à la Pléiade.

Il est à constater qu'il s'étendait au contraire à toute la France, au nord et au midi, même il se trouve dans quelques villes des auteurs comiques qui font représenter des comédies de leur façon.

Ainsi on jouait avant 1567 des comédies à Bordeaux, ville d'une vie de théâtre très intense, où les Basochiens avaient demandé à Jean Bouchet, vers 1530, des pièces à représenter, où la troupe

de Valleran apparaîtra en 1592 la première fois, et où Buchanan a introduit en France vers 1540 la tragédie en latin au collège de Guyenne qui restera le digne émule du collège de Boncour dans le culte du théâtre. En 1561, quand les *Ebahis* de Grévin sont joués à Paris, au collège de Beauvais, deux régents du dit collège de Bordeaux font représenter « pour l'exercice des escouliers et réjouissance du peuple » des « tragédies, moralités, farces et *comédies* » devant les jurats qui se montrent cette fois moins sévères qu'ils ne le seront en 1567, quand ils qualifieront de diffamatoires les « jeux de comédies » du collège. Les pièces de 1561 étaient « tant en latin qu'en français ». Il est très probable que les genres comiques s'adressant au peuple surtout étaient en français dans de pareils cas.

On jouait des comédies à cette époque aussi au Mans, de plus on en composait même dans cette ville où le théâtre était très goûté et où nous rencontrerons vers 1579 un autre auteur comique de province. F. Samson Bedouin, religieux en l'abbaye de Coûture près le Mans, y écrit avant 1563 « plusieurs tragédies, *comédies* et moralités, et quelques coq-à-l'âne et autres semblables *satyres* » qu'il fait représenter « par les lieux publics de la ville et faubourgs du Mans par aucuns escoliers de la dite ville ». A propos du mot *satyre* rappelons ici que, malgré le mépris officiel affiché par la Pléiade pour la farce, la *Trésorière* et les *Ébahis* de Grévin furent suivis eux-mêmes en 1551 et 1561 au collège de Beauvais de *satyres* ou *jeux satyriques* « appelez communément les Veaux » et qui étaient en faveur aussi à la cour.

Hâtons-nous cependant de quitter la province et cette première période pour examiner si les théâtres qui se trouvaient à Paris après 1570, sous une forme plus ou moins provisoire, ne rendaient pas par hasard d'avance impossible le prolongement de l'existence de la comédie?

Depuis que la *Calandria* du cardinal Bibbiena dont Larivey parlera avec tant de respect, fut jouée en 1548 à Lyon par des acteurs italiens, en l'honneur de la nouvelle reine, Catherine de Médicis, les troupes venues d'au delà des Alpes jouissent en France d'une faveur générale, protégées par la reine puis par ses fils, Charles IX et Henri III. La plus célèbre d'entre elles, celle des *Gelosi* (florissant à Paris vers 1571-2 et 1576-7) est mentionnée encore dans les *Néapolitaines* (publiées en 1584, écrites de beaucoup antérieurement) : « La bande des Jaloux représente aujourd'hui une très belle comédie; j'ay ouï dire que c'est la *Finta Mole de Lucilla* » (III, 7). Ces Italiens plaisaient surtout par la commedia dell'

arte, mais ils mirent en même temps à la mode la commedia erudita écrite en prose, que les auteurs français ne manquèrent pas d'imiter, d'adapter ou simplement de traduire comme l'avaient fait Charles Estienne [1], puis en 1545 et 1552 deux traducteurs des *Suppositi* qu'imitera en 1594 l'auteur des *Desguisez*, et comme l'avait fait à son début Jean de la Taille lui-même en traduisant une autre pièce de l'Arioste. L'une des dernières de ces traductions est celle de l'*Angelica* de Fornaris, acteur très apprécié à Paris et dont cette pièce fut représentée en 1585 à la cour, puis devant le duc de Joyeuse, parut la même année en italien à Paris, dédiée au duc, et fut publiée en français en 1599 à Paris : sous cette forme, sinon dans l'original, elle servira de source au *Parasite* de Tristan l'Hermite vers 1654 [2].

Les auteurs français, protégés eux aussi par la cour, profitèrent de cette vogue de la comédie d'autant plus qu'ils ne manquaient point de scènes pour produire leurs œuvres à Paris.

Il y avait des scènes à la cour, aux hôtels des seigneurs, surtout aux collèges. Il y avait ensuite ces troupes nomades qui réussirent plusieurs fois à s'établir à Paris, pour un temps quelconque, en dépit du privilège de la Confrérie, de même que celles auxquelles la Confrérie louait sa salle de temps en temps. En général les portes de l'Hôtel de Bourgogne ne se fermaient pas devant les nouveaux genres classiques avec cette hostilité qu'on leur attribue. Pourquoi l'auraient-elles fait vu que les comédies toujours trop rapprochées des farces « ne laissaient pas de convenir » aux fameux pois pilés de l'Hôtel, comme l'avoue M. Rigal lui-même, toutes *régulières* qu'elles étaient, « par le ton, par l'esprit, par la licence du fond et de la forme ». La comédie posthume d'Odet de Turnèbe (publiée en 1584, composée avant 1580) contient un passage très intéressant à cet égard. La mère d'une jeune fille abusée par un jeune homme s'écrie : « Si je le mets en justice, un chascun se rira de moy, et qui est plus, on me jouera aux pois pillez et à la basoche. » (Les *Contens*, III, 7.) On jouait donc alors à l'Hôtel de Bourgogne des comédies telles que les *Contens* [3].

1. Il avait paru d'ailleurs bien avant Ch. Estienne, en 1527, une comédie (espagnole) traduite de l'italien, la *Célestine*, qui paraîtra en 1579 traduite enfin de l'espagnol.

2. Stiefel, Tristan l'Hermites *Parasite* und seine Quelle, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, 1891.

3. Ou telles que le *Laquais* de Larivey, où se lit ce passage : « Hélas! que dira-t-on par la ville quand on sçaura que la fille d'un tel marchant s'en est fuye avec je ne sçay quel Italien... *On en fera des comédies.* » (IV). Même si ce n'est qu'un lieu commun emprunté aux Italiens, ce passage n'en est pas moins caractéristique pour les répertoires comiques de Paris. Cf. encore les *Corrivaux* où la mère craint que l'on ne fasse « des comptes [*contes*] et *chansons* » sur sa fille séduite (IV, 3). Faut-il entendre par *chansons* des *pois pilés*, c'est-à-dire — selon la définition de

Et aussi bien au Palais à entendre Odet de Turnèbe qui n'oublie pas de mentionner en même temps les Basochiens. Ceux-ci prenaient part peut-être même aux pois pilés ou pillés que nous ne connaissons encore que d'une manière fort vague, et ils jouaient au Palais des farces et aussi des comédies régulières. On croit généralement qu'ils n'ont cultivé que la farce. D'après un témoignage contemporain des *Contens* ils provoquaient souvent des ressentiments pour avoir mis en scène « plusieurs plaisantes et secrettes galantises des maisons particulières, indifféremment sans respect ny exception des personnes » et offensant les gens « en leur honneur et famille ». C'était continuer les traditions du moyen âge, mais pour le faire ils ne devaient pas se borner uniquement à la farce; la comédie leur en fournissait aussi bien les moyens. Songeons à l'histoire de la *Maubertine* et à la *Trésorière;* songeons aux *Néapolitaines* qui prétendent traiter « une histoire vraye, avenue en nostre tems, en la ville capitale de ce royaume... de laquelle plusieurs [des spectateurs] se peuvent bien ressouvenir pour avoir veu ou par ouï dire ». Donc tout en puisant dans la chronique scandaleuse du jour, les acteurs ne laissaient pas de composer de véritables comédies nouveau style, et l'esprit malicieux et vif des Basochiens, toujours à l'affût des actualités en fait de sujets et de genres, y trouvait bien son compte.

## IV

Rien de surprenant par conséquent si à partir de 1570 on peut observer une seconde floraison non moins riche que la première au lieu d'une décadence définitive. Outre que les œuvres de la Pléiade sont toujours jouées, le nombre des pièces nouvellement composées et celui des représentations augmentent singulièrement, non seulement à Paris, mais même dans les provinces.

A Paris c'est vers ce temps que remporte ses lauriers un comédien-auteur-directeur, qui était en même temps valet de chambre du roi comme le sera un jour Molière. C'est Cosme la Gambe dit Chasteauvieux que nous rencontrons en 1578 à Nancy dans une tournée. Cet acteur d'origine italienne eut la chance de plaire à deux rois de France, à Charles IX († 1574) et à Henri III († 1589) devant qui il *récitait* « plusieurs *comédies* et tragédies ».

Son répertoire possédait des pièces composées par lui. Il était

M. Picot — « une fatrasie divisée en couplets et récitée en public par des sots ou des badins »? (*Recueil général des sotties*, T. I, pp. v-vi.)

populaire aussi comme auteur : l'une de ses tragédies, *Roméo et Juliette*, dont la perte doit être regrettée par tous les fidèles de Shakespeare, est jouée en 1581 par les bourgeois de Neufchâtel-en-Bray en Normandie. On cite deux comédies de lui, également perdues : *Iodès* et le *Capitaine Boursoufle*, inspiré peut-être par Baïf ou par le modèle de celui-ci, Plaute, sinon par quelque imitateur italien de ce grand classique.

Il jouait les comédies de Grévin qui ne disparurent donc point depuis qu'elles furent « mises en jeu » au collège de Beauvais, et que nous rencontrerons bientôt en province. Il jouait la pièce posthume de Belleau († 1577) et encore quelques autres comédies. Vauquelin dit que les Italiens l'auraient emporté sur les Français avec leurs comédies en prose sans Grévin, Belleau « et mille autres beaux vers [c'est-à-dire : sans plusieurs autres comédies françaises écrites toujours en vers] dont le brave farceur Chasteau-Vieux a montré quelquefois la douceur ».

Il devait jouer aussi des comédies en prose, notamment celles de Larivey peut-être, et à coup sûr celles des deux amis de Larivey, si favorisés par les rois, Guillaume Le Breton et François d'Amboise.

Guillaume [1] Le Breton, avocat au Parlement, composait plusieurs pièces; on en cite cinq, probablement toutes tragédies : *Adonis*, *Tullie*, *Charite*, *Didon*, *Dorothée*. Les frères Parfait affirment des quatre dernières qu'elles « n'ont jamais été représentées », mais ils se trompent. Le Breton envoie son *Adonis* au principal du collège de Boncour où, comme il n'oublie pas de le rappeler, on avait joué les pièces de Jodelle, « affin que sur la scène on l'escoute, on le voye ». Si cette tragédie y fut en effet représentée comme elle le fut à la cour, puisque son éditeur, François d'Amboise, la vante d'avoir été *le cher mignon* de Charles IX, il est probable qu'on l'a fait suivre de quelque comédie du même auteur suivant l'usage du temps. De toute façon François d'Amboise affirme dans sa dédicace datée de 1578 que son ami « a remporté plusieurs verdes couronnes de laurier sur le *double* théâtre françois » sans vouloir en même temps « acquérir bruit par l'impression ». Autrement dit Le Breton a écrit aussi des comédies et il les a fait représenter.

François d'Amboise, le fils du célèbre médecin de Charles IX, le frère d'Adrien d'Amboise, recteur de l'Université, puis évêque, auteur lui-même d'une tragédie (*Holopherne*, 1580), composait ses

1. M. Lanson l'appelle *Gabriel*; cf. cependant la protestation de Lacroix du Maine, citée chez les frères Parfait : *Histoire du théâtre françois*, t. III, Paris 1745, p. 388 n. (b).

pièces « en la prime-vère de son adolescence », avant 1569 selon la dédicace de l'*Adonis* ou en tout cas, vers 1572, quand le futur conseiller de Henri III était encore avocat au Parlement. (Ou peut-être régent au collège de Navarre?) D'après son propre aveu ses comédies « sur le théâtre... avoient esté veües et receües avec un plaisir indicible ». Il a hésité longtemps de les publier « sachant bien que telle fois un poëme récité, une comédie représentée pourroit plaire aux spectateurs, et ces mesmes œuvres redigez par escrit, leuz et releuz déplairont aux doctes lecteurs et offenceront leur censure severe et equitable ». On regarde aujourd'hui l'impression comme le dernier refuge des auteurs dramatiques de ces temps : François d'Amboise pensait autrement. Il pensait comme l'auteur de *Mélite* qui croira que « l'impression d'une pièce en affoiblit la réputation », ou plutôt comme Fontenelle et Dumas fils pour qui les lecteurs formeront la cour suprême jugeant en dernière instance sur la valeur d'une pièce. On cite trois tragédies et quatre comédies de lui; il n'a publié que les *Néapolitaines* (1584) en promettant d'autres « belles pièces », « des plus excellentes ».

Un quatrième auteur se montre un instant au collège du Plessis, Guy de Saint-Pol, plus tard recteur de l'Université. En 1574 il fait jouer sa tragédie *Néron* suivie d'une *comédie* et d'une pastourelle dues aussi à sa plume. Relevons à cette occasion que c'est au même collège qu'en 1579 des farces prennent la licence « de déchirer la réputation de biens des gens » : les auteurs cités devant le recteur contribuent donc à justifier les mesures prises la même année par l'édit de Blois.

Ajoutons pour finir avec les renseignements relatifs à Paris qu'en 1582 les Basochiens obtiennent du Parlement la permission « *ainsi que autres fois a été faict*, de jouer dans la grande salle du Palais une tragédie et une *comédie* et autres jeux ». Le procureur général exerçant la censure déclare « avoir veu les dictes tragédies et comédies ». Contre ce témoignage formel et précis des gens de robe les doutes de MM. Rigal et Lintilhac ne sont pas motivés.

Voici maintenant ce que nous savons des villes de province.

De Saint-Maixent nous possédons des renseignements si nombreux qu'il faut les énumérer à part.

En 1576 l'*Hippolyte* de Garnier est joué avec une pièce appelée chez M. Lanson farce. Les personnages annoncés par les affiches en vers sont cependant les types constants de la *comédie* de la Renaissance : « le vieillard d'avarice forsenant, le clerc et la grosse nourrice » qui *se donnent* « *du bon temps* en dépit des jaloux ». Noter

que l'expression *se donner ou prendre du bon temps* revient très fréquemment chez les auteurs comiques, de Grévin à Larivey.

En 1578, mai, « après le festin de la mairie » dans la maison du maire on joue le *Marc Antoine* de Garnier (sous le titre : *Marc Antoine et Cléopâtre*) avec « la farce *Panthaléon* ». Cette prétendue farce n'est autre que les *Ébahis* rebaptisés d'après la figure la plus populaire de cette comédie. (La tragédie de Grévin, la *Mort de César*, jouée à Paris en 1561 avec les *Ébahis*, paraîtra en 1580 sur la scène de Saint-Maixent.)

En 1578, septembre, « les enfants de cette ville » jouent *en la Halle neuve* « une tragédie, une *comédie* et une farce ». C'était une représentation de gala : on avait fait venir les violes et violons de Poitiers et « y assistèrent plusieurs gentilshommes, damoiselles et autres estrangiers ».

En 1581 on y trouve des « escoliers [de passage] joueurs de tragédies, *comedies*, farces ». Comme parmi les tragédies il y en a deux de Le Breton, peut-être y avait-il aussi parmi les comédies représentées quelques-unes des siennes.

Quant aux autres villes, il y en a quatre à mentionner.

A La Rochelle Catherine de Partenay, dame de Soubise, qui y fait représenter en 1573 sa tragédie *Holoferne*, est en même temps auteur de plusieurs comédies qu'elle réussissait probablement aussi bien à faire jouer.

Au Mans fleurit vers 1579 René Flacé, curé et directeur du collège de la Coûture ès faubourgs du Mans. (Rappelez-vous que Bedouin était aussi de l'abbaye de la Coûture.) Il a composé des « tragédies et comédies françaises » qu'il a fait représenter « publiquement ».

A Poitiers, centre très florissant des poètes et des auteurs dramatiques où avait habité Bouchet et où étaient nées « deux des premières tragédies françaises », on joue en 1581 la *Joyeuse*, comédie de Nicolas de Montreux, après la tragédie du même auteur. On cite encore une autre comédie de lui, la *Décevante*, également en cinq actes et en vers.

A Doué on commence à représenter à partir de 1598 à l'amphithéâtre « des tragédies, *comédies* et autres jeux ».

Naturellement les représentations devaient être bien moins sporadiques et bien plus fréquentes que ne l'indiquent tous ces renseignements, à en juger par les mesures si souvent prises contre elle et qui furent provoquées surtout par les farces et les comédies.

Ainsi l'édit de Blois interdit en 1579 la représentation des « farces, tragédies, *comédies*, fables, satyres, scènes ou autres

jeux, en latin ou en françois, contenans lascivetés, injures... » En 1588 à Troyes, la ville natale de Larivey, le clergé demande aux États la censure pour les principaux de collège faisant jouer « aux escholles de villes et villages » des « *comédies* et tragédies, dialogues et colloques ». Cette censure est établie à Paris en 1594 à propos de la représentation d'une tragédie et une comédie : on envoie le régent à la Conciergerie, et l'on ordonne que personne ne doive plus « faire réciter publiquement aucunes *comédies* ni tragédies, sans les avoir préalablement communiquées au procureur général du Roy ». — En 1596 c'est la municipalité de Chalon-sur-Saône qui soumet à la censure la représentation des « *comédies*, tragédies et autres jeux ».

## V

Les auteurs ne devaient donc pas renoncer à la scène; ils ne manquaient point de scènes et ne se contentaient pas de l'impression. Ils travaillaient toujours pour le théâtre. Même si nous ne savons rien sur la représentation d'une pièce, il est presque toujours évident qu'elle fut destinée à être jouée.

Gérard de Vivre, « Gantois, maistre d'escole à Colongne », qui loue les représentations aux écoles comme un excellent moyen d'apprendre la vertu et le français, prescrit dans sa *Fidélité nuptiale* (1577) aux acteurs l'*accoustrement*, les jeux de scène, même les intonations.

François d'Amboise, oubliant trop le recueil de son ami, Larivey, se vante d'avoir doté la France, où « l'on a de longtemps surpassé les Itales en l'artifice de bien faire de doctes tragédies », « de quoy maintenant arracher le laurier » comique à l'Italie où, comme il s'exprime avec un regret apparent, « les plus grands seigneurs » luttent « à l'envi à qui composeroit et *exhiberoit* les plus ingenieuses et *somptueuses* comedies », de sorte que « les princes mesmes n'y ont espargné ny leur plume et leur esprit, ny *leur bource et leur magnificence* ». Ne dirait-on pas entendre l'écho des paroles célèbres de la *Deffence et illustration* sur la tragédie et la comédie : « Si les Rois et Républiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité... »? Pour la publication des *Néapolitaines* en 1584 l'auteur écrit un prologue avertissant les spectateurs qu'ils vont voir une comédie « plaisante et facecieuse autant qu'autre qui ait cy-devant *animé* le riant *théâtre*[1] ».

1. Pour l'expression *animer le théâtre* (entendez : en faisant représenter ses

Mais c'est Larivey surtout qui doit nous occuper ici, l'auteur comique le plus fécond et le plus important du siècle et chez qui on ne veut voir que des *Buchkomödien* de même que l'on n'a cherché que du *Buchdramatik* (expressions de M. Morf) chez les plus féconds et les plus importants auteurs tragiques du même temps, Garnier et Montchrétien.

Pierre Larivey adapte des comédies italiennes, c'est-à-dire des pièces faites pour être jouées. Comme on l'a souvent dit, il cherche même à rendre ses originaux plus propres au théâtre français en simplifiant quelque peu l'imbroglio pour le faire plus facilement comprendre; en accentuant le mouvement par l'abréviation, voire par la suppression des monologues, même des scènes, ou par contre en développant davantage ce qui dans une scène était propre à exciter l'intérêt; et finalement en réduisant le nombre des rôles de jeunes filles puisque les actrices manquaient encore malgré quelques exceptions. — La structure de ses comédies ne diffère d'ailleurs point de celle des contemporains, y compris les discours adressés par les personnages aux spectateurs qu'ils interpellent et qui sont censés parfois de prendre part à l'action comme encore dans la scène si hardie de l'*Avare* (IV, 7). Ces pièces sont écrites pour une scène à mansions, où la rue prédomine. Le style très naturel et très alerte est bien dramatique; il montre une grande pratique du théâtre chez ce chanoine — auteur qui a toujours tellement la scène devant ses yeux qu'il avertit ses lecteurs par des signes typographiques quand ses personnages « parlent ensemble en mesme temps ». (Il a de même soin d'indiquer les personnes qui « interviennent en la comédie sans parler », dans telle ou telle scène. Les indications scéniques deviendront surtout fréquentes dans ses dernières pièces, mélodrames plutôt que comédies.)

Larivey prédit en 1579 (prologue du *Laquais*) un avenir splendide au théâtre comique des Français « dressans un théâtre autant magnifique, superbe et glorieux que nation qui soit au monde »; il est convaincu que dans une trentaine d'années on pourra « *oyr réciter* tant de belles comédies ». Cet avenir semble déjà commencer par lui puisque déjà en 1581 il est vanté de « tenir les *escoutans pendus à sa parole* » quand il *met en jeu* « son comique joyeux[1] ».

pièces) qui est employée vers ce temps par Garnier dans le même sens, cf. mon introduction à la nouvelle édition de la tragédie *Tyr et Sidon* (1606), *Société des textes français modernes*, Paris, 1908, p. XXXV, n. 1.

1. Dans un sonnet attribué par M. Lintilhac à Guillaume Le Breton, mais qui est de Guillaume Chasble, Chartrain, et se trouve parmi les pièces liminaires, avec un

M. Lintilhac ne voit dans cette phrase que « le langage de l'amitié aussi figuré que hâtif », et pour M. Toldo le mot *escoutans* « ne prouve rien » étant rapporté en même temps au traducteur de Straparole et à l'auteur du discours sur la *Pilosophie fabuleuse*[1]. Mais s'il faut prendre ici au figuré l'expression en question, pourquoi ne pas la prendre ainsi pour les nouvelles et discours plutôt que pour les comédies? D'ailleurs même pour ceux-là il est superflu de chercher ici une façon de parler purement métaphorique puisqu'on conservait toujours l'habitude du moyen âge de lire à haute voix et en société, de réciter à des *escoutans* les nouvelles et les poésies. (Cf. les paroles citées de Fr. d'Amboise.) — N'oublions pas de relever par contre cette autre expression *mettre en jeu*, qui signifiait alors mettre sur le théâtre, faire représenter.

On avait dit autrefois quelque part, sans le prouver, que les Basochiens ne manquèrent pas de « s'attacher le joyeux et fécond Larivey », c'est-à-dire : les comédies de Larivey. La chose n'est point invraisemblable. Ils pouvaient les jouer aussi bien que celles de Le Breton ou de François d'Amboise. C'est ici le cas d'insister sur l'amitié qui unissait ces trois auteurs de même que Louis le Jars, l'auteur de la célèbre *Lucelle* (1576). Cette amitié était si intime que Larivey, dont le premier recueil de comédies (1579) est précédé d'un sonnet de Le Breton et dont ce volume de même que son second recueil (1611) sont dédiés à François d'Amboise, fut selon son propre aveu « eguillonné » à composer ses pièces par ces deux amis qui l'encourageaient assurément à travailler pour le théâtre comme ils le faisaient eux-mêmes, et non pas pour les lecteurs...

... Il reste encore une preuve à discuter qui se rencontre à chaque pas chez les auteurs comiques du siècle et qui est très propre à démontrer définitivement leurs rapports étroits avec la scène, même dans les pièces sur la « mise en jeu » desquelles nous n'avons aucuns renseignements. Elle mérite donc que nous y insistions plus amplement, d'autant plus qu'elle a été jusqu'ici toujours récusée. C'est le lieu commun des prologues, recommandant au public de « tenir coy » pour parler avec Grévin chez qui il se se retrouve déjà. Il se retrouve aussi dans les tragédies, mais la comédie l'a *stéréotypé* sans nul doute d'après les anciens et les Italiens. M. Lanson voulant pécher plutôt par trop de précaution

sonnet de Le Breton, dans la traduction de *Piccolomini, Philosophie et institution morale*, Paris 1581.

1. Toldo, Comédies du xvi[e] siècle où l'inspiration classique et italienne est la plus sensible, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1898.

que par des conjectures faciles, déclare lui-même qu'il n'y en a donc « rien à tirer ». Cependant il est incontestable qu'il répondait à un besoin réel en France à cause du public trop bruyant et turbulent; songeons à la satisfaction dont un contemporain note en 1583 à Saint-Maixent le fait assez rare qu'à la représentation « y eut silence parce que le commun peuple n'y entra ». Si ce lieu commun qui ne disparaîtra pas aussitôt avec le XVI[e] siècle, restait, tout en étant devenu convention, une convention de *théâtre* au delà des Alpes, il fut gardé en France parce que les comédies françaises n'étaient pas moins destinées à être jouées.

C'est ainsi que Jan de la Taille lui-même fait précéder en 1573 ses *Corrivaux* par un prologue *à la Jodelle*, exposition docte et agressive d'un nouveau programme devant les spectateurs « assemblés pour ouïr une comédie » telle qu'on « en joue bien rarement en France », et il le finit par cette recommandation : « Escoutez donc soigneusement tout ce qu'on y dira ». Larivey plus modeste s'excuse à son tour, dans le *Morfondu* (1579), de se présenter avec un ouvrage de si peu de valeur « devant les yeux d'une si honnête et paisible compagnie comme est celle qu'il void icy assemblée pour nous escouter » et qu'il prie de « nous prester un peu de bonne et paisible audience ». Dans ces deux pièces comme dans la *Constance* (1611) le lieu commun est d'un ton sérieux: il reste tel dans les *Néapolitaines*, les *Escolliers* (1589) du chanoine François de Perrin et les *Desguisez* (1594) de Jean de Godard. Celui-ci enjoint à ses spectateurs d'*ouïr* « tantost la Comédie » qui va être représentée comme ils ont « faict desja la tragédie » qui vient d'être jouée : l'auteur aurait-il fait imprimer ces paroles, en publiant sa comédie ensemble avec sa tragédie, si la représentation n'avait pas eu lieu? De toute façon elles ne furent écrites à coup sûr qu'en vue d'une représentation possible, de même que le prologue du *Fidèle* (1611) où Larivey somme de sortir les spectateurs venus « en intention de rire », puis il ajoute : « Mais je regarde de tous costez et ne voy aucun qui bouge pour s'en aller »... Il s'entend bien que la recommandation en question revêt volontiers une forme facétieuse, ainsi dans les *Tromperies* (1611), les *Esprits* (1579) et les *Contens* : les prologues des deux dernières comédies semblent presque calqués l'un sur l'autre.

Fournel, tout en croyant les pièces de Larivey « évidemment composées pour la scène », ne laissait pas d'affirmer lui aussi que « l'on ne peut tirer nulle conjecture des prologues puisqu'ils sont

pris du texte italien [1] ». Ils n'y sont pas pris toujours sans aucune modification, car il arrive que c'est justement Larivey qui y ajoute cette recommandation et il le fait en vue des théâtres français. M. Toldo a relevé qu'elle ne se lit nulle part dans l'Aridioso, l'original des *Esprits*, et qu'elle « s'explique par les conditions malheureuses du théâtre français de cette époque ». — Joignons ici l'observation remarquable faite par M. Lintilhac à propos de l'épilogue des *Esprits*. Les épilogues des comédies contiennent, à partir de Jodelle, des variations brodées sur le *plaudite* des Romains. « Cette manière de prendre congé du public », dit M. Lintilhac, est « absente dans l'original italien, — elle était de règle dans la farce nationale ». Donc si, en l'ajoutant à ses *Esprits*, Larivey suivit l'usage des farces, ceci est à nos yeux une preuve de plus attestant qu'il s'est bien soucié du théâtre [1].

## VI

Concluons.

La comédie de la Renaissance même pendant sa première période (1552-1570) ne se borna pas uniquement à Paris où elle avait du reste le plus de scènes à sa disposition, à la cour, aux hôtels des seigneurs, aux collèges, au Palais, à l'Hôtel de Bourgogne, sans compter les troupes nomades qui y venaient. Elle fut jouée aussi bien dans les provinces et y fut cultivée même par des auteurs qui n'appartenaient point à la Pléiade.

Et cette comédie prend un nouvel essor après 1570 quand il se fait une seconde floraison non moins riche que ne l'était la première. Dans les vingt premières années il y a, abstraction faite des traducteurs, six auteurs connus (Jodelle, Grévin, Baïf, Belleau, Bedouin et Jean de la Taille), et nous possédons six comédies conservées (*Eugène*, la *Trésorière*, les *Ébahis*, le *Brave*, la *Reconnue* et les *Corrivaux* écrits déjà en prose) sans compter les traductions. Des trente dernières années nous possédons, outre les traductions, treize pièces conservées (les *Néapolitaines*, les *Contens*, les *Escolliers*, les *Desguisez* et les neuf comédies de Larivey) : le nombre des comédies perdues dont nous savons les

1. Fournel, *Le théâtre au XVII^e siècle. La comédie*, Paris, 1892.

2. Le regretté Brunetière a fini par croire que les comédies de Larivey, devaient être jouées par Molière pendant les années de son séjour en province (*Histoire de la litt. fr. classique*, 1515-1830, vol. I, p. 570). Molière « s'est mis à courir la province à partir de 1647, il n'avait pas encore un répertoire original et *alors* [*vers 1647 ?*] *n'existaient ni les pièces de Corneille ni celles de Scarron* ». Est-ce bien à Brunetière qu'il faut imputer cette erreur chronologique?

auteurs et parfois même les titres, est encore plus grand. Dix auteurs nous sont connus : Châteauvieux et Nicolas de Montreux (chacun figure avec deux comédies perdues), François d'Amboise et Larivey (chacun avec trois comédies perdues), Le Breton, Catherine de Parthenay, René Flacé (toutes leurs comédies sont perdues), Odet de Turnèbe, François de Perrin, Jean de Godard[1].

A Paris ces comédies paraissent sur les mêmes scènes qu'avaient paru les comédies de la première période, et leurs auteurs tiennent pour leur devoir patriotique de contrebalancer ou vaincre même sur la scène leurs maîtres italiens jouissant d'une si grande gloire, et qu'ils tâchent d'imiter ou d'adapter même. Si nous ne savons rien sur la représentation des pièces de Larivey et de quelques autres auteurs comiques, la structure de leurs comédies et surtout les prologues attestent qu'elles furent toujours destinées à la scène.

Dans les provinces où l'on continue de jouer même les œuvres de la Pléiade, les représentations sont plus fréquentes que jamais. Rien ne le prouve mieux que les mesures si souvent prises par le clergé, les municipalités aussi bien que par le Parlement de Paris et l'État lui-même contre les joueurs de comédies...

Le sort de la comédie de la Renaissance n'était donc point si triste en France que M. Lintilhac continue de l'affirmer. On ne devra plus croire avec M. Morf que ce genre fut négligé[2], ni avec Émile Charles qu'au XVI^e^ siècle, « malgré leurs efforts, les écrivains qui composent des comédies régulières demeurent en dehors du public contemporain[3] ». Ce genre était alors assez plein de vie et plein de la vie du théâtre, étant de beaucoup plus mouvementé, plus dramatique, même scénique que le genre classique sérieux, la tragédie. La continuité existe réellement entre lui et la comédie du siècle suivant où les sujets, types et situations de la Renaissance reparaîtront encore plusieurs fois. Et comme de Jodelle à Larivey on n'a fait qu'imiter les Italiens, on peut chercher les dernières étapes de l'évolution de la comédie de la

1. Il faudrait joindre à ces auteurs Pierre Le Loyer avec le *Muet insensé* (1576), farce grossière, et la *Néphélococugie* (1579), imitation d'Aristophane; puis l'auteur des *Horaces* (1596), Pierre Laudun d'Aigaliers, qui prétend avoir composé aussi « quelque comédie que l'on pourra voir, dit-il, si je la mets chez l'imprimeur. Toutefois je n'en suis guère en délibération ». Ajoutons-y encore Gérard de Vivre, avec ses « comédies françaises » plutôt mélodrames. N'oublions pas non plus le nom de Jacques de la Taille († 1562), qui appartient à la première période avec ses comédies perdues et qui fut encouragé par son frère Jean à les écrire.

2. « Die französische Renaissance hat die Komödie vernachlässigt. » *Morf*, Geschichte der neuern französischen Litteratur. I. Das Zeitalter der Renaissance. Strasburg, 1898.

3. Emiles Chasles, *La comédie en France au XVI^e^ siècle*, Paris, 1862.

Renaissance dans l'*Étourdi* et le *Dépit amoureux*, imités de pièces italiennes, de même que c'est toujours l'écho du XVI[e] siècle qui se fait entendre dans les *Fourberies de Scapin*, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, voire dans l'*Avare*[1].

Jules Haraszti.

*Kolozsvár (Hongrie).*

1. C'est ce que l'auteur de cet article exposera dans le volume qu'il prépare sur les prédécesseurs de Molière.

# UN AUTEUR INCOMPRIS
# PIERRE DE MORAND
# L'HOMME ET L'ŒUVRE (1701-1757)

« L'habit ne fait pas le moine » est un de ces dictons qui prêtent, comme tant d'autres de notre langue populaire, aux interprétations les plus diverses. Mais si, nous tenant à la version la plus généralement admise, nous reconnaissons volontiers que le plus magnifique habit du monde ne saurait donner à qui le porte l'esprit qu'il n'a pas, nous devons avouer, d'autre part, que ce même habit met en singulière valeur son propriétaire, « moine » ou laïque, homme de qualité ou de roture, écrivain de profession ou simple amateur, pour peu qu'il ait quelque talent.

Qui n'a lu, entendu, ou récité la spirituelle Épître de Sedaine à son habit? Elle était bien de circonstance, à une époque, toute de grâce et d'élégance, mais si vaine, si futile, si préoccupée des avantages extérieurs, qu'elle demandait, pour nous servir d'un autre dicton non moins populaire, que « la plume parât l'oiseau ».

Certes, dans les âges qui suivirent ce frivole et délicieux XVIII^e^ siècle, on jugea maintes fois les hommes sur l'habit; mais jamais peut-être l'écrivain ne se soucia autant de cette pièce capitale de sa toilette, que dans un temps où M^me^ de Tencin emmagasinait des aunes de velours pour le plus grand profit de sa ménagerie littéraire.

Nous disions que l'habit était alors une pièce capitale, nous ajouterons qu'il était exactement un capital. Les prêteurs sur gages le prisaient à sa juste valeur; et les gens de lettres savaient le trouver dans les heures difficiles.

Tel fut le cas de l'auteur Pierre de Morand. Et encore n'usa-t-il point pour son propre compte de cette suprême ressource. Non; il en fit bénéficier son ami Poinsot, à défaut de sa bourse, aussi vide que celle de l'emprunteur.

Poinsot s'empressa de porter ce précieux habit chez une certaine Julie, marchande à la toilette, qui lui consentit un prêt dans des conditions léonines. C'était à prévoir. Mais Poinsot comptait sur des rentrées prochaines qui d'ailleurs se réalisèrent.

Or, quand il retourna chez la fripière pour dégager l'habit, la Julie lui ferma la porte au nez. Poinsot courut chercher Morand qui ne fut pas mieux accueilli. Il ne restait plus aux deux amis, pour rentrer en possession de leur bien, qu'à s'adresser au lieutenant de police. Leur plainte fut renvoyée au commissaire du quartier; et celui-ci fit mander la Julie à son bureau. Mais l'irréductible mégère n'eut pas plus égard à l'invitation du fonctionnaire qu'à la réclamation de l'emprunteur. Bien mieux, comme on s'efforçait de lui démontrer que sa résistance pouvait attirer sur sa tête les foudres de la police :

« Je me f.... du commissaire », répliqua la marchande à la toilette.

Il paraît qu'au XVIII[e] siècle les officiers de police avaient l'habitude de ce genre d'aménités, car, à l'entendre, le commissaire Le Comte, chargé d'enquêter sur l'affaire, eût pris assez philosophiquement son parti du compliment de sa justiciable, s'il n'eût été le représentant de l'administration. D'un autre côté, à en juger par certaine phrase que le commissaire a soin de souligner dans son rapport, la police du temps ne tenait qu'en fort mince estime les auteurs dramatiques; et si, pour Le Comte, Morand n'eût fait exception à la règle, qui sait s'il eût jamais pu obtenir la restitution de son habit — restitution à laquelle se résigna la Julie, par crainte de la Salpêtrière?

Voici l'épître du commissaire :

Ce 1[er] mars 1753.

Monsieur,

Les faits contenus au mémoire ci-joint m'ont été certifiés véritables. Le refus qu'a fait cette particulière Julie, de se rendre chez moi, suivant la lettre que je lui ai écrite à ce sujet, ne permet pas de douter de sa mauvaise foi. L'insolence de la réponse de cette créature, qu'on dit avoir été renfermée à l'Hôpital, ne me choque que parce qu'elle intéresse la police et le bon ordre, d'autant plus que si ces sortes de gens se mettaient sur le pied de se dispenser de venir à nos mandements, quand il s'agit de prendre des éclaircissements sur les affaires que vous avez pour agréable de nous renvoyer, il serait imprudent à un commissaire de se compromettre en pareil cas.

L'habit dont est question *appartient au S[r] Morand*, qui, *quoique auteur de quelques pièces de théâtre, se pique d'une scrupuleuse délicatesse et d'une haute probité.*

Il est chargé par le roi de Prusse de lui acheter et envoyer les livres nouveaux qui s'impriment à Paris et autres pièces curieuses. Il se fait une honte de paraître dans une pareille affaire, mais il n'en mérite pas

moins l'attention de la police et se flatte que vous voudrez bien lui procurer la restitution de son habit[1].

J'ai l'honneur, etc.

Le Comte.

## I

Morand était, en effet, un fort honnête homme, mais un singulier original.

S'il est à peu près inconnu comme écrivain, il est presque célèbre comme habitué de la Comédie-Française au XVIII[e] siècle. Les *Anecdotes dramatiques*, les journaux de théâtre, les mémoires contemporains ont raconté, avec force détails, les frasques de cet auteur, plus souvent sifflé qu'applaudi, qui soulevait des tempêtes dans toute la salle par l'imprévu de ses polémiques et la violence de ses conflits avec le parterre.

Originaire d'Arles, où il naquit le 3 février 1701, Morand s'était fait recevoir avocat au parlement d'Aix : trop heureux s'il avait eu la sagesse de rester en son pays et d'y réserver aux seules luttes du barreau la fougue de son humeur combative!

Mais, nous l'avons dit, Morand était possédé par le démon du théâtre. Il entra cependant assez tard dans la carrière. Il avait dépassé la trentaine, quand il y débuta comme... actrice.

C'était à Nîmes[2]. Les officiers du régiment du Maine, en garnison dans la ville, y donnaient, une fois par semaine, la comédie aux dames. Ils puisaient largement dans le répertoire de Racine, de Molière et de Regnard; la représentation s'accompagnait de symphonie; les décors étaient superbes et la salle brillamment illuminée — sans doute la salle de spectacle de la ville. La lettre de Nîmes, qui rend compte de ces récréations théâtrales, parle surtout des comédiens occasionnels appelés à les faire valoir; c'est à ce titre qu'elle célèbre le talent d'un gentilhomme d'Arles, M. de Morand, que MM. les officiers avaient prié d'entrer dans leur troupe. « Les plus difficiles connaisseurs » de la province se récrièrent d'admiration, quand il joua dans *Tartuffe*, sous le travesti de Dorine : Paris seul eût pu lui opposer une actrice de même valeur. Morand n'était pas moins remarquable dans la tragédie. Sous les voiles de Phèdre, il donna le frisson à toute la salle. Un poète du cru lui en adressa ses plus chaudes félicitations dans la langue des Dieux. Et Morand lui répondit sur le même

1. Archives de la Bastille, 11829, dossier Julie.
2. *Mercure* de février 1732. Lettre de Nîmes du 24 décembre 1731.

ton : car il était écrivain aussi distingué que parfait comédien. Quand les exigences professionnelles et le soin de ses affaires rappelèrent « le gentilhomme d'Arles » dans sa ville natale, ce fut une désolation générale à Nîmes, surtout le soir où il prit congé de son cher public et de ses excellents camarades. On échangea des compliments mouillés de larmes. Les dames pleuraient; MM. les officiers pleuraient; Morand, plus que tout le monde, pleurait. Ah! ce soir-là, il connut vraiment la gloire; mais alors, comme il le disait, en son discours d'adieu, « il n'aspirait qu'au bonheur de plaire ».

Le *Mercure*, qui s'était procuré là de la bonne copie, d'autant meilleure qu'il ne la payait pas, recommence, sur de nouveaux frais, en 1734, l'éloge de Morand.

Dans cet intervalle de trois années, une tempête effroyable s'était abattue sur la tête du gentilhomme-avocat.

Cédant aux impulsions de son cœur, aussi prompt à s'enflammer que son cerveau, Morand s'était épris d'une jeune fille appartenant à une des premières familles du Languedoc, M^lle^ de Chiavary. C'était une belle personne, de caractère doux et facile, recherchée déjà par de nombreux partis. Le nouveau prétendant trouva le secret de lui plaire. Les premiers mois de cette union furent sans nuages. Les deux époux s'adoraient. Malheureusement, sa jeune femme avait pour mère un véritable démon. M^me^ de Chiavary s'était déjà séparée de son mari, qui était le plus pacifique des hommes : elle n'eut de cesse, après avoir querellé, injurié, molesté son gendre, qu'elle ne l'eût brouillé avec sa femme. Bien mieux, un beau jour, elle la lui confisqua.

Le coup était dur. Morand en resta un instant étourdi. Mais il ne tarda pas à se ressaisir. Il lui était d'ailleurs facile de se résigner à un divorce qu'il savait bien n'être pas éternel. Il avait douze mille livres de rente ; et il se sentait entraîné par une force irrésistible vers Paris, ce Paris où il pourrait librement satisfaire sa passion pour le jeu et pour les femmes.

Enfin, il avait la conscience de sa célébrité provinciale; il était membre de l'Académie d'Arles : pourquoi lui aussi ne marcherait-il pas à la conquête de Paris !

## II

Ses bons amis, MM. les officiers de Nîmes, l'avaient accrédité, dans de respectueuses lettres de recommandation, auprès de leur

protectrice officielle, la duchesse du Maine. La petite fée accueillit avec bienveillance le nouveau venu dans son palais de Sceaux et l'admit à l'honneur de travailler pour ses fêtes.

Elle venait encore assez fréquemment à Paris et descendait à l'Arsenal qui était sa maison de ville. Or, il s'était formé, depuis peu de temps, dans le quartier, dit le *Mercure*[1], toujours bien renseigné en pareille matière, une troupe de comédiens de société, composée « de personnes de distinction et de connaisseurs éclairés » qui faisaient les délices de leurs concitoyens. Mais leur théâtre devait présenter quelque analogie, au seul point de vue de la stabilité s'entend, avec le légendaire et nomade chariot de Thespis. Car les artistes « honorés de la présence de plusieurs princes et princesses, entre autres M^me^ la duchesse du Maine » adressèrent un placet à cette grande dame pour en obtenir « une salle propre à jouer la Comédie ».

Comme bien on pense, cette supplique était en vers. Le *Mercure* la cite tout au long, mais sans toutefois en nommer l'auteur. Si le morceau n'est pas un chef-d'œuvre, il a du moins le mérite d'être court et suffisamment explicite.

. . . . . .

Tantôt de Melpomène et tantôt de Thalie,
Nous avons autrefois osé former les jeux;
Et du plus beau succès notre audace suivie
Leur mérita l'honneur de paraître à tes yeux.

. . . . . .

Mais, quoique redoublés, nos soins sont sans effets.
Nos muses, sans secours, errantes, désolées,
N'ont presque plus d'espoir de se voir rassemblées;
Elles ne trouvent plus ni Temples, ni Palais.

Princesse, c'est à toi de finir leur disgrâce.
Daigne les recevoir au milieu de ta cour.
Assure-leur toi-même un tranquille séjour.
Ta nouvelle bonté ranimant leur audace,
Elles te donneront un innocent plaisir,
Digne peut-être encor d'occuper ton loisir.

La requête des « Muses errantes » fut favorablement accueillie : et la duchesse leur assigna dans son Palais « une salle propre à jouer la Comédie ».

Laquelle! Il serait difficile d'en déterminer avec exactitude l'em-

1. *Mercure* de février 1734.

placement, l'aménagement intérieur de l'Arsenal ayant subi de profondes modifications après la mort de la duchesse du Maine.

Toujours est-il que nos comédiens amateurs inaugurèrent, le 21 février 1734, devant leur auguste protectrice, la salle de spectacle de l'Arsenal, par la représentation de *Manlius Capitolinus* de La Fosse et des *Trois Frères rivaux*, suivis, conformément à l'usage, de Chants et de Danses composés par des professionnels.

Le prologue d'ouverture était dû à la verve féconde de Morand, devenu poète de Cour. En effet, il ne travaillait pas seulement pour la duchesse du Maine. Admis dans le cercle littéraire du Comte de Clermont, il payait de ses rimes cette faveur princière; et il venait d'écrire un divertissement pour la duchesse de Bourbon.

Morand était donc tout désigné pour remplir le même office à l'Arsenal. Naturellement ce prologue était un panégyrique en règle de la maîtresse du logis. Aussi la princesse s'empressa-t-elle, à l'issue de la représentation, de féliciter l'auteur qui, se rappelant ses triomphes d'antan, s'était modestement attribué, dans la pièce, le rôle d'Apollon.

Morand avait trouvé pour ses débuts à Paris un théâtre et des acteurs complaisants. Il en profita. La même année, il donnait — toujours avec un prologue — sur la scène de l'Arsenal, une tragédie en cinq actes, *Téglis*, qu'il fit représenter, quelques mois après, à la Comédie-Française.

« Bien que joué dans une saison ingrate », dit l'*Année littéraire*, *Téglis* eut un certain succès. Nous reviendrons plus tard sur ces premiers essais de Morand.

## III

Notre auteur, encouragé par un aussi brillant début, porta au Théâtre-Français une seconde tragédie, *Childéric*, qui fut acceptée. Ce fut, hélas! le commencement de ses infortunes. La pièce était pourtant bien partie le jour de la première représentation; et le public, indulgent jusqu'à l'enthousiasme, acclamait des apophtegmes, dont l'un d'eux, mal prononcé, avait cependant provoqué une plaisante méprise :

Tenter est des mortels, réussir est des Dieux,

s'écriait l'acteur avec l'emphase qui convient à un roi de tragédie.

Et le parterre d'éclater en bravos.

« Mais, dit un spectateur à son voisin, pourquoi tous ces applaudissements? Soit que mon oreille m'ait trahi, soit que l'acteur n'ait pas articulé nettement, je n'ai pas bien saisi le vers.

— Moi, réplique l'interpellé, j'ai entendu :

« Enterrer des mortels, ressusciter des Dieux[1]. »

En dépit de ces menus incidents, inséparables de toute première, la pièce était arrivée sans encombre au cinquième acte. Une certaine effervescence régnait dans la salle, mais plutôt favorable à l'auteur. Puis le public était si nombreux! Le « théâtre », c'est-à-dire les banquettes, disposées sur la scène, étaient même si copieusement garnies que les entrées et les sorties des acteurs s'en ressentaient. Soudain se présente un comédien, en capitaine des gardes; il tient une lettre qu'il doit remettre à l'un des personnages en scène; mais la foule des spectateurs est tellement compacte qu'il ne peut avancer; il agite désespérément sa lettre.

« Place au facteur! » crie une voix stridente.

Ce ne fut qu'un éclat de rire, mais d'un rire fou, par toute la salle. Les auteurs furent impuissants à lutter contre ce débordement d'hilarité : il fallut baisser le rideau.

La police goûtait peu ce genre de plaisanteries. Le spectateur facétieux avait été remarqué et filé : quand il sortit du théâtre, il fut arrêté et interrogé. Ce ne fut pas sans difficulté qu'on parvint à établir son identité. Il finit, cependant, par avouer qu'il était moine et qu'il avait pris un déguisement pour pénétrer dans la salle : « Un moine, écrit Fréron, qui s'était dédommagé du silence qu'il était obligé de garder dans son couvent![2] » On conduisait d'ordinaire au For-l'Évêque les perturbateurs de spectacles. Le moine fut renvoyé à son supérieur; et comme celui-ci lui demandait s'il connaissait l'auteur :

— Moi, pas du tout!

— Eh! bien, pourquoi avez-vous interrompu la pièce?

— C'est qu'en chemin j'ai rencontré sept à huit jeunes gens qui s'étaient promis de cahoter *Childéric* uniquement pour le plaisir de le faire tomber. Ils m'ont payé à dîner, ont changé mon costume et m'ont accompagné au théâtre.

La seconde représentation de *Childéric* fut des plus calmes; la pièce fut écoutée jusqu'au bout; mais ce pauvre Morand ne devait

1. *Anecdotes dramatiques* par De la Porte (Paris, 1775, 3 vol.) t. I.

2. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, 1751. — *Anecdotes dramatiques*, par De la Porte, t. I (Paris, 1775).

plus connaître que des disgrâces. En plein succès sa tragédie fut arrêtée par la maladie, « vraie ou feinte », dit Fréron, du principal acteur. C'est aussi qu'il était arrivé à ce grand premier rôle — Dufresne — une de ces mésaventures restées classiques dans les annales du théâtre.

Entrant en scène, le comédien l'avait pris sur un ton tellement bas, qu'un spectateur, agacé de ne rien entendre, avait crié :

« Plus haut! »

A quoi, Dufresne, le type du glorieux, avait riposté :

« Et vous plus bas! »

Ah! ce fut un beau tumulte. Le parterre couvrit le comédien de huées. On se serait cru à la première de *Childéric*. La police, toujours prête à intervenir, ordonna à Dufresne de faire des excuses. Ce fut en rechignant que le vaniteux tragédien se présenta « sur le bord du théâtre ».

« Messieurs, dit-il, je n'ai jamais mieux senti la bassesse de mon état que par la démarche que je fais aujourd'hui... »

Le parterre, trop heureux de pouvoir pardonner à l'acteur qu'il « idolâtrait », ne le laissa pas achever, et l'applaudit à tour de bras, sans avoir même voulu relever l'épigramme qui perçait sous ces prétendues excuses.

Morand eut cependant une plus franche consolation dans son infortune. *Childéric* fut joué à Versailles et réussit. La Reine, au souper du Roi, en fit compliment à l'auteur. Et celui-ci, en homme avisé, saisissant la balle au bond, supplia Marie Leczinska d'agréer la dédicace de son œuvre. La Reine y consentit[1].

## IV

Entre temps, Morand échangeait du papier timbré avec sa belle-mère.

M^me^ de Chiavary avait-elle eu vent de la conduite peu réglée que menait son gendre à Paris? Nourrissait-elle contre lui des griefs plus graves ou d'ordre plus intime? Ou bien encore sa haine du conjugalisme inspirait-elle, seule, sa campagne à outrance contre

1. Depuis, Morand réclama fréquemment aux comédiens français la reprise de son *Childéric* auquel il avait apporté, disait-il, de nombreux et heureux remaniements. Nous devons à l'obligeance de M. Couët, le savant archiviste-bibliothécaire de la Comédie Française, la communication de trois lettres inédites de Morand (1751-1753) où l'auteur se plaint que *Childéric*, « marqué » pour les spectacles de Fontainebleau, n'y ait pas été joué, bien que la Reine l'ait demandé. Et, pour qu'on ne l'accuse pas de vendre aux comédiens « chat en poche », il leur propose de faire copier les rôles et de jouer « les rôles à la main » devant les « connaisseurs les plus éclairés et les plus difficiles de Paris ». Mais les comédiens restèrent insensibles aux supplications de Morand.

un homme qui prétendait lui résister? Toujours est-il qu'elle lui décocha un factum des plus violents, où son avocat « disait mille horreurs » à l'adresse de ce gendre récalcitrant et l'accablait des réclamations les plus saugrenues.

« Bah! répondit Morand, « donnez-lui tout ce qu'elle voudra: mais je me réserve, moi, de produire aussi, à mon tour et à mon heure, mon factum.

Et ce factum, ce fut l'*Esprit de divorce*.

Morand présenta et fit jouer sa nouvelle œuvre à la Comédie-Italienne; peut-être le Théâtre-Français l'avait-il refusée; au reste la déroute de *Childéric* eût complètement justifié cette mesure de prudence.

Mais peut-on éviter son destin? la première de l'*Esprit de divorce* fit époque, comme vacarme, dans les Annales du théâtre au XVIII[e] siècle.

Elle s'était cependant bien annoncée : c'était l'ordinaire pour les pièces de Morand; à part quelques critiques de détail, cette comédie plaisait. Contrairement à nos habitudes modernes qui veulent que le patient attende dans les coulisses, ou dans le foyer des acteurs, les félicitations, plus ou moins sincères, de ses confrères et de ses amis, les auteurs d'autrefois allaient chercher les compliments d'usage dans « les foyers » mêmes. Morand descendit, en conséquence, des troisièmes loges d'où il avait suivi le jeu de ses interprètes et vint se mêler au public. Reconnu et entouré, il reçut d'abord force éloges. Mais pourquoi faut-il que le fiel de la critique vienne donner tant d'amertume au miel de la louange?

Des aristarques protestent contre des félicitations qu'ils prétendent injustifiées. L'atroce caractère de M[me] Orgon, la belle-mère, est invraisemblable, disent-ils.

— « Et moi je vous atteste, réplique Morand, qu'il est pris d'après nature.

— Allons donc! »

Les têtes s'échauffant, les propos tournent à l'aigre, quand paraît, « sur le bord du théâtre, l'Arlequin », qui a pour mission d'annoncer le spectacle du lendemain :

« L'*Esprit de divorce*... »

— Avec le compliment de l'auteur, crie une voix du parterre.

Et tous de rire. Morand, seul, garde son sérieux, et, qui pis est, se laisse emporter par la pétulance de son tempérament; il s'avance vers la rampe et jette son chapeau dans les rangs serrés du parterre.

— « A qui me le rapportera, dit-il fièrement, je saurai rendre raison.

— A qui n'a pas de tête, fait un autre plaisantin, il n'est besoin de chapeau. »

Le tumulte est à son comble. Heureusement pour l'auteur, que le public menace d'une sévère correction, surgit un exempt qui l'arrête, comme fauteur de scandale, en raison de l'ordonnance du roi sur les spectacles. Morand est conduit chez le lieutenant de police, Hérault, qui, malgré sa gravité professionnelle, ne peut réprimer un sourire, quand l'exempt lui raconte cette scène dans la salle, « vivacité bien pardonnable à un poète et à un Provençal! » remarque judicieusement Fréron. Mais la loi est formelle et M. Hérault doit sévir; il défend donc à Morand de « se montrer dans aucun théâtre pendant deux mois ». Quel supplice pour un auteur si féru de son métier!

Dans un premier mouvement de colère, Morand avait retiré sa comédie du répertoire italien. Cependant des amis de ce cerveau brûlé, qui savait pertinemment que rancune d'auteur et mauvaise humeur d'amoureux sont de courte durée, s'entremirent pour apaiser un conflit, dont Morand était peut-être le premier à gémir. Ils répétèrent partout que l'*Esprit de divorce* était réellement une autobiographie; et certain soir que « l'Arlequin » venait annoncer, on cria dans la salle :

— « L'*Esprit de divorce!* l'*Esprit de divorce!*

— Messieurs, répondit l'Arlequin qui était assurément du complot, on donnera la seconde, si l'auteur y consent. »

Autant dire qu'elle figurait déjà sur l'affiche.

En effet, la pièce fut jouée jusqu'à « la clôture du théâtre », période commençant à la semaine sainte pour se terminer après celle de Pâques.

## V

Il était écrit que le pauvre Morand aurait, comme plus tard Figaro, des difficultés avec tout le monde, voire avec le Grand Turc; cette fois, ce fut le Moscovite.

Le passage du czar Pierre I^er^ à Paris n'était pas encore oublié. En dépit de ses bizarreries et de ses sautes de caractère, l'homme n'avait pas déplu. La population l'avait bien accueilli; et, avec l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, nous ne saurions admettre qu'il eût répondu à tant de cordialité par ce mot, prononcé du haut de Montmartre — déjà le pays de toutes les « outrances », disent nos modernes :

— « Ah! Paris, si tu m'appartenais, comme je t'aurais vite brûlé! »

Pierre paraissait, au contraire, animé des meilleures inten-

tions; et des gens bien informés prétendirent même qu'il avait apporté, dans les plis de son lourd manteau, le projet d'une alliance franco-russe.

Morand crut donc qu'il était temps encore de parler de Pierre le Grand et qu'une partie de la curiosité sympathique dont avait bénéficié le czar, pendant son séjour à Paris, pourrait bien se reporter sur une pièce écrite en son honneur.

Ce fut sous cette impression qu'il composa, en 1738, sa tragédie de *Menzikof*, dramatisation en vers d'une anecdote, déjà connue, de la vie de Pierre. Mais, assagi par l'expérience, l'auteur voulut présenter son œuvre, avant de la mettre en répétition, à l'ambassadeur de Russie, le prince Cantemir. Ce grand seigneur était un confrère. Il se piquait d'écrire et faisait profession d'aimer les gens de lettres.

Morand sollicita donc une audience du diplomate que celui-ci s'empressa de lui accorder. Notre auteur exposa le but de sa visite : il venait de terminer une pièce sur Pierre le Grand, dont il avait précisément le manuscrit dans sa poche, et, par déférence, il ne voulait pas la faire représenter avant de l'avoir communiquée au prince Cantemir. L'ambassadeur accueillit Morand avec courtoisie, le remercia de sa démarche et le pria de lui lire sa comédie. Notre homme s'exécuta séance tenante. La cérémonie terminée, Cantemir adressa force compliments à l'auteur, lui signala quelques corrections nécessaires et le congédia en lui souhaitant bonne chance.

Morand fit les retouches convenues et porta tout droit *Menzikof* à la Comédie-Italienne.

— « Envoyez-le d'abord à la police, » lui dit-on au théâtre.

La police, c'était la censure.

Or, le titulaire du poste venait de se retirer, ce bon vivant d'abbé Cherrier, qui, en raison sans doute de ses aptitudes culinaires, désignait sous le nom de « laboratoire »[1] le cabinet de travail, où il maniait ses ciseaux, sans trop de dommages toutefois pour l'art dramatique.

Son successeur était de composition moins facile. C'était Crébillon, le vieux tragique, qui, lui, ne transigeait pas avec le principe d'autorité. *Menzikof* ne lui déplut pas autrement. Mais comme il n'entendait pas « se brouiller avec la République » ou, pour mieux dire, avec l'Autocratie, il attendit le bon plaisir de Son Excellence l'Ambassadeur de Russie, avant d'approuver la pièce.

Le prince Cantemir ne se pressant pas de répondre, Morand

1. Papiers de la Bastille, 10004. Correspondance du lieutenant de Police.

perdit patience. Il changea les noms de ses personnages, le milieu où se passait l'action et jusqu'au titre de sa pièce. *Menzikof* devint *Phanazar*[1]. Et comme le Shah de Perse ne se plaignit pas de la liberté grande qu'avait prise l'auteur de choisir son royaume pour théâtre d'une tragédie, *Phanazar* put être enfin joué, mais avec un succès relatif; car ses transformations successives lui avaient singulièrement ôté de son esprit d'à-propos.

## VI

Chemin faisant, Morand avait appris, à ses dépens, les déceptions que laisse la vie parisienne, surtout quand elle s'enlise dans l'ornière de la bohème.

L'*Esprit de divorce*, qui était, disait-il, sa biographie, démontrait que le gendre avait reconquis sa femme sur la belle-mère et que les deux époux s'étaient bel et bien réconciliés. Morand prenait sans doute ses espérances pour des réalités; car rien ne paraît moins certain dans sa vie, qu'un tel rapprochement : ce gai compagnon, toujours de belle humeur quand il n'était plus au théâtre, continuait, au contraire, à mener joyeuse vie, loin du foyer conjugal, et à ruiner ainsi ses biens et sa santé. Son patrimoine fondait à vue d'œil et ses créanciers commençaient à montrer les dents.

Déjà, en ces temps éloignés, la littérature ne nourrissait pas toujours son homme; et celle de Morand offrait très particulièrement de gros risques aux libraires et aux comédiens. Notre auteur n'en restait pas moins sur la brèche. Il enfantait des madrigaux, des odes, des élégies, des poèmes de toute sorte; ses échecs retentissants au théâtre ne l'empêchaient pas de composer des tragédies, des comédies et même des « ballets héroïques »; mais il ne parvenait plus à les placer.

Un instant, néanmoins, il put croire qu'il avait conjuré la mauvaise fortune. D'Arnaud Baculard, qui, avec Thiériot[2], le familier de Voltaire, et combien d'autres, avait rempli, auprès du roi de Prusse Frédéric II, le double office de Gazetier et de Commissionnaire, venait de partir pour Berlin, où l'appelait un poste de confiance; mais, avant de quitter Paris, il avait réussi à faire agréer Morand comme son successeur. Malheureusement — et,

1. *Menzikof*, qui a repris son titre primitif dans le *Théâtre* de Morand (édition de 1751), s'y trouve indiqué comme la deuxième partie (*tragédie*) des « *Muses*, pièce dramatique en quatre parties ».

2. Voir dans les précédents numéros de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, la correspondance inédite de Thiériot (à l'adresse de Voltaire), publiée par M. F. Caussy.

dans l'espèce, le proverbe ne se justifiait que trop — c'était travailler pour le roi de Prusse. Frédéric, quand il payait, payait peu et payait mal. Encore remercia-t-il son nouveau correspondant, au bout de huit mois, disent certains biographes; de dix-huit, prétendent d'autres. Nous estimons, nous, que Morand resta plus longtemps au service de Frédéric; car, s'il est vrai, comme l'assure Fréron, qu'il entra en fonctions à partir de 1749, il est non moins certain qu'il n'avait pas encore quitté son emploi en 1752[1], puisque Voltaire, alors à Potsdam, lui reproche de le remplir à ses dépens.

Déjà Voltaire avait daigné s'occuper de Morand, mais pour en critiquer les informations. Dans une lettre qu'il écrivait, de Berlin, à Darget, le 4 janvier 1751, il relève les inexactitudes du nouvelliste mal renseigné : « Je ne crois pas, dit-il, que ma nièce épouse le marquis de Chiménes (Ximénès), mais tout Paris le dit et tout peut arriver. » Voltaire s'amusait encore de « l'importance avec laquelle Morand traitait à fond » les querelles qui divisaient alors le tripot comique, entre autres le conflit de la Gaussin avec la Clairon, conflit où M^me^ de Pompadour et le duc de Fleury « avaient donné gain de cause » à celle-ci.

Dix-huit mois plus tard, on apprend à Potsdam que Morand arrive à la Cour de Frédéric, présenter au roi ses *Œuvres complètes* qu'il vient de publier. Voltaire, mieux disposé, ou plus courtois, en écrit à Darget, le 1^er^ juillet 1752 :

« J'attends avec impatience M. Morand que vous nous procurez. Ce sera une bonne ressource pour les frères du Couvent... »

Mais, à cinq semaines d'intervalle, le vent a tourné. Le voyage du « secrétaire balivernier », comme le disait si volontiers Voltaire des correspondants de Frédéric, devient problématique; et le « frère » de Potsdam en plaisante malicieusement dans sa lettre du 5 août à d'Argental : « Il n'est point du tout décidé que l'auteur de *Childéric* vienne lire au roi de Prusse ses ouvrages immortels; mais en cas qu'il vienne apporter à Potsdam les lauriers dont il est couvert et les grâces dont il est orné, et en cas que la place de gazetier des chauffoirs, des cafés et des boutiques de libraire soit vacante, voici un petit mot pour le chevalier de Mouhi que je vous prie de lui faire remettre. »

Voltaire tenait beaucoup à caser ce famélique personnage qu'il employait à toute espèce de besogne et qui cependant ne le payait guère de reconnaissance. Mais Morand ne se laissait pas si facilement déraciner. Puisqu'il ne pouvait aller à Corinthe, il se con-

1. Une des lettres de Morand aux comédiens français (celle du 29 juin 1752) est signée « Demorand correspondant littéraire de S. M. le roi de Prusse. »

tentait de rester à Paris dans ses « chauffoirs, cafés et boutiques de libraire ». Et Voltaire n'en était pas autrement ravi. Il s'en explique d'un ton aigre-doux dans une épître à Darget :

« A Potsdam, dont je ne sors plus, 2 septembre 1752.

...Morand ne s'est pas contenté de faire relier ses anciens ouvrages et de me les envoyer : il y a deux endroits où je suis maltraité, à ce qu'on m'a dit; vous croyez bien que je lui pardonne (?). Il envoie souvent dans ses feuilles de petits lardons contre moi; je le lui pardonne encore (??). Il en a glissé contre ma nièce; cela n'est pas si pardonnable. Je ne vois pas ce qu'il peut gagner à ses manœuvres. On n'augmentera pas ses appointements, et il ne me perdra pas auprès du roi. Eh! mon Dieu! de quoi se mêle-t-il? Que ne songe-t-il à vivre doucement comme nous? A qui en veut-il? Que lui a-t-on fait? Les auteurs sont d'étranges gens. »

Morand continuait donc à fournir son auguste client de ces nouvelles à la main qui constituent, paraît-il, un fonds assez considérable aux Archives de Berlin [1]. Et vraisemblablement il était encore aux gages de Frédéric en 1753, puisque le commissaire Le Comte, dans la lettre que nous avons publiée au commencement de cette étude, fait de Morand le commissionnaire en librairie du roi de Prusse.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas la munificence hypothétique de Frédéric qui pouvait sortir d'embarras son correspondant. « Le malheur, écrit Fréron, en manière d'oraison funèbre, dans un article nécrologique de l'*Année littéraire* de 1757, le malheur qui, selon l'expression d'Homère, attache du plomb aux pieds, répandit son poison sur la vie de Morand. » Et le sagace écrivain (car il ne faut pas toujours croire Voltaire sur parole) révèle en termes discrets, quoique suffisamment explicites, « le malheur » de Morand. Il « aimait, dit-il, sans délicatesse et sans choix et bravait avec intrépidité les dangers » auxquels l'exposait cette absence d'éclectisme. Les poètes du XVII[e] siècle brûlaient, sans crainte d'accident, pour « des Iris en l'air »; mais les Iris d'aujourd'hui « ne sont que trop réelles ». Vadé apprit à les connaître; et Morand mourut « de la maladie de Vadé ».

A cette heure suprême, son entrain, sa verve, son brio ne se démentirent pas un seul instant. Il est vrai qu'il ne respirait plus l'air des coulisses; mais la passion du théâtre le tenait toujours. Il disposa des restes de sa fortune en faveur d'un neveu et d'une

1. Flammermont, Correspondance des agents diplomatiques étrangers en France, 1896, Archives secrètes d'État à Berlin, *Bulletins des Nouvelles à la main.*

nièce; et quand, de son lit de douleur, il dicta son testament au notaire, il refit, le plus plaisamment du monde, la scène du *Légataire universel*. Rien n'était plus comique que ses *Item*; rien de plus drôlatique que les inflexions de voix dont il les accompagnait. Il se souvenait qu'il était monté, lui aussi, sur les planches : il avait débuté en Dorine, il finissait en Crispin.

Eh bien! non, il finit mieux. — La veille de sa mort, il apprenait la victoire remportée, le 26 juillet, par le maréchal d'Estrées sur le duc de Cumberland. Un éclair de joie illumina cette face déjà convulsée par les affres de l'agonie; et le moribond, se soulevant péniblement sur sa couche, eut encore la force de lancer cette parodie d'un vers célèbre :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Anglais[1].

Morand était mort le 3 août 1757; il fut enterré le 4, à Saint-Sulpice.

Et voyez comme jusqu'au dernier moment la Fortune lui fut cruelle! Il succombait alors que, toutes ses dettes payées, il allait toucher la rente des cent mille livres qu'il avait pu sauver du naufrage.

## VII

L'œuvre de Morand était-il donc si médiocre ou si insignifiant, que les contemporains d'abord, puis la postérité, lui aient rendu la justice qu'il méritait, en le conspuant et en le vouant à l'oubli? Tel n'est pas notre avis.

Nous n'aurons garde cependant de prétendre que notre auteur fut un génie méconnu; mais nous devons dire qu'il valait mieux que sa réputation. L'indulgence même qu'il rencontrait dans un groupe restreint de critiques affectait un air de pitié qui était déjà de l'injustice. Retrouve-t-on, par exemple, ce jeune et aimable gentilhomme, arrivé tout fringant de sa province, la mine haute, l'œil brillant, le front presque ceint de lauriers, dans le pataud mal tourné que nous présente le Dictionnaire de Moréri? Son extérieur est doux assurément, dit le biographe; mais il manque d'agrément et de grâce; son parler est lourd, son maintien gauche, sa contenance embarrassée : il n'a pas l'usage du monde.

Il n'est guère admissible qu'un tel rustaud ait pu se produire à la petite cour de la duchesse du Maine. Morand dut y sentir tou-

1. D'Origny, *Annales du Théâtre-Italien*, t. I, p. 274.

tefois les pointes acérées de la critique; car il ne la ménage guère dans les deux prologues qu'il écrivit pour le théâtre de l'Arsenal.

Le premier, une allégorie en vers dans le goût du temps, met en scène Melpomène et Thalie, s'empressant, sous la direction d'Apollon, à « préparer des plaisirs » à la Déesse, « en un lieu où Mars tient la foudre de Jupiter ». Survient Momus qui rit, à gorge déployée, de cette troupe d'amateurs, assez téméraires ou inconscients pour confier l'interprétation de la pièce (le *Manlius* de La Fosse) à des acteurs « sans art et sans expérience »,

> Dont les gestes, les tons de voix,
> Le jeu, le peu d'intelligence
> Vont gâter les plus beaux endroits.

Apollon réplique au fâcheux par cette observation que les critiques du temps ont pour coutume de se déterminer par prévention et sans même avoir vu l'ouvrage sur lequel ils discutent.

— Et moi, fait Momus, j'affirme que je ne me trompe jamais, quand je décide « du premier coup d'œil ».

Procédé que blâment énergiquement Thalie et Melpomène. Au surplus, conclut celle-ci, l'essentiel est de plaire à la Déesse, et le zèle des acteurs leur tiendra bien de mérite.

— Mais, continue le caustique Momus, le zèle ne suffit pas pour être bon comédien, et si Melpomène me fait rire, j'ai grand'peur que Thalie ne me fasse pleurer.

Les deux Muses s'éloignent, courroucées, en menaçant leur contempteur de la colère des Dieux.

— Et voilà le triste fruit, dit philosophiquement Apollon, qu'on retire d'une perpétuelle médisance : on est fui et détesté de chacun.

— Pédant! jette Momus à la face d'Apollon.

Le second prologue, en prose, qui précède *Pyrrhus* et *Téglis*, tragédie de Morand, est une nouvelle protestation contre la malignité de la critique. Mais l'auteur ne fait plus dialoguer les divinités de l'Olympe; il met en présence un acteur convaincu et un marquis ridicule; c'était une tradition moliéresque très en faveur dans le monde comique; et Morand, d'ailleurs, en profite pour dire leur fait à ces spectateurs « du théâtre » dont *Childéric* allait bientôt mourir.

UN MARQUIS, UN ACTEUR

(Quand on lève la toile, le Marquis paraît assis dans un fauteuil, nécessaire pour la tragédie.)

L'Acteur (*allant au Marquis*).

Monsieur, je suis au désespoir d'être obligé de vous dire que vous ne sauriez rester à cette place. Ayez la bonté de tâcher de vous mettre ailleurs.

Le Marquis.

Et pourquoi, s'il vous plaît?

L'Acteur.

Vous comprenez bien, monsieur, que des personnes comme celles qui jouent ici la comédie, qui n'ont pas un grand usage du théâtre, sont fort embarrassées, lorsqu'elles voient quelqu'un à leurs côtés, surtout leur théâtre étant aussi petit que celui-ci. Vous voyez bien que vous êtes le seul qui y ait pris place.

Le Marquis.

La règle générale n'en est pas une pour moi. Un homme tel que moi fait toujours l'exception à la règle. Ne voudriez-vous pas que je fusse confondu dans la foule?

L'Acteur.

La foule n'est pas bien grande, et il n'est personne à qui il ne faille faire honneur d'être placé parmi ceux qui composent cette assemblée. Vous devez faire attention que...

Le Marquis.

Vous devez faire attention vous-même qn'un homme comme moi ne vient au spectacle que pour être vu et que pour voir aisément les jolies personnes qui y sont. Il n'y a point de place plus commode pour cela que le théâtre.

L'Acteur.

Eh! monsieur, puisque vous ne venez au théâtre que pour faire admirer vos grâces, celui-ci ne vous convient guère : il n'y a pas assez de monde ici pour leur rendre l'hommage qu'elles méritent. C'est dans un plus grand théâtre que vous devez paraître.

Le Marquis.

Eh! parbleu, croyez-vous que je serais satisfait de moi-même, si je n'avais déjà étalé ma parure ailleurs? Croyez-vous que je voudrais perdre ici la plus belle heure de ma journée? J'ai déjà assisté au prologue de l'Opéra, à un acte de la Comédie-Française et à deux ou trois scènes de l'Italien. C'est là qu'un joli garçon de mes amis m'a dit qu'il y avait ici une Comédie où se rassemblaient de bien aimables femmes et dont les actrices étaient assez gentilles. J'ai voulu voir de quoi il était question et j'y venais passer quelques moments, en attendant l'heure d'aller lutiner les danseuses de l'Opéra-Comique.

Mais il ne suffit pas au vaniteux petit-maître de voir la salle et de vouloir connaître les acteurs, il entend être renseigné sur la pièce et sur l'auteur : « Que joue-t-on? » demande-t-il.

L'Acteur

On joue... on joue une pièce nouvelle.

Le Marquis.

Une pièce nouvelle?... Comment... parbleu une pièce nouvelle? Et quel est ce fat d'auteur qui s'avise de donner une pièce nouvelle sans être venu la lire à ma toilette, et sans me demander ma protection? Sait-il bien, le sot, qu'il n'est point d'auteur, quelque fameux qu'il soit, qui ne vienne la solliciter? Aussi je les sers à merveille. Quand une fois j'ai approuvé un ouvrage, le public aurait beau le condamner, je sais l'art de tout faire applaudir, de faire paraître la salle pleine, lors même que la pièce est dans les règles, et si les Comédiens n'osent plus la donner, je sais le moyen de la leur faire redemander avec de grands *brouhahas*, afin que la chute en soit imputée à leur mauvaise humeur, ou à leurs intrigues ordinaires plutôt qu'au dégoût du public. N'est-ce pas là servir les gens?

Ce Marquis... de la critique, qui s'entend à ressusciter les pièces comme Momus à les tuer, interroge son interlocuteur sur ce que nous appelons aujourd'hui la « tenue littéraire » de cette tragédie en vers, — car, en prose, « la tragédie n'a pas fait fortune ».

Modestement l'acteur répond que ces alexandrins de *Pyrrhus* et *Téglis* ne se recommandent pas par le « clinquant » de la forme. Le marquis le regrette; car il veut que les vers soient « beaux, épithétiques, pompeux, ronflants »; il demande des caractères « introuvables, mais magnifiques »; l'idéal, c'est « un beau roman mis en tragédie ».

L'acteur ne peut lui promettre que cette tragédie réponde à son esthétique; elle est simple, sans affectation et se distingue par sa douceur; les caractères y sont soutenus et, sinon vrais, du moins vraisemblables.

Notre petit-maître pressent qu'il va s'ennuyer : il préfère partir; car il ne lui faut pas des amants tendres, constants et fidèles, mais « passionnés et furieux »; au surplus, comme Momus, « il en sait assez pour décider »; et, de ce pas, il va « achever de lorgner une jolie femme qu'il a aperçue dans une seconde loge à l'Opéra ».

Ce qui donne une certaine saveur à cette critique, c'est qu'à dix-sept ans de là, elle servit de base à l'appréciation de Fréron

sur le théâtre de Morand. Le publiciste emploie pour ainsi dire les mêmes termes, quand il s'efforce de mettre en relief « la régularité du dessin, la vérité des caractères, la justesse du dialogue, le sacrifice des beautés hors de place, la sobriété des ornements », en un mot les qualités essentielles de son justiciable. Qu'il eût fait fortune, dit il, à l'exemple de la plupart de ses confrères, en mettant sur la scène quelques beaux romans lui fournissant des coups de théâtre « dont notre siècle raffole ! » Au lieu de « ce style uni, doux et naturel, que n'a-t-il employé des vers brillants qui éblouissent, des vers foudroyants qui ébranlent l'imagination de l'auditoire[1] ! »

On se croirait déjà à la période romantique.

## VIII

*Pyrrhus et Téglis*, la tragédie en cinq actes, qui devait passer du Théâtre de l'Arsenal à la Comédie-Française, est la première et l'une des meilleures pièces qu'ait écrites Morand. Elle est bien conçue et fortement nouée : elle témoigne chez son auteur de l'entente de la scène et d'un certain tempérament dramatique.

Olympias, reine d'Epire, cède la couronne à son fils aîné Pyrrhus, mais avec l'obligation, consacrée par un traité, d'épouser Antigone, la fille d'un roi voisin. Or, Pyrrhus aime Téglis; et Téglis a pour père le premier ministre Sosthènes, qui, par ambition, encourage la passion réciproque des deux amants. Olympias, pressentant que Pyrrhus préférera laisser le trône à son frère Ptolémée plutôt que de renoncer à Téglis, fait enlever celle-ci en secret. Mais la tempête rejette la fille de Sosthènes sur les côtes d'Epire. Et Pyrrhus, en retrouvant sa maîtresse qu'il croyait à jamais perdue, n'entend accepter la couronne qu'avec la main de Téglis. Le ministre, qui a pénétré les dessins perfides d'Olympias, refuse de donner sa fille à Pyrrhus, sous prétexte de sauver la vie de son enfant. Mais, il a soulevé le peuple contre la Reine en faveur du prince. Olympias, pour en finir avec l'obstacle qui entrave tous ses projets, fait empoisonner Téglis; et Pyrrhus se tue sur le corps de sa maîtresse.

Sans doute le style manque de chaleur et d'éclat; mais le vers, dans sa simplicité voulue, est bien frappé. L'action surtout ne

1. Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, 1751, t. V.

languit pas; les scènes s'enchaînent naturellement et les situations sont logiquement amenées.

Nous n'en saurions dire autant de *Childéric* que le Dictionnaire de Moréri estime cependant « la tragédie la mieux combinée depuis *Héraclius* ». Il est difficile, à notre sens, d'en trouver une qui soit plus compliquée et plus obscure : elle rappelle surtout les tragi-comédies, si à la mode au commencement du XVII^e^ siècle, où s'enchevêtraient plusieurs intrigues, dont le dénouement ne laissait pas que d'être pénible, en raison des suppositions d'enfant et autres erreurs... d'état civil constituant la trame principale de l'action.

Dans l'édition complète de ses *Œuvres* que Morand publiait en 1751 et qu'il tenait tant à présenter au roi de Prusse, *Childéric* est suivi d'une lettre d'un certain Philippe de Prétot, où la pièce est longuement analysée pour la plus grande satisfaction de M^me^ Berthelot à Montalais ». Cet obligeant commentateur convient tout d'abord que *Childéric* est « implexe », c'est-à-dire passablement embrouillé. Et son compte-rendu ne tend certes pas à l'éclaircir. Mais Philippe de Prétot est un bon confrère; il n'en conclut pas moins que la tragédie de Morand est un chef-d'œuvre.

Pour se faire une idée de cet imbroglio, il suffit de citer, d'après l'auteur lui-même, les « noms et qualités » des trois premiers personnages de la pièce :

CHILDÉRIC I, roi des Français, détrôné par Gellon et cru mort.

CLOVIS, fils de Childéric, cru fils aîné de Gellon et régnant en sa place depuis sa mort.

SIGEBERT, fils aîné de Gellon, cru son second fils et frère de Clovis, et par quelques-uns cru fils de Childéric.

Quel nid à quiproquos! Quel casse-tête! Et si le public se fâcha, ce ne fut pas, comme le prétend Moréri, parce qu'il « ne trouva pas le coloris assez vif », mais parce qu'il était fatigué d'une affabulation à peu près inintelligible. Évidemment l'incident du « facteur » fit éclater l'orage; mais, là encore, Morand n'avait pas été heureux dans le choix de ses accessoires. Au premier acte, on apportait « des paquets de lettres cachetées » — au temps des Mérovingiens! — et, à la dernière scène, c'étaient ces mêmes paquets de lettres qui amenaient le dénouement.

On découvre toutefois dans ce fatras des situations dramatiques qui révèlent l'homme de théâtre. Ainsi, une princesse, nièce de

Childéric, aime Clovis qu'elle croit le fils de l'usurpateur et se défend d'un aveu qui serait pour elle le déshonneur. Or, des partisans du roi détrôné veulent l'obliger à feindre la passion la plus vive pour Clovis et même à l'épouser pour le faire tomber dans un piège mortel. Mais la princesse, mise en présence de l'homme qu'elle aime et dont elle se sait aimée, lutte avec une rare énergie pour le détourner de cette union qui sera sa perte. La scène est très belle et devait produire le plus grand effet.

## IX

Mais la pièce capitale de l'œuvre de Morand est encore cet *Esprit de divorce*, que le parterre d'alors jugea si poussé en couleur et même si invraisemblable, quand le public d'aujourd'hui le trouverait peut-être trop pâle et trop plat. Il est vrai que, depuis, nous avons singulièrement marché. Et, cependant, je suis convaincu que l'*Esprit de divorce*, allégé et retouché par un professionnel, serait entendu avec plaisir. Car la plupart des scènes en sont bien tracées, le dialogue en est vif et plaisant; puis la conception du sujet répond à un cas assez particulier de psychologie féminine, qui n'en est pas moins exact et réel. S'il est de trop obligeantes personnes qui ont la rage de marier les gens, il en est d'autres — plus insupportables sans nul doute — qui s'emploient de leur mieux à les *démarier*, comme on dit en Basse-Normandie.

M. Orgon l'apprit à ses dépens. Sa femme, une « mégère », qu'il ne sut apprivoiser, avait cette vocation dont il fut la première victime. Et depuis, M^me^ Orgon ne voit pas un ménage heureux qu'elle n'y jette la pomme de discorde. C'est ainsi qu'elle a brouillé sa fille Lucinde avec son gendre Dorante. Or, celui-ci adore sa femme et se persuade qu'il ne lui est pas indifférent. Mais M^me^ Orgon, un beau jour, après une scène plus violente que les autres, mit sa fille sous les verroux et jeta son gendre à la porte, ainsi qu'elle l'avait fait pour son mari. C'est l'explication donnée par Dorante, à son beau-père, au moment où il l'amène devant une maison de ferme, qu'une allée large et ombreuse sépare d'un superbe château, dont le majestueux profil se détache aux derniers plans.

Et, là, Dorante explique son projet à son beau-père, projet dont le succès est assuré, si M. Orgon veut bien lui prêter son concours. Dorante a résolu d'enlever sa femme que sa belle-mère garde, avec un soin jaloux, dans ce château.

Sursaut du bonhomme :

— « Quoi, s'écrie Orgon, ma femme est ici et vous me conduisez tout auprès d'elle!... On ne joue point un pareil tour à un homme qui s'est déclaré, en toute occasion, votre ami... C'en est fait, je pars au plus vite. »

Mais Dorante le retient :

— « Je n'espère qu'en vous. Vous avez commencé mon bonheur en unissant Lucinde avec moi, achevez-le en me la rendant. »

Orgon se laisse attendrir. Il s'efforcera d'avoir un rendez-vous avec sa fille pour la décider à fuir avec Dorante.

Coïncidence des plus piquantes : tout récemment, dans un théâtre de genre, on jouait une pièce, construite sur cette même donnée, déjà exploitée, il y a quelque cinquante ans, mais que les critiques s'accordèrent à déclarer originale et plaisante.

Dorante, resté seul, se trouve bientôt en présence du valet Frontin, qui peste contre M^me^ Orgon. Cette « furie » l'a « chassé parce qu'il vit trop bien avec Laurette sa femme ».

Et sa colère s'exhale de nouveau contre une « enragée qui ne peut souffrir un ménage tranquille, qui a gâté le sien, celui de sa fille, de sa belle-sœur, de sa cousine et tant d'autres, et dont l'esprit de divorce se répand presque sur les ménages de ses domestiques ».

Dorante connaissait déjà Laurette, et, sachant son influence sur l'esprit de Lucinde, s'était proposé d'obtenir, par son intermédiaire, le consentement de sa femme à une entrevue avec Orgon. Il ignorait toutefois, depuis qu'il était séparé de Lucinde, le mariage de la soubrette. Il n'en apporte que plus d'ardeur à mettre Frontin dans ses intérêts. Mais, avant de se faire connaître, il tient à savoir ce que le valet pense de Dorante. Et là, nous avons bien l'impression que l'auteur était dans le vrai, quand il donnait sa pièce pour une autobiographie.

FRONTIN.

Je veux croire qu'il était un peu libertin, mais pas le quart de ce qu'on l'acusait.

DORANTE.

Croyez-vous que Lucinde fût bien aise de se rejoindre à son époux? Croyez-vous qu'elle l'aime?

FRONTIN.

Elle l'a beaucoup aimé et l'aimerait encore, sans les mauvaises impressions qu'on ne cesse de lui donner contre lui.

Dorante, enchanté, lance au valet la bourse classique et s'an-

nonce comme le mari de Lucinde. Ici, la scène se termine sur un joli trait qui donne à Frontin un faux air de Figaro :

— « Quoi! Monsieur, vous êtes l'époux de Lucinde et vous donnez de l'argent aux domestiques de votre femme pour les engager à vous procurer un rendez-vous avec elle! Oh! cela est si rare! Souffrez que je vous témoigne mon admiration... Reprenez votre or : un mari comme vous doit être servi pour rien par un mari comme moi. »

Et Laurette, qui survient, s'engage à ménager le rendez-vous demandé, dans l'allée même, « à l'entrée de la nuit » qu'annoncera bientôt le crépuscule.

Mais Mme Orgon apparaît. Dorante décampe prestement; et Frontin, à son tour, est obligé de fuir devant les menaces de la mégère. Celle-ci n'en invective que plus énergiquement la soubrette.

Mme ORGON.

Ne devrais-tu pas rougir de honte d'une telle action? Epouser un valet!

LAURETTE.

Et qui devais-je épouser? Un marquis?

Mme ORGON.

Ne pouvais-tu rester fille?

LAURETTE.

Ne vous êtes-vous pas mariée, vous?

Mme ORGON.

Je ne connaissais pas ce que c'était qu'un mari, quand j'en ai pris un.

LAURETTE.

Ni moi non plus; et je voulais l'apprendre comme vous.

Mme ORGON.

Mais tu savais combien peu ils valent; mon expérience et celle de ma fille que tu avais sous les yeux...

LAURETTE.

Oh! c'est là une expérience qu'on est bien aise de faire soi-même.

D'autre part, Mme Orgon réprimande vertement sa fille qu'elle a envoyé chercher. Lucinde est mélancolique. « Quoi, s'écrie sa mère, regretteriez-vous Dorante? Avez-vous oublié ses emportements, ses folles dépenses, ses infidélités! » Morand, on le voit, se rend justice.

— Hélas! soupire Lucinde, peut-être l'aurais-je « ramené à ses devoirs », si j'avais témoigné d'un peu plus « de complaisance ».

— Eh bien! allez vous jeter dans ses bras, lui crie Mme Orgon.

— Non, répond Lucinde, mais ne puis-je regretter de n'avoir pas trouvé dans le mariage le bonheur sur lequel je comptais? »

La scène, où perce une pointe de sentiment — contraste heureux avec l'acrimonie de Mme Orgon — est brusquement interrompue par l'arrivée imprévue d'Arlequin, en valet de ferme. Ce personnage s'imposait à la comédie italienne et s'annonçait presque toujours par quelque balourdise. Celui-ci ne manque pas à la règle. Ne va-t-il pas conter que deux « messieurs » sont actuellement logés à la ferme, et que Lucinde vient y rejoindre toutes les nuits le plus jeune? « A d'autres! fait Mme Orgon; c'est Dorante qui a « imaginé cette ambassade », pour apprendre sa présence à sa femme.

Laurette, restée seule avec Lucinde, la décide au rendez-vous proposé par M. Orgon, et, du même coup, plaide victorieusement la cause de Dorante. Mais, pendant qu'elle va retrouver sa maîtresse au château et que Frontin est parti chercher M. Orgon, la nuit est complètement tombée. L'irascible belle-mère, chez qui la méfiance est à la hauteur de la combativité, est revenue inopinément. Et bientôt se déroule, dans l'obscurité, une suite de scènes qui fait penser... de loin, il est vrai, aux quiproquos redoublés du cinquième acte du *Mariage de Figaro*. C'est d'abord M. Orgon qui prend sa femme pour sa fille; mais celle-là a bien reconnu son mari; et, pour mieux en pénétrer les desseins, contrefait la voix de Lucinde. Le pauvre homme, abusé au possible, embrasse sa femme et s'efforce d'être persuasif. Mais sa prétendue fille ne répond que par des phrases entrecoupées : encore résiste-t-elle. « Eh quoi! s'écrie le père désespéré, tu préfères donc à toute ta famille ta folle de mère! » Cette fois, Mme Orgon n'y tient plus : elle éclate. « Où suis-je? c'est ma femme », s'exclame le mari qui fuit à toutes jambes.

Pendant que Mme Orgon se met à la recherche de sa fille, Lucinde et Laurette d'un côté, Dorante de l'autre finissent, après quelques tâtonnements, par se retrouver. La réconciliation des deux époux s'opère rapidement : « Eussiez-vous perdu mon cœur, dit Lucinde, vous le regagneriez bien promptement par un amour ou du moins par un repentir aussi vif. »

Entre temps, les flambeaux réclamés par M. Orgon arrivent. Stupeur et colère de la bonne dame. Mais son mari qui a pris, nouveau Chrysale, la ferme résolution de parler en maître, est revenu

pour donner raison à Lucinde et hâter un dénouement dont le premier résultat sera d'exaspérer sa femme.

Sans doute ce scénario est loin d'être parfait; mais il prête à des situations plaisantes; l'intérêt se soutient, et la vivacité du dialogue, le style nerveux de l'auteur rendent supportable la lecture de l'*Esprit de divorce*.

En réalité, la haine de sa belle-mère avait bien inspiré Morand. Serait-ce que ce sentiment de rancune, justifié ou non, et si souvent exploité comme profondément humain par la verve comique, aurait le privilège attribué par Juvénal à l'indignation? On serait porté à le croire, quand on sait le résultat de l'expérience inverse tentée cinquante ans plus tard par un autre écrivain nommé Ronsin. Cet auteur dramatique, qui devait être bientôt général en chef de l'armée révolutionnaire, s'était avisé d'éditer et de vendre son théâtre au profit de sa belle-mère. La spéculation fut déplorable. A vrai dire, les tragédies de Ronsin ne passèrent jamais pour des chefs-d'œuvre.

## X

Morand a compris dans son *Théâtre*, qu'il publia, en 1751, d'autres tragédies et comédies que nous nous dispenserons d'analyser. Elles sont manifestement inférieures à ses premiers essais. A peine trouverait-on une scène ou deux à citer dans l'*Enlèvement imprévu* — l'exploit d'un jeune seigneur, qui feint d'être amoureux de la tante pour mieux enlever la nièce.

Dans le même recueil, *Phanazar*, rendu à son affabulation première, reprend son véritable titre de *Menzikof*, mais sans tirer grand profit de cette tardive restitution.

Morand se souvient qu'il fut poète de cour. Et il ne nous fait grâce ni des cantates, ni des « ballets héroïques, ni des « divertissements » qu'il écrivit pour la maison de Bourbon et plus particulièrement pour Son Altesse Sérénissime le Comte de Clermont. Il descendait cependant parfois de l'Olympe pour encenser d'autres Dieux. C'est ainsi qu'il avait composé une « Idylle spirituelle, à trois entrées, sur la naissance de Jésus-Christ ». Bouvard, ou Bourgeois, ses musiciens favoris, l'avaient agrémentée de motets; et cette œuvre symphonique avait été exécutée et chantée en 1734, à la Communauté de l'Enfant-Jésus, une fondation de Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice.

Mais notre auteur cultivait plus volontiers la poésie profane. Il a inséré parmi ses œuvres des madrigaux, des stances et des

chansons, adressés pour la plupart à de grandes dames qu'il ne désigne que par des initiales. Une de ses pièces, toutefois, est dédiée à M^me^ de Pompadour. Puis, comme, en dépit de ses déboires, il aime encore ce théâtre qui ne le paya guère de retour, il en célèbre les plus jolies et les plus aimables actrices. C'est surtout à la « tendre » Gaussin que vont ses vers les plus enflammés. Et l'un de ses madrigaux, publié dans le *Mercure* de 1757, y consacre le souvenir d'une anecdote bien peu connue, mais témoignant de l'émotion communicative exercée par la charmante comédienne sur l'âme de ses contemporains. M^lle^ Gaussin venait de reprendre un de ses triomphes, *Bérénice*, et le factionnaire, que sa consigne avait posté à l'entrée des coulisses, fut si impressionné par le jeu et par la voix de l'actrice qu'il fondit en larmes. Bien mieux, il allait en laisser tomber son fusil, sans l'intervention d'un spectateur complaisant qui le rappela au sentiment de la réalité.

A la fin de sa publication, Morand expose, en manière d'épilogue, un *Projet pour le progrès de la Poésie lyrique*, où s'affirme l'originalité et en même temps la bizarrerie de cet esprit ingénieux, prime-sautier, devançant presque son siècle, mais gâtant les idées les plus heureuses par un luxe de complications inutiles, obscures et souvent baroques.

Morand voulait donc, pour atteindre son but, qu'il fût attribué, tous les ans, un prix de trois mille livres à la meilleure tragédie lyrique et un prix de deux mille au meilleur ballet. C'était parfait; et il a fallu attendre les temps modernes pour réaliser un programme presque analogue. Malheureusement, l'exécution qu'en avait imaginée Morand confinait à la fête foraine.

Il entendait que la distribution des récompenses se fît, « avec pompe », à l'Opéra, le vendredi : c'était déjà le jour *select*. La toile se lèverait sur un décor approprié à la cérémonie. Le théâtre représenterait le Parnasse, sur lequel, Apollon, entouré des neuf Muses, proclamerait les noms des vainqueurs. Aussitôt éclate la voix vibrante des trompettes, soutenue par le grondement des timbales et suivie d'une symphonie exécutée par l'orchestre. Les lauréats montent jusqu'au Parnasse pour y recevoir le prix qui leur est destiné; Apollon les couronne de lauriers et Plutus, le dieu de la richesse, leur tend la bourse qu'ils ont si noblement gagnée; et, ajoute Morand le plus sérieusement du monde, « ce serait le seul jour où Plutus serait admis au Parnasse ». Il est certain qu'en tout temps il n'y fréquente guère.

En résumé, si Morand fut un auteur incompris de son siècle, ce

fut bien un peu sa faute. Il déconcertait par ses boutades et fatiguait par ses frasques. Son grand panégyriste Fréron lui reconnaissait « un esprit juste et des idées saines » ; mais le cerveau était fumeux, et les conceptions manquaient de netteté. Aussi serait-il peut-être téméraire de déclarer, avec l'*Année littéraire*[1], que Morand fut « un des premiers écrivains de la seconde classe ». Dire qu'il aurait pu l'être serait plus conforme à la vérité.

PAUL D'ESTRÉE.

1. Année 1757, t. VI, p. 44.

# MÉLANGES

## FRAGMENTS INÉDITS DES « MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE »

Il serait impertinent de vouloir montrer aux lecteurs de cette *Revue* l'intérêt que présentent les brouillons d'un grand écrivain, surtout lorsqu'il a nom Chateaubriand, et que les brouillons dont il s'agit sont ceux des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Un certain nombre de variantes, relevées par un secrétaire de Chateaubriand, Ed. L'Agneau et recopiées par un certain Bricon, sont maintenant déposées à la Bibliothèque Nationale, sous les cotes 12454 et 12455. Plusieurs de ces pages ont été publiées par MM. Victor Giraud et Joseph Bédier[1]. On trouvera ici les fragments restés, pour la plupart, inédits. L'ordre suivi est celui des *Mémoires d'Outre-Tombe*, car nous avons pu retrouver les différents passages des *Mémoires* auxquels ces fragments se réfèrent. Ceux qui ont été purement et simplement supprimés par l'auteur occupent ici toute la longueur de la ligne d'impression ; ceux qu'il s'est contenté de modifier sont cités en regard du texte qu'il a définitivement adopté, soit dans ses *Mémoires* soit dans d'autres ouvrages publiés de son vivant et dont il faisait usage en composant ses *Mémoires*. Nous reproduisons le texte et la pagination du ms 12454 (L'Agneau) complété, quand il y a lieu, par le ms 12451 (Bricon); quant aux textes imprimés de Chateaubriand, les citations et les références se rapportent à l'édition de Ladvocat des *Œuvres complètes* Paris, 1826-1831, 30 vol. in-8, et à l'édition Biré des *Mémoires* (Paris, Garnier, 6 vol. in-12).

### I

**Fragment se référant au livre I de la I^re^ partie des « Mémoires ».**

Saint-Malo[2].

... étranglé en prison par les ministres d'un favori, 24 avril 1450.

Après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, la Trémoille mit le siège devant Saint-Malo qui tenoit pour le parti du duc d'Orléans : il dressa

1. Cf. Victor Giraud : *Chateaubriand, étude littéraire*, Paris, Hachette, 1904, in-12, p. 13-23 et 82-90, et Joseph Bédier : article de la *Revue d'Histoire Littéraire*, t. VI, p. 513 et suiv.

2. F° 6. Ce titre substitué dans la copie de Bricon au titre de « Vie de ma grand'mère » du ms 12454 est bien celui qui devrait figurer dans le sommaire du livre I^er^ de la I^re^ partie des *Mémoires*, entre : « Relèvement du vœu de ma nourrice » et « Gesril ». Le fragment se rattache à la p. 43 du t. I de l'édit. Biré comme le prouve la 1^re^ ligne presque identique au texte imprimé à cet endroit des *Mémoires*. On lit en marge : « légende que je n'ai pas fait imprimer, B... ».

ses batteries sur la grève de Saint-Servan. La mer envahit cette grève deux fois le jour : Les assiégeants couvroient leurs canons de peaux et de cuirs graissés, quand le flot s'étoit retiré, le feu des batteries inondées recommençoit, sans que l'eau eût mouillé la poudre et avarié les pièces.

En vertu du traité de Sablé, Saint-Malo resta engagé à la Couronne, il fut réuni à la France avec le reste de la Bretagne par les mariages successifs de Charles VIII et de Louis XII avec la Duchesse Anne. La Duchesse-Reine ayant eu à se plaindre de l'esprit d'indépendance des Malouins, augmenta les fortifications du château d'un bastion et de deux tours. Sur les plus grosses elle fit écrire ces mots : *quiconque en grogne, c'est mon plaisir*; de là[1] la tour fut appelée en français bretonnant, *Quinquengrogne*; l'autre tour est connue sous le nom de la *Générale*. [Ce même fait est raconté pour un autre lieu[2].]

Pendant les guerres de la Ligue, Saint-Malo reprit sa liberté après la visite qui lui fit Charles IX, le 24 de mai 1570. Elle ne se déclara ni pour Henri III, ni pour Henri IV, ni pour le duc de Mercœur. En 1590 le comte de Fontaine occupant le château au nom du Roi, les habitans de la ville conspirèrent; ils gagnent deux soldats du comte qui laissent tomber pendant la nuit du haut de la *Générale* une corde attachée aux aisselles d'une couleuvrine. A l'aide de cette corde, cinquante jeunes gens armés s'introduisent dans le château, tuent[3] le gouverneur, qui parut à une fenêtre avec une lanterne, et font[4] la garnison prisonnière[5]. Les Malouins jusqu'à la dernière victoire de Henri IV restèrent leurs propres maîtres, et se conduisirent, disent les chroniques du temps, *en bons républicains*. [On montre encore la maison où se réunirent les hardis conjurés qui escaladèrent le château[6].]

## II

### Fragments se référant au livre VI de la Ire partie des « Mémoires » et au « Voyage en Amérique ».

[7] Je fis prier la petite Indienne de danser; elle exécuta toute une pantomime, elle figura des scènes de guerre, de famille et de chasse. Sa parure sauvage alloit bien à son espèce de hardiesse et à son air fin et naïf. Je n'aurois jamais cru qu'une perle de verre pendant au nez et descendant sur la lèvre supérieure pût être un ornement agréable, [et cependant

1. F° 7 (57 barré).
2. Cette phrase entre crochets a été rajoutée. Elle était écrite d'abord au crayon. Elle ne figure pas dans la copie de Bricon.
3. On lit « tuèrent » dans la copie de Bricon.
4. On lit « firent » dans la copie de Bricon.
5. Tout ce fragment (f°s 6 et 7) a été barré à l'encre jusqu'à ces mots : « Les Malouins, etc. »
6. Cette phrase entre crochets a été barrée.
7. F° 8. Les chiffres 390, 597 et 4 *bis* sont barrés. En marge, on lit ces mots d'une écriture que je crois être celle de Chateaubriand : « Louis de Charessey »

elle l'étoit][1] dans les attitudes variées de la jeune fille, cette perle d'un bleu transparent jouoit de cent manières sur ses dents blanches et ses lèvres roses.

Pour peindre un prisonnier dans les tortures [la petite-fille][2] mettoit ses bras en croix comme dans le *cadre de feu* et chantoit la terrib'e chanson de mort avec un gazouillement qui ressembloit à celui d'un oiseau, puis elle se laissoit tomber, se couchoit sur le dos, serroit ses jambes fines l'une contre l'autre, rapprochoit de ses côtes ses deux bras étendus dans toute leur longueur; entr'ouvrait un peu la bouche et fermoit avec lenteur ses yeux brillans, représentant[4] la mort sous les formes les plus charmantes de la vie.

Cette mort n'étoit pas longue : l'actrice [ressuscitoit tout à coup, se mettoit sur][5] son séant, écartoit avec ses deux mains ses cheveux épars[6], se redressoit sur ses pieds comme un roseau laissé du vent et commençoit une nouvelle scène.

Traverser une rivière : ses bras décrivoient dans l'air les mouvements d'un nageur : on eût cru plutôt qu'elle alloit s'envoler.

Franchir une cataracte : elle imitoit avec sa bouche mille bruits[7] confus, tandis qu'elle rouloit ses bras rapidement pour peindre une eau qui tombe.

Gravir une montagne : elle traînoit ses pas, haletoit, panteloit, soufloit : à ses joues bouffies, à ses regards pétillants de vie, elle avoit l'air d'un [8] de ces anges qui soutiennent des nuages ou des coins de draperies dans les tableaux[9].

Mère surprise par des ennemis : elle défendoit son enfant[10], que figuroit un bouquet de bignonia; elle l'enveloppoit dans son manteau; d'une main elle le pressoit sur son sein, de l'autre elle repoussoit le ravisseur, le corps penché en avant, la tête dégagée et parlante, avec toute l'innocente gaucherie d'une vierge qui joue la mère.

La satisfaction de l'assemblée s'exprimoit par des cris. J'applaudissois en frappant ma cuisse comme Jupiter, mon bras cassé m'empê-

(autant que je peux deviner, les lettres ch et ss sont assez nettes), puis une croix qui renvoie aux premiers mots « Je fis prier, etc. ». Ce fragment se réfère à la p. 391 des *Mémoires* (éd. Biré), 3e paragraphe. Chateaubriand l'a remplacé par une dizaine de lignes dont sept sont du Montaigne. Je l'ai publié dans le *Mercure de France* du 16 juillet 1908, p. 212-313.

1. Les mots entre crochets sont barrés.

2. « Petite-fille » dans l'interligne écrit au-dessus de « fillette » qui est barré.

3. F° 9. Les chiffres 597, 391, 598 et 5 sont barrés.

4. Après « représentant », il y a un mot barré, qui est peut-être « ainsi ». On discerne deux points attestant deux i.

5. Ces mots entre crochets sont écrits dans l'interligne, de la main, je crois, de Chateaubriand, au-dessus de ces mots barrés : « de la nature s'asseyait tout-à-coup sur ».

6. Après « épars », les mots « sur son front » sont barrés.

7. « bruits » dans l'interligne au-dessus de deux ou trois mots fortement barrés.

8. « d'un » dans l'interligne et peut-être de la main de Chateaubriand.

9. Après « tableaux », il y a un mot fortement barré.

10. F° 10. Les chiffres 391 et 599 sont barrés.

choit de battre des mains; l'espiègle étoit charmée. Ses gestes se taisoient alors; elle restoit muette, puis recommençoit une danse ou légère ou voluptueuse, m'adressant, entre chaque tableau, un mot pour me demander si j'étois content. Je faisois un signe, lequel vouloit dire que je ne la comprenois pas; elle s'impatientoit[1], elle dansoit encore[2] et renouveloit son interrogation. L'interprète lui redit que je n'entendois pas[3]. Elle s'approcha de moi, me passa un bras au cou et se mit à crier à tue-tête[4]. Je riois; elle[5] rougit, prit ma main, la caressa[6] et finit par la mordre. Je retirai ma main : l'enfant sauvage rit à son tour de tout son cœur. Cette maligne et gracieuse affolée m'a donné l'idée du personnage de [Mila que l'on verra dans les *Natchez*][7], si jamais je publie ces *stromates* ou broderies de ma jeunesse, pour parler comme saint Clément d'Alexandrie. [On verra Mila][8].

---

[9] Nous lui avons confié des tombeaux[10]. Le caractère brillant de la valeur française, *le* désintéressement, *la* gaîté, *l'*esprit aventureux *de notre nation* sympathisoient avec le génie des Indiens : la religion catholique que nous professions est *aussi* plus propre à l'éducation du sauvage que *la religion réformée*[11].

[12] Cela confirme ce que j'ai écrit autrefois sur les missions du Canada. Le caractère brillant de la valeur française[13], *notre* désintéressement, *notre* gaîté, *notre* esprit aventureux, sympathisoient avec le génie des Indiens; *mais il faut convenir aussi que* la religion catholique est plus propre à l'éducation du sauvage que *le culte protestant*.

Quand le christianisme com-

1. Après « s'impatientoit », on lit ces mots barrés « tapoit du pied, les larmes lui venoient aux yeux ».

2. « encore » dans l'interligne et peut-être de la main de Chateaubriand par dessus « de nouveau » barré.

3. « l'indien » barré.

4. « dans mon oreille » barré.

5. F° 11. Les chiffres 399 (ou 599?) et 600 sont barrés.

6. « doucement de ses lèvres » barré.

7. Les mots entre crochets sont barrés. La copie de Bricon porte « mes Natchez » au lieu de « les Natchez ».

8. Les mots entre crochets sont ajoutés au crayon, de la main, je crois, de Chateaubriand. Tous ces folios sont barrés de quelques traits généralement verticaux.

9. F° 12. (Les chiffres 400, 401, 402, 605 sont barrés.) Dans la copie de Bricon (ms. 12455), on lit en tête de ce fragment : « État actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale. » Ce fragment se réfère à la p. 393 du t. I des *Mémoires*; cf. la note suivante.

10. Cette phrase se trouve dans les *Mémoires* au t. I, p. 393, à la fin d'un paragraphe. Le paragraphe suivant commence par les mots qui terminent ce fragment : « Quand l'Indien était vêtu de peau il avait quelque chose de grand et de noble ».

11. Les deux paragraphes qui suivent sont sur un feuillet collé, et de la même écriture. En marge de ce feuillet collé on lit le mot « bon » entouré d'un rond et écrit au crayon sans doute par Chateaubriand.

12. *Voyage en Amérique* (*Œ. compl.*, t. VII, p. 96-97).

13. Cf. un parallèle entre le Français et le Sauvage dans les article sur les Voyages de Mackenzie, Mélanges littéraires (*Œ. compl.*, t. XXI, p. 115-116).

Les gouvernemens[1] protestans de l'Amérique *n'ont point suivi la*[2] *marche du catholicisme : ils* se sont peu occupés de l'éducation des sauvages; ils n'ont songé qu'à trafiquer avec eux. Or, le commerce accroît la civilisation parmi les peuples déjà civilisés et chez *qui*[3] l'intelligence a prévalu sur les mœurs, *mais* il produit la corruption chez les peuples où les mœurs sont supérieures à l'intelligence. [La Religion est la loi primitive, les *Jésuites du Paraguay et du Canada* étoient des *Lycurgues et des Solon* d'une tout autre espèce que les *trafiquans américains et anglois*[4]] [*Donc*[5]] la civilisation [en[6]] entrant par le commerce chez les tribus américaines, au lieu de développer leur intelligence, les a abruties. L'Indien est devenu perfide, intéressé, menteur, dissolu : sa cabane

mença au milieu du monde civilisé et des spectacles du paganisme, il fut simple dans son extérieur, sévère dans sa morale, métaphysique dans ses arguments, parce qu'il s'agissoit d'arracher à l'erreur des peuples séduits par les sens, ou égarés par des systèmes de philosophie. Quand le christianisme passa des délices de Rome et des écoles d'Athènes aux forêts de la Germanie, il s'environna de pompes et d'images afin d'enchanter la simplicité du Barbare. Les gouverments protestants de l'Amérique se sont peu occupés de la civilisation des sauvages; ils n'ont songé qu'à trafiquer avec eux; or, le commerce *qui* accroît la civilisation parmi les peuples déjà civilisés, et chez lesquels l'intelligence a prévalu sur les mœurs, *ne* produit *que* la corruption chez les peuples où les mœurs sont supérieures à l'intelligence. La religion est *évidemment* la loi primitive : les *pères Jogues, Lallemant et Brébœuf* étoient des *législateurs* d'une tout autre espèce que les *traiteurs anglois* et *américains*.

*Ainsi* la civilisation, en entrant, par le commerce chez les tribus américaines, au lieu de développer leur intelligence, les a abruties. L'Indien est devenu perfide, intéressé, menteur, dissolu : sa cabane

1. « gouvernemens » est dans l'interligne, d'une autre écriture, peut-être celle de Chateaubriand.
2. « la » dans l'interligne et peut-être de la main de Chateaubriand au-dessus de « cette ».
3. « qui » est barré dans la copie de Bricon et remplacé par un ou deux mots que je n'ai pu lire, peut-être « ceux que ».
4. Cette phrase entre crochets est barrée.
5. « Donc » est barré.
6. « en » est barré.
7. Suivent ici trois pages (98-100) relatives à l'influence fâcheuse exercée par les Européens sur les institutions politiques et sur les mœurs des sauvages.
8. *Œ. compl.*, t. VII, p. 101.

est un réceptacle d'immondices. Quand *l'Indien*[1] étoit nu ou *vêtu* de peaux de bêtes, il avoit quelque chose de grand.

est un réceptacle d'immondices. Quand *il* étoit nu ou *couvert* de peaux de bêtes, il avoit quelque chose *de fier et* de grand : aujourd'hui, etc.

Ici s'arrête le fragment manuscrit; il est probable que le texte était redevenu identique au texte imprimé, ou du *Voyage en Amérique*, ou des *Mémoires*. Quoi qu'il en soit, il peut être intéressant de comparer la fin de ce paragraphe dans les deux ouvrages. Ce livre des *Mémoires* a bien pu être écrit en 1822 antérieurement à la publication du *Voyage*, mais puisqu'il n'a été publié que longtemps après, il doit être considéré, au point de vue du style, comme définitif. C'est pourquoi on trouvera à gauche le texte du *Voyage* (*Œ. compl.*, t. VII, p. 101) et à droite celui des *Mémoires* (t. I, p. 393).

Quand *il* étoit nu ou *couvert* de *peaux de bêtes*, il avoit quelque chose de *fier et de grand; aujourd'hui,* des haillons européens, sans couvrir sa nudité, attestent *seulement* sa misère; c'est un mendiant à la porte d'un comptoir; ce n'est plus un sauvage dans *ses forêts*.

Quand *l'Indien* était nu ou *vêtu* de *peau*, il avait quelque chose de *grand et de noble* : *à cette heure*, des haillons européens, sans couvrir sa nudité, attestent sa misère : c'est un mendiant à la porte d'un comptoir, ce n'est plus un sauvage dans *sa forêt*.

Il semble que Chateaubriand, mettant la dernière main aux *Mémoires*, ait voulu dégager son style et lui donner une allure plus rapide. L'expression « peaux de bêtes » lui a paru un peu trop longue et trop sonore. Elle a une ampleur toute romantique et qui fait penser aux *Martyrs* ou aux *Natchez*. Il a donc eu l'idée de barrer « de bêtes ». Il restait : « couvert de peaux » ou de « peau » au singulier, qui est une expression bizarre et qui prêtait à rire aux mauvais plaisants. Ils avaient presque le droit d'entendre ainsi la phrase : « Quand il était nu ou pour mieux dire (car nu, on ne l'est jamais, la Providence a trop bien fait les choses : on a toujours sa peau pour se couvrir) couvert de peau ». Le choix du mot « vêtu » faisait disparaître de la pensée de l'écrivain cette très légère amphibologie, que l'emploi du pluriel « peaux » eût atténuée déjà considérablement même avec le mot « couvert », et il a écrit « vêtu de peau », dédaignant ce pluriel pourtant bien utile, car le singulier suggère immanquablement après « vêtu » comme après « couvert » l'idée que c'est sa propre peau qui le protège, et non celles des bêtes. A-t-il voulu nous étonner par cet emploi inattendu et qui pourtant se justifierait par analogie? C'est ainsi que nous ne disons pas : « Je porte des gants de peaux de bêtes ou même des gants de peaux, mais simplement « des gants de peau » et personne ne s'y trompe. — Mais c'est qu'on ne peut pas s'y tromper, même en le voulant. Le mot « gant », qui détermine l'autre substantif, empêche que l'on ne s'y trompe. Il n'en est pas de même pour l'expression « couvert » ou « vêtu de peau » et la rédaction « couvert de peaux de bêtes » paraît à la réflexion la meilleure, moins courte et moins neuve sans doute, mais aussi moins surprenante.

La fin du fragment coïncide probablement avec la fin de la phrase, car si

1. « L'Indien » écrit dans l'interligne au-dessus de « il » barré, et peut-être de la main de Chateaubriand.

Chateaubriand avait écrit par exemple dès lors « quelque chose de grand *et de fier* », on ne voit pas comment le secrétaire en quête de variantes ne nous aurait pas conservé cette leçon. Il faut avouer que la rédaction inédite est cette fois bien supérieure à la seconde, qui elle-même, comparée à la dernière, garde tout l'avantage. Le mot « grand » suffit à lui seul, l'impression de grandeur est affaiblie par l'adjectif, elle surnageait encore dans la seconde rédaction, car le mot « grand », assez naturellement associé au mot « fier », était fortement accentué par sa place à la fin de la phrase. Mais la dernière rédaction adoptée, outre qu'elle est banale, ne convenait pas, ici surtout : n'est-ce pas Chateaubriand lui-même qui, plus haut, lorsqu'il enlevait si joliment la silhouette du sachem des Onondagas, avait souligné l'effet comique qui résulte du rapprochement inattendu de deux idées aussi disparates que celle de noblesse et celle de nudité ? « Les relations anglaises, écrivait-il, ne manquent jamais d'appeler le sachem indien *the old gentleman*. Or, *le vieux gentilhomme* est tout nu. »

Par contre, les trois dernières corrections sont heureuses. Le souci de l'harmonie explique, je pense, pourquoi l'écrivain a remplacé « aujourd'hui » par « à cette heure ». L'adverbe « seulement » encombrait la phrase assez claire sans lui. Enfin le singulier « sa forêt » paraît rendre plus fortement que le pluriel l'idée d'une immense propriété qui est le tout du sauvage. On comprend que pour l'Indien il y ait « la forêt », de même que pour le bandit il y a « le maquis ».

---

[1] En résumé les plus fières nations de l'Amérique septentrionale n'ont[2] conservé de leur race que *le nom :* elles ont un peu appris *la culture de la terre* et *l'éducation* des troupeaux. De guerrier fameux qu'il étoit, *l'Indien* du Canada est devenu berger obscur; espèce de pâtre extraordinaire conduisant ses cavales avec un casse-tête et ses moutons avec des flèches : [*un fils de ce Persée*][3], *précipité du trône* d'Alexandre, mourut greffier à Rome : un Iroquois, *descendu des vainqueurs de Québec*, chante et danse pour quelques pièces de monnaie à Paris : il ne faut pas voir le lendemain de la gloire.

[4] En résumé, les plus fières nations de l'Amérique septentrionale n'ont conservé de leur race que *la langue et le vêtement; encore celui-ci est-il altéré :* elles ont un peu appris *à cultiver* la terre et *à élever* des troupeaux. De guerrier fameux qu'il étoit, *le Sauvage* du Canada est devenu berger obscur, espèce de pâtre extraordinaire; conduisant ses cavales avec un casse-tête et ses moutons avec des flèches. *Philippe, successeur* d'Alexandre, mourut greffier à Rome; un Iroquois chante et danse pour quelques pièces de monnaie à Paris : il ne faut pas voir le lendemain de la gloire.

---

1. F° 13. Le chiffre 407 est barré. On lit à côté : 610. Le f° est barré au crayon. Sauf les 9 premiers mots qui sont peut-être de la main de Chateaubriand, l'écriture est la même que celle des f°s précédents. Ce fragment se rattache évidemment aux *Mémoires*, t. I, p. 393, mais il n'en est pas resté de traces.
2. Le mot « guère » est barré.
3. Les mots entre crochets sont dans l'interligne au-dessus de mots barrés.
4. *Voyage en Amérique*, *Œuvres complètes*, t. VII, p. 103.

On lit dans le sommaire du livre VI de la première partie des *Mémoires* (I, 315-316) : « Billet de Francis Conyngham — Manuscrit original en Amérique — Lacs du Canada. » Or, en se reportant au texte de Chateaubriand à la page 399 du même volume, on constate que nulle mention n'est faite de ce manuscrit. Nous savions seulement qu'il existait un manuscrit « de deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages [1] », laissé par l'auteur à Londres et dont il nous a conté les aventures dans la préface des *Natchez* [2]. A côté de ce manuscrit il y en avait un autre, que Chateaubriand paraît avoir laissé également en Angleterre, et retrouvé avec le premier : « ce premier manuscrit, dit-il, est écrit de suite sans section; tous les sujets y sont confondus : voyages, histoire naturelle, partie dramatique, etc.; mais auprès de ce manuscrit d'un seul jet, il en existe un autre partagé en livres, qui malheureusement n'est pas complet, et où j'avais commencé à établir l'ordre. Dans ce second travail non achevé, j'avais non-seulement procédé à la division de la matière, mais j'avais encore changé le genre de la composition en la faisant passer du roman à l'épopée [3]. » Outre ces deux manuscrits, en existait-il donc un troisième, laissé en Amérique? La rédaction du sommaire le donnerait à croire, mais aucun des textes dans lesquels Chateaubriand fait mention de ce fameux manuscrit [4] d'où furent tirés le *Génie du Christianisme*,

1. *Œ. compl.*, t. XIX, p. 6, et t. XVI, p. III.
2. *Ibid.*, t. XIX, p. 1-3.
3. *Ibid.*, p. 6.
4. Voici ce qu'il dit de ce manuscrit dans le *Voyage en Amérique* : « Le récit en est tiré comme le sujet des *Natchez* du manuscrit original des *Natchez* même ». (*Œ. compl.*, t. VI, p. 1.) — « Je laisse maintenant parler le manuscrit : je le donne tel que je le trouve, tantôt sous la forme d'un *récit*, tantôt sous celle d'un *journal*, quelquefois en *lettres* ou en simples *annotations* ». (*Ibid.*, p. 37.) — « Le manuscrit manque ici, ou plutôt ce qu'il contenoit a été inséré dans mes autres ouvrages. » (*Ibid.* p. 50.) — « Le manuscrit offre en cet endroit la minute d'une lettre que j'écrivois à l'un de mes amis en France. » (*Ibid.*, p. 51.) — « Après cet aperçu des lacs, vient un commencement de journal qui ne porte que l'indication des heures. » (*Ibid.*, p. 67.) — « Le journal finit ici. Une page détachée qui se trouve à la suite nous transporte au milieu des Apalaches. » (*Ibid.*, p. 77.) — « Après ce court fragment vient un morceau assez étendu sur le cours de l'Ohio et du Mississipi, depuis Pittsbourg jusqu'aux Natchez. Le récit s'ouvre par une description de l'Ohio. Le *Génie du Christianisme* a un passage et une note sur ces monuments; mais ce que j'ai écrit dans ce passage et dans cette note diffère en beaucoup de points de ce que je dis ici. » (*Ibid.*, p. 79.) — « La suite du manuscrit contient la description du pays des Natchez et celle du cours de Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ces descriptions sont complètement transportées dans *Atala* et dans les *Natchez*. Immédiatement après la description de la Louisiane, viennent dans le manuscrit quelques extraits des voyages de Bartram, que j'avais traduits avec assez de soin. A ces extraits sont entremêlées mes rectifications, mes observations, mes réflexions, mes additions, mes propres descriptions, à peu près comme les notes de M. Ramond à la traduction du *Voyage de Coxe en Suisse*. Mais dans mon travail, le tout est beaucoup plus enchevêtré, de sorte qu'il est presque impossible de séparer ce qui est de moi de ce qui est de Bartram, ni souvent même de le reconnaître. » (*Ibid.*, p. 101-102.) — « Ici finit, à proprement parler, l'*Itinéraire* ou le mémoire des lieux parcourus; mais il reste dans les diverses parties du manuscrit une multitude de détails sur les mœurs et les usages des Indiens. J'ai réuni ces détails dans des chapitres communs après les avoir soigneusement revus et amené ma narration jusqu'à l'époque actuelle. » (*Ibid.*, p. 120.) — J'avoue que le sens de cette dernière phrase m'échappe. Parle-t-il du *Voyage* ou des *Mémoires*? Même confusion dans l'Avertissement du *Voyage* : « Je donne dans l'*introduction* un fragment des *Mémoires de ma vie*, afin de familiariser le lecteur avec le jeune voyageur qu'il doit suivre outre-mer. J'ai corrigé avec soin la partie déjà écrite; la partie qui relate les faits postérieurs à l'année 1791 et qui nous amène jusqu'à nos jours, est entièrement neuve. » (*Ibid.*, p. II.) — Il faut croire que la narration amenée « jusqu'à l'époque actuelle » signifie la partie du *Voyage*, « qui relate les faits postérieurs à

*Atala*, *René*, *les Natchez*, *le Voyage en Amérique* et une partie des *Mémoires*, n'autorise une telle supposition.

A notre avis donc, l'écrivain voulait dire seulement qu'une partie de ce grand manuscrit original se composait de notes prises en Amérique pendant son voyage. C'est ce qu'indique très clairement le fragment qui suit :

[1] Je le paye *et il retourne à Albany.* Je m'associe *à* des *planteurs dont les familles sont établies à Saint-Louis des Illinois, et je m'acheminai* [2] *avec eux. A la sixième journée de marche, ils se querellent : divisés en trois bandes, chaque bande prend une route diverse; je demeure avec celle qui* [descend *vers* l'Ohio] [3].

[7] *Mon guide, le Hollandais, refusa de m'accompagner*; je le payai et je m'associai *avec des trafiquants qui partaient pour* descendre l'Ohio; *je jetai avant de partir un coup d'œil sur les lacs du Canada.*

Et Chateaubriand continuait ainsi : « Ici le manuscrit original de mes voyages offre [4] une masse informe de feuilles volantes, mêlées, déchirées, rongées par l'humidité, sans ordre, sans suite, souvent illisibles. On y trouve des descriptions [5]; des fragments d'un journal sans date ou n'en ayant d'autre que celle des heures; des notes sur la botanique évidemment destinées à M. de Malesherbes [6].

« Nous partîmes de la côte du lac Erié, où l'on voit aujourd'hui la bourgade *Erié* marquée sur la carte et d'où l'on peut descendre par Mercer et Pitsbourg, ou gagner à l'ouest Colombus et Chillicothe, non loin du canal actuellement creusé pour remonter les rapides de l'Ohio. Tout ce pays étoit alors si inexploré et mon itinéraire est si vague qu'il n'y faut chercher que ce qui s'y trouve, des tableaux à peine esquissés. Je transcris quelques-uns de ces fragments. »

l'année 1791 ». Mais ces termes peuvent-ils s'appliquer aux considérations générales qui forment la seconde partie du *Voyage*? (*Ibid.*, p. 121-233, et t. VII, p. 1-140.) La narration interrompue à la p. 120 (du t. VI) ne reprend que dans le dernier chapitre : *fin du Voyage* (t. VII, p. 141-144) et n'est nullement postérieure à 1791, loin de nous amener jusqu'à l'époque actuelle. Je crois pourtant que Chateaubriand applique ce mot « narration » aux faits historiques dont il parle au cours de cette seconde partie du *Voyage*. Il a en vue les chapitres intitulés « État actuel des Sauvages de l'Amérique septentrionale — Conclusion : États-Unis — Républiques espagnoles » (t. VII, p. 85-140). Il y aurait donc à distinguer dans le *Voyage*, non pas deux parties mais trois : 1° « l'*Itinéraire* », comme il le nomme (t. VI, p. 13-120). C'est la « partie déjà écrite » mais « corrigée avec soin ». C'est donc la mise au point du grand manuscrit original; 2° le remaniement des diverses parties du manuscrit contenant « une multitude de détails sur les mœurs et les usages des Indiens » (t. VI, p. 121-233, et t. VII, p. 7-84); 3° la partie « entièrement neuve » (t. VII, p. 85-144).

1. 2e série, f° 1.

2. « Acheminai », la terminaison « ai » remplace la terminaison « e ».

3. Les mots entre crochets sont écrits dans l'interligne au-dessus d'une ligne barrée que je ne peux lire.

4. On avait écrit d'abord « n'offre plus qu'une ». Les mots « n' » « plus qu' » sont barrés, mais quelques traits au crayon semblent annuler cette rature.

5. « De la nature » barré.

6. Une demi-ligne barrée que je ne peux lire. Ce fragment a été publié par M. J. Bédier dans la *Revue d'histoire littéraire*, t. VI, p. 513 et suiv.

7. *Mémoires*, t. I, p. 399.

A cet endroit se rattache la variante relative à la fin de la *lettre écrite de chez les sauvages du Niagara* :

[1] [Les] femmes les ont saisis et chacune d'elles a emporté avec assez de peine son fils qui mangeoit dans les bras maternels ce qu'on venoit de lui donner.

*Mais au milieu de quels événements ces détails viendront-ils vous surprendre? et sais-je* si cette lettre écrite du *fond* des bois vous arrivera jamais. *Chargez-vous, je vous prie, de mes souvenirs et de mes amitiés pour votre petite-fille et pour mon frère.*

[3] Les femmes les ont saisis *en riant*, et chacune d'elles a emporté avec assez de peine son fils qui mangeait dans les bras maternels ce qu'on venait de lui donner.

Adieu : je ne sais si cette lettre écrite du *milieu* des bois vous arrivera jamais.

Je me rendis au village, etc.

---

[2] Le ciel est pur sur ma tête, l'onde limpide *passe* sous mon canot qui fuit devant une brise.

A mesure que *la nacelle* avance, *s'ouvrent* de nouveaux points de vue.

*Indépendance* primitive, je te retrouve enfin! Me voilà tel que le Tout-Puissant m'a créé, *héritier*

[4] Le ciel est pur sur ma tête, l'onde limpide sous mon canot, qui fuit devant une *légère* brise. *A ma gauche sont des collines taillées à pic et flanquées de rochers d'où pendent des convolvulus à fleurs blanches et bleues, des festons de bignonias, de longs graminées, des plantes saxatiles de toutes couleurs; à ma droite règnent de vastes prairies.* A mesure que le canot avance, s'ouvrent *de nouvelles scènes et* de nouveaux points de vue : *tantôt ce sont des vallées solitaires et riantes, tantôt des collines nues; ici c'est une forêt de cyprès dont on aperçoit les portiques sombres, là, c'est un bois léger d'érables, où le soleil se joue comme à travers une dentelle.*

*Liberté* primitive, je te retrouve enfin! *Je passe comme cet oiseau qui vole devant moi, qui se dirige*

1. F° 67.
2. F° 46. « Quelques feuilles d'un journal sans date — Forêts, finesse de l'ouïe chez les sauvages. » Ce fragment se réfère à la p. 399 du t. I des *Mémoires*. Les F°s 46-68 semblent d'une écriture féminine.
3. *Voyage en Amérique, Œ. compl.*, t. VI, p. 55-56.
4. Journal sans date, *Voyage*, t. VI, p. 68-69.

*présomptif du ciel*, souverain de la nature, porté triomphant sur les eaux, tandis que les habitants des fleuves accompagnent ma course, que les peuples de l'air me chantent leurs hymnes, que les bêtes de la terre me saluent.

Est-ce sur le front de l'*esclave* de la société ou sur le mien que s'est gravé le sceau immortel de notre origine?

Je ne reconnaîtrai de *maître* que *toi seul, toi qui roulas les cieux comme un livre et dévidas la lumière comme un écheveau de fils. L'homme peut se mesurer avec la solitude; il la dompte par ses mains et la remplit par son génie.*

Midi

Il est impossible de remonter plus haut : nous allons tirer notre canot à terre, prendre nos provisions, nos armes, nos fourrures et pénétrer dans les bois.

*au hasard et n'est embarrassé que du choix des ombrages.* Me voilà tel que le Tout-Puissant m'a créé, souverain de la nature, porté triomphant sur les eaux, tandis que les habitants des fleuves accompagnent ma course, que les peuples de l'air me chantent leurs hymnes, que les bêtes de la terre me saluent, *que les forêts courbent leur cime sur mon passage.* Est-ce sur le front de l'*homme* de la société ou sur le mien qu'est gravé le sceau immortel de notre origine? *Courez vous enfermer dans vos cités; allez vous soumettre à vos petites lois; gagnez votre pain à la sueur de votre front, ou dévorez le pain du pauvre; égorgez-vous pour un mot, pour un maître; doutez de l'existence de Dieu ou adorez-le sous des formes superstitieuses : moi j'irai errant dans mes solitudes; pas un seul battement de mon cœur ne sera comprimé, pas une seule de mes pensées ne sera enchaînée; je serai libre comme la nature;* je ne reconnaîtrai de *Souverain* que *celui* qui *alluma la flamme des soleils*, et qui, *d'un seul coup de sa main, fit rouler tous les mondes.* (On lit cette note : « Je laisse ces choses de la jeunesse : on voudra bien les pardonner ».)

Midi[1].

Il est impossible de remonter plus haut *en canot: il faut maintenant changer notre manière de voyager*; nous allons tirer notre canot à terre, prendre nos provisions, nos armes, nos fourrures *pour la nuit* et pénétrer dans les bois.

1. *Voyage*, t. VI, p. 71. Ce passage est séparé du précédent par une page et demie précédée de la mention « sept heures du soir », et par trois lignes précédées de la mention : dix heures du matin » (p. 69-71).

[1] Six heures *du soir*.

J'*ai* entrevu une clarté et marché vers elle : me voilà au point de lumière : ce champ est un ancien cimetière indien, double solitude de la mort et de la nature. Est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours?

Sept heures.

*Perdus dans* ces bois, nous y avons campé. La réverbération de notre bûcher s'étend au loin. Eclairé en dessous par la lueur scarlatine, le feuillage paraît ensanglanté; les troncs des arbres les plus proches s'élèvent comme des colonnes de granit rouge; les plus distans, *à peine atteints* de la lumière, ressemblent à *des* fantômes au bord d'une *profonde nuit*.

*Je souffle dans ma corne, le son ondoie d'écho en écho; mais il n'y a point d'Alpes, de vaches, de troupeaux, et la Bernoise de la montagne n'attend point le chevrier. Mon ange d'amour va-t-il descendre dans cette symphonie? N'ai-je pas ouï le battement de ses ailes?*

Minuit

Le feu commence à s'éteindre, *le* calme pèse sur *les* forêts; on dirait que des silences succèdent à des silences; l'arbre décrépit tombe; les forêts mugissent; mille voix s'élèvent.

Six heures [2]

J'*avois* entrevu *de nouveau* une clarté et j'*avois* marché vers elle. Me voilà au point de lumière : *triste champ plus mélancolique que les forêts qui l'environnent!* Ce champ est un ancien cimetière indien. *Que je me repose un instant dans cette* double solitude de la mort et de la nature : est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours?

Sept heures[3].

*Ne pouvant sortir* de ces bois, nous y avons campé. La réverberation de notre bûcher s'étend au loin; éclairé en dessous par la lueur scarlatine, le feuillage paraît ensanglanté; les troncs des arbres les plus proches s'élèvent comme des colonnes de granit rouge, mais les plus distants, *atteints à peine* de la lumière, ressemblent, *dans l'enfoncement des bois*, à *de pâles* fantômes *rangés en cercle* au bord d'une *nuit profonde*.

Minuit

Le feu commence à s'éteindre, *le cercle de sa lumière se rétrécit. J'écoute* : *un* calme *formidable* pèse sur *ces* forêts; on dirait que des silences succèdent à des silences. *Je cherche vainement à entendre dans un tombeau universel quelque bruit qui décèle la vie. D'où vient ce soupir? d'un de mes compagnons :*

1. F° 47. Le chiffre 6 est barré.
2. *Ibid.*, p. 72, après 20 lignes précédés de la mention « 3 heures ».
3. *Ibid.*, p. 73, fait suite au précédent passage.

[1] Bientôt les bruits s'affaiblissent; ils meurent dans *les* lointains presque imaginaires : le silence envahit de nouveau le désert.

Une heure du matin.

Voici le vent : il court sur la cime des arbres *avec une* musique aérienne.

La *solitude* est *tout mouvement et* toute harmonie.

Une voix extraordinaire retentit : c'est celle de *la* grenouille qui imite les mugissements du taureau. Accrochées aux feuilles *des érables,* les chauves-souris *mêlent* leurs *carillons* monotones *aux murmures intermittents d'une chute d'eau*; on diroit d'un glas. Tout ramène à *la pensée* de la mort : *Memento mori. Mais le mot n'est qu'une promotion* (?).

*il se plaint, bien qu'il sommeille. Tu vis : donc tu souffres, voilà l'homme.*

*Minuit et demi*

*Le repos continue*; *mais* l'arbre décrépit *se rompt : il* tombe. Les forêts mugissent; mille voix s'élèvent. Bientôt les bruits s'affaiblissent; ils meurent dans *des* lointains presque imaginaires, le silence envahit de nouveau le désert.

Une heure du matin.

Voici le vent : il court sur la cime des arbres; il les secoue en passant sur ma tête. *Maintenant c'est comme le flot de la mer qui se brise tristement sur le rivage.*

*Les bruits ont réveillé les bruits.* La *forêt* est toute harmonie. *Est-ce les sons graves de l'orgue que j'entends, tandis que des sons plus légers errent dans les voûtes de verdure? un court silence succède;* la musique aérienne *recommence; partout de douces plaintes, des murmures qui renferment en eux-mêmes d'autres murmures; chaque feuille parle un différent langage, chaque brin d'herbe rend une note particulière.*

Une voix extraordinaire retentit : c'est celle de *cette* grenouille qui imite les mugissements du taureau. *De toutes les parties de la forêt,* les chauves-souris accrochées aux feuilles *élèvent* leurs *chants* monotones : *on croit ouïr des glas continus, ou le tintement funèbre d'une cloche.* Tout nous ramène à *quelque idée* de la mort, *parce que cette idée est au fond de la vie.*

---

1. F° 48. Le chiffre 7 est barré.

Le fragment suivant se réfère au passage des *Mémoires* qui est imprimé dans la colonne de droite.

[1] Et moi aussi, *quand je touchois aux Natchez en 1791, rien encore* [*n'étoit*] [2] *réglé dans ce pays : l'Espagne possédait nominativement la Louisiane et ne regnoit effectivement nulle part. Je ne savois plus de quel côté aller; j'étois assez tenté de descendre jusqu'à la Nouvelle-Orléans; j'aurois voulu voir ce marais dépourvu d'arbres, couvert de gros joncs et qui s'étend dans le delta du Mississipi; je ne sais si j'aurois trouvé affreux, ainsi qu'on le répète, ce désert d'eau dépouillé de ses cyprières et qu'on aperçoit du faîte des mâts en voguant à la Nouvelle-Orléans; je ne sais si j'aurois rencontré ces nids blancs comme l'ivoire où s'embarquent une sorte d'alcyons qui tendent une aile au vent comme une voile* [3]. *Cet enbas du fleuve ressemble peu au Mississipi que j'ai décrit; je n'ai peint que l'en-haut où j'avois passé; je n'ai reproduit que le vieux fleuve dont La Salle et Charlevoix nous ont laissé le tableau, il y a cent cinquante ans.*

*Mais qu'aurois-je été faire aux bouches du Mississipi, moi qui voulois cheminer vers le nord? D'un autre côté, je reconnus aux Natchez les impossibilités que m'avoit annoncées M. Swift d'Albany* [4] *et tout ce qui me manquoit pour atta-*

[5] Et moi aussi, *tel que les puissantes urnes des fleuves, j'ai répandu le petit cours de ma vie, tantôt d'un côté de la montagne, tantôt de l'autre; capricieux dans mes erreurs, jamais malfaisant; préférant les vallons pauvres aux riches plaines, m'arrêtant aux fleurs plutôt* [6] *qu'aux palais.* Du reste, j'étais si charmé de mes courses que je ne pensais presque plus au pôle. Une compagnie de trafiquants, venant de chez les Creeks, dans les Florides, me permit de les suivre.

1. F° 14. Ancien chiffre : « 636 ». Le mot « Louisiane » barré a été écrit trois fois. On lit encore : « 1re partie, livre 8e p. (?), pièce (?) » (Je n'ai pu lire les chiffres). Ce f° barré au crayon est de la même écriture que le précédent. Les onze premiers mots « Et,.. rien » sont d'une écriture différente, peut-être celle de Chateaubriand. Dans la copie de Bricon on lit ce titre : « Les Natchez ».
2. « N'étoit » se lit seulement dans la copie de Bricon.
3. « latine » barré.
4. Cf. *Mémoires*, éd. Biré, t. I, p. 369.
5. *Mémoires*, t. I, p. 401.
6. *Ibid.*, p. 402.

*quer les Montagnes Rocheuses. J'avois besoin de me rapprocher [des États-Unis, mes ressources commençant à s'épuiser]*[1]. Du reste, j'étois si charmé de mes courses que je ne pensois presque plus au pôle : *le poète avoit vaincu le voyageur; [j'errois pour errer sans autre but que de rêver]*[1]. Une compagnie[2]...

---

En publiant dans le *Mercure de France* du 16 juillet 1908 (p. 206-207) le fragment qui suit, j'ai tâché d'en montrer l'importance. J'en donne ici le texte critique en regard du passage des *Mémoires* auquel il se réfère.

[3] *Dans la rive du fleuve croissoit un cyprès chauve dont les feuilles ressemblent à des découpures de mousse. Les raisins appelés genoux*[4] *sailloient en avant, et formoient une voûte. Je me baignai en pantalon de coton bleu à l'entrée*[5] *de cette grotte, ayant sur la tête un large chapeau de paille de riz pour me garantir du soleil. Les cousines me venoient voir nager, elles se plongeoient dans l'eau*[6]*, enveloppées d'un*

[7] *Je m'amusais à mettre sur leur tête quelque parure*[8] *: elles se soumettaient, doucement effrayées; magiciennes, elles croyaient que je leur faisais un charme. L'une d'elles, la fière, priait souvent, elle me paraissait à demi-chrétienne. L'autre* chantait avec une voix de velours, poussant à la fin de chaque phrasse un cri qui troublait. Qeulquefois elles se parlaient vivement : je croyais démêler des

1. Les mots entre crochets sont barrés au crayon.

2. Ici s'arrête le fragment manuscrit. Il a été publié par M. Joseph Bédier dans la *Revue d'Histoire littéraire*, t. VI, p. 154, note 1. « Je crois, dit-il, que cette page est une réplique aux articles de René de Mersenne qui reproche à Chateaubriand de peindre comme un *nouvel Eden* l'*affreux* en-bas du Mississipi. » Or les lettres de Mersenne ont été insérées dans l'*Invariable, nouveau mémorial catholique*, Fribourg en Suisse en 1832, t. II, p. 302-324, et en 1835, t. VII, p. 76-112. Ce fragment ne doit donc pas être antérieur à ces années.

3. F° 2 de la deuxième série ; l'écriture est masculine. Le fragment est barré de quelques traits à l'encre et au crayon. La première ligne est empruntée, non sans changement, à la p. 108 du *Voyage* : « A quelque distance d'un cyprès chauve, etc. » La rivière sans nom des Florides (*Voyage*, 102) est devenu dans les *Mémoires* (p. 102) un grand fleuve, l'Ohio. Quant au lac qui est demeuré anonyme, une seule identification paraît probable : c'est le lac enchanté de la légende floridienne (cf. *Mercure de France*, 16 juillet 1908, p. 203-205).

4. Je ne suis pas sûr de ce mot, qui est souligné dans le texte.

5. « à l'entrée » barré.

6. « l'eau » écrit dans l'interligne au-dessus de : « ce lac », qui est barré.

7. *Mémoires*, t. I, p. 408.

8. « Atala me fit un manteau avec la seconde écorce du frêne.... Je prenais soin à mon tour de sa parure. Tantôt je lui mettais sur la tête une couronne de ces mauves bleues que nous trouvions sur notre route dans les cimetières abandonnés; tantôt je leur faisais des colliers avec des graines rouges d'azaléa; et puis je me prenais à sourire en contemplant sa merveilleuse beauté. » (*Atala*, *Œ. Compl.*, t. XVI, p. 58.)

*grand linceul de la seconde écorce du mûrier. Leurs têtes brunes* [*sortoient de l'eau*][1] *comme deux têtes de naïades,* [*tandis que des cignes vaguoient autour d'elles : il y avoit de quoi devenir fou*][2]. *Une d'elles*[3] chantoit avec une voix de velours, poussant à la fin de chaque phrase musicale un cri qui troubloit. Quelquefois elles se parloient vivement, je croyois démêler des accents de jalousie, mais la *triste*[4] pleuroit et le silence revenoit.

accents de jalousie, mais la *triste* pleurait, et le silence revenait.

---

Voici un passage des *Mémoires* (t. I, p. 420-421) dont le texte, jusqu'aux mots écrits en italique, est identique à celui du *Voyage* (t. VII, p. 117) :

« [5] Pour achever ce tableau surprenant, il se faut représenter des villes comme Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Charlestown, Savanah, la Nouvelle-Orléans, éclairées la nuit, remplies de chevaux et de voitures, *ornées de cafés, de musées, de bibliothèques, de salles de danse et de spectacle, offrant toutes les jouissances du luxe.*

Ici s'intercale un développement conservé par L'Agneau et que Chateaubriand a supprimé. Il correspond à un paragraphe du *Voyage* dont l'écrivain a transporté une partie à la page précédente des *Mémoires* (p. 420). Je présente le texte du manuscrit en regard du texte imprimé dans le *Voyage* :

[6] remplies de chevaux et de voitures, *ornées de cafés, de musées, de bibliothèques, de salles de danse et de spectacle*, offrant toutes les jouissances du luxe. [*Ajoutez une*][7] *administration laborieuse, cultivant chaque branche du commerce et de l'agriculture, une police attentive, améliorant les établissements de*

[8] remplies de chevaux et de voitures, offrant toutes les jouissances du luxe *qu'introduisent dans leurs ports des milliers de vaisseaux, il faut se représenter ces lacs du Canada, naguère si solitaires, maintenant couverts de frégates, de corvettes, de cutters, de barques, de bateaux à vapeur, qui*

1. Les mots entre crochets sont barrés. Dans l'interligne, un mot dont je ne suis pas sûr, peut-être : « sortent ».
2. Les mots entre crochets sont barrés.
3. « Une d'elles » barré, remplacé par « l'autre » écrit dans l'interligne.
4. « *triste* » est souligné dans le texte.
5. Dans le *Voyage* on lit : « Il faut se représenter ».
6. F° 15. Le chiffre 693 est barré. Ce folio et le suivant sont écrits d'une superbe écriture masculine et barrés au crayon. Le titre, d'une autre écriture, porte : « Villes des États-Unis ».
7. Les mots entre crochets sont barrés à l'encre.
8 *Œ. compl.*, t. VII, p. 117.
9. F° 16. Le chiffre 694 est barré.

*sûreté et de bienfaisance, une prospérité native donnant l'essor à l'esprit d'association, et s'agrandissant à son tour de cet esprit, une énorme accumulation de capitaux alimentant l'activité d'une marine aventureuse : voyez une dette prête à s'éteindre, un crédit qui centupleroit les ressources nationales, si l'on avoit jamais besoin d'y recourir, une masse de terres concessionnables, autre trésor entre les mains du Congrès ; voyez ces fortifications à l'entrée des hâvres et des rivières qui mettent le pays à l'abri d'une invasion, ces maisons générales pour l'éducation publique, ces* collèges *particuliers pour les études spéciales, ces amphithéâtres, ces* observatoires, *ces phares de la* science, *aux confins des ténèbres* sauvages, toutes les religions, toutes les opinions vivant de paix, travaillant de concert à rendre meilleure l'espèce humaine et à développer son intelligence : tels sont les prodiges de la liberté.

*Toutefois, il ne faut pas chercher aux Etats-Unis ce qui...* (Le fragment s'arrête ici.)

*se croisent avec les pirogues et les canots des Indiens, comme les gros navires et les galères avec les pinques, les chaloupes et les caïques dans les eaux du Bosphore. Des temples et des maisons embellis de colonnes d'architecture grecque s'élèvent au milieu de ces bois, sur le bord de ces fleuves, antiques* ornements du désert. *Ajoutez à cela de vastes* collèges, *des* observatoires *élevés pour* la science *dans le séjour de l'ignorance* sauvage, toutes les religions, toutes les opinions vivant en paix, travaillant de concert à rendre meilleur l'espèce humaine et à développer son intelligence : tels sont les prodiges de la liberté.

*L'abbé Raynal avait proposé un prix pour la solution de cette question, etc.*

Je transcris maintenant la portion du passage imprimé dans le *Voyage* que Chateaubriand a insérée dans la page précédente des *Mémoires* (p. 420) après avoir résumé, en huit ou neuf lignes, des considérations qui, dans le *Voyage*, occupaient une page et demie (t. VII, p. 114-116). Comme il y a fait plusieurs changements, je présente en regard le texte du *Voyage* et celui des *Mémoires* :

[1] *il faut se représenter ces* lacs du Canada, naguère *si solitaires, maintenant couverts de* frégates, *de* corvettes, *de* cutters, *de* barques, *de bateaux à vapeur, qui* se croisent avec les pirogues et les canots *des* Indiens, comme les gros navires et les galères, *avec les* pin-

[2] *Cette sève humaine fait fleurir de toutes parts le désert.* Les lacs du Canada, naguère *sans voiles, ressemblent aujourd'hui à des docks où des* frégates, *des* corvettes, *des* cutters, *des* barques, se croisent avec les pirogues et les canots indiens, comme les gros navires et

1. *Œ. compl.*, t. VII, p. 117.
2. *Mémoires*, t. I, p. 420.

ques, *les* chaloupes et *les* caïques dans les eaux *du Bosphore.*

les galères *se mêlent aux* pinques, *aux* chaloupes et *aux* caïques dans les eaux *de Constantinople.*

---

Le fragment suivant se réfère à la p. 427 du t. I des *Mémoires.* Il semble être tombé sans laisser de traces.

[1] Le théâtre [aux États-Unis][2] est le théâtre anglais : il n'offre aux Yankees que le tableau des mœurs étrangères, comme la comédie et la tragédie ne présentaient aux Romains que la peinture de la société grecque. Lewis, frère de Hallam, associé de Garrick, s'embarqua en Angleterre en 1752; descendu à York-Town en Virginie; il obtint des magistrats la permission d'y dresser ses tréteaux. La première pièce jouée sur ce théâtre forain fut *le Marchand de Venise.* Washington, alors inconnu, assista à la prise de possession par Shakespeare de la terre de Christophe Colomb —[3] [un acteur débita un prologue commençant ainsi :

To this new world from famed Britannia's shore,
Through boist' rous seas where foaming billows roar,
The Muse who Britons charmed for many an age
Now sends her servants forth, to tread your stage.

« A ce nouveau monde du rivage fameux d'Albion, à travers les orageuses mers, où règnent des vagues écumantes, la Muse qui charma les Bretons pendant plus d'un siècle envoie maintenant des serviteurs pour fouler votre scène. »]

Les graves Américains[4] ont la tête renversée aujourd'hui par une danseuse européenne : c'est toujours leur génie industriel; il les conduit à préférer des pirouettes à des plaisirs intellectuels.

Le plus ancien poète des États-Unis est une négresse, Philis Weatley. Quelques-uns de ses vers sont un hommage au général Washington. Il y a d'autres essais de poésie africaine : des nègres de la Virginie en voulaient au chef de la police de Richemond; ils avaient composé une ronde qu'une jeune poète blanche a traduite : « J'étois un vieux lièvre, et je naquis dans la neige, et je fus poursuivi par le cheval noir de Richemond. » [Une autre ronde sur la moisson...][5]

(*A suivre.*) ANATOLE FEUGÈRE.

1. F° 19.
2. Ces mots entre crochets se lisent dans la copie de Bricon.
3. F° 18. Ce passage entre crochets a été écrit déjà, puis barré assez fortement sur le f° 19.
4. Ces mots « les graves Américains » d'une autre écriture, peut-être de la main de Chateaubriand. Ce qui suit fait partie du f° 19.
5. Ces derniers mots entre crochets sont barrés.

# UNE LETTRE INÉDITE DU CARDINAL DE BOUILLON SUR L'« EXPOSITION DE LA FOI CATHOLIQUE »[1] DE BOSSUET (1671)

En décembre 1671, fut donnée pour la première fois au grand public l'« Exposition de la foi catholique », destinée par Bossuet aux protestants. De ce livre écrit en 1668 plusieurs copies manuscrites avaient circulé : l'une d'elles avait contribué à la conversion de Turenne. L'édition officielle de 1671 avait été précédée elle-même d'un tirage d'un très petit nombre d'exemplaires, que l'on appela « l'édition des amis[2] ». — Onze évêques avaient donné leur approbation à cet ouvrage, après avoir eu entre les mains « l'édition des amis[3] ». Seul l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, consulté également, refusa de « se joindre aux témoignages de ses confrères » (Mém. de l'abbé Le Dieu, p. 155).

Le succès de l'*Exposition* fut très grand[3] : les protestants n'avaient pas attendu son apparition pour la décrier. Ils reprochèrent à Bossuet de *déguiser* la doctrine catholique et de s'éloigner de l'orthodoxie. Attaqué par eux et par les amis de l'archevêque de Paris[4], Bossuet dut songer très vite à se défendre en cour de Rome. L'abbé de Dangeau et le cardinal de Bouillon écrivirent en sa faveur à divers cardinaux. Floquet s'étonne de l'intervention de ce dernier, qui rendit de mauvais services, en 1700, à Bossuet dans l'affaire du quiétisme, et qui s'efforça d'ôter à l'évêque de Meaux la gloire d'avoir participé à la conversion de Turenne. Mais à la date de 1671 les rapports de Bouillon et de Bossuet rapprochés par Turenne étaient excellents. Bossuet adressait en 1670 une lettre au cardinal sur les études propres à former un prédicateur. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que le cardinal de Bouillon, en hostilité avec Harlay de Chanvallon, dont il avait été le concurrent malheureux à l'archevêché de Paris, se soit montré si disposé à utiliser en faveur de Bossuet son influence à Rome.

Nous n'avons que la réponse au cardinal de Bouillon du cardinal Bona, datée du 14 janvier 1672. Mais nous avons retrouvé à la Bibl. Vaticane, dans le très riche fonds Barberini, une lettre du cardinal de Bouillon au cardinal Antonio Barberini, datée du 18 décembre 1671, donc immédiatement consécutive à la publication de l'*Exposition*. A qui rapproche de cet inédit la réponse publiée du cardinal Bona, il apparaît clairement que, sur le fond, les deux lettres du cardinal de Bouillon ne devaient pas différer. Pour détruire les reproches d'insuffisante orthodoxie adressés à Bossuet, le cardinal de Bouillon sollicitait l'approbation de ses collègues, en vantant les services que rendrait l'*Exposition* à l'Église.

1. Cf. Floquet, *Études sur Bossuet*, t. III, et surtout *Bossuet précepteur du Dauphin*, etc. (deuxième partie).

2. Cf. l'article de Levesque dans la *Revue Bossuet*, t. III, 1902, sur les manuscrits et les éditions de l'*Exposition*; cf. également Bourseaud, *Histoire et description des manuscrits et des éditions principales des ouvrages de Bossuet*.

3. Cf. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, 3e édition, p. 77, n° 3; p. 296, n° 2, sur les réfutations et les traductions de l'*Exposition*.

4. Cf. à la Bibl. Mazar. le ms. 2001, Critique de l'*Exposition* par un théologien catholique, Formaget.

Quant au destinataire de cette lettre, le cardinal Antonio Barberini, frère cadet du cardinal Francesco, et neveu du défunt pape Urbain VIII, il avait été obligé de se réfugier en France, où il avait été fort bien accueilli. Il avait été nommé archevêque de Reims et grand aumônier. En lutte perpétuelle avec son chapitre, il s'était déchargé de son archevêché sur l'abbé Le Tellier, frère de Louvois, qu'il avait choisi comme coadjuteur, au grand mécontentement de Turenne et de son neveu, alors simple duc d'Albret et abbé de Bouillon. Mais, en 1670, le duc d'Albret, devenu cardinal, connut au conclave le cardinal Antonio, et se concilia si habilement son amitié que celui-ci lui promit la succession de sa charge de grand-aumônier. Il s'en défit en effet en 1671, et Louis XIV nomma grand-aumônier le cardinal de Bouillon [1].

CAMILLE-GEORGES PICAVET.

A Saint-Germain, le 18 décembre 1671 [2].

Monseigneur,

Le zèle que V. E. a toujours fait paroistre pour la conversion des hérétiques me fait prendre la liberté de luy envoier ce petit escrit composé par monsieur l'evesque de Condom, precepteur de Monseigneur le Dauphin, dont sans doute la vertu et la doctrine ne sont pas inconnues de V. E.

Depuis qu'on a composé en France des livres pour ramener les calvinistes dans le giron de l'Eglise, il n'y en a pas qui ait tant produit de fruit que ce petit ouvrage qui depuis le temps qu'il paroist a porté [3] un grand nombre de personnes à abandonner les erreurs de Calvin pour embraser (*sic*) les vérités de la religion apostolique.

Le succès en est si grand que je ne puis cacher à V. E. ce que je ne lui découvre néantmoins qu'avec peine, c'est Monseigneur que des prélats qui ont plus à cœur leur propre gloire que celle de l'Eglise [4] cherchent à trouver quelque chose à redire dans cet ouvrage, et excitent sous main leurs confrères et les gens savants [5] affin d'empescher que Monsieur l'évesque de Condom n'en retire l'honneur qui lui est deu en procurant un très grand advantage à l'Eglise [6].

1. Cf. notre article dans *Feuilles d'Histoire* sur *Louis XIV et le cardinal de Bouillon* (juin et juillet 1909).

2. Cette lettre, que M. de Pachtère, membre de l'École française de Rome, a bien voulu copier pour nous à la Vaticane, appartient au fonds Barberini (ms. 7949, fol. 55-56). Elle fait partie d'une correspondance qui va de 1670 à 1675, et qui ne comprend pas d'autres lettres importantes.

3. La conversion de Turenne est de 1668, celle de son neveu le comte de Lorge de 1669.

4. L'allusion à Harlay de Chanvallon, que soutenaient les jésuites, est très nette. Dans un écrit polémique, le protestant Jurieu tira plus tard argument contre Bossuet de ce fait que « le métropolitain de M. de Meaux n'avait pas approuvé son ouvrage ».

5. Le P. Maimbourg était également défavorable à l'*Exposition*. Il reprochait à Bossuet de « biaiser dans une chose aussi délicate que la foi où l'on ne peut faillir en un point que l'on ne manque en tout » (1681).

6. Le cardinal Bona, dans sa lettre à Bouillon, répond précisément aux craintes exprimées par celui-ci : « Averti par votre lettre (probablement très analogue à celle que nous publions) que quelques personnes ont cru voir des défauts dans l'*Exposition* de M. l'évêque de Condom, j'ai apporté à la lecture que je viens de faire de ce livre une attention extrême... L'*Exposition* demeurera une éclatante

V. E., dont la doctrine et les lumières sont si pénétrantes, découvrira facillement l'érudition et la justesse qui se rencontre dans cet ouvrage, lequel, sans s'éloigner en rien des décisions du concile de Trente [1], et sans mesme condamner l'opinion des docteurs catoliques qui dans l'explication des dogmes rebutent davantage les calvinistes, explique ces dogmes d'une manière qui, loing d'effaroucher les hérétiques, ramène insensiblement sans dispute et par la seulle exposition ceux qui se trouvent avoir quelque inclination pour la paix, et qui n'ont de l'éloignement pour nostre sainte religion que par les fausses idées qu'ils se forment, ou pour mieux dire, que leurs ministres ont soin de leur inspirer.

V. E. qui travaille si utilement pour le maintien et l'augmentation de la foi en Angleterre sera bien aise d'apprendre que le milord Montaigu, grand aumosnier de la feüe reine d'Angleterre, et lequel comme je pense a eu l'avantage de faire son abjuration entre les mains de V. E., traduit en anglais [2] cette Exposition de la foy dans la persuasion qu'il a qu'elle est très capable de faire un bien considérable en ce royaume et d'y produire un grand nombre de conversions [3], en détruisant dans les esprits de ceux qui la liront mille préjugés désavantageux à nostre religion, et qui seuls les retiennent dans la leur. De peur de fatiguer V. E. d'une plus longue lettre, je me contenteray de l'assurer que je suis [avec *manque*] un très profond respect

Monseigneur,

de V. E.,

Vostre très humble et
très obéissant serviteur,
le cardinal de Buillon.

(Seule partie autographe)

manifestation de l'excellente doctrine de l'évêque de Condom, de la supériorité de ses talents; et ce prélat est appelé assurément à rendre de signalés services à l'Église. »

1. Les protestants faisaient courir le bruit que l'impression de l'*Exposition* avait été considérée à Rome comme une contravention au décret de Pie IV qui défendait de publier des explications du concile de Trente. En 1679, deux brefs du Pape approuvèrent l'*Exposition* dont auparavant avait été publiée par les soins de Bossuet et du cardinal d'Estrées une traduction italienne. Cf. *Corr. de Bossuet*, éd. Levesque et Urbain, t. I, p. 150.

2. L'abbé Le Dieu écrit dans ses *Mémoires* (p. 157) : « La première version fut celle de l'abbé de Montaigu en anglais, publiée à Paris et reçue de tous les catholiques d'Angleterre avec une approbation générale ». La traduction de Montaigu parut à Paris sous ce titre : *An exposition of the doctrine of the catholique Church per W. Montagu.* Paris, Vincent du Moutier, 1672, in-12. Aumônier d'Henriette de France, Montaigu était demeuré sur le continent après la mort de la reine. La Bastide, un des premiers controversistes protestants qui aient écrit contre l'*Exposition*, fait l'éloge de cette traduction, qui était précédée d'une introduction de 12 pages. L'ouvrage de Bossuet eut d'ailleurs un grand succès en Angleterre. La première traduction éditée en Angleterre est de 1685. Bien avant avait été publiée une traduction irlandaise.

3. Sur les abjurations dues à l'*Exposition*, cf. Floquet, *Bossuet précepteur*, etc., p. 352 et suiv.

# L'ORIGINE DE LA « MORT DU LOUP »

M. Lanson dans son *Histoire de la littérature française*, et M. Ernest Dupuy après lui (*Revue d'Hist. lit. de la France*, 1903, pp. 873 et seq.) ont cru devoir attribuer l'origine de « la Mort du Loup » à un vers de Byron :

« And the wolf dies in silence... » (*Childe Harold*, c. IV, st. 21)

Une autre origine est plus probable. « La Mort du Loup » parut en 1843 dans la *Revue des Deux Mondes*. Or, en 1842, l'écrivain anglais Macaulay avait fait paraître à Londres ses « Lays of ancient Rome ». Dans l'un des poèmes, « The prophecy of Capys », se trouvent plusieurs strophes qui présentent avec le poème de Vigny de curieux points de ressemblance. Il s'agit de la louve qui a allaité Romulus et Remus.

XVI

« The ox toils the furrow,
Obedient to the goad;
The patient ass, up flinty paths,
Plods with his weary load;
With whine and bound the spaniel
His master's whistle hears;
And the sheep yiels her patiently
To the loud-clashing shears.

(*Traduction*)

le bœuf trace le sillon,
obéissant à l'aiguillon;
l'âne patient, sur les sentiers pierreux,
marche avec peine sous le fardeau qui
avec cris et bonds l'épagneul [l'assomme;
répond au sifflet de son maître;
et le mouton s'abandonne patiemment
aux ciseaux bruyants du tondeur.

XVII

But thy nurse will hear no master,
Thy nurse will hear no load
. . . . . .
When all the pack, loud baying,
Her bloody lair surrounds,
She dies in silence, biting hard
Amidst the dying hounds.

mais ta nourrice ne répond à nul maître
ta nourrice ne porte nul fardeau
. . . . . .
quand toute la meute, en aboyant,
cerne son repaire plein de sang, [sures
elle meurt en silence, jetant de rudes mor-
au milieu des limiers mourants.

La lutte avant la mort, et la comparaison avec les « animaux serviles », qui n'étaient pas dans Byron, se trouvent à la fois dans Macaulay et dans Vigny. Ne retrouvons-nous pas aussi un écho des vers 5 et 6 de la strophe XVI : (« With whine and bound... ») dans la comparaison de Vigny :

...« quatre formes légères
Qui dansaient sous la lune au milieu des fougères
Comme font chaque jour à grand bruit sous nos yeux,
Quand le maître revient, les lévriers joyeux... »

On se souvient aussi des vers :

« Le père était debout, et plus loin contre un arbre,
Sa louve reposait, comme celle de marbre
Qu'adoraient les Romains, et dont les flancs velus
Couvaient les demi-dieux Romulus et Remus. »

Cette comparaison un peu « voulue » serait-elle ici, si Vigny n'avait pas lu le poème de Macaulay?

Il est difficile de conclure sûrement; mais il semble bien que, si « la Mort du Loup » est venue de Byron, Macaulay a dû servir d'intermédiaire. Et il est assez piquant en ce cas de voir Vigny, le poète d'une élite, lire avec fruit celui dont Matthew Arnold a fait le « Philistin » par excellence.

Aurélien A. Digeon.

# UNE LETTRE INÉDITE DE BAYLE

Notre confrère, M. Eugène d'Eichthal, membre de l'Institut, qui fait aussi partie du cercle de l'Union artistique, a découvert, en tête d'un exemplaire du *Dictionnaire* de Bayle (éd. de 1820) appartenant à cet établissement, une lettre autographe de Bayle qui a sans doute été insérée là par un précédent possesseur et dont il a bien voulu prendre copie à notre intention. C'est la lettre qu'on lira ci-dessous. Tout fait croire qu'elle est inédite, car elle ne figure ni dans l'édition des *Lettres choisies* (Rotterdam, 1714), ni dans celle de Des Maizeaux (1729), ni dans l'édition in-folio des *Œuvres diverses* (1737), ni dans le *Choix de la Correspondance inédite de Pierre Bayle* mis au jour, il y a quelques années, par M. Émile Gigas (1890). Elle est adressée à Simon de Walhébert, bibliothécaire de l'abbé Bignon, qui fut un des correspondants assidus de Bayle, et non des moins malicieux, si l'on en croit quelques-uns des fragments publiés par M. Gigas (p. 633, 664 et suiv.). La lettre qui suit servira à mieux marquer la cordialité des relations des deux érudits et fera connaître quelques nouveaux détails de l'existence de Bayle et des accidents de ses communications avec Paris.

Le 19 de janvier [16] 99.

Votre dernière lettre, mon cher monsieur, m'a comblé de chagrin, car elle m'a fait conoitre que mon dernier paquet a été ouvert à la poste, et que le précédent a été intercepté. Il y avoit dans celui-ci une lettre assez longue contenant quelques nouveautés littéraires. Je ne doute point qu'elle n'ait été remise à M. Jurieu afin qu'il en fasse tout le plus mauvais usage qu'il pourra. Il faut donc renoncer entièrement à de nouveaux envois, je me vois à l'avenir le plus inutile serviteur de monsieur l'Abbé votre maître, pour lequel néanmoins je conserverai toujours en silence un profond respect. Soiez seur, je m'en souviens distinctement, que j'ai mis dans ces deux derniers paquets les deux enveloppes que vous m'avez marquées. L'avidité des maîtres de poste a fait aparemment qu'ils n'ont point gardé le dernier comme le premier, ils ont trouvé mieux leur compte après en avoir ôté l'envelope qui les eut frustrés du port de le faire porter chez vous pour le profit de 9 livres et quelques sols, que de le remettre à nos théologiens, mes ennemis déclarés. Je ne suis pas hors d'inquiétude sous prétexte qu'il n'y a rien dans les lettres que je vous écris qui puisse me rendre suspect le moins du monde à nos maîtres, mais j'ai des ennemis qui comme les araignées convertissent en venin les sucs les plus innocens.

Je m'en vais relire vos dernières lettres afin de répondre à toutes les questions que j'y trouverai. Vous me demandez combien M. Leers vend le dictionaire et où j'en suis à l'égard du suplément. Il le vend 30 florins en papier commun; le suplément n'est pas encore commencé d'imprimer et aparemment nous activerons ou avancerons l'impression

de la 2e édition, avant que de toucher à ce suplément. Je ne saurois vous dire quand cette 2e édition sera achevée, mais il y a beaucoup d'aparence qu'elle traînera longtemps. Voilà, monsieur, toutes les questions que j'ai trouvées en relisant vos lettres du 7 novembre, 18 décembre, 2 et 9 de janvier 1699.

La lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le 8 de ce mois vous aura apris (si elle n'a pas été interceptée) que je vous avois envoié Beverland *De fornicatione fugienda* immédiatement après avoir remis votre lettre du 15 de décembre. J'y avois joint une assez longue lettre, et une pour notre ami M. l'Abbé Nicaise. Tout cela est perdu, et qui pis est au pouvoir de mes ennemis.

Nos nouveautés littéraires sont absolument rien, si vous exceptez ce que les nouvelles de M. Bernard (mois de janvier 1699), que monsieur l'Abbé reçoit sans doute, contiennent. Elles paraîtront au commencement de chaque mois et épuiseront tellement le miel, qu'il serait très inutile que je vous recrivisse (?). S'il lui échape néanmoins quelque chose de considérable, ou si dans le cours du mois il venoit à paroître quelque chose de cette nature, je vous le communiquerai avec joie, mais il ne faut plus parler de paquets où le nom d'un secretaire d'État, ni autre exempt du port des lettres soit veu. Je vous demande toujours la continuation de votre amitié, et vous professe très sincèrement que je suis, avec toute sorte d'estime, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BAYLE.

*Adresse* : Monsieur, monsieur Simon de Valhebert, Bibliothécaire chez monsieur l'Abbé Bignon à Paris.

Note manuscrite d'une autre écriture :

J'ai fait réponse à M. B. le lundi 26 janvier pour le tirer de peine au sujet de ses lettres des 22 décembre 98 et du 1er, 12 et 19 janvier 1699.

# LE VÉRITABLE AUTEUR « DU DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE » MONTAIGNE OU LA BOÉTIE?

Sous ce titre commun, MM. Pierre Villey et Paul Bonnefon ont publié, dans le numéro de cette *Revue* d'octobre-décembre 1906, le premier un essai de réfutation de mon Mémoire sur « La Boétie, Montaigne et le *Contr'un* [1] », le second une condensation des critiques qu'il avait consacrées à ce travail dans la *Revue politique et parlementaire* [2]. Si je réponds tardivement à l'un et à l'autre, ce n'est point que j'aie tenu pour négligeable — il s'en faut de beaucoup — l'opinion d'aussi savants adversaires. Ma thèse a reçu l'adhésion de beaucoup de Montaignistes, et non des moins marquants; mais elle a eu, comme je devais m'y attendre, d'assez nombreux contradicteurs; il ne s'est guère passé de mois sans que j'aie eu à répondre à quelque objection nouvelle. Mes principales réponses ont été publiées, soit à Paris, soit à Bordeaux, dans les *Revues* où avaient paru les critiques [3]. J'ai réservé pour la fin de cette polémique la défense que je présente ici. Je savais M. Villey absorbé dans la préparation de son grand et beau travail sur les *Sources et l'évolution des Essais*, et j'ai hésité à l'en distraire. Son article était plus calme, d'une allure plus impartiale que ceux d'autres contradicteurs, et l'impatience de lui répondre a été moins vive. Ma réponse au *Post-Scriptum* de M. Bonnefon, liée à celle-ci, a été retardée du même coup.

Je rappelle en quelques mots l'objet du débat.

Le *Discours de la servitude volontaire* ou le *Contr'un* est attribué depuis plus de trois cents ans à Étienne de La Boétie, qui l'aurait, s'il faut en croire l'auteur des *Essais*, composé en 1546, à l'âge de seize ans. Or j'ai soutenu que ce discours a été remanié pour en faire un pamphlet contre Henri d'Anjou, successivement roi de Pologne et roi de France; que le portrait du tyran tracé dans le *Contr'un* n'est pas celui du tyran abstrait, mais celui d'Henri III; que l'auteur du portrait et des autres remaniements est, suivant toute vraisemblance, Montaigne « l'inthime frère et inviolable amy » de La Boétie, et héritier de ses livres et papiers, devenu par testament détenteur du texte de son ami.

## I

### Réponse a M. P. Villey.

M. Villey est d'accord avec moi pour penser que « si des additions importantes ont été faites au texte de La Boétie, de manière à en faire un pamphlet d'actualité, Montaigne en est l'auteur, ou tout au moins cela ne s'est pas fait sans sa complicité ». Une seule raison lui suffit : « Si les premiers éditeurs

1. In *Revue politique et parlementaire*, mars et mai 1906.
2. In *Revue politique et parlementaire*, janvier 1907.
3. *Ibid.*, avril 1907. *Revue philomatique de Bordeaux*, mai-juillet 1907. *Ibid.*, décembre 1907.

avaient, sans l'assentiment de Montaigne, inséré dans le texte du *Discours de la servitude volontaire* de longs passages séditieux, Montaigne aurait protesté, il aurait publié le véritable discours. »

Mais M. Villey s'efforce de montrer que nous n'avons pas de raison décisive pour croire à des interpolations, et il pense pouvoir établir que le portrait n'est pas celui d'Henri III. Vous reconnaissez Henri III dans ce portrait, dit M. Villey, parce que vous appliquez à Henri III, peu vaillant auprès des femmes, l'expression : « tout empesché de servir à la moindre femmelette »; mais cette expression signifie le contraire de ce que vous comprenez : « Empesché à », ou « empesché de... » dans la langue du XVI^e^ siècle, veut dire : « tout occupé à... »; le sens de la phrase est : le moindre jupon le détourne et l'absorbe; et si l'on conçoit qu'on s'exprime ainsi sur le compte du tyran en général, il est peu admissible qu'on ait songé à qualifier ainsi Henri III, « l'avarié » de Venise. Le traducteur latin ne s'y est pas trompé; il a forcé encore les couleurs : *impudicæ mulierculæ servitio totus addictus.*

Je voudrais tout d'abord écarter ce dernier argument, qui est réellement de peu de valeur. Dans le fragment du *Contr'un* qui fut publié pour la première fois par le *Réveille-Matin des Français*, la phrase : « non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir à la moindre femmelette » est traduite comme suit : « Non qui vi et armis [1] homines ad imperium cogere possit, sed qui impudicæ mulierculæ servitio totus addictus sit ». Je conviens que le traducteur latin a compris le texte dans le même sens que M. Villey : s'ensuit-il qu'ils aient eu raison? Ce n'est pas en latin qu'a été écrit le *Discours de la servitude volontaire*. Quel a été l'interprète latin? Nous n'en savons rien. Il avait un public à lui, plus étendu que celui auquel allait s'adresser l'édition française, un public européen; il a pu généraliser certaines expressions. En tous cas il ne se gênait guère avec son texte; il l'abrégeait, ou l'amplifiait, ou le modifiait à sa guise. Dans la version que je viens de reproduire, ou avait-il trouvé dans le texte : *et armis*? où avait-il trouvé *impudicæ*? Dans la phrase précédente, le texte français dit : « accoustumé à grand peine au sable des tournois ». Le traducteur latin supprime la phrase. Sa traduction ne saurait être invoquée comme autorité pour établir le sens du texte [2]. Il vaut mieux chercher cette autorité dans Montaigne même. Voici plusieurs exemples. D'abord celui que j'ai signalé dans ma réponse à M. Dezeimeris :

« Si je n'en faisais tant que j'en dis, au moins il m'en coustait *à m'empescher*

1. M. Villey a mis *annis*, mais il y a *armis*.

2. Pourquoi ne pas égayer cette discussion d'un petit intermède anecdotique? Le cardinal de Guise ayant dit assez publiquement et à diverses reprises qu'il comptait tenir bientôt entre ses genoux la tête d'Henri III pour lui faire une couronne de moine, et quelque humaniste ayant donné à cette pensée la forme poétique par ce distique latin :

Qui dedit ante duas, unam abstulit, altera nutat.
Tertia tonsoris est facienda manu,

on fit du distique une traduction française, qui fut attribuée au président de Mesmes (l'ami de Montaigne), qu'en tous cas on trouva dans sa bibliothèque :

Valois, qui les dames n'aime,
Deux couronnes posséda.
Bientôt sa prudence extrême
Des deux l'une lui ôta.
L'autre va tombant de mesme
Grâce à ses heureux travaux ;
Une paire de ciseaux
Lui baillera la troisième.

Je rends M. Villey attentif au premier vers : *Valois qui les dames n'aime*. L'auteur de l'épigramme n'aurait pas compris l'*empesché de...* comme le traducteur latin du *Réveil-Matin*.

*de le faire...* (*Essais*, I, ch. XL). Le sens du passage entier indique que « empesché de » est pris dans l'acception « faire obstacle à... »

Rapportant une des dernières paroles de La Boétie mourant, Montaigne lui fait dire : « Mais si je la leur ay (à sa femme et à son frère) une fois toute ostée (l'espérance que je vais survivre), vous serez bien *empesché à* les contenir (à contenir leur grande douleur dans les bornes de la raison) ». Lettre de Montaigne à son père sur la mort de La Boétie (*Les Essais*, édition Louandre-Charpentier, t. IV, p. 15).

Dans une note où il n'avait certainement pas l'intention de venir à l'appui de ma thèse, M. Villey me fournit une citation des *Essais* non moins décisive : « ceux qui s'exercent à contrôler les actions humaines ne se trouvent en aucune part si *empeschés* qu'à les rapiesser et mettre en mesme lustre... » (*Les Essais*, livre II, quinzième phrase du chapitre II [1].)

Au XVI[e] siècle, la phrase en litige peut donc être prise dans un des deux sens ou dans l'autre, et s'il n'y avait dans l'image du tyran que ce trait, le lecteur serait libre d'interpréter la phrase à sa guise.

Mais que dire, si les autres traits de cette image ne s'appliquent pas au tyran classique, au tyran cruel et violent? Que penserons-nous si tous ces autres traits, si différents du type, s'appliquent au contraire a un tyran déterminé, et si ce dernier trait s'applique encore à lui, à la condition d'être interprété comme nous l'interprétons? Il ne s'agit pas de l'avarie contractée par Henri à Venise, au moment où il se sauvait de Pologne pour venir régner en France. J'avais expliqué dans mon premier mémoire [2] que « tout empesché de... » devait faire allusion, non pas aux conséquences de ce mal vénitien, mais à la quasi-impuissance qui était antérieure, que toute la cour connaissait, et à laquelle fait allusion une lettre du nonce au Saint-Siège. J'ajoute qu'en 1573, longtemps avant la publication du portrait dans le *Réveille-Matin*, l'ambassadeur vénitien Morosini, écrivant son rapport annuel, s'était fait l'écho des bruits de la Cour sur cette faiblesse spéciale, il peint Henri d'Anjou comme peu résistant aux fatigues de l'amour, ayant besoin de repos quand il s'y est livré, ce qui, remarque-t-il, se traduit visiblement sur son visage et dans ses yeux par une langueur caractéristique [3].

C'est dans ces conditions que j'ai été amené à comprendre la phrase : « tout empesché à servir... » dans le sens où elle dénonçait cette particularité de la complexion amoureuse du roi.

Si, comme le déclare M. Villey, le nœud de la question est là, il devrait donc me donner gain de cause. Et il devrait le faire, même dans le cas où l'interprétation du traducteur latin en 1574 et de M. Villey en 1907 serait adoptée. Le portrait du tyran, en effet, n'en serait pas moins celui d'Henri III. La phrase comprise telle que la comprend M. Villey s'applique à lui, aussi exactement, peut-être avec plus de précision, si, adoptant le second sens, le seul que M. Villey avait cru acceptable, l'on traduit par : « tout occupé à servir vilement la moindre femelette ». Pendant qu'il était encore duc d'Anjou et lieutenant-général du royaume, il passait en effet une partie de ses journées dans l'intimité des filles d'honneur de sa mère, véritables filles de joie, choyé par l'escadron volant dont cette reine avait grand soin de s'entourer, et qu'elle traînait partout avec elle pour corrompre les jeunes princes ses fils et ses neveux, les amollir, et n'avoir plus à compter avec eux. Henri aimait à attiffer

1. J'avais cru que, pris dans le sens « qui éprouve de la difficulté à ou pour... », *empesché* prenait toujours la proposition *de*. Je reconnais après examen, qu'au XVI[e] siècle on dit aussi bien *empresché à* qu' « empesché de », sans que le sens soit changé. Il n'y a donc plus de débat sur ce point entre M. Villey et moi.

2. *Revue politique et parlementaire*, 1906, n° de mars, et ma brochure : *La Boëtie, Montaigne et le Contr'un*, p. 9 et 10.

3. *Relazione di Morosini*, anno 1573, dans *Collection Alberi*, série II, vol. VI, p. 262.

les dames, à leur rendre les services d'une femme de chambre. Ceci correspond bien à l'expression : « servir vilement.... » Dans une relation adressée à Philippe II en *1570*, l'ambassadeur d'Espagne Francès de Alava, représentait déjà Henri comme toujours entouré de femmes. « L'une lui regarde la main, l'autre lui tire les oreilles, et de la sorte se passe chaque jour une partie de ses heures [1]. » Ses agissements ridicules, le jour de son mariage, où il voulut lui-même coiffer sa femme, ne furent que la continuation d'habitudes prises dès l'adolescence et connues de tous. Par contre, si ce trait ainsi compris s'applique à merveille à Henri III, on est surpris d'entendre dire par M. Villey qu'il est très applicable au *tyran en général*, au tyran traditionnel. Parmi les nombreux tyrans de l'Orient, de la Grèce et de Rome, dont le jeune La Boétie, à l'âge de seize ans, aurait dû avoir les faits et gestes assez fidèlement représentés dans sa mémoire d'écolier pour y puiser les traits d'un despote idéal, M. Villey aurait sans doute quelque peine à en citer beaucoup qui fussent tout occupés à prodiguer des soins vils, c'est-à-dire d'ordre inférieur aux femmes; tandis qu'il ne peut méconnaître que, visant Henri III, la censure est d'une parfaite justesse.

Mais reprenons avec lui le signalement du tyran :

Le tyran du *Contr'un* semble avoir été inventé pour désigner Henri III. Ce roi était un « hommeau » dans tous les sens : il l'était dans le sens d'homme chétif et atteint d'infirmités précoces; il l'était parce qu'il était, suivant l'expression du *Contr'un*, mou et « femmenin »; on n'a jamais cessé de le lui reprocher. M. Villey pense que cela n'a rien de caractéristique; qu'on en peut dire autant de la plupart des tyrans. Il me semble qu'il se trompe. Je ne crois pas que les tyrans aient été, aussi souvent qu'il l'imagine, « issus de races usées par les débauches et les excès », ce qui en ferait des « hommeaux », ni que « à peu près tous les tyrans soient représentés comme efféminés ». D'ailleurs, cela importe peu à ma thèse; ma prétention n'est pas que les traits du tyran du *Contr'un*, pris séparément, appartiennent exclusivement à Henri III. Je dis simplement que les cinq traits du tyran décrits par le pamphlet publié sous le règne tyrannique d'Henri III, s'adaptant fidèlement à sa physionomie et ne se trouvant *réunis* chez aucun tyran antérieur, il est beaucoup plus naturel et plus raisonnable d'y voir le portrait de ce roi que celui d'un tyran idéal, tracé par un jeune écolier. N'est-il pas tout à fait invraisemblable que ce publiciste inexpérimenté, faisant un choix parmi les attributs si divers des tyrans anciens, en ait composé, en 1546, un type conventionnel, un portrait anonyme qui se trouvera correspondre exactement à celui du tyran effectif qui régnera vingt-huit ans plus tard; surtout lorsque parmi ces cinq traits, il y en a un qui, non seulement comme les quatre autres, s'adapte à Henri III, mais ne peut convenir qu'à lui? Est-ce en effet à un tyran de l'antiquité que peut s'appliquer le reproche de n'être « pas même accoutumé à la poussière des tournois », alors que les tournois n'ont existé qu'à partir du moyen âge? D'autre part, chez quel prince français, antérieurement à Henri III, et ayant pu mériter la qualification de tyran, l'auteur aurait-il puisé cette idée d'un tyran n'aimant pas le tournoi? Il est de toute évidence qu'ici est visé un prince contemporain soit de la composition du *Discours* par La Boétie, soit de sa publication par les protestants.

Or le prince contemporain de la composition du *Discours* par La Boétie, c'est Henri II, lequel ne pouvait en 1546 ou 1548 passer pour un tyran, mais qui, par contre, était déjà, alors qu'il n'était que le Dauphin de France, le plus infatigable jouteur du royaume; qui fut, toute sa vie, passionné pour ces exercices, et trouva la mort dans un tournoi. L'invective ne peut donc s'appliquer qu'au prince qui règne ou va régner en 1574 au moment de la publication du *Coutr'un*. Ceci est confirmé par les documents de l'époque : le peuple

1. *Histoire de France*, dirigée par Lavisse, t. VI, Henri III.

a toujours reproché à Henri III, rapporte l'ambassadeur vénitien Correro, de n'avoir aucun goût pour les « joutes et tournois [1] »; c'est ce que dit aussi Brantôme, l'un des plus fidèles serviteurs du jeune roi [2].

Le *Discours* de La Boétie a, par conséquent, été remanié par une main étrangère, pour en faire un pamphlet d'actualité contre Henri III. M. Villey en aurait peut-être été convaincu comme moi si ce passage ne lui était pas resté inaperçu (il lui a certainement échappé puisqu'il l'a passé sous silence), et il ne m'opposerait probablement plus comme inapplicable à Henri III le trait : « Non pas accoutumé à la poudre des batailles ». Comment, m'objecte-t-il, l'auteur du *Contr'un* aurait-il pu reprocher au chef de l'armée victorieuse de Jarnac sa faible valeur militaire? et, par contre, n'est-ce pas un trait commun aux tyrans de l'antiquité que de n'avoir rien de martial et d'être sans courage à la guerre? N'est-il donc pas très naturel de retrouver ce trait dans l'image anonyme du despote?

Voyons d'abord ce dernier point. Parmi les tyrans, il y en a certainement qui se sont montrés sans courage et sans goût pour les armes; mais il me semble que les princes belliqueux et courageux sont au moins aussi nombreux parmi eux que parmi les chefs d'État qui n'ont ni reçu ni mérité la qualification de tyrans.

Quant à l'objection tirée de la réputation de grand capitaine acquise par Henri de Valois dans les victoires qui mirent fin à la troisième guerre civile, je continue à trouver justifiées les conséquences que j'ai tirées du témoignage de Tavanne et de De Thou. Tavanne, le seul directeur des opérations à Jarnac, déclare que le jeune lieutenant du Royaume, loin d'être brave, évitait le champ de bataille et ne se mêlait au combat que lorsque, lui faisant honte de sa mollesse, il l'arrachait à son lit et le forçait d'être soldat malgré lui. De Thou, l'historien le plus sincère des événements du XVI^e^ siècle, confirme ce jugement et nous apprend que « bien des gens » savaient que la réputation du jeune prince était usurpée. En faut-il davantage pour s'expliquer qu'un pamphlet publié par les protestants, par ceux qui, dans cette dernière guerre avaient été témoins de l'incapacité militaire du duc d'Anjou, et remanié par eux pour en faire un pamphlet, fasse mention de son peu de goût pour la poudre des batailles, et s'empresse de réagir contre la réputation imméritée d'un prince qu'ils considéraient avec raison, à cette date de 1574, comme le plus dangereux en même temps que le plus lâche de leurs ennemis? M. Villey oppose, il est vrai, que l'auteur d'un écrit inspiré par l'intérêt de la cause protestante n'aurait pas perdu son temps à crier dans le désert, en lançant contre son ennemi une invective dont le sens ne pouvait être compris par les lecteurs du libelle. « Tavanne, témoin de la conduite du jeune prince, et quelques autres initiés pouvaient bien savoir à quoi s'en tenir sur sa valeur, mais dans le public sa réputation était restée très grande, encore intacte; *un pamphlet qui prétend souffler un vent de révolte contre un tyran s'adresse, non à quelques initiés, mais à la masse*; lorsqu'il désigne l'ennemi *il faut que l'allusion soit intelligible*; en 1574, au début de l'année, le nom d'Henri III est le dernier qu'on eût mis sous ce portrait : « un tyran non accoustumé à la poudre des batailles ». Deux mots me semblent suffire pour renverser cette objection : 1° plus l'erreur était générale (si elle l'était), sur la vaillance d'Henri de Valois, plus il était nécessaire de la part de ses ennemis de réagir contre cette erreur et de détruire la légende; 2° le pamphlet auquel le *Contr'un* servait de véhicule n'était pas destiné à la masse du public, pour laquelle cette allusion aurait été moins facilement intelligible, mais à un public plus limité, déjà très averti et apte à comprendre, à cette masse de lecteurs pro-

1. Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France*, Paris, Imprimerie Royale, 1838, t. II, p. 237. Relation de Jean Correro.

2. Brantôme, *Œuvres*, édition Lalanne, t. V, 276.

testants intermédiaires entre les chefs du parti et le peuple huguenot. L'ensemble de la peinture du tyran devait rendre très intelligible l'allusion; les assemblées où les réformés se réunissaient pour lire en commun les libelles et les manifestes étaient fréquentes. Dans ces réunions, tous les mots d'ordre étaient lancés, et il est naturel de penser que l'accusation de lâcheté, même militaire, contre le plus agissant et le plus coupable, à leurs yeux, des auteurs de la Saint-Barthélemy, signalé comme un « tigre » dans leur *Epître aux Polonais*, comme « un lièvre » dans leur narration des *Négociations de Pologne en 1574* [1], était un de ces mots d'ordre.

D'ailleurs la conduite du duc d'Anjou au siège de la Rochelle (1573), où il montra, aux yeux de tous, sa paresse et son incapacité, suffisait, en dehors des raisons que je viens de présenter, pour qu'un *pamphlet* composé contre lui quelques mois après, lui refusât toute valeur militaire.

Disons aussi que si Montaigne a tracé l'image du prince visé par le *Contr'un* et s'il a remanié le Discours, il est naturel, il est inévitable qu'il ne s'adresse qu'indirectement à la masse populaire et ne s'adresse qu'à une certaine élite, nous dirions aujourd'hui à un public de suffrage restreint : Montaigne, nous le savons, n'écrit pas pour les « apprentifs », ni pour les simples.

C'est le lieu de rappeler que Montaigne, dans le chapitre de « La Fainéantise » (et dans un livre dont la préparation et la composition sont contemporaines de la publication du *Contr'un*) reproche à Henri III, tout comme le fait à son tyran l'auteur du discours, sa fainéantise et sa lâcheté; et qu'il les oppose — sous forme d'allusion, bien entendu — à la vaillance d'un autre prince, dans lequel tous les commentateurs ont reconnu Henri de Navarre.

Autre remarque : Qui croira qu'il ne faut voir qu'un simple effet du hasard dans la singulière correspondance qui existe entre les reproches que les contemporains font à Henri III sur le gaspillage des finances publiques, ceux dont l'auteur du *Contr'un*, d'autre part, flétrit son tyran, et ceux enfin que, dans les *Essais*, Montaigne adresse aux gouvernants.

De Thou blâme vivement la prodigalité d'Henri III, ses profusions qui « épuisent l'épargne et le royaume [2] ».

Le *Contr'un* raille les sujets « lourdaults » qui ne s'apercevaient pas que les largesses qui les asservissaient aux tyrans sont faites de ses propres deniers et « ne s'advisaient pas qu'ils ne faisaient que recouvrer partie du leur, et que cela même qu'ils recouvraient, le tyran ne leur eut pu donner si, devant, il ne l'avait osté à eux-mêmes [3] ».

Montaigne, faisant allusion à Henri III, dit semblablement : « Il est trop aisé d'imprimer la libéralité à celuy qui a de quoy y fournir autant qu'il veut aux dépens d'autruy. Une pareille largesse se comporte bien avec la tyrannie, et il semble au sujet spectateur de ces triomphes qu'on ne lui fait montre que de sa propre richesse et qu'on le festoie à ses dépens... L'exemple de Cyrus ne duira pas mal en ce lieu [4] pour *servir aux rois de ce temps*... et leur faire voir combien il les assénait (les plaçait) plus heureusement qu'ils ne font. »

Je poursuis avec M. Villey la critique des actes du tyran. Mon contradicteur remarque que les méfaits des despotes de tous les temps se ressemblent : « Violer les propriétés et violenter les personnes ont toujours été les attributs les plus constants des tyrans. Il n'est donc pas surprenant, il était même inévitable que, dans une dissertation quelçonque contre la tyrannie, à quelque

1. *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufviesme.* Edition de 1578, t. II, p. 196, verso.
2. De Thou, *Histoire*, t. VII, p. 158.
3. *Discours de la servitude volontaire* dans Œuvres de La Boétie. Edition P. Bonnefon, p. 37.
4. *Les Essais*, livre III, chapitre VI, édition Courbet, p. 401.
5. L'exemple de Cyrus conviendra bien ici pour servir aux rois de ce temps.

époque qu'elle ait été écrite, nous trouvions cette idée exprimée sous une forme ou sous une autre; M. Armaingaud, pourtant, y voit une preuve que le *Contr'un* a été écrit au plus tôt en 1573. C'est que, persuadé que le portrait d'Henri III était dans les premières pages du Discours, M. Armaingaud était porté naturellement à rattacher toutes les idées à des événements contemporains et à les expliquer par eux [1]. »

M. Villey ne suit pas, ici, fidèlement mon argumentation. Il est bien vrai qu'une fois convaincu par l'examen des faits, que le portrait est d'Henri III (et peut être ai-je déjà amené mon ingénieux contradicteur à partager cette conviction), j'ai dû tenir compte de cette première donnée. Mais bien d'autres motifs m'ont amené à reconnaître dans les actes reprochés au tyran du discours et dans les invectives lancées contre lui, des allusions aux exactions d'Henri III et à certains événements des deux premières années de son règne et des deux dernières de celui de Charles IX.

Ici encore, les actes et les événements n'ont pas tous, assurément, un tel caractère, qu'ils ne puissent se rencontrer à d'autres époques et sous le règne de certains tyrans anciens. Mais si on retrouve ailleurs des actes et des faits analogues, c'est seulement sous le pouvoir occulte mais réel d'Henri quand il n'était encore que duc d'Anjou et dans les premiers temps de son règne, que de pareils actes et de pareils faits se rencontrent tous réunis. Quelques-uns des agissements et des moyens de gouvernement reprochés au tyran du *Contr'un* ont d'ailleurs en eux-mêmes quelque chose de spécial qui les rend reconnaissables.

Certes, ce n'est pas seulement sous le règne d'Henri III qu'on a vu, comme dans le *Contr'un*, la religion servir d'instrument et de couverture à la tyrannie et s'associer à des crimes révoltants. Mais M. Villey reconnaîtra peut-être que jamais il n'y eut en France un lien aussi étroit entre les pratiques tyranniques du gouvernement et la religion, une solidarité aussi évidente entre le trône et l'autel, qu'à la fin du règne de Charles IX et sous Henri III. N'est-ce pas le pape Pie V qui, par un ingénieux coup concerté avec Catherine de Médicis, contribua à établir la légende de la vaillance que le jeune prince aurait déployée à Jarnac et à Montcontour? Ne savons-nous pas qu'Henri III recevait du chef suprême de l'Église une forte subvention pécuniaire annuelle, en récompense de son zèle et de sa politique ultra-catholique? Sous quel règne vit-on autant de parades mystiques, de démonstrations dévotes de la part d'un roi, de neuvaines aux « paradis » des églises, de visites aux couvents, que dans les premières années du règne? Et ces pieuses pratiques (presque toujours assaisonnées d'orgies intimes) ne firent-elles pas dire par les fanatiques aveugles que « le roi était si attaché au crucifix que ce n'était plus lui-même, mais le Christ qui vivait en lui! » Il serait, je crois, impossible, dans l'antiquité ou en France avant Henri III, de signaler un gouvernement où se trouvent réunis à ces traits déjà uniques par leurs caractères si spéciaux, tous ceux qui se rencontrent à la fois dans les allusions du *Contr'un* et dans les faits du règne d'Henri III à son début.

J'ai encore montré une exacte correspondance entre le gouvernement des « cinq », des « six » complices du tyran du *Contr'un* et le règne des favoris sous Henri de Valois en 1573, date où il était déjà tout-puissant en France, et en 1574-75 où il fut successivement roi de Pologne et roi de France. Les raisons que m'oppose ici M. Villey sont vraiment bien faibles. Il pense me barrer la route par une affirmation catégorique : « Jamais, déclare-t-il sans hésiter, les mignons d'Henri III n'ont vraiment fait donner le gouvernement des provinces ». M. Villey est dans une profonde erreur. Les faits qu'il nie ici sont formellement attestés par les historiens contemporains. Voici ce que dit

1. *Revue d'Histoire littéraire*, 1906, p. 773.

de Thou [1] : « Les mignons du roi seuls disposent des honneurs ou des emplois, des charges et des gouvernements, gardant pour eux les plus considérables, faisant des autres un trafic honteux ». Davila en dit autant.

Pour d'autres raisons encore M. Villey n'a pas voulu reconnaître les favoris d'Henri III dans les « quatre », les « cinq », les « six » qui « toujours maintiennent le tyran ». Il pense qu'on y peut voir aussi bien « les affranchis de Claude et les compagnons de Néron ». Devant les complices du tyran que le *Contr'un* nous montre sacrifiés tour à tour et précipités de leurs grandeurs éphémères par un caprice du maître, et qui évoquent, pour moi les Lignerolle, les La Molle et les du Guast, M. Villey, tout rempli des souvenirs qu'évoque l'histoire romaine, pense que l'auteur a tout aussi bien pu penser à la chute de Séjan. Qu'il me permette de lui dire nettement qu'aucune de ces hypothèses ne résiste à l'examen.

Les affranchis de Claude? Non seulement on ne peut découvrir aucune ressemblance entre ceux-ci et les « cinq », les « six » favoris du *Contr'un*, mais il y a entre eux une formelle et frappante opposition. Dans le *Contr'un*, comme sous Henri III, le gouvernement des favoris, ou mieux par les favoris, est une organisation *sui generis* et systématique du gouvernement; ils sont les instruments, le ressort de la tyrannie, mais le roi gouverne par eux et pour lui bien plus encore que pour eux. Sous Claude ce sont les favoris, les affranchis qui règnent par le prince et même contre lui : Calliste, Polybe, Narcisse et Pallas le dominent et le gouvernent. Quelle ressemblance, je le répète, y a-t-il entre ce règne des affranchis et les actes attribués par le *Contr'un* aux favoris?

Les *compagnons* de Néron? C'étaient de simples camarades de plaisir que l'empereur n'a jamais associés à son pouvoir; ils n'ont jamais été ses collaborateurs, comme l'ont été pour le tyran du *Contr'un* les « cinq », les « six » favoris.

Séjan? La disgrâce de Séjan rapprochée de celle des favoris du prince dans le *Contr'un*! Ceci est encore plus extraordinaire. Dans le Discours, comme d'ailleurs sous Henri III, les favoris sont sacrifiés par l'inconstance, le caprice, la lâche ingratitude du prince et sans qu'ils aient rien fait pour mériter sa colère. Séjan est un favori qui tyrannise la famille de son maître, qui se révolte contre le pouvoir de son souverain, complote pour le renverser du trône et se mettre à sa place. Jamais disgrâce ne fut mieux expliquée ni plus justifiée.

On voit combien ces objections de M. Villey à l'un des arguments qui, dans ma thèse, m'avaient paru les plus convaincants, résistent peu au contact des faits, et combien est peu réelle cette multiplicité d'allusions possibles qui à l'en croire prouverait qu'il n'y en a aucune réelle et précise à chercher.

En résumé, il me semble qu'il ne reste rien des objections de M. Villey contre l'attribution à Henri III du portrait et des actes du tyran du *Contr'un*, et mon savant adversaire m'ayant accordé que s'il y a eu des remaniements dans le texte du *Discours*, c'est Montaigne qui en est l'auteur, et ayant aussi reconnu que le portrait, s'il vise Henri III, est un remaniement important, j'espère de plus en plus qu'il conclura avec moi que Montaigne est intervenu dans la rédaction et la publication du *Contr'un*.

Je l'espère d'autant plus qu'une autre concession que sa loyauté l'a amené à me faire, m'apporte, par une conséquence inattendue de lui, un autre argument non moins décisif. Le texte du Discours dans le fragment publié dans *le Réveille-Matin* en 1574 diffère sur plusieurs points du texte intégral publié par *les Mémoires de l'État de France* en 1576. Or M. Villey est amené à constater que ces variantes du *Réveille-Matin* n'ont pas d'autre but que d'actualiser le pamphlet. Ainsi, on lit à la page 8 du *Discours* (édition Bonnefon) : « Ce qui se fait en tous païs, par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme mastine cent mille et les prive de leur liberté..... » *Le Réveille-Matin* substitue.

1. *Histoire de De Thou*, t. VII, p. 729.

« Mais ce qui se fait tous les jours *devant nos yeux dans notre France*, qu'un homme..... » Dans l'addition des mots que je souligne, M. Villey voit avec raison une altération grave du texte destiné à substituer à une critique toute générale une application précise à la monarchie française. Si donc il se trouve dans le texte intégral du *Discours* publié par *les Mémoires de l'État de France* des passages qui marquent le souci de l'actualité, et où l'on reconnaisse une application à la monarchie française, M. Villey devra y voir avec moi une altération, un remaniement grave de la composition de La Boétie, un de ces remaniements profonds qui, comme l'interpolation du portrait, l'obligeront à conclure conformément à ses prémisses, que Montaigne a passé par là. Eh bien! de tels passages s'y trouvent, les allusions aux faits contemporains sont indéniables dans la page même dont M. Villey vient de transcrire un extrait, que dis-je! dans la suite même de la phrase qu'il cite, mais dont il n'a donné qu'une partie, et que voici en entier : « Ce qui se fait en tous païs, par tous les hommes, tous les jours qu'un homme mastine cent mille et les prive de eur liberté, *qui le croirait s'il ne faisait que l'ouïr dire et non le voir? et s'il ne se faisait qu'en pays estranger et qu'on le dist, qui ne penserait que cela fut plus tôt feinct et controuvé que non pas véritable?*[1] »

Un peu plus loin (toujours dans le texte complet), l'auteur, après avoir rappelé les ruses, les moyens de séduction, les promesses et les impostures employés par les tyrans anciens pour capter la confiance du peuple et mieux l'asservir, l'auteur voulant exprimer qu'il n'y a rien de changé et que les tyrans du jour emploient les mêmes moyens, ajoute : « Au contraire *aujourd'hui ne font pas mieux ceux* qui ne font mal aucun qu'ils ne fassent passer devant quelque joly propos du bien commun et soulagement publique. Car vous savez bien, O Longa, le formulaire duquel, en quelques endroits, ils pourraient user assez finement, s'il peut y avoir assez de finesse, là où il y a tant d'impudance ». Aucun doute ne peut subsister : il y a dans le *Discours de la servitude volontaire* des allusions, des applications directes, non seulement à la monarchie française, mais au tyran contemporain de l'auteur qui a composé les passages qu'on vient de lire. Pour que ces allusions ne fussent pas des altérations, il faudrait qu'elles aient été faites par La Boétie et qu'elles aient visé, soit François Ier si le *Discours* a été composé en 1546 ou 1547, soit Henri II s'il a été composé en 1548 ou dans les environs de 1548. Mais les traits de la peinture du tyran et de la mention des faits de son règne, dans le *Contr'un*, excluent, sans conteste, aussi bien pour M. Villey que pour moi, toute possibilité d'application à l'un de ces deux rois. L'auteur de la publication parle donc de faits qu'il a sous les yeux; le tyran visé est donc celui qui occupe le trône dans les années qui correspondent à la publication successive du *Discours* dans le *Réveil-Matin* partiellement, et dans les *Mémoires de l'État de France* intégralement; le texte de La Boétie a été altéré, et les altérations sont profondes puisqu'elles font dire à l'auteur ce qu'il n'a jamais pu dire, et transforment une innocente amplification d'écolier en un dangereux pamphlet contre le pouvoir régnant.

L'auteur enfin, de ces altérations, M. Villey dira avec moi que c'est Montaigne, s'il veut rester conséquent avec ses prémisses.

## II

### Réponse au post-scriptum de M. Paul Bonnefon[2].

*I.* — Vouloir appliquer à Henri III, comme le fait M. Armaingaud, le portrait du tyran, publié dans le *Réveille-Matin*, aux premiers mois de l'année 1574,

1. *Discours de la servitude*, dans Œuvres de La Boétie, édition Bonnefon, p. 8 et 9.
2. M. Bonnefon ayant consacré un premier article à ma thèse dans la *Revue*

et extrait du *Discours de la servitude volontaire*, qui paraîtra deux ans plus tard, dans les *Mémoires de l'État de France*, serait, à en croire M. Bonnefon, *un contre-sens historique*. L'idée maîtresse du *Réveille-Matin* est, suivant lui, d'inviter le duc de Guise à s'emparer du trône de Charles IX, dont on attend la mort; ceci est mis en évidence par l'une des pièces liminaires, la lettre missive écrite au duc de Guise par un *Gentilhomme duquel on n'a pu savoir le nom*. Le frère de Charles, le futur Henri III, occupant en ce moment le trône de Pologne, est trop éloigné, pense M. Bonnefon, pour que les protestants doivent craindre que la mort de Charles puisse le rappeler en France, ce qui ressort clairement de la lecture de l'*Épître dédiée aux États, princes et peuples polonais*, autre pièce liminaire du *Réveille-Matin* qui ouvre le volume, car, dans cette épître, précisément parce qu'on ne craint pas sa venue, Henri III est traité moins violemment que les autres Valois.

Il est certain que, dans « la lettre missive », les protestants font des avances au duc de Guise. C'est le seul point qui me paraisse exact dans la thèse de M. Bonnefon.

Mais, si les réformés font des avances au duc de Guise, le propre meurtrier de Coligny, c'est que, contrairement à ce que soutient mon contradicteur, la pensée du retour en France du roi de Pologne est ce qui les agite. Ils le redoutent comme le plus grand des malheurs, et ce malheur leur paraît prochain. Une telle préoccupation était facile à deviner. Les textes qui l'établissent sont nombreux et irrécusables. J'en citerai quelques-uns, et j'en fournirai beaucoup d'autres à M. Bonnefon, s'il le désire.

*a*. Contrairement à ce qu'a cru lire M. Bonnefon, Henri III n'est pas traité moins violemment que les autres Valois. Dans cette *Epître aux peuples polonais* qui, imprimée en gros caractères, est la pièce liminaire principale du volume [1], c'est Henri de Valois qui est surtout visé (et ici, directement et nominalement, comme il l'est par voie d'allusion à la fin du livre). On parle pour mémoire seulement, et pour maudire ses crimes passés, de son frère Charles, le tyran qui va mourir; c'est au contraire avec terreur qu'on parle d'Henri, le tyran qu'on redoute pour demain; il est question de lui et des « suppots et appuis de sa tyrannie » presque à chaque page. On y trouve l'expression constamment répétée de la haine des protestants pour « ce monstre Roy de Pologne »; c'est cet Henri, c'est lui qui est « la bête farouche », ce « tigre » qui leur apparaît si dangereux qu'ils supplient les Polonais de le « tenir serré » afin qu'il ne s'échappe, et ne vienne en tyranniser d'autres. Ils les menacent même de représailles s'ils ne font en sorte de le garder pour eux : « Si vous le laissez échapper disent-ils, vous ne serez pas seulement la risée des peuples pour avoir été quérir si loin « ces léopards », ces « sangliers » pour vous détruire; vous en serez punis, soyez en bien assurés ». Et voilà comment les Protestants, dans l'Epitre aux Polonais, n'ont pas peur de la venue en France du Roi de Pologne!

*b*. Cette terreur de son retour se retrouve dans tous les documents protestants de l'époque. Les réformés savent qu'Henri n'a pas quitté la France sans s'être assuré qu'il ne perdrait rien de ses droits au trône, en faisant signer, à l'instigation de sa mère, par Charles IX, des lettres patentes (10 septembre 1573)

*politique et parlementaire*, je lui ai répondu dans le même recueil. Mais avant de connaître ma réponse, M. Bonnefon avait résumé son article dans la présente Revue. C'est pour les lecteurs de cette Revue que je suis obligé de condenser ma réponse, et l'on m'excusera si je suis parfois dans l'obligation de me répéter.

1. Cette préface traduit et résume la pensée principale des pamphlétaires et le sens général du libelle. Les dernières pages du livre, qui, comme la préface ont nécessairement été imprimées les dernières, et où se trouve le portrait du tyran, expriment les mêmes préoccupations dominantes des protestants au moment qui précède immédiatement la publication.

portant que ses frères, même en cas d'absence du royaume, lui succéderaient. Ils n'ignoraient pas que sa mère lui a dit en l'accompagnant à la frontière : « Partez mon fils, vous ne demeurerez guère ». Et de cette parole, rappelée par d'Aubigné, ils conservaient d'autant plus l'épouvante qu'ils étaient convaincus et répétaient que Catherine cherchait à hâter la mort de son fils Charles IX par le poison. Ils n'oubliaient pas non plus que le pape subventionne Henri comme le vrai chef des ultra-catholiques de France, et compte sur lui pour anéantir les dissidents.

Je pense qu'il suffira d'avoir rappelé à M. Bonnefon ces faits, pour qu'il ne persiste pas à dire que les protestants croyaient Henri « éloigné pour longtemps » et ne pensaient pas que la mort de Charles IX, cependant fort malade alors, pût rappeler son frère à brève échéance. J'espère aussi qu'il reconnaîtra que l'appel au duc de Guise, le premier acteur de la Saint-Barthélemy est une preuve de plus de la terreur qu'ils éprouvent à l'idée de voir revenir Henri de Pologne qu'ils considèrent comme le plus dangereux de leurs ennemis. Qu'il le reconnaisse ou non, les lecteurs pourront à présent juger si c'est de son côté ou du mien qu'on rencontre un « contre-sens historique ».

II. — Mais il est une autre objection à laquelle M. Bonnefon tient beaucoup, et qui, dans sa pensée, suffit à renverser ma thèse, qui est en partie fondée sur les allusions que je prétends reconnaître dans le *Contr'un* aux événements des deux premières années du règne d'Henri III (de septembre 1574 à la fin de 1576). « Cette base s'écroule, dit en substance M. Bonnefon, par la seule mention d'une date. Tant que vous avez pu croire, comme tout le monde l'a cru jusqu'à ce jour, que les *Mémoires de l'Etat de France* ont été publiés pour la première fois en 1576, vous pouviez vous faire l'illusion qu'il s'agissait d'Henri III. Mais il faut y renoncer aujourd'hui, car je vous apporte la preuve que la première édition des *Mémoires de l'Etat de France* est de 1574; je n'ai pas vu d'exemplaire de cette édition, mais elle a certainement existé, puisque Pierre de l'Etoile la mentionne dans son registre-journal du mois d'octobre 1574, c'est-à-dire un mois et demi après le retour d'Henri III à Paris. » Je réponds : cette édition de 1574 n'a jamais existé, j'ai montré dans mon article de la *Revue parlementaire*[2] que l'Estoile a fait erreur; et j'ai donné l'explication de la complète inexactitude de ses renseignements bibliographiques, non seulement à propos de ce livre, mais à propos de plusieurs autres ouvrages très connus de cette époque, tels que le *Réveille-Matin* et les *Vindicæ contra tyrannos*. Ses indications ici sont fausses, non seulement pour la date, mais même pour le titre. Enfin, comme je l'ai déjà fait remarquer, il y a deux ans, dans ma réponse à la première réfutation de M. Bonnefon : « J'ai sous les yeux deux éditions des *Mémoires de l'Etat de France*, celle de 1576 et celle de 1578. Or celle de 1578 porte : « deuxième édition, revue et augmentée ». Celle de 1576 est donc la première; autrement celle de 1578 serait la troisième[4]. » L'objection décisive de M. Bonnefon n'a pas plus de fondement que la précédente; la date de la publication du *Contr'un* ne s'oppose pas à ce qu'on ait pu y faire des allusions aux événements du règne d'Henri III[4]. Je ferai remarquer d'ailleurs que des allusions à Henri III et au règne des favoris auraient encore été possibles, même au cas où les *Mémoires* auraient été publiés en 1574,

1. Dans la première édition du *Réveille-Matin*, parue en 1573, le portrait ne figure pas; Charles IX, alors, n'était pas encore réputé dangereusement malade. On ne trouve le portrait qu'en 1574, dans la deuxième édition, quand sa mort est attendue et qu'on pense à son successeur.

2. *Revue politique et parlementaire*, n° d'avril 1907, p. 128, et tirage à part pages 13, 14, 15.

3. *Ibidem*.

4. Pierre de l'Estoile donne non pas une date, mais deux dates différentes : octobre 1574 et décembre 1574. Elles sont aussi inexactes l'une que l'autre.

à la date faussement indiquée par l'Etoile, car le gouvernement par les « cinq », les « six » avait été inauguré plusieurs années avant, et alors qu'Henri, investi d'une quasi-royauté dès 1573, s'était fait le chef du pouvoir occulte dont j'ai parlé plus haut, que nous font connaître les historiens du temps[1], et que caractérise très bien M. Mariéjols[2] à la date de 1574[3].

III. — M. Bonnefon émet des doutes sur l'autorité des *Mémoires* de Tavanne renversant la légende de vaillance et de bravoure d'Henri d'Anjou à Jarnac, et justifiant le quatrième attribut du portrait : « Non accoustumé à la poudre des batailles ». Discuter ici la valeur historique des *Mémoires* de Tavanne serait charger inutilement ces pages; j'ai cité plus haut dans ma réponse à M. Villey le passage de De Thou, qui déclare que « bien des gens » savaient que la réputation du jeune prince était usurpée, et j'ai aussi rappelé que l'insuffisance et la paresse militaires du duc d'Anjou au siège de la Rochelle, en 1573, suffisaient à expliquer que, dans un pamphlet contre les oppresseurs des réformés, Henri fût taxé de lâcheté.

IV. — M. Bonnefon croit voir encore un argument contre la participation de Montaigne au remaniement et à la publication du *Contr'un* dans ce fait qu'il n'a pas publié, ni par conséquent remanié l'autre manuscrit de son ami, le *Mémoire sur l'Édit de tolérance de 1562*, dont il était le détenteur au même titre que celui du *Contr'un*. Il pense que si Montaigne eût été assez peu scrupuleux pour altérer le texte du *Contr'un*, il ne se serait pas privé de déformer aussi le texte du mémoire.

Qu'est-ce à dire? De ce que Montaigne au moment précis où, en remaniant et publiant le discours de son ami contre les tyrans, il a pensé venir en aide à la cause « qui l'avait concilié à soy quand il l'a vue misérable et accablée », s'ensuit-il nécessairement qu'il devait aussi remanier et publier pour le même usage toute autre composition de son ami, et en particulier ce Mémoire sur les édits de Janvier, dont nous ne connaissons ni le sens ni le but puisqu'ils n'ont jamais vu le jour? L'argument n'a aucune portée : *telum imbelle sine ictu*.

M. Bonnefon, non dans son article, mais dans son livre[4], confirme indirectement la vraisemblance de relations établies entre Montaigne et les protestants au sujet de la publication du *Contr'un*. Il ne croit pas à des remaniements qui aient pu toucher au fond même des idées, mais il admet des interpolations. Il reste indécis sur l'auteur de ces retouches; est-ce la Boétie lui-même? Peut-être[4]. Mais peut-être aussi « faut-il voir la main de Montaigne, qui se serait permis quelques corrections délicates aux vers et à la prose de son ami ». La première hypothèse est contredite à l'avance par Montaigne lui-même. « Et croy, dit il du *Discours de la servitude*, que La Boétie ne le vit oncques; depuis qu'il lui eschappa. » M. Bonnefon est donc obligé, ou de mettre en doute la parole de Montaigne sur ce point, ou d'admettre que c'est Montaigne qui a fait les retouches. Ce qui le ramène à sa deuxième hypothèse, qui est la mienne.

V. — Je n'ai jamais dit, comme le croit M. Bonnefon, qu'en qualité d'héritier

1. *De Thou*, t. VII, p. 134.

2. *Hist. de France*, dirigée par M. Lavisse, t. VI; Henri III, par M. M. Mariéjols, p. 164.

3. M. Pierre Villey, qui avait cru incertaine la date de publication de la première édition des Mémoires, est revenu sur sa première opinion et reconnaît que l'édition de 1576 est bien la première. Il dit en effet, en mai 1908, et à peu près dans les mêmes termes, ce que je disais en 1907 : « On a supposé à tort sur la foi de l'Étoile que cette première édition avait paru en octobre 1574, mais les indications chronologiques de l'Estoile sont parfois erronées, aucune trace ne semble subsister d'une édition de 1574; enfin j'ai actuellement entre les mains deux éditions, l'une de 1576, l'autre de 1578, l'édition de 1578 porte au titre la mention : « deuxième édition. Nous devons donc conclure que la première édition est celle de 1576. »

4. P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, I, 157.

des livres et des papiers de La Boétie, Montaigne avait trouvé dans les documents qui lui furent remis à sa mort tous les manuscrits de son ami, ni même qu'il les avait tous recouvrés dans la suite. Je n'ai dit non plus que personne autre que lui n'avait jamais eu en sa possession une copie du texte primitif du *Contr'un*. J'ai dit que Montaigne était en possession de ce texte en 1570, et qu'il était entre ses mains en 1574 et en 1576 quand il fut publié par les protestants, puisqu'il le détenait encore en 1580. J'aurais fait un paralogisme, comme m'en accuse un peu à la légère M. Bonnefon, si j'avais immédiatement conclu de ces prémisses que Montaigne seul avait pu livrer au protestants le texte du discours. Mais je n'ai pas raisonné ainsi. L'initiateur de la publication, ai-je dit, peut être Montaigne, détenteur légal et certain du texte; ce peut être aussi un publiciste protestant, et si le texte primitif, comme nous l'a dit Montaigne, a couru « ès mains de gens d'entendement », nous n'avons pourtant aucune preuve que ce texte ait été conservé jusqu'à la Saint-Barthélemy par d'autres mains que par celles de l'auteur des *Essais*. Qu'ai-je déduit de là? Que Montaigne était sans contestation possible celui qui avait communiqué le discours aux réformés? Nullement. Je me suis borné à constater que le fait de la possession du texte par Montaigne dirigeait inévitablement le soupçon sur lui; qu'il en résultait une présomption, que cette présomption se fortifie du fait qu'il a été, comme il nous le dit dans les *Essais*, plus d'une fois soupçonné d'une entente avec les protestants; mais que l'examen des circonstances ayant précédé, accompagné et suivi la publication, pouvait seul fournir les motifs de la décision. C'est l'examen de ces circonstanes, l'examen du texte des *Essais* et l'étude même du caractère de Montaigne, ses fréquentations habituelles, qui seuls ont amené ma conclusion. M. Bonnefon est en droit de faire la critique de mon enquête et de ne pas en tirer les mêmes conclusions que moi, mais le reproche de paralogisme n'a ici aucun sens.

VI. — Montaigne, après avoir écrit que La Boétie avait « dix-huit ans » quand il le composa, effaça de sa main, quelques années après, les mots « dix-huit ans » et les remplaça par les mots « seize ans ». J'ai observé qu'il y avait là une contradiction, une inexactitude intentionnelle, et que Montaigne avait des raisons, faciles à comprendre, à mon avis, pour se corriger ainsi. Or M. Bonnefon ne veut pas reconnaître qu'il y ait *contradiction* (je n'ai jamais compris pourquoi), mais il consent à reconnaître l'*inexactitude volontaire* : Montaigne a *voulu rajeunir son ami*. Et voilà comment M. Bonnefon est malgré lui, et contre sa propre opinion, d'accord avec moi, puisque, je le répète, ce que j'ai voulu constater une fois de plus, c'est que Montaigne, dans le chapitre de l'*Amitié*, n'est pas sincère quand il parle du *Contr'un*.

VII. — Je crois avoir montré que l'absence de sincérité apparaît plus clairement encore dans la contradiction formelle entre les premières lignes du chapitre de l'*Amitié* et les dernières. Cette contradiction, éclairée par les faits que j'en ai rapprochés, m'a conduit à des présomptions qui m'ont paru très fortes en faveur de l'intervention de Montaigne dans la publication du *Discours*. M. Bonnefon essaie d'expliquer tout autrement cette discordance et de la justifier par une argumentation qui ne peut soutenir l'examen. Montaigne, en effet, publiant en mars 1571 les opuscules de son ami, explique dès la première page pour quelles raisons de prudence sociale et d'esprit conservateur il excepte de cette publication le *Discours de la servitude volontaire*. N'est-ce pas un paradoxe difficile à soutenir que de supposer, comme le fait M. Bonnefon, qu'à la même date, Montaigne avait pu écrire qu'il allait publier ce même Discours dans ses propres *Essais*?

Cette hypothèse, en elle-même inadmissible, est d'ailleurs superposée à une autre hypothèse dénuée de tout fondement, à savoir que le chapitre de *l'Amitié* aurait été composé aux environs de mars 1571. J'ai établi dans ma première réponse à mon honorable contradicteur que les raisons qu'il en

donne n'ont aucune valeur. Ici, M. P. Villey se joindra certainement à moi; car, ayant eu, depuis ma première réponse à M. Bonnefon, à s'occuper de la chronologie du chapitre *de l'Amitié*, il conclut comme moi, et par des raisons semblables aux miennes, que le chapitre n'a pas été composé en 1571[1].

Si mon contradicteur ne veut avoir apporté quelque appui à ma thèse, il faudra qu'il change d'opinion, comme il l'a fait de si bonne grâce pour la contradiction de Montaigne à propos de la date de la composition du *Contr'un* et qu'il efface de son livre un passage important qui s'accorde singulièrement avec l'acte que j'attribue à Montaigne. Qu'ai-je dit, en effet? J'ai dit que Montaigne avait très vraisemblablement lancé, sous le couvert d'un autre, de dures vérités, trop dangereuses pour qu'il ait pu, sous le règne même de celui qu'elles visaient, les publier sous son nom. Si parler ainsi c'est calomnier Montaigne, M. Bonnefon l'a calomnié bien avant moi; et je ne vois pas comment, sans se rétracter, il peut éviter de voir se retourner contre lui-même les reproches si véhéments dont il m'accable : J'aurais, d'après lui, fait de Montaigne un sournois, un simulateur, un lâche, puisque, au lieu de se découvrir loyalement, il a publié sous un nom d'emprunt des pages séditieuses et outrageantes pour le roi. M. Bonnefon oublie-t-il qu'il a écrit : « Montaigne servit, *sous le couvert des autres*, des opinions qui, sans cela, eussent fait scandale, et peut-être mérité le fagot ». Cette dissimulation n'avait pas scandalisé M. Bonnefon; il avait conservé à Montaigne toute son estime. Il ne croyait pas avoir, en constatant cette dissimulation, desservi sa mémoire; il sait se reporter au milieu où vivait notre auteur, à ces temps troublés dont Montaigne disait : « Qui n'est que parricide et sacrilège, en ce temps, il est homme de bien et d'honneur ». Aussi mon contradicteur trouvait-il toutes naturelles les précautions prises par Montaigne. « On ne saurait, dit-il, les reprocher à celui qui voulait défendre sa pensée jusqu'au feu exclusivement. »

Loin de me faire un grief d'avoir excusé Montaigne de s'être mis à l'abri des représailles, en taisant son nom, mon contradicteur devrait dire avec moi que les deux derniers Valois et leur mère, auteurs de la Saint-Barthélemy et de bien d'autres assassinats, s'étaient mis hors la loi, hors l'humanité, et que celui qui les poursuivait en se mettant à l'abri de leur vengeance était (surtout au XVI^e^ siècle où le tyrannicide était proclamé légitime par tous les partis) dans le cas du chasseur qui, voulant tuer un tigre, ne lui livre pas un combat corps à corps, et se cache pour le frapper.

Mais un deuxième tort, très sérieux, c'est, paraît-il, qu'en attribuant à Montaigne une active participation à la publication du *Contr'un* en 1574-76, j'ai fait de lui un révolté, un fauteur de désordres. Je réponds à mon critique, comme je l'ai déjà fait dans la *Revue politique et parlementaire*, que Montaigne a pu penser que, chercher à ruiner la puissance de ces Florentins, et même à débarrasser le monde de ces bandits couronnés, ne pouvait nuire à l'intérêt de l'ordre. Montaigne doit être loué, au lieu d'être blâmé, non pas d'avoir été un fauteur de discordes, mais, au milieu des discordes sanglantes qu'il n'avait pas suscitées et qu'il abhorrait, d'avoir voulu aider les frères des victimes à punir le bourreau et à mettre un terme aux tueries. J'ai, je crois, suffisamment montré dans mon premier travail que, non seulement, comme me l'accorde M. Villey, il n'y a dans l'acte de Montaigne « rien d'absolument inconciliable avec les idées et les sentiments que nous retrouvons dans les *Essais* », mais que son intervention en faveur d'une cause qui l'avait conciliée à elle, quand il l'avait vue « misérable et accablée », est en parfait accord avec ce qu'il y avait de plus généreux et de plus profondément humain dans son caractère.

Reste le grief le plus grave : Si ma thèse est vraie, Montaigne ne s'est pas

1. P. Villey, *Sources et chronologie des Essais*, t. I, p. 346.
2. P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, I, 299.

seulement couvert du nom d'un autre, cet autre c'est La Boétie. Sans délicatesse, sans pudeur, et profanant ce sentiment de l'amitié dont il a parlé en termes si touchants, il a trahi la mémoire et compromis la réputation de son ami. M. Bonnefon, M. Dezeimeris, M. Barkhausen, m'ont fait à l'envi le même reproche. Ce sont là, à mon sens, des déclamations aussi vaines qu'elles sont faciles. Les vrais sentiments de Montaigne, qu'il faut savoir discerner dans le chapitre de *l'Amitié*, le justifient amplement des accusations réelles de ses soi-disant défenseurs, et montrent un acte de beauté dans le fait que ceux-ci dénoncent comme une vilenie. La Boétie était, de Montaigne « l'inthime frère et inviolable amy ». Comme Blossius à l'égard de Gracchus « il tenait la volonté de son amy dans sa manche, et par puissance et par connaissance ». « S'étant parfaitement remis l'un à l'autre, ils tenaient parfaitement les rennes de l'inclination l'un de l'autre. » « Il n'était pas plus en doute de la volonté d'un tel ami que de la sienne.... Ils étaient à moitié de tout »; il lui semblait qu'en tout ce qu'il sentait, tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il recevait, « il lui dérobait sa part[1] ».

Jugeant sa propre action louable, Montaigne devait croire que si La Boétie eût assisté à ces grands événements et à ces horribles carnages, il se fût associé à son indignation contre les assassins, non moins qu'à sa généreuse pitié pour les victimes, et qu'il eût pensé, comme lui, que « si la trahison peut en quelque cas être excusable, alors seulement elle l'est quand elle s'emploie à châtier et trahir la trahison ».

Dr Armaingaud.

1. Toutes ces citations, sauf la première, qui est extraite du testament de La Boétie, sont prises dans le chapitre *de l'Amitié*.
2. *Les Essais*, t. III, ch. I.

# UN DERNIER MOT

Je ne veux pas prolonger une discussion qui est devenue inutile. Quatre critiques ont dit à M. Armaingaud les motifs pour lesquels sa thèse ne leur semblait pas fondée. A tous les quatre M. Armaingaud a répliqué longuement. Le procès semble instruit désormais. Ne le surchargeons pas de pièces superflues Je ne veux que marquer nos positions respectives.

J'ai dit que l'auteur du *Contr'un* s'était proposé de peindre non un tyran déterminé, mais une image idéale du tyran. Dans cette image idéale devaient se retrouver naturellement les traits ordinaires de la tyrannie : la violation des propriétés et des droits individuels, l'appui demandé aux croyances religieuses, le concours d'un petit nombre de favoris. Mais je n'ai pas dit que ceux-là seuls devaient s'y rencontrer. Je n'ai pas dit que l'auteur se livrait à une étude psychologique, que, retiré dans son cabinet, froidement, il analysait, comme pourrait le faire un philosophe moderne, les caractères communs à tous les tyrans de l'histoire, afin de construire un tyran-type qui les contînt tous et qui ne présentât que ceux-là. Il fait œuvre de satirique. Il veut exprimer sa haine pour la tyrannie, en montrer toute l'horreur, et surtout (car c'est le point essentiel) la veulerie des peuples qui s'y assujettissent. Il admet donc des traits qui ne se rencontrent qu'accidentellement chez les tyrans, mais qui rendent leur pouvoir plus odieux encore et plus inexpliquable : l'obéissance du peuple. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner s'il parle d'un hommeau et d'un lâche. Ce n'est pas à dire que les tyrans soient nécessairement d'un caractère efféminé et couard, mais il leur est arrivé souvent d'être de cette sorte, et alors leur tyrannie est d'autant plus odieuse. Elle subsiste néanmoins dans ces conditions, et le peuple la tolère : voilà le prodige. J'ai dit encore que l'auteur, tout imbu de souvenirs classiques, avait eu dans l'esprit surtout les tyrans de l'antiquité, mais je n'ai jamais prétendu qu'il se fût interdit tout trait de couleur moderne. Pourquoi l'eût-il fait? Il n'y a donc aucunement lieu de s'étonner si la lâcheté de son tyran s'exprime par une formule qui évidemment n'a rien d'antique : « à grand'peine accoustumé au sable des tournois ». Je crois qu'il n'est aucun mot du discours tel que nous le lisons dans le texte expurgé des interpolations du *Réveille-Matin* qui ne puisse s'expliquer en ce sens. M. Armaingaud prétend au contraire qu'il y faut reconnaître le portrait d'Henri III.

Ne laissons pas le débat s'égarer sur des points de détail. Quand on déclare que tout le monde s'est trompé pendant plus de trois siècles sur l'auteur et sur le sens d'une œuvre comme le *Contre-un*, que Montaigne nous a sciemment induits en erreur, que le *Contre-un* n'est pas de La Boétie mais de Montaigne, et qu'il est un pamphlet violent contre Henri III, il n'est pas superflu d'apporter une preuve. Y a-t-il dans le discours un trait, un seul, qui désigne exclusivement Henri III, et qui ne puisse pas s'appliquer, je ne dis pas à tel tyran déterminé, mais à la peinture du tyran en général, moderne ou ancien. Tout le problème est là. A mon avis il y en avait un dans le premier article de M. Armaingaud ; on ne peut pas dire du tyran en général qu'il est incapable de servir vilement à la moindre femmelette, tandis qu'on pouvait le dire d'Henri III. Mais je crois avoir montré que ce trait n'est pas dans le portrait du tyran, que M. Armaingaud l'y a introduit à la faveur d'un contre-sens. Qu'importe, répond M. Armaingaud, prenons le sens que vous voudrez, la phrase sera toujours pour moi et ne pourra jamais désigner qu'Henri III... Pamphlet merveilleux qui atteint son but non seulement par son sens véritable, mais encore par les faux sens que le lecteur peut lui prêter. Henri III

aimait à attifer les filles d'honneur de sa mère, à les coiffer de ses mains : voilà les soins vils dont parle le *Contre-un* quand il dit que le tyran est « empesché de servir vilement à la moindre femmelette ». On ne dira pas que ce soit un attribut du tyran en général que de s'acquitter de ces « soins vils » envers les femmes! Il est bien vrai; mais aussi choisissez dix arbitres autour de vous, lisez-leur la phrase incriminée et demandez-leur comment ils l'entendent : je suis surpris s'il ne vous arrive pas ce qui m'est arrivé à moi-même ; pas un, je crois, ne comprendra « servir vilement » au sens de « rendre des services vils, des services inférieurs, des services de femmes de chambres », tous probablement entendront « être assujetti à », et ne verront dans l'adverbe vilement que l'indignation de l'auteur qui souligne ce qu'il y a d'abject dans cette sujétion. Dirons-nous que les initiés, les protestants qui se tenaient à l'affût des scandales de la cour, comprenaient le mot servir au sens de M. Armaingaud, tandis que le gros du public se contentait du sens général? Et c'est sur la foi de ces subtilités aventureuses autant qu'ingénieuses que nous attribuerions le *Contre-un* à Montaigne. Personne, je pense, ne trouvera une preuve dans la nouvelle allusion que voit ici M. Armaingaud; mais M. Armaingaud a l'esprit si plein de son sujet qu'il découvre partout des allusions transparentes. J'ai le regret d'avouer qu'elles me sont invisibles.

Elles étaient, nous assure M. Armaingaud, « très intelligibles » pour beaucoup de protestants d'alors; et, en effet, qu'eût signifié un pamphlet incompréhensible? Soit : mais comment donc ne s'est-il pas trouvé un de ces protestants qui aient pris la peine de nous les éclaircir? « Quand Montaigne, dans ses *Essais* si rapidement devenus populaires, affirmait que le discours était de La Boétie, mort onze années avant l'avènement d'Henri III, comment ne s'est-il trouvé personne pour crier au mensonge et à l'absurdité » ? « Quand il enlevait le bénéfice de ce pamphlet aux huguenots exaspérés pour en faire une simple déclamation d'école, comment n'en est-il pas un seul qui ait protesté ? » Quand il se posait en défenseur de la réputation de son ami, quand il écrivait : « Si à toute force je n'eusse maintenu un amy que j'ay perdu, on me l'eust déchiré en mille contraires visages. Je sçay bien que je ne lairray après moy aucun correspondant si affectionné de bien loing et entendu en mon faict comme j'ai esté au sien, ny personne à qui je voulsisse pleinement compromettre ma peinture... », n'était-il donc personne que dût émouvoir une pareille impudence chez un homme qui faisait expressément profession d'amitié et de sincérité. » Ce n'étaient certes pas la timidité qui retenait les protestants. Et qui croira que le prudent Montaigne se fût engagé dans ce mauvais pas et se fût exposé à un pareil démenti ». Si le tyran du *Contr'un* est Henri III, il est au moins bien probable que ses contemporains ne l'ont pas reconnu et qu'ils ne pouvaient guère le reconnaître.

Pour rester conséquent avec « mes prémisses » je ne puis donc pas accepter la conclusion de M. Armaingaud.

Au reste, en soulevant cette discussion, M. Armaingaud a, je crois, plus servi ses adversaires qu'il ne l'aurait souhaité. Mon interprétation du *Contre-un*, qui est aussi celle de M. Bonnefon, n'y a rien perdu. Bientôt, à force de batailler, on aura reconnu dans le *Contre-un* tous les tyrans de l'histoire. On y a déjà vu Charles VI, Henri II, François II. On a nommé même Charles IX. M. Armaingaud tient qu'il ne s'agit que d'Henri III. Ne désespérons pas d'entendre citer d'autres noms encore. Et quel meilleur argument pourrais-je invoquer pour montrer que l'auteur n'a eu en vue aucun tyran déterminé, mais que tous peuvent se reconnaître dans sa peinture, parce qu'il a tracé l'image idéale du tyran.

P. VILLEY.

# LA CORRESPONDANCE DE BÉRANGER ANNOTÉE PAR SAINTE-BEUVE

Voici un ouvrage de plus qui porte les traces de la lecture attentive de Sainte-Beuve. Il a cet avantage que c'est une œuvre moderne, la correspondance d'un contemporain du critique, de quelqu'un avec qui il fut lui-même en relations épistolaires. On connaissait déjà beaucoup de classiques — Montaigne, La Bruyère, Bourdaloue, par exemple, — dont Sainte-Beuve a ainsi suivi pas à pas la pensée, en notant ligne à ligne ses impressions, ses profits de lecture. Je ne connais pas, pour ma part, d'auteur moderne qu'il ait accompagné aussi assidûment à travers plusieurs volumes, sans que l'attention se ralentît et que le lecteur se lassât. Il y a certainement des ouvrages modernes que Sainte-Beuve a lus avec autant de soin, et dont il a condensé ainsi tous les éléments utiles soit à la connaissance de l'œuvre soit au jugement de l'auteur. Mais ces volumes précieux se cachent encore dans les bibliothèques d'amateurs, plus ou moins jaloux de leur bien, et il faudra attendre le hasard des trouvailles ou la bienveillance des communications, sans préjudice des risques de disparition qui peuvent survenir dans l'intervalle.

Les annotations de Sainte-Beuve sur son exemplaire de la correspondance de Béranger que nous imprimons ci-dessous seront désormais à l'abri de ces dangers. Elles ont été tracées par le critique sur des volumes dont les larges marges permettaient de consigner toutes les impressions d'une lecture même fertile en remarques, et qui, recouverts d'un demi-cartonnage en vélin blanc à la Bradel conservent encore toutes leurs dimensions et la netteté des caractères tracés d'un crayon dur et aigu. Les quatre tomes de la correspondance font partie d'un ensemble qui forme une réunion factice des œuvres de Béranger : *Chansons*, *Dernières Chansons*, *Ma Biographie*. Seule, la correspondance porte des traces de la lecture attentive de Sainte-Beuve. Cet exemplaire précieux a figuré parmi les livres de Ferdinand Brunetière, qui ne semble pas l'avoir mis à profit.

Dans sa lecture des lettres de Béranger, Sainte-Beuve a plus noté et souligné que tracé des réflexions. Un trait vertical à la marge, quelques traits horizontaux dans l'intervalle des lignes servent à marquer les endroits qui l'ont frappé. Parfois, quatre traits entrecroisés, deux horizontalement et deux verticalement, dans la forme d'une sorte de dièze musical, viennent désigner davantage des passages plus curieux et plus dignes de remarque. Ce sont là à peu près exclusivement, avec quelques rares points d'interrogation, les signes conventionnels dont le lecteur s'est servi pour retenir son attention. Afin de faire comprendre le genre d'intérêt des passages ainsi remarqués, il a fallu les reproduire ici, en indiquant la façon dont ils ont été désignés. Cependant, pour les morceaux trop longs, on s'est contenté de reproduire le commencement et la fin et d'indiquer que tout le reste est compris dans la remarque. Ce sont le plus souvent des détails sur Béranger lui-même, sur son entourage et ses contemporains, dont Sainte-Beuve a fait son profit ici ou là dans ses propres travaux.

Si les réflexions du lecteur sont plus rares, elles n'en sont pas moins piquantes. On en trouve aussi sur la garde finale de chaque volume, où Sainte-Beuve a relevé les principaux passages qui l'ont frappé, et fait, pour

ainsi dire, une sorte de table de matières de ses annotations. A cet égard, comme à beaucoup d'autres, il ne saurait être indifférent de connaître l'ensemble des remarques de Sainte-Beuve sur les lettres de Béranger. Ce sera une preuve de plus du souci méticuleux de son information; mais surtout ce sera une source nouvelle où il a alimenté son besoin de savoir avant de le répandre dans la multiple variété de ses ouvrages personnels.

P. B.

Tome I, page 26. Remarque à la marge en face des lignes 3-6 et 25-28 ce qui concerne la liaison de Béranger avec sa cousine Adélaïde Paron et le fils qui en naquit.

P. 27, l. 15-18, trait marginal signalant les premières chansons de Béranger.

Lettre III, à Guernu. P. 33, note 1, l. 3. Trait marginal en face de l'indication du domicile du médecin Mellet où Béranger et ses amis se réunissaient pour chanter.

P. 34, l. 6. « Je me suis mis à chansonner... Je sens que si j'avais de la fortune, j'aurais peut-être l'excusable folie de ne faire que cela. » Trait marginal.

Lettre de Bouvet à Béranger. P. 43 l. 3 : « Le jugement porté sur vous, au moment de l'initiation, par les hommes instruits, est déjà d'un présage heureux dont je partage avec vous la satisfaction. » L. 9 : « Je vous ai connu depuis l'enfance jusqu'à l'âge où vos dispositions naissantes faisaient concevoir de vous de grandes espérances. » L. 19 : « En effet, quelle ressource pour y parvenir! Quand l'enseignement était le plus négligé, sans moyen du côté de la fortune, il fallait tout tirer de votre propre fonds, vous créer vous-même. » L. 32 : « Je remarque que vous avez beaucoup gagné quant à la méthode et à la clarté. » L. 35 : « Ces deux langues (latin et grec) vivifiantes de la nôtre, sans le secours desquelles on ne peut que difficilement s'instruire. » P. 44, l. 3 : « Il n'est pas sans exemple qu'un homme se soit formé de lui-même... mais celui-là a été un prodige. » Simple trait marginal en face de tous ces passages. Double trait devant celui-ci : « La mesure de votre gloire sera celle des difficultés que vous aurez vaincues » (l. 5.).

P. 47, en note : « Avec Lucien Bonaparte, c'est à M. Quenescourt que revient l'honneur de nous avoir donné Béranger ». Trait marginal, et aussi devant ce qui concerne encore leurs relations dans le reste de la note qui se poursuit jusqu'à la page suivante.

Lettre XIII, à Quenescourt. P. 75, l. 1-12 : « Sans vous où en serais-je? Quel avenir! Quoi! toujours dépendre des autres... N'allez pas au moins montrer cette lettre à nos amis; quand je serais avec eux, ils se défieraient de ma gaieté. » Trait marginal en face de ces deux paragraphes dont le second est particulièrement signalé.

Lettre XIV, à Quenescourt. P. 76, l. 9 : « J'ai été l'ordonnateur des fêtes, j'ai fait des chansons. » Trait marginal.

Lettre XV, à Quenescourt. P. 77, dernière ligne, et p. 78, 9 premières

lignes : « Mais un diable de lutin est venu s'emparer de ma volonté... Si bien que ce que vous croyez devoir être un obstacle à mon retour pourra fort bien me le faire avancer. » Trait marginal devant tout ce paragraphe.

Lettre XX, à Quenescourt. P. 82, l. 17 : « Arnault qui m'a renouvelé les assurances que contenait sa lettre... » L. 24 : « Ce jour-là même Arnault m'a proposé une place de sous-chef. » P. 83, l. 1 : « Le croiriez-vous? Je l'ai refusée... J'ai dit que je préférais moins d'argent et plus de liberté... » L. 14 : « Vous me demanderez sans doute pourquoi Arnault me pressait de partir si vite, ce dont je suis très fâché... » Trait vertical dans la marge en face de tous ces passages.

Lettre XXI, à Quenescourt. P. 84, l. 17-24 : « Ce cher homme fait l'étonné... Il était bien visible (*du moins c'est mon opinion*) que Fontanes s'était laissé aller à la crainte d'avoir auprès de lui un homme attaché entièrement à Lucien, crainte qu'il avait d'abord surmontée. » Trait vertical en marge; les mots en italique sont soulignés, avec un point d'interrogation en face, à la marge.

P. 85, l. 2-17 : « Enfin, Arnault, qui se trémoussait pour moi... *Très généreusement* on m'offrit un emploi *de 1500 francs*, avec des promesses d'avancement rapide. Vous croyez bien que je fus indigné... *Je n'entrerai au bagne* que le 1er juillet. Vous voyez, *mon ami*, à combien d'incertitudes *nos destinées sont soumises* : car observez bien que le peu que j'attends ne m'est pas encore assuré. » Traits verticaux à la marge, les mots en italique soulignés.

Lettre XXII, à Quenescourt. P. 86, l. 12 : « Mais je sens en moi ces battements de cœur qui, dans un âge moins avancé, me faisaient produire mes faibles essais. Je deviens méditatif, la gaieté que je montrais naguère commence à perdre de sa vivacité. » Trait vertical à la marge.

L. 18 : « Combien de temps n'ai-je pas perdu! Plaise au ciel que je n'en perde plus! Oh! je crains bien que ma résolution ne soit encore qu'un beau rêve! Pour m'armer contre moi-même, je me retire du monde. Je vais me loger au bout de la terre, rue de Bellefonds, près de Montmartre, au milieu d'un vaste jardin. » Trait vertical à la marge.

L. 25 : « Je n'aurai de société qu'aux heures de repas; je serai loin des connaissances nuisibles; j'aurai des promenades solitaires, de l'ombrage, une belle vue, et, s'il m'est possible d'être heureux, je le serai. » Trait vertical en marge.

P. 87, l. 11 : « Je supporte facilement l'adversité; mais *les vexations me font mal.* » Souligné.

Lettre XXIII, à Quenescourt. P. 88, l. 19 : « J'ai été deux fois à mon bureau, mais moins pour y travailler que pour y faire acte de présence ». Trait vertical en marge.

Lettre XXIV, à Soyer. P. 89, l. 20 : « Je me suis conformé à votre goût. Il en est résulté que l'ouvrage en me plaisant moins ne m'en paraît pas plus facile. Vous le savez : *je suis un mauvais manœuvre.* » Trait à la marge; mots soulignés.

P. 90, l. 8 : «... Si vous prenez le parti de chercher un autre gâcheur ou seulement un collaborateur avec qui je puisse partager la besogne. » Trait vertical.

Lettre XXV, à Quenescourt. P. 97, l. 14 : « J'ai encore éprouvé de sa part la foi qu'on doit avoir en lui ; il a fait réduire mes appointements de 1 500 francs à 1 200, et on ne me donne plus que le titre de commis expéditionnaire et d'employé extraordinaire. Arnault a vainement fait une note à ce sujet ; elle n'a eu pour résultat que des promesses vagues et insignifiantes. Vous voyez, mon ami, que si le grand-maître osait, il me mettrait à la porte. » Trait vertical à la marge.

P. 98, l. 3 : « Mais, ma foi, mon ami, il vaut encore mieux bannir la tristesse que la misère. » Trait vertical à la marge.

Lettre XXVI, à Quenescourt. P. 98, l, 20 : « Je ne travaille jamais moins *de cinq heures* par jour. » Trait à la marge et mots soulignés.

P. 99, l. 10 : « Vous savez que nous montons aussi la garde à Paris. J'ai tort de dire nous, car je ne sais comment cela se fait, mais je n'ai point encore eu mon tour. » Trait à la marge.

*Ibid.*, en note, l. 1 : « Sous le commandement de *Bernadotte*. » Point d'interrogation en marge.

P. 100, l. 8 : « Je chante fort souvent *les chansons que j'ai* faites à Péronne, et je vois que tous ceux qui les entendent voudraient pouvoir faire partie *de la société* pour laquelle elles ont été faites. *J'en fais toujours de nouvelles.* » Trait à la marge, mot soulignés.

Lettre XXVII, à Quenescourt. P. 101, l. 14 : « J'ai bien des chansons de corps de garde, mais je n'en ai pas encore fait dans le genre qu'il semble m'indiquer. » Trait à la marge.

L. 19 : « Et il y en a de *très grivoises* ; mais cependant je cède au désir de vous en envoyer une très sage sur ma vocation. » Trait à la marge et en face de la note correspondante.

Lettre XXIX, à Quenescourt. P. 104, l. 17 : « Vous savez que je ne néglige jamais les occasions de m'amuser, même au milieu des malheurs et des embarras. » Trait à la marge.

L. 23 : « ...Si le diable me pousse du côté *de vos caves*. Adieu, mes amis ; adieu, mes pères, mes frères, *soutenez la gloire du couvent.* » Trait marginal et soulignures.

Lettre XXX, à Quenescourt. P. 105, l. 4 : « Car parmi nous l'on a un titre sans avoir de rang, *et vous êtes présent* tandis que je ne suis qu'un pauvre *frère quêteur.* » Trait marginal et soulignures.

L. 26 : « M. Larrey peut beaucoup, et je crois même qu'il peut plus que M. Dejean. » Trait marginal.

P. 106, l. 13 : « La nourrice... a ramené l'enfant, et cela me fait un surcroît de charges considérables, d'autant plus que le premier moment a été doublement coûteux. » Trait marginal.

L. 16 : « Combien l'idée de ma liberté désormais enchaînée par le nouveau rôle que je suis obligé de jouer, me cause de chagrin ! Je ne suis pas maître des regrets que cela me donne. » Trait marginal.

L. 22 : « La gloire, l'amour n'éveillent plus en moi qu'un sentiment fugitif; mais la liberté me restait : elle réparait toutes mes pertes, et il y faut renoncer! Qui pourra compenser cette perte-là? Rien, mon ami, rien. Je crains bien de dire adieu aux chansons. » Trait marginal.

P. 107, l. 3 : « Le nom de M^lle^ Judith Frère paraît pour la première fois. » Sainte-Beuve note : « Et page 77? ».

Lettre XXXI, à Bosquillon Wilhem. P. 100, l. 19 : « Judith viendra. » Trait vertical à la marge.

Lettre XXXIV, à Quenescourt. P. 114, l. 16 : « Le chagrin que ces tracasseries-là me causent m'a engagé à m'occuper de le mettre en pension » (son fils). Trait marginal.

P. 115, l. 10 : « *Infiniment* curieuses. » Souligné.

*Ibid.* Signe (deux traits croisés comme un dièze) en face du morceau : « Je ne sais si je dois croire, etc. »

P. 116, l. 14 : « L'autre pièce, etc. » Trait marginal.

L. 22 : « Le seul moyen que tu aies de me prouver ta reconnaissance, etc. » Trait marginal.

L. 28 : » Les privations que je me suis imposées, etc. » Trait marginal.

Lettre XXXV, à Lucien Arnault. P. 117, vers 4-7. Trait marginal.

P. 120, l. 11 : « Ma place est toujours aussi peu lucrative. Mes prétentions en littérature se bornent à *des chansons*... Car je ne publie même pas les chansons, quelque éloge qu'elles me vaillent de mes amis, et particulièrement de M. Arnault. » Trait marginal en face de tout le paragraphe; double trait devant les deux dernières lignes.

Lettre XXXVI, à Quenescourt. P. 121, l. 5 : « Je crains bien que ma liberté soit à jamais enchaînée pour 1 500 francs. Il y a eu *de la maladresse*, comme je l'avais bien jugé, et certes, *si j'avais été là*, les choses eussent autrement tourné. » Trait vertical et soulignures.

Lettre XXXVII, à Quenescourt. P. 123, l. 11 : « Et comme mon voyage a été une occasion de jaser pour les *meneurs*, je redoutais cette nouvelle absence. » Trait marginal.

Lettre XXXVIII, à Quenescourt. P. 125, l. 7 : « Arnault ne peut guère me tirer de là sans faire des jaloux... » Trait marginal.

Lettre XXXIX, à Quenescourt. P. 126, l. 12 : « Je me suis livré à différentes occupations depuis mon retour, et j'ai enfin corrigé mes idylles, et j'en ai même fait une nouvelle, dont je suis assez content. » Trait marginal.

L. 18 : « Ce que vous me dites de la Saint-Jean me fait peine : est-ce ainsi qu'on s'amuse? » Double trait en marge.

L. 21 : « Ou bien lui faut-il une demoiselle D... pour emplâtre? » Trait vertical.

Lettre XL, à Quenescourt. P. 128, l. 6 : « Je viens de faire un opéra-comique en dix jours; je déteste ce genre méprisable, mais le désir de fournir à Bosquillon un poème... » Trait marginal.

L. 11 : « La difficulté sera de le faire recevoir. » Trait marginal.

L. 17 : « Je viens d'écrire à Lucien... » Trait marginal.

Lettre XLI, à Quenescourt. P. 128, l. 23 : « Je ne vous dirai pas combien mon cœur a été touché : vous me connaissez assez pour le deviner. » Trait marginal.

P. 129, l. 5 : « Je n'avais pas de quoi payer le piètre déjeuner préparé,... et celui de tous ceux que je connais qui sacrifie le plus ses propres plaisirs au bonheur des autres. » Trait marginal en face de 8 lignes.

Lettre XLIII, à Quenescourt. P. 132, l. 10 : « Il lui a fallu (à Arnault) faire entièrement la partie préliminaire et les conclusions; il m'a prié de l'aider à accoucher, comme il le dit, et j'ai eu le bonheur de rencontrer quelques idées qui ne lui ont pas été tout à fait inutiles. » Trait marginal.

L. 16 : « Mon séjour à Ville-d'Avray en a fait naître une (chanson) que je vous dirai un jour. » Trait marginal.

L. 24 : « Après huit jours d'agonie, une petite *fille de trois ans* et demi leur est morte hier, et j'ai partagé bien sincèrement leurs inquiétudes et leur douleur » (d'Arnault et de sa famille). Trait marginal.

L. 29 : « C'est Regnaud de Saint-Jean-d'Angély qui a prodigué à ses parents les consolations les plus touchantes et les marques de l'affection la plus sincère et la plus en opposition avec le caractère qu'on lui suppose. » Trait marginal.

P. 133, l. 32 : « *Vive le scandale pour la chanson!* Eh! mais vous ne m'avez rien dit de l'effet qu'a produit le *dindin*; n'oubliez pas cela à la première occasion. » Trait marginal et soulignures.

P. 134, l. 20 : « Je suis étourdi de la nomination d'Esménard à l'Institut. Le ministre de la police a forcé les portes pour cet homme, connu comme espion et comme escroc : ce qui me faisait dire à de Jouy, qui en riait, qu'il fallait cette fois qu'Esménard y prît bien garde, car c'était un vol avec effraction. » Trait marginal, et aussi en face de la note sur Esménard.

Lettre XLIV, à Laisney et Quenescourt. P. 137, l. 7 : « Vous me faites trop d'honneur pour le rapport de l'Institut; et, dans ma lettre, je vous avais dit seulement que j'y avais mis la main. » Trait marginal.

L. 11 : « M. Lemercier, qui est le principal *fauteur* pour la langue, à l'article *Comédie*. » Trait marginal.

L. 13 : « Chateaubriand ne pouvait être rangé dans aucune classe. » Trait marginal.

Lettre XLVI, à Quenescourt. P. 140, l. 19 : « J'aurais bien pu trouver place à la belle table de quelque indifférent; mais, dans de pareils moments, si je ne m'amuse point avec mes amis, je préfère rester seul et libre : la liberté me console de la solitude. » Trait marginal.

P. 141, l. 10 : « La poésie est pour moi maintenant une occupation qui ne me nourrit point d'idées chimériques, mais qui n'en charme pas moins tous mes instants. » Trait vertical.

L. 15 : « Le dernier ouvrage de Chateaubriand a réveillé en moi le désir des voyages. » Trait marginal.

Lettre XLVII, à Quenescourt. P. 143, l. 9 : « Ordonnez à Defrance... et de ne plus donner d'humeur au frère Boniface. » Trait marginal devant tout le paragraphe.

Lettre XLVIII, à Quenescourt. P. 144, l. 13 : « Une lettre que j'ai écrite à M. de Fontanes est restée sans réponse... Arnault est *trop froidement avec le grand-maître*, par rapport à l'affaire *de Chateaubriand*, pour en rien obtenir. Je vois tout cela *avec philosophie*; mais enfin je ne suis pas seul; et, si je n'avais la poésie pour me consoler, je ne serais point heureux. » Trait marginal devant tout le paragraphe et soulignures.

L. 31 : « Je crois commencer un peu à comprendre ce que c'est que la poésie. Mais qu'il y a encore à apprendre! » Trait marginal.

P. 145, l. 1 : « Je vois avec peine que tous mes amis ne sont pas heureux non plus. » Trait marginal.

Lettre LI, à Quenescourt. P. 147, l. 20 : « Quant à mes plaisirs, point le plus important pour un homme qui se voue au régime des gueux, il faut que je vous fasse part de tout l'agrément que j'ai eu au dîner de retour. » Trait marginal.

P. 148, l. 6 : « Et quoique en effet un mal de tête effroyable me tourmentât, j'ai tant bu de vin de Calabre, que j'ai chanté jusqu'à minuit. » Trait marginal.

L. 17 : « Aussi ai-je chanté celle que j'avais faite à son départ, et toutes nos polissonneries ont beaucoup fait rire. » Trait marginal.

P. 149, l. 5 : « A table avec mes amis, je n'ai pas fait la moindre attention à la souffrance que je trouve la plus aiguë. Si j'étais bon catholique, il ne tiendrait qu'à moi d'être martyr. L'imagination peut tout sur ma frêle machine, pourtant ne suis-je pas quelquefois bien raisonnable? » Trait marginal.

Lettre LIII, à Quenescourt. P. 151, l. 5 et l. 10 : Deux traits doubles croisés au commencement (« Faites au reste... ») et à la fin (« ... et jamais *au revoir.* ») du passage.

L. 13 : « Quant à moi, à part mon extinction de voix, je dois vous avoir paru le même, car vous savez que j'ai le don de mettre ma gaieté au ton de ceux qui m'entourent et *que je n'éclate* qu'avec ceux qui éclatent, *sauf à amener* le moment d'explosion. » Trait marginal et soulignures.

L. 21 : « Quels changements peut amener un malaise d'estomac!... Cependant je me garde toujours d'être injuste. » Trait marginal.

Lettre LIV, à Quenescourt. P. 154 : Double trait en face du *Chœur général.*

Lettre LV, à Quenescourt. P. 156, l. 20 : « M. de Bleschamp, père de sa femme, s'est avisé de s'adresser à l'Empereur pour lui demander des moyens d'existence. L'Empereur a cru voir le dessein de le tourmenter... » Trait marginal.

L. 27 : « Qui d'un titre de proscription veut se faire une recommandation... » Trait marginal.

P. 157, l. 13 : « Je suis le frère du premier souverain de l'Europe : comme tel j'ai cru honorer le prince en m'adressant à lui directement... » Trait marginal.

L. 21 : « Pauvre araignée, j'ai fait ma toile dans un palais, et mes petites affaires ont tout à souffrir de si grands intérêts!... Moitié folie, moitié raison, je suis un être amphibie, et vous m'eussiez admiré dans mes projets de réforme, lorsque je ne comptais plus que sur mes 1 500 francs. » Trait marginal devant tout le paragraphe.

P. 158 : « Je me voyais déjà seul,... et je m'embarquerai au milieu des écueils du goût, de la satire, de l'envie et du succès. » Trait marginal devant tout le paragraphe. Au début, deux traits croisés.

Lettre LVI, à Quenescourt. P. 159, l. 28 : « J'ai le plaisir de voir que beaucoup de personnes me portent un vif intérêt, et je vous assure que je n'avais pas encore toute la mesure de celui que j'inspire à madame Arnault, qui, du reste, n'est pas payée d'ingratitude. » Trait marginal.

P. 160, l. 1 : « ... Une obligation à Guérin, qui me procure toutes les occasions de me distraire. Je dîne fréquemment chez lui avec des sociétés aimables; et je dois m'y trouver demain avec Roger et Auger, rédacteurs au *Journal de l'Empire*. » Trait marginal.

P. 161, l. 7 : « J'ai renoncé absolument aux chansons depuis *la Mère aveugle* que Laisney vous a portée, mais dont il sait à peine l'air. » Trait marginal.

Lettre LVII, à Quenescourt. P. 162, l. 11 : « J'ai dîné dernièrement (je crois vous l'avoir dit déjà) avec Arnault, Roger et Auger, chez Guérin... J'en ai chanté de gaillardes... Il m'a semblé qu'ils y mettaient de la bonne foi. Je n'avais jamais eu un auditoire aussi redoutable... Désaugiers chante on ne peut mieux, joue très bien ses chansons, *et toutes paraissent bonnes dans sa bouche* : je n'ai point cet avantage. » Trait marginal et soulignures.

P. 163, l. 1 : « ... Quoi qu'il me semble pourtant qu'il exalte beaucoup *des chansons de Désaugiers*, que, suivant mon goût, *je ne voudrais pas avoir faites*. » Trait marginal et soulignures.

Lettre LVIII, à Quenescourt. P. 163, l. 12 : « J'ai touché à l'Université... Oui... de *19 francs* par mois... Ainsi mon compte est clair : qui de 25 ôte 6 reste 19. » Trait marginal et soulignures.

L. 21 : « ... De la démarche aimable qu'elle a faite... comme vous le croirez sans peine. » Trait marginal.

Lettre LX, à Quenescourt. P. 166, l. 17 : « Pour égayer un peu mes veillées, je recopie mes anciennes chansons, et j'en fais quelques nouvelles; mais mon poème se repose, et ma conscience n'est pas tranquille. » Double trait marginal. Simple trait à la note, devant ce qui concerne la rupture de Guérin et de Béranger.

Lettre LXI, à Quenescourt. P. 167, l. 12 : « Il est vrai que je me console en faisant des chansons, que vous voudriez bien avoir, amour-propre à part; mais je vous les réserve. » Trait marginal.

Lettre LXII, à Quenescourt. P. 169, l. 5 : « Je vous assure que jamais

loi n'a plus attristé notre capitale que celle de *la garde nationale*. L'exagération du mal, ajoutée au mal réel, avait d'abord répandu la consternation. » Trait marginal et soulignure.

L. 13 : « Cela vous donne plus de moyens d'être utile. » Trait marginal.

P. 170, l. 4. Montaigne : « Je n'en veux pourtant point trop faire l'éloge... *Mais que cet homme-là m'a volé d'idées!...* C'est peut-être là le plus grand joint de la cuirasse. » Trait marginal devant tout le paragraphe ; soulignure.

P. 171, l. 1 : « Figurez-vous, mon ami, que je suis obligé de refaire les deux tiers de mon second chant. » Trait marginal.

L. 16 : « J'ai tort, au reste, d'appeler peines ce qui est plutôt un charme pour moi qu'une occupation. » Trait marginal.

Lettre LXIV, à Quenescourt. P. 173, l. 7 : « La tête encore tout échauffée, non de vin, mais de plaisir. » Trait marginal.

L. 11 : « Le déjeuner que j'ai fait préparer a dérangé le complot. » Trait marginal.

L. 15 : « D'autre contrariété que Guernu qui s'est jeté un moment à travers notre gaieté. » Double trait.

P. 174, à la suite de la chanson : « Cette chanson a paru faire plaisir, et l'on n'attendait rien d'aussi honnête de ma part. » Accolade.

Lettre LXV, à Quenescourt. P. 176, l. 2 : « Pour un margot, vous vous mettez en dépense. » Trait marginal.

L. 13 : « A l'aide de quelques retouches, est devenue chanson de portefeuille fort gaie et fort gaillarde, intitulée *Margot*. » Double trait à la marge.

P. 177, l. 21 : « Vous ne me dites pas un mot pour le pauvre frère Bienvenu. » Trait marginal.

Lettre LXVI, à Quenescourt. P. 178, l. 20 : « Elle (la goutte) s'y prend si joliment avec moi! Elle s'approche avec tant de civilité de peur de m'effrayer : c'est le bout du pied que d'abord elle me pince. » Trait marginal.

P. 179, l. 1 : « Je n'ai point encore renoncé tout à fait aux chansons, mais cependant je m'occupe déjà de mes poésies. » Trait marginal.

L. 9 : « On dit le voyage (du pape) pacifique. » Trait marginal.

Lettre LXVII, à Quenescourt, P. 180, l. 12 : « *Je fais toujours des chansons ; mais moins pour mon plaisir que par une sorte de calcul.* (Double trait à la marge et souligné.) Je vous soumettrai mon raisonnement à cet égard. Qu'il vous suffise de savoir que *mes nouvelles sont honnêtes* et que je crains que *le calcul et l'honnêteté leur nuisent* et même m'en dégoûtent. J'ai été à la campagne (chez Arnault), il y a huit jours, et je ne me suis point ennuyé. » Trait marginal et soulignures.

Lettre LXX, à Quenescourt. P. 184, l. 8 : « Je suis bien résolu à ne vous plus importuner et à me suffire. Ne me comptez donc plus au nombre de vos pensionnaires ou pour mieux dire de vos pensionnés. » Trait marginal.

Lettre LXXI, à Quenèscourt. P. 185, l. 15 : « Quelque moyen imprévu qui tirera encore Laisney d'embarras à cet égard. » Trait marginal.

L. 22 : « Nous allons éprouver des retenues dans notre administration pour un don de chevaux. » Double trait marginal.

Lettre LXXII, à Quenescourt. P. 187, l. 6 : « Je n'ai jamais plus travaillé qu'en ce moment, que je viens de finir un long épisode pour un poème, dont je suis assez content. » Trait marginal, ainsi que devant la note et les vers cités.

Lettre LXXIV, à Quenescourt : « Elle m'a répété ce que le concierge avait dit. » Trait marginal.

Lettre LXXV, à Wilhem. P. 191, l. 24 : « Il n'y a cependant que madame Quenescourt qu'il n'ait jamais vue, car, au fait, il s'est déjà trouvé une fois avec Quenescourt, et je pense bien qu'il n'a peur ni de Judith ni d'Autier. » Trait marginal.

P. 192 : Trait marginal en face de tout le morceau explicatif (« A partir de ce moment », etc.) et point d'interrogation devant le dernier vers du couplet cité.

Lettre LXXVII, à Lucien Arnault. P. 193, l. 8 : « Nous vivons et nous nous portons tous bien, mais *l'orgueil national à eu cruellement à souffrir... Mais enfin il faut bien penser à soi, et sans doute beaucoup de personnes auront à souffrir de ce changement de gouvernement : il faudra se remuer un peu pour se tirer d'affaire, et je prévois pour vous de nouvelles ressources.* Nous autres universitaires, nous attendons, agités tant soit peu par la crainte de voir la *prêtraille* nous arracher la férule des mains. Vous pouvez conclure de vos réflexions *et des miennes que ce qui peut devenir un bien général*, comme on nous le fait espérer, entraîne beaucoup d'inconvénients particuliers, et que tout le monde ne rit pas encore. *Cependant les vœux sont unanimes en faveur de cette paix générale tant désirée et depuis si longtemps inespérée.* » Trait marginal et soulignures. En face de la note y afférente et qui se poursuit à la page suivante Sainte-Beuve a écrit : « Tout cela est vu après coup. »

P. 194, l. 5 : « Vous vous entendez mieux que moi à tout cela, et il n'est pas jusqu'au métier de la guerre auquel vous ne devez plus être étranger. » Trait marginal.

L. 9 : « J'ai vu les obus *menacer ma bicoque* sans trembler. Après cela je ne permets plus *de plaisanter* de ma bravoure. » Trait marginal et soulignures.

L. 16 : « M. Bro est ici. » Trait marginal et devant le témoignage d'Alexandre Dumas cité en note.

Lettre LXXVIII, à Réveillère. P. 195, l. 4 : « Votre prose était chez Poulet, que je l'ignorais encore, ne parlant de tout cela qu'au prote. » Trait marginal.

L. 21 : « J'espérais au reste vous mettre au courant dans les Catacombes, mais vous ne nous avez donné que le plaisir d'insérer votre joli couplet sur le registre mortuaire. » Trait marginal et en face de la note.

P. 203 : « La patrie ensanglantée pleure, et c'est une lâcheté désormais que de chanter le troupeau d'Epicure. » Accolade.

L. 13 : « *La Révolution, qui a perdu son héros militaire,* s'incarne cette fois encore en un homme. *Elle a brisé son épée*; elle prend une lyre. » Soulignures.

L. 20 : « On montrerait la route difficile que Béranger a suivie pour arriver, de ce qu'il était même à trente ans, à ce qu'il devint au moment où fut publié son second, puis son troisième, puis son quatrième recueil. » Trait marginal.

P. 204, dernier paragraphe : « De 1815 jusqu'au dernier moment de sa vie, la poésie de Béranger est l'essieu sur lequel tourne notre histoire. Il a mû quarante ans de nos destinées. » Trait marginal.

Lettre LXXXI, à Étienne. P. 206, l. 4. Double trait à la marge : « Je reste seul contre vous; et, malgré cela, je me sens encore la force de refuser une offre si brillante. J'ai une conscience trop timorée pour le métier de journaliste... Il ne faut point être catin ni bégueule. » Parenthèse ouverte devant l'avant-dernière phrase et fermée à la fin de la dernière.

L. 15 : « La route... est diamétralement opposée à celle que mes principes et mes opinions me forceraient de suivre. » Double trait marginal.

L. 17 : « Ne regardant point le théâtre comme étranger à la politique, pensant même qu'une route immense serait ouverte à l'acteur qui oserait tenter de donner, par le spectacle, *une direction à l'esprit public*, il me serait impossible d'accorder mon utopie théâtrale avec les maximes précédemment débitées dans la chaire où l'on me ferait monter. *Chaque jour même je jetterais du rez-de-chaussée des pierres à ceux qui occupent les étages supérieurs de la maison, et, comme ils tiennent à leurs vitres, sans faire cas de la lumière, il est à croire qu'ils videraient sur moi leurs cassolettes*, pour se débarrasser d'un voisin incommode. » Trait marginal et soulignures.

Avant-dernière ligne : « Puisqu'on vous demande *un honnête homme.* » Souligné.

P. 207, l. 4 : « Je suis également privé de la plupart des connaissances particulières du genre auquel il faudrait que je me livrasse... Et je n'aurais de plus que lui qu'un amour de justice qui ferait des ennemis au rédacteur et pas un abonné au journal. » Trait marginal devant tout le paragraphe.

P. 208, l. 9 : « Voici *le marquis de Carabas.* Faire des chansons, voilà mon métier, c'est fâcheux qu'il soit peu lucratif. » Double trait marginal.

Lettre LXXXV, aux rédacteurs de *la Minerve.* P. 214, l. 8 : « Un chansonnier est un tirailleur qui s'aventure. » Trait marginal.

Lettre LXXXVI, au baron de Gérando. P. 216, l. 13 : « Il reste, monsieur, une très grande difficulté : c'est le temps. Je me suis habitué à ne rien faire facilement : d'ailleurs, mon esprit est très capricieux. » Trait marginal.

L. 20 : « Il serait même possible que, l'ouvrage fait, il me parut indigne de son objet, et alors vous ne l'auriez point. Je vous soumets ces observations avec confiance. » Trait marginal.

L. 25 : « Je n'en tenterai pas moins ce nouvel essai. » Trait marginal.

Lettre LXXXVIII, à Cuvier. P. 218, l. 20 : « La presse est esclave; il nous faut des chansons, et ce n'est pas ma faute si ce genre est trop français pour l'époque où nous vivons. » Trait marginal.

Lettre CII, à Lucien. P. 242. Doubles traits verticaux et horizontaux croisés en tête de la lettre.

P. 243, l. 12 : « Donne-moi donc la satisfaction que je te demande... Renonce à la mauvaise société... Sois sûr que si ta conduite répond à mes instructions... Car je ne doute point de la bonté de ton cœur. » Trait marginal.

Lettre CV, à Tissot. P. 247, l. 23 : « Voilà peut-être la première fois qu'en France (je dis en France, car en Angleterre on a donné l'exemple) on me traite comme un grand garçon. » Trait marginal.

Lettre CIX, à Rouget de Lisle. P. 253. Double trait croisé au début de cette lettre, ainsi qu'au début des lettres CX et CXI (p. 254) au même.

Lettre CXXI, à Guernu. P. 268, l. 10 : « J'y ai trouvé d'excellentes intentions, des vers fort heureux, quoique le style soit quelquefois négligé : au moins m'a-t-il paru moins soigné, moins clair que celui de tes autres ouvrages. » Trait marginal.

L. 15 : « Le sujet et le fond de la pièce exigeaient, il me semble, que tu cherchasses les moyens d'en varier l'effet, qui pourrait être un peu monotone. L'arrivée de Belcourt au dénouement est brusque. » Trait marginal.

P. 269, l. 5 : « D'ailleurs, dans les plus mauvaises critiques, il y a quelquefois le germe d'une idée juste et d'un changement nécessaire. » Trait marginal.

Lettre CXXII, à Guernu. P. 269, l. 18 : « Tu sembles n'avoir senti qu'au troisième acte l'importance du sujet. » Trait marginal.

P. 270, l. 14 : « Comme il faut penser au succès, il ne faut rien hasarder dans ce genre, par respect pour notre délicatesse, qui va souvent jusqu'au ridicule. Ton style me semble être, malgré cette observation, *parfaitement approprié* à la comédie. » Trait marginal et soulignure.

P. 271, l. 4 : « Elle pourra te conduire à des récompenses ministérielles, et tu ne peux éviter cet inconvénient. Dans un pays *aussi monarchique que le nôtre*, dans *un pays où l'on aura* tant de peine à créer une opposition forte, vigoureuse, quoique toujours mesurée, il est au moins imprudent de tourner en ridicule l'indépendance de caractère. » Trait marginal et soulignures.

L. 17 : « Nul doute qu'il n'y ait beaucoup de gens de cette espèce : mais la satire qu'on en ferait aurait aussi l'inconvénient de permettre des applications contre des hommes qui, en effet, combattent avec sincérité contre les abus du pouvoir. » Trait marginal.

L. 21 : « Après cinquante ou soixante ans de gouvernement représentatif, il n'y aurait pas de mal à donner des pièces de ce genre; aujourd'hui j'en vois beaucoup. Je me résume : il n'y a point de manie d'indépendance dans un pays où l'indépendance ne peut rien rapporter. Pourquoi attaquer ce qui n'existe pas? Quant aux indépendants de société, ils sont aussi en petit nombre; mais fussent-ils plus nombreux, en quoi sont-ils attaquables? » Trait marginal.

P. 272, l. 5 : « Je suis prêt à dire ce que Montausier disait après avoir vu *le Misanthrope*; en supposant toutefois que ton Damis ne fasse pas trop de folies, et ne devienne pas ambitieux à la fin de sa carrière. » Trait marginal, et dans la note y afférente, soulignure de Sainte-Beuve (« *Béranger avait du Montausier* ») et point d'interrogation à la marge.

Lettre CXXXV, à Bérard. P. 274, l. 12 : « En effet, il y avait : *à son grand nom*, etc. » Point d'interrogation à la marge, et autre point d'interrogation devant les deux dernières lignes de la note.

P. 275, l. 20 : « Nous voici rentrés dans *le tourbillon de bonté* qui nous entoure à chaque pas. » Trait marginal et soulignure.

Lettre CXXVI, à Andrieux. P. 276, l. 9 : « Car on m'a assuré que vous aviez eu cette bonté qui n'est pas sans courage. Je vous avoue qu'en l'apprenant je n'ai d'abord été frappé que de l'idée du risque que courait votre place. » Trait marginal.

Lettre CXXXVII, à Rouget de Lisle. P. 285, l. 24 : « C'est à la nation tout entière à rougir de malheurs qui n'ont cessé d'accabler l'auteur de *la Marseillaise*. Je l'ai crié bien des fois dans les salons de l'égoïsme. Peut-être qu'à la fin un peu de pudeur le fera comprendre aux plus sourds. » Trait marginal et devant les deux dernières lignes de la note.

Lettre CXXXIX, à Rouget de Lisle. P. 287, l. 5 : « Nous causerons de votre affaire un autre jour. » Trait marginal.

Lettre CXL, à Dupin. P. 288, l. 13 : « Béranger est sans doute fâché que je sois tombé dans le guet-apens de Saint-Acheul. » Trait marginal.

Lettre CXLI, à Rouget de Lisle. P. 289, l. 1 : « Mon cher maître, je vous remercie d'être venu chez moi vous informer de mes nouvelles. » Trait marginal.

Lettre CLVIII, à Vaissière. P. 303, l. 7 : « ... Qui feraient dire de lui ce que j'ai dit de Talleyrand, à propos de cette légitimité : Le flot qui l'apporta recule épouvanté. » Trait marginal.

Lettre CLIX, à Rouget de Lisle. P. 304, l. 9 : « Je ne vous vois plus; seriez-vous encore plein de ces chimères qui ne font qu'aggraver vos peines? » Trait marginal.

Lettre CLXIII, à M^me^ Cauchois-Lemaire. P. 308, l. 2 : « Mais je n'ose me fier à mon jugement, car je trouve des longueurs partout, même à la vie, je crois. » Trait marginal.

L. 5 : « Un juge plus compétent; n'en pouvez-vous donc trouver? » Trait marginal.

Lettre CLXIV, à Pongerville. « ... Du plaisir avec lequel j'ai reçu vos

nouvelles productions, surtout m'étant offertes de la part de l'auteur. » Trait marginal.

P. 309, l. 4 : « Horace... ne m'est connu que par des traductions qu'on m'assure être infidèles, et que, pour cette raison, j'ai cessé de lire. » Trait marginal.

L. 9 : « Sans vous, monsieur, je ne connaîtrais pas Lucrèce, que j'admire, grâce à vous. Je connais aussi peu de chose d'Ovide. » Trait marginal.

Lettre CLXV, à Lucien Arnault. L. 18 : « Votre bel ouvrage dont le succès m'a causé une joie aussi vive que sincère. » Trait marginal.

L. 23 : « (Talma) ajoute toutes les perfections de son talent aux beautés nombreuses de votre tragédie. » Trait marginal.

P. 310, l. 11 : « Vous êtes destiné à monter bien plus haut encore, si vous appliquez toutes les forces de votre esprit à rajeunir l'art des Corneille et des Voltaire. » Trait marginal.

Lettre CLXVI, à Montandon. L. 20 : « Pour l'empêcher, s'il en est temps encore, d'accomplir son funeste projet. » Trait marginal.

Lettre de Rouget de Lisle à Béranger. Quatre traits entrecroisés, en face du titre.

P. 311, l. 17 : « Mille raisons finiraient par les y contraindre. » Trait marginal.

L. 20 : « L'absence... des petites ressources nécessaires, indispensables au soutien de la plus piètre existence. » Trait marginal.

P. 312, l. 4 : « Un coup de pistolet, je n'ai pas de quoi en faire les frais. La rivière? c'est ignoble. » Trait marginal.

L. 12 : « Un dernier acte de courage : celui d'en revenir à mon ancien projet de m'en aller à travers champs, tout droit devant moi jusqu'à ce que mort s'ensuive. La fatigue, la faim, le désespoir, peuvent aussi devenir des ressources. » Trait marginal.

L. 20 : « J'ai dû vous en prévenir, soit pour couper court aux démarches que vous avez commencées en ma faveur. » Trait marginal.

L. 30 : « Vous pensez bien que je mets M. ***, sa femme, en première ligne. » Trait marginal.

Lettre CLXXVII, à Laffitte. P. 330, l. 20 : « La honte d'avoir abandonné une défense dont les principes peuvent être utiles, le mécontentement de moi-même et peut-être un échec à cette popularité qu'on veut en vain me contester, et qui est un besoin de mon talent. » Trait marginal.

Dupont de l'Eure à Béranger. P. 335, l. 7 : « Devrais-je... me prêter à servir de contre-poids à votre condamnation, et diminuer ma popularité pour en donner un peu pour quelques jours à des hommes qui n'en méritent pas du tout? Mon cœur se soulève contre une pareille supposition. » Trait marginal.

Lettre CLXXX, à Joseph Bernard. P. 337, l. 5 : « L'esprit de *racommoder* un ouvrage. » Corrigé : *recommander*.

Lettre CLXXXV, à Cauchois Lemaire. Deux traits horizontaux croisés avec deux traits verticaux en face du titre.

P. 351, l. 2 : « Tandis que mes chansons vont partout, et en me donnant les basses classes pour appui forcent les classes supérieures à prendre avec moi des mitaines. » Double trait marginal.

L. 29 : « Affirmez que la lune a fait une révolution cette nuit... Jetez-vous sur le premier navire venu. » Trait marginal devant tout ce passage.

Benjamin Constant à Béranger. Quatre traits entrecroisés devant le titre.

P. 355, l. 26 : « Quant à la popularité, je l'aime, je la recherche, j'en jouis jusqu'ici avec délice ; mais je la dois aussi à la manière dont j'ai toujours dit toute ma pensée. » Trait marginal.

L. 36 : « Je sais ou je crois savoir que les vieux gouvernements sont plus favorables à la liberté que les nouveaux. Si la dynastie se déclare hostile, advienne que pourra. Ma mission n'est pas de sauver ceux qui voudraient se perdre ; mon appui ne se donnera jamais au pouvoir absolu, et la légitimité ne l'obtiendra pas. » Trait marginal.

P. 356, l. 24 : « Vous êtes, je le dis encore, l'homme de France pour qui j'ai le plus d'attrait... Cela ne fait rien à l'affection. » Trait marginal devant tout le passage.

Lettre CLXXXVII, à Bernard. Quatre traits entrecroisés devant le titre.

P. 358, l. 24 : « Des habiles vous diront que vous imitez un peu trop Rabelais, que je viens de relire pour la centième fois, cela se peut ; mais je n'ai pas le courage de vous le reprocher. Des délicats prétendront que vous manquez de l'usage de la capitale ; cela se peut encore ; mais, pour cela, je vous en félicite. Il faut faire son livre à sa taille, avec ses manières, avec ses idées. » Trait marginal.

Lettre CLXXXIX, au général Gourgaud. Quatre traits entrecroisés devant le titre.

Lettre CXCI, à l'abbé de Pradt. Quatre traits croisés devant le titre.

P. 363, l. 22 : « J'ai toujours observé que les gens d'église conservaient leur verdeur plus longtemps que d'autres ;... Vous voyez, monseigneur, que je ne suis pas aussi déraisonnable que le disent vos gens de la *fusion*. » Trait marginal devant tout le passage.

Lettre CXCIV, à Laffite. P. 371, l. 25 : « Une souscription a été faite pour Rouget de Lisle. C'est Bérard, qui, à ma prière, s'est mis à la tête de cette œuvre patriotique. Depuis plus d'un an elle sert à soutenir l'existence du Tyrtée national, et les souscripteurs se sont engagés au paiement d'une cotisation annuelle. » Trait marginal.

Lettre CCV, à Rouget de Lisle. Quatre traits croisés devant le titre.

P. 380, l. 16 : « Renfermons-nous donc, jusqu'à un meilleur temps, dans le petit cercle où nous avons manœuvré, sauf à l'étendre aussitôt que quelqu'un de nous en trouvera l'occasion. » Trait marginal.

L. 25 : « Demain peut-être quelque ressource nouvelle viendra s'offrir à nous. Je ne suis pas sans chercher, comme vous pouvez bien le croire, et peut-être trouverai-je enfin. Calmez donc votre imagination. » Trait marginal.

Lettre CCVI, à Cadet de Gassicourt. P. 382, l. 7 : « Ils s'escriment avec fureur, et, mercredi passé, *le Globe* contenait le meilleur article qui vraisemblablement ait été fait sur la circonstance. » Trait marginal.

L. 23 : « Ma crainte, c'est que la peur ne prenne à ceux qui nous épouvantent : car il n'y a guère d'hommes forts dans aucun parti. *Quant au nôtre, il me paraît bien ridicule depuis plusieurs années.* » Trait marginal et soulignures. Sainte-Beuve remarque : « Béranger parle de son parti comme Chateaubriand du sien ».

Lettre CCIX, à Cauchois Lemaire. P. 385, l. 25 : » Mais Dieu nous préserve d'avoir besoin de mes chers concitoyens pour semblable chose! » Trait marginal.

Lettre CCXIX, à M^me^ D***. P. 395, l. 5 : « Vous allez rire de la raison que je vous donne : j'en ris moi-même, quoiqu'il y ait du vrai et beaucoup dans ce que je vous dis. » Trait marginal.

Lettre CCXXI, à Rouget de Lisle. Quatre traits croisés devant le titre.

P. 397, l. 7 : « Vous prétendez que vos souhaits ne s'accomplissent jamais. Est-ce qu'en dépit de votre résolution vous en auriez fait pour ma santé? » Trait marginal.

Lettre CCXXIX, à Rouget de Lisle. P. 410, l. 4 : « Vous voilà peut-être encore cloué pour quelque temps dans votre chambre. M. Perrotin, éditeur de mes vignettes et de la nouvelle réimpression de mes chansons, va à Choisy et je l'ai prié d'aller vous porter ce petit mot. » Trait marginal.

L. 16 : « La lecture m'a fait un vrai plaisir. Je n'ai qu'une critique à faire. Je trouve qu'Othello devient jaloux trop subitement. » Trait marginal.

Lettre CCXXXIII, à Rouget de Lisle. P. 413, l. 9 : « ... Si c'est moi qui peux parler à Laffitte de prendre part à des souscriptions de ce genre, d'après l'oubli qu'il a fait de concourir à la mienne : ceci va vous sembler bien dur. » Trait marginal.

P. 414, l. 8 : « Il est vrai que j'avais un talent qui vous manque, j'en suis bien sûr : je savais faire des reprises, rattacher des boutons. Ce que c'est que d'être d'une famille de tailleur! Vous n'avez pas reçu une si bonne éducation, il vous faut du neuf. » Trait marginal.

L. 18 : « J'ai enterré hier le dernier président de la République. » Sainte-Beuve annote : « Le vieux Gohier ».

Lettre CCXXXIV, à M^me^ Lemaire. P. 416, l. 8 : « Il a pris aussi un bien mauvais moment pour leur publication. Dans les citations qui ont été faites, j'ai trouvé de bien belles choses. » Trait marginal.

Lettre CCXXXVI, à M^me^ Lemaire. P. 418, l. 3 : « J'ai cependant beaucoup de sujets, mais je suis comme le pêcheur sur le bord d'une eau bien transparente, qui jette sa ligne aux poissons qu'il aperçoit, sans qu'aucun veuille mordre à l'hameçon. J'aurais pourtant bien voulu vous servir un plat de cette friture-là. » Trait marginal.

Lettre CCXXXVII, à Joseph Bernard. P. 420, l. 17 : « J'ai une foule de sujets qui voltigent autour de ma tête comme des papillons de nuit

autour de la chandelle, mais je n'en puis attraper aucun. Je crains que cela ne dure : car j'ai toujours observé que, lorsque je me portais bien, j'avais peu de disposition au travail, à moins d'être en prison. Pourtant le café que vous m'avez donné est fort bon et devrait m'inspirer. » Trait marginal.

Lettre CCXXXVIII, à Hortense Allart. P. 421, l. 17 : « J'ai une existence intérieure qui se refuse souvent à se répandre au dehors... Il me serait impossible d'aller dans le monde, où je me laisse entraîner, sans y perdre de ma force naturelle. » Trait marginal.

P. 423, l. 17. « Quoi! parce qu'elle avait une espèce de mari qui prenait soin de sa garde-robe, vous vous fâchez contre elle!... Aimez et laissez-vous aimer. J'ai bien connu ce bonheur : c'est le plus grand de la terre. » Trait marginal.

Sur la feuille de garde de la couverture, à la fin du volume, Sainte-Beuve note : Montaigne, 70 »; et aussi, « 180 », c'est une page où Béranger fait une importante confession sur lui-même.

Tome II, lettre I, à X***. P. 1, l. 1 : « Je ne suis pas orléaniste et vos amis paraissent disposés à me donner ce nom (trait marginal). Je n'ai pas le courage d'imposer mes calculs à personne (quatre traits entrecroisés). S'il me fallait diriger un seul homme, surtout s'il était jeune, je ne l'oserais faire dans un pareil moment (trait marginal). Je ne puis rien, je n'ai rien fait : le danger a cessé. (Double trait marginal. Sainte-Beuve remarque : « Modeste ».

Lettre IV, à Broussais. P. 4, l. 12 : « Et soyez sûr que si quelques jeunes élèves de mes amis ont besoin de vos avis et de votre protection je n'hésiterai pas à mettre votre obligeance à contribution, comme je recourrais à vos puissantes lumières, si je me trouvais dans un de ces instants où les esprits forts se recommandent aux saints et à la médecine. » Trait marginal.

Lettre IX, à Mme Bouvet. Quatre traits entrecroisés en face du titre.

P. 7, l. 10 : « Quoique républicain, et l'un des chefs de ce parti, j'ai poussé tant que j'ai pu au duc d'Orléans. Cela m'a même mis en froid avec quelques amis. » Trait marginal.

L. 24 : « Mais j'ai dû consulter mes goûts, *obéir à mes principes*, surtout donner à mes jeunes amis *les républicains* la preuve la plus évidente de mon désintéressement dans le choix du parti que je les ai poussés à prendre. » Trait marginal.

P. 8, l. 11 : « Je ne suis pas né pour être du parti vainqueur. Les persécutations me vont mieux que le triomphe, aussi ai-je été voir Chateaubriand, qu'une générosité mal entendue vient de plonger dans la misère. » Trait marginal.

L. 2 : « En proie d'une fatalité politique, aussi cruelle. » Sainte-Beuve corrige : *à*.

L. 32 : « J'ai dit sur-le-champ qu'en détrônant Charles X on me détrônait. » Trait marginal.

P. 9, l. 2 : « Je ne suis pas homme à me désoler, quand je vois tout ce

que mon pays y gagne. Je donnerais ce qui me restera de renommée pour assurer son bonheur. Le patriotisme a toujours été ma passion dominante, et l'âge ne l'a point affaiblie. » Trait marginal.

Lettre XV, à Joseph Bernard. P. 15, l. 12 : ... Que dans l'intérêt du roi et de la France, qui, ayant besoin d'un corps de réserve, en cas d'accident compromettraient sans fruit cette réserve, en laissant au ministère des hommes qui, tout populaires qu'ils étaient, n'avaient ni assez de capacité ni assez de caractère pour conduire une chambre indocile. » Trait marginal.

L. 23 : « Ne pouvant plus leur être bon à rien, je me suis renfermé dans mon ermitage, et malgré les offres séduisantes qui m'ont été faites, malgré les instances même des dames, je n'ai pas mis le pied aux finances. J'ai cessé mes visites à la Chancellerie, et quand je vois Dupont, c'est que le pauvre homme vient en visiteur rue de la Tour-d'Auvergne, 30, où il déplore le malheur d'être homme d'État malgré lui ». Trait marginal, double trait devant les derniers mots.

P. 16, l. 6 : « Vous me convenez si bien tous, y compris Charles, que je n'oublie pas. » Trait marginal.

L. 22 : « On craint toujours la guerre *et j'y crois toujours*. Nos ministres ne savent où ils vont. » Trait marginal et soulignures.

L. 26 : « Le roi gouverne et tout va mal. Mais la nation est pourtant là et j'espère qu'elle sera sa Providence, soit qu'il lui faille du beau temps, soit qu'elle ait besoin d'un orage. » Trait marginal.

P. 17, l. 20. « Vous avez vu la mésaventure de Constant à l'Académie : que dites-vous de ce corps prétendu régénéré. Constant s'est affligé de cet insuccès. C'est être trop bon. *C'est à Viennet à se jeter à l'eau.* » Trait marginal et soulignures.

Lettre XVII, à Rouget de Lisle. P. 18, l. 27 : « Gloire à vous, monsieur le membre de la Légion d'honneur, cela vous était bien dû, en vérité. Mais je dois vous l'avouer, je n'ai pas pensé à vous le faire obtenir lorsque j'avais quelque crédit. Ce sont là de ces sortes de faveurs dont l'idée ne me vient jamais. » Trait marginal.

P. 19, l. 6 : « D'ailleurs, mon ami, lorsque la *Marseillaise* va nous redevenir encore une fois nécessaire à la frontière, il est tout simple qu'on ait donné à son auteur, brave militaire, distingué comme poète, la récompense qu'il eût dû recevoir à la création de l'ordre. » Trait marginal.

L. 12 : « Quelles sont mes idées relativement aux récompenses publiques. » Trait marginal.

L. 16. « Ainsi vous voyez, mon ami, qu'il ne faut pas vous affliger de ne m'avoir pas pour collègue, dans votre promotion. » Double trait.

Lettre XVIII, à M^me^ Lemaire. P. 20, l. 18 : « J'ai reçu une bien drôle de lettre de Rouget de Lisle... Et je vois même qu'il craint que sa nomination ne m'afflige. » Trait marginal devant tout le passage.

L. 25 : « Car, moi, je ne pense jamais à ces brimborions.... Moi qu'on traite de bourru et de moqueur. » Trait marginal devant tout le passage.

Lettre XXV, à Laisney. P. 24, l. 19 : « Le plus touchant et le plus rare (éloge) qu'il ait reçu est la douleur de son gendre. J'ai été obligé de l'emmener du cimetière avant la fin de la cérémonie, de crainte qu'il ne s'y trouvât mal, tant les larmes le suffoquaient. » Trait marginal.

P. 25, l. 7 : « Quant à moi, rien ne me console de la perte que je viens de faire. Je m'occupe d'une chanson, où mes souvenirs et mes regrets s'unissent. » Trait marginal.

Lettre XXIX, à Bérard. P. 30, l. 3 : « J'ajoute à cela qu'elle put devenir profitable à ce pauvre Fortoul, que Thiers a négligé de placer pendant sa haute fortune. » Trait marginal, et point d'interrogation à la ligne 4 de la note 3, devant ces mots soulignés : « *Qu'on ne soupçonnait pas.* »

Lettre XXX, à Joseph Bernard. P. 31, l. 27 : « Tout le monde me semble perdre l'esprit, jusqu'à Sa Majesté, à qui *je n'en ai jamais cru* beaucoup. » Trait et soulignure.

P. 32, l. 2 : « Eh ! bien, mon cher ami, on veut me donner la croix de juillet ! » Trait marginal.

L. 16 : « Il (Barthe) fait assez ce que je lui demande : il est vrai que je n'en abuse pas. » Trait marginal.

L. 20 : « Je voudrais pourtant faire une chanson pour Chateaubriand, qui vient de me louer à outrance dans sa préface. » Trait marginal.

L. 24 : « Le temps où nous vivons rend bête. Prenez-y garde, les préfets ne sont pas à l'abri de cette maladie. » Trait marginal.

Lettre XXXI, à Joseph Bernard. P. 33, l. 3 : « Vous jugez bien que cela ne m'épouvante pas. D'ailleurs, j'aime beaucoup Barthe. » Trait marginal.

L. 29 : « Il est enchanté du choix que je lui ai fait faire, depuis surtout qu'il a pu juger par lui-même ce parent de Manuel. » Trait marginal.

P. 34, l. 8 : « Il m'avait appris qu'on me voulait donner la croix d'honneur. J'ai obtenu qu'il l'empêchât, et il m'a assuré y avoir réussi, bien que l'ordonnance fût déjà préparée. » Trait marginal.

Lettre XXXIII, à Joseph Bernard. P. 36, l. 20 : « On prétend que j'ai le plus grand crédit sur son esprit... D'ailleurs, je vous le dirai en confidence, je sais bien où nous allons, emportés par une force invincible. » Trait marginal devant tout le passage.

P. 37, l. 1 : « *Je souhaite seulement que ce ne soit pas trop tôt.* » Trait marginal et soulignure.

L. 5 : « Barthélemy vient de le draper d'une manière horrible ; ils étaient amis *cependant*, du moins je le croyais. S'il m'eût traité ainsi ; *cela ne m'étonnerait pas* : mais son ami, *Thomas* ! » Trait marginal et soulignures.

Lettre XXXIV, à Bérard. L. 17 : « Je suis si las, si ennuyé du monde, tel qu'on nous le fait, qu'il y aurait tout avantage pour moi à faire retraite. » Trait marginal.

L. 21 : « Je pourrais voir mes amis encore fort souvent, surtout marcheur comme je le redeviens. » Trait marginal.

Lettre XXXV, à La Fayette. P. 38, l. 2 : « Je m'avisai de dire qu'en détrônant Charles X on avait détrôné la chanson. Quelques-uns s'empressèrent de me prendre au mot. » Trait marginal.

Lettre XLII, à H. de Latouche. P. 46, l. 10 : « Vous ne pensez pas qu'il (Chateaubriand) soit pour rien dans les intrigues carlistes? Mieux que moi vous connaissez ce monde-là. Je serais affligé qu'il gâtât ce que, selon moi, il y a de généreux dans sa situation actuelle. Je n'aurais plus alors le courage de le louer. » Trait marginal.

L. 17 : « Ce qu'il y a de respectable dans ses opinions ne doit pas me faire mentir aux miennes. » Trait marginal.

L. 28 : « On dit que l'extrême opposition m'en veut d'avoir dit, dans ma lettre à La Fayette, qu'il fallait *conserver les bases de ce qui est*. J'ai obéi à ma conscience. » Trait marginal.

P. 47, l. 5 : « Quant à la république, ce rêve de ma vie, *je ne veux pas qu'une seconde fois on nous donne ce fruit-là trop vert. On le rejetterait encore*. Travaillons à instruire notre nation, et ce que j'ai rêvé s'accomplira sans secousse, avec lenteur. Je ne verrai pas cette époque, mais elle est certaine pour moi, si, je le répète, *nous faisons notre éducation*. » Trait marginal et soulignures.

Lettre XLIV, à M^me^ Lemaire. P. 49, l. 4 : « Je vous avoue que je croyais C. Périer un homme un peu plus habile et surtout plus ambitieux. Sa retraite est d'un niais et d'un homme incapable. Quoi! il ne se rencontrera pas même une ambition un peu vigoureuse! » Trait marginal et devant la note.

Lettre XLVII, à Latouche. P. 51, l. 3 : « Non, mon cher Latouche, *je ne vous ai pas disgracié*. » Trait et soulignure.

L. 13 : « Quant à moi, je ne suis pas aussi satisfait qu'il m'a paru l'être. Je retouche ces couplets; mais, mon cher ami, j'avais à vaincre des difficultés insurmontables pour mon genre : quelle que soit cette chanson, je ne la publierai pas sans vous la soumettre. » Trait marginal.

L. 19 : « *J'ai pris ma mesure il y a longtemps. J'ai au moins le mérite d'avoir mon petit talent*. » Souligné.

L. 24 : « Je dois de la reconnaissance à l'auteur du *Génie du christianisme*. » Trait marginal.

Lettre XLVIII, à Lacoste. P. 53, l. 24 : « Je mets au premier rang le maintien de l'expulsion des membres de la famille de Napoléon. Mais il est dû en partie à la maladresse des gros bonnets de ce parti. Ils n'ont point paru dans le combat. Charles X rentrant à Paris le 30, aucun d'eux n'eut eu à craindre pour sa tête. Cela ne les a pas empêchés de se réunir, de clabauder. » Trait marginal.

Lettre XLIX, à de Latouche. P. 55, l. 6 : « Je lui avais même dit que je vous autorisais à suspendre l'impression, si vous le jugiez convenable, et que, si vous aviez la bonté d'y faire des corrections, il les admît sans recourir à moi pour cela. Comment se fait-il qu'il ne vous l'ait pas *montrée*? Il m'a encore assuré, la dernière fois qu'il est venu ici, qu'il vous voyait tous les jours... Vous ne vous figurez pas, mon cher

Latouche, combien j'ai été tourmenté de la lâcher avant de l'avoir laissée reposer quelque temps. *Les corrections m'ont tourné la tête*, au point que je n'y voyais plus quand je l'ai donnée à Chateaubriand. Elle n'a pas encore paru : exigez donc de Ladvocat qu'il vous la communique, puisque vous avez la bonté de vous intéresser à son sort. Quant à moi, *j'en suis soûl.* Figurez-vous qu'ils vont la faire mettre dans *une douzaine de journaux*; comme cela me va bien! Mais enfin, *si elle satisfait celui* pour qui je l'ai faite, je me consolerai de toutes ces petites contrariétés. » Trait marginal, soulignures et remarque : « La coquette! » à l'endroit du passage visant le fatigue des corrections.

Lettre LI, à Chopin. P. 56, l. 14 : « Nous autres anciens, nous nous sommes usés à traîner le boulet dans les galères de la Restauration. Nos voix étaient suffisantes pour pousser de temps à autre quelques soupirs qu'on voulait bien nous permettre encore et auxquels répondait la sympathie populaire; mais aujourd'hui il faut de plus jeunes poitrines pour prendre part aux concerts que la liberté demande. » Trait marginal, et soulignure à l'avant-dernière ligne de la note 1, sous ces mots : « *L'histoire de France sans ces craintes.* »

Lettre LII, à Pionnier. P. 57, l. 10 : « Vous avez un état, monsieur, et tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai bien souvent regretté de n'en avoir pas eu un. » Trait marginal.

Lettre LIII, à de Latouche. P. 59, l. 6 : « Mon cher ami, *il ne vous a manqué que de mourir de faim* : cela a manqué *à plus de gens qu'on ne pense*. Mais, pour Dieu! publiez donc vos poésies; il me semble qu'il y aurait là pâture pour mon goût et jouissance complète pour tous vos amis. » Trait et soulignures.

Lettre LIV, à Chateaubriand. P. 63, l. 25 : « Depuis longtemps, j'ai dans l'esprit que les monarchies représentatives ne sont qu'une forme transitoire. Les trônes constitutionnels ne me semblent être que *des ponts jetés sur un fleuve* que nous ne pouvions passer à la nage. » Trait, soulignures. Sainte-Beuve annote : « Il a dit de Louis-Philippe : « C'est « une planche sur le ruisseau. »

Lettre XLIX, à Rouget de Lisle. Quatre traits entrecroisés en face du titre.

P. 72, l. 8 : « Si elle me connaissait mieux, elle verrait que rien n'est plus dans mon caractère que cette lassitude de publicité et ce besoin de vie obscure. Tout le monde me dit que je suis saint-simonien. Je finirai par le croire. Au reste, cela m'amuse beaucoup. » Trait marginal.

L. 15 : « Ce qu'il y a de très vrai, c'est que moi, vieil ennemi de notre ordre social, j'ai du penchant pour toutes les innovations de ce genre. Et puis, à la manière dont les affaires sont menées, il faudra être saint-simonien, si l'on veut être quelque chose. » Double trait marginal.

Lettre LXIV, à Rouget de Lisle. P. 78, l. 16 : « Vous avez bien fait de ne pas venir à Paris dans ce moment, *vous, si maladroit et si enguignonné*, que vous auriez peut-être eu sous les yeux de fort vilains spec-

tacles. Restez dans votre Choisy. Vous aurez su sans doute les désappointements de M^me^ T*** pour l'imprimerie royale. » Trait marginal. Sainte-Beuve complète : « Tastu ».

P. 79, l. 3 : « Si je voulais, j'aurais une bien longue histoire à vous faire sur vous-même, monsieur le Tyrtée français. Vous m'avez occupé plus que vous ne pensez. » Trait marginal.

L. 11 : « Pour R***, mon poète voleur. » Sainte-Beuve complète : « Rainal. »

Lettre LXVII, à Rouget de Lisle. Quatre traits entrecroisés devant le titre.

P. 81, l. 28 : « Je vous avoue que sa mort (de Casimir Perier) m'a affligé. Je ne puis m'empêcher d'estimer les hommes qui se dévouent à une idée, même lorsque cette idée ne me semble pas bonne. *Il est mort à la peine.* » Trait et soulignure.

Lettre LXVIII. Sainte-Beuve corrige : « Weustenraad. »

Lettre LXXI, à M^me^ Lemaire. P. 86, l. 4 : « J'ajoutais que la forme épistolaire prête peut-être trop à s'exposer à ce reproche, à moins qu'on ne l'emploie sous un nom fictif. » Trait marginal.

L. 10 : « Si Courier vivait encore, et qu'il eût continué d'écrire ses pamphlets, il se pourrait qu'il fût passé de mode. » Trait.

Lettre LXXII, à Rouget de Lisle. L. 22 : « ... Que votre pension au ministère du commerce vient d'être portée à 1 000 francs. Il désire savoir (m'écrit-on particulièrement) si enfin je suis content. » Trait marginal.

P. 87, l. 2 : « Qu'allez-vous faire de tout cela? Je crains que l'embarras des richesses ne vous fasse perdre la tête. » Trait marginal.

L. 5 : « Ah! çà, n'allez pas vous laissez atteindre par le choléra, à présent que vous êtes millionnaire! » Trait marginal.

Lettre LXXIV, à Béjot. P. 89, l. 6 : « Cette petite feuille populaire (*le Bon Sens*) qui achèvera de ruiner Lemaire. » Trait.

Lettre LXXV, à Chateaubriand. P. 93, l. 2 : « Le goût que j'ai pour la poésie populaire me souffle souvent d'étranges choses. » Trait.

L. 8 : « Je conçois que vous autres, *gens d'en-haut*, y trouviez à redire. Que faire à cela? J'ai voulu essayer de transporter là poésie dans les carrefours, et j'ai été conduit à la chercher jusque dans *le ruisseau : qui dit chansonnier, dit chiffonnier.* » Trait marginal et soulignures.

Chateaubriand à Béranger. P. 98, l. 8 : « Son génie militaire lui fera préférer aussi le niveau d'un seul au niveau de tous, et le despotisme à la démocratie. Elle s'enivre de sang comme de vin, et sa tête n'est pas aussi forte que son cœur est grand. » Trait marginal.

L. 20 : « Vous, monsieur, chantez sur des tombeaux, comme vous le dites avec tant d'éloquence, dans votre lettre, et sur un berceau qui contient de si grandes destinées. » Trait marginal.

Lettre LXXIX, à Mme Brissot-Thivars. P. 100, l. 10 : « Sauf Mignet, mais il n'est pas dans les secrets. » Trait marginal et point d'interrogation devant la note 2.

Lettre LXXX, à Sainte-Beuve. P. 101, l. 11 : « Vous ne vous figurez pas combien de fois je me suis repenti de ma faiblesse de vieux poète à votre égard depuis votre dernière visite. » Trait marginal.

Lettre LXXXVIII, à Lacoste. P. 114, l. 1 : « J'ai exprès bavardé assez avec vous pour que vous tiriez une juste conséquence à l'égard du rôle qu'il me convient de jouer... Si mon volume va jusqu'en Angleterre, vous verrez ce que je dis dans ma préface et combien je me juge fait pour le silence et le repos. » Trait marginal devant toute le passage.

Chateaubriand à Béranger. P. 115, l. 21 : « Jusque-là nous nous ressemblons, et c'est merveille. » Trait marginal.

L. 26 : « Il s'agit donc ou de mon vieux roi Charles, ou de mon jeune roi Henri! Mais qui fera l'aumône? Vous républicains? » Trait marginal.

L. 34 : « Dans votre enfance, je vous avais fait chrétien. Je vous réclame comme ma brebis égarée. » Trait marginal.

Lettre XCI, à Trélat. P. 118, l. 26 : « Je vous assure que si l'on me prouvait demain (ce que je crois impossible) qu'il y a une forme de gouvernement plus avantageuse aux classes inférieures que la forme républicaine, je serais pour cette forme. Malheureusement je vois des hommes qui se disent républicains et qui seraient monarchistes si la république existait, et d'autres qui me semblent *doctrinaires* dans leur genre, tant les souffrances des classes nombreuses entrent pour peu de choses dans leur théorie. » Trait marginal.

Lettre XCIX, à Joseph Bernard. P. 128, l. 27 : « Cavaignac devait briller d'une gloire immortelle. Malheureusement, nos jeunes gens sont aussi des hommes rétrogrades. Comme les romantiques, ils veulent tout remettre à neuf, et ne font que de la vieillerie. Ils s'en tiennent à 93, qui les tuera. Dans le plaidoyer, en pleine chambre, beau théâtre qu'on leur avait complaisamment dressé, Marrast a fait sa partie de défense d'une manière fort spirituelle et a obtenu assez de succès, même chez ses adversaires. » Trait marginal.

P. 129, l. 9 : « Il devait donner un avant-goût de cette forme, soumise aux conditions de perfectionnement qu'impose l'ordre actuel de choses... Les républicains qui commencent un peu à réfléchir (c'est le petit nombre) ne sont pas enchantés de leur coryphée. » Trait marginal devant tout le passage.

L. 26 : « On assure que Barot donne dans le Dupin. » Trait marginal.

Lucien Bonaparte à Béranger. P. 131, l. 8 : « Savoir s'il est vrai que vous ayez exprimé, il y a quelques jours, à un ami commun votre conviction que l'état de chose actuel durerait probablement encore dix ans. » Trait marginal.

(*A suivre.*)

# COMPTES RENDUS

**Flaubert**, *sa vie, son caractère et ses idées avant 1857*, thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, par René Descharmes (Paris, F. Ferroud, 1909, in-8° de XII-613 pages).

S'il est vrai que le théoricien chez Flaubert sert à expliquer l'écrivain, comment ses idées sur l'art ont elles été influencées, presque entièrement déterminées par les circonstances de sa vie, par des crises morales où s'est retrempée sa volonté, en même temps qu'il y prenait conscience de son génie ? « Comment, après avoir écrit à dix-sept ans un roman aussi personnel, aussi imprégné de lyrisme que les *Mémoires d'un fou*, en est-il venu à la manière objective et à la forme naturaliste de *Madame Bovary* ? » Ce problème, à la fois biographique et psychologique, a tenté M. René Descharmes; il a pensé justement le résoudre en retraçant l'évolution des idées et du caractère de Flaubert, depuis l'éveil de sa vocation littéraire jusqu'à l'apparition de son premier chef-d'œuvre.

Nous connaissions l'enfance et la jeunesse de Gustave Flaubert par des témoignages plus ou moins directs : par les *Souvenirs littéraires* de son ami Maxime Du Camp, par la notice de sa nièce, Mme Commanville (aujourd'hui Mme Franklin-Grout), par la préface de son disciple Guy de Maupassant, en tête de l'édition Quantin, et d'autre part des érudits tels que Charles Lapierre, Albert Mignot, Félix Frank nous avaient montré Flaubert surtout dans son intimité; mais le document le plus précieux pour la connaissance de l'homme, c'était encore cette correspondance toute spontanée et si riche où Flaubert se raconte et se dépeint, au jour le jour.

C'est tout d'abord sur la *Correspondance* que s'est appuyé M. Descharmes : il l'a souvent complétée, et sur des points restés obscurs, élucidée, en utilisant des lettres inédites de Flaubert (52 lettres à Ernest Chevalier; 71 lettres à l'éditeur Charpentier; 29 à Mlle Amélie Bosquet), en recourant aussi à de nombreuses lettres inédites d'Alfred Le Poittevin à G. Flaubert. Voilà donc dans cette thèse de l'inédit — et ce n'est pas tout — et voilà qui satisfait au goût du jour ! Mais l'auteur n'en fait point un vain étalage : il s'en sert à propos pour éclairer son sujet. Il a de même corrigé dans la correspondance imprimée (édition Charpentier) des erreurs de dates et des confusions de noms.

A la Correspondance s'ajoutaient dans cette enquête les œuvres écrites avant 1857, dont quelques-unes seulement, mais très importantes, ont été publiées depuis la mort de Flaubert : on en trouvera la liste chronologique dans la notice bibliographique de cet ouvrage. Des essais à peine ébauchés, parfois un projet de roman ou de comédie, indiqué par un titre, pouvaient nous montrer les tendances de l'écrivain, au temps où il cherchait sa voie; il y avait plus et mieux : à dix-sept ans, Flaubert écrivait les *Mémoires d'un fou*, à dix-neuf les fragments de *Novembre*, pages d'autobiographie, de confidences intimes. M. Descharmes a très heureusement tiré parti de ces premières œuvres, étroitement liées à la crise sentimentale et romantique que traversa Flaubert à cette époque.

Tout récemment les *Études sur Flaubert inédit* de M. W. Fischer ont été une curieuse exploration dans ce champ des œuvres de jeunesse; rappelons aussi la publication faite par M. Louis Bertrand de *la Première Tentation de saint Antoine*. Moins favorisé que ses prédécesseurs, M. Descharmes n'a pas obtenu la permission d'examiner, en libre travailleur, les manuscrits : ils sont gardés par des mains pieusement avares de leur trésor... Mais à défaut de la première *Éducation sentimentale*, celle de 1843, jusqu'à ce jour invisible, M. Descharmes, se tournant d'un autre côté, a recueilli des fragments inédits du *Voyage en Bretagne*; nous en signalerons plus loin le grand intérêt.

De la biographie de son écrivain M. Descharmes a suivi la trame; les trois parties de son étude répondent assez nettement aux étapes de l'évolution intellectuelle et morale qu'il se proposait d'expliquer :

I. 1821-1840 : l'enfance et l'adolescence; premier amour; les *Mémoires d'un fou*.

II. 1840-49 : *Par les Champs et par les Grèves*. — Préparation de la *Tentation de saint Antoine* (cf. la maladie de Flaubert, le voyage d'Italie, la vie à Croisset, le voyage en Bretagne; liaison avec Louise Colet).

III. 1850-57 : Préparation de *Madame Bovary* (échec de la « Tentation »; — le voyage en Italie; retour et travail à Croisset).

En discutant l'influence du milieu « médical » sur la formation de Flaubert, M. Descharmes combat les conclusions, sans doute trop absolues, de la thèse de M. René Dumesnil [1]; il semble toutefois que l'exemple « vivant » de son père a pu donner au jeune Flaubert le goût de l'observation précise, lui suggérer une première idée de la science sur laquelle il établira plus tard sa théorie définitive de l'art.

M. Descharmes a longuement insisté sur une autre influence : celle des amis; il l'a parfois exagérée; je crois qu'ici Flaubert a plus donné qu'il n'a reçu. Il importe peu qu'Alfred Le Poittevin ait été « son aîné » : deux camarades de collège poursuivent les mêmes études, s'entretiennent de leurs communes lectures, discutent leurs idées : c'est l'esprit le plus vigoureux, la personnalité la plus forte qui agira sur l'autre; il est évident que cet avantage revenait à Flaubert, en face de partenaires aussi médiocres que Le Poittevin et Ernest Chevalier [2].

Quant à Maxime Du Camp, il s'est d'abord égaré en compagnie de Flaubert sur les chemins rebattus du romantisme; mais il n'a pas voulu suivre son ami vers les cimes ardues de l'art pour l'art; le désintéressement de l'écrivain à l'égard de la fortune et des honneurs lui souriait peu. Reste Louis Bouilhet, poète sincère et délicat, un demi-romantique qu'on a peut-être un peu surfait en ces derniers temps : dans les vers cités par M. Descharmes j'aperçois un reflet d'*Olympio* [3]; dans d'autres poèmes M. Descharmes signale lui-même des réminiscences trop directes de Th. Gautier. Flaubert, dans sa préface des *Dernières Chansons*, a certainement grandi la poésie de Bouilhet : illusion touchante de l'amitié; oserai-je dire incompétence du grand artiste en prose, comprenant à moitié l'art différent des vers? — Quoi qu'il en soit, il résulte des affirmations de Flaubert que Bouilhet, notamment pour la composition de *Madame Bovary*, a bien été « sa conscience littéraire » : il l'a obligé à se corriger [4].

Et c'est là le vrai service que ces trois amis de Flaubert : Le Poittevin, Chevalier, Bouilhet, lui ont rendu : ils ont été, à des degrés différents, les excitateurs occasionnels de son intelligence, les véhicules d'idées qu'ils avaient

1. *Flaubert, son hérédité, son milieu, sa méthode* (1905).

2. Sur les essais littéraires de Le Poittevin, exhumés par M. Descharmes dans sa seconde thèse, voir le compte rendu de M. Potez dans cette revue.

3. P. 425 (*Festons et Astragales*).

4. Cf. p. 434.

puisées ailleurs, mais que Flaubert a pris la peine de démêler et de combiner avant de les faire siennes.

M. Descharmes a donc bien fait d'écrire ces chapitres sur les amis; nous y touchons les ressorts du caractère de Flaubert : il a fait dans sa vie, vouée au célibat et au labeur du style, une place à l'amitié; il s'y montrait exclusif, mais il y apportait une bonté, un dévouement qui tempéraient son humeur « d'ours » et rachetaient son orgueil.

Aux amis M. Descharmes n'a pas manqué d'ajouter l'amie. Le chapitre qu'il consacre à Louise Colet est, dans la partie biographique de son étude, l'un des plus fouillés. C'est un problème amusant (d'ailleurs facile à résoudre) que l'attachement trop longtemps persistant d'un esprit de cette trempe pour un bas bleu, prétentieux et vide, mais qui avait des sens. Flaubert s'apaisa le premier; gardant encore des illusions sur la valeur de la Muse, il voulait en faire sérieusement une pure intellectuelle, « une hermaphrodite sublime ». Trop matérielle pour le comprendre, et, d'autre part, éprise d'idéal romantique, Louise s'obstinait dans une sentimentalité banale, dans des airs de romance qui dégoûtaient Flaubert (et je ne serais pas surpris que Louise Colet ait à son insu posé pour ces mêmes traits que nous retrouvons chez Emma Bovary). Il est heureux pour nous que la rupture entre les deux amants n'ait pas éclaté trop tôt : leurs divergences en matière d'art nous ont valu les admirables lettres de la Correspondance, de 1846 à 1854.

Le seul amour vrai de Flaubert a été celui de son adolescence; il en garda le souvenir sacré; la souffrance qu'il en ressentit, l'amertume de ses désillusions, longuement expliquées par lui dans les *Mémoires d'un fou*, sont encore sensibles dans l'*Éducation sentimentale*; ce roman, dit Mme Commanville, « a été composé avec des souvenirs de cette époque où il habitait Paris, fréquentait l'atelier de Pradier et le salon de l'éditeur Maurice Schlesinger ». En fait, Flaubert remontait encore plus haut dans son passé : Mme Arnoux n'est autre que cette Maria qu'il avait aimée à Trouville et qui était précisément Mme Schlesinger; les beaux rêves de Frédéric avaient été les siens; il fut obligé de les défaire (comme le Fabrice de Stendhal) : ces rapprochements ont été précisés par M. Descharmes; il a aussi distingué avec finesse dans l'*Éducation sentimentale* ce que dans son ironie voulue Flaubert avait mis de tendresse, de pitié et de fraîcheur. « A trente ans d'intervalle, il a essayé la critique de sa propre sentimentalité, naïve et romanesque, et il ne s'est pas épargné. Mais l'impression première avait été trop forte, il s'est abandonné à la mélancolie des heures disparues; les cendres qu'il remuait paraissaient éteintes : un peu de flamme en a jailli malgré lui[1]. »

On sait que Flaubert a placé dans *Madame Bovary* ses souvenirs de l'hôpital de Rouen; la figure de son père y apparaît, très reconnaissable, sous les traits du docteur Larivière; il se reportera encore à ses années d'enfance dans un *Cœur simple*. C'est aussi par là que sa vie se relie à son œuvre : de sa propre expérience il a tiré, non pas seulement des idées, mais des émotions; il a mis dans ses romans sa sensibilité. M. Descharmes dit justement que « son œuvre apparaît dans l'ensemble comme une confession dissimulée ». Si tous ses personnages souffrent « d'un excès d'imagination », suivant le mot de M. Paul Bourget, d'une rupture d'équilibre entre l'idéal et la réalité, ce mal que M. Jules de Gautier nomme « le bovarysme » était celui qu'avait éprouvé Flaubert; « l'idée générale commune à tous ses romans, c'est de sa propre souffrance qu'il l'a tirée ».

Il semble difficile de concilier cet élément subjectif avec la théorie de Flaubert sur « l'impersonnalité de l'œuvre » et l' « impassibilité de l'artiste », surtout si on maintient aussi rigoureusement que le fait M. Descharmes ces for-

1. P. 80-81.

mules absolues[1]. Mais ce qui ressort des textes de la Correspondance, et ce que M. Descharmes a clairement expliqué, c'est que Flaubert a cru résoudre l'antinomie, en « généralisant » la sensation particulière, en transposant la vie dans l'art où elle vient s'organiser et se modeler dans la beauté de la forme.

Sans confondre l'art et la science, c'est cependant à la science qu'il a demandé le principe de la généralisation[2], c'est en lui empruntant sa méthode que le roman lui apparaîtra « comme la forme scientifique de la vie[3] ».

Sans doute Flaubert n'est parvenu qu'après bien des tâtonnements à cette conception finale; tout en les signalant au passage, pour faire comprendre l'élaboration nécessaire de la théorie sur l'art, M. Descharmes n'aurait-il pu éviter certaines reprises d'idées, parfois des redites d'expressions? Il y serait arrivé, je crois, en abrégeant ou en fondant plusieurs de ces chapitres qui rentrent un peu les uns dans les autres (par exemple : les chapitres 5, 6 et 7 de la 1re partie : comparaison de la tristesse de Flaubert avec celle des romantiques; ses doutes, son pessimisme; premières idées d'art); de même entre les idées de 1840 à 1850 : « indépendance de l'art; art impersonnel[4] », et la théorie de l'art pour l'art, exprimée aux environs de 1856[5], il n'y a pas une différence bien sensible.

En revanche, à cette même date, la doctrine s'assimile un nouvel élément, le principe scientifique que nous venons de signaler; c'est le stade le plus important, et M. Descharmes a bien fait de s'y arrêter.

Quelques-uns des textes cités sont postérieurs à 1857; mais on ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir jeté un regard au delà des limites qu'il s'était tracées, en rapprochant d'idées encore latentes ou incertaines l'expression nette et définitive que l'écrivain leur a donnée plus tard; au reste, le lecteur est averti par les dates qui suivent toujours les citations.

En même temps qu'il s'occupait de l'homme et du théoricien, M. Descharmes était amené à analyser les tendances de l'écrivain.

Le romantisme de la jeunesse de Flaubert éclate dans les *Mémoires d'un fou*, où, à travers des réminiscences de Chateaubriand, plus d'une page annonce la phrase plastique et rythmée de *Salammbô*. Dans les fragments de *Novembre* ce sont encore des effusions lyriques à la René; dans *Smarh*, premier crayon de la *Tentation*, des thèmes sur la mort, l'apparition du grotesque, beaucoup de Gautier et d'Edgar Quinet. Mais dans le *Voyage en Bretagne*, Flaubert commence à dégager, parfois d'une manière supérieure, sa personnalité d'écrivain : à des pages d'imagination romantique succèdent des récits d'observation franche et de peinture vigoureuse, par exemple dans le texte imprimé : l'enterrement du matelot de Carnac[6]; ces qualités nouvelles sont surtout frappantes dans les morceaux inédits que M. Descharmes a tirés du manuscrit de l'Institut : comme par exemple la procession à Quimper, un paysage de Quimperlé[7]; on y voit le souci de suivre fidèlement la réalité par le détail précis; c'est ici la manière réaliste de *Madame Bovary*, moins cependant la sobriété énergique du style.

Ici l'observation d'un fait réel est pour Flaubert le point de départ d'une analyse psychologique. « Le costume d'un individu, telles bizarreries d'attitude ou de langage lui servent à réédifier par la pensée toute une existence[8]... A l'inverse, quand plus tard il voudra dans ses romans peindre des sentiments

1. Cf. p. 110-111, et 3e partie, chap. IV.
2. Cf. p. 517 : texte de 1852.
3. P. 520 : texte de 1868.
4. Chap. VI de la 2e partie.
5. Chap. III de la 3e partie.
6. P. 258.
7. P. 258 et suiv. Cf. les chapitres inédits cités en appendice, p. 562 et suiv.
8. P. 263. Cf. les exemples, p. 264-265.

et des caractères, il s'efforcera par l'imagination de se représenter les signes extérieurs qui les manifestent »; il reviendra du moral au physique.

Le *Voyage en Bretagne* a été composé à la fois par Flaubert et par Maxime Du Camp : l'un écrivant les chapitres impairs, l'autre les chapitres pairs. Or, ce qui a été publié en 1885 sous le titre de *Par les champs et par les grèves* représente pour la moitié à peine l'apport de Flaubert. Mais de la relation intégrale deux copies existent, rédigées en 1848 : l'une, déposée à la bibliothèque de l'Institut, était l'exemplaire de Maxime Du Camp; l'autre, l'exemplaire de Flaubert, appartient à Mme Franklin-Grout.

Je ne suis pas entièrement satisfait par les explications trop succinctes [1] que nous donne M. Descharmes sur l'origine et le caractère des variantes « assez nombreuses » que la copie de l'Institut présente, avec le texte de l'édition Charpentier. Il semble bien que ces variantes sont uniquement de Flaubert; d'autre part, on affirme que le texte imprimé a été fait sur les « brouillons » conservés de Flaubert; il représenterait la première rédaction, achevée vers novembre ou décembre 1847; mais M. Descharmes n'a pu comparer ces brouillons avec les deux autres textes : encore une fois ce n'est pas sa faute. Qu'il soit donc entendu que tout travail *critique* sur une œuvre posthume de Flaubert (y compris la correspondance) ne sera possible que le jour où ses manuscrits seront à la libre disposition des travailleurs, et soumis au contrôle de tout le monde. En attendant, il faut savoir gré à M. Descharmes d'avoir révélé l'importance du manuscrit de l'Institut.

Les « Études » de M. W. Fischer et la publication faite par M. Louis Bertrand dispensaient M. Descharmes de s'étendre longuement sur la première rédaction de *Saint Antoine*; il a du moins donné des précisions qui sont à retenir. « De la version de 1849, on ne connaît rien que six fragments cités par M. Bertrand à la fin de son volume. Il ne faut pas se laisser abuser par les mots : ce que M. Bertrand appelle la *Première Tentation de saint Antoine* est en réalité la seconde; entre les deux il s'est trouvé place pour des corrections considérables [2]. »

On trouvera chez M. Descharmes une comparaison intéressante et précise sur les trois rédactions (1849-56-74), d'après un morceau caractéristique, le dialogue de la Luxure et de la Mort. Je regrette que l'auteur n'ait pas marqué plus fortement la signification morale du *Saint Antoine*; il pouvait aussi mesurer le changement de style depuis les *Mémoires d'un fou* jusqu'à la *Tentation*.

Je passe sur le voyage en Orient dont Flaubert se souviendra surtout pour *Salammbô* (et qu'il complètera par un second voyage à Tunis). Dans un dernier chapitre : « la préparation de *Madame Bovary* », M. Descharmes revient sur la question des originaux de ce roman, pour faire mieux saisir par un exemple positif la méthode de l'écrivain : Mme Bovary s'appelait dans la réalité Véronique-Adelphine Couturier, épouse Delamarre; elle s'empoisonna avec de l'arsenic le 6 mars 1848; l'ayant transportée dans la fiction, Flaubert se croit en droit d'écrire : « *Madame Bovary* est une pure invention » (Lettre inédite du 4 juin 1857 [3]), et il disait à un autre correspondant : « *Madame Bovary?* c'est moi ».

Flaubert a vivement exprimé dans ses lettres la répugnance profonde qu'il éprouvait pour ce sujet vulgaire : ses personnages le dégoûtaient, mais il s'était imposé l'effort héroïque de réaliser contre ses propres goûts la conception d'art qu'il croyait vraie; il fit taire son lyrisme et *Madame Bovary* fut la victoire de sa volonté; cette fois nous mesurons avec M. Descharmes tout le chemin parcouru par Flaubert, en si peu de temps, depuis la *Tentation de saint Antoine*.

1. Cf. p. 245 et 246, note 1.
2. P. 440. Cf. les preuves apportées par M. Descharmes.
3. Citée p. 536.

M. E. Faguet, dans un petit livre qui est un chef-d'œuvre de pénétration, nous avait montré la réunion chez Flaubert du romantique et du réaliste; les « deux bonshommes » finirent par se mettre d'accord, à condition d'avoir chacun leur part; de là cette alternance des sujets qui s'établit depuis *Saint Antoine* jusqu'à *Bouvard et Pécuchet*. M. Descharmes a insisté sur la période du combat; arrivant à la conclusion de la paix, il en a trouvé la cause profonde dans la vie et dans le caractère de l'homme [1]. Contrairement au jugement de M. Anatole France, il pense que « l'opposition de ses théories artistiques et de ses sentiments intimes reste le plus éclatant témoignage de la logique de sa pensée [2] », et qu' « en fin de compte ses enthousiasmes et ses défaillances, tous les défauts et toutes les qualités qu'il a dû dominer en lui... renforcent encore notre admiration pour la sérénité hautaine de ses œuvres [3] ».

Telle est la conclusion de ce travail, fait avec beaucoup de conscience et de méthode, écrit, malgré sa longueur, avec une chaleur soutenue et non sans talent, s'appuyant sur de nouveaux documents et présentant une reconstitution satisfaisante de la pensée et des sentiments de Flaubert dans la période la plus significative de sa vie.

LOUIS CLÉMENT.

---

EUGÈNE RIGAL. **Molière.** *Paris, Hachette*, 1908. 2 vol. in-16, de VIII-310 et 336 p.

Dans ces deux volumes, M. Rigal analyse et étudie, l'une après l'autre, toutes les pièces de Molière. A l'inverse de M. Lafenestre, qui vient de publier une étude synthétique sur le même sujet, M. Rigal n'a pas isolé la vie des œuvres. Il n'a pas non plus groupé celles-ci suivant leurs affinités. Il les étudie dans l'ordre chronologique; mais un lien réunit les parties en apparence fragmentaires de cette étude : montrer les relations qu'ont entre elles les différentes pièces, préciser ce que chacune d'elles doit aux conditions qui l'ont fait naître, telle est la méthode suivie par l'auteur. Elle lui permet de dérouler à la fois sous nos yeux le plan sur lequel s'est développée la pensée de Molière et les détails de sa vie nécessaires à l'intelligence de son théâtre.

M. Rigal a apporté dans cette étude l'érudition riche et précise, la finesse littéraire déjà constatées dans ses précédents ouvrages. Il faudrait louer aussi le talent du critique dramatique qui excelle à analyser une comédie, à en démonter le mécanisme, à en pénétrer les mérites et les défauts, à en indiquer la signification, le caractère et la portée. Peut-être même ces analyses minutieuses, auxquelles se complait l'esprit délié de l'auteur, sembleront-elles un peu longues en une matière déjà connue du public. Mais n'oublions pas que ces deux volumes sont tirés d'un cours professé à l'Université de Montpellier et que la parole est toujours plus abondante que la plume. D'ailleurs, la causerie à laquelle aime à s'abandonner M. Rigal est si pleine d'idées et de faits; elle excelle si bien à varier les points de vue auxquels elle se place, à regarder les œuvres sous tous leurs aspects, à dégager sans cesse des observations psychologiques, morales, esthétiques, que les lettrés, les étudiants, et même les érudits y trouveront leur profit.

Sans épuiser les multiples questions que soulève le théâtre de Molière, sans prétendre même les traiter toutes — plusieurs d'entre elles, souvent oiseuses, posées dans ces dernières années par une critique trop portée à l'adoration, ont été de parti-pris et fort sagement écartées — M. Rigal a abordé tous les problèmes essentiels, les a discutés et résolus avec autant de sûreté dans

1. Voir p. 545.
2. P. 549.
3. P. 551.

l'information que de jugement dans la discussion et de sagesse dans les conclusions. A ce propos je ne saurais trop approuver le chapitre d'introduction, qui a déjà paru sous forme d'article dans cette Revue, sur la question si fort à la mode du subjectivisme de Molière. Je crois bien que malgré les conclusions contraires — et d'ailleurs si ingénieusement développées de M. Schneegans et de M. Abel Lefranc — M. Rigal a donné la vraie méthode pour établir, autant qu'il nous est possible de le faire, la place que la vie de Molière tient dans son œuvre. C'est une méthode éclectique et prudente, sans parti pris, sans idées préconçues, qui tient compte des multiples éléments dont est composé le théâtre de Molière : imitations et emprunts, souvenirs du séjour en province, observations tirées de la société contemporaine, événements immédiats, sentiments personnels de rancune et d'antipathie, idées générales et philosophie de l'auteur.

Dans un sujet aussi obscur, aussi confus et sur lequel, en raison même de sa complexité, les opinions les plus contradictoires n'ont cessé et ne cesseront d'être exprimées, M. Rigal a su, ce que peu de critiques ont fait, combiner avec un examen précis de tous les éléments extérieurs d'information, une étude intérieure, vraiment compréhensive, de l'œuvre elle-même. De cette double investigation il dégage l'interprétation la plus sage, la plus pénétrante et la plus vraisemblable aussi de la pensée de Molière. On ne saurait trop recommander notamment la lecture des chapitres consacrés à *l'École des Femmes* et à *Tartuffe*. On se rappelle avec quel dogmatisme fondé sur une conception générale et *a priori* de la philosophie de Molière, M. Brunetière avait démontré que la première de ces pièces est le développement de la vieille morale : « il faut des époux assortis dans les liens du mariage ». Une habile application de la méthode historique, une analyse attentive de la pièce ont permis à M. Rigal d'établir irréfutablement, que l'intention de Molière a été tout autre, à savoir de donner une double leçon sur la façon dont un mari doit se conduire envers sa femme et sur l'inefficacité de l'ignorance comme frein moral pour les jeunes filles. De même, sans se perdre dans des chicanes minutieuses sur l'original de Tartuffe ; sans tomber non plus dans les affirmations tranchantes avec lesquelles Veuillot et Brunetière avaient décrété que *Tartuffe* était une attaque contre la religion, ni dans les affirmations non moins décisives de l'abbé Hurel déclarant que l'auteur a eu en vue les athées; mais par un rigoureux examen des circonstances, de la composition, du milieu, des œuvres antérieures ou contemporaines sur les hypocrites, par l'étude la plus fine et la plus pénétrante, à mon avis, qui ait été faite du personnage, aussi bien au physique qu'au moral, par une analyse judicieuse de l'hypocrisie, M. Rigal a démontré sans prétention, en se défendant même de donner une solution définitive, que Tartuffe n'est ni un athée ni un vrai dévot, mais un de ces croyants, comme il y en a tant, qui se jugent quittes envers la morale et la religion quand ils ont accompli certaines pratiques rituelles, qui ne vivent pas suivant leurs croyances et aiment assez s'affranchir pour leur compte de règles qu'ils imposent à autrui. « Une sorte de directeur laïque comme « Tartuffe, s'il est né avec une âme de boue, peut en venir à se regarder comme « une sorte de factotum de Dieu, auquel Dieu est si obligé, qu'il peut bien lui « passer des manquements, dont la gravité, chez tout autre, serait incontestable. « Les maximes les plus rigoristes sont dans sa bouche, les pratiques les plus « relâchées lui sont familières. » Conclusion où M. Rigal révèle, avec ses rares qualités de critique, des qualités non moins précieuses de psychologue.

Il faudrait signaler encore maints chapitres écrits avec la même sagacité, tels ceux sur *le Misanthrope* et sur *les Femmes savantes*. Dans son ensemble, l'ouvrage est une des meilleures contributions qui ait été apportée au cours de ces dernières années à l'étude du théâtre de Molière.

G. DE BEVOTTE.

G. Reynier. **Le roman sentimental avant l' « Astrée ».** *Librairie Armand Colin*, 1908, in-8.

Deux parties : I. *Les origines* : origines françaises, italiennes, espagnoles; Hélisenne de Crenne; Jeanne Flore; l'Heptaméron; Théodose Valentinian. — II. *Le roman sentimental à la fin du* XVI^e^ *siècle et au commencement du* XVII^e^ *jusqu'à l'« Astrée »*. Relation du roman à l'état de la société et des mœurs pendant et après les guerres civiles. Progrès de la moralité, de l'analyse et de la politesse. Conception grave et douloureuse de l'amour. Etude des sentiments et du style. La conclusion se fait par l'*Astrée*. M. Reynier a écrit ainsi un chapitre de notre histoire qui n'avait jamais été fait, et qui a son importance. L'*Astrée*, comme toutes les grandes œuvres, est un terme ainsi qu'un commencement. Elle absorbe, résume et dépeint l'effort d'un demi-siècle. L'ouvrage de M. Reynier fait honneur à son goût comme à sa science : il est sobre et rapide, comme il convient pour des œuvres qu'il ne faut pas surfaire. Il dit simplement et délicatement ce qu'il y a à dire : tel chapitre, comme celui d'Helisenne de Crenne, est une résurrection. La valeur et l'utilité du livre sont doublées par une excellente bibliographie du roman sentimental, qui est un de ces travaux sans tapage où se déposent de longues et patientes recherches et dont l'auteur doit se payer par l'idée du service qu'il rend. Avec les deux volumes de M. Marsan et de M. Reynier, en y joignant le répertoire de M. Lachèvre, on atteindra le plus grand nombre des œuvres secondaires de pure littérature qui appartiennent à la période de transition entre la Renaissance et le siècle classique; on marchera avec plus d'assurance dans l'étude des chefs-d'œuvre; on aura de quoi les encadrer et les éclairer.

Gustave Lanson.

---

Dr^s^ Antheaume et Dromard. **Poésie et folie.** Essai de psychologie et de critique. Octave Doin, 1908, in-12.

L'ouvrage de MM. Dromard et Antheaume est ce que j'ai lu de plus sérieux et de plus sensé sur cette question. Les auteurs ont une claire conscience des difficultés d'ordre psychologique et littéraire, et ils évitent ce qui avait été l'écueil ordinaire des médecins dans ce sujet, de réduire toute activité sentimentale et esthétique dont l'intensité est extraordinaire, à la névrose, à la folie. Mes principales réserves porteraient sur le chapitre de la poésie des fous. Je ne partage pas le sentiment de MM. Dromard et Antheaume sur un certain nombre des pièces qu'ils citent. Tel sonnet (p 208) qu'ils ne trouvent pas *lucide*, ne me paraît pas obscur : c'est une jolie pièce d'amateur où il y a quelques faiblesses d'expression, mais rien d'incohérent ni de morbide. Telle pièce (p. 200) qu'ils trouvent *cruelle*, n'est peut-être que la répétition mécanique des fumisteries d'atelier et des truculences de brasserie. Dans beaucoup de ces échantillons, un lecteur un peu familier avec la poésie du XIX^e^ siècle retrouvera sans peine des reflets et des échos de V. Hugo, Baudelaire, Verlaine, Musset. Pour évaluer exactement la signification de chaque pièce, il faudrait une notice individuelle sur l'auteur, sa culture, ses goûts et ses lectures. Il faudrait savoir s'il faisait des vers, et quels vers, avant la folie, quels livres il a trouvés sous sa main dans l'asile où il est enfermé, quels propos il a entendus des autres fous ou des médecins, à quelles fêtes et récitations il a assisté. Mon impression, c'est que presque tout est souvenir et imitation dans ces pièces, imitation et souvenir d'effets, de sentiments et de rythmes. Les pires extravagances ou grossièretés qui sont citées se ramènent à des procédés connus, et ne dépassent pas sensiblement les facéties auxquelles se livrent, dans leurs moments de gaieté, des jeunes gens lettrés, carabins, rapins ou étudiants, qui ne sont pas

fous du tout. Je ne trouve pas le moyen d'extraire de ces documents le seul enseignement qui importerait, une évaluation au moins approximative de la surexcitation des facultés créatrices qui peut résulter de la folie et faire produire au malade ce qu'il serait incapable de produire à l'état normal.

GUSTAVE LANSON.

---

**Mémoires de ma vie par Ch. Perrault. Voyage à Bordeaux (1669), par Cl. Perrault**, publiés par P. BONNEFON (Écrits d'amateurs et d'artistes). *Librairie Renouard*, 1909, in-8.

M. Bonnefon nous donne pour la première fois les *Mémoires de Perrault* dans le texte du manuscrit autographe de l'auteur. On sait l'intérêt historique et littéraire de ces mémoires : je n'y insiste pas. M. Bonnefon a joint d'après un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, le récit d'un voyage à Bordeaux que fit Claude, frère de Charles, en 1669. La pièce a aussi sa valeur; ce sont les notes d'un esprit précis et positif, qui n'éprouve ou du moins ne songe à fixer aucune impression pittoresque. M. Bonnefon a éclairé les deux écrits de notes sobres et instructives; l'exécution typographique est très belle, et l'illustration soignée et intéressante.

GUSTAVE LANSON.

---

**Œuvres de Blaise Pascal**, publiées suivant l'ordre chronologique avec documents complémentaires, introduction et notes, par LÉON BRUNSCHVICG et PIERRE BOUTROUX. 3 vol. in-8, 1908. *Librairie Hachette.*

Ces trois volumes viennent s'ajouter aux trois volumes des *Pensées* que M. Brunschvicg a récemment donnés. Il ne manque plus que les *Provinciales* et les opuscules postérieurs à 1654. M. Brunschvicg nous les donnera, je l'espère, avant peu, et nous aurons alors une édition complète des œuvres de Pascal qui réalisera un grand progrès sur les travaux antérieurs.

Les trois nouveaux volumes nous conduisent jusqu'à la fameuse nuit du 23 novembre 1654. C'est, par la force des choses, un recueil de documents sur Pascal, autant qu'un recueil d'écrits de Pascal. Il n'y avait pas de meilleur parti à prendre. Le premier volume, après l'introduction des éditeurs où leur principal soin a été de combattre la thèse de M. Félix Mathieu, nous donne les mémoires et biographies de M^me^ Périer et de Marguerite Périer sur Etienne, Blaise et Jacqueline Pascal et sur Florin Périer, en y joignant la relation anonyme sur l'accident du pont de Neuilly. Puis viennent par ordre chronologique des lettres, vers, relations, actes et pièces de toute sorte, qui se rapportent à la vie et aux œuvres de Pascal. Dans cette collection s'insèrent à leur place les écrits de Pascal, c'est-à-dire quelques lettres, des écrits scientifiques (sur le vide et sur la machine arithmétique) la lettre sur la mort de M. Pascal le père et le Discours sur les Passions de l'amour. La publication est faite avec beaucoup de soin, de science et d'intelligence; elle rassemble des documents et des textes épars de tous côtés, parfois difficiles à trouver, parfois inédits. C'est ainsi que M. Brunschvicg nous rend un texte de la vie de Pascal par M^me^ Périer, antérieur à la rédaction qu'on avait jusqu'ici toujours reproduite. C'est ainsi qu'il nous offre toutes les pièces, où à peu près, du débat sur la valeur scientifique des expériences de Pascal touchant le vide.

Cependant je ne puis m'empêcher de faire certaines réserves. La méthode suivie dans la publication des textes n'est pas nette, et n'est pas toujours satisfaisante. M. Brunschvicg nous dit toujours, ou à peu près, d'où il tire la

rédaction qu'il publie. Mais il manque presque partout une note critique où les diverses rédactions connues d'un même morceau seraient énumérées et comparées, et où les raisons de la préférence donnée à l'une d'elles apparaîtraient. Pourquoi M. Brunschvicg préfère-t-il le manuscrit provenant du P. Adry au recueil Guerrier pour le Mémoire de Marg. Périer sur Florin Périer? il a peut-être raison; mais il ne dit pas sa raison.

Pourquoi ne trouve-t-on pas dans l'introduction un inventaire exact et détaillé des manuscrits et des imprimés qui ont été utilisés? Pourquoi pas un mot d'explication sur l'origine, l'authenticité et la valeur des manuscrits du P. Guerrier et du P. Adry? sur le rapport de ces manuscrits entre eux? La nouvelle édition ici ne remplace pas l'édition que Faugère avait faite des œuvres de Gilbert et Jacqueline Pascal et de Marguerite Périer.

Pourquoi ne puis-je retrouver nulle part la note du P. Guerrier (Faugère, p. 446), si importante pour l'estimation de son travail? « J'ai copié tout ceci dans le manuscrit de Mlle Périer, mais j'en ai bien passé la moitié au moins, tantôt dans un article, tantôt dans l'autre. Au reste j'ai transcrit fidèlement tout ce que j'ai écrit,... etc. » Pourquoi nulle part la note analogue relative à la vie de Jacqueline par Mme Périer (Faugère, p. 73-74)?

Pourquoi toutes les variantes ne sont-elles pas données? ou pourquoi si négligemment? si l'on veut bien comparer les p. 65-80 du t. I au passage correspondant de Faugère (p. 16-22) ou de Gazier (*Rev. Hit. Lit.*, 1898, p. 522-525), on verra que la nouvelle édition ne nous permet pas de nous rendre compte de la suite du texte de 1684 et de son rapport précis à la rédaction tirée du manuscrit de la Mazarine. Des phrases importantes du texte de 1684 sont laissées de côté. On ne peut dire que nous ayons encore une édition critique de la *Vie de Pascal* par Mme Périer.

Quel texte M. Brunschvicg nous donne-t-il de la *Vie de Jacqueline* par Mme Périer? On le trouve, dit-il (p. 141) dans le ms. 12988 de la Nationale, dans Faugère (IIe rec. du P. Guerrier), et (p. 143) dans les *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*. Des variantes des p. 151 et suiv., je conclus que M. Brunschvicg ne suit pas Faugère : mais des deux autres textes, suit-il le manuscrit ou l'imprimé? Ces deux textes entre lesquels aucune différence n'est signalée, sont-ils entièrement identiques? On nous le laisse ignorer.

Pourquoi déchiqueter les Mémoires de Marguerite Périer sur sa famille, et donner comme des notices distinctes et complètes des fragments détachés d'une narration suivie? Pourquoi ne pas donner *in extenso* ces Mémoires qui n'eussent pas grossi beaucoup le volume? Il eût d'ailleurs été facile de mettre des points aux endroits qu'ont eût cru devoir couper.

Mais j'ai à faire une critique plus grave à M. Brunschvicg.

Le *Récit de la grande expérience* est un opuscule dont la disposition a été arrêtée par Pascal. Pourquoi disloquer cet ouvrage, en retirer la lettre de Pascal à Périer du 15 novembre 1647, celle de Périer à Pascal du 22 septembre 1648 et la relation de l'expérience faite par M. Périer? Il y a là un arrangement voulu, combiné par Pascal, un éditeur doit le respecter.

Outre la règle générale de méthode, il y a ici une raison particulière de s'en tenir à la reproduction de l'opuscule. C'est que M. Brunschvicg, en replaçant la lettre de Pascal au rang que la date qu'elle porte (15 nov. 1647) lui assigne dans l'ordre chronologique des pièces, tranche une question disputée. Comme commentateur, il a droit de prendre parti contre la thèse de M. Mathieu, et de tenir le texte de la lettre pour certainement écrit le 15 novembre 1647. Comme éditeur, il n'a pas le droit de substituer à une position certaine un ordre conjectural. Il pouvait, s'il voulait, mentionner la lettre à la date du 15 novembre 1647 en renvoyant le lecteur à l'opuscule de 1648, mais il devait la laisser où Pascal l'avait mise, et ne pas défaire, lui éditeur, le travail de l'auteur. Et que sait-il aussi si Pascal n'a pas retouché

la lettre et la relation de Périer? En les laissant dans l'opuscule, on prenait le seul parti sûr.

Et puisqu'il faut bien en venir au fond du débat, je ne croirai jamais, pour ma part, que Pascal ait écrit à son beau-frère, pour son beau-frère, cette lettre du 15 novembre. Chaque ligne du texte crie qu'en s'adressant à Périer, Pascal parle au public. C'est un morceau de littérature.

Si Pascal sait le 15 novembre (comme le veut M. Brunschvicg) la nouvelle commission qui envoie Périer en Bourbonnais, quelle idée a-t-il de lui écrire de monter au Puy-de-Dôme le plus tôt possible?

Quelle idée a cet Auvergnat de proposer, le 15 novembre, à un autre Auvergnat de faire le plus tôt possible l'ascension d'une montagne que tous les deux savent inaccessible en hiver? Ne sait-il pas bien qu'il faut attendre six mois?

Toute la page sur les conditions que devra remplir la montagne à choisir pour l'expérience, est bonne pour des Parisiens : c'est du verbiage pour un Clermontois qui voit le Puy-de-Dôme de la place de Jaude ; mais il s'agit de donner au public l'idée des difficultés de la chose et des avantages qu'offre Clermont.

Est-ce à dire qu'il faille traiter cette lettre de « faux »? Nullement. C'est une fiction littéraire dont les exemples abondent. Ce serait un faux si par cette fiction Pascal avait prétendu un avantage illicite, comme de voler l'expérience d'Auzout ou de prévenir les revendications de Descartes. Mais on sait aujourd'hui que, loin d'avoir volé Auzout, il l'a devancé, et que son expérience est la forme rudimentaire de l'expérience d'Auzout. Et, d'autre part, en datant du 15 novembre, Pascal laissait toute latitude à Descartes pour réclamer. J'inclinerais à croire que Pascal a donné au *récit de la grande expérience* la forme d'un échange de lettres, pour mieux attribuer à Périer sa part d'honneur, et qu'il a daté du 15 novembre sa lettre à son beau-frère, parce que c'est à cette date en effet que l'expérience a été arrêtée dans son esprit et qu'il en a bien conçu la nécessité et le dispositif. Il est possible qu'il y ait eu un billet réel de teneur plus pratique et plus vraisemblable adressé à Périer, auquel la lettre que nous avons, de tour tout à fait littéraire, aurait été substituée : rien ne le garantit. Pascal me paraît avoir eu surtout dans l'idée de prendre date et rang dans la suite des recherches auxquelles donnait lieu le problème du vide, et rien ne permet de croire qu'il ait ici manqué à la vérité.

De toute façon, ce n'est que par conjecture qu'on peut affirmer l'authenticité, à sa date prétendue, de la lettre du 15 novembre 1647 : sans en tirer aucune conclusion fâcheuse pour Pascal, je n'y vois pas plus une vraie lettre que dans la *Lettre à un premier commis* ou dans les *Lettres philosophiques* de Voltaire. Ces doutes très sérieux devaient empêcher un éditeur, quelle que fût sa conviction personnelle, de séparer des pièces assemblées dans un ouvrage authentique.

Je fais donc quelques réserves, du point de vue de la méthode à employer pour les éditions critiques, sur le travail de MM. Brunschvicg et Boutroux. Ces réserves n'oteront rien à l'intérêt historique et philosophique de ces trois volumes. Ils seront, comme l'édition des *Pensées*, l'instrument indispensable dans toute étude ou recherche dont Pascal sera l'objet.

GUSTAVE LANSON.

---

PIERRE LASSERRE. **Le Romantisme français.** Essai sur la Révolution dans les sentiments et dans les idées au XIX^e^ siècle. Nouvelle édition avec une préface de l'auteur. *Paris, Mercure de France*, 1908. XXI-1, 543 p.

Ce livre est très intéressant. Il a déjà soulevé de nombreuses polémiques, et il en soulèvera encore. Il est écrit avec humeur, et avec mauvaise humeur.

L'auteur, dans la préface qu'il vient d'y ajouter, se défend mal d'avoir écrit un « pamphlet ». Pamphlet ou non, le livre provoque, et souvent irrite, et souvent aussi assène quelques bonnes vérités. Mauvaise humeur, ai-je dit; ce n'est pas tout à fait un reproche : la mauvaise humeur est souvent instructive, et nous aurions beaucoup perdu à ce que La Bruyère, Swift, Chamfort, Taine ou Schopenhauer eussent été des compagnons hilares.

On a demandé à M. Lasserre au nom de quoi il condamne le romantisme, à quel état de santé il oppose cette « maladie ». La pensée classique, nous dit-il, nous fait « concevoir un ordre, une hiérarchie nécessaire et légitime des facultés psychiques qui caractérise l'homme digne de ce nom, qui met, pour ainsi dire, dans l'animal humain, une nature humaine. Cette hiérarchie subordonne la sensibilité à l'intelligence, l'imagination à la raison, les puissances affectives et spontanées à la puissance réflexive. Elle est la condition absolue de la justesse dans les idées, de la convenance et de la noblesse dans les passions. Une pensée gouvernée par la sensibilité, usât-elle de la dialectique la plus habile, n'enfante que des monstres mentaux; une sensibilité que ne pénètre rien de supérieur à elle-même ne produit que des passions dégradantes et destructives » (VIII-IX). Voilà qui va bien. En d'autres termes, depuis cent cinquante ans, nous ne faisons guère qu'obéir à nos domestiques. Je crois bien qu'il y a là-dedans une forte part de vérité. Mais une question se pose déjà : cette subordination de l'intelligence et de la volonté à la sensibilité n'a-t-elle pas des causes plus profondes, plus générales que l'apparition d'une certaine littérature? Je m'empresse de dire, par avance, que la partie de ce travail où M. Lasserre étudie la sensibilité romantique est de beaucoup la moins contestable.

Dans la suite de sa préface, l'auteur avoue s'être inspiré d'une doctrine politique, la « Contre-Révolution », qui « est aujourd'hui celle de toute une école ». Les idées « contre-révolutionnaires » sont de beaucoup de sortes. Il semblerait, à lire certains passages, que M. Lasserre soit un libéral, et qu'au dogme démocratique il oppose la nécessité d'évoluer lentement, d'après des lois expérimentales. « L'homme est un animal capable de progrès. Il existe une expérience du genre humain, etc., etc. » (p. XIII). On le croirait de la lignée de Montesquieu, de Tocqueville, de Taine. Or, si je songe à toute son « école », je ne pense pas qu'il en soit ainsi. Nous verrons, vers la fin de son livre, que l'idée d' « évolution » lui est odieuse; — et que si Taine et Renan lui paraissent louables en quelque endroit, c'est uniquement lorsqu'ils critiquent la formation de la France moderne. La pensée politique de M. Lasserre ne s'explique guère : à la saisir au passage, il semble bien qu'elle soit dirigée par l'Evangile nietzschéen de la force mise au service de l'ordre. Elle a quelque parenté avec le réalisme politique de la Renaissance, de Hobbes ou de Pascal.

M. Lasserre étudiera donc dans le développement du romantisme celui d'une longue maladie. Il donne, avec raison, une importance capitale à Jean-Jacques Rousseau. Son influence, pour M. Lasserre, fut entièrement morbide. Il portait en lui le « romantisme intégral ». — Accablé d'hérédités fâcheuses, mal adapté à la vie, doué d'ailleurs d'une imagination puissante, J.-J. Rousseau éprouve trois sentiments fondamentaux, la peur du contact des autres, l'orgueil d'être différent, et, dans la solitude qu'on supporte mal, le goût de la rêverie voluptueuse qui trompe l'ennui (p. 71). J.-J. Rousseau crée une nature à son gré, quitte à se heurter contre elle, une humanité à son gré, quitte à maudire l'humanité réelle, si elle dément cette chimère, et à vouloir lui infliger des lois arbitraires. Le rêveur dans la vie privée, le révolutionnaire dans la vie publique sortent de là. Ce sont deux individus ruinés; leur personne est détruite. Ainsi advint-il des innombrables disciples et sectateurs de Rousseau. — Et pourquoi les conseils de ce *minus habens* furent-ils suivis? pourquoi ce déséquilibré troubla-t-il l'équilibre de l'humanité? C'est que Rousseau a

été précédé par des écrivains qui, au moyen de l'irrespect, ont fait le vide dans l'âme française, — et c'est sur une table rase que les passions vont mener leur sabbat.

La « chimère intérieure » se développe avec Senancour. Comme Rousseau, il a cru, en estimant sa vie, estimer la vie humaine en général. Le néo-christianisme le dissout. Et M. Lasserre parle très bien de « ce halo d'un mysticisme chrétien sans christianisme, sous lequel les séduisantes images de la nature, les objets naturels de nos appétitions n'apparaissent plus que démesurément agrandis et embrumés, ôtant au désir son antique confiance, sa hardiesse ingénue, pour n'en laisser subsister, stérile et défavorable, que la palpitation intérieure. » Il recherche à la fois les apaisants qui endorment l'âme, et les excitants qui les dépaysent. Incapable de s'habiter lui-même, il se projette à l'infini sans savoir où s'arrêter.

De même Benjamin Constant masque son malaise intime derrière des alibis moraux. — Chateaubriand n'encourt point, de la part de M. Lasserre, une condamnation absolue. Il le trouve double, et ne laisse point de goûter le « breton intraitable », l'« aventurier malouin » (p. 129). C'est un esprit faux, mais parmi de splendides décors. Ame lasse d'ailleurs, qu'on fatigue en l'aimant, et qui surtout désire que l'on rêve d'elle. Son siècle l'a idolâtré parce qu'il a été idolâtre de l'individu (p. 154).

M. Lasserre est très dur, et non toujours sans raison, pour ce qu'il appelle « le sacerdoce de la femme » (p. 154). Il a pu être aidé par certaines pages de M. Maurras et de M. Max Nordau. Le romantisme marque une décadence masculine de l'esprit. « L'idiosyncrasie romantique est d'essence féminine » (p. 155). La Julie de Rousseau, — une des plus intolérables pécores qui aient péroré dans un roman, — prend déjà « possession directe du gouvernement religieux et moral » (p. 157). Elle s'incarnera dans M^me^ de Staël et dans George Sand. Elles provoquent « la dévirilisation de l'homme, le fléchissement de la raison sous la spontanéité, la dispersion dans le sentiment par l'abdication des énergies organisatrices et constructives » (p. 158-159). Et M. Lasserre écrit des pages très justes sur les romans de M^me^ de Staël, et leur agaçante fausseté. Elle a de l'amour une conception optimiste : l'amertume de l'amour n'est pas en lui-même, mais dans la société qui le persécute. Et ce sont des orgies de vertu spontanée, un sublime continu, hors de toute règle et de tout travail sur soi-même. Nous aboutissons à une « bestialité » lyrique. — M. Lasserre a très bien vu que si l'influence des femmes est excellente en littérature, si elle la contraint d'être plus lucide, plus élégante et, dans un certain sens, plus proche de la vie, leur ascendant n'y peut être que déplorable.

Lamartine, comme Chateaubriand, est double : il est à la fois, selon M. Lasserre, homérique et romantique. — C'est le romantisme qui le mène au « narcissisme » (p. 176), à l'adoration de soi-même, à une « paresse glorieuse et magnifique » (p. 177).

Vers 1830, le mal romantique empoisonne tous les esprits, même les plus robustes et les plus sains. De là une légion d'extraordinaires héros, dont le caractère est un non-sens psychologique, les hommes fatals, qui sont « d'ailleurs », flagellent la société et n'admettent que les sentiments angéliques; — *outlaws*, réfractaires ou déchus. On voit paraître Rolla, le paresseux grandiose et stupide; Ruy Blas, qui s'écrie : « A quoi bon travailler »? puis devient un émule de Richelieu; Antony et Didier, qui portent la même marque. Tout ce qui détient une parcelle d'autorité est pervers : maris, juges, rois (216), prêtres (217). M. Lasserre analyse le drame de Victor Hugo, et n'y voit que du mélodrame. Il trouve d'ailleurs Hugo peu riche de fond poétique, et très riche de forme poétique.

Quant à Musset, il a érigé une passade en drame, il a cultivé la passion pour elle-même, ce qui est une preuve de disette morale (279). D'ailleurs il

associe indûment le sentiment de la duperie dans l'amour à celui de l'inquiétude du siècle. Quant à Vigny, son pessimisme est un regard courageux jeté sur le réel, mais son stoïcisme reste stérile, ne lui sert qu'à se tenir debout.

Pour M. Lasserre donc, le romantisme détruit l'âme en abattant ses frontières; le génie esthétique a le sentiment de la vie et de l'ordre : le romantisme introduit dans l'art la difformité et le désordre. Il est la décomposition de l'art parce qu'il est la décomposition de la vie.

La Révolution de 1789 est un fait romantique, « un événement mystique universel ». Les Révolutionnaires, comme les romantiques, rêvent un Eldorado. D'autre part, ils répudient les états de stabilité, les institutions, comme limitant l'individu sacro-saint. — Suit un procès des idées de 1789 qui n'appartient point à l'histoire littéraire.

Michelet n'écrit qu'avec « son cœur ». Il hait le passé, et généralement l'action. Il est en proie à une sorte de messianisme qui lui fait confondre les faits les plus hétérogènes, Réforme, Renaissance et Démocratie. Il a la superstition du progrès, et croit que le perfectionnement des sciences entraîne tous les autres.

Enfin, dans un dernier chapitre, M. Lasserre exorcise l'influence allemande. Il avait déjà appelé les grandes constructions du pessimisme allemand d' « informes et vains systèmes philosophiques », renouvelant ainsi une condamnation prononcée, assez légèrement, par Brunetière. Médiocre au point de vue littéraire, l'influence germanique a été, au point de vue des idées, puissante et néfaste. L'esprit panthéistique s'est infiltré en France comme « un profond dissolvant intellectuel » (p. 488). Il a noyé l'individu dans le tout, l'intelligence dans le sentiment; détruit la hiérarchie psychologique dans l'homme puisque tous les états de conscience se valent; et tué le goût littéraire en établissant l'équivalence de tout ce qui est matière d'art. — Taine et Renan en sont empoisonnés à des degrés divers, bien que tout en eux ne soit pas morbide. — Le romantisme a enivré la génération de 1830, paralysé celle de 1860, malgré son réalisme, et, vers 1890, repris possession des intelligences qu'il a réduites à un triste état.

Tel est le réquisitoire de M. Lasserre. — On a suffisamment fait observer que cet écrit contre le romantisme a une allure singulièrement romantique, — et que le style en paraît, comment dirai-je? bien faisandé à côté de ceux de Fontenelle, ou de Voltaire, ou de M. Anatole France. — Il y passe des outrances de Diderot, des audaces de Michelet, des reflets morbides de M. Barrès. Cela n'est point sans ragoût. Quand Robert le Diable se convertit, il commença par massacrer ses compagnons de désordre, et sa première bonne action ressembla singulièrement à ses anciens exploits. La passion même jette parfois le style en un trouble étrange. Voici un échantillon : « Est-ce l'amour, cette affreuse faiblesse et ce cri que l'on sent si sincère : « Je suis un cadavre. « Rends-moi la vie », jeté vers des bras à qui on est sûr de voir crier, s'ils exaucent la téméraire supplication : « Laissez-moi fuir! » (282-283).

Mais je voudrais présenter quelques objections de détail, puis considérer brièvement la thèse dans son ensemble.

La première partie me paraît la meilleure. A prendre les choses dans le détail, je m'accorde assez avec M. Lasserre au sujet de Rousseau, de Senancour, de Constant, de M^me^ de Staël et de Chateaubriand.

Mais, lorsque M. Lasserre se divertit aux dépens des *outlaws* et des ratés sublimes, ne pourrait-il pas voir dans cette glorification des irréguliers, intempestive, j'y consens, une réaction contre les fausses vertus, l'étroitesse d'esprit, le solennel pharisaïsme des sujets de Louis-Philippe? Pareillement, on malmène souvent dans le « mari », le « juge », le « roi », le « prêtre », un homme qui s'arroge des droits à qui ne correspondent plus des devoirs.

J'aurais bien à dire sur la façon dont est jugé le lyrisme de Victor Hugo. On est étonné des appréciations portées sur la *Pente de la rêverie*, *Ce que dit la*

*Bouche d'ombre*, *Soleils couchants*. M. Lasserre semble critiquer ces pièces en prosateur, et leur reprocher de ne contenir que des images et des songes.

A propos des drames de Victor Hugo (p. 249), M. Lasserre prête à M. Ernest Dupuy une naïveté que je ne puis juger telle. M. Dupuy estime que « ce qui peut arriver de moins heureux à ces pièces, c'est qu'on les joue ». Puis, nous dit-on, « il tourne en sujet de louange l'impossibilité qu'il constate ». Je ne vois là rien de contradictoire, ni qui puisse étonner. Tout lecteur qui sait goûter Victor Hugo reconnaît d'une part que son théâtre ne brille point par des qualités proprement dramatiques, mais que d'autre part il contient de magnifiques fragments épiques. *Les Burgraves* sont injouables, mais ils constituent, par avance et surtout dans le rôle de Barberousse, un beau morceau de *la Légende des Siècles*. — Et ce « panthéisme instinctif » qu'on impute à Victor Hugo (p. 258), n'est-ce point purement et simplement le sens de la vie?

De même est-il juste (p. 288) de reprocher à Musset d'associer indûment ses déceptions amoureuses à la douleur du siècle? — Les joies et les douleurs de l'amour mettent en mouvement l'âme tout entière, et c'est la description de ce vaste ébranlement qui donne toute leur valeur aux poèmes élégiaques.

Enfin M. Lasserre a pour la pensée allemande un surprenant mépris. Le panthéisme allemand serait comptable, pour une grande part, de l'effritement de notre énergie. Mais alors, les Allemands? M. Lasserre s'en tire par un raisonnement ingénieux. Mieux disciplinés et d'esprit plus lent que nous, les Allemands sont plus longtemps réfractaires au poison. Ceci, je crois, n'est que spécieux. En même temps que l'univers total bruissait dans l'âme de Novalis, de Fichte, de Schelling, l'Allemagne avec ses collines, ses fleuves, ses cathédrales, ses souvenirs et ses traditions, se déroulait dans les vers des poètes. A ce panthéisme, qui a pénétré la pensée de Taine et de Renan, M. Lasserre reproche (p. 490) « une certaine horreur, qu'il faut appeler voluptueuse pour les positions déterminées de la pensée ». — Cette « horreur voluptueuse » est peut-être tout uniment le désir de ne pas être un imbécile. — Il est certain que la notion de « l'éternel devenir » a rendu de grands services à la pensée française, dans la génération de 1860.

J'en arrive à une observation d'une portée plus générale. Le romantisme, je le veux bien, a profondément troublé les âmes. Il nous a trop habitués à vivre au delà de nous-mêmes, — ailleurs, — ce qui n'est pas précisément nous dépasser, et à rêver notre vie au lieu de la vivre. Mais il a fait entrer dans nos esprits le sentiment de la nature, revêtu d'une intensité nouvelle, et celui du passé. Grâce à lui l'humanité s'est sentie diverse, et en marche, et solidaire du grand tout. Une pareille révolution dans la pensée et le goût ne va pas sans inconvénients. Faut-il pour cette raison en répudier les bénéfices? — Est-il un grand mouvement des esprits qui n'ait point produit des désastres partiels? Voyez le Christianisme. Notre espèce se remue avec une lourde maladresse, et chaque changement de posture se solde pour elle par une multitude d'écrasements. Faut-il croupir? L'immobilité n'est que la mort.

Le Christianisme a pour des siècles désorienté le genre humain en l'arrachant au réel pour tourner son attention et ses désirs vers l'au-delà. Le romantisme a une moindre valeur, mais il a dilaté la sensibilité : quoi d'étonnant à ce qu'il en résulte une oscillation et un trouble momentanés?

Les vieilles institutions, les vieilles idées sont des cadres qui finissent par nous gêner, des vêtements qui ne nous conviennent plus. Rousseau a été un malade et un névrosé : mais il nous a aidés à faire éclater ces cadres, à déchirer ces vêtements qui nous empaquetaient. Les orages dévastent, mais ils assainissent l'air, et fécondent le sol. Et qu'est-ce que cet individualisme révolutionnaire qui se cherche des ancêtres chez les Franciscains, chez les hommes de la Renaissance et de la Réforme, sinon l'expression du désir qu'éprouve l'homme de secouer des armatures qui finissent par le con-

traindre, et paralyser, de retrouver en soi l'être vrai, essentiel, le « héros » possible, celui qui ne vit pas pour son ombre?

Enfin — ceci sort de l'histoire littéraire, — mais je ne puis m'empêcher de le remarquer. Le romantisme — ce fléau — est rendu responsable de la Révolution — cet autre fléau. Pour Taine, l'esprit classique était le coupable, et Taine donnait de l'esprit classique une définition exactement opposée à celles que l'on trouve chez Nisard et chez Brunetière. Quand sortirons-nous de ces logomachies? Il me semble que si la Révolution a produit par certains côtés une œuvre dangereuse et ruineuse, c'est en ce qu'elle a travaillé pour un homme abstrait, de partout et de toujours, — c'est en ce qu'elle a enlevé au patriotisme ses réalités concrètes pour lui substituer une fragile idéologie. Or si des hommes ont cherché à nous faire aimer la France non seulement en esprit, mais aussi en vérité, ce sont bien les poètes qui ont magnifié ses paysages et les historiens qui ont tenté sur ses générations mortes une œuvre de résurrection.

Henri Potez.

# PÉRIODIQUES

**L'Amateur d'autographes et de documents historiques.** — Janvier 1909; Maurice Tourneux, « *L'Inconnue* » *mieux connue.* — *Un ex-libris autographe de Rabelais* (fac-similé hors texte). — Mars; *Autographes et documents : Camille Desmoulins, Joseph de Maistre, Mirabeau, Saint-Just, ordre d'écrou de Beaumarchais.* — Janvier, février et mars; A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Lebrun-Tondu au cardinal Le Camus).

**Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire.** — Janvier; vicomte de Savigny de Moncorps, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés du XVIII^e siècle* (1733-1797). — Janvier, février et mars; Henri Cordier, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain René Le Sage* (Suite). — Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (Suite). — J. B. Martin, *Incunables de bibliothèques privées* (Suite). — Janvier; *Nécrologie : Fernand Bournon.* — Février; Louis Morin, *Un chef-d'œuvre de malfaçon typographique.* — *Nécrologie : Gabriel Marcel.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — Mars; docteur L. Bouland, *Poésies offertes par Henri de Foix à Marie de Montmorency.*

**Le Correspondant.** — 10 janvier 1909; Maurice Spronck, « *L'esprit nouveau* » *des révolutionnaires. Un théoricien du syndicalisme, G. Sorel.* — Victor Du Bled, *Les dîners parisiens depuis trois siècles.* I. — 25 janvier; Félicien Pascal, *Splendeurs et misères des gens de lettres.* — 10 février; de Lanzac de Laborie, *Les divisions sociales et mondaines au lendemain de la révolution de juillet.* — Fernand Caussy, *Une correspondance inédite de Voltaire et du président Hénault.* — 10 mars; Georges Fonsegrive, *L'amour, la famille et le mariage : ce qu'en disent depuis un an nos littérateurs.* — 25 mars; Augustin Cochin, *La crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard.* I. — Léon Séché, *Le centenaire des « Martyrs » de Chateaubriand* (Documents nouveaux et inédits). — 25 janvier, 25 février et 25 mars; Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

**Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle.** — N° 1, février 1909; Georges Picot, *Les lois fondamentales de la monarchie.* — Arthur Chuquet, *Les mémoires de Primi.* — A. C., *Les poètes allemands de 1813.* — *Pamphlets du XVIII^e siècle.* — *Lettre de Stendhal interceptée par les Cosaques.* — *Mérimée à Strasbourg.* — *Renan devant Khartoum.* — *Auguste Barbier et Monseigneur Perraud.* — *Taine à Brunetière.* — 1^er mars; *Les journaux de Paris en 1789.* — *Paul-Louis Courier et le lieutenant Maire.* — *Stendhal et Marignez.* — *Chamisso et Charles X.*

**Le Figaro.** — 2 janvier (supplément), Julien de Narfon, *Mgr de Carbières, l'Église et l'Académie.* — Pierre Berton, *Souvenirs de la vie de théâtre.* — 5 janvier; André Beaunier, *Mgr Duchesne.* — 8 janvier; Régis Gignoux, *Les amis de Paul Verlaine.* — André Beaunier, *A l'Académie française : réception de M. Francis Charmes.* — 10 janvier; Henri Robert, *Albert Danet.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Arts, « la Tour du silence ».* — 15 janvier; Serquigny, *M. Paul Hervieu, commandeur de la Légion d'honneur.* — 16 janvier; Gabriel Fauré, *Ernest Reyer.* — (Supplément.) Proudhon, *Pages inédites.* — 17 janvier; Rémi, *La fin d'un Parnassien* (Albert Mérat). — 20 janvier; Edouard Rod,

*George Sand et le public d'aujourd'hui.* — 23 janvier (supplément); Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trébutien.* — G. Dupont-Ferrier, *Cabarets défunts.* — 24 janvier; Marcel Prévost, *Henri Poincaré.* — 26 janvier; Henri Bordeaux, *La loge de Mme de Sévigné.* — 27 janvier; Francis Chevassu, *Théâtres : Odéon, « les Grands ».* — 28 janvier; Robert de Flers, *Coquelin.* — Francis Chevassu, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « la Fille des Rabenstein », « Bohémos »; Châtelet, « les Aventures de Gavroche ».* — 29 janvier; André Beaunier, *A l'Académie; réception de M. Henri Poincaré.* — 3 février; C. Coquelin, *Le théâtre de Monsieur.* — 6 février; Albert Sorel, *Maurice Barrès.* — (Supplément). A. B., *La réforme de l'orthographe.* — 8 février; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Cœur magnifique », par Mme Catulle Mendès.* — 9 février; André Beaunier, *Catulle Mendès.* — Robert de Flers, *Coquelin cadet.* — 10 février; Henry Bordeaux, *Le premier amour de George Sand.* — 13 février (supplément); J. de Narfon, *L'Église et l'Académie : l'abbé Frémont.* — Michel Aubé, *Le Parnasse et les Parnassiens.* — 15 février; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « les Doigts de fée », par Marcel Boulanger.* — 16 février; André Beaunier, *Le marquis Costa de Beauregard.* — — 17 février; Francis Chevassu, *Théâtres : Théâtre-Réjane, « Trains de luxe ».* — 18 février; Francis Chevassu, *Théâtres : Comédie-Française, « la Furie ».* — 19 février; André Beaunier, *Le poète des Gueux à l'Académie Française.* — 20 février; F. T. Marinetti, *Le Futurisme.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Gymnase, « l'Ane de Buridan ».* — (Supplément.) Nicole, *Le poète des Gueux.* — Henri Massis, *Maurice Barrès et les jeunes gens.* — J. Calvet, *La poésie de Jean Aicard.* — 22 février; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Colette Baudoche », par Maurice Barrès.* — 27 février; Arsène Alexandre, *Caran d'Ache.* — (Supplément.) Léon Gambetta, *Lettres inédites.* — Sybil Mérian, *La conversion de Solange Sand.* — 1er mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Meilleur Ami », par René Boysleve.* — 6 mars; Henry Roujon, *Le secret de Juliette* (Mme Récamier). — (Supplément.) Maurice Desfontaines, *Le père de Chateaubriand.* — G. Dupont-Ferrier, *Prédicateurs d'autrefois.* — 8 mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Chronique du cadet de Coutras », par Abel Hermant.* — 9 mars; Edouard Rod, *Le Roman.* — 10 mars; Francis Chevassu, *Les théâtres : Odéon, « Beethoven ».* — 13 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Antoine, « la Clairière ».* — (Supplément.) Jean Tétérol, *Guy de Maupassant bureaucrate.* — Henry Bordeaux, *L'enfance de Mistral.* — 14 mars; Georges Cain, *La maison de Victor Hugo, place des Vosges.* — 15 mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Bataille », par Claude Farrère.* — 18 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Athénée, « le Greluchon ».* — 19 mars; Serquigny, *Raymond Poincaré; Eugène Brieux.* — 20 mars (supplément); Fernand Payen, *Me Poincaré.* — Carlos Noël, *La bourgeoisie française et l'œuvre de M. Alfred Capus.* — Jeanne de Flandreysy, *Le tombeau de Mireille aux Saintes-Maries-de-la-Mer.* — 22 mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire.* — 27 mars; Edouard Rod, *M. Bourget conférencier.* — (Supplément.) Dauphin Meunier, *Beaumarchais aviateur.* — 28 mars; Francis Chevassu, *Théâtres : Vaudeville, « la Meilleure des Femmes ».* — 30 mars; Francis Chevassu, *Théâtres : Comédie Française, « Connais-toi ».* — 31 mars; Francis Chevassu, *Théâtres : Renaissance, « le Scandale ».*

**Idées modernes.** — Janvier 1909; Joseph Bédier, *L'art religieux du Moyen Age.* — Février; Emile Boutroux, *La fondation Thiers.* — Ch.-V. Langlois, *Le régime des bibliothèques en France.* — Février et mars; Paul Desjardins, *A propos des manuscrits de Montaigne et de Pascal.* — Mars; Joseph Bédier, *Les anciens poètes de la Langue d'oc.* — P. Croci, *La Presse italienne.*

**Journal des Débats politiques et littéraires.** — 2 janvier 1909; Louis Madelin, *Albert Sorel et la Normandie.* — 4 janvier; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 6 janvier; Paul Ginisty, *Le centenaire d'Edgar Poë.* — G. Bagnenault de Puchesse, *Une psychologie nouvelle du XVIe siècle.* — 8 janvier (supplément) : *Académie Française : réception de M. Francis Charmes.* — 9 janvier; Henri Chantavoine, *A l'Académie Française.* — 10 janvier; Z.

*L'évolution de la poésie.* — 11 janvier; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 13 janvier; Pierre de Nolhac, *Un italianisant d'aujourd'hui : M. Henri Cochin.* — 16 janvier; J. Bourdeau, *Le centenaire de Proudhon.* — 17 janvier; André Chaumeix, « *L'art de la prose* » (par M. Lanson). — 18 et 25 janvier; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 27 janvier; Pierre de Quirielle, *Le Clergé à l'Académie.* — 29 janvier; A. Albert Petit, *Coquelin.* — (Supplément.) *Académie Française : réception de M. Henri Poincaré.* — 30 janvier; Henri Chantavoine, *A l'Académie Française.* — 31 janvier; Emile Faguet, « *Les Idées mortes* » (par M. Albert Bayet). — 1er février; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 3 février; Paul Ginisty, *L'art du comédien.* — Maurice Muret, *Le nouveau roman de Sudermann.* — 8 février; *La jeunesse de Fromentin.* — Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 9 février; Henri Bidou, *Catulle Mendès.* — 10 février; Pierre de Quirielle, *Coquelin cadet.* — 12 février; Henri Bidou, « *Les doigts de fée* » (par M. Boulanger). — Henri Chantavoine, *Le pèlerinage de Port-Royal.* — 15 février; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 17 février; Pierre de Quirielle, *Le marquis Costa de Beauregard.* — 19 février (supplément); *Académie Française : réception de M. Jean Richepin.* — 20 février; Henri Chantavoine, *A l'Académie Française.* — Charles Malo, *Les mémoires du général Griois.* — 22 février; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 24 février; Paul Ginisty, *Le père du mélodrame* (Pixérécourt). — Augustin Filon, *Grandeur et décadence des Clubs de Londres.* — 25 février; M. D., *Le futurisme.* — 28 février; Pierre de Quirielle, *M. Jules Lemaître et Mme Récamier.* — André Chaumeix, « *Le meilleur ami* » (par M. René Boylesve). — 1er mars; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 2 mars; Maurice Demaison, *Les mémoires de Primi Visconti. — Guilbert de Pixérécourt.* — 3 mars; Paul Ginisty, *Comédiens d'autrefois.* — 5 mars; André Hallays, « *Colette Baudoche* » *par Maurice Barrès.* — 8 et 15 mars; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 15 mars; S., *Une ingénue* (Mme de Charrière). — A. C., *Un roman sur Taine.* — 17 mars; Paul Ginisty, *Un original* (Courson de Courchamps). — 20 mars; Maurice Muret, « *La Griselidis* » *de M. G. Hauptmann.* — 22 mars; Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — S., « *La pensée de Ruskin* » (par M. André Chevrillon). — 24 mars; Pierre de Quirielle, *La littérature franciscaine.* — 28 mars; André Chaumeix, « *La bataille* » (par Claude Farrère). — 29 mars; S., *A propos d'un livre* (de Mme Marni). — Henri de Regnier, *La semaine dramatique.* — 30 mars; Pierre de Quirielle, *M. Doumic et George Sand.* — Maurice Muret, *Lettres d'amour de Thomas Carlyle et de Jane Welsch.* — 31 mars; Paul Ginisty, *Le baron Haussmann et George Sand.*

**Mercure de France**. — 1er janvier 1909; Legrand-Chabier, *Paul-Louis Courier vigneron et Jules Renard maire.* — Henri Clouard, *Maurice de Guérin et le sentiment de la nature.* — Stanislas Rzewuski, *Rudolph Eucken, prix Nobel de littérature.* — 16 janvier; J. Hingram, *Edgar Poë et ses amis* (traduit par H. D. Davray). — Henri Potez, *Chamfort et Alfred de Vigny.* — 1er février; M. D. Cavalcoressi, *Edgar Poë, ses biographes, ses éditeurs, ses critiques.* — E. Charpin, *Le poème de « Mireïo », à propos du cinquantenaire.* — 16 février; Tancrède de Visan, *Maurice Barrès professeur de lyrisme.* — Philippe Martinon, *Le Trimètre : ses limites, son histoire, ses lois.* — 1er mars; Ferdinand Hérold, *Catulle Mendès.* — Fernand Baldensperger, *Le procès de l'Individualisme.* — Philippe Martinon, *Le Trimètre : ses limites, son histoire, ses lois* (Fin). — Laurent Taillade, *Le Théâtre japonais moderne.* — 16 mars; Maurice de Noisay, *Le passé, le présent et l'avenir de l'Académie Française.*

**La Nouvelle Revue**. — 1er janvier 1909; Henri Lapauze, *L'Académie de France à Rome. II. Le Consulat et l'Empire.* — Gustave Guiches, *Le librettiste.* — Léo Claretie, *Chateaubriand voyageur.* — 15 janvier; J. Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trébutien.* — 1er février; J.-L. Croze, *Ernest Reyer* (*Souvenirs*). — 15 février; J.-J. Weiss, *Lettres* (1870-1871). — Edmond Claris, *Le Théâtre cinématographique.* — 1er et 15 mars; Gambetta, *Lettres intimes.* — 15 mars;

Henri Bidou, *Candidatures académiques.* — Emile Henriot, *La Religieuse portugaise.* — Gabriel Vauthier, *Victor Hugo et la Maison du Roi.* — 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars; Henri Lapauze, *L'Académie de France à Rome* (1816-1834).

**L'Opinion.** — 2 janvier 1909; Marcel Boulenger, *L'Art de la Prose* (par M. Lanson). — E. Ledrain, *La République parlementaire et son historien* (M. Gabriel Hanotaux). — 9 janvier; Henry Bordeaux, *Les mémoires secrets de Primi Visconti.* — Paul Souday, *Chronique littéraire* : *Georges Ancey, Louis Bertrand.* — 16 janvier; Jules Bertrand, *George Sand devant la critique.* — Paul Souchon, *Le centenaire de Proudhon.* — 23 janvier; M. D. Cavolcoressi, *Edgar Poë : l'œuvre et la méthode.* — E. Ledrain, *Albert Mérat.* — Paul Souday. *Chronique littéraire : « la Mort de Philæ », par Pierre Loti.* — J. Ernest Charles, *Le Théâtre : « la Parisienne », par Henry Becque*; *« la Course du flambeau », par Paul Hervieu.* — 30 janvier; E. Ledrain, *Coquelin aîné.* — Vicomte de Reiset, *L'enterrement d'une comédienne* (Mlle Raucourt). — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « les Grands », de Pierre Weber et Serge Basset, à l'Odéon.* — 6 février; Samel Rocheblave, *Edmont Plauchut.* — Claire Gérard, *Les lettres (de Barbey d'Aurevilly) à Trébutien.* — Achille Richard, *Antonio Fogazzaro poète.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : J. H. Rosny aîné; Marcel Boulanger; Edmond Haraucourt.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : 4 fois 7 = 28, par Romain Coolus, aux Bouffes-Parisiens.* — 13 février; Georges Grappe, *Coquelin cadet.* — G. Dupont-Ferrier, *Trois familiers du Grand Condé.* — J. Ernest-Charles, *Catulle Mendès.* — 20 février; Henry Bordeaux. *Le marquis Costa de Beauregard.* — Henry Bordeaux, *Une correspondance de jeune fille* (Mme de Charrière). — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « la Furie », de M. Jules Bois au Théâtre-Français.* — 27 février; Marcel Boulenger, *L'affaire Orthographe.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Trains de luxe », d'Abel Hermant, au Théâtre-Réjane*; *« l'Ane de Buridan », de De Flers et Caillavet, au Gymnase.* — 6 mars; Maurice Wilmotte, *La langue française en Orient.* — Georges Grappe, *Louis Ménard.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : « Colette Baudoche », par Maurice Barrès.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « la Route d'émeraude », par Jean Richepin, au Vaudeville.* — 13 mars; Maurice Wilmotte, *La langue française en Orient.* II. — Samuel Rocheblave, *Mme d'Agoult à Nohant.* — Pierre Simon, *Victor Hugo menuisier.* — Gabriel Mourey, *Eugène Demolder.* — Paul Souchon, *Le cinquantenaire de « Mireille ».* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « Beethoven », de René Fauchois, à l'Odéon.* — 20 mars; Georges Grappe, *Le secret de Chateaubriand.* — Marcel Colrat, *Me Raymond Poincaré, de l'Académie française.* — X., *M. Eugène Brieux, de l'Académie française.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « le Greluchon » de M. Sergine, à l'Athénée.* — 27 mars; Maurice Wilmotte, *La langue française en Orient.* III — Gabriel Mourey, *M. André Chevrillon.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre : « les Amis », par Abraham Dreyfus, au Théâtre-Français.* — Paul Souday, *Chronique littéraire : « Reflets de Rome », par Gaspard Vallette.*

**Revue de Paris.** — 15 janvier 1909, Gustave Simon, *Les origines des « Misérables ».* — 1er février; Alfred Croiset, *Gaston Boissier.* — 15 février; Maurice Muret, *Les drames d'E. de Wildenbruch.* — 1er mars; Jean Monval, *Catulle Mendès et François Coppée.* — 1er, 15 février, 1er mars, Judith Gautier, *Le collier des jours : troisième rang.* — 15 mars; Lamennais, *Lettres à Mme Clément.* — Henry van Dyke, *Edgar Allan Poe.*

**Revue des Deux Mondes.** — 1er janvier 1909; Alfred Mézières, *Le mystère de la vie du Tasse.* —*Les amours de Claude Fauriel et de Mary Clarke, lettres d'amour de 1822 à 1848* (dernière partie). — René Doumic, *L'œuvre d'Arvède Barine.* — 15 janvier; Fortunat Strowski, *Fénelon avant le précepteurat du duc de Bourgogne.* — Gustave Fagniez, *La femme et la société française dans la première moitié du* XVIIe *siècle : l'enfance et l'éducation.* — Étienne Dejean, *Le diocèse d'Alet sous l'épiscopat de Nicolas Pavillon* (1639-1677). — René Doumic,

*Revue dramatique* : « *l'Oiseau blessé* », *à la Renaissance*; « *le Lys* », *au Vaudeville*. — 1er février; Victor Giraud, *Les époques de la pensée de Montaigne*. — — 15 février; Émile Faguet, *Une famille parisienne au* XVIIIe *siècle* (les Perrault). — Jean Dornis, *Le lyrisme de Leconte de Lisle*. — René Doumic, *M. André Hallays et l'art de flâner*. — 1er mars; Georges d'Avenel, *Les riches depuis sept cents ans : Honoraires des auteurs et artistes dramatiques*. — 15 mars; Taine, *Étienne Mayran* (roman avec introduction par Paul Bourget). — Firmin Roz, *Romanciers anglais contemporains : M. Rudyard Kipling*. — Pierre Villey, *Le travail intellectuel chez les aveugles*. — René Doumic, *Revue dramatique* : « *la Furie* », *à la Comédie-Française*; « *la Route d'émeraude* » *au Vaudeville*; « *l'Ane de Buridan* », *au Gymnase*; « *les Grands* », *à l'Odéon*.

**Revue des études rabelaisiennes**. — 1er fascicule, 1909; Seymour de Ricci, *Une rédaction inconnue de la « Chronique de Gargantua »*. — Louis Morin, *Les éditions troyennes de Rabelais*. — Michel Psichari, *Les jeux de Gargantua* (suite et fin). — Jacques Soyer, *Topographie rabelaisienne* (*Berry et Orléanais*). — Lazare Sainéan, *Rabelaesiana*. — Henri Clouzot, Lefebvre des Noëttes, P. Dorveaux, Louis Loviot, *Notes pour le commentaire*. — S. Gigon, *Lerné et ses fiefs*. — A. Portal, *Une fantaisie rabelaisienne avant Rabelais*. — H. Gaidoz, *Panurge à l'Opéra en 1785*. — P. L., *Spondilles, Espondilles et Ospopondilles*.

**Revue hebdomadaire**. — 2 janvier 1909; Charles Gounod, *Lettres inédites* (publiées par André Beaunier). — André Chaumeix, *M. Francis Charmes*. — Pierre Blanchon, *La jeunesse de Fromentin*. — 9 janvier; Jean Izoulet, *J.-J. Rousseau aristocrate : Si Rousseau eût été membre de la Constituante*. I. — Louis Delzons, *Le premier drame patriotique* (« Le siège de Calais », par De Belloy). — Charles Le Goffic, *Nos poètes*. — 16 janvier; Jean Izoulet, *J.-J. Rousseau aristocrate : Si Rousseau eût été ministre de Louis XVI* (Fin.). — Maurice Muret, *Le Roman militaire allemand : M. Georges d'Ompteda*. — 23 janvier; F. Funck-Brentano, *Le Père Duchesne*. — 30 janvier; Édouard Rod, *Sur la question de l'orthographe*. — Henry Bordeaux, *La vie au théâtre*. — 6 février; René Doumic, *George Sand*. I. *Aurore Dupin. Psychologie d'une fille de Rousseau*. — 13 février; René Doumic, *George Sand*. II. *La baronne Dudevant. L'arrivée à Paris. Jules Sandeau*. — 20 février; René Doumic, *George Sand*. III. *Une féministe en 1832*. « *Indiana,* » « *Valentine* », « *Jacques* ». — Charles Le Goffic, *Catulle Mendès et le Parnasse contemporain*. — Félicien Pascal, *Jean Richepin*. — 27 février; René Doumic, *George Sand*. IV. *Le coup de folie romantique. Venise. Alfred de Musset*. — 6 mars; Jules Lemaître, *Madame Récamier*. — René Doumic, *George Sand*. V. *L'amie de Michel de Bourges. Liszt et la comtesse d'Agoult*. « *Mauprat* ». — Jean Dornis, *Leconte de Lisle et l'Inde*. — 13 mars; René Doumic, *George Sand*. VI. *Un cas de maternité amoureuse. Chopin*. — Louis Madelin, *L'École française de Rome*. — 20 mars; Gaston Deschamps, *Les derniers jours d'André Chénier*. — René Doumic, *George Sand*. VII. *Le rêve humanitaire. Pierre Leroux. Les romans socialistes*. — Édouard Rod, *Sur une biographie de Benjamin Constant*. — 27 mars; Henri Barboux, *Maître Raymond Poincaré*. — F. Funck-Brentano, *Madame Favart*. — René Doumic, *George Sand*. VIII. *En 1848, George Sand au Gouvernement provisoire. Les romans champêtres*.

**Revue latine**. — 25 octobre 1908; Emile Faguet, *Œuvres de Saint-Just* (publiées par Charles Vellay); — *Clarisse et l'homme heureux* (par Paul Adam). — Théodore Joran, *Un précurseur du féminisme* (Fin). — 25 novembre; Emile Faguet, *La Presse littéraire sous la Restauration* (par Ch.-M. des Granges); — *La Troisième République française et ce qu'elle vaut* (par le comte de Gobineau); — *L'Occultisme hier et aujourd'hui* (par le docteur Grasset). — G. Michaut, *La théorie de Copernic autour de Pascal*. — Maurice Souriau, *Un dénouement inédit du « Pinto » de Népomucène Lemercier*. — 25 décembre; Emile Faguet, *La folie de Jésus* (par le docteur Binet-Sanglé); — *La Robe d'amour* (par Jacques Trève); — *Eternelle volupté* (par Amédée Maraudet); — *L'Automne* (par André Lichtenberger). — Jean Bonnerot, *De l'éminente poésie des*

*Bibliothèques.* — Kasimir de Woznicki, *Lettres inédites de Lamennais.* (*La Revue Latine* a cessé sa publication à partir du 1er janvier 1909.)

**Revue politique et littéraire** (Revue bleue). — 2 janvier 1909; Jacques Flach, *Platon et Montesquieu théoriciens politiques.* — Duchesse de Chaulnes, *Lettres d'une évaporée* (1743-1747) (publiées par Fernand Caussy). — Paul Flat, *Théâtres : A la Comédie-Française.* — 9 janvier; Duchesse de Chaulnes, *Lettres d'une évaporée.* — Jacques Flat, *Platon et Montesquieu théoriciens politiques.* — Lucien Maury, *Les lettres; œuvres et idées : Louis Bertrand.* — 16 janvier; Lucien Maury, *Les Lettres : l'Art de la Prose.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre des Arts, « la Tour du silence », par M. Louis Collijn.* — 23 janvier; Sainte-Beuve, *Correspondance avec Prosper Faugère* (publiée par Pierre Bart). — Raymond Clauzel, *Les Muses de Ronsard. Cassandre.* — Lucien Maury, *Les Lettres : d'Assise à Canterbury.* — 30 janvier; Sainte-Beuve, *Correspondance avec Prosper Faugère* — Péladan, *La pensée de la Renaissance.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Charles Perrault.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « la Parisienne », par Henri Becque; Théatre Réjane, « la Course au Flambeau », par M. Paul Hervieu.* — 6 février; I. Tourguéneff, *Lettres à ses amis d'Allemagne* (Annotées par Halpérine-Kaminsky). — P.-C. Mercier, *La littérature de la réclame.* — Paul Flat, *Théâtres : Constant Coquelin.* — Raymond Bouyer, *Ernest Reyer.* — 13 février; Tourguéneff, *Lettres à ses amis d'Allemagne.* — P.-C. Mercier, *La littérature de la réclame.* — 20 février; I. Tourguéneff, *Lettres à ses amis d'Allemagne.* — Paul Flat, *Catules Mendès.* — Edme Champion, *J.-J. Rousseau et la Déclaration des Droits de l'Homme.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans.* — 27 février; I. Tourguéneff, *Lettres à ses amis d'Allemagne.* — Péladan, *La pensée de la Renaissance.* — Lucien Maury, *Les Lettres : De Fromentin à Loti.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « la Furie », par M. Jules Bois.* — Jacques Lux, *Edgar Poe jugé par Bernard Shaw.* — 6 mars; Gustave Lanson, *La crise des méthodes dans l'Enseignement du français.* — I. Tourguéneff, *Lettres à ses amis d'Allemagne.* — Gabriel Mourey, *Un amour d'Edgar Poe.* — Jacques Lux, *Les prochaines élections à l'Académie Française : R. Poincaré, E. Boutroux, Mgr Duchesne.* — 13 mars; Lamennais, *Lettres inédites.* — Gustave Lanson, *La crise des méthodes dans l'enseignement du français.* — G. Pailhès, *Le modèle de « Dominique ».* — Lucien Maury, *Les Lettres : De la tendresse littéraire et de deux romanciers* (René Boylesve et Marcel Boulenger). — Jacques Lux, *Les prochaines élections à l'Académie Française : J. Aicard, G. de Porto-Riche, quelques autres.* — 20 mars; Lamennais, *Lettres inédites.* — G. Pailhès, *Le modèle de « Dominique ».* — François Maury, *Raymond Poincaré.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Emile Bourgeois et l'histoire diplomatique.* — 27 mars; Lucien Maury, *Les Lettres : Trois auteurs étrangers* (W. Morton-Fullerton, Theodor Wolff, Henning Berger).

**Le Temps.** — 3 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Paysages passionnés », par Gabriel Faure.* — 4 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 7 janvier; *Le jeune roman.* — 8 janvier; Jules Claretie, *Académiciens et comédiens.* — (Supplément.) *Académie française : réception de M. Francis Charmes.* — 9 janvier, Gaston Deschamps, *Académie française : réception de M. Francis Charmes.* — *Les souvenirs de M. de Mun.* — 10 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Disciplines de la France », par Paul Adam.* — 11 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 12 janvier; *La retraite de M. Léon Dierx.* — 13 janvier; *Les Lettres françaises au dehors.* — 15 janvier; Jules Claretie, *Segrais.* — 16 janvier; Raoul Aubry, *Le petit rentier des Batignolles* (M. Léon Dierx). — 17 janvier; *Ernest Reyer, l'homme et l'écrivain.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Pélerinage de Port-Royal », par André Hallays.* — 18 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 21 janvier; *L'Académie et les femmes.* — 22 janvier; Jules Claretie, *Ernest Reyer épistolier.* — 24 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Veillées du chauffeur », par Tristan Bernard.* — 25 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 28 janvier;

Adolphe Brisson, *Constant Coquelin.* — 29 janvier; Jules Claretie, *Constant Coquelin.* — (Supplément.) *Académie française : réception de M. Henri Poincaré.* — 30 janvier; *La crise du français.* — Paul Souday, *Académie française : réception de M. Henri Poincaré.* — 31 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Mémoires du général Griois.* — 1er février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 5 février; Jules Claretie, *Le dernier romantique* (Ferdinand Dugué). — 7 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *le Flambeau* », *par Albérich Chabrol.* — 8 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 9 février; Jules Claretie et Adolphe Brisson, *Catulle Mendès.* — 10 février; Adolphe Brisson, *Coquelin cadet.* — 12 février; Jules Claretie, *Un comédien* (Coquelin cadet). — 14 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *La crise du français,* — 15 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 17 février; A. Mézières, *Costa de Bauregard.* — Raymond Recouly. *Quelques lettres de J. J. Weiss.* — 18 février; *Vingt ans après* (*l'Enquête sur l'évolution littéraire*, de M. Jules Huret). — *Un ami de George Sand : Émile Aucante.* — 19 février; Jules Claretie, *Causerie académique à propos d'une réception.* — (Supplément.) *Académie française : réception de M. Jean Richepin.* — 20 février; Raymond Recouly, *Académie Française : réception de M. Jean Richepin.* — 21 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire*; *Jean Richepin, Maurice Barrès.* — 22 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 23 février; Gabriel Alphand, *Les noces d'or de* « *Mireïo* ». — 25 février; *Bals costumés.* — Maurice Dumoulin, *Ernest Renan candidat.* — 27 février; *Madame Récamier, par Jules Lemaître.* — 28 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *la Bataille* », *par Claude Farrère.* — 12 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Molière, par M. Lafenestre). — 2 mars; *Inauguration du buste de Paul Meurice.* — 4 mars; *Autour d'un buste* (de Meurice). — 5 mars; Jules Claretie, *Edmond Got et Constant Coquelin.* — 7 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *la jeunesse de Benjamin Constant* », par M. Rudler. — *Rabelais et M. Anatole France.* — 8 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 9 mars; A. Mézières, *Madame de Tencin* (par M. Masson). — 12 mars; Raoul Aubry, *Les idées sociales de Maurice Donnay.* — 14 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *Orpheus, histoire générale des religions, par Salomon Reinach.* — 15 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Mme Guyon). — 16 mars; Paul Souday, *Taine romancier.* — 18 mars; Joseph Bois, *Chez le doyen des candidats à l'Académie* (M. Stéphen Liégeard). — 20 mars; Raoul Aubry, *M. Raymond Poincaré à l'Académie.* — 21 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire.* — 22 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 23 mars; *Les miettes de Victor Hugo* : *ce que rapportèrent* « *les Misérables* ». — 28 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *la Démocratie vivante* », *par Georges Deherme.* — 29 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Allais** (Gustave). — *Lamartine en Toscane* et les « Harmonies poétiques et religieuses » (d'après la correspondance et les manuscrits). Leçons prononcées à la Faculté des lettres de l'université de Rennes. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de 51 p.

**Allanic** (J.). — *Brizeux et le Collège de Vannes.* Notice historique avec portrait publiée à l'occasion du cinquantenaire de la mort du chantre de Marie et des Bretons. *Vannes, Le Beau.* In-16, de 16 p. avec portrait.

**Alméras** (Henri d'). — *La vie parisienne sous la Révolution et le Directoire. Paris, Michel.* In-8, de 436 p. avec grav. et portraits.

**Anthologie** *des écrivains français.* Poésie (XIXe siècle), 1800-1850. Publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 144 p. avec 21 portraits, dont 4 hors texte, et 23 autographes. — Tome II (1850-1900). Petit in-8, de 144 p., avec 23 portraits, dont 4 hors texte et 21 autographes. Prix : 1 fr. chaque vol.

**Barbey d'Aurevilly** (J.). — *Lettres de J. Barbey d'Aurevilly à Trébutien.* Avec un portrait inédit de l'auteur, gravé à l'eau-forte par Georges Noyon. *Paris, A. Blaizot.* 2 vol. in-8. T. Ier, de 338 p.; t. II, de 290 p. Les 2 vol. net, 15 fr.

**Baruzi** (Jean). — *Leibniz.* Avec de nombreux textes inédits. *Paris, Bloud.* In-16, de 390 p.

**Beaunier** (André). — *Contre la réforme de l'orthographe. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de II-137 p. Prix : 1 fr. 50.

**Boissier** (Gaston), Gaston **Darboux**, Alfred **Franklin**, Georges **Perrot**, Georges **Picot**, Henry **Roujon**. — *L'Institut de France. Paris, Marty et Laurens.* 2 vol. grand in-4. T. I, de 63 p. et 126 planches; t. II. de 112 p. et 99 planches. Chaque tome, 100 fr.

**Bonier** (Erasme) et Georges **Bernard**. — *Deux Chansonniers savoyards,* Préface de César DUVAL. *Saint-Julien-en-Genevois, impr. S. Mariot.* In-8, de 73 p.

**Bossuet**. — *Correspondance de Bossuet.* Nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices, sous le patronage de l'Académie française; par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE. T. Ier (1651-1676). *Paris, Hachette.* In-8, de VII-526 p.

**Bourgeois** (Armand). — *Le Directoire caricaturisé en prose et en vers. Paris, Champion.* In-8, de 48 p. avec vignettes.

**Bourlon** (I.). — *Les Assemblées du clergé et le Jansénisme. Paris, Bloud.* In-8, de 383 p.

**Brisson** (Adolphe). — *Le Théâtre* (3e série). *Paris, Flammarion.* In-16, de 480 p. Prix : 3 fr. 50.

**Brun** (Pierre). — *Savinien de Cyrano de Bergerac, gentilhomme parisien.* L'Histoire et la Légende. De Lebret à M. Rostand. *Paris, Daragon.* In-8, de 295 p. avec portrait hors texte et planches. Prix : 12 fr.

**Brunetière** (Ferdinand). — *Histoire de la littérature française classique* (1515-1830). T. Ier : de Marot à Montaigne (1515-1595). 3e partie : La Détermi-

nation de l'idéal classique. *Paris, Delagrave.* Petit in-8, de 487 à 639 p. Prix : 2 fr. 50.

**Caillaud** (Eugène). — *Les Idées économiques de Condorcet. Poitiers, impr. Bousrez.* In-8, de 189 p.

**Catalogue** *général annoté des éditions d'art Édouard Pelletan* avec une préface de CLÉMENT-JANIN. *Paris, Pelletan.* In-16, de XXII-133 p. Prix : 40 cent.

**Catalogue** *général des livres imprimés de la bibliothèque nationale.* T. 36. (Daudibert-Dekytspotter). *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col. de 1,261 col.

**Champion** (Pierre). — *Le Prisonnier desconforté du château de Loches*, poème inédit du XVe siècle, avec une introduction, des notes, un glossaire et 2 facsimilés. *Paris, H. Champion.* In-8, de XXII-96 p.

**Charaux** (A.). — *Joseph de Maistre, Napoléon Ier et l'Église de France*, d'après la correspondance de Joseph de Maistre. Etude précédée d'une préface sur la littérature et ses rapports étroits avec la raison, dans les genres les plus élevés, l'histoire en particulier. *Lille, impr. de la Croix du Nord.* In-18, de 39 p.

**Charrier** (J.). — *Claude Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados, député à l'Assemblée législative et à la Convention* (1744-1793). *Paris, H. Champion.* 2 vol., in-8, avec 8 grav. hors texte. T. Ier, de XV-399 p.; t. II, de 378 p. Chaque vol., 7 fr. 50

**Chuquet** (Arthur). — *Episodes et Portraits.* 1re série : Un Parisien en Alsace (1675), le Chevalier de Mopinot, le Sans-Culotte Saint-Huruge, le Sergent Philippot, le Sous-Lieutenant d'Hauteroche, le Chef d'escadron Chlapowski, la Marquise de Lage, la Baronne du Montet, le Dragon Gussfeldt, Sudermann, Liliencron. *Paris, H. Champion.* In-18 jésus, de 349 p. Prix : 3 fr. 50.

**Claretie** (Léo). — *Nos grands écrivains racontés à nos petits Français.* Préface par G. HANOTAUX. *Paris, Gedalge.* In-8, de 255 p.

**Clément Simon** (Gustave). — *La Comtesse de Valon, Apollonie de la Rochelambert.* Souvenirs de sa vie, sa famille, ses amis, ses correspondants. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de V-406 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

**Coudreux**. — *Lettres du commandant Coudreux à son frère* (1804-1815), publiées par Gustave SCHLUMBERGER. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XXII 300 p., avec portrait hors texte et états des services du commandant Coudreux. Prix : 3 fr. 50.

**Cussy** (De). — *Souvenirs du chevalier de Cussy*, garde du corps, diplomate et consul général (1795-1866). Publiés par le comte Marc de GERMINY. T. Ier. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de 423 p. et portrait en héliogravure. Prix : 7 fr. 50.

**Deraine** (Emile). — *Au pays de Jean de la Fontaine.* Notes d'histoire sur Château-Thierry du XVIe au XIXe siècles. *Paris, A. Picard et fils.* In-8, de 276 p.

**Descharmes** (René). — *Flaubert. Sa vie, son caractère et ses idées avant 1857* (thèse). *Paris, F. Ferroud.* In-8, de XII-613 p.

**Descharmes** (René). — *Un ami de Gustave Flaubert, Alfred Le Poittevin.* Œuvres inédites précédées d'une introduction sur sa vie et son caractère (thèse). *Paris, F. Ferroud.* In-8, de LXXVI-160 p.

**Desportes, Blanchon, Le Gaygnard, Rouspeau**. — *Le Mariage honni par Desportes, louangé par Blanchon, Le Gaygnard, Rouspeau.* Texte de 1573, 1583, 1585, 1586. *Mâcon, impr. Protat frères.* Grand in-4, de 32 p.

**Dino** (Duchesse de). — *Chronique de 1831 à 1862*, de la duchesse de Dino (puis duchesse de Talleyrand et de Sagan). Publiée avec des annotations et un index biographique, par la princesse RADZIWILL, née Castellane. I. 1831-1835. Avec un portrait en héliogravure. *Paris Plon-Nourrit.* In-8, de 471 p. 7 fr. 50.

**Droz** (Edouard). — *P.-J. Proudhon* (1809-1865). *Paris, libr. des Pages libres.* In-16, de 285 p. Prix : 3 fr. 50.

**Du Bellay** (M. et G.). — *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, publiés pour la Société de l'Histoire de France, par V.-L. Bourilly et F. Vindry. T. Ier (Livres I et II, 1513-1525). *Paris, H. Laurens.* In-8, de 368 p. Prix : 9 fr.

**Eloy** (Maurice). — *Critiques d'aujourd'hui.* Emile Faguet, Jules Lemaître, René Doumic. Etudes littéraires. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-18 jésus, de 95 p.

**Ferdinand-Dreyfus**. — *L'Ecole en 1848 et le Ministère d'Hippolyte Carnot* (24 février-5 juillet 1848). Etude historique. *Paris, aux bureaux de la Ligue de l'Enseignement*, 16, rue de Miromesnil. Petit in-8, de 36 p.

**Flat** (Paul). — *Nos femmes de lettres. Paris, Perrin.* In-16, de 239 p.

**Franklin** (A.). — *Guide des savants, des littérateurs et des artistes dans les bibliothèques de Paris*; par un vieux bibliothécaire. *Paris, H. Welter.* In-18 jésus, de VII-220 p. Prix : 5 fr.

**Fromentin** (Eugène). — *Lettres de jeunesse.* Biographie et notes par Pierre Blanchon (Jacques-André Mérys). Avec un portrait. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de IV-371 p. Prix : 4 fr.

**Grappe** (Georges). — *Dans le jardin de Sainte-Beuve.* Essais. *Paris, P.-V. Stock.* In-18 jésus, de 324 p.

**Griois**. — *Mémoires du général Griois* (1792-1822), publiés par son petit-neveu. Avec introduction et notes par Arthur Chuquet. T. Ier. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XXXVIII-437 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

**Guillon** (P.). — *Guillaume Prozet*, 1739-1803. L'Ancienne Académie royale d'Orléans. *Orléans, impr. Gout.* In-8, de 80 p. avec grav. et portrait. (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*)

**Günther** (Ladislas). — *L'Œuvre dramatique de Sedaine* (thèse). *Paris, E. Larose.* In-8, de X-342 p.

**Hallays** (André). — *Le Pèlerinage de Port-Royal. Paris, Perrin.* Petit in-16 de 366 p. avec 1 gr.

**Hermant** (Godefroi). — *Mémoires de Godefroi Hermant*, docteur en Sorbonne, chanoine de Beauvais, ancien recteur de l'Université sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle (1630-1663). Publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe et sur les anciennes copies authentiques, avec une introduction et des notes, par A. Gazier. T. V (1661-1662). *Paris, Plon-Nourrit.* In-18, de 705 p.

**Joannidès** (A.). — *La Comédie française.* 1908. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 125 p. Prix : 7 fr. 50.

**Jovy** (E.). — *Le Baccalauréat et la Licence « In utroque jure », de Massillon*, à l'Université d'Orléans. *Paris, H. Leclerc.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

**Kerviler** (René). — *La Bretagne à l'Académie française au XIXe siècle*, d'après des documents inédits (Bigot de Préameneu, Chateaubriand, Alexandre Duval, Hyacinthe de Quélen, le comte de Saint-Aulaire, le comte Louis de Carné). *Paris, H. Champion.* In-8, de VIII-342 p. avec portrait.

**Laclos** (Choderlos de). — *Les Liaisons dangereuses.* Edition publiée d'après le texte original, avec une étude sur Choderlos de Laclos et une bibliographie des « Liaisons dangereuses », par Ad. van Bever. *Paris, l'« Edition, 4, rue de Furstenberg.* In-8, de XXIX-395 p. et 20 eaux-fortes originales par Martin Van Macle.

**Lacombe** (Paul). — *Taine historien et sociologue. Paris, V. Giard et E. Brière.* In-8, de 278 p. Prix : 5 fr.

**Lamartine**. — *Mémoires inédits de Lamartine.* 1790-1815. *Paris, Hachette.* In-16, de X-304 p. Prix : 1 fr.

**Lanson** (Gustave). — *L'Art de la prose. Paris, librairie des Annales.* In-18 jésus, de 304 p. Prix : 3 fr. 50.

**Lanson** (Gustave). — *Manuel bibliographique de la littérature française*

*moderne*, 1590-1900. *Paris, Hachette.* In-8, de XV-247 p. 1er fascicule : XVIe siècle, Prix : 4 fr.

**Leblond** (Marius-Ary). — *L'Idéal du XIXe siècle* (Le rêve du bonheur d'après Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre. Les théories primitivistes et l'idéal artistique du socialisme). *Paris, Alcan.* In-8, de X-328 p.

**Le Blond** (Maurice). — *Saint-Georges de Bouhélier.* Biographie critique illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-16, de 48 p. Prix : 1 fr.

**Lefebvre** (A.). — *L'Inconnue de Prosper Mérimée.* Sa vie et ses œuvres authentiques. Préface-Introduction par Félix CHAMBON. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 336 p.

**Legorju** (A.). — *Histoire de la Société nationale d'éducation de Lyon, fondée en 1829, autorisée en 1839, reconnue d'utilité publique en 1867. Lyon, impr. Rey.* In-8, de 173 p.

**Lemoine** (Jean) et André **Lichtenberger**. — *Trois familiers du Grand Condé.* L'Abbé Bourdelot. Le Père Talon. Le Père Tixier. *Paris, H. Champion.* In-16, de VIII-338 p. Prix : 5 fr.

**Léon** (Albert). — *Une pastorale basque, Hélène de Constantinople* (thèse). *Paris, H. Champion.* In-8, à 1 et 2 col. de 527 p.

**Lettres** *de Belle de Zuylen* (Mme de Charrière) *à Constant d'Hermenches*, 1760-1775, publiées par Philippe GODET. *Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de XV-412 p. Prix : 5 francs.

**Levrault** (Léon). — *Maximes et Portraits* (évolution du genre). *Paris, Delaplane.* In-18, de 144 p. Prix : 75 centimes.

**Loliée** (Frédéric). — *La maison de Molière et des grands classiques* (les Origines de la Comédie-Française ; la Troupe de Molière ; les Grands Interprètes de Corneille et de Racine ; le Théâtre-Français d'aujourd'hui). *Paris, A. Colin.* Petit in-8, de 159 p. avec 61 grav. Prix : 1 fr. 50.

**Lorin** (F.) — *Madame de Sévigné.* Mérinos et Perdreaux. *Versailles, impr. Aubert.* In-8, de 23 p.

**Male** (Émile). — *L'Art religieux de la fin du moyen âge en France.* Etude sur l'Iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration. *Paris, A. Colin.* In-4, de XII-559 p. avec 250 grav. Prix : 25 fr.

**Mariel** (Jean). — *Pierre Loti.* Biographie critique. Illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 55 p. Prix : 1 fr.

**Marin** (E.). — *Les Derniers Jours de son Eminence le cardinal Mathieu* (1839-1908). Ses funérailles. Les Discours. *Nancy, impr. Crépin-Leblond.* In-8, de 57 p. avec portrait.

**Marthold** (Jules de). — *Le Jargon de François Villon.* Argot du XVe siècle. Ouvrage orné de 7 planches hors texte. *Paris, H. Daragon.* In-8 carré, de 143 p.

**Masson** (Pierre-Maurice). — *Madame de Tencin* (1682-1749). *Paris, Hachette.* In-16 de 321 p. Prix : 3 fr. 50.

**Merzeau** (E.). — *L'Académie protestante de Saumur, 1604-1685.* Son organisation et ses rapports avec les Eglises réformées (thèse). *Alençon, impr. V. Guy.* In-8, de XII-79 p.

**Mignon** (Maurice). — *Un ami d'Adam Billaut*, Augustin-François Berthier, prieur de Saincaize. *Nevers, imp. Vallière.* In-8, de 34 p.

**Mongailhard** (Guy de). — *Les poètes français contemporains. Paris, Vasseur.* In-16, de 308 p. Prix : 5 fr.

**Musset** (Alfred de). — *La confession d'un enfant du siècle. Paris, Gillequin.* Petit in-16, de 232 p.

**Musset** (Alfred de). — *Œuvres complètes d'Alfred de Musset.* Nouvelle édition revue, corrigée et complétée de documents inédits, précédée d'une notice biographique sur l'auteur et suivie de notes, par Edmond BIRÉ. *Paris. Garnier,*

*frères*, 9 vol. in-18 jésus. T. I, de LXXXIV-427 p. (Premières poésies, Contes d'Espagne et d'Italie, Spectacle dans un fauteuil, Namouna); t. II, de 375 p. (Poésies nouvelles, Rolla, les Nuits, Contes en vers); t. III, de 515 p. (Comédies et proverbes, André del Sarto, Lorenzaccio, les Caprises de Marianne, Fantasio On ne badine pas avec l'amour); t. IV, de 471 p. (Comédies et proverbes, le Chandelier, Il ne faut jurer de rien, Un caprice, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, Louison, On ne saurait penser à tout, Carmosine Bettine); t. V, de 395 p. (Nouvelles, Emmeline, les Deux maîtresses, Frédéric et Bernerette, le Fils du Titien, Margot, Croisilles); t. VI, de 385 p. (Contes, Pierre et Camille, le Secret de Javotte, Histoire d'un merle blanc, Mimi Pinson, la Mouche, Lettre de Dupuis et Cotonet au directeur de la « Revue des Deux Mondes »; t. VII, de 366 p. (La Confession d'un enfant du siècle); t. VIII, de 307 p. (Mélanges de littérature); t. IX, de 235 p. (Mélanges de littérature et de critique, suite). 3 fr. chaque vol.

**Nolhac** (Pierre de). — *Madame Vigée-Le Brun*, peintre de la reine Marie-Antoinette (1755-1842). *Paris, Manzi, Joyant.* In-4, de 173 p. et illustrations d'après les peintures et les dessins originaux.

**Oulmont** (Charles). — *Notes sur un libraire parisien du* XVIII^e^ *siècle* (D'après des lettres inédites de Debure l'aîné). *Paris, Leclerc.* Petit in-8, de 12 p.

**Pages** *choisies des grands écrivains.* Emerson. Traduction inédite et introduction par M. DUGARD. *Paris, A. Colin.* In-16, de LVIII-381 p. Prix : 3 fr. 50.

**Palmade** (Maurice). — *La Propriété littéraire et artistique et les Régimes matrimoniaux* (thèse). *Bordeaux, impr. Y. Cadoret.* In-8, de 296 p.

**Paquier** (J.). — *Le Jansénisme.* Etude doctrinale d'après les sources. Leçons, données à l'Institut catholique de Paris, novembre 1907-janvier 1908. *Paris, Bloud.* In-16, de 529 p.

**Pascal** (Blaise). — *Œuvres de Blaise Pascal*, publiées suivant l'ordre chronologique avec documents complémentaires, introductions et notes; par Léon BRUNSCHVICG et Pierre BOUTROUX. *Paris, Hachette.* 3 vol. in-8 avec fig. T. I^er^, de L-V-415 p.; t. II, de 580 p.; t. III, de 606 p. Les 3 vol. 22 fr. 50. (Collection des Grands Écrivains de la France).

**Picard** (Charles). — *H. Taine.* Prix d'éloquence à l'Académie française. *Paris, Perrin.* In-16, de 108 p. Prix : 1 fr.

**Pilastre** (E.). *La religion au temps du duc de Saint-Simon*, d'après ses écrits, rapprochés de documents anciens ou récents, avec un commentaire et des notes. *Paris, F. Alcan.* In-8, de 431 p. Prix : 6 fr.

**Pineau** (Léon). — *L'Évolution du roman en Allemagne au XIX^e^ siècle*; avec une préface de M. A. CHUQUET. *Paris, Hachette.* In-16, de XII-328 p. Prix : 3 fr. 50.

**Poètes** (Les) *du terroir du XV^e^ siècle au XX^e^ siècle.* Textes choisis accompagnés de notices bibliographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France, par Ad. VAN BEVER. T. I^er^ : Alsace. Anjou. Auvergne. Béarn. Berry. Bourbonnais. Bourgogne. Bretagne. Champagne. *Paris, Delagrave.* In-18, de XV-575 p. Prix : 3 fr. 50.

**Renan** (Ernest). — *Patrice.* Avec illustrations d'après Ary Renan, reproduites par l'héliogravure. *Paris, Calmann-Lévy.* In-16, de III-135 p.

**Rolland** (Romain). — *Musiciens d'autrefois* (l'Opéra avant l'opéra; l' « Orfeo » de Luigi Rossi, Lully, Gluck, Grétry, Mozart). *Paris, Hachette.* In-16, de 310 p. avec musique. Prix : 3 fr. 50.

**Rossel** (Frédéric). — *Autour d'un prêt hypothécaire.* Voltaire, créancier du duc de Wurtemberg. Correspondance inédite, publiée avec un commentaire et des planches. *Paris, H. Champion.* In-8, de XI-180 p.

**Rovère** (J.-S.) — *Lettres inédites de J.-S. Rovère*, membre du Conseil des Anciens, à son frère Simon-Stylite, ex-évêque constitutionnel du département de Vaucluse. Publiées avec une introduction, un épilogue et des notes, par le D^r^ Victorin LAVAL. Ouvrage orné d'un portrait. *Paris, H. Champion.* In-8 de IX-310 p.

**Schalck de la Faverie** (A.). — *Les Premiers Interprètes de la pensée américaine.* Essai d'histoire et de littérature sur l'évolution du puritanisme aux Etats-Unis. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 366 p.

**Séché** (L.). — *Le Cénacle de la « Muse française »*, 1823-1827 (Documents inédits). Portraits de Soumet, Guiraud, Émile Deschamps, Charles Nodier, Michel Pichat, Taylor, Talma. Frontispice allégorique de la « Muse française ». *Paris, Société du « Mercure de France ».* In-8, de XV-411 p. Prix : 7 fr. 50.

**Smith** (W.-F.). — *Rabelais et Erasme. Paris, H. Champion.* In-8, de 52 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, t. VI.)

**Souriau** (Maurice). — *Népomucène Lemercier et ses correspondants. Paris, Vuibert et Nony.* In-16 de XII-308 p.

**Stapfer** (Paul). — *Récréations grammaticales et littéraires. Paris, A. Colin.* In-16, de 269 p. Prix : 3 fr. 50.

**Stoullig** (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique*; avec une préface par P. Nozière, 1907, 33e année. *Paris, Ollendorf.* In-16, de XXVIII-553 p. Prix : 3 fr. 50.

**Strauss** (Gaston). — *La Politique de Renan*, suivie d'une étude sur les candidatures de 1869 et de 1878, d'après des notes et des documents inédits. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 360 p. Prix : 7 fr. 50.

**Taine** (H.). — *Pages choisies de H. Taine*, avec une introduction, des notices et des notes par VICTOR GIRAUD. *Paris, Hachette.* In-16, de XV-384 p. Prix : 3 fr. 50.

**Tisserand** (Pierre). — *L'Anthropologie de Maine de Biran ou la science de l'homme intérieur.* Suivie de la note de Maine de Biran de 1824 sur l'idée d'existence (Aperception immédiate, édition Cousin). *Paris, F. Alcan.* In-8, de XI-492 p. Prix : 10 fr.

**Tougard** (A.). — *Daniel Huet.* Quelques faits de sa vie, 1689-1701. Caen, impr. Delesques. In-8, de 14 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

**Troubat** (Jules). — *Émile Zola.* Discours prononcé, le 4 octobre 1908, pour le 6e anniversaire de la mort d'Émile Zola, au pèlerinage littéraire de Médan. *Paris, impr. Duc.* In-8, de 20 p.

**Troubat** (Jules). — *Un coin de littérature dans le second Empire.* Sainte-Beuve et Champfleury. Lettres de Champfleury, à sa mère, à son frère et à divers. *Paris, Société du « Mercure de France ».* In-16, de 336 p.

**Tuetey** (Alexandre). — *Les Papiers des Assemblées de la Révolution aux Archives nationales.* Inventaire de la série C (Constituante, Législative, Convention). *Paris, Cornély.* In-8, de XVII-299 p.

**Vézinet** (F.). — *Molière, Florian et la Littérature espagnole. Paris, Hachette.* In-16, de 254 p.

**Villey** (Pierre). — *Les sources italiennes de la « Défense et illustration de la langue française » de Joachim du Bellay. Paris, H. Champion.* In-16, de XLVIII-162 p. (Bibliothèque de la Renaissance.)

**Voyage** (Le) *d'Eugène Delacroix au Maroc.* Fac-similé de l'album du musée du Louvre (cent six pages d'aquarelles, dessins, croquis et notes du maître). Introduction et description des albums conservés au Louvre, au musée Condé et dans les collections Étienne Moreau-Nélaton et de Mornay, par Jean GUIFFREY. *Paris, libr. Marty.* In-16, de 197 p. et album.

# CHRONIQUE

— Dans une communication qu'il a faite au Congrès des sociétés savantes de 1908 et qu'on trouvera insérée au *Bulletin historique et philologique* (1908, p. 277), sous ce titre : *Calvin et les protestants du Vexin*, M. E. GRAVE s'est attaché à détruire une légende souvent reproduite dans les biographies du réformateur.

Certains historiens ont admis qu'avant de passer à Genève pour y prêcher et y fixer sa vie, il avait séjourné dans le Vexin, aux environs de Magny, où il aurait écrit son *Institution chrétienne*, et où il aurait fait de nombreux prosélytes. M. Grave croit avoir démontré que de cette légende il ne doit rien subsister.

Après avoir exposé comment elle est née dans le Vexin même, par des récits locaux qui ne faisaient que se reproduire l'un l'autre, l'auteur a examiné les relations contemporaines, les lettres de Calvin, les dates des événements. Il l'a suivi dans ses séjours à Noyon, dans l'Agenais et l'Angoumois et il est arrivé à cette conclusion qu'entre le 1er novembre 1533 et le commencement de 1535, où Calvin était définitivement en Suisse, il n'y a pas place pour un séjour dans le Vexin. L'*Institution chrétienne* n'a donc été ni commencée, ni finie, ni le manuscrit abandonné à Hazeville, comme on l'a tant de fois répété.

Analysant ensuite les mémoires de Mme de Mornay, si précieux pour l'histoire du protestantisme dans le Vexin, M. Grave arrive à cette conclusion que la Réforme n'y fut introduite qu'à partir de 1536, par la famille du Bec Crespin, venue de la Brie et installée à Bourry par Georges du Bec-Crespin, seigneur du lieu, et à Buhy, par sa sœur Françoise, femme de Jacques de Mornay, père de du Plessis.

— M. Seymour de RICCI a signalé dans la *Revue des études rabelaisiennes* (1909, fasc. I) *Une réduction inconnue de la « Chronique de Gargantua »*. C'est un opuscule de quatre feuillets, provenant de la bibliothèque La Vallière, et conservé actuellement à la bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence. L'auteur est François Girault, qui a également composé *les Chroniques admirables du puissant roi Gargantua*, et cet opuscule d'Aix est, à l'heure actuelle, le plus ancien pastiche de Rabelais qui soit connu, car il remonte au moins à 1533.

— Sous ce titre : *Pascal et les Pascalins* (extrait de *la Revue de Fribourg*), M. l'abbé Eugène GRISELLE a recueilli et publié un assez grand nombre de passages d'un curieux manuscrit qui fournit des renseignements sur la façon dont on jugeait de son temps Pascal et le groupe de ses admirateurs. Ce sont des bribes de conversations tenues on ne sait où, à une époque qui semble aller de 1668 à 1675, et qui sont d'autant plus intéressantes à connaître qu'elles contiennent des détails ignorés, des traits précis susceptibles de faire mieux connaître l'intimité de ces esprits. Encore que ces détails soient surtout théologiques, quelques-uns s'appliquent pourtant aux belles-lettres et à des écrivains plus ou moins célèbres, tels que La Rochefoucauld, Descartes, Corneille, Mlle de Scudéry, Conrart et d'autres.

— M. Henri Omont a publié, dans *la Correspondance historique et archéologique* de 1908 (p. 328), *Une nouvelle lettre inédite de Bourdaloue*. Datée du 20 décembre 1679, elle semble adressée au duc de Montausier, et le texte est conservé en copie dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (nouvelles acquisitions françaises, n° 10,713, fol. 48 v°).

— M. André Scheikévitch vient d'offrir au musée de la Comédie-Française le beau portrait de Molière par Mignard, que son père avait découvert en Russie et qui fut signalé alors (décembre 1892) dans *la Gazette des beaux-arts*.

— L'étude anonyme intitulée : *Autour d'une brochure, sept lettres à M. Arthur Savaète, directeur de la « Revue du monde catholique », sur le prétendu mariage de Bossuet*, analyse et apprécie le travail de M. Ch. Urbain sur cette question et les réponses qui y ont été faites. En résumé, l'auteur anonyme estime que la conclusion de l'enquête de M. Ch. Urbain n'a pas été infirmée par ses contradicteurs et que, tout en croyant invraisemblable et en n'admettant pas la thèse du prétendu mariage de Bossuet, on l'a réfutée par des arguments qui n'ont pas la rigueur qu'on leur a prêtée.

— Les *Trois lettres inédites du duc de Saint-Simon au marquis de Fénelon*, publiées par M. Léon Lecestre dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (année 1908), sont une nouvelle épave d'une correspondance considérable qui a presque entièrement disparu. Elles datent toutes des débuts de 1734, alors que le marquis de Fénelon était ambassadeur à La Haye, et montrent que les relations entre Saint-Simon et lui furent plus longues et plus intimes qu'on ne le supposait.

— Les *Trois tragédies sur Marie Stuart en France aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, que M. Louis Morel a étudiées dans le programme de 1908 des écoles supérieures de Zurich, sont les pièces de Montchrestien (*l'Écossaise*), de Boursault (*Marie Stuart*) et de François Tronchin (*Marie Stuart*). Cette dernière pièce est la moins connue. On trouvera dans l'étude de M. Morel d'utiles renseignements qui permettront d'apprécier la valeur et la portée de l'œuvre dramatique du magistrat genevois.

— M. A. de Boislisle a publié, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (année 1908), une lettre du duc du Maine à la duchesse, datée du 4 février 1710 et relative à la tragédie de *Pélopée*, par l'abbé Jacques Pellegrin, qui fut représentée seulement à la Comédie-Française le 18 juillet 1733. Cette lettre ne donne pas seulement des détails sur la première forme d'une œuvre qui fut modifiée dans la suite, elle fournit encore un exemple du talent de conteur du duc du Maine, réputé de son temps comme causeur et narrateur.

— Les *Lettres de Du Pont de Nemours à la margrave Caroline Louise de Bade, sur les salons de 1773, 1777 et 1779*, que le D^r^ Karl Obser a publiées, pour la Société de l'histoire de l'art français, avec la collaboration de MM. Gaston Brière et Maurice Tourneux, sont une utile contribution à l'histoire de la critique d'art en France au XVIII^e^ siècle. Elles montrent l'économiste sous un jour nouveau, qu'on ne connaissait pas, comme critique d'art, un peu affecté, mais ne manquant ni de connaissances ni de goût. Ses jugements, toujours sensés et modérés, ont plus d'agrément que de pénétration; ils n'en sont pas moins intéressants à noter comme sentiments d'un contemporain éclairé et sans prévention.

— Dans son article sur *la Maison de Mme Roland* (*La Révolution française*, avril) M. Claude Perroud combat l'opinion qui fixe la demeure où Marie

Phlipon fut élevée à l'angle du Pont-Neuf et du quai de l'Horloge, maison sur laquelle une plaque commémorative a été posée. M. Perroud pense que cette opinion est contredite par les documents et que ceux-ci montrent que le graveur Phlipon habitait bien avec sa fille quai de l'Horloge, mais dans une maison qui donnait aussi rue de Harlay.

— Dans la revue : *Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle*, on trouvera, en février, mars et mai, deux lettres de Stendhal interceptées par les Cosaques pendant la retraite de Russie et qui sont à ajouter à la correspondance de Beyle. L'une est adressée à Martial Daru, l'autre à M^me^ Daru mère, et toutes les deux montrent que Beyle s'efforça de prendre ses souffrances avec une courageuse gaieté.

— M. Fernand Bournon a consacré dans la *Correspondance historique et archéologique* (1908, p. 321) une étude à *Victor Hugo à Fourqueux*. C'est un bourg de Seine-et-Oise à l'extrémité nord de la forêt de Marly où le poète et sa famille passèrent l'été de 1836. Léopoldine Hugo y fit même sa première communion. M. Bournon a réussi à déterminer la maison — aujourd'hui possédée par M. Marret, tout en haut du village, près de la forêt, — qui abrita la famille du poète, et les conditions dans lesquelles celui-ci y vécut avec les siens.

— *La Révolution Française* a consacré, dans ses numéros d'avril et de mai, deux notes au père de Sainte-Beuve qui fut administrateur du département du Pas-de-Calais, sous la Constitution de l'an III. La seconde note (mai) est accompagnée du fac-similé d'un document graphique communiqué par M. Raoul Bonnet et portant la signature de Sainte-Beuve père en qualité d'administrateur, signature qui offre une grande analogie avec celle de son fils.

— M. Pierre Bart a publié, dans la *Revue bleue* du 23 et du 30 janvier, les lettres adressées par Sainte-Beuve à Prosper Faugère et que celui-ci a léguées à la Bibliothèque Mazarine. Elles ont trait pour la plupart à Pascal et à son entourage, mais quelques-unes apprennent quelques détails intéressants sur les travaux de Sainte-Beuve et ses scrupules quand il les composait.

— La lettre inédite de Taine à Brunetière publiée dans les *Feuilles d'histoire du XVII^e au XX^e siècle* (février) est fort importante. Elle fut écrite après la publication de Brunetière sur l'évolution de la critique (19 juin 1890), et Taine s'efforce d'y démontrer que, tout en accentuant l'influence de la race, du milieu, du moment, dans la formation du génie, il n'a jamais négligé le facteur individuel.

— Les *Lettres inédites de Lamennais* publiées par M. Maurice Dumoulin dans la *Revue bleue* (13 et 20 mars) sont adressées à des correspondants divers et souvent inconnus. Elles se rapportent à toutes les périodes de la vie du philosophe, de 1819 jusqu'à sa mort, et quelques-unes d'entre elles sont caractéristiques sur diverses circonstances de cette existence si agitée.

— Le musée de Versailles vient d'acquérir le portrait de Baudelaire peint par Emile Deroy en 1844. C'est un remarquable morceau de peinture romantique et la plus importante image qui existe du poète des *Fleurs du Mal*. Il a figuré au Salon de 1844 et a été gravé en tête de l'étude d'Asselineau sur Baudelaire.

— Signalons encore l'entrée dans des collections publiques d'autres œuvres d'art plus ou moins intéressantes pour l'histoire littéraire.

Le musée de Lyon vient d'acquérir le buste en marbre de Mme Récamier par Chinard. C'est le seul portrait de cette femme célèbre qui porte la signature authentique de l'artiste.

La bibliothèque du Conservatoire national de musique a acquis récemment un des plus anciens portraits connus de Berlioz, peint par Guillaume Dubufe, en 1830, au lendemain du jour où Berlioz obtint le prix de Rome.

— Sous ce titre : *Le modèle de « Dominique »*, M. G. Pailhès a consacré dans la *Revue bleue* (13 et 20 mars) une étude aux ressemblances que présente le célèbre roman de Fromentin avec celui de Mme de Duras, *Edouard*. Le début de *Dominique* est fait seulement d'impressions personnelles. Mais, pour la suite, Fromentin emprunte à son modèle, *Edouard*, ce que M. Pailhès appelle l'ossature, la structure générale, ou encore, la matérialité des « faits », la succession des « incidents » et des « scènes »; tandis que, par la forme, par les thèses, par les mots, les scènes sont bien de lui. On trouvera, dans l'étude de M. Pailhès, de curieux exemples de cette faculté d'adaptation et d'appropriation à soi-même d'éléments étrangers et pris ailleurs.

— L'étude que M. l'abbé Alexis Crosnier a publiée, dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, sur *le Cardinal Mathieu* est à la fois bien vivante, judicieuse et juste de ton. On y retrouve le prélat tel qu'il était avec son esprit un peu narquois, sa bienveillance spontanée, son caractère ouvert et primesautier. L'écrivain est lui aussi sainement apprécié avec une sympathie qui n'exclut pas la sincérité.

— M. Henri Omont vient de publier, suivant sa coutume, l'*Inventaire sommaire des nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1907-1908*. Le principal accroissement a été l'achat, grâce à la générosité de quelques amateurs, de deux cent soixante-douze manuscrits et chartes originales concernant exclusivement l'histoire de France et provenant de la bibliothèque de feu sir Thomas Phillipps, à Cheltenham. Quelques autres volumes concernent plus spécialement l'histoire littéraire, par exemple les nos 10 700-10 704, sur le poète Jacques Delille, les papiers du duc de Montausier (nos 10 627-10 639); le manuscrit autographe de l'*Histoire de France* d'Henri Martin (nos 21 454-21 464); etc.

# QUESTIONS

**Sur l'original français de quelques épigrammes allemandes.** — Martin Opitz a décrit 25 épigrammes intitulées : « Von der Welt Eytelkeit. Augs dem Frantzösischen » [Ma citation est prise de la 4e édition des « Weltliche Poemata, Franckfurt am Mayn, 1644. t. I, p. 537 et suivantes]. J'ai cherché en vain l'auteur français et je serais très heureux de le connaître. Une de ces épigrammes, N° 3, a été imitée par Beaumont, un poète néerlandais, et par un autre poète allemand du XVIIe siècle, Ernst Cristoph Homburg, dont je vais écrire une biographie.

Voici l'épigramme d'Opitz :

Wasser rinnt und eylet sehr,
Schnelle Pfeile fliegen mehr,
Winde können minder bleiben
Die der Wolcken Dunst zertreiben :
Doch der Lauff der Eytelkeiten
Weiss so plötzlich fort zu schreiten,
Dass für ihn zu langsam sindt
Schnelles Wasser, Pfeil und Windt.

Voici la version de Beaumont (1639) :

Het water mel deur beecken henen vliet,
Noch sneller gaen de schichten diemen schiet,
De wind geswind drijft deur de held're lucht,
De wolcken mes noch een al sneller vlucht.
Maer van't gewoel der werreld over hoop
Is alsoo kort en vlieghende de loop,
Dat, die daer op aendachtigh let, bevind
Hem sneller als het water, schicht, en wind.

Voici les vers de Homburg (Clio, 1642) :

Schnelle zwar die Wasser fliessen,
Schneller noch die Pfeile schiessen,
Schnell ist auch der leichte Wind ;
Schneller dennoch, merck es eben,
Ist der Menschen Jammer-Leben,
Als die Wasser, Pfeil und Wind.

Ce nommé Homburg a traduit diverses poèmes français de Ronsard, Du Bellay, Desportes, etc., et il dit dans l'introduction de sa Clio (1638) au lecteur : « Ist nun vielleicht etwas, dass (sic!) dir schmecket, so halte es tast meistensheils vor die Frantzösische und Hollandische Artigkeit ». J'ai trouvé pour beaucoup de poèmes de Homburg les originaux français, mais il y en a quelques-uns dont je ne sais reconnaître la source française. Ce sont surtout deux épigrammes, qui se ressemblent d'une manière frappante.

L'une de ces épigrammes contient une comparaison entre sa bien-aimée et les quatre éléments. Les yeux de Galathée ce sont le feu, son front c'est le

ciel, ses larmes ce sont l'eau, et son cœur endurci c'est la terre ferme. Bien heureux qui la possède! Il est Jupiter parce que tout le monde — c'est Galathée — le tient pour maître.

Dans l'autre épigramme la bien-aimée et les saisons entrent en comparaison. Les lèvres et les joues de Galathée ce sont le printemps, ses beaux yeux ce sont l'été, sa gorge ronde c'est l'automne avec ses pommes, et son cœur rude c'est l'hiver froid et rigoureux. Galathée est un tour de la nature : elle contient toutes les saisons par une fois.

Qui est l'auteur français de ces épigrammes? Je l'ai cherché en vain.

MAX CRONE.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# A PROPOS DU « VOYAGE EN AMÉRIQUE » DE CHATEAUBRIAND

**« Le manuscrit des Natchez »; son histoire, son contenu. — La visite à Washington.**

Depuis les articles de si précieuse érudition où M. Bédier a *démontré* quelle maigre et brève réalité enfermait la belle légende, tout épique d'allure, que Chateaubriand a contée sous le titre de *Voyage en Amérique* — et par quelles voies lui étaient venus ses plus agréables enrichissements — les curieux d'histoire littéraire n'ont pu se désintéresser de ce problème, pourtant résolu, ni de ceux qu'il obligeait à poser. Voici huit ans déjà [1] que l'on continue à s'alarmer du discrédit dont est marquée la sincérité du poétique voyageur; qu'on cherche par pieuse intention à la réhabiliter, et

1. J. Bédier, *Chateaubriand en Amérique. Vérité et fiction* (*Revue d'histoire littéraire*, 1899, VI, 502, et 1900, VII, 59, recueillis dans *Études critiques*, 1903, p. 127 et suiv.). — G. Bertrin, *Le Voyage de Chateaubriand est-il une fiction* (*Correspondant*, 10 juillet 1900). — J. Bédier, *Revue d'histoire littéraire*, 1901, VIII, 80. — G. Bertrin, *L'Enseignement Chrétien*, 1er juin 1901 [les articles de G. Bertrin ont été recueillis en volume : *Sainte-Beuve et Chateaubriand*, 1906, p. 93 et suiv.]. — E. Buron, *Chateaubriand en Amérique* (*Revue canadienne*, 1er janvier et 1er février 1903, XLIII, p. 40 et 176). — G. Aubray, *Chateaubriand a-t-il été en Amérique?* (*Mois littéraire et pittoresque*, décembre 1905). — Madison Stathers, *Chateaubriand et l'Amérique*, Grenoble, 1905. — E. Dick, *Quelques sources ignorées...* (*Revue d'histoire littéraire*, 1906, p. 228). — E. Dick, *Plagiats de Chateaubriand* [1907]. — Armstrong, *Chateaubriand's America* (Publ. of the modern language Association of America, 1907, XXII, 345). — Voir aussi V. Giraud, *Chateaubriand à vingt-deux ans* (*Correspondant*, 10 août 1905, p. 583). — A. Lair, *Un document inédit sur le voyage de Chateaubriand en Amérique* (*La Quinzaine*, 16 déc. 1900, p. 530.

qu'on s'ingénie à recomposer pour lui, rétrospectivement, des itinéraires de commode exécution; ou bien aussi, qu'on ouvre de nouveaux livres dont il fit usage, quelques fragments de « la triste matière sèche et terne dont les Chateaubriand font des chefs-d'œuvre ». Certes il ne reste plus beaucoup à découvrir; et si, en de pareilles questions, il était prononcé des jugements, un dernier réquisitoire ou de nouvelles plaidoiries seraient bien inutiles aujourd'hui. Toutefois quelques commentaires peuvent être encore accueillis, quand ils n'auraient d'autre dessein que *d'expliquer* le cas de Chateaubriand. M. Bédier, et quelques-uns après lui, ont étudié ses *sources*; mais ces *sources*, au moment où il rédigeait son récit, il ne les connut point directement : il les utilisa à travers une *source* unique et personnelle, si l'on peut ainsi parler : le recueil confus de ses notes de lecture, dont il s'était aidé pour écrire *Atala*, *René*, *Les Natchez*, et où Bartram voisinait avec Charlevoix, peut-être avec d'authentiques carnets de voyage. Chateaubriand a lui-même assez souvent et assez diversement parlé de ce « manuscrit des Natchez », origine commune de toutes ses fictions américaines pour que l'on ait intérêt à tenter une étude historique et critique de ce document.

On désirerait que les renseignements groupés ici, avec les conclusions qu'ils paraissent autoriser, achèvent de préciser l'histoire vraie du voyage d'Amérique de Chateaubriand : dès ses premiers brouillons et ses premières notes, la vérité et la fiction se sont emmêlées si solidement l'une à l'autre, — et chaque année plus intimement confondues —, que, à l'époque où il composa la narration définitive de ses courses, René vieilli fut embarrassé à dissocier des souvenirs et des rêves trente ans jumelés, et qu'il départagea mal ses vrais itinéraires de ceux qu'il avait inutilement préparés pour lui-même, ou soigneusement imaginés à l'intention de Chactas et de Céluta : avec sa superbe familière, il laissa aux critiques le soin de s'effarer plus tard de quelques propos où l'entraîna sa sereine et riche imagination.

## I

### « *Le manuscrit des Natchez* »; *son histoire*[1].

« Un manuscrit dont j'ai pu tirer *Atala*, *René* et plusieurs descriptions placées dans le *Génie du Christianisme* n'est pas tout

1. Déjà M. Bédier (*Études critiques*, p. 190, note) et M. Dick (*Plagiats de Chateaubriand*, p. 46) ont dit leurs doutes sur l'histoire du manuscrit des Natchez. Je crois

à fait stérile. Il se compose de 2 383 pages in-folio[1]... » : telle est la description sommaire que Chateaubriand donne, en 1826, de ce « trésor[2] » ; il la complique aussitôt d'autres détails, assez oiseux, on en jugera bientôt, puisqu'ils conviennent en réalité à des papiers de tout autre nature, et que, d'ailleurs, ils contredisent carrément des affirmations antérieures. Pour connaître le contenu réel de ce manuscrit, au titre d'ailleurs fort trompeur, il faut donc sérier d'abord les renseignements que Chateaubriand a éparpillés dans son œuvre, les échelonner, en les confrontant, de 1796 à 1826, et préciser ainsi les fortunes successives du précieux document.

1° Avant même le voyage d'Amérique, le « manuscrit des Natchez » commença d'exister : le jeune Chateaubriand avait rêvé de bonne heure « une épopée de l'homme et de la nature » dont la scène serait en Amérique. « Je jetai, dit-il, en 1801, quelques fragments de cet ouvrage sur le papier ; mais je m'aperçus bientôt que je manquais des vraies couleurs[3] » ; alors il partit, donnant à son voyage une « nature poétique[4] », « livrer sa muse vierge à la passion d'une autre nature[5] » ; mais avant de lui donner l'initiation exotique, il la fit balbutier dans des *Tableaux de la Nature*, comme il les intitule lui-même[6], composés à la manière d'Ossian[7] ; pendant son séjour à l'île Saint-Pierre, il éleva, en compagnie de Tulloch, « quatre grosses pierres en mémoire d'un malheureux », sujet d'un de ces petits poèmes[8]. En outre, durant la courte période où il prépara son voyage, il s'adonna, sur le conseil de M. de Malesherbes, à des études de botanique ; il « [feuilleta] Tournefort, Bernard de Jussieu, Grew, Jacquin, le *Dictionnaire* de Rousseau, les *Flores élémentaires* ; il courut « au Jardin du Roi », et se croyait « un Linné[9] ». Ses notes d'étude ont pu constituer alors à côté de quelques *Tableaux de la Nature* les premiers feuillets du « manuscrit des Natchez », élé-

ces doutes exagérés en ce qui concerne les affirmations de Chateaubriand : elles ne sont pas absolument mensongères, mais confuses et équivoques ; et il n'est pas impossible de leur restituer leur vrai sens.

1. Préface des *Natchez*, éd. Ladvocat, t. XIX (1826), p. 6.
2. Même référence.
3. Préface d'*Atala*.
4. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, I, 306.
5. Même référence, I, 352.
6. *Essai sur les Révolutions*, 2e partie, ch. LVII, note (Voir aussi éd. originale, p. 640).
7. Il a publié dans le t. XXII (1828) de l'éd. Ladvocat quelques *Tableaux de la Nature* ; mais ils ne paraissent pas se rattacher à cette inspiration exotique.
8. *Essai sur les Révolutions*, éd. originale, p. 640.
9. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 308.

ments les plus anciens de la riche documentation botanique qu'il accumula plus tard dans le *Voyage en Amérique*.

2° En Amérique même, « sous les huttes des sauvages », il rédigea des notes, assez nombreuses sans doute, et déjà aussi des parcelles de ses futurs ouvrages : la muse inconnue qui lui était apparue, la nuit, dans les déserts du Nouveau Monde, lui inspira des accents qu'il « marqua sur son livre, à la clarté des étoiles, comme un musicien vulgaire écrirait les notes que lui dicterait quelque grand maître des harmonies[1] ». L'ensemble de ces écrits constitue un deuxième apport au « manuscrit des Natchez ». Chateaubriand le désigne quelquefois sous le nom de « Voyage en Amérique[2] », ou de « Manuscrit des voyages[3] ».

Il s'est exprimé, avec assez de précision, en 1796 dans une note de l'*Essai sur les Révolutions*, où il détaille quelques-uns de ses essais de jeunesse :

> Tout ce qui suit, à quelques additions près, est tiré du manuscrit de ces voyages qui a péri avec plusieurs autres ouvrages commencés tels que les *Tableaux de la Nature*, l'histoire d'une nation sauvage du Canada, sorte de roman dont le cadre totalement neuf, et les peintures naturelles étrangères à notre climat auraient pu mériter l'indulgence du lecteur[4]. On a bien voulu donner quelque louange à ma manière de peindre la nature[5]; mais si l'on avait vu ces divers morceaux écrits sur mes genoux, parmi les sauvages mêmes, dans les forêts, et au bord des lacs de l'Amérique, j'ose présumer qu'on y eût peut-être trouvé des choses plus dignes du public. De tout cela il n'est resté que quelques feuilles détachées, entre autres là *Nuit* que je donne ici. J'étais destiné à tout perdre dans la Révolution, fortune, parents, amis, et ce qu'on ne retrouve jamais lorsqu'on l'a perdu, le fruit des travaux de la pensée, le seul bien qui soit réellement à nous[6].

Le « Manuscrit des voyages » était encore en possession de Chateaubriand pendant le temps où le jeune émigré servit à l'armée des princes; « souvent, assis sur la borne d'un chemin en Allemagne », il ouvrait « son manuscrit sur les déserts du nouveau monde » et se consolait de ses malheurs en relisant

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 384.
2. Lettre au *Journal des Débats*, 1800, reproduite en tête d'*Atala*.
3. *Essai sur les Révolutions*, 2e partie, ch. VII, note.
4. Il s'agit des *Natchez*. [Note de Chateaubriand, éd. de 1826.]
5. L'article du *Républicain français* (26 juin 1797) — le seul compte rendu qu'on connaisse de ce livre — louera en effet les descriptions d'Amérique que contient l'*Essai*.
6. *Essai sur les Révolutions*, 2e partie, ch. LVII, note. Voir aussi 1re partie, ch. I, note, éd. or. p. 640.

« les tableaux de la nature tracés sous les huttes des Indiens[1] ». A Londres, il relisait encore « le journal de ses courses d'outre-mer[2] », et il l'utilisait soit pour écrire quelques pages de l'*Essai sur les Révolutions*[3], soit pour rédiger définitivement *Atala*, *René* et *Les Natchez*[4]. Quelques années après, en 1800 quand il annonçait *Atala*, il rappelait une fois de plus l'existence de ce « manuscrit d'Amérique », mutilé et fragmentaire; et s'il ajoutait qu'*Atala* « avait été écrite dans le désert et sous la hutte des sauvages », il y avait là une simple exagération de phrase : il entendait dire que les matériaux qu'il mit en œuvre en Allemagne et à Londres avaient été rapportés réellement d'Amérique[5].

Il est probable d'ailleurs que la perte dont se lamentait, en 1796, le malheureux exilé était plus imaginaire que réelle : de ses papiers, il lui restait assez pour qu'il pût en former plusieurs pages de l'*Essai sur les Révolutions*, du *Génie du Christianisme*, de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, du *Mercure de France* aussi, et pour qu'il composât *Atala*, *René*, *Les Natchez*. Plus tard, lorsque son heureuse fortune lui permettra de remettre la main sur une malle entièrement pleine de ses notes et essais de jeunesse, il n'en extraira point de nouveaux souvenirs de voyage (j'entends de personnels) par où compléter ceux qu'il avait racontés dès ses premiers livres. Il est à craindre que Chateaubriand ne perdît, entre 1791 et 1796, que des écrits qu'il n'avait jamais composés; il serait assez grave qu'il les eût retrouvés trente ans après! Ne se plaignait-il pas déjà, en 1796, d'avoir perdu *Les Natchez*[6], qu'il n'avait pas fini d'écrire, et auxquels il travaillait encore en 1798!

3° Quoiqu'il en soit de cette perte, Chateaubriand, de 1792 à 1798, n'a cessé de mettre à profit ses souvenirs d'Amérique. En Allemagne il travaillait déjà *Atala*, « relisant et corrigeant une description de forêt[7] » ou quelque autre passage; à Londres, il l'acheva; et dans les mêmes semaines où il composait l'*Essai sur les Révolutions*, il esquissait *Les Natchez*[8]. « Les deux manuscrits

1. *Des lettres et des gens de lettres*, *Mercure de France*, mai 1806, p. 204. Le même renseignement est donné au livre VII de la Ire partie des *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 58. Mais à cette époque (? 1822) Chateaubriand mêle déjà par une confusion, qui lui devint habituelle, le recueil de ses notes et les ouvrages qu'il a composés à l'aide de ses notes : les « Tableaux de la Nature » et *Atala*. Même observation pour un autre passage des *Mémoires*, IV, 23. — Voir d'ailleurs p. 434 de cet article et suiv.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 325.
3. Même référence, I, 365.
4. Même référence, I, 325.
5. Préface d'*Atala*.
6. *Essai*, 2e partie, ch. LVII, note. Voir plus loin.
7. *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 58.
8. Même référence, I, 325 et 326.

marchaient de front, bien que souvent je manquasse d'argent pour en acheter le papier et que j'en assemblasse les feuillets avec des pointes arrachées aux tasseaux de mon grenier, faute de fil[1]. » Après la publication de l'*Essai*, il continua à écrire *Les Natchez*; Fontanes, pendant le temps de son séjour à Londres, en connut des fragments[2] et une fois qu'il fut revenu en France, il ne manqua pas à se faire informer de l'avancement de la grande œuvre[3]; celle-ci dut être abandonnée, au moment où brusquement toutes les lectures et tous les efforts du jeune émigré furent tournés vers une apologie du christianisme; il est probable que la première partie au moins des *Natchez* publiés en 1827, celle qui a forme épique, fut entièrement composée dès cette époque[4]. C'était certes un manuscrit d'honnête volume.

Or l'auteur, par la suite, a obstinément confondu sous le même nom, d'une part les notes qui lui servirent à composer *Les Natchez*, d'autre part *Les Natchez* eux-mêmes : les renseignements, par exemple, demandés à Charlevoix sur la chasse aux castors, et la page où René provoque, pour avoir, par ignorance des préjugés, tué la femelle d'un castor, une guerre entre la tribu des Natchez et celle des Illinois. Déjà, en 1800, Chateaubriand se persuadait avoir écrit *Atala* « dans le désert et sous la hutte des sauvages[5] », alors qu'il le composa, quelques années après, à Londres, au cours de longues rêveries dans le parc de Kensington[6]. Cette équivoque enferme en elle tout le principe des singulières histoires que Chateaubriand, embarrassé de ses anciennes affirmations, sera obligé de conter un quart de siècle plus tard.

4° Il rapporta certainement en France son manuscrit fragmentaire des « Voyages d'Amérique », puisqu'il en tira mainte page pour le *Génie du Christianisme*, pour divers articles au *Mercure de France*, pour l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Il rapporta aussi

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 325.

2. Même référence, II, 166, 173, 245.

3. Lettre de Chateaubriand à Fontanes, du 15 août 1798, reproduite par Birée dans son édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 553.

4. Scipion Marin (*Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand*, Paris, 1832, t. I, p. 99) conjecturait déjà — sans être en possession de renseignements que Chateaubriand ne donnera que plus tard — que *Les Natchez* n'avaient pas été composés « sous la hutte du sauvage ». « Des passages marqués au coin du royalisme vendéen, une comparaison prise de la bataille navale d'Aboukir, des échappées d'anachronisme, d'autres indices encore peuvent faire placer cette composition à l'expiration du dernier siècle, quand l'auteur, jeté en Angleterre par les circonstances, cherchait à échapper à la poignante misère dans les délectations de la création poétique ». Voir même ouvrage, I, 212.

5. Lettre au *Journal des Débats*, 1800, en tête *d'Atala*.

6. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 326. Scipion Marin (ouvrage cité, I, 88) faisait déjà remarquer l'invraisemblance de cette affirmation.

sans doute *Les Natchez* : ne songeait-il pas quelquefois à publier « les *stromates* ou bigarrures de sa jeunesse » pour montrer l'image de Mila, la petite Indienne qui dansait et chantait devant lui, et dont il avait fait, par habitude nonchalante, l'amoureuse incomprise d'un René plus vieux déjà au temps de sa jeunesse qu'il ne devait jamais l'être[1].

5° Jusqu'ici l'histoire du « manuscrit des Natchez » est fort simple : tous les témoignages — il est vrai qu'ils sont tous antérieurs à 1826, et quelques-uns assez proches des événements — s'accordent assez bien. Mais lorsque le noble pair de France entreprit, en 1826, chez le libraire Ladvocat, la première édition de ses œuvres complètes, où il réservait deux volumes à ses voyages d'Amérique et d'Italie[2], il eut quelques difficultés matérielles. Un moment il songea à publier tout bonnement, à la suite les uns des autres, les passages de ses premiers livres où il parlait de sa « course en Amérique[3] » ; cela eût formé un ensemble bien cohérent, mais d'itinéraire assez réduit, comme on verra, et n'eût occupé que quelques pages. « J'ai renoncé à ce parti, dit Chateaubriand[4], pour éviter un double emploi; je me suis contenté de rappeler ces passages, et j'en ai pourtant cité quelques-uns lorsqu'ils m'ont paru nécessaires à l'intelligence du texte, et qu'ils n'ont pas été trop longs. » En fait, le tome VI de l'édition Ladvocat contint une matière beaucoup plus étendue que ne l'eût permis l'intention première ; pour expliquer cette soudaine richesse, Chateaubriand dut parler, pour la première fois, de l'énorme « manuscrit des Natchez », sans préciser ce qu'il était au juste; il dut surtout révéler l'existence d'un manuscrit rédigé à Londres, en remplacement et sur le souvenir récent de celui qu'il disait perdu en 1796, et qu'il publiait en 1827; il dut conter l'aventure romanesque, qui lui avait fait perdre ce second manuscrit — comme le premier — et le retrouver — comme il avait été impossible pour le premier.

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 392. — Le passage, II, 227, où il dit avoir enfermé le manuscrit dans une malle à Londres, après en avoir extrait *Atala* et *René*, doit être une addition contemporaine des Préfaces de 1826 et 1827, dont il va être parlé — et, par conséquent, soumis aux mêmes réserves.

2. Tomes VI et VII, formant la 11e livrairon, parus en 1827.

3. C'est ce qu'avait fait, en 1815 — sans l'aveu de Chateaubriand — l'éditeur Colburn à Londres : il publia : *Souvenirs d'Italie, d'Angleterre et d'Amérique, suivis de morceaux divers de morale et de littérature*, par F.-A. de Chateaubriand, Londres, 2 vol., in-8, 1815. Les « Souvenirs d'Amérique » comprennent les morceaux suivants, principalement extraits de l'*Essai* : Voyage au pays des sauvages. — Sur l'île Gracioza. — Un mot sur la Cataracte du Niagara. — Une nuit chez les Sauvages. — Anecdote d'un Français établi parmi les Sauvages. — Sur les voyages de Mackenzie [articles du *Mercure*, juillet-septembre 1802].

4. Avertissement en tête du *Voyage en Amérique*, éd. Ladvocat, t. VI.

En tête de la première livraison de la collection il annonçait :

Les ouvrages inédits composeront sept volumes : quatre volumes tirés de mes anciens manuscrits des *Natchez*, et de ceux de mes *Voyages en France et en Italie...*, etc. *Les Natchez* sont le grand ouvrage dont j'ai déjà extrait *René*, *Atala* et plusieurs descriptions de l'Amérique insérées dans le *Génie du Christianisme*. Cet ouvrage est à la fois une espèce de poème, un voyage et une histoire naturelle [1]... La partie historique des *Natchez* séparée de la partie d'invention m'a fourni quelques fragments du journal même de mon voyage dans les bois d'Amérique... Ce manuscrit, sans en compter une copie divisée en livres [2], n'a pas moins de deux mille trois cent quatre-vingt-trois pages in-folio, écrites de ma propre main [3].

Ces nouveaux détails obligèrent Chateaubriand à corriger quelques-unes des affirmations de l'*Essai sur les Révolutions* qu'il réédita en cette même année 1826; deux fois il déclarait, dans le texte, n'avoir sauvé que quelques fragments du « manuscrit d'Amérique »; deux fois il déclara, en note, qu'il fallait distinguer « le manuscrit tout à fait primitif » du manuscrit « écrit à Londres sur le souvenir récent de ces ébauches [4],... dans lequel une grande partie du manuscrit primitif a été conservée [5] ». Enfin, dans la Préface des *Natchez*, il détailla comment une malle où il avait enfermé son manuscrit, en quittant Londres, fut retrouvée intacte vingt ans après, grâce à des recherches âprement poursuivies; comment il revisa ce gros recueil, mit à part ce qui était histoire naturelle, à part ce qui était drame; le résultat de ce travail fut la publication, en 1826, des *Natchez*, et, en 1827, du *Voyage en Amérique*.

Cette histoire est légèrement suspecte, au moins dans sa forme, — ne fût-ce d'ailleurs que par l'équivoque qu'elle renferme. Jusqu'à 1826, aucun texte ne permet même de la prévoir, et les diverses affirmations de Chateaubriand, sur son dossier du voyage d'Amérique, laissent croire que sa destinée fut exempte d'aventures, depuis l'époque de l'exil d'Angleterre; rien n'est dit de ce petit drame dans le livre des *Mémoires d'Outre-Tombe* où Chateaubriand

1. Toujours — ou déjà — la confusion signalée plus haut.
2. L'équivoque se complique : il s'agit ici d'une rédaction des *Natchez* sous forme épique, celle qui forma, en 1827, la première partie de l'œuvre.
3. Avertissement de l'auteur sur l'édition des œuvres complètes, éd. Ladvocat, t. XVI (1re livraison) 1826, p. II et III.
4. *Essai sur les Révolutions*, éd. Ladvocat, t. I et II (3e livraison), 1826 : note sur une note du dernier chapitre.
5. Même référence, note sur une note du chap. I, de la 1re partie.

raconte sa vie à Londres et son retour en France [1]; en 1822, Chateaubriand parle encore de son « manuscrit de 1791 », sans aucune allusion à sa perte, sans aucune allusion non plus au « manuscrit de Londres [2] »; il annonce, sans s'embarrasser d'aucune explication analogue à celle qu'il donnera quelques années après, l'intention, incertaine encore, de publier quelques-uns de ses manuscrits de jeunesse [3]. C'est en 1826 seulement, et dans des préfaces explicatives, rédigées tout spécialement avec ce dessein, que les quelques fragments sauvés de la Révolution devinrent tout d'un coup 2383 pages in-folio; en 1801, dans la préface d'*Atala*, Chateaubriand déclarait avoir tout perdu, hors quelques pages; et certes, à cette date, il pouvait se souvenir sans peine de l'énorme recueil enfermé quelques mois auparavant dans une malle et confié à une hôtesse anglaise; il eût même pu problablement se le faire restituer assez facilement, grâce aux amis d'Angleterre, avec lesquels il gardait alors des relations de correspondance. Mais apparemment il ne se souciait guère des notes confuses dont la substance avait passé dans *Atala*, ni des *Natchez* à qui il avait enlevé *Atala* elle-même, et leurs plus belles descriptions, pour les donner au *Génie du Christianisme* qu'il achevait.

Quoi qu'il en soit, il y avait une contradiction assez brutale entre les propos de 1796 et de 1801 d'une part, ceux de 1826 d'autre part; aussi les critiques de Chateaubriand eurent-ils matière à s'étonner. René de Marsenne railla la perte du journal de voyage qui s'arrête à Albany, précisément au point à partir duquel l'itinéraire de l'illustre voyageur devient bien douteux [4]. Scipion Marin, à la même époque, s'esclaffait assez lourdement sur l'invention de « la jolie petite malle », sur *Les Natchez* deux fois perdus, et éprouvés par tant de traverses, sur cette « reconnaissance de théâtre » qui permettait au spectateur de voir « la toile tomber sur le fils rendu aux bras de son père [5] ». « M. de Chateaubriand, constatait-il, a un faible dont il ne s'est pas encore corrigé, c'est de se donner sans cesse pour un homme perdant ses ouvrages et de relever l'historique des manuscrits par de merveilleux événements, qui les font retrouver en tout ou en partie.

1. Chateaubriand (*Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 181) parle de ce manuscrit des *Natchez*, qui du coup augmente de 10 pages (2 293, éd. Biré). Les expressions sont presque empruntées aux Préfaces de 1826-7. Le passage est évidemment une addition au texte de 1822. Même observation a été déjà faite pour le passage II, 227.
2. Même référence, I, 365.
3. Même référence, I, 392.
4. *Correspondance littéraire*. Découverte d'une petite mystification. Extrait de l'*Invariable*, années 1832 et 1835, p. 37 et suiv.
5. *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand*, 1832, I, 211 et 212.

C'est pour lui un texte à gémissement ou à résignation[1]..... Le talent a ses faiblesses; celles-ci sont bien pardonnables[2]. »

C'était exagérer[3], il y avait seulement malentendu entre Chateaubriand et lui-même! et nous pouvons, semble-t-il, poser quelques conclusions provisoires, que confirmera l'étude du contenu même du fameux manuscrit, dont on aura à tirer parti ensuite, pour la connaissance du voyage lui-même.

*a*) Sous le nom de « manuscrit des Natchez », Chateaubriand a confondu, en 1826, les notes prises avant ou pendant son voyage d'Amérique, les notes aussi prises plus tard en vue des *Natchez*, avec les œuvres qu'il a élaborées par le moyen de ces notes, c'est-à-dire principalement *Les Natchez* eux-mêmes[4].

*b*) Il a utilisé dans ses premiers ouvrages les principaux fragments littéraires — surtout des descriptions — que l'Amérique lui avait inspirés; il enleva aux *Natchez*, pour les publier, *Atala* et *René*; puis il abandonna dans quelque tiroir, ou au fond de quelque malle, l'épopée elle-même, et négligea également tout l'amas de ses notes.

*c*) Trente ans après, environ, il remit la main sur les vieux *Natchez* et sur ses vieilles notes. Le chiffre triomphal de 2 383 pages in-folio doit correspondre à une recension moderne des « manuscrits d'Amérique » comprenant à la fois le manuscrit proprement dit des *Natchez* (partie épique et partie romanesque) et toutes les liasses de notes.

## II

### *Le manuscrit des Natchez : son contenu.*

Quel rapport y a-t-il entre le « manuscrit des Natchez », tel que nous pouvons nous le représenter jusqu'à présent, et le *Voyage en Amérique* publié en 1827? Il suffit, pour répondre, de lire avec attention quelques lignes des préfaces de 1826-1827.

Les notes prises en vue des *Natchez* étaient à l'origine confondues avec celles de l'*Essai sur les Révolutions*; la suite, non publiée, de ce gros livre voisinait également avec le manuscrit des

1. *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand*, I, 210.
2. Même référence, I, 212. Voir aussi, II, 282.
3. De même M. Dick exagère un peu quand il déclare (*Plagiats de Chateaubriand*, 51) : « Le « vieux manuscrit » oublié à Londres et retrouvé comme par miracle est une impossibilité. »
4. En outre des textes déjà cités, voici une confirmation. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 339. « J'ai supposé dans le manuscrit des *Natchez* [c'est-à-dire dans le poème non encore publié] que Chactas..., etc. »

*Natchez* inachevé. « L'*Essai*, dit Chateaubriand, en 1822, devait être une sorte d'encyclopédie historique. Le seul volume publié est déjà d'une assez grande investigation ; j'en avais la suite en manuscrit ; puis venaient, auprès des recherches et annotations de l'annaliste, les lais et virelais du poète : *Les Natchez*, etc. [1] » A la date de 1826, d'ailleurs, Chateaubriand possédait encore cette suite inédite de l'*Essai* [2]. Il revit tout cet énorme amas de vieux papiers où il avait « entassé pêle-mêle ses idées, ses inventions, ses études, ses lectures [3] » qui lui remettait aux yeux sa grande fièvre de travail du temps de l'exil. Songeant au parti qu'il en avait tiré pour des ouvrages ultérieurs, il pouvait constater : « L'*Essai historique* comme *Les Natchez* est la mine d'où j'ai tiré la plupart des matériaux employés pour mes autres écrits [4]. » Un gros travail était nécessaire pour rendre présentables les résidus non encore utilisés de cette « mine brute [5] » ; il commença par en extraire *Les Natchez* ; « les lecteurs, dit-il, ne [les] verront... que dégagés de leur alliage [6] ». Une fois la « partie d'invention » publiée, restait la « partie historique [7] » ; il y trouva d'abord « quelques fragments du journal même de [son] voyage dans les bois de l'Amérique [8] » : le reste c'étaient les « recherches et annotations de l'annaliste » principalement sur l'histoire naturelle ; parmi ces notes quelques-unes furent peut-être, ainsi que des passages des *Natchez*, rejetées et brûlées [9].

Des indications même de Chateaubriand — fort claires une fois l'équivoque première dissipée — il apparaît donc que le *Voyage en Amérique* de 1827 est la publication à peu près intégrale de la partie du « manuscrit des Natchez » qui constituait proprement le dossier du Voyage d'Amérique. D'assez nombreuses indications dans le volume permettent d'ailleurs de s'en rendre compte.

— Je laisse maintenant parler le manuscrit; je le donne tel que je le trouve [10]...

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 251.
2. Avertissement de l'auteur sur l'édition des *Œuvres complètes*, éd. Ladvocat, t. XVI (1826), p. III. « Je n'ose dire que j'ai de plus la suite de l'*Essai historique* en manuscrit. »
3. Préface des *Natchez*.
4. *Essai historique*, éd. de 1826, 1re partie, ch. LVIII, note (éd. Garnier, I, 415). Voir 1re partie, ch. LXXVIII, note (I, 457), une affirmation semblable en ce qui concerne plus spécialement l'*Essai*.
5. Passage cité à la note précédente.
6. *Essai historique*, éd. 1826, 1re partie, ch. LXXVI.
7. Avertissement de l'auteur en tête de l'édition des *Œuvres completes*, éd. Ladvocat, XVI, p. 3.
8. Même référence.
9. Préface des *Natchez*.
10. *Voyage en Amérique*, éd. Garnier, in-12 (1871), p. 284.

— Le manuscrit manque ici [1]...

— Le manuscrit présente maintenant un aperçu général des lacs du Canada [2]...

— Après cet aperçu des lacs vient un commencement de journal qui ne porte que l'indication des heures [3]...

— Le journal finit ici. Une page détachée qui se trouve à la suite... Voici cette page [4]...

— La suite du manuscrit contient la description du pays des Natchez... Immédiatement après la description de la Louisiane viennent dans le manuscrit quelques extraits des voyages de Bartram que j'avais traduits avec assez de soin. A ces extraits sont entremêlées mes propres descriptions... Je laisse donc le morceau tel qu'il est [5]...

D'autres passages font mention de remaniements de notes dont il sera question plus loin.

Les fragments publiés peuvent, d'après les expressions mêmes de Chateaubriand, être catalogués sous les rubriques suivantes :

Descriptions de la nature [6];
Journal [7];
Fragments d'un journal sans date [8];
Récit [9];
Lettres [10];
Notes sur la botanique évidemment destinées à M. de Malesherbes [11];
Simples annotations [12];
Extrait des Voyages de Bartram [13] [et autres voyageurs];
Rectifications, observations, réflexions [14].

Mais avant de préciser ces indications, il importe de bien établir sous quelle forme Chateaubriand avait rédigé les notes dont était pricipalement garni le dossier : ce n'étaient point du tout des *fiches*, selon l'expression moderne, enfermant chacune un détail de mœurs ou d'histoire naturelle; et il ne faut pas imaginer que,

1. *Voyage en Amérique*, éd. Garnier, in-12, 1871, 293.
2. Même référence, 299.
3. Même référence, 305.
4. Même référence, 312.
5. Même référence, 329.
6. Fragments manuscrits. Bibliothèque nationale, fonds fr. 12 454, fol. 73.
7. *Voyage en Amérique*, p. 284.
8. Même référence.
9. Même référence.
10. Même référence.
11. Fragments manuscrits, fol. 73.
12. *Voyage en Amérique*, p. 284.
13. Même référence, p. 329.
14. Même référence.

pour écrire un alinéa, l'auteur ait eu en général à manier un jeu de huit ou dix fiches. Il faisait des *extraits*, au sens que ce mot a vers 1800, dans les Revues littéraires, dans le *Mercure de France*, ou dans la *Décade philosophique* notamment : sous ce titre, on mélangeait de longues citations prises à un livre nouveau, des réflexions, des approbations, des critiques : c'était quelque chose comme ces « rédactions d'histoire » que l'on faisait encore il y a vingt ans dans les lycées : Henri Martin, Dareste et Michelet rapprochés sur la table de l'écolier ne tardaient pas à se résoudre en une sorte de mixture confuse, tant bien que mal amalgamée par de belles transitions et de lourdes erreurs. A vrai dire *extrait* signifie « quintessence, résumé, raccourci, abrégé » ; mais l'extrait souffre d'être dilué et les éléments dont il est fait ne réapparaissent qu'hybrides et souvent contradictoires, sous la plume de celui qui le rédige : impossible de faire le départ des sources. Chateaubriand a dû l'avouer en voyant ses propres extraits. « A ces extraits [de Bartram] sont entremêlées, dit-il, mes rectifications, mes observations, mes réflexions, mes additions, mes propres descriptions, à peu près comme les notes de M. Ramond à sa traduction du *Voyage de Coxe en Suisse*. Mais dans mon travail, le tout est beaucoup plus enchevêtré, de sorte qu'il m'est impossible de séparer ce qui est de moi de ce qui est de Bartram, ni même souvent de le reconnaître[1]. »

Ce procédé était assez familier à Chateaubriand, comme à tous les écrivains du temps. Ses ouvrages historiques en feraient facilement foi ; il nous intéresse plus de constater qu'il l'employa, le jour où il dut analyser dans le *Mercure*[2] le livre d'Alexandre Mackenzie ; il « [mêla] ses observations[3] » à celles du voyageur qu'il présentait au public, et décrivit de la même plume, sans qu'on puisse y faire distinction, les paysages qu'il avait vus lui-même et ceux dont il trouvait un léger aperçu dans la prose de Mackenzie ; ainsi il décrit, avec un accent tout à fait personnel, les neiges éternelles des Montagnes Rocheuses et les côtes de la mer Glaciale[4], et pourtant il ne s'imagina point, à ce moment, ni plus tard, qu'il eût poussé jusque-là sa course d'Amérique. Lui-même reproche à Mackenzie la sécheresse de son récit : le voyageur anglais « n'a pas toujours l'art de faire valoir [les] petites

1. *Voyage en Amérique*, p. 329. Ailleurs, p. 313, note, il parle d'une « dissertation » faite à l'aide de mémoires.
2. 26 thermidor et 24 fructidor an X.
3. 24 fructidor, p. 548. — Éd. Garnier, VI, 427.
4. 26 thermidor, p. 356.

circonstances... point de transports en découvrant la mer... point de scènes attendrissantes lors du retour. En un mot, le lecteur n'est point embarqué dans le canot d'écorce du voyageur, et ne partage point avec lui ses craintes, ses espérances, ses périls. » Bref le livre « a besoin de commentaires... pour donner une idée des déserts que le voyageur traverse et colorer un peu la maigreur et la sécheresse de son récit »; c'est la « tâche » que va « essayer de remplir[1] » l'auteur de l'extrait.

Telle est la méthode qui fut appliquée à Bartram et à Charlevoix : M. Bédier a montré, d'une manière amusante, sous quelle forme littéraire et personnelle, Chateaubriand faisait quelquefois ses extraits; il lui a suffi de rapprocher, avec une sollicitude ironique pour les folkloristes, une anecdote de Bartram de la *Chanson de la Chair blanche*[2]; les strophes harmonieusement déroulées par Chateaubriand accompagnent scrupuleusement, tout en devenant riches d'épithètes exotiques, de métaphores troublantes, et même d'étourderies, les petites phrases sèches et précises de l'auteur anglais. Certes en relisant sa chanson — une simple note au fond sur les effets de l'alcool et de l'amour au pays indien — Chateaubriand ne devait guère songer à Bartram!

Il est possible maintenant de classer les divers fragments du « manuscrit des Natchez », ou plutôt du *Voyage en Amérique*, en suivant autant que possible l'ordre dans lequel ils sont venus s'ajouter les uns aux autres.

A. — En 1826 figuraient encore dans le « manuscrit des Natchez » quelques-uns des *morceaux déjà utilisés et placés dans d'autres ouvrages* : deux textes fort précis les signalent :

*a*) Le manuscrit manque ici, ou plutôt ce qu'il contenait a été inséré dans mes autres ouvrages. Après plusieurs jours de marche, j'arrive à la rivière Génésée ; je vois de l'autre côté de cette rivière la merveille du serpent à sonnettes attiré par le son d'une flûte; plus loin je rencontre une famille sauvage et je passe la nuit avec cette famille à quelque distance de la chute du Niagara. On retrouve l'histoire de cette rencontre et la description de cette nuit dans l'*Essai historique* et dans le *Génie du Christianisme*[3].

[Il s'agit : 1° de la description d'une nuit. *Essai*, édition originale, p. 670 et suiv. — *Génie*, éd. or., I, 122 et suiv.[4];

1. Expressions prises dans l'article du 26 thermidor; éd. Garnier, VI, 408.
2. Bédier, *Études critiques*, p. 257.
3. *Voyage en Amérique*, p. 293, éd. Ladvocat, VI, 50.
4. Probablement composée en 1795 pendant le séjour à Beccles (A. Le Braz, *Revue de Paris*, 15 juillet 1908, p. 326).

2° de la description du serpent à sonnettes[1]. *Génie*, éd. or., I, 118[2]].

*b*) La suite du manuscrit contient la description du pays des Natchez et celle du cours du Mississipi, jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Ces descriptions sont complètement transportées dans *Atala* et dans *Les Natchez*[3].

[Il s'agit de la description du Meschacebé qui ouvre *Atala* — et de l'extrait de Charlevoix publié comme appendice aux *Natchez* sous le titre « description du pays des Natchez ». Chateaubriand n'a point vu « l'en bas du Mississipi » ni la Louisiane[4] : il s'agit là d'*extraits*, rédigés d'après ses lectures qui doivent figurer parmi les fragments que nous allons ranger sous la rubrique : C].

B. — On devrait mettre en première ligne *les notes prises par Chateaubriand avant son voyage*. — Mais il est impossible de les distinguer, si d'ailleurs elles ont été conservées, de celle qu'il rédigea postérieurement. Quant aux *notes rapportées d'Amérique*, il est possible qu'elles aient été nombreuses, mais il n'en restait pas beaucoup dans le dossier que publia Chateaubriand en 1827.

Toute la première partie du *Voyage* (jusqu'à l'épisode de M. Violet) est d'une rédaction très postérieure que Chateaubriand fit, en utilisant les passages de ses premiers livres où il avait parlé de sa course en Amérique, ou en évoquant pour la première fois des souvenirs très anciens (Voir rubrique F.).

Les pages qui suivent sous le titre *les Onondagas* sont un « récit » que Chateaubriand présente comme extrait du manuscrit; mais l'emploi constant de l'imparfait et du présent semble déjà prouver que ce morceau n'a pas été rédigé sur les lieux mêmes[5]; de plus Chateaubriand y parle des mœurs anglaises qu'il reconnaît en Amérique[6]. Il s'agit là d'un récit rédigé à Londres, sur des souvenirs et en s'aidant de lectures, à la même époque que *Les Natchez*; il n'est pas probable qu'il ait été rédigé en 1826; il semble avoir été remanié à cette date.

Il resterait donc comme fragments contemporains du voyage :

*a*) *Lettre écrite de chez les sauvages du Canada* (*Voyage*, pp. 294-7). [A vrai dire il se peut qu'elle soit un *extrait*, sous forme littéraire, sur les

1. Elle est fortement inspirée de Bartram (Bédier, *Études critiques*, p. 203).
2. Chateaubriand eût pu mentionner — mais peut-être ne figuraient-ils pas au dossier — le récit de la visite à Ph. Le Coq (*Essai*, éd. or., p. 663) et des impressions nocturnes de forêt (*Mercure*, 15 germinal an X, p. 77, 3 mars 1804, p. 497).
3. *Voyage en Amérique*, p. 329.
4. Fragments manuscrits. Bibliothèque nationale, fonds fr. 12 454, fol. 1.
5. M. Dick croit y découvrir quelques emprunts à un ouvrage de Beltrami, paru en 1824, mais sans pouvoir rien affirmer de certain (*Plagiats de Chateaubriand*, p. 39 et s.).
6. *Voyage en Amérique*, p. 292.

mœurs de la famille indienne[1]. En tout cas les sources, si elle en a, sont encore inconnues[2]]

*b*) *Journal sans date* (*Voyage*, pp. 306-312). [Dans un fragment manuscrit Chateaubriand dit retrouver « les fragments d'un journal sans date ou n'en ayant d'autre que celle des heures parmi « une masse informe de feuilles volantes, déchirées, rongées par l'humidité, sans ordre, sans suite, souvent illisibles[3] ». Deux fragments dont M. Bédier a trouvé la source[4] semblent prouver qu'il s'agirait là encore d'un extrait rédigé à l'aide de Bartram, mais d'un extrait où la fantaisie et l'imagination de Chateaubriand se sont tout à fait débridées, loin du texte qui les inspirait[5]. En outre quelques passages rappellent la manière de l'*Essai*[6].]

Le *Voyage en Amérique* contient donc au plus trois ou quatre pages qu'on peut croire venues réellement d'Amérique avec le voyageur — peut-être bien aucune. La constatation a son intérêt.

C. — Viennent ensuite *les extraits et annotations, tout le travail fait en Angleterre*, avec le dessein de préparer pour *Les Natchez* les éléments d'une riche couleur locale; Chateaubriand y travaille dès la première année de son séjour à Londres puisqu'il déclare, en 1795, avoir dû « abandonner cette grande *vue* du Canada, qui [lui] plaisait par le souvenir de [ses] voyages[7] »; c'était l'époque où « de tristes soins [l'] appel[aient] à d'autres études[8] », c'est-à-dire au métier de professeur qui lui permit de vivre à Beccles et à Bungay. Il est vraisemblable de supposer que Chateaubriand recommença ses lectures en 1796, et qu'il utilisa alors la bibliothèque et les souvenirs personnels de son hôte le révérend John Ives[9]. Les extraits de cette époque (Bartram, Charlevoix..., etc,) constituent la partie la plus considérable du dossier et du *Voyage en Amérique*; au moment de les imprimer Chateaubriand les « corrigea avec soin[10] » et fondit dans la rédaction

1. M. Bédier a retrouvé dans Charlevoix la source d'un des passages de cette lettre. *Études critiques*, p. 199.

2. Voir Dick, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1906, p. 242. *Plagiats d Chateaubriand*, p. 50.

3. Fragments manuscrits, fonds fr. 12 454, fol. 73.

4. *Études critiques*, p. 201.

5. Le manuscrit 12 454, fol. 46, contient « Fragment d'un journal sans date » : c'est peut-être une première rédaction, celle qui est signalée au fol. 73. M. Dick croit retrouver dans le *Journal sans date* des traces de Beltrami (voir rubrique E).

6. « Je laisse toutes ces choses de la jeunesse : on voudra bien les pardonner. » Note du *Voyage en Amérique*, p. 307.

7. Lettre sur l'art du dessin dans les paysages, éd. Garnier, III, 165.

8. Même référence.

9. A. Le Braz, *Au pays d'exil de Chateaubriand. Revue de Paris*, 1er sept. 1908, p. 124.

10. Avertissement de l'édition de 1827, p. 1. « J'ai corrigé avec soin la partie déjà

ancienne des traits empruntés au livre du voyageur Beltrami paru en 1824 [1].

A cette catégorie appartiennent :

*a*) Peut-être les deux fragments dont il a été question sous la rubrique précédente, en tout cas le *Journal sans date*. Même observation pour les *Onondagas*.

*b*) *Lacs du Canada* (*Voyage*, pp. 299-305).

« Le manuscrit, dit Chateaubriand, présente maintenant un aperçu général des lacs du Canada » [c'est un extrait dont les sources sont inconnues [2]. Chateaubriand n'a jeté qu'un « coup d'œil [3] » sur ces lacs. Il ne prononce pas une seule fois d'ailleurs le mot *Je* ou *Nous*. Une note de Chateaubriand en 1827 sur « la géographie erronée du temps » suffirait à donner une date ancienne à cet extrait].

*c*) Un « morceau assez étendu sur le cours de l'Ohio et du Mississipi depuis Pittsburg jusqu'aux Natchez » comprenant :

1° *Description des monuments de l'Ohio* (*Voyage*, pp. 313-317).

[C'est une « dissertation », fort différente de la note insérée dans le *Génie du Christianisme* : elle est tout à fait impersonnelle : aucune expression ne permet de croire que Chateaubriand parle d'après ses souvenirs. Ces quelques pages ressemblent aux autres extraits; elles ont été rédigées avant 1820, puisque Chateaubriand les déclare antérieures aux *Mémoires sur les ruines de l'Ohio* des savants américains parus vers 1820 et recueillis dans les *Nouvelles Annales des Voyages* [4].]

2° *Description du cours de l'Ohio* (*Voyage*, pp. 317-329).

[La source n'en est point connue [5]; la description est absolument impersonnelle; point d'emploi du *Je* ou du *Nous*; un passage de quelques lignes qui contient une allusion aux malheurs de la Révolution [6] paraît bien indiquer que ces pages ont été écrites à Londres; un autre passage sur la bonté naturelle du sauvage [7] est tout à fait dans le ton de l'*Essai historique*. D'ailleurs Chateaubriand y décrit « l'en bas du Mississipi » qu'il déclare n'avoir point vu].

écrite; la partie qui relate les faits postérieurs à l'année 1791 est entièrement neuve. »

1. Voir rubrique E.
2. Bédier, *Études critiques*, 199 et 200.
3. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 399.
4. Publiés dans l'édition Garnier.
5. Bédier, *Études critiques*, p. 199. Voir pourtant p. 201 un passage de Bartram. M. Dick y voit des emprunts à Beltrami. (*Plagiats de Chateaubriand*, p. 30); il s'agirait en tout cas d'additions postérieures.
6. *Voyage en Amérique*, p. 322.
7. Même référence, p. 326.

*d*) La « *description du pays des Natchez et celle du cours du Mississipi* jusqu'à la Nouvelle-Orléans... complètement transportées dans *Atala* et dans *Les Natchez* ». Il en a été question sous la rubrique A.

*e*) « *Description de quelques sites dans l'intérieur des Florides* (*Voyage*, pp. 329-342).

[Ce sont, d'après Chateaubriand lui-même, « quelques extraits de Bartram, où sont entremêlées [ses] rectifications, [ses] additions, [ses] propres descriptions [1] ». Ici Chateaubriand dit *Nous* — sans doute pour marquer sa collaboration avec Bartram ! Mais, à part quelques développements sur la brièveté de la vie, la mélancolie des ruines, ou les causes finales, à part aussi une belle description de coucher de soleil, M. Bédier a facilement retrouvé, dispersée dans l'œuvre de Bartram et de Charlevoix, la matière de tous les alinéas de cet extrait. A en juger par la sentimentalité philosophique et religieuse dont il est quelquefois orné, ce morceau a été rédigé en même temps que mainte page de l'*Essai* [2]. D'ailleurs dès 1802, Chateaubriand utilisait un passage de cet extrait (voir plus loin p. 448).]

*f*) Tout ce qui a trait à l'*Histoire naturelle* (*Voyage*, pp. 342-357).

[Ce sont principalement des extraits de Charlevoix].

*g*) Tout ce qui a trait aux *Mœurs des Sauvages* (*Voyage*, pp. 359-481).

[Ce sont des extraits de Charlevoix, Carver, Bonnet, Le Page du Pratz, etc., que Chateaubriand a largement utilisés, en écrivant *Les Natchez*. Il y a eu certainement, en 1826, des modifications de forme, des refontes partielles. « J'ai réuni, dit Chateaubriand, les détails dans des chapitres communs après les avoir soigneusement revus et amené ma narration jusqu'à l'époque actuelle [3]. » Ces remaniements sont d'ailleurs marqués de manière apparente en quelques passages [4]. Mais l'ensemble est certainement de la même époque que les fragments précédents. En 1802, Chateaubriand se vantait d'avoir « eu [lui]-même occasion d'observer chez les Indiens du Nouveau Monde toutes s formes des constitutions des peuples civilisés; ainsi les Natchez, à la Louisiane, offraient le

1. Peut-être y a-t-il eu quelques additions dues à Beltrami (Dick, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1906, p. 244).

2. Additions empruntées à Beltrami, en 1826.

3. *Voyage en Amérique*, p. 342. Dans un fragment manuscrit (12 454, fol. 17) Chateaubriand donne une indication analogue à propos d'un chapitre des *Mémoires* sur les lettres aux États-Unis.

4. Notamment p. 370 : « J'ai parlé ailleurs... »; de même p. 380 et 446.

despotisme dans l'état de nature; les Creeks de la Floride, la monarchie, et les Iroquois du Canada, le gouvernement républicain[1] ». C'était le résultat, non de ses observations, mais de ses lectures de Charlevoix. D'ailleurs quelque vingt ou vingt-cinq ans plus tard, en rédigeant les *Mémoires d'Outre-Tombe*, il restituait honnêtement ses emprunts. « Ne cherchez plus en Amérique les constitutions politiques artistement construites dont Charlevoix a fait l'histoire : la monarchie des Hurons, la république des Iroquois[2]. »]

Les fragments de cette catégorie occupent 190 pages sur les 250[3] que contient le *Voyage en Amérique*[4].

D. — En 1802 parurent les *Voyages d'Alexandre Mackenzie dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faits en 1789, 1792 et 1793* (Paris, an X, 1802). Il était naturel que Chateaubriand, collaborateur régulier du journal, fût chargé d'en rendre compte : tout ce qui était américain était de sa compétence; quelques mois auparavant, n'avait-il pas signé : « un Canadien », une discussion historique sur les ruines de l'Ohio d'après le voyage en Pensylvanie de M. Crèvecœur[5]? En outre, Mackenzie avait réalisé entre 1789 et 1793 les projets de voyage vers le Pacifique et la mer Glaciale que Chateaubriand exposa[6] avec complaisance dans une note de l'*Essai sur les Révolutions*, note rédigée, assure-t-il, en 1794[7]. Nul ne pouvait mieux parler de cette belle exploration que celui qui en avait rêvé et même commencé une pareille! Aussi en deux articles du *Mercure*[8], Chateaubriand donna un *extrait* du récit de voyage de Mackenzie, où il utilisa sans doute ses souvenirs personnels, mais aussi les notes prises dans Charlevoix ou

1. *Génie du christianisme*, 4e partie, liv. IV, chap. VIII.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 391.
3. Dans l'édition in-12.
4. Peut-être doit-on rapporter à cette catégorie le fragment du mss 12 454 fol. 8 : la danse de la petite sauvage (publié dans le *Mercure de France* du 16 juillet 1908 et dans la *Rev. d'hist. litt.*, 1909, XVI, 330).
5. V. Giraud, *Chateaubriand*, p. 147. Cet article démembré et corrigé a donné quelques lignes du *Génie du christianisme*, I, 443 (éd. or.) et la note VI (V, 38).
6. *Essai sur les Révolutions*, 2e partie, ch. XXIII (éd. or., p. 523 et suiv.). Il y a même une telle concordance entre les plans de Chateaubriand et ceux de Mackenzie que Scipion Marin y voit « une petite menterie ». Il attribue les projets que Chateaubriand indique dans la préface d'*Atala* à la publication du récit de voyage de Mackenzie (*Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand*, 1832, I, 276). Sous cette forme le rapprochement est inexact; Chateaubriand avait déjà parlé de ses projets dans l'*Essai*. Mais il est probable et même vraisemblable qu'il fut averti en Amérique même, ou en Angleterre, par des journaux, des revues, ou de simples conversations, des résultats du voyage de Mackenzie, et qu'il élabora à ce moment son plan rétrospectif d'exploration. Lui-même constate dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 364 : « Aux États-Unis, en 1791, on commençait à s'entretenir de la course de Mackenzie ».
7. Introduction du *Voyage en Amérique*, p. 261.
8. 26 thermidor et 24 fructidor an X.

Bartram, dont il commençait à s'assimiler la substance. A propos d'un paysage en terrasses décrit par le voyageur anglais, Chateaubriand se souvient d'un paysage analogue décrit par Bartram et il écrit : « Ces paysages en amphithéâtre sont assez communs en Amérique. A Apalachucla dans les Florides..., etc.[1] »; il traduit alors, abrège et simplifie consciencieusement Bartram[2], en l'agrémentant de quelques magnifiques phrases, sans d'ailleurs prétendre le moins du monde qu'il ait vu Apalachucla, ou gravi les différentes terrasses de cet admirable panorama. Vingt-cinq ans après le texte réapparaîtra à peine modifié, dans le *Voyage en Amérique*[3]; mais qui pourrait douter alors que Chateaubriand n'y rapporte des souvenirs personnels?

Quelques-unes des notes que Chateaubriand prit dans le livre de Mackenzie lui-même — et les notes antérieures qu'il remania pour les utiliser dans ses articles, ont dû être versées au dossier du voyage d'Amérique; on en retrouve des traces.

M. Dick signale[4] que « la source principale de l'article sur le Lac supérieur » est le *Voyage* de Mackenzie ; et c'est possible ; mais la concordance des passages qu'il a notée (dimensions, données géographiques, etc.) pourrait très bien s'expliquer par une source commune : la description de quelque autre voyageur, un dictionnaire ou un manuel de géographie du temps. En tout cas, M. Dick le reconnaît, les données de Mackenzie auraient été « profondément remaniées[5].

Peut-être est-il possible de noter un autre rapprochement; et, s'il est vrai (je n'oserai malgré l'apparence l'affirmer), il nous renseignerait d'une manière amusante sur la liberté avec laquelle Chateaubriand rhabillait quelquefois sa propre prose, et celle des autres. Au cours de son compte rendu, il en vient à décrire[6], d'après une carte insérée au tome II des *Voyages* de Mackenzie, les quatre chaînes de montagnes qui forment les quatre grandes divisions de l'Amérique septentrionale : d'abord les montagnes Rocheuses; puis une chaîne qui « commence aux Apalaches sur le bord oriental du Meschacebé, se prolonge au nord-est sous les divers noms d'Alleghanys, de montagnes bleues, de montagne des Lauriers... et va

1. *Mercure*, 24 fructidor, p. 538, éd. Garnier, VI. 420.
2. Bédier, *Études critiques*, p. 217.
3. *Voyage en Amérique*, p. 341. Voir *Mémoires*, I, 410. Le passage est complètement remanié : aucune indication ne permettrait de le situer.
4. *Plagiats de Chateaubriand*, p. 32 et suiv. M. Dick se réfère à l'*History of the Fur Trade*, Londres, 1801. Chateaubriand a rendu compte, en 1802, de la traduction française de 1802.
5. *Revue d'histoire littéraire*, p. 236.
6. *Mercure*, 26 thermidor an X, p. 354.

jusqu'au golfe Saint-Laurent » ; ensuite une chaîne qui va du golfe Saint-Laurent aux Grands Lacs ; une dernière enfin qui s'étend plus à l'ouest et va rejoindre vers le nord d'une part la mer Glaciale et de l'autre les montagnes Rocheuses. C'est cette quatrième chaîne, affirme Chateaubriand, que Mackenzie franchit au cours de son premier voyage (1789), et il résume une page de son récit ; or il a lu fort distraitement le livre ; Mackenzie ne raconte point d'ascension dans tout ce qu'il écrit sur son premier voyage, où effectivement il a traversé la « quatrième chaîne » ; le passage dont s'inspire Chateaubriand a trait à une ascension dans les montagnes Rocheuses faite au cours du second voyage, en mai 1793[1]. Voici d'abord les indications essentielles de Mackenzie[2] : je souligne celles qu'a retenues Chateaubriand :

Quoique nous fussions très haut, notre vue ne portait pas loin, parce que nous étions entourés de *montagnes encore plus élevées dont les sommets étaient chargés de neiges.*

L'après-midi nous traversâmes un pays fort inégal ; nous étions tantôt sur des hauteurs, tantôt dans *des défilés étroits et profonds.* .

A cinq heures, accablés d'une fatigue qu'il est plus aisé de concevoir que de rendre, nous campâmes près d'un *petit ruisseau qui sortait de dessous une grande masse de glace et de neige...*

Le premier tiers de cette route, nous trouvâmes *un pays couvert de grands arbres*, sous lesquels croissait un taillis très épais...

*Les arbres étaient des sapins-spruce*, des pins rouges...

Voici maintenant le passage, tel que l'imagination de Chateaubriand le dessine aux lecteurs du *Mercure*[3] :

(*a*)[4] Les neiges éternelles dont ces montagnes sont couronnées nourrissent d'un côté (*b*) les rivières qui descendent dans le nord de la baie d'Hudson et de l'autre celles qui s'engloutissent dans l'océan Boréal.

Ce fut une des cimes de cette dernière chaîne que M. Mackenzie voulut gravir avec son chasseur. (*c*) Ceux qui n'ont vu que les Alpes et les Pyrénées ne peuvent se former une idée de l'aspect de ces solitudes hyperboréennes, de ces régions désolées... (*d*) Des nuages ou plutôt des brouillards humides fument sans cesse autour du sommet de ces monts déserts...

(*e*) Entre les gorges de ces montagnes, (*f*) on aperçoit de profondes

1. *Voyages...*, II, 260 et suiv.
2. P. 264, 265, 266.
3. 26 thermidor an X, p. 355 et 356. Le résumé fait de Mackenzie est, comme on peut s'en rendre compte, extrêmement inexact.
4. Voir ici p. 450, note 3.

vallées de granit, (*g*) revêtues de mousse, où (*h*) coule quelque torrent. (*i*) Des pins rachitiques de l'espèce appelée spruce par les Anglais... [1].

Or la page où Chateaubriand *résume*, si l'on peut dire, Mackenzie, ressemble singulièrement, par ses principaux traits, à la « page détachée », extraite du dossier d'Amérique, qui « nous transporte au milieu des Apalaches [2] ».

(*c*) [3] *Ces montagnes ne sont pas, comme les Alpes et les Pyrénées*, des monts entassés régulièrement les uns sur les autres, (*a. d.*) *élevant au-dessus des nuages leurs sommets couverts de neiges*. A l'ouest et au nord elles ressemblent à des murs perpendiculaires de quelques mille pieds, (*b*) du haut desquels se précipitent les fleuves qui tombent dans l'Ohio et le Mississipi. (*e*) *Dans cette espèce de grande fissure*, (*f*) *on aperçoit des sentiers qui serpentent au milieu des précipices* (*g*) *avec les torrents*. Ces sentiers et ces torrents sont bordés (*i*) *d'une espèce de pin* [4], dont la cime est couleur vert de mer, et dont le tronc presque lilas est marqué de taches obscures produites par (*g*) *une mousse* rase et noire...

Voilà une description bien vague, sans aucun détail précis : hauteurs principales, noms des pics, désignation des rivières, divisions importantes de la chaîne, etc.; sans aucun des renseignements que Chateaubriand eût pu extraire de n'importe quelle géographie du temps. En outre cette description ne semble guère convenir aux Apalaches, telles que les décrivent les géographes modernes [5], plateau couvert de chaînons parallèles, courant du S.-O. au N.-E., analogue au Jura, hauteur en général peu considérable ; importance hydrographique médiocre. Il est vrai que « la géographie erronée du temps [6] » pouvait servir d'excuse une fois de plus à Chateaubriand! Ce qui est curieux, en tout cas, c'est la ressemblance de la page du *Mercure* et de la « page détachée » du dossier. Une hypothèse obsède : pour rédiger son article Chateaubriand a résumé, refait plutôt, sur une feuille, la description du paysage parcouru par Mackenzie : il retrouve cette feuille, vingt-cinq ans

1. Les lignes qui suivent (description des côtes de l'Océan glacial) sont d'un haut romantisme et tout à fait dans la manière d'Ossian.

2. *Voyage en Amérique*, p. 312.

3. Les lettres entre parenthèses (*a*) (*b*)... renvoient au passage correspondant du texte précédent. Dans les deux textes, la lettre précède le passage visé.

4. Le sapin-spruce *Abies canadensis* comprend plusieurs variétés. « Il se plaît dans les endroits frais, sur les bords des torrents et sur le penchant des collines. Les Américains le connaissent sous le nom de *hemlock-spruce* » (*Dictionnaire des sciences naturelles*, 1827, XLVII, 317).

5. Vivien de Saint-Martin, *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle*, v° Alleghanys. — Reclus, *Nouvelle Géographie universelle. Les États-Unis* (1892), p. 107 et suiv.

6. Expression de Chateaubriand. *Voyage en Amérique*, p. 312, note.

après, mais jugeant que les montagnes Rocheuses, ou même la « quatrième chaîne » sont décidément trop lointaines, il les débaptise une seconde fois et les voici qui deviennent « monts Apalaches », parce que ceux-ci sont proches de l'Atlantique, et que leur description se rejoindrait tant bien que mal aux autres extraits du dossier[1]. Chateaubriand garde les traits généraux : comparaison avec les Alpes et les Pyrénées, fleuves, gorges, torrents, mousse, sentiers bordés de sapin spruce; il supprime les neiges éternelles qui ne seraient pas d'usage ; ou plutôt il les attribue aux Alpes, ainsi que les sommets nuageux ; il envoie les fleuves vers l'Ohio, le Mississipi et l'Atlantique, non plus vers la baie d'Hudson et l'océan Boréal. — Si cette supposition est vraie — n'est-elle pas d'une vraisemblance tentante? — on conviendra que Chateaubriand était un merveilleux magicien; grâce aux prestiges du style, il réalisait le miracle impossible : ne pouvant aller à la montagne, il la faisait venir à lui — en deux étapes.

E. — Entre 1802 et 1826, Chateaubriand paraît s'être tenu assez soigneusement au courant des publications de voyages sur l'Amérique septentrionale. Du moins, au moment où il en vint à rédiger, dans l'histoire de sa vie, le récit du voyage d'Amérique et où il rouvrit le « manuscrit des Natchez » il eut le scrupule « d'amener [sa] narration jusqu'à l'époque actuelle[2] ». « Depuis 1791, écrit-il[3], tant de choses sont arrivées en Amérique que le tableau, tel que je l'avais vu, a considérablement changé. Afin de me mettre à jour... j'ai développé mes notes primitives. » Il pouvait d'ailleurs utiliser cette documentation nouvelle, et la compléter encore, quand les besoins de la polémique l'amenaient à parler dans les *Débats*, en 1825, du discours d'adieux du président des États-Unis au général La Fayette[4], ou des républiques d'Amérique et de France[5].

1. Dans l'*Essai* (éd. or., p. 18), il disait avoir été aux Apalaches. Il parle de ces montagnes en 1803 : *Voyage en Italie* (Lettre I, à Joubert) : « Les Alpes quoique plus élevées que les montagnes de l'Amérique septentrionale ne m'ont pas paru avoir cette virginité de site que l'on remarque dans les Apalaches » (c'est la phrase presque du *Mercure* : mais l'affirmation est ici bien impersonnelle).

2. *Voyage en Amérique*, p. 342.

3. Ms. 12 454, fol. 17. La note est de 1840; elle concerne les *Mémoires* et des remaniements de cette époque; j'en retiens les expressions pour indiquer le procédé. — Chateaubriand ajoute sans doute pour répondre à des accusations formulées contre lui (Par exemple, voir Dick, *Plagiats de Chateaubriand*, p. 2). « Les lecteurs n'avaient pas besoin d'être prévenus; ils s'en seraient bien aperçus par les dates sous lesquelles tombent les hommes et les choses dont je fais mention. Néanmoins j'ai cru devoir rappeler mes remaniements pour le soulagement des esprits peu attentifs, et pour mieux constater ma complète sincérité. »

4. *Débats*, 25 octobre 1825, éd. Ladvocat, XXVI, 474, éd. Garnier, VIII, 119.

5. *Débats*, 29 octobre 1825, éd. Ladvocat, XXVI, 492, éd. Garnier, VIII, 128.

Il lut donc les œuvres du capitaine Parry, dans le texte ou dans la traduction de Defauconpret : *Voyage au pôle arctique... 1819. — Voyage fait en 1819 et 1820 sur les vaisseaux de Sa Majesté... 1821. — Histoire de deux voyages entrepris par ordre du gouvernement anglais, l'un..., l'autre par mer sous les ordres du capitaine Parry, 1824* — il lut le livre du capitaine Lyon : *The private journal of captain G. F. Lyon of his Majesty's Ship Hecla during the recent voyage of Discovery under captain Parry. 1824*, — et il s'en servit pour ajouter dans *Les Natchez* « [quelques] traits à la peinture des usages des Esquimaux [1] » Il lut et mit en *extraits* les *Mémoires sur les ruines de l'Ohio* publiés vers 1817-1820 par des « savants et des sociétés archéologiques américaines [2] » et recueillis dans les *Nouvelles Annales des Voyages*. Il lut surtout *La Découverte des sources du Mississipi et de la rivière sanglante...* 1824, œuvre de Beltrami, assez pour qu'une revue anglaise, en 1828, l'ait accusé de plagiat [4], et pour que l'auteur pillé lui-même se soit félicité et glorifié de ces emprunts [5]. M. Dick [6] a montré par d'ingénieux rapprochements, à quel point Chateaubriand a utilisé l'œuvre du voyageur italien, et l'on ne peut, là-dessus, que s'en référer à son travail qui complète celui de M. Bédier.

Toutefois les conclusions qu'il tire de ces rapprochements paraissent exagérées, soit quand il juge les emprunts à Beltrami aussi importants que ceux faits à Charlevoix [7], soit surtout quand il date de la période de 1824-1827 tous les passages où paraît quelque souvenir de Beltrami [8]. Il s'agit le plus souvent de remaniements introduits sous forme d'additions marginales ou de feuilles détachées, et qu'une rédaction définitive, en 1826-1827, a fondu dans le texte d'un *extrait* ancien. Cela est vrai de tous les détails dont s'est enrichie la partie *Histoire naturelle* [9], ou la partie *Mœurs des Sauvages* [10]. En revanche, Chateaubriand s'est servi presque uniquement de Beltrami pour écrire, en 1827, l'*État*

1. *Les Natchez* : note en tête d'extraits de Charlevoix qui terminent le volume.
2. *Voyage en Amérique*, p. 313 n. où il résume leurs conclusions.
3. Ces analyses et résumés sont publiés dans le tome VI de l'édition Garnier à la suite du *Voyage en Amérique* (pp. 225-264) et précédés de cette indication : « Ces mémoires forment une introduction aux *Voyages en Amérique* et ce titre leur a même été donné dans quelques éditions. »
4. Dick, *Plagiats de Chateaubriand*, p. 2, n. 1.
5. Même référence, p. 3.
6. D'abord dans un article de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1906, pp. 228 et suiv.; ensuite dans la plaquette *Plagiats de Chateaubriand* [1907].
7. Dick, *Plagiats de Chateaubriand*, p. 42.
8. Même référence, p. 46 et suiv.
9. Même référence, p. 5 et suiv.
10. Même référence, p. 11 et suiv.

*actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale*[1] et la *Conclusion sur les États-Unis*[2] (Voir rubrique F.).

Mais, en ce qui concerne la première partie du dossier d'Amérique, les rapprochements de M. Dick ont beaucoup moins d'évidence : lui-même le reconnaît[3]. Quelques-uns peuvent s'expliquer par le fait que Chateaubriand et Beltrami ont consulté des sources communes : récits de voyages antérieurs, dictionnaires ou manuels de géographie[4]; d'autres ressemblances proviennent simplement de ce fait que certains incidents de route se présentent obligatoirement dans toute relation de voyage à travers des pays non civilisés[5]; dans d'autres cas M. Dick met en regard des passages qui vraiment n'ont point d'analogie[6]. Mais, ces réserves faites, il est évident — et les recherches de M. Dick le démontrent absolument — que Chateaubriand, même dans la première partie du *Voyage*, a introduit dans ses anciens *extraits* quelques additions dont il est redevable à Beltrami. Ces additions sont incontestables dans l'*extrait* : *Description du cours de l'Ohio*[7]; elles restent bien douteuses dans les *extraits* : Les *Onondagas* et le *Journal sans date*[8]; ou bien alors l'adaptation aurait été si parfaite qu'il est impossible de la déceler de manière convaincante.

F. — Pour que l'énumération soit complète des éléments qui constituaient le dossier d'Amérique — et qui ont été publiés dans le *Voyage en Amérique*, il faut maintenant indiquer les pages qui ont été rédigées au moment même de la *mise en œuvre*, c'est-à-dire au cours des années 1826 et 1827.

*a*) Tout le récit du voyage depuis le début jusqu'au départ de Niagara. (*Voyage*, 267-299).

[Cette partie, où sont insérés deux extraits plus anciens Les *Onondagas* et la *Lettre écrite de chez les sauvages du Canada*[9], a été rédigée peu de temps avant la publication du *Voyage en Amérique*, comme suffiraient à en faire foi plusieurs renvois[10], à l'édition de 1826 de l'*Essai*

1. Dick, *Plagiats de Chateaubriand*, p. 27.
2. Même référence, p. 29.
3. Même référence, pp. 5 et 31.
4. Par exemple, p. 40 sur les Indiens.
5. En particulier, p. 36 et suiv. (à propos du *Journal sans date*), p. 40-41.
6. Par exemple, p. 35 (à propos des lacs du Canada), p. 36 et suiv. (*Journal sans date*), p. 40 (où sont rapprochés un tir au fusil et un tir à la flèche), p. 41.
7. Même référence p. 30 et suiv.
8. M. Dick lui-même le reconnaît, et range d'ailleurs ces rapprochements sous la rubrique *Adaptations*.
9. Voir pp. 15 et 16.
10. *Voyage en Amérique*, pp. 267, 274, 281, 283, 297. Noter que dans le *Voyage* ainsi que dans l'*Essai* (éd. de 1826) Chateaubriand rétracte quelques affirmations de sa jeunesse.

*historique* que Chateaubriand avait publiée comme 3e livraison de ses œuvres complètes [1], — et aussi quelques renvois aux *Natchez* [2], parus la même année.]

*b*) Le récit de la visite à Washington et le parallèle de Washington et de Bonaparte (*Voyage*, 275-281).

[Ce morceau fut composé en 1827 comme le prouve un témoignage de Marcellus [3], une déclaration formelle de Chateaubriand [4] — comme suffiraient à le prouver quelques-unes de ces phrases hautaines et méprisantes que Chateaubriand affectionnait pendant le temps de sa disgrâce, des allusions insultantes aux « histrions », qui occupent la scène politique dont il a été brutalement chassé [5]. Le morceau fut d'ailleurs publié, pour la première fois, en 1827, quelques jours avant le *Voyage en Amérique*. Le *Globe* se proposait de le donner à ses lecteurs avant l'apparition du volume; mais le *Courrier français* lui « enleva le morceau [6] » et le donna dans son numéro du 7 décembre 1827 [7].]

*c*) L'*État actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale* (*Voyage*, pp. 482-488)

[Rédigé avec l'aide du livre de Beltrami [10], et en même temps que la conclusion qui est de 1826-1827.]

*d*) La *Conclusion. États-Unis.* (*Voyage*, pp. 498-509.)

[Également rédigée à l'aide de Beltrami [10]. Elle mentionne des événe-

1. C'était la 2e édition véritable, les éditions anglaises et belges de 1814, 1815, 1820, 1824, ne comptant guère et n'ayant pas été répandues comme le fut celle de 1826.

2. *Voyage en Amérique*, pp. 267, 273.

3. *Chateaubriand et son temps*, 1859, p. 56. [Après avoir cité quelques lignes du parallèle.] « Admirable! Un jour, à Rome, l'ambassadeur me lut encore tout chaud [*il y a ici inadvertance, le morceau parut le 7 décembre 1827*; *Chateaubriand partit pour Rome le 14 sept. 1828*] ce beau parallèle à la Plutarque entre Washington et Bonaparte, et il ajouta: Vous savez comment j'ai dû parler de Napoléon en 1814. Alors il était mon adversaire, il n'est plus qu'un peu de poussière aujourd'hui. Eh bien! mes deux portraits se ressemblent, mais la mort est un peintre meilleur que la vie. »

4. *Mélanges politiques*, éd. Ladvocat, XXIV, p. 13. « En 1814, j'ai peint Bonaparte et les Bourbons; en 1827 j'ai tracé le parallèle de Washington et de Buonaparte. Mes deux plâtres de Napoléon se ressemblent; mais l'un a été coulé sur la vie, l'autre modelé sur la mort et la mort est plus vraie que la vie. »

5. *Voyage en Amérique*, p. 280. « Ceux qui, ainsi que moi, ont vu le conquérant de l'Europe et le législateur de l'Amérique, détournent aujourd'hui les yeux de la scène du monde; quelques histrions qui font pleurer ou rire ne valent pas la peine d'être regardés. »

6. *Globe*, 8 décembre 1827, p. 37.

7. La phrase citée, n. 5, n'y figure pas.

8. Dick, *Plagiats de Chateaubriand*, p. 27.

9. *Voyage en Amérique*, p. 497.

10. Dick, *Plagiats de Chateaubriand*, p. 29

ments de l'année 1825; Chateaubriand déclare lui-même qu'elle est de 1827 [1] (ou de la fin de 1826). Dans la préface des *Natchez*, parus en 1826, l'auteur semble dire que « le tableau de l'Amérique policée n'est pas encore écrit [2] ».]

*e*) Le morceau qui fait suite — et corps avec le passage précédent : *Républiques espagnoles* (*Voyage*, pp. 509-522).

[Il est daté de 1827 dans le texte [3]. L'allusion de la préface des *Natchez* convient également à ce morceau.]

*f*) Le morceau intitulé *Fin du voyage*.

[Il est rédigé en même temps que les précédents [4] : l'auteur fait d'ailleurs allusion à « la nouvelle préface de l'*Essai historique* » (1826) [5].

En résumé le dossier du voyage d'Amérique et le *Voyage en Amérique*, où il a été publié, comprennent :

1° Trois pages, qui datent peut-être de 1791, où il n'est pas question de voyage, ni d'itinéraire.

2° Quantité d'*extraits*, et annotations datant de la période 1793-1798 et aussi de la période 1798-1802.

3° Quelques notes et additions de 1824.

4° Bon nombre de pages écrites en 1826-1827, et particulièrement les pages qui sont des récits de voyage.

M. Bédier concluait, après l'étude des sources de Chateaubriand : les historiens des anciens Indiens feront sagement s'ils renoncent à exploiter comme une « source historique originale » le *Voyage en Amérique* [6]. L'historien de Chateaubriand sera aussi méfiant, et constatant avec quelle matière et par quels procédés s'est élaborée cette publication, il déniera à ce singulier document toute valeur pour connaître la réalité du fameux voyage d'Amérique. Il ne craindra pas de pécher par trop de scrupule si, partout où Chateaubriand dit « *Itinéraire des lieux parcourus* » il lit « *Itinéraire des lieux parcourus... par Bartram et Charlevoix* » pour le plus grand profit de Chactas, d'Atala, d'Outougamiz... etc.; sans penser un moment qu'il s'agit de Chateaubriand lui-même.

1. *Voyage en Amérique*, p. 504. Six années se sont écoulées des dix années qui se compléteront en 1830...
2. Éd. Ladvocat, XIX, p. 13, 14.
3. Il relate des événements de 1826 (p. 507). Voir (p. 522) une allusion à la mort de Canning (8 août 1827).
4. *Voyage en Amérique*, p. 522. « Il me reste à dire... »
5. Même référence, p. 524.
6. *Etudes critiques*, p. 289.

Mais il est, dans Chateaubriand, d'autres textes qui nous donnent des renseignements et qu'on ne peut écarter aussi absolument.

## III

*Comment Chateaubriand retraçait son voyage vers 1796-1802 et comment il élabora le récit des Mémoires d'Outre-Tombe (1822-1827).*

Dans les dix années qui ont suivi son retour d'Amérique, Chateaubriand a plusieurs fois parlé de sa « course », soit pour préciser ses projets d'exploration, soit pour détailler quelque aventure ou quelque rencontre : il en avait suffisamment écrit, pour qu'un éditeur pût faire un petit volume de *souvenirs d'Amérique*, et pour que lui-même, en 1826, ait songé un moment à reproduire, en fait de relation de voyage, la succession de ces récits d'autrefois [1]. Si l'on admet que les témoignages ont d'autant plus de chance de contenir des parcelles de vérité qu'ils sont plus proches des événements, — si l'on constate que le *Voyage en Amérique* ne peut être envisagé une seule minute comme un témoignage qui compte ; si enfin l'on met provisoirement en doute le récit tardif des *Mémoires d'Outre-Tombe*, on pourra, en se bornant à la période 1797-1802, reconstituer, avec les déclarations mêmes de Chateaubriand, un récit de voyage complet, très logique et fort différent de celui qui s'élabora, un quart de siècle plus tard, dans la trop féconde imagination du pair de France.

Encore faut-il se défier de quelques-unes des affirmations les plus anciennes. Dès son retour d'Amérique, le futur auteur des *Natchez* raconta son voyage assez souvent, et, comme il arrive à des voyageurs plus humbles, il ne dut guère se retenir d'en élargir les limites et d'en corser les circonstances. Lui-même avoue qu'à l'armée des émigrés « [ses] camarades [lui] demandaient des histoires de [ses] voyages ; ils... les payaient en beaux contes ; nous mentions tous, ajoute-t-il, comme un caporal au cabaret avec un conscrit qui paye l'écot [2] ». Qui sait si quelques-uns de ces « gabs » ne sont pas devenus familiers au narrateur ! les « Floridiennes », ou d'autres « sylphides américaines » ont peut-être eu pendant les heures de corps de garde un sérieux regain de réalité ! En Angleterre ce sont les conversations avec le révérend John Ives, qui documente son hôte sur les mœurs des « Sauvages », parmi les

1. Voir ici p. 435, et n. 3.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 59-60.

quels il a, lui-même, longtemps vécu[1]; ce sont les récits à Charlotte Ives[2]; pour émouvoir sa tendresse, Chateaubriand fit sans doute, par une sentimentalité trop naturelle, grandir les périls de la route et les accidents du voyage : la rencontre du serpent à sonnettes, ou la belle imprudence qui faisait dévaler le voyageur sur les pentes du Niagara; n'était-ce pas d'ailleurs grâce à un de ces accidents familiers — une chute de cheval — que René pouvait céder doucement au charme de la jeune fille? N'emmêlait-il pas déjà les images de Charlotte, de Céluta, d'Atala — celle de Chactas et la sienne — dans une gracieuse fiction où les événements vrais s'auréolaient tellement de poésie, d'amour et de gloire qu'il devenait difficile de les démêler[3]? Plus tard c'est à M^me^ de Beaumont qu'iront ces récits, déjà poétisés en de belles pages dans *Les Natchez* et dans *Atala* : pendant les soirées de Savigny « [ses] amis [le] faisaient parler de [ses] voyages; il n'avait « jamais si bien peint qu'alors « le désert du Nouveau Monde[4] ». Un peu après encore, il se donnait facilement un prestige de compétence devant les lecteurs du *Mercure* : il affirmait qu'au moment où Mackenzie exécutait son premier voyage il parcourait, lui aussi, les déserts de l'Amérique[5], ce qui était une manière de dire qu'il avait voyagé en Amérique dès l'été de 1789[6]!

On le voit, dès les premiers récits de Chateaubriand il y eut de singulières exagérations dont quelques-unes se décèlent assez d'elles-mêmes dans l'*Essai* ou dans le *Génie du Christianisme*[7]. Néanmoins, le récit, tel qu'il ressort de ses premières affirmations, est clair, précis et ne soulève point de graves objections; il n'est que de suivre le voyageur dans ses successives étapes et de grouper ses propres déclarations, celles seulement qui datent de 1796-1802.

I. *Les voyages de mer.*

1. A. Le Braz, *Revue de Paris*, 1^er^ sept. 1908, pp. 123-124.
2. Même référence, 15 sept., pp. 376-377.
3. M. A. Le Braz l'a très finement montré dans les articles déjà cités.
4. *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, 267.
5. *Mercure*, 24 fructidor an X, p. 548.
6. Mackenzie est parti le 3 juin 1789 (*Voyages...*, I, 311) et revenu le 12 septembre (II, 150). Dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 364, Chateaubriand dit plus exactement « aux États-Unis, en 1791, on commençait à s'entretenir de la course de Mackenzie ». — En publiant dans les *Mélanges littéraires* (éd. Ladvocat, t. XXI, 2^e^ livraison, 1826), ses articles sur Mackenzie, Young, Shakespeare, Beattie, il les a, peut-être par erreur sur la concordance des calendriers républicain et grégorien, antidatés d'un an.
7. Voir plus loin. — De la même manière Chateaubriand affirmera plus tard avoir vu en 1800 Georges III aveugle et fou, alors qu'il ne le devint que vers 1811. (Dick, *Revue d'histoire littéraire*, 1908, p. 108), et avoir assisté à une séance du Parlement anglais qu'il ne vit pas (Baldensperger, *Revue d'histoire littéraire*, 1907, 605).

*Coucher de soleil en mer : Génie*, éd. or., I, 122.
*Séjour à Gracioza : Essai*, éd. or., p. 19 et p. 636.
*Séjour à l'île Saint-Pierre : Essai*, p. 18, *Génie*, I, 196.
[On peut ajouter que dans *Les Martyrs* (Remarques sur le livre XIX) Chateaubriand rapportera avoir vu les matelots insulter des prêtres qui émigraient, et néanmoins se confesser à eux dans une tempête; il est vrai que dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 436, la tempête et les manifestations religieuses qu'elle provoque sont rapportées au voyage de retour. — Dans *Les Martyrs* (Remarques sur le livre XIX) Chateaubriand parlera de la tempête qui le fit si rapidement achever sa traversée et échouer — en revenant d'Amérique.]

II. *Séjour à Philadelphie; visite à Washington.*

*Essai*, 183 : « Lorsque j'arrivai à Philadelphie.... »
*Essai*, 231 : « La France n'a-t-elle pas détruit Genève et la Hollande? Gênes, Venise et la Suisse? N'a-t-elle pas été sur le point de bouleverser l'Amérique même? Sans vous, grand homme (*a*), qui avez daigné me recevoir et dont j'ai visité la demeure avec le respect qu'on porte dans un temple, que serait devenu votre beau pays?
(*a*) [Note de 1826] « Washington. La Révolution française, sans la fermeté de Washington, aurait détruit le pacte fédéral. »
[Il n'y a pas d'autre texte sur cette visite.]

III? *Lexington.*

*Essai*, 186. « J'ai vu les champs de Lexington. »
[En dehors de cette éloquente affirmation, aucun détail; il est possible qu'il y ait là une *exagération*[1].]

IV. *De New-York à Albany.*

*Voyage sur la rivière : Essai*, p. 523 et suiv.[2] — *Génie*, I, 123. « En remontant la rivière du nord sur le paquebot de New-York à Albany, nous vîmes.... »

V. *Au « pays des Sauvages ».*

*a*) *Délire à la vue de la nature sauvage : Essai*, p. 670 et suiv.
*b*) *Première rencontre avec les sauvages : Essai*, p. 670 et suiv.
*c*) *Visite à Ph. Le Coq : Essai*, p. 663[3].

1. Voir Madison Stathers, *Chateaubriand et l'Amérique*. Grenoble, 1905.
2. Note rédigée en 1794 (Introduction du *Voyage en Amérique*).
3. Madison Stathers (*Chateaubriand et l'Amérique*, p. 79) met en doute cette visite et note d'ailleurs que Chateaubriand ne l'a pas reproduite dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, ni nulle part ailleurs.

*d*) *Rencontre d'un serpent à sonnettes au bord de la rivière Genesce* : *Génie*, I, 118[1].

*e*) *Nuit avant d'aller au Niagara* : *Essai*, p. 670 et suiv., *Génie*, I, 122. A cette partie du voyage se rapportent :

1. Sans doute une *description de cimetière indien*, *Mercure*, 26 thermidor, an X, 358.

2. *Des impressions musicales des forêts et cours d'eau d'Amérique* : *Mercure*, 15 germinal, an X, 77.

« Ce passage de Rousseau me rappelle... etc.[2], — *Mercure*, 3 mars 1804, 497.

« Je me rappelle encore avec quelles délices[3]... etc. » (Lettre à Fontanes sur la campagne romaine.

[En 1812 dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Chateaubriand ajoute l'épisode de M. Violet[4].]

VI. *Niagara* .

*a*) *Les deux accidents* : *Essai*, 523 et suiv.

*b*) *Description de la cataracte* : *Essai*, 523 et suiv. *Atala*.

VII.? *Le lac Erié*.

*Essai*, 251. « Je l'ai vu sous les érables de l'Érié (*a*) ce favori de la nature qui sent beaucoup et pense peu....

(*a*) [Note de Chateaubriand] Un des grands lacs du Canada. »

[Dans l'*Itinéraire* (3e éd., II, 94 et 196) le pluriel interviendra : « Au bord des lacs de l'Amérique... » En 1797 Chateaubriand parle seulement de la rive du lac Érié; encore son affirmation reste-elle absolument vague, sans aucun détail pour la corroborer; elle est tout à fait semblable au propos sur Lexington].

A partir de ce point, les textes ont un tout autre caractère; il ne s'agit plus vraiment d'affirmations.

VIII? *Cours de l'Ohio*[5].

[Dans l'*Essai* (2e partie, ch. XXIII, note) Chateaubriand dit qu'il se proposait de « longer les lacs du Canada, jusqu'à la source du Mississipi »,

1. Noter cependant que la description du serpent est textuellement traduite de Bartram. Bédier, *Etudes critiques*, 283.

2. Éd. Garnier, VI, 379.

3. Éd. Garnier, VI, 417. Dans le *Voyage en Italie, le Vésuve*, 1806 : « Je trouve ici le silence absolu que j'ai observé à midi dans les forêts d'Amérique. »

4. Madison Stathers (*Chateaubriand et l'Amérique*, p. 176) croit que c'est un embellissement de l'*Itinéraire*.

5. Dick (*Plagiats de Chateaubriand*, p. 51) met en doute le récit du voyage d'Albany au Niagara à cause des emprunts qu'il croit reconnaître de Beltrami; cette observation ne vaut pas pour les textes de l'*Essai*.

de « descendre par les plaines de la haute Louisiane jusqu'au 40e degré de latitude Nord » ; et le texte semble bien impliquer qu'il n'a ni longé les lacs du Canada, ni reconnu les sources du Mississipi, ni parcouru la haute Louisiane. Trois *extraits* qui figurent dans le dossier d'Amérique correspondent à ce « projet » : *Lacs du Canada*, *Journal sans date*, *Description du cours de l'Ohio*.

Rien dans l'*Essai* d'ailleurs sur cette partie du voyage.

Dans le *Génie*, I, 144, Chateaubriand ayant occasion de parler des ruines du Scioto s'écrie : « Pour nous amants solitaires de la nature et simples confesseurs de la divinité, nous nous sommes assis sur ces ruines... » et il met en appendice (V, 38) une note où il remanie un article du *Mercure*[1], c'est-à-dire un *extrait* ou, si l'on veut, une « dissertation ». L'affirmation : « Nous nous sommes assis... » est aussi vague, et aussi empanachée de rhétorique; que le : « J'ai vu les champs de Lexington... » ou le : « Je l'ai vu sous les érables de l'Érié... » et par suite également sujette à caution.

Dans l'*Itinéraire* (3e édition, III, 79) il rappellera avoir vu des « édifices de gazon qui couvrent les cendres des Indiens, au bord de l'Ohio » [et non plus du Scioto]. Cependant dans le même ouvrage il avait affirmé (I, 2) « Un voyage en Orient compléterait le cercle des études que je m'étais toujours proposé d'achever. *J'avais contemplé dans les déserts de l'Amérique les monuments de la nature*; *parmi les monuments des hommes je ne connaissais encore que deux sortes d'antiquités : l'antiquité celtique et la romaine*[2]; il me restait à parcourir les ruines d'Athènes, de Memphis et de Carthage ». Il oubliait les antiquités indiennes du Scioto ou de l'Ohio ; ou plutôt, selon toute apparence il n'oubliait rien, il se souvenait qu'il ne les avait pas vues!]

IX? *Les monts Alleghanys..*,

*Essai*, 18 : « J'ai compté sur des montagnes d'une hauteur médiocre qui courent du sud-est au nord-ouest, par le 42e degré de latitude septentrionale en Amérique... » [C'est encore une affirmation audacieuse qu'aucun détail précis ne vient corroborer. — Dans une lettre à Joubert (17 juin 1803)[3] il comparera les Alpes aux Apalaches, sans dire qu'il ait vu ces dernières (« on remarque dans les Apalaches...[4] »).]

*X. Affirmations vagues.*

Quelques affirmations de Chateaubriand sont tellement vagues qu'il faut renoncer à les situer[5]. Ainsi :

1. Voir ici p. 447.
2. Les italiques ne sont pas dans le texte.
3. Éd. Garnier, VI, 473. — Publié dans le *Voyage en Italie*, 1827.
4. En revanche, en 1828, à Civita Vecchia, il se croira « sur une des croupes des Alleghanys. » *Mémoires d'Outre-Tombe*, V, 19.
5. Il y en aura encore dans l'*Itinéraire*, éd. Garnier, V, 122. « Il faisait encore nuit

*Génie*, I, 358 : «... Nous les avons vus ces sophistes de la hutte. »

*Génie*, IV, 197 : « J'ai une fois rencontré un de ces apôtres au milieu des solitudes américaines... C'était un missionnaire de la Louisiane; il revenait de la Nouvelle-Orléans et retournait aux Illinois, où il dirigeait un petit troupeau de Français et de sauvages chrétiens. Nous fîmes route ensemble pendant plusieurs jours... Nous étions assis dans une vallée, au bord d'un fleuve dont nous ne savions point le nom [1].»

*Mercure*, 24 fructidor, p. 543 : « J'ai passé moi-même chez une peuplade indienne... »

D'autres affirmations sont des imprudences de langage et d'évidentes exagérations :

*Génie* (1re partie, livre v, ch. viii.) : « Nous avons rencontré nous-même des milliers [d'oies, de sarcelles, de canards] depuis le golfe de Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'isthme de la Floride [2]. »

Très souvent Chateaubriand s'approprie si complètement les descriptions des livres qu'il utilise [3], qu'on s'y laisserait facilement prendre. Néanmoins en pareil cas, il ne dit point d'ordinaire *J'ai vu* mais *On voit*, *Vous voyez*. Ainsi :

Epreuves sacrifiées du *Génie* (éd. Garnier, VIII) :

549 : « Chez les sauvages Floridiens... »

« Les colons de la Virginie croient... »

« On voit souvent dans quelque vallée des Alleghanys... »

550 : « Presque tous les arbres de la Floride sont couverts... »

552 [Description de la migration des plantes dans l'Amérique du Nord : utilisée au début d'*Atala*].

*Génie*, I, 205 : [Migration des bisons dans la Louisiane et le nouveau Mexique.]

209 : [Les caïmans des Florides...]

214 : « On a observé dans les Carolines... »

214 : « Un Espagnol des Florides nous a conté... »

241 : « Il y avait à la Louisiane une négresse et un sauvage... »

*Mercure*, 24 fructidor, p. 420. [Paysage en terrasse près d'Apalachucla].

quand nous quittâmes Modon; je croyais errer dans les déserts de l'Amérique; même solitude, même silence. » — V, 128 [le long de l'Eurotas] : « Je me rappelle encore le plaisir que j'éprouvais à reposer ainsi dans les bois de l'Amérique. »

1. Madison Stathers, *Chateaubriand et l'Amérique*, p. 100, croit qu'il s'agit des bords du Mississipi.

2. De même plus tard. — *Voyage en Italie. Le Vésuve*, 1806, éd. Garnier, VI, 302 : « Mon nom est dans la cabane du sauvage de la Floride. » — *Itinéraire* (V, 172) il fait dire à un Albanais qu'il a voyagé en Virginie. — *Itinéraire* (3e éd., 1812, III, 60) : « Ces plages [d'Egypte] ressemblaient aux lagunes des Florides [rectifié dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 351].

3. Voir d'ailleurs, p. 441.

C'est un *extrait* de Bartram qui tendra à devenir un *souvenir*[1]. De même dans l'article sur Mackenzie (26 thermidor, p. 358) Chateaubriand décrit, d'une manière impersonnelle, des clairières de forêt où des colons avaient planté des graines d'Europe. En 1810 dans *Les Martyrs* (remarques sur le livre XIX) cela devient un souvenir personnel : « J'ai vu aussi... »

Si l'on voulait admettre que Chateaubriand a vu tout ce qu'il décrit avec conviction : les Florides, la Virginie, les Carolines, la Louisiane, il faudrait affirmer qu'il a été jusqu'au Labrador et voyagé jusqu'en Asie à cause de deux passages du *Génie du Christianisme*[2], ou croire qu'il est arrivé en Amérique au printemps et non en été, puisqu'il décrit le grand dégel d'avril[3] : ce sont simplement figures de style et manières de dire!

Les étapes du voyage d'Amérique tel qu'il se présentait encore en 1802, au souvenir — et sans doute un peu déjà à l'imagination de Chateaubriand, sont donc : Baltimore, Philadelphie, New-York, Lexington peut-être, encore que ce crochet soit fort douteux, Niagara, avec peut-être une pointe jusqu'au rivage du lac Érié. Sans doute le voyageur a dû rayonner autour des principaux points de cet itinéraire; mais il n'y a aucun témoignage précis et sérieux sur le trajet de Niagara à Pittsburg, rien absolument sur le parcours de Pittsburg aux Natchez, rien non plus sur le retour des Natchez à Philadelphie. M. Bédier l'avait déjà constaté, et il y avait vu une confirmation précieuse à ses doutes[4]. Mais il faut constater par surcroît que le récit primitif du voyage est fort cohérent, que les diverses parties de l'itinéraire se joignent exactement, et qu'il ne s'agit point là de souvenirs fragmentaires choisis parmi une masse d'autres, qui seraient restés inutilisés. Pourquoi, dès lors y a-t-il une telle différence entre l'itinéraire tel qu'il se présente en 1802, et celui qu'offrent les *Mémoires d'Outre-Tombe?* Cela revient à chercher quels rapports il y a entre « le manuscrit des Natchez » et le récit des *Mémoires d'Outre-Tombe* : il est assez facile de le préciser.

En 1822, Chateaubriand, qui rédige l'histoire de sa vie, arrive à l'époque du *Voyage d'Amérique*; pour tout ce qui concerne l'excursion jusqu'à Niagara, il peut s'aider de ses propres ouvrages, en se faisant à lui-même, suivant son habitude, de fréquents emprunts; il compose ainsi les premières pages de son récit; et y

1. Voir ici p. 448.
2. 1re partie, liv. V, chap. IX et XIV.
3. *Mercure*, 26 thermidor an X, p. 359.
4. *Etudes critiques*, p. 177.

introduit par la suite d'importantes additions[1]; il le remaniera à plusieurs reprises; et le texte actuel des *Mémoires d'Outre-Tombe* (I, 333-373) n'est que la dernière forme, revue et amendée dans la composition comme dans le style, d'une rédaction dont la partie correspondante du voyage d'Amérique[2] nous présente un premier état[3]. Pour la continuation du récit il se reporte au dossier d'Amérique; et il *revit* par le souvenir et l'imagination les *extraits* qu'il avait déjà faits siens par le style. L'extrait *Les Onondagas*, qui sans doute renferme des souvenirs personnels, lui permet de pousser jusqu'à Niagara; il le remanie d'ailleurs beaucoup (pp. 373-383); il extrait quelques lignes de la *Lettre écrite de chez les sauvages du Canada*[4]; remanie ses anciennes descriptions et ses anciens souvenirs sur la cataracte (pp. 383-389). Ensuite pour dépeindre les mœurs des Indiens du Niagara, il feuillette les extraits sur les *Mœurs des sauvages* et en tire deux pages (pp. 389-391)[5]; le dossier d'Amérique lui fournit encore quelques lignes sur Mila (p. 391)[6]. Les pages qui suivent (pp. 392-396) sont le résumé d'un *extrait* de Beltrami versé au dossier : *État actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale*[7] : Chateaubriand y intercale (p. 397) un développement sur la politique coloniale de la France qu'il s'était permis dans une dépêche officielle[8]. Désormais l'écrivain (on devrait dire le rédacteur) use fort discrètement du « manuscrit des Natchez »; son récit ne renferme plus guère d'aventures personnelles; il réduit à deux pages (pp. 398-399) l'*extrait : Lacs du Canada*, ou plutôt remanie les deux pages relatives au lac Érié et supprime le reste.

Dans un fragment inédit des *Mémoires d'Outre-Tombe*[9], il « reconnaît que, à partir du lac Erié, [son] itinéraire est si vague qu'il n'y faut chercher que ce qu'on y trouve, des tableaux à peine esquissés », et il déclare se borner à « transcrire quelques-uns de ces fragments ». Ces fragments il les demande à son dossier;

1. Par exemple, en 1827, la visite à Washington et le parallèle.
2. Voir ici, p. 453 : F. *a*).
3. La comparaison des deux textes étant facile à faire, je me dispense des exemples.
4. *Mémoires*, I, 385. *Voyage*, p. 294.
5. *Mémoires*, I, 390 : « La naissance et la mort... » *Voyage*, p. 369 : « Quand on veut faire un grand homme. » *Mémoires*, I, 390 : « En ce qui regarde la mort... *Voyage*, p. 372 : « Les motifs de cet attachement... »
6. Peut-être en s'inspirant du fragment manuscrit 12 454, fol. 8; [la danse de la petite sauvage], ou simplement en songeant aux *Natchez*.
7. Voir ici, p. 454.
8. *Mémoires*, éd. Biré, I, 397, note.
9. Ms. 12 454, fol. 73.

l'extrait *Description du cours de l'Ohio*[1] fournit quelques lignes peu compromettantes sur la beauté du Kentucky (pp. 400-401); il néglige la *Description des ruines de l'Ohio*[2], il néglige aussi le *Journal sans date*, et en vient à la *Description de quelques sites dans l'intérieur des Florides* qui est un *extrait* de Bartram[3]. Chateaubriand ne l'oublie pas tout à fait, puisqu'il écrit que « le pays [était] dans ce temps peu fréquenté » et que « cependant Bartram [en] avait exploré les lacs et les sites[4] »; néanmoins il profite largement de cet extrait (pp. 402-414) et lui demande, en le remaniant de-ci de-là, toutes ses aventures et toutes ses sensations, hormis quelques méditations philosophiques et l'anecdote voluptueusement imaginaire des deux Floridiennes; encore, pour celle-ci, est-il redevable à Bartram de leurs portraits, et probablement de la suggestion qui l'induisit à créer leurs gracieux fantômes[5].

C'est ensuite le récit de la nuit où il décide son retour en France, des rêveries, des méditations sur lui-même (pp. 415-418).

Le dossier fournit enfin quelques pages sur l'état actuel de l'Amérique (pp. 418 et suiv.)[6] qui proviennent en grande partie d'un extrait de Beltrami[7].

Le récit du *Voyage d'Amérique*, tel que le donnent les *Mémoires d'Outre-Tombe* n'est donc, en majeure partie, que le remaniement, l'*extrait* des *extraits* du dossier. C'est dire qu'il a, comme témoignage, exactement la valeur du dossier lui-même : il n'en a aucune[8]. La comparaison qu'on peut en faire d'une part avec certains passages de l'*Essai historique*, d'autre part avec les *extraits* du *Voyage en Amérique* permet d'établir comment cette tardive narration fut composée, et même de saisir quelquefois (la page sur le paysage en terrasses près d'Apalachucla en est un exemple typique) comment l'auto-suggestion fut facile à Chateaubriand, et de quelle manière lui-même il put se prendre à la légende que pourtant il élaborait.

1. Voir ici, p. 448. *Voyage*, pp. 303-304.
2. Il se borne à dire (p. 410) : « A notre droite étaient des ruines appartenant aux grandes fortifications trouvées sur l'Ohio. »
3. Voir ici, p. 446. *Voyage*, p. 317.
4. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 402.
5. Bédier, *Etudes critiques*, p. 255. Voir *Mercure de France*, 16 juillet 1902. Anat. Feugère, *Les Indiennes de Chateaubriand d'après des fragments inédits des Mémoires d'Outre-Tombe* et *Rev. d'hist. litt.*, 1909, XVI, 330.
6. *Voyage*, p. 498 et suiv.
7. Voir ici, p. 454.
8. Cette affirmation, cela va sans dire, ne vise que, mais elle vise toute la portion contestée du voyage (depuis Niagara).

## IV

### *La visite à Washington.*

Si nous avons reconstitué l'histoire authentique du « manuscrit des Natchez », dit son vrai contenu, et prouvé le brusque élargissement, vers 1826, d'un récit de voyage, jusque-là fort discret, — on s'expliquera peut-être assez bien comment Chateaubriand, sans trop de malice, s'est approprié, plus de trente ans après les événements, des notes et des résumés sur lesquels reluisait déjà l'habillement splendide de son style; on s'étonnera des miracles de son imagination; on sourira de quelques-uns des artifices équivoques par lesquels il préparait la légende de son voyage; on s'égaiera aussi de quelques-unes de ses méprises. Mais une question reste vraiment inquiétante : a-t-il vu ou n'a-t-il pas vu Washington? S'il ne l'a pas vu, le mot *exagération* deviendrait un peu faible pour rendre raison de cette fiction : tandis qu'il n'a jamais parlé bien précisément, ni avec beaucoup d'assurance, de son séjour aux Natchez, dans les Florides, et sur les bords du Mississipi, que même, dans le *Voyage en Amérique*, il tient à en partager la gloire avec un Bartram, ou un Charlevoix, il a au contraire détaillé la réception qui lui fut faite par « le législateur de l'Amérique », les propos qu'on lui tint, les paroles flatteuses qu'il se permit, et même le visage de la servante! Certes il lui eût été difficile, au cas où il aurait retrouvé dans son dossier l'*extrait* de la visite faite à Washington par un autre voyageur, de se l'assimiler avec la même désinvolture qu'une simple description. Et pourtant il est troublant de constater, avec M. Bédier[1], que Chateaubriand n'avait aucune raison d'attendre Washington huit ou quinze jours à Philadelphie, puisque le président ne s'absenta point pendant tout le temps que le voyageur y séjourna; et que, loin de partir au lendemain de cette hypothétique entrevue, comme Chateaubriand l'affirme, Washington demeura à Philadelphie plusieurs semaines encore.

Un seul document pourrait nous mettre hors du doute : le récit de l'entrevue fait par Washington lui-même dans quelques *Mémoires* ou quelque carnet journalier — ou le récit du dîner, fait par un des convives. En l'absence de cette pièce décisive, il est possible de présenter quelques éclaircissements et de grouper

1. *Etudes critiques*, p. 179.

quelques vraisemblances : la connaissance de la manière dont s'est élaborée le *Voyage en Amérique* peut évidemment y aider.

Il n'est pas contestable que Chateaubriand a eu l'intention de se présenter à Washington : la lettre du marquis de la Rouërie dont il s'était muni, en manière de recommandation, a été reçue par Washington; et le texte vient d'en être publié[1] : Chateaubriand y est désigné sous le nom de M. de Combourg[2].

Dans un passage de l'*Essai sur les Révolutions*[3] — et d'après la

1. Armstrong, *Chateaubriand's America* (Publ. of the modern language Association of America, 1907, XXII, 351). Voici la traduction de cette lettre, écrite en un anglais gauche et incorrect. *On remarquera qu'il n'y est nullement question des projets de voyage de Chateaubriand.* Bibliothèque du Congrès; département des manuscrits; lettres adressées à Washington; vol. 76 (1790) p. 210; elle est la dernière d'un certain nombre de lettres du marquis de la Rouërie; elle porte de la main de Washington la mention « from general Armand, marquis de la Rouërie ».

La Rouërie, 22 mars 1791. — M. le chevalier de Combourg, gentilhomme de l'Etat de Bretagne, mon voisin, s'en va dans l'Amérique du Nord. Ce voyage a pour but, à ce que je crois, d'enrichir son esprit par l'active contemplation d'un pays si heureux, si capable d'émouvoir; il veut aussi donner à son âme la satisfaction de voir l'homme extraordinaire et ces respectables citoyens qui se sont fait conduire par la vertu au travers de la lutte la plus difficile, et l'ont prise ensuite comme principale conseillère quand ils ont fondé leur liberté et commencé à en jouir. Ses parents que je tiens en très haute estime me prient de le recommander à l'attention de Votre Excellence. Je le fais avec plaisir parce que M. de Combourg m'a toujours paru avoir vraiment droit à la réputation honorable dont il jouit. C'est un homme d'esprit et il consacre beaucoup de temps à la culture de ce don naturel.

Les affaires politiques en cette partie-ci du monde sont dans le plus déplorable état — la loyauté, le bon sens, la fermeté, semblent être bannies de notre malheureux pays, peut-être plus coupable que malheureux. — La compassion de Dieu tout-puissant est la seule ressource qui nous reste; mais je suis sûr que Dieu est juste, et je crains bien que nous n'éprouvions sa miséricorde que longtemps après sa sévérité. Puisse la France, par son état actuel, être à présent et pour tous les temps à venir, un exemple effroyable offert à tous les peuples de la terre; l'exemple du grand péril et de la destruction qui menacent les nations lorsque, sans aucun égard à leur condition morale et physique, au lieu de réformer sagement et lentement les abus et de réparer les brèches faites à leur constitution, elles abandonnent tout, pour un renversement général, aux mains et à la discrétion de l'ambition, de la cupidité, de l'ignorance, des caprices, et de tous les intérêts particuliers qui en sont la conséquence naturelle. Puisse votre pays, mon cher général, suivre, tant que ce monde durera, l'impulsion qui lui a été donnée par votre grand cœur, par votre sagesse incomparable et par cette honnêté naïve qui caractérise si bien la génération actuelle de l'Amérique du Nord. J'ai eu l'honneur de recevoir en janvier dernier votre lettre du 13 octobre 1789. M. du Moustier n'est pas le messager le plus rapide, ni le plus fidèle d'Europe. Mais, en ces temps-ci, il semble naturel à ces gens de peser de leur mieux l'opportunité ou l'inopportunité de toutes leurs démarches, même lorsqu'il s'agit de remettre une lettre envoyée d'un pays libre, à un ami de ce pays, qui habite le nôtre.

Je demande la permission d'offrir ici à lady Washington le meilleur hommage de mon respect. Et c'est très profondément pénétré de ce même sentiment que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur
De Votre Excellence,
le très humble et très obéissant et très fidèle serviteur.
ARMAND.

[Je dois cette traduction à l'obligeance d'un ami.]

2. On s'explique mal dès lors que (d'après le récit de 1827) la servante ait de la peine à prononcer le nom de Chateaubriand.

3. Éd. or., p. 231.

méthode que nous avons suivie, cette affirmation doit être rangée parmi les moins suspectes — Chateaubriand ne nomme point Washington, mais il fait une allusion au « grand homme » des États-Unis qui a « daigné [le] recevoir » et il déclare avoir « visité [sa] demeure avec le respect qu'on porte dans un temple ». Le texte n'est pas plus explicite; et cependant le jeune voyageur eût pu conserver quelque satisfaction de cette entrevue, et en tirer avantage; ne raconte-t-il pas avec assez de détail comment il fut présenté à Louis XVI, comment, à la chasse, il passa, entre le cerf et lui, et éprouva aussitôt que le roi était sujet à des emportements de mauvaise humeur[1]? On retrouve ce récit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*[2], développé certes, et sans doute un peu embelli, mais le même au fond; tandis que l'allusion à la réception de Washington a été complètement métamorphosée. A s'en tenir au seul passage de l'*Essai historique*, il semble évident que Chateaubriand a réellement cherché à voir Washington, qu'il a présenté sa lettre de recommandation et qu'il a été « reçu ». Mais a-t-il été reçu seul? dans une de ces audiences collectives que Washington venait d'instituer[3]? a-t-il été admis à visiter seulement la demeure du Président? c'est ce dernier trait uniquement qui est en évidence dans l'*Essai*, et l'affirmation y est assez vague et discrète pour qu'une pareille hypothèse ne soit pas ridicule. Même dans le cas où la réception serait vraie, n'est-il pas étonnant que l'auteur se soit borné à une aussi incertaine allusion, dans un livre où il parle tant de lui-même et des principales aventures de sa vie, de son voyage en Amérique principalement.

Mais cela n'est rien encore et l'étrange est que, jusqu'en 1827, c'est-à-dire pendant trente ans, Chateaubriand n'a jamais, à ma connaissance, écrit une ligne, ni, je crois, tenu un propos[4], qui

1. 2e partie, chap. XVIII, note.

2. *Mémoires*, I, 208.

3. *Vie, correspondance et écrits de Washington, publiés d'après l'édition américaine...* par M. Guizot, Paris, 1840, in-8, t. V, pp. 260 et 300 (*The writings of George Washington*, Boston, 1834-1837, t. X, pp. 17 et 99). Lettre à David Stuart, du 26 juillet 1789 — et surtout : Lettre au même, du 15 juin 1790. « Ces visites sont volontaires. Elles ont lieu sans invitation. Je suis préparé à les recevoir entre trois et quatre, tous les mardis. Il vient un grand nombre de visiteurs, qui entrent, sortent, causent entre eux et font ce qu'ils veulent. Un domestique placé à la porte les introduit et ils se retirent quand cela leur convient et sans cérémonie. Ils me saluent en entrant, je leur rends leur salut, et je parle à autant de monde que je puis..... on ne s'asseoit pas. Deux raisons s'y opposent; d'abord ce n'est pas l'usage; secondement, et cette raison est plus solide encore, je n'ai pas un salon assez grand pour contenir le tiers des chaises qu'il faudrait pour qu'on pût y être assis. »

4. De Marcellus en particulier dans ses *Souvenirs* ne rapporte aucune conversation antérieure à 1827. Voir ici, p. 454.

rappelassent même de très loin cette impressionnante visite. Et cependant que d'occasions il eut d'en parler et de la mettre à profit dans ses divers ouvrages! Dans l'*Essai historique* même, il conte sa venue à Philadelphie, et son enthousiasme pour la jeune république[1]; rien sur Washington, ni sur les sentiments qu'il dut garder même d'une brève entrevue. — Il est allé à Lexington évoquer les souvenirs de la guerre d'Amérique et de la révolution[2]; rien sur Washington. — Il entretient ses lecteurs de la politique financière des États-Unis[3]; rien encore sur Washington. — Quelques années plus tard, Fontanes, son intime ami, est chargé de prononcer au Panthéon l'éloge funèbre de Washington[4]; déjà trois ans avant, il avait proposé le général américain « en exemple aux chefs d'une autre république[5] », et il citait comme source un de ses amis « qui a voyagé en philosophe et en soldat dans les treize États-Unis, et qui a longtemps servi sous les drapeaux de Washington[6] »; à ce moment-là, il n'a pas encore pu s'entretenir avec Chateaubriand du voyage d'Amérique; mais, en 1800, il n'a qu'à se souvenir des propos et des récits que son ami lui a certainement prodigués pendant le temps de leur commun séjour d'Angleterre : on chercherait vainement dans la prose éloquente et officielle du futur grand-maître de l'Université la moindre trace de telles conversations ou le plus petit souvenir précis. — En 1814, quand Chateaubriand lance sur Napoléon *De Buonaparte et des Bourbons*, pourquoi n'esquisse-t-il pas les lignes, même générales, d'un parallèle? Pourquoi se tait-il de son hôte dans d'autres écrits politiques[7]? Pourquoi en particulier dans les articles de l'été et de l'automne de 1825[8], consacrés aux États-Unis et aux affaires américaines, n'évoque-t-il pas le souvenir d'une entrevue qui lui donnerait un haut prestige de compétence?

C'est seulement en 1826, au moment où il réédite l'*Essai historique* qu'il y retrouve l'allusion à la réception de Washington et à la présentation à Louis XVI. « J'ai connu, écrit-il alors, presque tous les rois, presque tous les hommes, ministres ou autres, qui ont joué un rôle de mon temps. Présenté à Louis XVI, j'ai vu

1. 1re partie, chap. xxxii, note, éd. or., p. 188.
2. 1re partie, chap. xxxiii, note, éd. or., p. 186.
3. 2e partie, chap. x, note, éd. or., p. 441.
4. *Eloge funèbre de Washington prononcé dans le Temple de Mars*, par Louis Fontanes, le 20 pluviose an VIII, reproduit dans les *Œuvres de Fontanes*, 1839, II, 146.
5. *Mémorial* 22 août 1797, recueilli dans les *Œuvres*, 1839, II, 144.
6. L'article est une allusion perpétuelle à Bonaparte.
7. Par ex. dans le *Conservateur* du 15 août 1819, où il parle des États-Unis, éd. Ladvocat, XXVI, 276.
8. 15 et 17 août, 25 et 29 octobre.

Washington au début de sa carrière[1]. » L'année suivante, il compose, pour le *Voyage en Amérique*, le récit de la visite et le parallèle : il les publie pour la première fois *le 7 décembre 1827* dans le *Courrier français*; et désormais, comme pour réparer ce long oubli, il multiplie les allusions, mais il ne sait plus séparer les images de Washington et de Napoléon, la seconde, par la grâce du parallèle qui les avait réunies, attirant toujours la première. Les « syndérèses de Bonaparte attendant l'exil dans les jardins de la Malmaison » lui rappellent, par contraste, le calme de Washington dans « sa petite maison de Philadelphie » et « dans son champ de Virginie[2] »; la Préface testamentaire des *Mémoires d'Outre-Tombe* (1er décembre 1833) associe à nouveau, dans la liste des grands hommes qu'il a rencontrés, Washington et Napoléon[3]. Plus tard encore, sa pensée rassemble « l'homme du dernier siècle et l'homme du nouveau, Washington et Napoléon » qu'il entretint l'un et l'autre, et qui « tous deux [le] renvoyèrent à la solitude[4] ». Dans les dernières pages des *Mémoires d'Outre-Tombe*, écrites le 16 novembre 1848[5], il résume ainsi sa vie : « Vous avez vu..... ma présentation à Versailles... Dans le Nouveau Monde, je rencontre Washington..... Bonaparte m'arrête[6] ». Toujours le parallèle l'obsède, qu'il a tracé de ces deux grands hommes, et il ne se souvient de Washington qu'en parlant de Napoléon.

Ce silence de trente ans, cette explosion soudaine d'un souvenir qui se serait conservé merveilleusement précis, au moment où sa mémoire et ses notes le servaient si mal — ou trop bien! — pour le voyage d'Amérique lui-même, ont assurément de quoi étonner. Mais il faut renoncer à donner les raisons de la longue discrétion de Chateaubriand, et du soin qu'il mit à ne pas avouer une entrevue pourtant plus glorieuse que compromettante : il est trop simple d'admettre qu'il ne fut si discret que parce qu'il n'avait rien à dire! Au moins peut-on se demander — et ici l'enquête a quelque utilité — pourquoi l'année 1826 lui parut propice au souvenir, et comment après trente années d'oubli il « reconstitua » la scène qui mettait en présence le fondateur de la liberté du

1. Préface générale de l'édition de 1826, éd. Ladvocat, t. XVI (1re livraison), p. XIV; éd. Garnier, I, 236.

2. *Mémoires*, IV, 65, composé en 1828-1830. En 1831 dans le t. V *ter* de l'éd. Ladvocat, pp. 446-447 (éd. Garnier, X, 338-339) qui contient l'*Analyse raisonnée de l'histoire de France*, il fait une allusion impersonnelle à Washington. Le passage est reproduit en partie dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* en septembre 1833 (VI, 284).

3. *Mémoires*, I, XLIV.

4. *Mémoires*, II, 331, écrit en 1837-1838.

5. *Mémoires*, VI, 479.

6. *Mémoires*, VI, 473.

Nouveau Monde, et le futur défenseur de la liberté au pays de France.

L'explication en est surtout, je crois, dans les besoins de la campagne politique que le ministre destitué menait, en 1825-1826, contre le ministère Villèle; à force de se rapprocher des libéraux, il en arrivait à parler comme eux et à user de leurs moyens de polémique[1]. Or à cette époque « les républiques américaines » sont un des thèmes où s'exercent volontiers les journalistes, quand ils veulent, par nécessité de propagande, secouer les principes monarchiques de la vieille Europe, et revendiquer quelques-unes des libertés essentielles en un état moderne. Le détour est trop naturel pour qu'on ait à en donner raison; il n'est que de constater diverses manifestations de cet intérêt et de ces intentions politiques. Ce sont d'abord les petits traités à très bon marché qui se publient vers 1824-1826, et où l'on exalte « les beautés de l'histoire des États-Unis[2] ». — « *Populariser* l'histoire d'une nation libre, dit l'un de ces auteurs qui dédie son livre au général Lafayette, c'est hâter pour les sociétés humaines le développement des véritables principes de raison et d'ordre où la civilisation devra les conduire graduellement. J'essaie de concourir à ce but en publiant le résumé complet de l'histoire des États-Unis d'Amérique[3]. » C'est de l'Amérique du Nord, dit un autre, qu'est partie l'étincelle de liberté, « étincelle qu'aucun pouvoir humain ne doit éteindre et qui est destinée à faire le tour du globe[4]»... « Tandis que les monarchies, conclut-il, se consolident *de ce côté de l'Océan*, à l'abri des institutions représentatives, remèdes de moderne invention contre les agitations démocratiques, des républiques sans aristocratie, sans députés salariés, sans corruption ministérielle s'élèvent majestueusement sur l'autre rive de l'Atlantique. Ici c'est la décrépitude et la corruption des peuples usés; là c'est la vigueur et l'activité des peuples nouveaux; ici c'est le règne de quelques hommes; là c'est la fraternité de tous[5]. »

Dans le même temps s'achève la révolution des colonies espagnoles, et les républiques américaines se font accepter par les

1. Voir les articles de Lanson. *Revue de Paris*, 1er août 1901, p. 487. *Revue d'histoire littéraire*, 1902, p. 674.

2. *Beautés de l'histoire des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, par J.-B. Nougaret, 2e éd., 1824.

3. *Résumé de l'histoire des États-Unis d'Amérique*, par A. Barbaroux, avocat... Paris, 1824, p. 1.

4. *Petite Bibliothèque économique et portative ou Collection des résumés sur l'histoire et les sciences*, 3e livraison, *Histoire des Etats-Unis*. Paris, 1826, in-32 (0 fr. 50), p. 1.

5. Même référence, p. 131.

gouvernements d'Europe; le roi de France, par une ordonnance, reconnaît, en 1825, l'indépendance de la république d'Haïti. Toutes les sympathies libérales vont, comme de juste, à ce mouvement qui marque la « fin de la monarchie en Amérique [1] ». De Pradt, ancien archevêque de Malines, qui, à cette époque de sa vie, fit de l'opposition furieuse, est le porte-parole de ces sentiments; et, en de successifs volumes [2], il dit « le vrai système » que l'Europe doit avoir « relativement à l'Amérique ». « Le genre humain est en marche, affirme-t-il, et rien ne le fera rétrograder. *Rerum novus nascitur ordo* [3] » : il exalte bruyamment la révolution de Bolivar et se fait reprocher par des journaux libéraux, mais royalistes, de propager l'idée de république en Europe [4].

Toujours à la même époque — et comme pour mieux faire vibrer l'admiration et la sympathie des libéraux — le vieux général Lafayette, invité par le gouvernement des États-Unis, qui désire le voir figurer dans des fêtes commémoratives de l'Indépendance, fait aux États-Unis, en l'année 1824-1825 un voyage triomphal, qui lui vaut un vif regain de gloire [5]. Partout on salue en lui « l'ami de la liberté », le souvenir vivant de la glorieuse révolte d'autrefois; les toasts des municipalités américaines ne manquent pas d'évoquer à chaque fois la Révolution française, où son nom reçut une seconde illustration. Lui-même, à Washington, devant le président des États-Unis, il porte un toast « au 4 juillet [1776], jour de la naissance de la liberté des deux hémisphères [6] ». Ces nouvelles retentissantes parviennent en France; la censure « impose silence aux journaux, et beaucoup de leurs colonnes vides auraient pu porter le nom du vétéran de deux révolutions [7] »; mais cette prohibition ne dure pas; on parle de ce voyage, on publie le discours d'adieu du président des États-Unis adressé à Lafayette, et la réponse de celui-ci [8]. Quand Lafayette revient en

1. C'est le titre d'un volume de Douville, Paris, 1826.

2. *Des Colonies et de la Révolution actuelle en Amérique*, 1817. *Les trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil*, 1817. *Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil*, 1818. *Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique*, 1818. *L'Europe et l'Amérique depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle*, 1821. *Examen du plan présenté aux Cortès pour la reconnaissance de l'Indépendance de l'Amérique espagnole*, 1822. *L'Europe et l'Amérique en 1821*, 1822. *L'Europe et l'Amérique en 1822 et 1823*, 1824. *Congrès de Panama*, 1825. *Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la Grèce*, 1825.

3. Epigraphe du *Vrai système de l'Europe*, 1825.

4. Voir les comptes rendus du *Vrai système*, dans *les Débats*, 1er et 18 juillet 1825. Voir aussi 10 septembre.

5. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, VI, 384, le constate.

6. *Voyage du général Lafayette aux Etats-Unis d'Amérique*. Paris, 1826, p. 321.

7. Un des prospectus du *Voyage du général Lafayette aux Etats-Unis d'Amérique*. Paris, 1826.

8. Par exemple, *Débats*, 14 octobre 1825. Voir aussi *Discours d'adieu du président*

France, Le Havre et Rouen lui font une réception égale à celles d'Amérique; des pièces de vers associent sa gloire à celle de la déesse Liberté[1]. Le récit de son voyage est immédiatement imprimé[2]. Le 4 juillet 1826, il honore de sa présence et de son toast un banquet, où l'on célèbre le cinquantenaire de la proclamation d'indépendance des États-Unis[3].

Les journaux — surtout les libéraux, les *Débats*, *le Globe*[4]... — ne se bornent pas à accueillir ces nouvelles retentissantes; ils suivent avec attention la politique intérieure des États-Unis, donnent le résumé des sessions du Congrès, publient les messages présidentiels. Mais cela ne suffit pas, et, en juillet 1826, alors que Chateaubriand commence la publication de ses œuvres complètes, se fonde une *Revue américaine*, journal mensuel, qui prend pour épigraphe quelques lignes retentissantes du pair de France[5] : « ... Portez vos regards au delà des mers : l'Amérique sort républicaine de cette révolution et remplace un spectacle étonnant par un spectacle plus étonnant encore ». La *Revue* ne dure qu'un an[6]; mais quoiqu'elle s'intéresse à l'Amérique du Sud plus encore qu'à celle du Nord, elle a publié des documents officiels[7], des renseignements sur le commerce, l'industrie aux États-Unis[8], des études sur la constitution[9], sur les progrès de la population[10]; elle a parlé de l'éducation[11], des lettres et des sciences[12], des sociétés littéraires[13], des journaux et des revues[14]; elle a publié des notices sur les grands hommes de l'Amérique[15]; donné des éclaircissements sur la navigation de l'Ohio et du Mississipi[16].

*des États-Unis au général Lafayette le 7 septembre 1825 avec la réponse du général.* Paris, 1825.

1. Voir à la fin du volume : *Voyage du général Lafayette*, 1826.

2. *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824, 1825.* Paris, 1826. *Lafayette en Amérique en 1824 et en 1825, ou Journal d'un voyage aux Etats-Unis, par A. Levasseur, secrétaire du général Lafayette pendant son voyage.* Paris, 1829.

3. *Revue américaine*, 1826, I, 157.

4. A noter dans le *Globe* à cette époque de nombreux articles signés E. D. « De l'état de la poésie aux Etats-Unis d'Amérique. »

5. Extraites de l'Introduction à ses *Œuvres complètes*, t. XVI (1re livraison), 1826.

6. Juillet 1826-juin 1827, 3 vol. in-8.

7. Par ex., I, 68; II, 392; III, 91.

8. III, 1.

9. I, 186.

10. II, 157, 317, 473.

11. I, 549.

12. I, 127, 565.

13. I, 331; III, 375.

14. III, 596.

15. T. I (sur J. Adams); I, 539 (Jefferson); III, 26 (W. Penn); III, 193 (la mère de Washington).

16. I, 581.

Chateaubriand, sous le haut patronage duquel la *Revue américaine* s'est placée, pourrait y trouver tous les renseignements précis qui lui seraient utiles, en outre du livre de Beltrami, pour rédiger la conclusion de son *Voyage en Amérique*.

Les royalistes sont naturellement en défiance; il ne paraît pas qu'ils aient beaucoup d'hostilité contre les États-Unis; mais les succès des républiques américaines leur donnent de vives inquiétudes. L'opinion des *ultras* ne nous intéresse guère ici; il est plus édifiant de constater que le journal même de Chateaubriand, les *Débats*, suit avec assez de mauvaise volonté les événements de Haïti, ou les actes de Bolivar; ils voient déjà « les républiques européennes » naître à l'imitation de celles du Nouveau-Monde[1]. Telle a d'ailleurs été longtemps l'opinion de Chateaubriand. En 1819, dans le *Conservateur*, il avertissait la monarchie française, que « le principe de la souveraineté du peuple règne aux États-Unis » et que c'est « une source toujours ouverte », où puise « l'esprit démocratique de l'Europe[2] ». En août 1825 encore, dans les articles que lui donne occasion d'écrire l'affaire d'Haïti[3], sa ligne politique est celle des *Débats* : il accepte les nécessités de fait, mais il sait que cette affaire « intéresse non seulement la couronne de France, mais toutes les couronnes »; qu'elle « entre profondément dans les entrailles du gouvernement réprésentatif[4]... Elle a fait faire un pas immense à la politique du monde par la reconnaissance d'une république de nègres... Elle touche par rapport à nous seuls à toutes nos opinions, à tous nos principes monarchiques... » Évidemment Chateaubriand s'indignait surtout de ce que la mesure eût été prise par Villèle, et il eût sans doute critiqué avec une égale vivacité, et d'autres principes la mesure contraire! Mais deux mois après, le ton est tout autre : les discours d'adieux du président des États-Unis et du général Lafayette, publiés dans les *Débats* du 14 octobre 1826, lui inspirent quelques jours après (25 et 29 octobre) deux grands articles sur les affaires d'Amérique. Dans le premier il montre l'esprit de liberté, né de la révolution américaine, qui se répand à travers le monde et le rénove, tandis que le gouvernement français élabore des « projets de censure[5] » et fait des « procès de tendances[6] »; assurément Chateaubriand s'inquiète pour la monarchie française de cette propagation du

1. De nombreux articles en 1825. Comme type, voir le 10 septembre.
2. 15 août 1819, éd. Ladvocat, XXVI; éd. Garnier, VIII, 24.
3. *Débats*, 15 et 17 août; éd. Garnier, VIII, 89 et 96.
4. Ed. Garnier, VIII, 90.
5. Éd. Garnier, VIII, 99.
6. Ed. Garnier, VIII, 122.

système républicain; mais il reconnaît qu'il serait « sans frayeur des républiques comme sans antipathie contre leur liberté[1] ». Dans le second article, il s'égaie, avec dédain, de l'injure de *républicain* que lui a valu le premier; mais il ne se rétracte point, et, par un retour vers la politique intérieure de la France, il adjure la monarchie de laisser les Français jouir « de toutes les libertés raisonnables que pourrait nous offrir un système populaire[2] ». Ce n'était pas une volte-face : c'était en tout cas une large enjambée vers des idées assez compromettantes; les royalistes crièrent à la trahison. « Je ne puis comprendre, dit l'un deux, comment un homme tel que l'immortel auteur du *Génie du Christianisme*... a eu l'impolitique, la maladresse de publier une espèce de profession de foi sur l'émancipation des Amériques... Soigneux de faire oublier qu'il a été l'écrivain le plus éloquent et le plus redoutable du *Conservateur*, on dirait que sa seule tâche [est] de rappeler certaines pages de l'*Essai sur les Révolutions* et l'écrit tout entier qu'il publia à Londres en 1797! »

Deux ans après (1827) Chateaubriand, négligeant de pareils reproches, franchira d'un bond les dernières étapes et écrira : « Je me laissai séduire [comme ministre des Affaires étrangères] à l'idée d'attacher mon nom à la liberté de la seconde Amérique... Tel a été le songe de mon âge mur[4]! »

Les circonstances, et aussi les nécessités de la lutte politique avaient donc conduit Chateaubriand à parler avec sympathie de l'Amérique républicaine; par un de ces traits d'union, dont lui seul avait le secret, il associa la cause des républiques américaines et celle du royalisme libéral, dont il était le représentant : il pouvait, par surcroît, en de tels sujets, critiquer violemment la politique de M. de Villèle. Toutes les pages qu'il écrivit en 1826-1827 pour compléter son *Voyage en Amérique* sont empreintes de cet esprit. Il demande ses renseignements statistiques sur les États-Unis non seulement au livre de Beltrami, mais aux articles de journaux et de revues[5], aux documents

1. Éd. Garnier, VIII, 127.

2. Ed. Garnier, VIII, 131. Dans le même numéro des *Débats* (29 octobre 1825), voir un compte rendu de l'ouvrage de M. de Pradt : *Le Congrès de Panama*.

3. *Réponse à M. le vicomte de Chateaubriand sur son dernier écrit concernant l'émancipation des Amériques avec un mot pour MM. de Pradt et Lafayette*. Paris, 1825, p. 13 et 14.

4. *Voyage en Amérique*, p. 521 et 522, il ajoute « ... sans exposer le principe monarchique des Etats européens ».

5. Madison Stathers, *Chateaubriand et l'Amérique*, p. 137, constatait déjà : « Les études de Chateaubriand sur les États-Unis sont évidemment des sommaires tirés de la statistique du pays, mélangés librement à ses propres réflexions et aux idées populaires de l'époque. »

parlementaires qui viennent d'Amérique[1], et qui, déjà, lui ont permis l'élargissement de ses vues politiques. Ne dira-t-il pas avec satisfaction que les *Cherokis* lui ont adressé une brochure en sa qualité de « défenseur de la liberté de la presse[2] »; en rappelant l'abandon du Canada par la France, ne reprendra-t-il pas les expressions mêmes de ses articles politiques. « J'ai peur que la Restauration ne se perde par les idées contraires à celles que j'exprime ici : la manie de s'en tenir au passé, manie que je ne cesse de combattre, n'aurait rien de funeste, si elle ne renversait que moi en me retirant la faveur du prince ; mais elle pourrait bien renverser le trône. L'immobilité politique est impossible : force est d'avancer avec l'intelligence humaine[3]. » Ne prendra-t-il pas prétexte du récit de son séjour à Philadelphie pour exprimer sa rancune contre les ministres du jour, « histrions.... qui occupent aujourd'hui les yeux de la scène du monde », et qui « ne valent pas la peine d'être regardés[4] ». L'Amérique, la république des États-Unis, les républiques espagnoles, ce sont, pour Chateaubriand, en 1826-1827, autant de thèmes à son libéralisme grandissant et à son impénitente opposition contre M. de Villèle.

Le cinquantenaire de la proclamation de l'indépendance américaine et tout le bruit qu'on mène autour, lui sont une occasion de se *souvenir* enfin de Washington et des relations qu'il eut avec lui. Peut-être la publication de la *Vie de Napoléon* par Walter Scott (1827)[5], les protestations qu'elle soulève dans les journaux, les répliques qu'elle provoque[6], l'engagent-elles, à ce même moment, à tracer de nouveau le portrait de Napoléon. En tout cas le parallèle s'impose entre l'empereur des Français dont l'œuvre tyrannique est anéantie, et le président des États-Unis qui « a élevé une nation à l'indépendance », qui « a assuré la perpétuité de son ouvrage » ainsi qu'en témoigne la prospérité actuelle de la république qu'il a fondée et le splendide hommage qui vient

1. Dans l'édition Ladvocat, VII, 321, Chateaubriand donne en appendice à la page 117 deux messages du président des États-Unis en 1825 et 1826 (ceux publiés par la *Revue américaine*) et qui sont un long compte rendu des progrès accomplis en Amérique.

2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 418. Le passage n'existe pas dans le *Voyage en Amérique*. C'est une addition au texte de 1822-1827.

3. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 396. Le passage n'existe pas dans le *Voyage en Amérique*. C'est une addition au texte de 1822-1827.

4. *Voyage en Amérique*, p. 280 et 281, non reproduit dans les *Mémoires*, I, 363. Voir ici, p. 454, notes 5 et 7.

5. Traduit de l'anglais. Paris, 1827, 10 vol. in-8, 18 in-12.

6. Quérard, *La France littéraire*, VIII, 574, en donne la liste. Voir Catalogue de l'histoire de France à la Bibliothèque nationale Lb. 44/54 et suiv.

d'aller à son souvenir : son nom marque « le commencement d'une nouvelle ère pour le genre humain ». La raison en est que, contrairement à Bonaparte et à M. de Villèle, il a été « le mandataire de la liberté de l'avenir », il a été « tout entier le représentant des besoins, des idées, des lumières, des opinions de son époque; il a secondé, au lieu de le contrarier, le mouvement des esprits »; c'est là ce que Chateaubriand attendait de la monarchie française. Bonaparte « reculait vers le passé » il « étonnait la liberté », comme le tente M. de Villèle; quelle gloire Napoléon aurait eue si, ainsi que le roi de France idéal appelé par les vœux de Chateaubriand, il eût été à la fois « Washington et Bonaparte » s'il eût « nommé la liberté héritière de sa gloire[1] »! — C'est là, on le voit, le thème même des articles de 1825, et parfois les mêmes développements : d'ailleurs, et ceci achève de signaler l'intention du parallèle, c'est à des journaux de l'opposition que sa primeur est réservée; *le Globe* le réclame; le *Courrier français* le publie.

Le récit de la visite à Washington était évidemment d'intérêt secondaire, puisqu'il fut destiné principalement à amener le parallèle. D'ailleurs que Chateaubriand ait *vu* Washington, qu'il l'ait *entrevu* seulement, ou qu'il se soit borné à *désirer le voir,* ses « souvenirs », jamais réveillés, ne pouvaient avoir beaucoup de précision, encore que les regards de Washington tombés sur le jeune voyageur aient suffi, assura-t-il plus tard, à l'échauffer le reste de sa vie. Il ne se flatte pas d'ailleurs que cette visite ait fait grande impression sur le général. « Mon nom, dit-il, n'est peut-être pas resté un jour entier dans sa mémoire[2]. » Rien d'étonnant dès lors que, après trente-cinq ans, Chateaubriand soit fort sobre de renseignements : quelques détails sur la maison qu'il disait, en 1797, avoir visitée « avec le respect qu'on porte dans un temple »; le portrait de Washington est vite tracé : « il est ressemblant dans ses gravures »! Pour le reste, exception faite du développement « sur les clefs de la Bastille », Chateaubriand se borne à développer brièvement un lieu commun, déjà exploité autrefois par son ami Fontanes : la « rigidité des premières mœurs romaines », Washington-Cincinnatus..., etc.[3]. Brissot-Warville, « citoyen français », ne racontait pas autrement, en 1791, l'année même où Chateaubriand voyageait en Amérique, comment il

1. Toutes ces expressions sont empruntées au parallèle de Bonaparte et de Washington.
2. *Voyage en Amérique*, 277. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 359.
3. *Voyage*, p. 274. *Mémoires*, I, 356, 423.

avait été reçu par Washington[1]; il était plus précis. « Ce célèbre général n'est plus maintenant qu'un bon fermier sans cesse occupé de sa ferme..... Tout était simple dans [sa] maison. Sa table est bonne, mais sans faste; la régularité se montre partout dans l'économie domestique. M^me^ Washington veille sur tout, et joint aux qualités d'une excellente fermière cette dignité simple qui doit caractériser une femme dont le mari a joué le plus grand rôle[2]. » Brissot avouait, il est vrai, trois jours passés chez Washington, et il n'écrivait que trois ans après cette visite : c'était bien le moins qu'il se souvînt de quelques-uns des convives assis avec lui à la table du général[3]. Chateaubriand était, lui, obligé de s'en remettre, en 1827, aux gravures et à l'image traditionnelle et historique de Washington, telle qu'on pouvait la trouver partout, bien plus qu'à de vives et personnelles impressions : le vrai Washington, pour lui, était celui dont il traçait le portrait, tout abstrait, dans son parallèle.

Villemain, en 1858, n'osait pas émettre de doutes sur la réalité de la visite, mais il remarquait : « Cette entrevue passagère a grandi plus tard dans les souvenirs de l'illustre écrivain; elle lui a servi de prétexte à des digressions posthumes, à un parallèle tout plein d'idées récentes sur le progrès social. Mais au moment même elle fut, ce semble, bien stérile[4] ». C'est là — jusqu'à plus ample informé — le vrai point de vue. Si Chateaubriand n'a pas vu Washington, il paraît évident qu'il eut l'intention de le voir et de l'admirer, et il est remarquable que, dans cette circonstance, comme dans tout le reste de ses récits d'Amérique, il n'a raconté que des épisodes auxquels il s'était préparé par la lecture et la méditation, ou bien qu'il élabora soigneusement par la suite, à l'aide de bons documents. S'il l'a vu, il n'est pas moins remarquable qu'il ne se soit souvenu de lui qu'à l'heure où le grand défenseur de la royauté française et du principe monarchique, lassé enfin de son rôle, pouvait concevoir quelque orgueil d'avoir dîné avec le premier président de la république des États-Unis. N'avait-il pas rêvé en effet « d'attacher son nom à la liberté de la seconde Amérique[5] », comme Washington pour la première? la gloire du

1. En novembre 1788.

2. *Nouveau voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale fait en 1788 par...* Paris, 1791, 3 vol. in-8, t. II, p. 265 et 267.

3. F. M. Bayard, *Voyage dans l'intérieur des États-Unis... pendant l'été de 1791...* Paris, an V, 1797, p. XIII, dit de Washington : « Je l'ai toujours vu corriger par l'humilité de son maintien le faste dont sa politique et ses gens l'entouraient. »

4. *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps*, Paris, 1856, p. 52.

5. *Voyage en Amérique*, p. 521.

législateur de l'Amérique et celle du pair de France, toutes deux liées à l'idée de Liberté, n'étaient-elles pas « le patrimoine commun de la civilisation croissante », « un de ces sanctuaires, où coule une source intarissable pour le peuple »? leurs deux noms n'étaient-ils pas appelés à « se répandre avec la liberté d'âge en âge [1] »?

PIERRE MARTINO.

1. Expressions empruntées au parallèle de Washington et de Bonaparte.

# UNE LETTRE INÉDITE DE BOILEAU A GUILLERAGUES

Quelque surprenante que la chose paraisse — et j'en suis le premier le plus surpris, — il semble qu'on puisse appliquer à bon droit l'épithète d'inédite à la lettre qui va suivre. J'en ai cherché le texte imprimé partout où j'avais chance de le rencontrer, et nulle part je ne l'ai trouvé. Se cache-t-il encore dans un endroit obscur, périodique ou livre ignoré, qui le garde si bien qu'on l'y a laissé enfoui? Il n'en faudrait pas jurer, et la présente publication aurait au moins l'avantage de remettre au jour une page négligée du grand satirique.

Disons d'abord quelques mots de celui à qui la lettre est adressée, Guilleragues, dont le nom est fameux, grâce à Boileau, mais dont la personnalité n'est pas très connue. Né à Bordeaux, le samedi 18 novembre 1628, Gabriel-Joseph de Lavergne était fils de messire Jacques de Lavergne, seigneur de Guilleragues, conseiller à la cour du Parlement de Bordeaux, et de dame Olive de Mullet. Sa noblesse était de robe, et par sa mère, il était également apparenté à une vieille famille de magistrats bordelais. Quand on baptisa le nouveau-né, le lundi 4 décembre suivant, le parrain fut son grand'père, Gabriel de Mullet, également conseiller au parlement, et la marraine demoiselle Isabeau de Lavergne.

Parvenu à l'âge où l'on commence à étudier, l'enfant alla à Paris, au collège de Navarre, dont il suivit les classes. Ensuite il fréquenta les cours de l'École de Droit, y prit ses grades, et retourna dans sa ville natale se faire inscrire parmi les avocats au Parlement. Il n'entra au barreau que dans l'espoir d'un établissement meilleur, et il jetait sa gourme en attendant. Il consacrait sûrement plus de temps à ses plaisirs qu'à l'étude des lois. Ardent, fougueux, il se partageait entre les parties fines et les disputes après dîner, toutefois meilleur convive à table qu'adversaire redoutable dans un duel, si l'on en croit Tallemant des Réaux.

Guilleragues ne songeait guère à sa fortune, quand les événement vinrent l'y faire penser. Bordeaux était demeuré fidèle aux princes dans leur lutte contre Mazarin, et maintenant que Condé ne pouvait commander en personne dans son gouvernement de

Guyenne, l'autorité souveraine était aux mains de son cadet, le prince de Conti. Malingre, contrefait, chétif et spirituel comme un bossu, capricieux et violent tout ensemble, volage, manquant de caractère et de volonté, aimant l'intrigue par-dessus tout, c'était une proie toute désignée aux manœuvres des intrigants. Conti avait formé une liaison amoureuse dans la société bordelaise et s'y abandonnait complètement. Quelques beaux-esprits l'avaient suivi en province et lui formaient une petite cour. On voyait autour de lui Sarrazin, secrétaire de ses commandements, poète aimable et l'un des plus fidèles habitués de l'hôtel de Rambouillet; Barbezières-Chemerault, soldat hardi et bon vivant sans scrupules, et le jeune abbé Daniel de Cosnac, physiquement presque aussi mal bâti que Conti, mais fin, avisé, et qui sut s'emparer de l'esprit du prince sans éveiller ses soupçons.

C'est Daniel de Cosnac qui introduisit Guilleragues chez Conti. Cosnac et Guilleragues avaient été condisciples au collège de Navarre, et leur caractère, plus encore que leur âge, les portait l'un vers l'autre. Aussitôt admis, Guilleragues s'efforça de séduire par les plaisirs l'entourage de Conti, aussi voluptueux que le maître. Il offrit à ces délicats de fins dîners que le prince dut présider quelquefois. Un compte de fournisseur retrouvé montre que l'amphitryon faisait bien les choses, n'épargnait rien pour gagner les bonnes grâces de ses convives. Le 1er juillet 1653, Guilleragues reconnaissait par-devant notaire devoir à Bernard de Lartigue, maître pâtissier et rôtisseur, la somme de douze cent trente-deux livres tournois. Cette somme provenait de « dépenses de bouche que le dit seigneur de Guilleragues a faites dans la maison du dit sieur Lartigue avec plusieurs de sa suite qu'il y invitait » et aussi des livraisons telles que viandes, poissons et vins, apportées dans la maison de Guilleragues et destinées à des festins offerts « à plusieurs personnes de haulte compaignie »; le tout, ajoute le compte, depuis l'arrivée de Monseigneur le Prince en la dite ville jusqu'à présent.

Douze cents livres! c'était un joli denier pour le temps. Encore cette somme n'était-elle pas le total des fournitures; il y avait eu précédemment divers acomptes que la créance n'indique pas. Guilleragues s'y était trop bien pris pour manquer de plaire au prince de Conti : ses manières engageantes charmèrent le grand seigneur, et ses excellents repas lui gagnèrent les courtisans. Aussi, quand l'heure sonna pour la Fronde bordelaise d'entrer en composition, c'est Guilleragues qui fut choisi comme négociateur secret. Il allait partir auprès du duc de Candale, commandant en

chef de l'armée royale, quand Gourville arriva à Bordeaux, porteur de propositions cachées de Mazarin pour Conti. Le premier mouvement de Cosnac et de Guilleragues fut, paraît-il, de faire jeter à la rivière l'émissaire de Mazarin qui venait les frustrer d'un avantage qu'ils s'étaient promis. Mais Gourville était aussi malin qu'eux et, loin de se brouiller, ces habiles gens finirent si bien par s'entendre qu'ils devinrent dans la suite les meilleurs compagnons.

On sait comment Conti finit par faire la paix avec Mazarin : en épousant l'une de ses nièces. Lors de ce mariage, Guilleragues, qu'aucun lien officiel ne retenait jusque-là auprès du prince, lui était attaché comme secrétaire de ses commandements. Sarrasin, qui occupait cette charge, était mort, empoisonné, dit-on, par un mari jaloux, et Conti songea naturellement, pour le remplacer, à l'un de ses familiers. Cependant, si l'on en croit Grimarest, Guilleragues aurait eu un concurrent inattendu, Molière. Conti, condisciple de Molière au collège de Clermont et son protecteur en Languedoc, aurait souhaité l'auteur comique dans son intimité, et seul le dévouement de Molière à la troupe des Béjard l'eût empêché de souscrire à cette combinaison. Le récit de Grimarest n'est confirmé par rien : le silence de Cosnac, dans ses mémoires, semble plutôt le contredire et il est très vraisemblable que Guilleragues n'eut pas l'occasion d'être opposé à Molière.

Tous deux se connurent et s'estimèrent, cela est certain. On a même prétendu, sur la foi des mémoires de l'abbé de Choisy, que Guilleragues avait fourni au grand comique les documents qui servirent à l'un de ses chefs-d'œuvre, et que ces documents avaient été amassés dans la maison même du prince de Conti. Selon l'abbé de Choisy, Guilleragues se serait amusé à recueillir tous les traits de cafardise échappés à l'abbé Roquette, son commensal dans la maison du prince de Conti, et plus tard évêque d'Autun. Guilleragues communiqua cette série de fourberies à Molière, qui en tira sa comédie du *Faux Dévôt*. Cela se peut. Il est probable que l'abbé Roquette a fourni quelques traits au personnage de Tartufe : Saint-Simon déclare formellement que tout le monde l'y reconnut à la scène. Il est fort possible que ce soit Guilleragues qui ait signalé à Molière la duplicité de l'abbé; mais si le détail est bon à noter, il est malaisé à contrôler.

C'est en Languedoc que Guilleragues approcha le plus Molière, qui n'était pas encore l'auteur du *Tartufe*, mais seulement un des chefs d'emploi de l'Illustre Théâtre s'essayant à composer des

pièces pour les représenter ensuite. A ses fonctions, Guilleragues devait d'être en rapport avec toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'adressaient au prince de Conti, et d'Assoucy vante par expérience l'obligeance et l'affabilité du secrétaire des commandements. Celui-ci secondait son maître de son mieux, qu'il s'agît des obligations domestiques ou de l'accompagner en campagne, en Italie ou en Catalogne. Quand Conti se convertit et passa brusquement de la dissipation aux austérités du jansénisme, condamnant la comédie dont naguère il raffolait, Guilleragues garda l'intendance des biens et devint le dispensateur des aumônes comme il avait été l'organisateur des plaisirs. D'humeur fort peu austère, bon vivant quoiqu'il se fût rangé, Guilleragues se prêta assez volontiers aux fantaisies religieuses de son maître et il demeura jusqu'à la mort du prince attaché à sa personne.

Il est vrai d'ajouter que Guilleragues se relâchait le plus qu'il le pouvait des relations qui lui paraissaient pesantes. Lui-même s'était marié. Le 19 juillet 1658, il avait épousé demoiselle Marie-Anne de Pontac, issue comme lui d'une vieille famille de magistrats bordelais. L'union était fort honorable, et la future apportait une dot de quarante-cinq mille livres, somme assez considérable pour le temps. Guilleragues, lui, n'offrait en échange qu'une pension viagère de deux mille cinq cents livres payée par sa mère, et la protection de Conti consignée au contrat. C'est sans doute pour ne pas perdre l'effet d'une semblable promesse que Guilleragues conserva sa fonction de secrétaire des commandements du prince et l'intendance de sa maison. Mais dès le 31 mars 1660, il avait acheté, avec la dot de sa femme, la charge importante de premier président à la cour des Aides de Bordeaux, pour le semestre d'été, et désormais il essaya de mener de front ses anciennes et ses nouvelles obligations. Dans des notes secrètes sur le personnel de la justice envoyées à Colbert par les intendants des provinces, vers la fin de 1663, on dit de Guilleragues qu'il « n'entre pas au Palais, étant ordinairement auprès de M. le prince de Conti ». La fin de celui-ci, survenue le 21 février 1666, vint mettre un terme à une partie de ces obligations, et, désormais libre de ses mouvements, Guilleragues put manœuvrer plus à son aise.

C'est vers Paris et la cour qu'il se tourna. Ses qualités d'esprit et de caractère, tout le poussait, d'ailleurs, vers la société polie dont il allait devenir bientôt l'un des plus réputés ornements. Lorsqu'il fut introduit dans l'entourage de Louis XIV, qui commençait à grouper une élite de grands seigneurs et d'hommes d'esprit, il y fut bien accueilli pour l'agrément de son commerce et le charme de

sa conversation. Et toutes ces qualités auraient suffi pour le tirer lui-même hors de la foule des courtisans. Nous savons par un document trouvé par Jal, que, le 21 octobre 1669, le roi donnait son aveu pour la charge de « secrétaire ordinaire de la chambre et du cabinet de Sa Majesté », que Guilleragues achetait de M. Bartet. Le brevet, signé de Louis XIV, disait Guilleragues « naguère président en la cour des Aides de Bordeaux », omettant de lui donner un titre qui lui appartenait pourtant depuis assez longtemps, celui de « conseiller du roi en ses conseils d'État et privé ». Le brevet ajoutait : « Veut, entend le roi que le dit sieur de Guilleragues, comme ses prédécesseurs, depuis le 22 août 1626, ait la nourriture ordinaire, ayant les clés de ses coffres et couchant dans sa chambre et garde-robe, tout ainsi que l'ont eu les sieurs Lucas père et fils, et, depuis, le dit sieur Bartet. » Le même jour, Louis XIV donnait à son nouveau secrétaire un brevet d'assurances de 150,000 livres sur sa charge, pour le cas où celle-ci passerait en d'autres mains.

Comme on le voit, la situation de Guilleragues était importante, et quand Boileau le loue de savoir « et parler et se taire », il reconnaissait un mérite de sa profession. Mais Guilleragues ne réussit pas seulement à la cour : il en fut de même dans le monde. Fréquentant beaucoup la société polie, on lui faisait bon accueil pour l'aménité de son humeur, pour la pétulance gasconne de sa conversation. Il fut ainsi en relations avec la plupart des hommes de génie qui eurent une influence décisive sur la littérature du temps. Nous avons déjà vu où et comment il avait rencontré Molière; nous savons que Boileau lui dédia une épître; nous verrons bientôt quel commerce il entretint avec Racine. Seul, La Fontaine semble n'avoir pas été de ses amis, ou du moins nous n'avons pas conservé la trace de leurs relations, car ils durent se rencontrer chez M^me^ de la Sablière, dont le frère, contredisant et obstiné, était, au dire de Racine, peu sympathique à Guilleragues.

Mais la femme que Guilleragues connut le mieux et estima le plus est sans conteste M^me^ de Sévigné. Fréquentant les mêmes salons, partageant les mêmes plaisirs, admis dans l'entourage le plus intime de la marquise, c'est elle qui se fit l'écho des bons mots de son ami et nous les a transmis, nous permettant ainsi de vérifier ce qu'ils pouvaient valoir. Le 15 décembre 1673, la marquise écrit à sa fille : « Je dînai hier avec M. le Duc, M. de La Rochefoucauld, M^me^ de Thianges, M^me^ de La Fayette, M^me^ de Coulanges, l'abbé Testu, M. de Marcillac et Guilleragues, chez Gourville. Vous y fûtes célébrée et souhaitée; et puis on écouta *la Poétique* de

Despréaux, qui est un chef-d'œuvre. » C'est sans doute pour récompenser Guilleragues d'avoir bien écouté ce jour-là que Boileau lui dédiait, peu de temps après, une de ses meilleures épîtres. L'année suivante, en 1674, paraissait en une petite brochure in-quarto de dix pages une *Épître à monsieur de Guilleragues*, que Boileau faisait entrer, en 1675, dans le recueil de ses *Œuvres diverses*. C'est un beau morceau d'une allure éloquente, qui, tout en honorant la philosophie du poète, a sauvé de l'oubli le nom de celui à qui il adressait ce langage élevé.

Guilleragues lui aussi se piquait de littérature et écrivait avec goût en prose ou en vers. On prétend qu'il contribua au sonnet défendant la *Phèdre* de Racine contre celle de Pradon et la mauvaise humeur du duc de Nevers. Il a fait aussi une chanson agréable contre Coulanges et d'autres couplets égarés dans les manuscrits de Tallemant des Réaux. Comme prosateur, Guilleragues eut plus d'occasions de s'exercer, car, en même temps que sa charge de secrétaire du cabinet du roi, il avait la direction de la *Gazette de France*, sans qu'on puisse bien préciser son véritable rôle ni la nature de sa collaboration. Celle-ci dut être assez fréquente, car il importait de présenter avec tact au public les événements portés à sa connaissance et Guilleragues excellait à ces besognes délicates. On sait seulement avec certitude par M^me^ de Sévigné et M^me^ de Scudéry que c'est Guilleragues qui composa les quelques lignes d'éloges de Turenne, dans la *Gazette*, quand un boulet l'emporta à Salzbach. M^me^ de Sévigné trouve que, dans la circonstance, Guilleragues « a fait des merveilles », quoiqu'elle eût voulu « un style naturel et moins recherché ». Nous y voyons surtout un morceau de littérature officielle, ferme et digne, un peu roide même, mais qui exprime assez bien le sentiment que le roi pouvait éprouver.

Le meilleur titre littéraire de Guilleragues est autre et nous y arrivons. Au commencement de 1669, c'est-à-dire quelques mois avant qu'il obtînt le titre de secrétaire du cabinet du roi, paraissait chez Claude Barbin un mince petit volume intitulé : *Lettres portugaises traduites en français*. Rien n'indiquait ce qu'étaient ces lettres, ni qui les avait reçues, ni qui les avait traduites. « Je ne sais point le nom de celui auquel elles ont été écrites, disait l'*Avertissement*, ni de celui qui en a fait la traduction; mais il m'a semblé que je ne devais pas leur déplaire en les rendant publiques. » Les lecteurs leur firent un grand succès. Le libraire dut en donner, la même année, deux éditions nouvelles, et les contrefacteurs de Hollande ne tardèrent pas à s'en emparer.

Il y eut des imitations et des réponses, et le nom de « portugaises » s'appliqua désormais à des lettres où la passion se montrait à nu. Le mystère de leur origine fut bientôt pénétré. On sut que cette correspondance avait été adressée à un officier français, le marquis de Chamilly, par une religieuse portugaise, Marianna Alcaforado. On n'ignora pas plus longtemps que Guilleragues l'avait traduite.

En le faisant, il a su conserver à ces lettres, tour à tour désespérées et tendres, le reflet d'émotions qui les inspirèrent. Son rôle se borna-t-il à celui de simple traducteur? Le bon goût de l'homme de cour ne régla-t-il pas ces déclarations sans doute un peu désordonnées? Il est difficile de préciser. Les lettres sont bien certainement authentiques : la pensée, le langage même appartiennent sans conteste à la religieuse abandonnée. La passion y est brutale comme la vie même; les sentiments s'y livrent dans le tumultueux désarroi des crises morales. Il suffit, pour en reconnaître la vérité, de comparer ces premières lettres avec celles qui les suivirent, pâles imitations de ces admirables cris du cœur. Quelques retouches habiles en ont-elles augmenté la vraisemblance? C'est possible. Ce que Guilleragues donna assurément à sa traduction, c'est la netteté de l'expression, une langue ferme et précise, bien dans le génie français. C'était le meilleur office du traducteur. Guilleragues l'a rempli avec un soin scrupuleux, qui fait de sa traduction un modèle d'élégance.

Tels étaient les goûts et les aptitudes d'un homme que louèrent tant de ses contemporains. Il serait aisé de multiplier encore les exemples des sentiments qu'il inspirait. Je citerai seulement le court portrait qu'a fait de lui l'auteur anonyme d'un roman à clef, *l'Amour échappé ou les diverses manières d'aymer* (Paris, Thomas Jolly, 1669, t. I, p. 44). « Philarque (Guilleragues), disait-il, a bonne mine, l'esprit vif et est fort agréable en compagnie. Il a beaucoup d'érudition, il fait très bien les vers, aussi bien que les lettres amoureuses. » Ce sont bien là, en somme, les qualités que l'on reconnaît généralement à Guilleragues, et si l'on y joint ses défauts, son amour de la bonne chère, des plaisirs, sa prodigalité, sa vanité, on aura la physionomie complète du personnage. La situation de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi était de bon rapport : Guilleragues trouva le moyen de s'y ruiner. Pour payer ses dettes il dut se défaire de sa charge et la vendit, en 1675, à Louis Verjus, comte de Créci, qui allait un peu plus tard entrer à l'Académie française. Ayant « tout fricassé », comme le dit Saint-Simon, Guilleragues ne perdit point ses amis : il vécut « à

leurs dépens, et encore était-ce à qui l'aurait », car ce « panier percé » restait « aimable, aisé, amusant ».

Pour « remplumer » Guilleragues, Colbert, qui l'appréciait, et surtout M^me^ de Maintenon, qui l'avait compté au nombre de ses meilleurs amis alors qu'elle était M^me^ Scarron, lui firent donner, en 1679, l'ambassade de Constantinople. L'emploi était « très lucratif pour un autre, remarque Saint-Simon; mais pour Guilleragues il n'en était aucun ». Quoi qu'il en soit, celui-ci partit avec enthousiasme pour sa nouvelle résidence. Le roi lui dit en partant : « Si vous voulez vous acquitter à mon gré de votre ambassade, faites tout le contraire de ce qu'a fait votre prédécesseur. — Sire, répondit Guilleragues avec sa présence d'esprit coutumière, je ferai en sorte que Votre Majesté ne donne pas la même instruction à mon successeur. » Et il fit sa révérence. Parti de Paris à la fin de juillet 1679, il était à Marseille le 6 août et s'embarquait à Toulon le 7 septembre suivant, car le départ avait été retardé par les vents. Trois mois après, le 8 décembre, les deux vaisseaux du roi qui portaient Guilleragues et sa suite entraient à Constantinople toutes voiles dehors, « ce que les vaisseaux des autres nations n'oseraient faire, remarqua la *Gazette de France*, étant obligés, en passant devant le sérail, de caler ou d'embrouiller la voile de maître ».

La portion de la vie de Guilleragues qui débutait ainsi fut assurément la plus mouvementée. Elle serait intéressante à raconter, mais ce n'est pas le lieu. Si on le faisait, la lecture attentive de la *Gazette* y servirait grandement, car Guilleragues prenait soin de l'informer de tout ce qui lui advenait. Ce fin Bordelais pressentait le pouvoir de la presse, même aussi mal informée qu'elle l'était alors. Il n'omettait pas de la renseigner lui-même sur ses faits et gestes, sur la portée de ses intentions, et la *Gazette* enregistrait complaisamment les notes de son ancien collaborateur. S'il en était besoin, on pourrait rechercher dans ces entrefilets trop bienveillants des détails sur les principaux incidents qui marquèrent le séjour de Guilleragues à Constantinople : l'affaire du Sopha, question d'étiquette assez mince qui passionnait le roi et qui faillit tourner mal pour son ambassadeur; l'audience du Sultan et tous les pourparlers qui la précédèrent. Ce fut le dernier succès et la dernière joie de Guilleragues, qui mourut quelques jours après, le 5 mars 1685, emporté par une apoplexie foudroyante, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'étude de toutes ces négociations, dans les documents officiels et dans les récits contemporains, fournirait ample matière à d'intéressantes constatations. Pour nous, ce n'est pas le diplomate qui

nous occupe, à Constantinople; c'est le courtisan ami des belles-lettres, de Racine et de Boileau. L'éloignement n'avait rien fait perdre à la cordialité de leurs relations. Racine écrivait à l'ambassadeur avec une estime sympathique, et si nous n'avons pas la lettre du poète, du moins, connaissons-nous la réponse que Guilleragues y fit le 9 juin 1684 (édition des Grands Écrivains, t. VI, p. 522). M. Jules Lemaître trouve « cette lettre admirable de sens critique et de liberté d'esprit ». Elle est fort sagace, en effet, et très juste dans son admiration pour Racine, encore que le morceau consacré à la désolation de la Grèce sente un peu le mécompte du courtisan accoutumé aux arbres bien taillés de Versailles, à la nature accommodée par l'art de Le Nôtre et de La Quintinie. Boileau, lui aussi, ne manqua pas d'écrire à Guilleragues éloigné, et si nous n'avons pas de réponse de celui-ci, nous possédons, au moins, une des lettres du satirique. C'est précisément le billet d'envoi qui fait l'occasion de cet article. Le voici :

*A Monseigneur de Guilleragues, ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople.*

Monseigneur,

Voici une édition nouvelle de mes ouvrages qui va passer la mer pour paroistre à Constantinople sous vostre protection. Elle sçait que vous y estes le Soleil des François et qu'aucun ouvrage d'esprit n'y sçauroit paroistre en son jour que par l'impression de vostre lumière. Elle sçait, di-je, que les belles lettres y ont été portées avec vous comme un Phénix qui y renaist tous les jours de sa propre cendre. Mon édition sçait tout cela par la mesme raison que l'Astrate de M. Quinaut, quand il fut imprimé, sçavoit la maladie de la Reine Mère, pour laquelle mesme il s'offroit d'aller accomplir ses vœux à sainte Geneviève. Mais ce que mon édition sçait encore mieux que tout cela, c'est qu'épistre liminaire à part, il n'y a personne en France qui souhaite plus vostre retour que moi, qui prenne plus de part à l'honneur que vous vous acquérez tous les jours dans vostre ambassade, qui vous honore davantage ni qui soit plus sincèrement que moi,

Monseigneur,

Vostre très humble et
très obéissant serviteur,

Despréaux.

A Paris, ce 9 avril 1683.

Au bas du feuillet liminaire précédant celui qui contient cette lettre d'envoi, on lit encore la remarque ci-dessous tracée par Boileau d'une écriture plus menue et en des lignes plus

courtes, qui n'occupent que la moitié de la largeur de la page :

« Je vous ay déjà escrit deux fois et je ne voy point que vous ayez reçeu mes lettres. Dieu veuille que mon livre ait un plus heureux succès. »

L'authenticité de cette lettre tout entière autographe ne saurait être contestée. Elle se trouve en tête d'un volume dont nous dirons plus loin les aventures. Expliquons auparavant l'allusion que fait Boileau à l'*Astrate* de Quinault. A près de vingt ans de distance, les souvenirs du satirique ne le servent qu'à moitié. Ce n'est pas à la reine-mère Anne d'Autriche que la pièce est dédiée, mais seulement à la reine, c'est-à-dire à Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Au cours de sa dédicace, en tête de la brochure d'*Astrate, roy de Tyr, tragédie* (Paris, Guillaume de Luyne, 1665, in-12, de xvi-92 p.), Quinault disait à la reine, qui, paraît-il, fut malade à cette époque : « Enfin, madame, cette désolation publique et ces frayeurs universelles qui n'ont fini qu'avec le péril dont Votre Majesté n'a été que trop menacée, lui doivent être d'assurés témoignages que toute la France la reconnaît pour une des principales sources de sa félicité. *Astrate* n'a pas manqué de faire aussi son devoir dans une consternation si générale, et quelqu'impatience qu'il eût de sortir des ténèbres où il était demeuré depuis plusieurs siècles, il s'est bien gardé de paraître au jour tandis qu'il y avait lieu de craindre pour la plus belle vie du monde. Il est vrai, madame, qu'il en a été avantageusement récompensé par l'honneur qu'il a reçu d'entrer dans les premiers divertissements qu'il a plu à Votre Majesté de choisir après son heureuse convalescence. » C'est évidemment à ce passage que Boileau fait allusion pour le railler, et la malice dut paraître d'autant plus agréable à Guilleragues que tous deux détestaient le faux goût.

Le volume qui porte ce précieux souvenir a une histoire que nous allons dire. C'est un exemplaire de l'édition des Œuvres de Boileau de 1683 : *Œuvres diverses du sieur D***. Avec le traité du Sublime ou du Merveilleux dans le discours, traduit du grec de Longin, nouvelle édition revue et augmentée.* (A Paris, chez Denys Thierry, rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de la ville de Paris, 1683. Avec privilège du Roy. In-12 de 8 ff. lim., y compris le front. gravé par Landry, 283 pp. chiffrées, 15 ff. de table et de privilège, 190 pp. chiffr. pour le traité de Longin, 6 ff. de table et 2 fig.). Il porte une reliure de l'époque en maroquin rouge, avec un dos orné, une double rangée de filets sur les plats et les tranches dorées. Comme on le sait, cette édition nouvelle contient, de plus que les précédentes, les *Épîtres* VI à IX, la *Lettre à*

*monseigneur le duc de Vivonne sur son entrée dans le phare de Messine,* les V^e^ et VI^e^ chants du *Lutrin* et les remarques de M. Dacier sur le traité de Longin. En outre, sur les deux côtés d'une des feuilles de garde de l'exemplaire en question, Boileau a écrit la belle lettre d'envoi dont on vient de lire le texte et qui fait la valeur de cette relique.

Jusqu'en 1855, on en ignora l'existence. Le *Courrier de l'Eure* apprit alors qu'un ancien commissaire de police des Andelys la possédait, en compagnie d'un autre volume non moins précieux, un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduite et paraphrasée en vers par Pierre Corneille, que Molière avait possédé jadis et marqué de deux vers et de sa signature (Petit in-4° imprimé à Paris, chez André Soubron, en 1656). Il paraît que cet exemplaire appartint ensuite à M^me^ Favart, qui l'apporta avec elle au couvent des Ursulines du Grand Andelys, quand elle y fut enfermée, en 1749, par ordre du maréchal de Saxe, et qui l'y laissa lors de son élargissement. Recueilli en 1793 parmi les livres du couvent par le bibliothécaire du district, ce volume demeura, en paiement d'appointements négligés, aux mains de ce dernier possesseur qui le laissa dans sa famille. On n'a pas donné, que je sache, d'explication de la présence du Boileau de Guilleragues dans cette bibliothèque, à côté du livre de Corneille précité. Peut-être ce fait proviendrait-il de ce que la fille de Guilleragues épousa Gabriel-Claude, marquis d'O et de Franconville, issu de la maison d'O qui tirait son nom d'une terre du Perche (commune de Mortrée, Orne), où se voit encore un beau château datant en partie du xv^e^ siècle. Ce n'était pas très loin des Andelys et ce peu de distance relative pourrait bien avoir été franchi aisément par un volume qui venait de plus loin.

Quoi qu'il en soit, l'existence de ce précieux exemplaire fut signalée, d'après le *Courrier de l'Eure*, par le *Journal des Débats* du 15 avril 1855 et aussi par le *Quérard*, journal de bibliographie et d'histoire littéraire fondé et dirigé par l'érudit de ce nom (t. I, p. 208). Mais, lorsque, quelques années plus tard, a une date qu'il n'a pas précisée, le libraire et bibliographe Claudin passa aux Andelys pour acquérir les deux précieux volumes, il les trouva bien entre les mains de M. Mesteil, avocat, mais l'*Imitation*, jadis possédée par Molière avait perdu, par la maladresse d'un relieur, toute trace de son illustre origine. Claudin a conté lui-même la mésaventure dans une lettre adressée à F. Bouquet et publiée par celui-ci dans son volume sur *la Troupe de Molière et les deux Corneille à Rouen en 1558* (Paris, 1880, in-12, p. 111 et suiv.). Le

volume ainsi mutilé, mais conservant l'attestation des incidents qui l'ont atteint, a figuré dans la bibliothèque d'un amateur rouennais, M. Lormier, et fait aujourd'hui partie, si je suis bien informé, des livres de M. Jules Lemaître.

Quant au Boileau de Guilleragues, il fut moins maltraité. Acquis, lui aussi, par Claudin, il passa bientôt après dans la bibliothèque d'Ambroise Firmin-Didot. Il a figuré, sous le numéro 371, dans le catalogue de celle de ses ventes qui eut lieu du 6 au 15 juin 1878 et s'y trouve à côté d'un autre précieux exemplaire (n° 367) de l'édition des *Œuvres diverses* de Boileau de 1674, portant également sur un feuillet de garde un envoi autographe du poète à M. du Lignon de Bettin, auteur de l'*Histoire de l'idolâtrie payenne*[1]. J'ignore ce que ce dernier volume est devenu. Quant au Boileau de Guilleragues, il entra dans les collections des frères Dutuit et se trouve mentionné sous le numéro 328 dans le catalogue dressé avec tant de soin par M. Edouard Rahir. Comme on le sait, toutes ces richesses ont été léguées avec une générosité éclairée par Eugène Dutuit à la ville de Paris et sont maintenant exposées dans les galeries du Petit Palais des Champs-Élysées. C'est là que j'ai trouvé la lettre de Boileau à Guilleragues et que j'ai pu l'examiner à loisir, grâce à l'obligeance de M. Henry Lapauze, conservateur, et de M. Gronkowski, attaché au Musée des Beaux-Arts de la ville de Paris, chargé spécialement de la conservation de la bibliothèque. Désormais à l'abri des vicissitudes qui traversent la destinée des livres, ce glorieux souvenir nous est un témoignage nouveau des sympathies de Despréaux pour un ami qu'il a vanté en vers pleins de bienveillance, et les futurs éditeurs de la correspondance du critique pourront maintenant y joindre quelques lignes ignorées qui ne sont pas sans intérêt.

PAUL BONNEFON.

1. Puisque je signale cet exemplaire, je transcris encore, à titre de document, la note suivante qui se trouve dans le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I (1843), p. 286 :

« 1260. *Le Baron de la Crasse*, comédie (en un acte en vers, suivie de *Zigzag*, comédie en un acte en vers de Raymond Poisson). Paris, Guillaume de Luyne, 1662. In-12, fig., parch.

« Première édition. — A la fin, sur le feuillet de garde, on lit une longue note signée DESPRÉAUX BOILEAU, qui paraît autographe, du temps de la jeunesse du satirique : « ... Si M. Poisson n'estoit pas meilleur acteur qu'il n'est autheur, il « ne seroit point tant estimé. Je m'étonne qu'un homme d'un si grand génie ait « pu faire des choses si plates ». La signature a été malheureusement altérée. »

Le catalogue de la collection dramatique de Soleinne fut rédigé par Paul Lacroix, dont le savoir considérable était moins prudent qu'étendu.

Vingt ans plus tard, dans le fascicule du *Bulletin du bouquiniste* du 1er septembre 1863, Paul Lacroix fait allusion à cette note de Boileau, qu'il déclare avoir copiée et ne plus retrouver dans ses papiers; et il ajoute qu'il ignore ce qu'est devenu l'exemplaire portant les lignes en question.

# UN « PRÉROMANTIQUE ». « LES SOIRÉES DE MÉLANCOLIE » DE LOAISEL DE TRÉOGATE

Le romantisme plonge assurément dans le XVIII[e] siècle des racines profondes. Avant Chateaubriand la littérature comme les mœurs s'accoutument clairement aux états d'âme qui nourriront la poésie et le drame vers 1830. L'étude de ces tendances précises est encore incomplète parce qu'elles ne se résument pas, après Rousseau, dans une œuvre notoire. Mais elle révélerait avec certitude de quelles forces lointaines les idées qui semblent neuves tirent souvent le plus sûr d'elles-mêmes.

Parmi ces inconnus qui écrivirent et sentirent avant la Révolution à peu près comme un collaborateur de la *Muse française*, il n'en est guère de plus oublié que Loaisel de Tréogate. Les lecteurs ne lui manquèrent pas puisque ses œuvres furent rééditées presque toutes deux ou trois fois. Mais ce furent sans doute, comme le dit Grimm de Baculard, « des couturières et des marchandes de modes », ceux qui ne décernent point les éloges qui comptent. Les journalistes passent assez vite et les dictionnaires biographiques accueilleront plus tard l'auteur avec dédain. Pourtant, si Loaisel n'est pas à vrai dire un méconnu, aucun de ses contemporains ne résume plus clairement en lui les tendances qui préparaient le succès futur de la réforme romantique.

Déjà M. Baldensperger a montré[1] que *Florello*, malgré sa médiocrité, annonçait, par son cadre de forêts vierges et par l'ardeur véhémente des sentiments, le *René* et l'*Atala* de Chateaubriand. Nous avons nous-même essayé d'indiquer[2] que, de Rousseau qui ignore à peu près le pittoresque de la nature jusqu'à Bernardin de Saint-Pierre chez qui ce pittoresque déborde, c'est par les descriptions de Loaisel que se marque la transition. Mais l'œuvre la plus significative ce sont *les Soirées de mélancolie*[3].

L'opuscule est assez rare et nous l'avions vainement cherché à

1. *Revue de philologie française et de littérature*, 1901 : *Un prédécesseur de René en Amérique*.
2. *Le Sentiment de la nature en France de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*.
3. Amsterdam (Paris), 1777, in-8°.

Paris. La bibliothèque de Troyes et celle de l'Arsenal où il se dissimule par une erreur de catalogue[1] nous en ont fourni deux exemplaires. Ces *Soirées* méritent qu'on les signale et qu'on leur donne une place d'honneur parmi tout ce qui nous fait mieux comprendre et Chateaubriand et le romantisme. Loaisel tout d'abord est de ceux que leur médiocrité même rend curieusement sensibles à toutes les influences ambiantes. Il accueille sans choix tout ce qui charme ses contemporains, pourvu qu'il y trouve prétexte à épancher les mélancolies et les extases de son « âme sensible ». Gessner est sur sa table assurément comme sur celle de tous ceux qui lisent. *L'Innocence protégée du Ciel*, *Misa*, *les Regrets*, *le Vieux laboureur*, etc., développent ainsi dans un cadre d'idylle champêtre la vertueuse volupté des amours chastes, des tendresses filiales, des labeurs rustiques. Comme il est curieux d'images pittoresques, il se souvient que l'Orient est de mode et que, de Saurin à Voltaire, et de Voisenon à Crébillon les « Contes » offrent aux lecteurs blasés le ragoût des décors exotiques. Ainsi les pasteurs d'Arcadie se transportent à l'occasion de l'Eurotas jusqu'à l'Euphrate et des lauriers sous les palmiers; Amyntas ou Daphnis enflent les flûtes pastorales vêtus de robes et de turbans. Enfin comme les âmes immobiles de l'Orient ont plus de sérénité qu'il ne convient aux ardeurs tumultueuses de Loaisel, il prête à ces pasteurs les mélancoliques destinées dont on rêve alors pour la spleenétique Tamise. « Est quædam flere voluptas », inscrit l'ouvrage en épigraphe; et toute la préface célèbre la doctrine du « sombre » que les *Nuits* d'Young venaient de mettre à la mode : « O lumière importune! pourquoi viens-tu m'arracher à mes solitaires méditations? Tu doreras longtemps le sommet des collines avant que je salue ton retour par de vains cris de joie. Ta présence n'amènera jamais un sourire sur mes lèvres : tu me trouveras toujours sous ces rochers sauvages, l'œil éteint, le regard morne et dans l'anéantissement de la profonde douleur[2]. » Ainsi l'idylle antique et le conte oriental ne sont plus à l'occasion que le prétexte des tragiques aventures et des lugubres méditations.

Mais il y a mieux dans les *Soirées* que cette ingénieuse synthèse de *Daphnis*, de *Zadig* et des *Nuits*. Il y a l'âme même, l'âme romantique de Loaisel. C'est de Rousseau qu'elle est nourrie et c'est non de raison, mais de sensibilité véhémente qu'elle déborde, « âme neuve douée d'une sensibilité profonde... vautour inhérent à l'être

1. Les œuvres sont toutes rangées régulièrement à *Loaisel de Tréogate*, sauf les *Soirées* inscrites à *Tréogate*.
2. *Le remords*, p. 43-44.

auquel il s'attache, qui se nourrit de sa substance et s'abreuve de ses larmes.... levain qui fait croître et fermenter les passions[1]. » Seule la sensibilité vaut qu'on l'écoute et qu'on écrive : « Dans mes *Soirées de mélancolie* je n'ai écrit que comme j'étais affecté; je n'ai voulu parler qu'à l'imagination et au cœur[2] ». Comme chez Rousseau d'ailleurs ces effusions impérieuses guident miraculeusement l'écrivain et le lecteur vers les plus pures des vertus : « Puissent mes écrits, enfants de la tendresse et de la mélancolie, échauffer dans quelques âmes le délicieux sentiment de l'humanité, y répandre les charmes décevants [?] d'une morale douce et pure, resserrer les nœuds du chaste amour, et prévenir quelquefois les vices qu'entraîne le désœuvrement[3] ». Comme chez Rousseau elles attirent loin des villes corrompues vers la paix féconde des campagnes : « Je m'attends à un nouveau reproche qu'on me fera sans doute, celui de multiplier les scènes et les descriptions champêtres : ce reproche pourrait être bien fondé; mais en cela encore, je suis l'impulsion irrésistible de mon cœur.... Adieu, Paris, ville immense.... adieu, ville contagieuse, je ne crains plus ton pouvoir magique.... Des moissons, des vendanges, des troupeaux épars dans les plaines, et des chaumières couvertes de mousse; une aurore, une belle nuit, le cours silencieux d'une onde qui s'échappe à travers deux rives couronnées de fleurs à longues tiges... voilà les spectacles qui me ravissent et qui parlent à mon âme[4]. » Comme chez Rousseau enfin, c'est dans la solitude que l'âme médite et que le cœur s'épanche délicieusement : « Dans le calme de la solitude, quand l'âme est exaltée par le silence et la méditation, les affections sont tout autres que dans le tumulte du monde, où le luxe, la corruption des mœurs et le goût des choses frivoles s'introduisent jusques dans les écrits[5] ».

Mais Rousseau, dont on ignore alors les *Confessions* et les *Rêveries*, est vite dépassé. Plus précisément que Saint-Preux à Tinian ou dans l'Élysée de Julie, c'est vers le rêve vagabond et profond que coulent invinciblement les héros de Loaisel. Dans le silence de la solitude, ce qu'ils cherchent c'est la volupté du rêve sans limites, le mirage enivrant des chimères qui ordonnent la vie, la nature et l'avenir au gré des aspirations inassouvies. L'âme « aime à visiter des sites inconnus, à errer dans les plaines brillantes de l'imagination; elle se repaît avidement d'illusions et

1. P. XIII, 155.
2. P. 159.
3. P. XII.
4. P. IX, X, 156.
5. P. 11.

de chimères; elle aime à s'enfoncer dans la retraite, à la peupler de fantômes qu'elle revêt de formes et de corps les plus séduisants et les plus capables de l'intéresser; elle les voit, les interroge, s'attendrit avec eux, et trouve une foule de charmes dans leur entretien : elle se complaît, elle jouit dans ce monde enfanté par sa rêverie; l'amour du beau lui fait préférer des mensonges consolants qui l'exaltent à des vérités attristantes qui la flétrissent et la tiennent dans les entraves[1]. »

Mensonges qui ne sont pas toujours consolants. Ce que laissent après elles les passions épuisées, ce ne sont pas les paisibles méditations ou les espoirs agrestes d'un Jean-Jacques sur le lac de Bienne; c'est la lassitude et le dégoût et la pente invincible à n'aimer des choses que les plus sombres horizons et les plus lugubres des rêves. Ainsi, bien avant Chateaubriand, bien avant les décors et les fantaisies sinistres des mélodrames et des drames romantiques, Loaisel se complaît aux spectacles qui hérissent la chair et qui crispent les nerfs. Sa sensibilité n'incline plus, comme celle de Rousseau, aux oublis consolateurs, comme celle d'Young aux appels de la puissance divine; elle cherche comme à plaisir tout ce qui est fait d'épouvante et d'horreur, tout ce qui unit pour les frissons les plus tragiques les complicités de la nature, des passions, des crimes et du hasard :

« Que l'aspect de ces lieux est lugubre! Que vois-je? Des grottes inaccessibles, des souches antiques, des rochers blancs et suspendus qu'éclaire à peine un pâle crépuscule; je ne vois nulle trace, nul visage de l'homme.... nul son ne frappe mon oreille, mes seuls gémissements réveillent les échos de ces bois, depuis longtemps endormis.... Dieu! que les ombres sont terribles! qu'elles pèsent tristement sur la terre! De quelque côté que je porte mes regards, mon œil troublé ne s'arrête que sur des objets qui me remplissent d'épouvante; ce désert est un chaos horrible et confus; c'est ici la demeure de la mort... Hélas! puissent les derniers accents de ma voix frémir à l'instant sur mes lèvres mourantes! Puisse cette mousse, que je foule aux pieds, ne porter bientôt que le triste dépôt de ma cendre[2]! »

Parfois Loaisel sait mettre dans ces romantiques horreurs un peu de l'art puissant, un peu de cette science des effets de terreur chers aux meilleurs des écrivains, quarante ans plus tard. Seul avec ses pensées, il erre dans la campagne matinale et le hasard des sentiers le conduit dans une plaine solitaire :

1. P. XIV.
2. P. 35.

« A l'extrémité de cette plaine était un château ruiné; un tilleul majestueux s'élevait au milieu de ses décombres, entourés d'un amas de ronces et d'épines. Plus loin se voyait une chapelle qui se sentait aussi du ravage des temps; une grande croix plantée en face l'annonçait de loin au voyageur. Le voisinage d'un moulin à eau, les mugissements sourds des vents qui se mêlaient au bruit mélancolique d'une espèce de cascade qui tombait lugubrement sur un lit de cailloutage, tout répandait une certaine horreur sur ces lieux.

Un homme vêtu de noir, à genoux et les mains jointes, était penché sur les marches du calvaire : il avait la tête nue et les cheveux épars; je le pris d'abord pour un ermite, ou pour quelque bon prêtre des environs qui s'arrêtait là pour y faire sa prière.

Je l'aborde et le prie de m'indiquer ma route; il ne répond point et conserve la même attitude; je réitère ma demande : il s'obstine à rester immobile et à garder le silence; je l'interroge encore avec le ton de l'impatience; il se retourne en poussant un soupir et me dit : *Les jours sont pour vous, et les nuits sont pour moi; cessez de troubler mon repos* [1]. »

C'est au fond d'une caverne que Loaisel retrouve le mystérieux pénitent :

« Une torche funèbre illuminait faiblement un petit espace, qui étalait de toutes parts l'image d'une sainte horreur. Cet homme, ce même homme dont j'avais suivi les traces, était étendu sur une pierre taillée en forme de cercueil, le front tourné vers le ciel et les bras croisés sur son cœur.

La base du roc qui lui servait d'appui était baignée par une source, dont l'onde noire et bourbeuse roulait avec lenteur au travers d'un canal pierreux. Une souche noueuse et antique offrait un rouleau déployé, sur lequel se lisaient, en gros caractères, les sentences les plus frappantes des livres saints. »

Ainsi, dans le désespoir et l'horreur, l'homme expie le viol sacrilège d'une religieuse qui se noya de désespoir.

Plus rare encore est l'aventure de ces trois jeunes libertins qui moururent pour apprendre au lecteur que la Providence vengeresse évoque les plus humbles hasards pour les plus farouches des châtiments. L'anecdote prendrait place aisément parmi les plus macabres aventures auxquelles se complurent les disciples de Walter Scott. Trois jeunes gens reviennent d'une maison de campagne, encore tout chauds de l'orgie et tout trébuchants de l'ivresse. Ils s'approchent d'un cimetière et rencontrent un charnier :

1. P. 95-96.

« L'un de ces libertins l'aperçoit à la pâle lueur de la lune qui semblait s'obscurcir et vouloir fuir dans les nuages, pour leur voiler sa lumière; il propose aux autres de donner un concert à ces ossements humains...

Cependant ils n'ont pas plutôt commencé leur affreuse sérénade qu'un cri part du fond du reliquaire; tous les ossements qu'ils renferment se meuvent, s'entrechoquent avec bruit, semblent se réunir et se ranimer pour punir les audacieux qui bravent ainsi l'empire de la mort[1]. »

Le charnier s'écroule. Deux des impies meurent sur le coup. Le troisième traîne une longue pénitence et meurt. Et ce n'était qu'un mendiant endormi, réveillé par le bruit soudain dans l'asile sinistre où il s'était couché pour la nuit.

Mieux que pour ces inventions romantiques les *Soirées de mélancolie* nous intéressent par les sentiments que Loaisel y confesse abondamment. Toutes sortes d'influences contemporaines s'y mêlent encore, Rousseau, Young ou Ossian. Mais ces tendances s'exagèrent jusqu'à nous faire songer aux états d'âme que les romantiques opposeront aux scrupules des classiques. Le mal du siècle s'y indique déjà, et l'effroi métaphysique devant le mystère de la destinée :

« Qui peut en effet contempler ce terme inévitable, où viennent aboutir tous les sentiers de la tristesse, du plaisir et de la gloire, cet écueil effrayant de l'existence, sans pousser un soupir sur la destinée d'une créature aussi inconcevable que l'homme, dont les désirs sont si vastes, et la durée si courte![2] »

Surtout Loaisel, mieux que Rousseau, souffre comme René et comme Obermann des invincibles puissances qui opposent aux aspirations généreuses, aux desseins d'énergie morale les exigences impérieuses du tempérament. C'est déjà la fatalité des passions qui excuse les défaillances en épouvantant les consciences :

« Il est dans la vie humaine un enchaînement de circonstances qu'on ne peut empêcher, qui agissent sans que l'on s'en doute, les unes sur les autres, qui font naître en nous mille idées, mille sensations, qui les modifient et déterminent leur pente, qui les rendent durables ou passagères... c'est alors, enfin, qu'on ne voit dans les goûts les plus bizarres que la chaîne indissoluble de la nécessité... »

1. P. 70-71.
2. P. 67.

Blâmer « un écrivain de préférer tel genre à tel autre, n'est-ce pas trouver plaisant qu'un homme s'avise d'avoir la fièvre ou la goutte? n'est-ce pas reprocher à la rose de n'avoir point la blancheur du lys [1].

Enfin la marque même du romantisme, ce sont les confidences personnelles que Loaisel précise déjà complaisamment. En 1777 ni les *Confessions* n'ont paru, ni les *Rêveries*, et la *Nouvelle Héloïse* ne trahissait que pour les intimes de Jean-Jacques les souvenirs des aventures vécues. Les *Soirées de mélancolie* déguisent à peine assez souvent tout ce qu'elles doivent à l'existence de l'auteur, tout ce qu'elles empruntent au pathétique de ses aventures de cœur. La vie de Loaisel n'a pas tenté les biographes dédaigneux et nous sommes mal renseignés sur les années que vécut en Bretagne ou à Paris cet homme de lettres. Pourtant nul doute pour le lecteur que ce soit bien souvent lui-même qu'il raconte et que l'émotion de son récit soit celle d'un souvenir et d'une confidence. Aussi bien l'*Avertissement* avoue-t-il abondamment le goût de l'auteur pour la confession :

« Je ne sais écrire que ce que je sens; je ne puis exprimer que mes affections à mesure qu'elles naissent et se succèdent en moi; je plains celui qui n'écrit pas d'après son cœur [2]. »

S'il n'est pas nécessaire d'initier le lecteur au détail précis des tragiques erreurs qui bouleversèrent la vie de l'écrivain, il doit savoir pourtant qu'il y a là des souffrances vécues et des tristesses toutes vives :

« Si je suis triste et sombre, il est indubitable que ce n'est pas sans un motif puissant, sans une cause invincible, qui m'éloigne des jeux et des ris [3]. »

Confidences bienfaisantes tout au moins, car les souvenirs s'allègent et la douleur est moins cruelle lorsque des sympathies devinées les accueillent :

« Peut-être qu'à force de répandre mes regrets, ils s'adouciront et feront place à des idées plus calmes et moins nébuleuses [4]. »

1. P. III-VI. C'est ce que Victor Hugo répètera dans la Préface des *Orientales*.
2. P. VIII.
3. P. VIII.
4. P. VIII.

C'est toute la vie de Loaisel que ces regrets traversent et c'est sa vie presque tout entière que l'on devine, que l'on découvre, et que l'on finit par connaître dans ses péripéties essentielles. Amours de jeunesse d'abord, aveugles et frénétiques, où s'absorbent toutes les énergies et tous les rêves :

« O ma Julie! tu me rendis trop heureux!... tout ce qui n'est pas toi m'importune et affecte douloureusement mes organes; ton absence m'a jeté dans un vide que rien ne peut remplir : tout est muet où je suis, excepté mon cœur; il s'élance vers toi, ce cœur consumé de tristesse et d'amour; il ne peut rester où tu n'es pas : malgré l'intervalle immense qui nous sépare, il s'unit encore au tien, il s'enflamme à ses battements précipités[1]. »

Amours fidèles et qui survivent aux tentations passagères :

« Je t'aime toujours, ma Julie; j'ai pu céder à la surprise des sens; mais jamais mon cœur ne te fut infidèle[2]. »

Amours douloureuses enfin, parce qu'elles ne s'accordaient pas sans doute avec les convenances sociales, avec la volonté des parents, avec l'avenir et la raison. Luttes, menaces, révoltes, abandon du foyer, la pauvreté qui s'installe dans l'idylle coupable, les amis et les parents qui désertent le fils ingrat, l'amante courageuse qui lutte pour son amour contre la rancune et le désespoir, voilà tout ce que Loaisel narre abondamment, en déguisant à peine sous les conventions littéraires l'évidence des confessions :

« Toi qui me suivis dans la carrière des douces erreurs, et dans celle de l'infortune; toi, qui méprisant les viles clameurs du sordide intérêt, sus braver cette puissance tyrannique, qui foule aux pieds les saintes lois de la nature, et veut détourner l'instinct irrésistible de l'amour; ô ma Julie! reçois le témoignage public de ma tendresse...

Quand un soleil pur et serein cessait de luire sur mon asile; quand l'ouragan du malheur venant mugir et rouler sur ma tête me faisait ressentir les vives atteintes de la douleur, sa main repoussait courageusement le sombre désespoir qui déjà me couvrait de ses ailes glacées; à sa voix s'enfuyaient les fantômes sinistres qui assaillaient mon repos; ...

Quand de faux amis et des parents crédules m'abandonnaient; quand des protecteurs, autrefois bienfaisants, mais devenus inflexibles, s'élevèrent avec trop de rigueur contre les écarts d'une jeunesse inconsidérée

1. P. 147.
2. P. 128.

(*en note* : Vous savez à qui s'adressent ces plaintes légitimes, vous qui me comblâtes de vos bienfaits, et que je révérai comme le plus loyal et le plus généreux des hommes; c'est à votre sévérité constante que je dois la plus grande partie de mes chagrins. Depuis que votre oreille s'est fermée aux gémissements de mon sincère repentir, je porte en tous lieux un trait déchirant); quand mon orgueil humilié reçut d'eux des reproches accablants, toi seule me restais dans l'univers[1]. »

Puis c'est la misère qui triomphe, des Grieux qui cède et Manon qui n'est plus qu'un souvenir déchirant :

« La main cruelle du pouvoir déchira, sans pitié, des nœuds tissus par l'amour et par la nature, et nous arracha l'un à l'autre[2]. »

Mais dans ce cœur ardent, libéré des passions et des luttes, le plaisir s'installe en maître; l'argent s'évanouit entre les mains des compagnons de débauche; les créanciers menacent. La ruine est définitive. Il faut s'engager « sous les drapeaux de Mars » et rouler de misère en misère jusqu'à la pensée du suicide[3]. Pourtant l'enfant prodigue a gardé un père qui n'est pas inflexible. Pour lui la maison familiale, le château de Bretagne, les paisibles horizons du pays natal sont toujours ouverts. Les épreuves ont tari dans son âme les sources des passions mauvaises. Il va retrouver son foyer, la vie champêtre, le bonheur paisible et doux :

« Vous que je n'ai pas vus depuis plus d'un lustre, parents respectables qui m'avez pardonné les folies de mon jeune âge, je vais donc puiser la joie et la santé dans vos vifs embrassements[4]. »

Et dans un « instant de calme, au retour de la campagne d'un de ses amis[5] », il évoque son Milly, son foyer natal, la joie inexprimable de retrouver lui aussi l'âme des objets inanimés et le cortège fidèle des souvenirs :

« Puissance qui délie les langues! donne-moi des termes pour exprimer mon bonheur! Je vais revoir mes foyers, ce vieux château, cet étang, ces murs, cette terrasse et ce jardin, théâtre de mes premiers jeux.

Je vais revoir cette allée sombre et irrégulière, que plantèrent mes

1. P. 144-146.
2. P. 149.
3. *Le songe*, p. 91-92.
4. P. 154.
5. P. 151.

bons aïeux; ces gros chênes, dont les rameaux vastes et recourbés embrassent le cintre de mon antique demeure...

Et toi fontaine, dont l'onde argentée fertilise le sommet d'une montagne, j'irai donc encore, pendant les belles soirées d'été, faire sur tes bords un frugal repas[1]. »

Loaisel reprendra, développera tous ces thèmes personnels, l'enfance champêtre, l'amour, la vie désordonnée de Paris, le retour au bonheur et à la nature, dans son *Dolbreuse*. Mais, comme Rousseau, il y enveloppera la confidence. Les *Soirées de mélancolie* au contraire, avant les *Confessions* et les *Rêveries*, sont bien le livre où la maladie romantique du « moi » s'accuse avec le plus de précision. Bien avant un Musset ou un George Sand, Loaisel est délibérément monté sur le tréteau banal. Ainsi s'avère, par une preuve nouvelle, que les transformations littéraires ne sont jamais soudaines, que les transitions sont insensibles, que d'innombrables ouvriers y travaillent. Pour les lettres comme pour les mœurs il semble bien qu'il y avait dans quelques âmes françaises, dès 1780, presque tout ce que les romantiques n'ont pas toujours revendiqué comme leur conquête, mais ce que la critique littéraire leur a trop longtemps accordé.

Daniel Mornet.

1. P. 151-152.

# ÉTUDE SUR QUELQUES SOURCES DES « BURGRAVES »

De l'antipathie à l'injustice, il n'y a qu'un pas; et ce pas, Henri Heine, qui n'aimait pas Victor Hugo[1], l'a franchi. Dans une lettre adressée de Paris, le 20 mars 1843, à la *Gazette d'Augsbourg*[2], il critique impitoyablement *les Burgraves*. Point de pardon pour les affectations historiques du poète ni pour ses boutades un peu criardes sur les graves questions politiques. Ce drame ne serait, à l'entendre, que la « desserte de la cuisine romantique de l'Allemagne, de la choucroute versifiée... », bref un « ouvrage indigeste ». — Décidément, l'humoriste de Dusseldorf n'était pas assez francisé pour saluer d'un sourire les prétentions pompeuses de la préface apocalyptique des Burgraves. Blessé dans son amour-propre de Rhénan, heurté dans ses goûts littéraires, Heine décocha en passant une accusation perfide et précise. « Tout le savoir de Victor Hugo sur le temps et le lieu où se joue sa pièce » serait « puisé uniquement dans la traduction française du *Manuel* de Schreiber à l'usage des voyageurs sur les bords du Rhin. »

Que penser de cette affirmation? Seule, l'identification de ce précieux volume, dont Victor Hugo, sans le citer jamais, aurait tiré un drame, peut nous permettre de la contrôler.

En 1841, il avait paru cinq traductions françaises du guide d'Aloyse Schreiber[3], sans compter bon nombre de plagiats et de contrefaçons. Indigeste et compact, d'une langue malhabile et parfois barbare, ce manuel offrait une récolte encyclopédique de noms et de dates, de détails géologiques, géographiques, historiques et légendaires. Il était très connu. Victor Hugo en possédait la cinquième édition, à Guernesey[4]. La date de 1841 nous la fait pourtant écarter, puisque c'est en 1839 que le poète remonta le Rhin, de Strasbourg jusqu'à la cataracte, et en 1840 qu'il prit le fleuve à contre-fil, de Cologne à Mayence, pour revenir ensuite par Francfort et Heildelberg.

1. Cf. P. Besson, *Heines Beziehungen zu V. Hugo*, 1905, p. 121-127. *Studien z. vergleich. Literaturgeschichte.*

2. Cf. *Lutèce* (éd. Michel Lévy), p. 303, chap. LIV.

3. 1812, 1819, 1828, 1831, 1841.

4. Indication de M. Paul Berret, dont les travaux sur la *Légende des Siècles* vont paraître incessamment.

Bien qu'il se vante de n'emporter avec lui que Virgile et Tacite[1], Hugo avait pourtant un troisième compagnon, plus moderne et moins célèbre : c'était Schreiber. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter le volume dont voici le titre exact :

Manuel | des | Voyageurs sur le Rhin | qui passent depuis | ses sources jusqu'en Hollande | à Bade | à la vallée de la Mourg et à la Forêt-Noire | aux principaux environs et aux bains de ces contrées | par M. Aloyse Schreiber | Conseiller aulique et historiographe de S. A. R. le grand-duc de Bade | traduit | par M. le professeur l'abbé Henry | .

Quatrième édition | entièrement revue et corrigée et considérablement augmentée avec trois cartes nouvellement dessinées par M. le Dr Streit.

Se trouve à Heidelberg chez J. Engelmann, éditeur, etc.

La préface de janvier 1831 date ce livre de 560 pages, qui comporte en appendice 27 « traditions populaires aux environs du Rhin, au mont Taunus et aux environs de la Forêt-Noire ». Grâce à ce volume portatif[2], Hugo a pu décrire, à l'occasion, des villes ou des sites qu'ils n'avait qu'entrevus, étoffer ses récits, étayer de détails curieux ses considérations, et se targuer d'une érudition universelle[3].

Mais si l'allégation de Heine se vérifie partiellement pour *le Rhin*[4], elle paraît moins fondée à l'égard des *Burgraves*. Sans doute, on retrouve dans le guide les noms de lieux dont V. Hugo décore ses personnages. Mais les tirait-il d'une source livresque, ou de sa mémoire? Notons simplement que le théâtre de la trilogie se trouve justement décrit dans la lettre XXV du *Rhin*, composée à grand renfort de livres, au retour, et suivant un mot de Biré, « après la lettre ». Sur cette vallée de la Wisper, où, en une promenade de quelques lieues, le poète voyageur a « *constaté* » sept châteaux, il n'ajoute aucune impression directe aux renseignements de Schreiber.

Une simple confrontation suffit : « *le Rheinberg*, dit Hugo[5], cha-

1. Cf. *Le Rhin. Lettres à un ami*, édition de l'Imprimerie nationale, Ollendorf, Préface, p. 9.

2. *Le Guide de Richard*, dont la 1re édition date de 1836, suit de très près Schreiber.

3. Cf. E. Biré, *V. Hugo avant 1830*, p. 306-307. — Alfred Duchesne, *Le Rhin et les Burgraves de V. Hugo. Revue de Belgique*, 15 fév. 1902, p. 173. — « Ce n'est plus un homme, c'est un lexique-ambulant, un glossaire en rupture de bibliothèque, une collection d'archives débridée. »

4. Nous reviendrons sur ce sujet, dans une thèse en préparation sur *Le Rhin dans la littérature française au XIXe siècle.*

5. Cf. *Le Rhin*, p. 278, éd. Nat.

teau des comtes du Rhingau, *écuyers tranchants* héréditaires du Saint-Empire, *éteints au dix-septième siècle*; *redoutable forteresse* qui *inquiétait* jadis la grosse commune *de Lorch*; *dans les broussailles, Waldeck*; *sur la montagne à la crête d'un rocher de schiste*, près *d'une source d'eau minérale qui arrose quelques chétives cabanes, le Sauerburg bâti en 1356 par Robert, comte palatin, et vendu mille florins pendant la guerre de Bavière par l'électeur Philippe à Philippe de Kronberg, son maréchal*; *Heppeneff détruit on ne sait quand*; *Kammerberg, bien domanial de Mayence; Nollig, ancien castrum dont il reste une tour, Sareck* qui s'encadre dans la forêt *vis-à-vis du couvent de Winsbach* comme le chevalier vis-à-vis du prêtre dans l'ancienne société... » Nous sommes au cœur même du pays des Burgraves : Job est en effet burgrave d'Heppenheff, Magnus, de Wardeck; Hatto, de Nollig; Gorlois, de Sareck; Cadwalla, d'Okenfels; Darius, de Lahneck[1]. — Sauf le détail de la forêt de Sareck, qui n'est point tellement précis, Hugo n'a rien ajouté à la description de *Schreiber*.

Nous trouvons dans l'édition de 1831[2], pages 213 et suivantes : « Le voisinage de *Rheinberg* a forcé les *habitants* (de Lorch), *de bâtir un château fort...* » « Dans le Sauerthal... (en partant de Lorch). Après un chemin de trois quarts de lieue, on aperçoit à gauche, *sur une colline couverte de buissons, le château de Waldeck*, et un peu plus loin, *sur une montagne* escarpée, les ruines du *Sauerbourg. Ce château fut bâti vers 1356 par le comte palatin Robert, et vendu* à titre de fief, *par l'électeur Philippe à Philippe de Kronberg, son maréchal, pour la somme de 1 000 florins pendant la guerre avec la Bavière...* Le château de *Sauerbourg* a une grande étendue... Il occupe *toute la cime de la montagne schisteuse* et domine la vallée de toute part... Au Nord-Ouest un sentier solitaire conduit entre les hauteurs jusqu'au Rhin près de Caub..... Au pied du mont qui porte le château, on voit *autour d'une source d'eau minérale plusieurs chétives cabanes* dans lesquelles on cherche en vain quelques rafraîchissements.... A une demi-lieue plus haut que la source d'eau minérale, sont situées dans les montagnes les ruines du château de *Heppenheft* (*sic*) habité jadis par des seigneurs du même nom. La famille de Heppenheft était une des plus anciennes et des plus considérées dans *le Rhingau*, mais dans la suite elle a perdu sa splendeur. *La manière* dont *le château a été détruit est inconnue*. Plus loin dans les montagnes, près de la Wisper, à droite, on voit

1. Cf. Schreiber, *Manuel*, p. 310; *Okenfels*, p. 228; Lahneck.
2. L'édition de 1841 porte sur Heppenheft, p. 175, seulement ceci : « A une demi-lieue sont les ruines d'Heppenheft ».

les ruines du château de *Kammerberg*[1], autrefois *bien domanial de Mayence*, et présentement propriété du baron de Zwierlein, ainsi que les moulins qui en dépendent. A une petite demi-lieue plus loin sont les ruines du *château fort de Rheinberg, siège primitif des écuyers tranchants* de Rheinberg, *dont la race s'est éteinte au commencement du XVII*[e] *siècle.... Le Nollig où il existe encore une tour* assez bien conservée de *l'ancien château* de Nollig ou Nollingen. Apparemment il a existé autrefois dans ce lieu un *château romain...*

« Au-dessus du village (de Lorchhausen) on voit les ruines du *château de Sareck*, situé sur la frontière. *En face* est situé le *couvent* délabré de *Winsbach...* »

Hugo s'est contenté d'abréger et de remanier la prose de Schreiber, sans y insérer un seul souvenir personnel de « chose vue ». Pourquoi donc choisit-il le « fabuleux Wisperthal » comme lieu de sa trilogie[2], et Heppenheft, dont il fit Heppenheff, de préférence à tout autre burg? Sans doute ce nom abrupt et germanique lui plut; il pouvait d'ailleurs se placer à la rime, et ne contraignait point aux périphrases par une longueur rébarbative [3].

On relèverait encore quelques souvenirs de Schreiber : tel « le vin d'écarlate » dont le poète transcrit dans une note le nom allemand, fautivement d'ailleurs[4]; tel le détail des Juifs ravisseurs d'enfants[5]. Ce bourg qui se « dresse inaccessible au milieu des nuées » rappelle peut-être le château « nommé Wolkenbourg, probablement parce qu'il était souvent caché dans les nues ». (Schreiber, p. 314.)

C'est à peine si un dépouillement plus minutieux décèlerait

1. Cf. *Burgraves*, II, 5, p. 547.

Mon fief
De Kammerberg, mourant de ma tour d'Heppenheff.

2. Noter le vague de l'indication : « Il est dans le Taunus, entre Cologne et Spire » où l'on a voulu relever une erreur de géographie.

3. Heppenheff rime avec chef, *Burgraves*, I, 7, p. 536; et avec fief. — Frédéric de Hohenstaufen devient, II, 6, p. 552. « Moi, Frédéric, seigneur du mont où je suis né. »

4.

C'est du vin d'écarlate
La ville de Bingen, qui me craint et me flatte
M'en donne tous les ans deux tonnes.

Éd. nat., p. 527, *Les Burgraves*; et note 2 : « C'est du vin d'écarlate, *Scarlachwein* » (*sic*). Cf. Schreiber, 1831, p. 182. « Parmi les vins de Bingen, celui qu'on appelle vin d'écarlate (Scharlachwein) est le plus renommé et on le compte parmi les vins du Rhin forts. »

5. Cf. II, 4, p. 545 :

On me le prit. — Des juifs, une femme! pourquoi?
Pour l'égorger, dit-on, dans leur sabbat.

Et aussi III, 3, p, 576. Cf. Schreiber, p. 216, saint Werner enfant martyr : « Les Juifs, qui l'avaient tué, jetèrent son corps dans le Rhin... »; et aussi p. 219.

d'autres légers emprunts. Heine, lorsqu'il prétendait qu'un seul livre, à la portée de tous les voyageurs, avait suffi à Hugo pour situer dans le temps et l'espace son drame des *Burgraves*, rendait, sans le vouloir, hommage à la faculté d'invention du poète. Il oubliait seulement qu'Hugo savait voir.

En effet, toute réserve faite sur la véracité de V. Hugo, on doit penser qu'il rapporta de ses excursions d'antiquaire des souvenirs profondément gravés. Il fit l'ascension de mainte tour en ruines, médita sur plus d'un burg démantelé, visita curieusement quelques-uns des châteaux restaurés, et « des châteaux qui sont sur ces collines, sa méditation passa aux châtelains qui sont dans la chronique, dans la légende et dans l'histoire [1]. » Il rêvait devant les vieilles armures des musées de Suisse et d'Allemagne, et se remémorait le colossal Henry de Sayn, qui, de sa main trop lourde avait fracassé, dit-on, le crâne de son fils, en l'embrassant, et dont le glaive « qui pesait 25 livres, fut longtemps conservé dans la forteresse d'Ehrenbreitstein [2] ». Tel souvenir, enfoui dans la nomenclature froide et incolore du guide, s'animait dans l'imagination du poète, pendant qu'il contemplait, à travers la pénombre des églises, les statues surhumaines qui évoquaient un passé de violence féodale, le droit du poing, les héroïques rébellions des seigneurs contre l'empereur. Il se souvenait alors du vaillant François de Sickingen « redouté de ses ennemis », mais aussi bon qu'il était brave, « l'appui et le refuge de tous les opprimés [3] ». Même s'il ne l'avait indiqué lui-même, on songerait à Berthold de Zœhringen et à Gunther de Schwarzbourg, en voyant apparaître Magnus au seuil du donjon d'Heppenheff [4]. Ce même amour du gigantesque qui inspirait dès 1825 sa cinquième ballade *le Géant* trouvait où se prendre aux bords du Rhin. Le guerrier colossal dont les « aïeux franchissaient le Rhin comme un ruisseau » et dont les prouesses annonçaient celles des grands Burgraves [5], était le digne ancêtre

1. Cf. Préface des *Burgraves*, éd. nat., p. 492.
2. Cf. *Schreiber*, 1831, p. 287 en note.
3. *Ibidem*, p. 93.
4. Cf. *Le Rhin*, lettre XXIV, Francfort-sur-le-Mein, p. 259, éd. nat., et *Les Burgraves*, note, p. 583 : « Quand il apparaît (Guyon, dans le rôle de Magnus) au seuil du donjon avec sa belle et noble tête, son habit de fer et sa peau de loup sur les épaules, on croirait voir sortir de l'église de Fribourg-en-Brisgau le vieux Berthold de Zœhringen, ou de la collégiale de Francfort le formidable Gunther de Schwarzbourg. »
5.

Sans assiéger les forts d'échelles inutiles,
Des chaînes de leurs ponts je brise les anneaux.
Mieux qu'un bélier d'airain je bats leurs murs fragiles,
Je lutte corps à corps avec les tours des villes,
Pour combler les fossés j'arrache les créneaux. »
(*Le Géant.*)

de ce Jean de Wert dont Hugo regrettait de ne point voir à Cologne la « grande épée longue de huit pieds et demi », la « grande pique pareille au pin de Polyphème[1] » ...

Il se peut que V. Hugo se soit souvenu du donjon de Rudesheim, près de Bingen, qu'il semble avoir visité, quand il dressa le burg d'Heppenheff[2]. C'est aux chapiteaux ornés d'animaux, de griffons, de plantes fabuleuses des églises de Cologne, Saint-Géréon et Sainte-Marie du Capitole, que nous reportent les « chapiteaux bizarres » du promenoir roman[3]. C'est au tombeau d'Aix-la-Chapelle, qu'avait dû visiter curieusement l'auteur d'*Hernani*, que ramènent les indications de la Salle des Panoplies[4]. Et si la grande bannière du burg, mi-partie rouge et noire, porte les couleurs du Freiscütz et du roi de Wurtemberg, est-ce un simple hasard[5]?

Il faudrait donc saisir dans *Le Rhin* les impressions directes, les « choses vues », puis examiner les dessins que Hugo rapporta de son voyage. Ces souvenirs réels, il devait les raviver plus tard lorsqu'il conçut Eviradnus et Welf, sans avoir reposé le pied sur la terre germanique, et lorsqu'en « l'année terrible » il dressa le château de Falkenfels. Sur ce décor venaient se profiler les héros « de l'histoire, de la légende et du conte[6] ». Dans cette imagination toujours en travail, les « choses vues », fécondées constamment par des lectures, formaient les points de cristallisation des conceptions poétiques. Hugo avait vu l'Espagne trop jeune pour qu'il y parût dans *Ruy Blas*, son séjour aux bords du Rhin enrichit sa palette des couleurs dont il brossa le décor des *Burgraves*[7].

Que telle page du *Rhin* suppose des lectures étendues, on n'en saurait douter. Et le reliquat de cette œuvre[8], comme les notes

1. Cf. *Le Rhin*, p. 101.

2. *Ibidem*, lettre XXII, p. 234. — Il ne semble pas que V. Hugo se soit souvenu de la description de Gelnhausen, le burg de Barberousse, cf. p. 472, Schreiber.

3. Cf. dans Boisserée, *Églises gothiques des bords du Rhin*, les planches VIII et XXXII, par exemple.

4. Cf. *Reliquat des Burgraves*, p. 603, éd. nat. « A droite, un petit autel creusé dans l'épaisseur de la muraille et auquel sont suspendus un cor d'ivoire et une grande épée. Sur l'autel, une statue couronnée, avec cette inscription : Sancto Karolo Magno. Devant la statue, une lampe à chaîne, allumée. » — Cf. *Le Rhin*, lettre IX, p. 71-72.

5. Cf. *Reliquat du Rhin*, p. 490. « De temps en temps un poteau aux couleurs du Freischutz, rouge et noir, vous rappelle que vous êtes chez le roi de Wurtemberg. » — Cf. *Les Burgraves*, p. 557.

6. « Ainsi l'histoire, la légende, le conte, la réalité... tout s'offrait à la fois à l'imagination éblouie de l'auteur. » Préface des *Burgraves*.

7. Cf. G. Lanson, *Revue universitaire*, 15 déc. 1902, p. 481. « Il est seulement vrai qu'il y a dans les *Burgraves* plus de légende rêvée dans un pays vu, et dans *Ruy Blas* plus d'histoire découpée dans les livres. »

8. Cf. *Le Rhin*, éd. nat., p. 487-504.

préparatoires des *Burgraves*[1], prouvent que Hugo a dirigé ses recherches vers le passé du fleuve. Lui-même ne cite-t-il pas un historien, Kohlrausch[2], sous le nom duquel avait paru en 1838, à Paris, un ouvrage, en 2 volumes in-8°, intitulé *Histoire d'Allemagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1838*, traduite de l'allemand sur la 11e édition, par A. Guinefolle?

En parcourant cette histoire alors classique en Allemagne, on s'aperçoit que V. Hugo l'explora d'un bout à l'autre, évidemment la plume à la main. A preuve, la fin de la XXVe lettre du *Rhin*[3], évocation pittoresque des grandes figures germaniques, magistral agrégat de fiches extraites des deux volumes. Hugo, naturellement, a choisi les traits colorés et parlants, les détails d'allure et de physionomie qui campent un personnage et le font saillir du récit. Il corrige, élague et transforme, avec un art personnel et prestigieux, la matière empruntée à son auteur.

C'est chez le même Kohlrausch qu'il trouvait ce portrait du Hun, qu'il retouche en artiste au septième chapitre de la conclusion du *Rhin*. S'il renvoie doctement à Jordanis et à Ammien Marcellin, que citait son auteur, c'est par gloriole de faux savant[4].

Méditant les *Burgraves*, Hugo choisit des noms pittoresques, évocateurs[5], et des touches de couleur locale, sans aucune rigueur chronologique.

S'il n'avait pas daté son drame à un an près[6], pour garder avec l'histoire ses coudées franches, il ne se cantonna pas davantage dans l'époque troublée qui suivit le règne brillant et autoritaire de

1. Cf. Manuscrit des *Burgraves* (Bibl. Nationale).

2. Cf. *Les Burgraves*, préface, p. 492. « Au douzième et treizième siècles, dit Kohlrausch, le titre de Burgrave prend rang immédiatement au-dessous du titre de roi. » En note, tome Ier, 4e époque, maison de Souabe, Hugo transforme un peu. On lit p. 361 de Kohlrausch : « Le titre de comte palatin disparaît en Allemagne, il ne reste que les comtes palatins du Rhin ; celui de Burgrave au contraire commence à paraître et prend son rang immédiatement au-dessous de celui de roi. » Cf. *Les Burgraves*, I, 1, p. 500.

> Ces Burgraves sont grands. Les marquis des frontières,
> Les comtes souverains, les ducs fils des rois Goths
> Se courbent devant eux jusqu'à leur être égaux.

Ce qui signifie que les Burgraves sont supérieurs aux 4 ducs, aux 4 marquis, aux 4 comtes dont il est question dans la lettre XXV, p. 273.

3. *Le Rhin*, p. 277-279.

4. Cf. *Le Rhin*, p. 446-447; Kohlrausch, t. I, p. 161.

5. Cf. Manuscrit des *Burgraves* : le feuillet 79 porte une longue liste de noms ; parmi lesquels on relève : le vieux duc Welf, « Sven et Knud, les deux princes danois », Boleslas, roi de Pologne, etc.; — Lupus (p. 236, Kohlrausch), Azzon, Margrave d'Italie; — Magnus de Saxe (p. 353, Kohlr.), Jodekus (Josse), margrave de Moravie (p. 584, *ibidem*). — Dans les *Burgraves* Azzo est le nom d'un lépreux, Jossius, celui d'un soldat.

6. MM. Glachant placent en 1213 l'année où devrait être situé le drame. *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*, t. II, p. 207.

Frédéric Barberousse, ni même le XIIIe siècle. Ce n'est point ignorance ou inadvertance, car telles feuilles du manuscrit du *Rhin*[1] offrent une histoire rigoureusement exacte du grand empereur, mais plûtot nonchalance d'artiste, dédain de la vérité historique au prix de la vérité légendaire.

Ainsi tel détail semble emprunté au temps de Henri Ier (919-936)[2]; tel autre à l'interrègne[3] (1256-1273), sans qu'il y ait du reste anachronisme grave. C'est en 1229 que se signale Henri le Barbu[4]; Barberousse le propose pourtant en exemple aux Burgraves.

Quant à Jean le Bataillard, il paraît une première incarnation du landgrave de Hesse-Darmstadt, Jean le Batailleur, lequel ravagea au XVIe siècle le territoire de Mayence et restaura en 1644 le Markusbourg[5].

Mais Hugo ne trouva pas seulement dans ces deux volumes le « fer triangulaire[6] » dont la cicatrice fournit un utile moyen de reconnaissance, ou encore l'idée du couplet des chevaliers bandits[7]. Il y récolta bon nombre de faits exacts, de dates caractéristiques, de détails significatifs[8], sans s'interdire d'ailleurs soit de

1. Manuscrit du *Rhin*, feuillets 307-308.

2. Cf. Kohlrausch, I, p. 296. Henri graciait les chevaliers brigands... « et leur donnait des armes et des terres sur la frontière à l'est de l'empire, afin qu'ils allassent satisfaire leur amour pour la guerre contre ses ennemis ». *Les Burgraves*, II, 6, 559.

> Quand vous irez combattre aux frontières, ô roi!...
> Mettez-nous face à face avec vos ennemis.

3. Kohlrausch, I, 452 », les hommes désireux de la justice et de la tranquilité soupiraient de toute leur âme après un empereur qui pût les protéger et les mettre à couvert ». Job dit à l'Empereur (p. 558, *Les Burgraves*) :

> Vous êtes nécessaire aux nations frappées.
> Vous seul! Sans vous l'État touche aux derniers moments.

4. Cf. Kohlrausch, I, p. 447; *Les Burgraves*, II, 6, p. 555.

5. *Les Burgraves*, I, 2, p. 507. Cf. *Le Rhin*, lettre XXV, p. 277 et Conclusion XII, p. 459. — L'adjectif « bataillard », si pittoresque, se trouvait déjà dans *Notre-Dame de Paris*, I, 1, « les rois vaillants et bataillards ».

6. « C'est lui qui t'a flétri du fer triangulaire », *Les Burgraves*, II, 6, p. 557. Cf. Kohlrausch, I, 495. « L'archevêque de Mayence, Christian (compagnon de Frédéric Ier)... portait... sur la tête un casque doré et une *massue triangulaire* à la main. » Noter que dans *Notre-Dame de Paris*, VII, 4, on trouve un « trèfle de feu » pour flétrir; qui explique assez bien la menace de Barberousse :

> Je le lui ferai rendre, ami, par le bourreau.

7. « Barons, nargue au saint-père et nargue à l'empereur », I, 1, a pu être suggéré par le nom du château de Frédéric le Victorieux à Heidelberg : Trutz-Kaiser (nargue de l'empereur). Kohlrausch, I, 608.

8. I, 2, p. 511, *Les Burgraves* :

> « De plus, l'enfant croissait pour une double guerre :
> Gibelin par son père et Guelfe par sa mère,
> Les deux partis pouvaient le réclamer un jour. »

Cf. Kohlrausch, I, 399 : « Du côté paternel (Barberousse) appartenait aux Gibelins, et aux Welfs du côté maternel. On espérait qu'il ferait oublier la rivalité des deux familles. »

remonter à Voltaire[1], auteur précis et clair de l'*Essai sur les Mœurs* et des *Annales de l'Empire*, soit de feuilleter d'autres historiens. Et ces curieuses notes, Hugo les conserva[2] comme des « copeaux très utiles ».

« L'histoire, écrivait Hugo à son correspondant habituel, est une mosaïque; l'antiquaire ramasse les pierres, l'historien fait le tableau[3]. » C'est dans ce travail que nous allons essayer de surprendre notre poète; le tableau d'histoire qui s'offre aux regards, au début de la seconde partie de la trilogie, convient particulièrement à cet objet.

| | |
|---|---|
| Ils ont tué Philippe et chassé Ladislas[4]. | Quand Philippe eut été assassiné dans le château d'Altenbourg, en 1208, par Otton de Wittelsbach... »<br>Kolhrausch (I, p. 431.) |
| ... Ils ont d'un front tranquille<br>Vendu Cœur-de-Lion comme ils vendraient [Achille! | L'empereur Henri retint prisonnier Richard « jusqu'à ce que l'Angleterre eût payé pour sa rançon un million d'écus ».<br>(*Ibidem*, p. 428.)<br><br>Cf. aussi Hallam, *L'Europe au Moyen âge*, t. IV, p. 245 (note). Un parallèle entre Achille et Richard Cœur de Lion. |
| Je vois dans ce pays, jadis terre des braves<br>Des *lorrains*, des flamands, des *saxons*, des [moraves,<br>Des *francs*, des *bavarois*, mais pas un allemand.. | A l'élection d'Otton Ier il se trouvait cinq peuples principaux : Lorrains, Francs, Souabes, Bavarois et Saxons. »<br>(*Ibidem*, p. 458.) |
| Pour le page porter la lance de son maître[5]. | Les pages : « Ils portent la longue lance de leur maître après lui. »<br>(*Ibidem*, p. 465.) |
| Et tremblant comme au temps des empereurs [saliques,<br>Adorer une châsse et baiser des reliques! | Henri III : « Cet empereur... était très pieux ; il ne mettait jamais sa couronne sur sa tête sans s'être confessé auparavant et sans en avoir reçu la permission de son confesseur. Il se soumit aussi plus d'une fois aux pénitences de l'Eglise, et il se faisait donner la discipline par un prêtre. »<br>(*Ibidem*, p. 343.) |

1. *Annales de l'Empire*, 1198.

Voilà quatre empereurs en une année et aucun ne l'est véritablement.

Cf. *Les Burgraves*, I, 2, p. 510.

Quatre empereurs! c'est trop. Et ce n'est pas assez.
En fait de rois, vo s-tu, Karl, un vaut plus que quatre.

Et manuscrit : « C'est dit. Quatre empereurs, pas d'empereur. Je viens. »

Les œuvres historiques de Voltaire ont été si souvent mises à contribution qu'il est difficile de dire si Hugo remonta à la source ou puisa dans une dérivation. M. Paul Berret nous indique que Hugo possédait à Guernesey plusieurs éditions de Voltaire.

2. Indication de la main de Hugo sur une chemise de notes du *Manuscrit des Burgraves* (feuillet 72).

3. Cf. *Le Rhin*. Reliquat, p. 495.

4. Cf. *Manuscrit des Burgraves*, feuil. 70 : « Ph. fils de Fréd. Barberousse... le pape lui suscita Berthold de Zaehringen... est assassiné à Bamberg (23 juin 1208); à l'âge de trente ans par Otton de Wittelsbach. »

5. Cf. *Les Burgraves*, I, 2, p. 504 : « Son fils, le vieux Magnus, debout, lui tient sa lance ». Signe matériel de subordination.

Le comte palatin, comme écuyer tranchant,
A la première voix au collège, après Trève.
Il la vend.

Le *comte palatin* du Rhin possédait le titre de grand *écuyer tranchant*, et par conséquent la *première voix* au *collège* électoral des princes laïques.

Kohlrausch, I, 458.

Du Seigneur on méconnaît la trêve.

La paix du Seigneur (treuga ou treva Dei.)
(*Ibid.*, p. 337 et 513.)

Et le roi de Bohême, un slave! est électeur.

La dignité d'archi-échanson était passée des Welfs à la maison de Bohême;... la voix *de la Bohême* fut longtemps contestée, parce que les Allemands ne voulaient pas reconnaître un droit électif à un prince *slave*...

Trois voix ecclésiastiques, celles des archevêques de Mayence, *de Trèves* et de Cologne, qui... avaient su s'élever au premier degré de l'empire; — et trois voix laïques, celles des ducs de Saxe, de Brandebourg et du Palatinat.
(*Ibid.*, 460.)

Partout le droit du poing, l'horreur, la violence.
(Cf. I, I et passim [1].)

On appelle ce temps celui du droit du plus fort (faustrecht, *droit du poing*), parce que tout se décidait par la *violence* et que la force tenait lieu de droit. Chaque prince avait sa place forte, chaque chevalier son château fort, souvent placé sur un rocher inabordable, chaque ville avait ses remparts, et de ce lieu de sûreté, chacun bravait son adversaire avec audace, même contre toute justice, jusqu'à ce qu'il eût été forcé de se rendre ou ruiné de fond en comble. La voix du juge n'était point écoutée, pas même cel'e de l'empereur...

(P. 506, 507.)

Le *soc* qu'on foule aux pieds se *change* en *fer* [*de lance*
Les *faulx* vont à la guerre et laissent la moisson.
L'*incendie* est partout. En chantant sa chanson
*Tout* zingaro *qui passe* au seuil d'une chaumière
Cache sous son manteau *son briquet et sa pierre* [2].

Quand l'empereur Frédéric fut mis au ban de l'Eglise, dit un ancien historien, les voleurs se réjouirent et se félicitèrent du butin qui leur était offert. Les *socs* de charrue *furent changés en glaives* et les *faux* en *lances*. Personne ne marchait sans porter avec lui *son briquet et sa pierre*, afin de pouvoir jeter aussitôt l'*incendie*.
(P. 439.)

Les Vandales ont pris Berlin. Ah! quel tableau
Les païens à Dantzick! Les *Mogols* à *Breslau* [3]!

(Après 1241) les *Mogols*... Ils se tournèrent alors vers la Hongrie.

Ainsi Henri le Pieux sauva l'Europe par sa défaite même. Cependant une partie de sa noblesse avait succombé, *Breslau* avait été pillée et ses environs ravagés.

(P. 445, *Ibidem.*)

1. *Les Burgraves*, I, 2.

*Haquin.* Les villes sont fermées.
*Swan.* On ne peut voyager que par bandes armées.

Cf. p. 508, Kohlrausch.

« Autant que possible (le bourgeois) se faïsait accompagner d'une suite nombreuse ».

2. Le Manuscrit portait :

Tout *mendiant* qui passe au seuil d'une chaumière
Cache sous ses *haillons*...

Noter le mot « zingaro » qui précise le terme général; « cacher sous son manteau » est plus imagé que « porter avec lui ». Dans Cromwell on lisait déjà :

Zingaris, troupe effroyable
Que suit le meurtre et le vol.

3. Berlin et Vienne ont été fondés presque en même temps (au XII[e] siècle). Manuscrit des *Burgraves*, 73. Cf. Kohlrausch, p. 393. « C'est au milieu du XII[e] siècle

| | |
|---|---|
| Comment finira-t-on la flèche de Strasbourg[1] ! | La flèche de Strasbourg... ne fut commencée qu'en 1277 et achevée... l'an 1439. (P. 487.) |
| L'Empire avait de grands piliers : *Hollande, Luxembourg, Clèves, Gueldres, Juliers.* — Croulés ! — Plus de *Pologne* et plus de *Lombardie* ! | Beaucoup d'autres comtes s'étaient aussi rendus immédiats ; tels que ceux de *Hollande*, de Séelande, de Frise, de *Juliers*, de *Clèves*, de *Gueldre*, de *Luxembourg*, etc. (P. 462.) |
| | La juridiction de l'empire à la fin de l'interrègne ; « elle n'avait plus sa suzeraineté sur le Danemark, la Hongrie et la *Pologne*..., la couronne de *Lombardie* fut détachée pendant l'interrègne ». (P. 463.) |
| Tout est mort, pays, cité, *faubourg*. Pour nous défendre au jour d'une attaque hardie Nous avons *Ulm*, *Augsbourg*, closes de mauvais pieux[2]. | Nous savons qu'*Augsbourg* et *Ulm*, au XIV^e^ siècle, n'étaient encore entourées que de palissades... Les villes « s'aggrègent les gens du *faubourg* ». (P. 475.) |
| Notre frontière à l'occident s'efface Car la *Haute-Lorraine* est aux *comtes d'Alsace* Et la *Basse-Lorraine* aux *comtes de Louvain*. | Quant à ce qui regarde la Lorraine, elle se divise en deux. La *haute-Lorraine* vint *sous les comtes d'Alsace* ; et la *basse-Lorraine* échut aux *comtes de Louvain* ; mais ils n'avaient pas toute la Lorraine et pour cette raison ils étaient aussi appelés *comtes de Brabant*. (P. 461.) |
| Plus d'ordre teutonique. Il ne reste à Gauvain Que *vingt-huit chevaliers* et *cent valets* de guerre[3]. | Ce fut l'an 1229, que le premier grand-maître, Herman Salza, entra en Prusse avec *28 chevaliers* au plus et *100 valets*. (L'ordre teutonique), p. 447.) |
| Cependant le Danois menace ; l'Angleterre Agite gibelins et guelfes ; le Lorrain Trahit ; le Brabant gronde ; un feu couve à Turin ; Philippe-Auguste est fort ; Gênes veut une somme ; L'interdit pend toujours ; le Saint-Père dans Rome Rêve, assis dans sa chaire, incertain et hautain ; | Manuscrit des *Burgraves*, folio 72.<br>Les Danois dangereux pressent la Vandalie.<br>Le duc de Lorraine douteux (Ph(ilippe) Aug(uste).<br>La France formidable (Bouvines, 1214).<br>*Duc de Brabant*, idem, comme Otton.<br>L'Italie remuante.<br>Le pape incertain et hautain.<br>Les évêques et les princes d'emp(ire) puissants.<br>Naples en question.<br>Guelfes et Gibelins.<br>L'excommunication toujours suspendue, etc., etc. |
| Les électeurs épars...<br>Font par quatre empereurs écarteler l'empire ! | En 1207 les électeurs nomment en même temps :<br>Fréd. II dans Arnheim, |

que le nom de Berlin parut pour la première fois, et commença par conséquent vers le même temps que Léopold d'Autriche jetait les fondements de Vienne. »

1. Noter l'anachronisme.

2. Remarquer l'emploi du vieux mot « closes » et du péjoratif « pieux ». — Hugo cite dans *Le Rhin*, VII, 57, deux vers de Froissard. Connaissait-il le vers intermédiaire ?

La grande ville de Bar-sur-Saignes
<Close de palis et de saignes>
A fait trembler Troye en Champaigne.

3. Le nom de Gauvain est emprunté au cycle de la Table Ronde. — C'était du reste le vrai nom de M^me^ Drouet. Cf. P. V. Glachant. *Op. laud.*, p. 194.

L'expression « valets de guerre » a été composée par Hugo sur le modèle de « comte chef de guerre ».

Le duc Berthold de Zaehringen à Cologne,
Puis Othon de Brunswick,
Philippe de Souabe à Erfurth[1].

Nous pourrions, de même, rechercher l'origine de plusieurs détails historiques, qui figurent à la scène sixième de cette deuxième partie, et que V. Hugo a placés dans la bouche de Barberousse.

La croix que le mendiant dégage de ses haillons, pour attester qu'il est Frédéric de Souabe, vient également de Kohlrausch[2]. Il en parle à propos d'Otton III qui prêta, ainsi que Charlemagne, du reste, plus d'un trait à la physionomie poétique de l'adversaire des Burgraves. Ailleurs, les souvenirs de Kohlrausch et de Voltaire[3] s'entrelacent et se fondent, comme semblent l'attester les formes doubles de certains noms propres.

Parfois aussi, Hugo, au gré de sa fantaisie, ajoute ou transforme un trait. S'agit-il de la peine du hornescar, qui était, selon l'ancienne loi de Souabe, de porter un chien sur les épaules un mille d'Allemagne[4], il remplacera le chien par un Juif. Non content de faire semer du sel sur les ruines des villes que Barberousse a

1. Cf. I, 2, p. 509, *Les Burgraves*.

KUNZ.
Les électeurs entre eux de brigues se repaissent
HERMANN.
Cologne est pour Souabe
SWAN.
Erfurt est pour Brunswick.
GONDICARIUS.
Mayence élit Berthold.
KUNZ.
Trèves veut Frédéric.

Hugo jongle littéralement avec les noms et les faits historiques. L'image de l'écartèlement est bien à lui.

2. Kohlrausch, I, p. 325 : « Othon III... étant venu à Aix, il fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, prit la croix d'or de dessus la poitrine du grand roi et la plaça sur la sienne ». Cf. aussi *ibid.*, p. 398-399, un portrait de Barberousse.

3. Les deux princes danois dont Barberousse se fait arbitre à Mersebourg s'appellent Sven et Knud dans Kohlrausch, t. I, p. 400; Suénon et Canut dans les *Annales de l'Empire* (année 1152). Swan (ou Suénon) est un marchand des *Burgraves*; Knud, le nom d'un lépreux.

Sur l'empereur Isaac, et le calife Arslan, cf. Kohlrausch, p. 426, et les *Annales de l'Empire* (1189-1190).

4. P. 555.

Et là publiquement, prince, tu marcheras
Une lieue en portant un juif entre tes bras.

Cf. *Annales de l'Empire* (1156); et *Manuscrit du Rhin* (1307) : » Il condamne à la diète de Worms (ou de Spire) le palatin Hermann à porter un chien pendant un mille. » Ce détail serait à rapprocher de ces vers des Burgraves :

I, 6.

Comme des juifs, comme des esclavons.

I, 1.

Par des juifs enrichis dans les guerres civiles.

réduites, il se souviendra d'*Hernani*, et y fera semer du chanvre[1]. Ou simplement, haussant le ton à la proportion de ces héros plus grands que nature, il transformera la prose de Kohlrausch en vers « dignes d'exprimer les passions farouches de ces vieux chevaliers géants du Rhin[2] ». Rien par exemple ne fait mieux éclater la haine de Magnus contre le Hohenstaufen que cette image « du souffle d'enfer » de l'empereur qui fait frissonner l'arbre du carocium de Milan[3] : « Le grand arbre de cette bannière, disait Kohlrausch, avec ses feuilles de fer, fut, comme marque du plus profond respect, incliné devant l'empereur; les princes et les évêques qui étaient à côté de lui, sautèrent de leurs sièges par terre dans la crainte que ce gros arbre ne les écrasât; mais Frédéric resta sans crainte et arracha la bordure du drapeau. « Combien plus expressifs, avec leur harmonie imitative due aux *f* et aux *r* rapprochés à dessein, les deux vers du poète!

La Lombardie
Trembla, quand elle vit, à ton souffle d'enfer
Frissonner dans Milan l'arbre aux feuilles de fer... »

Victor Hugo sut donc tirer profit de la lecture de Kohlrausch. Il y trouva, outre les faits qu'il excellait à juxtaposer en fort beau style, outre les touches dont il brossa de saisissants tableaux d'histoire, le germe de plusieurs vers imagés et dramatiques[4]. Mais il ne fut pas l'homme d'un seul livre : poussant son enquête par delà l'*Essai sur les Mœurs* et les *Annales de l'Empire*, il compléta heureusement les brèves indications du seul auteur qu'il cite. Voici par exemple le récit un peu sec de la mort de Barberousse dans le Cydnus : « Le 10 juin 1190, quand l'armée partie de Séleucie passait le fleuve Cydnus ou Seleph, le téméraire vieillard voulant aller rejoindre son fils Frédéric, qui conduisait l'avant-

1. II, 6, p. 556.

Vas-tu, sur ce donjon que tu dois ruiner
Semer dans les débris où sifflera la bise
Du sel comme à Lubeck, du chanvre comme à Pise?

Cf. *Annales de l'Empire* (1162) : « On sème du sel sur leurs ruines » (destruction de Milan, etc.).
Cf. *Hernani*, III; 6 :

Duc, j'en ferai raser les tours pour tant d'audace
Et je ferai semer du chanvre sur la place,

dit don Carlos.

2. Cf. Leconte de Lisle, *Discours de réception à l'Académie française.*

3. Kohlrausch, p. 408; *Les Burgraves*, II, 6, p. 556.

4. « Le chien du vieux lion », *Burgraves*, II, 4, p. 547, rappelle l'expression de Kohlrausch, p. 425, « le vieux lion se défendit avec courage », etc.

garde, et trouvant que le train allait trop lentement sur le pont, se jeta dans le fleuve avec son cheval; mais le cours du fleuve le renversa, l'entraîna, et quand on arriva à son secours, il n'avait déjà plus signe de vie. Il serait impossible de décrire la douleur des princes et de l'armée [1]. » Deux détails suffisent à Hugo pour évoquer devant nous cette scène inoubliable. Othon de Wittelsbach assassina plus tard Philippe, fils de Barberousse : le poète en fait un ennemi du grand empereur. Et voici que malgré sa haine, il expose sa vie au courant funeste du Cydnus et aux traits de l'ennemi. La mort de deux comtes et de soixante-trois soldats, qui périrent en voulant sauver l'empereur, montre assez le prix qu'on attachait à sa personne [2].

Gardons-nous aussi d'oublier :

> « Les vieux livres du quai feuilletés par le vent,
> D'où l'esprit des anciens, subtil et vivant,
> S'envole, et, souffle errant, se mêle à tes pensées... »

les in-quartos poussiéreux et les volumineux in-folios qu'Hugo aimait à feuilleter. En avril 1840, il en parle dans *Les Rayons et les Ombres* [3]. Et la conclusion du *Rhin*, qui date, comme le discours à l'Académie, de juin 1841, fait supposer des lectures étendues et bizarres.

Hâtons-nous de dire que l'antiquaire recourait parfois tout simplement à la *Biographie universelle* Michaud [4]. Et voici par exemple ce qu'il y trouvait, à l'article Arthur ou Artus : « Arthur était fils d'Igerne, femme de *Gorlois*, duc de Cornouailles; mais *Uther pendragon ou* dictateur des *Bretons*, était, dit-on, son père... il épousa une femme appelée *Guanhumara*, élevée dans la famille de Cador, duc de Cornouailles, la même qui, sous le nom de *Genièvre* a été le sujet de plusieurs romans en vers... etc. [5]. »

1. Kohlrausch, p. 426. Cf. *Burgraves*, I, 2, p. 508.

2. Cf. manuscrit du *Rhin*, feuillet 307. « Calycadnus, deux comtes de Hollermont (?) et 63 personnes périrent en voulant le sauver... »

3. *Les Rayons et les Ombres. Sagesse*, p. 576. Éd. Hetzel, in-8. Dans les *Tablettes romantiques*, qu'Abel Hugo donna en 1822 chez Persan, voir deux extraits en prose. *Les Francs-Juges* de M. le comte Amédée de Pastoret, p. 79; et *Dernière assemblée des Francs-Juges*, de M. Eugène Hugo, p. 152. Il serait utile aussi de voir quel parti V. Hugo a tiré pour *Hernani* et pour *Les Burgraves* des *Francs-juges* de Lamartellière, joués pour la première fois en juin 1807 à l'Ambigu-Comique.

4. *Biographie universelle*, 1821, t. II, p. 551.

5. Le feuillet 72 du manuscrit des *Burgraves* porte cette liste de noms : « Thymo, Guanhumara (Genièvre), Uther pendragon (dictateur) des Bretons, Gorlois, Gerhard. »

On voit que *Pendragon de Bretagne* n'est pas une fantaisie de V. Hugo, comme on pourrait le croire d'après *Le Roman de Merlin* (cf. édit. GastonP

On le voit, au hasard de ses lectures et d'une documentation capricieuse, Hugo prenait de toute main : mais, nulle part, il ne se fait le plagiaire de Schreiber ou de Kohlrausch. Si, par amour de la réalité, il s'efforce par instants de conserver intacts les éléments dont il s'empare, si ses vers côtoient docilement la prose dont il s'inspire, il la transforme magiquement. Mais sa méthode n'est point celle d'un Flaubert, d'un pur réaliste : il ne connaît pas la recherche patiente et minutieuse du détail exact, ni la soumission au fait. La chronologie ne l'inquiète guère, et sa couleur locale n'est que de la couleur. Suivant la pente de sa fantaisie, il court aux traits pittoresques et évocateurs : son choix nous révèle son goût ; et sa personnalité apparaît plus que celle d'un artiste réaliste. Il déploie dans ses tableaux d'histoire une singulière puissance pittoresque. Mais faisant œuvre de poésie et de symbole, il eut tort de se dire historien.

## II

« Où cesse la certitude historique, lit-on dans *Le Rhin* [1], l'imagination fait vivre l'ombre, le rêve et l'apparence. Les fables végètent, croissent, s'entremêlent et fleurissent dans les lacunes de l'histoire écroulée. » Dans les *Burgraves*, Hugo « s'autorise » autant « de la légende » que de l'histoire [2]. « Le beau Pécopin », le loup d'Aix-la-Chapelle et autres « contes de bonne femme [3] », témoignaient d'un goût assez vif pour le merveilleux et les traditions populaires chez le poète-voyageur. Or les légendes foisonnaient au pays du Rhin. Hugo l'ignorait si peu que déjà en 1828

2 vol., 1886) où l'on trouve, I, p. 62, un Pandragon frère d'Uter, et I, 92, un Utérpandragon père d'Artu.

Hugo n'a point laissé perdre le doublet Guanhumara-Genièvre ; il en conserva la forme gallique et put trouver la forme méridionale dans un article de Ph. Chasles (*Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1840, p. 147) *Du Théâtre en Angleterre.* Ginevra est l'héroïne d'une tragédie mélodramatique de Leigh Hunt, *La légende florentine* :

> Oui, mon nom est charmant, en Corse Ginevra,
> Ces durs pays du nord en font Guanhumara.

Signalons encore que le feuillet 77 du manuscrit des *Burgraves* offre au verso une cinquantaine de noms recueillis par Hugo. Nous y relevons ceux de *Cedwalla-Cynulfus* (empruntés à l'histoire d'Angleterre); d'*Haquin*, de *Josse*; un marquis de Moravie (titre qu'aura Platon) s'appelle Narsir, un marquis de Vérone (titre de Hatto) Tribuno; *Lupus*, Azzo, *Gondicarius*.

Au recto ce feuillet porte « Otbert ab orto »; le feuillet 79 « Hermann comte du Murgthal; *Otbert*, prince évêque de Liège », etc.

1. Lettre XIV, p. 116.
2. Préface des *Burgraves*, p. 493.
3. Cf. *Le Rhin*, lettres IX et XXI.

il renvoyait, dans une note de ses *Ballades*, à un *Recueil des traditions des bords du Rhin*[1] assez difficile à identifier.

Les guides de voyage rappelaient en passant les légendes célèbres, et même, le *Manuel* de Schreiber était accompagné de 27 traditions populaires. Les descriptions particulières de villes ou de châteaux pouvaient satisfaire la curiosité des touristes. D'élégants Keepsakes offraient, en regard de gravures anglaises, quelques légendes rhénanes,

L'année 1837 avait vu paraître un recueil intitulé *Sagas*[2] dont une tradition au moins, intitulée *le Château de Stolzenbourg*, pourrait intéresser le lecteur des *Burgraves*, et deux volumes infiniment plus riches sous une forme plus sévère : les *Traditions allemandes* de Grimm[3], traduites par M. Theil. S'il est vraisemblable que Victor Hugo s'y reporta, il est évident qu'il lut et relut un recueil fort rare aujourd'hui, et qu'il se garde bien de citer.

Nous avons eu entre les mains le tirage de 1830 de ce petit livre[4] :

Traditions | populaires du Rhin | de la | Forêt-Noire de la vallée du Nècre | de la Moselle et du Taunus | publiées par M. le Conseiller aulique Schreiber | et autres,

Seconde édition considérablement augmentée | Avec trente-deux estampes.

Heidelberg | chez J: Engelmann, MDCCCXXX.

Les estampes de style troubadour[5] arrêtèrent peut-être l'œil de V. Hugo, mais à coup sûr, il savoura avec profit les quatre-vingt-treize récits du recueil. Trois surtout, qui peignent les mœurs du « droit manuel », aux temps de Rodolphe de Habsbourg et de Maximilien valent d'être rapportés, car notre poète y puisa.

## LXXXV. — *L'abbaye de Maulbronn.*

Dans les temps où le *droit manuel* dominait encore en Allemagne et que *les brigands commettaient inpunément leurs excès* dans

1. Cf. Ballade XI (janvier 1828), *La chasse du Burgrave*.

2. Sagas, *Légendes des bords du Rhin*. Paris (s. d.), in-8, Louis Janet, cf. p. 18.

3. *Traditions allemandes* recueillies et publiées par Grimm, traduites par M. Theil, 1837, 2 vol. in-8, Paris.

4. Le catalogue du British Museum attribue à 1825 un recueil contenant seulement 40 traditions.

5. L'estampe du conte XXXVII, « Le Drachenfels » représente un chevalier coiffé d'une peau de cerf avec les bois. Celle du conte LXX ,« Minna de Horneck » un chevalier bardé de fer, revêtu d'une simarre blanche avec une croix. Cf. *Les Burgraves*, I, 5, p. 528, les indications de costume portent pour Job et Magnus « tous deux ont la chemise de fer, jambières et brassières de mailles, la grande épée au côté, et par-dessus leur habit de guerre, le plus vieux porte une simarre blanche doublée de drap d'or et l'autre une grande peau de loup dont la gueule s'ajuste sur sa tête ».

la contrée de la Souabe couverte de forêts, le canton de la Salza était fréquemment exposé à leurs incursions. *Le voyageur ne s'engageait qu'avec frayeur* dans ces *lieux sauvages*. Il invoquait la protection céleste dès que de loin *il entendait le choc des branches d'arbres fracassées par l'impétuosité des vents*. Il faisait des vœux à remplir s'il en sortait sain et sauf; mais il y en avait très peu qui échappassent au danger d'être *au moins dépouillés, s'il n'y perdaient la vie*[1]. Ces cruels brigands n'étaient susceptibles d'aucun sentiment de pitié. Également inaccessibles à la crainte, ils ne redoutaient aucunement les armes des puissants seigneurs du voisinage... S'il fallait céder, *ces brigands fuyaient dans leurs repaires, hérissés de tours* et assis sur des *roches escarpées*. Le danger était-il passé, on les voyait revenir *épier leur proie* avec encore plus d'audace. *Aucun asile ne restait au voyageur* dans ces déserts inhospitaliers, que le peu de monastères ou d'abbayes dispersés dans ces désertes contrées... etc. » (p. 188, 189).

## LXXV. — *Les landschaden de Steinach.*

Pendant les troubles du droit manuel du Moyen âge vivait un certain Bligger de Steinach; il s'était surnommé Landschaden (Fléau du pays)[2] et il faisait la honte de la chevalerie. Il avait établi son repaire dans un burg devenu gris par la mousse des années et le burg qui tenait à Steinach était presque inabordable[3]. On lui avait donné le nom de Schwalbennest[4] (nid d'hirondelle). La tradition de ces vieux temps dit que c'était un chevalier agreste comme la contrée qu'il habitait; au cœur de pierre comme le rocher où il s'était niché[5]; né pour le malheur du pays; ne vivant que de rapines, avide de sang et de carnage. — C'est le Landschade, le fléau, répétaient les échos d'alentour, et son nom répandait au loin la terreur; partout où il porte ses pas il engendre la discorde, il détruit la paix du voisinage. Voici, se disait-on, le Bligger qui terrasse, pille, maltraite, égorge le paisible voya-

1. Rappelons que le prologue des *Burgraves* mettait en action la capture des marchands par les bandits, cf. p. 585, Éd. nat.

2. Cf. *Le Rhin*. Lettre XXVIII, p. 319. Hugo ramasse puissamment et retouche le récit un peu lent de Schreiber.

3. *Les Burgraves*, I, 1, p. 500. « Tout protège et défend cet antre inabordable. »

4. *Ibid.*, II, 6, p. 557. « Nos burgs qui ne sont plus que des nids d'hirondelle. » Où l'expression prend une toute autre valeur, dans la bouche d'un « épervier à face humaine ».

5. Cf. *Le Rhin*, lettre XIV, p. 120. « Ces formidables barons du Rhin, produits robustes d'une nature âpre et farouche, nichés dans les basaltes et les bruyères... etc. »

geur[1]; brigand indigne de l'honorable nom de chevalier. Tel était le cri public, tel fut le résumé des plaintes portées à l'auguste tribunal de l'empire.

Rodolphe d'Habsbourg, outré de voir ainsi troubler la paix publique et fouler aux pieds les lois du Saint-Empire, cite à la diète le criminel chevalier[2]. Mais rebelle aux mandats du chef suprême de l'État, Bligger se tient renfermé dans le nid de son rocher, bien certain que personne ne viendra l'appréhender au corps dans cette inabordable retraite, que rien ne peut le forcer dans son burg inexpugnable. Rodolphe n'eut d'autre ressource que de le mettre au ban de l'empire et de réaggraver cette formalité contre l'opiniâtre perturbateur du repos public. Ce terrible exercice de la puissance souveraine fut un coup de foudre qui accabla Bligger partout où il voulut porter ses pas; déclaré hors de la loi, il se vit forcé de se confiner dans son repaire.

Insupportable à lui-même dès qu'il se vit concentré dans son existence, qu'il ne put plus épier les convois pour se précipiter sur le voyageur, comme le vautour[3] sur la proie; terrasser des hommes sans défense et leur enlever leurs propriétés; profiter des nuits obscures, des moments de tempête et d'orages, de l'instant où l'impétuosité des vents, les cris de l'oiseau de proie pénétraient jusqu'à sa fenêtre, pour monter à cheval et se livrer au brigandage[4], car telle avait été la vie de Bligger. Le repos fut pour lui

1. Cf. *Les Burgraves*, I, 5, p. 528.

Le passant me maudit, le passant me dit : — Hatto
Et ses frères font rage en ce sombre château
..... On me craint, on m'envie
Moi, je ris ! mon donjon brave tout.

2. *Ibid.*, I, 7, p. 535:

Tout chargé d'attentats, tout éclatant d'exploits,
Par la diète à Francfort, par le concile à Pise,
Mis hors du Saint-Empire et de la Sainte Église,
Isolé, foudroyé, réprouvé, mais resté
Debout dans sa montagne et dans sa volonté.....

3. *Ibid.*, II, 6, p. 556.

Et l'aigle vient s'abattre au milieu des vautours !

4. *Ibid.*, I, 1, p. 500.

Mille soldats partout, bandits aux yeux ardents
Veillent, l'arc et la lance au poing, l'épée aux dents.

I, 5, p. 527.

LE CAPITAINE (*bas, à Hatto*).
Des marchands vont passer demain
HATTO.
Embusquez-vous.

*Ibid.*, II, 6, p. 554.

Vous — comme des chacals et comme des orfraies,
Cachés dans les taillis et dans les oseraies,

l'arrêt de sa perte. Ses forces diminuèrent, son sang s'épuisait; et flétri par l'inaction, on le trouva étendu mort sur le pavé de la cour de son burg...

Il fallut que... pour expier les crimes de son père... Ulrich Landschad-Steinach, fils de Bligger, prît la croix et marchât contre les Sarrazins...

Ulrich se signala par de hauts faits d'armes à la tête de sa troupe... Se déguisant en Turc, il pénétra jusqu'au palais du sultan et sut gagner sa confiance. Mais le sultan, qui l'honorait de ses faveurs, faisant une promenade avec lui, Ulrich tira son sabre et lui coupa la tête...

L'empereur... le restitua solennellement dans toutes ses dignités... et lui accorda même la faveur de prendre pour armoiries la tête du sultan dans le cimier de son blason...

L'on voit encore son tombeau dans l'église de Nécresteinach. Il y est représenté dans son costume de chevalier, la pointe de l'épée abaissée, ayant à sa droite la harpe, pièce principale de son blason et à gauche la tête du sultan. » (P. 148-151.)

## XXIII. — *La destruction de Hohenkraehen.*

... Au commencement du XVI[e] siècle, il y avait dans la ville impériale de Kaufbeuern un homme de grande considération, nommé Jean Guttenberg... Sa fille Marguerite avait presque tous les avantages que peut donner la nature... etc... avait donné secrètement son cœur à un jeune gentilhomme Otto Kressling...

La ville célébrait cette fois l'anniversaire de sa fondation avec une magnificence extraordinaire et des joutes devaient y avoir lieu. Un grand nombre de chevaliers se rendirent à Kaufbeuern, mais c'étaient tous de ces braves qui ne vivaient que de l'étrier, ou qui, confinés dans leurs burgs ruinés et assujettis à toutes sortes de privations au sein de leur honteux désœuvrement[1], se rassasiaient de la gloire de leurs aïeux, sans les imiter[2]. Le Moyen

Vils, muets, accroupis, un poignard à la main
. . . . . .
Vous épiez le soir, près des routes peu sûres
Le pas d'un voyageur, le grelot d'un mulet;
Vous êtes cent pour prendre un pauvre homme au collet
Le coup fait, vous fuyez en hâte à vos repaires.

1. I, 1, p. 500.
Là, le bruit de l'orgie...
I, 5, p. 5.
Jadis on guerroyait, maintenant on s'amuse.
Jadis c'était la force, à présent c'est la ruse.

2. Voilà « cette grande échelle morale de la dégradation des races ». Cf. *Les Bur-*

âge, si fécond en vertus chevaleresques, touchait à sa décadence; beaucoup de familles des plus illustres étaient éteintes, et comme en France François Ier, en Allemagne l'empereur Maximilien, François de Sickingen, Gœtz de Berlichingen et un petit nombre d'autres étaient les derniers représentants de la chevalerie, et comme les *gardes-limites* entre *l'ancien temps et un âge nouveau* qui *s'annonçait sous des présages inquiétants*.

Parmi les nobles qu'attira cette fête à Kaufbeuern était aussi Etienne Hausner du Hegau. Tout son avoir consistait en un château ruineux... Mais il se distinguait par son courage fier et sa bravoure téméraire. Aussi courait-il sans cesse le pays, et prenait part à toutes les querelles où il y avait sinon de l'honneur à acquérir, au moins quelque butin à faire...

(Hausner demande la main de la fille de Guttenberg, qui refuse en disant) : « L'aigle restera sur son rocher et l'alouette dans son sillon, et puis adieu. »

Cette réponse catégorique mit Hausner dans une grande colère, mais il devint furieux quand il apprit que Guttenberg avait promis sa fille au jeune Kressling... Il quitta précipitamment Kaufbeuern pour se rendre à Hohenkraehen, chez son compagnon d'armes Friedingen. Il le trouva dans une *sombre rêverie*, *se promenant à grands pas dans la salle de son burg* [1].

« D'où viens-tu? demanda ce dernier à son hôte.

— Du tournoi de Kaufbeuern.

— Fi donc! s'écria Friedigen, pourquoi donner un nom si honorable à une mômerie de carnaval. Si j'y étais allé, au lieu de prendre mon beau cheval, *j'aurais monté l'âne de mon meunier* [2].

— Que veux-tu? repartit Hausner, il faut bien s'accommoder au temps.

*graves*. Préface. — Cf. *Burgraves*, I, 6, p. 531, « Nos fils dégradés », dit Magnus. *Ibidem*, II, 6, p. 553-554.

Sans doute vous croyez
Être des chevaliers! vous vous dites. — Nous sommes
Les fils des grands barons et des grands gentilhommes
Nous les continuons. — Vous les continuez? etc.
. . . . . .
Et vous osez parler de vos pères! — Vos pères,
Hardis parmi les forts, grands parmi les meilleurs,
Étaient des conquérants; vous êtes des voleurs!

Dans une lettre du 28 décembre 1842 à *Just Olivier*, Sainte-Beuve raillait d'avance l'idée de décadence des races qu'il savait être l'armature du drame de Hugo (Cf. p. 309, édition Séché).

1. Cf. Lettre XXVIII, *Le Rhin*, p. 320. — Hugo s'est souvenu de ce trait pour Bligger le Fléau.

2. Cf. *Le Rhin*, lettre XIV, p. 120 : « Alors le Burgrave éclatait de rire, et, à la prochaine fête patronale, il allait insolemment au tournoi de la ville, monté sur l'âne de son meunier. »

— Je le prends aussi tel qu'il est, réplique le chevalier de Hohenkraehen; c'est pourquoi *tu vois sur ces murs les portraits de mes ancêtres tournés à l'envers, afin qu'ils ne voient pas l'ignominie de leurs descendants*[1]. »

Hausner prétendait qu'il y avait encore assez d'hommes de courage, pourvu qu'ils fussent d'intelligence. Friedingen branla la tête.

« *Descends le long du Rhin, depuis le lac jusqu'aux Sept-Monts, et compte les châteaux détruits sur les deux rives*[2]; tu prendras envie de te faire trappiste, pour ne plus rien faire que dire *memento mori*. Cet empereur Maximilien[3] vient de donner la dernière atteinte à la chevalerie en abolissant le droit de diffidation; et ce qu'il en reste n'est plus qu'une guerre de femmes avec des fourgons et des balais.

— Si tu veux prendre part à un combat vaillant, en voici l'occasion, car je viens justement pour te prier de m'abandonner pour quelque temps ton château. *Mon vieux nid de hiboux*, là-haut, ne soutiendrait pas un coup de pierre.

— Mon château est le tien, répondit le chevalier de Hohenkraehen, en donnant la main à son hôte, mais dis-m'en plus. »

Hausner lui raconte comment il a reçu un refus à Kaufbeuern, et qu'il est résolu d'envoyer à la ville une lettre de défi[4].

1. *Les Burgraves*, I, 1, p. 499, indications scéniques : « les portraits suspendus dans les panneaux de la galerie sont tous retournés la face contre le mur », I; 6; p. 530 :

HATTO.
Ces portraits, mes aïeux! qui les a retournés?
. . . . . .
MAGNUS.
Je les ai retournés tous contre la muraille
Pour qu'ils ne puissent voir la honte de leurs fils.

Cf. aussi Reliquat du *Rhin*, p. 514, éd. nat. — Hugo a supprimé de la lettre XVII le passage suivant qu'il utilise ici : « A cet endroit-là, je n'ai pu m'empêcher de songer à cet amer chevalier de Friedingen, l'un des derniers burgraves du XVIe siècle, qui avait retourné les portraits de ses ancêtres la face contre la muraille, afin qu'ils ne vissent point la dégradation de leurs descendants. »

Cf. *Les Burgraves*. Reliquat, p. 619, la première forme de la réponse de Magnus :

J'ai mis tous ces portraits, tes aïeux et les miens,
Ces héros devant qui je tremble et je tressaille,
Tous, la face dans l'ombre et contre la muraille
De peur qu'il ne leur monte une rougeur au front
S'ils voyaient de leurs fils l'abaissement profond.

2. *Ibidem*, I, 6, p. 531.

Ne parlais-tu pas, toi, petit comte de Mons?
Descends les bords du Rhin, du lac jusqu'aux Sept-Monts
Et compte les châteaux détruits sur les deux rives.

Hugo a cueilli deux alexandrins dans la prose de l'abbé Henry; une petite retouche suffisait.

3. Cf. le rôle de Barberousse.

4. Cf. *Le Rhin*, XIV, 120. « Ces barons du Rhin... tout-puissants autour d'eux... battaient les routes, imposaient des péages, rançonnaient les marchands, qu'ils vinssent de Saint-Gall ou de Dusseldorf, barraient le Rhin avec leur chaîne et

Une joie féroce rayonna sur le visage sombre de Friedingen et une grande pensée parut naître dans son esprit. « Viens, dit-il, je vais écrire le cartel en ton nom... » La lettre fut expédiée... et Friedingen prit ses mesures pour mettre Hohenkraehen en état de défense. Les chevaliers apprirent par leurs espions que des commerçants de Kaufbeuern, venant de la Suisse, s'en retournaient chez eux. Hausner se met en embuscade avec une troupe de cavaliers, surprend les voyageurs, qui ne se doutaient de rien, et les traîne à Hohenkraehen. Georges Kressling était aussi du nombre des prisonniers. C'était le père du jeune Otton, que Guttenberg avait destiné à sa fille. *Il venait de Saint-Gall*[1], et le hasard l'avait fait rencontrer des *marchands* sur son chemin. Ces derniers furent traités avec assez de douceur, seulement on exigea d'eux une forte rançon que devait payer la ville de Kaufbeuern; mais pour le vieux Kressling, il le fit mettre aux fers et jura de le garder prisonnier usqu'à ce que son fils lui cédât la belle Marguerite.

(A cette nouvelle les gens de Kaufbeuern décident de s'adresser à l'empereur qui était alors à Nuremberg.)

Otton Kressling offrit d'accompagner les députés du Sénat. Kunz de Rosen[2], qui était son oncle... part aussi.

« L'empereur entra dans une grande colère, quand Kunz lui apprit l'entreprise téméraire de Hausner et de Friedingen. Il promit au député une prompte satisfaction, et donna ordre à son général en chef, le fameux Georges de Frundsberg, de marcher contre Hohenkraehen et de punir les perturbateurs[3].

(Frundsberg décide de réduire le burg par la faim; — Friedingen a le bras fracassé par l'éclatement d'un mousquet; il refuse de conserver la vie au prix de ce bras, fait appeler Hausner et lui conseille de « décamper la nuit avec ses gens par un souterrain[4] ». — Hausner, après avoir refusé d'abandonner ainsi un vieux com-

envoyaient fièrement des cartels aux villes voisines quand elles se hasardaient à leur faire affront. »

Cf. aussi p. 491 (Reliquat du *Rhin*).

1. *Les Burgraves*, I, 2, p. 501.

L'autre jour, par les gens du bourg, engeance impie,
Elle fut prise avec des marchands de Saint-Gall.

2. *Kunz* prête son nom à un marchand des *Burgraves* : — *Hatto* vient aussi de Schreiber; c'est le mauvais archevêque de Mayence dont le souvenir hantait la tour des rats à Bingen.

3. Cf. manuscrit du *Rhin*, feuillet 311, et *Le Rhin*, p. 492, après « cette chevalerie pillarde a duré six siècles » Hugo avait barré ces mots, qu'on peut lire distinctement « le dernier des burgs, Hohenkraehen, a été détruit par Georges de Frunds... »

4. Cf. *Les Burgraves*, II, 4, p. 547.

Mon donjon communique aux fossés du château
J'en ai les clefs...

pagnon d'armes, se décide à fuir. — Le fidèle Bridinger, qui reste avec sept valets auprès de Friedingen, va traiter de la reddition avec Frundsberg).

« Le chevalier est blessé, dit-il, une opération pouvait le sauver, *mais il veut mourir, parce qu'il a survécu à son temps*[1], et son tombeau doit être sous les ruines de la résidence de ses ancêtres. »

Frundsberg devint pensif. « J'ai toujours estimé ce Friedingen, dit-il, après un long silence, quelque opiniâtre qu'il ait été à s'opposer aux lois. *Il voulait maintenir l'honneur du passé, au milieu de l'ignominie du présent; et de tous les chevaliers brigands, c'était le seul qui ne cherchât pas à piller, mais à combattre.* Vos conditions sont accordées. Vous, Bridinger, sortez librement avec les gens de Friedingen et remettez-nous les prisonniers. Quant au chevalier, je le ferai enterrer honorablement, puis son château sera démoli. »

Friedingen ne vécut que quelques heures. Frunsberg le trouva mort, à son entrée dans le burg, et l'ayant fait inhumer dans la chapelle du château, auprès des ancêtres, il fit détruire le burg. (P. 54 à 60.)

Hugo n'avait pas lu sans profit ces chroniques où les personnages historiques coudoient les héros demi-légendaires. Il n'eut pas à inventer de toutes pièces le bandit généreux, qui rachète sa violence par son idéalisme et son courage. Il recueillit sans doute aussi dans ces traditions le germe de plus d'une scène. Le pardon que Frundsberg accorde à la dépouille de Friedingen, le ton apaisé de ce dénouement, ont pu hanter aussi sa mémoire. Et du reste le même recueil de traditions lui offrait avec « le duc de Thassilo[2] » un auguste tableau de pardon au bord de la tombe, qui ne fut peut-être pas étranger à la conception de la scène finale des *Burgraves*, où se réconcilient les frères ennemis, presque centenaires[3].

« Thassilo (duc de Bavière), dit la trente-sixième tradition du Rhin,... vint dans l'abbaye de Lorsch, sur le Rhin, vis-à-vis de Worms. Il vécut ici dans une austère pénitence et dans un vif repentir de sa faute... Nombre d'années après, Charlemagne voit un soir dans l'église de ce couvent un vieillard aveugle dont une

1. Encore un rappel de l'idée de décadence.
2. *Traditions populaires*, etc., XXXVI, p. 87.
3. *Les Burgraves*, III, 4, p. 579.

L'Empereur.
Mon frère, embrassons-nous!
Qu'a-t-on de mieux à faire aux portes de la tombe?
Je te pardonne!
(Il le relève et l'embrasse).

Job.
O Dieu tout-puissant!

auréole ceint la tête. L'empereur apprend que c'est le duc Thassilo. Aussitôt Charles va au vieillard, et s'étant fait connaître, il lui demande sa bénédiction. Thassilo lui répondit : « Je me suis rendu « très coupable envers vous, en violant foi et hommage. Pardonnez-« moi, afin que je meure en paix, car ma dernière heure est proche. » Charles lui donna la main, et bientôt Thassilo mourut. »

Peut-être aussi les lépreux mélodramatiques du burg maudit, porteurs masqués du cercueil qui cache sous un drap noir Régina endormie, viennent du Falkenbourg, de la « sombre aventure de Guntram et Liba[1] ».

Mais, sans doute, c'est principalement de Schreiber que V. Hugo s'est inspiré pour évoquer Barberousse, « le dormeur impérial de Kaiserslautern[2] ». Passons sans insister sur la légende des « deux frères » qui, rivaux en amour, s'entretuent[3]. Passons aussi sur la tradition du recueil, où Barberousse figure comme amant, respectueux et fidèle à toujours, d'une belle vassale[4]. C'est surtout la légende du « messie militaire » enseveli dans les profondeurs d'une caverne, qui nous arrêtera.

« Barberousse, dit Hugo dans *Le Rhin*[5], à propos des sépultures impériales de Spire, où est-il? Dans le Cydnus, dit l'histoire; à Antioche, dit la chronique; dans la caverne de Kiffhœüser, dit la légende de Wurtemberg; dans la grotte de Kaiserslautern, dit la légende du Rhin. » Le poète s'était en effet intéressé à la grande figure de Barberousse. Et déjà, le 15 décembre 1840, célébrant « le retour de l'empereur », c'est à Frédéric de Hohenstaufen qu'il compare Napoléon Ier.

> Vous serez endormi, figure auguste et fière
> De ce morne sommeil plein de rêves pesants
> Dont Barberousse, assis sur sa chaise de pierre
> Dort depuis six cents ans[6]!...

1. *Les Burgraves*, I, 2, p. 502.

> Ces trois lépreux masqués, cette femme voilée;

et III, 2, p. 568.
*Traditions populaires*, XXXII. « Falkenbourg » Cf. Hugo, *Le Rhin*, lettre XXI, p. 185.
2. *Les Burgraves*. Préface, 494.
3. *Traditions*... XXII, cf. *Burgraves*, I, 2.
4. « Frédéric et Géla », cf. *Les Burgraves*, I, 2, 513.

> Que Frédéric, du trône atteignant le sommet,
> N'ait jamais recherché la femme qu'il aimait,
> Cela me navrerait dans l'âme pour sa gloire.

5. *Le Rhin*, XXVII, p. 303, — et aussi IX, p. 76; — XXII, p. 233.
6. Bechstein, *Sagenschatz des Türingerlandes* (t. IV, p. 52), indique que Napoléon, dans la tradition populaire du Kiffhœüser, a pris la place de Barberousse.

Se souvenait-il de la ballade où Frédéric Ruckert[1] frappa en médaille l'or de la tradition? Avait-il puisé sa science dans Grimm[2] ou dans Leroux de Lincy, ou simplement dans un article de Xavier Marmier, paru en 1836 dans la *Revue des Deux Mondes?*

L'accès de ces sources diverses était facile. Hugo a toutefois suivi de plus près la tradition que lui offrait Aloyse Schreiber; là seulement il trouvait certains détails qui ne paraissent point ailleurs. Son imagination, qui naguère, devant le fauteuil impérial d'Aix-la-Chapelle[3], évoquait le fantôme de Charlemagne, pouvait se représenter le spectre miraculeux de Kaiserslautern.

*Les Burgraves*, I, 2.

KARL.

Un lieu lugubre, Hermann. Un endroit redouté,
*Un essaim de corbeaux*, sinistre, épouvanté,
*Tourne éternellement autour de la montagne*[4].
Le soir, leurs *cris* affreux, lorsque l'ombre les [gagne,
Font fuir jusqu'à *Lautern* le chasseur hasardeux.
Des gouttes d'eau, du front de ce rocher hideux
Tombaient comme les pleurs d'un visage terrible.
Une *caverne* sombre et d'une forme horrible
S'ouvrait dans le ravin. Le comte Max Edmond
Ne craignit pas d'entrer dans la nuit du vieux [mont.
Il s'aventura donc sous ces grottes funèbres.
Il marchait. Un jour blême éclairait les ténèbres.
Soudain, sous une voûte, au fond du souterrain,
Il vit dans l'ombre, *assis* sur un fauteuil d'airain[5],
Les pieds enveloppés dans les plis de sa robe,
Ayant le sceptre à droite[6], à gauche ayant le globe,
Un vieillard effrayant, immobile, incliné,
Ceint du *glaive*, vêtu de *pourpre* et *couronné*.
Sur une *table* faite avec un bloc de lave,
Cet homme s'accoudait...
... C'était l'empereur Frédéric Barberousse.
Il dormait, — d'un sommeil farouche et surpre- [nant.
Sa *barbe*, d'or jadis, de neige maintenant,
*Faisait trois fois le tour de la table de pierre.*

XLI. *L'empereur Frédéric Barberousse.*

Au milieu du XII^e^ siècle l'empereur Frédéric Barberousse bâtit à *Lautern*, dans les Vosges, un palais de gresserie rouge...

D'après une ancienne tradition généralement répandue et longtemps répétée, Frédéric n'est point mort en Palestine, mais il a disparu dans l'eau en se baignant et se tient dans une profonde *caverne* d'une *montagne* près de Kaiserslautern. Une nuée de *corbeaux* croassants *volent sans cesse autour de cette montagne*, et quand ils s'éloigneront, l'empereur sortira de sa caverne pour aller au secours des chrétiens tourmentés par les infidèles.

Un chevalier du bourg de Beilstein, qui en est tout près, s'avisa un jour de descendre dans cette caverne. Frédéric avait un *manteau de pourpre*, et *était assis* près d'une *table de pierre* dont sa *longue barbe avait fait déjà trois fois le tour*, l'*épée*, le *globe* impérial et la *couronne* étaient près de lui.

1. Cf. la traduction qu'en donne Sébastien Albin en 1841 dans ses *Ballades et chants populaires*, p. 346.

2. Grimm-Theil, *Traditions allemandes*, cf. t. I, p. 34; 461-462; t. II, p. 205; — Leroux de Lincy, *Le livre des légendes*, 1836, in-8°, p. 102, renvoie à l'article de Marmier. Xavier Marmier (*Chants Danois*, p. 729. *Rev. Deux-M.*, 15 mars 1836) comparait les traditions sur Arthur, Charlemagne, Barberousse, Guillaume Tell, Saint-Jean. — Dans William Shakespeare, Hugo rapprochera Saint-Jean de Barberousse, p. 70, éd. Hetzel, in-8.

3. Cf. *Le Rhin*, lettre IX, p. 72; et p. 75-76. « Sur ce fauteuil... la couronne en tête, le globe dans une main et le sceptre dans l'autre, l'épée germanique au côté, le manteau de l'empire sur les épaules, la croix de Jésus au cou... l'empereur Charlemagne était assis dans son tombeau. »

4. Noter le rythme giratoire et circulaire de ce vers. — « Sinistre, épouvanté » est la manière ordinaire de Hugo.

5. Grimm, *op. laud.*, t. I, p. 461 parle d'un siège d'or.

6. *Ibidem*, p. 205, t. II; « Otto III dans le tombeau de Charles ». « Il était assis sur un siège... Sur sa tête était une couronne d'or; il avait le sceptre dans ses mains... La voûte (du tombeau) était faite de marbre... »

Ses longs cils blancs fermaient sa pesante pau-
[pière.
*Un cœur percé saignait sur son écu vermeil.*
Par moments, inquiet, à travers son sommeil,
Il portait vaguement la main à son épée.
De quel *rêve* cette âme était-elle occupée ?
Dieu le sait...

Sur son *bouclier*, appuyé contre le mur, était peint un *cœur rouge sanguin percé* d'une flèche blanche.

Aux pas du comte Max dans le noir corridor,
L'homme s'est réveillé ; sa tête morne et chauve[1]
S'est dressée, et, fixant sur Max un regard fauve,
Il a dit, en rouvrant ses yeux lourds et voilés :
— *Chevalier, les corbeaux se sont-ils envolés ?* —
Le comte Max Edmond a répondu : — Non, Sire.
A ce mot, le vieillard a laissé sans rien dire
*Retomber* son front pâle, et Max, plein de terreur
A vu se rendormir le fantôme empereur !

A l'approche du *chevalier* l'empereur paraissant sortir d'un *rêve* pénible, lève les yeux et lui dit : *Les corbeaux se sont-ils envolés ?* Le chevalier ayant dit que *non*, il *retomba* dans son assoupissement...

(P. 93).

Victor Hugo avait-il lu ou recueilli une autre légende de Barberousse? On peut le supposer. Mais dans aucune tradition germanique nous n'avons rencontré « le val du Malpas[2] » ni la prédiction faite à la naissance de Barberousse, enfant qui

Deux fois sera cru mort et revivra deux fois[3].

Il ressort de ces confrontations de textes que notre poète s'est servi des légendes allemandes sans s'y asservir jamais.

Il s'y documenta; recueillant des anecdotes significatives, parcelles de vérité légendaire; choisissant des touches de couleur locale. A la lueur de ces traditions, il pénétrait dans la familiarité de ces chevaliers-brigands qu'il voulait faire « grands » sans qu'ils cessassent d'être « réels ». Les chroniques lui présentaient ces géants du Rhin chez lesquels les passions viles et les mœurs brutales n'étouffaient point une certaine noblesse de sentiments. Les traits singuliers de la légende autorisaient ses audaces. Si bien qu'il entre moins de fantaisie qu'on ne l'a prétendu dans la conception des *Burgraves*. S'aidant de l'histoire et de la légende, le poète a voulu restituer ces grandes et terribles figures du Rhin médiéval. Ses prétentions à la vérité historique et à la vérité légendaire, outrées d'ailleurs, n'étaient point si déraisonnables.

Il est curieux aussi de constater les ressources du génie de V. Hugo. Sans épuiser d'une seule fois sa matière, il se permet, par l'économie avec laquelle il en use, d'y revenir. Son esprit, en travail perpétuel d'acquisition, s'enrichit assez pour qu'il puisse reprendre un thème déjà traité, en le tranformant. Frappé de la

1. Le manuscrit portait comme première leçon « s'est réveillé soudain et relevant la tête ».

2. On trouve un Robert de Malpas ou de Maupas dans A. Thierry, *Hist. de la conquête de l'Angleterre*, liv. IV, année 1070. C'est un mot de vieille souche, vraiment évocateur d'un endroit « fort maussade. »

3. *Burgraves*, I, 2, p. 510.

figure de Bligger le Fléau, Hugo ramassa avec une maîtrise vigoureuse le récit diffus du légendaire; l'opiniâtreté du Landschade devint ensuite l'armature de l'âme des Burgraves; plus tard, suivant la pente de son génie, le poète transformera le bandit impitoyable en un champion de la bonté; de Bligger de Steinach il fera Welf, castellan d'Osbor.

## III

La connaissance des sources où puisa un écrivain permet de le mieux connaître. Son goût se manifeste par le choix des matériaux; leur mise en œuvre fait saillir son originalité. C'est aussi une satisfaction pour l'esprit, puisque, sur un emprunt évident, on peut établir une certitude. Mais il reste une autre opération qui, sans offrir moins d'intérêt, apparaît comme plus délicate, plus conjecturale, plus périlleuse parfois : c'est l'investigation des influences.

Déceler d'après certains traits communs ou d'après une physionomie, une tonalité générale, quelque parenté entre deux œuvres, guetter les reflets fugitifs d'une œuvre sur une autre, relever chez un auteur des traces de son goût pour tel de ses devanciers ou de ses contemporains, saisir des ressemblances parfois lointaines; voilà autant d'opérations où, à la poursuite de probabilités, on risque de se fourvoyer. Pour de telles recherches, il n'est point de méthode unique : tantôt, par exemple, il vaudra mieux faire état de menus indices, tantôt se fier à une impression d'ensemble. C'est ce que nous allons essayer de faire pour *Les Burgraves*.

Quel rapport peut-on établir entre le *Prométhée*, que V. Hugo exalte dans sa préface, et la trilogie qu'il offrait au public[1]? Comparez les bords du Rhin à la Thessalie, les Burgraves aux Titans, Barberousse à Jupiter, à Prométhée le comte Job.

> Vaincu, rongé vivant par l'aigle de l'empire
> Et, colosse gisant dont on peut s'approcher
> Cloué, dernier Burgrave, à son dernier rocher[2]...

n'était-ce qu'une fantaisie? Hugo ne croyait-il pas acquitter une dette de reconnaissance envers le « vieux poète de l'Orestie », puisqu'il prétendait faire pour les Burgraves ce que le grand Eschyle

1. J. Janin comparait dans le *Journal des Débats* du 9 mars 1843 la trilogie de Hugo avec le *Prométhée* d'Eschyle.
2. *Les Burgraves*, III, 1, p. 562.

« avait fait pour les Titans[1] »? Dans son discours de réception à l'Académie française[2], il rappelait l'*Agamemnon* de Lemercier; quelle occasion de comparer une médiocre copie à son impérissable modèle! N'est-ce point un indice, qu'un Burgrave porte justement le nom de la nourrice d'Oreste dans les *Choéphores*, le nom de Gilissa?

Est-ce Oreste, revenu en vengeur au foyer d'Agamemnon, ou bien le franc-archer Otbert qui prononce ces mots :

> Je me sens ivre et fou. Dans ce lieu détesté
> Où les crimes anciens aux nouveaux se confrontent,
> Les miasmes du meurtre à la tête me montent.
> L'air qu'ici l'on respire est un air malfaisant.
> (Egaré.)
> Est-ce que ce vieux mur veut boire encore du sang[3]?

Plus eschyléenne encore nous paraît cette tirade du « reliquat » des *Burgraves* :

> GEORGE.
> — La Corse! pays sombre, où toute plaie est fraîche[4],
> Où le sang toujours fume et jamais ne se sèche,
> Où l'on vieillit cent ans n'ayant plus qu'un instinct :
> La haine, cendre rouge, au fond du cœur éteint! —
> Tout enfant, j'ai vécu, pauvre et nu, sous des chaumes,
> J'ai vu des visions, des spectres, des fantômes,
> J'ai juré par des noms qui laissent le remords
> Et j'ai posé ma main sur le crâne des morts...
> Ma race sur moi pèse, et j'ai sa mission;
> Je porte tout, l'injure et l'expiation.
> A des morts vénérés je dois une victime,
> Un meurtre pour un meurtre, un crime pour un crime...
> Voilà dix ans qu'ainsi je fuis de rive en rive[5]...

Le serment de Guanhumara (III, 2, p. 568), les angoisses de Job, aux yeux duquel le remords, telle l'antique Erinnye, vint agiter

1. *Les Burgraves*, Préface. — M. Gustave Lanson a bien voulu attirer spécialement notre attention sur la couleur eschyléenne du drame de Hugo. Ses conseils, comme ceux de M. Mario Roques, nous ont été précieux pour ce travail.
2. Cf. *Recueil des discours*, 1840-1849, p. 91.
3. III, 3, p. 577.
4. La Corse est le pays de la vengeance tenace et acharnée. — *Colomba* date de 1840. — La dix-septième des *Nouvelles légendes françaises* d'Edouard d'Anglemont (Paris, 1833) narrait une sanglante légende corse. — Voir aussi F. Baldensperger, *Les grands thèmes romantiques dans les « Burgraves » de V. Hugo* (p. 13 du tirage à part). — Archives de Herrig, 1908 (t. CXXI).
5. Cf. p. 598 (Reliquat des *Burgraves*).

le spectre de sanglantes victimes, nous ramènent indubitablement à Eschyle.

JOB.

Sous cette voûte
Depuis ce jour, mon crime a sué goutte à goutte
Cette sueur de sang qu'on nomme le remords...
Ou, si je m'endormais, versant un sang vermeil
Deux ombres traversaient sans cesse mon sommeil[1].

Et, en outre des traces de stichomythie[2], le caractère surhumain des personnages, la présence terrifiante de la fatalité, protagoniste du drame antique, l'arrêt définitif de la vendetta, nous font penser à l'Orestie.

Les contemporains avaient rappelé d'autres noms encore que celui d'Eschyle : Gautier comparait Job le Maudit à Gœtz de Berlichingen[3], faute, peut-être, de connaître Bligger le Fléau, Friedingen et Hausner du Hegau ; Louis Veuillot et Sylvius Adam[4] se tournaient vers Walter Scottt, et signalaient des ressemblances entre Guanhumara et Urfried d'Ivanhoé. Au drapeau noir de Coningsburgh semblait répondre le drapeau noir d'Heppenheff[5].

On a, depuis, institué quelques rapprochements entre *Les Burgraves* et *Les Brigands* de Schiller[6], et la conception singulière du bandit protecteur des faibles, fléau des puissances se retrouve en effet dans les deux œuvres. Hugo connaissait assez *Guillaume Tell* pour qu'on se demande si tel détail des *Burgraves* n'est point un reflet du drame de Schiller : c'est sous un froc de moine que Melchtal pénètre dans la citadelle de Sarnen, « le repaire du tigre »

1. *Burgraves*, III, 1, p. 562. — Voir aussi dans les vers que prononce Job, III, 2,569; il semble qu'un souvenir verbal du grec avait hanté le souvenir de Hugo, la première forme des vers :

Hideux nid de *serpents*, né des gouttes fatales... etc.

était celle-ci :

Nid de *dragons*, rampant sur ces dalles plombées
Né des gouttes de sang de mon poignard tombées...

2. *Ibid.*, II, 3, p. 541.

C'est du sang
Tu le vois, le sang tache et brûle
GUANHUMARA.
Le sang lave
Et désaltère.

3. *La Presse*; feuilletons du 13 et 14 mars 1843.

4. Louis Veuillot, *L'Univers*, 16 avril 1843. — Sylvius Adam, *Les Burgraves devant arbitres ou les suites d'une trilogie*, 1843, in-4°. — M. P. Berret revient sur ce rapprochement dans le *Bulletin de l'Université de Lille*, 1902, p. 139.

5. Cf. F. Baldensperger, *op. laud.*, p. 6.

6. *Ibid.*, p. 4. — Le thème romantique de la résistance au fait social; — et déjà H. Parigot, *Le Théâtre d'Alexandre Dumas*, pages 106 et 146.

où « le gouverneur se livrait à la débauche dans un festin[1] » ; c'est sous un habit de pèlerin que Barberousse se présente devant les chevaliers-brigands.

Dès longtemps, on avait pensé aux genres « frénétique » et « fantastique » qui avaient sévi en France, avant même l'éclosion du romantisme. Un critique prétendait qu'il n'était point de poétique qui « pût absoudre les inventions » de V. Hugo « à moins qu'on n'aille la demander aux souterrains d'Anne Radcliffe et de Mathurin, en compagnie de Guilbert de Pixérécourt[2] ». Et Théodore Pavie[3], plus sympathique au grand poète, écrivait : « C'est peut-être la plus belle conception de Hugo, mais déplorablement hâtée, écourtée, surchargée de scènes de mélodrame trop près les unes des autres. »

En effet, malgré les emprunts à la légende et à l'histoire, *Les Burgraves* sont bien un mélodrame et présentent les plus grandes ressemblances avec le drame fataliste allemand. M. Baldensperger, en l'indiquant, cite très justement, à côté de Müllner et de Werner, auteurs de *L'Expiation* et du *Vingt-quatre février*, Franz Grillparzer. « *L'Aïeule*, dit-il, paraît devoir être comptée parmi les lectures auxquelles Hugo doit quelque chose[4]. »

On peut être plus affirmatif. Sans s'appuyer sur la présence d'un Gunther dans les deux drames[5], sans tirer argument de la galerie de portraits de *L'Aïeule*, il suffit de lire la traduction due à Jules Lefèvre[6], un des amis de V. Hugo, intermédiaire

1. *Guillaume Tell*, II, 2, cf. *Théâtre de Schiller*, trad. de Barante, t. V, p. 193.

2. *Le National*, 13 mars 1843. — Hugo cite Anne Radcliffe dans *Le Rhin*, cf. p. 365.

3. Lettre de Th. Pavie, 1er avril 1843, citée par Biré, *V. H. après 1830*, t. II, p. 32.

4. Gf. Baldensperger, *ibid.*, p. 15; et note p. 16. — Ajoutons que Musset connaissait *l'Aïeule*, il parle de la famille Borotin dans une *Revue fantastique* du *Temps* (Indication de M. Moritz Werner, de Francfort). Dumas en avait une idée assez vague, comme nous l'apprend Grillparzer lui-même, qui déjeuna chez lui, lors de son voyage à Paris et faillit y rencontrer Victor Hugo. Cf. Grillparzer, *Selbtsbibliograpie* (*Œuvres*, t. XIX, p. 154, chez Gotta, à Stuttgart).

Cf. déjà E. Rigal, *V. Hugo poète épique*, p. 26 : « un fils qui va tuer son père sans le connaître, de même qu'un père tue sans le connaître son fils dans le *Vingt-quatre février* de Werner... »

Le manuscrit des *Burgraves* n'offre-t-il pas une trace du goût pour le drame fataliste par ce vers :

C'était comme à présent, une nuit de septembre.
III, 2, p. 565.

On lit comme premier jet :

C'était comme aujourd'hui la nuit du *vingt septembre*.

5. Gunther est le gardien du château de Borotin; — c'est le nom du chapelain des Burgraves.

6. Cf. le *Théâtre Européen. Nouvelle collection des chefs-d'œuvre des théâtres...* Théâtre allemand, deuxième série, t. III (Paris, 1835). *L'Aïeule* (die Ahnfrau), tragédie

averti des littératures étrangères, puis *Les Burgraves*, et ce « reliquat » qui conserve les restes d'une première ébauche, pour ne plus mettre en doute la parenté des deux œuvres.

Dans le plan du drame de famille que Victor Hugo avait conçu d'abord, Guanhumara ne poursuivait pas sa propre vengeance, mais celle d'une sœur morte dont Otbert était le petit-fils [1]. Nous sommes plus près ici de l'affabulation de l'Aïeule. Le personnage fantastique s'est dédoublé : c'est la sœur vivante de l'Aïeule qui poursuit la vengeance de l'ancien crime. De même Régina, aimée d'Otbert, n'était pas mourante, mais aspirait à la vie, comme Bertha de Borotin [2]. Le caractère fatal de George, qui s'atténue dans la rédaction définitive, s'expliquait clairement par un souvenir de Grillparzer.

> Je croyais être un homme et ne suis qu'une épée.
> — Non, pas même une épée, un poignard! — Une main
> Peut me saisir ce soir, m'ensanglanter demain [3].

Otbert, reçu chez le vieux comte, père de Régina, songeait à fuir avec elle [4]. Telle est exactement la situation de Jaromir d'Eschen chez le comte de Borotin. Dans la version définitive, c'est Job qui réglera la fuite des jeunes gens qu'il veut unir.

Victor Hugo avait, semble-t-il, suivi de plus près l'inspiration de Grillparzer dans la première ébauche de son drame. Est-ce par gratitude envers le dramaturge viennois qu'il a intitulé la première partie de sa trilogie *L'Aïeul*? On trouverait chez lui au moins un autre exemple d'une reconnaissance aussi discrète. De cette conception antérieure, et assez différente, du drame, il reste quelques traces qui ont survécu au remaniement définitif. C'est ainsi que la fatalité, qui, telle la Némésis antique, mène tout chez Grillparzer, n'est plus qu'un accessoire chez Hugo : elle ne pousse pas au crime, c'est moins un ressort d'une puissance inéluctable qu'un effet de terreur et d'antithèse habilement employé.

en cinq actes par Franz Grillparzer. Notice sur Franz Grillparzer et sur *L'Aïeule* par Jules Lefèvre.

Cf. Auguste Ehrhard, *Le Théâtre en Autriche*, Paris, 1900, p. 218-240; et surtout l'excellente comparaison qu'institue M. Baldensperger dans son pénétrant article.

1. Cf. *Les Burgraves*, éd. nat., p. 595; — et p. 599. Guanhumara dit à Otbert qu'elle vit mourir « l'Aïeul » d'Otbert et

> La femme qu'il aimait, ma sœur, sous le couteau...

2. Cf. éd. nat., p. 596.

3. *Ibid.*, p. 598 et 599.

> Et mon âme qu'étreint une fatale loi...

4. P. 602.

Il ne serait point impossible d'ailleurs de retrouver des vestiges de la forme même de la traduction de *L'Aïeule* dans les vers des *Burgraves*. Nous devons dire toutefois que, nulle part, on ne relève une imitation flagrante et indéniable. On ne décèle que des reflets :

*L'Aïeule.*

(Le comte Borotin déplore l'extinction de sa race) :

« C'est à peine si le vieux tronc tient encore... l'on trouvera couché dans la poussière *le chêne vénérable* qui étendait au loin ses larges rameaux... »

(I, 1, p. 21.)

*Bertha.* — Qu'il me tarde de voir revenir ce mois de mai, où la terre prend un nouveau vêtement, où les fleurs éclosent dans une atmosphère plus douce!

(*Ibid.*)

*Le comte.* — Je pensais à mes aïeux, dont la parole était au loin plus respectée que le plus solennel des serments... Moi je suis le dernier et je suis vieux...

(Acte II, p. 33.)

Je suis donc le dernier homme de cette antique famille et elle s'éteindra avec moi...

(I, 1, p. 22.)

(Borotin raconte à sa fille Bertha le rapt de son fils) :

« Une fille et un garçon... Je les gardais comme la prunelle de mes yeux... Mon fils avait à peine trois ans, lorsqu'un jour, en jouant dans le jardin, il échappa aux regards de sa gouvernante. La porte qui conduit à l'étang était ouverte... Mon fils se noya! mon fils! ma seule espérance! le dernier appui de ma vieillesse! Que faire? il n'est plus et je mourrai sans enfant! »

(I, 1, p. 22.)

(Borotin s'asseoit entre Bertha et Jaromir qui se tiennent par la main).

« Merci, mes enfants, merci! Si je vous vois ainsi devant moi avec votre *front serein*, votre regard plein de vie et de résolution, l'espérance se réveille en mon cœur... etc. »

(Acte II, p. 29.)

*Le comte Borotin.* — Bertha m'a raconté que tu t'appelles Jaromir d'Eschen et que tu as servi dans l'armée, mais je ne sais rien de plus.

*Jaromir.* — Il n'y a rien de plus à vous dire. Mes ancêtres étaient riches et puissants, et moi je suis *pauvre*, si pauvre que, si l'on ne comptait pas pour quelque chose mon courage et ma force de volonté, je n'aurais rien, je ne serais rien.

*Le comte.* — Tu dis beaucoup en peu de mots. Voilà comme j'aime les hommes. Ecoute, *mon fils*; je suis vieux...

Regarde cette jeune fille... C'est sur toi que s'est arrêté son premier regard, sa première pensée...

Mon fils, *je te la* confie, tu l'aimes.

(*Ibid*, p. 30.)

*Les Burgraves.*

De toute la forêt, il ne reste qu'un chêne
Et ce *chêne*, c'est vous, mon père *vénéré*.

(I, 6, p. 531.)

Ainsi Régina aspire au retour du printemps, qu'elle craint de ne plus revoir.

« Mais moi je ne verrai
Ni l'oiseau revenir ni la feuille renaître. »

(I, 3, p. 516.)

JOB.

Ma famille est captive, et ma tour est tombée!

(III, 3, p. 574.)

Non! Je me sais maudit et je me sens damné!
J'avais des descendants et j'avais des ancêtres;
Mon burg est mort; mon fils est vieux; ses fils [sont traîtres.

(III, 1, p. 563.)

JOB.

Mais épargne l'enfant! le dernier!
. . . . . .
Je suis puni! — Le jour où l'on vint m'annoncer
Que George était perdu, qu'on avait vu passer
Quelqu'un qui l'emportait... [dans les roses
Pauvre enfant! — Quand j'y pense? — Il courait
Il jouait! — N'est-ce pas, ce sont là des choses
Qui torturent? Jugez si j'ai souffert.

(III, 2, p. 570.)

JOB.

J'ai besoin, en sortant de l'abîme où je rêve,
De vous voir près de moi comme deux purs rayons,
Comme au seuil de l'enfer deux apparitions,
Vous enfants dont le front de tant de clarté brille
Toi, jeune homme vaillant, toi douce jeune fille...

(II, 4, p. 544.)

OTBERT.

Je vous l'ai dit, je suis un *pauvre* capitaine;
Homme de ferme épée et de race incertaine,
Peut-être moins qu'un serf, peut-être autant qu'un
Mais tout ce que je suis est à vous. [roi.

(I, 3, p. 517.)

JOB.

Sois *mon fils*. — Comprends-tu?
Toi brave enfant, épris d'honneur et de vertu,
Fils de rien, je le sais, et sans père et sans mère,
Mais grand cœur que remplit une grande chimère.
Sais-tu, quand je te dis : Jeune homme, sois mon
Ce que je veux te dire et ce que je te dis? [fils
... Et que je vous marie.

(II, 4, p. 546.)

*Jaromir* (seul, regardant Bertha qui prie). — Oh! grâces te soient rendues, âme pure de Bertha!... c'est auprès de cette douce fille que je retrouverai le calme et le repos...

(Acte II, p. 27.)

(Jaromir laisse un flacon de poison qu'il portait sur lui et prend le fatal poignard.)

*Bertha.* — Laisse-le, laisse-le, ne le tire pas du fourreau; le malheur est attaché à cette lame; c'est avec ce poignard que l'aïeule de notre maison a été tuée; on l'a suspendu là comme souvenir de cette nuit fatale; il s'est déjà couvert de sang, il peut encore se couvrir de sang.

(Acte III, p. 38.)

*Gunther* (à Bertha). — L'aïeule de votre maison était jeune et belle comme vous, elle s'appelait aussi Bertha comme vous; on la força d'épouser un homme qu'elle haïssait. Elle oublia ses nouveaux devoirs... Un jour son époux la surpri dans les bras de celui qu'elle aimait, et, dans l soif de vengeance, il lui enfonça son poignard dans le cœur. C'est ce poignard que l'on a suspendu à la muraille... Le repos de la tombe ne lui a pas été accordé. Il faut qu'elle erre sans cesse, jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucun membre de sa famille...

(Acte I, p. 251.)

Acte V. Scène finale. — (Indications scéniques). Le caveau des sépultures. Dans le fond, le tombeau de l'aïeule avec plusieurs emblèmes; à droite un cercueil couvert d'un voile noir.

*L'Aïeule* (à Jaromir). — Regarde le présent de noces que je t'apporte. (Elle enlève le voile noir qui recouvre le cercueil). Ce cercueil renferme le corps de Bertha qui s'était empoisonnée.

(Acte V, p. 47.)

Otbert.

Je vous bénis tous deux, car près de vous j'oublie.
Et mon âme, qu'étreint une fatale loi,
Près de lui se sent grande et pure près de toi.

(I, 3. p. 517.)

Cf. Reliquat des *Burgraves*, p. 601.

Et II, 3, p. 542. Guanhumara vouant au « couteau vengeur » d'Otbert, « Fosco baron des bois, des rochers et des plaines. »

Guanhumara.

Si tout à l'heure ici
Quand tes yeux contemplaient Régina, ton souci
Hatto soudain était entré comme un orage;
Si devant toi, féroce et riant avec rage,
Il l'avait poignardée, elle, et jeté son corps
Au torrent...

(I, 4, p. 521.)

Le caveau perdu...
Un cercueil couvert d'un drap noir.

(III, 2, p. 568.)

Job écarte le drap noir avec épouvante... Le comte lève le suaire et voit une figure pâle. C'est Régina (endormie par le poison de Guanhumara).

(*Ibidem.*)

*L'Aïeule*, à travers la traduction de Jules Lefèvre, s'était profondément empreinte dans l'imagination de V. Hugo. Quand il conçut *Les Burgraves*, il fut hanté par ces souvenirs, et son œuvre en présente d'indéniables réminiscences. Doit-on parler d'imitation? Le mot est un peu fort. Il semble plutôt que notre poète s'est inspiré, en restant lui-même, de cette fable singulière. Mais au mélodrame fantastique et sombre, funèbre et fataliste, Hugo substitua une intrigue plus optimiste. Reculant devant le parricide, il arrêta à temps le poignard d'Otbert; laissant à Grillparzer l'idée de l'inceste fatal, il ne fit point d'Otbert le frère de Régina. Un même cercueil réunissait Bertha et Jaromir, les derniers rejetons de la race de Borotin, tranchés dans leur fleur : l'Aïeule était vengée. Le dénouement des *Burgraves* excite moins d'horreur : les deux frères s'y réconcilient, centenaires; Job presse dans ses bras Otbert et Régina, dont l'union couronne ses espérances : seule, Guanhumara périt, victime volontaire de son serment. Ne peut-elle pas disparaître, puisque l'homme, aimé jadis et jamais oublié, dont elle voulait venger la mort, elle l'a revu, vivant?

Hugo élimina en outre le surnaturel, qui aurait choqué le goût français, classique et raisonnable : l'Aïeule de Grillparzer était un fantôme, Guanhumara n'est qu'un spectre vivant. En s'incarnant un peu plus dans les personnages, la fatalité se mêle davantage à l'action. Confronté avec le dramaturge autrichien, notre poète paraît en somme plus français et plus sobre. La liqueur étrangement enivrante, mais âpre et trouble de Grillparzer, Hugo la filtra, avant de la verser dans son cratère tragique.

S'il empruntait ainsi des idées dramatiques et des couleurs à des auteurs peu connus, Hugo, qui avait une culture classique très riche, et une mémoire singulièrement tenace, savait se souvenir des modèles universellement admirés. Sur les vers de sa trilogie, des teintes connues et des reflets fugitifs révèlent des lectures de prédilection : Virgile ou Juvénal, Shakespeare [1] ou Corneille. « Tue ou meurs », dit Otbert lançant son défi à Hatto.

Tantôt affleure une réminiscence de l'entrevue d'Enée et d'Andromaque : Hugo revient à son poète de prédilection, rivalisant avec Racine, sans y songer, peut-être :

O mihi sola mei super Astyanactis imago!
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat,
Et nunc acquali tecum pubesceret aevo!
(*Enéide*, III, 488-491.)

Il serait de ton âge! Il aurait ton beau front!...
Parfois, en te voyant, je me dis : c'est lui-même!...
Tout en toi, ta candeur, ton air, tes yeux, ta voix,
En rappelant ce fils à mon âme affaiblie...
(*Les Burgraves*, II, 4, p. 613, éd. nat.)

Tantôt un souvenir précis de la dixième satire de Juvénal, description réaliste de la vieillesse, inspire heureusement Hugo, qui note en marge de son manuscrit un vers de son modèle [2] :

... dementia, quæ nec
Nomina servorum, nec vultum agnoscit amici.

Ut vigeant sensus animi, ducenda tamen sunt
Funera natorum, rogus adspiciendus amatæ
Conjugis et fratris, plenæque sororibus urnæ
Haec data pœna diu viventibus, ut, renovata
Semper clade domus, multis in luctibus atque
Perpetuo mœrore et nigra veste senescant.
(Juvénal, *Satires*, X, 207 et suiv.)

Vois-tu, quand on est vieux, le souvenir se perd.
(*Les Burg.*, III, 3 p. 577.)

JOB.
Ta mère était ma nièce et t'a léguée à moi.
Elle est morte. — Et j'ai vu, comme elle, dispa-
Hélas! sept de mes fils..... [raître
Et ma dernière femme et tout ce que j'aimais.
C'est la peine imposée à ceux qui longtemps vivent
De voir sans cesse, ainsi que les mois qui se suivent
Les deuils se succéder de saison en saison
Et les vêtements noirs entrer dans la maison.
(II, 4, p. 546.)

1. Le mouvement ascendant de la tirade d'amour d'Otbert :

Régina! dis au prêtre
Qu'il n'aime pas son Dieu, dis au toscan sans maître...
(*Burgr.*, I, 3, p. 518)

est bien propre à Victor Hugo, mais l'idée en vient d'*Hamlet*, II, 2.

« Doubt thou the stars are fire;...
But never doubt I love. »

(indiqué par H. W. Ève, dans son édition classique des *Burgraves*, Cambridge, 1904.)

2. Une fiche jointe au folio 47 du manuscrit des *Burgraves* porte ce vers :

« Ea data pœna diu viventibus. »
(Juvénal.)

Ces vers que V. Hugo savait encore par cœur, comme en ferait foi la légère inadvertance de la citation ( *ea* pour *haec*) nous permettent de supposer que le sombre portrait de la vieillesse, poussé au noir par le poète latin, n'a point été étranger à la conception de la décrépitude de Job et de Guanhumara,

Hideuse et formidable à force de souffrir.

C'est du reste sans étonnement qu'on relève dans le drame de Hugo des traces de ses goûts et de ses admirations. Sans étonnement aussi, et non sans plaisir, on y sent le poète lui-même.

On se plaît à retrouver, dans les effusions passionnées d'Otbert, la fraîcheur de sentiments, et les accents des *Lettres à la fiancée* et, dans la tendresse familière et paternelle de Job le Maudit, la bonté qui inspirera *L'Art d'être grand'père*.

Si l'on se rappelle le culte du poète pour Napoléon Ier, on se persuade aisément que ce Barberousse qui revient vers son peuple opprimé, parlant aux vieux soldats, ses compagnons d'armes, d'un passé de commune gloire, s'auréolait aux yeux de Hugo de toute l'admiration qu'il nourrissait pour le grand Empereur [1].

Bref c'est Hugo lui-même, Hugo tout entier, avec ses qualités et ses défauts, avec son génie et avec ses « tics », que l'on rencontre dans ce drame écrit en moins de quarante jours. Se pillant lui-même, comme l'ont parfaitement montré MM. Glachant, il mit dans la bouche de Magnus quatorze vers retranchés du manuscrit d'*Hernani* [2].

Convaincu du rôle des grands princes comme Charlemagne, Barberousse, Charles-Quint, il leur fait une large place dans ses drames, et suivant son penchant à l'invective et à la récrimination tragiques, il prend volontiers un empereur comme porte-parole... à moins qu'il ne leur préfère un laquais... Ruy Blas et Frédéric de Hohenstaufen sont également éloquents, également pessimistes :

Charles-Quint, dans ces temps d'opprobre et de terreur
Que fais-tu dans ta tombe, ô puissant empereur [3] ?

1. Cf. *Victor Hugo*. Leçons faites à l'École Normale supérieure sous la direction de F. Brunetière, t. II, p. 118.

2. Ouv. cité, p. 225.

3. Cf. le Monologue de Barberousse ; — on peut comparer encore avec l'apostrophe de Barberousse aux Burgraves, l'attaque de Ruy Blas contre les grands d'Espagne :

« Oh! je comprends qu'on vole et qu'on tue et qu'on pille. »
Acte I et II, p. 348, éd. nat.

Oh! lève-toi! viens voir! Les bons font place aux pires
Ce royaume effrayant, fait d'un amas d'empires,
Penche... il nous faut ton bras! au secours, Charles-Quint!
Car l'Espagne se meurt, car l'Espagne s'éteint!
(*Ruy Blas*, III, 2, p. 396, éd. nat.)

Ces échos et ces redites ne laissaient pas de frapper les contemporains. Dès 1833, A. Bodin signalait, avec une singulière clairvoyance, cette monotonie chez le poète dramatique : « Partout un vieillard à barbe blanche, don Ruy Gomez dans *Hernani*, le marquis de Nangis dans *Marion Delorme*, Saint-Vallier dans le *Roi s'amuse*. Toujours l'amour paternel ou maternel représenté par des êtres qui ont tous la même physionomie : la Sachette dans *Notre-Dame de Paris*, Triboulet dans *Le Roi s'amuse*, et Lucrèce Borgia dans le drame de ce nom. On dirait que Victor Hugo n'a dans la tête qu'une ou deux idées qu'il roule incessamment, pour nous les montrer successivement sous leurs formes diverses. Il faut bien prendre garde de se recopier toujours ainsi soi-même, autrement on n'a été original qu'une seule fois[1]. » Hugo ne tint nul compte de l'avertissement et Sylvius Adam écrivait dix ans plus tard : « Dans les vieux Burgraves et l'empereur Barberousse, nous retrouvons la monnaie de Ruy Gomez de Silva, qui, multiplié par trois devient désespérant[2]. »

Ces répétitions, mainte fois signalées depuis, Hugo les sentit enfin, et les appelait plus tard les « sombres assonances de l'histoire », prétendant que « ces analogies des siècles sont la faute des siècles et non la faute de l'auteur[3] ». Elles nous révèlent, en tout cas, les tendances de sa pensée, les prédilections de son goût et nous permettent de saisir, dans des œuvres qu'on attendrait impersonnelles, la personnalité du poète. Simples et profonds, ces sentiments et ces idées animent les tableaux d'histoire qu'il nous présente et prêtent leur souffle aux tirades lyriques. Et ce lyrisme n'est-il point, avec le don d'évocation pittoresque, un des premiers mérites de l'œuvre dramatique de Hugo?

Mais si nous laissons la personnalité du poète, pour revenir à son goût, nous pourrons le dire éclectique, curieux, largement

1. Cf. *La France littéraire*, 1833, t. V, p. 372. A. Bodin, « V. Hugo considéré comme poète dramatique ».

2. Sylvius Adam, *Les Burgraves devant arbitres ou les suites d'une trilogie*, 1843, in-4°.

3. Cf. *Légende des Siècles* (éd. nat., t. I, p. 616). Plan de préface datant de 1857. — Dans le ton et les termes tel discours d'Elciis offre avec les apostrophes de Ruy Blas et Barberousse une de ces « assonances ». Cf. *ibid.*, p. 440, 462.

ouvert, relativement sobre et constant. Une enquête plus patiemment menée, à travers d'autres œuvres dont il put s'inspirer ou se souvenir, œuvres anciennes ou contemporaines, françaises ou étrangères, classiques ou romantiques, permettrait, sans aucun doute, de relever d'autres reflets, d'autres traces. Sa mémoire était tenace, sa curiosité toujours en éveil et rapide. Mis « au centre de tout comme un écho sonore » Hugo vibre tour à tour à l'unisson de bien des voix, lointaines ou voisines, et l'on distingue comme des nuances étrangères dans le timbre de son chant, toujours personnel d'ailleurs.

Car réminiscences ou imitations, emprunts même et souvenirs, son originalité domine tout, puissamment. Telle est la faculté d'assimilation de son intelligence qu'il s'incorpore parfaitement des aliments hétérogènes. Au brasier de son imagination les paillettes de métal, les minerais de provenance diverse, se fondent en un alliage unique et rare, sans disparate ni scorie. Quel est donc le secret de ce magicien du verbe, s'il sort de son creuset autre chose que ce qu'il y a mis, sous nos yeux? Pourquoi *Les Burgraves* « ressuscitent-ils dans notre imagination l'effrayante, la confuse grandeur de l'Allemagne féodale[1] », alors que ni l'histoire de Kohlrausch, ni les traditions de Schreiber ne possèdent cette vertu évocatrice? C'est que Victor Hugo a refondu, a repétri la matière empruntée, et l'a marquée de sa vigoureuse empreinte. « Lui partout, lui toujours! » D'un bout à l'autre de l'œuvre, s'affirme sa personnalité d'artiste et de poète.

Qu'il fasse appel à ses souvenirs de voyages, qu'il recueille les données de l'histoire, qu'il s'inspire des chroniques rhénanes et des traditions germaniques, qu'il prête l'oreille aux suggestions d'œuvres littéraires, qu'il saisisse au passage, au hasard de ses lectures capricieuses et bizarres, un nom pittoresque, un détail symbolique, il reste constamment lui-même. Il sait voir au delà des textes, il sait reconstruire un édifice avec bien peu de pierres, il donne la vie à la lettre morte, et anime, en les organisant, les bribes défuntes du passé. Par effort de synthèse, son imagination se fait créatrice, grâce à la puissance de sa vision poétique et à la maîtrise de son art.

Quelque sévérité qu'on apporte dans l'appréciation de la valeur dramatique des *Burgraves*, il reste des mérites éminents qu'on ne saurait, sans injustice, refuser à V. Hugo. Le malicieux Heine exagérait quand il affectait de ne voir en lui que le plagiaire

1. Cf. Gustave Lanson, *Histoire de la littér. française*, p. 966, 10e édit.

d'Aloyse Schreiber. Hugo avait puisé à plus d'une source et pouvait se targuer de ses lectures dans ses Préfaces. S'il présentait sa trilogie comme tout autre chose qu' « un ouvrage de pure fantaisie... que le produit d'un élan capricieux de l'imagination[1] », il en avait le droit, puisqu'il s'était renseigné à sa guise, selon les prédilections de son goût, avec la fantaisie d'un poète et la liberté judicieuse d'un artiste. Il restait le débiteur de plus d'un auteur : historien, légendaire ou dramaturge; mais *Les Burgraves* étaient bien à lui, rien qu'à lui, par la transformation de la matière qu'il emprunte, et l'organisation artistique de ces parcelles de provenance diverse, dont il fait un tout, un ensemble qui a son unité.

Sur le décor de fond que lui fournissaient ses impressions de voyage aux bords du Rhin, il conçoit des scènes pittoresques et symboliques : il rapporte des touches, ajoute des traits, complète les images qu'il fait surgir à volonté de sa mémoire, il rassemble selon un plan artistique les détails significatifs qui l'ont frappé. Épris de son objet, il voit ce dont il parle, ses dessins seuls en font assez foi. Restait à communiquer cette vision au spectateur, à étaler ces vastes et pittoresques tableaux « intérieurs ».

Maître de sa forme, il réalisa ses conceptions : il fit ce qu'il voulait faire, rehaussant même par l'éclat et la sonorité de ses vers la beauté de sa pensée. Et c'est par ces qualités artistiques d'expression qu'il surpasse les poètes ses rivaux. La pensée de Vigny est d'essence plus précieuse que celle de Hugo, ses symboles sont plus profonds, d'une originalité plus rare; mais chez l'auteur des *Destinées*, le poète trop souvent trahit le penseur. Les mots qui soutiennent et étayent les idées chez Victor Hugo, en masquant parfois la pauvreté ou la banalité, entravent et gênent les idées de Vigny. Avec un instinct très sûr, perfectionné par de patientes études et un labeur incessant, avec un sens très clairvoyant de la valeur des mots, du génie de la langue et de la versification françaises, de leurs ressources et de leurs prestiges, Hugo nous impose en maître ses impressions et nous suggère à son gré sentiments et idées.

Les noms propres, par exemple, avec quelle sagacité il sait les choisir! le nom d'Heppenheff ne dresse-t-il pas devant nous un burg abrupt et menaçant, à pic sur le roc? Pour évoquer deux aventuriers dont la place n'est pas aux bords du Rhin, quel titre parlant que celui de « Pendragon des Bretons », donné à Uther[2],

1. Cf. Préface des *Burgraves*, p. 496.

2. Pendragon, Hugo l'avait noté, signifie dictateur; mais le mot a une autre allure que le titre romain.

quelle sonorité italienne que celle de Zoaglio Giannilaro ! Si le nom chantant et léger d'Esméralda sied à une svelte et capricieuse bohémienne, celui de Guanhumara, avec sa physionomie hérissée, sa couleur barbare, convient à la sorcière terrible qui ne vit que pour la vengeance.

Hugo va droit au mot, à l'expression, au tour de phrase, au mouvement qu'il faut : et sa versification n'est pas moins habile ni moins heureuse. La composition de ses tirades est pathétique à force de musique. Tantôt son vers sonne comme une fanfare, éclatant de magnificence épique, tantôt il se fait doux et enveloppant comme une caresse. Ces mérites-là, V. Hugo pouvait les revendiquer comme siens.

Un tel artiste n'a rien à craindre des enquêtes littéraires les plus minutieuses, les plus indiscrètes même, puisqu'on y découvre des raisons nouvelles de l'admirer davantage, et à bon escient. Et parfois, est-ce seulement une illusion? on se prend à croire que l'on sait mieux ce qu'est un poète de génie.

Jean Giraud.

# MÉLANGES

## LES TROIS TEXTES DE LA « MÉLANIE » DE LA HARPE

En 1770, La Harpe put croire qu'il allait reprendre le sceptre dramatique, comme on disait alors, que Voltaire vieilli avait laissé tomber. Depuis quelque temps, le public français, — que dis-je? — « l'Europe entière »[1] attendait la *Religieuse* de M. de La Harpe; on savait qu'une thèse hardie et digne d'un philosophe allait être défendue sur la scène, et qu'on verrait sur le théâtre la représentation d'un fait-divers qui venait de défrayer les conversations parisiennes : le suicide, dans un couvent du faubourg Saint-Honoré, d'une jeune fille que des parents barbares voulaient forcer à entrer en religion. Mais la thèse était si libre que La Harpe jugea prudent de ne pas appeler à son aide les Comédiens français, et il se contenta de promener sa *Mélanie* de salon en salon. Le triomphe fut éclatant. — Grimm fait avec malice le compte des soupers qui attendaient le poète-philosophe, et il feint de craindre pour la gorge de cet intrépide lecteur[2]. Mais ces plaisanteries n'enlevaient rien à la gloire de La Harpe, qui, tout enivré de l'heureux succès, donna une première édition de son drame. On l'accueillit avec transports, avec quelque désappointement aussi. Et les critiques parlèrent. Comme la pièce parut sur le théâtre (chez des particuliers comme d'Argental, ou sur des scènes de province, à Lyon par exemple), on s'avisa de ses graves défauts dramatiques. Mais tandis que les Grimm formulaient courtoisement quelques regrets, au nom de l'art, les Fréron poussaient les hauts cris au nom de la religion. La Harpe, en bon disciple de Boileau, écouta ses amis et ses ennemis, et corrigea sa pièce : l'on peut lire, dans la première édition de ses œuvres choisies (1778), une *Mélanie* déjà toute différente de celle qu'avaient applaudie les salons de 1770. Toutefois l'auteur semblait avoir à tâche de justifier complètement, devant la postérité, le succès qu'il avait remporté, d'autant plus que la représentation de Mélanie à la Comédie-Française, en 1791, fut relativement peu goûtée, et lorsqu'après la Révolution, il se fut converti, il n'eut pas le courage racinien d'abandonner sa *Mélanie* et de brûler ce qu'il avait adoré (tant était doux le souvenir de sa gloire passée!), mais il remania une troisième fois son drame (1802).

Ce sont les transformations de ce texte que nous nous proposons d'examiner[3]. Laissons-nous guider par l'auteur lui-même, et suivons la pièce scène par scène.

Nous sommes dans le parloir d'un couvent parisien. Un « homme de robe », M. de Faublas, s'entretient avec sa femme; il nous apprend que si ce jour

1. Le mot est de Voltaire.

2. *Correspondance de Grimm*, etc. Ed. Tourneux, VIII, p. 459. Cf. *Mémoires secrets*, etc., V, p. 69.

3. Nous suivons, pour le texte de 1770, l'édition d'Amsterdam-Erlangen; pour celui de 1778, l'édition des *Œuvres choisies*, t. I (Pissot), et pour celui de 1802, le répertoire du théâtre français de Petitot (*les Drames*, t. VII).

même il veut obliger sa fille Mélanie à recevoir le voile, c'est qu'il veut disposer de sa fortune entière pour favoriser l'avancement dans l'armée de son fils Melcour, à qui s'offre en ce moment la perspective d'un brillant mariage. Ce singulier père qui, dans l'édition de 1770, exposait ses projets avec une certaine sécheresse, a cru bon de développer les motifs de sa conduite dans l'édition de 1778 :

Avec cette alliance à tout on peut prétendre
Et ne voyez-vous pas ce que j'en dois attendre ?
Que bientôt dans les camps je puis voir illustré
Un nom qui dans la robe est déjà décoré ?

Ainsi quatre vers sont ajoutés à la tirade primitive : il s'agit pour La Harpe d'expliquer, sinon d'excuser, les desseins de M. de Faublas. La mère de Mélanie exprime sa douleur; elle dépeint longuement, en 1770, la stupéfaction angoissée de sa fille lorsqu'elle apprit le sort dont on la menaçait :

... Ce formidable arrêt fut comme un coup de foudre,
Elle resta longtemps sans voix et sans couleur...

Ce développement est resserré en 1778, les deux vers en particulier que nous venons de citer sont retranchés : on ne parle plus de l'évanouissement de Mélanie, car il faut ménager et graduer l'intensité des diverses expressions de sa douleur au cours de la pièce.

A ces plaintes, Mme de Faublas ajoute que son fils ne mérite pas l'affection exclusive que M. de Faublas lui porte; ce jeune homme élégant, raffiné, mais sec et sans cœur, vient même de s'attirer une méchante affaire avec un certain monsieur d'Orcé, qui va jouer un rôle assez important à la fin de la pièce. Dans les éditions de 1770, 1778, deux vers sur cette affaire :

Je sais qu'il a tenu des discours imprudents
Sur le marquis d'Orcé qui l'aura su sans doute...

En effet, à ces dates, la pièce vaut moins, aux yeux de La Harpe, par les épisodes dramatiques que par la thèse; au contraire, en 1802, la thèse l'embarrasse, d'où le développement donné au rôle de M. d'Orcé.

Il ose se répandre en discours imprudents
Sur le marquis d'Orcé que l'on a vu prétendre
A l'hymen qu'aujourd'hui Melcour a droit d'attendre.
N'était-ce pas assez de se voir préféré?
Faut-il aigrir encore un rival ulcéré?...

Cependant la thèse n'en reste pas moins, dans les trois éditions, l'élément prédominant du drame, et Mme de Faublas la pose nettement en déclarant que la paix de la retraite religieuse n'est qu'apparente, et que les malheureux qui croient avoir trouvé au couvent l'oubli des passions, des maux et des erreurs sont bientôt et cruellement désabusés; à cela M. de Faublas répond que s'il en était ainsi, on ne verrait pas ceux qui se sont retirés dans les cloîtres chercher à faire de nouveaux et nombreux prosélytes. Cette réponse de M. de Faublas, assez étendue dans le texte de 1770, est resserrée en 1778. La Harpe,

en particulier, a supprimé trois vers qui exprimaient une idée bien conforme au caractère du personnage, mais qui impliquaient, de la part de l'auteur, un blâme très vif, très direct, qui eût pu exciter la malveillance de quelque dangereux ennemi :

Vous voulez m'inspirer une fausse épouvante
D'un état doux et sain où je vois chaque jour
S'engager sans scrupule et la Ville et la Cour.

Reste donc seulement, en 1778, l'argument essentiel que nous avons résumé plus haut : la preuve que les religieux sont heureux, c'est qu'ils veulent grossir leur troupe ; autrement, quel sentiment les pousserait à agir ainsi?

La réplique de Mme de Faublas est toute différente en 1770-78 et en 1802. En 1770-78, Mme de Faublas s'exprime comme une femme qui a beaucoup pratiqué la pensée philosophique : si ces religieux veulent attirer des prosélytes auprès d'eux, dit-elle, c'est qu'ils sont esclaves, par suite malheureux, et par suite méchants; on connaît ce lieu commun de la philosophie du XVIIIe siècle; J.-J. Rousseau ne dit-il pas : « C'est la force et la liberté qui fait les excellents hommes, la faiblesse et l'esclavage n'a jamais fait que des méchants »? La tirade de Mme de Faublas, dans le texte de 1770-78, ne manque pas d'énergie :

... l'esclave est sans vertu.
Il déteste en autrui tout ce qu'il a perdu ;
Il se flatte en secret que sa chaîne accablante
Sur d'autres étendue, en sera moins pesante.
A force de souffrir souvent on s'endurcit,
Et dans la prison même on aspire au crédit.
Voilà ce qui produit ces ardents émissaires
Dont le zèle affecté peuple les monastères.

En 1802, Mme de Faublas tient un langage plus chrétien. Elle fait des distinctions :

Ce ne sont pas du moins ces âmes éclairées,
De l'esprit de leur règle humblement pénétrées,
Que l'on voit attirer par un zèle indiscret,
Ceux qui n'ont point encor senti le même attrait.
Je leur rends trop justice et ne suis pas capable
D'attaquer en lui-même un état respectable,
Consacré par l'Église, et dont l'impiété
En le calomniant prouve la sainteté.

Loin d'elle cette pensée! Mme de Faublas veut parler seulement de ces esprits ambitieux qui consultent plutôt l'intérêt du couvent que celui du ciel, et elle frémit en ajoutant :

...ce que l'expérience
Et du cœur des humains la triste connaissance,
Plus d'une fois, hélas ! n'ont que trop révélé
Celui qu'à cet état Dieu n'a pas appelé

S'y déprave souvent sous le poids de sa chaîne;
Son âme se flétrit et devient inhumaine;
Elle hait en autrui tout ce qu'elle a perdu,
Et voudrait voir son joug sur d'autres étendu...

On retrouve bien encore ici l'idée philosophique signalée plus haut, mais elle a perdu toute sa netteté, toute sa force; elle se perd dans tous ces *distinguo* : distinction entre les vrais chrétiens et les ambitieux, distinction entre les religieux que guide la vocation et ceux que Dieu n'a pas appelés. Le remaniement de cette tirade est important, car c'est elle qui pose la thèse de La Harpe. En 1770-78, la règle des couvents est formellement appelée esclavage, et le raisonnement philosophique, partant de ce principe, conduit logiquement à la conclusion que ces confréries de malheureux ne peuvent qu'aspirer à attirer d'autres infortunés; en 1802, Mme de Faublas ne fait plus que craindre une erreur de vocation; en 1770, elle parlait comme Voltaire, en 1802, elle parle comme Bourdaloue[1].

C'était M. de Faublas lui-même qui, en 1770, reconnaissait que :

Le parti le plus sage et le plus raisonnable,
Toujours par quelque endroit peut paraître blâmable...

Mais il faisait suivre cette concession d'un argument odieux :

Les abus sont partout, je le sais, j'en conviens,
Mais pour un mal léger se produit un grand bien;
J'écoute l'intérêt de toute une famille...

La Harpe, en 1778, supprima ce trait cynique et ne trouva rien qui pût le remplacer; mais en 1802, comme Mme de Faublas se charge de faire elle-même toutes les distinctions requises, son mari clôt la discussion par ces simples mots :

Si les cloîtres ont vu de ces fraudes barbares,
Ces horreurs, qui, du moins doivent être rares,
Ne font autorité ni pour vous, ni pour moi;
Jamais l'exception n'a tenu lieu de loi.

Les deux époux décident enfin qu'ils prendront conseil du nouveau curé; en 1770-78, Mme de Faublas dépeint ce prêtre comme une sorte de philosophe :

Je le crois digne en tout du saint nom de Pasteur;
On ne le voit jamais affectant le scrupule,
Crier à l'hérétique, au schisme, à l'incrédule,
A signaler son nom vainement empressé,
Et prompt à déployer un zèle intéressé.
Il ne se borne pas à tonner dans les temples,
Et s'il combat l'erreur, c'est par de bons exemples.

1. Cf. *le Sermon sur le devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants.*

En 1802, les traits de cette peinture qui font du curé un philosophe disparaissent complètement :

Je l'ai vu digne en tout du saint nom de Pasteur ;
De ce grand ministère éloquent dans les temples,
La meilleure leçon est celle des exemples.

Ce curé survient et consent sur la prière de M. de Faublas à interroger Mélanie ; il se promet bien d'ailleurs de ne contraindre en rien la jeune fille (Acte I, scènes II et III). Mélanie paraît. En 1770, le curé commençait par lui déclarer qu'il ne pouvait rien contre M. de Faublas :

De m'employer pour vous je me fais un devoir
L'emporter sur un père est hors de mon pouvoir ;

Mais comme on montra à l'auteur le peu de raison d'être d'une pareille réserve, il substitua (1778) aux deux vers que nous venons de citer la banale déclaration qui suit :

Je dois à tous les deux des soins et des secours
C'est un devoir bien cher que je suivrai toujours.

Mélanie s'étonne d'abord d'entendre le curé lui parler avec douceur et de le voir venir à son secours. Dans le texte que La Harpe lut en 1770 dans les salons, une longue tirade se plaçait ici, que Grimm nous a rapportée [1]. Nous la reproduisons intégralement :

Et vous, à mes transports qui vous montrez sensible,
N'êtes-vous pas pourtant au rang de ces mortels
Qui ne prêchent jamais que des devoirs cruels,
Qui m'ont tous annoncé, d'une voix formidable,
Dieu toujours irrité, l'homme toujours coupable,
La nature en souffrance et le ciel en courroux.
[Ce ciel, par un traité qui s'est fait malgré nous,
Entre notre faiblesse et sa toute-puissance
Nous laissant le malheur et gardant la vengeance?
Ils m'ont dit que celui qui nous a formés tous,
Du pouvoir d'opprimer se montre si jaloux
Qu'après avoir soumis sa faible créature
Au tribut de douleur qu'exige la nature,
Aux besoins renaissants, aux ennuis, aux travaux,
Il lui commande encor d'ajouter à ses maux.]
Ils m'ont dit qu'on ne peut apaiser sa colère
Qu'en s'imposant soi-même un fardeau volontaire ;
Et qu'enfin les objets devant lui préférés,
Ce sont des yeux en pleurs et des cœurs déchirés.

1. *Correspondance de Grimm*, etc., VIII, p. 472.

Saurin, qui approuva Mélanie, ne voulut point, paraît-il, laisser imprimer cette tirade. Aussi ne la trouvons-nous pas dans l'édition de 1770. Ce n'est qu'en 1778 que La Harpe la fit paraître, en supprimant seulement les neuf vers que nous avons mis entre crochets. Il la jugeait sans doute peu subversive, puisqu'il la conserva dans l'édition de 1802. Il semble bien que Saurin, qui était ami de La Harpe et qui lui dédia même une petite pièce de vers relative à *Mélanie*, ait supprimé ces vers pour avoir l'air de retrancher quelque chose et de s'acquitter de son office avec conscience et impartialité.

Comme cette tirade farouche ne figurait pas dans l'édition de 1770, le curé se contentait d'inviter Mélanie à se confesser à lui :

J'offre ce que je puis, des soins et des souhaits.
Je réponds de mon zèle et non pas du succès.
Il dépendra surtout de votre confiance...

Ces vers marquent bien la timidité du curé, que les critiques, nous l'avons dit, avaient réprouvée. C'est pourquoi, en 1778, La Harpe fait parler son prêtre avec plus de fermeté; pour prévenir aussi, sans doute, le reproche de ceux qui pouvaient s'indigner de voir prêter à tout le clergé catholique une sévérité plus que janséniste, La Harpe fait annoncer au curé un Dieu beaucoup plus doux que celui dont Mélanie s'effraye :

Je viens vous annoncer un juge moins sévère,
Un Dieu plus indulgent : dissipez cet effroi.
Que votre cœur du moins se calme auprès de moi...

Cette légère concession devient, en 1802, une ample profession de foi, qui se développe en seize vers et qui s'accompagne de citations des livres saints, en notes :

Connaissez mieux sa loi propice et tutélaire;
Il chérit les humains qu'il fit pour le servir;
Et s'il aime les pleurs, c'est ceux du repentir.
Ce n'est qu'à notre amour qu'il demande des larmes,
Et l'amour qui les donne y fait trouver des charmes;
Si les maux ici-bas éprouvent la vertu,
Dieu lui même descend près du cœur combattu;
S'il voit prêts à tomber les siens qu'on persécute,
Lui-même étend la main pour prévenir leur chute :
Mon joug est doux, dit-il; loin de le rejeter,
Heureux qui dès l'enfance apprit à le porter!
C'est sa parole ici que je vous fais entendre.
Votre âme prévenue a pu mal la comprendre;
J'excuse votre erreur en voyant votre effroi:
Mais que votre âme enfin retrouve auprès de moi
Cette paix qui toujours doit suivre l'innocence.

Mélanie se confesse donc. Elle dit son horreur du couvent. Elle conte qu'elle assista aux derniers moments d'une religieuse qui, dans les affres de l'agonie, conjura Mélanie d'éviter les tourments qui suivent une prise de voile forcée.

Dans les éditions de 1770-78, La Harpe, pour expliquer pourquoi Mélanie se trouvait seule avec la religieuse, suppose qu'un prêtre exhortait la mourante, mais que

la voyant garder un obstiné silence
Et commençant peut-être à perdre l'espérance,
Il s'éloigna...

L'auteur, dans l'édition de 1802, a supprimé complètement ce confesseur inutile et découragé. Le récit de Mélanie frappe fortement le curé. Encore un exemple de vocation obligée.

O Parents inhumains, voilà donc votre ouvrage!

Cette exclamation indignée, mais brève, suffit au philosophe de 1770, mais elle n'exprime pas les sentiments du contemporain de Chateaubriand. Aussi, en 1802, La Harpe suppose que son curé répond à Mélanie :

De parents inhumains je reconnais l'ouvrage.
Mais vous, du désespoir croyez-vous le langage?
Est-il la vérité? Non, ce cœur ulcéré,
Par l'amour et la haine à la fois égaré,
Abhorrant un état à ses penchants contraire,
Sans doute n'en est pas un juge bien sincère.
En proie à cet amour qui la tyrannisait,
S'abusant elle-même, elle vous abusait.
Que le ciel le pardonne à cette infortunée !
D'autres ont en ces lieux fini leur destinée :
Si votre âge moins tendre eût permis à vos yeux
De les voir au moment qui leur ouvrait les cieux,
De la religion vous auriez vu la gloire :
La mort de ses enfants est leur jour de victoire ;
Eux seuls, dans ce passage à tant d'autres cruel,
Sans regretter la terre espèrent tout du ciel :
De son ministre au moins croyez le témoignage.

Comme le curé, en 1770, ne répondait rien à Mélanie, ou presque rien, celle-ci insistait sur le récit de la mort de la religieuse.

Je ne pouvais penser que cette infortunée,
Sans raison, sans motif eût plaint ma destinée!
Qui peut vouloir tromper à ses derniers moments?
Mais si je l'en croyais, quels tristes sentiments
S'élevaient dans mon âme et la glaçaient de crainte!
« Eh quoi! de tous côtés l'artifice et la feinte!
« On séduit ma candeur, on veut m'en imposer!
« Et tout ce que j'aimais conspire à m'abuser!... »

Ces vers furent supprimés en 1778, sans doute parce qu'ils font longueur sans exprimer une idée nouvelle.

Le curé encourage alors Mélanie, mais ses encouragements sont bien timorés, bien hésitants en 1770 :

Je dirai ce qu'il faut pour fléchir votre père,
Mon devoir me l'ordonne et j'y vais satisfaire.
Ce n'est que par degrés qu'on peut le ramener;
Le péril est pressant, il le faut détourner;
D'abord votre santé, qui paraît affaiblie,
Exige le délai de la cérémonie,
Et si j'obtiens ce point, nous pouvons espérer.
Mais dans tous ses desseins s'il veut persévérer,
S'il brave mes discours et votre résistance,
Ma fille, contre lui quelle est votre défense?
On vous opposera votre consentement.
Pourquoi, vous dira-t-on, ce soudain changement?...
Tout sera contre vous — pardonnez ce discours.
Je dois vous protéger, je le veux et j'y cours.
Mais n'attendez pas tout des soins où je m'engage,
Comptez plus sur vous-même et sur votre courage.

Comme on blâmait généralement la lâcheté de ce prêtre, La Harpe substitua en 1778 aux vers que l'on vient de lire la tirade plus énergique qui suit :

C'est à moi de fixer les yeux de votre père...
Ma fille, Dieu n'admet dans ce séjour sacré
Qu'une âme libre et calme et qu'un cœur épuré;
Il ne veut point qu'on mêle à de si saintes chaînes
Le joug humiliant des passions humaines...
Vous dont l'âme sensible, au sein de l'innocence,
Des penchants de votre âme a connu la puissance[1];
Que Dieu n'appelle pas avec l'autorité
Qui soumet nos désirs et notre volonté;
C'est à d'autres vertus qu'il vous a destinée :
Vous n'êtes point à vous, votre âme est enchaînée.
Dieu ne recevrait point le tribut imposteur
Des serments démentis au fond de votre cœur :
Ne les prononcez pas, je dois vous le défendre.

Mélanie qui, en 1770, se contentait de faire des « gestes de douleur », représente au curé, en 1778, la difficulté de sa tâche. Cette terreur de la jeune fille fait ressortir la fermeté des dernières déclarations du curé :

Rassurez-vous; ma voix par Dieu même affermie
Réclamera des droits que l'on doit respecter.
Dieu bénira mes soins, oui, je dois m'en flatter.

1. Mélanie aime un jeune parent, Monval.

Ainsi finit le premier acte.

Au début du second, Mme de Faublas s'entretient avec un jeune homme, un parent, Monval, qui aime Mélanie, qui en est aimé, et que désespère le sort de la jeune fille. Mme de Faublas lui rapporte l'avis et les intentions du curé :

Il pense que hâter les vœux de Mélanie,
C'est vouloir hasarder son salut et sa vie;
Il prétend obtenir au moins quelques délais...

Ces vers qui dépeignent comme fort timide la conduite du curé furent retranchés dès 1778. Rien n'a été changé dans la conversation douloureuse de Mme de Faublas et de Monval; elle est d'ailleurs d'un médiocre intérêt, et nous nous hâtons d'aborder la grande scène de discussion dans laquelle M. de Faublas et le curé posent encore une fois la thèse de la pièce (acte II, scène IV).

Dans les éditions de 1770-78, le curé condamne d'abord les vœux.

Peut-être qu'il faudrait que l'homme, le chrétien,
Demandât tout au ciel et ne lui promît rien.
... Ces héros des déserts, ces premiers cénobites
Vivaient unis entre eux sous des règles prescrites.
Le travail, la prière occupaient leurs instants;
Ils étaient des forêts les libres habitants.
Libres, ils préféraient leur retraite profonde,
Leur cabane rustique aux voluptés du monde,
Et rien ne cimentait cette société,
Que les liens du zèle et de la piété.
Eh bien! qu'à cet exemple on forme des asiles;
Qu'on ouvre, si l'on veut, des demeures tranquilles
Au mortel gémissant que le sort a frappé,
Au repentir qui pleure, au vieillard détrompé.
Mais loin de nous des vœux la chaîne dangereuse.
Tombez, portes de fer, barrière injurieuse;
Et que l'homme, épurant son hommage et son cœur,
Par l'amour des vertus, s'élève à son auteur.

Les seize derniers vers de cette tirade furent conservés en 1802, et de la façon suivante.

En 1770-78, M. de Faublas s'écriait, indigné :

Vous condamnez les vœux, je le vois, et peut-être
Ce langage surprend dans la bouche d'un prêtre;
Mais l'Église du moins me défend contre vous.

A quoi le curé ne répondait ni oui ni non : il se contentait de faire appel, lui aussi, à l'autorité de l'Église :

Il est, je le confesse et je dois y souscrire,
Des vœux qu'elle autorise et qu'un pur zèle inspire;
Mais elle veut toujours qu'on soit libre en son choix...

C'est là une concession, mais les mots : « je le confesse, etc. », trahissent bien la répugnance du curé à faire cette concession et montrent que le fond de sa pensée doit être cherché dans sa première déclaration : les hommes ne devraient rien promettre à Dieu.

En 1802, la question est posée tout autrement : d'abord, puisque l'auteur a supprimé les vers essentiels dans lesquels le curé exprimait ses doutes sur la légitimité des vœux en général, il ne reste plus qu'à contester la légitimité des vœux de Mélanie en particulier. L'adversaire de M. de Faublas n'y manque pas et il fait habilement intervenir la théorie de la grâce :

L'homme ne peut rien seul; Dieu l'a dit, le chrétien
Ne peut lui demander ni lui promettre rien
Que par l'esprit divin qu'on reçoit de sa grâce...
Et que dans votre fille il est loin de montrer.

Dès lors, l'indignation de M. de Faublas est moins violente; il s'écrie bien, il est vrai : « *Vous condamnez les vœux*! », mais le curé peut cette fois s'empresser de répondre :

Non, mais la folle audace
D'attenter sur Dieu même et de prendre sa place,
D'oser sans mission, et dès lors sans appui,
Régler un avenir qui n'appartient qu'à lui.
Ce sont ses propres lois que je vous fais entendre
Et mon premier devoir est de vous les apprendre.
C'est à nous qu'il confie, avec sa vérité,
Le soin d'en maintenir l'entière pureté.

Et ici prennent place les vers cités précédemment et que l'on trouve déjà dans l'édition de 1770 : Ces héros des déserts, etc.

La Harpe déplace donc ainsi la question : il ne s'agit plus de la légitimité des vœux en général [1], mais simplement des vocations forcées. Par suite, les imprécations du curé au sujet de la tyrannie de M. de Faublas et des pères qui agissent comme lui se retrouve dans les trois éditions. On voit comment en 1802, dans cette première partie de la scène, La Harpe fait dévier la discussion : son habileté est remarquable, il lui suffit de supprimer quelques vers et de transposer quelques développements pour que la thèse soit profondément modifiée.

Mais poursuivons l'analyse de cette scène telle qu'elle se présentait en 1770. Elle est, dans cette première édition, relativement courte. M. de Faublas oppose aux opinions du curé celles du directeur du couvent :

Il a de son état les mœurs et le langage,
Et ne les blâme pas pour avoir l'air d'un sage.

Le curé, à ce mot de « sage », définit son rôle de prêtre philosophe, et quitte M. de Faublas sans avoir le moins du monde défendu Mélanie elle-même.

1. Le sens qu'il faut donner à cette scène, dans l'édition de 1770, n'est pas douteux : d'abord parce que le langage de La Harpe est très net, et parce que sa pensée est encore éclairée par la Réponse d'un solitaire de la Trappe à la lettre de l'abbé de Rancé, « héroïde » pour laquelle Voltaire écrivit une préface significative (1767).

Dans l'édition de 1778, d'importantes additions furent faites au texte. Après que le curé a concédé que l'Eglise autorise certains vœux qu'un pur zèle inspire, il développe cette concession, il dépeint longuement l'état de béatitude de ces privilégiés :

Le zèle, qui du monde à jamais nous sépare,
Est un de ses présents, peut-être le plus rare ;
Mais il a des enfants qui, par un noble effort,
Voués à contempler l'avenir et la mort,
Dans les biens d'ici-bas ne voyant qu'un vain songe,
D'un bonheur passager dédaignent le mensonge,
Et pleins du sentiment de l'immortalité,
S'élancent vers le ciel et vers l'éternité.
D'autres pour qui la vie était un long orage,
Las de se voir traînés de naufrage en naufrage,
Viennent chercher enfin l'asile du repos,
L'espoir d'une autre vie et l'oubli de leurs maux.
Voilà les vrais élus, ceux que Dieu même appelle...
Mais ce Dieu juste et bon peut-il voir sans horreur
Des esclaves tremblants entraînés au malheur
Offrir à ses autels d'une voix accablée
Le sacrifice amer d'une âme désolée,
Baisser des yeux en pleurs sous un voile abhorré,
En étouffant le cri d'un cœur désespéré, etc.

En 1770, le curé insistait plus sur les cloîtrés malheureux que sur les cloîtrés heureux; en 1778, il fait aux autres, dans son développement, une place à peu près égale.

D'autre part, en 1778, il défend beaucoup plus énergiquement et positivement Mélanie : il menace M. de Faublas d'une intervention active :

Mélanie aujourd'hui n'a plus de père en vous ;
Je dois l'être, il suffit; j'en réponds devant tous.
Je saurai mettre obstacle à vos projets sinistres,
Et chez l'abbesse ici je proteste à l'instant
Contre le sacrifice où l'on force une enfant.
Je suivrai Mélanie au pied de l'autel même, etc.

La Harpe donne ainsi satisfaction à la critique. Pourtant il ne devait pas s'arrêter là. Nous avons vu plus haut comment, en 1802, par d'ingénieuses modifications, il altère la thèse du curé. D'autres additions de 1802 sont à signaler. Le rôle de M. de Faublas est développé. Ce père dénaturé expose les motifs de sa conduite : ce qui lui enlève tout scrupule, c'est qu'il considère l'intérêt de son fils, la fréquence de ces prises de voile et aussi la douceur de la règle dans le couvent qu'il a choisi. Il reproche au curé d'aspirer à trop de perfection, et il conclut en disant :

Je suivrai ce parti que l'usage autorise,
Que le monde permet et que souffre l'Église.

Pourquoi cette addition? Pourquoi La Harpe permet-il à M. de Faublas de ressasser ces arguments? En 1778, sans doute, il avait de bonnes raisons pour essayer de présenter ce père barbare sous un jour moins odieux, car la critique s'était déclarée nettement à ce sujet. Mais en 1802? Le même motif subsiste-t-il pour La Harpe? Evidemment, mais peut-être aussi l'auteur a-t-il voulu couper les longues tirades du curé et trouver le moyen d'amorcer un développement auquel il tenait, sur le cas que l'Eglise fait des vœux plus ou moins sincères. Le curé en effet répond à M. de Faublas en opposant le monde à l'Eglise.

Je vous le dis encor, elle nous l'interdit[1]
Et le monde permet ce que le ciel punit.
Je n'ai point prétendu que ses mains libérales
Dussent verser partout des largesses égales ;
Il mesure ses dons sur ce qu'il veut de nous,
Mais sa loi souveraine est la même pour tous.

Et c'est ici que reprennent place les vers cités plus haut, qui dépeignent le bonheur de ceux que Dieu a vraiment appelés (addition de 1778).

Comme on le voit, les modifications que La Harpe a fait subir à cette scène sont importantes; il a également fort développé en 1778 la scène VI, dans laquelle Mélanie essaye une dernière fois d'attendrir son père.

En 1770, M. de Faublas se tait presque devant la douleur de Mélanie. Mais ce silence est trop cruel : La Harpe a voulu que ce père odieux se défendît, qu'il opposât ses sophismes d'homme du monde aux cris de Mélanie. Et M. de Faublas reprend, en 1778, les éternels arguments avec lesquels il combattait tout à l'heure le curé : il parle des destins de son fils, de la paix de ce couvent dans lequel Mélanie, « heureuse et contente », a passé son enfance; il blâme sa fille de son penchant pour le monde et de ses « désirs ardents ». Mélanie répond à tous ces discours en disant qu'on a abusé de son ignorance, qu'elle ne pouvait savoir étant enfant quelles sont les rigueurs de la vie religieuse, et que, s'il est beau de se sacrifier pour les siens, ce sacrifice n'est vraiment noble que s'il est librement accepté. Monval, qui assiste à cette scène, intervient alors, et menace M. de Faublas. Une altercation violente s'ensuit. La Harpe, en 1778, la rend encore plus furieuse en développant le rôle de M. de Faublas et en ajoutant une longue tirade.

Audacieux jeune homme, avez-vous donc pensé
Que l'amour excusât ce transport insensé?
Et vous me l'avouez cet amour qui m'offense!
Vous qui d'un jeune cœur séduisez l'innocence,
Vous qui l'enhardissez à la rébellion, etc.

Au troisième acte, la catrastrophe se produit : Mélanie s'empoisonne, et M. de Faublas apprend que son fils, qu'il aime tant, vient d'être tué dans un duel avec ce marquis d'Orcé dont on a parlé au premier acte. Presque aucun changement ne fut apporté dans le dernier acte, qui, en 1802 comme en 1770, est d'une extrême faiblesse. Un monologue, dans lequel M. de Faublas exprime enfin son trouble, est un peu développé en 1778. Les vers suivants, en particulier, sont ajoutés :

1. Elle nous interdit de forcer une vocation

D'un jeune audacieux j'endure les outrages,
Et je ne vois partout que de tristes présages.
Ma fille!... Dans ses yeux, sur son front, j'ai cru voir
L'affreux recueillement d'un morne désespoir,
Une tranquillité funeste et menaçante.
Mais quoi! Son âme est douce, ingénue, innocente.
Peut-elle méditer!... que sais-je?... je frémis.
Peut-être j'ai trop fait pour l'intérêt d'un fils;
J'ai trop bravé les pleurs que je faisais répandre.

La Harpe veut rendre le personnage de M. de Faublas un peu moins âpre, et préparer le dénouement.

Telles sont les diverses formes que prit le texte de la *Mélanie* de La Harpe, au cours de trente-deux années. Nous avons négligé un certain nombre de corrections relatives au style, qui sans doute peuvent être instructives; mais outre que le fond nous intéresse ici plus que la forme, des remarques aussi menues ne pourraient trouver place que dans une édition critique. Si donc nous nous en tenons aux variantes que nous avons relevées, nous pouvons nous demander quels en sont le sens et la valeur.

D'abord, nous avons noté que La Harpe avait corrigé sa pièce pour répondre à des critiques précises formulées par des contemporains. On avait reproché au curé trop de faiblesse et à M. de Faublas trop de dureté.

« L'un ne défendait pas assez positivement à Mélanie de faire ses vœux, l'autre ne discutait pas assez ses motifs dans sa conversation avec sa fille. Je crois avoir fait disparaître ces deux défauts dans cette nouvelle édition. » (Préface de 1778.)

Nous avons pu constater en effet que les principales modifications apportées au texte de 1778 sont destinées à prêter au curé plus de fermeté (il menace M. de Faublas) et à M. de Faublas plus de souplesse (il développe ses arguments, donne des motifs de sa conduite au lieu de se contenter d'affirmer ses intentions). Mais sont-ce là les seules variantes qu'offre le texte de 1778?

Remarquons avant tout que l'intervention plus active du curé affaiblit la thèse même de La Harpe. Car plus l'autorité de ce prêtre augmente, moins Mélanie se trouve menacée, et moins l'on comprend sa résolution de se donner la mort. On voit très bien que le curé de 1770 était plus conforme aux intention de La Harpe, aux tendances de sa démonstration, que celui de 1778. On peut dire que l'auteur a fait un peu malgré lui les changements relatifs à ce rôle : pourtant, dès 1778, il en a fait d'autres qui sont plus spontanés, mais qui sont d'ailleurs du même ordre que ceux dont nous venons de parler. Pourquoi donc ces paroles cyniques que M. de Faublas prononçait en 1770 ne se retrouvent-elles plus en 1778?

Vous voulez m'inspirer une fausse épouvante
D'un état doux et sain où je vois chaque jour
S'engager sans scrupule et la ville et la cour.

Cependant il y avait là une sorte d'excuse pour M. de Faublas, et La Harpe en cherchait en 1778. Pourquoi ne lit-on plus, en 1778, cette maxime du Faublas de 1770? «... Pour un mal léger se produit un grand bien ». Pourquoi, dès 1778, le curé parle-t-il à Mélanie d'un Dieu « plus indulgent »? Pourquoi, dans sa grande scène avec M. de Faublas, insiste-t-il avec tant de complaisance, dès 1778, sur le bonheur des vrais élus de Dieu? Ce n'est

évidemment pas pour donner à son adversaire des armes contre lui; il serait également ridicule de voir là les traces d'une première conversion de La Harpe : ces traits sont trop légers, trop isolés aussi, pour défigurer beaucoup la thèse de 1770. Ce que l'on peut dire, c'est que l'auteur a voulu çà et là adoucir les contours un peu âpres de cette thèse, pour qu'elle ne heurtât pas trop rudement le public d'un grand théâtre, public mêlé et peu comparable à celui qui fréquentait le salon de d'Argental. Il ne faut donc voir dans ces variantes de 1778 qu'une préoccupation d'auteur dramatique, non de philosophe.

Tout autre fut le souci de La Harpe en 1802. Il voulait conserver sa pièce; mais la thèse était toute la pièce, et il fallait bien modifier l'esprit de ces longues dissertations qui constituent le drame. Il faut convenir que La Harpe s'y prit très habilement : les variantes de l'édition de 1802 sont relativement moins longues et moins nombreuses que celles de 1778, mais elles altèrent bien davantage le caractère de la pièce. Elles tendent toutes, nous l'avons vu, à laisser croire qu'il n'y a dans le cas de Mélanie qu'un cas de vocation forcée, chose que l'Eglise même condamne, tandis qu'en 1778 l'esprit monastique en général et l'institution des couvents étaient énergiquement attaqués.

Le drame de Mélanie a-t-il gagné à ces remaniements successifs? L'auteur le croyait, mais le public ne fut guère de son avis. Quelle que fût la thèse, la pièce conserva ses défauts : sans doute, en 1778-1802, les caractères des personnages offraient plus de vraisemblance, mais les discussions s'amplifiaient considérablement, et la parole des antagonistes perdait l'espèce de concision éloquente qui faisait, jusqu'à un certain point, le mérite du texte de 1770. Ce qui, d'ailleurs, frappa le plus les critiques de la Harpe, c'est que la catastrophe (la mort de Mélanie) n'est pas nécessaire : quelques tirades ajoutées ne l'expliquèrent pas davantage. Ce n'est pas la pauvreté de l'intrigue qui choquait, c'était le peu de réalité des personnages. C'est en vain que La Harpe aurait objecté que son drame était tiré de la vie elle-même : une jeune fille comme Mélanie ne s'était-elle pas donné la mort dans un couvent de la rue Saint-Honoré? Mais ce n'était là qu'un fait : les causes profondes de ce suicide n'étaient connues de personne; le tort de notre auteur fut d'accoupler un fait brutal à une théorie sans rendre compte du processus psychologique très complexe, mêlé d'une foule d'éléments en apparence étrangers, qui devait satisfaire le désir de vraisemblance du spectateur, et faire passer naturellement son esprit de l'adoption de la thèse à l'admission de l'acte. Mélanie est une « héroïde », disait Grimm, et il faut la lire comme telle. Cette pièce a tous les vices et elle a eu tout le succès de tel de ces drames que l'on représente aujourd'hui et dans lesquels la thèse n'est exposée que par une série de conférences. Il y avait dans Mélanie un défaut initial de vraisemblance et d'intérêt dramatique que toute l'ingéniosité de La Harpe ne pouvait corriger.

Alexis Pitou.

# SUR LE « TU NE ME CHERCHERAIS PAS » DE PASCAL

« Le mot célèbre de Pascal à l'âme pleurante : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé » résume le chapitre XVIII du livre X des *Confessions* de saint Augustin. » C'est en ces termes qu'un critique et poète fort distingué, M. Édouard Beaufils, dans un article sur la 2e édition de mon *Pascal*, me signalait à moi-même un curieux rapprochement qui m'avait échappé, ainsi qu'aux divers éditeurs ou commentateurs des *Pensées*. Et j'écrivais à mon tour, dans la 3e édition de mon livre (p. 120), ces quelques lignes, que je demande la permission de reproduire ici :

« Le chapitre, dans la traduction d'Arnauld d'Andilly (1649), que Pascal eut probablement entre les mains, débute en effet par ces mots : « Si je vous trouve, mon Dieu, hors de ma mémoire, il faut donc que je vous aye oublié. *Et comment vous puis-je trouver si je ne me souviens pas de vous?* » Ailleurs, au chapitre XX, je trouve une phrase qui rappelle de plus près encore peut-être celle de Pascal : « Mais ce n'est pas ce que je veux chercher maintenant, n'estant en peine que de savoir si la vie bienheureuse est dans la mémoire : *Car nous ne l'aimerions pas si nous ne la connaissions point.* » Mais ces belles et touchantes formules sont un peu noyées dans les longs développements de saint Augustin. Pascal, en les reprenant, en les résumant d'une manière si saisissante, en les isolant aussi, surtout en les plaçant dans la bouche de son Dieu, les a inventées une seconde fois. »

Or, voici qu'aujourd'hui un aimable correspondant, M. l'abbé L. de Lacger, me signale un autre rapprochement, non moins intéressant, avec une pensée de saint Grégoire le Grand, qu'on lit à l'homélie du « nocturne de la Pentecôte, » et que voici :

« *Qui ergo mente integra Deum desiderat, profecto jam habet quem amat. Neque enim quisquam posset Deum diligere, si eum quem diligit non haberet.* Celui qui désire Dieu de toute son âme possède déjà ce Dieu qu'il aime. Car on ne pourrait aimer Dieu, si ce Dieu qu'on aime on ne le possédait pas. »

Ce passage est tiré de l'*homélie 30e in Evangelia*, de saint Grégoire le Grand. Il est fort possible qu'il ait frappé Pascal, lequel devait être un lecteur assidu du bréviaire. Mais comme, d'autre part, Pascal ignorait moins encore les textes des *Confessions* de saint Augustin rapportés plus haut, il se pourrait que la fameuse parole du *Mystère de Jésus* fût une sorte de géniale fusion, de lointaine et involontaire réminiscence de saint Augustin et de saint Grégoire le Grand.

Je soumets cette solution conciliatrice aux fervents des *Pensées* de Pascal.

Victor Giraud.

# NÉPOMUCÈNE LEMERCIER ET L'ABBÉ DE LA RUE

La correspondance qui suit est facile à comprendre, et fort intéressante, pour qui a lu le livre que je viens de publier sur *Népomucène Lemercier et ses correspondants*. Je n'ai ajouté qu'un petit nombre de notes indispensables.

Les lettres de M. et de M^me^ N. Lemercier, celle de Maillet-Lacoste, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, proviennent de la Collection Mancel à Caen (Bibliothèque de la Rue, Correspondance française, tome II). Elles m'ont été signalées très obligeamment par M. René Sauvage, archiviste-paléographe qui prépare en ce moment la biographie de cet abbé; de la Rue fut, au début du XIX^e^ siècle, professeur et doyen de la Faculté des Lettres de Caen, et surtout archéologue fort distingué.

Les lettres de l'abbé de la Rue proviennent des papiers de N. Lemercier conservés à la bibliothèque de la Ville de Bayeux, dossier CDXIV.

La reproduction de ces lettres inédites est scrupuleusement conforme aux originaux, sauf pour les fantaisies d'orthographe.

## I

Caen, 19 décembre.

C'est vendredi prochain[1], monsieur et cher ami, qu'on doit lire mon mémoire sur les bardes armoricains du Moyen âge. Je suis, par conséquent, comme le paralytique sur les bords de la fontaine de Siloé, il faut qu'une main bienfaisante me transporte dans ses eaux, et c'est de vous que je l'attends : mon mémoire, adressé à dom Brial ne parlera peut-être pas assez en ma faveur. Cependant le sujet est absolument nouveau, nous connoissons les troubadours du midy, les trouveres du nord, et personne n'a parlé jusqu'ici de la poésie des peuples de l'occident de la France; ils descendent cependant de ces anciens Celtes qui avoient leurs Bardes si vantés par les auteurs grecs et latins; j'ai donc le mérite d'avoir le premier examiné cette partie inconnue de la littérature primitive du pays et les points de contact qu'elle a dû avoir avec la littérature françoise. Mais vous direz mieux que moi sur tout cela, et si vous dites un mot aux membres de la classe qui sont d'origine bretonne comme M. Guinguené, Lanjuinais, etc., vous pourrez m'obtenir le titre de correspondant. Je me repose donc sur votre amitié et votre intérêt et je vous embrasse de tout mon cœur.

De La Rue.

Mille et mille hommages à madame Le Mercier, le ménage va très bien et à merveille avec père et mère. Votre dernier voyage a tout mis

1. *Suscription* : Monsieur, Monsieur le Mercier, membre de l'Institut, rue Neuve des Mathurins, n° 7, à Paris.

à sa place; la mère est au comptoir fréquemment et c'est un bien pour les enfans.

II

Ce 4 aoust 1815.

Votre raisonnable lettre[1], mon cher ami, a dû croiser la route de celle que ma Joséphine vous écrivait. Étant homme de parole, j'avais remis à Thierry ma missive devenue superflue depuis que M. de M... est nommé. N'importe! Il me suffit de vous avoir prouvé ma bonne volonté, et ma confiance en vos avis.

Vous vous trompez en appelant certain ministre mon Patron, car j'ai toujours eu le soin de ne me faire le client de personne. Ce qui me fâchera, s'il est, comme vous le dites, un *bailleur de gausses*[2] c'est qu'il m'aura donné l'air d'en être un; mais je lui ai si nettement écrit à ce sujet que je doute qu'il me joue un nouveau tour.

Je suis allé à Lisieux où je n'ai pas trouvé le Sous-Préfet; mes papiers ont été déposés à son bureau pour y être visés, et le lendemain je les ai envoyés reprendre. Le tout est bien en règle et maintenant dans les mains de M. de Christot à qui le maire de ma commune a porté mes pièces pour qu'il les fit enregistrer à votre préfecture. Faut-il qu'elles y restent? faut-il qu'elles reviennent à mon arrondissement? N'êtes-vous pas étonné autant que moi qu'il faille tant de mouvements pour obtenir de se rendre utile gratuitement à son pays? Oh! pour cette fois je me ferais volontiers un intrigant, même au prix de mon bien et de mon repos, si j'espérois acquérir le crédit nécessaire à rétablir un peu l'ordre et à consolider mieux les choses. En vérité je crains aussi que la mauvaise bâtisse que l'on nous construit de tant de platras de toute espèce ne nous croule encore sur la tête, revenons-en à votre mot accoutumé : laissons faire le bon Dieu.

Je vous prie de ne rien négliger pour votre ami et de compter autant sur la reconnaissance de ma Joséphine que sur celle de votre dévoué,

Népomucène Lemercier.

Veuillez bien rappeler à M. de Fontette les sentiments que je lui ai toujours conservés et ranimer encore ceux qu'il m'a témoignés souvent à Paris.

J'ai fait passer dans la capitale l'opinion sur l'armée dont je vous ai lu un fragment, dès qu'elle sera imprimée vous en recevrez plusieurs exemplaires[3].

1. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé La rue, chez M. de Mathan, rue Guilbert, à Caen.

2. Gausses, « terme d'écolier. Mauvaise plaisanterie, mensonge. Il t'a conté des gausses. » Littré.

3. F. 98, 99. — Cette lettre est fermée par un cachet noir avec cette devise : *Tout n'est rien.*

III

St-Loup, ce 26 octobre.

Je prends la liberté[1], mon cher abbé, de rappeler à votre agréable compagne la Paresse, l'engagement que vous avez pris sans vous soucier de ses conseils de venir passer deux jours avec nous. Je la prie très humblement, de nous permettre de jouir de votre instructif et spirituel entretien; croyez-moi, tenez-nous votre parole sans vous embarrasser des soupirs et des gémissements qu'elle ne manquera pas de pousser en vous voyant la sacrifier un peu à l'amitié. Un bon feu, un mauvais lit et un dîner médiocre vous attendent, mais des amis qui se plaisent à vous voir, et savent vous apprécier, vous compenseront peut-être ces deux inconvéniens. En outre, je vous dirai que ce ne serait pas la peine d'avoir fait un bon discours pour que je ne l'entendisse pas, enfin vous ne pouvez vous empêcher de venir parce que vous nous l'avez promis et que vous avez la certitude de nous faire un extrême plaisir. Songez aussi que je partirai pour Paris dans quelque temps, et voyez si vous voulez n'être pas venu me voir une seule fois en huit mois, hom!!

M. Lemercier qui dit de fort bonnes choses prétend que j'ai été l'autre fois (?) très insolente et riche en lourdes plaisanteries, que vous êtes parti fâché. Je dormais, mon cher abbé, ainsi je suis sûre que vous ne m'en voulez pas de ne savoir causer que quand je me lève tard. Venez donc me le dire et faites provision de nouvelles politiques, pour nous donner à tous le plaisir du cauchemar durant le sommeil. Raillerie à part, venez, vous et votre discours, nous vous recevrons très bien. Agréez nos compliments affectueux et dites mille tendresses à nos enfants si vous les voyez[2].

JOSÉPHINE.

IV

Ce 7 aoust 1815.

Je reconnais[3], mon cher ami, les sentiments que vous m'avez témoignés au nouveau soin qui a dicté votre dernière lettre à ma femme. Vos avis précédents ont été suivis ponctuellement à l'avance, et je les avais pressentis : mais ma lettre au ministre ne me permet plus de solliciter du préfet qu'il me mette au rang des électeurs puisque je lui marque le ridicule que je trouvois à me désigner moi-même à ce sujet. D'ailleurs une invincible répugnance à parler de moi me condamne aux inconvénients de ne jamais intriguer pour mon propre intérêt. Je me borne à remplir les formalités nécessaires dans l'espoir

1. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé De Larue, hotel de Mathan, rue Guillebert, à Caën, Dépt du Calvados.
2. F. 100, 101.
3. *Suscription* : Monsieur, Monsieur l'abbé La rue, chez M. de Mathan, rue Guilbert, à Caën, Calvados.

d'être aussi en droit que les autres au choix de mes concitoyens. Et s'ils jugent que mes compétiteurs leur soient plus utiles, je n'en murmurerai ni ne m'en fâcherai. D'ailleurs le tems est peu commode pour aller et venir au milieu des bandits prussiens que l'on nous détache. J'ai eu quelques angoisses assez vives de leur voisinage. Les fermiers, leurs femmes, leurs filles ont pris la fuite, après avoir essuyé des traitements infâmes. Nous avons reçu ces pauvres réfugiés dans nos chaumières et nous ne savons s'il nous faudra nous-mêmes courir ou nous défendre à main armée de village en village ou plutôt de haye en haye. Il est atroce de semer de tels scélérats au milieu d'habitations éparses et de n'accorder nulle protection à tant de bonnes gens qu'on livre à la soldatesque étrangère. Nos paysans prendront enfin le parti de recourir à la défense naturelle, et Dieu sait quels désordres en résulteront, si l'on n'y porte aucun remède.

Ne m'appelez donc pas à Caën dans ce moment-ci; je ne puis quitter mes foyers ni me séparer de ma famille. Là est mon premier devoir; et ce sera bientôt le seul que nous aurons à remplir, si l'étranger imite le monstre qui a presque détruit la patrie, et si l'on tolère que notre ruine s'achève.

Je vous embrasse cordialement, votre dévoué,

LEMERCIER [1].

## V

Vous m'avez préparé un plaisir nouveau [2], mon docte ami, en m'envoyant cette deuxième édition de votre travail sur les Bardes armoricains : vous êtes du petit nombre des hommes à qui l'on ne pardonnerait pas la paresse : j'aime à vous lire ainsi qu'à vous entendre, parce que votre bon esprit sème toujours une bonne instruction dans les nôtres.

Ce que vous marquez de votre brouille avec la mère-régente me chagrine pour nos jeunes gens, mais ne m'étonne guères. Je connais votre franchise et ce droit que vous avez de ne mâcher à personne ce que vous avez sur le cœur. Cette dame ferait mieux de se corriger par vos avis que de s'en fâcher.

Ma Joséphine n'est plus auprès de moi : votre Normandie la possède, et je maudis mes affaires littéraires qui m'ont empêché de l'y suivre et de me rapprocher de vous. Elle vous enverra, de ma part, un exemplaire de ma nouvelle pièce dramatique; jugez-la et dites m'en votre pensée. Si vous la trouvez à votre goût, je la croirai bonne.

Voilà quatre ouvrages que je donne en une seule année [3] et la rage

1. F. 102-103. — La lettre était fermée à l'aide d'un cachet noir portant cette devise : *Tout n'est rien.*

2. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé Delarue chez M. le marquis de Mathan, à *Caën*, dépt du *Calvados*.

3. *Charlemagne*, 27 juin 1816; *Le frère et la sœur jumeaux*, 5 novembre 1816;

des clabaudeurs n'a pu m'en renverser qu'une seule. Cela m'encourage un peu. Je m'occupe de la publication de mon cours de littérature, afin d'apprendre aux critiques à mieux juger des choses. Avez-vous reçu la grammaire de la langue romane que vous destinait notre collègue Raynouard? Il me demande souvent de vos nouvelles; il fait grand cas de votre suffrage : je crois que vous serez content de son travail.

Si vous rencontrez M. Chénédollé, de qui je reçois à l'instant une lettre, rappelez-lui, je vous prie, tout ce que je pense de favorable sur son compte. Je ne lui répondrai qu'au moment où j'aurai pris les informations qu'il désire avoir sur le terrain académique [1].

Agréez, mon cher et docte abbé, toutes les assurances du dévouement de votre sincère ami,

N.-L. LEMERCIER,
rue du Colombier, n° 26.

Ce 12 juillet 1817 [2].

## VI

St-Loup, ce 28 septembre 1817.

Vous n'êtes pas venu [3] me voir, cher abbé : je devrois être fort en colère contre vous! néanmoins je ne sens en quittant ce pays que le regret d'avoir si peu joui de votre entretien et de notre amitié.

Je pars le 5 octobre; si vous avez quelques commissions pour Paris, donnez-les à votre servante, — et comptez qu'elle s'en acquittera fidèlement. Nos enfants s'en vont aussi à peu près à la même époque. Choisissez donc entre nous celui ou celle que vous jugerez le plus digne de votre confiance.

M. Lemercier après vous avoir vu, m'a assuré que vous aviez le dessein de venir passer cet hiver quelques jours dans la grande ville : je veux croire qu'il entre dans vos projets de me dédommager des mécomptes que m'ont causé vos *frivoles* promesses et que vous viendrez diner avec nous une ou deux fois au moins pendant votre séjour dans Babylone. J'envoie à cet effet et d'avance une contrainte par corps à votre sublime paresse pour l'obliger à me payer ce dû, très arriéré sur mes plaisirs.

Si pendant l'absence des enfans vous trouviez occasion de *leur servir* près des parents (?) je compte sur vous sachant comme je le sais que vous faites tout pour vos amis hors une petite course à Saint-Loup.

Pendant que je vous écris, il me prend fantaisie de savoir ce que

*Le faux bonhomme*, 25 janvier 1817; *Le complot domestique ou le Maniaque supposé*, 16 juin 1817.

1. Voir cette lettre dans *Népomucène Lemercier et ses correspondants*, p. 222 et suiv.

2. F. 104-105.

3. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé de Larue, hôtel de Mathan, à Caen, dépt du Calvados.

vous faites de votre bon esprit cette année, car tout saint et honnête homme que vous soyez vous en avez comme un vrai lutin. Dites-moi donc s'il résultera de cet esprit que je vous sais, quelque bon mémoire qui fasse *suer* notre secrétaire perpétuel. Comme il est en veine de fortune je lui voudrais ce petit revers. Vous voyez, mon cher abbé, que j'aime la Normandie puisque je songe à sa gloire! A propos de vous et de Normandie, je voudrais bien avoir vos beaux cheveux blancs, votre tonsure, la liberté dont vous jouissez, et cet esprit dont je vous parlais tout à l'heure, accompagné bien entendu de votre profonde érudition. Avec toutes ces bonnes choses, je passerais très bien et très utilement le temps dont je ne sais que faire. En vérité, mon cher abbé, je m'en vais d'ici à moitié morte d'ennui, et je suis sûre que vous ne vous ennuyez jamais, vous! Donnez-moi au moins votre recette, puisque je ne puis absolument devenir l'abbé de Larue; quoique j'en aie bien envie.

Adieu; en partant, je prends la liberté de vous embrasser affectueusement, en retour souhaitez-moi un bon voyage.

JOSÉPHINE-E. LEMERCIER[1].

## VII

Ce 29 décembre 1817,

Hélas[2], mon cher abbé, il n'y a plus de canonicat, il faut donc vous souhaiter un évêché; vous le mériteriez par votre esprit et vos lumières; mais que vous le méritez mieux encore par votre insouciante paresse! Avec cet évêché je vous souhaite comme de juste deux laborieux grands vicaires, dont l'un répondra pour vous à Satan, c'est-à-dire à moi et à vos amis, l'autre, à Dieu, aux fidèles, et à votre bienheureux troupeau. Si mes vœux sont exaucés, vous serez un monseigneur d'heureuse nature; jamais palais épiscopal n'aura renfermé un corps si tranquille, un esprit si serein, un homme plus évêque enfin; vous remuerez assez pour faire du bien, c'est-à-dire ne rien faire, et vous ne troublerez point la paix de l'église par des controverses, etc... Vous prêcherez une fois par an; le reste du temps vous ornerez la bibliothèque de l'Institut, enfin vous ne serez point philosophe mais vous en aurez l'air.

A propos, pour quoi donc n'ai-je pas votre avis sur l'ouvrage de notre ami? Le trouvez-vous si bon que vous n'osiez le dire, car vous êtes trop malin pour le trouver mauvais. Faut-il pour vous arracher une lettre vous dire du mal du Concordat? faut-il parler de notre amitié, vous accuser, vous dire des injures? que faut-il faire?

Viendrez-vous à Paris, mon cher abbé, et attendez-vous ce moment pour causer avec moi? Je veux le croire.

Nos enfans me donnent de vos nouvelles, mais ils ne me parlent

1. F. 106-107.
2. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé de Larue, à Caën.

point de vos travaux. Décidément je ne sais plus ou j'en suis. Je pense que vous dormez depuis un an, rêvez donc une fois que vous m'écrivez.

Adieu, j'embrasse votre front vénérable, nous verrons si vous m'aimez encore, portez-vous bien et arrangez vous pour que dans vingt ans je vous écrive encore des sottises.

JOSÉPHINE [1].

## VIII

Caen, 7 janvier 1818.

Je ne veux [2] ni canonicat ni évêché, ma belle dame, et si jamais le fardeau de l'épiscopat me tombait sur les épaules, je vous promets la place de secrétaire intime et à coup sûr on dira que les lettres missives du prélat valent mieux que ses lettres pastorales.

Mais vous êtes à l'école du bon goût : le cours analytique fait oublier les le Bateux, les Cournaud et autres faiseurs de cette espèce; celui de la Harpe plaira toujours, parce qu'il est plutôt un cours historique de littérature qu'un cours de littérature proprement dit. Mais l'ouvrage didactique de votre mari manquait à la jeunesse et même aux gens de lettres; l'auteur y développe toutes les règles du bon goût avec autant de netteté que de profondeur : c'est Horace et Boileau en grand; enfin pour vous rendre en peu de mots ce que je pense, je vous dirai que souvent en lisant l'ouvrage j'ai fait cette réflexion : Si les Grecs, toujours enthousiastes du beau existaient encore, ils auraient couronné aux jeux olympiques, celui qui en trace aussi bien toutes les règles.

Je vous dirai cependant que je suis fâché que M. le Mercier n'ait pas commencé par l'épopée; le genre épique est le premier et le plus ancien de tous : la Grèce avait son Homère avant d'avoir ses auteurs tragiques et comiques, et chez toutes les nations les poètes épiques ont eu le pas sur tous les autres auteurs. Enfin je n'aime point l'ordre adopté par votre mari : la tragédie est fille de l'épopée, et il fallait ce me semble placer la mère avant la fille; d'ailleurs n'est-ce pas dans l'épopée que tous les tragiques grecs sont allés chercher leurs sujets?

J'aurois bien encore quelques observations, ma belle dame, mais je ne veux pas me hasarder à parler après les maîtres : figurez-vous que M. le Mercier courant sans cesse des chefs-d'œuvre des anciens à ceux des modernes, me passe sur le corps, à moi, pauvre indigne relégué aux tems barbares du Moyen âge; aussi je me range promptement, et je m'humilie avec mes bardes, mes jongleurs et mes trouvères, pour laisser passer sa Seigneurie, sans être écrasé du poids de sa gloire.

Vous me grondez de ne pas vous avoir écrit plus tôt sur cette nouvelle production; mais vous oubliez donc qu'elle n'est pas un de ces ouvrages qu'on dévore; M. le Mercier me fait penser et il faut souvent que je médite sur ce que je lis. Aussi je ne suis encore qu'à la moitié du second volume. Enfin je vous remercie de tout mon cœur, ma belle

1. F. 108-109.
2. *Suscription* : A Madame, Madame le Mercier, rue du Colombier, n° 28, à Paris.

dame, ainsi que votre mari de l'aimable cadeau que vous avez eu la bonté de me faire. Mais il est un autre ouvrage que je désire bien voir, c'est l'examen du *Génie du christianisme* par M. le Mercier et ses collègues de l'Institut. Depuis le titre, que je ne trouve pas françois, jusqu'au commencement du second volume, cet ouvrage m'a déplu et je n'ai pu aller plus loin. Vous riez sûrement de mon goût provincial; mais j'aime mieux la simplicité de l'évangile que le génie *fatracier* de Chateaubriant.

Je n'écris pas à votre mari, ma belle dame, vous êtes deux têtes dans un bonnet; ainsi qui écrit à l'un écrit à l'autre. D'ailleurs il me prendrait pour un spectre revenant des siècles ténébreux et j'écorcherois ses oreilles délicates avec mon jargon du Moyen âge. C'est à vous d'embellir mes complimens, et mes félicitations.

Votre sœur a donc pour la seconde fois donné un enfant à son mari pour étrennes. Ce couple heureux a, je crois, un calendrier de fêtes marquées pour les têtes à têtes. Dieu les bénisse; mais je pense que pour la santé de Virginie, il faudroit dételer, pour quelque tems au moins. Je me permets de le dire quelquefois, mais ils sont deux contre moi, et puis l'amour vient en troisième; alors comment leur faire entendre raison?

Adieu, ma belle dame, aimez-moi toujours bien et pour me le prouver, dites-moi parfois des sottises, je les aimerai mieux que les compliments de bien d'autres gens. Recevez aussi avec votre bonté ordinaire l'hommage de mon respectueux attachement.

D. L. R.

Si vouliez acheter ou faire acheter une jolie terre à une lieue de la vôtre sur les bords de la Dive, dont la maison a toute la vue de la belle vallée de Corbon et dont le revenu est de 7 500, je suis le vendeur et nous ferons marché.

## IX

Ce 13 janvier 1818.

J'ai reçu [1] votre bonne et belle épître, mon cher abbé; il me seroit impossible de vous bien exprimer le plaisir que j'ai ressenti en vous lisant. Votre ami se trouve payé de ses longues veilles, de si grands travaux sont adressés aux esprits comme le vôtre, on pense pour les âmes; on épure ses pensées pour les rendre dignes du petit nombre d'hommes instruits qui peuvent y répondre. Ne regrettez point la Grèce, mon cher abbé, toutes les obscurités du Moyen âge n'ont point terni les vives lumières de votre raison, l'esprit des Grecs est encore en France, et je le vois d'ici logé sous un grand chapeau, au coin d'un bon feu, instruisant les modernes, et encourageant ceux qui le veulent saisir, même ailleurs que dans vos écrits; votre critique est juste,

1. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur labbé de Larue, hotel de Mathan, rue Guillebert, à Caën, dép[t] du Calvados.

M. Lemercier en auroit été frappé comme d'un éclair, s'il n'avait d'avance songé qu'il la meriterait aux yeux des gens éclairés. La raison qui l'a décidé à commencer par la littérature dramatique n'est point bonne en littérature, mais elle est bonne en elle-même. La voici : les gens du monde, les littérateurs, et en général les François, n'entendent que ce qu'ils ont appris depuis deux cents ans au moins; en France nous n'avons point d'Epopée proprement dite, mais seulement des essais dans ce genre, car la *Henriade* est trop inférieure à l'*Illiade* et à l'*Énéïde* pour être un titre vraiment glorieux à notre littérature. Au contraire, la poésie dramatique se trouve chez nous montée si haut, que nous pouvons lutter avec les anciens. Pour attacher la jeunesse aux travaux littéraires, M. Lemercier a traité d'abord la partie que les François entendent le mieux et celle qu'ils ont le mieux exécutée, sûr qu'il étoit de les attirer vers une étude qui leur a déjà valu tant de gloire; il a, pour ainsi dire, voulu réveiller des gens endormis sur leurs lauriers, en leur disant : voici ce que vous avez fait; voici pourquoi ce que vous avez fait est beau; maintenant, voyez ce qui vous reste à faire encore. Au théâtre vous ne pourrez que vous égaler vous-mêmes, mais dans le genre épique, le premier de tous, vous avez une belle et grande carrière qui n'étant point parcourue vous offre un champ neuf à cultiver. Comme Français, j'ai traité premièrement la littérature dramatique parce qu'elle est la *votre*, que vous l'entendez et qu'elle vous plaît davantage.

Mon mari arrange beaucoup mieux ces raisons; mais ce que je vous dis-là, mon cher abbé, est à peu près le sens. Il n'en est pas moins convaincu que votre critique est juste. Quant aux autres observations qu'il vous reste à faire ne les oubliez point, je vous prie; si vos éloges nous sont flatteurs, vos avis nous sont utiles, et vos lumières jetteront toujours de vives clartés sur les objets dont vous nous entretiendrez. Je ne vous cache point, mon cher abbé, que j'ai lu votre lettre à beaucoup de monde ici. Ma joie du succès prodigieux de ce cours est sensiblement augmentée par votre suffrage (il est conviction pour moi). Bien des gens éclairés m'en ont demandé copie, de cette lettre flatteuse, et je n'ai pas été avare des trésors de votre amitié. M. Renouard attendait votre avis sur le cours avec beaucoup de curiosité. Il a fait un fort bon article dans le *Journal des Savants*, et son impatience était grande de connaître votre pensée sur un ouvrage qu'il entend bien et qu'il estime beaucoup. De sorte que je me fais une joie de lui montrer ce que vous dites de la partie que vous connoissez, car voyez-vous, j'ai eu soin de montrer que vous n'aviez pas encore lu en entier le second volume. Il y a un article sur Bossuet, qui vous étonnera. Mais quand nous en serons à l'Eloquence de la chaire, Bossuet aura son tour. Il est le type du sublime en ce genre.

Que parlez-vous de nous écorcher les oreilles par le jargon du Moyen âge? Votre érudition profonde, et l'esprit si vif qui la met en valeur, nous promettent d'utiles et curieuses recherches. Les résultats de vos

laborieux travaux, sont attendus avec impatience. Enfoncez-vous bien dans ce dédale, vous seul pouvez en sortir avec avantage, vous avez le fil d'Ariane et je crois que notre secrétaire perpétuel vous rend les armes au fond du cœur[1]. Travaillez mon cher abbé, vos veilles ne sont pas perdues.

M^me^ Lemercier vous a montré sa joye mon cher abbé, permettez à présent à votre Joséphine de vous parler de son amitié. Je suis fort touchée des témoignages de la vôtre, je me croyais oubliée, j'en étais en colère, et vraiment je ne vous disois pas la moitié des injures que votre indifférence amassait sur mon cœur. Quel dommage que vous n'ayez pas le temps d'écrire, puisque nous ne pouvons causer, je ferai partir après demain jeudi par la diligeance le petit ouvrage sur le *Génie du Christianisme*. Vous le pourrez prendre samedi prochain.

Mon mari compte vous écrire incessamment votre lettre l'a bien touché. Comme il n'a pas autant d'orgueil que moi, il n'ose croire tout ce que vous dites, mais je vous assure, qu'il trouve très athénien le savant normand, qui lui fait ainsi rêver les honneurs des beaux âges. Du reste, il me dit qu'il regrette beaucoup de ne pouvoir causer avec vous. Ne viendrez-vous point à Paris, dites? ne pourrez vous faire ce voyage?

Agréez nos tendres amitiés et le témoignage de notre vénération[2].

## X

Paris, ce 26 février 1818[3].

Voilà deux ou trois courriers de Virginie qui me chagrinent, mon aimable et cher abbé. Elle parle de votre santé, vous avez un mauvais rhume, vous souffrez? Toutes ces vilaines habitudes d'hiver me désolent. Les gens qui vous ressemblent ne devroient jamais être malades. Soignez-vous bien, soyez paresseux, frileux, ne songez à rien, ni à personne, et conservez mon digne ami, avec tout le soin possible.

Je vous envoie *Ismaël*. Je ne vous dis rien des choses d'ici, cela fait pitié. Personne n'agit à propos, il y a tant de fractions d'opinion, si peu d'opinions véritables qu'on se casse le nez contre les partis, sans savoir jamais de quoi, ni à qui l'on parle. Paris est en carnaval perpétuel : chacun se déguise, mais sans masque, aussi les costumes de caractère et de circonstances ne vont-ils point avec les visages. Nous sommes écrasés de brochures, pas une ne vaut le papier qu'elle coûte. Les journaux n'ont ni couleur ni importance; cependant, toutes ces paperasses nuisent en se multipliant; le bon sens se noye dans leurs ordures, on n'est point trompé, on ne s'amuse point de ces bavardages, mais c'est une maladie dont chacun s'accommode pour nuire à son voisin. Il pleut des dau-

1. Raynouard était alors secrétaire perpétuel de l'Académie française.
2. F. 110-112.
3. *Suscription* : A Monsieur Monsieur Labbé de Larue, hotel de Mathan, rue Guillebert, à Caën, dép^t^ Du Calvados.

phins, et des procès, qui viennent à point pour se mocquer des juges, et de *notre* justice. Cette nouvelle façon de se divertir est fort dangereuse; autant vaudroit nous parler de nos tristes affaires, que de nous conter ces vilenies-là.

Je suis lasse de diners, de soirées, de lumières et de bruit. J'aime bien mieux me retrouver avec vos lettres et le souvenir de nos conversations, qu'avec ce monde que chacun veut connaître. Cet hiver, nous avons eu du succès, de la vogue; bon Dieu qu'est ce que le succès et la vogue? fort peu de chose en vérité, dans un temps où l'on ne tient à rien.

Mon mari est enchanté de vos lettres; il vous remercie de nous aimer, de nous disputer, de nous entendre, et de le dire si bien. Je fais gloire ici de vos écritures, mais je ne vous lis qu'à ceux qui sont dignes de vous entendre.

On assure, ces jours-ci, que les étrangers ne partiront point, j'espère qu'on se trompe? Nous en avons bien assez de nos amis, pensons un peu à nos ennemis.

Je ne vous parlerai point aujoud'hui du cours, ni de Bossuet; ma tête est pleine de sornettes, et je ne suis pas digne de causer avec vous. Je viens de lire un mauvais livre, *dit* les mémoires de M^me^ d'Epinay, toutes les jolies femmes de compagnie causent de cette brochure. Il fait beau voir, mon cher abbé, les *us* et coutumes des philosophes du temps ainsi que les mœurs de nos grand'mères! Lisez cela, je vous prie, vous en serez fort ennuyé, fort dégoûté. Oh! que les Rousseau, Diderot, Duclos et autres, étaient, au fond, de pauvres petites gens, fi!

Où en sont les travaux du Moyen âge? Contez-moi un peu ce que vous faites.

Bonjour, mon digne ami; souvenez-vous de moi et tâchez de m'écrire, bien entendu que cela ne vous fatiguera pas.

J.-E. Lemercier [1].

## XI

Ce 1 Janvier 1819.

J'ai assisté [2] avant-hier, mon cher et docte abbé, à la lecture de votre mémoire et j'ai tout sujet de croire que ce nouveau titre vous fera nommer correspondant. Vous ne doutez pas du zèle que j'ai mis dans mes recommandations à mes confrères; mais j'en ai été bien payé par le plaisir que m'a fait votre travail. Il a captivé l'attention générale et produit un grand effet. On s'est étonné que vous ayez su prouver les titres des Chantres armoriquains dont il ne reste pas une ligne. C'est là un tour de force de votre érudition. Permettez-vous à votre ami de vous donner un petit conseil? Eh bien, je sais qu'on vous reproche de vous faire quelques ennemis parmi vos admirateurs; ne relevez pas les

1. F. 113-114.
2. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé La rue, chez M. de Mathan, rue de Gilbert, à Caën (Calvados).

erreurs de tels et tels dans vos lettres particulières aux membres de la classe : tout cela se communique et vous n'ignorez pas que l'amour-propre de chacun est chatouilleux. Vous auriez reçu déjà une lettre de moi qui vous eut annoncé l'heureux résultat de la séance que vous avez occupée tout entière, si des affaires nombreuses ne se mêlaient aux tracas de mon cours littéraire. A peine depuis quelques jours ai-je eu un moment à moi. Excusez-moi donc de ne pas entrer aujourd'hui dans plus de détails et recevez en même temps et les tendres compliments de ma Joséphine et les embrassements de votre tout dévoué.

N.-L. Lemercier [1].

## XII

Ce 21 octobre 1820.

Mon bien cher et bien docte abbé [2], je ne voulais vous écrire qu'après avoir entièrement lu votre ouvrage. Ce cadeau dont vous m'avez honoré sera une source précieuse pour moi de plaisir et d'instruction. Les tracas dramatiques, où je suis, et ceux que d'incroyables méchancetés me causent [3] ne m'avaient pas empêché de me mettre à votre livre; et voilà que mon confrère Raynouard à qui j'en parlais déjà avec éloge m'a prié de le lui prêter pour quelques jours : j'ai conçu toutes ses raisons d'empressement et j'ai cédé à ses instances. Jeudi prochain vos deux volumes me seront remis et je ne les quitterai plus; j'ai seulement parcouru la plus grande partie du premier. Vos considérations sur les origines saxonnes de vos villes, vos comparaisons des divers systèmes de vos devanciers, vos subtiles fouilles dans les vieux âges et dans leurs ruines, les analogies sur lesquelles vous fondez vos vues, tout cela m'a fait reconnaître votre profonde sagacité qui marche à l'appui d'un vrai savoir. En vérité, le sol, les pierres, les bâtiments, leurs débris et leurs vitraux, vous parlent comme les caractères des anciennes langues. Je n'oserai plus en passant dans votre Normandie déplacer le moindre caillou de peur de vous ravir une indication lumineuse; mais qu'est-ce que je dis? Vous voyez clair dans la confusion même, et des races d'hommes ont cheminé en bouleversant tout sans que votre œil perçant se brouille sur leurs traces. Vous m'apprenez à traverser votre pays

1. F. 115-116; au recto du folio 116 figure cette note : « N. N. il y a une erreur dans cette lettre. — M. Lemercier y parle de l'espoir de faire nommer M. Delarue *Correspondant* de l'Institut. — Il l'était depuis 4 ans. F. V. » Ces initiales sont celles de Frédéric Vaultier. Collègue de l'abbé, Vaultier a publié une *Notice sur la vie et les travaux littéraires de feu M. l'Abbé De la Rue* en tête des *Nouveaux essais historiques sur la ville de Caen*. Vaultier a eu entre les mains le recueil d'autographes de l'abbé qui figure maintenant à la collection Mancel.

2. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé de Larue, professeur d'histoire, hôtel de Mathan, rue Guilbert, à Caën, Calvados.

3. C'est l'affaire de *La Démence de Charles VI*; cf. *Népomucène Lemercier et ses correspondants*, p. 80 et suiv.

avec plus de discernement sur les monuments de son histoire. Ce nouveau service que vous rendez à tous dans vos contrées m'a fourni l'occasion de serrer de plus près M. Cuvier[1] : je lui ai rappelé vos titres en louant ceux que vous y ajoutez, votre besoin de loisir nécessaire à la continuation de vos recherches. Enfin je lui ai dit tout ce qu'un autre eut dit à ma place, mais avec l'accent de ma vive amitié; j'ai insisté pour que des effets suppléassent aux paroles. Il m'a répondu vous avoir écrit; il s'attendait à des changements de poste qui lui eussent donné, m'a-t-il assuré, le moyen prompt de vous satisfaire. Ces billevesées ne m'ont pas paru concluantes : mais je ne m'en tiendrai pas là... Mme Lemercier est souffrante et chagrine : toutes les menées, tant hautes que basses, dirigées contre moi pour me fermer la carrière de mon art la tourmentent extrêmement. Elle s'étonne de l'injustice et de l'acharnement.

N'est-ce pas là le train du monde actuel? Moi, qui suis résigné, je lutte et me débattrais tranquillement si je la voyais tranquille.

Adieu, mon honorable et savant ami, je vous prie de nous garder dans votre souvenir aussi fidèlement que vous resterez dans le nôtre.

Votre tout dévoué,

N.-L. Lemercier,
de l'Institut de France[2].

## XIII

Paris, 3 février (1821).

Je n'ai pu aller vous voir[3], ma belle dame, parce qu'à force de courir dans Paris j'ai gagné une courbature qui me retient depuis six jours ou au lit ou au coin du feu; avec cela ma présence nécessaire à Caen fait que j'ai de l'humeur noire. Cependant il faut prendre son parti, et se mettre en état de voyager avant de songer à se mettre en route; mais vous avez tant d'amitié pour moi que je ne puis différer à vous faire part du sort que m'a fait la Commission sur le rapport de Cuvier.

1° On m'a donné un suppléant auquel l'Université donnera 1 500 livres par an.

2° J'ai été nommé Doyen de la Faculté à la place de l'abbé Deslonchamps décédé, ce qui augmente mon traitement de 1 000 livres.

Cette dernière place me plaît peu, par ce que la préférence était due à l'abbé Bellanger, mon ancien maître, et qu'on clabaudera contre moi à Caen en prétendant que je suis venu solliciter la place, tandis que ce n'a été lundi dernier que Cuvier m'apprit que ma nomination avoit eu lieu le samedi précédent. Je ne pardonnerai jamais à votre cauteleux beau-frère[4] de ne m'avoir pas écrit la mort de Deslonchamps dès le

1. Cuvier est alors président de la Commission de l'Instruction publique.
2. F. 117-118.
3. *Suscription* : A Madame, Madame Le Mercier, rue du Colombier, n° 26, à Paris.
4. Il s'agit de Thierry, professeur de chimie et doyen de la Faculté des Sciences de Caen. Il avait épousé la sœur de Mme Lemercier.

21 ; j'aurais paré le coup, et fait nommer M. Bellanger, tandis que ma nomination arrêtée le samedi 27 est devenue irrévocable. Jugez donc cet homme qui me fait écrire par sa femme pour le décanat de sa faculté, et qui me laisse ignorer que le Décanat de la mienne est vacant; avec une telle marche, si l'on se dit encore ami, il faut convenir qu'on l'est bien bêtement. Aussi je vous réponds que je ne le reverrai pas. Malgré cela je l'ai encore servi, en obtenant ce qu'il demandoit inutilement depuis longtemps, la division de sa place en deux chaires, une de physique et une de chimie, car il n'avoit pas le temps de développer la matière pendant neuf mois, d'ailleurs je le crois plus chimiste que physicien.

Adieu, ma belle dame; mille compliments à M. le Mercier, mille jolies choses à votre jolie fille, et recevez avec votre bonté ordinaire mon respectueux hommage.

Pardon de mon griffonnage.

[De La Rue.]

## XIV

Paris, 29 mars 1823.

Cher et digne ami [1] j'ai reçu votre court adieu qui m'a touché jusques aux larmes, notre ami n'en a pas été moins ému que moi. Ce billet lui semble le plus honorable suffrage et notre affection vous assure qu'il est le plus doux que nous puissions obtenir.

J'écris à mes parents, j'ignorois absolument ce dont vous m'entretenez. Je n'y peux rien, *laissons faire le bon Dieu*, et notre *digne* ami! Oui j'ose le dire, ce que vous désirez seroit sans nul doute reçu avec approbation, j'espère que ma famille le sentira et le fera comprendre à ses amis, je l'espère voilà tout!...

Nous sommes, je le crois, estimés dans notre voisinage.

Adieu. Mille tendres assurances d'affection [2].

## XV

Ce 22 avril 1823.

Il m'est possible aujourd'hui, mon docte ami, de vous marquer ma reconnaissance de votre zèle favorable pour moi; et je vais m'acquitter de ma dette en vous demandant un nouveau service : c'est de bien témoigner aux électeurs de votre département combien je suis profondément touché de leurs suffrages, et de leur dire que jamais je ne me serais permis d'en faire la cession à personne. M. B. C. sortait d'une affaire cruelle [3] : il s'est alarmé de n'être plus député : il m'a écrit pour

1. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé de Larue, hôtel de Mathan, à Caën (Calvados).

2. F. 119-120. — De Mme Lemercier.

3. A cette époque, Benjamin Constant a souvent maille à partir avec la police correctionnelle. Il écrit à Mme Récamier le 1er janvier 1823 : « J'irai... vous

me demander de ne pas opposer à son espérance une candidature dans laquelle on avait la bonté de me faire entrer. Je n'ai pas cru devoir agir envers lui et tous ses partisans avec rigueur et je me suis engagé à rester muet et immobile durant toute l'élection : voilà tout.

On a sollicité de ma part une renonciation écrite ; on m'a menacé de la publier malgré moi dans les journaux ; jugez par ces démarches de ce qu'on aura osé faire chez vous et loin de moi qu'on forçait ici à me débattre.

On a répandu dans le Calvados le bruit que je refuserais la fonction honorable que me destinait le vœu libre de nos concitoyens : on a même ajouté que tout le côté gauche s'était réuni pour désigner M. B. C. à la préférence des électeurs. Tout cela est faux : tout cela est l'effet d'une menée dont le résultat a produit une division de plus dans les votes.

Mais croyez que jamais je n'eusse été assez faible et assez ingrat pour déverser sur un concurrent étranger au département, la bonne volonté qui s'attachait à moi, ni assez présomptueux pour m'arroger le droit de disposer ainsi des voix qui ne m'appartenaient pas. Ce que je vous dis est l'exacte vérité. Veuillez donc bien ne pas douter de ma sincère gratitude tant envers vous qu'envers les personnes dont la confiance m'enorgueillit justement.

Veuillez les assurer de mes efforts à me rendre digne des sentiments dont j'ai reçu la manifestation et que je reconnaîtrai toute ma vie.

Mille et mille tendres amitiés de nos deux parts.

N.-L. LEMERCIER,
de l'Institut de France.

Je n'ai pas voulu attendre une lettre de vous pour vous remercier [1].

Telle est la dernière lettre de la correspondance échangée entre de la Rue et les Lemercier. Leurs relations ne s'arrêtèrent pourtant pas là car le 17 août 1826, Maillet-Lacoste, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, écrivait à l'abbé cette lettre qui prouve une fois de plus l'obligeante bienveillance de Népomucène pour les débutants :

## XVI

Paris, 17 Aout 1826.

Monsieur [2], J'ai trouvé M. Lemercier dans un de ces moments où il est bien naturel à un auteur d'être tout entier à lui-même.

Il était au milieu de ces embarras et de ces sollicitudes que doit causer la représentation d'une pièce nouvelle ; et cependant il m'a

demander vos bons offices auprès de M. de Chateaubriand si on veut m'ôter ma liberté. Vous devez trouver mauvais que la police correctionnelle aille sur vos brisées. Ce n'est pas à elle à vous remplacer. » (*Lettres de Benjamin Constant à Madame Récamier*, 2e édition, p. 316-317.)

1. F. 121. — Cette lettre a dû être mise sous enveloppe, car on ne voit au verso du second feuillet, ni suscription, ni cachet de la poste.

2. *Suscription* : A Monsieur, Monsieur l'abbé de la Rue, rue Guilbert, N° 25, à Caen (Calvados).

accordé toute l'attention, il m'a témoigné tout l'intérêt que j'aurais pu attendre d'un ancien ami, tant votre aimable lettre avoit agi sur sa belle âme. Je vais ici renoncer (sans un grand effort peut-être) à ce langage convenu de la modestie des auteurs, pour parler avec la franchise de l'historien. Je lui ai communiqué dans une seule séance presque tout mon éloge de Bossuet, et il a senti comme vous, comme tous les esprits distingués de la capitale auxquels je m'étois adressé hors de l'Académie (et j'en pourrois compter au moins 40) ; comme ces 300 jeunes de Caen qui avoient entendu cet ouvrage avec un enthousiasme sans exemple peut-être pour un discours purement littéraire ; comme l'Académie royale des Sciences et des Lettres de cette ville. Voici quelques-unes de ses paroles : « M. l'abbé de la Rue m'écrit que vous êtes disposé à imprimer à l'instant votre ouvrage, parce que vous craignez que l'intérêt des circonstances ne soit plus aussi vif pour l'année 1827, où l'Académie doit décerner la couronne. Je vous conseille d'attendre. Votre discours est d'une telle supériorité qu'il attirera à l'instant tous les regards. Vous nous dédommagerez ainsi de la faiblesse des ouvrages dont nous avons été accablés cette année sur ce sujet. Je suis du nombre de ceux qui ont conseillé de renvoyer le concours. J'ai dit à mes collègues : vous êtes les victimes de votre programme. Vous demandez un *éloge*, et l'on vous envoie de froides apologies, d'insipides lieux communs. Vous n'avez aucun de ces discours où l'on voie les choses de haut, où l'on sache apprécier le grand homme tout entier. Je me félicite, Monsieur d'avoir su pressentir que vous étiez capable d'un aussi bel ouvrage à la simple lecture de votre parallèle de Tacite et de Cicéron. Cet opuscule est d'un ordre si élevé, que je l'ai aussitôt envoyé aux rédacteurs de *l'Opinion* avec prière d'en rendre compte. Je reviens donc à ma première idée. Envoyez nous votre ouvrage ». — « Eh ! Monsieur lui ai-je dit, il est du nombre des ouvrages envoyés au concours, et il a été mis de côté ! Il est vrai que je dois dire à l'honneur de l'Académie qu'il a été du nombre des 3 réservés. » — « Comment un tel discours a été envoyé au concours et il a été mis de côté ! » Ce serait trop peu de dire que son étonnement a égalé ma douleur. Telle est la beauté de cette âme que ma douleur est devenue la sienne. « Imprimez, imprimez, m'a-t-il dit. » — Quoi donc dois-je désespérer de voir l'Académie couronner enfin un ouvrage qui a obtenu à un tel point l'approbation d'un de ses membres les plus distingués? — « Je vais à la campagne, je reviens dans 15 jours. Nous verrons alors avec plus de maturité ce qu'il faudra faire. »

Vous voyez, mon cher Monsieur, combien je dois vous remercier.

Tout à vous,

MAILLÉ-LACOSTE.

Place et hôtel du Palais de Justice [1].

MAURICE SOURIAU.

1. F. 192-193.

# SUR UN FRAGMENT INÉDIT DE LAMENNAIS

M. l'abbé A. Roussel, dans son *Lamennais d'après des documents inédits* (2 vol. in-8, Rennes, Hyacinthe Caillière, éd., 1893, t. I, p. 8-16), a publié un article de Lamennais, le premier qu'on possède de lui, resté auparavant inédit. Lamennais cherchait à y dissuader ses concitoyens, non pas de dresser une statue à La Mettrie, mais de donner son nom à l'une des rues de Saint-Malo, projet mis en délibération par le Conseil municipal de la ville. « C'est, sans doute, le début du grand écrivain dans sa vocation de polémiste, déclare l'éditeur; il ne saurait manquer d'intérêt. Malheureusement nous n'avons qu'un fragment de cette curieuse satire : il est possible qu'elle n'ait jamais été achevée » (p. 8). Et plus loin (p. 16), il ajoute : « Nous n'avons point retrouvé la suite de ce morceau dans les papiers de M. Houet. Tout à l'heure nous émettions l'hypothèse que Lamennais s'en était peut-être tenu à cette feuille, d'ailleurs absolument remplie, et qu'il ne s'était pas donné la peine d'en prendre une seconde, ne fût-ce que pour finir la citation de Diderot. Nous devons reconnaître cependant que l'écriture est très soignée, qu'il y a fort peu de ratures et que les mots effacés sont remplacés par d'autres, écrits avec une encre bien plus moderne, mais de la même main sans aucun doute; quand une fois on a vu cette écriture fine et régulière de Lamennais, on ne saurait plus la méconnaître. Enfin les mots soulignés le sont avec une règle pour que le trait soit d'une rectitude absolue. Il est évident que Lamennais tenait à cette boutade humoristique... »

L'éditeur avait parfaitement raison de douter que le fragment fût resté inachevé. Dans un lot considérable de documents inédits, de la main de Lamennais, qu'un heureux hasard m'a fait récemment découvrir, j'ai trouvé la fin de l'article, écrite avec beaucoup de soin, en effet : c'est un véritable modèle de calligraphie, et, sur le papier jauni, l'écriture de Lamennais est tout à fait reconnaissable. La partie publiée par le P. Roussel nous laisse au milieu d'une citation de Diderot, déclarant que La Mettrie est un auteur sans jugement, « dont les principes poussés jusqu'à leurs dernières conséquences renverseraient la législation, dispenseraient les parents de l'éducation de leurs enfants, renfermeraient aux petites maisons l'homme courageux qui lutte sottement contre ses penchans déréglés, assureraient l'immortalité au méchant qui s'abandonnerait sans remords aux siens, et dont... ». Le fragment publié s'arrêtait ici; la page que je possède continue précisément la phrase :

... la tête est si troublée et les idées sont à tel point décousues, que dans la même page une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion folle par une assertion sensée. La Mettrie, *dissolu*, *impudent*, *boufon* (*sic*), *flatteur*, étoit fait pour la vie des cours et la faveur des grands. Il est mort comme il devoit mourir, victime de son intempérance et de sa folie; il s'est tué par l'ignorance de l'art qu'il professait[1].

Qu'en pensez-vous, M. H....? Diderot était-il philosophe, à votre

1. *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. II, p. 29.

avis? Je ne prétends pas qu'il vous vaille; Dieu m'en garde! mais encore avouerez-vous qu'à cela près il en vaut bien un autre.

Je conclus. On dit qu'il y a à Saint-Malo une rue *qui n'a qu'un bout*, une rue *de la fosse*, une rue *de la grille*, et une rue *du chat qui danse*. Mon avis, sauf celui du Conseil, est que de ces quatre on n'en fasse qu'une qui s'appelle *la rue de la Mettrie*.

L'article finit par un double trait à l'encre soigneusement tiré.

Quelle en est la date?

Les *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo* (J. Haize, éd.), fascicule de 1904, ont publié (p. 35-47) un article intitulé *Les Rues de Saint-Malo*, par le Dr Hervot, dans lequel je relève (p. 41) le passage suivant :

Le 16 novembre 1809, le Maire, M. Auguste Thomas, « propose de donner à plusieurs de nos rues les noms des Malouins qui ont illustré leur siècle ». Il fait une courte et élogieuse biographie de Jacques Cartier et de son compagnon Dufougeray-Garnier, de Porcon de la Barbinais, Duguay-Trouin, Mahé de la Bourdonnais, Maupertuis, La Mettrie, Trublet, Guoin de Beauchêne, Le Fer, Dufougeray-Garnier, qui prit l'Isle de France et entra le premier à Rio de Janeiro, Porée, Vincent de Gournay, De la Haye Plouer, Magon, Danycan Noël, François Ier, roi de France, qui visita Saint-Malo en 1518, augmenta les privilèges des habitants et institua les prix du Papeguay en 1538, Grout, Frotet de la Landelle, Guillaume le Gouverneur, évêque de Saint-Malo où il était né. Mais malgré son éloquent plaidoyer, la question demeure pour le moment en suspens.

L'article est donc, comme la délibération, du mois de novembre 1809. — Et si Lamennais eut alors gain de cause, la proposition devait revenir trente ans après et, cette fois, être adoptée. Le 16 janvier 1839, 34 rues de Saint-Malo recevaient des noms nouveaux, et dans l'arrêté du Conseil municipal à ce sujet, on lit : « La rue des Forgeurs prendra le nom de La Mettrie (Offroy de La Mettrie), médecin du roi de Prusse, né à Saint-Malo le 19 décembre 1709 ».

CHRISTIAN MARÉCHAL.

# FRAGMENTS INÉDITS DES « MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE »

(*Suite* [1].)

## III

**Fragment se référant au livre IX de la Ire partie des « Mémoires ».**

[2] Lorsqu'en 179*2*, je me réfugiai en Angleterre, il me fallut réformer la plupart des jugements que j'avois puisés dans les critiques *de Voltaire, de Diderot, de la Harpe et de Fontanes.*

En ce qui touche les historiens, Hume était réputé tory *jacobite*, *lourd* et rétrograde; on l'accusoit, ainsi que Gibbon, d'avoir surchargé la langue anglaise de gallicismes, on lui préféroit son continuateur Smollett, *esprit wig et progressif* [3]. *Gibbon venoit de disparaître; il passoit pour un rhéteur* : philosophe pendant sa vie, devenu chrétien à sa mort, *il* demeuroit, en cette qualité, atteint et convaincu *de* pauvre homme. On parloit encore de Robertson, parce qu'il étoit sec.

Pour ce qui regarde les poètes, les *élégants extraits* servoient d'exil à quelques pièces de Dryden. On ne pardonnoit point aux *vers rimés* de Pope, bien qu'on visitât sa

[4] Lorsqu'en 179*3*, je me réfugiai en Angleterre, il me fallut réformer la plupart des jugements que j'avais puisés dans les critiques.

En ce qui touche les historiens, Hume était réputé *écrivain* tory et rétrograde : on l'accusait, ainsi que Gibbon, d'avoir surchargé la langue anglaise de gallicismes; on lui préférait son continuateur Smollett. Philosophe pendant sa vie, devenu chrétien à sa mort, *Gibbon* demeurait, en cette qualité, atteint et convaincu *d'être un* pauvre homme. On parlait encore de Robertson, parce qu'il était sec.

Pour ce qui regarde les poètes, les *elegant Extracts* servaient d'exil à quelques pièces de Dryden; on ne pardonnait point aux *rimes* de Pope, bien qu'on visitât sa

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1909.

2. F° 20. (Le chiffre 974 est barré) tout ce folio est barré au crayon. On lit dans la copie de Bricon ce titre : « Angleterre », mot qui a été barré, puis : « Littérature anglaise ».

3. Le mot « progressif » est souligné dans le manuscrit.

4. *Mémoires,* t. II, p. 187-188.

maison à Twickenham, que l'on coûpât des morceaux du saule pleureur planté par lui, et dépéri comme sa renommée.

Blair [passoit pour un critique ennuyeux [1]] à la françoise; on le mettoit bien au-dessous de Johnson.

Le « vieux *Spectateur* »? [Il étoit [2]] au grenier.

[3] *La littérature philosophique? En classe, à Edimbourg* [4].

Les ouvrages des politiques anglois ont peu d'intérêt *universel* [5]. *Les questions générales y sont rarement touchées. Ces ouvrages ne s'occupent guère que des vérités particulières aux* [6] *peuples britanniques.*

Les traités *des Economistes* sont moins circonscrits; les calculs sur la richesse des nations, *l'influence des colonies, le mouvement des générations*, l'emploi des capitaux, la balance du commerce *et de l'agriculture*, s'appliquent en partie aux *diverses* sociétés européennes.

*Cependant* [7], *à l'époque dont je parle*, M. Burke sortoit de l'individualité nationale politique : en se déclarant contre la Révolution françoise, il entraîna son pays dans cette longue voie d'hostilités qui aboutit aux champs de Waterloo. *Isolée pendant vingt-deux ans, l'Angleterre défendit sa constitution contre les idées qui l'envahissent*

maison à Twickenham *et* que l'on coupât des morceaux du saule pleureur planté par lui, et dépéri comme sa renommée.

Blair passait pour un critique ennuyeux à la française : on le mettait bien au-dessous de Johnson. *Quant au* « vieux *Spectator* », il était au grenier.

Les ouvrages des politiques anglais ont peu d'intérêt *pour nous.*

Les traités *économiques* sont moins circonscrits; les calculs sur la richesse des nations, *sur* l'emploi des capitaux, *sur* la balance du commerce, s'appliquent en partie aux sociétés européennes.

Burke sortait de l'individualité nationale politique : en se déclarant contre la Révolution française, il entraîna son pays dans cette longue voie d'hostilités qui aboutit aux champs de Waterloo.

1. Les mots entre crochets sont dans l'interligne, écrits au crayon, de la main peut-être de Chateaubriand. La première rédaction était : « Blair? ennuyeux critique. »

2. Les mots entre crochets sont dans l'interligne, écrits au crayon, de la main peut-être de Chateaubriand.

3. F° 21. Les chiffres « 975 et 976 » puis « 349 » sont barrés.

4. Ces sept mots « La-Edimbourg » sont barrés au crayon.

5. « universel » écrit de la main peut-être de Chateaubriand au-dessus de « en général » qui est barré.

6. « aux » en surcharge et peut-être de la main de Chateaubriand remplace « à la constitution des » qui est barré.

7. « Cependant » barré.

*aujourd'hui et l'entraînent au sort commun de l'ancienne civilisation.*

*Il y avoit pourtant de l'ingratitude envers les classiques que l'on dédaignoit.*[1] *Si l'on étoit revenu à Shakespeare et à Milton,* [*c'étoit aux*[2]] *écrivains du siècle de la reine Anne* [*qu'on le devoit*[3]]. *Dryden, Pope et Addison furent les promoteurs de l'apothéose. Ainsi Voltaire a contribué à l'illustration des grands hommes du siècle de Louis XIV. Cet esprit*[4] *curieux.* [*et*[5]] *investigateur, ayant beaucoup de renommée, en prêtoit un peu à son prochain, à condition qu'elle lui seroit rendue* [*avec de gros intérêts*[6]].

*Toutefois de grandes figures demeuraient. On retrouvait partout Milton et Shakespeare. Montmorency, Biron, Sully, tour à tour ambassadeurs de France auprès d'Élizabeth et de Jacques I^er^, entendirent-ils jamais parler d'un baladin, acteur dans ses propres farces et dans celles des autres? etc.*

## IV

**Fragment se référant au livre I de la II^e^ partie des « Mémoires » suivi de « Pensées et jugements » écrits en 1804.**

[7] Un épisode du *Génie du Christianisme* qui fit moins de bruit alors qu'*Atala*, a déterminé un des caractères de la littérature *nouvelle*. Ce qu'un critique impartial, voulant entrer dans l'esprit de *mon travail*, étoit en droit d'exiger *de moi*, c'est que les épisodes

[8] Un épisode du *Génie du Christianisme* qui fit moins de bruit alors qu'*Atala*, a déterminé un des caractères de la littérature *moderne* ; —[9] [tout ce qu'un critique impartial *qui veut* entrer dans l'esprit de *l'ouvrage* étoit en droit d'exiger de *l'auteur*, c'est que les

1. « Si l' » ajoutés peut-être de la main de Chateaubriand.
2. Les mots entre crochets sont dans l'interligne, peut-être de la main de Chateaubriand au-dessus de mots assez fortement barrés à l'encre et que je n'ai pu lire.
3. Les mots entre crochets sont dans l'interligne, peut-être de la main de Chateaubriand au-dessus de ces mots barrés à l'encre : « avoient rendu à la lumière ces deux poètes qui attendirent cinquante ans dans les limbes le moment de leur entrée dans la gloire ».
4. Le mot « mobile » a été barré.
5. « et » dans l'interligne, peut-être de la main de Chateaubriand.
6. Les mots entre crochets sont ajoutés, d'une autre écriture, peut-être celle de Chateaubriand. J'ai publié dans la *Revue de Fribourg* de juin 1907, p. 430, les 7 dernières lignes depuis : « Ainsi Voltaire... »
7. F° 2 (le chiffre « 57 bis » est barré à l'encre), tous ces fragments sont barrés au crayon. Ils ont en titre : « Génie du Christianisme. Suite — René ». Les quatre premiers mots sont barrés à l'encre.
8. *Mémoires*, t. II, p. 281.
9. Extrait de la *Défense du Génie du Christianisme* cité dans la *Préface d'Atala et de René* (*Œuvres complètes*, t. XVI, p. 12-14). Je mets ce passage entre crochets.

de l'ouvrage eussent une tendance visible à faire aimer la religion et *en démontrassent* l'utilité. Or la nécessité des cloîtres pour certains *malheureux* et pour ceux-là mêmes qui sont les plus grands, les puissances d'une religion qui peut seule fermer des plaies que tous les baumes de la terre ne sauroient guérir, ne sont-elles pas invinciblement prouvées dans l'histoire de René? Jean-Jacques Rousseau introduisit le premier parmi nous des rêveries désastreuses [1], le roman de Werther *développa* depuis ce germe de poison.

Les couvents offroient autrefois des retraites à ces âmes contemplatives que la nature appelle impérieusement aux méditations.

Elles y trouvoient auprès de Dieu, de quoi remplir le vide qu'elles sentent en elles-mêmes, et souvent — [2] l'occasion d'exercer de rares et sublimes vertus. Mais depuis la destruction des monas-

épisodes de *cet* ouvrage eussent une tendance visible à faire aimer la religion et *à en démontrer* l'utilité. Or la nécessité des cloîtres pour certains *malheurs de la vie* et pour ceux-là même qui sont les plus grands, la puissance d'une religion qui peut seule fermer les plaies que tous les baumes de la terre ne sauroient guérir, ne sont-elles pas invinciblement prouvées dans l'histoire de René? *L'auteur y combat en outre le travers particulier des jeunes gens du siècle, le travers qui mène directement au suicide. C'est* Jean-Jacques Rousseau, *qui* introduisit le premier parmi nous *ces* rêveries *si* désastreuses et *si coupables. En s'isolant des hommes, en s'abandonnant à ses songes, il a fait croire à une foule de jeunes gens qu'il est beau de se jeter ainsi dans le vague de la vie.* Le roman de Werther, *a développé* depuis ce germe de poison. *L'auteur du « Génie du Christianisme » obligé de faire entrer dans le cadre de son Apologie quelques tableaux pour l'imagination, a voulu dénoncer cette espèce de vice nouveau, et peindre les funestes conséquences de l'amour outré de la solitude.* Les couvents offroient autrefois des retraites à ces âmes contemplatives que la nature appelle impérieusement aux méditations. Elles y trouvoient auprès de Dieu de quoi remplir le vide qu'elles sentent en elles-mêmes, et souvent l'occasion d'exercer de rares et sublimes vertus. Mais, depuis la destruction des monastères et les

1. Après le mot « désastreuses », il y a un mot gratté et fortement barré à l'encre.

2. F° 3 (le chiffre 58 est barré à l'encre). Le manusc. 12 455 porte cette mention : « Voir au t. VI des *Mémoires*, p. 50 ».

tères et les progrès de l'incrédulité, on doit s'attendre à voir se multiplier au milieu de la société des espèces de solitaires tout à la fois passionnés et philosophes, qui, ne pouvant renoncer aux vices du siècle, ni aimer ce siècle, renonceront à tout devoir divin et humain, se nourriront à l'écart des plus *belles* chimères, et se plongeront dans une misanthropie orgueilleuse qui les conduira à la folie ou à la mort.

Afin d'inspirer plus d'éloignement pour ces rêveries criminelles, *je pris* la punition de René dans le cercle de ces malheurs qui appartiennent moins à l'individu qu'à la famille de l'homme et que les anciens attribuoient à la fatalité. *J'aurois* choisi le sujet de Phèdre s'il n'eût été traité par Racine; il ne restoit que celui d'Europe et de Thyeste chez les Grecs, ou d'Amnon et de Thamar chez les Hébreux; et, bien qu'il ait été aussi transporté sur notre scène ; il est toutefois moins connu que l'autre.

[1] Au surplus, si « René » n'existoit pas, je ne l'écrirois plus, s'il m'étoit possible de le détruire, je le détruirois : *il a infesté l'esprit d'une partie de la jeunesse, effet que je n'avois pu prévoir, car j'avois au contraire voulu la corriger.*

Une famille de Renés-poètes et de Renés-prosateurs a pullulé; on n'a

progrès de l'incrédulité, on doit s'attendre à voir se multiplier au milieu de la société, *comme il est arrivé en Angleterre*, des espèces de solitaires tout à la fois passionnés et philosophes, qui, ne pouvant ni renoncer aux vices du siècle, ni aimer ce siècle, *prendront la haine des hommes pour l'élévation du génie*, renonceront à tout devoir divin et humain, se nourriront à l'écart des plus *vaines* chimères et se plongeront *de plus en plus* dans une misanthropie orgueilleuse qui les conduira à la folie ou à la mort.

[Afin d'inspirer plus d'éloignement pour ces rêveries criminelles *l'auteur a pensé qu'il devait prendre* la punition de René dans le cercle de ces malheurs *épouvantables* qui appartiennent moins à l'individu qu'à la famille de l'homme, et que les anciens attribuoient à la fatalité. *L'auteur eût* choisi le sujet de Phèdre s'il n'eût été traité par Racine. Il ne restoit que celui d'Europe de de Thyeste chez les Grecs ou d'Amnon et de Thamar chez les Hébreux, et, bien qu'il ait été aussi transporté sur notre scène, il est toutefois moins connu que *celui de Phèdre*].

[2] *mais*, au surplus, si « René » n'existait pas, je ne l'écrirais plus; s'il m'était possible de le détruire, je le détruirais.

Une famille de René poètes et de René prosateurs a pullulé : on n'a

1. F° 4. (Le chiffre 59 est barré à l'encre).
2. *Mémoires*, t. II, p. 281. Cette phrase « mais, au surplus... » suit immédiatement les mots « ... de la littérature moderne » que nous avons cités à la p. 575.

plus entendu *bourdonner* que des phrases lamentables et décousues; il n'a plus été question que de vents d'orages, de *maux* inconnus livrés aux nuages et à la nuit; il n'y a pas de grimaud sortant du collège, qui n'ait rêvé être le plus malheureux des hommes, qui, à seize ans, n'ait épuisé la vie, qui ne se soit cru tourmenté par son génie, qui, dans l'abîme de ses pensées, ne se soit livré au « vague de ses passions », qui n'ait frappé son front pâle et échevelé, qui n'ait étonné les hommes stupéfaits d'un malheur dont il ne savoit pas le nom, ni eux non plus.

Dans « René », j'avois exposé une infirmité de mon siècle; mais c'est une folie aux *autres* romanciers d'avoir voulu rendre universelles les afflictions en dehors de tout *exprimées dans « Childe Harold » et depuis dans « René »*. Les sentiments généraux qui composent le fond de l'humanité, la tendresse paternelle et maternelle, la piété filiale, l'amité, l'amour, sont inépuisables; *ils fourniront toujours des inspirations nouvelles au talent capable de les développer;* mais les manières particulières [1] de sentir, les individualités d'esprit et de caractère ne peuvent s'étendre et se multiplier dans de [2] grands et nombreux tableaux. Les petits coins non découverts du cœur de l'homme sont un champ étroit; il ne reste rien à recueillir dans ce champ après la main qui l'a moissonné la première : une maladie [4] de l'âme

plus entendu que des phrases lamentables et décousues; il n'a plus été question que de vents *et* d'orages, *que* de *mots* inconnus livrés aux nuages et à la nuit. Il n'y a pas de grimaud sortant du collège, qui n'ait rêvé être le plus malheureux des hommes; *de bambin* qui, à seize ans n'ait épuisé la vie, qui ne se soit cru tourmenté par son génie, qui, dans l'abîme de ses pensées, ne se soit livré au « vague de ses passions », qui n'ait frappé son front pâle et échevelé, *et* n'ait étonné les hommes stupéfaits d'un malheur dont il ne savait pas le nom, ni eux non plus.

Dans « René », j'avais exposé une infirmité de mon siècle; mais *c'était* une *autre* folie aux romanciers d'avoir voulu rendre universelles *des* afflictions en dehors de tout. Les sentiments généraux qui composent le fond de l'humanité, la tendresse paternelle — [3] et maternelle, la piété filiale, l'amitié, l'amour, sont inépuisables; mais les manières particulières de sentir, les individualités d'esprit et de caractère ne peuvent s'étendre et se multiplier dans de grands et nombreux tableaux. Les petits coins non découverts du cœur de l'homme sont un champ étroit; il ne reste rien à recueillir dans ce champ après la main qui l'a moissonné la première. Une maladie de l'âme n'est pas un état permanent et naturel : on ne peut la reproduire, en faire de la littérature, en tirer parti comme d'une passion générale incessamment

1. Le mot « particulières » est souligné.
2. F° 5 (Le chiffre 60 est barré à l'encre).
3. *Mémoires*, t. II, p. 282.
4. Le mot « maladie » est souligné.

n'est pas un état permanent et naturel; on ne peut la reproduire, en faire une littérature [1], en tirer parti comme d'une passion générale incessamment modifiée au gré des artistes qui la manient et en changent la forme.

[2] *Si les journaux du temps n'attestoient la révolution opérée par le « Génie du Christianisme », il seroit décent de me taire, mais, ne me considérant que dans mes relations avec les destinées de l'humanité, je suis obligé d'admettre des faits accomplis*[3] *: s'ils peuvent être différemment jugés, leur existence n'en est pas moins avérée.*

La littérature se teignit *de la couleur* de mes tableaux religieux, comme les affaires ont gardé la phraséologie de mes écrits sur la cité; « la Monarchie selon la Charte » *par exemple,* a été le rudiment de notre gouvernement représentatif, et mon article du *Conservateur* sur les « intérêts moraux et les intérêts matériels » a laissé ces deux désignations à la politique.

modifiée au gré des artistes qui la manient et en changent la forme.

[4] *Quoi qu'il en soit,* la littérature se teignit *des couleurs* de mes tableaux religieux, comme les affaires ont gardé la phraséologie de mes écrits sur la cité; « la Monarchie selon la Charte » a été le rudiment de notre gouvernement représentatif, et mon article du *Conservateur* sur « les intérêts moraux et les intérêts matériels » a laissé ces deux désignations à la politique.

---

## Pensées et Jugements (1804).

Ce fragment se trouve dans la copie de Bricon (f^os^ 59-69), avec la note suivante : « J'ai tiré ce chapitre à l'exception des quatre premières pensées d'un livret écrit au crayon jour par jour dans le mois de février, mars et avril 1804. Le manuscrit, à en juger par une espèce de table des matières, contient quelques traits et observations qui ne sont pas de M. de Chateaubriand. Je ne livre à l'impression que ce que je crois lui appartenir. E. B. » Ce journal étant contemporain des événements racontés aux pages 395-469 du t. II des *Mémoires*, c'est ici qu'il doit trouver place.

1. Le mot « littérature » est souligné.

2. F° 1. Les chiffres « 57 » et « 60 bis » sont barrés. Ce fragment a pour titre : « *Génie du Christianisme,* suite. — Influence (ce mot est écrit dans l'interligne au-dessus d'un mot barré qui est, je crois « import. ») de l'ouvrage. — Ce qu'il a rectifié dans les jugements et les études diverses ».

3. Ces mots « d'admettre des faits accomplis » sont écrits dans l'interligne au-dessus de mots barrés que je n'ai pu lire.

4. *Mémoires*, t. II, p. 282.

L'homme peut comparer ses idées à la nature, mais il ne sauroit comparer la nature à ses idées. Il faut puiser dans l'Océan si l'on veut être sûr de pouvoir toujours puiser.

Un jour mon miroir m'avertit de tout, c'étoit moi qui me révélois à moi-même : le vieil oiseau tombe de la branche dans l'eau; il quitte la vie pour la mort; le courant l'entraîne : il n'a fait que changer de fleuve.

24 février.

Quoi qu'on fasse, l'âme du lecteur ne trouve jamais dans un livre que ce que l'âme de l'auteur y a mis réellement.

L'élégance qui vient seulement de l'instrument perfectionné produit un marbre poli, mais ne fait pas seule de belles statues.

Il n'est pas douteux que la langue poétique et même l'autre langue ont acquis plus de fermeté, de facilité, d'abondance. Tous nos instrumens sont plus souples, plus commodes, plus variés. L'art a fait des progrès, mais l'habileté, la puissance, le génie ont dégénéré.

5 mars.

Il y a des choses qu'il faut juger avec le jugement et d'autres qu'il faut juger avec le goût.

15 mars.

Rss. Cet homme apprête bien la langue, il en tire des sons (ou « sens »?) Mais il en faut revenir à la comparaison des anciens et dire que l'écrivain doit se montrer plus médecin que cuisinier.

*Améliorer*, c'est *changer* et il n'appartient pas à (?)[1] d'oser changer.

16 mars.

Le sublime *en tout genre* est le don le plus rare.

20 mars.

Dieu, c'est la beauté, la bonté, la puissance, l'intelligence, l'équité, la miséricorde; il faut le définir par toutes les vertus; il créa le monde : c'est-à-dire il fit apparaître aux êtres qu'il avait formés la distance, les variétés, etc.

28 mars.

Le *mouvement* peut être considéré comme une faculté d'imprimer à ce qu'on veut envoyer la force de nous obéir.

Ce qui fait le grand physicien, c'est la faculté d'enseigner dans les corps et dans leurs actions ce qui s'y passe et ce qui y est, sans que cela puisse s'y voir.

La parole est un corps vocale (*sic*). Je dis vocale et non pas seulement aérien. Car peut-être la voix n'est pas seulement de l'air extérieur mais aussi de celui qui touche l'âme.

31 mars.

... Il fait passer toutes ses pensées par son cœur, et moi tous mes sentimens par ma tête.

1. Je n'ai pu déchiffrer ce mot.

3 avril.

Non seulement il y a du temps pour Dieu, mais il y a aussi de l'espace, puisqu'il y a pour lui quelque chose qui ressemble à la *figure* par quoi il distingue les âmes, or qu'est-ce que la figure, sinon un espace borné? La couleur n'est aussi qu'un espace borné par la lumière. Il y a aussi du mouvement pour Dieu. Car dans leur éternité même bienheureuse, n'y a-t-il pas un perpétuel changement de paisibles dispositions dans les esprits?

3 avril.

Ch[band] (?) dit que le *désir a quelque chose de générateur.* Cette expression est fort belle. Le désir est générateur parce qu'il a quelque chose de divin, et s'il l'est entièrement, c'est-à-dire s'il est aussi réglé que fort, il peut tout.

8 avril.

*Malebranche.* Il y a dans cet auteur des choses très bien expliquées et qui ne sont pas claires; de sorte qu'à juger de son livre par ses propres règles, il n'en faut pas tout admettre.

14 avril.

Il y a des choses qu'on entend plus vite aujourd'hui qu'on ne les entendoit il y a cinquante ans et dont par conséquent il faut parler en moins de mots.

Il y a des choses vraies qui ne peuvent paraître qu'à ceux qui les regardent avec un degré d'attention dont personne n'est capable. Alors l'enseignement (sinon la connaissance) en est presque inutile. Telles sont en grande partie les opinions de Malebranche.

Son récit(?) n'exposant en quelque manière que le mécanisme du crime, y attache l'attention sans en inspirer aucune horreur. L'âme est tellement occupée à regarder qu'elle est détournée de sentir.

15 avril.

On est plus occupé de ses démonstrations que de ce qu'il démontre, tant ses démonstrations ont un caractère marqué et une figure frappante. Ce qu'il dit d'ingénieux rend inattentif à ce qu'il dit de vrai.

Les *folies* des gens d'esprit *dans leurs idées*, ce ne sont point des folies de fous.

## V

### Fragments se référant aux livres VIII, IX, et XII, XIV et XV de la III[e] partie des « Mémoires ».

[1]Réunion Piet.

La métaphore[2] continue ainsi en cet endroit : « Dans le cours de quatre années il y eut des tentatives dont les royalistes firent grand

1. F° 3 de la 2[e] série. Ce fragment se réfère à la page 148 du t. IV des *Mémoires.*
2. « métaphore » remplace « allégorie » qui est barré.

bruit. Nisus et Euryale (Villèle et Corbière) virent en cachette les chefs du parti ministériel qui leur proposèrent de les faire entrer en partage de la puissance. Une entrevue à minuit dans un endroit écarté, une femme qui se mêle d'un ministère à renverser ou à faire, des paroles promises et non tenues, c'est l'A B C de la politique.

---

### Dîner à Royal-Lodge[1]

Le post-scriptum d'une dépêche adressée par moi à M. le vicomte de Montmorency sous la date du 7 juin porte ce qui suit :

« J'arrive de Royal-Lodge. Le roi m'a comblé de bonté; il ne m'a point envoyé coucher à une maison de campagne voisine, comme le reste de ses hôtes; il a voulu me garder chez lui. Au dessert, quand les femmes se sont retirées, il m'a fait asseoir à ses côtés et pendant deux heures, il m'a conté l'histoire de la restauration, me parlant sans cesse du Roi avec l'amitié la plus vraie. Il n'a pas voulu me retenir à cause de mon courrier, mais il m'a fait lui promettre de *revenir le voir* : ce sont ses obligeantes paroles.

Royal-Lodge n'est point le château de Windsor; c'est un véritable cotage placé dans un coin du parc à l'entrée de la forêt.

> Thy forest Windsor! and thy green retreates.
> At once the monarch's and the muses' seat. (Pope).

« Tes forêts, Windsor! et tes verdoyantes retraites sont à la fois le siège du monarque et des muses. »

Je suis arrivé demi-heure avant le dîner. J'ai trouvé une compagnie choisie : les lords de service, le duc Wellington, le marquis Londonderry, lord Harrowby et ses filles, lord Bathurst et ses filles, lady Gevidir[2] (?) les jeunes ladies Conyngham avec leur mère, enfin lord Clamwilliam, l'homme le plus à la mode du jour et réputé mal à propos fils du duc de Richelieu mort il n'y a pas encore un mois. Nous nous sommes promenés dans le jardin : le Roi n'a paru qu'au dîner servi à sept heures.

Georges IV n'est plus le prince de ses belles gravures, mais il est encore d'une grande élégance : quoiqu'il soit un peu gros et qu'il marche avec difficulté à cause de la goutte, j'ai été frappé de son air de santé et presque de jeunesse; il parle françois avec un léger accent

1. F° 49. (Le chiffre 8 est barré). A côté de ce titre on lit dans le ms. 12454 « Londres d'avril à septembre 1822 ». Ces mots sont barrés dans la copie de Bricon. En revanche elle porte à côté du titre « Dîner, etc. » la date « le 6 juin 1822 » et le passage suivant transcrit par Bricon : « Je partis le 6 juin 1822 pour Royal-Lodge où le roi était allé. Il m'avait invité à dîner et à coucher ». (*Mémoires*, t. VII, p. 407.) Ces mots se trouvent, au t. IV, p. 257 de l'édit. Biré. A cet endroit se rattache donc ce long post-criptum, que le vicomte de Montmorency n'a peut-être pas lu sans quelque impatience, — si toutefois il lui est parvenu. Il est sûr du moins que ce morceau tout littéraire a des chances d'intéresser les lecteurs des *Mémoires* plutôt qu'un ministre pressé et qui préfère des renseignements utiles aux développements brillants.

2. F° 50.

fort agréable ; il dit *je cré* pour je crois, *si fait* pour oui, dans toute la négligence affectée de l'ancienne prononciation de cour. Il se pique d'avoir les manières d'autrefois et de conserver la tradition de la meilleure compagnie. Après la conversation politique obligée, il m'a conté l'histoire de la haute société de France, la généalogie des familles, les faiblesses de toutes les aïeules, mères et filles. Il m'a fait le portrait du duc d'Orléans (Egalité) et du duc de Lauzun. Il nioit quelques-unes des aventures de ce dernier; il en confirmoit quelques autres. En tout, il vouloit paraître le gentilhomme françois par excellence, descendu en ligne droite du comte de Gramont.

....Ne chanson ne balade
Onc ne rima sans hannap de bon vin.

S'il avoit pu lire dans ma pensée, il auroit vu que [1]je l'étudiois, non comme un modèle de bon goût du dernier siècle, mais comme un type de rois qui sera brisé dans sa personne.

« Je ne vous ai point rencontré, m'a-t-il dit, pendant votre émigration en Angleterre, j'ai été plus heureux avec vos nobles amis. » « Sire, ai-je répondu, je n'étois pas de la riche émigration de l'*ouest*, j'étois un pauvre émigré de l'*est* cheminant à pied dans les prairies d'Hamsteadt ou le long de la Tamise vers Chelsea. Moi, sire, j'ai souvent vu le prince de Galles, lorsque, brillant héritier d'une des plus puissantes monarchies du monde, il passoit chargé de couronnes, en attendant celle que vous portez. Comment m'eussiez-vous aperçu dans la foule? Vous êtes devenu roi, je suis devenu ambassadeur, je voudrois occuper ma place aussi bien que Votre Majesté remplit la sienne. »

Georges IV (nous étions à table) a gracieusement porté ma santé avec un verre de vin de Malaga qu'il tenoit à la main. Je me suis donné garde de lui dire qu'un jour, devant moi, on l'avoit sifflé outrageusement, lorsque la princesse de Galles montroit au peuple la petite princesse Charlotte : ce qui n'empêche pas le prince de Galles si honni d'être un roi d'Angleterre fort populaire.

« J'ai bien peur, sire, ai-je ajouté, d'être plus étranger à mes grandeurs que vous ne l'êtes aux vôtres. Quand Votre Majesté m'a honoré de son souvenir, j'étois occupé du commencement de ma carrière diplomatique, du déchiffrement des dépêches d'une ambassade volontaire chez un prince Huron, votre fidèle sujet au Canada, lequel prince vit peut-être encore; jugez si j'étois préparé à me présenter à votre cour. »

Les dames sont rentrées; les jeunes ladies ont valsé au piano devant le roi ; j'ai causé avec la marquise de Conyngham, excellente femme, *forty fatty* (de la quarantaine et grasse). Georges IV n'a pas les goûts qui justifient le proverbe : *à vieux bœuf sonnette neuve*. Dans sa place,

1. F° 51.

j'aurois préféré miss Conyngham à sa mère, et sans contredit, puisque je suis en train de proverbes, *c'étoit la plus belle rose de son chapeau.* La marquise de Conyngham, en m'exhibant les raretés de son hôtel à Londres, me montroit une toilette de porcelaine de Sèvres, laquelle, me disoit-elle naïvement, provenait de la vente des meubles de madame du Barry.

Le roi s'est retiré à minuit. Je n'ai vu ni valets, ni huissiers, ni gardes, ni gentilshommes de la chambre, ni officiers de la garde-robe et de la bouche. Une servante, *Maid*, m'a conduit dans une petite chambre où il y avait pour tout meuble un lit, une table, un pot à l'eau, des serviettes blanches et deux bougies éteintes sur la cheminée. La servante en a rallumé une en entrant. Cette simplicité chez le roi d'Angleterre m'a rappelé celle que j'avois remarquée chez le président des [1]États-Unis, et pourtant Georges IV n'est pas Washington.

Édouard III, voulant donner des fêtes à Alix de Salisbury, répara le château de Windsor « *que le roi Arthur*, dit Froissard, *fit jadis faire et fonder là où premièrement fut commencée la noble table ronde dont tant de vaillants hommes et chevaliers sortirent et travaillèrent en armes et en prouesses par tout le monde* ». Édouard ajouta au château une chapelle dédiée à Saint-Georges à l'occasion de l'ordre de la Jarretière, « *qui parut aux chevaliers une chose moult honorable où tout amour se nourriroit.* » Il y a aussi loin de cette Angleterre-là à celle d'aujourd'hui, que de mes années chez les sauvages à mes années de Royal-Lodge.

Au lever du jour, j'ai quitté Windsor : resté à Londres, j'expédie mon courrier à Paris et je retourne au Canada. Quel merveilleux char pour courir d'un bout du monde à l'autre que celui de la pensée!

---

[2] Rome.

Je vais[3] saluer Léon XII après avoir traversé la magnifique place de Saint-Pierre; je monte avec une émotion toujours nouvelle le grand escalier désert du Vatican, foulé par tant de pas effacés et d'où descendirent tant de fois les destinées du monde.

---

[4]La vive imagination de l'abbé de Lamennais quoiqu'alors préoccupée, peint merveilleusement ces routes de la capitale du monde, les palais superbes, abandonnés et déserts qui les bordent, les colombes qui nichent sur les corniches d'une salle peinte par Raphaël, les caprices sauvages enfonçant leurs racines entre les marbres disjoints, alors que trois obscurs chrétiens s'en alloient vers la cité si longtemps domina-

1. F° 53.
2. F° 68. Ce fragment se réfère à la page 22 du t. V des *Mémoires*.
3. La copie de Bricon porte : « Lorsque je vins », etc.
4. Verso du f° 39. En titre : « 3e partie. Carrière politique. Les lieux et les paysages »; ce fragment se réfère aux p. 49-53 du t. V des *Mémoires*.

trice et reine, vrais représentants d'un autre âge par la simplicité naïve de leur foi.

---

[1]Poussin.

Nicolas Poussin acheta de la dot de sa femme une maison sur le mont *Pincio*, en face d'une autre casine qui avait appartenu à Claude Gelée, dit le Lorrain... J'aurois volontiers suivi Nicolas Poussin dans ses doctes promenades qui rappeloient celles des philosophes aux jardins... « A l'âge qu'il avait, dit Bonaventure d'Argonne, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome, ou dessinant sur les bords du Tibre. » « Je voyois aussi souvent le célèbre peintre M. Poussin, dit Antoine Arnauld, qu'on ne se pouvoit lasser d'entendre sur son art dont on peut dire qu'il avoit atteint la perfection. »

Poussin termina sa carrière par son tableau du *Déluge*. On y croit reconnaître l'âge triste et la main tremblante du vieillard. Admirable défaut du temps ! Souvent les hommes de génie ont annoncé leur fin par des chefs-d'œuvre. Dans les hautes collines de Carrare, on montre un château, sur la principale tour duquel brille un flambeau, lorsque quelqu'un de la famille du seigneur de cette tour va mourir.

---

[2]J'ai regagné[3] Rome, le Tibre couloit pâle[4] dans ses rives. On n'entendoit qu'un bruit de roue dans un chemin éloigné, quand une nue traversoit la lune, une brise descendoit[5] du ciel; cette haleine de nuages agitait mes cheveux sur mes tempes et faisoit murmurer les roseaux.

On diroit que personne n'a osé habiter ces campagnes depuis les temps antiques et qu'elles sont restées vacantes pour servir de Champs-Élysées aux ombres des vieux Romains.

---

[6]Je ne suis pas frappé comme vous paraissez l'être de ce qui est arrivé à la Chambre sur cette question de priorité. Au surplus, de qui vous parlé-je? D'une vieillerie qui sont passées (*sic*)[7] depuis un mois quand vous recevrez ma lettre et que vous ne me comprendrez même plus.

---

[8]Benjamin Constant.

Je conserve, à l'occasion de mon triomphe à la Chambre des Pairs où,

1. F° 54. Ce fragment se réfère à la page 35 du t. V des *Mémoires*.
2. F° 5 de la 2e série. Ce fragment se réfère aux pages 222-224 du t. V des *Mémoires*. Je lis dans le manuscrit : « page 265, 3e partie, 2e époque, livre IX ».
3. « regagné » est écrit dans l'interligne au-dessus de « gagné » qui est barré.
4. Cf. V p. 104 où le Tibre est encore qualifié de pâle.
5. Je lis seulement : « descendu ».
6. Je laisse à cet endroit ce fragment parce qu'il figure au même f°, mais j'ignore à quel passage des *Mémoires* il se réfère.
7. Les mots « Pour moi » qu'on lit ici sont barrés.
8. P. 55 de la copie de Bricon. Ce fragment se réfère aux pages 321-323 du t. V des *Mémoires*.

des jeunes gens me portèrent, un petit trait qui peint bien la nature humaine; Benjamin Constant en fut jaloux (il prétendoit aux honneurs publics). Dans son humeur, il ne voyoit pas qu'il y avoit plusieurs chemins pour y arriver. « Que nous restera-t-il donc à nous autres? » disoit-il. J'avois été plus longtemps et plus constamment que lui le défenseur de la première des libertés publiques (la presse).

---

La République au Palais-Royal[1].

[2]Quel parti un Lucien de nos jours tireroit du dialogue de Louis-Philippe et de M. de Cavaignac! Les deux interlocuteurs sont également fils de décolleteurs de rois; l'un, noble et riche, va monter au trône, mais armé du vote de son père : telle est la différence entre la destinée des hommes et telle est la société que l'on trouve toute naturelle aujourd'hui. Quand les régicides ont été fort nombreux comme en France, ils ont des enfants, ces enfants ont des enfants, cela forme dans l'état une caste qui non seulement ne renie pas ses pères, mais encore qui fait gloire d'en être descendue.

[3]Le prince dit d'abord de fort belles choses sur la liberté : « Vous n'êtes pas encore roi, répliqua Bastide, écoutez la vérité; bientôt vous ne manquerez pas de flatteurs. » « Votre père, ajouta Cavaignac, est régicide comme le mien; cela vous sépare un peu des autres », congratulations mutuelles sur le régicide, néanmoins avec cette remarque judicieuse de Philipe, qu'il y a des choses dont il faut garder le souvenir pour ne pas les imiter.

---

[4]Au chapitre des Peuples.

Les raisons générales qui m'ont empêché de reconnaître la monarchie élective se déduisent des choses plus haut relatées. Quant aux motifs personnels de ma conduite, ils sont encore plus faciles à

1. C'est le titre qu'on lit dans le manuscrit. Je cite ce fragment en regard du texte des *Mémoires* auquel il se réfère, car il est curieux de voir indiqué, dans le manuscrit, ce projet encore vague de la scène qui a été faite dans la rédaction définitive. Les idées, au lieu d'être développées sous la forme de considérations abstraites, nous sont suggérées par les paroles et par l'attitude des interlocuteurs, et l'on passe du ton un peu solennel de la dissertation à celui de la comédie, qui est en accord avec tout le reste de ce récit. A cet égard, la manière dont Chateaubriand amène la « remarque judicieuse de Philippe » a bien son prix. Ce n'est pas le seul passage qui atteste que le grand écrivain, s'il n'eût pas dédaigné l'art de la caricature, aurait pu devenir le « Lucien de nos jours » Cf. le joli portrait de l'interprète Jean dans l'*Itinéraire*, édit. Garnier, 1872, p. 200.

2. F° 68.

3. *Mémoires*, t. V, p. 348-349.

4. F° 53 de la copie de Bricon. Ce fragment paraît se référer soit à la page 380, soit plutôt aux pages 401 et 406 du t. V des *Mémoires*. Le second alinéa est peut-être indépendant du premier. Quoi qu'il en soit il n'est pas sans rapports avec le 2e alinéa de la page 450 du t. VI des *Mémoires*.

comprendre. Je n'ai pas voulu me mettre en contradiction avec moi-même, armer mon long passé contre mon court avenir, rougir à chaque mot qui sortiroit de ma bouche, ne pouvoir me relire sans baisser la tête de honte. Les journées de juillet m'enlevoient tout, hors l'estime publique; j'ai voulu la garder[1].

Le problème de l'existence prolongée de la république n'est pas encore résolu. Quand la république romaine passa les Alpes et franchit la Méditerranée, elle se transforma en monarchie. Une république simple et absolue a ses principes plus puissants de stabilité, une unité d'action plus impérieuse qu'une république fédérative où les volontés sont multipliées et contradictoires.

---

[2] Le droit commun.

Qui donc a failli dans les journées de juillet? Les deux royautés, la légitime qui se montrait d'une caducité lamentable, et l'usurpation d'une bassesse inouïe. *La bâtarde d'une nuit sanglante*, comme je l'ai appelée dans mon discours[3], ne donne pas plus d'espérance que n'en laissoit sa sœur légitime.

---

Fin de ma carrière politique.

[4] *Bien que j'aie commencé à dater ma carrière politique de la chute de Bonaparte, c'est pourtant au but*[5] de ma carrière littéraire *que* Bonaparte a disparu; Charles X, en tombant, a fermé ma carrière politique.

[6] *J'ai vu mourir Louis XVI pendant ma carrière de voyageur et de soldat*; au bout de ma carrière littéraire, Bonaparte a disparu; Charles X, en tombant, a fermé ma carrière polique.

## VI

**Fragments se référant aux livres VI et X de la IV^e^ partie des « Mémoires ».**

[7] Note de Paris sur Venise.

Venise va cesser d'être la ville des féeries; on prépare un pont qui

1. Cf. t. V, p. 378 : « Elle (la duchesse d'Orléans) a bien voulu me parler de ce qu'elle appelle ma puissance sur l'opinion. Eh bien! si cette puissance est réelle, elle n'est fondée que sur l'estime publique; or je la perdrais, cette estime, du jour où je changerais de drapeau ». Et *ibid.*, p. 385 : « Je conserve mon discours parce qu'il résume ma vie et que c'est mon premier titre à l'estime de l'avenir ».

2. F° 55 de la copie de Bricon. Ce fragment se réfère soit à la page 371, soit plutôt à la page 407 du t. V des *Mémoires*.

3. Cf. t. V, p. 388.

4. F° 59. Le chiffre 20 est barré.

5. « but » au lieu de « bout » paraît un simple lapsus. Quant à la phrase qui a disparu dans la rédaction définitive, Chateaubriand a dû la supprimer à cause de son obscurité.

6. *Mémoires*, t. V, p. 408-49.

7. F° 58. (Le chiffre « 17 » est barré). Cette note se réfère probablement à la p. 232 du t. VI des *Mémoires*.

la réunira à Tusina, un conduit, non suspendu dans les airs sur des arcades, amènera obscurément au palais ducal, le long d'un viaduc, des eaux cachées; un chemin de fer déposera les voyageurs à l'entrée du pont. Venise, devenue cité continentale, verra peu à peu se combler ses canaux; des rues les remplaceront, et, au lieu de gondoles, des omnibus transporteront les habitants à travers les lagunes. C'est encore une des merveilles du vieux monde qui périra avec moi! [Allons Messieurs!] [1].

---

[2] On n'est pas toujours à cette heure de la vie où l'on respire l'odeur des vanilliers dans l'île de Cuba.

---

[2] Dans un ménage bourgeois, les énivrements du pot au feu ne vont pas loin et les voluptés indigentes courent risque de soulever le cœur.

---

[3] Que de temps ne faut-il pas pour arriver à une chose souhaitée! Depuis cinquante ans nous ne nous occupons que d'indépendance; et partout, en Europe comme en Amérique, sauf peut-être aux États-Unis, nous sommes arrivés à quoi? à l'esclavage, à un gouvernement militaire plus ou moins oppresseur.

---

[4] Révolution : résultats de la Providence.

J'ai dans ces *Mémoires* remarqué en écrivant les résultats de notre Révolution au point de vue de l'humanité; ici, à la Trappe, les résultats providentiels m'apparaissent et viennent selon l'usage terminer le tout. Bonaparte, ne pensant qu'à sa grandeur et à sa gloire personnelle après avoir été le maître de l'Europe, n'a laissé après lui que la France conquise et diminuée. Une plaie cachée au fond de sa poitrine l'a rongé pendant sept années dans une île déserte, mais [5] il lui étoit resté pour consoler sa mémoire un immense tombeau au milieu des mers. Dieu l'a privé de cette dernière gloire : il s'est éteint comme une dernière fois dans un hôpital de vieux soldats dont à peine quelques-uns avaient parcouru [6] avec lui la glorieuse carrière.

---

1. Ces mots entre crochets sont barrés.

2. F° 64. Ces alinéas (f°s 64 et 65) se trouvent au verso du f° 58 de la copie de Bricon.

3. F° 65. On peut rapprocher cet alinéa du fragment conservé dans la copie de Bricon (f° 54), lequel se réfère à la p. 471 du t. VI des *Mémoires*. L'expression « depuis cinquante ans » du f° 65 et les mots « cinquante ans sont bientôt écoulés » qu'on lit au f° 54 de la copie de Bricon attestent du moins que les deux fragments ont été écrits à la même date, un peu avant 1840.

4. F° 38. Les premiers mots sont barrés au crayon jusqu'à : « les résultats providentiels etc. ». Ce fragment n'est pas sans rapports avec ce qu'on lit aux *Mémoires*, t. IV, 119-120 et 123, mais l'exemple de Napoléon est allégué en vue de démontrer une idée exposée à la p. 471 du t. VI des *Mémoires* que je transcris ici même, p. 589, en regard d'un autre fragment qui sûrement s'y réfère.

5. Depuis « mais » jusqu'à la fin le passage est barré au crayon.

6. « parcouru avec lui la glorieuse carrière ». Ces mots écrits au crayon à la place de « passé » et de trois ou quatre mots écrits au crayon que je n'ai pu lire.

[1] *Les* conséquences *des choses* souvent se contredisent. Les unes viennent de notre *folle* sagesse, les autres de la sagesse perdurable.

*Ainsi, quand nous commençâmes notre révolution, ce fut au nom de la liberté, et nous nous plongeâmes dans tous les crimes. Cinquante ans sont bientôt écoulés, et nous voyons que les fanatiques de cette liberté, qui l'achetèrent au prix de tant de malheurs et de sang, sont les premiers à la livrer au despotisme. Sous l'empire, Bonaparte crut avoir conquis le monde; il se précipita dans les excès de la force, et ces excès ont aujourd'hui pour résultat la faiblesse de la France.*

[2] *Il y a deux conséquences dans l'histoire, l'une immédiate et qui est à l'instant connue, l'autre éloignée et qu'on n'aperçoit pas d'abord. Ces* conséquences souvent se contredisent; les unes viennent de notre *courte* sagesse, les autres de la sagesse perdurable. *L'événement providentiel apparaît après l'événement humain. Dieu se lève derrière les hommes. Niez tant qu'il vous plaira le suprême conseil, ne consentez pas à son action, disputez sur les mots, appelez force des choses ou raison ce que le vulgaire appelle Providence, regardez à la fin d'un fait accompli, et vous verrez qu'il a toujours produit le contraire de ce qu'on en attendait, quand il n'a point été établi d'abord sur la morale et sur la justice.*

## VII

**Fragments sans date ni références.**

[3] Je me perdois dans ces sentiments indécis que fait naître la musique, art qui tient le milieu entre la nature matérielle et la nature intellectuelle, qui peut dépouiller l'amour de son enveloppe terrestre ou donner un corps à l'ange du ciel. Selon les dispositions de celui qui les écoute, ces mélodies sont des pensées ou des caresses. (Deux années de délire....)

---

Commencement.

Des neveux[4] *à guider*. Il faut qu'il prépare ses moyens d'exécution[5]. C'est pourquoi il courtise aujourd'hui les soldats, après avoir courtisé le peuple.... toutes ces tentes[6]... Philippe....

On lit en marge de ces deux derniers fragments : « Lignes que je n'ai pas fait imprimer, Bricon ». Cette note donnerait à penser qu'il avait fait imprimer

1. F° 54 de la copie de Bricon.
2. *Mémoires*, t. VI, p. 471-472.
3. Verso du f° 7.
4. Je ne suis pas sûr du mot « neveux ».
5. Je ne suis pas sûr du mot « exécution ».
6. Ou « lenteurs ».

les autres fragments. Cependant il ne semble pas que son manuscrit ait jamais été publié jusqu'à présent. Le vœu de l'honnête Bricon se trouve donc, aujourd'hui seulement, réalisé. « J'ai la certitude, écrivait-il dans sa préface, que je livre au public des fragments inconnus, qui eussent été perdus peut-être sans la passion qui m'attire vers tout ce qui porte l'empreinte du génie. » Tous ceux qui, même sans l'affirmer si hautement, éprouvent comme lui cette noble passion, lui sauront gré d'avoir conservé ces fragments inédits, dont plusieurs sont très précieux, et ils n'hésiteront pas à proclamer avec nous que, si Edouard Bricon a bien mérité des Lettres françaises, il est juste désormais d'associer son nom vénérable à celui de Chateaubriand.

ANATOLE FEUGÈRE.

# LA CORRESPONDANCE DE BÉRANGER ANNOTÉE PAR SAINTE-BEUVE

(*Suite* [1])

Tome II, lettre C, à Lucien Bonaparte. P. 132, l. 17 : « Il a été un temps où jeunes et vieux daignaient recourir à mes avis. J'en étais tout fier, mais on a fini par me traiter de radoteur, et j'ai fermé le cabinet de consultations. » Trait marginal.

L. 31 : « J'ai désiré, pour achever d'user la vieille machine monarchique, qu'elle nous servît *de planche pour passer le ruisseau.* » Trait marginal.

P. 133, l. 1 : « *Je crois pouvoir assigner à cet état transitoire une durée égale à la Restauration.* Les fautes du nouveau pouvoir ont changé peu de chose à mes calculs, tout en fortifiant mes espérances. De là, prince, les dix années de vie prédites à un trône qui a l'air si débile. » Trait et soulignures.

L. 8 : « Ce parti n'a pas encore appris à bien connaître la France nouvelle : aussi rêve-t-il l'impossible. C'est sur les intérêts créés par la Révolution qu'il faut fonder aujourd'hui. » Trait marginal.

L. 12 : « *Heureusement, nous autres Français, c'est sous les coups de nos ennemis que nous nous disciplinons, et les coups ne nous manquent jamais.* Les éléments républicains sont beaucoup plus nombreux que ne se le figurent et ceux qui redoutent et même ceux qui désirent la république. » Trait et soulignures.

L. 18 : « Toutefois, en France, *nous pensons bien vite et nous agissons de même.* » Trait et soulignure.

L. 29 : « Il est vraisemblable que je ne suis plus dans la meilleure position pour modifier l'opinion que j'ai eue d'abord. Vous le savez, il faut toujours se défier des rêvasseurs. *Ajoutez même que, dans l'intérêt de la république que je rêve, je souhaite qu'elle ne fleurisse pas trop tôt.* Le plus grave reproche que je fasse au gouvernement actuel, c'est de la faire pousser en serre chaude. » Trait et soulignures.

P. 134, l. 6 : « Ce n'est que dans l'action qu'on peut, jusqu'à un certain point, leur assigner une valeur. » Trait marginal.

L. 10 : « Pour moi, elle est le résultat d'un raisonnement désintéressé et d'une conviction consciencieuse. » Trait marginal.

L. 12 : « Vous voilà armé de toutes pièces pour m'accabler aussi des noms de fou et de radoteur... Et un motif de plus de me croire tou-

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire* d'avril-juin, 1909, p. 371.

jours, prince, votre plus reconnaissant serviteur. » Trait marginal devant les trois paragraphes.

Lettre CI, à Lacoste. P. 135, l. 5 : « C'est vous sans doute qui avez écrit là-bas que je prédisais encore *dix ans d'existence au pouvoir actuel.* Lucien m'a écrit pour me demander si c'était en effet mon avis. Je le lui affirme positivement, et lui donne quelques-unes de mes raisons, *mais sans dire un mot des Bonaparte* et de leurs adhérents. *Je n'aurais pas cette opinion que je la défendrais avec tous les membres de la famille. Ils ont tout à gagner en renonçant à leurs espérances chimériques.* C'est là du moins mon avis, *et vous savez que je n'en ai jamais eu d'autres.* Toutefois, je donne mon opinion pour ce qu'elle est, et M. Lucien verra que ses éloges ne m'ont pas donné la sotte vanité de m'ériger *en juge absolu dans ces graves matières.* » Traits et soulignures.

Lettre CII, à Joseph Bernard. P. 136, l. 14 : « Le nom de Michel-Ange assourdit vos oreilles. C'est un génie prodigieux, n'est-ce pas, mais *qui sent un peu son barbare.* Il nous faut cela, à nous autres modernes. Et mon Raphaël, admirez-le surtout, je vous en prie! *Dieu avait oublié de donner celui-là aux plus belles écoles de la Grèce antique* : félicitez-en bien *le catholicisme.* » Trait marginal, double devant l'éloge de Raphaël. Soulignures.

P. 137, l. 6 : « Triste recette pour moi, si paresseux, et qui me rappelais que, tout jeune, et malgré mon heureuse mémoire, je n'avais pu apprendre mes prières en latin! Et puis alors de beaux désespoirs! Combien souvent j'ai été sur le point de renoncer à la poésie! Je vous assure, mon cher ami, que la misère m'a bien moins tourmenté que cette idée tant répandue qu'un homme, sans le latin, ne pouvait bien écrire en français. » Trait marginal.

L. 15 : « J'avais beau protester que je n'avais lu Horace qu'à l'aide des traductions. Bonne plaisanterie! me disait-on. *Ne voit-on pas que vous l'avez étudié à fond! Vous l'imitez sans cesse. Il est encore des gens qui n'en veulent pas démordre.* Vous comprenez, d'après cela, mon antipathie pour les Latins. Vivent les Grecs! *leur langue n'est pas du domaine des Sganarelles : aussi ne m'a-elle jamais joué de vilains tours.* » Soulignures.

L. 30 : « Bonne occasion pour vous demander *des nouvelles du pape*, dont vous ne me dites mot. *Cette vieille sentinelle*, dans sa guérite délabrée, sur un amas de décombres, exposée à toutes les bourrasques d'une époque de tempêtes, m'intéresse beaucoup ; elle me semble n'être plus mise là que pour tirer le canon d'alarme à chaque désertion qui a lieu dans son armée depuis si longtemps à la débandade. Dites-moi votre opinion *sur ce gouvernement si arriéré*; il y a là, à coup sûr, pour vous, homme vraiment ami du peuple, matière à des profondes réflexions. Il faudrait leur donner place dans quelque nouveau livre fait pour lui... *pour vulgariser la vraie philosophie* Oh! mon cher Bernard, il est bien temps que cette grave matrone *descende dans la rue, au risque de se crotter un peu.* Le jour où elle placera *sa chaire*

*sur une borne*, je croirai au salut du peuple. » Trait marginal, double devant les dernières lignes. Soulignures.

Lettre CIV, à Mme Lemaire. P. 140, l. 19. Quatre traits entrecroisés au début du paragraphe : « Je suis dans un drôle de pays; chacun n'y parle que de ses affaires; celles de la nation occupent fort peu, et encore moins de discussions littéraires. » Trait marginal.

L. 26 : « Si je vivais ici dans une classe plus relevée, peut-être trouverais-je des conversations plus prétentieuses; mais, si j'en juge par les échantillons, elles ne seraient ni plus amusantes ni plus instructives. Ah! ma chère, *il n'y a que Paris pour causer*. Je ne doute pas *que vous ne disiez de même* en Normandie; ce qui me tue aussi, c'est la presque entière absence de solitude. Si l'on voulait me laisser trois ou quatre heures dans mon coin, je m'habituerais peut-être à tout ce monde; mais à moins je ne puis vivre. Et pourtant je pense quelquefois qu'en vieillissant je serai comme les autres et redouterai de rester seul même un moment. *Déplorable vieillesse qui nous rend insupportable au monde extérieur, et qui nous prive du monde intérieur avec lequel nous avons passé de si doux instants*! Vous vieillirez aussi, prenez-y garde! Vous vieillissez même déjà. Tâchez de prendre goût au coin de votre cheminée, sinon gare à l'ennui! C'est une visite qui attend toujours à la porte que toutes les autres soient parties pour entrer à son tour. » Trait marginal et soulignures.

Lettre CVI, à Joseph Bernard. P. 143, l. 10 : « Rattachons-nous, mon cher ami, *aux intérêts de l'humanité; c'est la politique des bonnes gens comme nous et la seule vraie*. » Trait et soulignure.

Lettre CVII, à Guernu. L. 22. Quatre traits entrecroisés devant le passage : « *L'homme qui te parle ainsi n'a certes pas à se plaindre du public; ce n'est pas un renard sans queue qui cherche à te dégoûter de celle que tu veux t'attacher au derrière pour faire courir les petits polissons après toi.* » Trait et soulignure.

P. 144, l. 7 : « Mais il restera quelque chose de leurs tentatives hardies (des romantiques), et notre langue, devenue plus large, s'appropriera mieux à des besoins nouveaux, à des idées nouvelles. Il en est de ces jeunes auteurs, à qui l'on ne peut refuser de grands éloges, sinon pour tous leurs ouvrages, au moins pour plusieurs. Quant à moi, qui ai de grandes obligations à cette école, qui a brisé les barrières aristocratiques de notre vieille littérature, je compte de nombreux amis dans son sein et me ferais scrupule d'aider à leur procurer un déboire, quand cela serait possible. » Trait marginal.

P. 145, l. 10. Quatre traits entrecroisés au début du passage : « Pardonne ces conseils à un vieil ami qui te parle avec expérience, et garde tes vers dans ton portefeuille. Ne cesse pas de te faire un amusement de la poésie, pourtant. *C'est un joujou qui sied aux vieux enfants, mais que le public brise dans leurs mains quand ils l'étourdissent avec, en courant les rues et les carrefours.* » Trait et soulignures.

L. 27 : « Je te préviens que je suis d'un abord un peu plus difficile par rapport à la montée de Passy. » Trait marginal.

Lettre CXII, à Gilhard. Quatre traits entrecroisés au début. La lettre à peu près tout entière est accompagnée d'un trait marginal ; nous donnons seulement les passages soulignés.

P. 151, l. 11 : « Elle a accru *le sentiment* qui me fait remercier Dieu. »

L. 15 : « Qu'il *en ait encore deux* ou trois avec qui *je partage le petit morceau de pain* que je ne dois qu'à mon *travail.*

P. 152, l. 6 : « *En vérité, les rois sont de dangereux personnages.* »

L. 21 : « *Je suis celui qui console encore; car tous mes vieux amis sont bien découragés; seul, j'entrevois un ciel pur, et je le montre du doigt à ceux qui gémissent.* »

Lettre CXIV, à Mme Lemaire. P. 154, l. 4 : « La question des ouvriers doit donner de l'occupation à Lemaire. » Trait marginal.

L. 18 : « Vraiment, il est bien temps que nos républicains changent de marche ! Grâce à leur despotisme et à leur ignorance, ils ont gâté autant qu'ils l'ont pu une cause que le pouvoir leur rendait si belle et si facile. Ce sont les plus pitoyables aristocrates que je connaisse. ». Trait marginal, et devant la note 3, qui est soulignée.

Lettre CXV, à Cauvain. P. 155, l. 11 : « *Avec l'âge la malice cesse d'être de saison*, bien qu'on dise souvent chez nous : un malin vieillard. » Trait et soulignure.

Lettre CXVI, à Cassin. P. 156, l. 13 : « Je copie donc, pour votre ouvrage, monsieur, deux fragments du testament de Benjamin Franklin. » Trait marginal.

P. 157, l. 10. « J'ai choisi ces deux fragments, monsieur, parce qu'ils me semblent en rapport avec la destination de votre recueil. Puissent les jeunes élèves avoir autant de plaisir à les déchiffrer que j'ai eu de plaisir à les copier pour eux. » Trait marginal.

Lettre CXIII, à Brazier. P. 158, l. 20 : « Que d'événements arrivés depuis ! que de pertes cette réunion a faites !... Le bon et loyal Désaugiers surtout !... Divisés tous deux, par opinion seulement, je n'ai jamais cessé de l'aimer. » Trait marginal, et devant la note de la page suivante relative à Béranger et Désaugiers.

Lettre CXXIII, à Pelouze. P. 167, l. 8 : « Quant à mes chansons, ce n'est pas à moi d'en parler, et c'est peut-être fort heureux pour elles : ce sont pour la plupart d'anciennes maîtresses dont j'ai bien de la peine à me faire des amies. » Trait marginal.

L. 12 : « Quant à ma philosophie, vous la connaissez : je ne suis resté indifférent à rien de ce qui a intéressé mon pays et l'humanité. La science m'a toujours manqué : l'instinct du bon et du beau m'en a quelquefois tenu lieu, et si je ne craignais d'être accusé de vanité, je dirais qu'il m'a fait, dans mes bons jours, aller en avant de la science. Est-ce là ce qu'on appelle de la philosophie ? » Trait marginal.

L. 23 : « Je ne vous en dirai pas plus long sur mon compte. » Trait marginal.

Lettre CXXIV, à Decrusy. P. 168, l. 9 : « Je vous prie d'être aussi bon pour la maison de mon ancien bourgeois, comme disent les ouvriers. Ce sera pour moi, si vous faites cela à ma considération, une *manière de payer l'apprentissage.* » Trait marginal et soulignures.

Lettre CXXVI, à Tugnol de Lanoye. Quatre traits entrecroisés au début. P. 169, l. 22 : « Ne vous laissez pas aller aux longues et secrètes douleurs : Dieu le défend à notre nature. » Trait marginal et quatre traits croisés.

Dernière ligne : « J'ai connu tout cela... » Quatre traits croisés et trait marginal jusqu'à la fin de la lettre. Le dernier passage souligné : « *S'attacher à son œuvre, l'achever, la parfaire, c'est aussi un moyen de s'attacher à la vie. Presque tous les bons ouvriers vivent longtemps : c'est qu'ils accomplissent une loi de la Providence.* »

Lettre CXXVII, à Raoul Duval. P. 171, l. 15 : « Ce que vous avez montré d'empressement et d'amabilité *à un vieux familier de cour d'assises, encore tout surpris de la bienveillance qu'il rencontre chez messieurs du parquet.* » Trait et soulignure.

Lettre CXXXIV, à Mme Lemaire. P. 185. Deux fois quatre traits entrecroisées au début de la lettre et du premier paragraphe, marqué tout entier d'un trait marginal. Quelques mots soulignés. L. 13 : « La réputation acquise, *petite lumière attachée au chapeau.* » — L. 21 : « *Peut-être au fond y a-t-il quelque divinité consolatrice qui m'attend pour m'aider à finir et me donner le baiser d'adieu.* »

L. 27 : « Ces épanchements mélancoliques, derniers restes de ma jeunesse déjà si loin. » Trait marginal.

P. 186, l. 3 : « Vous le savez : j'ai une raison que je retrouve toujours au moment de l'action. » Trait marginal.

Lettre CXLIV, à Jubinal. P. 199, l. 1 : « Je ne vous dissimulerai pas que, tout partisan que je suis des recherches faites dans notre vieille langue, je doute un peu de la valeur des prétendus trésors que renferment tous ces filons. Notre poésie a généralement péché par la pensée. Il me semble que les morceaux que vous nous donnez méritent ce reproche, ce qui pourtant n'ôte rien à la valeur de votre travail. Peut-être aussi n'est-ce là qu'un échantillon, et avez-vous des œuvres soit épiques, soit historiques qui seront plus utiles. Vous le savez mieux que moi : tout ce qui est ancien n'est pas bon, quoi qu'on en dise. » Trait marginal.

L. 13 : « Vous avez tout ce qu'il faut pour braver son autorité, et vous savez le prix qu'il faut attacher aux vieux parchemins. » Trait marginal.

Lettre CXLV, à Lebrun. P. 205, l. 3 : « Me voyez-vous en habit brodé, l'épée au côté, allant au château? Là, encore un discours : « Sire, je « suis votre très humble serviteur. — Ah! vous voilà donc, vous, qui « n'avez pas voulu nous venir visiter? — Je suis votre serviteur, Sire. « — Allez, et n'y revenez plus! » etc., etc. Ah! mon cher Lebrun, ne sentez-vous pas que vos usages sont des impossibilités pour moi? » Trait marginal, et aussi devant la note de la page suivante.

Lettre CXLVII, à Bérard. P. 208, l. 16. « Vous me répondîtes une

lettre qui eût pu me tranquilliser entièrement. » Trait marginal.

P. 209, l. 4 : « A l'époque de votre maudit livre, vous sachant embourbé jusqu'aux épaules, j'essayai pourtant de vous empêcher de vous fermer, sans utilité publique, la seule ressource personnelle qui vous restât : celle des emplois. Malheureusement ma position de créancier m'empêcha peut-être d'insister suffisamment, par cela même que je jugeais mieux l'espèce de tort que vous alliez vous faire. Aujourd'hui je ne crains pas de me servir de cette position malencontreuse pour vous engager à bien juger la vôtre. » Trait marginal.

L. 18 : « Cessez de prolonger l'affaire Laffitte : sa durée est ruineuse. Songez que, faute d'une activité suffisante, aussi par nonchalance de caractère, vous avez laissé le mal s'aggraver autour de vous. Votre loyer vous exténue; vos deux grands garçons restent les bras croisés. Mettez ordre à tout cela. » Trait marginal.

L. 27 : « Ce qu'il vous reste de force vaut de la jeunesse. Oubliez le passé; ne comptez plus sur les autres et marquez-vous un avenir raisonnable, fût-il le plus obscur du monde. Mais, pour atteindre ce but, s'ils ne peuvent vous aider, il faut au moins que vos amis ne soient pas une source d'obstacles. » Trait marginal.

P. 210, l. 2 : « Je vais supprimer tout ou partie des mille francs que j'envoie annuellement à l'île Bourbon, parce qu'un homme de trente-quatre ans doit savoir se suffire. » Trait marginal.

L. 25 : « Voilà, mon cher ami, ce que j'étais bien aise de vous dire pour vous tirer une épine du pied et pour que vous n'ayez plus à vous occuper que de votre digne femme et de vos enfants. » Trait marginal.

L. 32 : « Vous savez que je suis las du monde. Chaque jour je m'en éloigne davantage; il en est de lui comme du théâtre : dès qu'on en a perdu l'habitude, on ne peut plus y remettre les pieds. La retraite est le but de mes désirs. » Trait marginal.

P. 211, l. 7 : « Je veux sauver mon sucre et mon café du naufrage, et puis, quand je serai loin du monde, j'aurai le temps de travailler. » Trait marginal.

L. 12 : « *Je me retourne dans mon lit, voilà tout.* » Trait et soulignure.

Lettre CXLVIII, à M^me^ Cauchois-Lemaire. P. 212, l. 10 : « ... Comme tant d'autres, qui aujourd'hui se jettent à la rivière. Adieu, *je ne sais pas nager.* » Trait et soulignure.

Lettre CLII, à M^me^ Lemaire. P. 217, l. 1 : « Les principes qu'elle invoque ne sont au fond que les nécessités qu'elle subit et qui doivent un jour ou l'autre la mettre en hostilité avec la bourgeoisie et renouveler la lutte des 221, *qui ne laissera à la nation d'autres ressources que la république....* Mais, *malgré toutes leurs folies robespierriennes, les choses marchent à ce but.* » Trait et soulignures.

Lettre CLIII, à Gilhard. P. 219, l. 5 : « Les circonstances vont me forcer d'aller vivre encore plus loin de Paris, avec des vieilles parentes dans un ermitage plus complètement économique que celui où je m'étais confiné à Paris. » Trait marginal.

L. 12 : « Mais je compte ne pas aller trop loin pour les pouvoir visiter de temps à autre et revoir Paris, mon berceau bien-aimé. Avec un peu de philosophie et beaucoup d'économie, j'espère que tout s'arrangera pour que je n'aie pas trop à en souffrir. » Trait marginal.

L. 20 : « Trélat est menacé de perdre son journal par le mauvais vouloir de l'imprimeur V***. Je voudrais qu'il pût se fixer à Paris. » Trait marginal.

Lettre CLIV, à Doloy. P. 220, l. 12 : « Une souscription qui n'a pas un but politique est un malheur de plus à supporter. Heureusement que je ne suis pas contraint d'y recourir. » Trait marginal.

Lettre CLV, à Julien Travers. P. 221, l. 9 : « D'ailleurs, quel mal y aurait-il à ce qu'on eût un peu épluché les vers du foulon de Vire, même à ce qu'on eût ajouté quelques productions plus nouvelles à celles dont il a réjoui sa contrée au xv^e^ siècle? *Quelques pommes de plus ne gâtent pas le panier.* » Trait et soulignure.

Lettre CLVI, à Joseph Bernard. L. 26 : « J'ai fait ma course à Fontainebleau et crois avoir trouvé. » Trait marginal.

P. 222, l. 8 : « Je suis vraiment reconnaissant de ce que j'ai appris à ce sujet, d'autant qu'il ne pouvait deviner que cela me reviendrait. » Trait.

L. 15 : « Si jamais j'étais assiégé par la misère, je ne ferais pas comme Sganarelle, qui tend la main derrière lui pour recevoir l'argent qu'il feint de refuser, mais je m'adresserais directement au public, ouvrant moi-même une souscription pour moi. *S'il le fallait, j'attacherais mon nom à mon chapeau et le tendrais aux passants pour recevoir le sou de l'artisan et du chiffonnier*, avec plus de plaisir que je n'accepterais les billets de banque de nos matadors. Je n'en suis pas là, heureusement, c'est peut-être pour cela qu'on m'accable d'offres ridicules. Passe encore, si j'allais me plaignant, mais, certes, je n'ai garde; vous le savez. » Trait et soulignures.

Lettre CLVII, à Bérard. P. 224, l. 8 : « J'ai refusé de coopérer à la rédaction des journaux, qu'ils fussent politiques ou littéraires. Je ne me suis jamais senti et me sens moins que jamais la capacité de ce genre de travail. » Trait marginal.

L. 25 : « Ne jamais passer de la sellette des accusés sur le siège des juges, c'est-à-dire de devenir de médiocre poète mauvais Aristarque. » Trait marginal.

Lettre CLVIII, à Joseph Bernard. P. 225, l. 7 : « Je vous recommande ce digne homme, quand vous aurez besoin d'un moyen de transport. » Trait marginal.

P. 227, l. 3 : « Je vais donc aller au ministère, si toutefois mon ami le ministre m'accorde l'audience demandée, et vais avoir vraisemblablement l'occasion de me brouiller complètement avec Son Excellence. » Trait marginal.

L. 7 : « J'ai vu hier Lamennais, qui a dû repartir le soir pour la Bretagne, où il va faire sa brochure sur le procès et ses incidents. Je l'ai trouvé bien faible de santé. » Trait marginal.

L. 22 : « Comme un pauvre diable à qui l'on devait du pain, et qui va peut-être en manquer par suite des bêtises qu'il aura faites. » Trait marginal.

Lettre CLIX, à Mme Tastu. P. 228, l. 3 : « Voyez ce que vous pensez des objections et des promesses qui vous sont faites. » Trait marginal.

L. 16 : « Je vous tancerais vertement pour donner la clef de ma chambre à des curieux qui viennent me relancer à leur heure, sans s'informer si elle est la mienne. J'ai dû paraître peu aimable à vos amis. » Trait marginal.

Lettre CLXI, à Trélat. P. 230, l. 22 : « En écrivant à Thiers, j'ai envie de lui demander cette résidence. » Trait marginal, et aussi devant les premières lignes de la note de la page suivante sur Béranger et Thiers.

Lettre CLXII, à Mme Lemaire. P. 232, l. 1 : « Qu'il est fâcheux que Balzac ne veuille pas mieux écrire! Avec quelle sagacité il observe et quel naturel il y a dans ses caractères! Vautrin est mon héros. » Trait marginal.

L. 12 : « On m'avait fort vanté le proverbe de Latouche; je vous avoue que je n'en ai pas été émerveillé! Que c'est pauvre! Si encore c'était gai! » Trait marginal.

Lettre CLXIII, à Joseph Bernard. P. 333, l. 10 : « Trélat n'est point de ces hommes qui sollicitent des grâces, et je l'ai bien dit à Thiers. » Trait marginal.

Lettre CLXIV, à Lucien Paron. P. 225, l. 23 : « A ton âge, ne te suffit-il pas d'avoir à rougir, non seulement de mes secours, mais de l'oisiveté où tu vis? Avec le désir d'en trouver, on a toujours du travail. » Trait marginal.

P. 236, l. 7 : « D'après les soins qu'on avait pris de ton éducation, si tu avais voulu seulement apprendre un peu d'orthographe et de calcul, j'ai été à même, depuis plus de quinze ans, de te placer convenablement. » Trait marginal.

L. 14 : « Ne te plains donc pas de ton sort; tu l'as fait ce qu'il est. » Trait marginal.

L. 20 : « Je vais m'installer à Fontainebleau, avec ma tante Mulot et Judith qui, tu le sais, ne peuvent se passer de mon secours. Je compte pouvoir là, à force d'économie, suffire à notre existence commune. » Trait marginal.

L. 28 : « Il faudra bien pourtant que tu finisses par pourvoir toi-même à ton existence. » Trait marginal.

L. 33 : « S'il en est temps encore, corrige ta vie. Les renseignements que M. de Routaunay me donne sur ton compte me laissent peu d'espoir à cet égard... Rougis de ta vie passée, et, si l'on m'a exagéré tes fautes, prouve-le par une conduite qui ne donne plus le moindre motif aux plaintes des autres et aux miennes. » Trait marginal devant tout le passage.

Lettre CLXV, à Trélat. P. 238, l. 9 : « Quelque article où l'on s'écriera qu'à votre égard le ministère a reculé devant l'opinion publique. Il

n'en faudrait pas plus pour vous faire expédier à Clairvaux. » Trait marginal.

L. 17 : « Et pour moi que, je l'espère, vous mettez désormais au rang des plus dévoués, n'écoutez que votre haute raison, votre noble résignation. » Trait marginal.

L. 25 : « Car c'est moi seul qui lui dois de la reconnaissance, puisque c'est pour moi seul que j'ai demandé. » Trait marginal.

Lettre CLXVI, à Judith Frère. P. 239, l. 26 : « Il y mettra *des semelles un peu épaisses* pour l'hiver. *Je les prendrai chez lui* à mon retour à Paris » Trait et soulignures.

Lettre CLXVII, à Joseph Bernard. P. 241, l. 22 : « Je serai bien trompé si le gouvernement ne profite pas de l'occasion pour faire quelque faute nouvelle. » Trait marginal.

L. 25 : « A qui fera-t-on croire que Carrel peut être le complice du meurtrier? » Trait marginal.

Lettre CLXIX, à Forget. P. 243. l. 11 : « Je mourais de peur en arrivant, et je me suis tenu caché. Mais je vois bien que messieurs les Parisiens se moquaient de moi; personne n'a bougé, et tout ce que j'apprends du caractère des habitants me prouve que je n'ai pas à craindre de pareilles avances. » Trait marginal, quatre traits entrecroisés au début.

L. 17 : « Les hommes ne sont-ils pas bien singuliers! Ils se trémoussent tant et plus pour avoir de la réputation; leur arrive-t-elle, ils la regardent souvent comme un fardeau; qu'ils lui survivent, ils la regretteront. » Trait marginal.

Lettre CLXXI, à M^me^ Lemaire. P. 247, l. 12 : « Ah! ma chère, d'après le silence dont *mon arrivée* ici a été saluée, silence qui serait *un désappointement* pour tant d'autres, vous pouvez *juger comment on nourrit dans des petits cercles l'orgueil des hommes qui marquent plus ou moins*. C'est parce qu'on se laisse aller à toutes les flatteries de bonne foi de ceux qui vous entourent qu'on est toujours disposé à se croire plus qu'on n'est, à se supposer une valeur qu'on n'a pas. Il n'y a que la peur des ovations qui me révèle que, malgré tout mon bon sens, je suis, comme beaucoup dont je me moque, atteint de cette vanité ridicule qui vous fait penser que le monde entier a les yeux sur vous. » Trait marginal et soulignures, quatre traits entrecroisés au début.

P. 249, l. 2 : « Vous y verrez aussi que Lerminier y est traité de *neveu* de madame de Constant. Rien ne m'a paru plus singulier, surtout de la part de Pukler, qui est de la famille. » Trait marginal.

Lettre CLXXIX, à Trélat. P. 262, l. 29 : « Mais, si on ne me trompe pas, il se trouve là une cause de mésintelligence entre lui (Reynaud) et Leroux. » Trait marginal.

P. 263, l. 6 : « Car il y a bien du désordre dans cette tête philosophique. S'il perdait le bras de Reynaud, je craindrais qu'il ne tombât dans la rivière en passant sur le pont. » Trait marginal.

L. 16 : « Je n'ai jamais admiré Brutus et Cassius, mus par un intérêt

de caste. Toutefois, en condamnant l'action de Charlotte Corday et de *Louvel*, je rendais justice à leur *noble* dévouement. » Trait, soulignures, point d'interrogation.

P. 264, l. 3 : « Le journalisme est une occupation trop tracassante; elle ne laisse pas le temps nécessaire au style, si nécessaire à la pensée. Vous avez beaucoup à dire, et vous avez malheureusement, dois-je ajouter, le temps de tout dire et de tout bien dire. » Trait marginal.

Lettre CLXXXII, à Trélat. P. 271, l. 16 : « Lemaire a encore une fois été dupe, et ce qu'il y a de pis, fort charitablement calomnié. *Je ne connais pas d'honnête homme plus malheureux.* » Trait et soulignure.

L. 26 : « Il m'assure *des bonnes intentions de Thiers, mais vous savez ce que j'en pense.* » Trait et soulignure.

P. 272, l. 10 : « J'ai parlé de cette persécution, à la fois atroce et ridicule, pour donner à Mignet la mesure de ce qu'on peut faire pour tourmenter un captif. » Trait marginal.

L. 19 : « Je ne puis la confier à des mains plus sûres, à un cœur plus dévoué. Ce n'est vraiment pas de sa faute s'il ne vous tient pas compagnie. Ils ne sont pas beaucoup comme celui-là. » Trait marginal.

Lettre CLXXXIII, à Fortoul. P. 273, l. 26 : « Ce mot n'est qu'une pure plaisanterie : « Ici, *il faudrait avoir bien du malheur pour rencontrer un ami.* » Trait et soulignures.

Lettre CLXXXIV, à Bérard. P. 274, l. 22 : « Vous êtes à charge, dites-vous, à vos amis : beau compliment que vous leur faites, vraiment! » Trait marginal.

P. 275, l. 10 : « En amitié intime ce ne m'a jamais été un fardeau. » Trait marginal

Lettre CXCVIII, à M^me^ Lemaire. P. 278, l. 1 : « Moi, je n'y comprends rien. Ces diables de grands hommes sont indéchiffrables. Je veux bien croire qu'ils marchent à la tête de l'humanité pour la guider et l'éclairer. Mais ils devraient bien moucher leur chandelle, et même avec leurs doigts, ces braves législateurs républicains. — Eh bien, voilà Dupaty à l'Académie au lieu de Hugo, comme cela donne du goût pour une pareille coterie! » Trait marginal.

Lettre CCVII, à Trélat. P. 312, l. 14 : « C'est se marier sur ses vieux jours, allez-vous dire. Vous avez raison, mais je suivrai la comparaison parce qu'elle est juste mon fait. Je suis las du monde, j'ai besoin de retraite; mais, bien que je n'aie jamais connu l'ennui, je puis le craindre. Pour l'éviter, il m'a semblé qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de me livrer à un travail de durée. » Trait marginal.

L. 27 : « Pour moi, *qui ne m'occupe que du peuple d'en bas*, et ne veux m'adresser qu'à lui. » Traits et soulignure.

Lettre CCVIII, à Fortoul. P. 314, l. 18. « Or, la poésie narrative et dramatique étant la seule possible, selon moi, dans notre français, vous concevez que *Jocelyn* doit me sembler un bon exemple donné à nos rimeurs. » Trait marginal.

P. 315, l. 6 : « Quant à l'exécution, il faut convenir aussi qu'il y a dans ce poème une surabondance pleine de fatuité. Cela convenu, *Jocelyn* est, suivant moi, *le plus beau monument de notre poésie actuelle.* Il est surtout d'un heureux exemple. » Trait et soulignures.

L. 17 : « Voyez la Fontaine, le plus parfait de nos narrateurs. » Trait marginal.

Lettre CCXI, à Trélat. P. 318, l. 8 : « Un digne vétéran à qui un proconsul et des sénatenrs disaient : « Sacrifiez à nos dieux, brûlez un « peu d'encens : on vous pardonnera; on fera même votre fortune. » Mais le digne soldat de la bonne cause répondait : « Je ne puis obéir à « des ordres contraires à la foi que je professe ; je ne puis encenser ce « que repousse ma croyance. » — Qu'en dites-vous, monsieur le martyr! Ce saint-là ne peut-il pas avoir eu l'intention de faire quelque chose pour vous? » Trait marginal.

L. 19 : « Il contient beaucoup plus de vérités qu'on ne le croit chez nous, où l'on dit : Menteur comme la vie des saints. » Trait marginal.

Lettre CCXII, à Fortoul. P. 321, l. 11 : « C'est un gascon, et je lui donne de la blague, comme disent les troupiers (En marge : « *Cicéron.* ») *J'ai fait sonner le nom de Manuel*, parce qu'en effet ils se connaissaient *un peu*; mais savez-vous ce qui le touchera le plus *dans cette épître si louangeuse*? Je vous le donnerais en mille à deviner, que vous n'y arriveriez pas. Eh bien, c'est votre titre de *journaliste. Tous les charlatans aiment les trompettes.* Je vous engage donc à porter cette lettre vous-même. » Trait et soulignures.

L. 27 : « Ainsi la poésie de Lamartine (et ici *je ne prétends pas me mettre à sa hauteur*) est souvent *vague*; *il en résulte que son style n'a rien d'arrêté. Tandis que dans mes bribes, j'ai, au contraire, une forme précise, ennemie de l'indécision.* Toutefois, je sais mettre de côté *mes lunettes de travail* pour lire et juger ses vers *avec des besicles d'amateur.* J'aurais peut-être été *un bon critique par cette équité naturelle de mon esprit.* Voilà ce que vous pouvez louer en moi; le reste ne vous y arrêtez pas; et si tout le monde vous semble fou, défiez-vous de vous-même à l'instant où vous croyez *trouver* un sage. Ce sont deux espèces dont une seule peut avoir la mesure de l'autre. » Trait marginal.

Lettre CCXV, Fortoul. P. 327, l. 20 : « Quand on ignore le monde, on se sent disposé à aimer les hommes indistinctement; puis, une demi-connaissance de ce monde nous pousse à le prendre en grippe. Mais avec un esprit droit, un cœur honnête, si on acquiert enfin la science complète de l'humanité (et ne croyez pas qu'elle soit dans les livres), on se réconcilie avec ses semblables, et l'on éprouve le besoin de les servir, au risque d'être réduit par eux à s'écrier comme Jésus-Christ : « Par-« donnez-leur, mon père, ils ne savent ce qu'ils font. » Trait marginal.

P. 328, l. 7 : « Nisard est un homme d'un véritable mérite, mais qui, je le crains, comme tous les réacteurs, voudra pousser trop loin ses attaques contre la littérature nouvelle, cause première par ses excès de

la réaction qu'elle fait naître, et qui a peut-être été longtemps à triompher. » Trait marginal.

L. 15 : « Lebrun avait eu l'idée de nous réunir, mais je n'ai pas accepté. M. de Lamartine *appartient à un monde faux qui ne me convient pas*; il est bien à croire que nous ne pourrions nous comprendre, et je suis même bien sûr que *si quelque chose l'étonne, c'est que je sois quelque chose*. Or, l'admiration que j'ai pour le talent ne m'abuse pas sur le compte de ceux qui le possèdent, et la dignité fausse ne peut me faire illusion. » Trait et soulignures.

Lettre CCXIX, à Julien Bourson. P. 333, l. 6 : « C'était un de ces hommes qui pensent avec leur cœur, et dont la vie, si longue qu'elle fut, serait un enchaînement d'œuvres bonnes et belles, si, trop souvent, cette vie n'était bornée par le développement trop prompt des germes précieux que Dieu a mis en elle. » Trait marginal.

L. 13 : « Faut-il que tant d'êtres à bout de leurs facultés restent ici-bas (et je me mets du nombre de ces traînards) et que la mort retranche de jeunes et brillants esprits qui promettent des moissons de gloire et de vertus ! Peut-être la Providence, qui ne veut pas que l'humanité marche trop vite, fait-elle, à dessein, disparaître ces instruments excitateurs qui la mèneraient au pas de course vers un meilleur avenir. » Trait marginal.

P. 334, l. 17 : « La perfection du style doit être recherchée de tous ceux qui se croient appelés à répandre des idées utiles. Le style, qui n'est que la forme appropriée au sujet par la réflexion et l'art, est le passe-port dont toute pensée a besoin pour courir, s'étendre et prendre gîte dans tous les cerveaux. *Le négliger, c'est ne pas aimer assez les idées qu'on veut faire adopter aux autres.* » Trait marginal et soulignure. En tête, quatre traits entrecroisés.

Lettre CCXXI, à Lucas de Montigny. P. 338, l. 6 : « C'est vous dire assez, monsieur, combien je vous ai personnellement d'obligation, car Mirabeau est un homme qu'instinctivement j'avais deviné. » Trait marginal.

L. 13 : « J'ai connu aussi M. Pellenc, dont vous faites un si bel éloge. Je vous avoue que sur ce point je pourrais différer quelque peu avec vous. Je ne vous dissimulerai même point que j'entrevis en lui le désir de se faire honneur d'une partie de l'éloquence de son ami; mais ce désir faisait bientôt place *à des narrations* plus sincères *et à des souvenirs pleins de franchise* qui se terminaient *toujours* par cette exclamation que vous placez dans une autre bouche : « *Vous ne connaîtrez jamais « que la moitié de Mirabeau!* » Combien n'est-il pas fâcheux que cet homme, qui devinait que d'autres auraient les tentations qu'il repoussait, et qui, si je ne me trompe, m'avait signalé d'avance le Genevois Dumont, n'ait pas écrit tous les traits admirables qui l'avaient émerveillé dans Mirabeau. » Trait et soulignures.

Lettre CCXXII, à Laisney. P. 339, l. 12 : « Il n'y aura donc plus de place à table ni de lit à offrir, et rien ne me ferait plus de peine... Je

m'étais pourtant bien arrangé à Fontainebleau, n'ayant voulu y voir personne et ayant su éviter tout rapport avec les habitants de la ville. » Trait marginal devant tout le passage.

Lettre CCXXIII, à Mme Firmin. P. 342, l. 6 : « Alors, j'entrebâillerai ma porte tout doucement, pour laisser entrer quelques bons vieux amis; c'est alors que toi et Firmin, si vous voulez encore me venir voir, vous me ferez un vrai plaisir. » Trait marginal.

Lettre CCXXIV, à Joseph Bernard. P. 345. Quatre points d'interrogation : devant la première ligne de la note; au début du second paragraphe; au début et à la fin du troisième paragraphe.

P. 346, l. 2 : « On m'a envoyé un jugement de Nisard sur Hugo, qui a paru en janvier dans la *Revue de Paris*; j'y suis si bien traité, que je me suis cru obligé d'en remercier l'auteur. Si cet article vous tombe sous la main, vous verrez combien il a dû affliger Hugo; car tout est motivé; mais aussi tout est exagéré, et je me suis permis de l'écrire à Nisard, en le remerciant pour mon compte. » Trait marginal.

P. 348, l. 20 de la note : « Si jamais un dernier prince part pour l'exil, *il sera chassé par eux à coups de bonnets de coton*. » Souligné. Un trait devant la réflexion : « Quelle prophétie! »

P. 349 : Un trait devant les deux premiers paragraphes de la note.

P. 350 : Un trait devant le premier paragraphe de la note.

P. 351, l. 3 : « Il me semble que Thiers *acquiert* de la tenue, outre les avantages que lui font ses maladroits adversaires. Combien, chez nous, l'esprit a *d'avantage!* Je ne m'étonne pas que chacun y prétende. Mais il faut avouer que le bonheur en donne beaucoup. Pour nous autres, froids observateurs, il reste encore à souhaiter *du bon sens à nos maîtres*. » Trait et soulignures.

Lettre CCXXV, à Bourson. P. 353, l. 9 : « On saluait sur ce jeune arbre des fleurs d'espérance; le temps devait venir les faire fructifier. Hélas! il n'est venu que pour abattre l'arbre lui-même. M. de Lamennais doit penser comme moi. » Trait marginal.

Lettre CCXXIX, à Joseph Bernard. P. 360, l. 27 : « Et j'ai tâché que ma lettre lui (à Chateaubriand) fût aussi agréable que son souvenir me l'a été. En effet, l'éloignement où je me suis tenu de lui depuis près de quatre ans aurait pu le refroidir. » Trait marginal.

L. 32 : « Le pauvre Rouget de Lisle vient de finir à soixante-seize ans. Je suis heureux de penser que, grâce à moi, il a pu attendre la Révolution de juillet... L'auteur de la *Marseillaise* mis en prison pour dettes, et n'ayant que moi pour l'en tirer. Et puis, qu'on nous parle donc de tout ce que faisaient nos millionnaires patriotes! Une seule personne, Fleury Chaboulon, m'a donné 100 francs pour m'aider à le tirer des griffes du créancier qui le tenait sous les verrous pour 6 ou 700 francs, les frais compris. Eh bien, ce bon vieillard a voulu à toute force s'acquitter avec moi, quand il m'a cru dans le besoin. » Trait marginal.

Lettre CCXXX, à Mme Voïart. P. 362, l. 27 : « Je n'ose toutefois pas l'assurer, dans un temps comme le nôtre et *chez une nation aussi*

*oublieuse*... Pourtant, si la souscription avait lieu, je ne serais certes pas des derniers à y prendre part. » Trait marginal.

Lettre CCXXXII, à Joseph Bernard. P. 365, l. 22 : « Depuis quelque temps, j'ai relu avec un plaisir indéfinissable les évangiles (*sic*) de saint Paul... » P. 366 : « Je viens de recevoir une lettre bien folle d'une femme amie de Chateaubriand et de Thiers... Mais je crains le refus de l'auteur de *Lélia*, car voilà qu'elle se fait catholique ou quelque chose d'approchant. » Trait marginal devant toute cette fin de lettre.

P. 367, un trait devant les trois dernières lignes du premier paragraphe de la note; dans le deuxième paragraphe, souligné : *l'infirmier des grands orgueils brisés*, et un trait devant les lignes 4, 5 et 6.

Lettre CCXXXIV, à Trélat. P. 369, l. 12 : « Ce dont j'ai l'idée depuis longtemps, c'est que Carrel était ennuyé de la vie. Vous donner mes raisons serait trop long à faire. » Trait marginal.

Lettre CCXL, à Taschereau. P. 382, l. 23 : « Mais, si quelqu'un peut leur être utile, ce n'est pas moi, qui, avec le même point de vue politique, ai toujours différé sur la marche à suivre; qui, par instinct républicain, n'ai pas craint d'être accusé d'avoir travaillé à faire un roi en juillet; et qui depuis, *avec le même instinct* (car je n'ai que *de l'instinct* et fort peu de doctrine), me suis souvent applaudi de tout ce qui a désolé nos amis. » Trait marginal.

P. 383, l. 21 : « Je vous assure que, comme poète lyrique, Hugo a produit sur moi une impression dont il me serait difficile de rabattre, car elle a eu lieu en dépit de ses défauts, que j'ai été un des premiers à reconnaître... Je devrais donc m'abstenir de ces professions de foi, qui n'empêchent pas Hugo, par exemple, de me garder rancune, parce que je me suis permis de lui dire ma façon de penser sur *Triboulet* et *Lucrèce*. » Trait marginal devant tout le paragraphe.

Lettre CCXLII, à Trélat. P. 388, l. 30 : « Si j'y réussis, je reviendrai le présenter aux malades qui pourront bien me le jeter au nez; mais j'aurai rempli la seule tâche qui convienne au philosophe méditatif, que la nature rend impropre à l'action et ennemi de toute violence. *L'amour du bien général ne me rendra jamais sourd aux malheurs particuliers, et je pourrai peut-être me procurer encore les seules jouissances permises à la vieillesse. Oh! mon cher ami, que je voudrais pouvoir être médecin de village!* » Trait et soulignures.

Lettre CCXLIII, à Montandon. P. 390, l. 24 : « Thiers, en quittant les affaires, m'a écrit une longue lettre fort raisonnable, que je voudrais montrer à tout le monde, dans son intérêt sur un point bien important, mais non politique. » Trait marginal.

Lettre CCXLIV, à M^me^ Lemaire. P. 392, l. 15 : « Mignet a tout arrangé avec un zèle que je ne lui avais pas encore trouvé. » Trait marginal.

Lettre CCXLV, à Montandon. P. 393, l. 22 : « Où je n'entendrai plus parler de tous nos grands personnages, malgré ce que m'écrit Thiers, qui veut à toute force que nous nous revoyions comme au bon temps. » Trait marginal.

L. 27 : « Mais ne m'a pas dit un mot de M. Tercy. » Trait marginal.

P. 394, l. 3 : « Ce que c'est que d'être dans une habitation royale. » Trait marginal.

L. 8 : « Mais, morbleu! ne recevez pas de bourriches des départements, car je le saurais; alors je vous dénonce et je me fais nommer chef à votre place. » Trait marginal.

Lettre CCXLVII, à M^me^ Brissot. P. 396, l. 1 : « Tout ce qu'il dit de la haine de Napoléon pour Lemercier est fabuleux, à commencer par la fameuse maison que celui-ci réclamait jusqu'au jugement dernier. » Trait marginal.

L. 10 : « Il faut bien qu'on s'occupe de son avenir, et je suis sûr que vous pensez comme moi à son égard. » Trait marginal.

L. 16 : « Dans la nouvelle boutique, j'ai peu d'amis, et je ne puis recourir à M. Guizot que dans les cas extrêmes. » Trait marginal.

Lettre CCXLIX, à Bernard. P. 399, l. 14 : « Une bande de pierre rouge comme du sang décore le devant de la maison... Laissons l'aristocratie le maudire, lui qui fut l'un de ses plus grands adversaires. » Trait marginal devant tout ce passage.

Lettre CCL, à Perrotin. P. 401, l. 10 : « Nous aurons un jardin de facile entretien; le closier du propriétaire pour voisin, avec sa petite famille et sa vache; une allée de tilleuls pour mes promenades; un clos de vignes de deux arpents, qui ne fait pas partie de la location, mais qui embellit l'habitation, un parterre et quelques jolis arbres, un potager et quelques fruits; tout cela, comme vous le voyez, est bien séduisant. » Trait marginal.

Lettre CCLI, à Édouard Charton. P. 403, l. 16 : Quatre traits entrecroisés au début du paragraphe. « Vous voilà donc marié. C'est une situation que j'ai évitée par suite de la position où j'ai toujours vécu, n'ayant ni présent ni avenir de fortune quelconque... *Quand on a le bonheur des autres pour but, on cesse de flotter au hasard.* C'est un lest qui maintient notre ballon dans la région la plus calme. *On prétend qu'elle est la moins poétique; moquez-vous de ceux qui mettent la poésie à toute sauce, et qui laissent la morale et le bonheur pendus au croc.* Vous voilà dans le vrai; soyez heureux en faisant des heureux; vous méritez un pareil sort : tous vos amis s'en féliciteront, et les vieux garçons comme moi, en voyant votre bonheur, regretteront de n'avoir pas su prendre la même route. » Trait marginal devant tout le paragraphe, et soulignures.

Lettre CCLIV, à Taschereau. P. 410, l. 15 : « *Le National* n'a jamais été fait avec autant de soin; il a conservé toute la dignité que Carrel lui avait *imprimée*, sans cette *teinte d'irritabilité qui ne pouvait convenir qu'à sa plume*. Si cette plume ne peut être complètement remplacée, il faut convenir pourtant que plusieurs des grands articles qu'on trouve dans ce journal sont dignes au moins du caractère et de la pensée de Carrel. » Trait devant tout le passage; double trait devant les premières lignes.

Lettre CCLVII, à Bernard. P. 414, l. 12 : « Lamennais m'a envoyé son dernier ouvrage... Les beaux génies ne sont plus que des ivrognes. » Trait marginal devant tout le paragraphe. Au milieu, Sainte-Beuve a remplacé les trois étoiles par le nom de « George Sand. »

Lettre CCLVIII, à Jean Reynaud. P. 425, l. 22 : « A tant de *publications louangées* jusqu'à satiété. » Souligné.

Lettre CCLXVI, à Brissot-Thivars. P. 431, l. 16 : « Tout ce que vous me dites de Fortoul est juste, et je l'ai toujours prêché dans ce sens. Je viens de recevoir une lettre de lui à laquelle je ne puis répondre encore, car il me charge d'une démarche au *National*, qui exige une réponse que j'attends de ces messieurs avant de leur écrire la lettre que Fortoul désire et que, d'ailleurs, je ne suis pas très pressé de lui envoyer, puisqu'il est pourvu au *Temps* et au *Monde*. » Trait marginal.

L. 28 : « Quant au roman et au drame, je n'y compte pas plus que vous. Il flâne trop, et sa verve s'épuisera en productions fugitives, s'il ne veut pas renoncer au genre de vie qu'il mène. Ce n'est ni la sagesse, ni le talent qui lui manquent; c'est la volonté. Il faudrait qu'il se fît mettre pour un an en prison : alors plus de flânerie, et nécessité de se mettre à quelque œuvre suivie et importante. » Trait marginal.

Lettre CCLXVII, à M^me^ Cauchois-Lemaire. P. 433, l. 1 : « Avez-vous lu le discours de Thiers?... Encore y a-t-il dans les réponses relatives à l'espion Conseil de quoi le rendre à tout jamais odieux à notre bon roi. » Trait marginal devant tout le paragraphe.

Lettre CCLXVIII, à Joseph Bernard. P. 434, l. 9 : « Si on fouillait dans ma vie, on y trouverait matière, je crois, à quelque petit prix Monthyon, sans que les journaux en aient fait bruit au monde. Je me pardonne donc de ne plus guère pouvoir vivre que pour moi, après avoir tant vécu pour les autres. » Trait marginal.

L. 22 : « Il y a une sorte de fourmis rouges qu'on met dans les jardins pour qu'elles mangent toutes les autres. Soyons les fourmis rouges : voilà le rôle du temps qui commence. » Double trait à la marge.

P. 435, l. 1 : « Il ne manquait plus que Meunier et l'exhumation de lois sur le non-révélateur, et des dotations pour assaisonner tout cela. Ajoutez-y le respect du *National* pour tous les assassins. » Trait marginal.

L. 7 : « Les sciences sont aujourd'hui une belle et même bonne carrière; fi de la littérature, bien quelle foisonne et donne équipage à plusieurs! » Trait marginal.

Sur le feuillet de garde de la couverture de la fin, des noms et des réflexions au crayon, avec l'indication du chiffre des pages s'y rapportant : « Courier, 86; — Michel-Ange et Raphaël, 136; — Le latin, 137; — 137, le Pape (Swetchine), — 138, Philosophie du coin de la borne (Renan); — Olivier Basselin, 221; — Philosophie horatienne; — 140, sur la vieillesse, la solitude, à M^me^ Lemaire; — 155, la malice des vieillards; — 152, sa devise; — 151, pas misanthrope; — 142, politique

de l'humanité, 389; — Franklin, 156; — 158, 159, Désaugiers; — Le romantisme; — 143, Guernu, queue au c.l.; — Lettre élevée à M. de Lanoye, 170; — à Mme Lemaire, 54 ans, 185; — 154, Allonger les vestes, non raccourcir les habits; — 154, les républicains; — homme d'instinct, 382; — 243, sur la réputation, 247; — 263, Louvel; — 271, Cauchois-Lemaire; — Saint-Paul, 365; — Hugo, 383; — 405, sur le mariage, à Charton; — style, 334; — 321, Lamartine; — 414, Lamennais, *Affaires de Rome*; — Carrel, 369; — 366; Mme Allart; — 425, publications *louangées*.

Tome III. Lettre III, à Gindre de Mancy. P. 5, l. 11 : « Je vous engage à leur faire savoir que Rouget de Lisle me racontait souvent sa fureur lors de l'apparition de *la Marseillaise*, quand quelqu'un la traitait de *chanson*. C'était si vrai, que souvent il m'engagea à faire quelque chose de mieux que des chansons : des opéras-comiques, par exemple, si je ne pouvais atteindre plus haut. J'en ai ri bien souvent et ne crois pas avoir entrepris de changer ses idées à cet égard. Dites cela à vos collègues pour leur prouver que c'est par arrêt du maître que je me tiens à ma place. » Trait marginal et soulignure.

P. 6, l. 1 : « J'ai connu le pauvre poète Moreau. C'est un sauvage que je n'ai jamais pu apprivoiser, moi qui en ai apprivoisé tant. Un de mes amis, M. Lebrun, a tout fait pour lui être utile, et avec une délicatesse extrême : il n'a pu réussir. Ce n'est pas cette fois la société qu'il faut accuser, mais un malheur d'organisation tout exceptionnel. » Trait marginal.

Lettre IV, à Mme Lemaire. L. 23 : « Je crains qu'on n'ait spéculé sur ce brave Lamennais, qui finira par être la dupe de plus d'une façon. Quelle rage a-t-on de l'associer dans une feuille publique à George Sand! Oh! amour du bruit! Cet amour-là m'a heureusement quitté avec tous les autres amours de jeunesse. » Trait marginal.

P. 7, l. 32 : « Avouez d'ailleurs que vous ne pensez à tout cela que lorsque *l'argent vous manque*; la bourse est-elle remplie, vive la joie! Espérons que Lemaire trouvera une bonne mine, et que son histoire vous remettra sur pied. Y travaille-t-il? » Trait et soulignure.

Lettre V, à Joseph Bernard. P. 11, l. 6. Quatre traits croisés : « Que dites-vous de Lamennais journaliste politique? Ce n'est pas de ma faute, mais le brave homme a perdu la boussole. Que les hommes conséquents sont rares! Celui-là est un des meilleurs; mais c'est un enfant dont les intrigants et les fous se font un moyen et qu'ils abandonneront après l'avoir usé. Je le crois en froid avec moi, parce que je me suis hasardé à lui donner des avis *dans l'intérêt, j'ose le dire, de sa soutane qu'il ne peut quitter*. De ma part, moi philosophe, c'était, certes, acte de charité; mais je crains qu'on lui ait brouillé tout à fait la cervelle. » Trait, soulignure et renvoi : « P. 214. »

Jacques Laffitte à Béranger. P. 12, l. 6 : « Nous ne disons pas de nous réciproquement comme Champfort : C'est celui de mes amis que je déteste le plus. » Trait marginal.

L. 13 : « Je ne suis pas tout à fait *l'homme aux illusions*, comme vous me le dîtes un jour à Passy dans votre grenier. » Trait et soulignure.

L. 38 : « Ni moi, ni ma femme, ni ma fille, ni mon Eglé, cet ange un peu diable qui m'est tombé du ciel, ne resteront à plaindre sous le rapport de la fortune, et tout cela vous aime, et proportionnellement en remontant l'échelle. Il n'y a que le nouveau-né qui ne m'ait pas chargé de vous le dire, et je ne sais pas même ce qu'il en pense. » Trait marginal.

Lettre VII, à M^me^ ***. P. 16, l. 1 : « Voilà donc George Sand qui se fait catholique ; et le pauvre abbé qui fatigue sa plume aux exigences d'un métier auquel il ne convient pas. Mon Fortoul n'avait vraiment plus qu'à se faire homme politique pour achever de gaspiller sa vie. » Trait marginal.

Lettre VIII, à Trélat. P. 18, l. 17 : « Quand on croit avoir de bonnes idées à communiquer, il est de devoir d'apprendre le mieux possible la langue de ceux à qui on veut les faire comprendre ; même on ne doit négliger aucun moyen de plaire. Ce n'est pas assez aimer les hommes que de ne pas chercher à les attirer vers les choses qui leur sont utiles en les leur rendant agréables. Fourier est bien certainement un génie prodigieux, quoique incomplet ; mais il aime plus son système que l'humanité ; aussi l'orgueil l'a-t-il rendu rebutant et inintelligible. » Trait marginal.

Lettre XI, à M^me^ Cauchois-Lemaire. P. 23, l. 7 : « Ce journal (*le Siècle*) me semble un des *meilleurs que j'aie lus* jamais. Aussi souhaité-je bien qu'il fasse ses affaires. Ce que j'y critiquerais, ce sont quelques feuilletons ; mon ami *Paul de Kock* nous en a donné quatre ou cinq *dernièrement*, qui étaient au moins stupides. Vous ne les avez sans doute pas lus ; moi, je lis tout, Paul de Kock et Aristote. » Trait et soulignures.

P. 24, l. 15 : « Cette dernière bagatelle me déplait d'autant plus qu'il me faut admirer M. de C***, dont je n'aime pas le style, dont j'aime peu le caractère. Concevez-vous que, dans sa réponse, il se donne pour pauvre, lui qui a au moins 30 000 livres de rentes au soleil? Et les poignards, donc? Encore si tout cela, qui au fond est si raisonnable et si logique (je parle de ses lettres), était écrit comme Courier! » Trait ; Sainte-Beuve a écrit : « Cormenin ».

Lettre XXII, à Joseph Bernard. P. 43, l. 27 : « Ceci me donne de l'espoir pour l'année prochaine ; car, *depuis que je plante, je prends l'habitude d'espérer*, que je n'avais jamais eue et que je blâmais même dans les autres. » Trait et soulignure.

Lettre XXIII, au comte des Fossez. P. 45, l. 5 : « *Il y a eu beaucoup de bonheur dans mes succès ; je m'en suis rendu compte, et c'est parce que je me sentais au-dessous de la réputation qu'on m'avait faite que je me suis hâté de sortir de la lice.* Et puis, si vous avez fait bien des métiers honorables, moi j'ai aussi passé par bien des positions fatigantes. » Trait et soulignure.

L. 18 : « Le calme et le repos me tiennent lieu de fortune, et je ne demande au ciel que de mourir dans la solitude que je me suis choisie. » Trait marginal.

Lettre XXIV, à Mme Lemaire. P. 46, l, 21 : « Il paraît que Fortoul a tourné les talons à cette maison. On m'a dit qu'il l'avait fait assez sottement. Qui a eu tort? Lui, au moins dans les formes. Je trouve qu'il rompt trop facilement avec les gens. » Trait marginal.

Lettre XXV, à Joseph Bernard. P. 47, l. 13 : « Hugo m'avait donné tant d'espérances, que je crains désormais d'en perdre quelques-unes à chaque nouveau volume qu'il publie. Il prend trop les beaux vers pour les bons vers, et je suis en partie de votre avis sur son compte. Il ne me reste plus qu'à en être sur le mien. Vous tournez les éloges fort joliment, au moins. Savez-vous que si j'avais aussi peu de bon sens que les poètes je m'y laisserais prendre? » Trait marginal.

L. 25 : « Il reste un Béranger, humble philosophe, vieil ermite, toujours occupé de son pays et de ses amis, mais qui n'est plus bon à grand'chose, épuisé qu'il est par quarante ans de luttes et de soucis. » Trait marginal.

P. 48, l. 4 : « Ne dites pas cela à votre-petit fils; il ne faut pas décourager ceux qui arrivent. » Trait marginal.

L. 15 : « Je suis bien aise d'apprendre que ma fille Laure m'a rendu grand-père. » Trait marginal.

L. 20 : « Voilà Carnot, un des saints de ma jeunesse, rebadigeonné, remis à neuf, et replacé dans sa niche. Honneur à Arago! » Trait marginal.

Lettre XXVI, à Mme Cauchois-Lemaire. P. 49, l. 32 : « Il ne faut pourtant pas que dans la jeunesse on s'habitue à briser tout rapport pour des vétilles auxquelles on devait s'attendre. Cette habitude une fois prise, on devient *de même en amitié qu'en amour*, et rien de pire au monde que ces gens qui ne conservent aucune des liaisons de leur jeunesse. » Trait et soulignure.

Lettre XXIX, à Trélat. P. 52, l. 22 : « Cette retraite a été de bonne foi. Je ne suis pas la nymphe de Virgile ; beaucoup de gens de mon âge, et plus âgés même, ne peuvent vivre que de bruit et se jettent dans la mêlée sous le vain prétexte d'utilité publique, pour obtenir que leur nom ne manque pas d'échos. Bien différent, je vois le mien s'éteindre avec une sorte de satisfaction. » Trait marginal.

P. 54, l. 5 : « Cela tient à ce qu'on fait généralement plutôt *du républicanisme doctrinaire que de la politique humaine* ; c'est qu'on veut plutôt se servir du peuple que le servir. Cela doit vous répugner, vous dont le cœur est si bon, si généreux. » Trait marginal.

L. 15 : « Je sais que malheureusement il vous faudrait pour cela briser le cercle étroit où Carrel a renfermé la politique du *National*, cercle qui suffisait à son talent, mais qui est bien loin de suffire à la cause. Toutefois il me semble qu'on pourrait renoncer à *la roideur humoriste* que cette feuille a contractée sous lui. » Trait et soulignure.

P. 56, l. 2 : « C'est la chose dont je lui ai su le plus de gré, et elle a contribué à nous remettre bien ensemble. » Trait marginal.

L. 7 : « Politique à part, Thiers est *un très bon enfant* que son peu de tenue a fait calomnier *au delà de ses mérites*. Je lui connais bien des jaloux *dans ceux* qui l'injurient, et il en aurait trois fois plus *s'il avait toute la fortune* qu'on lui attribue. » Trait et soulignures.

L. 11 : « Ceci me ramène aux journaux, non pour Thiers, qui n'a qu'un regret quand on l'attaque comme ministre, c'est de ne plus pouvoir répondre comme journaliste. » Trait marginal.

L. 19. « *L'esprit de justice*, mon ami, *c'est ce qui donne le plus d'autorité*. » Trait et soulignure.

Lettre XXX, à Mme Elisa Franck. P. 57, l. 12 : « *Il vaut mieux faire des reprises perdues que des phrases perdues*, lui répondis-je. Elle me crut et s'en félicite, malgré tout ce qu'elle voit *George Sand* recueillir d'argent et de renommée. » Trait et soulignures.

Lettre XXXI, à Autier. P. 58, l. 22 : « Tu me parles aussi de Dupin : tu ignores donc que nous sommes mal ensemble et que je lui ai écrit à lui-même, il y a trois ans, que jamais je ne recourrais à lui pour aucun service ? » Trait marginal.

Lettre XXXVII, à Lefrançois. P. 67, l. 6 : « *Je voudrais que Laffitte restât où les intrigues du pouvoir l'ont placé; mais, malgré ce que je lui ai écrit à ce sujet, il n'aura pas la force de refuser la candidature de quelque collège à double élection.* » Trait et soulignure. Sainte-Beuve annote : « Il est le bon conseiller, par excellence; et ses amis ont tort. »

Lettre XLI, à Lamennais. P. 71, l. 12 : « Un de mes amis m'écrivait que vous aviez hérité de l'écritoire de Bossuet et de celle de Fénelon, et que vous puisiez alternativement dans l'une et l'autre. Je ne sais pas faire de ces belles phrases-là; je ne les répète guère même; mais il y a du vrai dans celle de mon provincial. » Trait marginal.

Lettre XLII, à Joseph Bernard. P. 73, l. 12 : « *Je vois que le pauvre Tastu, qui n'a de génie que le talent de sa femme, n'a pas encore pu se raser*. Ferdinand Denis est homme de savoir, *très modeste*, je crois; on a donc bien fait de vous le donner *pour collègue*. Il avait promesse depuis plusieurs années. » Trait et soulignures.

Lettre XLV, à Joseph Bernard. P. 78, l. 2 : « Je me suis souvent dit que si j'étais professeur de littérature, je voudrais donner l'Évangile comme un modèle pour les écrivains à de certaines époques et particulièrement à la nôtre. Autant que j'en puis juger, Jésus-Christ et ses apôtres se sont tout à fait *séparés* de l'école des prophètes au style boursouflé et *énigmatique*. Si j'osais, je dirais qu'ils ont fait de la chanson et non de l'ode et du dithyrambe : preuve qu'ils avaient à cœur le salut *du pauvre peuple*. Avez-vous lu *saint Paul*? C'est, ma foi, un grand homme, et je ne connais pas de philosophe à mettre à côté. » Trait et soulignures.

L. 18 : « Salvandy a du bon, et je m'en étais toujours douté, ce qui

ne veut pas dire que je l'eusse fait ministre. Voilà encore un terrible enfileur de paroles creuses! et il n'a pas le talent de Lamennais. Malgré ce talent, le livre de l'abbé n'a pas eu un long retentissement, et vous mettez le doigt sur ses défauts. » Trait marginal.

Lettre XLVI, à Mme Lemaire. P. 79, l. 17 : « Chambolle est doux et bon, ce ne peut être lui qui est l'objet des plaintes. Je lui ai écrit un petit mot à ce sujet. » Trait marginal.

L. 24. « Il (Manuel) me fait écrire *qu'il se rétablit. En voilà encore un qui n'est guère raisonnable.* Bon Dieu! ma chère, qu'il y a d'insensés; *nous deux compris*! Croiriez-vous que je me suis mis à la gêne par suite de mon horticulture. » Trait et soulignures. Sainte-Beuve annote : » Ils ne sont raisonnables, personne. »

Lettre XLVII, à Joseph Bernard. P. 82, l. 20 : « Dites-moi : avez-vous lu l'ouvrage de M. de Tocqueville sur la démocratie américaine? Voilà un livre bien fait, et qui peut être très utile : c'est surtout le livre d'un esprit plein d'équité, chose rare aujourd'hui. Toutefois je ne me soucie pas d'être Américain. » Trait marginal.

Lettre XLVIII, à Cauchois-Lemaire. P. 83, l. 3 : « Le peu de mots que j'avais aussi répondus à Chambolle à ce propos n'avaient non plus d'autre but, et je vous assure bien que je n'avais pas approfondi la question politique. Ce que vous m'en laissez entendre répond assez aux idées que j'ai pu me faire, malgré mon estime pour Chambolle, dont je ne puis pas d'ailleurs *garantir l'aménité*. Il suit la marche tracée par O. Barrot, qui, vous le savez, ne m'inspire pas, comme *homme de sens et de parti*, la même estime que je lui ai vouée comme patriote *à cœur* pur et loyal. A son passage ici j'ai encore pu me convaincre de ce que j'appelle ses erreurs, ainsi que l'a fait Dupont lui-même. Mais ce qui me rend indulgent pour lui, comme pour beaucoup d'autres, c'est qu'à vous vrai dire, *je n'entends pas trop ce que veulent les opposants dynastiques*, au moins pour le fond, car les luttes de détail, je m'en rends bien compte. De là le peu d'intérêt que j'attache à telle ou telle nuance de cette opposition. » Trait et soulignures.

L. 26 : « Ceci vous explique pourquoi je ne voyais pas un très grand inconvénient à ce que vous restassiez au *Siècle*; mais je jugeais la chose en gros, et vous avez dû être éclairé bien mieux que moi sur les inconvénients de vos rapports et sur les embarras d'une rédaction censurée. » Trait marginal.

Lettre XLIX, à Bourson. P. 85, l. 9 : « Il y a deux ou trois strophes que je n'ai pas bien comprises, et où vous semblez m'accuser d'incrédulité, ou au moins de scepticisme. *Pour douter de ce que beaucoup de gens croient, il n'en résulte pas que je ne croie à rien*; c'est à vos grands poètes panthéistes qu'il serait plus juste de faire ce reproche. » Trait et soulignures.

L. 19 : « Mais vous êtes encore dans l'âge où l'on s'amuse plus de *Lisette* et de *Frétillon* que de quelques pensées plus sérieuses logées sur le même palier qu'elles. » Trait marginal.

Lettre L, à Joseph Bernard. P. 86, l. 7 : « Si les journaux ne m'ont point trompé, voilà Tastu à Sainte-Geneviève; c'est un brave homme. Il a eu de l'esprit le jour où presque tous les autres *en manquent*, c'est lorsqu'il *a pris femme*. La sienne est un modèle. » Trait et soulignures.

L. 13 : « Quant *à Jésus-Christ, c'est autre chose.* C'est aussi *mon homme, à moi*, et cela toujours a été à ce point, qu'à vingt ans je faisais maigre le vendredi saint (observez que je déteste le maigre) *en commémoration* de sa mort, qui n'est pas *celle d'un Dieu*, comme le dit le vicaire Savoyard, mais bien *la mort la plus touchante du meilleur de tous les philosophes*. Malheureusement il fallait des miracles dans ce temps-là, et, dès qu'on en veut, il s'en fait; puis, les métaphysiciens ont achevé de tout embrouiller, ce qui a permis au catholicisme de tout pervertir. » Trait et soulignures.

P. 87, l. 11 : « Ce que je lui (Lamennais) reproche surtout, c'est, *comme le dit Lerminier*, de ne pas nous montrer où il va. Madame Dudevant a eu beau se mettre en campagne, *elle n'a pu réfuter* son adversaire sur ce point, *malgré l'avantage du talent*. En définitive, Lamennais est *un prédicateur éloquent*, qui suppose le dogme et croit n'avoir pas besoin de l'enseigner. » Trait et soulignures.

L. 21 : « D'ailleurs, il est aux mains *de gens qui lui veulent faire faire un journal et qui redoutent les conseils que je lui donnerais de n'en rien faire*. J'ai toujours soupçonné qu'on lui avait soustrait une lettre écrite dans ce sens, à l'époque où il entreprit *le Monde*. » Trait et soulignures.

L. 25 : « A l'instant, je reçois *une lettre de Lamennais*, où il m'exprime en termes affectueux *le regret* de ne pouvoir venir ici. Il paraît que *malheureusement* sa santé en est encore un peu cause. Il me dit aussi que *le besoin de vivre* le force à ne pas quitter la plume, et je sais qu'il dit vrai; c'est bien douloureux. » Trait et soulignures.

Lettre LV, à Perrotin. P. 94, l. 15 : « Et qui, *nous voyant des jeunes gens tranquilles et rangés*, ce qu'il cherchait avant tout, nous donne la clef de son jardin pour nous et nos chats. Ceux-ci, sans cela, mourraient, faute d'espace et de liberté, service qu'au reste ils devraient nous rendre, s'ils avaient le sens commun. » Trait et soulignure.

Lettre LVI, à M^me^ Lemaire. P. 95, l. 22 : « Quant à moi, vous devinez que je ne suis pas le plus malade. Mais votre pauvre homonyme ne peut se faire à l'idée de quitter la Grenadière. » Trait marginal.

P. 96, l. 5 : « Puis, *je me trouvais trop bien, et je n'aime pas à être trop bien!* Il me semble *toujours que je prends sur la part* de beaucoup d'autres qui valent mieux que moi. » Double trait marginal et soulignures.

L. 11 : « *Mon gros débiteur* veut aussi me payer les intérêts qu'il me doit. » Soulignure.

L. 24 : « Mais j'étais sûr qu'en acceptant j'en ferais ce que *je voudrais dans bien des cas*; puis, dans l'intérêt de mon débiteur *personnel*, *il fallait que je ne parusse pas* ruiné aux yeux du public, et, chose bizarre! il fallait que je fusse censé l'être auprès *de mes amis ministres*,

pour qu'ils servissent ce débiteur. *De là ma discrétion.* » Trait et soulignure. Sainte-Beuve annote : « Différent avec Lamartine. »

P. 97, l. 2 : « Mais j'espère avoir du temps, s'il faut en venir là. » Trait marginal.

*Ibid.*, quatre traits entrecroisés en face du commencement du premier paragraphe : « Venons à vos feuilletons », etc.

P. 98, l. 6 : « Je viens de recevoir l'ouvrage de Chateaubriand avec une petite lettre bien aimable en échange de celle qu'il publie de moi... J'ai dit *quelquefois* que dans certains cas je poussais *la vérité jusqu'à la flatterie*. La lettre qu'il publie le prouve peut-être; mais Chateaubriand est une vieille passion, et je lui dois d'avoir osé être autre chose que voltairien. » Soulignure. Trait marginal au début et à la fin du paragraphe.

Lettre LVII, à Bernard. L. 18 : « Dans quinze jours je serai logé à Tours, rue Chanoineau, non loin de *Baour Lormian*, aveugle comme Homère. » Trait et soulignure.

P. 99, l. 15 : « Il en est de même quand *un nuage de pauvreté* vient encore à crever sur moi : je me revois au temps où je n'aurais souvent pas dîné sans le crédit que voulait bien me faire un petit traiteur de la rue des Prouvaires. » Trait et soulignure.

L. 21 : « Seulement alors j'avais assez d'imprévoyance pour n'en pas moins régaler mes amis dans l'occasion. Aujourd'hui, j'ai le malheur d'être devenu plus prudent par l'obligation où je suis de penser à ceux qui attendent leur pain de moi, m'étant dit qu'il faut être économe, quand on n'a pas l'avantage d'être égoïste. Aussi je ne vais plus oser engager mes amis à me venir voir, n'ayant d'abord plus de lit à leur offrir. » Trait marginal.

P. 100, l. 4 : « Je trouve la mienne (lettre) un peu *maniérée*, mais elle contient pourtant quelque bonne chose. » Double trait, soulignure.

Lettre LVIII, à Bernard. L. 15 : « Je n'aurais pas même attendu vos offres si l'argent m'eût manqué. » Trait marginal.

L. 17 : « Vous me parlez de M. de Clercq, et je veux vous dire à ce sujet que *cet excellent homme* a été cause de trois années *que j'ai tristement passées*. » Trait et soulignures.

L. 23 : « Il me fallait obtenir le cautionnement de de Clercq; de plus, on m'avait imposé l'idée que, *si je dégringolais trop*, cela nuirait *au pauvre Bérard*. Je me vis donc dans la nécessité d'accepter, *de l'ami millionnaire*, ce dont j'avais fort peu besoin, ainsi que *je vous le prouve aujourd'hui*. » Trait et soulignures.

P. 101, l. 4 : « Il n'est pas de marques de délicate amitié qu'il ne m'ait données. Eh! bien, malgré tout, je trouvais dans cette position *quelque chose de faux*. Il m'était impossible de dire l'état de nos affaires, parce que, *dans l'intérêt de Bérard*, il fallait que *ceux de mes amis* qui seraient *au pouvoir* pussent croire que j'étais pressé du besoin de le *voir pourvu d'une bonne recette*. » Trait et soulignures.

L. 19 : « L'important, c'est qu'à Tours je peux m'arranger à ma guise

et vivre du peu qui me reste, encore assez proprement, la Grenadière une fois supprimée. » Trait marginal.

L. 31 : « *On leur redevient toujours cher* le jour où l'on peut *leur fournir un article de deux lignes*, et ils ont un grand goût *pour les gens qui se noient.* » Trait et soulignures. Sainte-Beuve annote : « Janin ».

Lettre LIX, à Trélat. P. 102, l. 21 : « ... Toutes les concessions que des esprits comme le vôtre ont à faire à l'espèce d'auditeurs accordée à chaque tribune... Je l'ai répété cent fois : les chemins de fer sont la fin des douanes. » Trait marginal devant tout le passage qui commence et s'achève comme ci-dessus.

P. 103, l. 12 : « *Quant à l'armée*, je ne vous dissimule pas que je partage *vos répugnances* et que je ne voudrais écrire aucune des phrases que je lis souvent dans *le National.* » Soulignures.

L. 19 : « *Ils oublient que Napoléon est mort et que plus sa gloire s'accroît, moins il y a de place pour ceux qui tenteraient de l'imiter.* En définitive, je ne vois pas qu'ils ne puissent marcher très bien avec vous, et vous avec eux. » Soulignures. Trait marginal, ainsi que devant la note y afférente.

Lettre XL, à Pilorge. P. 104, l. 19 : « J'ai eu le courage, après huit jours, de retourner voir mes arbustes et mes fleurs. *Tout cela n'a pas paru me reconnaître.* » Trait et soulignure.

L. 24 : « Je n'ai enfin trouvé qu'un monde d'ingrats. En définitive, toute calomniée qu'elle est, notre pauvre humanité est encore ce qui vaut le mieux. » Trait marginal.

P. 105, l. 2 : « Je voudrais qu'elles lui (à Chateaubriand) fissent aussi oublier les fleurs, les arbres, les oiseaux qu'il va quitter. » Trait marginal, et devant la note qui s'y rapporte.

Lettre LXIII, à Lefrançois. P. 109, l. 7 : « Chateaubriand qui a voulu venir à mon secours, au moment où lui-même quitte la retraite qu'il s'était créée rue d'Enfer. » Trait marginal.

Lettre LXIV, à M^me^ Lemaire. P. 111, l. 16 : « Je vous ai dit, je crois, combien Chateaubriand, qui quitte aussi ses arbres et ses fleurs, a été bon pour moi dans cette circonstance. Il est revenu à la charge et semblait ne pas comprendre que, grâce au petit nombre de mes besoins et à mes humbles habitudes, je suis encore le plus riche des deux. » Trait marginal.

Lettre LXV, à Wilhem. P. 113, l. 14 : « Avec les femmes et les amies, nous pourrons faire une table de vieilles connaissances. Te figures-tu quelque chose de plus charmant? Ce sera à faire envie à ceux de nos anciens amis qui auront fait fortune. Les malheureux! nous les plaindrons bien. » Trait marginal.

Lettre LXVI, à M^me^ Brissot-Thivars. L. 22 : « Chez moi le pot gâte promptement son couvercle, bien qu'il ne bouille et n'écume plus guère. » Trait marginal.

P. 117. Lamennais à Béranger. Quatre traits entrecroisés au début.

Lettre LXIX, à Henri Martin. P. 121, l. 11 : « Nous autres Français,

nous nous en consolons, parce que nous sommes plutôt un peuple d'initiative que de tradition. Peut-être suis-je un peu trop Français à cet égard, car je ne vous cacherai pas qu'il m'arrive, monsieur, *de n'être pas toujours charmé de certaines découvertes dont on me semble faire trop de cas*. Plusieurs même me semblent de nature *à obscurcir plutôt qu'à éclairer la marche des faits*, petits flambeaux qui s'éteignent à l'entrée des routes qu'on est obligé de suivre à tâtons. Il est aussi *de prétendues améliorations qui me paraissent puériles*, comme par exemple le changement apporté aux noms des chefs francs. Cette correction offre-t-elle plus de garanties que l'ancienne manière de les écrire et de les prononcer, et l'habitude ancienne, étant devenue populaire sans nul inconvénient, ne méritait-elle pas plus d'égard de la part des doctes? Je crains bien que dans les volumes suivants vous ne nous donniez du *Karl le Grand*, et qu'à la suite de Sismondi vous ne fassiez subir à la Gaule une seconde invasion des Francs, tandis que selon moi, et en dépit de cet historien, il n'y a eu, à l'époque des Pepin ou Pépin, qu'une transmission un peu violente du pouvoir des Neustriens aux Austrasiens, résultat d'une lutte commencée sous les petits-fils de Clovis, ou Chlodowig, ou Chlodowech. » Trait et soulignures.

P. 122, l. 6 : « Pardonnez, monsieur, cette longue digression à un homme qui a beaucoup moins lu que médité, moquez-vous même d'un ignorant qui se permet de rire de ce que vous respectez le plus; mais n'en pesez pas moins le conseil que je me permets de vous donner : *avec votre sens droit, vos profondes études, cessez de marcher sous l'étendard d'autrui*. Votre style est clair, *précis*, ennemi des grandes phrases à effet; vous avez le travail consciencieux, vos principes sont de l'honnête homme; avec cela, monsieur, on peut préférer souvent ses propres idées à celle des maîtres les plus célèbres, et finir ainsi par donner à la France l'histoire qui lui manque encore. » Trait et soulignures.

Lettre LXXIII, à M^me^ Brissot-Thivars. P. 126, l. 11 : « ... Si ce n'était pas déférence plutôt pour *Thierry, historien distingué quant au style, mais dont l'autorité est pourtant bien légère quant à la puissance de vues*. Si l'histoire des Normands n'était pas aussi bien écrite, certes, on se serait aperçu de ce qu'a de ridicule le parti pris par Thierry pour les Saxons oppresseurs des peuples galliques contre les Normands. » Trait et soulignures.

Lettre LXXV, à Mérimée. P. 129, l. 8 : « La petite *critique de Fauriel*. » Soulignure et point d'interrogation.

L. 31 : « Grâce à l'école *romantique, dont vous aimez tant à rire*, vous aurez aujourd'hui *plus de liberté*. Dans tout ce que vous avez fait, vous vous êtes montré excellent écrivain, appropriant toujours le langage à la pensée, *familier* sans bassesse, *correct* sans raideur. Il est donc impossible que votre style *flexible ne vous suffise pas* (?) pour cet ouvrage nouveau. Ce que je redoute pour vous, c'est la description des hauts faits militaires (?), qui ne sont ni dans votre goût ni dans vos habitudes et qui abondent dans la vie du dictateur. Croiriez-vous que

j'ai vu Thiers, qui, cependant, a bien du penchant pour la stratégie, s'effrayer du nombre des batailles qu'il aurait à rapporter dans l'histoire de l'Empire. » Trait, soulignures et points d'interrogations.

L. 19 : « Plus vrai que les copies informes qu'on nous en a données d'après l'antiquité mal étudiée et plus mal comprise. » Trait marginal.

Lettre LXXVII, à Mme Lemaire. P. 133, l. 26 : « Ah! ma chère, allons en Amérique, au Texas; achetons des terres pour rien; dans trois ou quatre ans, on nous les payera des millions. C'est ce que me dit un Tourangeau qui en arrive. J'ai un moyen de passage à bon marché! Des négociants de Bordeaux ont donné mon nom à un navire. » Trait marginal.

Pierre Leroux à Béranger. P. 135, l. 25 : « Quand je suis ainsi empêtré, avec un monde d'idées et de faits soulevés dans ma tête, je deviens une brute incapable de toute autre chose. Donc je voulais vous écrire une réponse bien méditée, bien mûrie, qui vous fît prendre confiance en moi. » Trait marginal.

P. 136, l. 34 : « Afin qu'un jour, Napoléon ou son esprit invisible revenant, ce ne soit pas le faux Bonaparte, le faux bonapartisme, la forme éphémère et périssable de Napoléon qui plane dans nos conseils ou dans nos camps, mais que tous ne reçoivent de son souvenir que des inspirations favorables à l'humanité. » Trait marginal.

P. 137, l. 3 : « Je lui ai dit aussi qu'il me faudrait six mois pour préparer l'ouvrage. » Trait marginal.

L. 17 : « Quant au temps, il me faudrait six mois et que vous priiez Dieu et Béranger pour moi. J'irais puiser à votre source, prendre vos idées et nous *napoléoniserions*. » Trait et soulignures.

Lettre LXXIX, à Mme Brissot-Thivars. P. 139, l. 30 : « Si vous recevez des visites de curé, moi, j'en reçois des lettres et en voici un qui demeure *à quatorze lieues d'ici qui veut se placer sous ma direction*. De plus, au 1er janvier, trois des grands vicaires de l'archevêché sont venus me faire leur visite, bien que je n'en connusse aucun, même de nom. J'ai été m'écrire hier chez tous les trois. L'abbé Liautard n'avait-il pas fait encore plus que cela, à Fontainebleau? *Il est bizarre que toujours le clergé a eu du faible pour moi.* » Trait et soulignures.

P. 140, l. 8 : « Mais alors comment expliquer qu'avec un peu de bon sens on se mette en position pareille? Et puis que doit faire penser des hommes de Juillet un pareil magistrat? » Trait marginal.

L. 14 : « Il est une autre affaire dont vous avez dû entendre parler et dont les journaux n'ont dit mot... Ce que je ne sais pas encore, c'est le jugement rendu dans l'affaire, le connaissez-vous? » Trait marginal au début et à la fin du paragraphe.

(*A suivre.*)

# COMPTES RENDUS

René Radouant, **Guillaume Du Vair, l'homme et l'orateur jusqu'à la fin des troubles de la Ligue (1556-1596)**. *Paris, Lecène et Oudin*, 1908; 1 vol. in-8 de 463 pp.

Du même auteur, **Guillaume Du Vair, de l'éloquence française, édition critique précédée d'une étude sur le Traité de Du Vair.** *Paris, Lecène et Oudin*, 1908; 1 vol. in-8° de XIV-192 pp.

En consacrant à Guillaume Du Vair ses deux thèses de doctorat, M. Radouant était sûr d'éveiller chez tous les amis du XVI^e^ siècle une curiosité bienveillante. Depuis que M. Lanson, dans sa *Littérature française*, avait appelé sur lui l'attention, on sentait le besoin d'un livre plus fouillé que celui de Cougny et où le personnage serait étudié avec tout le soin désirable. Les articles excellents que M. Radouant a publiés ici même nous avaient attesté qu'avec lui le sujet était en bonnes mains[1]. Les deux thèses qu'il a soutenues au début de 1908 tiennent, et amplement, les promesses de ces articles. Elles témoignant de recherches très étendues et très bien conduites; ce sont de ces ouvrages qu'on trouve plus riches de matière à mesure qu'on les pratique davantage. Désormais il faudra sans cesse les avoir sous les yeux pour étudier notre histoire littéraire ou même notre histoire politique au temps de la Ligue. J'aurai quelques critiques à faire sur le plus gros de ces volumes, celui qui étudie en Guillaume Du Vair « l'homme et l'orateur jusqu'à la fin des troubles de la Ligue ». Pour se défendre, M. Radouant pourrait invoquer les difficultés de son sujet, qui étaient vraiment très grandes. Dans la vie de Du Vair, il y a, en effet, comme un mystère. Ce stoïcien austère a été soupçonné d'avoir eu, pour la Ligue, des complaisances coupables; ce conseiller au Parlement aurait pactisé avec le parti de l'émeute et de l'anarchie. Si la chose est prouvée, voilà son autorité morale ruinée du même coup : le désaccord est flagrant entre ses paroles et ses actes. Mais aussi comment s'assurer de ses sentiments véritables? En l'absence de documents probants, M. Radouant a fait de son mieux pour les reconstituer avec vraisemblance : il y a dans son livre toute une étude, fort solide, sur l'histoire du parti des « Politiques »; mais, dans ces développements d'un intérêt général, les détails qui concernent Du Vair sont comme disséminés et perdus, il faut faire un nouveau travail pour les rassembler et en tirer les matériaux d'un jugement sur l'homme et sur sa conduite. Voici une autre difficulté qui a gêné M. Radouant. Il se pose, à propos de tous les ouvrages qu'il avait à étudier, des problèmes bibliographiques d'une importance extrême et qu'il n'a eu garde de passer sous silence. Son tort, ç'a été, selon moi, de ne pas séparer nettement ces discussions érudites des pages où il devait juger les divers ouvrages de Du Vair. La marche de l'ouvrage en est ralentie et les conclusions s'en dégagent aussi moins nettement. Qu'il s'agisse de la biographie ou de l'œuvre, on eût pu, je

1. Cf. *Recherches bibliographiques sur G. Du Vair et sa correspondance inédite*, dans *R. H. L.*, 1899, p. 72, 253 et 408; 1900, p. 603.

crois, mettre à part tout ce qui rentrait dans le domaine de la discussion érudite. Et de même, s'il est vrai que Du Vair a été un homme d'action, il eût mieux valu ne pas confondre dans une rédaction continue l'étude de « l'homme » et celle de l' « écrivain »[1]. Mais ce sont là des objections qui portent seulement sur le plan adopté par M. Radouant; cela n'empêche pas que la « matière » de son livre ne soit excellente.

On ne manquera pas d'y remarquer le jugement porté sur la conduite de Du Vair au temps de la Ligue (*passim* et surtout, dans la conclusion, pp. 393-404). L'auteur n'a pas cédé à la tentation d'exalter sans mesure son personnage; il ne voit pas en lui ce héros d'une seule pièce que, dans son étude sur Du Vair, Congny voulait nous faire admirer. Selon moi, il serait tombé plutôt dans l'excès opposé. Je sais que Du Vair, dans sa conduite, n'a pas été guidé toujours par les principes de la philosophie stoïcienne. Il a flatté les Guises; il éprouvait pour Henri III une haine véritable qui avait son origine dans des raisons d'intérêt. Cependant, c'est le mal juger que de voir en lui un habile, qui, tout en ménageant la Ligue, a su toujours éviter de s'engager à fond. Il a manqué à son devoir de parlementaire quand, en 1589, il est resté à Paris malgré les ordres d'Henri III. Dira-t-on cependant qu'il était sans excuses[2]? Indépendamment des raisons très humaines qu'il a invoquées dans sa *Constance* (Radouant, p. 197 sqq.), il en pouvait invoquer d'autres d'un ordre plus élevé. Il a cru sans doute que les fautes et les vices d'Henri III le rendaient indigne d'occuper le trône. Il aura pensé que, dans cette crise, le Parlement se devait de jouer un rôle et de défendre les libertés nationales[3]. En tout cas, du jour où il s'est trouvé enfermé dans Paris, je ne vois pas quel acte de faiblesse envers la Ligue on serait fondé à lui reprocher. Ceux de ses actes que nous connaissons étaient plutôt de nature à le rendre suspect aux zélés. Lui-même les a énumérés dans une lettre à Villeroy, lettre écrite au lendemain des événements (en 1594), pour être montrée et dans laquelle il lui eût été difficile de travestir la vérité[4]. Sa conduite a été celle d'un homme intrépide, qui évite les bravades inutiles, mais qui ne craint pas les initiatives dangereuses et en accepte hardiment la responsabilité. D'ailleurs il sait ce qu'il vaut et se tient prêt à jouer le rôle important dont il se juge digne. Il s'y prépare sans hâte et sans petits calculs d'ambition. Chez lui, point de ces finasseries et de ces petitesses qui sont en ce temps-là si communes; on le voit faire preuve d'une constance tranquille, d'une dignité hautaine qui ont bien leur prix et qui donnent à cette figure un peu triste un caractère de vraie grandeur.

Parmi les œuvres de Guillaume Du Vair que M. Radouant a étudiées, il faut mettre à part toutes celles qui ont un caractère oratoire ou polémique. Il

1. Je dis « l'écrivain », bien que M. Radouant annonce seulement un livre sur « l'homme et l'orateur ». En fait il n'a exclu de son examen aucun des ouvrages que Du Vair a produits jusqu'en 1596 et certains, on le sait, sont uniquement de piété ou de philosophie.

2. M. Radouant l'accable (p. 195) sous cette phrase des *Mémoires* de de Thou. « Alors tous les bons Français songèrent à se retirer de Paris ». Mais, si j'en crois M. Nouaillac dans sa thèse sur Villeroy (Paris, 1909, p. 153), de Thou, dans son histoire, se montre moins sévère et excuse ceux qui ont agi comme Villeroy et Du Vair.

3. Ces idées sur le droit des peuples à déposer les rois semblent courantes à l'époque dont nous parlons. En 1589, Du Vair a pu y adhérer de bonne foi. Mais, en 1594, au moment où Henri IV venait de rentrer à Paris, où tout le monde était d'accord pour oublier le passé, il ne pouvait recourir à des excuses de ce genre; il a ainsi affaibli la force du plaidoyer que dans la *Constance*, il faisait *pro domo*.

4. M. Radouant a cité en divers endroits tous les passages caractéristiques de cette lettre. Vu l'importance du document, il eût valu la peine d'en donner l'essentiel en une seule fois. C'est ce qu'avait fait Cougny, *Guillaume Du Vair*, 1857, pp. 23-27.

les a analysées avec beaucoup de soin et a fort bien montré la place qu'elles devaient prendre dans la littérature militante de l'époque. J'aurais voulu qu'à ce sujet il se posât la question suivante. La plupart des discours et de même l'*Exhortation à la paix* ne nous sont connus par aucune impression qui soit antérieure à l'édition collective de 1606; qu'est-ce donc qui nous assure que nous possédions ces écrits sous leur forme primitive? Comment être certain que Du Vair, par exemple, n'a pas remanié ses discours à loisir, bien longtemps après les avoir prononcés? Tant que l'on n'aura pas acquis pareille certitude, il sera dangereux d'aller demander à ces œuvres de nous renseigner sur les sentiments politiques de celui qui en est l'auteur. Pour moi j'ai l'impression que Du Vair, *après la Ligue*, a repris les brouillons des discours qu'il avait prononcés et qu'il a travaillé à en faire de véritables pièces d'éloquence. Dans le cours de sa carrière, il n'a jamais cherché la nouveauté des sujets; toujours on l'a vu se donner à lui-même des canevas où il cherchait l'occasion d' « un exercice de style [1] ». En remaniant d'anciens discours, en vue de la publication, il ne songeait guère à éclairer le public sur sa conduite passée; il prenait seulement souci d'assurer sa gloire d'orateur [2]. Pour l'*Exhortation à la paix*, Du Vair a pris la peine de nous dire les circonstances dans lesquelles il l'avait composée; ce serait, à l'entendre, une œuvre de polémique qu'il aurait fait courir sous forme manuscrite (Radouant, p. 284, n. 4). Mais alors, comment se fait-il que M. Radouant ne l'ait jamais rencontrée dans ces nombreux manuscrits du temps qu'il a si diligemment dépouillés? Comment se fait-il que nulle part on ne voie les écrits de l'époque faire à cette œuvre la moindre allusion? Voilà déjà qui doit nous mettre en défiance. Si maintenant on prétend fixer la date de la pièce, ce sont de grosses difficultés (Radouant, p. 284-285). Telle allusion nous fait remonter jusqu'au delà d'octobre 1592; telle autre nous fait descendre jusqu'en mars 1593. Tout cela n'est-il pas la preuve que l'*Exhortation* a été rédigée après coup, et en un temps où la mémoire de ces événements n'était plus, chez Du Vair, aussi fraîche? Il se peut que le canevas lui en ait été fourni par une allocution qu'il aurait prononcée devant le Parlement; en tout cas nous nous refusons à voir dans cet opuscule l'œuvre d'actualité polémique à laquelle Du Vair aurait voulu nous faire croire [3].

On peut passer plus rapidement sur les chapitres où M. Radouant examine les « œuvres de piété et de philosophie ». Chez Guillaume Du Vair, c'est « l'homme et l'orateur » qu'il s'est proposé surtout d'étudier. On aurait mauvaise grâce, dans un livre qui suppose déjà tant de recherches, à lui reprocher de ne pas avoir épuisé ce qu'il y avait à dire sur Du Vair philosophe stoïque et chrétien. Ce qu'il nous faudrait maintenant, c'est une édition commentée de l'un de ses traités où l'on pût étudier, par le détail, les sources de son inspiration morale [4]. La question est plus

1. L'expression est de M. Radouant lui-même (p. 133), à propos des *Méditations sur les Psaumes de la Pénitence*.

2. Nous sommes assurés qu'au début de 1594, Du Vair n'avait encore rien fait pour répandre ses discours, même sous la forme manuscrite. Il suffit de voir, dans la lettre à Villeroy, la façon dont il mentionne les circonstances dans lesquelles il les a prononcés. S'ils avaient déjà couru de main en main, il n'aurait pas manqué d'y renvoyer ses adversaires.

3. Il y a des ressemblances frappantes entre le tableau que Du Vair a tracé de la misère des Parisiens dans l'*Exhortation à la paix* d'une part et d'autre part dans la *Lettre d'un bourgeois de Paris* (1594) : cf. dans l'édition de Paris, 1618, aux pages 25 et 100. En faisant la comparaison de l'un et de l'autre passage, j'ai eu le sentiment que celui de la *Lettre* était le premier jet, l'autre en étant comme la reprise. Mais c'est là une impression que je donne, et non un argument.

4. En attendant, je note que M. Radouant a promis à la Société des Textes français modernes une édition des « Actions oratoires »,

complexe qu'on ne pense. On semble toujours ne voir chez Du Vair qu'un philosophe stoïcien. C'est oublier qu'il avait bu abondamment aux sources de la sagesse chrétienne. Dans la *Sainte Philosophie*, on le voit citer tour à tour Philon, Plotin, Théodoret, Tertullien, saint Augustin, saint Chrysostome. De même, il ne suffit pas de dire que, dans le traité *de la Constance* il imite de très près Juste-Lipse et Sénèque. Le troisième livre de l'ouvrage m'a semblé renfermer, en assez grand nombre, des souvenirs de Cicéron : Du Vair emprunte au premier livre des Tusculanes la plupart des arguments qui lui servent à prouver l'immortalité de l'âme.

Telles sont les principales observations que j'avais à présenter sur la grosse thèse de M. Radouant; venons maintenant à sa thèse complémentaire. Si je dis que l'opuscule auquel elle est consacrée y occupe au juste les pages 130 à 167, j'aurai du même coup indiqué l'importance de l'introduction que nous devons au nouvel éditeur; j'ajouterai que l'intérêt de cette première partie dépasse de beaucoup celui du traité à propos duquel elle a été écrite. Elle renferme, sur les orateurs du XVI^e^ siècle finissant, de nombreuses notices très fouillées et riches souvent de renseignements nouveaux. On y trouvera encore des pages très personnelles et très neuves sur l'histoire de l'enseignement au XVI^e^ siècle (pp. 88-104). Je note enfin, « sur les sources de l'érudition des orateurs », un appendice qui rendra de grands services aux travailleurs. Sur l'introduction, une seule critique. M. Radouant a essayé de juger les traductions de Démosthène et de Cicéron que Du Vair a jointes à son traité sur l'éloquence française. Pour Démosthène il a négligé de nous dire si la traduction avait été faite sur le texte grec ou d'après une traduction latine; la question valait cependant la peine d'être envisagée. L'appendice dont je parlais à l'instant ne fait pas assez de place aux *Adages* d'Erasme. L'œuvre en elle-même est plus riche de matière qu'on ne le supposerait. Elle mérite aussi qu'on y insiste à cause de l'immense popularité qu'elle a eue pendant un siècle entier; mais il suffit, sur ce sujet, de renvoyer à un compte rendu paru ici-même (*R. H. L.*, 1898, p. 147). Le succès des *Emblèmes* d'Alciat n'a guère duré moins longtemps. On les réimprime; on les explique publiquement à Paris; Claude Mignault les enrichit de volumineux commentaires (Paris, 1589) et les traduit même en français. Enfin, pour compléter les indications de cet appendice, le lecteur s'adressera à la thèse de M. Villey sur Montaigne (1^er^ chapitre du 2^e^ volume, « l'origine du genre »)[1].

L'édition même que M. Radouant nous donne ici de *l'Eloquence française* est à la fois critique et explicative. A vrai dire, je ne sais si les services que rendra l'apparat critique paieront l'éditeur de sa peine. Depuis l'édition qu'il a prise pour base, on ne voit point que le texte de l'ouvrage ait subi le moindre changement notable. Les variantes signalées ici sont de caractère purement orthographique; encore ne nous apprennent-elles, sur les variations de l'usage, que ce que nous savions déjà par de nombreux documents. Le commentaire porte uniquement sur les sources de l'ouvrage. On sait la difficulté de ce genre de recherches; on ne s'étonnera donc point qu'après M. Radouant il reste quelque chose à faire. Voici les additions que m'a suggérées une première lecture. D'autres, à leur tour, auront l'occasion de les corriger ou de les enrichir.

P. 130, 14, allusion à une loi de Solon; voir Plutarque, *Sol.*, 20. — P. 130, 22, Solon se consacre à la poésie; Plut., *ibid.*, 30. — P. 131, 6, Alexandre passionné pour Homère; allusion à une anecdote déjà rappelée par Du Bellay, *Deffence*, édit. Chamard, p. 242 et n. 1. — P. 138, 9 « apprendre, comme disait Platon, la poterie sur le pot ». Je ne pense pas qu'il y ait là un emprunt direct à Platon. Voir plutôt dans Erasme (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 227 D) l'adage *In dolio figularem artem discere*. Erasme y cite en effet un pas-

1. Les deux ouvrages, sur Montaigne et sur Du Vair, ont paru à trop peu de distance pour que M. Radouant ait pu utiliser le travail de M. Villey.

sage de Platon tiré du Lachès. — P. 138, 27, allusion à Phidias ; voir Erasme, *Adages*, col. 1211 B *Vt Phidiae signum*, d'après Cicéron, *Brutus*, 228. — P. 139, 1 : « Rien ne se perfaict du premier coup, on ne peut arriver au sommet que par degrez » ; Cicéron, *Brut.*, 137 : « quorum [oratorum] quidem quae fuerit ascensio et quam in omnibus rebus difficilis optimi perfectio atque absolutio... » ; et cf. *ibid.*, 71 : « nihil est enim simul et inventum et perfectum ». — P. 143, 2 : « C'est [l'Eloquence] la lyre d'Amphion qui traîne après soy les forets, les rochers et les rivières. C'est le Caducée de Mercure... » Pour la lyre, emblème de la concorde, cf. *A. Alciati Emblemata*, édit. avec comment., Paris, 1589, pp. 58-59 ; à remarquer que Du Vair attribue à Amphion ce que la légende raconte d'Orphée. Pour le caducée, emblème de l'éloquence, voir *ibid.*, pp. 424-426. — P. 144, 3, sur la réputation d'éloquence de Périclès. Je ne pense pas que l'allusion vienne de Pline-le-Jeune. Du Vair me semble se rapprocher davantage d'un texte du *Brutus*, 59. — P. 145, 9 : « Si ce que l'on dit de la Musique est vray, que celuy qui chante reçoit encore plus de plaisir que ceux qui l'oyent... » ; je me demande si l'on n'a pas là une interprétation un peu forcée d'un adage très connu (Erasme, col. 486 C) : « *Sibi ipsi canere* dicitur, qui non ad alienum arbitrium facit quippiam, sed animo obsequens suo ». En tout cas, l'idée se retrouve dans la *Constance*, à la première page du livre III. — P. 146, 10 : toutes les choses « ont deux anses ». Ce serait là, d'après Erasme, une pensée d'Epictète, dans son *Manuel* (*Adages*, col. 152 E, au cours de l'adage *Ansam quaerere*). Je n'ai pas su la retrouver dans la traduction de Du Vair. — P. 147, 15 : « Toutes sortes de sciences sont nourries du laict d'une douce espérance » (cf. la ligne 19) ; voir dans Erasme l'explication de l'adage *Honos alit artes* (col. 330 F) : Erasme a légèrement altéré le sens de la maxime qu'il trouvait dans Cicéron (*Tusc.*, 1, 4). — P. 151, 17, sur Alexandre, qui ne laissait faire son portrait qu'à certains artistes ; dès l'antiquité, le fait était très connu (Du Bellay, *Deffence*, édit. Chamard, p. 307) ; Du Bellay en avait déjà fait l'application (*ibid.*) — P. 154, 19, la citation d'Euripide a été prise textuellement dans les *Morales* d'Amyot (édit. de Vascosan, 1575, f. 103 E) ; elle vient du traité de Plutarque « de la pluralité d'amis », début. — P. 157, 4 : « conduire à l'ongle son... ouvrage » ; traduction d'une expression déjà courante en grec et en latin, mais vulgarisée encore par l'adage d'Erasme, *Ad unguem* (col. 216 F). — P. 162, 5 : « la lueur de la vertu paroist de soy-mesmes » ; voir dans Erasme l'explication de l'adage *Elucet egregia virtus* (col. 916 E).

Après ces remarques de détail, il convient, pour finir, de répéter ce que nous disions en commençant. Les deux thèses de M. Radouant ajoutent beaucoup à notre connaissance de cette période, si peu étudiée, qui a vu les excès de la Ligue. Elles rendront de très grands services. On ne peut dire, sans doute, qu'elles épuisent le sujet ; mais leur auteur gardera le mérite d'avoir frayé une route difficile et donné ainsi à d'autres le moyen d'aller plus loin que lui.

L. Delaruelle.

---

Gustave Rudler, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, **La Jeunesse de Benjamin Constant**, 1767-1794. Le disciple du XVIII^e^ siècle. Utilitarisme et pessimisme. M^me^ de Charrière. D'après de nombreux documents inédits. *Librairie Armand Colin*, 1909, in-8°.

**Bibliographie critique des œuvres de Benjamin Constant**, avec documents inédits et fac-simile (*1^re^ Partie : 1767-1794*). *Librairie Armand Colin*, 1909, in-8°.

M. Gustave Rudler s'est proposé d'étudier B. Constant et de redresser les inexactitudes de fait et les erreurs de jugement qu'une information incom-

plète a multipliées dans les travaux de ses prédécesseurs. Il s'est préparé à sa tâche avec une conscience et une patience dignes d'éloges. Les deux thèses dans lesquelles il nous apporte les résultats de son enquête sur les 27 premières années de la vie de Constant (c'est-à-dire jusqu'à la rencontre de Mme de Staël), sont remarquables par l'étendue et la précision de l'érudition. Il n'y a point de problème, si minime soit-il, sur lequel il n'ait essayé, sans ménager sa peine, de trouver ou la solution vraie, ou la solution la plus approximative, ou les raisons pour lesquelles il n'était pas possible de donner actuellement une solution. Il a utilisé les papiers de B. Constant conservés par les héritiers de Charles de Rebecque et par M. d'Estournelles de Constant, ceux des cousins de Benjamin, Charles et Rosalie de Constant, les lettres originales de Benjamin à Mme de Charrière, que M. Ph. Godet lui a communiquées; il a exploré diverses archives de Lausanne et le greffe du tribunal, etc. Enfin il a fait tout ce que doit faire un homme qui connaît la différence entre *savoir* et *supposer*. Il a critiqué avec probité et clairvoyance les nombreux documents et témoignagnes que son érudition avait rassemblés. La petite thèse nous offre une rapide histoire des papiers de B. Constant, un inventaire des dossiers publiés et accessibles, une liste des dossiers signalés et perdus ou inaccessibles. Puis vient, après une courte revue des principaux recueils imprimés de lettres ou mémoires de B. Constant, un précieux catalogue chronologique et critique de ses lettres et écrits divers antérieurs au 30 septembre 1794; d'utiles précisions et rectifications de dates et un certain nombre de pièces inédites donnent à ce catalogue un intérêt qui l'élève au-dessus d'une sèche nomenclature. L'ouvrage se termine par une liste des articles consacrés à B. Constant depuis sa mort. Ce n'est donc pas une Bibliographie complète de B. Constant : c'en est la première partie avec un appendice qui n'est qu'une amorce. C'est la partie qui était nécessaire pour appuyer et éclairer la grande thèse.

M. G. Rudler s'est proposé, dans son travail principal, de raconter et d'expliquer la formation du caractère et de l'esprit de B. Constant, la suite des manifestations qu'il en a données pendant sa jeunesse. Constant s'est transformé en vivant : dans cette première période, c'était le sceptique, l'ironiste, le pessimiste, l'égoïste, qu'il fallait montrer. M. Rudler a tâché de voir ce que l'hérédité, ce que l'éducation, celle de la famille, celle des maîtres, celle des Universités, celle du monde, celle enfin de tant de milieux différents que B. Constant a traversés avant l'âge de vingt ans, ont mis ou développé en lui. Il a chemin faisant ressuscité de façon saisissante la physionomie du père de Benjamin, cet étrange et rude colonel Juste Constant; il a peint de traits précis Erlangen, Edimbourg, Brunswick, et marqué comment chacun de ces séjours a modifié ou déterminé quelque partie de son personnage. Dans les Universités d'Allemagne et d'Ecosse s'est formé un érudit qui persistera sous l'homme du monde et l'éducation française. Je ne puis analyser ce livre si riche, œuvre subtile et vigoureuse d'un érudit et d'un psychologue qui a su descendre dans l'infini détail sans cesser de dominer son sujet. Parmi les idées neuves qu'on y rencontre, il faut signaler l'hypothèse séduisante de la timidité de B. Constant, qui me paraît indéniable dans ses relations de famille et qui, dans ses rapports avec certaines femmes, explique bien la manière bizarre dont il a fait quelques-unes de ses folies; très heureusement aussi, M. Rudler a mis en lumière les indices de sensibilité affectueuse qui çà et là donnent à penser qu'en effet l'ironie était chez son héros ou du moins était parfois la défense d'un timide. Il nous a fait assister aussi à la formation du libéralisme de B. Constant : ses réflexions sur la Révolution française nous préparent au rôle qu'il commencera de jouer sous le Directoire et le Consulat, et auquel il sera somme toute fidèle jusqu'à sa mort. Ainsi dans cette étude de la jeunesse de Constant s'entrevoient les dessous et les germes par lesquels la vie ultérieure du personnage s'expliquera.

Le mouvement de l'exposition est un peu ralenti par l'abondance des

documents et la précision des discussions. Mais ces documents sont toujours intéressants et souvent nouveaux ; quant aux discussions, M. Rudler les a crues nécessaires, comme pouvant seules fournir au lecteur le moyen de prononcer entre Sainte-Beuve et lui. Car Sainte-Beuve n'aimait pas Constant, et ne l'a guère ménagé : M. Rudler a estimé qu'il ne pouvait ruiner une tradition fondée sur l'autorité d'un tel critique que par une controverse minutieuse qui ne négligerait aucune donnée d'aucun problème. Il aurait pu peut-être arriver au même résultat par voie d'exposition, en étalant simplement les faits et leurs preuves. Mais à quoi bon contester à un écrivain l'ordre qu'il a préféré, du moment que cet ordre le mène à son but, et nous mène à la connaissance exacte du sujet ? Dans l'ensemble, le B. Constant de M. Rudler est le vrai, plus vrai, plus nuancé, plus complexe que celui de Sainte-Beuve. Tout au plus puis-je exprimer un regret, que, comme Sainte-Beuve fut cruel à Constant, M. Rudler ait été dur à Sainte-Beuve : je plaiderais les circonstances atténuantes pour Sainte-Beuve; on ne peut demander à un essayiste de 1840 qui fait un article de revue, d'en savoir autant, ni même d'avoir étudié aussi patiemment que M. Rudler, qui a passé des années à rassembler ses documents et qui les a employés selon les règles les plus strictes de la méthode la plus sévère. C'est d'ailleurs dans la jeunesse de Constant que l'opinion de Sainte-Beuve garde le plus de vérité : M. Rudler dépasse et complète son devancier, mais il ne le contredit guère que dans ce que ses arrêts avaient d'absolu et de limitatif.

Voici quelques remarques de détail. Page 17. Il y a là une théorie un peu inquiétante en faveur des « surhommes ». Je souhaiterais que M. Rudler remplaçât, dans une 2e édition, cette page par le commentaire si pénétrant, si élevé, qu'il en a donné à la Sorbonne le jour de sa soutenance : on y verrait plus clairement qu'il ne crée pas un privilège à l'égoïsme immense des René, des Manfred, des Adolphe, des Oberman, et qu'il n'en a qu'au pharisaïsme, à certaine régularité sans vraie moralité, auxquels il préfère les entraînements des natures riches qui s'élèvent de crise en crise à un état de conscience supérieur et bienfaisant. — Pages 258-268, 512-513 (et bibliogr. cr., n° 49, p. 49). M. Rudler date du 18 février 1788 une lettre de B. Constant à Mme de Charrière, que M. Godet datait du 1er janvier. Je crois les deux dates erronées. Cette lettre est une des causes qui ont empêché M. Rudler d'éclaircir tout à fait la chronologie du séjour de Constant à Colombier : ce séjour est si important dans la vie morale de Benjamin qu'on ne saurait faire trop d'effort pour en préciser la durée. Du début de décembre au 18 février, il faut placer environ deux mois de séjour à Colombier et quinze jours de séjour à Neufchâtel. M. Rudler a bien vu qu'il fallait couper les deux mois de Colombier par les quinze jours de Neufchâtel, en plaçant ceux-ci dans la fin de décembre. Mais comme avant le départ pour Brunswick, M. Rudler plaçait un voyage à Lausanne, il ne restait pas tout à fait deux mois pour Colombier, quinze jours en décembre, quatre semaines au plus en janvier-février. L'idée du voyage à Lausanne est fondée sur le billet que M. Rudler date du 18 février, et dans lequel Benjamin demande à dire adieu à Mme de Charrière. Mais le *Cahier Rouge* (p. 94) indique nettement que Benjamin a fait ses préparatifs de voyage en octobre-novembre, dans son séjour à Beausoleil, avant de retourner à Colombier, que c'est justement la visite d'adieu qui se prolongea deux mois; on n'a pas besoin de supposer qu'il revint encore une fois à Lausanne. Le billet de Constant se date mieux du début de décembre 1787 que du 18 février 1788 : il nous montre Constant malade, et au contraire, ses lettres le montrent en bon état physique et moral lorsqu'il s'en va à Brunswick en février. Le passage obscur de la lettre du 9 mars 1788, qui compte 47... du 2 janvier au 18 février, ne peut signifier qu'une chose : c'est qu'il y a eu 47 soirées du 2 janvier au 18 février, pendant lesquelles Benjamin et Mme Charrière ont vécu ensemble. Enfin dans le billet, Benjamin promet le règlement de 50 louis qu'il doit à M. de Charrière, pour

l'*année* prochaine : donc pour 1789, si on date comme MM. Rudler et Godet. Or en août 1788 l'échéance arrivait, comme le montre une autre lettre : donc le billet doit être de 1787. On peut objecter que dans les 50 louis doit entrer une somme que Benjamin n'emprunta qu'à Colombier, et à Mme de Charrière : la remarque est de M. Rudler. Mais l'embarras, si les autres raisons sont bonnes, peut se résoudre : Benjamin a pu, à Colombier, rendre quelque chose à M. de Charrière, et l'emprunter le lendemain ou la semaine suivante, ou même la veille à Mme de Charrière; c'est assez la pratique des gens endettés de ne boucher un trou que pour en creuser un autre. Toute la chronologie du séjour à Colombier s'éclaire, si on place au début le billet que M. Rudler met à la fin. — Page 264. La correction de Sainte-Beuve est inutile. — Page 265. La conjecture de M. Rudler, *perdrais* pour *prendrai*, me fait l'effet d'un contresens. Il faudrait quelque chose comme *je ne donnerais pas beaucoup* : mais je ne vois pas la correction à proposer. — Page 475. Je lirais *temps* et non *toit*.

GUSTAVE LANSON.

---

PIERRE MAURICE MASSON, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse). **Une vie de femme au XVIIIe siècle. Madame de Tencin** (1682-1749). *Paris, Hachette.* 1909. 1 vol. in-12 de 315 p.

Quand les libraires, vers 1750, inscrivent sur leurs catalogues la rubrique *Physique*, il faut s'entendre. Cette rubrique absorbe souvent l'histoire naturelle, l'agriculture, l'astronomie, l'astrologie et la démonomanie. Les sciences ne se spécialisent que lentement. L'histoire littéraire, qui est une science jeune, en est encore aux incertitudes de la physique du XVIIIe siècle : elle sépare mal des genres qui ne supposent souvent ni les mêmes méthodes ni les mêmes destins. Disons donc tout de suite que l'ouvrage de M. Masson est un livre de critique biographique.

Le genre est prospère depuis Sainte-Beuve. M. Arnould, qui écrivit fort heureusement la vie de Racan, l'a chaleureusement défendu voici deux ans (*La méthode biographique de critique littéraire* en tête de *Quelques poètes*. Paris, Oudin, 1907). Il sera satisfait de cette *Madame de Tencin* qui est un livre excellent et un modèle d'intérêt et de méthode.

Modèle d'intérêt parce que la vie de Mme de Tencin est tout à fait représentative. La biographie attire aisément les historiens et les curieux. Elle impose des « chasses » et ménage des trouvailles qui passionnent les calmes loisirs des érudits. Mais ces poursuites documentaires ne sont pas toujours nécessaires. Les biographies s'attardent parfois à des existences monotones et décolorées. Celle de Mme de Tencin nous permet, mieux que toute autre, de toucher ce qu'on appelait alors « les ressorts cachés des choses ». Mme de Tencin vaut pour l'histoire des mœurs puisqu'elle est religieuse et se défroque, puisqu'elle est de celles pour qui la morale sexuelle est une superstition dérisoire, puisqu'elle illustre des faits divers où se mêlent la passion, la police et la mort. Elle intéresse l'historien car elle est la puissance cachée qui guide son frère, archevêque et cardinal, au milieu d'innombrables affaires religieuses et diplomatiques; mieux que toute autre elle précise ce que fut la vie politique sous Louis XV, ces lacis compliqués et frénétiques d'intrigues où s'allient et se gourment, autour du roi, les entremetteuses, les gens d'affaires, les gens de police, les jansénistes et les jésuites. Elle prend sa place dans l'histoire littéraire par ses romans, par son salon, centre de « philosophie » où les femmes se sentent mal à l'aise et où se coudoient Fontenelle, Marivaux, Mairan, de Boze, Astruc, où se rencontrent surtout ces « Français par régénération », l'anglais Chesterfield, l'allemand de Heym, le génevois Cramer, etc... Ses lettres valent, pour les curieux de littérature vécue et de psychologie, par la verdeur de leur style et de la souple ténacité leur trame. Tout cela résume ce qu'on

trouvera heureusement, clairement et solidement étudié dans les deux cent cinquante pages de M. M.

La méthode ne vaut pas moins que le sujet. Toute histoire littéraire impose de rigoureux scrupules d'érudition, mais la critique biographique n'a de certitudes que par ces scrupules. Les plus ingénieuses déductions psychologiques peuvent crouler devant un fait. M. M. a poursuivi le document avec une conscience avisée et patiente. Il n'apporte pas de ces grandes découvertes qui s'imposent et qui d'un seul coup font un livre, *Mémoires*, ou liasses de correspondances. Mais, ce qui est beaucoup plus difficile et plus méritoire, il recueille à grand renfort d'esprit méthodique toutes sortes de documents dispersés. Dans des *Revues* locales ou des livres édités au fond de la province, des érudits ont étudié les affaires Tencin dans le Dauphiné ou à l'Ile de Ré. Une fois de plus on a le plaisir de retrouver ces pierres bien taillées dans un édifice où elles prennent leur place harmonieuse. A la Bibliothèque Nationale (fonds Joly de Fleury, Clairambault et autres); à la bibliothèque Mazarine, à celle de l'Arsenal, au British Museum, aux Archives des Affaires étrangères, aux Bibliothèques de Lyon et de Grenoble, ailleurs encore, M. M. a trouvé des lettres, billets, documents inconnus et souvent importants. Dans la masse des documents imprimés du XVIII^e^ ou du XIX^e^ siècle il a recueilli tout l'essentiel et tout le secondaire sur M^me^ de Tencin. Il a veillé à la qualité comme à la quantité en posant et en résolvant quand il le fallait, et dans la mesure où il se pouvait, les questions de date, d'attribution et d'authenticité. De cette longue et rigoureuse enquête sont sortis les numéros de ce que M. M. appelle modestement un *Essai de bibliographie* et qui est une bibliographie parfaitement complète si l'on admet qu'il n'est ni nécessaire ni possible d'énumérer toutes les pages du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle où s'inscrit le nom de Tencin.

Nous signalons particulièrement la trouvaille d'une lettre autographe que M. M. possède et qui est l'original d'une des lettres publiées par Soulavie. Elle établit heureusement l'authenticité de cette correspondance, le meilleur de ce que nous possédons de M^me^ de Tencin. — P. 131 et suiv. M. M. discute la collaboration de d'Argental et Pont de Veyle aux romans de leur tante. Il la rejette pour toutes sortes de raisons ingénieuses et précises. Il n'en n'est pas de décisive, et sans doute il n'est pas possible d'en donner. On peut écarter d'Argental. Les catalogues du XVIII^e^ siècle attribuent presque toujours les romans à Mme de Tencin seule; quelquefois ils ajoutent Pont de Veyle, jamais d'Argental. Pour Pont de Veyle le problème reste obscur. Contre la collaboration, il y a Grimm et l'abbé de Guasco; pour elle, l'abbé de Laporte, Hénault et un document que M. M. ne signale pas, le catalogue de la bibliothèque de Pont de Veyle (Paris, Le Clerc, 1774, 8° — catalogue de vente après décès). Ce catalogue est fort intéressant, d'abord parce qu'il renferme une collection de 1569 numéros de pièces et ouvrages de théâtre dont 173 avant Hardy et 69 de Hardy à Corneille. Sur ce catalogue sont attribués, les *Mémoires du comte de Comminge* à M^me^ de Tencin, et le *Siège de Calais* et les *Malheurs de l'Amour* à M^me^ de Tencin et Pont de Veyle. Y a-t-il là une indication arbitraire du libraire ou un renseignement puisé à bonne source? La dernière hypothèse est possible. M^me^ de Beaumont publie en 1776 les *Anecdotes de la Cour et du règne d'Édouard II, roi d'Angleterre*, dont les deux premières parties ont été « trouvées dans les papiers » de M^me^ de Tencin. A cette date de 1774 elles sont encore dans la bibliothèque de Pont de Veyle avec le titre de « Annales galantes de la cour d'Angleterre sous le règne d'Edouard II, par M^me^ de Tencin, in-4°, mss. ». Donc Pont de Veyle avait entre les mains le manuscrit; le libraire n'a aucune tentation de le lui attribuer, comme le *Siège de Calais* et les *Malheurs de l'amour*[1]. Qui l'a renseigné? La question reste obscure et

1. Noter également que le libraire est très prudent. Il inscrit *Le Complaisant, le Fat passé*, comme « pièces attribuées à M. le comte de Paul-de-Veyle ».

elle est d'ailleurs d'assez minime portée. — Signalons sur le salon de Mme de Tencin une page amusante perdue dans les *Réflexions sommaires sur l'esprit* du comte de Tressan qui fut un des jeunes habitués (*Œuvres*, t. IX, p. 395-396). On y ajoutera une pièce de vers à Mme de Tencin (*Ibid.*, t. X, pp. 222-227).

Enfin le livre de M. M. est excellent par ses qualités littéraires. Qu'on lise les trente lignes de préambule : elles se terminent par une formule sur « cette femme de lettres qui fut aussi femme d'affaires, femme d'alcôve, de salon, d'antichambre, de concile et d'académie ». Et le dernier mot du livre est une autre formule. Mme de Tencin fut « une amazone manquée ». Il n'y a pas là des agréments de style superflus et des concessions à la frivolité du lecteur. On peut concevoir des genres où l'histoire littéraire se passerait du talent d'écrire. Il faut les qualités de pénétration, de lucidité et d'ordre — les plus précieuses — pour mener à bien une recherche de sources. Seulement s'il y faut « convaincre », il n'est pas nécessaire d'y « persuader ». Mais la biographie critique se propose avant tout de faire revivre une existence disparue. Comme il y a autre chose — jusqu'ici — dans la vie physiologique que ses réactions physico-chimiques, il faut autre chose pour cette résurrection littéraire que des documents bien classés et des enquêtes judicieuses. Le superflu littéraire y devient chose nécessaire. M. M. n'a écrit un très bon livre sur un pareil sujet que parce qu'il a su le faire vivant. Et il est vivant par la netteté du style, par l'art de fondre les documents dans la trame du récit et par le souci constant de mettre en lumière le trait qui peint.

Justement parce que ce livre est excellent il peut servir à préciser un dernier point de méthode. L'enquête de M. M. est extrêmement minutieuse. Est-elle complète et qu'est-ce qu'un livre complet ? Théoriquement il n'y a pas de livre complet puisque tout s'enchaîne et qu'en pure logique il faudrait décider des deux mains d'Artaxerce pour parler du nez de Cléopâtre. Les exigences des méthodes historiques doivent-elles cultiver de tels scrupules qu'il faille vouer l'existence d'un chercheur, et de plusieurs sans doute, à ne rien écrire sur Mme de Tencin qui ne s'enchaîne à une série de certitudes environnantes parfaitement définitives. Il faut louer M. M. d'avoir su poursuivre courageusement son labeur jusqu'où il le fallait; il faut le louer aussi de s'être arrêté quand il le fallait. Ce qu'il importait d'établir avec toute la précision possible c'était la *biographie* de Mme de Tencin, car c'était là le sujet même, comme M. M. le précise, « une vie de femme au XVIIIe s. ». Le hasard seul pourra ajouter quelque détail à cette biographie. Mais était-il possible de fixer aussi sûrement, par exemple, l'importance des romans de Mme de Tencin. M. M. a fait tout ce qu'il devait. Ces romans, il les a méticuleusement étudiés en eux-mêmes. Aidé par l'ouvrage de Waldberg (*Der empfindasme Roman in Frankreich*, 1906) il s'est soigneusement informé des romans antérieurs ou contemporains. Il a eu la patience d'en lire un certain nombre. Et de cette étude, aidée par un jugement critique très sûr, sont sortis sur Mme de Tencin romancière, sur l'impersonnalité de ses œuvres, sur le goût du « vrai peu commun » et des « découvertes en pays inconnus », sur la casuistique abstraite de l'âme, des pages auxquelles, croyons-nous, rien ne saurait toucher. Est-ce à dire que tout soit connu sur la valeur et la portée de ces romans? Une autre étude pourrait sans doute étudier, *en lui-même*, le mouvement de 1660 à 1760.

Et comme ce serait là *son sujet* elle apporterait parfois à ce que dit M. M. des atténuations et des retouches. Par ex. M. M. (p. 50) semble attribuer à l'influence de Mme de La Fayette le développement du roman où la psychologie s'encadre dans une intrigue d'apparence historique. La vérité est que le roman devait se confondre et s'est confondu avec l'histoire. La tendance à justifier les aventures par des noms empruntés aux souvenirs historiques nous semble avoir inspiré Mme de La Fayette, non s'être inspiré d'elle. *La Princesse de Clèves* est de 1678. Voici quelques romans « historiques » publiés de 1670 à

1678 : 1671 : *Le Comte de Dunois; Mémoires du Serrail sous Amuralt II* — 1672 : *la Comtesse de Candale; Beralde, Princesse de Savoie* — 1673 : *Don Carlos, Nouvelle historique* — 1674 : *Marie Stuart, Reine d'Ecosse, Nouvelle historique; Nouvelles d'Elisabeth d'Angleterre* — 1675 : *Le Prince de Condé, Nouvelle historique; Astérie ou Tamerlan* — 1676 : *la princesse de Montferrat; Tachmar, Prince de Perse, Nouvelle historique; Hattéigé, ou les Amours du roi de Tamaran* [Charles II]; *Diane de France, Nouvelle historique; Histoire du Prince Charles et de l'impératrice douairière; Pièces galantes, contenant Enguerrand de Marigny* — 1678 : *l'Ambitieuse Grenadine; Yolande de Sicile; Le Comte d'Ulfeld, Nouvelle historique; Le Comte d'Essex; Alfred, Reine d'Angleterre, Nouvelle historique* — M. M. note très justement que Mme de Tencin fut religieuse et que pourtant ses romans où la vie conventine intervient sans cesse ne semblent jamais refléter un souvenir personnel et une émotion vécue. Peut-être le couvent ne prend-il place dans ses intrigues que parce qu'il était un artifice déjà exploité, riche en « cas de conscience » et en « aventures singulières ». Sans oublier les fameuses *Lettres d'amour d'une religieuse Portugaise* on pourrait citer : *La Religieuse malgré elle, Histoire galante, morale et tragique* (Amsterdam, 1710). *La Religieuse Cavalier, Epoux et Chanoine, Histoire galante et tragique* (Cologne, 1717). *La Religieuse intéressée et amoureuse, avec l'Histoire du comte de Clare, nouvelle galante* (Cologne, 1732); sans parler des « nouvelles » et romans où le couvent ne s'affiche pas sur le titre. M. M. pense également que « peu de romans ont été aussi répandus que les siens au XVIIe s ». (p. 161). Il est certain que la réputation de Mme de Tencin fut très florissante à partir des rééditions de 1781, 1786 etc... et pendant une moitié du XIXe s. Mais jusqu'en 1780 la place du *Siège de Calais*, du *Comte de Comminge* et des *Malheurs de l'amour* fut bonne, non brillante. *Les Malheurs de l'amour*, par exemple, réédités pourtant en 1761 et 1766, viendraient très loin après les *Clarisse*, les *Cleveland* et les *Tom Jones*; les *Lettres d'une Péruvienne* ou les *Veillées de Thessalie* (Mlle de Lussan), l'*Histoire des Passions* (de Toussaint), l'*Histoire de Marguerite d'Anjou* (de Prévost), l'*Acajou et Zirphilè* (de Duclos) ou la *Mirza et Fatmé* (de Saurin), etc. Ils se rangeraient seulement, pour le nombre de leurs lecteurs, avec l'*Étourdie ou Histoire de Miss Betsy Tatless* (trad. par le chev. de Fleuriau), la traduction du *Caloandre fidèle* (de Marini), la *Vie de Mme de Lu* (de Duclos), qui est d'ailleurs une assez bonne compagnie, etc... Ainsi s'explique que La Dixmerie en publiant dans *Les deux âges du goût et du génie français* (1769) une sorte de « Temple du goût » n'y donne pas de place à Mme de Tencin et n'en parle que dans ses notes.

Sur ce qui se reflète d'habitudes littéraires ambiantes dans ces romans, sur leur place dans les courants divergents et confus du roman contemporain, une étude *spécialisée* apporterait ainsi quelques indications nouvelles. Et de son côté cette étude recevrait de M. M. tout ce qu'elle ne saurait trouver par elle-même de complet sur la vie et l'esprit de Mme de Tencin. M. M. a tendu un fil de trame extrêmement solide. Elle soustendrait un fil de chaîne. Double résistance au point de croisement. Et c'est ainsi que peut se tisser lentement l'étoffe durable de l'histoire littéraire.

D. MORNET.

---

LÉON SÉCHÉ. **Le cénacle de la Muse française (1823-1827). Documents inédits.** *Paris, Mercure de France.* MCMVIII. XV-410 p.

M. Séché continue la série de ses *Études d'histoire romantique*. Ce volume nouveau a le même genre de mérite que les précédents. La meilleure façon de le louer est d'indiquer sommairement les principales découvertes qui en ont fourni la matière. D'abord, la correspondance de Soumet et de Guiraud. Sur la rencontre des deux poètes, sur l'activité littéraire des jeux floraux, sur

les triomphes de Talma devant le public toulousain, sur la représentation de *Clytemnestre*, de *Saül*, des *Macchabées*, et, d'une manière générale, sur toute la période qui précède la constitution du cénacle, M. Séché apporte nombre de documents curieux : ce premier chapitre est un des plus intéressants de son livre. — Sur la *Muse française*, en revanche, notre curiosité n'est pas tout à fait satisfaite. M. Séché reprend la liste des *Fondateurs* et des *Collaborateurs*, telle que l'a donnée Émile Deschamps dans une note qui date de ses dernières années; la notice assez brève qu'il consacre à chacun d'eux se contente, à l'ordinaire, de rassembler les détails déjà connus. Or, dans une histoire du cénacle, c'était peut-être l'essentiel : il est vrai que l'auteur promet de compléter tout cela dans un volume prochain. — Plus nourries, les études relatives à Delphine Gay (Lettres inédites d'Auger, de Daru, de Jouy, de Mme Dufrénoy), au salon de l'Arsenal (Mémoires de Guttinguer, lettres de Ballanche, de Michel Chevalier, de Lamartine, de Marie Nodier), à Michel Pichat et à son fameux Léonidas (Lettres de Talma, de Taylor...) — Enfin, trois chapitres sur les épigraphes à la mode, sur la société des Bonnes-Lettres, sur les salons de 1819, 1822 et 1824.

La documentation de M. Séché est assez sérieuse pour que l'on puisse se permettre de signaler quelques erreurs ou quelques oublis :

P. 55 : « Dans une lettre écrite par Lamartine à Victor Hugo, le 8 juin 1823, je vois qu'Émile Deschamps sollicita le concours de l'auteur des *Méditations, pendant l'hiver de 1822*. C'est déjà la preuve qu'on s'est trompé en disant que la *Muse française* fut fondée pour faire échec au *Mercure du XIX*e *siècle* de Henri de Latouche, lequel parut trois mois avant elle. » — Le raisonnement ne me semble pas sans réplique. Le *Mercure* paraît en effet en avril 1823. Mais voici la phrase de Lamartine à laquelle fait allusion M. Séché : « Cet hiver, quand M. Deschamps m'en parla et quand je m'en occupai moi-même... » *Cet hiver* : dans une lettre de juin 1823, ces mots ne peuvent pas désigner l'hiver de 1822, mais celui de 1823, ou, pour être plus exact, de 1822-1823, c'est-à-dire l'hiver précisément qui a vu le premier numéro du *Mercure*. D'ailleurs, à supposer même — et rien ne le prouve — qu'É. Deschamps se fût préoccupé, un an plus tôt, de réunir ses troupes, la conclusion de M. Séché n'en serait pas plus légitime. Bien avant le mois d'avril 1823, la création du *Mercure* était chose décidée, et l'on savait quelle orientation devait être la sienne. Des négociations longues et pénibles avaient été engagées; elles avaient provoqué une rupture entre Latouche et son ami Lefèvre. Et Jules Lefèvre, renonçant au *Mercure*, se rejeta dans le camp des romantiques monarchistes et chrétiens. Peut-on en conclure que « la *Muse* fut fondée pour faire échec au *Mercure*? » Je ne dis pas cela; mais il me paraît certain que, dès le principe, les deux revues sont en antagonisme direct et qu'elles représentent, au même moment, les deux fractions opposées du romantisme. — D'une manière générale, d'ailleurs, M. Séché admet trop aisément que le romantisme de la *Muse* est, avant 1826, *tout le romantisme*.

P. 133-135. A propos des sources de Vigny : « J'ai trouvé, dans les *Chants élégiaques* de Millevoye, un petit poème intitulé *la Sulamite*, qui m'a fait dresser l'oreille. Il est impossible, en effet, que Vigny ne l'ait pas lu avant ou après avoir composé le *Chant de Suzanne au bain*... On a trop négligé Millevoye dans l'histoire du Romantisme : ce que je viens d'en dire démontre qu'il eut, comme Lamartine et Chénier, son influence sur le cénacle de la *Muse française*. » Il n'est que juste d'ajouter que M. E. Dupuy, dans son livre sur la *Jeunesse des romantiques* avait déjà signalé et précisé cette influence, en s'appuyant sur les mêmes exemples que M. Séché.

P. 168. Aux trois volumes d'*Adieux poétiques* de Gaspard de Pons, il faut ajouter deux volumes d'*Essais dramatiques*...

JULES MARSAN.

**Un ami de Gustave Flaubert. Alfred de Poittevin** (OEuvres inédites précédées d'une introduction sur sa vie et son caractère), par René Descharmes. *Paris, Ferroud*, 1909.

Cette étude et cette publication de textes ne sont qu'une annexe de l'important travail que M. Descharmes a publié sur la jeunesse de Gustave Flaubert [1].

Le Poittevin n'a pas eu certainement sur Flaubert l'influence de Louis Bouilhet, qui le calmait et le disciplinait, ni peut-être même celle d'Ernest Chevalier, qui le mettait en contact avec le réel, avec la vie moyenne, ou de Maxime Du Camp, qui sans doute l'aida à s'affirmer en le contredisant. De telles actions négatives ne sont pas négligeables, lorsqu'il s'agit de tempéraments forts et originaux.

Le Poittevin est très exactement un produit de son temps, un jeune bourgeois cultivé et formé principalement sous la monarchie de Juillet. Son esprit est traversé par des courants qui se contrarient. Romantisme initial, aspirations infinies, désir de trouver l'univers pareil à ses rêves, et désespoir de vérifier qu'il les froisse. Pessimisme, — et cynisme final; brochant sur le tout, des idées de palingénésie et de spiritisme; je ne sais quel mélange de Byron, de Spinoza et d'Allan Kardec; des aspirations vagues et ambitieuses, des disparates, et finalement de l'impuissance et du mécontentement.

Plus âgé que Flaubert, il put non point créer, mais entretenir et aggraver le romantisme de son ami, et lui exalter l'imagination, et lui rendre encore plus amère la saveur du réel. Influence par ressemblance, et sympathie. Flaubert trouvait en lui un écho.

Les œuvres de Le Poittevin sont très médiocres, et l'on est un peu étonné d'apprendre dans l'introduction que « Belial marque une époque dans le mouvement philosophique du XIX^e^ siècle ». Ce Bélial est une assez pauvre fantaisie où l'on trouve du dandysme et de la métaphysique superficielle, du « parisianisme » qui révèle le voisinage de Musset, de Gautier, et aussi de l'occultisme. Quant à ses vers, très souvent plats, ils reflètent souvent Lamartine et Vigny, — Chénier même et Parny. Certains passages font même songer que le souvenir des Trois Glorieuses hante toujours les imaginations, et que M. Prudhomme émet tous les jours ses formules lapidaires.

Ce livre est-il donc inutile? Non point. Rien de ce qui touche à l'évolution de Flaubert ne nous laisse indifférents. Nous accueillons avec reconnaissance le moindre éclaircissement sur la formation de sa sensibilité et de son génie. Il faut donc louer M. Descharme d'avoir eu le courage d'élaborer et d'écrire ce livre, dont nous avions besoin.

Henri Potez.

1. Voir le compte rendu de ce travail par M. L. Clément au dernier numéro de la *Revue*.

# PÉRIODIQUES

**L'Amateur d'autographes et de documents historiques.** — Mai; A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (d'Antoine Le Camus à Claude Nicolas Le Cat). — Juin; Madame Conor, *Une lettre de Manon Phlipon. — Henri Martin et le principe des nationalités* (lettre inédite).

**Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire.** — 15 avril; M. Furcy-Raynaud, *La Rivière-Groissard alchimiste de Fouquet.* — 15 mai; J. Baudrier, *Acquisition en 1582 d'un matériel d'imprimerie à Lyon par Hugolino Martelli, évêque de Glandèves (Atelier d'Entrevaux en Provence*, 1581-1583). — 15 juin; Pierre Villey, *Montaigne a-t-il lu le traité de l'éducation de Jacques Sadolet?* — 15 avril, 15 mai et 15 juin; Henri Cordier, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage* (Suite). — Abbé Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (Suite). — 15 avril et 15 mai; Abbé J.-B. Martin, *Incunables de bibliothèques privées. Cinquième série* (Fin). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

**Le Correspondant.** — 10 avril; Augustin Cochin, *La crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard* (Fin). — A. de Tarlé, *Les idées morales d'un maréchal de camp de l'ancien régime : Conseils du chevalier de Tarlé à son fils.* — De Lanzac de Laborie, *Deux livres sur Louis XIV.* — Paul Gaultier, *L'Art de la Mise en scène, origine, développement, transformation.* — 25 avril; Henri Brémond, *La conversion de Pascal* (à propos de publications récentes). — 25 avril et 10 mai; Etienne Lamy, *Un négateur de la souveraineté populaire : Nicolas Bergasse* (1750-1832). — 10 mai; Félicien Pascal, *Le Théâtre et l'Argent.* — Armand Praviel, *Les progrès du Félibrige : à propos du cinquantenaire de « Mireille ».* — 25 mai; L. Dufougeray, *Une correspondance inédite de Lamennais.* — 10 juin; Emile Faguet, *La politique de Renan.* — Robert Lavollée, *La nouvelle édition des mémoires du cardinal de Richelieu.* — 25 juin; Alfred Baudrillart, *Les universités catholiques.* — Pierre de Quirielle, *Le vicomte Camille de Meaux et le Forez.* — 25 avril, 25 mai et 25 juin; Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

**Feuilles d'histoire du XVII^e^ au XX^e^ siècle.** — Avril; Arthur Chuquet, *Henri Heine et la jeune Allemagne. — J.-J. Weiss pendant la guerre.* — Mai; A. Ch., *Une nouvelle lettre de Stendhal interceptée par les Cosaques.* — Félix Rocquain, *Lettres de Maxime Du Camp.* — A. Ch., *Barbès et Madame Desbordes-Valmore.* — Juin; E. Henri Bloch, *Une soirée à Paris en 1835 : Bellini, Musset, Heine et la princesse de Belgiojoso.* — A. Ch., *Un neveu de Fénelon.*

**Le Figaro.** — 3 avril (Supplément); Léon Bourgeois, *Louis Legendre.* — Maurice Desfontaines, *Les chats de M. Michelet.* — G. Labadie-Lagrave, *La carrière des lettres en Amérique.* — 4 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre-Réjane, « l'Impératrice ».* — 7 avril; Henry Roujon, *Un revenant* (Mickiéwicz). — 10 avril (Supplément); René Doumic, *Les inconvénients et les avantages de l'ironie.* — Jean Morel, *Barbey d'Aurevilly et l'Académie.* — 11 avril; André Beaunier, *Swinburne.* — 12 avril; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Cœur souvage », par M^me^ Burnat-Provins.* — 14 avril; G. Lenôtre et Georges Cain, *Victorien Sardou collectionneur.* — 15 avril; Julien de Narfon, *Le P. Coubé romancier.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Arts,*

« *les Possédés.* » — 17 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Porte-Saint-Martin :* « *Lauzun* ». — (Supplément) Frédéric Mistral, *Comment je passai bachelier.* — George Sand, *Une confession* (lettre inédite). — Jeanne de Flandreysy, *Mistral et le nombre 7.* — 22 avril; Ch. D., *Les papiers du duc d'Aumale à l'Institut.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Antoine,* « *Master Bob, gagnant du Derby.* » — 23 avril; Henry Roujon, *La vraie Elvire.* — 24 avril (Supplément); Barbey d'Aurevilly, *Le comte de Lauzun.* — 28 avril; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Vaudevillle,* « *L'Ex.* » — 29 avril; Fœmina, *L'orgueil romantique.* — 30 avril; Ch. Dauzats, *Les papiers du duc d'Aumale.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française,* « *L'Honneur et l'Argent* ». — 1er mai (Supplément); André Lenormand, *Le poète des* « *Grands Cœurs* » (Stéphen Liégeard). — 3 mai; Paul Deschanel, *Un livre inédit de Jules Simon.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire :* « *le Soldat Bernard* », *par Paul Acker.* — 8 mai; Emile Berr, *Chez Sully Prudhomme.* — (Supplément). Taverny, *Les livres chers.* — Pierre Jobbé-Duval, *L'hôtel du Dragon bleu.* — 10 mai; Alphonse Berget, *Jules Verne.* — 11 mai; Jean Dornis, *La vraie figure de Leconte de Lisle.* — 12 mai; Henri Roujon, *Poésie d'autrefois.* — 14 mai; *Le centenaire de Gogol.* — 15 mai (Supplément); Augustin Thierry, *Les grandes mystifications littéraires : les poèmes d'Ossian.* — Jacques Arnavon, *La mise en scène rationnelle de* « *Tartuffe* ». — 16 mai; Frédéric Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Bouffes-Parisiens,* « *l'Impasse.* » — 17 mai; Ernest Daudet, *Un candidat à l'Académie française* (Mgr de Cabrières). — 19 mai; Louis Chevreuse, *George Meredith.* — 22 mai (Supplément); Alfred Mézières, *Le théâtre espagnol.* — 24 mai; Marcel Ballot, *La vie littéraire :* « *les Unis* », *par Edouard Rod.* — 25 mai; Henry Roujon, *Saint-Nicolas de Corbières* (Nicolas Pavillon). — 26 mai; E. M. de Vogüé, *Notes russes* (sur le centenaire de Gogol). — 27 mai; Gaston Davenay, *A la mémoire de Catulle Mendès.* — 29 mai (Supplément); Gabriel Monod, *Les correspondants de Michelet : les frères de Goncourt.* — Péladan, *Mistral.* — 30 mai; Marcel Prévost, *Reines de lettres.* — Maurice Dumoulin, *Le maréchal Lannes et la chanson.* — 31 mai; G., *Inauguration de la statue de Mistral,* — Marcel Ballot, *La vie littéraire :* « *le Roman de six petites filles* », *par Mme Lucie Delarue-Mardrus.* — 3 juin; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Arts,* « *les Baillonnées.* » — 5 juin; Edouard Rod, *Le monument Carducci.* — 8 juin; Abel Bonnard, *Le devoir de lire.* — 9 juin; Ernest Daudet, *La duchesse de Dino.* — 11 juin; *Victor Hugo et Paul Meurice.* — 14 juin; Ch. Dauzats, *Au Museum : Lamarck et Buffon.* — 16 juin; Miguel Zamacoïs, *Théâtres en plein air.* — G. Davenay, *Le prix national de littérature.* — André Beaunier, *Le sabotage du vocabulaire français.* — 18 juin; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française,* « *la Rencontre* ». — 19 juin (Supplément); Henri Steckel, *Victor Hugo à Fourqueux.* — 26 juin; André Beaunier, *Un centenaire* (Elisa Mercœur). — (Supplément); Alfred Capus, *Darwin.* — Michel Aubé, *L'historien de* « *l'Empire libéral* » (Emile Ollivier). — 28 juin; Henry Roujon, *Le classement d'une âme* (Mme Roland). — 30 juin; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française,* « *la Veille du bonheur* », « *le Stradivarius* ».

**Idées modernes.** — Avril; Eugène Morel, *La réforme des bibliothèques et la nouvelle salle publique de la Nationale.* — Emile Faguet, *Le Père Bouhours.* — Firmin Roz, *L'esprit anglais et le livre.* — Mai; Gabriel Monod, *Le monopole de l'Enseignement.* — Albrecht Wirth, *L'histoire mondiale.* — Firmin Roz, *Une opinion anglaise sur la France d'aujourd'hui.* — Jules Combarieu, *Les origines de l'Opéra et les masques anglais.* — Juin; Emile Faguet, *De l'Amour* (par M. Etienne Rey). — N. Slousch, *La Presse juive.*

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 3 avril; G. Dupont Ferrier, « *Hier le Maboul* » (par Emile Nolly). — 4 avril; C., « *Couleur du temps* » (par Henri de Régnier). — 5 avril; S., « *Le Monde noir* » (par Marcel Barrière). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 12 avril; Maurice Muret, *Mort du poète A. C. Swinburne.* — *La* « *Phèdre* » *de M. Gabriel*

*d'Annunzio.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 13 avril; Emile Faguet, *La gazette du Grand Condé.* — 15 avril; Victor Giraud, *Jacqueline Pascal.* — 19 avril; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 21 avril; J. Bourdeau, *La morale de l'ironie.* — 22 avril (Supplément); Jean Dornis, *Leconte de Lisle et l'au-delà.* — J. Bourdeau, *Une lettre inédite de miss Clarke sur Benjamin Constant.* — Félix Chambon, *Champfleury, notes et documents inédits.* — Alfred Péreire, *Un secrétaire inconnu de Saint-Simon.* — Baron de Barante, *Le « Journal » de la duchesse de Dino.* — 25 avril; Z., *Les mémoires de Charles Bocher.* — Georges Picot, *Le Saint Simon de Boislisle* (T. XXI). — 26 avril; S., *Eugène Fromentin.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 27 avril; *Une lettre de Jules Janin à Ponsard.* — 3 mai; Maurice Muret, *La littérature allemande d'aujourd'hui.* — 3 et 10 mai; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 10 mai; S., *« Le soldat Bernard » par Paul Acker.* — 12 mai; Paul Ginisty, *Le roman de Wagram.* — Maurice Muret, *Le roman de la contre-révolution russe : « Sanine », par M. Artzysbaschef.* — 14 mai; Eug. Melchior de Vogüé, *Le centenaire de Gogol.* — 17 mai; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 18 mai; Pierre de Nolhac, *Quelques souvenirs sur Carducci.* — 19 mai; Z., *George Meredith.* — 23 mai; M. D., *Les débuts du Père Duchesne.* — 24 mai; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 26 mai; Paul Ginisty, *Le roman d'une poétesse* (Elisa Mercœur). — 31 mai; André Hallays, *Frédéric Mistral.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 1er juin; G. Baguenault de Puchesse, *Le premier des Villeroy.* — 4 juin; André Hallays, *« Madame, mère du Régent », par Arvède Barine.* — 6 juin; Z., *Quatre contes* (par Anatole France). — 7 juin; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 10 juin; Z., *Victor Hugo et Paul Meurice.* — 11 juin; André Hallays, *Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth.* — 14 juin; Henri de Régnier, *Leconte de Lisle.* — 16 juin; Z., *La statue de M. de Buffon.* — 17 juin; Pierre de Quirielle, *Pour La Bastie d'Urfé.* — 20 juin; Z., *Ernest Reyer.* — 21 juin; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 23 juin; Paul Ginisty, *Les souvenirs de Mlle Duthé.* — 28 juin; S., *Dora Melegari.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 29 juin; Augustin Filon, *Dickens était-il socialiste?*

**Mercure de France.** — 1er avril; H. Monin, *Stendhal éducateur.* — Voltaire, *Lettres à Lekain* (publiées par Fernand Caussy). — 16 avril; Marius Ary Leblond, *L'expansion française en Europe et les relations franco-italiennes.* — Armand Praviel, *Les débuts de Marmontel.* — 1er mai; Charles Chassé, *Algernon Charles Swinburne.* — Edmond Pilon, *La vie de M. Pomme.* — Émile Henriot, *Ernest Reyer écrivain.* — 16 mai; Edmond Barthélemy, *Du point de vue biographique en critique.* — 1er juin; Marcel Coulon, *La complexité de Rémy de Gourmont.* — Emile Magne, *La jeunesse de Boisrobert.* — Doris Gunnell, *Quelques amis anglais d'Alfred de Vigny.* — 16 juin; Henry D. Davray, *George Meredith.* — Louis Guimbaud, *M. de Montyon et Crébillon le fils.*

**La Nouvelle Revue.** — 1er avril; Valentine de Saint-Point, *La femme dans le théâtre.* — Henry Bidou, *Candidatures académiques.* — 1er et 15 avril; Louis Leger, *L'éloquence de la chaire en Pologne.* — Henry Lapauze, *L'Académie de France à Rome : le directorat d'Ingres et le premier directorat de Schnetz* (1835-1846). — 15 avril; J. J. Weiss, *Après la guerre* (Lettres, 1871-1875). — Emile Roca, *Blot et les jeunes « Libertins ».* — 1er mai; Eugène Morel, *Les Bibliothèques libres dans la Nouvelle Allemagne.* — 15 mai; Henry Bidou, *Candidatures académiques.* — 1er et 15 mai; Henry Lapauze, *L'Académie de France à Rome : le directorat d'Alaux et le second directorat de Schnetz* (1847-1866). — 15 juin; Jules Bois, *L'apothéose de Mistral.* — A. S., *Une particularité du théâtre de Molière.* — 1er et 15 juin; Henry Lapauze, *L'Académie de France à Rome : les directorats de Schetz, de Robert Fleury et d'Hébert* (1853-1872).

**L'Opinion.** — 3 avril; Georges Rozet, *La « crise du français » et l'argot des sports.* — Louis Leger, *Gogol à Paris.* — Henry Bordeaux, *M. René Doumic de l'Académie française.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre de Paul Hervieu.* —

10 avril; M. Wilmotte, *La langue française en Orient.* IV. — François Albert, *La Sorbonne germanisée : enquête sur l'Enseignement supérieur français.* — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *le Soldat Bernard* », *par Paul Acker*; « *Le reste est silence* », *par Edmond Jaloux*; « *L'une et l'autre* », *par J. Marni.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *le Scandale* », *par Henry Bataille*; « *l'Impératrice* », *par Catulle Mendès.* — 17 avril; Gabriel Mourey, *Souvenir sur Swinburne.* — Jean de Pierrefeu, *François de Sales et M. Henry Bordeaux.* — Jacques Morland, *Alexis de Tocqueville.* — Carlos Fischer, *La vie pittoresque de Paschal Grousset.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *la Fille de Roland* », *d'Henri de Bornier*; « *les Possédées* », *par H. Lenormand.* — 24 avril; Carlos Fischer, *Un humoriste explorateur : M. Grosclaude.* — E. Ledrain, *Gambetta et Alphonse Daudet.* — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *la Bataille* », *par Claude Farrère*; « *Hien le Maboul* », *par Emile Nolly*; « *le Journal d'une fille d'honneur* », *par H. de Zobeltitz.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : « *Master Bob* », *par de Brisay et Lauras*; « *la Grande Amie* », *par Albert Fresquet.* — 1er mai; Louis Leger, *Le centenaire de Gogol.* — François Albert, *La Sorbonne germanisée : enquête sur l'Enseignement supérieur français.* — Fernand Engerand, *Les mémoires de M. Charles Bocher.* — Pierre Ladoué, *Millevoye lauréat des Jeux Floraux.* — Henry Bordeaux, *La jeunesse de Benjamin Constant.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre de Ponsard.* — 8 mai; Claire Gérard, *Le duc et la duchesse de Morny et la société russe du second Empire.* — Carlos Fischer, *Ce que nous devons à Jules Verne* (enquête). — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *les Unis* », *par Edouard Rod*; « *la Fourmilière* », *par Lucien-Alphonse Daudet*; « *Dans un fauteuil* », *par Pierre Veber.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre* : *Mme Dudlay et Alexandre Parodi*; « *le Refuge* », *par Dario Niccodemi.* — 15 mai; G. Dupont-Ferrier, *Monseigneur de Cabrières.* — E. Ledrain, *Platonismes romantiques.* — G. de Dubor, *Danton amoureux.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre* : « *la Glu* », *de Jean Richepin.* — 22 mai; Alfred de Tarde, *La politique de Renan.* — René Puaux, *George Meredith.* — Charles Chassé, *Les mémoires de Mme Novikoff.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre* : « *Effet d'optique* », *par Romain Coolus.* — 29 mai; Louis Weber, *M. Emile Boutroux.* — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *George Sand* », *par René Doumic.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre* : « *Maison seule* », *par Ferdinand Hérold*; « *Kherubinos* », *par Gabriel Nigond.* — 5 juin; J. Ernest-Charles, *Le théâtre de Leconte de Lisle.* — 12 juin; R. P., *Jean Carrère.* — Paul Souday, *Chronique littéraire* : « *les Sept femmes de la Barbe-Bleue* », *par Anatole France*; « *Pierre et Thérèse* », *par Marcel Prévost*; « *Jean-Christophe à Paris* », *par Romain Roland.* — J. Ernest-Charles, *Le Théâtre Libre.* — 19 juin; Edmond Jaloux, *Edmond Pilon.* — Maurice Muret, *Le monument à Josué Carducci.* — J. Ernest-Charles, *Les Théâtres* : « *la Rencontre* », *par Pierre Berton.* — 26 juin; Paul Souday, *Chronique littéraire* : *Nietzsche et M. Marcel Prévost*; « *Vive la vie* », *par Mme Mathilde Serao.* — J. Ernest-Charles; *Les théâtres* : *le prix des places.*

**Revue de Paris.** — 1er avril; André Tibal, *Une troupe allemande à Paris.* — 1er et 15 avril; Judith Gautier, *Le Collier des jours. Troisième rang.* — 15 avril; L. Batiffol, *L'origine du château de Versailles.* — 1er mai; Judith Gauthier, *Le Collier des jours. Troisième rang* (Fin). — 15 mai; Gustave Simon, *La grâce de Barbès.* — 1er juin; Léon Séché, *Rachel et Madame de Girardin.* — P. M. Masson, *Le « Künstler-Theater » de Munich.* — 15 juin; André Tibal, *Arthur Schnitzler.*

**Revue des Deux Mondes.** — 1er avril; H. Taine, *Etienne Mayran.* — Emile Faguet, *La jeunesse d'Eugène Fromentin.* — 15 avril; Anatole Leroy-Beaulieu, *La langue française et les révolutions de l'Orient.* — Victor Giraud, *Une héroïne cornélienne : Jacqueline Pascal.* — René Doumic, *Revue dramatique* : « *Connais-toi* », *à la Comédie Française*; « *le Scandale* », *à la Renaissance.* — 1er mai; Gaston Boissier, *Chamfort, à propos de la suppression des académies en 1793.* I. *L'écrivain et le politique.* — 15 mai; Emile Faguet, *Un critique homme du*

*monde au XVII^e siècle* (Valincour). — René Doumic, *Revue littéraire : les premiers écrits de Flaubert.* — T. de Wyzewa, *Deux nouveaux conteurs russes : MM. Andréieff et Artsibachef.* — 1^er juin; le comte d'Haussonville, *Lamennais, d'après une correspondance inédite : le prêtre et l'ami.* — 15 juin; André Chaumeix, *Les chansons de geste, d'après M. Joseph Bédier.* — Emile Faguet, *Les poésies de M. Auguste Angellier.*

**Revue hebdomadaire.** — 3 avril; Alfred Baudrillart, *Frédéric Ozanam.* — René Doumic, *George Sand.* IX. *La bonne dame de Nohant. Le théâtre de George Sand et la vie à Nohant.* — 10 avril; Paul Bourget, *Barbey d'Aurevilly.* — René Doumic, *George Sand.* X. *Le génie de l'écrivain et l'actualité de son œuvre.* — François Legrix, *Deux témoignages sur Port-Royal.* — 17 avril; Lamennais, *Lettres inédites* (publiées par le comte d'Haussonville). — Duchesse de Dino, *Extraits de la Chronique.* — Emmanuel Denarié, *Le marquis Costa de Beauregard.* — 24 avril; Octave de Barral, *Swinburne et son œuvre poétique.* — Edouard Rod, *Taine romancier.* — 8 mai; Pierre de Quirielle, *L'évolution d'un écrivain français : M. Maurice Barrès.* — Fernand Laudet, *Une collection d'autographes.* — 15 et 28 mai; Cuvillier-Fleury, *Lettres inédites à M. Victor Tiby* (1860-1879). — 22 mai; Funck-Brentano, *Tableaux de Paris après la Révolution* (par L. de Lanzac de Laborie). — Emile Magne, *Boisrobert, fondateur de l'Académie française.* — 29 mai; Armand Praviel, *Le cinquantenaire de Mireille.* — Charles Le Goffic. *Nos poètes* — 5 juin; Philippe Henriot, *George Meredith.* — 12 juin; Baron Angot des Rotours, *Le bon Helvétius et l'affaire de « l'Esprit ».* — 19 juin; Général Griois, *Extrait de ses mémoires: le passage de la Bérézina.* — Robert de Traz, *Les poètes en exil.* — 26 juin; Edouard Rod, *Le mouvement des idées : sur un livre posthume* (d'Arvède Barine).

**Revue historique de Bordeaux.** — N° 1, janvier-février 1908; Ernest Labadie, *Origines de la Presse bordelaise.* — Mars-avril; Paul Courteault, *L'Enseignement de l'histoire locale et régionale à l'Université de Bordeaux de 1886 à 1905.* — E. Labadie, *Origines de la Presse bordelaise* (fin.) — Mai-juin; Paul Courteault, *Arnaud de Ferron correspondant de Guillaume Budé.* — G. D., *Les Théâtres à Bordeaux pendant la Terreur.* — Juillet-août; Paul Courteault, *Jean de Monluc archevêque de Bordeaux.* — Novembre-décembre; Paul Courteault, *L'œuvre de l'Académie de Bordeaux au XVIII^e siècle.* — Janvier-février 1909; G. Bouchon, *Une inscription du Collège de Guyenne.* — Mars-avril; H. Barckhausen, *A propos du « Contr'un ».* — Paul Courteault, *Les « Provinciales » au Parlement de Bordeaux.* — Mai-juin; D^r Armaingaud, *A propos du « Contr'un ».* — Paul Courteault, *Les impressions d'un Parisien* (Claude Perrault) *à Bordeaux en 166?.*

**Revue politique et littéraire** (Revue bleue). — 3, 10, 17, 24 avril, 1^er mai; M^me Alphonse Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire.* — 3 et 10 avril; Chesterton, *Charles Dickens : les dernières années, les dernières œuvres.* — 3 avril; Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Connais-toi », par Paul Hervieu.* — Jacques Lux, *Taine à Rome, d'après des livres récents.* — 10 avril; Lucien Maury, *Les lettres : nos femmes de lettres.* — 17 avril; Péladan, *La Pensée de la Renaissance : Gémiste Phléton et le polythéisme.* — Lucien Maury, *Les lettres : Port-Royal.* — Jacques Lux, *Chronique de l'étranger : le pessimisme de Thomas Hardy; la correspondance de Ruskin.* — 24 avril; François Maury, *Gambetta et notre Parlementarisme.* — T. de Visan, *Novalis et le Romantisme allemand.* — H. de la Ville de Mirmont, *Le Théâtre gallo-romain.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Maurice Barrès.* — 1^er, 8 et 15 mai; Edmond Pilon, *Les belles créoles de Lettres.* — 1^er mai; Paul Flat, *Théâtres : le réalisme photographique.* — Jacques Lux, *La vie d'un poète anglais : Edward Fitz-Gérald.* — 8 mai; Lucien Maury, *Les Lettres : Romain Rolland.* — Jacques Lux, *Au lendemain de Sedan, d'après des livres récents.* — 15 mai; Lucien Maury, *Les lettres : de Montrouge à l'Acropole.* — Jacques Lux, *Le génie de Mark Twain.* — 15 et 22 mai; Paul Gaultier, *Le sentiment de la nature dans les Beaux-Arts.* — 22 mai;

Lucien Maury, *Les Lettres : l'imagination de M. G. Lenôtre.* — 29 mai ; Jacques Lux, *George Meredith.* — 5 juin ; Péladan, *Marsile Ficin et le néo-platonisme.* — Pierre Blanchon, *L'originalité de « Dominique ».* — Lucien Maury, *Les Lettres : concours et poésies.* — 12 juin ; George Lyon, *Berthelot philosophe et éducateur.* — Pierre Blanchon, *L'originalité de « Dominique ».* — Lucien Maury, *Les Lettres : contre l'union libre, Edouard Rod, Louis Lefebvre.* — Jacques Lux, *Swinburne, d'après Edmond Gosse.* — 19 juin ; Stendhal, *Le catéchisme d'un roué* (publié par Paul Arbelet). — Lucien Maury, *Les Lettres : G. Des Devises du Dézert.* — 26 juin ; G. Pailhès, *René sous les cheveux blancs* (documents inédits). — Jacques Lux, *Les lettres d'amour de Carlyle.*

**Le Temps.** — 1er avril ; *Sur les chemins de l'Académie* (M. Michel Pons). — *Le centenaire de Jules Favre.* — 3 avril ; *Lamennais et Mme Cottu.* — 4 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Pensée de Ruskin », par André Chevrillon.* — 5 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Hoffmann). — 6 avril ; Raoul Aubry, *Mme Rosemonde Rostand.* — 9 avril ; Jules Claretie, *Correspondance d'Erckmann-Chatrian.* — 11 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Au Maroc ».* — 12 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — René Puaux, *Swinburne.* — 16 avril ; Jules Claretie, *A Venise : d'Alfred de Musset à l'empereur Guillaume.* — 18 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Soldat Bernard » par Paul Acker.* — 19 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 20 avril ; Raoul Aubry, *Victorien Sardou collectionneur.* — 25 avril ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Race », par Fernand Ducre.* — 26 avril ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 28 avril ; François Ponsard, *« L'honneur et l'Argent » et l'école du Bon Sens.* — 29 avril ; A. Mézières, *Trois familiers du grand Condé.* — 30 avril ; Jules Claretie, *Rachel, François Ponsard et la Comédie-Française.* — 2 mai ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les Poètes du terroir.* — 3 mai ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 4 mai ; *M. Loisy au Collège de France.* — Jules Claretie, *Mlle Dudlay, Mme Sarah-Bernhardt et Mme Bartet.* — 9 mai ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Tulion », par Victor Margueritte.* — 10 mai ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Mme de Staël). — *Le monument de Jules Verne.* — 16 mai ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : de quelques chansons.* — 17 mai ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 18 mai ; A. Mézières, *Figures et croquis* (par Jules Simon). — 19 mai ; René Puaux, *George Meredith.* — G. Lenôtre, *La fin de Thérèse Levasseur.* — 23 mai ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le salon des poètes.* — 24 mai ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — Raoul Aubry, *Les autographes de Sardou.* — 26 mai ; Saint-Pons, *La mort de Shelley.* — 27 mai ; *La statue de Mistral.* — 28 mai ; Jules Claretie, *A propos de statues et d'une correspondance encore inédite* (Hugo-Meurice). — 30 mai ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Jeune fille bien élevée », par René Boylesve.* — 31 mai ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Inauguration de la statue de Mistral.* — Gabriel Monod, *La mort de Lamennais, lettres inédites de Henri Martin à Michelet et de Michelet à Lamennais.* — 2 juin ; Jean Carrère, *Pèlerinage chez Mistral.* — 5 juin ; Nozière, *Le monument d'Alfred de Vigny.* — 6 juin ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : quelques poètes lauréats.* — 7 juin ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 9 juin ; T. G., *Un ménage de romantiques* (Henri et Charlotte (Stieglitz). — 13 juin ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Riches depuis sept cents ans », par le vicomte d'Avenel.* — 14 juin ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 15 juin ; *la Réforme de l'orthographe* ; — 16 juin ; *Le prix national de littérature* (M. Edmond Pilon). — 20 juin ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : concours et prix littéraires d'autrefois et d'aujourd'hui.* — 21 juin ; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Mme Récamier). — 24 juin ; *La statue exilée* (Henri Heine). — 27 juin ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Droit à la Force » par Daniel Lesueur.* — 28 juin ; Adolphe Brisson, *Le café-concert et la revue.* — *En marge* (Mme Roland).

# LIVRES NOUVEAUX

**Anciens** *Inventaires et Catalogues de la Bibliothèque nationale* publiés par H. Omont. T. II : La Bibliothèque royale à Paris au XVII[e] siècle. *Paris, Leroux.* In-8, de II-543 p.

**Anthologie** (l') *du félibrige.* Morceaux choisis des grands poètes de la Renaissance méridionale au XIX[e] siècle. Avec avant-propos et notices bio-bibliographiques; par A. Praviel et J.-R. de Brousse. *Paris, Nouvelle libr. nationale.* In-16, de XVI-334 p. Prix : 3 fr. 50.

**Aubry** (Pierre). — *Trouvères et Troubadours. Paris, Alcan.* Petit in-8 de 228 p. avec musique. Prix : 3 fr. 50.

**Auxionnat** (Eugène). — *L'Imprimerie, la Librairie et la Presse à Gisors, de 1779 à 1908. Gisors* (Eure), *impr. A. Buisson.* In-16, de 140 p.

**Barbey d'Aurevilly** (J.). — *L'Internelle Consolacion, sainte Thérèse, Pascal, Bossuet, saint Benoît Labre, le Curé d'Ars. Paris. Bloud.* In-16, de 67 p.

**Barbey d'Aurevilly** (J.). — *Voyageurs et Romanciers. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 293 p. Prix : 3 fr. 50.

**Batz-Trenquelléon** (Ch. de). — *Un aventurier gascon.* Le Vrai Baron de Batz. Rectifications historiques d'après des documents inédits. La Légende et l'Histoire. Familles homonymes. Les Batz d'Armanthieu. Leur ancêtre renié. Ancêtres réels et Ancêtres postiches. Collection de faux. Homme d'argent. Homme de cour. Financier et Conspirateur. La Fin d'un aventurier. *Paris, L. Mulo.* In-8, de V-62 p.

**Bellanger** (Justin). — *Charles Lenient.* Sa vie, son œuvre. *Paris, Lemerre.* In-8, de IV-59 p. avec portrait.

**Béranger** (P. J. de). — *Œuvres inédites.* Le Paresseux. La Vieille Femme et le Jeune Mari. Les Amis de Molière. Préface et notes par L. Henry Lecomte. Ouvrage orné d'un portrait gravé et accompagné d'un fac-similé d'écriture. *Paris, Daragon.* In-8, de 239 p. Prix : 8 fr.

**Bertaut** (Jules). — *La Littérature féminine d'aujourd'hui. Paris, libr. des Annales politiques et littéraires.* In-18 jésus, de 320 p. Prix : 3 fr. 50.

**Bordeaux** (Henry). — *Portraits de femmes et d'enfants.* M[me] de Charmoisy. La Comtesse de Boigne. M[me] de Charrière. M[lle] de Lespinasse. Trois Comédiennes. Une inconnue de Sainte-Beuve. L'Enfance de Bayard. L'Enfance de Mistral. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16. de IV-363 p. Prix : 3 fr. 50.

**Bourdin** (E.). — *Une nouvelle traduction de la Franche-Comté de Gilbert Cousin*; par M. E. Monot. *Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 10 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (8[e] série, t. III, 1908).

**Bourges** (Michel de). — *Plaidoyers et Discours.* Réunis par Louis Martin. *Paris, Dunod et Pinat.* In-8, de XXII-484 p.

**Brulat** (Paul). — *Histoire populaire d'Emile Zola.* Ouvrage orné de 3 portraits, d'une illustration simili-gravure et d'un autographe d'Émile Zola. *Paris, Libr. mondiale.* In-8, de 123 p. Prix : 2 fr. 50.

**Brun** (Pierre). — *Savinien de Cyrano Bergerac, gentilhomme parisien.* L'Histoire et la Légende. De Lebret à M. Rostand. Ouvrage orné d'un portrait gravé et de planches hors texte. *Paris, Daragon.* In-8, de 291 p. Prix : 12 fr.

**Chassain de La Plasse** (R.). — *Marie-Camille-Alfred, vicomte de Meaux,*

membre de l'Assemblée nationale de 1871, ancien ministre, ancien sénateur de la Loire, président de la Diana, 1830-1907. Eloge prononcé à la séance de la Diana du 5 mars 1908. *Montluçon, impr. Brassart.* In-8, de 58 p. avec portrait.

**Cirot** (Georges). — *Etudes sur l'historiographie espagnole.* Les Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II. *Paris, Fontemoing.* In-8, de XI-181 p. Prix : 10 fr.

**Claretie** (Léo) . — *Histoire de la littérature française* (900-1900). T. IV. : Le XIXe siècle. *Paris, P. Ollendorff.* In-8, de XIV-836 p.

**Claretie** (Léo). — *Sourires littéraires. Paris, Société d'impr. et de libr.* In-18 jésus, de 328 p.

**Clinchamp** (Mme Berthe de). — *Le Duc d'Aumale.* Prince. Soldat. Un grand seigneur au XIXe siècle. *Tours, Mame.* Grand in-8, de 143 p. avec grav.

**Collinet** (Paul). — *Jean Bodin et la Saint-Barthélemy. Paris, L. Larose et L. Tenin.* In-8, de 752 à 756 p.

**Coquard** (Arthur). — *Berlioz,* Biographie critique illustrée de 12 reproductions hors texte. *Paris, H. Laurens.* In-8, de 128 p.

**Coquelle** (P.). — *Le Chevalier d'Eon, ministre plénipotentiaire de France à Londres* (avril-octobre 1763) d'après les documents inédits des archives du Ministère des affaires étrangères. *Paris, Impr. nationale.* In-8, de 32 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

**Courteault** (Paul). — *Un cadet de Gascogne au XVIe siècle.* Blaise de Monluc. *Paris, A. Picard.* In-16, de 314 p.

**Davillé** (Louis). — *Leibniz historien.* Essai sur l'activité et la méthode historiques de Leibniz (thèse). *Paris, Alcan.* In-8, de XII-803 p.

**Deherme** (Georges). — *Auguste Comte et son œuvre.* Le Positivisme. Avec 2 portraits hors texte. *Paris, Giard et Brière.* In-16, de 132 p. Prix : 2 fr. 50.

**Delisle** (Léopold). — *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque. Paris, Champion.* In-8, de 83 p. (Extrait de la *Revue des bibliothèques.* Novembre-décembre 1908.)

**Dino** (Duchesse de). — *Chronique de 1831 à 1862,* par la duchesse de Dino (puis duchesse de Talleyrand et de Sagan), publiée avec des annotations et un index biographique, par la princesse RADZIWILL, née Castellane. II, 1836-1840. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 548 p.

**Dubosc** (Georges) et Henri **Paulme**. — *Les Fêtes du troisième centenaire de Pierre Corneille,* 1606-1906. Frontispice de M. Maurice Leloir; 35 illustrations dans le texte et hors texte. Dessins de MM. Jules Adeline, Hamelet et G. Ruel. Photographies de MM. Ch. de Beaurepaire, Dornac, Karren, Lecerf, Leconte, Petiton, Pirou, Randon, Robert, Walery, etc. *Rouen, impr. Lecerf.* Grand in-8, de 193 p.

**Dufay** (Pierre). — *Victor Hugo à vingt ans.* Glanes romantiques. *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de 267 p.

**Du Pont de Nemours**. — *Lettres de Du Pont de Nemours à la margrave Caroline-Louise de Bade sur les Salons de 1773, 1777, 1779,* publiées par le Dr KARL OBSER, avec le concours de GASTON BRIÈRE et MAURICE TOURNEUX. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8 de 127 p. (Extrait des *Archives de l'Art français,* nouvelle série, t. II.)

**Durand** (E.). — *Le Livre d'amour d'Est. Durand pour Marie de Fourcy, marquise d'Effiat* (1611). Méditations de E. D. réimprimées sur l'unique exemplaire connu, précédées de la vie du poète, par Guillaume Colletet et d'une notice par FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Paris, Leclerc.* Grand in-8, de LVI-278 p.

**Fessy** (A.). — *La Poésie éducatrice* (thèse). *Lyon, impr. Vitte.* In-8, de 216 p.

**Filippi** (Louis). — *L'Orateur populaire.* Recueil de discours à l'usage de tous ceux qui sont appelés à prendre la parole soit en public, soit dans des réunions privées : maires et adjoints, présidents ou membres de sociétés diverses, délégués ou représentants, etc. Avec une préface de GASTON DESCHAMPS. *Paris, Garnier.* In-8 jésus, de VI-332 p.

**Filon** (Augustin). — *Mérimée et ses amis.* Avec une bibliographie des œuvres complètes de Mérimée par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, revue par M. F. Chambon. 2e édition. *Paris, Hachette.* In-16, de XX-412 p. Prix : 3 fr. 50.

**Fleur** (la) *de poésie françoyse.* Recueil joyeulx contenant plusieurs huictains, dixains, quatrains, chansons et aultres dictez de diverses matières, etc. Publié sur les éditions de 1542 et de 1543, avec un avant-propos et des notes, par AD. VAN BEVER. *Paris, Sansot.* In-18, de 131 p.

**Fontenelle.** — *Pages choisies de Fontenelle.* Avec une introduction par HENRI POTEZ. *Paris, A. Colin.* In-16, de XXIII-326 p. Prix : 3 fr. 50.

**Galley** (J. B.). — *Claude Fauriel, membre de l'Institut, 1772-1843. Paris, H. Champion.* In-8, de XXIV-512 p.

**Gauche** (Edouard). — *La vie de F. Chopin dans son œuvre.* Sa liaison avec George Sand. *Paris, Société des auteurs-éditeurs.* In-16, de 54 p. Prix : 1 fr.

**Gaonach** (J.-M.). — *La Théorie des idées dans la philosophie de Malebranche* (thèse). *Brest, impr., 4, rue du Château.* In-8, de XI-302 p.

**Ghil** (René). — *De la poésie scientifique.* Mots d'actualité poétique. Origines de la poésie moderne. Le symbolisme et ses écoles. La méthode poétique-scientifique. De l'intuition et de la science en poésie. L'Instrumentation verbale et le Rythme évoluant, Métaphysique. Philosophie. Éthique. L'Œuvre. Action dans la poésie française et étrangère. *Paris, Gastein-Serge.* Petit in-8 carré, de 66 p. avec portrait. Prix : 1 fr.

**Girardin** (de). — *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau.* Portraits, scènes, habitations, souvenirs. Préface du vicomte Eugène-Melchior de VOGUÉ. *Paris, Eggiman.* In-8, de 344 p. et 16 planches. Prix : 25 fr.

**Gourmont** (Remy de). — *Promenades littéraires.* 3e série : Souvenirs sur Huyssmans. Chateaubriand. M. Brunetière. Idées romantiques. Rivarol. Théophile. Saint-Amant. Cyrano de Bergerac. Propos variés. La Liberté d'écrire. Notes d'histoire littéraire. Contes critiques. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 432 p. Prix : 3 fr. 50.

**Hamy** (E.-T.). — *Les Débuts de Lamarck,* suivis de recherches sur Adanson, Jussieu, Pallas, Geoffroy-Saint-Hilaire, Georges Cuvier, etc. ; publié avec des notes. *Paris, Guilmoto.* In-18 jésus, de 353 p. Prix : 3 fr. 50.

**Hauvette** (Henri). — *Les plus anciennes traductions françaises de Boccace* (XIVe-XVIIe siècle). *Paris, A. Fontemoing.* In-8, de VI-144 p. (Extrait du *Bulletin italien* de 1907, 1908 et 1909.)

**Helvétius.** — *Les plus belles pages d'Helvétius.* De l'esprit, de l'homme. Notes, Maximes et Pensées. Le Bonheur. Lettres. Appendice. Documents. Anecdotes, Bibliographie. Avec un portrait d'après L. M. Vanloo et une notice de Albert KEIM. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 338 p. Prix : 3 fr. 50.

**Herbelot** (A. d'). — *Lettres d'Alphonse d'Herbelot à Charles de Montalembert et à Léon Cornudet* (1828-1830). Publiées pour la Société d'histoire contemporaine par ses petits-neveux. *Paris, A. Picard.* In-8, de XVII-295 p.

**Labadie** (Ernest). — *Bibliographie historique d'Elie Vinet, principal du collège de Guyenne à Bordeaux au XVIe siècle.* Ouvrage contenant 17 fac-similés de titres de livre, de marques d'imprimeur et d'autographes. *Bordeaux, impr. Cadoret.* In-8, de XIV-100 p. Prix : 10 fr.

**Lahure** (A.). — *Du droit de publication posthume des lettres missives.* Rapports aux congrès des éditeurs (Paris, 1906, et Madrid, 1908), suivis d'un extrait des lois et décrets de chaque pays, ainsi que des lettres de MM. A. de Boislisle, F. Chambon, J. Claretie, E. Daudet, L. Delisle, H. Doniol, T. Dufour, H. Havard, H. Houssaye, E. Lavisse, A. Leroy-Beaulieu, V. Margueritte, Fr. Masson, comte A. de Nesselrode, G. Picot, L. Pinvert, Marcel Prévost, E. Rodocanachi, P. Thureau-Dangin, P. Vauwermans, H. Welschinger. *Paris, Lahure.* In-8 oblong, de 36-XLVIII p.

**Langlade** (Emile). — *Jehan Bodel,* avec des commentaires sur le congé de Baude Fastoul. *Paris, de Rudeval.* In-8, de 271 p. Prix : 6 fr.

**Lasteyrie** (Robert de) et Alexandre **Vidier**. — *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France.* T. V, 3e livraison (nos 95413 à 100817). *Paris, Leroux.* In-4 à 2 col., de 401 à 600 p.

**Le Braz** (Anatole). — *Au pays d'exil de Chateaubriand. Paris, Champion.* In-16, de 245 p. Prix : 3 fr. 50.

**Leclère** (Albert). — *Le Mysticisme catholique et l'Ame de Dante. Paris, Bloud.* In-8, de 156 p.

**Lecomte** (L. Henry). — *Histoire des théâtres de Paris.* Les Folies-Nouvelles, 1854-1859, 1871-1872-1880. *Paris, H. Daragon.* In-8, de 174 p. avec 1 grav. Prix : 6 fr.

**Lecomte** (L. Henry). — *Un amour de Déjazet.* Histoire et correspondance inédites, 1834-1844. Ouvrage orné d'un portrait gravé et d'un fac-similé d'écriture. *Paris, Daragon.* In-8, de 157 p. Prix : 6 fr.

**Lesort** (André). — *Notes biographiques sur le chroniqueur Enguerrand de Monstrelet. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique.*)

**Le Verdier** (P.). — *Procuration par Pierre Corneille pour saisir les contrefaçons de son « Imitation ». Rouen, impr. L. Gy.* In-8, de 12 p.

**Limet** (Charles). — *Un vétéran du barreau parisien.* Quatre-vingts ans de souvenirs, 1827-1907. *Paris, Lemerre.* Petit in-8, de VIII-453 p. Prix : 5 fr.

**Magne** (Emile). — *L'Esthétique des villes.* Le Décor de la rue. Le Mouvement de la rue. Les Cortèges. Marchés, Bazars, Foires. Les Cimetières. Esthétique de l'eau. Esthétique du feu. L'Architectonique de la cité future. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 352 p.

**Martineau** (René). — *Un avocat du temps jadis,* Nicolas Bergasse. *Limoges, impr. Ducourtieux et Gout.* In-16, de 69 p.

**Martin de Pinchesne** (Etienne). — *La Chronique des chapons et des gétinottes du Mans,* publiée sur le manuscrit original de la Bibliothèque nationale, par Frédéric LACHÈVRE. Frontispice à l'eau-forte gravée par H. Manesse. *Paris, Leclerc.* Grand in-8, de LXXI-265 p. avec fac-similé.

**Mélia** (Jean). — *La vie amoureuse de Stendhal. Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de 420 p. Prix : 3 fr. 50.

**Milliot-Maderan** (J.). — *Henri Heine.* Choix de poésies. Traduites en vers français. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-18 jésus, de 135 p.

**Montaigne** (Michel de). — *Les Essais de Michel de Montaigne,* publiés d'après l'exemplaire de Bordeaux, avec les variantes manuscrites et les leçons des plus anciennes impressions, des notes, des notices et un lexique ; par Fortunat STROWSKI. *Bordeaux, impr. Pech.* T. II. In-4, de VII-671 p.

**Musset** (Alfred de). — *Œuvres d'Alfred de Musset.* Contes et Nouvelles. Croisilles. Le merle blanc. Pierre et Camille. Le secret de Javotte, Mimi Pinson. La mouche. Illustrations de Henri Pille, gravées à l'eau-forte par Louis Monziès. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 343 p. Prix : 3 fr. 50.

**Napoléon Ier**. — *Lettres de l'empereur Napoléon du 1er août au 18 octobre 1813,* non insérées dans la correspondance, publiées par X.... *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 266 p.

**Perrault** (Charles) et Claude **Perrault**. — *Mémoires de ma vie* ; par Charles Perrault. *Voyage à Bordeaux* (1669) ; par Claude Perrault. Publiés avec une introduction, des notes et un index par Paul BONNEFON. Ouvrage illustré de 16 planches hors texte. *Paris, H. Laurens.* In-8, de 255 p.

**Picot** (Georges). — *Le Comte Duchâtel.* Notice historique lue en séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques, le 12 décembre 1908. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 77 p.

**Pingaud** (Léonce). — *Jean de Bry* (1760-1835). Le Congrès de Rastatt. Une préfecture sous le premier Empire. Avec 1 portrait en héliogravure. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VII-408 p. Prix : 7 fr. 50.

**Pommier** (Alexandre). — *Notes sur des manuscrits et lettres autographes du*

*peintre Girodet. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1908).

**Pottecher** (Maurice). — *Molière et sa femme*, comédie en un acte, en vers. *Paris, Stock.* In-18 jésus, de 71 p. Prix : 1 fr. 50.

**Praviel** (Armand). — *L'Empire du soleil*, scènes et portraits félibréens. *Paris, Nouvelle libr. nationale.* In-18 jésus, de 199 p. Prix : 2 fr.

**Renouard** (P.). — *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, imprimeur et humaniste (1462-1535). *Paris Émile Paul et fils et Guillemin.* 3 vol. in-8 avec une notice biographique et 44 reproductions en fac-similé. T. Ier, de VIII-328 p.; t. II, de 552 p.; t. III, de 535 p.

**Reure** (l'abbé). — *Un poème d'Antoine du Verdier retrouvé. Montbrison, impr. Brassart.* In-8, de 8 p. (Extrait du *Bulletin de la Diana*, t. XV.)

**Rœderer** (Comte P. L.). — *Autour de Bonaparte.* Journal du Comte P. L. Rœderer, ministre et conseiller d'État. Notes intimes et politiques d'un familier des Tuileries. Introduction et notes par Maurice VITRAC. Ouvrage orné d'un frontispice gravé. *Paris, Daragon.* In-8, de XIII-357 p. Prix : 15 fr.

**Rudler** (Gustave). — *La jeunesse de Benjamin Constant*, 1767-1794. Le Disciple du XVIIIe siècle. Utilitarisme et Pessimisme. Mme de Charrière. D'après de nombreux documents inédits. *Paris, A. Colin.* In-8 de IX-543 p. avec 1 portrait. Prix : 10 fr.

**Saint-Simon** (de). — *Mémoires du duc de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de BOISLISLE, avec la collaboration de LECESTRE et de J. de BOISLISLE. T. XXI. *Paris, Hachette.* In-8, de 553 p. Prix : 7 fr. 50

**Salembier** (L.). — *Henri-Dominique Lacordaire.* Conférence faite aux jeunes filles qui suivent les cours de l'Université catholique de Lille, 1900-1901. Edition de la « Femme contemporaine ». *Besançon. Imp. catholique de l'Est.* In-8, de 22 p.

**Séché** (Alphonse) et Jules **Bertaut**. — *Au temps du romantisme.* Études pittoresques et littéraires. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 265 p.

**Séché** (Léon). — *Etudes d'histoire romantique.* Le Cénacle de la Muse française, 1823-1827. (Documents inédits.) *Paris, Mercure de France.* In-18 jésus, de XV-411 p. Prix ; 3 fr. 50.

**Séché** (Léon). — *Le roman de Lamartine. Paris, A. Fayard.* In-16, de 295 p. avec grav. et musique. Net, 1 fr. 35.

**Seillière** (Ernest). — *Une tragédie d'amour au temps du romantisme.* Henri et Charlotte Stieglitz (avec des documents inédits). Avec 1 portrait, *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de VII-299 p.

**Vianey** (Joseph). — *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle. Montpellier, Coulet.* In-8, de 399 p.

**Virely** (André). — *René-Charles Guilbert de Pixerécourt* (1773-1844). *Paris, Rahir.* Petit in-4, de 115 p. avec armoirie.

**Visconti** (Primi). — *Mémoires sur la cour de Louis XIV.* Traduits de l'italien et publiés avec une introduction, des appendices et des notes par JEAN LEMOINE. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de XLVIII-447 p. Prix : 7 fr.50.

**Voltaire**. — *Lettres philosophiques de Voltaire.* Edition critique avec une introduction et un commentaire par GUSTAVE LANSON. T. Ier. *Paris, E. Cornély.* In-16, de LVI-224 p.

**Woodberry** (George-E.).— *L'Amérique littéraire* et ses écrivains. Ouvrage adapté de l'anglais par Achille Laurent. *Paris, Dumoulin.* In-16, de 235 p. et portraits. Prix : 4 fr.

# CHRONIQUE

— M. R. FROMAGE a publié des *Poésies inédites de Clément Marot* dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* (janvier, mars et mai).

La première pièce, intitulée *D'un monstre nouvellement baptizé*, et recueillie dans les manuscrits du chirurgien Rasse des Nœux, semble avoir été écrite en 1534 et peut être attribuée à Marot avec quelque vraisemblance.

Le second poème est un *Sermon notable pour le jour de la dédicace*, déjà imprimé, en 1539, dans une plaquette fort rare, et qui forme une utile contribution à l'étude des idées religieuses de Marot.

La troisième série de ces vers est surtout composée de petits poèmes, huitains, dizains, épigrammes, que Frédéric Chavannes avait déjà fait connaître en 1844 dans une brochure très peu répandue, et dans lesquels on ne retrouve pas toujours les qualités coutumières de Marot. M. R. Fromage y a joint une *Epitre*, qu'il attribue assez raisonnablement au poète et qui semble, en effet, convenir à sa situation.

— M. Pierre VILLEY examine, dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 juin, la question : *Montaigne a-t-il lu le traité de l'éducation de Jacques Sadolet?* à la suite de l'étude publiée par M. Joseph Dedieu, sur Sadolet et Montaigne dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique* (janvier 1909). Après avoir discuté les rapprochements allégués par M. Dedieu, M. Villey conclut qu'il est possible que le chapitre des *Essais* sur *l'Éducation des enfants* soit moins original qu'on ne le croit communément et qu'on découvre peut-être un jour quelque source ignorée à laquelle Montaigne aura puisé abondamment, mais cette source n'est pas le traité du cardinal Sadolet, auquel il semble, si Montaigne l'a lu, qu'il n'ait fait aucun emprunt conscient.

— Après M. Paul Courteault et d'après ses deux volumes, M. Louis DELARUELLE trace dans la *Revue des Pyrénées* (1909, 2e trimestre) un portrait de Blaise de Monluc et un résumé de sa carrière. C'est un morceau juste de ton et judicieux qui met bien en lumière le caractère du soldat et de ses aventures.

— M. G. MICHAUT vient de publier, dans un élégant petit volume, les *Œuvres poétiques choisies* d'Honoré d'Urfé, précédées d'une introduction impartiale et bien informée. Ce sont surtout des morceaux recueillis parmi les poésies insérées dans l'*Astrée*. D'Urfé y apparaît comme peu original dans la pensée et dans la forme, mais raffiné, subtil et intéressant par une certaine spontanéité qui lui inspire parfois d'agréables passages.

— Sous ce titre : *La Philothée de saint François de Sales et la maison de Clèves*, M. Eugène RITTER revient, dans la *Revue savoisienne* (1908, fasc. 2) sur Mme de Charmoisy, dont M. Vuy a conté la vie. M. Ritter constate que Mme de Charmoisy faisait partie de la famille dans laquelle Mme de La Fayette a placé l'héroïne imaginaire de son roman, *la Princesse de Clèves*, et il

signale quelques passages de *l'Introduction à la vie dévote*, qui semblent l'écho des lettres que l'évêque de Genève écrivit à Mme de Charmoisy.

— M. J. CAULLERY a publié, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (mars), des *Notes sur Chappuzeau*, qui contiennent une longue et intéressante lettre de Chappuzeau au libraire Thierry sur sa collaboration au dictionnaire de Moréri, et des renseignements sur la petite comédie *les Frayeurs de Crispin* (1682), qu'on peut avec vraisemblance attribuer à Chappuzeau.

— M. Armand PRAVIEL a conté, dans le *Mercure de France* (16 avril), *les Débuts de Marmontel*, d'après des documents inédits. C'est surtout le séjour de Marmontel à Toulouse, et la série de ses tentatives aux concours des Jeux Floraux qui y sont retracés. A peine débarqué à Toulouse, Marmontel s'essayait, comme de juste, à gagner quelques-unes des fleurs distribuées par les mainteneurs de Clémence Isaure. Après avoir échoué, en 1743, pour le prix de l'ode, il était couronné, l'année suivante, pour une idylle et, en 1745, son succès s'accentuait. Mais ce ne fut pas le triomphe dont Marmontel parle dans ses mémoires, où il se donne un rôle un peu trop avantageux.

— Dans un article intitulé : *Le bon Helvétius et l'affaire de « l'Esprit »* (*Revue hebdomadaire*, 12 juin), le baron ANGOT DES ROTOURS retrace les tribulations que ce livre fameux causa à son auteur, et en profite pour dégager, une fois de plus, les éléments de la philosophie d'Helvétius. La première partie de ce travail, composée d'après les papiers de Malesherbes, à la Bibliothèque nationale, contient des renseignements et des textes inédits, qui montrent bien que les tracasseries suscitées à Helvétius furent assez anodines et ne lui causèrent que des ennuis passagers.

— Les *Lettres inédites de Voltaire à Lekain* publiées par M. Fernand CAUSSY dans le *Mercure de France* (1er avril), sont au nombre de douze et vont du 30 juin 1764 jusqu'au 27 mai 1774. Elles complètent heureusement ce qu'on connaissait déjà de la correspondance de Voltaire avec son acteur préféré et apportent de nouveaux renseignements sur leurs relations.

— Sous ce titre : *Les admirateurs inconnus de la « Nouvelle Héloïse »*, M. Daniel MORNET analyse, dans *la Revue du mois* (10 mai), le recueil des lettres adressées à Rousseau par ses admirateurs, à propos de sa *Julie*, et que celui-ci a conservées soigneusement. Il en résulte que les gens qui comprirent le mieux l'œuvre furent moins les gens de lettres que ceux qui se laissèrent aller aux impulsions de leur cœur. Et cette constatation est assez intéressante pour mériter d'avoir été dégagée comme l'a fait M. Mornet.

— Dans le volume contenant les travaux de la trente-deuxième session (1908) de la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, on trouvera (p. 125) une communication du baron GUILLIBERT sur *Un buste du philosophe marquis d'Argens*, par Bridan. Ce travail, qui est accompagné de la photogravure du buste en question, contient deux lettres inédites du grand Frédéric à la famille d'Argens et quelques autres documents inconnus.

— Il résulte des études de M. Ernest LABADIE sur *les Origines de la Presse bordelaise* (*1756-1789*) (*Revue historique de Bordeaux*, janvier et mars 1908), que la première feuille périodique qui parut dans cette ville fut un organe d'informations maritimes, comme il convenait dans un grand port de commerce. La presse littéraire débuta en 1763 avec l'*Iris de Guienne* et l'organe périodique le plus important fut *le Journal de Guienne*, qui commença le 1er septembre 1784 pour durer jusqu'au 17 septembre 1790. C'était surtout

une feuille d'annonces, auxquelles on adjoignait quelques articles de critique littéraire anonyme et des poésies signées pour la plupart.

— Les *Quelques vers de Maximilien Robespierre, suivis d'un Discours pour la réception d'un Rosati*, publiés par M. Lucien PEISE paraissent inédits et inconnus, mais ils n'ajouteront rien à la renommée de leur auteur. Ce sont des chansons, des vers de circonstance, d'un tour aimable et banal, et même un fragment de poème sur le *Mouchoir*. Le *Discours* qui suit ces vers a un peu plus de prétention : Robespierre affecte de vouloir élever les ambitions des Rosati et essaye de donner à leurs réunions un caractère moins anacréontique et plus politique. Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'il ait jamais réussi dans ses visées, dont le souvenir n'en était pas moins utile à conserver.

— Sous ce titre : *Millevoye lauréat des Jeux Floraux*, M. Pierre LADOUÉ conte (*l'Opinion*, 1er mai) une mésaventure arrivée au poète. Celui-ci avait eu l'idée de concourir, en 1810, sous le nom d'un de ses amis, Jomard, et il arriva que la pièce ainsi envoyée, une ode intitulée *les Jeux Floraux*, obtint la violette d'argent. Mais quand Millevoye confessa sa supercherie pour obtenir le prix, on le lui refusa et la pièce fut imprimée sous le nom de Jomard. Mais, l'année suivante, l'Académie des Jeux Floraux couronnait *la Chute des feuilles* que le poète avait présentée sous son véritable nom.

— Dans son article sur *Stendhal éducateur* (*Mercure de France*, 1er avril), M. H. MONIN examine les cent vingt-neuf lettres de Beyle à sa sœur Pauline et les cinq lettres de celle-ci qui sont réunies dans la correspondance publiée par MM. Paupe et Chéramy. Le rôle qui se dégage de toutes ces confidences est peu honorable pour Stendhal et c'est avec raison que M. Monin lui applique le titre qu'il rêvait pour une de ses œuvres : *le Pervertisseur*. Il est évident que le frère, après avoir rejeté l'autorité du père, pousse la sœur à en faire autant et qu'il amoindrit ou bafoue la plupart des sentiments honnêtes qui font la force des existences droites.

— Les *Notes sur Antoni Deschamps* publiées par M. Jules MARSAN dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* (10e série, t. IX) servent surtout à déterminer la véritable physionomie de ce romantique très personnel par les allures de son esprit solitaire et méditatif, et aussi sont un prétexte à mettre au jour des lettres inédites intéressantes à connaître. On y trouvera des billets de Lamartine, de Montalembert, de Léon de Wailly, d'Emile Deschamps, qui sont encadrés d'un commentaire sobre et précis et contribuent à marquer les sentiments d'estime portés par ses contemporains à Antoni Deschamps.

— Le dimanche 27 juin dernier, un groupe de gens de lettres, sous la présidence de M. Camille Le Senne, s'est réuni au cimetière du Père-Lachaise, devant la tombe d'Elisa Mercœur, pour commémorer le centième anniversaire du jour où la future poétesse fut « trouvée », sur le pavé d'une rue de Nantes, à la porte de l'hospice des Orphelins.

— Dans la *Revue politique et parlementaire* de février, M. Jules MARSAN publie un article intitulé : *Edgar Quinet et François Buloz*, avec des documents inédits. Quinet fut un des premiers collaborateurs de la *Revue des Deux Mondes*. Sa correspondance avec Buloz s'ouvre, en 1831, par quelques lettres relatives à la publication de l'article sur *l'Allemagne et la Révolution*. Quinet tient à ce que son travail paraisse le plus vite possible et presse Buloz, qui, de concert avec Michelet, tente d'obtenir l'atténuation ou la suppression de divers paragraphes dangereux pour l'écrivain. Dans les dernières lettres de la corres-

pondance, datées de 1838, on voit Quinet hésitant à accepter une chaire à Lyon, à lui offerte par Villemain, et le regrettant aussitôt après l'avoir acceptée.

— A l'occasion de la reprise de *l'Honneur et l'Argent* à la Comédie-Française, le fils de l'auteur, M. François Ponsard, a publié dans *le Temps* du 28 avril, un article intitulé : « *L'Honneur et l'Argent* » *et l'école du Bon Sens*, dans lequel, après avoir expliqué l'origine et les conditions de la pièce, il montre que le poète dramatique n'accepta jamais les prétentions qu'on lui prêtait et ne cessa pas d'entretenir de bonnes relations avec Hugo, qu'il admirait.

M. Jules Claretie, revenant sur le même sujet dans le même journal (30 avril), sous ce titre : *Rachel, François Ponsard et la Comédie-Française*, raconte surtout les relations du poète et de l'actrice et comment la pièce, reçue à la Comédie-Française, fut pourtant jouée à l'Odéon avec un énorme succès.

— Dans la revue *Feuilles d'histoire du XVII^e^ au XX^e^ siècle*, du 1^er^ mai, M. Félix Rocquain a publié des lettres inédites de Maxime Du Camp à lui adressées. Ce sont des lettres affectueuses qui, si elles ne fournissent guère de détails sur les travaux de Maxime Du Camp, apportent des témoignages sur la droiture de son caractère et de son cœur. On y trouvera aussi quelques renseignements intéressants sur diverses candidatures ou élections académiques.

— Les lettres de J.-J. Weiss, publiées dans *la Nouvelle Revue* du 15 février, ne sont ni nombreuses ni complètes. Elles ne sauraient donc fournir matière à une étude d'un partie quelconque de la vie du charmant écrivain. Mais elles apportent des traits intéressants d'un des esprits les plus alertes de son temps et font connaître des sentiments qui serviront à bien juger cette nature délicate et mobile.

— L'étude de M. Léon Gistucci sur *le Pessimisme de Maupassant* n'est pas seulement l'analyse d'une tendance de l'esprit du romancier. Elle contient aussi des détails personnels, des souvenirs de M. Gistucci qui connut Maupassant, en 1880, en Corse. Ce ne sont que des détails, mais intéressants à apprendre, et, dans certaine mesure, caractéristiques. Quant à l'analyse des éléments essentiels de la personnalité de Maupassant, elle est judicieuse et claire. On y suit le développement du pessimisme de l'écrivain, qui s'accentue avec sa maladie. Mais on y voit aussi combien sa sensibilité fut vive et que, malgré tout, il lui resta toujours une grande tendresse au cœur pour les misères de la vie.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

## LE ROMANTISME ET L'HOMME DE LETTRES[1]

Parmi les moyens d'échapper à « l'étreinte de la brutale, de la hideuse réalité » — dont l'horreur, suivant la forte expression de M. Faguet, est « le vrai fond du romantisme de tous les temps » — il n'y en eut assurément pas de distingué, aux yeux des romantiques de 1830, comme d'interposer entre les choses et soi la sacro-sainte littérature. Certes, les autres procédés pour se garantir de « l'odieux contact » ont leurs avantages; mais qu'ils restent donc toujours inférieurs et insuffisants par quelque endroit! Le goût de l'exotisme, par exemple, n'a-t-il pas quelque chose de bien superficiel et d'un peu puéril, sans compter qu'il est assez difficile à satisfaire? D'autre part, souhaiter des aventures et, ne fût-ce qu'en imagination, faire le matamore, peut fort bien ne pas être du goût de tout le monde ; il y faut une surabondance de sève animale, un amour de l'action violente, qui « supposent d'ordinaire un certain fonds de vulgarité », et l'on conçoit fort bien les invincibles répugnances que cette forme de romanesque n'a jamais cessé d'inspirer à de certaines âmes trop délicates. C'est enfin sottise et niaiserie toute pure que de jouer sempiternellement à « l'âme méconnue[2] ». Se peut-il au contraire rien de beau comme

1. Cette étude est un chapitre d'un ouvrage qui va paraître chez Champion, *le Romantisme et les Mœurs*. On y trouvera beaucoup de documents inédits. Le « flâneur parisien » dont nous invoquons le témoignage est l'auteur d'un *Journal*, inédit, où abondent les renseignements sur la vie et les mœurs romantiques en France, de 1832 à 1837.

2. Dans les chapitres précédents, il a été question du *Goût de l'exotisme et du Romanesque*.

de se vouer tout entier au culte de l'art, « ainsi qu'un prêtre se voue à son Dieu? » N'est-ce point là surtout le meilleur remède contre « toutes les petitesses, toutes les misères dont se tissent invariablement les jours des infortunés mortels? » N'est-on pas assuré de trouver « dans cette religion et dans ce sanctuaire les consolations et l'abri qu'autrefois les âmes inquiètes demandaient aux cloîtres et aux moutiers? »..... Ainsi s'explique en grande partie le prestige dont « l'artiste » jouit aux beaux jours du romantisme. Tout le monde en ambitionna le titre et la qualité, comme s'il y avait, enclos dans ce vocable, on ne sait quel charme magique et quel pouvoir mystérieux.

Être artiste, ô mon Dieu, donne-moi d'être artiste!
Donne à mes yeux de voir l'idéale beauté;
Que son amour m'arrache à ce monde si triste
Et m'emporte ébloui dans son monde enchanté!

Art divin, avec toi tout est parfum, lumière,
Ivresse, enchantement, rayonnement, azur :
Tu fais évanouir la laideur coutumière
De ce monde avorté, de ce cloaque impur.

Toi seul donnes au cœur une éternelle fête,
Toi seul du paradis permets la vision,
Toi seul nous fais goûter la volupté parfaite
De ne vivre que par l'imagination [2]!

L'expression est gauche et naïve; elle n'en traduit pas moins un sentiment sincère — et louable, tout compte fait. Le malheur est qu'il s'altéra assez rapidement par ses propres excès et que des conséquences en résultèrent, dont ni la littérature ni la société n'eurent bien sujet de se réjouir.

## I

Laissons le point de vue littéraire, qui ne doit pas nous occuper ici, et n'envisageons que l'autre côté de la question : il a plus d'intérêt que peut-être on ne pense.

On peut dire que 1830 a vu s'achever pour l'homme de lettres l'évolution commencée et déjà si vivement poussée au XVIII[e] siècle. Aristocratique et mondaine autrefois, presque exclusivement occupée d'analyse psychologique, ne se permettant aucune incur-

2. Gustave T***, 24 ans, 1834.

sion sur les questions politiques et sociales parce que l'autorité les interdit comme les plus dangereuses, divertissement brillant en un mot, mais inoffensif, de la fine fleur de la société, voilà que tout d'un coup la littérature renonce à ses vieilles habitudes, juge son ancien rôle par trop infime et humiliant, et ne songe, on le dirait, qu'à prendre la plus éclatante revanche d'une trop longue sujétion. Ce n'est plus désormais à une élite qu'elle s'adresse, c'est à tout un peuple, c'est à la foule. Pas une des questions, autrefois si impitoyablement défendues, qu'elle n'agite maintenant, et presque toujours avec l'intempérante et naïve audace de l'inexpérience. Elle enfle la voix, elle force le ton, mais elle grandit et se fortifie de ce que tout autour d'elle perdent les anciennes forces morales, hier encore vigoureuses et respectées. Par les philosophes elle aspire à gouverner l'intelligence, comme par Jean-Jacques et les disciples de Jean-Jacques elle prétend régler la sensibilité. C'est d'ailleurs comme une conspiration de toutes choses pour faciliter à la nouvelle puissance son avènement. D'avance et avec une soumission presque aveugle, bien faite pour surprendre au lendemain d'une révolution, on reconnaît son empire partout où il lui prend fantaisie de le proclamer. Signe des temps bien caractéristique, c'est du *Génie du Christianisme*, c'est-à-dire de l'œuvre d'un écrivain et d'un artiste, qu'on n'hésite pas à tirer une façon d'apologétique, — dont on se demande avec inquiétude ce qu'aurait pu penser un Pascal ou un Bossuet, — et c'est à l'imagination et à la sensibilité d'un littérateur qu'on s'adresse pour essayer de réveiller dans les cœurs le christianisme assoupi.

Ainsi, dans l'affaiblissement ou la disparition des antiques disciplines, la littérature prend une importance nouvelle et qui tout de suite devient capitale. C'est à elle qu'on demande, non plus comme autrefois des distractions nobles et des divertissements fins, mais des conseils, des leçons, presque une direction morale. Sans défaillance, sans arrêt, ou plutôt avec une rapidité et une vigueur incroyables, l'homme de lettres continue le mouvement ascensionnel qui a commencé pour lui il y a un siècle à peine. Après avoir conquis sa place dans la société, c'est son autorité qu'il importe maintenant d'assurer et qu'il réussit en effet à établir. Il s'impose, il domine, il devient partout indispensable. On l'appelle aux conseils du gouvernement et on lui confie des ministères. Ce qui est de plus de conséquence peut-être, sans en être étonné le moins du monde, il va supplanter auprès de beaucoup d'âmes le confesseur d'autrefois. On le verra conseiller, encourager, relever, bénir, sans presque jamais morigéner ni blâmer, car sa morale est

indulgente, et lui-même n'est pas sans quelque expérience personnelle de l'humaine fragilité... C'est ainsi que, dans une société nouvelle, il se constitue une nouvelle puissance, avec laquelle il faudra compter désormais, et l'homme de lettres fait son apparition — en attendant, un peu plus tard, le journaliste. Balzac n'a-t-il pas dit qu'il achèverait par la plume ce que Napoléon n'avait pu faire par l'épée? C'est un beau mot, et Rastignac lui-même n'en a jamais trouvé de pareils [1].

## II

Qui veut inspirer la confiance aux autres doit l'éprouver d'abord pour lui-même pleinement. Que serait-ce qu'un prophète qui ne serait pas pénétré tout le premier de la grandeur et de la vérité bienfaisantes de sa mission? Dès la première heure, ce fut un dogme dans l'école romantique : l'art est tout ce qu'il y a au monde de noble, de beau, de sublime. Il n'y a donc pas de plus glorieuse occupation d'une existence; et, conséquence nécessaire, l'artiste l'emporte autant sur les autres hommes que l'art lui-même l'emporte sur toutes choses ici-bas; il ennoblit, il sanctifie, il divinise! Tout le monde voulut être, ou plutôt, se crut artiste. Jamais la production littéraire ne fut plus intense. Ce fut l'âge d'or des barbouilleurs de papier et des grimauds.

Il suffit du moindre succès scolaire pour déterminer aussitôt une vocation. Parce qu'on traduit avec une certaine élégance Horace et Virgile, on se croit appelé aux destinées les plus glorieuses; et l'imagination de se bercer immédiatement des rêves les plus fous. Les papas grondent, les mamans pleurent : le jeune artiste de vingt ans reste inébranlable, plein, tout au fond de lui-même, d'une immense pitié pour « ces profanes à qui l'accès du temple saint restera toujours interdit », et déjà prêt à s'offrir en holocauste, sans murmure et avec un extatique sourire, à « la divinité jalouse, mais si forte, mais si belle, pour laquelle sont morts Gilbert et Chatterton ».

> Comme Hercule autrefois reçut de Déjanire
> La tunique fatale où résidait la mort,
> Pour moi s'apprête aussi le glorieux martyre,
> Et ravi je bénis le Sort.

1. Sur la profession d'homme de lettres au XVII[e] siècle, cf. E. Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV*, livre III.

Le héros souriant expira dans la flamme :
Souriant comme lui j'irai sur le bûcher.
Art divin, en mourant je t'apporte mon âme,
Oh ! daigne venir la chercher !

Il n'est d'ailleurs nullement indispensable de se distinguer dès le collège. Vous pouvez même y mériter les appellations les moins flatteuses : consolez-vous d'avance de ces prétendues humiliations, glorifiez-vous en plutôt, sur la certitude absolue que vos maîtres, n'étant après tout que « d'ignobles classiques » et donc n'entendant rien aux choses de l'art, sont parfaitement incapables de vous comprendre, à plus forte raison de vous encourager.

Le sort en est jeté, je veux être un artiste,
A l'art je veux vouer les forces que je sens ;
Envers et contre tout l'idée en moi persiste,
J'ai fait pour la chasser des efforts impuissants.

De timides esprits, me croyant incapable,
Au nom du grand Boileau me prédisent la mort.
O vieux pédants abjects ! ô tourbe misérable,
Qui des nobles élans voulez briser l'effort !...

A moi Gautier, Hugo, phalange glorieuse !
Accueillez un enfant qui vous vient plein d'amour ;
Je vous offre à genoux ma jeunesse rieuse,
Oh ! tendez-moi la main pour que je puisse, un jour,

Avec vous, mais bien loin, sur la montagne sainte,
Porter mes pas tremblants, mes pas mal assurés, etc. [2].

Ces jeunes gens étaient des naïfs, évidemment ; mais ils avaient des convictions fortes. Plus exactement sans doute, l'atmosphère qu'ils respiraient était trop capiteuse. L'ivresse du lyrisme, alors presque universel, faisait perdre tout de suite le sens du réel ou même du possible. Il n'y avait pas d'allure plus ordinaire que de « marcher tout vivant dans un rêve étoilé ».

Aux grands souffles de l'Art j'ouvrirai ma poitrine,
Et mon cœur frémissant d'extase exultera,
Cependant que ma nef, sur la mer purpurine,
Au vent de la beauté joyeuse flottera...

1. Louis G***, 1834.
2. Gustave H***, 1836.

Plus loin! Toujours plus loin! sans crainte des abimes,
Vole, mon bel esquif, loin du bord détesté.
Plus haut! Toujours plus haut! Les vagues sur leurs cimes
Berceront mollement notre rêve enchanté[1].

Il n'y aurait pas lieu d'insister autrement, s'il ne s'agissait là que de métaphores plus ou moins poétiques. Mais on peut trouver d'abord que ces métaphores ont été bien souvent employées à certaine époque; véritablement, la consommation en a été excessive; et le symptôme est fâcheux. Puis, toutes ces images et ces comparaisons, prétentieuses en général et inexactes quand elles ne sont pas la platitude même, dissimulent mal ou plutôt ne dissimulent pas du tout des sentiments que nous avons sans doute raison de juger ridicules, mais qui ne laissent pas d'être dangereux, et pour quiconque se targue de les éprouver, et pour la société, de surcroît.

## III

Le premier, et le plus déplaisant peut-être, est un orgueil démesuré, une infatuation énorme, — comme aurait dit Flaubert — au point d'en paraître invraisemblables.

Qu'un Alfred de Vigny gémisse orgueilleusement d'être « puissant et solitaire » et fasse un crime au ciel de lui avoir donné du génie[2]; qu'un Victor Hugo ait toujours humé comme un dieu l'encens que de trop complaisants thuriféraires brûlèrent infatigablement au nez de leur idole : ce n'est qu'une attitude, déplaisante certes et qui peut gêner l'admiration que par tant d'autres qualités méritent ces grands poètes, mais enfin une attitude qu'on leur pardonne, et dont il se pourrait même que, tout au fond, on leur sût gré : au moment où ils paraissent, où ils se croient si supérieurs aux humbles mortels, ne nous donnent-ils pas l'impression, et singulièrement vive, qu'ils n'en furent jamais plus près et qu'ils communiquent toujours avec la pauvre humanité justement par ce qu'elle a de plus misérable et de plus petit? La modestie, on le sait bien, ne fut jamais qualité éminente chez les artistes. Mais vraiment l'outrecuidance de nos modernes Trissotins et de nos romantiques Vadius est par trop stupéfiante[3].

1. Rodolphe S***, « futur littérateur », 1836.

2. Le *Journal d'un poète* contient (p. 176) un projet de « poëme philosophique », *l'Hyène*, qui a le même sens que *Moïse*, et qui aurait encore mieux montré à quels mauvais traitements l'homme de génie, l'artiste ou simplement « l'homme éminent » sont assurés d'être en butte de la part de la foule.

3. Cf. *la Littérature et les écrivains en France depuis dix ans*, de Saint-René Taillandier, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1847.

« A une époque », — il s'agit précisement de l'époque qui nous occupe, — « où chacun aurait voulu marcher dans les rues précédé par les clairons des renommées, où nulle affiche ne semblait assez grande, nul caractère assez voyant, où l'on écrivait volontiers sur son chapeau : « C'est moi qui suis Guillot ».... — A n'en pas douter, ces lignes sont d'un ennemi de la jeune école, d'un de ces détracteurs systématiques et inintelligents, un Veuillot ou un Nisard? — Elles sont de Théophile Gautier lui-même et vous pourrez les lire à la page 134 de son *Histoire du romantisme*, édition Charpentier[1]. Fromentin, lui aussi, ne connaissait pas trop mal la jeunesse de la même période; il l'avait fréquentée, il en avait fait partie; et l'on sait pourtant comme il en a parlé tout au début de cette œuvre exquise qui a nom *Dominique*. « Si quelque chose le distingue un peu — dit-il de son héros — du grand nombre de ceux qui volontiers retrouveraient en lui leur propre image, c'est que, par une exception qui, je le crois, ne fera envie à personne, il avait eu le courage assez rare de s'examiner souvent, et la sévérité, plus rare encore, de se juger médiocre. »

« Médiocre! » L'épithète sonne mal à coté de « romantique », et toujours les deux mots hurleront d'être accouplés. Le romantique est par définition un inspiré perpétuel, « toujours en tête à tête avec son dieu sur le Sinaï poétique ». Or se pourrait-il que du commerce d'un mortel et de la divinité il sortît rien de banal et d'insignifiant?

Walter Scott a laissé des romans historiques qui à la vérité ne sont point méprisables. Mais il n'a touché qu'à une petite partie de l'histoire; et puis, il a écrit en prose, et la prose est, comme on sait, « le langage naturel des épiciers ». On complètera Walter Scott, on le perfectionnera. Un apprenti littérateur rêve de chanter en vers « l'histoire entière de l'humanité, ramassée en quelques raccourcis vigoureux et déroulée en larges tableaux ». — On remarquera que c'est l'idée même de la *Légende des Siècles*. — Et il espère bien mener à bout cette œuvre colossale. « Walter Scott a fait le péristyle, je bâtirai le temple ». Tout simplement[2].

1. On peut voir aussi, au vol. II des *Français peints par eux-mêmes*, p. 81-96, une très jolie satire du *Poète*. Il y est successivement question du romantique, de l'élégiaque, du biblique, du faiseur de petits vers, du nébuleux, de l'endormi, de l'intime et du faiseur de romances. La satire est spirituelle et fort exacte.

2. Jean-Louis F***, 22 ans, 1837. — « Il faut que je sois parvenu au comble de l'insouciance — disait Stendhal — pour ne pas faire les *Deux hommes*. Cette pièce faite, j'aurai tout en abondance, société, argent, gloire, rien ne manquera. » « Je n'ai qu'à faire les *Deux hommes*, et dans un an ou dix-huit mois *j'ai* tout cela. » On remarquera cet indicatif, à la Perrette. « Je puis faire un ouvrage charmant intitulé *Don Carlos* en trois actes. Je crois voir, il est vrai, depuis que je crois savoir peindre,

Un autre a été « trompé » par sa cousine, qui a osé lui préférer, l'impertinente et la sotte! un ingénieur : pour un artiste, preuve suprême de mauvais goût. Mais il se vengera de l'infidèle, et son désespoir s'exhalera dans un poème qui sera « comme le monument éternel de l'humaine douleur ».

> Quand donc cesseras-tu, perfide enchanteresse,
> De te jouer de moi par tes airs de tendresse?
> Quand déposeras-tu ce sourire enchanteur
> Qui m'a séduit, hélas! et déchiré le cœur[1]?...

C'est la plus belle pierre du monument. On peut se risquer à dire que ces piteux *Nocturnes* ne feront pas oublier les *Nuits* de Musset.

Un troisième..... Mais à quoi bon continuer une insipide énumération? Ce ne sont là, au surplus, que travers de jeunesse et il ne messied pas à qui médite un long et pénible voyage d'avoir, au départ, un sentiment légèrement exagéré de ses forces. Il est vrai, et nous avons connu d'autres infatuations que celles des romantiques. Mais ce qu'il y a de particulier ici et de caractéristique surtout, c'est l'idée ingénue qu'à cultiver « l'art sacré, l'art divin, l'art créateur », quelque chose se communique infailliblement à l'artiste de cette sainteté, de cette divinité, de cette puissance. Évidemment le génie ne saurait rien gâter, mais le génie n'est pas indispensable. Soyez disciple des Muses : le sacerdoce est à lui seul une consécration. Vous faites partie alors du petit nombre des « élus », vous planez au-dessus du commun des mortels, vous sentez peu à peu que vous êtes d'une autre essence, et vous finissez par vous convaincre que la nature ne vous a pas pétri du même limon. Nous avons eu entre les mains un exemplaire des *Orientales*, tout maculé, sali, noirci aux pages de *Mazeppa*. Que de fois le possesseur avait dû s'absorber dans la lecture de la pièce! Il s'en était certainement enivré de longues heures; et il ne s'était pas contenté de la lire et de la relire; il l'avait annotée : « La plus belle du recueil, parce qu'elle est la plus vraie »; et, en marge de la strophe : « Il traverse d'un vol sur tes ailes de flamme.... » il avait écrit celle-ci, d'une contexture irrégulière et bizarre :

que tous les sujets seraient bons entre mes mains ». — « Pourquoi faites-vous des vers? demandait A. Scholl à Baudelaire. — Pour pouvoir en lire », répliqua-t-il.

1. Sébastien N***, 26 ans, 1834.

Mon âme, point d'effroi,
Si tu sens du génie
La morsure de feu!
Réjouis-toi plutôt,
Ta gloire est infinie
Et rayonne là-haut.
C'est l'éternelle loi,
La loi de l'harmonie :
Seul le poëte est roi,
Seul le poëte est dieu!

Au moins dans *Mazeppa*, il n'était question pour le poète que de royauté.

Quel que soit l'auteur de ces vers, car il nous est inconnu, il n'a pas trop mal traduit les secrètes pensées des rimailleurs d'alors. Beaucoup de choses leur manquaient, mais ce n'est certainement pas la confiance. Et l'on comprend les railleries dont ne cesse de les poursuivre notre « flâneur parisien ». « Du fond de mon âme prosaïque, merci, Seigneur, de nous avoir envoyé des hauteurs où tu résides les joueurs de lyre contemporains. C'est bien d'auprès de toi qu'ils viennent. Porteraient-ils toujours ainsi la tête dans le ciel, si ce n'était pour nous faire ressouvenir de leur céleste origine et de leur condition supra-terrestre? Laisseraient-ils dédaigneusement tomber de leurs lèvres sacro-saintes des paroles rares et nébuleuses, si elles n'étaient pas l'écho de tes oracles? S'envelopperaient-ils de manteaux légers et diaphanes, s'ils n'avaient pas fait partie autrefois du chœur de tes séraphins immatériels?... » L'ironie est cruelle, elle est même dépourvue de charité. Mais les « joueurs de lyre » et leur attitude orgueilleuse et leur mépris transcendental pour tout ce qui n'était pas eux a dû prodigieusement agacer alors de fort honnêtes gens.

## IV

Car — et c'est la conséquence immédiate du sentiment que nous venons d'analyser — l'artiste romantique n'a que mépris, un mépris profond, incommensurable, pour quiconque n'est pas artiste comme lui, entendez pour « les bourgeois, les philistins », entendez pour les neuf dixièmes de la vulgaire humanité.

C'est chose si connue, quelques-uns des grands romantiques ont mis une obstination si ardente à proclamer cette haine, elle leur a inspiré de si véhémentes, de si truculentes et de si amusantes

imprécations, qu'il est inutile de s'arrêter à prouver l'évidence même. Qui ne sait que Gautier et Flaubert n'avaient pas de plus vif plaisir que de « courre le bourgeois[1] », que c'était pour eux une espèce de nécessité hygiénique et que, faute à leur indignation de pouvoir se déverser avec la verve et l'abondance que l'on sait, ils auraient été capables, le second surtout, de mourir d'une attaque de « bourgeoisophobie rentrée[2]? » « Nous, demeurons chez nous; du haut de notre balcon, regardons passer le public et si parfois nous nous ennuyons trop fort, eh bien, crachons-lui sur la tête et puis continuons à causer tranquillement et à contempler le soleil couchant à l'horizon[3]. » Ce mépris — dont la *Correspondance* de Flaubert offre des exemples sans nombre — manque par trop de véritable sagesse; et quand il s'ennuyait, Fantasio, avec beaucoup plus de simplicité philosophique, s'amusait à pêcher des perruques de princes. Il est vrai aussi que, poussée à ce paroxysme, la manie prend une ampleur, une envergure, un lyrisme qui servent à l'excuser chez l'homme qui, d'autre part, a écrit *Madame Bovary*. Mais qu'un grimaud, pour avoir barbouillé quelques méchantes lignes, ou même — cela s'est vu — pour avoir eu la velléité de les barbouiller, s'arroge le droit de « cracher », lui aussi, sur la foule du haut de sa prétendue supériorité, voilà qui est ineffable de ridicule, et c'est le spectacle qu'à cette époque on a pu contempler bien des fois.

« Tu me demandes, cher cœur, ce que je fais loin de toi », écrit à sa maîtresse un de ces grimauds de vingt-cinq ans, momentanément exilé de Paris. « Je pense à toi, à ta beauté, je l'adore avec une ferveur religieuse, et surtout » — ce *surtout* est une chose exquise et il aura été certainement savouré comme il convient — « et surtout je me délecte au spectacle de la gigantesque, de l'incommensurable stupidité des hommes. Ce sont les pures délices dont s'enivre mon âme et qui hâtent le cours des

1. A. Cassagne, *la Théorie de l'art pour l'art en France chez les derniers romantiques et les premiers réalistes*, Paris, 1906. Le livre est à consulter sur toutes les questions auxquelles on touche dans ce chapitre. — Dans les *Mémoires d'un suicidé*, p. 206, Jean-Marc, rentrant en France, entend malgré lui la conversation de « deux blatiers », que le sort lui a infligés comme compagnons de route, et qui parlent... comme des blatiers. Notre héros a d'abord un vif mouvement de colère, mais il réfléchit : « Je m'apaisai en songeant judicieusement que la plupart de mes concitoyens jouissaient d'une bêtise au moins égale » ; et sur cette modeste et consolante constatation, il s'endort.

2. On sait que Flaubert signait quelquefois ses lettres : *Gustavus Flaubertus, Bourgeoisophobus*. — On demandait un jour à Philothée O'Neddy quand est-ce qu'il publierait ses Œuvres complètes : « Oh! quand il n'y aura plus de bourgeois », répondit-il.

3. Lettre du 22 juillet 1842, à Ernest Chevalier.

boiteuses journées. Enfer et malédiction! sont-ils bêtes! sont-ils idiots! »..... La litanie se devine : tout bon romantique doit être capable de la dérouler et la déroule en effet avec une maestria à laquelle il convient de rendre hommage. On pense là-dessus qu'un malencontreux hasard a obligé notre jeune homme à un séjour dans quelque coin déshérité et perdu, où pullulent goitreux et crétins : la vérité est que la lettre a été envoyée d'une délicieuse petite ville de la Touraine. — Et le crime de ces malheureux, si prestement jugés et exécutés? — C'est de ne pas s'intéresser outre mesure aux choses du romantisme, et de ne pas connaître encore « en 1837! cela est-il concevable? Plus de dix ans après sa publication! » de ne pas connaître « l'Évangile des temps nouveaux », entendez la *Préface* de *Cromwell!* — Et de quel droit, s'il vous plaît, procéder ainsi à de générales et sommaires exécutions? — Du droit souverain, du droit imprescriptible et sacré de l'artiste qui porte des chefs-d'œuvre dans son cerveau, sans en avoir à la vérité écrit encore une ligne. « Je n'ai pas encore couché sur le papier, comme dit cet imbécile de P...., un seul vers de mon drame, l'*Agonie de Charlemagne*; mais je le possède tout entier dans ma tête; j'en vois les scènes principales, j'entends le grondement sonore de la voix des acteurs »; et après tout n'est-ce point là l'essentiel? «... J'ai aussi le plan d'une demi-douzaine de pièces lyriques, mais je ne suis pas fixé sur le genre de strophes à employer... Ce que je sais bien, c'est que tout cela fait dans ma cervelle un bouillonnement étrange et un tumulte d'enfer. Vrai Dieu! quand ça sortira, ce sera beau! » Mais ça ne sortit probablement jamais... C'était bien décidément un raffiné et un dilettante que ce « flâneur parisien » qui remerciait le ciel de l'avoir fait naître « en un temps si plein de distractions et si fertile en copieuses bouffonneries ».

Dans l'expression de ce mépris à la mode, comme toujours ceux-là se montrent les plus violents qui auraient eux-mêmes besoin de plus d'indulgence. Il y a des plumitifs qui sont féroces.

J'entends autour de moi les plumes des confrères
Égratigner la feuille où l'on doit, tous les jours,
Transcrire bêtement quantité de misères,
Lois, jugements, arrêts de différentes cours.

Leur application est chose merveilleuse;
Immobiles, muets, le nez sur leurs bureaux,
Ils passent, disent-ils, une existence heureuse,
De tout noble idéal imbéciles bourreaux.

Vils épiciers, bourgeois, ô philistins stupides!
Il ne bat rien de grand (*sic*) dans vos cœurs racornis;
Vos pensers sont mesquins, vos plaisirs insipides.
Des esprits généreux, honnis, soyez honnis! etc., etc. [1].

On a exécuté sur ce thème quelques milliers de variations. Inutile de mettre sous les yeux du lecteur la bonne vingtaine d'échantillons que nous pourrions lui offrir. Tous ces exercices manquent par trop d'imprévu.

Mais leur pratique pourrait avoir des dangers.

Le principal est de faire prendre en aversion — exactement comme le romanesque, dont tout ceci n'est au surplus qu'une variété — « l'ensemble des occupations variées, mais également serviles, par lesquelles les misérables mortels doivent subvenir à leur quotidienne existence [2]. » « Auner du calicot! quel supplice quand on a enfourché Pégase! Vivre au milieu de commis prosaïques, toujours prêts à se moquer de mes sentimentales jérémiades! En être réduit à se cacher derrière une pile de percalines pour faire des sonnets et des élégies!... Ah! que de plaintes exprimées dans mon *journal* que je ne puis relire aujourd'hui sans quelque émotion, tant il contient de phrases à la Werther et à la Chatterton! » Ces naïves confidences que la fréquentation forcée, pendant sa jeunesse, du magasin de nouveautés des *Deux Pierrots* arrachait à Challamel (*Souvenirs d'un hugolâtre*, 119), tout aspirant littérateur les a fait entendre. Et sans doute ce n'est là un sentiment bien nouveau ni dans la société ni dans la littérature, mais il était réservé au romantisme de lui donner une vivacité, une acuité particulières.

Aux temps lointains du bon Hésiode, le potier était l'ennemi du potier et l'artiste de l'artiste. Aux temps, plus rapprochés, du romantisme, le poète est trop souvent l'ennemi du laboureur, et du marchand, et des mercenaires de toute espèce, — ce qui ne l'empêche nullement de l'être, à l'occasion, des autres poètes. Et bien loin de cacher cette haine, comme un sentiment dont il n'y a pas lieu en effet, semble-t-il, de tirer la moindre fierté, on la proclame, on l'étale, on s'en fait gloire.

Je les vois tous les jours qui vont à leurs usines,
Ponctuels et corrects, et comme leurs machines,
Montés pour un travail qu'ils ne comprennent pas.
Leur vie ainsi s'écoule; ils s'en vont pas à pas

1. Philippe M***, clerc de notaire, 26 ans, 1836.
2. Julien C***, 25 ans, 1838.

Vers le grand trou béant qu'on appelle la tombe;
Et quand après la mort leur pauvre corps y tombe,
Ce que la terre couvre aura-t-il donc vécu?
Qu'auront-ils donc aimé? qu'auront-ils donc connu?
Quel élan généreux souleva leur poitrine?
Ont-ils été ravis à l'extase divine? etc. [1].

On développe le thème en vers, et on le pratique en prose.

Deux camarades de collège se rencontrent sur le boulevard, après plus de quinze ans qu'ils s'étaient perdus de vue. L'un a une situation brillante dans l'industrie, en province; il est marié, père de famille, considéré, déjà influent. L'autre est resté à Paris, il a écrit quelques vagues pièces qu'il n'a encore pu faire recevoir à aucun théâtre, mais « son tour viendra, il en est sûr ». En attendant, il est dépenaillé, et sa mine dit avec assez d'éloquence qu'il ne dîne peut-être pas tous les jours.

L'ingénieur invite l'homme de lettres. Menu abondant et délicat, qu'un appétit trop aiguisé empêche évidemment notre convive de savourer.

L'heure venue de se quitter :

« Alors, demande le bohême, tu retournes à tes fourneaux, à tes ouvriers...?

— Mais où retournerais-je?

— Eh bien, mon cher, je te plains! »

Et l'ingénieur d'ajouter, dans la lettre où il conte gaîment l'aventure à un ami :

« J'ai offert quelquefois à dîner, mais je n'ai jamais reçu de pareils remerciements [2]. »

Relisez là-dessus l'*Éducation sentimentale*, et voyez ce que tout au fond pense Frédéric Moreau de ceux qui ne consacrent pas leur vie entière au culte de la littérature et de l'art — entendez, pour lui, et pour combien d'autres! à la pratique perpétuelle de la paresse et de la rêverie.

Et c'est ainsi que la littérature, au lieu d'engendrer l'union et l'harmonie, comme aux beaux jours légendaires d'Orphée, devient un instrument de discorde et favorise les divisions sociales. Méprisable, tout ce qui est bourgeois; méprisable, tout ce qui a le moindre caractère d'utilité; méprisable enfin, tout ce qui est servile. « C'est un oiseau, le barde », comme disait ce pauvre fou de Pétrus Borel; et tout oiseau a horreur de la cage. L'artiste

1. Julien C***, 25 ans, 1838.
2. Pierre V***, ingénieur, 1847.

romantique gardera donc jalousement sa liberté, il se préservera scrupuleusement de tout contact profane. Et l'on en connaît en effet qui ont tout sacrifié à cet idéal avec une abnégation qu'il faut bien appeler héroïque. Mais on en sait d'autres aussi qui ont laissé ternir leur candeur première et leur robe baptismale. Ils auraient rougi d'être « ronds-de-cuir » dans un ministère ou une administration; ils n'ont pas rougi d'émarger au budget d'un régime cependant détesté. S'il nous est difficile de ne pas songer ici à Leconte de Lisle — à qui la pension qu'il accepta de l'Empire ne fait pas perdre sa noblesse et sa grandeur, — c'est moins pour blâmer que pour plaindre. Jeune homme, le romantisme lui avait enseigné, comme un dogme, l'horreur de toute vie, de toute occupation bourgeoises. Dogme puéril : la réalité s'était chargée de faire la démonstration. L'histoire des lettres n'en aurait sans doute guère à citer de plus éclatante, et probablement aussi, de plus douloureuse.

Si fâcheuse que puisse être la conséquence, celle-ci l'est certainement encore plus, de « voir toutes autres choses peu à peu s'effacer et disparaître dans le rayonnement éblouissant de l'art », et de s'en targuer naturellement comme d'une rare supériorité. S'il arrivait à quelqu'un de dire devant Flaubert « que la religion, la politique, les affaires avaient un intérêt aussi grand que la littérature et l'art, il ouvrait les yeux avec étonnement et pitié... » On éprouve quelque peine à comprendre, en même temps qu'il vous vient une honte et une angoisse secrètes d'être malgré tout si bourgeois. Et l'on réfléchit en effet que ce n'est pas chez les artistes que se rencontre la pensée du siècle; que, s'ils ne sont pas en dehors du mouvement des idées, ils suivent plutôt qu'ils ne précèdent, quoi qu'ils en aient pu croire et dire eux-mêmes; et qu'il est bien significatif qu'un critique, étudiant le XIX^e^ siècle, ait pu consacrer un volume à ses poètes et à ses romanciers, et toute une autre série de volumes, indépendants du premier et sans liens avec lui, à ses politiques et à ses moralistes.

Ce n'est donc pas un cas isolé que celui de Flaubert. Sans avoir les mêmes excuses que le grand romancier, beaucoup ont alors professé l'opinion ingénue que le monde n'existait qu'en fonction, pour ainsi dire, de l'artiste chargé d'en donner une interprétation personnelle. « Je travaille et j'éprouve à travailler une joie délirante et comme un orgueil de dieu. Il nous est arrivé quelquefois de nous plaindre du monde. Ignorants que nous étions! imprudents! ingrats! mais, cher, que serions-nous sans lui? L'art sacré, comment pourrions-nous l'exercer? *Ce qui doit excuser le monde*,

*c'est qu'il nous sert de modèle...* » Cela a été écrit très sérieusement, le 18 mai 1847, par un « candidat à la gloire ». Et le correspondant, autre « candidat à la gloire » sans doute, de répondre : « Vous ne sauriez croire la joie que m'a donnée votre lettre, tant elle traduit avec netteté mes pensées les plus intimes! Vous avez raison, il faut tout pardonner, parce que tout peut nous être utile, tout peut nous servir. *Ainsi considéré, tout devient intéressant, tout peut se justifier. Dans ce système, un imbécile lui-même a sa raison d'être* ». Quand il écrivait ces mots, notre « candidat à la gloire » ne croyait certainement pas en donner pour sa part une preuve si directe et si frappante.

Ce qui est sûr aussi, c'est qu'avec ce « système » on est la victime toute désignée des plus fâcheuses erreurs. Le romanesque était pour « l'âme méconnue » la source du bonheur même : l'exaltation artistique sera l'unique consolation de l'homme de lettres romantique; si bien qu'on n'hésitera pas à faire dépendre son bonheur de ce qu'il y a de plus capricieux au monde, de l'inspiration! « Tu ne me paraîs pas te réjouir infiniment, mon vieux Feydau — écrit Flaubert — et je le conçois! l'existence n'étant tolérable que dans le *délire littéraire*. Mais le délire a des intermittences et c'est alors qu'on s'embête[1]. »

« Jours mauvais, jours noirs », gémit un autre. « Mélancolie, spleen, maux de tête, humeur de chien enragé.... Le flot ne coule plus, la source est tarie.... Mon travail n'avance pas. J'ai voulu m'obstiner; j'ai refait quinze fois la même strophe : elle était pire à la quinzième fois qu'à la première.... Je m'ennuie horriblement.... Quand l'inspiration est sèche, je suis plus bête qu'une oie.... Que faire? Rien. S'ennuyer, végéter, dormir comme une taupe ou bâiller comme un mollusque, en attendant qu'il plaise à l'Esprit de vous visiter à nouveau.... Ah! misère[2]!.... »

Voilà où l'on en arrive fatalement, lorsqu'on fait de la littérature la raison unique, exclusive, de l'existence. L'inspiration manquant, tout manque à la fois. Rien n'intéresse plus l'artiste, le monde entier lui semble désert, « inexistant », ou, comme disait plus simplement un autre : « il n'y a plus rien ». L'affirmation est excessive et le résultat fâcheux.

1. *Correspondance*, III, 214, 1861. — Il écrivait à Maxime Du Camp, en lui parlant de sa sœur agonisante (mars 1846) : « Quelle maison! quel enfer! Et moi? J'ai les yeux secs comme un marbre. C'est étrange. Autant je me sens expansif, fluide, abondant et débordant dans les douleurs fictives, autant les vraies restent dans mon cœur âcres et dures; elles s'y cristallisent à mesure qu'elles y viennent ». Cf. encore les lettres du 4 août et du 18 sept. 1846; et dans le 2e volume de la *Correspondance* les pages 188 et 358.

2. Georges R***, journaliste, 1842.

Le pauvre et grand Flaubert écrivait, le 28 juin 1855, à son ami Bouilhet : « Sais tu que ma mère, il y a six semaines environ, m'a dit un mot sublime (un mot à faire la muse se pendre de jalousie pour ne l'avoir point inventé)? Le voici ce mot : « La rage des phrases t'a desséché le cœur ». Elle avait raison, la mère du grand artiste et nous n'en savons pas de preuve plus éloquente que certaine déclaration de Baudelaire [1] et que la vie elle-même du malheureux auteur des *Fleurs du mal*.

## V

Il y a pis encore cependant. Et nous ne voulons pas parler de cette conception — romantique, s'il en fut — du génie, don fatal, cause d'isolement et source de misère, que Vigny a si vigoureusement dramatisée dans son *Moïse*. Mais, sous le beau prétexte que le meilleur moyen d'exprimer les passions est de commencer par les ressentir, n'a-t-on pas fait du désordre, de l'inconduite et de la débauche le privilège ou, plus exactement, le droit même du génie [2]? N'alléguez pas que la méthode est risquée : Kean vous répondra que l'artiste n'est pas le maître, qu'il doit s'immoler, se crucifier pour son art. Et l'on sait si pour son compte le génial acteur hésite à s'offrir au martyre — en vidant intrépidement force pintes de rhum avec des filles et des matelots.

Or de ces extraordinaires théories, nullement inoffensives bien entendu, il a été fait des essais d'application. Comme Robert Greslou s'autorise des idées du philosophe Adrien Sixte pour séduire Charlotte de Jussat-Randon, de jeunes et de hardis romantiques s'autorisèrent de littérature et d'art pour se livrer aux plus imprudentes et aux plus dangereuses expériences.

Ceux dont nous allons conter l'histoire — elle se passe en 1839 — n'avaient qu'une ambition et qu'un rêve : enrichir la littérature de la jeune école « déjà si riche cependant », et donner des études de sentiments et de passion d'une précision si aiguë, d'une vérité si pénétrante, que la comparaison avec Shakespeare s'imposerait

1. « Le goût immodéré de la forme pousse à des désordres monstrueux et inconnus... les notions du juste et du vrai disparaissent. La passion frénétique de l'art est un chancre qui dévore le reste. Je comprends les fureurs des iconoclastes et des musulmans contre les images. La folie de l'art est égale à l'abus de l'esprit. La création d'une de ces deux suprématies engendre la sottise, la dureté du cœur et une immensité d'orgueil et d'égoïsme. » (*De l'école païenne*, 1851.)

2. Cf. Emile Augier, *Paul Forestier* ; Lemaître, *Inpressions de théâtre*, VI, 161 ; Paul Bourget, *Discours de réception à l'Académie française* (*Œuvres complètes*, I, 505) et Marcel Prévost, *Lettres à Françoise*, XXII.

d'elle-même, ou du moins que « leur œuvre ne serait pas trop indigne du grand Will ». Même quand ils sont légèrement excessifs, cet entrain et cette confiance ne sont jamais pour déplaire dans la jeunesse. Malheureusement, pour réaliser leur beau rêve, nos jeunes ambitieux s'avisèrent d'une bien singulière méthode. On se partagea « en frères » le domaine des passions, entendez qu'on pratiqua avec diligence les sentiments dont il s'agissait de donner des descriptions exactes, et qu'on les vécut d'abord le plus abondamment possible.

« Pour goûter dans toute sa plénitude l'amère volupté des morsures de la vengeance », un de ces étourdis se laisse insulter dans une discussion qu'il a provoquée tout exprès, remet à quinze jours la réparation qu'il pourrait exiger tout de suite, attise avec soin le souvenir de l'affront — que ses amis ou plutôt ses collaborateurs ne lui laissent pas oublier — et en arrive bientôt à une exaspération, à une fureur telles qu'il ne boit plus, ne mange plus, ne dort plus, et qu'il manifeste des symptômes nerveux d'une réelle gravité. Sur le bruit qui a couru de sa folie, son adversaire refuse de se battre : à son tour d'attendre. Son état devient plus inquiétant. Ce ne sont que trépignements, hurlements, accès de rage épileptique. Il essaie bien d'écrire ; mais la machine nerveuse, trop rudement surmenée et secouée, refuse d'obéir. Au lieu d'une analyse froide, lucide, on a des spasmes de convulsionnaire et des frénésies de possédé.

Oh ! mordre, déchirer, broyer à pleines dents !
Entendre les sanglots de la bouche qui hurle !...

Sur mon ardente peau sentir, douceur exquise !
Couler à tièdes flots le sang que je méprise !..
J'en voudrais prendre un bain,
Je voudrais que ma main,
Rouge de ce sang détesté,
Sanglante demeurât toute l'éternité !...

Oui, je l'aurai ta chair, je l'aurai, je l'aurai ;
Entre mes dents de fer je l'entendai crier
Comme entre des tenailles ;
Et toi, maudit, ployé sous mon genou vainqueur,
Tu sentiras ma dague au travers de ton cœur,
Descendre en tes entrailles.

C'est de la poésie de cannibale. D'observations générales, d'analyse, pas même l'ombre, naturellement. Le but était manqué. Notre pauvre romantique n'a même pas eu, pour le dédommager de tant

d'ennuis, la consolation de laisser une bonne monographie de la vengeance; et c'est un plaisir vif, au sortir de tout ce fatras et de toutes ces violences forcenées, de relire *Colomba*.

Il fallut de force le faire voyager, pour le distraire. Il était à peine parti que l'insulteur mourut subitement, d'un accident de chasse. L'insulté faillit en « crever de dépit ». Enfer et damnation! la vengeance lui échappait.... Une bonne fièvre cérébrale fut le meilleur remède; du coup, le passé fut liquidé; et notre héros n'en garda plus qu'un vague souvenir. Trois ans plus tard, il épousait une charmante jeune fille qui avait été presque la fiancée de son adversaire. C'était une manière de vengeance; et même on peut trouver qu'elle ne manquait pas d'esprit.

Mais le phénomène le plus intéressant de la jeune troupe ultra-romantique est certainement le couple de jaloux par persuasion.

On connaît ce passage de *Celle-ci et celle-là*, dans les *Jeune-France*. Ne sachant plus qu'inventer pour galvaniser une sensibilité qui en effet se lasse bien vite, Rodolphe propose à Albert de faire la cour à sa maîtresse.

« Je suis jaloux, mais jaloux romantiquement et dramatiquement, de l'Othello double et triple. Je vous surprends ensemble : comme tu es mon ami, le trait serait des plus noirs, et la scène se composerait admirablement bien; il serait impossible de trouver rien de plus don Juan, de plus méphistophélique, de plus machiavélique et de plus adorablement scélérat. Alors je tire ma bonne dague, et je vous poignarde tous les deux, ce qui est très espagnol et très passionné. Qu'en dis-tu? »

C'est presque le scénario de la comédie tragique dont furent victimes nos amateurs de psychologie romantique.

L'un d'eux, Raoul, avait pour maîtresse une fort jolie femme, « que le sort ridicule avait unie au plus bourgeois des fonctionnaires ». « Brune, vive, spirituelle, ardente, une taille de châtelaine, — elle était donc à peu près conforme aux exigences de l'esthétique à la mode, — des yeux à faire damner tous les saints »; et son prénom, avantage appréciable aux yeux d'un romantique, était Malvina. Mais deux ans « font bien des brèches dans la passion la plus forte et lassent la tendresse la plus furieuse ». Raoul commençait à se fatiguer de sa liaison : il accepta avec joie la proposition, que lui fit son ami Louis, de chercher à se faire aimer à son tour de Malvina. Jamais plus superbe occasion s'offrirait-elle de connaître la jalousie et d'en faire une étude comparée? A voir sa maîtresse courtisée par un autre, Raoul allait probablement sentir sa passion se raviver et

deviendrait jaloux; Louis, de son côté, se piquerait vraisemblablement au jeu et, repoussé ou accueilli, éprouverait lui aussi « l'horrible torture ». Ils pourraient comparer leurs impressions, ce serait merveilleux. Deux authentiques Othellos allaient disserter de la jalousie, sur expérience personnelle. Enfoncé, Shakespeare!

Entre les deux amis l'engagement fut pris, solennel, que rien n'altérerait leur amitié, qu'il ne s'agirait jamais que de littérature et d'étude désintéressée de la psychologie, etc. La réalité se chargea de leur rappeler qu'on ne l'oublie jamais impunément, et qu'il n'est romantisme qui puisse prévaloir contre elle.

Les débuts de la comédie furent agréables. Malvina était coquette : elle fut flattée des hommages de Louis, beau garçon d'ailleurs, un peu gâté seulement par de précoces succès auprès des femmes, et dont la conquête passait pour difficile. Mais Malvina était fine aussi, et elle eut vite fait de s'apercevoir du « rôle qu'on daignait lui donner dans toute cette affaire », et qui faisait d'elle « l'enjeu d'une espèce de pari ». Comme elle était en même temps très orgueilleuse, elle se vengea.

Elle commença par affoler littéralement nos deux apprentis psychologues. Il n'y eut pas indifférence qui tînt : Raoul dut avouer « qu'elle n'avait jamais été si adorable et qu'il ne l'avait jamais tant aimée »; et pour sa part, Louis eut bientôt juré que « s'il l'avait connue plus tôt, il lui aurait sacrifié avec enthousiasme toutes ses maîtresses ensemble; qu'elle l'avait guéri à tout jamais de l'ironie », etc., etc. Alors, par une série savamment graduée de réticences et d'insinuations perfides, elle fit naître entre les deux jeunes gens la défiance d'abord, la haine ensuite. Certes, et l'on daignait bien s'en convaincre, Raoul était aimable; mais il y avait déjà bien longtemps qu'on l'aimait, et l'expression de sa tendresse commmençait à devenir monotone; puis la belle prestance, l'esprit, les qualités séduisantes de Louis n'étaient point choses à dédaigner. De son côté, Louis était incontestablement bien gentil de l'avoir remarquée, et l'on était singulièrement charmée de ses attentions; mais Raoul ne manquait pas non plus de beauté ni d'esprit; et surtout, il était constant, il était fidèle : jamais l'affection de Louis, si volage autrefois, offrirait-elle les mêmes garanties?... Trois mois après leur engagement solennel de rester indissolublement unis contre la « perfide Dalila », Raoul et Louis se seraient volontiers coupé la gorge pour elle. Le triomphe de Dalila n'avait pas été difficile, et il devrait être complet.

Quand elle les eut amenés au point d'exaspération et de haine réci-

proque qu'elle avait jugé nécessaire, elle signifia simplement son congé à Raoul, avec un grand éclat de rire, retenant encore auprès d'elle le pauvre Louis, sans lui avoir rien accordé que le privilège d'effleurer de ses lèvres l'extrémité de ses doigts fuselés.

Le dépit, la fureur, le désespoir de l'amant ainsi congédié, on les devine. A l'ami félon qui lui avait volé le cœur de sa « divine maîtresse », il adressa un cartel. La littérature y avait sa part, comme on se souvient qu'elle l'avait dans les impressions de voyage de noces des jeunes épouses romanesques.

A toi, dont le mensonge et l'horrible infamie
M'ont pris le cœur de mon amie,
A toi, des vils larrons le plus vil à coup sûr,
Immonde ruffian, impur
Comme le grand cloaque, et dont la seule haleine
A suffi pour ternir ma reine,
Ma reine de beauté, sur qui comme un serpent, etc.
. . . . . .
A toi, lâche, félon, parjure, fratricide,
Misérable sujet d'une haine homicide,
J'adresse ce cartel, et que le fer décide
Qui de nous deux aura
L'exquise Malvina, etc.

« L'exquise Malvina » ne fut à personne. Raoul, grièvement blessé dans le duel, mal soigné peut-être, mourut autant de rage que de sa blessure; et quand, débarrassé de son rival, Louis crut qu'il allait toucher enfin au bonheur, « l'exquise Malvina » le congédia avec le même désinvolture dont elle avait usé envers Raoul, et, non sans douleur, le guérit radicalement de sa fatuité. En s'engageant dans cette sotte aventure, nos deux héros n'en auraient même pas supposé la lamentable conclusion.

Quant aux fameuses notes de jalousie comparée, ou elles n'ont pas été prises, ou elles ont été perdues. Vraisemblablement la perte n'est pas considérable.

— Cas exceptionnels! est-on tenté de croire aussitôt; folies de jeunesse! — Et on a raison, si on veut exprimer par là que des conséquences aussi désastreuses ne sont qu'assez rarement sorties de ces théories ingénues. Mais, peut-on dire aussi, ce n'est vraiment pas la faute des théories enfantines, si l'on n'a pas eu à enregistrer plus souvent des accidents de cette gravité; — et encore qu'en pouvons-nous savoir avec certitude? Il n'y a rien en effet que de logique dans tout cet exceptionnel lui-même. C'est où l'individua-

lisme devait fatalement aboutir. Que chantaient donc alors les grands poètes? Leurs douleurs, leurs joies, leurs espérances, leurs amours, c'est-à-dire et d'un mot, toujours et partout leur « moi ». Leur lyrisme n'était que confidences. Il s'agit bien des sentiments généraux du cœur humain! D'abord, qu'est-ce que cela veut dire : le cœur humain?

Le cœur humain de qui? le cœur humain de quoi?

demande Musset, qui fut toujours l'enfant terrible du romantisme;

Mais morbleu! comme lui, j'ai mon cœur humain, moi!

« Insensé, qui crois que je ne suis pas toi! » murmure sur le ton de gravité qui lui fut familier de bonne heure, le penseur Hugo.... Toute littérature devait donc être personnelle; et c'était, croyait-on, parce qu'elle avait ce caractère, que la littérature romantique était si forte et si belle. Le meilleur par conséquent et le plus sûr était de n'exprimer que des sentiments personnels, réellement éprouvés, « vécus », dirions-nous aujourd'hui. Ainsi fit-on ou du moins s'efforça-t-on naïvement de faire.

Un ancien Jeune-France, bien apparenté, relations solides sinon brillantes, se met tout d'un coup à se pousser dans quelques salons politiques avec une hâte choquante. Ses amis s'étonnent, puis s'inquiètent. Mais lui les rassure. « Laissez-moi parvenir, l'art n'y perdra rien, vous verrez quel roman j'écrirai un jour sur l'ambition [1]! »

« Ah! — dit un autre, et le plus sérieusement du monde — je donnerais bien la moitié de mon talent pour être un bâtard, comme Antony! La belle pièce que je serais sûr alors d'écrire! Plus belle qu'*Antony*! plus belle que *Chatterton*! Jamais la haine et le mépris de la société n'auraient éclaté en explosions plus furieuses! Jamais ce monde infâme... » On devine le développement. « Ah! tonnerre et sang! Pourquoi suis-je légitime? Pourquoi ne suis-je pas bâtard [2]?... »

On demande à un troisième : « Et ce roman d'amour, quand nous le donnerez-vous à lire? » Le futur romancier — trente-deux ans — hoche mélancoliquement la tête. « J'attendais une grande passion; elle n'est pas venue. Comment voulez-vous qu'on exprime convenablement ce qu'on n'a pas réellement senti [3] »

1. Pierre A***, 32 ans, 1840.
2. Raoul E***, 27 ans, 1836.
3. Paul Q***, 1838.

Nous pourrions multiplier les exemples. C'est comme une manie. Les écrivains prétendent ne faire d'œuvres que « trempées dans la sanguine concentrée du souvenir », et, toujours comme dit Barbey d'Aurevilly, ils sont convaincus que « les meilleures couleurs de leurs palettes ne furent jamais que le sang qui coula de leurs cœurs[1] ». — L'artiste, à ce compte, serait une espèce de martyr? — Parfaitement; et la conséquence n'était pas pour faire reculer quelques-uns de ces énergumènes, si du moins il faut ajouter foi à leurs paroles. « J'ai bien réfléchi, je sais ce qui m'attend. Mais il m'est avis que nous, artistes, nous devons être comme saint Sébastien; c'est *un devoir* pour nous de nous exposer à toutes les flèches pénétantes et douloureuses des passions, pour bien en exprimer la vérité poignante, sanglante ». Et le correspondant de renchérir, comme il fallait s'y attendre. « Oui, nous devons être les Saint Sébastien de l'art, nous pourrions même dire les Saint Denis[2]... » On ne comprend plus.

Qu'il n'y ait là que ridicule et vanité — avec du danger par surcroît — c'est ce qu'a bien montré Flaubert. « Quand on veut, petit ou grand, se mêler des œuvres du bon Dieu, il faut commencer, rien que sous le rapport de l'hygiène, par se mettre dans une position à n'en être pas la dupe. Tu peindras le vin, l'amour, les femmes, la gloire, à condition, mon bonhomme, que tu ne seras ni ivrogne, ni amant, ni mari, ni tourlourou. Mêlé à la vie, on la voit mal, on en souffre ou on en jouit trop[3]. » Vérités assez élémentaires, semble-t-il. Le romantisme fit difficulté de les admettre. Mais, sur ce chapitre comme sur beaucoup d'autres, d'ailleurs, c'est le romantisme qui avait tort.

## VI

Quand on croit dur comme fer à la sainteté de l'art et à l'incommensurable supériorité de ses ministres, il est assez naturel de demander pour eux à la société un traitement de faveur et des privilèges. Que l'admiration respectueuse des foules aille d'elle-même à « ceux que la Muse a honorés d'un sourire dès le berceau », que leur apparition soit « toujours saluée d'applaudissements enthousiastes », qu'ils ne marchent enfin, et pour ainsi dire, que

1. Barbey d'Aurevilly, à Trébutien, a propos d'*Une vieille maîtresse*.
2. Correspondance entre Jacques B*** et Henri M***, 1839.
3. *Correspondance*. A sa mère, 15 déc. 1850. Il n'y a pas d'idée qui revienne plus souvent dans ses lettres.

« dans un cortège d'hommages » : autant de droits incontestables à leurs yeux. Mais la gloire est une fumée dont on ne peut pas exclusivement se repaître, et il faut aux nourrissons des Muses des avantages plus solides et plus matériels. S'ils doivent leur talent à la société, à leur tour la société leur doit les moyens de cultiver ce talent, sans autres soucis d'aucune espèce. Et ç'a été de bonne heure en effet leur prétention, à quelques-uns du moins, d'être « prytanisés », comme disait l'un d'entre eux, c'est-à-dire d'exiger de la société qu'elle pourvût à leur subsistance « en échange des plaisirs et des émotions qu'ils lui procuraient ».

Aujourd'hui la prétention paraît excessive et la preuve en est qu'à la dernière reprise qu'on en a faite, *Chatterton* n'a pas eu ce qui s'appelle une bonne presse [1]. Nous n'entrons plus dans ces sentiments ; ils affligent ou font sourire. L'état d'âme du personnage dans lequel Vigny a visiblement mis toutes ses complaisances suppose un mélange si bizarre d'orgueil, de naïveté et même d'indélicatesse qu'on arrive difficilement à le plaindre, bien loin de le trouver admirable et héroïque, comme son père intellectuel entendait bien qu'il parût. Nous ne sommes plus à l'unisson. On y était terriblement en 1835. La soirée du 12 février fut inoubliable ; moins triomphale à coup sûr, mais autrement émouvante et poignante que celle du 25 février 1830. « Quand on vint proclamer le nom de l'auteur, on resta debout pendant près de dix minutes ; les hommes battaient des mains, les femmes agitaient leurs mouchoirs. Jamais depuis, je n'ai vu une ovation pareille. » C'est Maxime Du Camp qui le dit ; et il a eu la bonne idée, après avoir constaté l'impression générale, d'analyser ses impressions personnelles. « Je n'avais pas parlé, je n'avais pas applaudi, j'étais terrifié. Je sortis machinalement de la loge ; lorsque j'en franchis le seuil, ma mère, qui avait les yeux rouges, me dit : « Qu'as-tu donc? » Le ton de sa voix brisa la torpeur dont j'étais enveloppé ; je voulus répondre et je perdis connaissance. » Il ne put donc accepter la proposition d'être présenté à Vigny. Eût-il été d'ailleurs en état de paraître devant le poète, il aurait encore dû décliner un honneur trop périlleux, trop redoutable pour lui : il fût tombé « foudroyé comme devant un dieu ».

1. Cf. surtout la chronique théâtrale de M. Ad. Brisson, dans le *Temps* du 11 février 1907. — Si vif qu'il ait été tout d'abord, l'enthousiasme ne fut pas universel ; il y eut des protestations. D'après Barbier (*Souvenirs personnels*, 223), Balzac jugeait la pièce bien absurde et reprochait à Vigny d'avoir idéalisé « un affreux petit drôle, un plagiaire, un monstre d'orgueil et d'ingratitude ». Personnages et idées, il estimait tout cela « trois fois faux et absurde ». L'article de J. Janin (*Littérature dramatique*, III) n'est aussi qu'une démolition furibonde de la pièce.

Le narrateur était jeune et la jeunesse, qui est toujours enthousiaste, ne le fut jamais plus qu'à cette époque; on s'évanouissait encore facilement; l'habitude enfin était assez répandue, nous le savons, de voir dans les poètes des créatures « supra-terrestres », comme disait l'ironiste parisien. Mais celui qui devait être le joyeux Labiche ne pensait pas et ne sentait pas autrement. « Je viens de voir *Chatterton*, — écrit-il en février 1835 à Leveaux, un de ses collaborateurs, — je suis encore tout palpitant, mon cœur saigne comme broyé dans un étau. » Remarquez l'énergie de l'expression. « Le drame de Vigny m'emplit. » Théophile Gautier avait donc raison de dire que toute « cette exaltation » provoquée par la pièce « était sincère », comme « plusieurs l'ont prouvé, sur qui, depuis longtemps, l'herbe pousse épaisse et verte ».

Que cet enthousiasme ait été prodigieux, ou nous nous sommes bien mal expliqué ou tout ce que nous avons dit dans les pages précédentes doit le faire comprendre. *Chatterton* réalisait à merveille, et avec une ampleur, une intensité où il n'y avait rien à désirer, le type même de l'artiste tel qu'il avait toujours plu au romantisme de se le représenter. Ce qu'*Antony* avait été pour la génération sociale, il l'était, lui, pour la génération littéraire. Il incarnait en perfection ses désirs, ses ambitions, ses prétentions surtout. Que les bourgeois aient applaudi une pièce qui les malmenait si rudement et avec un tel mépris, la chose n'a rien d'extraordinaire après tout; mais que tous les poétereaux, tous les écrivassiers l'aient exaltée avec un lyrisme voisin de la frénésie, c'était par trop naturel. En aimant *Chatterton*, c'était eux-mêmes qu'ils aimaient; en célébrant son triomphe, c'était le leur qu'ils préparaient définitivement. De même qu'au temps de Corneille tout gentilhomme dut tressaillir d'aise au généreux, au vibrant défi que Rodrigue adresse à don Gormas, de même tout homme de lettres dut sentir « son cœur bondir dans sa poitrine », aux lamentations mélancoliques ou désespérées du pauvre auteur méconnu. La pièce était un avertissement et comme une menace à l'adresse de cette société qui avait le mauvais goût de ne pas donner à ses artistes la place à laquelle tous les artistes peuvent légitimement prétendre. Vigny connaissait ses confrères, et il les chatouillait au bon endroit.

L'amer et mélancolique plaidoyer eut un retentissement formidable, et les échos en furent longs à se calmer — parce que depuis longtemps s'amassaient au cœur des artistes les sentiments qui sont la raison d'être de Chatterton et qui n'attendaient que le moment favorable pour se manifester et faire explosion. Bien

avant l'apparition de « l'auguste et sublime chef-d'œuvre », on entend déjà de toutes parts gronder de sourdes rumeurs. C'est le clan des écrivains qui est en effervescence. Ce qu'ils méditent, c'est un 89, mieux, un 93, à leur profit. De justes et modérées qu'elles étaient autrefois, leurs réclamations deviennent maintenant excessives et elles vont frisant l'insolence. Ils ne revendiquent rien de moins qu'un traitement de faveur et des privilèges exorbitants. Lisez plutôt cette profession de foi naïve, que Philothée O'Neddy n'a pas craint de prêter à un de ses personnages.

« Si me jugeant très digne, au fond de ma fierté,
De marcher en dehors de la société,
Je plonge sans combat ma dague vengeresse
Au cou de l'insulteur de ma dame et maîtresse,
Les sots, les vertueux, les niais m'appelleront
Chacal.... Tout d'une voix ils me décerneront
Les honneurs de la Grève ; et, si les camarades
Veulent pour mon salut faire des algarades,
Bourgeois, sergents de ville et valets de bourreau
Avec moi les cloûront aux bancs du tombereau.
Malice de l'enfer!.... A nous la guillotine !
A nous qu'aux œuvres d'art notre sang prédestine !
A nous qui n'adorons rien que la trinité
De l'amour, de la gloire et de la liberté!..
Ciel et terre!... est-ce que les âmes de poète
N'auront pas quelque jour leur revanche complète?
Long-tems à deux genoux le populaire effroi
A dit : Laissons passer la justice du roi.
Ensuite on a crié, on crie encore : Place!
La justice du peuple et de la raison passe.
Est-ce qu'épris enfin d'un plus sublime amour,
L'homme régénéré ne crîra pas un jour :
Devant l'Art-Dieu que tout pouvoir s'anéantisse,
Le poète s'en vient; place pour sa justice? »

Entrer dans la vie avec ces illusions prétentieuses, c'était courir au-devant des plus douloureux et des plus terribles conflits. Et en effet les froissements, inévitables peut-être, entre hommes de lettres et société, l'état d'âme romantique n'a fait que les aviver, les exaspérer; il en a décuplé l'amertume. Faut-il ajouter qu'ils n'avaient pas attendu le 12 février 1835 pour se produire, et même pour se produire avec une violence cruelle? Deux ans auparavant, Escousse et Lebras s'étaient suicidés, et les déceptions littéraires n'avaient pas été étrangères à leur fâcheuse résolution[1].

1. Sur ce double suicide, qui devint tout de suite fameux, voir le *Constitutionnel*

Adieu, trop inféconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé;
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu j'aurai passé.
Adieu, couronnes immortelles,
Vrai songe d'une âme de feu;
L'air manquait; j'ai fermé mes ailes;
Adieu!

Là-dessus Béranger avait rimé une chanson que tout le monde savait par cœur et que chacun répétait, les yeux remplis de larmes :

Et vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main.

C'était un attendrissement général sur ces pauvres victimes, si misérables et si touchantes; et c'est ainsi que, dans son imprudente et maladroite pitié, l'opinion publique semblait encourager ce qu'il eût été plus rationnel de proscrire.

Les conséquences ne s'en firent pas longtemps attendre. Vient le coup de foudre de *Chatterton*, et les suicides littéraires de se multiplier avec une rapidité véritablement effrayante[1]. On entend partout le bruit des « pistolets solitaires ». C'est à qui s'en ira de la « lamentable planète » avec le plus d'originalité et de fracas[2]. L'un médite de se tuer en plein théâtre, au moment même où Chatterton s'empoisonne. Un autre mourra « devant sa fenêtre ouverte, au soleil couchant, la main sur la page où Chatterton exhale le plus généreusement son âme magnanime[3] », — en oubliant de nous dire quelle est cette page « séduisante et consolatrice ». Et c'est le nom de Chatterton qui revient avec une

des 18 et 19 février 1832, et la *Quotidienne* du 20 février. Les partis politiques et religieux en firent une occasion de polémique. Lire aussi les *Mémoires* du peintre Jean Gigoux (24-28), et consulter l'*Annuaire historique* de Lesur.

1. « Lorsqu'on n'a pas traversé cette époque folle, ardente, surexcitée, mais généreuse, on ne peut se figurer à quel oubli de l'existence matérielle l'enivrement, ou si l'on veut l'infatuation de l'art poussa d'obscures et frêles victimes qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur rêve. — L'on entendait vraiment dans la nuit craquer la détonation des pistolets solitaires. Qu'on juge de l'effet que produisit dans un pareil milieu le *Chatterton* de M. Alfred de Vigny, auquel, si l'on veut le comprendre, il faut restituer l'atmosphère contemporaine. » (Th. Gautier, *Histoire du romantisme, Reprise de Chatterton.*)

2. Cf. Monselet, *Petits mémoires littéraires*, chap. X, p. 96 sqq. *Suicides d'hommes de lettres*; Maxime Du Camp, *Mémoires d'un suicidé* (214-226), et la plupart des recueils de poésies qui parurent alors, depuis *Joseph Delorme* jusqu'à Elisa Mercœur et Roulland. On connaît d'ailleurs le mot de Sainte-Beuve : « La manie et la gageure de tous les René, de tous les Chatterton de notre temps, c'était d'être grand poète et de mourir ».

3. Louis D***, 1836.

régularité impressionnante dans l'expression de toutes ces mélancolies et de tous ces désespoirs.

Chatterton! Chatterton! Ame grande et sublime,
Pauvre génie obscur que le monde ignora!
De ton cœur de héros nul n'a sondé l'abîme.
Ils t'ont tous méconnu : le ciel du moins t'aura!

Comme toi j'ai souffert le malheur, la tristesse,
Mais jamais devant moi n'a resplendi l'amour;
Pas un sourire ami n'a lui dans ma détresse;
Je quitte avec transport cet horrible séjour[1].... !

Jamais plus funeste manie n'exerça plus effrayants ravages. Cela prend les proportions d'une véritable épidémie. Tous les matins un monceau de suppliques s'abat sur les bureaux du ministère. « Des secours ou je me tue! » Ce sont des hommes de lettres qui se croient du génie et qui n'arrivent pas à en convaincre leurs contemporains. Impossible au ministère, naturellement, de donner suite à toutes ces demandes, que d'ailleurs il ne prend même pas la peine de conserver; du moins les recherches que nous avons fait faire aux archives sont-elles demeurées sans résultat. Et c'est dommage : on se figure volontiers que le caractère presque officiel de ces documents devait leur conférer une espèce de solennité tragique. Il est vrai que, leur beau geste une fois accompli, la plupart des solliciteurs s'en tiennent là et ne poussent pas plus loin leur sinistre menace. Mais, malgré tout, elles restent encore trop nombreuses, les victimes du Chattertonisme. Pour comble de malheur, la mode s'en mêle, et c'est une marque de goût que d'accompagner d'un coup de pistolet — qu'on tire sur soi — le refus d'un directeur ou d'un éditeur « ignorant et imbécile ». La douceur d'une éphémère notoriété ne vaut-elle pas une balle au cœur ou dans la tête? Nous verrons plus loin et en détail les effets de cette incroyable manie, de ce singulier snobisme, quand nous parlerons du mal du siècle. Il y eut quelque chose d'analogue dans cette contagion « chattertonesque ». En voici quelques preuves.

C'est d'abord une lettre, datée du mois d'octobre 1839.

« Mon cher ami. — Vous avez toujours connu mes plus intimes pensées dans toutes les circonstances heureuses ou malheureuses, malheureuses plus généralement, de ma pauvre vie; il était dès lors naturel que je vinsse vous confier les derniers sentiments

1. Pierre L***, 1836.

qui agitent mon cœur ulcéré.... J'ai cru avoir du talent, un peu parce que vous me l'avez dit, beaucoup *parce que je le sentais, et qu'il y a des sentiments si pleins, si sincères qu'ils ne peuvent pas tromper....* » Souligné dans le texte : de tout point le passage en était digne.

« Mon roman, qui en valait bien d'autres, je n'ai jamais eu assez d'argent pour le faire imprimer. « Trop connu! » m'ont répondu les vils commerçants à qui j'ai eu la candeur, dont je rougis maintenant, de l'adresser. Trop connu! Comme s'il y avait ici bas deux âmes absolument semblables! Comme s'il était si difficile, avec un peu de talent, de mettre un accent nouveau et des nuances nouvelles dans des choses déjà dites depuis longtemps?... Et mes vers! mes pauvres vers, éclos au milieu des ravissements et de l'extase, écrits avec tant de foi et d'amour, mes vers où j'avais mis toute mon âme, où chantaient mes plus folles et mes plus ardentes espérances, *originaux certainement puisqu'ils étaient bien moi*, — c'est nous qui soulignons ces mots significatifs, — qui les connaîtra jamais que vous et deux ou trois amis?... Alors, qu'ils périssent plutôt que de tomber sous les yeux des philistins stupides!... Ou plutôt non, qu'ils vivent : *on les lira peut-être quand on saura que leur auteur est mort, comme Chatterton, et qu'à son exemple il n'a pas pu supporter plus longtemps de vivre dans une société abjecte où seuls les profanes triomphent et où le vrai talent reste toujours méconnu.* » Pas une syllabe de cette dernière phrase, qui ne soit admirablement expressive de l'état d'âme que nous essayons d'analyser. Ce qui suit ne l'est pas moins.

« Adieu, mon cher, je peux bien dire, mon unique ami, puisque vous seul m'avez un peu compris. Dans trois heures mon cœur aura cessé de souffrir, mon cerveau de penser. Le temps de relire *Chatterton*, de bien m'en imprégner, comme d'un suprême viatique, et je me brûlerai la cervelle.... La soirée est douce, le ciel tranquille et pur; une grâce sereine enveloppe toutes choses; sur le côteau voisin flottent déjà des voiles jaunes de mélancolie....

Cultivez ma mémoire; et si un jour, sur le bruit de ma mort, quelqu'un vous demande mes vers, qui sont l'unique chose que j'aie à vous léguer avec le souvenir d'une amitié qui fut inaltérable et toujours rafraîchissante, confiez-les lui. *Je l'autorise à prendre copie de ce qu'il voudra, et je ne défends pas, si on le peut, qu'on en donne des extraits dans les journaux.* Il me semble que, dans ma tombe, mes os en tressailleront (*sic*) d'allégresse. A cet ami inconnu, s'il se rencontre jamais, confiez aussi cette dernière volonté, que j'exprime dans ces vers :

Qu'il dise en me lisant : « Puisqu'il fut malheureux,
Et qu'il n'eut que douleur sur cette rude terre,
J'exaucerai du moins le plus cher de ses vœux.
Et je le vengerai de l'horrible misère.

D'un souvenir pieux je veux lui faire don,
Et pour qu'à sa pauvre âme, au delà de la tombe,
Un peu de joie arrive et du bonheur y tombe,
Je veux dire ses vers en prononçant son nom!

La vanité de l'homme de lettres sera ainsi satisfaite, et même après la mort, c'est évidemment là l'essentiel.

Nous demanderons l'autre témoignage au *Journal* de l'ironiste parisien.

« 12 novembre [1836]. — Nous avions trop de comique depuis quelque temps; cela risquait de devenir monotone; il fallait un peu de tragique pour en aviver la saveur. Nous en avons à souhait; il faudrait même une âme bien féroce pour ne pas trouver que nous en avons déjà avec excès.

Le mal vient de Chatterton. Depuis que ce petit sot a jugé bon de s'empoisonner aux applaudissements frénétiques d'un public plus sot encore, il y a des jeunes gens assez fous pour s'imaginer que c'est là un beau modèle et que le meilleur moyen d'affirmer le génie qu'avec un entêtement et un mauvais goût notoires le monde s'obstine à vous refuser, c'est encore de se faire périr. C'est assez drôle comme logique, mais cela paraît d'un usage assez courant aujourd'hui. Nos mœurs deviennent très douces.

J'ai le regret d'avoir connu deux ou trois de ces jeunes fous. A force de plaisanteries, j'ai fini par en guérir un; mais les deux autres étaient incurables, ils ont succombé.

A vrai dire, l'un ne méritait guère qu'on lui portât de l'intérêt.... Mais il est bien dommage pour l'autre qu'il se soit laissé gâter aux déplorables maximes qui sont à la mode aujourd'hui et qui peuvent facilement devenir dangereuses, si le bon sens général n'y met bon ordre.

Il avait du talent, un talent fin qui manquait d'ampleur, des sentiments délicats, le don d'exprimer avec émotion la tendresse mélancolique. Quelques-unes de ses pièces :

Que t'importent, mon cœur, les pensers des méchants?

1. Charles T***, 1839. Il laissait un roman, *Un cœur triste*, dont nous n'avons trouvé aucune trace, quelques poésies, qu'il se proposait de publier sous le titre de *Frissons d'hiver*, et deux ou trois scénarios dont il n'est rien resté non plus.

J'avais rêvé qu'un jour sur un char de lumière...

Le poète est semblable à ces étoiles d'or
Qu'on voit luire au travers des nuages rapides...

sont charmantes dans leur exiguité, et pas trop éloignées d'être des chefs-d'œuvre. On a raison de songer à les sauver de l'oubli. »

Le *Journal* n'en cite aucune intégralement : il a dû être question de les publier; nous n'en avons trouvé aucune trace.

« Mais le pauvre jeune homme a été victime de ses qualités mêmes d'abord, et surtout de cette rage qu'ils ont tous aujourd'hui, dès qu'ils ont rimé deux sonnets et trois élégies, de prétendre s'imposer à l'admiration des foules, et de se fâcher net, si cette admiration est trop longue à venir. Il était consumé du désir furieux de la gloire, qui devrait s'appeler la plupart du temps, en bon français, la vanité....

La dernière fois que je reçus sa visite, je le trouvai découragé, abattu, presque désespéré. Dans ses mauvais moments, Byron devait avoir de ces airs. Ses propos étaient amers, désolés. « A quoi bon? — répétait-il machinalement. A quoi bon?... Existence obscure... existence de maudit.... Être toujours blessé, froissé.... A quoi bon lutter davantage? » etc. Cette lamentation sourde, ininterrompue, avait fini par me donner froid à l'âme. Je n'ai pas su trouver les mots qui l'auraient consolé. »

Huit jours après, on le retirait de la Seine.

Dans sa pauvre mansarde nue, délabrée, sur une table de bois blanc, bien en évidence, deux feuilles de papier, une de remercîments à ceux qui l'avaient quelquefois aidé, une autre d'adieu mélancolique et sans aigreur à cette terre où il avait été si misérable.

Lorsque l'oiseau de mer, battu par la tempête,
Sous la fureur du vent sent ses ailes plier,
Une dernière fois il relève la tête
Vers le grand ciel profond qu'il semble supplier.

Tout est vide et désert. On ne voit point d'étoile;
La terre a disparu. Plus de rayon d'espoir.
Sur la mer orageuse il n'est aucune voile...
Il sent, le pauvre oiseau, que c'est son dernier soir!

Puisqu'ainsi dans mon cœur est morte l'espérance,
D'un monde indifférent ne songeons qu'à sortir,
Puisque toujours, partout, tu connus la souffrance,
Levons l'ancre, mon âme, il est temps de partir.

Emportons avec nous nos vieux rêves de gloire,
Allons, mon âme, allons, pas de pleurs superflus.
Si nous n'avons jamais savouré la victoire,
C'en est fait maintenant, nous ne combattrons plus...

De toute cette mélancolique histoire il se dégage une émotion si profonde, si humaine, que le narrateur lui-même n'a pas pu s'en défendre, et qu'on ne voit plus sur ses lèvres son habituel sourire d'ironie. Il n'a pas eu honte de se laisser attendrir — et de le laisser apercevoir.

« Paix à ta cendre, pauvre enfant, à qui la vie fut en effet si dure; puisse le ciel te pardonner et qu'il accorde à tes mânes charmants et l'éternel oubli et l'éternel repos! »

C'est le souhait que finalement il convient de formuler à l'adresse de ces pauvres victimes qui, tout compte fait, expièrent moins des fautes personnelles que la fâcheuse erreur de toute une génération. Enfiévrées qu'elles étaient des ambitions les plus folles, saturées de rêves de gloire, persuadées enfin que la nature ne les avait pas pétries du même limon que le commun des mortels et que donc on leur devait des égards proportionnés à leur supériorité, on comprend que leur rencontre avec la réalité ait été douloureuse et que quelques-uns en aient été blessés et meurtris pour toujours. Les plus faibles ou les plus éprouvés furent brisés au premier choc et mirent fin d'eux-mêmes à des tourments, pénibles certes, mais que des illusions terriblement naïves rendaient tout de suite intolérables en effet. D'autres résistèrent mieux, sans cependant renoncer jamais à un idéal qu'ils étaient incapables d'atteindre, occupés toute leur vie à végéter, fournissant d'incessantes recrues la bohème littéraire, dont le romantisme se trouve ainsi avoir été l'abondant pourvoyeur. Leur éducation à tous avait été faussée dès l'origine; on avait empoisonné leur esprit des plus dangereux sophismes, et le plus funeste de tous, et le plus romantique, était que l'art est supérieur à la vie elle-même et que celle-ci n'existe que comme matière de celui-là. Avec une superbe et cruelle indifférence, la vie leur faisait expier leur orgueilleuse erreur.

Autant de dangers qui avaient été entrevus, devinés par un de ces hommes d'un bon sens admirable que la jeune école traitait dédaigneusement « d'infâmes classiques » et qu'elle honora en particulier d'un transcendental mépris. Boileau — car c'est de lui

qu'il s'agit — avait déjà mis en garde les jeunes auteurs contre les inconvénients de la manie littéraire.

> Que les vers ne soient pas votre éternel emploi...
> C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre,
> Il faut savoir encore et converser et vivre.

Mais un romantique se serait cru déshonoré à lire seulement les conseils d'une « vieille perruque ». A plus forte raison se serait-il bien gardé de les mettre en pratique. Les conseils étaient judicieux cependant, et les romantiques tout les premiers, et plus que personne, en auraient pu faire leur profit.

Louis Maigron.

# L'ABBÉ DU BOS ET L'ORIGINE DE L'ÉCOLE ROMANISTE

En 1676, Audigier exposait déjà quatorze théories différentes sur l'origine des Francs et l'établissement de la monarchie française dans les Gaules [1]. A cette date cependant, la controverse, déjà ancienne, n'était point entrée dans la période aiguë et féconde du XVIII[e] siècle. Jusqu'à la Révolution, et même au delà, les passions politiques feront naître toute une série de nouveaux systèmes historiques. Avec Boulainvilliers, Du Bos, Montesquieu, Mably, Thouret, tous les partis successivement ont cherché dans la conquête franque la base de leurs revendications et la preuve de leur droit. Il semble que même les partis avancés aient regardé plus volontiers le passé que l'avenir, et ne se soient tenus pour satisfaits que lorsque l'histoire avait pu leur fournir, avec un brevet d'ancienneté, une noblesse et une raison d'être.

Quelle est la loi fondamentale de la monarchie? Est-ce le despotisme ou la liberté? Si c'est le despotisme, de quelle manière se transmet-il? La succession est-elle purement héréditaire et linéale, ou fait-elle place, dans certains cas, à l'élection ou au « consentement »? Si, anciennement, la nation a eu part au gouvernement, quelle fut cette part, et quels Français peuvent aujourd'hui se réclamer de ces droits originels? Sont-ce les ducs et pairs, les « laterales regis », ou la noblesse tout entière, héritière des conquérants? Les bourgeois des villes peuvent-ils eux aussi se prévaloir de leur qualité « d'hommes francs » et faire remonter leurs droits à la conquête? N'est-ce pas plutôt le parlement, qui, émanation de la « cour du roi » est seul en droit de représenter le peuple? Ces divers éléments peuvent se grouper en un nombre presque infini de combinaisons différentes, parmi lesquelles on peut choisir la forme idéale qu'on veut donner au gouvernement primitif, suivant qu'on est aristocrate à la façon de Saint-Simon et de Boulainvilliers, ou qu'on l'est à la façon de Montesquieu, ou selon que, bourgeois du roi, on combat les prétentions féodales au nom des prérogatives parlementaires, comme le conseiller au parlement de Rouen [2], ou au nom

1. Audigier, *De l'origine des Français et de leur empire*, 1676.

2. *Lettre d'un Conseiller au Parlement de Rouen au sujet d'un écrit de M. le Comte de Boulainvilliers.* Dans la *Continuation des mémoires d'hist. et de litt. de M. de Sallengre*, par le P. Desmolets, t. IX, Paris, 1730.

de l'absolutisme royal, comme l'abbé Du Bos ; — en attendant que, comme Mably, on reprenne contre le despotisme la théorie de la liberté, mais cette fois au profit de la nation tout entière et à l'exclusion de toute espèce de privilège.

Les principales théories historiques sur l'ancien gouvernement de la France sont nées dans les époques de crise où une guerre civile, une régence, une interruption dans la succession directe des souverains, avaient remis en question la loi fondamentale de la monarchie. C'est pendant les guerres de religion, en 1574, au lendemain de la Saint-Barthélemy, que Hotman a écrit son *Franco Gallia* Il découvrait, à l'origine de l'histoire de France, une « chose publique établie et fondée sur la liberté », un peuple pourvu d'institutions libres, se gouvernant lui-même dans des assemblées, avec un roi qui n'était que le délégué de la nation. Et la théorie de l'historien protestant était devenue celle de quelques-uns des chefs de la ligue. « Il faut, disait Henri de Guise dans sa proclamation de 1575, restituer aux provinces de ce royaume et états d'icelui les droits, prééminences et franchises anciennes, telles qu'elles étaient au temps du roi Clovis, premier roi chrétien. » En 1576, Bodin, dans sa *République*, tout en reconnaissant les droits actuels de la royauté, admettait cependant quelques-uns des principes de Hotman.

Malgré la gravité des problèmes qu'elle a soulevés, la période de la minorité de Louis XIV et de la Fronde ne paraît pas avoir donné aux études historiques une très notable impulsion. Depuis le temps d'Hotman, l'érudition n'avait fait que trop peu de progrès. Dans la seconde moitié du xvii[e] siècle, au contraire, d'immenses travaux furent accomplis. En 1575, on ne connaissait guère l'histoire de France que par les anciennes chroniques. En 1715, la plupart des documents qui aujourd'hui encore alimentent les études historiques se trouvaient mis au jour. Ils renfermaient suffisamment de faits inédits pour permettre aux partis politiques de bouleverser toute l'histoire de France au gré de leurs intérêts. Mais il fallut du temps pour qu'on s'en aperçût, et qu'avec toute cette érudition on fît de l'histoire. Comme beaucoup d'esprits curieux, l'abbé Du Bos était frappé à la fois de l'abondance de ces documents nouveaux et du parti médiocre qu'on en avait tiré.

« Tous les matériaux nécessaires au rétablissement de nos annales ont été rassemblés et dégrossis dans le cours du dix-septième siècle... Grâce aux travaux de Messieurs Pithou et de Valois, de Messieurs Jérôme Bignon, du Cange et Baluze, comme à ceux du Père Sirmond, du

père Pétau, du père Labbé, de dom Luc d'Achéri, de dom Jean Mabillon, de dom Thierri Ruinart, des Bollandistes et de plusieurs autres, tous les secours qu'il nous est possible d'avoir pour éclaircir les premiers temps de notre histoire sont depuis environ cinquante ans à la disposition de tout le monde... Comment donc est-il arrivé que les auteurs qui depuis cinquante ans ont écrit des histoires de France aient suivi l'opinion ou plutôt l'erreur établie[1] ? »

Aussi la dernière crise de l'autorité royale, quoique la moins dangereuse pour l'État, a-t-elle été la plus féconde en résultats dans le domaine de l'histoire. La Régence voit un dernier retour offensif des « puissances particulières » contre la centralisation administrative et le despotisme de Louis XIV. Les féodaux d'un côté, les parlementaires de l'autre relèvent la tête et réclament leur part dans le gouvernement de l'État. Préparée par le mécontentement général et par le mouvement d'idées auquel se rattachent les ouvrages de Fénelon, la réaction contre le despotisme devient extrêmement intense à la faveur des circonstances troublées que traverse l'État. C'est alors que le Régent supprime les secrétaires d'État et institue le régime et la « polysynodie ». C'est alors que Saint-Simon écrit son mémoire contre les États généraux : « Examinons maintenant le second ordre, autrefois le seul de l'État. Oui, Monseigneur, le seul de l'État[2]... »

A cette époque, la question qui se pose en premier lieu est celle de la succession à la couronne. N'était-ce pas déjà en partie pour établir les droits des bâtards que le père Daniel, en 1696, avait publié son *Histoire de France*? La contestation des légitimés et des princes du sang, les prétentions de la couronne espagnole, la conspiration de Cellamare, dont le but était de faire du roi d'Espagne le véritable régent, avec un lieutenant de la régence qui aurait été le duc du Maine, la validité de la renonciation du duc d'Anjou à la couronne de France, la désignation de l'instance supérieure dont l'autorité pourrait, le cas échéant, lier la France à une nouvelle dynastie, toutes ces questions connexes sont discutées dans une foule de pamphlets et de traités de droit public, dont les uns ont disparu avec les événements, tandis que d'autres jetaient les bases des théories essentielles sur lesquelles a reposé depuis l'histoire de France.

En 1718 paraît, entre autres, un pamphlet dont l'auteur, soi-disant un Anglais nommé Filtz Moritz, en réalité l'abbé P. Margon,

1. *Hist. Critique de l'Établissement de la Mon. française*, discours préliminaire Ed. in-4° de 1742, t. 1er, p. 36.
2. Ed. Sautelet, t. XV (1717), p. 21.

affirmait les droits du régent à la couronne de France[1]. Qu'il ait été écrit ou non sur l'ordre de Philippe d'Orléans, cet ouvrage n'en constituait pas moins une apologie maladroite et compromettante d'un prince qui, à en croire Saint-Simon, avait toujours désiré sincèrement la vie du jeune roi.

« Rien n'est plus ridicule, disait une lettre adressée à l'abbé Du Bos, que de tuer comme on fait à chaque page de ce livre, notre petit roi, qui heureusement ne s'en porte pas plus mal... cet auteur bat la campagne sans attaquer aucune des vraies difficultés : qu'on ne saurait renoncer à un droit non acquis, à une succession non ouverte... Enfin la nation française a-t-elle accepté cette renonciation? a-t-elle été libre? voilà ce qu'il fallait dire[2]. »

Immédiatement, en effet, de faciles réponses avaient paru. L'une, publiée à Amsterdam, établissait la nullité de la renonciation de Philippe V : quand il avait signé l'acte de 1700, ce prince n'était pas libre; de plus, il n'avait pu renoncer valablement à un droit qu'il ne possédait pas encore; l'aurait-il possédé, il n'avait pas le droit d'en priver ses descendants; la nation française, elle, n'avait pas renoncé au droit qu'elle a d'être gouvernée par les héritiers de ses rois[3]. Une autre réponse, manuscrite celle-ci, et attribuée à l'abbé Brigaud, avait couru Paris, si violente et si audacieuse qu'à son tour la duchesse du Maine s'était hâtée de la désavouer[4]. Il devenait urgent de soutenir par de meilleurs arguments les droits éventuels de Philippe d'Orléans. C'est à cette époque et probablement sur la demande du Régent que l'abbé Legrand entreprit son volumineux *Traité de la Succession à la couronne*, considéré longtemps comme le meilleur ouvrage sur ces matières[5].

L'abbé Du Bos fut un de ceux que le Régent employa à combattre, dans cette guerre de plume, les prétentions excessives des seigneurs en même temps que les intrigues espagnoles. Dès 1701, il était connu de l'abbé Dubois, qui n'a pas cessé de faire le plus

1. *Lettres de M. Filtz Moritz sur les affaires du temps, traduites de l'anglais par M. de Garnesay*, Rotterdam, héritiers de Leers, 1718, in-12°.

2. Cette lettre appartient, comme les documents qui vont suivre, à la Bibliothèque de M. le Comte de Troussures, qui a bien voulu nous en donner communication et nous autoriser à les reproduire.

3. Lettre jointe au pamphlet précédent dans l'exemplaire de la Bibl. Nat.

4. *Lettre en forme de réponse à celles de Filtz Moritz.* Voir la *Bibl. hist.* du P. Lelong, t. II, n° 28 567, et les Archives du Ministère des Affaires étrangères : *Mémoires et documents*, 1235, f. 185.

5. Paris, Gabriel Martin, 1728, in-12°.

grand cas de ses lumières, et de le consulter dans toutes les questions où la diplomatie et la politique doivent s'appuyer sur l'histoire[1]. En 1717, Du Bos composa un *Mémoire sur la Régence*, où, en invoquant la loi de Charles VI et diverses preuves historiques, il tranchait par l'affirmative la question de savoir si le roi mineur devait assister au conseil et signer ses propres actes. Puis il entreprit un volumineux *Traité de la succession à la couronne* où il abordait et discutait les questions que le livre de l'abbé Margon avait laissées dans le vague. D'après lui, le duc d'Anjou était parfaitement libre quand il avait préféré la couronne certaine qu'on lui offrait à des droits éventuels sur la couronne de France. Quant à la validité de cette renonciation, Du Bos la prouvait par le droit naturel : tout ce qui n'est pas défendu par une loi positive est réputé permis. Or, rien ne défend à un souverain l'abdication ou la renonciation. Et si la renonciation d'un souverain laissait intacts les droits de ses enfants, il n'y aurait plus rien de stable en Europe. Enfin, la validité de l'acte de 1700 était une condition absolue du traité d'Utrecht; il n'y aurait non plus aucune garantie de sécurité pour les peuples si les états cédés dans un traité ne l'étaient pas d'une manière définitive.

Puis, découvrant la complexité des questions qu'il avait soulevées et la difficulté des preuves en matière de droit public, sentant surtout la nécessité de définir plus nettement cette loi fondamentale de la monarchie sur laquelle il basait son argumentation, Du Bos reprit son discours préliminaire, le développa considérablement, et en fit un traité sur l'origine et la nature du pouvoir royal en France. Ce *Discours préliminaire à la succession* est l'origine de l'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française*. C'est ainsi que Du Bos aborda la question des droits de la noblesse au gouvernement de l'État, question qui devait le conduire à discuter le fait historique de la conquête.

Du Bos pose d'abord les bases du droit naturel, d'après Grotius, et concilie le droit primitif des sociétés à disposer d'elles-mêmes avec le droit divin de la monarchie. Il remue ainsi des principes, dont, respectueux partisan de l'absolutisme, il est bien éloigné sans doute de soupçonner la gravité.

« La nouvelle alliance laisse pleine liberté aux hommes de vivre sous un roi ou sous une république. Elle laisse la liberté aux sociétés naissantes comme aux sociétés qui n'auraient plus de souverain légitime, de se choisir la forme de gouvernement la plus convenable au

1. Voir la *Revue d'Hist. littéraire*, janvier-mars 1908 p. 72.

génie du peuple... Mais une fois la forme établie on ne saurait plus ravir le droit de commander à ceux que ces lois en revêtent, ni violer aucune de leurs sanctions, sans commettre un crime dont Dieu s'est déclaré spécialement le vengeur. Il semble bien que la première vocation d'une maison à une couronne soit l'ouvrage des hommes; mais la vocation de chacun des princes à cette couronne est l'ouvrage de la Providence[1]. »

Du Bos ne nie pas qu'en principe le peuple ait part au pouvoir législatif — il entend par là le pouvoir suprême, celui auquel il appartient de faire les lois et les constitutions. Il admet que les Francs, vainqueurs de la Gaule, ont eu des assemblées nationales, analogues à celles de la Pologne et de la Suisse, et que ces assemblées étaient le seul juge compétent en matière de droit public. Mais les circonstances ont changé; on ne peut astreindre une nation à des règles éternelles. Dans une page significative, Du Bos prouve cette évolution des sociétés par la décadence de la noblesse :

« Le temps exerce son pouvoir sur le moral comme sur le physique et il altère les constitutions des sociétés de même qu'il altère les constitutions de tous les corps vivants. Les dignités d'un État cessent d'avoir la même autorité, bien qu'elles aient le même nom. Les grandes qualités des personnes revêtues de petites dignités concilient à ces emplois un crédit que les grandes dignités perdent par le peu de mérite de ceux qui viennent à les posséder... Un rang dont les prérogatives ne mortifiaient personne lorsqu'on n'y parvenait qu'avec des services importants et de la naissance s'accorde enfin à des favoris qui n'ont d'autre mérite que les vices qui plaisent à leurs maîtres. Les prérogatives de ce rang deviennent donc odieuses... Il arrive encore des temps où un ordre inférieur dans l'État vient à recevoir une meilleure éducation, que celle qu'il recevait dans les siècles précédents et l'on n'aperçoit plus cette différence d'esprit et d'inclinations qui paraissait autrefois être entre lui et les ordres supérieurs... Les services auxquels les possesseurs de certains biens étaient obligés autrefois deviennent inutiles par des changements qui surviennent dans la manière de faire la guerre. La subordination des seigneurs qui leur attirait autrefois une sorte d'empire très réel ne leur procure plus que de vaines démonstrations d'hommage. Les possessions réservées à un certain ordre deviennent avec le temps un bien commun à tous les citoyens, parce que le privilège de les posséder devient enfin la loi générale[2]. »

De ces considérations, l'écrivain ne tire aucune conséquence révolutionnaire. Il s'agit seulement de sanctionner les transforma-

1. Mss. de la Collection de Troussures.
2. *Ibid.*

tions accomplies et de justifier l'état de fait, qui est l'absolutisme royal. « Grotius à raison de dire : le bon citoyen, l'homme d'honneur est celui qui ne veut pas que la constitution présente du royaume soit altérée. » Tout cela est dirigé, on le voit, contre cet ordre de citoyens qui ne se résigne pas à la perte de ses anciens privilèges, contre ce parti « perpétuellement en guerre avec son souverain ». Quelle qu'ait été autrefois la forme de l'État, aujourd'hui nobles et roturiers sont réduits à la condition commune de sujets du roi. Et pour justifier les droits actuels du monarque, Du Bos, à l'exemple de Loyseau, invoque la prescription, qui légitime toutes les souverainetés :

« L'usurpation suivie d'une longue jouissance donne loi aux souverainetés; elle fait perdre des droits et en donne d'autres, comme celui de juger en dernier ressort... Elle réduit même à la condition de simples sujets ceux qui ont été autrefois dépouillés injustement de leur puissance... Vouloir rétablir en quelque État que ce soit une ancienne forme de gouvernements hors d'usage depuis longtemps, c'est souvent y vouloir faire un changement plus pernicieux que ne pourrait être l'entreprise d'y introduire une forme de gouvernement toute nouvelle. Un des moindres inconvénients... c'est que l'ordre de citoyens qu'on rappellerait à l'administration des affaires publiques et qui pouvait en être capable dans le temps où il en fut exclus, s'en trouverait absolument incapable quand il serait rétabli dans ses anciennes fonctions. D'ailleurs, il est vrai le plus souvent que les citoyens qui se plaignent que la constitution présente du gouvernement les prive de certains droits, avaient eux-mêmes usurpé sur d'autres ces droits dont ils se plaignent d'avoir été dépouillés. Si l'on remettait en possession de ses droits l'ordre de citoyens qui les a perdus depuis deux siècles, les ordres qu'il en avait dépouillés dans les temps antérieurs se présenteraient aussitôt pour les revendiquer sur lui. »

Ainsi « la forme d'établir des lois sans consulter le peuple est constante et rendue authentique par un long usage ». Le partage du pouvoir législatif entre le souverain et le peuple n'est pas le même partout; mais, qu'il soit exercé par le peuple entier, par un seul homme ou par plusieurs, ce pouvoir a les mêmes droits et ses décisions imposent le même respect. En France, c'est le Parlement qui représente les droits laissés au peuple; donc, un décret du roi enregistré par le Parlement a pour lui l'autorité de la chose jugée; il doit être tenu pour infaillible, tout comme en Angleterre une loi votée par le parlement et approuvée par le roi, et sans que

1. Mss. de Troussures.

pour cela les libertés anglaises soient le moins du monde nécessaires ou utiles à la marche de notre État :

« Telle forme de gouvernement, telle constitution de monarchie fait fleurir un royaume, qui détruirait en deux ans un autre royaume qui n'a point les mêmes frontières naturelles que le premier et dans lequel il suffit de se croire grand pour vouloir désobéir au prince et opprimer les inférieurs. Le bonheur du peuple, qui est le but auquel on doit tendre, est plus troublé par les séditions contre les lois établies que par toutes les lois que le pouvoir suprême peut établir. Toutes les passions du roi Louis XI ont fait moins souffrir la France que les premières prises d'armes des réformés[1]. »

Dans ce discours préliminaire au traité de la succession, la préoccupation de Du Bos est la même que dans son grand ouvrage historique; mais il y manque encore l'idée originale et féconde de l'*Histoire critique* : la négation de la conquête et par conséquent de tout droit originel de la noblesse. Dans la préface de ce livre, Du Bos expliquera longuement que l'idée erronée de la conquête franque et de l'asservissement des vaincus a faussé longtemps toute l'étude du droit public; il l'excusera par la force de la tradition, par la difficulté de rassembler les sources où l'on aurait pu découvrir la vérité. C'est qu'en effet il a longtemps partagé l'erreur commune. En 1705, dans un mémoire sur le *Traité de Barrière*, il donnait les Francs comme exemple d'un peuple conquérant dont la souveraineté avait été légitimée par la prescription[2]. En 1719, dans les *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, il fait des Français les descendants des Germains envahisseurs de la Gaule, disant en propres termes que les Romains ont été chassés de leurs foyers et « faits esclaves » par des conquérants brutaux sortis de dessous les neiges du nord[3]. L'expression de « peuple subjugué » revient plusieurs fois dans le manuscrit du *Traité de la Succession*. « Les Francs se distinguaient des Romains et des Gaulois qu'ils avaient subjugués par le droit de porter la chevelure longue. » Donc, Du Bos avait accepté la théorie commune de la conquête, telle qu'elle avait été consacrée par le père Daniel.

Cependant, la logique de son système en souffrait. Bien des choses restaient obscures dans les explications qu'il avait données de l'origine du tiers état. Il admettait que les hommes libres non

1. Mss. de Troussures.
2. *Ibid.* Cf. *Histoire de la Ligue de Cambrai*, éd. de 1709, livre IV, t. II, p. 367.
3. Ed. de 1770, t. II, p. 141, p. 248. Cf. t. I, p. 329.

nobles, c'est-à-dire descendants des conquérants mais non pourvus de fiefs, avaient été réduits en servitude sous Hugues Capet. D'autre part, les serfs affranchis avaient commencé à bâtir des villes indépendantes des seigneurs et « mouvantes » immédiatement du roi. Du Bos n'avait donc, à cette date, aucune idée de cette persistance des institutions municipales romaines qui devait être une des clefs de son futur système. Puis ces hommes francs avaient été représentés dans les assemblées, quelques-uns d'entre eux pourvus de fiefs, d'autres admis à servir dans l'armée et facilement anoblis. Mais ensuite leur condition s'était dégradée. « On ne reconnaîtrait plus le tiers état tel qu'il était sous Louis XII[1]. » De cette façon, l'origine du tiers état demeurait fort humble ; du moment qu'on admettait qu'aux premiers siècles de la monarchie le pouvoir suprême avait appartenu au peuple conquérant, l'avantage du système restait à la noblesse, dont les prétentions se trouvaient justifiées au moins devant l'histoire. A ceux qui accusaient les rois de la troisième race d'avoir commis un véritable attentat en anoblissant des familles du tiers et « en égalant ainsi le peuple conquis au peuple conquérant », à ceux qui voyaient le salut de la nation dans le retour à l'ancien état de choses, Du Bos n'avait à opposer que la théorie de la prescription, avec des considérations sur l'inconvénient qu'il y a à troubler l'ordre établi.

Aussi Du Bos comprit-il la nécessité d'établir les droits de la monarchie absolue sur une base moins contestable. Il fallait remonter à la source de notre droit public et retrouver le pacte fondamental de la monarchie de Clovis.

« Si je puis réussir dans mon projet, il deviendra facile de réduire en un corps de lois ce que nous pouvons savoir du droit public en usage sous les deux premières races... Il est bien plus malaisé et bien moins sûr de faire l'histoire du droit public de la monarchie en remontant depuis le dix-huitième siècle où nous sommes jusqu'au cinquième siècle qu'elle fut fondée, qu'en suivant l'ordre des événements et en partant du cinquième siècle pour venir jusqu'aux temps présents[2]. »

Sa conscience d'historien et sa curiosité d'érudit l'empêchèrent d'aller jusqu'au bout de son dessein primitif : au lieu de continuer cette histoire en droit public français dont son *Traité des successions*

1. Ces chapitres du *Discours préliminaire à la succession* sont devenus une *Dissertation sur la noblesse* qui a été ajoutée à l'édition de 1728 de l'*Histoire de la ligue de Cambrai*, où elle se trouve incorporée dans la *Dissertation préliminaire sur la manière dont on faisait la guerre au commencement du XVI^e^ siècle*.

2. L'*État des Gaules* (Mss. de Troussures).

de 1719 était l'ébauche et le sommaire, il s'enfonça toujours plus avant dans les textes inexplorés de l'histoire du v[e] siècle.

C'est alors qu'il aperçut la possibilité d'anéantir d'un seul coup, avec la conquête franque elle-même, toutes les prétentions, tous les privilèges, toutes les inégalités qu'elle paraissait justifier.

Certains historiens, déjà, auraient pu lui fournir le point de départ de cette théorie. Audigier avait cherché à démontrer que l'empire français n'était qu'une division de l'empire romain, auquel il avait succédé dans ses droits. Dès le règne de Postumus, selon lui, c'est-à-dire dès 260, il avait existé un empire de la Gaule distinct de ceux d'Italie et d'Orient. Mais cette explication, destinée à vieillir le prestige de la monarchie, il l'avait donnée sans l'appuyer de preuves et sans découvrir lui-même la gravité et la portée qu'elle aurait pu avoir. En 1714, dans ce fameux mémoire sur les Francs qui lui avait valu la Bastille, Fréret avait combattu le système du P. Daniel et soutenu que les rois Francs avaient traité avec les empereurs; leur conquête n'était donc pas entièrement une usurpation. Le Nain de Tillemont avait parlé du « cantonnement » des troupes barbares dans les provinces romaines[2].

Plus nettement encore, et dans un ouvrage paru précisément en 1721[3], un écrivain que Du Bos estimait beaucoup, et qu'il avait constamment sous les yeux, Eckardt, l'éditeur des lois salique et ripuaire, avait énoncé l'idée du futur système de l'*Histoire critique* : les premiers rois barbares officiers des empereurs, gouvernant en leur nom et avec leur consentement[3].

Qu'elle lui ait été ou non suggérée par autrui, la théorie de Du Bos, cela est certain, n'a pris qu'au contact des textes sa force et son ampleur. En comparant Grégoire de Tours avec son abréviateur, il aperçut dans Frédégaire ce qui lui parut être une erreur capitale : trompé par une tournure vicieuse — un ablatif faisant fonction d'un nominatif — Frédégaire avait traduit une phrase de Grégoire comme si Chilpéric était l'ennemi des Romains, alors que d'après le texte lui-même il était leur allié. Il nous semble que Du Bos a grossi singulièrement la valeur de sa découverte. On comprend pourtant très bien l'importance qu'elle avait à ses yeux :

1. N. Fréret, *Mémoire sur l'origine des Français* lu à l'Acad. des Inscr. et B.-Lettres en 1714. Vol. V des *Œuvres complètes*, Paris, Moutardier, 1796-1799.

2. *Hist. des Empereurs*, t. V, 641. Cf. l'*Histoire critique* de Du Bos, 2[e] éd., t. I, p. 259.

3. Eccard, *Origines... familiae Habsburgo-austriacae*. Leipzig, Gleditsch, 1721, in-4°, Préface.

4. Il s'agit d'un passage du chap. XVIII du livre II de Grégoire de Tours. « Veniente vero Andegavis, Childericus rex sequenti die advenit, interemptoque Paulo Comite, civitatem obtinuit. » (Du Bos, *Hist. Critique de l'Établissement de la Monarchie française dans les Gaules*, liv. III, chap. II, t. I[er], p. 536 et suiv.)

elle lui permettait de parer à une objection grave, en expliquant comment tous ceux qui avaient écrit avant lui sur l'histoire de France avaient pu voir une conquête là où il n'y en avait pas. . .

A la lumière de cette découverte, De Bos examina à nouveau tous les textes de l'histoire de l'invasion.

« Entreprendre cette discussion, disait-il, c'est s'imposer une tâche des plus pénibles. C'est se condamner à relire plusieurs fois le même livre, parce que, dans les lectures précédentes, on n'y aura point cherché expressément les choses qu'une découverte faite ailleurs, et qui a donné de nouvelles vues, semble promettre qu'on trouvera dans ce livre[1]. »

Et dans tous ses auteurs, il trouvait des matériaux pour le système paradoxal et ingénieux qui s'échafaudait dans son esprit. D'abord, c'était l'ancienneté de l'établissement des Francs en Gaule, la dépendance où ils avaient été à l'égard des empereurs, la « compatibilité » de la royauté barbare avec les dignités romaines; tout cela prouvé par l'histoire générale de l'invasion, par le « cantonnement » des barbares dans l'empire en qualité de soldats des empereurs. Puis c'était l'arrivée de Clovis, son établissement pacifique dans les Gaules, en qualité de maître de la milice et avec l'appui de l'église. Puis c'était la république des Armoriques, cet état indépendant qui s'était volontairement donné à Clovis. « Je crois, dit Montesquieu, que le P. Hardouin fut bien content lorsque dans une ode d'Horace il découvrit les Jacobins. Ce ne dut pas être un moindre plaisir pour M. l'abbé Du Bos, lorsqu'il vit pour la première fois le rôle que la république des Armoriques allait jouer dans le monde[2]. » Puis c'était le consulat conféré à Clovis par Anastase, et enfin la cession régulière faite par Justinien à Théodebert de tous les droits de l'empire sur les Gaules. Du Bos s'arrêtait là : il avait donné à la monarchie française la plus glorieuse des origines, et fondé l'autorité absolue de ses rois sur le plus incontestable des droits. Le despotisme se trouvait être la loi fondamentale de la monarchie, loi fondée sur la transmission du pouvoir des empereurs aux rois de France. La souveraineté des successeurs de Clovis, étant une délégation et un transfert de celle des empereurs, devait être nécessairement de même nature :

« La monarchie dont le fondateur a placé le trône dans Paris a sur les contrées de sa dépendance non seulement le droit que les autres

1. *Discours préliminaire* de l'*Histoire Critique*, p. 37.
2. *Pensées* de Montesquieu, éditées par M. Barckhausen, t. I[er], p. 195.

monarchies ont sur les contrées de leur obéissance, je veux dire le droit acquis par la soumission des habitants et par la prescription; mais cette monarchie a encore sur les contrées de sa dépendance un droit que les autres monarchies n'ont pas... Le droit sur les provinces de son obéissance, qui est particulier à la monarchie française, est la cession authentique qui lui a été faite de ces provinces par l'empire romain... Elles ont été cédées à la monarchie française par un des successeurs de Jules César et d'Auguste, par un des successeurs de Tibère que Jésus-Christ lui-même reconnut pour souverain légitime de la Judée... La monarchie française est donc de tous les états subsistants le seul qui puisse se vanter de tenir ses droits immédiatement de l'ancien empire romain [1]. »

Ainsi tombaient les prétentions de la noblesse au gouvernement de l'État; dès le début, les Francs avaient été réduits à la même obéissance que les Gallo-Romains. Plus n'est besoin d'invoquer, en faveur de l'absolutisme, la prescription qui légitime les souverainetés. Au contraire, ce sont les seigneurs qui ont usurpé en tranformant leurs bénéfices en fiefs héréditaires; et les Valois, en faisant triompher l'absolutisme, n'ont fait que rentrer dans le droit et rétablir la véritable forme de la monarchie. C'est ce que Du Bos exprime dans une page remarquable de sa Préface :

« Les personnes qui se sont fait une fausse idée de la forme de gouvernement en usage sous les rois Mérovingiens ont aussi une fausse idée de la forme de gouvernement qui a eu lieu sous les rois Carlovingiens. Il y a plus, cette idée porte à croire que Hugues Capet et ses successeurs auraient dû laisser les seigneurs de leur temps, descendus des francs compagnons d'armes de Clovis, en paisible possession de tous les droits qu'ils avaient durant l'onzième siècle dans leurs fiefs, puisque l'institution de ces fiefs était aussi ancienne que la loi de succession, et que leur érection n'avait pas été l'ouvrage du roi, mais celui de la nation encore libre. Ainsi l'erreur dont je parle conduit à penser que tout ce qu'ont fait les successeurs de Hugues Capet en faveur de l'autorité royale, soit en affranchissant les sujets des seigneurs, soit en mettant des officiers royaux dans tous les fiefs de quelque dignité, soit en ôtant aux seigneurs le droit de convoquer leurs vassaux pour faire la guerre aux autres seigneurs, soit enfin en se servant de toutes les voies permises aux souverains, ait été un attentat contre la première constitution de la monarchie. On regarde donc après cela comme des tyrans Louis le Gros, Philippe-Auguste, et les plus grands rois de la troisième race, bien qu'ils n'aient fait autre chose que de revendiquer les droits imprescriptibles de la

1. *Hist. Critique*, t. II, p. 370-371.

couronne, et les droits du peuple, sur les usurpateurs qui s'étaient emparés des uns et des autres dans le neuvième siècle et dans le dixième. En effet ces princes, loin de donner atteinte à l'ancienne constitution du royaume en recouvrant une partie de leurs droits, n'ont fait que rétablir, autant qu'ils le pouvaient, l'ordre ancien[1]. »

Telle fut la genèse de l'ouvrage que l'abbé Du Bos appela d'abord l'*Etat des Gaules sous Clovis et ses successeurs*, et ensuite l'*Histoire critique de l'Établissement de la monarchie française dans les Gaules*. Il n'a pas son point de départ dans le désir de réfuter Boulainvilliers[2]. Ce dernier ouvrage, paru en 1727, peut avoir amené Du Bos à préciser certaines théories en lui montrant, mieux que ne l'avait fait le père Daniel, l'importance de la conquête franque dans le droit public français. Il ne peut avoir déterminé ses recherches, commencées en 1718 et achevées dès 1731[3]. Les contemporains ont senti la gravité de ce système, très différent de celui du conseiller au Parlement de Rouen, et qui ne laissait qu'une place infime aux libertés parlementaires — même telles qu'on les entendait en France avant le grand mouvement d'idées du XVIII[e] siècle. Le président Bouhier avait fort bien vu que le Parlement n'y trouvait pas plus son compte que la noblesse[4]. « M. l'abbé Du Bos, disait le *Journal Littéraire* de la Haye, a voulu effacer de l'esprit des Français jusqu'à la mémoire de la liberté[5]. » « On ne saurait dire avec moins de détours, disait, en citant précisément le passage que nous venons de reproduire, la *Bibliothèque raisonnée* d'Amsterdam, que tout ce qui gêne la volonté des rois est contraire à la constitution fondamentale de la monarchie française. Les *voies permises aux souverains* sont une expression si générale que l'auteur semble l'avoir choisie à dessein afin de définir adroitement une autorité sans bornes[6]. »

Depuis 1719, en effet, la conception politique de Du Bos s'était rétrécie; il avait admis d'abord, dans l'histoire de France, une évolution amenant successivement à la liberté et à la vie politique de nouvelles classes de citoyens; en 1734, il condamnait l'avenir comme le passé de la monarchie à l'immobilité dans le despotisme.

1. *Discours préliminaire* de l'*Hist. Critique*, p. 39.
2. *Histoire de l'ancien gouvernement de la France, avec XIV lettres historiques sur les parlements.* La Haye et Amsterdam, 1727, 3 vol. in-12. *Essai sur la noblesse de France... sur son origine et abaissement*, Amsterdam, 1732.
3. Lettre du cardinal Fleury à l'abbé Du Bos, 18 sept. 1731. Coll. de Troussures.
4. Lettre de Bouhier à M. Marais, du 30 mars 1734, Bibl. Nat., f. fr. 25 542, f. 208, et réponse de Marais du 3 avril, f. fr. 24 414, f. 517.
5. T. XXII, 1[re] partie (1734), p. 133.
6. T. XIII (1734), p. 391.

Mais l'importance de l'ouvrage était ailleurs. En cherchant la preuve de l'autorité des rois successeurs de Clovis, Du Bos avait découvert toute une période de l'histoire du monde. Quels que soient les excès et les erreurs de son système, il n'en avait pas moins porté un coup mortel au préjugé que le *Journal Littéraire* exprimait en disant : « Puisque l'empire d'Occident était détruit au temps de Clovis, comment aurait-on respecté un titre qu'il aurait donné [1] ? » Du Bos prouvait qu'au contraire le prestige des titres, la tradition romaine, avaient survécu à l'existence politique de l'empire et dominé les premiers siècles barbares. Il détruisait cette notion absurde d'une histoire du monde coupée en deux moitiés par la conquête franque ; avant Clovis, c'était l'empire de César et de Constantin, avec ses magistrats drapés dans leur toge, et dont tous noms se terminaient en *us* ; après, c'était déjà la France de Saint Louis, et le romain Ægidius devenait le comte Gilles ou Gillon. Il avait aperçu la dissolution lente de l'empire, la décomposition du monde romain, l'établissement progressif des barbares devenus peu à peu et non subitement, les maîtres de toutes choses.

« L'idée générale que l'on doit se faire de l'état des Gaules sous Clovis, et sous le règne de ses fils et petits-fils, c'est qu'au premier coup d'œil, cet état paraissait à peu près le même qu'il avait été sous Honorius et sous Valentinien son neveu. Le plus notable changement qu'on pût remarquer dans cette grande province de l'Empire, où l'on était accoutumé depuis longtemps à voir des troupes barbares en possession de quartiers stables, et des officiers *vêtus de peaux* dans tous les emplois militaires, c'était d'y voir un prince étranger exercer non seulement les fonctions du maître de la milice, mais encore celles de préfet du prétoire ou de consul, et ceux de sa nation entrer dans les emplois civils, et le même officier exercer à la fois le pouvoir civil et le pouvoir militaire. Quant au reste, la face du pays était la même [2]. »

Le premier, l'abbé Du Bos a aperçu les siècles de transition qui séparent le monde ancien du monde féodal, et le prolongement de l'histoire romaine dans l'histoire du moyen âge.

A. Lombard.

1. T. XXII, 2e partie (1735), p. 274.
2. *Histoire Critique*, t. II, p. 479.

# XAVIER DE MAISTRE

**Lettres inédites.**

A l'ombre et à l'écart de son grand aîné, Xavier de Maistre continue à garder toutes les grâces de son originalité, ou plutôt l'éclat de l'un ne sert qu'à adoucir, sans la voiler, la clarté de l'esprit de l'autre. Pendant que l'œuvre et la vie de l'auteur passionné des *Soirées de Saint-Pétersbourg* provoquaient tant et de si importants travaux, quelques chercheurs, plus sensibles au charme qu'à la force, suivaient les traces de l'auteur du *Voyage autour de ma chambre* et essayaient de reconstituer une existence dont les événements extérieurs sont surtout intéressants par l'influence qu'ils purent avoir sur la pensée intime de l'écrivain. On a rétabli ainsi, en diverses fois, à peu près complètement la suite des faits d'une vie presque nonagénaire, et on peut maintenant exposer en connaissance de cause l'ensemble de ce caractère sympathique entre tous, par la douceur de l'humeur comme par l'absence de vanité. Ce n'est pourtant pas un portrait complet de Xavier de Maistre qu'on voudrait produire ici, mais seulement en esquissant sa physionomie insister sur quelques traits particuliers, plus ou moins suffisamment connus.

Les lettres de Xavier de Maistre publiées assez récemment par M. l'abbé Klein dans le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1902 (t. CCIX de la collection, p. 899 et 1103) sont précisément celles de sa jeunesse. Né le 8 novembre 1763, il fut baptisé le lendemain dans l'église Saint-Léger de Chambéry, sous les prénoms de François-Xavier-Joseph-Marie, et eut pour parrain son frère Joseph, de dix ans plus âgé. Sa famille, très unie, groupée sous l'autorité d'un père excellent, mais sans faiblesse, se composait de quinze enfants, dont dix survécurent — cinq fils et cinq filles — et dont Xavier était l'un des plus jeunes. Tandis que son aîné embrassait, suivant la tradition des gentilshommes savoisiens, la carrière parlementaire et sénatoriale, le puîné fut destiné à l'armée, où il entra comme cadet, c'est-à-dire comme aspirant officier, de l'infanterie de marine sarde. Comment Xavier s'était-il préparé au métier militaire? On ne le sait guère et les

exemples domestiques semblent avoir été plus efficaces que les leçons données à un écolier qui reconnaissait plus tard avoir été paresseux. Indolent et de santé délicate, il profita mal de l'école commune, en dépit de l'affection stimulante de Joseph, et ne se révéla qu'entre les mains du curé de la Bauche, chargé d'instruire cette nature lourde et qui sut découvrir ce qu'elle cachait de qualités.

Très mêlés à la vie mondaine de Chambéry, où la société aimait à se réunir, les frères de Maistre, l'aîné surtout, faisaient bonne figure dans ces distractions, par la gaieté de leur humeur saine et robuste. A la fois fins et naïfs, suivant la remarque de Lamartine qui les approcha plus tard, ils savaient allier la souplesse italienne à la candeur montagnarde, prendre peu au sérieux les hommes et les choses, pour croire aveuglément à l'honneur et à Dieu. On sait aussi qu'ils étaient hardis, avec une pointe d'ironie malicieuse. C'est pour cela que Xavier fut séduit par la découverte des frères Montgolfier, qui lancèrent dans les airs, le 4 juin 1783, le premier aérostat. Il voulut les imiter, de concert avec quelques amis de son âge, et fournir une expérience scientifique à ses concitoyens. Le 1er avril 1784, Xavier composait un prospectus, alléchant et habile, pour attirer les sympathies à leur entreprise et en couvrir les frais. L'appel fut entendu et il méritait de l'être. Les jeunes gens eurent leur ballon, mais il creva le jour de l'ascension projetée, le 22 avril. Les malintentionnés en rirent, et, en particulier, un écrivain anonyme qu'on sait être le professeur Domergue, et qui a laissé de cette tentative avortée un tableau sans indulgence. Mais les jeunes aventureux eurent leur revanche, et, le 6 mai suivant, devant une élégante assistance, Xavier de Maistre s'élevait en l'air dans une montgolfière, en compagnie de son ami Brun, y demeurait vingt-cinq minutes et venait atterrir à Challes, à une demi-lieue du point de départ. Lui-même a retracé avec une bonhomie narquoise le récit de cette petite aventure, qui aurait pu plus mal finir. C'est charmant d'enthousiasme juvénile et de bonne grâce sans affectation. On sourit avec indulgence aux espoirs de l'aéronaute novice, maintenant que d'autres progrès ouvrent le champ à d'autres espoirs.

C'est une lettre inédite de la même époque qu'on va lire ci-dessous. Peut-être même est-elle antérieure à l'expérience de l'aérostat. Elle semble, jusqu'à maintenant, la première en date des lettres connues de Xavier de Maistre. C'est encore un souvenir de jeunesse. Adressé à qui? Je ne l'ai pas découvert. Mais qui montre une verve un peu plus libre qu'elle ne le sera plus

tard. Xavier a vingt et un ans et c'est son excuse, s'il en fallait à son langage, au demeurant très anodin.

J'ose à peine dater du 30 en voyant votre date du 20; mais bon! comme j'ai passé condamnation depuis longtemps auprès de vous sur le septième péché capital, et qu'une fois qu'on est bien endurci dans le crime on n'en rougit plus, je réponds à cette jolie lettre du 20 sans vous faire seulement des excuses. Commençons par les dessins. Je ne saurais trop vous remercier de la peine que vous avez prise pour me déterrer ces quatre feuilles. La forme, comme vous l'avez très bien remarqué, ne répond pas exactement à l'intention des *brodeuses*. Cependant le dessin est joli et, au moyen de quelques réductions, il est possible d'en tirer parti. Ainsi, il peut très bien se faire qu'à notre prochain voyage les *Trois Arachnés*, *mes voisines*, vous montrent ces mêmes dessins légèrement métamorphosés, transportés sur le canevas et peut-être même montés en fauteuils. Quand il vous plaira de faire ici cette nouvelle *Épiphanie*, vous trouverez toujours *bonne*, ou du moins *gracieuse* hospitalité chez *le voisin* qui n'est certainement pas un *Fulbert*, car il vous déclare ici bien solennellement que, quand il vous arriverait d'oublier un peu trop la logique en voulant l'apprendre à quelqu'une de ses nièces, il n'aurait pas la plus légère tentation de vous assommer,

> Ni de vous rendre au défaut du pourpoint
> Un Origène accompli de tout point.

Ce que vous me dites sur les *Arachnés* me fait réfléchir de nouveau à l'heureuse et singulière destinée qui a toujours tenu une nombreuse famille réunie comme un essaim d'abeille. Jamais de pension, jamais de collège, jamais de couvent; et, pour qu'il ne manque rien à la perfection de la communauté, il faut encore qu'un appartement mal distribué nous force de loger pour ainsi dire dans la même chambre, espèce d'assujettissement qui serait à peu près insupportable sans l'union presque unique qui règne entre les membres de la communauté. Au reste, si vous n'avez pas vu l'*attelier*, tout à votre aise, c'est bien parce que vous ne m'en avez pas parlé. Vous ne deviez pas avoir moins de privilège que le maître de physique, et même vous avez avec lui une conformité dont peut-être vous n'étiez pas instruit, car il est provençal; jugez-donc si vous n'auriez pas été bien reçu sous ses auspices seuls? Et quant à moi je n'aurais rien gâté.

Votre lettre me fait encore penser que j'ai eu grand tort de ne pas procurer votre connaissance au bon Papa. C'est un oubli de ma part que je me promets bien de réparer un jour. En attendant, pardonnez-moi si, tout occupé du plaisir de vous voir, je n'ai pas assez songé à le procurer à d'autres.

Ce n'est pas tant *le brave Rosset* qu'il faut gronder d'avoir passé à

Chambéri sans me voir que le docteur Daquin qui n'a pas su lui dire qu'il était à peu près aussi aisé de me voir au Palais, où j'étais, que dans mon cabinet. M. Rosset vous aura sans doute dit *comme quoi* je lui envoyais des compliments écrits à Lyon dans le moment même où il venait me chercher chez moi.

Quel dommage, monsieur, que vous ne soyez pas ici pendant les premiers jours de septembre! Nous préparons pour Mgr. le prince de Piémont et son auguste épouse des fêtes! — Des fêtes devant lesquelles le triomphe de Paul-Émile, la procession de Sainte-Rosalie à Palerme, l'entrée du Lord Maire à Londres et la fête des Lanternes à Pékin n'étaient et ne sont que des jeux d'enfants! Imaginez-vous, monsieur, au milieu de la grande allée de Verney, un grand pavillon chinois, flanqué de quatre pavillons qui ne seront point chinois. Les princes et leur cour seront dans celui du milieu, et dans les quatre autres il y aura quatre mariages. Ces mariages seront à table. Chaque couple invitera quarante personnes. Ceux qui ne seront pas à table se promèneront. Les princes, élevés de trois ou quatre pieds au-dessus de toutes les têtes verront ceux qui mangent et ceux qui se promènent. Quand ils auront vu cela,... ma foi, je crois qu'ils s'en iront. Du moins, je n'en sais pas davantage. On dit seulement que chaque couple (pris dans la classe des artisans) recevra de la part du prince vingt louis et un plat de truffes. Dès que je serai un peu mieux instruit, je ne manquerai pas de vous faire part de tout.

Si cependant vous vouliez absolument avoir sur cet article un mot de sérieux par ce courrier, je vous dirais que le prince à qui on a offert *une fête* l'ayant acceptée à condition qu'il n'y aurait ni bal, ni comédie, ni feu d'artifice, ni, je crois même, d'illumination, on a pensé que, vu le caractère et les goûts connus des deux Altesses, on ne pouvait, sous peine de les ennuyer, mettre sous leurs yeux qu'un acte de charité un peu plus pompeux que ne l'exige l'Évangile.

Au reste, monsieur, le prince et son épouse sont fort les maîtres de n'aimer ni bal, ni comédie, ni brouhaha d'aucune espèce : ce goût ne fait de mal à personne; ainsi au contraire. Le point essentiel est qu'ils se font adorer de toute la Savoie. Chaque jour nous apprenons quelque nouveau trait de bonté, de politesse, d'affabilité. Enfin, tout le monde en est enchanté.

Mille pardons, monsieur, sur les peines que vous a données mon *qui-pro-quo*, au sujet des hôpitaux. Recevez nos remerciements les plus sincères sur les marques d'amitié dont votre dernière lettre est remplie : je prends tout au pied de la lettre, excepté les éloges.

Tout à vous en conscience.

L'original de cette lettre, autographe, mais non signé, se trouve dans la collection Labouchère, à la bibliothèque municipale de Nantes (vol. 674, pièce 150).

Pour mener à bien son expérience, Xavier avait dû obtenir le congé de demeurer à Chambéry, tandis que son régiment était parti, deux jours auparavant, pour Alexandrie. Il l'y rejoignit aussitôt, pour y demeurer jusqu'en 1787 et passer ensuite à Turin. C'est dans sa première garnison que le jeune officier eut un duel avec un de ses camarades, nommé Patono de Meïran, à qui il donna trois coups d'épée. Ce duel valut quarante-deux jours d'arrêt à Xavier et au public le délicieux *Voyage autour de ma chambre*, si frais de sentiment et d'expression, fantaisie d'une âme douce que les plus hautes questions sollicitent sans l'effrayer ni l'écraser. La solitude lui fut bienfaisante : il prit contact de lui-même, et de ses réflexions sortirent des pages émouvantes où sa philosophie et sa fantaisie se mêlent si agréablement. Sans y songer, en laissant aller son humeur, il écrivit un simple petit chef-d'œuvre de bonhomie souriante, et son frère ne s'y trompa point en recevant plus tard le manuscrit de cette bluette. Il la fit imprimer à l'insu de l'auteur et lui ménagea ainsi le plus inattendu et le plus rare des plaisirs [1]. Car ce délassement n'avait pas été pour Xavier une tentative détournée de s'échapper dans la littérature. Il était soldat, soldat dans l'âme, quelque surprenante que la chose puisse sembler,

1. Quoique le titre de l'édition originale du *Voyage autour de ma chambre* porte *Turin*, il est certain qu'elle fut imprimée à Lausanne, par les soins de Joseph de Maistre, et grâce aux carnets de notes journalières de celui-ci, on peut ajouter qu'elle le fut du 20 février au 2 avril 1795. Dès l'année suivante, l'opuscule était réimprimé à Paris. Quand Joseph de Maistre vint en France, en 1817, il s'occupa de faire publier de nouveau le *Voyage* à Paris. C'est, d'ailleurs, du *Voyage* que Louis XVIII affecta de parler à Joseph de Maistre, dans l'audience qu'il lui accorda alors aux Tuileries.

Antoine-Alexandre Barbier, administrateur des bibliothèques du roi, donna ses soins à l'édition du *Voyage* de 1817, ainsi qu'en témoignent divers passages des lettres de Joseph. « Une autre chose me tient encore plus fortement au cœur, écrivait celui-ci à Barbier, de Turin, le 15 novembre 1817 : c'est la fin de cette notice à la tête du *Voyage autour de ma chambre*. Je n'osai pas vous presser trop fort de peur d'être indiscret; mais il me semble qu'en repoussant ma proposition de faire les frais du changement (ce qui était cependant de toute justice), vous me fîtes cependant entendre que ce changement aurait lieu. Dès lors le livre n'est pas venu à moi. Dites-moi, monsieur, je vous en prie, ce qu'il en est, et si les circonstances vous permirent d'exécuter vos projets obligeants. » (*Bulletin du bibliophile*, 1854, p. 912.)

Le 24 septembre 1818, Joseph de Maistre mandait encore à Barbier : « Mon frère (Xavier) m'écrit du fond de la Russie qu'il avait reçu une lettre de vous, et qu'il avait été extrêmement sensible aux bons offices que vous avez rendus au *Voyage autour de ma chambre*. J'imagine qu'il vous en aura remercié. Je l'ai beaucoup exhorté à donner quelque nouvelle occupation à vos pêchés; mais les affaires l'étouffent et je crains beaucoup pour la littérature ». (*Ibid.*, p. 914.)

Six ans plus tard, le 12 mars 1824, en se mettant en rapports avec le baron de Mareste pour imprimer ses nouvelles productions, Xavier de Maistre faisait allusion aux services de Barbier. « Un M. Barbier, bibliothécaire de je ne sais quelle bibliothèque publique, disait-il, a été le rédacteur de la dernière (édition du *Voyage*), et m'avait écrit, dans le temps, pour avoir *ma pratique* dans le cas où je voulusse publier quelque chose. » M. de Mareste répondait, le 24 avril 1824 : « Votre Barbier a disparu. Il était bibliothécaire du Conseil d'État. Il a été destitué. »

avec le goût, l'amour du métier, de ses bons et de ses mauvais moments. Lui-même s'en vantait dans la suite et il disait vrai. Dans une lettre qu'il écrivait à son frère Nicolas, le 22 mars 1791, de Fenestrelle, où ses soldats avaient été envoyés à la suite d'une sorte de mutinerie, il écrivait :

Tu m'avoueras, mon cher ami, qu'il est bien cruel, lorsqu'on n'a rien à se reprocher, de s'entendre faire des harangues les plus humiliantes et les plus dures, par le gouverneur et par tous ceux qui nous commandent. Les bals et les plaisirs de l'hiver ne m'ont jamais fait manquer une visite au quartier. Je puis te jurer que je n'ai pas dit une seule parole à ce sujet devant aucun individu du régiment, sergents ou soldats; et je suis compris dans le nombre des gens indisciplinés et turbulents; on nous fait partir comme des voleurs, et le public fait mille contes absurdes et injurieux. Je suis fort mécontent et je t'assure que je ne sers plus avec plaisir... Je ne sais pas ce qui pourra me consoler de tout ceci. Je voudrais bien, lorsque j'aurai paisiblement achevé ma garnison de Fenestrelle et qu'on aura oublié tout ceci, trouver quelque manière de me retirer et de trouver ma subsistance ailleurs.

C'était là un désappointement trop vif pour être durable, un de ces souhaits de dépit qu'on forme dans les heures d'ennui d'une profession trop aimée. Le nuage passe et l'esprit se rassérène. Xavier continue donc de servir, et avec d'autant plus de zèle que la Révolution française en débordant par-dessus les Alpes, suivant ses pittoresques expressions, agitait le Piémont et le tenait en éveil. Xavier est à Aoste de 1794 à 1798. Il y tient garnison, et c'est là qu'il se trouve sans fortune, sans emploi, sans protection, quand le roi Charles-Emmanuel IV quitte le continent pour la Sardaigne et licencie l'armée piémontaise. En dépit des émotions extérieures, c'est là qu'il passe les meilleures années de sa vie, pris par son métier, par sa famille — sa sœur Anne-Marie a épousé le gouverneur de la province, M. de Saint-Réal, — puis aussi par de plus doux sentiments. Il rêve de s'y fixer à jamais. Il travaille à compléter ses connaissances, prenant, dit-on, des leçons de philosophie et de littérature de quelques religieux barnabites du collège d'Aoste. Il est vrai que l'un d'eux a une nièce, une jeune veuve, « la charmante Elisa », de son véritable nom M^me^ Barillier, née Marie-Dauphine Petey, dont l'officier s'éprend et qu'il songe à épouser. C'est en cette aimable compagnie, que Xavier va parfois voir le *Lépreux* dont il contera plus tard la résignation et la souffrance. Sainte-Beuve, en le rappelant, voulut agrémenter d'un peu de piquant ce

simple épisode d'une histoire d'amour plus simple encore, et Xavier de Maistre s'en fâcha vivement. Il avait près de quatre-vingts ans alors, était père de famille ou, du moins, l'avait été ; son ancienne amie existait encore et avait elle aussi des enfants. Tout cela ne pouvait qu'exciter la mauvaise humeur du héros et lui donner « l'air d'avoir raconté toutes ces sottises ».

Ce petit roman finit comme il pouvait finir en ce temps-là. Quand le Piémont fut envahi par Bonaparte, l'officier dut quitter la cité d'Aoste, sans ressources et sans espoir, car il ne voulait pas servir sous les drapeaux autrichiens qu'il détestait. Était-ce un sort à faire partager par une jeune femme? La veuve le jugea trop héroïque pour elle et demeura au pays, tandis que Xavier de Maistre courait à l'inconnu. Le 7 octobre 1799, il quitta brusquement Turin pour rejoindre l'armée russe en Suisse, et le 26, il mande de Lindau ses aventures à sa sœur, M^me^ de Buttet.

En attendant, me voilà établi à l'avant-garde russe, à la suite du général prince Bagration. Je mange à la table d'état du grand-duc, et le général me fournit un cheval qui me transporte où je dois aller. J'ai un uniforme vert de pomme avec le collet et parement couleur de brique. Voilà tout ce que je sais de moi, et tu n'en exigeras pas davantage, sans doute. Ce matin j'ai dîné chez le fameux maréchal Souvarov. On lui a dit que j'étais peintre et que je voulais faire son portrait. « Eh bien, oui, a-t-il dit, et si je ne me tiens pas bien, vous me donnerez un soufflet. » Voilà quelle a été ma réception.

La situation est fort incertaine pour l'armée russe suivie de près par les Français, comme pour l'officier sarde, perdu au milieu de gens dont il ignore et la langue et les mœurs. Lui-même se compare à un homme échappé d'un cachot qui se sauve dans un désert; mais il ne se repent pas de commencer si tard une vie d'aventures.

Je n'ai point encore vu d'affaire, qui bien me fâche, mais cela viendra. La vie est assez bonne, je profite du temps de repos pour apprendre le russe. Je commence à le lire, mais non à le comprendre. J'ai attrapé une grammaire que je suce de mon mieux. Ne manque pas de dire à Savoie (son frère Nicolas) qu'il plaide ma cause pour obtenir la conservation de mon emploi et de ma paie; sans cela on ne peut manger; et il ne suffit pas, comme tu sais, de manger pour vivre, il faudrait pour cela rester toute sa vie à table et ne jamais rien faire autre. Ne manque pas de me donner des nouvelles de tout le monde et de mes propres affaires. J'aurai le plus grand besoin d'avoir une lettre du bureau de la guerre portant permission de service à l'armée russe, comme Villette chez les Autrichiens.

Toujours incertain, Xavier de Maistre suit cependant la fameuse retraite de Souvarov, passe à Crombach et à Augsbourg, et le 31 décembre se trouve à Prague, d'où il écrit à son frère Joseph.

Me voici à Prague pour l'hiver probablement. Je m'acheminais en Russie si l'armée y était allée, pour ne savoir que faire de mieux, car retourner en Piémont avant que le roi y soit, je ne m'y résoudrai jamais. Il est assez singulier que, pour ne pas voir les Autrichiens, je vienne m'établir en Allemagne. Je n'ai rien d'intéressant à te dire sur mon équipée; j'ai fait beaucoup d'étapes les unes sur les autres jusqu'à ce que j'arrivai, il y a quinze jours, à Ratisbonne. Je vis là toute la compagnie de la Diète chez le prince de La Tour-Taxis. Il n'y avait là que moi qui n'eut point de crachat. J'ai fait le portrait de la princesse de La Tour, sœur de la reine de Prusse; elle l'a accordé à mon général le prince Bagration. Je fais à présent celui du grand Souvarov; il me donne des séances, chose qu'il fait pour la première fois de sa vie. Il paraît que nous retournerons contre les Français et que les petites mésintelligences qui avaient causé notre départ précipité de la frontière finiront de disparaître pendant le quartier d'hiver... Je vais faisant beaucoup de portraits, je compte envoyer celui de Souvarov au roi. J'ai aussi commencé le second volume du *Voyage* (c'est-à-dire l'*Expédition nocturne*). Je l'ai trouvé partout; il est traduit en allemand. On en a fait un autre intitulé : *Second voyage autour*, etc., aussi traduit, très joli, et une troisième imitation, *Voyage dans mes poches*, médiocre.

Ces satisfactions d'amour-propre rassurent un peu Xavier, et c'est avec moins de regret qu'un mois plus tard il part pour la Russie, comme il l'annonce à sa sœur, M^me^ de Buttet, le 26 janvier 1800.

J'ai beaucoup fait de connaissances, ici et à Ratisbonne, qui m'ont toutes été procurées par le *Voyage autour de ma chambre*. J'espère qu'il m'en fera faire aussi à Pétersbourg, si j'y vais. Je suis un grand bénêt de n'avoir pas su faire le second volume. J'avais besoin d'être un peu émoustillé, et tu verras que je me corrigerai, quoique un peu tard... Toutes mes pauvres affections se trémoussent à la fois dans mon cœur, et je suis comme une novice religieuse qui va faire ses vœux; toute sa résignation la soutient, mais au fond de l'âme, si on la mariait on lui ferait plaisir. Et moi, je m'en retournerais volontiers, si je pouvais; mais je vais gaiement.

Le 1^er^ mars 1800, Xavier de Maistre est formellement engagé au service de la Russie; mais il n'y demeura guère. Pourquoi? Il eût désiré passer dans le corps des cadets et on ne l'y admit pas; en outre, la hiérarchie exagérée pèse à son indépendance comme la

solde insuffisante à sa pauvreté. Il se fait peintre de portraits à cent cinquante roubles pièce et le succès sourit au débutant, qui gagne près de quatre mille livres dans les trois premiers mois et garnit ainsi sa bourse et sa garde-robe. Tout cela se passait à Pétersbourg. Venu à Moscou à la suite du prince Gagarine, pour le couronnemment d'Alexandre Ier, Xavier s'y fixe chez la princesse Schakoskoï, toujours peignant à l'huile ou en miniature, regrettant souvent son pays et les siens, attendant avec quelque impatience son congé définitif qui lui fût accordé en janvier 1802, avec le grade de major et une gratification de cinq cents ducats. Sa cassette est maintenant riche de plus de dix mille francs, sans compter les travaux en train. Il voudrait quitter Moscou, que d'autres artistes envahissent, et retourner à Pétersbourg, mais comment y gagner sa vie?

Joseph de Maistre venait d'y arriver, en mai 1803, comme chargé d'affaires du roi de Sardaigne auprès de la cour de Russie. Xavier accourt spontanément pour l'embrasser, et souhaite se fixer aux côtés de son aîné. Mais il faut rester à Moscou, s'y *étioler*, comme il le dit, quoiqu'il ne manque ni du nécessaire, ni même du superflu, si ce n'est de la présence des siens, rimant à son heure, peignant des portraits, même des paysages qu'il nomme plaisamment des Vandercroûtes. Ce fut seulement deux ans plus tard, en janvier 1805, que Xavier obtint, grâce à l'amitié de l'amiral Tchitchagov pour Joseph, le poste envié de conservateur des collections du musée de l'Amirauté, à deux mille roubles d'appointements et tout en gardant son ancienneté militaire. La tranquillité était désormais mieux assurée, avec par surcroît une sorte de foyer commun aux deux frères. L'intimité est renouée entre eux, et la correspondance de Joseph de Maistre nous la montre sans cesse sous les jours les plus heureux. L'aîné stimule, excite son cadet, qui se livre à ses devoirs, à ses plaisirs avec son indolence coutumière. Un jour, Xavier peint le portrait de son frère, cet « homme admirable » sur qui « le miscroscope le plus fort ne verrait rien à redire » si on l'appliquait à « sa conduite privée ou publique ». Il fait même des vers et les adresse à son autre frère Nicolas.

Je t'envoie des stances que j'ai faites sur l'aventure d'un prisonnier qui voit entrer un papillon dans son cachot. Je me suis imaginé pendant huit jours que j'étais en prison, pour entrer dans mon sujet. En outre, pour faire mon histoire du *Lépreux de la cité d'Aoste*, j'ai eu la lèpre pendant deux mois. Tu sais que tout cela n'est pas fait pour égayer. (25 janvier 1810.)

Les récompenses arrivèrent pourtant dans ce calme. Entré comme major au musée de l'Amirauté, Xavier était promu lieutenant-colonel le 12 janvier 1807 et colonel le 26 août 1809. Ces avancements excitaient les jalousies. Pour les faire taire, ou tout au moins pour leur donner tort, Xavier demandait un emploi de colonel d'état-major et partait guerroyer en Géorgie sous les ordres du marquis Paulucci. Il paraît qu'il y avait aussi quelque histoire amoureuse sous roche : c'est Xavier qui le confesse à son frère Nicolas, en lui retraçant les péripéties de la campagne. Parti de Pétersbourg le 10 juillet 1810, le colonel de Maistre était vingt-trois jours après rendu au camp, à cinquante verstes de Tiflis. Le 14 septembre, il va en expédition contre les insurgés du Daghestan et, l'affaire terminée, s'empresse de rejoindre le gros de l'armée, à milles verstes de là, à Akaleck. Les Turcs s'y défendent avec énergie, et Xavier est blessé au bras droit d'un coup de feu, qui aurait pu être plus grave encore. Ceci d'ailleurs n'altère pas son humeur et ne trouble que peu sa santé. Au milieu de ses devoirs militaires il trouve encore le temps de recueillir, à l'intention de Joseph, des notions sur l'état religieux des populations géorgiennes ou turques et même de penser à ses propres ouvrages, qu'on veut réimprimer.

A propos, et le *Voyage autour*? écrit-il à Joseph, le 27 janvier 1811. Je voudrais pouvoir t'expliquer ce que je sens là-dessus, mais comment? 1° Pourquoi faire une édition d'un livre qui en a cinq ou six et que personne ne demande, puisqu'on en aurait fait une autre sans nous? 2° Pourquoi rentrer à mon âge dans la carrière littéraire, en donnant trente pages du *Lépreux*, qui est déjà connu à Pétersbourg et qui a déplu en haut lieu, comme tu sais ou ne sais pas? Mon avis donc est de ne rien faire, car cela est inutile et peut être nuisible. Il ne faut pas éveiller le chat qui dort...

Ce langage ne convainquit pas Joseph de Maistre qui donnait, l'année suivante, l'édition projetée des opuscules de son frère [1]. Il

1. *Le Lépreux de la cité d'Aoste par l'Auteur du Voyage autour de ma chambre* parut à Pétersbourg en 1811, dans une brochure séparée, mais ne fut connu en France qu'en 1817. Si l'on en croit Hippolyte Auger, c'est lui qui l'aurait fait connaître. « C'est dans une promenade en bateau (à Pétersbourg), écrit-il dans ses *Mémoires* (avant le 10 septembre 1816), que Michel (Lounine) lut avec un grand charme *le Lépreux de la cité d'Aoste*, récemment publié à Saint-Pétersbourg. L'émotion que cette lecture produisit sur nous fut profonde. Je me promis d'aller voir l'auteur. On m'en facilita le moyen, et le jour où je portai ma lettre d'introduction, je trouvai les deux frères, le comte Joseph qui représentait la Sardaigne à la cour de Russie, le célèbre auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* et *du Pape*, et le comte Xavier, l'aimable auteur du *Voyage autour de ma chambre*. Leur accueil fut poli, mais ne fut que poli : j'avais à leurs yeux, non pas seulement le tort d'être un

est vrai que celui-ci n'est plus alors en campagne au Caucase. Il se trouve à Pétersbourg, au début de 1812, officiellement fiancé à une personne qu'il aimait avant de partir à l'armée et qu'il va épouser, M^lle^ Sophie Zagriatsky, demoiselle d'honneur de l'impératrice. Seuls les événements de cette terrible année 1812 retardèrent une union si désirée. Xavier de Maistre suivit l'empereur russe dans la marche contre les armées de Napoléon et de la France et il vit nos désastres avec un profond sentiment de pitié pour les Français, d'horreur pour « l'homme infernal qui les a conduits à cet excès de malheur », sur ce chemin de Moscou qui a « l'air d'un champ de bataille continu » jusqu'à la frontière. A cause de cela, le mariage de l'officier n'eût lieu qu'au début de 1813, et, par une coïncidence avantageuse, un frère de sa femme mourait presque aussitôt laissant de grands biens à sa famille. Mais la guerre a repris, sans merci, et l'Europe entière est debout pour abattre celui qui la domine depuis plus de quinze ans.

Xavier de Maistre sent que cette coalition sera fatale à Napoléon; mais il n'a guère confiance aux avantages que pourra lui valoir la campagne. Cependant il était quartier-maître dans l'armée que commandait le lieutenant-général Walmoden, et allait recevoir, le 18 juillet 1813, le grade de major-général, ce qui lui donnait une situation enviable. Il juge que ce n'est pas suffisant pour quelqu'un qui s'est « déjà trouvé gratis à trois batailles rangées ». La fièvre le prend en Silésie; il est ensuite immobilisé dans les murs de

inconnu, mais d'être un Français inconnu. Cependant, quand je parlai de mon retour à Paris et du désir d'apporter *le Lépreux*, l'auteur m'autorisa à le faire imprimer, sans réclamer aucun droit pécuniaire. Ce fut donc par mes soins qu'on fit, en France, une édition de cet ouvrage, » sans doute celle de L.-C. Michaud en 1817. (*Mémoires d'Auger*, p. 96.)

Rien ne peut faire supposer que ce soit à cette édition que se rapporte l'anecdote suivante contée par Joseph de Maistre au comte de Blacas, dans sa lettre du 28 novembre 1817. « J'étais sur le point de vous envoyer *le Lépreux de la cité d'Aoste*, lorsque vous m'avez appris que Le Normant vous l'envoyait. Il me préviendra sûrement. Voici une jolie anecdote sur cet opuscule. Un de vos diables d'écornifleurs, à Paris, avait déterré, je ne sais où ni comment, l'édition de Saint-Pétersbourg du *Voyage autour de ma chambre* suivie du *Lépreux*. Il sentit la force de ce morceau, le copia proprement et le fit imprimer comme un ouvrage de sa façon. Il eut même le front d'en faire une lecture dans je ne sais quelle société où se trouva, pour son malheur, le marquis de La Maisonfort, qui ne châtia pas cette rare impudence autrement qu'en demandant, en passant, au lecteur s'il connaissait l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*! *Le Lépreux* a fait une fortune dont vous n'avez pas idée. Hélas! j'ai quitté l'auteur pour toujours. Cette séparation a été terrible pour les deux frères. La Révolution nous a mis, au pied de la lettre, *en pièces*. Il a eu un fils quelques jours après mon départ; mais il a pensé le payer par la vie de son excellente femme, qui, cependant, s'est tirée heureusement du tombeau. Elle est encore toute faible. Quel terrible jour pour moi que ce 15/27 mai 1817. » (Ernest Daudet, *Joseph de Maistre et Blacas*, p. 334.) Quoi qu'en dise Joseph de Maistre, l'anecdote qu'il conte dût s'appliquer seulement à une lecture, et non à une édition du *Lépreux*.

Dantzig, et, mal satisfait, découragé, il fait venir sa femme dans cette ville, ce qui montre plus d'instincts domestiques que humeur belliqueuse. L'espoir d'une paternité prochaine le détourne de plus en plus de son aversion contre Napoléon, et il se contente de décocher à ce « brigand couronné » une ode de trente-neuf strophes et de deux cent vingt quatre vers qu'il garde inédite et qui mérite ce sort. Mais les émotions de la guerre l'inspirèrent mieux, littérairement parlant. De même qu'il avait rapporté de ses opérations dans le Caucase le meilleur, le plus parfait de forme de ses récits imprimés, ces *Prisonniers du Caucase* qui semblent avoir servi de modèle à tant de nouvellistes contemporains, Xavier de Maistre avait composé sur la campagne de 1812 un petit roman demeuré incomplet, *Histoire d'un prisonnier français*, qui n'en est pas moins une des œuvres les plus sobrement émouvantes et les mieux observées de cet écrivain si simple et si naturel [1].

Après la guerre, Xavier de Maistre fut envoyé à Abo, en Finlande, comme inspecteur militaire des ports; mais il ne semble pas qu'il y soit demeuré longtemps. Les affaires de sa femme étaient assez embrouillées et les occupations domestiques prenaient de plus en plus de place dans sa vie. Au mois de mai 1817, il perd son frère Joseph qui quitta Pétersbourg et qu'il ne devait plus revoir. « Je ne puis te dire, écrit aussitôt Xavier à Nicolas, quel horrible vide son départ et celui de sa famille laisse dans mon existence. Quatorze ans de réunion ont rendu ce moment bien cruel. Le voilà parti! Que Dieu l'accompagne et le protège; s'il trouve dans sa patrie autant d'amis, autant d'estime qu'il en a eu ici, il sera très heureux, mais j'en doute beaucoup. » Pour remplir le vide fait ainsi dans son cœur, Xavier de Maistre a les émotions de son foyer : les inquiétudes de la santé de sa femme, qu'il risque trois fois de perdre,

1. Je crois qu'il faut ôter des œuvres de Xavier de Maistre une lettre fameuse sur la campagne de Russie en 1812, qui jusqu'à maintenant lui a été attribuée, sur la foi de la correspondance de son frère. C'est la lettre datée de Vilna 9/21 décembre 1812 (Réaume, *Œuvres inédites de Xavier de Maistre*, t. I, p. 119). Joseph de Maistre a varié, en effet, sur l'auteur de cette lettre. En écrivant, la veille de Noël 1812, c'est-à-dire quelques jours seulement après la date précédente, au comte de Blacas, il lui disait : « Je suis persuadé, mon cher comte, que je vous ferai plaisir en vous transcrivant mot à mot une lettre de mon fils (Rodolphe de Maistre) dont la plume est infiniment étrangère à l'ombre même de l'exagération ». Et la transcription suit (Ernest Daudet, *Joseph de Maistre et Blacas*, p. 212). Peu après, le 29 décembre, il envoyait le même extrait au comte de Front, ministre de Sardaigne à Londres, et l'annonçait ainsi : « Je suis persuadé que Sa Majesté (Sarde) lira avec intérêt une lettre qui lui tiendra lieu de toutes; elle est de mon frère Xavier, et je la choisis, parce qu'elle part d'un témoin oculaire et d'une plume étrangère à l'ombre même de l'exagération. » Mais cette fois le fragment a reçu un coup de peigne, qui semble bien le fait de Joseph de Maistre et qui montre qu'on voulait le mettre, en le revoyant, à la hauteur d'un écrivain réputé.

les soucis de ses enfants : deux filles, Alexandrine et Catherine, et un fils, André, né en juillet 1817, tous trois de complexion délicate et qui ne devaient par survivre à leurs parents. Il songe de plus à se remettre au travail littéraire, comme il l'annonce à sa sœur Eulalie, dans une lettre du 11 janvier 1819.

J'ai été charmé du petit billet qui m'engage à travailler pour Genève, et je me mettrai en train bientôt. J'ai plusieurs choses commencées, que je puis finir dans quelques mois; mais il y a un inconvénient à ne les pas faire passer par ce que tu appelles la coupelle (c'est-à-dire la critique de Joseph). Il y en a même deux. Le premier est que la coupelle est nécessaire, car je fais des italianismes sans le savoir. Mon frère m'a beaucoup aidé pour la correction du *Lépreux*... Le second inconvénient est que je crains de l'affecter, car je lui ai solennellement promis de le charger toujours de l'opération de la coupelle, et je l'en ai même prié... Je songerai à tout cela pendant l'intervalle que me donnera mon travail, et tu me donneras aussi ton avis à ce sujet. J'ai trois petits opuscules ébauchés. Le premier est l'histoire d'un officier prisonnier chez les brigands du Caucase. C'est un sujet singulier et terrible, sans femmes et sans amour. Le deuxième est l'histoire d'une jeune fille qui est venue de mille lieues, à pied, du fond de la Sibérie, demander la grâce de son père et qui l'a obtenue; aussi sans amour. C'est un modèle de religion et de foi vive. M^me^ Cotin a fait sur ce sujet un roman controuvé, qui est assez mauvais et qui dénature le caractère sublime de l'héroïne. Le troisième est une anecdote d'amour. Les trois sujets sont vrais et j'y ai ajouté peu de choses. Mais je t'avoue que tout cela ne vaudra pas le *Lépreux*, dans lequel j'ai exprimé toute la mélancolie de mon cœur et des idées que je couvais depuis mon enfance. Enfin le succès de ce dernier fera peut-être passer les trois autres.

De ces trois, deux seulement furent achevés et on a reconnu *les Prisonniers du Caucase* et la *Jeune Sibérienne*. Quant au troisième opuscule dont parle l'auteur, « une anecdote d'amour », ce ne peut être que l'histoire de *Catherine Freminsky*, demeurée inachevée et dont Eugène Réaume a publié les fragments conservés dans les *Œuvres inédites de Xavier de Maistre*. Celui-ci ne la termina pas, partagé qu'il était entre ses recherches scientifiques et aussi ses pinceaux qu'il ne dédaignait pas, mais occupé surtout aux soins de sa jeune famille. Pourtant l'écrivain ne perd pas de vue la possibilité d'une édition de ses œuvres; et maintenant que son frère aîné est mort, c'est à son neveu le baron de Vignet qu'il laisse les soins que demande la préparation d'un livre. Le fragment de lettre ci-dessous à Nicolas de Maistre, daté du

12 mai 1823, montre une des préoccupations de l'auteur en réunissant ses productions.

Je ne sais pourquoi Vignet ne m'écrit pas de Londres et comment il se fait que j'apprends de toi l'arrivée de mes opuscules. Je lui ai mandé hier par un courrier mes intentions à l'égard du *Voyage autour de ma chambre*, auquel j'ai ajouté une seconde partie, intitulée : *Excursion nocturne autour*, etc. Voici mon but dans cette nouvelle composition : c'est que je veux retrancher adroitement du premier voyage quelques phrases suspectes et quelques gravelures, entre autres le chapitre du dialogue entre l'âme et la bête, qui n'est autre chose qu'une équivoque très ordurière. Mon frère se reprochait de l'avoir laissé passer, et les Jésuites lui en ont fait un grief. Or, en ajoutant une seconde partie qui contient aussi force folies, mais seulement le mot pour rire, on ne s'apercevra pas des soustractions, et je réparerai le mal autant que possible. Il me semble que cette seconde partie ne déparera pas la première. Elle est faite depuis plus de vingt-cinq ans. J'ai eu l'occasion de la lire à quelques amis et j'ai cru voir qu'on était content. Si j'avais des copistes, je te l'enverrais, mais je ne sais plus écrire; tu peux le voir par cette lettre, que j'aurais de la peine à relire.

A ce passage publié, comme les lettres précédentes, par M. l'abbé Klein dans le *Correspondant*, il faudrait joindre, pour avoir la suite des recommandations de Xavier de Maistre, les lettres de celui-ci au baron de Mareste, retrouvées par un bibliophile, M. Henri Maystre, et imprimées à un petit nombre d'exemplaires[1]. On y verrait les démarches du neveu de Xavier de Maistre, le baron de Vignet alors à Londres, servant d'intermédiaires auprès du baron de Mareste, chargé de négocier avec quelques libraires, à Paris, et aussi avec deux ou trois personnes qui jouent dans l'affaire des rôles épisodiques et contribuèrent diversement à la mise au jour de l'édition complète de 1825, chez Dondey-Dupré et Ponthieu. On

1. *Chapitre inédit d'histoire littéraire et bibliographique. Xavier de Maistre.* Préface par H. Maystre. Notice bibliographique par A. Perrin. Portrait inédit. *Genève, Ch. Eggimann*, 1895. In-8, de 132 p., avec un fac-similé d'autographe. — Voici le résumé du contenu de cet opuscule. Le 27 juin 1823, le baron de Vignet écrit de Londres au baron de Mareste pour le prier de se charger de la publication des ouvrages de son oncle qu'il lui envoie en août suivant. Les manuscrits sont crus perdus. Quand on les a retrouvés, Xavier de Maistre lui-même s'adresse à Mareste (12 mars 1824), ils échangent quelques lettres pour régler divers détails de la publication. M. de Vignet écrit également à ce sujet, car il ne pense pas, comme l'auteur, que l'*Expédition nocturne* mérite l'impression. Il consulte les connaissances. La duchesse de Duras, qui est « enchantée des deux nouvelles », semble goûter beaucoup moins le troisième opuscule. Grâce à elle cependant et à Valery, bibliothécaire du roi, on réussit à publier le tout, chez les libraires Ponthieu et Dondey-Dupré, moyennant une rétribution de 5000 francs, et l'ensemble, qui paraît en juin 1825, a un succès *pyramidal* — suivant le mot de Mareste, que l'*Expédition nocturne* déconcertait aussi un peu.

verrait surtout, dans ces lettres aimables et pleines de réserve, le scrupule de correction qui fait honneur à Xavier de Maistre. S'il tenait beaucoup, pour sa part, à l'impression de l'*Expédition nocturne*, sorte de palliatif de la fantaisie du *Voyage*, il n'en était pas de même du neveu qui trouvait « si franchement mauvaise » cette production de son « oncle le *Lépreux* » qu'il voulut en arrêter la publication à prix d'or. Cette étrange opinion ne prévalut pas heureusement. Et, après deux ans, les négociations, commencées en juin 1823, aboutissaient le 11 février 1825 à un traité en bonne et due forme pour une édition prochaine, sous les auspices de Valéry, le bibliothécaire de la couronne.

Au moment où Xavier de Maistre pouvait goûter la satisfaction ménagée à son amour-propre littéraire de voir toutes ses productions groupées et présentées ainsi au public qui en connaissait déjà quelques-unes séparément, jamais les inquiétudes du père de famille n'avaient été plus vives. Il perd deux enfants et la même fin prématurée menace ce qui lui reste encore de sa progéniture. Peut-être qu'un climat moins rude que la Russie pourrait préserver les survivants, et le père de famille se résout à tenter pour eux un séjour prolongé en Italie. Il quitte Pétersbourg avec sa femme, sa fille Catherine, son fils Arthur, sa nièce Nathalie, dans le courant de juin 1826, pour se rendre en Savoie saluer ce qui survit de ses proches, bien réduits par la mort, et connaître ceux qu'il n'a pas encore vus. Il ne demeure pas longtemps au pays natal, sans doute pour gagner au plus vite un ciel plus clément. Tandis qu'il traversait le Piémont, le roi Charles-Félix accorde à Xavier de Maistre la grande croix de son ordre, et le voyageur va à Pise, à Naples, à Rome, qui seront ses endroits de prédilection pendant tout ce séjour en Italie. C'est de Pugnano qu'il écrivait le court billet suivant, inédit, et qui semblerait sans intérêt sous toute autre plume que celle du maître de Joanetti et de l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*.

Monsieur, un domestique qui m'a servi fidèlement pendant onze mois et qui désire se placer à Florence m'a demandé une lettre de recommandation pour vous afin que vous l'aidiez à y trouver une place. Le désir que j'ai de lui rendre service et ma confiance en votre bonté m'ont engagé à lui accorder sa demande. Je vous supplie donc, monsieur, de vouloir le recommander aux personnes qui pourraient avoir besoin d'un domestique, comme un homme parfaitement intègre et sobre. Comme il a été en Russie, il désirerait de préférence servir une famille russe; il comprend votre langue et la parle assez pour se faire entendre, ainsi que le français et l'italien. C'est d'ailleurs un

homme intelligent, de bonne santé et qui sert très bien en voyage. Si vous pouvez lui rendre service, je vous en serai bien reconnaissant.

Veuillez agréer l'assurance des sentiments que vous a voués pour la vie votre très humble et très obéissant serviteur.

X. DE MAISTRE[1].

Pugnano, le 22 octobre 1827.

Le séjour de Xavier de Maistre en Italie, commencé en 1826, devait durer treize ans. Séduit par le mirage des souvenirs anciens, leuré par l'espoir d'une santé constante pour ses enfants, il se laisse vivre dans la douceur du climat et l'enchantement du paysage, insouciant à son ordinaire ou plutôt amusé par tout ce qui passe sous ses yeux, le spectacle des hommes et des choses. C'est à Pise qu'il résida d'abord, et de là il essaie de savoir si la jeune veuve d'Aoste, celle qu'il aima jadis dans le voisinage du *Lépreux*, vit encore, et il lui écrit. Elle-même répond. C'est un éclair de joie un peu naïve, qu'il fait partager à sa femme. Là aussi, à Lucques, Xavier de Maistre noue des relations d'amitié avec le comte de Marcellus, un diplomate délicat, le familier de Chateaubriand. Ces relations, aimables et constantes, seront un des agréments de la vieillesse de Xavier, de plus en plus sensible à l'attachement des étrangers quand ses proches lui sont ravis. Toujours il se plut à la vie de société, et quand ses parents ou ses amis étaient éloignés, volontiers il leur écrivit ses occupations, ses pensées, en de longues lettres un peu fluides, mais bien détaillées. Les fragments publiés par M. l'abbé Klein donnent une juste idée de ce que fut cette correspondance avec la famille de Maistre, frères ou sœurs demeurés au pays natal, tandis que l'autre courait le monde. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des morceaux choisis dans une quantité de lettres, paraît-il, fort considérable. Mais, tels quels, ces extraits servent grandement à la biographie et à la connaissance de l'auteur.

Pour le séjour en Italie, nous sommes mieux partagés encore, car Eugène Réaume à publié à peu près entièrement les lettres de Xavier de Maistre à la famille de Marcellus et y en a joint quelques autres qui servent à former l'ensemble. On y voit l'aimable homme qu'est Xavier de Maistre papotant à son aise, bavard sans jamais vouloir être ni indiscret, ni médisant. Ce ne sont pas là, il est vrai, les qualités d'un épistolier soucieux de plaire et d'intéresser le présent et l'avenir. Mais elles font que l'homme séduit davantage par sa droiture et son honnêteté. Nous ne le suivrons

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur de Svertchkoff, chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, à Florence.

pas à travers le pittoresque de ses descriptions, parfois amusantes. Un jour, à Naples, il voit le dey d'Alger tout frais débarqué de sa fuite, après la conquête des Français, et le croque aussitôt, lui et ses gens. Une autre fois, c'est la duchesse de Berry qui arrive à Palerme, après son aventure de Vendée et de Blaye. Tous ces détails intéressent Xavier de Maistre que ne touchent pas les préoccupations de la politique elle-même.

Vos idées, écrit-il, le 23 mai 1833, à un correspondant de Genève, vos idées sur la part à prendre dans les affaires politiques me conviennent davantage : heureux celui qui, comme nous, est simple spectateur! Je cherche vainement parmi les acteurs de tous les partis celui à la place duquel je voudrais être, à commencer par Charles X jusqu'à M. de La Fayette, en passant par le juste-milieu.

Mais les temps sont trop agités, en France comme en Italie, pour ne pas suivre les événements d'un œil attentif et ne pas noter, à l'occasion, des réflexions qui les concernent. Tous ces troubles, d'ailleurs, ne parviennent pas à gâter le plaisir de rester soit à Rome, soit à Naples, cette douceur de vivre qui enchante le voyageur, ainsi qu'il le déclare avec enthousiasme à M^me^ de Marcellus.

Vous avez raison, ah! bien raison, de regretter Rome et l'Italie. Je regrette moi-même de ne l'avoir pas connue plus tôt, surtout Rome, car je ne compte pas la triste ville de Pise pour l'Italie. J'y ai perdu trois ans, pour y apprendre que la beauté du climat ne suffit pas pour embellir la vie. Rome est la patrie de mon choix, elle sera la patrie de mon imagination, lorsque je n'y serai plus. Sur les bords glacés de la Néva, je rêverai le Colisée, la villa Pamphili toute couverte de tulipes et d'anémones. Je croirai sentir l'odeur des violliers sauvages qui couronnent les ruines des Thermes de Titus et de Dioclétien. Mes nombreuses esquisses me rappelleront les beaux sites dont je serai séparé pour toujours, et de temps en temps je jetterai un triste regard sur le petit tableau de la villa Fatinelli (23 mars 1830).

Ce serait le bonheur complet, si, même sous ce climat, les malheurs domestiques ne s'abattaient encore sur le pauvre père. Il perdit d'abord sa fille Catherine, morte à Pise, semble-t-il, en 1829, et cette douleur fut d'autant plus cruelle qu'elle succédait à l'espérance. Xavier de Maistre se raidit en vain contre son deuil.

J'oublie souvent mon chagrin, je dis des folies, écrit-il à son amie M^me^ de Marcellus; mais si une jeune fille de quatorze à quinze ans se présente, il s'empare de moi comme le premier jour. Ma femme me

lisait un jour l'évangile où il est dit que Notre-Seigneur ressuscita une jeune fille de douze ans; ma pauvre femme pleurait à chaudes larmes. (22 janvier 1829.)

Un fils leur restait encore et c'est sur ce frêle rejeton que les malheureux parents reportèrent tous leurs espoirs. Pendant huit ans ils ne se trompèrent point, et l'on pouvait croire à la réussite définitive. Le père faisait alors des projets d'avenir. Il écrit à un de ses amis, Édouard Diodati, de Genève :

Mon projet est de passer encore deux ans en Italie : à cette époque, mon fils aura seize ans accomplis, et il doit retourner dans sa patrie pour y commencer une carrière quelconque, ou, du moins, pour s'y disposer. Je ne me cache pas que ce projet pourrait bien être chimérique quant à ma personne, car à l'âge avancé où je suis, un projet à exécuter dans deux ans est bien chanceux, mais ce n'est pas mon affaire. Je fais mes plans comme si j'avais trente ans, persuadé que Dieu les arrangera et les corrigera selon sa sainte volonté que je bénis d'avance... L'intérêt qui aurait pu me retenir dans ma patrie s'est affaibli. Dans les dix ans que j'ai passés après avoir quitté la Russie, deux sœurs et un frère qui me restaient m'ont précédé et m'ont laissé seul de ma génération comme une feuille unique qui tient encore à l'arbre désséché en hiver. J'attends le coup de vent qui doit m'emporter avec les autres. (30 juillet 1836.)

Le souffle du vent meurtrier ne tarda pas en effet à se faire sentir; mais ce ne fut pas l'existence du père qu'il balaya : ce fut celle de l'enfant, emporté le 14 octobre 1837, alors que sa santé semblait à jamais raffermie. Le sort a de ces surprises douloureuses, et le vieillard qu'il épargne par un semblable coup se sent plus atteint que s'il avait été touché lui-même. Xavier de Maistre chancelle, quelque énergique qu'il veuille paraître.

Ne croyez cependant pas que je me laisse abattre par le chagrin, écrit-il à M^me^ de Marcellus. J'aurais la force de le supporter s'il n'avait frappé que moi; j'aurais peut-être dû me résigner, mais je n'ai point de force contre les larmes de ma pauvre femme; sa douleur, sans cesse renouvelée par mille souvenirs qui nous entourent à Naples, semble s'accroître avec le temps.... Il faut quitter Naples; jusque-là nous n'aurons aucun repos, mais le moment sera terrible. Malgré le malheur qui m'y a frappé, j'aime ce beau pays et je le quitterai avec regret J'y finirais volontiers mes jours au pied du monument de mon cher Arthur. (11 mai 1838.)

Il quitte Naples en effet en juin 1838. Le 21 juillet, il est à Nice; le 14 août à Turin, et le 21 septembre à Audour, chez les Marcellus,

où il rencontre Lamartine, « si aimable et si fort sans prétention qu'on ne peut croire qu'il soit un ange déchu, car à part qu'il a un peu vieilli, c'est toujours le même visage, la même voix, le même bon cœur ». En face de ce croquis, il convient de placer le portrait que le poète à fait de l'auteur du *Lépreux* précisément à ce même moment, lorsqu'il arrive à Paris pour la première fois, à plus de soixante-quinze ans.

C'était un petit homme pâle et maigre, un peu féminin, sur le visage de qui la vieillesse n'avait pas trouvé assez de chair pour creuser des rides, mais où elle dessinait seulement des lignes presque imperceptibles semblables aux fils de l'araignée sur la vitre d'une vieille demeure. Son corps, quoique droit et leste encore, disparaissait sous les habits fourrés qu'il avait rapportés de Russie; mais ses yeux bleus avaient tout le feu doux et toute la transparence du matin, ses lèvres tout leur sourire, son esprit toute sa finesse et tout son enjouement.

Tel était Xavier de Maistre quand il arriva à Paris, avancé déjà dans la vieillesse, mais portant son âge allègrement. Le voyageur fut-il aussi surpris que le croit Sainte-Beuve, de se voir célèbre, quoiqu'inconnu dans la capitale? La bonhomie de Xavier de Maistre est un peu narquoise et capable d'égarer le flair du critique sous une feinte modestie. Sa célébrité, il en pouvait juger par le nombre d'éditions faites de ses ouvrages, ensemble ou séparément, et surtout par celle de 1825, qui n'était certes pas passée inaperçue et qu'on avait même contrefaite. Si l'on désire savoir comment elle fut accueillie des esprits délicats, il faut se reporter à la longue lettre que Stendhal adressait, sur ce sujet, le 1er novembre 1825, à Stritch, directeur à Londres de la *German Review*[1]. C'est une analyse des divers ouvrages de l'auteur et une appréciation fort juste de son talent. Stendhal préfère au *Voyage autour de ma chambre* l'*Expédition nocturne*, qu'il trouve « fort supérieure à la première partie, accident très rare en littérature », tandis que le *Voyage* n'est qu' « une imitation de Sterne, mais imitation sans profondeur et sans génie ». Suivant le mot judicieux de Beyle, on sent que « la finesse italienne a passé par là », mais sans faire disparaître les défauts du *Voyage*, qui sont, d'abord, une imitation un peu trop accentuée de la petite littérature de la fin de l'ancien régime, et aussi : « que, quoique la *forme* cherche continuellement l'*esprit*, il y en a trop peu dans les

1. *Correspondance de Stendhal*, publiée par Paupe et Cheramy, t. II, p. 388 à 396. C'est son ami de Mareste qui avait offert à Stendhal un exemplaire des œuvres de Xavier de Maistre.

pensées : jamais l'attention des lecteurs n'est réveillée par la moindre petite idée nouvelle ». Il n'en est pas ainsi pour l'*Expédition nocturne*. « Il y a beaucoup moins d'imitation du petit esprit français, qui n'est plus de l'esprit. On sent que l'auteur a voyagé; il connaît un peu mieux l'homme et les hommes; sa manière a acquis plus de fermeté et a perdu son afféterie. »

L'intérêt est surtout d'apprendre l'opinion de Stendhal sur Xavier de Maistre conteur. Il ne mentionne même pas le *Lépreux*. S'il analyse assez longuement la *Jeune Sibérienne* pour en montrer toute la force dramatique, c'est presque sans apprécier l'œuvre. Beyle réserve à bon droit toute son admiration aux *Prisonniers du Caucase*, le chef-d'œuvre, à son avis, de Xavier de Maistre. « C'est un tableau dans le genre de *René* de M. de Chateaubriand, des *Aventures d'Aristonoüs* de Fénelon, du délicieux roman de *Paul et Virginie*. Heureusement pour l'auteur, le ton de ce nouvel ouvrage est simple; on y rencontre bien peu de ces phrases qui gâtent quelquefois les plus jolies pages du *Voyage autour de ma chambre*. » Beyle a senti, dans la manière de ce récit, tout ce qu'elle a de nouveau et de précurseur, comme il a dégagé, dans l'œuvre de l'écrivain, ce qu'elle contient de caractéristique et de durable.

Une *bonhomie réelle*, jointe à beaucoup d'esprit et à toute la finesse italienne (alliance que l'on trouve bien rarement dans les ouvrages écrits en langue française), fait le grand mérite des trois volumes de M. Xavier de Maistre. Une tête étroite, des pensées *courtes*, données par l'habitude de vivre sous le despotisme et de le servir quelquefois, surtout dans ses premiers ouvrages, la malheureuse et gauche affectation de l'esprit français, sont le défaut de cet auteur. S'il eût vécu dix ans à Paris, sa manière aurait plus de grandiose; on ne se sentirait pas, en le lisant, emprisonné avec un homme dont la boutonnière est chargée de douze ou quinze croix barbares; mais aussi le charme de ces nouvelles eût été détruit par je ne sais quel tour de fatuité trop commun en France.

J'ai cité, en m'y arrêtant, ce long jugement de Beyle parce qu'il contient des vues très justes, et aussi parce qu'il est beaucoup moins connu que celui de Sainte-Beuve. On est un peu trop porté à croire que le public eut besoin de l'opinion du critique pour donner une forme à son propre sentiment. Il n'en est rien. Xavier de Maistre était goûté et apprécié bien avant que l'attention eût été ainsi retenue sur son œuvre. Les pages de Sainte-Beuve, subtiles, d'ailleurs, et très pénétrantes, furent plutôt une consécration

qu'une révélation, destinées qu'elles étaient à signaler une nouvelle édition des œuvres de Xavier de Maistre plus condensée et plus commode que les précédentes et qui semblait donner à ces opuscules un regain de nouveauté. Mais l'auteur n'avait nul besoin d'introducteur auprès du public parisien. Il était arrivé dans la capitale au début de novembre 1838, et après quelques jours passés à l'hôtel il s'était fixé dans une maison au n° 8 de la rue Duphot, tout effrayé de l'arrivée de l'hiver, du brouillard et surtout de la boue de Paris, soucieux de mener une vie calme et retirée.

Des relations mondaines nous ne dirons rien ici, bien que quelques lettres déjà publiées de Xavier de Maistre nous instruisent à leur sujet. Nous préférons aborder la correspondance inédite qui servira de conclusion à ce travail. Au moment où l'écrivain débarquait ainsi à Paris, le libraire Gervais Charpentier, jeune et entreprenant commençait à réaliser une idée fort juste, celle de mettre entre les mains du public, pour un prix modique, des volumes moins grands que ceux alors en usage, plus compacts et cependant moins chers, élégants aussi dans leur format commode et harmonieux[1]. C'était la révolution de librairie qui allait substituer à l'in-8° imposant et vide le modeste in-18 plus maniable et plus rempli et provoquer l'achat des livres par les lecteurs, au lieu de la consultation dans les cabinets de lecture. Homme d'énergie, à peine âgé de plus de trente ans, Gervais Charpentier allait faire aboutir cette innovation à force de patience et de soins, et donner ainsi à son nom d'éditeur une notoriété de bon aloi. La tentative se produisit pour la première fois, à la fin de 1838, alors que Xavier de Maistre se trouvait à Paris, et ses œuvres ainsi publiées avaient été l'un des quatre ouvrages mis au jour pour cet essai. Elles se trouvaient en bonne compagnie, avec la *Corinne* de M^me^ de Staël, la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin, et la *Physiologie du mariage* d'Honoré de Balzac. Le succès fut

1. Gervais-Hélène Charpentier naquit à Paris le 2 juillet 1805. Son père était lieutenant de voltigeurs de la garde impériale et parent du général Charpentier dont le nom figure sur l'Arc de Triomphe. Très jeune encore, Gervais Charpentier débuta chez Lecointe et Durey, et fut ensuite commis chez Ladvocat. Pendant les années 1828 et 1829, en société avec Rousselle, il exploita un cabinet de lecture, passage du Petit-Saint-Antoine; la même année, il acquit la maison de détail de Ladvocat, son ancien patron, au Palais-Royal, et la quitta dès 1833 pour devenir exclusivement éditeur. Ses premières publications (Œuvres de Byron, traduites par Benjamin Laroche, d'Emile Souvestre, d'Alexandre Dumas, etc.) furent dans le format in-8°. Mais il ne tarda pas à inaugurer le genre de publication auquel son nom allait s'attacher. Le 6 août 1838 paraissait le premier volume de la Bibliothèque Charpentier : *la Physiologie du goût*, par Brillat-Savarin, et fut bientôt suivi de plusieurs autres publications. Nous avons tiré ces renseignements d'un article nécrologique sur Charpentier par M. Émile Baillière dans le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, du 12 août 1871.

assez prompt pour que, dix-huit mois après, si l'on en croit un article sur cette innovation paru dans la *Revue de Paris* de février 1840 (p. 272), la collection Charpentier comprenait alors des œuvres de l'abbé Prévost, de Benjamin Constant, de Sénancourt, de M^me^ de Souza, de Racine, d'André Chénier, d'Alfieri, de Gœthe, de Klopstock, de Manzoni, de Goldsmith et de Silvio Pellico.

C'était une élite qui allait s'accroître encore et dans laquelle Xavier de Maistre avait d'autant mieux sa place que son volume fut un des plus favorablement accueillis. Il n'était pas moins naturel qu'à Paris il fut en bons rapports avec l'éditeur du livre. C'est ce qui arriva et les relations furent cordiales, si l'on en juge par les lettres adressées plus tard par l'écrivain au libraire. Xavier de Maistre fut si satisfait de se voir entrer dans la bibliothèque Charpentier qu'il voulut ménager le même avantage à Rodolphe Töpffer dont il prisait fort la verve et les sentiments. Il ne connaissait pas de vue l'écrivain genevois et ils ne se connurent jamais, semble-t-il, personnellement. Mais ils échangèrent beaucoup de lettres que la famille de Töpffer n'a jamais voulu publier, et qui seraient cependant fort utiles à l'histoire littéraire. Depuis le jour où Xavier de Maistre étant à Naples manifestait, le 12 novembre 1829, à Hüber-Saladin, un très vif désir d'apprendre le nom de l'auteur de la *Bibliothèque de mon oncle* et de quelques autres petites fantaisies qu'on lui a adressées de Turin, sa sympathie pour Töpffer ne fit que croître, d'autant qu'il retrouvait chez celui-ci quelques-unes des tendances de son esprit et de son humeur. Il prit donc Töpffer sous sa protection et le recommanda à Charpentier, qui n'était pas éloigné de donner une édition française de ces petits récits genevois. Xavier de Maistre fait allusion à ces bonnes dispositions dans le billet suivant, où il est question aussi d'une lettre introductive à ses propres œuvres déjà en vente et encore de la réimpression éventuelle des œuvres de Joseph de Maistre.

Monsieur, je suis très disposé à vous écrire la lettre que vous désirez avoir de moi et de faire tout ce qui se peut pour vous être agréable. Mais je ne comprends pas comment vous pourrez ajouter cette lettre à votre édition dont une partie est déjà distribuée; ferez-vous une nouvelle annonce dans les journaux pour cette petite augmentation? D'ailleurs, je ne sais trop que vous écrire. Je voudrais voir l'aimable et invisible M. Sainte-Beuve pour le consulter à cet égard et vous devriez me donner un jour chez vous ou chez moi pour traiter cette affaire. Je suis tout à fait de votre avis au sujet de l'inutilité d'une préface aux œuvres de M Töpffer; j'ai vu plusieurs de ces recommandations d'ouvrages plus

que médiocres tomber avec leurs protégés. J'ai déjà commencé les corrections que vous me conseillez dans les opuscules en question; mais lorsqu'elles seront faites, il faudrait toujours que M. Sainte-Beuve prît la peine de lire le tout, afin de corriger les corrections : cela ne lui prendrait pas beaucoup de temps, vu que le plus gros de la besogne serait fait.

J'ai rencontré hier un homme qui est à moitié lyonnais et qui jadis a été chargé par mon frère des arrangements au sujet de l'impression de ses œuvres chez Rustan ; il arrive de Lyon et m'assure qu'il peut engager le libraire de céder son privilège et même qu'il y serait disposé. Vous pourriez lui parler; peut-être vous donnera-t-il quelques données utiles à vos vues. Je veux encore vous dire que mon départ pour la Russie est à peu près fixé à la mi-avril. Il faut donc profiter du temps. Au revoir donc; je ne puis vous dire combien je suis touché et flatté de vos aimables procédés. Croyez, je vous prie, monsieur, aux sentiments d'estime et de considération la plus distinguée que vous porte votre dévoué et affectionné serviteur.

X. DE MAISTRE[1].

Le 18 février (1839).

Quelques jours plus tard, Xavier de Maistre revient plus abondamment sur la question. Il marque en détail, dans une lettre, comment le volume doit être composé pour plaire au public français, et s'engage aussi à placer une sorte de préface en tête des opuscules de son protégé genevois.

Monsieur, voici les opuscules de M. Töpffer réduits à leur *moindre expression*, d'après la permission qu'il m'a donnée de retrancher et corriger tout ce qu'on voudra, sans qu'il soit nécessaire de lui en parler, pourvu que j'y donne mon consentement. Si vous avez la bonté de jeter un coup d'œil sur le tout, vous verrez que j'ai usé largement de la permission en supprimant un chapitre entier de 18 pages de *l'Héritage*, et quelques paragraphes de mauvais goût, et les deux opuscules qui précédaient et suivaient la *Bibliothèque de mon oncle*, qui étaient pleins de dissertations et de longueurs. Reste donc maintenant :

*Le Presbytère;*
*Bibliothèque de mon oncle;*
*L'Héritage;*
*Élisa et Widner* (nouvellement reçu).

Petits opuscules :

*Le col d'Anterne;*
*Le lac de Gers;*
*La Traversée.*

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur Charpentier, rue des Beaux-Arts, 6.

Il me semble maintenant que ces petits ouvrages peuvent former un joli petit volume, et qu'ils auront de l'intérêt, surtout si M. Sainte-Beuve veut y donner un coup d'œil, comme il me l'a fait espérer.

L'auteur désirerait que ceux de ses opuscules, qui sont écrits par paragraphes séparés par un trait, pussent garder cette forme, parce que, dit-il, cela facilite les transitions, ainsi que la forme de chapitres, pour ceux qui portent cette division.

Voilà, monsieur, la première condition que vous avez demandée pour la publication des œuvres de M. Töpffer, c'est-à-dire que j'en sois le parrain. Je les ai baptisées de mon mieux ; reste maintenant à vous écrire la lettre, ce que je ferai bientôt, après vous avoir demandé quelques renseignements, et bien empressé de faire tout ce qui pourrait vous être agréable.

Je suis passé hier à votre porte ; le désappointement que j'ai éprouvé en ne vous trouvant pas a été compensé lorsque j'ai appris que votre santé vous avait permis de sortir et que les bains de vapeur avaient réussi.

Recevez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et de mon sincère attachement.

X. DE MAISTRE[1].

Le 8 mars (1839).

Dix jours après, la préface est faite et l'auteur l'adresse à Charpentier, pour qu'il l'examine et qu'il la soumette aussi au jugement de Sainte-Beuve.

Monsieur, voici tout ce que j'ai pu faire pour remplir votre désir. Je pense que cette lettre serait plus à propos qu'une longue dissertation. C'est à peu près un chapitre autour de ma chambre, une boutade qui pourra suffire. Examinez-la et dites-moi votre avis. Comme je partirai du 15 au 20 avril, je désirerais savoir ce que vous déciderez avant mon départ. M. Sainte-Beuve aura-t-il la complaisance de donner un coup d'œil aux opuscules de M. Töpffer, condition *sine quâ non*? Je voudrais avant mon départ pouvoir écrire à ce dernier quelque chose de certain. Si vous croyez cette publication désavantageuse, dites-le moi franchement ; il faudra bien qu'il s'en console. Je veux seulement ne pas avoir l'air d'oublier les espérances que je lui ai données, en partant sans lui en parler. Donnez-moi des nouvelles de votre santé verbalement par mon domestique. J'irai vous voir dès que je le pourrai ; recevez en attendant l'assurance de mes sentiments les plus distingués, ainsi que de mon plus sincère attachement.

X. DE MAISTRE.

Le 18 mars (1839).

1. *Suscription* : Monsieur monsieur Charpentier, Paris, rue des Beaux-Arts, 6.

Telle qu'elle est, la préface ne plaît pas tout à fait, et on demande quelques modifications à Xavier de Maistre, qui s'y prête volontiers, bien que ses instants à Paris soient comptés. Et aussi, il profite de la circonstance pour joindre à l'envoi une ode manuscrite de lui-même, que Sainte-Beuve ne goûte pas assez pour la publier et dont il ne cite que trois vers. La mesure de ces vers et la disposition de la strophe dont ils font partie semblent indiquer qu'il s'agit ici de la fameuse ode contre Napoléon demeurée inédite et retrouvée par M. Klein, qui en a publié une vingtaine de stances assez peu poétiques.

Voici, monsieur, un gros paquet qui contient la lettre que vous m'avez demandée avec les changements indiqués par M. Sainte-Beuve; en conséquence, vous aurez la bonté de brûler celle que je vous ai remise. J'y joins une lettre de M. Töpffer qui vous fera connaître le bon cœur et l'esprit de mon protégé en littérature et qui vous fera partager peut-être l'intérêt que je prends à lui. — En outre, la copie de l'Ode que je vous ai récitée. A ce sujet, je vous prie de consulter M. de Sainte-Beuve. Vous connaissez la différence d'une pièce de vers qu'on entend lire à celle qu'on lit soi-même; Apollon et les Muses sont passés de mode, je ne tiens nullement à publier celle-ci. Je ne vous l'adresse que parce que vous-me l'avez demandée. — Enfin une boutade de Töpffer que M. de Marcellus vient de me rendre et qu'il a trouvée charmante. Vous l'ajouterez, s'il y a lieu, aux autres opuscules. Je pars décidément samedi prochain. Nous serons tous les soirs au logis depuis 7 heures jusque à minuit; si vous voulez nous donner une heure dans cet espace de temps, ainsi que M. de Sainte-Beuve, vous seriez bien aimable. De toute manière, j'espère vous voir chez vous ou chez moi avant mon départ.

Croyez, je vous prie, à mon affectueux dévouement.

MAISTRE.

Le 16 (avril 1839).

Nous connaissons maintenant sous sa dernière forme — la première fut détruite sans doute conformément au désir de l'auteur — la lettre de Xavier de Maistre à Charpentier sur Töpffer. Elle est insérée en tête de l'édition Charpentier des *Nouvelles genevoises* (1844, in-18) et précédée de la note ci-dessous :

Nous pensons faire plaisir aux lecteurs en imprimant cette lettre de M. le comte Xavier de Maistre tout entière, bien que le dernier paragraphe seulement concerne M. Töpffer.

C'était, en effet, plutôt un chapitre d'impressions sur Paris et de réflexions sur Xavier de Maistre lui-même qu'une appréciation de

l'humour de Töpffer. Le morceau, quoique agréable, est depuis trop longtemps imprimé pour y faire des emprunts. L'auteur y résume son sentiment sur Paris et les aspects qui l'avaient frappé : les étalages des livres en plein vent et dans les librairies, la vie intense des boulevards, le soir, et aussi ce qu'il goûte moins, la politique parlementaire et la littérature romantique. Xavier de Maistre avait assisté à plusieurs séances de la Chambre des députés et le spectacle l'avait amusé autant qu'effarouché. Quant à la littérature, c'est alors qu'il lut *Jocelyn*, et, malgré toute sa sympathie pour l'auteur, le sujet lui paraît « bien malheureux » et l'œuvre de mauvais goût. Il est vrai que Xavier de Maistre venait d'apprendre alors la fin tragique du poète russe Pouchkine, neveu par alliance de sa femme, et ce deuil l'attristait à bon droit.

Quoi qu'il en soit, en laissant Paris le 20 avril 1839, il le quitte « sans regret pour la personne de Paris, mais avec beaucoup de chagrin pour deux ou trois bons amis ». Il demeure quelques jours à Nancy, ainsi qu'à Munich, et se trouve à Vienne au début de juin, avec l'espoir d'être en Russie à la fin de ce même mois. Il y est, en effet, tout ému d'une surprise qu'il a eue en cours de route. La *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1839 avait publié, sous la signature de Sainte-Beuve, un portrait littéraire de Xavier de Maistre dont quelques traits n'agréèrent pas à celui-ci. Chatouilleux et brusque, homme d'ailleurs d'une courtoisie parfaite, le conteur ne mesurait pas toujours la juste portée des propos et s'irritait parfois de ce qui eût laissé indifférent un tempérament moins susceptible. Il avait dit à Sainte-Beuve l'histoire de ses pudiques amours d'Aoste, à côté du *Lépreux*. Le critique ne comprit-il pas la chaste poésie de cet épisode ou voulut-il donner quelque piquant à la révélation? Toujours est-il qu'il montra les deux amoureux sous un aspect moins réservé, ce qui scandalisa fort Xavier de Maistre.

Avez-vous lu ma biographie de M. Sainte-Beuve? écrivait-il avec humeur, le 18 juillet 1839, à son ami Marcellus. Avec la bonne intention de m'obliger, il m'a vivement blessé en parlant de rendez-vous que j'avais, dit-il, avec une dame chez le *Lépreux*... L'impudent! Cette bonne dame existe encore; elle a des enfants et une réputation au-dessus de tout soupçon. Que pensera-t-elle de ma fatuité octogénaire? Car j'ai l'air d'avoir raconté toutes ces sottises.

Et, un mois plus tard, revenant sur cet incident dans une lettre au marquis Oudinot, Xavier de Maistre en reparle avec autant de vivacité.

Je vous avoue que mon indiscrète biographie par M. Sainte-Beuve m'a dégoûté des littérateurs et de la littérature. Pour remplir son article, et ne sachant trop que dire, il m'a fait donner des rendez-vous amoureux chez mon honnête *Lépreux*... Il m'a de même compromis avec l'auteur de la *Bibliothèque de mon oncle*, que je voulais faire réimprimer à Paris. Il l'annonce comme ayant besoin de corrections et manquant de *style* et de *goût*.

C'était donner beaucoup d'importance à cet incident. Mais Xavier de Maistre en est si fâché, que son émotion, loin de passer avec le temps, semble augmenter au contraire, et il rêve d'une réfutation solennelle.

J'ai encore si fortement sur le cœur ma ridicule biographie et ma prétendue bonne fortune chez le *Lépreux*, écrivait-il en 1841, que je ne puis y songer sans un mouvement de colère, et j'ai pensé que, puisqu'il sera probablement encore parlé de moi une dernière fois, et que, selon l'ordre de la nature, M. de Marcellus doit me survivre longtemps, j'ai pensé, dis-je, que je pouvais le prier, non point d'une autre biographie, mais d'un tout petit article de nécrologie, dans lequel je l'autorise d'avance à démentir solennellement cette ridicule invention d'un folliculaire éhonté.

Voilà qui est bien vif et ce n'est pas tout; car il semble que le mécontentement n'ait pas décru l'année suivante, quand Xavier de Maistre revient une fois de plus, avec M. de Marcellus, sur son grief contre Sainte-Beuve.

J'avais dans le temps, et lorsque ma biographie parut dans les *Deux Mondes*, rédigé une réfutation que je voulais vous adresser, ou à M. de Lamartine. Mais je craignis, et je crains encore, de me compromettre avec les écrivassiers et je pense qu'il vaut mieux laisser tomber cela et n'en plus parler. Toute cette biographie de Sainte-Beuve est profondément ridicule... J'aurais dû peut-être la désavouer tout entière dans le temps, mais à présent il est trop tard; on n'a déjà que trop parlé de moi, je veux finir en paix. Le moment n'est pas loin où les bruits de toute espèce ne parviendront plus jusqu'à moi. Alors, et *pas avant*, vengez mon cher *Lépreux* et son biographe, si vous le jugez à propos, je vous y autorise et vous en prie.

Il n'est pas étonnant que l'écho de ces émotions soit arrivé à Charpentier. Il était l'ami du critique et avait entretenu d'excellents rapports avec le conteur : il se trouvait donc en situation de servir l'un et l'autre et d'éclairer le malentendu. Nous ne possédons pas la première lettre que Xavier de Maistre écrivit à Charpentier pour

se plaindre de Sainte-Beuve. Elle devait être aussi vive que les doléances adressées à d'autres. La seconde est encore énergique, mais il s'y trouve des réflexions moins personnelles. La voici :

Je n'avais été ni fâché ni surpris de votre silence, Monsieur; comme je vous avais confié mon mécontentement au sujet de l'article biographique publié par votre ami, je pensais que vous n'étiez pas de mon avis, et que vous aviez pris fait et cause pour lui. Je trouvais cela sinon juste, au moins naturel; depuis longtemps je n'y pensais plus lorsque votre lettre m'est parvenue. Je puis vous assurer qu'elle m'a fait un grand plaisir, en m'apprenant que les bons rapports que nous avons eus ensemble pendant mon séjour à Paris pouvaient subsister encore, et vous pouvez être sûr qu'ils ne cesseront jamais par ma faute. Lorsque je vous écrivais la lettre à laquelle vous venez de répondre, je n'avais point encore lu en son entier l'article biographique en question; en passant à Vienne, j'avais ouvert par hasard, chez un souscripteur des *Deux Mondes*, le numéro qui le contient, et j'y avais vu ma *bonne fortune* chez le lépreux; mais en le lisant ici à loisir j'y ai trouvé bien d'autres sujets de mécontentement. Dans l'annonce que fait M. Sainte-Beuve des opuscules de Töpffer, pour lequel il connaît mon attachement, il prévient le public que cet auteur manque de *Ton*, mais avec quelques corrections, etc. — Voilà une singulière recommandation! La mienne, quelque peu importante qu'elle soit, méritait plus d'égard. Ensuite, que veut dire cette pièce de vers et cette épitaphe dont il ne donne que les premiers vers? pourquoi en parler? Cela m'a fait penser à certain auteur qui avait mérité un article dans le *Dictionnaire des petits grands hommes* pour avoir *voulu faire* une épigramme. Il y a, dans toute cette composition, un certain air de bienveillance compatissante qui m'en avait imposé à la première lecture, mais qui finit en dernière analyse par me donner une bonne dose de ridicule. Un auteur, que vous n'avez peut-être jamais entendu nommer, a parlé de mon frère de la même manière dans une anthologie russe, au sujet de l'anecdote suivante. Mon frère se promenant à pied en hiver tomba un jour rudement sur la glace. La chute fut si violente qu'il fut assez longtemps sans pouvoir se relever, et sans que les nombreux passants fissent la moindre attention à lui, quoique son âge et ses cheveux blancs eussent dû inspirer quelque pitié. Sur ce texte, M. de Saint-Maur, auteur de l'anthologie, dit qu'après cette aventure, M. de Maistre, voulant éprouver jusqu'à quel point le peuple russe était peu charitable, avait exercé son cocher à verser son traîneau sans lui faire de mal, et qu'il s'amusait de temps en temps à se faire jeter dans la neige pour voir combien de temps on l'y laisserait! M. de Sainte-Beuve, à mon départ de Paris, méditait une biographie de mon frère. Je ne sais s'il l'a publiée, car je ne lis point les *Deux Mondes* qui sont rares ici. — Dieu veuille qu'il l'ait traité mieux que moi!

Maintenant que j'ai dégorgé ma bile avec vous pour n'y plus revenir, je vais traiter un sujet plus agréable, en vous félicitant de bon cœur sur le succès de votre grande entreprise de librairie, auquel je suis heureux de contribuer pour ma petite part. Je vous avoue que je suis surpris de cette seconde édition si volumineuse, persuadé que j'étais de la presque impossibilité de faire écouler la première. L'honneur principal en revient à votre activité et votre persévérance, car je suis sûr que si cette première édition avait paru à Lyon, elle y serait encore dans le magasin de l'éditeur. Je vous dois aussi une bien vive reconnaissance de n'avoir pas réimprimé la notice de Sainte-Beuve; j'en aurais été au désespoir, car les journaux passent et s'oublient, au lieu qu'une préface reste.

Enfin, Monsieur, j'ai gardé pour la bonne bouche mes remerciements pour le précieux cadeau que vous m'envoyez de dix-huit volumes choisis dans votre *Bibliothèque*. La plupart me sont inconnus et les œuvres de Nodier et d'André Chénier me font surtout plaisir. Je connais de Nodier *Jean Sbogard*, que j'ai lu il y a quinze à vingt ans. J'ai honte de n'avoir jamais lu la Comtesse de Souza ni *la Messiade* de Klopstock. Si votre intention a été, comme j'en suis sûr, de m'obliger, vous ne pouviez pas mieux choisir : avec tous les ouvrages que vous m'avez donnés à Paris, j'aurai bientôt une bibliothèque très confortable; vous pouvez dire comme Auguste de *Cinna* : « Comblé de mes bienfaits, je t'en veux accabler ». Töpffer, que je croyais indisposé contre moi, vient de m'envoyer son roman du *Presbytère* en deux gros volumes. Pour cette fois, il ne s'est pas gêné pour le style qui est le français de Genève dans toute sa pureté; les personnages sont pris dans le peuple et parlent leur langage ordinaire; c'est un ouvrage très remarquable dans ce moment par les sentiments religieux qu'il professe et par l'intérêt puissant qui force à le lire. Ce sont les maximes de l'évangile en roman, présentées dans toute leur pureté, sous cette nouvelle forme, employée ordinairement à leur nuire ou à les faire oublier. Par cette raison et par le langage adopté par l'auteur, il ne peut pas être goûté en France, où l'esprit chrétien est malheureusement noyé dans la grande mare philosophique. Pendant mon séjour à Paris un homme que j'estime et que j'aime sincèrement me dit un jour que la religion chrétienne avait fini son temps!!! Espérons, comme vous le dites, que l'extrême mobilité des Français les ramènera dans la bonne voie, la seule qui embellit par l'espérance les derniers jours de la vie. J'ai commencé ma lettre d'une manière un peu humoriste, mais je la finis par un sermon. J'ai laissé courir ma plume à travers son décousu. J'espère, mon cher Monsieur Charpentier, que vous y verrez le sentiment d'estime et d'attachement que conserve pour vous votre tout dévoué,

MAISTRE[1].

Le 16 juin 1840.

1. *Suscription* : A monsieur monsieur Charpentier, libraire, Paris, rue de Seine, 29 (Timbre de Givet, 4 juillet 1840).

En somme, si la mauvaise humeur contre Sainte-Beuve persiste et trouve même à s'exercer plus abondamment encore que dans d'autres lettres, Xavier de Maistre ne rend pas Charpentier responsable de l'indiscrétion du critique et il lui sait gré des volumes qu'il reçoit en don de Paris. La *Bibliothèque* prospère, en effet, et étend de plus en plus son action. Charpentier prend prétexte de quelques publications nouvelles pour des expéditions à Pétersbourg, et l'auteur du *Lépreux*, sensible à ce bon procédé, remercie encore de son mieux.

Mon cher Monsieur, un courrier qui se rend à Paris me donne l'occasion de faire jeter cette lettre à la petite poste et de vous remercier pour les nombreux volumes de votre collection que vous avez bien voulu m'envoyer, et dont la couleur brillante embellit ma petite bibliothèque. Je fais des vœux bien sincères pour le succès de votre grande entreprise. Je lis toujours avec plaisir dans les journaux les annonces où il est question de la *Bibliothèque Charpentier* dans l'espoir d'y trouver *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, sachant que vous aviez le projet d'en acquérir le privilège. Vous auriez à meilleur prix celui d'un autre ouvrage posthume de mon frère, *l'Examen de la philosophie de Bacon*, qui ne serait pas, il est vrai, destiné à la même classe de lecteurs qui s'arrachent la *Physiologie du Mariage*, mais qui pourrait avoir un écoulement considérable dans le jeune clergé, et parmi les catholiques plus nombreux qu'on ne le croit. Il faudrait seulement y faire ajouter une préface qui manque par un auteur du même bord.

J'ai vu avec grand plaisir que votre ami M. Sainte-Beuve avait obtenu un emploi du gouvernement qui le dispensera sans doute des exigences de la garde nationale et lui donnera plus de temps pour achever la collection des portraits imaginaires qu'il publie dans les *Deux Mondes*.

Je ne voulais vous écrire que pour vous remercier, et voilà qu'une mauvaise plaisanterie m'est échappée; ne croyez cependant pas qu'il me reste aucune rancune contre votre ami ni contre personne au monde. Saluez-le, je vous prie, de ma part bien cordialement et croyez aux sentiments sincères d'estime et d'attachement de votre dévoué,

X. DE MAISTRE [1].

Saint-Pétersbourg, le 21 novembre 1840, rue de la Poste, maison Dmitriewsky.

Les rapports deviennent ainsi de plus en plus cordiaux entre l'écrivain et son éditeur parisien, et la correspondance prend un ton de confidence plus intime. Les faits particuliers, les réflexions personnelles y tiennent plus de place. Charpentier se

1. *Suscription* : A monsieur monsieur Charpentier, éditeur, Paris, rue de Seine-Saint-Germain, 29.

marie, et c'est une occasion pour Xavier de Maistre de faire parler une fois de plus ses sentiments religieux, avec un zèle un peu indiscret peut-être, mais avec une honhomie touchante qu'on respecte chez l'octogénaire. Quant à Sainte-Beuve, son cas commence à s'expliquer. On va voir comment.

Si je n'ai pas répondu tout de suite à l'annonce que vous m'avez faite de votre mariage, monsieur, ne croyez pas que j'aie pu y être indifférent. Après une maladie assez longue et qui pouvait devenir dangereuse, j'ai en conséquence été fort occupé à me mettre en règle pour un instant qui ne peut pas être fort éloigné, dès que je me suis vu en convalescence; ce qui m'a mis en retard pour les affaires de ce monde, et ces idées (connaissant à peu près les vôtres) me conduisent naturellement à désirer que votre mariage ne soit pas simplement un mariage de municipalité, et à vous en demander l'assurance pour ma tranquillité. Vous trouverez peut-être cette demande insdiscrète, mais vous jugerez facilement qu'elle ne peut venir que du vif intérêt que je vous porte... On n'a une idée juste de la vie et de sa véritable valeur que lorsqu'on est près de la quitter. Vous ne vous attendiez certainement pas en ouvrant ma lettre d'y trouver un sermon, et pour qu'il soit bien conditionné, je vous citerai un passage de l'Évangile : *Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui edificant eam.* Vous avez sous les yeux un exemple frappant de la vérité de cet axiome dans ce que font depuis dix ans une réunion d'hommes irréligieux à la Chambre des députés : *Nisi Dominus edificaverit civitatem in vanun laboraverunt qui edificant eam.* Qu'ont-ils édifié? J'espère que votre maison sera mieux bâtie.

Si M. de Sainte-Beuve avait pu lire cette lettre avant d'écrire, il aurait pu s'égayer à mes dépens au sujet de mon talent pour la prédication qu'il ne connaissait heureusement pas. A propos de M. Sainte-Beuve, je veux vous dire que ma femme ayant trouvé le numéro de *la Revue des Deux Mondes* dans lequel il est question de moi pour la première fois, elle en était si contente que de temps en temps elle disait : « C'est charmant, c'est délicieux. Je ne comprends pas comment tu as pu être mécontent d'un auteur qui te dit tant de charmantes choses ». Étendu sur le divan et n'ayant rien de mieux à faire, je la priai de recommencer et de lire haut. Je dois convenir que j'ai été complètement de son avis. Ma malheureuse *bonne fortune* chez le *Lépreux* m'avait tellement exaspéré que j'avais oublié tout ce qu'il y a d'aimable et de délicat dans le reste. Pourquoi ne m'a-t-il pas fait voir le manuscrit, comme je vous en ai prié? Quelques lignes de moins et j'aurais été heureux et reconnaissant de son travail. Peut être a-t-il craint de blesser mon amour-propre en relevant une faute de langue, ce qui l'a empêché de me montrer le manuscrit. Eh! mon Dieu, en eût-il relevé cent ou mille, je n'aurais fait qu'en rire. Si je me piquais d'être

puriste, je ne vous enverrais pas cette lettre dans laquelle je trouverai moi-même en la relisant plus d'une faute de langue et d'ortographe. Ce n'est qu'à force de lire et de recopier que je parviens à mettre en ordre mes idées, et à reconnaître les fautes de style et de langage, et je n'y réussis pas toujours.

Avez-vous absolument perdu de vue notre ancien projet de mettre au grand jour mon ami Töpffer? Ou je suis bien trompé, ses petits ouvrages auraient du succès au moyen de quelques corrections dont nous étions convenus. Je pense que ce qui vous a arrêté, est que ces opuscules ayant déjà été publiés, vous n'auriez pu conserver le privilège exclusif, ce qui en aurait fait une mauvaise spéculation. Je reçois quelques fois des lettres de lui qui m'intéressent par beaucoup d'originalité et une douce philosophie. Il est tout glorieux d'en avoir reçu une de M. de Sainte-Beuve. Cela me prouve qu'il est moins susceptible que moi et qu'il n'a pas été blessé du manque de *ton* que le célèbre critique avait trouvé dans ses œuvres lorsqu'il les annonça dans ma biographie.

Le climat de Paris, dont je n'ai pas été très satisfait pendant le temps que j'y ai passé, me fait envie maintenant. Durant deux mois le thermomètre n'a jamais été plus haut que 5 degrés de froid et s'est abaissé jusqu'à 27. La moyenne de l'hiver est dit-on de 10 degrés de froid. Pensez ce qu'a dû souffrir un demi-napolitain comme moi, qui n'avait pas vu de neige depuis quinze ans. Votre climat va devenir bientôt bien plus doux lorsque vous serez entourés de fortifications. Je m'étonne que cet avantage n'ait pas été mis en valeur par M. Thiers pendant les débats qui ont eu lieu à ce sujet. Il est temps de finir. Adieu, mon cher monsieur, donnez-moi de vos nouvelles et croyez au sentiment d'attachement sincère de votre affectionné serviteur.

X. DE MAISTRE [1].

Madame de Maistre veut que je la rappelle à votre souvenir et à celui de M. de Sainte-Beuve, dont elle lit maintenant le livre *Volupté*.

Saint-Pétersbourg, 20 février (1841), rue de la Poste, maison Dmitriewsky.

Il convient de mettre ce langage en parallèle avec celui que Xavier de Maistre tient à M. de Marcellus, et on comprend pourquoi il n'est plus question de rectifier, pour le moment, l'histoire des rendez vous chez le *Lépreux*. Si la blessure de ce faux détail persiste et si elle s'étale volontiers à d'autres yeux, la paix est faite avec le maladroit qui l'a causée et il serait malséant de paraître lui tenir rigueur d'un incident dont on l'excuse d'autant mieux, que Sainte-Beuve va parler avec une parfaite convenance

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur Charpentier, libraire éditeur, à Paris, 29, rue de Seine-Saint-Germain (Timbre de Saint-Pétersbourg).

de Xavier de Maistre, lorsqu'il parlera de Töpffer dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1841.

Je viens de lire dans la dernière *Revue des Deux Mondes* la biographie de M. Töpffer. J'y ai vu avec grand plaisir que vous vous êtes décidé à la contrefaçon que je vous avais demandée pendant mon séjour à Paris. Prévoyant, mon cher monsieur, que vous ne répondriez pas à ma dernière lettre, assez inutile, j'en conviens, mais écrite de bon cœur avec l'intérêt sincère que je vous porte, quoique peut-être un peu indiscrètement exprimé, je ne veux pas tarder à vous remercier. Si je savais l'adresse de M. de Sainte-Beuve, je lui aurais aussi adressé mes remerciements pour tout ce que cette élégante biographie contient d'aimable pour moi; il n'y a qu'une seule personne qui pourrait s'en plaindre, mais heureusement pour moi elle n'existe plus : c'est le célèbre Goëthe avec lequel votre ami n'a pas craint de m'associer comme l'un des patrons de M. Topffer. J'en ai rougi jusqu'au blanc des yeux, et je vous assure qu'un semblable rapprochement ne me serait jamais venu dans l'idée. Quoi qu'il en soit, M. de Sainte-Beuve a tiré le plus heureux parti de cette annonce littéraire pour développer des réflexions aussi intéressantes que profondes sur les langues qui vieillissent et sur l'avantage qu'il y aurait de retenir quelques mots maintenant hors d'usage. J'y ai vu dans quelle erreur j'étais à Paris lorsque j'avais la prétention de corriger le style de M. Töpffer et de retrancher de ses œuvres mille choses qui constituent l'originalité de ses écrits. M. de Sainte-Beuve a traité ce sujet avec une grande supériorité; je l'en félicite et j'en espère beaucoup pour le sujet de votre entreprise, persuadé qu'il ne manque aux charmants opuscules de M. Töpffer que d'être connus. C'est déjà quelque chose que de faire partie de la Bibliothèque Charpentier qui, à ce qu'on m'a dit, prend un très grand essor. J'espère que vous me le confirmerez dans un mot de réponse que j'attendrai avec empressement et qui m'apprendra que vous jouissiez dans votre nouvelle situation de tout le bonheur que je vous désire; mais ne tardez pas, je vous prie, car je sens chaque jour qu'un voyage beaucoup plus long que celui de ma chambre m'est imposé. Le climat, qui jadis m'a été favorable pendant une grande partie de ma vie, l'attaque aujourd'hui ouvertement; déjà les jambes me manquent; peut-être direz-vous que c'est la tête! Croyez seulement que l'estime et les sentiments d'affection que je vous ai voués subsisteront autant que moi.

X. DE MAISTRE [1].

Le 17 avril 1841. Rue de la Poste, maison Dmitriewsky.

Mais si le malentendu qui séparait Xavier de Maistre de Sainte-Beuve sur un point particulier a disparu, ce n'est pas à dire que

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur Charpentier, libraire éditeur, Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9 (Timbres de Saint-Pétersbourg et de Givet).

la plus parfaite harmonie de sentiments règne désormais entre eux. Il y a trop de divergences entre ces deux natures, et trop profondes, pour qu'elles sympathisent jamais pleinement. Comme on va le voir, c'est Xavier de Maistre qui, tout en se défendant de représaille, garde le plus d'humeur contre le critique, et il en analyse sans indulgence le talent.

Le 27 mai (1841).

Je ne veux pas attendre la réception de votre nouvel envoi que vous m'annoncez, mon cher monsieur, pour vous remercier, et en même temps pour vous prier, s'il en est temps encore, de ne m'envoyer que les *Nouvelles genevoises*. J'ai là sous mes yeux une vingtaine de livres jaunes qui me viennent de vous; c'est bien assez, et c'est même trop. Si vous êtes aussi généreux avec tous les auteurs dont vous imprimez les ouvrages, votre spéculation pourrait bien ne pas vous être aussi avantageuse que vous l'espérez. Votre lettre m'a fait un sensible plaisir; j'avais réellement craint que vous n'eussiez trouvé mes réflexions déplacées, mais j'aurais dû compter sur votre bon esprit et sur votre bon cœur, que je connaissais assez bien pour être tranquille. J'ai reçu une lettre de M. Töpffer qui est dans la joie de son cœur, et qui est enchanté de sa biographie par Sainte-Beuve. Je vous avouerai que je l'ai trouvée un peu longue et décousue, et j'approuve fort que vous ne l'ayez pas placée en tête des *Nouvelles genevoises* qui n'y auraient rien gagné; je ne sais au reste si votre ami sera satisfait de cette suppression. Cette notice est parfaitement définie par un homme d'un esprit vrai; elle est *alambiquée*, *étirée et tracassée*, quoique savante et contenant des réflexions bien vraies sur la littérature genevoise. Ensuite, comme il y est encore question de moi et de ma *protection*, cela aurait frisé la pédanterie. Merci donc, monsieur, pour cette suppression. Si vous voulez que je vous dise toute ma pensée sur Sainte-Beuve (toute rancune à part), je trouve qu'il n'écrit pas assez bien, assez purement pour s'établir l'aristarque de tous les écrivains, poètes et prosateurs, et si vous voulez me dire votre avis en conscience, après avoir consulté le registre de vente des divers ouvrages de votre *Bibliothèque*, vous m'avouerez que ses poésies ne s'écoulent pas par le même courant que celles d'André Chénier, et cependant avec quelle aigreur il a traité les poésies de Polonius et son *Érostrate*. J'ai trouvé l'auteur ici, M. Labinsky, et la critique m'a fait désirer connaître l'auteur et l'ouvrage. C'est bien sincèrement que je puis vous assurer que, si l'on me donnait à choisir entre les poésies de Polonius et celles de son critique, je préférerais les premières, plus naturelles, plus françaises. — Mais je crains un peu de prévention contre lui; cependant à chaque fois que je lis quelque chose de son œuvre, prose ou poésie, je pense toujours à ces vers d'un critique inédit :

A travers des mots durs sa muse embarrassée
Conduit avec fatigue et traîne sa pensée.

Je dois convenir toutefois qu'il y a de la pensée, mais souvent parée et attifée de mauvais goût. Je vous renouvelle la prière de ne pas m'envoyer une si grande pacotille de livres et surtout de m'en laisser supporter le port, ainsi que de vos lettres; lorsque vous me faites le plaisir de m'en adresser, vous n'avez qu'à les jeter chez l'épicier du coin; elles m'arriveront tout aussi bien sans que vous les portiez à la poste. Adieu, monsieur, ma femme vous remercie de votre souvenir; nous avons bien ri ensemble de votre description du mariage légal. Vous feriez mieux d'écrire que d'*éditer* les autres, vous y trouveriez honneur et profit. Votre tout dévoué et affectionné,

MAISTRE[1].

Xavier de Maistre touche là, non sans justesse, au grand défaut de Sainte-Beuve qui presque toujours manqua d'indulgence pour ses contemporains, ses rivaux, et trop souvent leur fut injuste. Les passages d'un article de la *Revue des Deux Mondes* (15 juin 1840) que le critique consacra à l'*Érostrate* de Labinsky — ou mieux Labensky — étaient assurément sévères. Ce poète délicat, quoique Polonais de nation et solitaire d'humeur, avait publié, au beau temps des Romantiques, sous le pseudonyme de Jean Polonius, des vers qui ne manquaient ni de poésie ni d'accent personnel. Après un silence de onze ans, il s'était décidé à mettre au jour, en 1840, un poème philosophique sur *Érostrate*, qui, en attirant de nouveau l'attention sur son nom, donna, suivant les remarques d'Asselineau, la mesure de son ambition plutôt que la mesure de son talent. C'était cependant une œuvre saine et forte, que Xavier de Maistre avait bien raison d'admirer, comme il en aimait l'auteur, alors employé à la chancellerie de l'empire, à Pétersbourg. Mais il craint d'avoir froissé Charpentier en lui exprimant si nettement son sentiment, et il s'en explique dans la lettre suivante :

Vous m'aviez promis, monsieur, de me faire parvenir un exemplaire des *Nouvelles genevoises*, et comme vous n'en avez rien fait, et que jusqu'à présent vous avez toujours tenu plus que vous n'aviez promis, je dois penser que vous avez été fâché contre moi pour les deux mauvais vers que je vous ai envoyés au sujet des poésies de votre ami. Mon opinion sur une poésie quelconque n'est pas assez importante pour me faire penser que là soit la cause de votre silence. En y réfléchissant j'ai cru que vous m'aviez soupçonné d'avoir réellement fait des vers *ad hoc*, ce

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur Charpentier, libraire éditeur, Paris, 29, rue de Seine-Saint-Germain (Timbres de Saint-Pétersbourg et de Givet).

dont je dois me disculper, car j'en suis tout à fait incapable dans ma manière de penser et d'agir. Les vers dont il s'agit ont été faits en 1794, dans un pièce adressée à mon frère et que j'ai retrouvée ici, au sujet de la difficulté que présente la langue française comparée à l'italien. Pour vous punir de ce soupçon, s'il a eu lieu, je vous transcris ici quelques-uns de ces vers qui ont amené ceux qui paraissent vous avoir blessé, contre mon intention, et je devrais vous les envoyer tous pour me venger; ils couvrent quatre grandes pages. Après avoir parlé de la facilité des Italiens pour la versification,

Que notre sort, hélas! me paraît différent!
Lorsqu'un poète en verve et qu'Apollon seconde
Trouve enfin au Parnasse une veine féconde,
Bientôt dans son travail mille obstacles divers
Arrivent à la file et nuisent à ses vers :
Dans un fort jusqu'aux dents la rime est retranchée,
Il faut pour l'y forcer qu'il ouvre la tranchée.
Se rend-elle, et veut-il mettre l'ouvrage au net?
L'équivoque l'attend et lui saute au collet.
Un hideux hiatus se présente au passage.
Le poète irrité biffe toute la page.
Enfin lorsqu'au delà des obstacles vaincus,
Il croit être monté sur le char de Phébus
Un contresens fâcheux vient accrocher la roue
Et nouveau Phaéton le voilà dans la boue...
L'idiome français... (*Je vous épargne nombre de vers*)
Par mille endroits obscurs, languissants, ennuyeux,
Lui rend presque toujours quelques traits lumineux;
*A travers des mots durs sa muse embarrassée*
*Conduit avec fatigue et traîne sa pensée*
Je le vois qui travaille et *sue* sang et eau
*Pour finir son discours par un heureux morceau, etc.*

Voilà, mon cher monsieur, un fragment de la satire *inédite* qui doit suffire pour vous persuader que ce n'est pas contre M. Sainte-Beuve que j'ai tracé ces pauvres vers. Personne ne rend plus de justice au talent supérieur de votre ami dans tout ce que j'ai lu de lui en prose, dans ses portraits et surtout dans son *Port-Royal*, que M. de Barante m'a prêté et qui est, je crois, son chef-d'œuvre. Je l'ai lu de suite avec l'intérêt que l'on pourrait prendre au roman le plus intéressant. Si je goûte moins sa poésie, mettez-le sur le compte de mon mauvais goût dont je viens de vous donner une assez bonne preuve dans les vers ci-dessus, mais surtout ne me croyez pas haineux ni méchant. J'ai été très irrité contre Sainte-Beuve; je vous ai dit le pourquoi, mais ensuite je ne puis ne pas voir que son intention était bonne et qu'il a cru me faire plaisir.

J'ai reçu plusieurs lettres de M. Töpffer, qui est heureux au dernier point de votre publication; elle lui donne du relief dans son pays contre les antagonistes et vous lui avez rendu un service important.

Adieu, mon cher monsieur, donnez-moi de vos nouvelles, je vous

prie; je ne veux pour rien au monde être brouillé avec vous, et croyez aux sentiments d'estime et d'attachement de votre dévoué.

X. DE MAISTRE[1].

Le 26 juillet 1841.

Les vers qui remontent ainsi à la mémoire de Xavier de Maistre, après quarante ans, semblent inconnus, car il n'en a guère publié, s'il en a composé beaucoup. « Rien ne fait passer la vie comme les vers », disait-il, et, sur cette maxime, il en écrivit toujours, par délassement, sans conviction. Ce sont, sans parler des odes, et surtout des fables qu'il ne réussissait pas mal, « des petits couplets, madrigaux pointus, pour écrire dans les livres de souvenirs des demoiselles russes, voire même des impromptus ». Mais jamais il ne sentit le feu sacré et en convenait volontiers. Quant à Sainte-Beuve, si Xavier de Maistre le ménage, il ne l'épargne pas, à preuve ce jugement sur *Port-Royal* : « Cet ouvrage, quoique écrit avec le style raboteux de l'auteur, m'a fort amusé, en me laissant dans l'incertitude sur ses opinions personnelles; si ce livre était écrit en langage ordinaire, je l'aurais relu une seconde fois ». D'ailleurs, il ne sera plus question de Sainte-Beuve qu'en un seul endroit des lettres à Charpentier.

J'avais à peine expédié à la poste ma dernière lettre, mon cher monsieur, qu'on m'apporta de la part de MM. Belizard les volumes que vous m'avez adressés, en date du mois de mai; recevez-en mes sincères remerciements, avec quelques reproches au sujet de leur nombre beaucoup trop grand. Voilà déjà plus de trente volumes que vous m'avez envoyés, y compris ceux que j'ai reçus pendant mon séjour à Paris; c'est beaucoup trop, en vérité. Je ne vous l'ai point encore témoigné, parce que mon amour-propre, flatté par le succès de mes opuscules, faisait sans doute taire ma délicatesse, mais je me vois forcé de vous répéter que c'est trop et beaucoup trop, et je ne sais comment vous en témoigner ma reconnaissance.

Je vous félicite d'avoir fait l'heureux voyage des Pyrénées et d'en être revenu bien portant avec votre aimable compagne. Je me fais une idée charmante du plaisir que vous avez éprouvé dans cette course aux montagnes, surtout si c'est la première fois que vous avez parcouru ces sites enchanteurs. C'est au moins la première fois que vous l'avez fait en si bonne compagnie, avec une vie nouvelle qui a dû vous inspirer, et vous faire voir cette belle nature dans toute sa beauté. Vous devriez écrire votre voyage avec toutes les impressions qu'il a fait naître en vous. Je suis sûr que votre *Bibliothèque* jaune y

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur Charpentier, libraire éditeur, Paris, 29, rue de Seine-Saint-Germain (Timbres de Saint-Pétersbourg et de Givet).

gagnerait beaucoup. J'en juge ainsi d'après vos bonnes lettres, dont le style simple et naturel exprime si bien toutes vos pensées. Je les lis toujours à Mme de Maistre, qui en sent tout le prix; elle me charge de vous remercier de votre souvenir.

Au nombre des livres que j'ai reçus, je me suis jeté tout de suite sur le *Faust* de Gœthe, dont j'ai tant ouï parler. Mais hélas! quel désappointement! Je l'ai lu tout entier ligne par ligne sans y rien comprendre, il m'a été impossible de trouver la clef de ces énigmes. Je ne peux attribuer cette difficulté à la traduction imparfaite, car le style est bon, et les vers sont évidemment d'un bon faiseur. La traduction est donc bonne, et je dois laisser au compte de mon ineptie, l'ennui et la peine que m'a causés cette lecture; les explications du traducteur m'ont paru tout aussi obscures et non moins énigmatiques que le texte.

Je regrette que vous n'ayez pas pu vous arranger avec le propriétaire des *Soirées de Saint-Pétersbourg*; vous en auriez sûrement tiré bon parti. Vous ne me dites pas si le volume de Töpffer se débite; je m'y intéresse autant pour vous que pour lui.

Adieu, mon cher monsieur, veuillez offrir mes hommages à Mme Charpentier et croyez aux sentiments bien sincères de votre tout dévoué.

X. DE MAISTRE[1].

Le 6 novembre 1841.

Mon adresse est maintenant Maison Jadomirowsky près du Pont des Écuries, n° 11.

Plus de trois ans passent entre cette lettre-ci à la suivante, et, avec eux, la suite inévitable des malheurs et des maux que traîne après soi la vieillesse. C'est ce dont se plaint surtout Xavier de Maistre à son correspondant.

Vous jugeriez mal du plaisir que m'a fait votre lettre, monsieur, par le long retard que j'ai mis à vous répondre. La mort d'une personne chérie, qui m'a jeté dans un embarras d'affaires inextricables, m'a fait interrompre pendant longtemps toutes mes correspondances; ensuite une fluxion aux yeux m'a ôté toute possibilité de lire et d'écrire pendant plusieurs semaines, et m'oblige encore à des ménagements. Telle est, monsieur, la cause de mon inexactitude à vous remercier des choses aimables que contient votre lettre, ainsi que des bonnes nouvelles que vous me donnez au sujet de la réaction avantageuse qui se développe dans la littérature. Je vous félicite d'avoir su en profiter et je désirerais autant que vous de voir dans votre bibliothèque *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, mais je doute fort que mon neveu puisse racheter le privilège de M. Russan. Quoi qu'il en soit, je lui ai envoyé votre lettre, quoique je sois persuadé qu'il ne fera aucune démarche pour cela;

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur Charpentier, libraire éditeur, Paris, 29, rue de Seine-Saint-Germain (Timbres de Saint-Pétersbourg et de Givet).

nous verrons ce qu'il répondra. Je m'étais déjà aperçu de la réaction salutaire dont vous me parlez et qui ne peut mener à rien tant que l'on verra les affaires conduites par des philosophes voltairiens et que le mouvement ne viendra pas d'en haut et filtrera ainsi terre à terre. Cependant l'admission des bons livres dans l'instruction publique est de très bon augure. Dieu veuille que vos prévisions se réalisent et que vous obteniez ainsi le double succès du bien général et du vôtre. — Quant aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*, je vous dirai que les contrefacteurs de Bruxelles ont inondé le Nord d'une édition en deux petits volumes assez bien imprimés, que l'on donne ici pour cinq francs; vous voyez, monsieur, qu'ils ont adopté votre système de bon marché. Les littérateurs devraient prêcher une croisade contre ces coquins.

En me demandant de mes nouvelles, vous ne me dites rien des vôtres; j'en dois conclure qu'elles sont bonnes et que vous vous trouvez bien du nouveau genre de vie que vous avez adopté en vous mariant. L'apôtre dit qu'une bonne femme sanctifie le mari; j'aime à penser que les bons sentiments qui respirent dans votre lettre sont dus en partie à cette union, et j'en augure pour vous une longue et heureuse vie. La mienne avance vers la fin; ma santé générale se soutient assez bien, mais les infirmités de la vieillesse arrivent l'une après l'autre; déjà une jambe me refuse son service, et mes yeux m'avertissent que ma lettre ne doit pas être aussi longue que je le voudrais.

Je serais charmé, monsieur, de recevoir de temps en temps de vos nouvelles et de connaître les succès de votre grande entreprise. Votre *Bibliothèque* doit être déjà bien considérable, et puisque vous puisez maintenant dans le XVII^e^ siècle vous ne manquerez pas de matériaux qui paraîtront des nouveautés. Je crains seulement que le retour aux saines maximes que vous voulez propager ne soit une mode parisienne. Il nous est arrivé ici quelques jeunes russes convertis par les sermons de l'abbé de Ravignan; il paraît que tout doit venir de Paris, bon ou mauvais.

Ma femme est très sensible à votre bon souvenir et me charge de ses compliments les plus sincères pour vous. Adieu, monsieur, croyez, je vous prie, aux sentiments d'estime et d'attachement de votre tout dévoué serviteur.

X. DE MAISTRE.

Maison Jadomirowsky, près du Pont des Écuries, n° 11.

Le 11 décembre [1844].

Je veux encore vous dire que lorsque *les Soirées* parurent pour la première fois à Lyon, un célèbre critique (M. de Féletz, je crois) écrivit une diatribe contre ce livre, et le tourna en ridicule avec beaucoup d'esprit, ce qui arrêta presque complètement la vente. Les Russands profitèrent de cette défaveur pour écrire aux propriétaires que perdant tout espoir de débit, ils mettaient à leur disposition la moitié de l'édition

dont ils ne répondaient plus, et les priaient de la faire prendre chez eux, en sorte que ce bel ouvrage n'a rien rendu, grâce à la malhonnêteté des éditeurs [1].

Dans la lettre suivante, Xavier de Maistre revient, au milieu d'autres détails, sur Sainte-Beuve et sur son élection à l'Académie, mais c'est surtout pour lancer quelques traits à Victor Hugo. Son humeur à changé d'objet. Ce n'est plus le temps où trois ans auparavant, le 10 juillet 1842, apprenant que Sainte-Beuve se présentait à l'Académie, il écrivait : « J'ai été bien étonné de voir que ce monsieur s'est présenté comme candidat à l'Académie. S'il suffit de faire de mauvais vers et de détestable prose pour être élu, il y a tout droit. » C'était vif et injuste : mais Xavier de Maistre, s'il reconnaissait sa vivacité, ne se piquait pas de s'y tenir.

Monsieur, un libraire de Saint-Pétersbourg m'a fait remettre quatre exemplaires de mon portrait lithographié, sans explication sur l'auteur de cet envoi. Il ne m'a pas été difficile de comprendre qu'il vient de vous, et je vous en aurais remercié plus tôt, mon cher monsieur, si vous aviez joint à cet envoi quelques lignes qui m'auraient donné de vos nouvelles, auxquelles je m'intéresse plus qu'à la représentation de ma vieille figure. En voyant dans les annonces de livres plusieurs ouvrages intéressants qui augmentent chaque jour la *Bibliothèque Charpentier*, je vois avec plaisir que le succès de votre grande entreprise se soutient, et que vous avez la gloire d'avoir forcé plus d'un éditeur à vous imiter en adoptant vos volumes à 3 fr. 50. Cette espèce de réforme s'est fait sentir ici où le prix des livres est considérablement diminué, ou du moins n'est plus fixé arbitrairement par quelques libraires monopoleurs, comme cela avait lieu lorsque le commerce était moins universel qu'à présent. Il paraît aussi que vous avez été très utile à mon protégé Töpffer, qui maintenant commence à voler de ses propres ailes. J'ai déjà un gros volume de ses *Voyages en zigzag* et je sais qu'il s'apprête à d'autres spéculations littéraires. J'espère que votre santé est toujours bonne, ainsi que celle de la personne à laquelle vous avez uni votre sort. L'envoi des lithographies me prouve seulement que vous êtes vivant et que vous ne m'avez pas oublié, deux points essentiels, mais que j'aurais désiré voir accompagnés de quelques détails qui m'auraient fort intéressé.

Je vois par les journaux que votre ami Sainte-Beuve est reçu à l'Académie; cela devait être et n'étonnera personne. Je n'en dirai pas autant de celui qui doit le recevoir, M. Victor Hugo, qui a terni son talent par des ouvrages licencieux, et qui pour cela méritait l'exclusion comme Piron. Mais on n'y regarde pas de si près maintenant. Je n'ai

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur Charpentier, libraire éditeur, Paris, 29, rue de Seine-Saint-Germain.

rien à vous dire de moi, sinon que je me défends de mon mieux contre l'âge et les infirmités qui s'accumulent et qui ne m'empêchent pas d'être sensible au souvenir des personnes dont j'apprécie le bon vouloir. Madame de Maistre a été très contente de mon portrait et me charge de vous en remercier, quoiqu'elle en trouve l'expression un peu morose ; il est plus ressemblant qu'on aurait pu l'espérer d'après les trois traductions que l'original a essuyées.

J'adresse ma lettre à votre ancienne demeure rue de Seine, qui peut-être a changé, et dans l'espoir d'avoir de vos nouvelles je joins ici mon adresse : « Maison Jadomirovsky près du pont de police n° 11 ».

Adieu, mon cher monsieur, croyez aux sentiments bien sincères de votre dévoué serviteur.

X. DE MAISTRE.

Le 18 janvier 1845.

C'est encore Victor Hugo qui va recevoir toute la mauvaise humeur de Xavier de Maistre, dans la lettre suivante. On était, il est vrai, au lendemain de la fâcheuse aventure du poète surpris en flagrant délit avec la femme d'un peintre. Ce n'était pas une raison de se montrer aussi intraitable que l'est Xavier de Maistre, si, en vieillissant, celui-ci ne devenait à certains égards moins indulgent. N'est-ce pas lui qui écrivait un jour à quelqu'un qui lui adressait un livre sur la tolérance : « Cette tolérance absolue n'est autre chose que l'agonie de la religion ». Ainsi se marque chez le doux auteur du *Lépreux* sa parenté intellectuelle avec le rigoureux penseur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et la ressemblance, comme il convient, s'accentue avec les années.

Ne croyez pas, monsieur, que ce soit par une espèce de représaille que je réponds si tard à votre bonne lettre du 9 janvier 1846. Une recrudescence de mes infirmités, qui se répète souvent, a interrompu pendant quelque temps toutes mes correspondances. J'ai eu beaucoup de plaisir en apprenant le bon état de votre santé, ainsi que de vos affaires de librairie auxquelles je m'intéresse toujours vivement. J'espère que votre projet de voyage en Italie ne manquera pas d'avoir lieu et qu'il aura de bons résultats, au sujet du chagrin que vous éprouvez de n'avoir point d'enfants ; il y a mille exemples de l'utilité des voyages pour faire cesser cette anomalie inexplicable, qui heureusement est très rare. Au reste, il vaut peut-être mieux n'avoir point d'enfants, que d'en avoir et de les perdre ; j'en ai eu quatre, la Providence qui me les avait donnés les a repris, deux en bas âge, les deux autres à quinze et dix-sept ans. Il me semble que si je n'en avais jamais eu je sentirais moins l'isolement où je suis, à la fin de mes jours.

Je ne crois pas que M. Töpffer ait été mécontent de ce que vous n'avez publié que la première partie de son *Presbytère* ; au lieu de cela, il était très glorieux de votre publication ; j'en ai le témoignage dans

ses lettres, mais je suis bien de votre avis sur le peu d'avenir du *Presbytère* complet, quoiqu'il y ait certainement beaucoup de mérite dans cet ouvrage; la première partie, qui, à mon avis, est son chef-d'œuvre, fera toujours tort au reste. Je n'ai plus aucune nouvelle de lui; sa dernière lettre était de Vichy, où il était très malade. Je lui ai écrit plusieurs fois sans avoir de réponse et je ne sais s'il est vivant.

L'aventure tragico-comique de M. V. Hugo m'a fort amusé; je n'aime pas ce poète qui abuse de son génie pour gâter la langue et pour braver les mœurs et les convenances. Ce scandale peut avoir un bon effet pour l'avenir de l'Académie et de la Chambre des Pairs qui n'auraient jamais dû recevoir l'auteur du *Roi s'amuse*, de *Lucrèce Borgia*, etc. Je plains la jeune femme qui n'est pas plus coupable que tant d'autres. La prison et la flétrissure du jugement sont écrits sur le front de M. V. Hugo et je ne sais comment il osera se rendre aux premières assemblées de ces deux grands corps, qui, s'il y est reçu sans murmures, seront complices de cette infamie. J'observe aussi avec étonnement que la presse elle-même en est aussi complice, puisque par un accord général personne n'aura parlé; c'est encore une nouvelle preuve de cette égalité que cinquante ans d'une révolution sanguinaire vous a octroyée. Le beau discours de M. Molé m'a un peu réconcilié avec cette indulgence de l'Académie. Pourquoi n'a-t-il été chargé de répondre à M. Hugo, lors de la réception de ce dernier?

Je suis affligé avec vous de la perte du jeune collaborateur que vous regrettez; c'est une perte cruelle, mais qui n'est pas irréparable. Ne perdez donc pas courage. Vous avez raison d'être fier du succès de vos travaux que vous ne devez qu'à vous même et à votre probité; on est toujours heureux lorsqu'on est content de soi-même, et qui pourrait l'être plus que vous? Je m'intéresse beaucoup à la réforme qu'a faite M. Salvandy dans l'université; j'espère qu'elle aura de bons résultats. J'ai une dent contre un de ces professeurs de l'Université qui a osé dire en pleine Académie en parlant de mon frère : « cet audacieux détracteur de la raison humaine! » Je ne changerais qu'un mot à cette phrase ridicule pour être de son avis : au lieu de *la raison humaine*, lisez *de la raison bornée*, et tout homme sincère et raisonnable sera de mon avis.

Je vous félicite d'avoir des neveux et des nièces que vous affectionnez et qui sont dignes de l'intérêt que vous leur portez; aimer et être aimé des personnes qui doivent nous survivre est tout le bonheur que l'on puisse espérer dans ce monde, et si l'on peut encore contribuer à leur bien être, c'est la plus noble tâche que nous puissions nous imposer.

Veuillez, je vous prie, monsieur, parler de moi à Mme Charpentier et lui dire combien je lui suis reconnaissant du bonheur qu'elle vous donne; ma femme est sensible à votre bon souvenir et vous en remercie.

Adieu, monsieur, croyez, je vous prie, aux sentiments sincères et affectueux que vous porte votre bien dévoué serviteur.

MAISTRE.

Le 20 février 1846.

Toute cette lettre est pleine de deuils. Tandis que Charpentier regrette l'un de ses meilleurs et de ses plus jeunes collaborateurs — sans doute, Charles Labitte, — Xavier de Maistre s'inquiète de son protégé Töpffer, qui allait lui aussi bientôt disparaître, puisqu'il devait mourir le 8 juin 1846, à l'âge de quarante-sept ans. Xavier de Maistre, lui, vécut encore six ans, jusqu'au 12 juin 1852, jusqu'au seuil de ses quatre-vingt-dix ans[1]. Il partit après tous les siens, après ses quatorze frères et sœurs, après ses quatre enfants, après sa chère femme, morte le 30 septembre 1851. L'ordre naturel ne fut pas suivi autour de lui et le vieillard vit tomber ceux qui étaient destinés à lui survivre. Son éditeur parisien ne succomba que près de vingt ans plus tard, le 14 juillet 1871. S'il ne s'essaya pas à écrire, comme le lui conseillait Xavier de Maistre, ou du moins s'il ne prit la plume que pour traiter des questions corporatives, il avait rendu de grands, d'énormes services, comme éditeur, aux lettres contemporaines, et celles-ci ne pouvaient que lui en garder de la gratitude[2]. Son œuvre avait pleinement réussi lorsqu'il mourut, emporté comme tant d'autres dans la tourmente des années terribles. Pendant la guerre franco-allemande et les jours d'angoisse qui la suivirent, Gervais Charpentier s'était retiré momentanément en Gironde pour y attendre des temps meilleurs. Sa pensée remontait alors volontiers vers les années de début et de succès, et il rêvait d'écrire ou de dicter les souvenirs qu'il en avait gardés. C'est grand dommage qu'il n'ait pas donné suite à cette idée. Xavier de Maistre aurait eu, à coup sûr, son chapitre dans cet ouvrage, et il s'y fût trouvé en belle compagnie, avec l'élite de la littérature française du siècle passé.

Paul Bonnefon.

1. La correspondance avec les Marcellus se poursuivit jusqu'à la fin et la dernière lettre est datée du 19 janvier 1851. On peut donc suivre l'octogénaire jusqu'au bout. Je préfère donner ici un croquis de Xavier de Maistre qui se trouve dans une lettre (3 juillet 1847) du diplomate piémontais Emmanuel d'Azeglio à sa mère : « J'ai été présenté au vieux Xavier de Maistre qui est bien âgé. Je suis bien aise d'avoir encore pu connaître cet homme remarquable et si spirituellement aimable. Il est fort cassé et ne marche pas. On le roule dans un fauteuil mécanique. Nous allons chez lui le dimanche entendre la messe dans sa chapelle, après quoi un excellent déjeuner. » (*Souvenirs de la marquise d'Azeglio*, p. 110.)

2. Concurremment avec sa *Bibliothèque*, Gervais Charpentier publia, de novembre 1858 à octobre 1860, un recueil périodique, *le Magasin de librairie*, transformé en 1860 en *Revue nationale*. Sous ces deux aspects, le recueil n'eut pas le succès qu'il méritait, à cause, dit-on, du caractère assez difficile de l'éditeur. Celui-ci y a fait paraître quelques articles soit sous son nom, soit sous le pseudonyme de *Georges Bernard*.

# ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LES « ANNALES ET CHRONIQUES DE FRANCE » DE NICOLE GILLES

(*Suite*[1]).

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1260), I, f° 122, v°, l. 39. — « *...Advint que monseigneur Iehan Tristan, filz de S. Loys, qui estoit le Comte* de Nevers, à cause de madame Yolant, sa femme, qui fille estoit d'Ode, duc de Bourgongne, fut frappé d'une maladie, et fut porté en sa nef, & là mourut tantost. Ladicte dame Yolant fut apres femme de Robert, aisné filz du Comte de Flandres, qui fut comte de Nevers, à cause d'elle.* »

42. Montaigne. ***Ce comté seruit ancore dépuis d'apanage aus anfans de Bourgougne, temouin Philippe, comte de Neuers, frere de Ian**[1] **et fis de Philippe le Hardi Duc de Bourgougne. Mais il est uraisamblable par ce lieu ici que c'étoët de par sa mere, heretiere de Flandres.**

1. Frère de Jean sans Peur, qui, du vivant de son père Philippe le Hardi, porta lui-même le titre de Duc de Nevers.

---

Nicole Gilles (Règne de Saint Louis, 1270), I, f° 122, v°, l. 51. — « Les beaux enseignements que le Roy Sainct Loys feit à son filz, avant sa mort.* » [*Suit le détail.*]

43. Montaigne. ***Gaguin deduit ses enseignemants plus au loung, un peu autremant**[1]**, et par articles qu'il dit auoër été retires des archiues du dict S. Louïs par un sien secretere qu'il nome**[2].

1. « Un peu autrement », en effet, mais sans notable différence. En comparant les diverses versions qui existent de ce document, on ne peut s'empêcher de remarquer que le texte choisi par Nicole

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire* d'avril-juin 1909, p. 213.

Gilles est, dans son commencement, écrit avec plus de grandeur et d'élévation. — Joinville ayant emprunté à d'autres cette partie de son récit, on ne peut attribuer à sa version une qualité supérieure d'authenticité.

2. Après avoir rapporté ces enseignements, Gaguin (f° CXVIII, r°, de l'édition de Paris, 1528) ajoute : « *Hæc in archivis Ludovici* « *Gerandus de Monteaguto, regius scriba, se reperisse, et Philippo* « *successori præbuisse constanter affirmat.* »

Mais Montaigne n'avait pas fait attention à une autre mention faite par Gaguin, ou par ses éditeurs, avant la transcription des enseignements, et qui modifie l'assertion, quant à l'identité du secrétaire du roi. Voici ce texte (fol. CXVII r°, éd. de 1528) : *In archivis Caroli quinti reperta est cartula præceptorum quæ hic divus rex* [il s'agit toujours de St Louis] *filio suo primogenito, dum Thunicium obsidebat, dictavit et scripsit. Quam ex Caroli thesauro receptam Girardus de Monteaguto, regius scriba, Carolo exhibuit, anno salutis* M.CCCLXIIII. On voit que le prétendu secrétaire de St Louis se trouve ainsi devenir un secrétaire de Charles V. En somme, cela signifie que le document, écrit en partie peut-être de la main de St Louis et trouvé dans les Archives de son règne, fut présenté à Charles V, en 1364, par Girard (ou Géraud) de Montaigu, secrétaire ou archiviste de ce dernier roi.

Il ressort de l'annotation de Montaigne que, lorsqu'il l'a écrite, il n'avait pas à sa disposition l'*Histoire de St Louis* par Joinville; car c'est là, et non dans le latin de Gaguin, qu'il aurait cherché les derniers enseignements de ce roi. Or, il avait lu Joinville et le citait dans la première édition des *Essais*, en 1580. Par conséquent, son étude de Joinville se place entre ces deux époques : 1564 — 1580.

A propos de Joinville je ferai remarquer que Montaigne, n'ayant pu connaître cet historien que par l'édition d'Antoine Pierre (Poitiers, 1547), a été parfois induit en erreur par les infidélités de l'éditeur. Ainsi l'anecdote de St Louis détournant un roi tartare de venir voir le Pape (*Essais*, II, 12; t. III, p. 15) n'est pas de Joinville; c'est une interpolation d'Antoine Pierre. Estienne Pasquier (*Recherches de la France*, III, 14) a été trompé par le même passage qu'il a naturellement, lui aussi, attribué à Joinville[1]. — Mais, dans ces deux cas, ce qui est intéressant, ce n'est pas le plus ou moins d'authenticité littéraire de l'historiette, c'est la conformité des tendances intellectuelles qui conduisaient Mon-

1. Cette remarque, pour ce qui concerne Pasquier, a déjà été faite par le B^on^ de La Bastie, t. XV, p. 710 et suiv. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.*

taigne et Pasquier à s'arrêter ainsi sur les mêmes détails spéciaux dans un même livre.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Hardi, 1270), I, f° 125, r°, l. 18. — « De la Guerre que feit le Prince de Galles oultre-mer »... « *mais iceluy Edouard tint le coup, et tua le Sarrazin; toutesfoys fut il blecé, & en fut longuement malade. Apres, luy vinrent nouvelles que ledict Roy Henry d'Angleterre,* quatriesme de ce nom, son pere,... estoit trespassé...* [*En marge*] : « *P. Verg* [*ile*] *ne le fait que 3e* »; *Puis s'en alla en Angleterre et se feit couronner Roy, jaçoit ce qu'il eust un frere aisné, qui estoit appelé Aymond au dos courbé, par ce qu'il estoit bossu.* »

44. Montaigne. * **C'est parceque le fis de Hanry 2, qui se noumoët aussi Hanry, fut courouné du uiuant de son pere, et mourut auant lui : einsin on le peut ou conter, par ce qu'il fut roë, ou ne le conter pas, par ce qu'il ne le fut iames que sous soun pere** [1]. **Et lui même** [2] **le nome troësième, ci dessus, f. 105** [3].

1. On l'appelait plus particulièrement Henry le Jeune. Voyez Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, liv. X, t. III, p. 266 et suiv., éd. de 1838.

2. C'est-à-dire Nicole Gilles.

3. Voy. la 22e Annotation; et aussi la 23e.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Hardi, 1270), I, f° 125, r°, l. 41. — « Du retour du Roy Philippe, apres le trespas de son pere [*St Louis*] & de la mort de Monseigneur Alphons,... & de sa femme »... « *mais Monseigneur Alphons, comte de Poitiers, et sa femme, par laquelle il estoit comte de Toulouze... demourerent malades en un chastel... nommé Cornet, et là moururent, luy et sa femme.... Et, pour ce qu'ilz n'avoyent nuls hoirs, lesdictes Comtez de Poitiers et de* Toulouze* [1] *revindrent audict Roy Philippe.* »

45. Montaigne. ***Mais pourquoë Tholouse?** [1]

1. Pour répondre à la question de Montaigne, il suffit aujourd'hui d'ouvrir n'importe quelle histoire de France. Par le traité de Meaux (1229) Raymond VII, comte de Toulouse, avait accordé la main de sa fille à un frère de St Louis (Alphonse); déclarant que si, après ce mariage, elle mourait sans posterité, les fiefs qu'elle aurait apportés en dot (dont le comté de Toulouse) passeraient

1. Souligné par Montaigne.

au Roi de France, à l'exclusion de tous autres enfants de Raymond.

Mais Montaigne ignorait ce traité. Nicole Gilles n'en faisait pas mention; Paul Emile ne comblait pas cette lacune d'une façon explicite; Joinville n'avait rien dit d'un événement si important; Du Tillet (le greffier) n'avait pas encore donné son *Recueil des Roys de France*; Du Tillet (l'évêque) avait, à peu près seul, parmi ceux que Montaigne pouvait consulter, donné, dans une phrase obscure, une indication approximative de la vérité, mais sans parler de clauses de reversibilité du comté de Toulouse au profit de la couronne de France.

Malgré ce silence des historiens qui passaient les yeux fermés sur un acte de première importance, Montaigne a senti que quelque chose faisait défaut dans la logique des faits; et l'aveu de son ignorance sur ce point est, en même temps, la preuve éclatante de son sens historique et de la puissance critique de son esprit.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Hardi), I, f°, 125, v°, l. 24-27. « *En l'an 1272, ledict Roy Phillippe fut adverty que Raymond Bernard, Comte de Foix, son subject, avoit fait plusieurs exces et desobeyssances à aucuns de ses subjectz ou officiers du Comté de Toulouze; si, assembla son armée et alla sur luy..... Ganscon, un puissant Baron du Berry qui avoit espousé la fille du Comte de Foix, fut adverti qu'on l'avoit accusé vers le Roy qu'il estoit cause que ledict comte s'estoit élevé, s'en vint... vers le Roy, etc.* » — [*En manchette*] : « * Autres : Gaston, et le disent de Biard, et que le comte de Foix avoit espousé sa fille » [*à la suite de la manchette*] :

46. Montaigne. * **D'ou est venue a ceus de Foys la succesioun de la terre de Bear. Voies de ceci Froissard, chap[1]. 7, vol. 3.**

1. Pages 27-28 éd. de J. de Tournes. — Chap. 12 de l'éd. de Buchon. (*Panth.*)

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Hardi, 1274), I, f°, 126, r°, l. 15 — « *En cette année 1274, mourut.... Henry, Roy de Navarre, Comte Palatin de Champagne et de Brie. Sa femme qui, pour tous enfans en avoit une petite fille, nommée Jehanne, qui estoit à la mammelle, pour le doubte des Navarrois qui luy faisoyent plusieurs griefz, s'en vint en France et amena sa fille en la garde dudict Roy Philippe, son cousin germain, qui la feit nourrir honnorablement et en grand doulceur, ainsi que ses propres enfans; & envoya en Navarre Messire Eustace de Beaumarez, chevalier, pour garder et gouverner le pays en paix... Mais,*

*pour ce qu'il voulut changer aucunes des coustumes..., ceux du pays s'esleverent contre luy, et l'assiegerent au chastel de Pampelune; parquoy, pour le delivrer, le Roy y envoya Moseigneur Robert, Comte d'Artois, son cousin*, auec grande armee, qui le delivra, etc.* »

47 MONTAIGNE.* **Que ne dict-il : et oncle de la petite heretiere?**[1]

1. En effet, le Comte d'Artois Robert II était frère de la veuve du Roi de Navarre. Quant à la « petite heretiere », elle devait devenir plus tard la femme de Philippe le Bel. — Il n'est pas inutile de rappeler ici que ce Robert II d'Artois, fils d'un frère de St Louis, fut le père de la comtesse Mahaut dont Montaigne va s'occuper bientôt.

---

NICOLE GILLES (Règne de Philippe le Hardi, 1279), I, f° 126, v°, l. 25. « *En l'an 1279, mourut Baudouyn, l'empereur de Constantinoble & Roy de Hierusalem, qui... avoit été dejétté de Constantinoble; lequel avoit à femme* la fille de Charles, Roy de Cecille, frere de Saint Loys, & de laquelle il avoit engendré une seule fille, nommée Katherine; laquelle bailla et transporta audict Roy de Cecille le droit qu'elle avoit audict royaume de Hierusalem, soubz condition qu'il luy assigneroit quatre mil** de rente sur sa Comté d'Anjou, pour son vivre, car elle s'en estoit venue en France.*

* [*Manchette imprimée, au premier renvoi*] : « Les autres[1] parlent diversement de tout cecy.*

48. MONTAIGNE. * **Oui lui memes**[1], **f. 132. cidessous.**

49.** **En notre tams, nous diuinerioums : liures**[2]; **mais ie ne scai s'il etoët lors de méme.**

1. C'est-à-dire : « et qui plus est, Nic. Gilles lui-même ». Dans les *Essais*, on retrouve le même emploi du mot *Oui*; par exemple, liv. III, ch. 8; t. V, p. 201 : « Ouy, a mes despens ». — Voir, ci-après, la 93e Annot.

2. C'est-à-dire : « nous suppléerions le mot « *livres* ». Voy. la 59e Annotation.

---

NICOLE GILLES (Règne de Philippe le Hardi, 1284), I, f° 127, r°, l. 29. — « *Pendant que ces choses se faisoyent, les Ceciliens qui, contre la deffence du Pape, avoyent fait couronner Roy de Cecile Pierre, Roy d'Arragon,*

1. Elle était fille de Robert Ier, Comte d'Artois, frère de St Louis.
2. Beaumarchais.

*pour ceste cause furent excommuniez par le Pape Martin, et le Roy et sa mere, et son frere aussi; et sa terre d'Arragon interdicte, et luy privé d'icelle; laquelle terre & royaume d'Arragon, par l'Eglise de Romme fut donnee au* frere[1] **dudict Roy Philippe de France, nommé Charles, Comte de Vallois.* »

50. MONTAIGNE. ***Il faut par nécessité qu'il i ait : fis*[2].**

2. Ce sont des fautes telles que celle signalée ici par Montaigne qui lui ont suscité les corrections que l'on trouvera plus loin sous les n[os] 64 et 65. — Sur cette même page (f° 127, r°, ligne 3) Montaigne a corrigé une faute de ponctuation qui troublait le sens du texte (*frère du Roy, Robert*, au lieu de *du Roy Robert*) et qui se trouvait déjà dans la première revision de Denis Sauvage (Paris, 1549).

---

NICOLE GILLES (Règne de Philippe le Bel, 1287), I, f°, 128, r°, l. 41. — « *En ladite année 1287, mourut Jehan, Comte de Bretaigne, nommé le Comte Roux, filz de Pierre de Dreux, dict Mauclerc, qui avoit tenu la Duché quarante neuf ans et avoit eu à femme Blanche, fille de Thibault, de Navarre, Comte de Champaigne et de Brie, & Ysabeau, fille du Roy Sainct Loys : de laquelle il eut six filz : Iehan, Pierre, Thibault, & Thibault, Nicolas et Robert, et deux filles : Aelis, & Alienor. Alienor mourut ieune; Aelis fut mariee au Comte de Bloys, & fonda l'abbaye de la Guiche, prez Bloys. Apres son trespas, fut comte de Bretaigne son aisné filz, Comte de Richemont, qui avoit à femme Bietris, fille du Roy Henry d'Angleterre* [1], *de laquelle il eut* **Artus, qui fut Comte apres luy, et Iehan, Comte de Richemont.* »

51. MONTAIGNE. ***La suite de ste genealogie est f. 134, pag. 2*[2].**

1. Voy. ci-dessus, Annotation 35.
2. Voy. ma note à la 141[e] Annotation.

---

NICOLE GILLES (Règne de Philippe le Bel, 1291), I, f° 128, r°, l. 55-58. — « *En l'année... 1291, mourut Iehanne, Comtesse de Bloys; et luy succederent Hugues, Comte de Saint Paul et ses freres, & Gaultier, seigneur de Chastillon ses cousins, et eut ledict Hugues à sa portion ladicte Comté de Blois, moyennant qu'il laissa à Guy, son frere, la Comté de Sainct Paul* »

52. MONTAIGNE. ***Diuinès ce qu'il veut dire, et quele part il lesse à ce Gautier*[1] **/ qu'il surnome de Crecy, f. 130, pag. 2*[2].**

1. Soulignure tracée par Montaigne et servant de renvoi à la note marginale.

1. Montaigne a marqué d'une accolade ces quatre lignes de Nicole Gilles.

2. Ce qui suit, depuis « qu'il » a été ajouté après coup par Montaigne, c'est-à-dire lorsque, dans sa lecture, il était parvenu au folio 130 verso. Il a lui-même coupé par une barre verticale les deux moitiés de l'annotation.

Même avec le livre de Du Tillet, qui ne fut publié que plus tard, Montaigne n'aurait pas pu tirer au clair la répartition de ces héritages et compensations. Mais on voit, par la fin même de la note et par plusieurs autres semblables, combien il était curieux de se renseigner sur les chefs des grandes familles et les titulaires des grands fiefs. On trouvera plus loin de nombreux exemples de cette curiosité, de ce besoin de connaître la raison première de beaucoup de faits historiques.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Bel, 1292), I, f°, 128, v°, l. 22. — « Exclamation contre le Roy d'Angleterre; et des beaux et fructueux propos proposez par l'acteur de ce livre. » « *Cruelle felonnie d'Angleterre! O rebellion damnable faicte de subject à son naturel et souverain seigneur, en abomination de Dieu et des hommes! quelle resverie te meut de te vouloir, etc.?* »

53. Montaigne. * **Saillie de tré mauuese grace**[1].

1. Le reproche de « mauvaise grâce » fait par Montaigne porte sans doute sur la forme du langage et l'étrangeté de la sortie de Nicole Gilles, au point de vue littéraire. N'a-t-il pas dit plus tard (*Essais*, III, 8; t. V, p. 210) : « mon humeur est de regarder autant à la forme qu'à la substance, autant à l'advocat qu'à la cause »? En fait, il a écrit cette note d'une écriture grosse, lâche, déhanchée, celle des mauvais jours, qui trahit la mauvaise humeur.

Il est fort probable que la lecture assidue de Froissart avait accoutumé le philosophe à envisager l'histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre à un point de vue qui n'avait rien d'exclusif et de partial. On trouvera plus loin, aux Annotations 88 et 116, des indices de cette façon indépendante de juger des hommes et des choses dans la grande lutte des deux nations. D'ailleurs, il ne faut pas oublier une autre cause des dispositions de Montaigne, très nettement formulée dans les *Essais* (II, 12; t. III, p. 339) : « Despuis que je suis nay, j'ai veu trois ou quatre fois rechanger « celles [les lois] des Anglais nos voisins, non seulement en subject « politique, qui est celui qu'on veut dispenser de constance, mais

« au plus important subject qui puisse estre, à sçavoir de la « religion; dequoy j'ay honte et despit, d'autant plus que c'est « une nation à laquelle ceux de mon quartier ont eu autrefois si « privée accointance qu'il reste en ma maison aucunes traces de « nostre ancien cousinage. » Ailleurs, en effet (II, 16; t. IV. p. 22), il constate que son « surnom » d'Eyquem « touche encores une « maison connue, en Angleterre ».

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Bel, 1294), I, f° 129, r°, l. 40. — « *En l'an 1294, le Pape Celestin, qui fut apres Pape Nicolas quatriesme, & lequel paravant avoit vescu comme hermite, apres que le siege eut vaqué deux ans trois moys, parce que les Cardinaux ne se pouvoient accorder, en fin fut esleu. Mais, environ six moys apres, audict an, en plain consistoire,* nescio quo spiritu ductus[1*], *resigna la Papaulté; et, au lieu de luy, fut mis Boniface huictiesme. Ledict Celestin s'en voulut aller et retourner au lieu dont il estoit venu; mais ledict Boniface ne le voulut pas souffrir, mais le feit garder en un lieu seur*[2]. »

54. Montaigne. **De vrai, il a reson de le trouuer étrange[1], car l'example en est asses rare[2]. Paul Æmile en parle plus largemant[3].**

1. Tour de phrase qui est resté dans la langue des *Essais*. Par exemple, au livre II, chap. 21; t. IV, p. 139, parlant d'Édouard III : « Il avoit raison de le trouver estrange, comme un « effect du sort, plus que de la raison ».

Quant au fait historique « étrange », toute la fin du moyen âge en avait retenti, et Dante pensait parler clairement pour tous, en désignant, sans le nommer, *celui qui avait fait le grand refus* (*Enfer*, III, vers 60) :

*Colui*
*Che fece per viltate il gran rifiuto.*

2. Il est nécessaire de rapprocher cette Annotation de celle (la 127e) que Montaigne fera plus loin sur le texte de Nicole Gilles. Lorsqu'il les écrivait, vers 1564, il n'était pas sans quelque ambition, sans quelque désir de s'acheminer vers les hautes situations auxquelles pouvait conduire la vie publique, et il ne com-

1. Les mots latins sont en italiques dans l'original, mais Montaigne les a soulignés, et c'est cette soulignure qui sert de renvoi à son annotation.

2. A la ligne suivante, Montaigne a souligné le nom de *Octe*, comte de Bourgogne. On verra plus loin (Annot. 60e) à quoi se rapporte cette indication.

prenait pas que, les ayant obtenues, on fît mine de les tenir en médiocre estime.

La pratique des affaires, soit au Parlement, soit à la cour, la vue de la fragilité des hautes fortunes, la constatation des chutes imméritées de la part des hommes les plus honnêtes, l'anxiété des responsabilités encourues changèrent complètement sa manière de voir, au cours des vingt ou vingt-cinq ans qui suivirent l'époque où il avait écrit ces notes, et firent disparaître sa surprise pour des actes de renoncement que, jeune, il avait jugés presque miraculeux[1]. Au commencement du chap. VII du troisième livre des *Essais*, à propos de « l'incommodité de la grandeur », il dit (1588) : « Bien me semble il que nous la faisons trop valoir [la grandeur], « et trop valoir aussi la resolution de ceux que nous avons ou vu « ou ouï dire l'avoir mesprisée, ou s'en estre desmis de leur propre « desseing : son essence n'est pas si évidemment commode qu'on « ne la puisse refuser sans miracle. »

D'ailleurs, si, de 1564 à 1588, Montaigne avait beaucoup vu et beaucoup réfléchi, il avait aussi singulièrement étendu et revu ses lectures. Dans cette addition aux *Essais*, écrite vers 1587, il songe peut-être encore à Célestin V, et probablement à Charles-Quint; mais il songe surtout à ce que son étude des historiens de l'histoire romaine impériale lui avait suggéré. On lit, en effet, dans une autre addition de l'édition des *Essais* de 1588 (liv. I, ch. 42; t. II, p. 112) ce passage caractéristique :

« Diocletian, qui en portoit une [couronne] si reverée et si « fortunée, la resigna, pour se retirer au plaisir d'une vie privee; « et, quelque temps après, la necessité des affaires publicques « requerant qu'il reveinst en prendre la charge, il respondit à « ceux qui l'en prioient : « Vous n'entreprendriez pas de me « persuader cela, si vous aviez veu le bel ordre des arbres que « j'ay moy mesme plantez chez moy, et les beaux melons que j'y « ay semez. »

Les commentateurs de Montaigne, à cet endroit, ont raison d'indiquer Aurelius Victor comme l'auteur chez lequel le philosophe a puisé cette intéressante réplique; mais l'addition de Montaigne est un peu plus complexe que cela. Si les dernières lignes sont, en effet, empruntées à Aurelius Victor, les premières

1. La Fontaine, plus tard, a dit, en sujet tout pareil (*Fables*, VII, 12) :

Et puis, la Papauté vaut-elle ce qu'on quitte,
Le Repos? le repos, trésor si précieux
Qu'on en faisait jadis le partage des Dieux!
Rarement la Fortune à ses hôtes le laisse.

sont imitées d'Eutrope (*Breviar. Hist. Rom.*, IX, 28) : *Ut solus omnium.... ex tanto fastigio sponte, ad privatæ vitæ statum civilitatemque remearet.* Par la connaissance de ce détail, on serait d'abord porté à supposer que, quoi qu'il en ait dit ou laissé entendre, des soins assez laborieux d'érudition aient présidé encore, vers 1588, à la composition de ses derniers *Essais*. Je ne crois pas, cependant, qu'en des cas tels que celui-ci, il se donnât toujours la peine d'aller prendre sur ses rayons deux ou trois volumes divers, pour composer huit ou dix lignes; mais je pense qu'en cette circonstance un seul in-folio lui avait tout fourni : c'était le beau volume où Froben, en 1546, avait joint aux écrivains de l'*Histoire Auguste* d'autres historiens : Suétone, Eutrope, Aurelius Victor, Velleius Paterculus, et cet Ammien Marcellin lu avec tant de curiosité par le moraliste. Je me figure que, sur ces belles marges, à la page 428 (Eutrope) il avait, lors d'une première étude, noté en marge un renvoi à ce qu'il venait de lire quelques pages plus haut (p. 395, Aurelius Victor), et, quand il voulut faire usage de l'historiette, sans nouvel effort, il retrouva tout préparé ce que sa pensée d'observateur pénétrant lui avait fait jadis noter et confronter au cours de ses lectures primitives.

Dans la partie tirée d'Aurelius Victor, on peut être surpris que Montaigne ait négligé cinq mots du latin, bien faits pour déterminer l'état d'esprit de Dioclétien, lorsqu'il s'agissait pour lui d'abdiquer le pouvoir : *imperium..., tanquam pestem aliquam detestans*; mais si les mots n'ont pas été rendus dans cet endroit, ils sont restés dans la mémoire du penseur, et sont devenus suggestifs de plusieurs passages des *Essais*, écrits à la même époque (III, 7; t. V, p. 185; — I, 42; t. II, p. 104, et ailleurs).

Je viens de citer Ammien Marcellin : c'est lui, et encore le beau volume de Froben de 1546 qui nous permettront d'assigner une date approximative à ces lectures approfondies faites par Montaigne des historiens de la décadence romaine, en même temps qu'au maintien de son habitude de constituer sur les marges de ses livres de grand format, comme il l'avait fait pour Nicole Gilles, des répertoires des faits dont il tenait à conserver le souvenir. Le 19ᵉ chapitre du second livre des *Essais* est presque totalement constitué par des notions puisées dans Ammien Marcellin, et ce chapitre existe déjà, à peu près en son entier développement, dans l'édition des *Essais* de 1580. C'est donc antérieurement à cette époque que Montaigne avait écrit sur les marges de son Ammien les renvois et concordances qui, en 1588, lui permettaient de rapprocher, sans grand travail, comme on vient de le voir, des

textes d'Aurélius Victor et d'Eutrope. Du moins, toutes les probabilités semblent autoriser une telle conjecture. Mais la conjecture devient, pour ainsi dire, une certitude, lorsque, dans le chapitre 19 du IIe livre, écrit antérieurement à 1580, on trouve le même indice révélateur que dans l'addition sur Dioclétien. En effet, si, comme nous venons de le dire, ce chapitre entier est constitué à l'aide de textes tirés d'Ammien Marcellin, il est enrichi par les citations complémentaires de deux autres auteurs, Vopiscus et cet Eutrope déjà mentionné, faisant tous les deux partie du même volume publié par Froben en 1546. — On est donc autorisé à croire que, entre 1565 et 1579, Montaigne, lisant le gros recueil des historiens de la décadence romaine, avait, comme pour Nicole Gilles, couvert les marges de son livre d'observations et de rapprochements devant lui permettre plus tard de se remémorer facilement les traits caractéristiques qui l'avaient frappé une première fois [1]. Il constituait, dans la partie studieuse de sa vie, ce vaste et vivant répertoire des faits historiques qui allaient servir de base matérielle aux premiers *Essais*, et dans lequel, jusqu'au bout de son existence, et à mesure que la hauteur de sa pensée grandissait, il devait, négligeant les questions de détails secondaires, puiser encore certains éléments des derniers *Essais*, en feuilletant négligemment, mais d'un œil sagace et philosophe, ces gros livres qu'il ne lisait plus d'une manière suivie, mais aux marges desquels sa plume plus jeune avait confié l'indication des passages notables sur lesquels il devait avoir profit à s'arrêter.

Dans mes notes se rapportant à la 169e Annotation de Montaigne sur Quinte-Curce, j'ai réuni tout une série d'observations prouvant l'usage fait par Montaigne des *Vitæ Cæsarum* de Froben (1546) [2].

3. Paul Émile (f° 167 F = f° 307, v°, et 308, r°) est de ceux qui pensent que le désistement de Célestin V ne fut pas absolument

1. Remarquer qu'à côté du trait sur Dioclétien, dans le même chapitre des *Essais*, se trouvait, dès la première édition, un trait analogue de l'empereur Julien. C'est dans Ammien Marcellin que Montaigne l'avait puisé, et dans ce même volume de Froben, p. 371.

2. Montaigne possédait une autre édition des Historiens de l'*Histoire Auguste*. Son exemplaire est conservé à la Bibliothèque de Bordeaux. Il porte sa signature, telle qu'il l'apposait d'ordinaire sur ses livres; c'est un exemplaire de l'édition de Sébastien Gryphe, des *Cæsarum vitæ, post Suetonium Tranquillum conscriptæ*. Lugd. 1551, 2, vol. in-12. (Voy. *Revue d'Hist. Littér.*, 15 juillet 1895, p. 343). On y lit des annotations manuscrites. Elles sont en latin et n'ont pas de rapport sensible avec l'écriture de Montaigne, ni avec sa façon ordinaire d'annoter ses livres. Le format, d'ailleurs, n'est pas de ceux que Montaigne affectionnait pour effectuer ses lectures, et les marges en sont trop exiguës pour qu'il ait pu songer à y inscrire des réflexions à sa manière. Ce recueil de Gryphe ne contient ni Eutrope, ni Aurelius Victor, ni Ammien Marcellin. — L'objet des annotations manuscrites portées sur

spontané, mais amené par l'ambitieux qui aspirait à le remplacer, et qui le remplaça en effet, sous le nom de Boniface VIII. Montaigne lui-même, dans les *Essais* (II, 1; t. II, p. 244), répète le dicton qui courut sur ce rude adversaire de Philippe le Bel : « Le Pape Boniface huictiesme entra en sa charge comme un « regnard, s'y porta comme un lion, et mourut comme un chien ». C'est peut-être d'ailleurs dans Nicole Gilles (I, f° 132, r°) que Montaigne a trouvé ce dicton, sous cette forme latine en prose rythmique :

*Intravit ut vulpes,*
*Regnavit ut leo,*
*Moritur ut canis.*

On sait que Dante adopte une partie du même mot, dans le Chant XXVII, vers 75, de l'*Enfer*.

L'audacieux Machiavel applique ce dicton fameux à Septime Sévère; mais pour en faire une louange (*Le Prince*, ch. XIX) : « Je m'arrêterai un moment à faire voir comment il sut bien agir, en renard et en lion, deux animaux dont un prince [celui selon son cœur, du moins] doit savoir revêtir les caractères ».

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Bel, 1297), I, f° 130, v°, l. 18. — « *L'an 1297, le Roy assembla ses Estats à Compiegne, et illec feit plusieurs Chevaliers : c'est à sçavoir monseigneur Loys, son frere, Comte d'Evreux, et Loys*, aisné filz de Robert, comte de Clermont (duquel sont descenduz les Ducz de Bourbon) et plusieurs autres, etc.* »

55. Montaigne. * **Premier Duc de Bourbon**[1].

1. Montaigne semble avoir écrit cette annotation avant d'avoir lu la ligne suivante de Nicole Gilles où se trouve la même indi-

les marges de cet ouvrage est exclusivement philologique, et se réfère, le plus souvent, aux corrections de texte proposées par J.-B. Egnazio et imprimées à la fin de chaque volume.

Je croirais très volontiers que ces deux volumes avaient appartenu à Estienne de la Boëtie, et faisaient partie de ceux que celui-ci avait légués à son ami. L'exiguité du format n'a pas permis au critique érudit qui a lu ce texte très menu d'y inscrire autre chose que des remarques d'une extrême brièveté ; mais, bien que l'écriture y soit resserrée par l'étroitesse des marges et n'ait pu s'y développer avec un caractère bien précis, il me semble y reconnaître, quant à l'aspect de certaines lettres caractéristiques, la forme personnelle de détails spéciaux qui nous ont été fournis par l'intéressant spécimen d'écriture reproduit par mon ami Paul Bonnefon, dans son *Introduction* aux *Œuvres de la Boëtie*, Bordeaux, 1889, in-4°. — Il faudrait comparer les annotations des deux petits volumes de la bibliothèque de Bordeaux (*Histoire Auguste*) avec le Gyraldi de la collection Payen, à la Bibliothèque Nationale, signalé aussi par M. P. Bonnefon, *Introduction* précitée, p. LXXXIV, en note.

cation. Mais il avait déjà trouvé le renseignement généalogique au folio 112, verso, ligne 1, du même volume — Voyez, du reste, Pasquier, *Recherches de la France*, liv. VI, chap. XI.

---

NICOLE GILLES (Règne de Philippe le Bel, 1298), I, f° 131, r°, l. 7. — « *L'an 1298, mourut Philippe*, filz seul * *de Robert, comte d'Artois, qui avoit espousé Blanche, fille de Iehan* **, Duc de Bretaigne; et laissa deux filz et deux filles. L'une des filles fut mariée à Loys, comte d'Evreux, frere du Roy; et l'autre à Gaston, filz de Remond Bernard, comte de Foix.* »

56. MONTAIGNE.* **Il[1] se contredist. Ce Philippe étoët frere[2] puiné de Robert conte d'Artoës segount, et fis du premier Robert, frere de S. Louis. lequel Robert segount ne lessa qu'une fille, Mahaut, qui fut mariee aveq Octo, ou Othelin, car il le nome diuersemant[3], conte de Bourgougne et de Salins. f. 133 et 129. Toutefoës[4] Paul'Æmile[5] fait ce Philippe fis du segount Robert, et, par consequant, frere de Mahaut, qu'il apele Mathilde. Ce qui fait la difficulté, c'est que Mahaut, par arret, succeda au Conté d'Arthois, et coumant eut ele plus tost succede à son pere que Philippe, enfant male?[6] Il est acordé de tous que Robert, conte de Beaumont, qui épousa la sœur de Philippe de Valoës étoët fis de ce Philippe. Ni Gaguin, ni du Tillet ne touchet rien de ste difficulté, ni st' autheur aussi ou il parl' de ce grant differant de Robert d'Arras, conte de Beaumount aueq Mahaut, f. 3, vol 2. et nul d'eus ne specifie le degré de paranté entre la dicte Mahaut et ce Robert d'Artoës, conte de Beaumont, que Paul'Æmile et notre autheur en ce lieu ici disent auoër été tante et nieueu, et le dit aussi fol. 138 pag. 2, parquoë il vaut mieux corriger[7].**

1. Montaigne avait écrit d'abord : « *Il reve et se contredit* »; puis il a effacé *reve et*. Voy. ma note sur la 134e Annotation sur Quinte Curce.

2. Erreur de Montaigne. Philippe était *fils* et non pas *frère* de Robert II d'Artois. Il était frère de Mahaut.

3. Voir, ci-dessus, la note à la 54e Annotation de Montaigne; et, ci-dessous, le texte de Nic. Gilles, cité à l'occasion de la 60e Annotation.

4. Ce nouveau paragraphe, écrit peut-être le même jour que le précédent, mais après consultation du texte de Paul Émile, est une rectification des premières lignes. Tout à la fin de la note,

la dernière observation : « et le dit aussi, etc. » est une addition postérieure encore de Montaigne, lorsqu'il fut arrivé à la lecture du folio 138, v°, de Gilles. La couleur de l'encre, dans ce dernier cas, rend manifeste l'addition après coup. — Je note ici ce détail qui est évidemment applicable à plusieurs autres annotations, composées de modifications ou de confirmations successives.

5. Paul Emile (folio 184 C. = 338, r°).

6. L'erreur de Montaigne provient de ce qu'il n'a pas trouvé dans les historiens qu'il avait à sa disposition la mention d'un fait essentiel. Ce fait c'est que Philippe, fils de Robert II d'Artois, étant mort avant son père, ne pouvait lui succéder. Lorsque Robert II mourut, la question était de savoir qui était appelé à la succession, ou Mahaut, sa fille, sœur de Philippe déjà mort, ou Robert, fils de ce Philippe et petit-fils de Robert II. La *représentation* n'étant pas alors appliquée en Artois, Mahaut, fille de Robert II, fut déclarée héritière de son père. (Voir la dissertation de Lancelot, t. VIII, p. 669, des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*).

La *République* de Bodin ne parut qu'en 1576, et Montaigne écrivait ces notes sur Nicole Gilles une douzaine d'années auparavant; cela explique des incertitudes sur beaucoup de faits relatifs aux successions dont il aurait trouvé la solution dans Bodin, s'il avait écrit ces annotations après la publication d'un livre qu'il apprécia grandement plus tard.

7. Cette longue note a été biffée par Montaigne d'un trait vertical, comme étant devenue inutile, après le renvoi au folio 138, v°, qui la termine et surtout après la 60e note (f° 133, r°) qui la rectifie. — J'ai cru devoir la maintenir, malgré ses inexactitudes, car elle montre avec quel soin Montaigne cherchait à s'orienter dans ces difficultés généalogiques.

D'ailleurs, cette fois encore, les doutes de Montaigne viennent du silence des historiens de son temps sur un fait de grande importance, la différence d'application de ce qu'on appelle la loi salique, selon qu'il s'agit de succession à un fief ou à la couronne de France. Voy. Henri Martin, *Histoire de France*, t. IV, p. 535 et suiv. de la 4e édition.

Les idées personnelles de Montaigne le portaient à trouver fort étrange la dévolution à Mahaut du Comté d'Artois. « Il me « semble, en toutes façons, qu'il naist rarement des femmes « à qui la maistrise soit deue sur des hommes... C'est l'appa- « rence de cette considération qui nous a fait forger et donner pied « si volontiers à cette loy (que nul ne veit onques) qui prive les

« femmes de la succession de cette couronne; et n'est gueres sei-
« gneurie au monde où elle ne s'allègue, comme icy, par une vray-
« semblance de raison qui l'autorise ; mais la fortune luy a donné
« plus de crédit en certains lieux qu'aux autres. » (*Essais* II, 8; t. II, p. 392.)

Et, en un autre endroit (*Essais*, I, 41 ; t. II, p. 91), il fait encore allusion à Mahaut qui au couronnement de Philippe le Long, avait fait acte de Pair de France : « Comme les femmes, qui succedoient
« aux pairies avoient, non-obstant leur sexe, droit d'assister et opiner
« aux causes qui appartiennent à la juricdiction des pairs, aussi les
« pairs ecclesiastiques, non-obstant leur profession, estoient tenus
« d'assister nos Roys en leurs guerres etc. » — Il faut noter que ce dernier passage des *Essais* est une addition postérieure à 1588. Montaigne possédait alors le *Recueil des Rois de France* de Du Tillet (le greffier) (1580) (ne pas confondre avec la *Chronique* de l'autre Du Tillet (l'évêque), publiée dès 1550) et en a manifestement fait usage (Voy. Du Tillet, p. 258-260, éd. de 1580), tandis qu'il n'avait pas ce livre lorsqu'il annotait les *Annales* de Nicole Gilles.

---

Nicole Gilles (*Voir son texte en tête de la précédente annotation :* « *Blanche fille de Jean*** »).

57. Montaigne** **Paul Æmile**[1], **en la vie de Philippe de Valoës, dit qu'el' étoët fille de Pierre**[2].

1. Paul Émile, f° 184 E = f°, 338, v°.

2. Montaigne avait ajouté : « *par consequant sœur de ce Ian* », puis, il a effacé ces mots.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Bel), I, f° 131, v°, l. 3-18. — « Du discord qui fut entre le Pape Boniface huictiesme et le Roy Philippe le Bel[1]. » [*Nicole Gilles cite le texte latin de la prétendue Bulle du Pape et de la prétendue réponse du Roi de France qui furent mises en circulation par le chancelier Pierre Flotte*[2] *pour*[3] *influencer l'opinion publique de la France. Ces textes donnés par l'historien comme authentiques, ont été, évidemment à cause de leur brutale crudité, marqués par Montaigne d'une vigoureuse accolade en marge de la 3*[e] *à la 19*[e] *ligne*].

58. Montaigne, *Accolade.*

1. On a vu par plusieurs annotations antérieures que Montaigne avait presque toujours sous les yeux la *Chronique* de Du Tillet

(l'évêque). Il est intéressant de voir ce qu'il a pu y lire (à l'année 1302) sur la lutte mémorable entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Voici ce que disait l'évêque de Meaux : « La haine et inimitié du Pape si grande contre le Roy qu'il l'excommunia et donna son royaume à Albert d'Autriche, Empereur, qui ne voulut jamais pour cela entreprendre la guerre. Oh! merveilleuse fut voirement l'impudence d'un tel homme [le Pape] qui n'a point eu de honte d'aseurer que le royaume de France estoit tenu en foy et hommage de la majesté Papale, et subject a icelle ; encore plus escervelez estimé-je ceux qui debatent à sçavoir s'il luy est loisible de ce faire. Enfin, il excommunia toute la France. » — Ce bon evèque de Meaux était évidemment, lui aussi, un pur gallican.

2. Voy. Henri Martin, *Histoire de France*, t. IV, p. 129. — Michelet, *Histoire de France*, t. III, p. 61.

3. Dix ans plus tard, François Hotmann, dans la *Franco-Gallia* (ch. xviii de l'édition reproduite en français dans les *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*), empruntait à Nicole Gilles les mêmes textes ; et vingt-cinq ans plus tard, un homme éminent qui fut le premier maître du grand Saumaise, et dont le frère était grand ami de Montaigne, Jacques Guijon, dans un mémoire sur les troubles de la Ligue (*Guijoniorum opera*, p. 134) utilisait à son tour, avec une singulière vivacité, le même passage de Nicole Gilles sur les prétentions de Boniface VIII et empruntait au même historien, ce dicton qui avait plu si fort à notre philosophe : « *Un seigneur de paille, dit-on, mange tousjours son sujet d'acier* ». Décidément, ce bon Nicole Gilles était très attentivement lu par les gens studieux du xvi^e^ siècle.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Bel, 1298), I, f° 132, v°, l. 12. — « *Tantost apres (1300), ledict Monseigneur Charles, comte de Valloys, quand sa premiere femme fut morte,... print à femme madame Catherine*, fille de Philippe, filz de feu Baudouyn, jadis Empereur de Grece, qui en avoit esté expellé & debouté. A laquelle Catherine appartenoit par droict héritage le droict dudict Empire de Grece et de Constantinoble.* »

59. Montaigne. * **Ce n'est pas merueille [1] si st'autheur se treuue souuant mal accordant aueq les autres, car il ne s'accorde nullemant à soëmèmes, temouin ce que i'an ai remerqué f. 120. Et ici ste [2] Catherine étoët tantot fille de Baldouin memes [3], f. 126. Et si, aouët resigné pour quatre mille # de rante [4] a Charles d'Aniou, soun aieul maternel tout le droët qu'el'auoët an Jerusalem.**

1. Formule familière à Montaigne dans les *Essais*. Par exemple (I, 24; t. I, p. 236) : « Ce n'est pas merveille, si une telle institu-« tion (celle de Lacédémone) a produit des effets si admirables » ; et mieux encore (II, 12; t. III, p. 305) : « Or, ce n'est pas merveille « s'ils se dementent, estans si aysés à incliner et à tordre par bien « legieres occurrences », et dans le même chapitre, p. 349. Voyez encore (t. III, pages 150, 286), la même expression revient, avec une autre (*ces gens icy*) que l'on retrouvera plus loin à la 116e Annotation.

2. C'est-à-dire : « cette ».

3. Nicole Gilles, en effet, avait confondu des personnages de même nom et de mêmes qualités, mais de générations différentes. Mais il eût été équitable de remarquer la manchette (fol. 126, verso), où Denis Sauvage avait exprimé des doutes sur l'exactitude du texte de son auteur.

4. Voyez la 49e Annotation.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Bel, 1302), I, f° 133, r°, l. 37. — « *Avant que le Roy partist d'Arras, il meit garnison es villes & places du pays, pour faire la guerre ausdictz Flamens, puis saisit et meit en possession Othelin*, le comte de Bourgongne, de la comté et seigneurie d'Artois, qui luy*[1] *appartenoit à cause de Mahault, sa femme, qui estoit fille dudict feu Robert, comte d'Artois qui avoit esté tué*[2]*, sauf le droict que pretendoyent en ladicte Comté les enfans de feu Philippe, son frere**; lequel Othelin mourut l'année ensuyvant.* »

60. Montaigne. * **Il l'apele Octe**[3], **f. 129.**

61. ** **C'est à dire** [**frere**] **de la dite Mahaut — suiuant f. 131, 1, et f. 138, 1.**[4] **— Einsi : Robert comte d'Artoës, frere de S. Louis, eut un autre Robert; Robert eut Philippe; Philippe eut Robert qui fit tant de maus à Philippe de Valois, son beau frere. Ce Robert eut ancore Philippe, qui fut conètable de France au lieu d'Oliuier de Clisson, et qui épousa Marie de Berri**[5]**, vefue de Lois de Blois, et qui mourut ieune, en la guerre d'Outremer.**

1. C'est-à-dire qui appartenait à Othelin.

2. A la bataille de Courtrai.

3. Voy. le texte de Gilles cité à l'occasion de la 55e Annotation. Montaigne éprouve une satisfaction très marquée à souligner les contradictions de Nicole Gilles ou de Denis Sauvage.

4. Montaigne se trompe; c'est : folio 138, 2 (verso), qu'il devait écrire, comme il l'a fait à la fin de la 56e Annotation.

Du reste, il est évident que Montaigne était de mauvaise humeur en écrivant cette note qui l'a obligé à condamner tout son labeur de la 56ᵉ Annotation. Il en veut à Nicole Gilles, et aux autres historiens consultés par lui, de n'avoir pas été explicites plus tôt. Aussi, son écriture a cessé d'être menue et régulière comme d'habitude en ces annotations; elle est redevenue grosse et lâche, presque autant qu'au folio 128, verso (*Saillie de trè mauvése grace*), il fait des ratures... Je dois constater qu'à la page d'en face (folio 132, verso), une grosse goutte d'eau était tombée de son nez, goutte qu'un coup de manche vigoureusement lancé, en faucheur, avait traînée à gauche, tandis que sa main droite, impatiente, témoignait de ses ennuis avec Mahaut et Philippe d'Artois. Il avait une crise de sa « défluxion goutteuse » et « catarrheuse », crise qui durait encore lorsqu'il lisait les folios 135 et 136.

5. Voy. les 69ᵉ et 120ᵉ Annotations.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe le Bel, 1305), I, f° 134, v°, l. 50. — *En l'an 1305, à la poursuyte dudict Roy Philippe le Bel, messire Bertrand, Archevesque de Bourdeaulx, qui estoit natif de Lymosin, apres le trespas du Pape... Benoist... fut eslu Pape.... Apres ladicte election, ledict messire Bertrand se disposa de venir à Lyon, & y vint, avec plusieurs des Cardinaux; et illec, en la presence du Roy et de ses freres, les comtes de Valloys et d'Evreux, de Iehan, Comte de Bretaigne et moult d'autres seigneurs..., fut couronné et sacré ledict Pape; et fut nommé Clement cinquiesme, en l'Eglise de Saint-Iust, au mont de la ville, et, apres ladicte consecration, ledict Pape descendit en la ville, à cheval. Le Roy estoit aupres de luy, et ses deux freres, tenant les* resnes du cheval ou hacquenee du Pape, à pied, estans en procession à grand'assemblee de peuple.*

62. Montaigne. * **Autant an auoët fait, lontans auant, Pepin le Bref au Pape Zacharie**[1].

Gilles se trompe et induit en erreur Du Tillet. Bertrand de Got (Clément V) paraît être né à Uzeste, dans le diocèse, alors, de Bazas (Gironde). C'est Clément VI qui était originaire du Limousin.

Montaigne (*Essais*, I, 19; t. I, p. 111) : « Qui eust jamais « pensé qu'un duc de Bretaigne deust estre estouffé de la presse, « comme feut celuy là, à l'entrée du Pape Clement, mon voisin, « à Lyon? » — Montaigne appelle Bertrand de Goth son « voisin » précisément à cause de la naissance de ce dernier dans le Bazadais.

Montaigne fait de mémoire ce rapprochement. Ses souvenirs le servent bien, quant à ce qui concerne la réception du Pape par

Pépin le Bref; mais il se trompe sur la personne de ce Pape qui, en cette circonstance, était Étienne II. Il se référait probablement à ce passage de Paul Emile (f° 33 A, éd. 1550 = fol. 65, r°, éd. de 1555) : *Et Pipinus ad tertiam a Carisiaco oppido lapidem obviam progressus, pedes, ut ferunt, exosculatus, coerceri non potuit quin, in equo sedentem, ipse pedibus ad frenum prosecutus in Regiam deduceret.* Cf. Pasquier, *Recherches*, III, ch. IV.

---

Nicole Gilles (Ibid., suite du même sujet). — *Il advint que, pour la grand'multitude de gens qui estoyent montez sur un vieil mur, pour voir chevaucher le Pape par la ville de Lyon, le mur tomba, et fut le Pape blecé au pied, & luy tomba la couronne de la teste. Semblablement furent blecez les deux freres du Roy, & plusieurs tuez, entre lesquelz fut Iehan, comte de Bretaigne, qui avoit tenu la seigneurie dix sept ans; et avoit eu espousée la fille du Roy d'Angleterre, nommée Bietris, de laquelle il eut deux filz, Artus et Iehan, & une fille nommee* Blanche,* *qui fut femme de Robert, comte d'Artois. Audict Iehan, comte de Bretaigne, succeda ledict Artus, son filz, qui eut femme Aelis, fille du Vicomte de Lymoges, dame Davennes, et d'elle eut trois filz : Iehan, Guy et Pierre. Apres le trespas de ladite* Bietris** ledict Iehan*** *print à femme**** *Yolant, comtesse de Montfort, dont il eut un filz, et quatre filles.* »

63. Montaigne * **Accordés ses flutes**[1] **: il dit f. 131**[2] **que ce fut Philippe d'Arthoës qui épousa ste Blanche, et st' opinion premiere est confirmee par Paul Æmile.**

64.** [en surcharge au-dessus de « *Bietris* »] **Aelis**[3].

65.*** [en surcharge au-dessus de « *Jehan* »] **Artus.**

66.**** **A la vérité ceci est semé tout par tout de tant de fautes qu'on i desaprant plus qu'on n'i aprant; et croë bien que les imprimeurs**[4] **ont leur boune part de la coulpe; mais il est impossible d'excuser cela au**[5] **correctur. Il faut einsi corriger par ce qui suit f. 136, p. 2**[6].

1. *Accorder ses flutes.* Expression qui est restée dans le langage des *Essais* : « Dionysius [lisez Diogène le Cynique] se mocquoit des grammairiens qui..., des musiciens qui accordent leurs flutes et n'accordent pas leurs mœurs » (I, 24; t. I p. 225). — Le mot semble ainsi renouvelé des Grecs; St Grégoire de Nazianze, « Εἰς καινὴν κυριακήν » : « Ἄρτι δὲ ποιμὴν καὶ βουκόλος ἁρμόζονται σύριγγας, καὶ νόμιον ἐμπνέουσι μέλος ». Le dicton est tout à fait charmant, et je le cite d'autant plus volontiers que, dans la remarque de Diogène le Cynique, et quoi qu'ait dit Montaigne, il s'agit de

« lyres », tandis que, chez St Grégoire, c'est bien de « flutes » qu'il est question.

2. Voy. le texte de Gilles cité à l'occasion de la 56e Annotation.

3. Ce n'est pas là que Montaigne aurait dû faire une correction, c'est deux lignes plus haut, dans le texte de N. Gilles, où il fallait changer *Aelis* en *Bietris*. A la décharge de Montaigne, il faut dire que le livre de Du Tillet (le greffier), livre où toutes ces notions généalogiques furent notablement éclaircies, n'avait pas encore paru (il parut en 1579); mais la même observation peut être invoquée à la décharge de Denis Sauvage.

4. La réserve concernant les *imprimeurs* est judicieuse; mais Montaigne aurait mieux fait encore de parler des libraires. Ceux-ci, en effet, semblaient se préoccuper fort peu de la correction de l'ouvrage : ils ne voyaient que la réimpression quelconque d'un livre qui se vendait bien. Cela est particulièrement vrai pour ce qui concerne les *Annales* de Nicole Gilles revues par Sauvage. La première impression de cette revision est de 1549, et son privilège n'avait que cinq années d'effet. Jusqu'en 1554, par conséquent, Galiot du Pré, et son confrère associé, Jean de Roigny, purent seuls réimprimer le livre, et ils le firent, selon toute apparence, sans la collaboration de Denis Sauvage qui habitait le Lyonnais. Après cette date, d'autres imprimeurs libraires donnèrent des réimpressions diverses; mais ce fut avec si peu de soin, quant au perfectionnement, qu'au lieu de tenir compte d'un avis de Sauvage, datant de 1549, et qui devait servir à corriger l'arbre généalogique de Hugues Capet, l'édition de Guillaume Le Noir 1562, dont se servait Montaigne, reproduit l'avis de 1549, pour se dispenser d'effectuer les corrections indiquées par le pauvre Denis Sauvage. Et je crois bien que les éditions postérieures à 1562 ont continué systématiquement à ne pas effectuer ces errata. — Même observation sur la rectification de Denis Sauvage se rapportant à l'arbre généalogique de la descendance de Philippe de Valois.

5. Montaigne avait d'abord écrit : *beau correctur*. Il a ensuite biffé le mot *beau* et écrit au dessus : *au*.

6. Assurément, Montaigne n'a pas tort en critiquant le travail d'éditeur fourni par Denis Sauvage. Plus haut (Annot. 35) il l'a qualifié de « glossateur ayant mal estudié sa leçoun ». Il est facile de constituer un relevé considérable d'erreurs et de contradictions dans la revision de Nicole Gilles (dont le volume de 1562 n'est qu'une réimpression); mais la question était de savoir si, malgré tout, cette revision n'était pas sensiblement préférable aux impres-

sions précédentes : c'est ce qui n'est pas douteux et ce que Montaigne ne s'est point inquiété de vérifier. Je le trouve ici un peu ingrat (Voy. l'Annotation 35) ; car, s'il a pu lire Froissart facilement, et en tirer tant de profit, s'il a pu lire Monstrelet, c'est au même Denis Sauvage qu'il l'a dû [1]. Je sais bien que, là encore, les fautes de Sauvage sont nombreuses et graves, si l'on veut comparer son œuvre critique à ce que l'on a fait depuis un siècle ; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut faire les comparaisons. La Curne de Ste-Palaye, qui pourtant s'y connaissait et ne se faisait nullement illusion sur les défectuosités de l'édition de Froissart donnée par Sauvage, La Curne a dit de cet éditeur (*Académie des Inscriptions, Mémoires*, t. XIII, p. 572) qu' « il a plus manqué de secours que de bonne volonté, de bonne foy, de capacité » ; et après avoir constaté que, « si son édition est encore très imparfaite, elle n'a point de défauts qui ne lui soient communs avec les éditions précédentes auxquelles elle est du reste infiniment supérieure », il ajoute (en 1735) : « les temps ont changé ». Les temps ont encore changé depuis La Curne ; ce qui n'empêche pas que La Curne ait été un érudit du plus haut mérite ; ses travaux immenses sur notre histoire, sur notre langue, l'auraient autorisé à se montrer sévère : son indulgence pour un prédécesseur laborieux mais insuffisant montre que, sur ce point, il était plus philosophe et bienveillant que Montaigne. Voyez mes notes sur la 35e et la 50e Annotations.

L'ensemble de cette note a dû être écrit après la lecture du f° 136, verso, par Montaigne. Il s'est aperçu alors que la correction qu'il avait inscrite de sa main (*Aelis*, au lieu de *Bietris*) était une erreur, et cela lui a causé un mouvement de vive contrariété dont le pauvre Denis Sauvage a payé les conséquences. Voyez, ci-après, ma note sur la 67e Annotation.

---

Nicole Gilles (Règne de Philipe le Bel, 1312) I, f° 136, v °, 21.0. — « *Audict an 1312, trespassa Artus, duc de Bretaigne, apres ce qu'il eut tenu la seigneurie six ans.... Il fut marié en premieres nopces à Bietrix, fille du comte de Lymoges, dame d'Avennes en Haynault, de l'Egle & de Noyon; & en eut deux enfans* [*en marge : « * La Cron*[*ique*] *de Bret*[*aigne*] *met Pierre pour le 3*[me] *qui mourut jeune*] *: Iehan, qui fut duc, & Guy. Apres fut ledict Artus marié en secondes nopces à Yolant, comtesse de Montfort qui avoit espousé le Roy de Syrie**,... et d'eulx issit Iehan,*

1. C'est probablement aussi sur l'édition de Denis Sauvage qu'il a lu Philippe de Commines.

*tiers filz dudict duc, lequel fut comte de Montfort, & espousa une fille de Flandres; et*[1] *ledict Guy, lequel fut comte de Ponthievre, fut marié à la dame Davaugourt & de Gouttelon; et eurent une fille seulement, qui fut mariée boyteuse, laquelle fut à Charles, Comte*** de Bloys, filz de Marguerite, sœur d'iceluy Roy Philippe de Valoys.* »

67. Montaigne. * **A quoë faire la Chronique de Bretaigne? l'autheur méme le vient de mettre**[2] **f. 135 p. 1.**[3] **— Et en ceus ci coumancera la grant guerre d'antre Ian de Montfort et Charles de Blois, qui ara**[4] **épousé la fille unique de Gui, Ian mourant sans enfans, pour le Duché de Bretaigne.**

68. ** [en surcharge] : **Escoce f. 3, vol. 2.**[5]

69. *** **Non pas Conte de Bloës**[6]**, car il auoët un frere ainé nomé Loys, qui eut ce Guy qui uandit le Conté de Blois à Lois, Duc d'Orleans, fils du roë Charles 5, apres qu'il eut perdu Lois son fis unique qui auoët épousé Marie de Berri, et qui étoët decedé sans anfans.**

1. Formule restée familière à Montaigne : « A quoy faire fuit-« on la servitude des cours, si on l'entraisne jusqu'en sa taniere? » (*Essais*, I, 13; t. I, p. 79 : « A quoy faire la provision des cou-« leurs, à qui ne sçait ce qu'il a à peindre? » (*Essais*, II, 1; t. III, p. 257); et : « A quoy faire ces poinctes eslevées de la philo-« sophie? » (*Essais*, III, 9; t. V, p. 347); et : « A quoy faire nous « allons nous gendarmant, etc.? » (*Essais*, III, 12; t. VI, p. 12).

2. Il est évident qu'ici Montaigne est de très mauvaise humeur. Son écriture est devenue plus lâche et nerveuse. D'abord, trois feuillets plus haut, et au feuillet précédent, l'état des pages de son Nicole Gilles indique que notre philosophe était agacé par un fort rhume de cerveau (ce qu'il appelait sa *défluxion goutteuse*), circonstance qui le rendait peu tolérant; ensuite, en ce moment malencontreux, l'accumulation des erreurs du vieux chroniqueur, erreurs non corrigées par Denis Sauvage, avait mis à rude épreuve ce qu'il pouvait avoir de patience comme correcteur (ce n'était pas lourd); et les erreurs qu'il commettait lui-même devaient lui montrer que telle besogne est parfois difficile. Mais il a tort de reprocher à Sauvage, comme chose affectée et superflue, de citer la *Chronique de Bretagne*. Plus il était manifeste que Gilles se contredisait en relevant la filiation des Comtes de Bretagne, plus, en bonne critique, il devenait nécessaire d'invoquer un autre témoignage que le sien, en vue de rectifier certaines parties de son

1. Nicole Gilles reprend la filiation des enfants du premier lit, ce qui trouble sensiblement son explication.

texte. A cet endroit c'est le bonhomme Sauvage qui a raison contre Montaigne qui a dû le sentir, au fond. On pourrait opposer à celui-ci ces paroles excellentes écrites, plus tard par un philosophe de sa connaissance : « Il n'est passion qui esbranle tant la « sincérité des jugements que la cholère... C'est une passion qui « se plaît en soy et qui se flatte. Combien de fois, nous estant « esbranlez sous une fauce cause, si on vient à nous presenter « quelque bonne défense ou excuse, nous despitons-nous contre « la vérité mesme et l'innocence? » (*Essais*, II, 41; t. IV, p. 218, 224.) Cette adorable sincérité suffit pour faire pardonner la petite injustice commise par le philosophe en un moment d'impatience : *Qui sine peccato est vestrum, primus in illum lapidem mittat.*

Cela dit, il faut ajouter que la *Chronique de Bretagne* dont il est question ici est le livre très souvent fantaisiste d'Alain Bouchard. Montaigne était peut-être fixé sur le défaut d'autorité de l'ouvrage; mais il faut ne pas oublier qu'au moment où Denis Sauvage écrivait sa note, il n'y avait rien de mieux sur l'Histoire de Bretagne : le travail de D'Argentré ne devait paraître que plus de trente ans plus tard.

3. Voy. ci-dessus le texte de Nicole Gilles cité à l'occasion de la 62e Annotation.

4. *Ara*, pour « aura ». Cette forme très usitée au XVIe siècle est celle qu'affectionne Baïf, spécialement dans ses pièces de théâtre, c'est-à-dire dans la conversation; par exemple, t. III, p. 252, éd. Marty-Laveaux :

> Mais sçais tu bien? si tu es sage,
> Tu refraindras ton fol langage,
> Et doresnavant ne sçaras
> Cela mesme que tu sçaras,
> Et, cela mesme qu'aras vu,
> Humevent, tu ne l'aras vu.

5. Cette orthographe du nom *Écosse* est celle que fournit partout le Froissart de Denis Sauvage (édition de Tournes), livre que Montaigne avait le plus souvent sous les yeux en écrivant ces Annotations.

6. Observation juste, qui montre combien Montaigne avait présentes à la pensée toutes les descendances et les alliances et les possessions de ces personnages principaux de l'histoire de France au XIVe siècle. Il savait son Froissart à fond.

Nicole Gilles (Règne de Louis Hutin), I, 137, v°, l. 50. — « *Incontinent apres le trespas dudict Roy Philippe le Bel, ledict Enguerrand de Marigny, comte de Longueville, qui fort estoit envié des princes et seigneurs de France, & principallement dudict Charles, Comte de Valloys, frere du feu Roy Philippe le Bel, du comte de Saint-Paul... & autres, a l'occasion de la grand'authorité qu'il avoit prinse et eue... & aussi qu'il estoit fort en hayne du menu peuple (car, du temps d'iceluy feu Roy Philippe le Bel, il faisoit des affaires & finances du royaume du tout à son plaisir...) fut mandé venir en la maison du nouveau Roy, Loys Hutin, aux fossez Saint-Germain.... Et, en la presence du Roy et de ses deux freres, et plusieurs autres, luy fut demandé où estoyent les thresors et les grandes richesses du Roy Philippe (car il n'y avoit riens esté trouvé). Lequel Enguerrand feit responce qu'il en repondroit & rendroit bon compte, quand besoing en seroit. Et lors ledict Charles de Valloys luy dist : « Rendez le doncques maintenant »; et il [Enguerrand] dist que voluntiers : « Mais a vous, monseigneur de Valloys, ie vous en ay baillé la plus grande partie, &, le demeurant, l'ay mis au payement des debtes du feu Roy, vostre frere, et des affaires du royaume. » Desquelles parolles ledict Charles de Valloys fut irrité, & luy dist qu'il le chargeoit de son honneur et qu'il avoit menty. Et ledict Enguerrand luy dist : « Par Dieu, monseigneur, mais vous* ! » et lors, ledict Charles de Valloys fut esmeu, et saillit contre ledict Enguerrand, etc.* »

70. Montaigne. * **Paul'Æmile dit**[1] **que ce fut Enguerrand qui donna le demanti; mais que ce fut du tans de Philippe le Bel; et il est vraisamblable que la faueur de soun maistre viuant en retardast la uaniance**[2].

1. Fol. 176 D, = f° 321, verso, éd. de 1555.

2. Le résumé de Montaigne a besoin d'être complété. Voici le texte de Paul Émile : « *Causa atrocis odii* (de la haine existant entre Charles de Valois et Enguerrand de Marigny) *quod, dum apud Pulchrum* (Philippe le Bel) *controversia esset inter duos summos Normaniæ proceres, Haricurium Tancredovillanumque, alteri Engerranus, alteri Carolus aderat exorta contentione, exardescentibusque studiis, mentiri Carolum Engerranus dixit. Id verbum, nobilitati gravius omni vulnere, in memoria Caroli eousque sedit, ut vivo Pulchro fratre, exsequi dolorem non ausus, in rudimento regni Ludovici Hutini ultionem petiverit, etc.* »

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1330), Tome II, f° 4, r°, l. 19. — « De l'arrest de Parlement, touchant le comté d'Artoys, donné contre messire Robert d'Artoys; & des faulces lettres que feit une damoyselle; et comment ledict messire Robert esmeut grand'guerre

contre le Roy. — *...Et est à sçavoir que ledict messire Robert s'estoit grandement allié, se retirant vers le comte de Haynault; car il avoit marié ses filles, l'une au Roy d'Angleterre, l'autre à Loys de Baviere, Empereur d'Allemagne, l'autre au duc de Iuilliers, et la quarte estoit fiancée au filz du duc de Braban : tous lesquelz princes & autres ledict messire Robert esmeut contre le Roy, au moyen dudict comte de Haynault, leur beau pere. Mais le Roy fait rompre le mariage du filz du duc de Braban, et luy donna le Roy l'une de ses filles, &, par ce, allia à luy le duc de Braban**.

71. Montaigne. * **Philippe de Valois commance ici a pratiquer le conseil que Charles le Quint[1], son petit fils, donna depuis, mourant, à Charles sixiesme, de s'allier, tant qu'il pourroët, aus princes d'Alemaigne, et d'i prandre fame[2]. Si nos roës eussent bien suivi depuis ce trein, nos affaires en vaudroënt mieus[3].**

1. Il s'agit, bien entendu, de Charles V de France.

2. Montaigne fait allusion aux recommandations faites par Charles V à ses frères qui allaient devenir les tuteurs de son fils Charles VI, et que Froissart a recueillies (II, ch. 70; p. 110-111, éd. Buchon) : « L'enfant est jeune et de legier esprit,... qu'il soit mené et gouverné de bonne doctrine,... et le mariez en lieu si haut que le royaume en vaille mieux... Enquerez pour le mariage de Charles, mon fils, en Allemagne, parquoi les alliances soient plus fortes : vous avez entendu comment notre adversaire s'y veut et s'y doit marier (Richard II); c'est pour « avoir plus d'alliances ».

La recommandation fut observée par les tuteurs de Charles VI; mais... l'épouse choisie fut Isabeau de Bavière!

Il est vraisemblable que, sur son Froissart (vol. II, page 97, en bas, édition de Tournes) Montaigne inscrivit la mention de cette visée politique de Philippe de Valois et de Charles V, avec un renvoi à Nicole Gilles.

3. A propos du second mariage de Charles le Bel, prédécesseur de Philippe de Valois (il épousait Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII), M. Henri Martin (t. IV, p. 551, 4e éd.) fait cette remarque : « Ce mariage était de bonne politique : l'alliance de la maison de Luxembourg augmentait l'influence des Capétiens sur les provinces d'entre Rhin et Meuse, et sur l'Allemagne. Les Luxembourg s'attachèrent fidèlement à la France. »

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois), II, f° 4, v°, l. 40. — « *Iceluy Pape Benedic* [*Benoit XII*] *fut dur à donner benefices a nulles gens, s'ilz n'estoyent dignes de les avoir, & n'en vouloit donner à ses parens, & disoit que les Papes n'ont aucuns* parens, & priva plusieurs des benefices qu'ilz tenoyent, parce que les uns n'estoyent capables, et les autres en tenoyent trop.* »

72. Montaigne. * **C'est un fort beau mot, et qui doët seruir a quiconque ha charge publique**[1].

1. Ce tour est resté dans les *Essais*. Comparez (II, 21 ; t. IV, 27) : « Voyla un beau mot, a mon gré, et digne d'un grand prince ». — Quinze ou seize ans plus tard, étant en Italie, Montaigne dut se souvenir de ce qu'il avait écrit sur la marge de Nicole Gilles. Admis, en 1580, à l'audience du Pape Grégoire XIII, il fit le portrait de ce Pontife en son *Journal de Voyage* (page 214 de l'édition de M. Lautrey) : « C'est un très beau vieillard, d'une moyenne taille et droite, le visage plein de majesté, etc. En ce qu'il juge juste, il se croit; et, pour son fils mesme, qu'il eime furieusement, il ne s'esbranle pas contre cete siene justice. Il avanse ses parents » [*ceci est écrit de la main du secrétaire; à quoi Montaigne ajoute, de la sienne, et ce qui se rapporte à l'ancien jugement sur Benoît XII*] : « mais sans aucun interest des droits de l'Eglise qu'il conserve inviolablement, etc. »

---

[1] Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois), II, f° 5, v°, l. 19. — « Comment, au pourchatz de messire Robert d'Artois, le Roy d'Angleterre descendit en France — comment les Flamens s'allierent aux Angloys, par le moyen d'Artevelle, capitaine des Flamens.... *Le Roy d'Angleterre... par grand promesses & persuasions attrahit à soy un nommé Iaques d'Artevelle, qui estoit de Gand, qui autresfois avoit esté, avec feu Messire Charles de Valoys, en Lombardie & en l'Isle de Rhodes, et, apres, avoit esté valet fruictier du feu Roy Loys Hutin, &, despuis, s'estoit retraict à Gand, dont estoit natif, & avoit espousé la femme d'un brasseur* de cervoyse, & despuis nagueres les Flamens l'avoient faict leur Capitaine, etc.* »

73. Montaigne. * **Froissard dit qu'il l'étoët lui mémes**[1]**; toutefoës il me samble étre ici mieus remerqué.**

1. Froissart, I[er] vol., ch. 30 de l'éd. de Tournes dont Montaigne a dû faire usage; Livre I, 1[re] part., chap. 65, éd. Buchon (*Panthéon littéraire*). Le texte de Froissart porte : « brasseur de miel ».

---

NICOLE GILLES (Règne de Philippe de Valloys, 1338), II, f° 6, v°, l. 16-20. — « *Environ ce temps (1338), en ensuyvant le privilege de Loys Hutin... fut conclud par les gens des Estatz de France, present ledict Roy Philippe de Valloys, qui s'y accorda, que l'on ne pourroit imposer ne lever taille en France sur le peuple, si urgente necessité ou evidente utilité ne le requeroit, & de l'octroy**[1] *des gens des Estatz.* »

74. MONTAIGNE. * **Philippe de Commines écrit**[2] **que ce fut Charles 7 qui, le premier, enfreignit ste seinte ordounance**[3]**, pressé de la depanse qu'il lui auoët conuenu soutenir pour le recouuremant de son état**[4] **contre les Anglois.**

1. Outre ce renvoi, Montaigne a tracé une accolade, en marge de ces cinq lignes de Nicole Gilles. — C'est la preuve de l'importance qu'il attribuait à ce fait historique.

2. Voici le passage de Commines visé par Montaigne. Il se trouve au chapitre VII du VI[e] livre des *Mémoires*. « Le roy Charles VII fut le premier (par le moyen de plusieurs sages et bons chevaliers qu'il avoit qui lui avaient aidé et servy à sa conqueste de Normandie et de Guyenne que les Anglois tenoient) qui gaigna et commença ce point, qui est l'imposition de tailles en son pays, à son plaisir, sans le consentement des États de son royaume; et pour lors y avoit grandes matieres, tant pour garnir les pays conquis, que pour despartir les gens des Compagnies qui pilloient le royaume, etc. »

Ce qui suit, dans Commines, devait d'autant plus émouvoir Montaigne que celui-ci avait présentes à l'esprit les recommandations faites par Charles V mourant à ses frères, futurs tuteurs du roi Charles VI, recommandations conservées par Froissart (p. 97 du second volume de ses *Chroniques* dans l'édition de De Tournes; ou tome II, p. 111 du Froissart de Buchon (*Panth.*) où se trouve une note de cet éditeur, très intéressante, et qui peut faire comprendre pourquoi Montaigne, en analysant Commines, y a ajouté un mot (le mot *seinte ordonnance*) qui est de son cru, ou plutôt de son cœur de bon patriote.

3. La même préoccupation sur le prélèvement des tailles a inspiré à Pasquier ce passage des *Recherches de la France* (II, 7) : « Charles V... ne fut pas sans raison surnommé le Sage apres sa mort, parce qu'en toutes ses actions il eut cette proposition stable de les faire autoriser par les trois Estats, ou bien en une court de Parlement; chose qui n'estoit pas si familière à nos rois, auparavant luy. »

4. Le Président Hénault, dans les dernières éditions de son

*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, année 1415, cite une ordonnance d'imposition de Charles VI dont la teneur indique le caractère tout exceptionnel.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1339), II, f° 6, v°, l. 7. — « Comment les Flamens... s'allierent au Roy d'Angleterre, par quoy le Roy leur feit guerre; & de la grand'desconfiture qui fut sur la navire du Roy de France. *Tantost apres, les Flamens, par enhortement de Iaques d'Artevelle, se rebellerent contre le Roy, & s'allierent & feirent hommage au Roy d'Angleterre, qui estoit venu à Gand*, comme Roy de France, et tel le nommoyent et appelloyent lesdictz Flamens, et, comme faulx & desloyaulx, laisserent leur Roy souverain et naturel seigneur.* »

75. Montaigne. * **Froissard conte, à ce propos, une plaisante subtilité des Flamans, pour se défaire du sermant de fidelité qu'ils auoënt au roë** [1].

1. Froissart, Vol. I, ch. 44, éd. de Tournes; liv. I, part. 1, ch. 95, éd. Buchon. — La subtilité des Flamands consista à engager le roi d'Angleterre à prendre le titre et les armes de Roi de France; moyennant quoi ils estimaient être strictement dans la lettre de leur serment qui les tenait à la fidelité envers le Roi de France, *quel qu'il fût*. — « Délicat à l'observation de ses promesses jusques à la superstition » (*Essais*, III, 9; t. V, p. 295), Montaigne n'était pas homme à estimer que les Flamands eussent fait là une bonne plaisanterie, et il prend ironiquement le mot « plaisant » dans le sens de : déplorable jusqu'au point d'en être grotesque, ridicule, risible. C'est dans cette acception que l'on emploie l'expression : « Je vous trouve plaisant! » et c'est ainsi que Pascal a pu dire (*Pensées*, art. XIV, 1) : « Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables! » Et (*Pensées*, art. III, 8) : « Plaisante justice, qu'une rivière borne! » Du reste, on rencontre dans les *Essais* des exemples de cette antiphrase. Parlant de la peste qui avait envahi les environs de son château et le château même, il dit (III, 12; t. VI, p. 29) : « J'eus à souffrir cette plaisante condition que la vue de ma maison m'estoit effroyable ».

Quant au jugement de Montaigne sur les actes de guerre reposant sur une ruse déloyale, on peut voir ce qu'il dit au chap. sixième du premier livre des *Essais* sur un stratagème analogue

de Cléomènes (t. I, p. 42-43). C'est dans ce même chapitre qu'il utilisera, en 1587, un mot heureux d'Alexandre, recueilli dans une lecture de Quinte-Curce. Voyez mes *Annotations* sur Quinte-Curce, 38ᵉ Annot.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1340), II, f° 7, v°, l. 8. — « *Si commença la bataille* [*de l'Ecluse*] *forte & cruelle, qui dura depuis prime jusqu'à nonne, si merveilleuse qu'il en mourut, tant d'un costé que d'autre, bien trente mil; mais, finablement, les navires du Roy de France furent desconfites & prinses.... Et advint ceste desconfiture parce que les deux* Admiraulx ne voulurent croire le conseil de Barbenoire*[1], *etc.* »

76. Montaigne. * **Il est bien remercable qu'il nombre ici deus ammiraus de France tout en un coup**[2].

1. *Barbenoire* est bien la leçon imprimée de Nicole Gilles; mais c'est une erreur provenant de la similitude des lettres *u* et *n* : il faudrait lire : *Barbeuoire* ou *Barbeuaire* (*Barbavara*).

2. L'amiral en titre était Hugues Quieret; mais Bahuchet, trésorier de la Couronne, avait une part de commandement et peut-être le titre transitoire d'Amiral. — Montaigne n'aurait pas été si surpris de l'existence simultanée de deux Amiraux s'il avait possédé alors (il le posséda plus tard) le *Recueil des Roys de France* de Du Tillet, plein de curieuses notes à ce sujet (p. 284 et suiv. éd. de 1580). Mais les *Annotations* de Montaigne sont de seize ans antérieures à l'impression de ce livre.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1340), f° 7, v°, l. 19. — « Comment le Roy d'Angleterre meit le siege devant Tournay; et des lettres qu'il escrivit au Roy de France. » — « [*Lettre d'Edouard III à Philippe*] *: Nous desirerions moult qu'à briefz jours se print la fin* [*de la lutte*]*; pour eviter mortalité & occision de gens, & se cessast entre nous deux*, etc.* »

77. Montaigne. * **Defi de la persone d'Edoard 3 à cele de Philippe de Valois. Le Roë**[1] **s'an reuanchera tantot. f. 15, p. 1.**[2]

1. Le roi d'alors, le roi Jean.

2. Voyez, ci après, la 88ᵉ Annotation.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois), II, f° 8, v°, l. 3. — « De la responce que feit le Roy Philippe de Valloys aux lettres du Roy d'Angleterre. » [*Fin de la lettre*] : « *Donné sur les champs, au Prieuré sainct Andry, pres Ayre, soubz le seel* de nostre secret, en l'absence de nostre grand seel, etc.* »

78. Montaigne. ***Seel du secret et grand Seel, et f° 22, il dit qu'on usoët du seel du Chatelet a faute du grant**[1].

1. Voir au recto et au verso du feuillet indiqué (et qui se rapporte au second volume de Nic. Gilles). Le grand sceau, à ce moment (1358), était resté à Paris. Quand, plus tard, le Duc de Normandie (Charles V) fut nommé Régent, on cessa de sceller avec le sceau du Châtelet, et il fut créé un sceau du Régent.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1341), II, f° 8, v°, l. 42. — « De la guerre qui se meut entre messire Charles de Bloys, et messire Jehan de Montfort, pour la Duché de Bretaigne »..... « *Ceux de la cité [de Nantes]... meirent ladicte cité en l'obeyssance du Roy; & fut delivrée audict messire Charles de Bloys;... & baillerent ledict Iehan de Montfort ausdictz Duc de Normandie & d'Alençon, lesquelz l'amenerent à Paris devers le Roy; & fut mis en prison au Louvre, & apres fut delivré*, ou, comme disent aucuns, eschappa par subtilz moyens, etc.* »

79. Montaigne. ***Il me samble que Froissard dict qu'il mourut au Louure, en prisoun**[1].

1. Montaigne invoquait de souvenir cette allégation de Froissart, sans la contrôler sur le texte même de l'historien. Sa mémoire le servait bien : Froissart (Vol. I, ch. 73, éd. de Tournes, liv. I, part. I, ch. 157) dit, en effet, que le comte de Montfort mourut en prison, au Louvre ; mais Froissart se trompe. Montfort réussit à s'évader, quatre ans plus tard.

---

Nicole Gilles (1343, Règne de Philippe de Valois), II, f°, 9, v°, l. 23. — « *En l'année 1343, Messire Olivier de Clisson, Messire Geofroy de Malestroit & son filz & plusieurs autres Chevaliers & Nobles, tant de Bretaigne que de Normandie, furent decapitez, es Halles de Paris, pour trahysons qu'ilz avoyent machinees contre le Roy, & porté faveur au Roy d'Angleterre, estans dedans Bretaigne, & audict Messire Jehan, Comte de Montfort, pour ce qu'on disoit qu'ilz le vouloyent faire Duc de Normandie... Semblablement fut bannie du royaume de France la femme dudict*

*Olivier de Clisson, qui estoit Dame de Belleville*, laquelle estoit chargée desdictes trahysons. Aussi fut banny Olivier de Clisson son filz**.* »

80. MONTAIGNE. * **La Dame de Belleuille, fame d'Oliuier de Clisson; Vide f. 58** [1].

81. ** **qui fut dépuis conetable de France, et ne lessa que duës** [2] **filles, l'une mariée a Jan de Blois, conte de Pontieure et uiconte de Limoges; et l'autre au uiconte de Rohan. Et fut, tout au rebours de son pere, capital enemi de ceus de Monfort.**

1. On peut se demander pourquoi Montaigne trouve nécessaire de répéter ainsi en marge les noms et qualités de la « Dame de Belleville » déjà inscrits dans le texte de Gilles. Le motif doit être celui-ci. Environ huit ou dix ans avant l'époque où Montaigne inscrivait cette mention, son oncle, le frère de son père, le seigneur de Bussaguet, veuf d'une demoiselle de La Chassaigne, s'était remarié avec Renée de Belleville, qui descendait de la « femme de Clisson » par les Harpedane (Malvezin, p. 78). Une mention analogue, à la 128e Annotation, insiste sur l'importance de la terre de Belleville. Tous ces détails, ces souvenirs touchaient le philosophe devenu ainsi le neveu d'une autre « Dame de Belleville »; mais il ne savait pas alors que, grâce à lui, le nom de Montaigne aurait dans l'avenir une célébrité autrement grande et universelle que celle des Harpedane et même celle des Clisson.

2. Voy. 17e Annotation (note 3).

---

NICOLE GILLES (Règne de Philippe de Valois), II, f° 10, r°, l. 3. — « *En ce temps, maistre Henry de Malestroit*, frere dudict Geoffroy de Malestroit qui avoit esté decapité, & lequel Henry estoit Maistre des requestes de l'Hostel du Roy, apres la mort de son frere, s'en alla au Roy d'Angleterre et se porta capitaine de Vannes; mais il fut pris et amené devers le Roy, etc.* »

82. MONTAIGNE. * **M. de Roëssy** [1] **dit qu'ancienemant les maistres des Requètes étoët** (*sic*) **tous iantishomes de maison, et la plus part de robe courte. — Quant a celui ici, il est aisé à diuiner qu'il étoët d'eglise. Voïés de leur institution, f. 28, ci dessous.**

1. M. de Roissy n'est autre que le célèbre Henri de Mesmes, qui fut lui-même Maître des Requêtes. — Il l'était en 1563, lorsque Lambin lui dédia le premier livre de son Lucrèce. Quand Montaigne, en 1570, lui dédia les *Règles de Mariage*, de Plutarque, traduites par La Boëtie, il venait d'être nommé conseiller au Con-

seil privé (voyez *Mémoires* de De Mesmes, éd. Frémy, p. 175). — Je ne sais si Montaigne le cite ici pour une communication verbale, ou bien si H. de Mesmes avait écrit un travail spécial traitant de l'institution des Maîtres des Requêtes et dont Montaigne aurait eu connaissance intime. La Croix du Maine dans sa *Bibliothèque* (t. I, p. 369, éd. de Rigoley de Juvigny) écrit ces lignes (1584) : « Encore que n'ayons rien vu mis en lumière par M. de Roissy, si n'est-il pas à croire qu'il n'aye dressé plusieurs cayers memoires touchant le maniement des affaires qu'il a executées en sa charge de Chancelier et de Maistre des Requètes, lesquelles choses, s'il luy plaisoit de faire imprimer,... il obligeroit beaucoup son siècle et la postérité à luy en rendre graces et le remercier d'un si grand bien : ce que j'espere qu'il fera... » — Voir Pasquier, *Recherches de la France*, liv. II, ch. 3, col. 56 et suiv. de l'édition de 1723. Voir aussi l'annonce du livre du Président de Noinville sur l'Histoire des Maîtres des Requêtes (Académie des Inscriptions, t. XXVII, p. 190 — *Histoire* —).

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1347), f° 11, r°, l. 45. — Des dommages que feist en Poitou, Xaintonge et Perigort, le Comte d'Erby, Anglois, etc. *Tanstot apres s'en alla le comte d'Erby*[1] *en Angleterre, parce que la Duché de Lanclastre luy estoit escheue par le trespas de son pere; puis s'en retourna au roy d'Angleterre qui tenoit le siege devant Calais.*

83. Montaigne. **Jan, frere d'Edouard prince de Gales et segont fist d'Edouard 3, fut depuis Duc de Lanclastre, par sa fame heretiere, et eut un fis nomé Hanry qui se surnoma conte d'Herbi, qui fut an fin coroné roë d'Angleterre. — Affin que la ressamblance des noms et voësinage des tans ne trompe le lecteur**[2]**. Or, quant au conte d'Herbi duquel il parle ici, qui fut par auanture beau-pere de ce Jan fis d'Edouard, ie croë qu'il desceant d'Emount le bossé**[3]**, frere ainé d'Edoart premier; car il eut pour son partage le Duché de Lanclastre qui lors n'estoët qu'un comté.**

1. Il devrait se trouver ici un renvoi, de la main de Montaigne dans le texte de Nic. Gilles et un autre renvoi, en marge en tête de l'annotation correspondante. Mais l'un et l'autre font défaut. Il est évident qu'il vient d'arriver à Montaigne ce qu'il voulait éviter pour un autre lecteur : il a d'abord pris un comte Derby pour un autre, plus jeune, puis il a corrigé son erreur, et, finale-

ment, au milieu de son trouble, il a terminé sa note sans se souvenir de son point d'attache.

2. La crainte de confusions possibles que manifestait Montaigne en ses premières recherches historiques, il l'a conservée constamment et a profité des conseils qu'il s'était donnés ici à lui-même, pour le cas où il lui arriverait de commettre les mêmes méprises qu'il reprochait parfois à Nicole Gilles. Au commencement du 35e chap. du liv. II des *Essais* (t. IV, p. 287) venant de nommer « Arria, femme de Cecina Pætus » et « Arria, femme de Thrasea Pætus », il a soin de distinguer ces derniers par des détails plus personnels, et ajoute comme ici : « Car la ressemblance des « noms de ces hommes et femmes, et leurs fortunes, en a faict « mescompter plusieurs. » — Voyez la 92e Annotation.

3. « Il y avoit une fable adoptée vulgairement par le bas peuple [en Angleterre] qu'Edmond, comte de Lancaster, fils de Henri III, étoit réellement le frère aîné d'Edouard I, mais que, pour cause de difformité dans sa personne, il avoit été mystérieusement exclu de la succession au trône, et son frère substitué à sa place, » etc. David Hume, *Histoire de la Maison de Plantagenet sur le trône d'Angleterre*, t. II, p. 376, de la trad. française, éd. d'Amsterdam, 1765, in-4°.

Quant à l'expression *le bossé*, pour le « bossu », elle se retrouve dans les *Essais* (I, 25; t. I, p. 241) : « Je ne veis jamais pere, pour teigneux ou bossé que feut son fils qui laissast de l'advouer ».

C'est la seconde fois (voyez la 23e annotation) que Montaigne, dans ces annotations, s'arrête à ce fait historique, vrai ou faux. Cette cause de substitution l'avait frappé, et fort longtemps après, entre les années 1588 et 1592, il paraît s'en être souvenu dans ce passage ajouté aux *Essais* : II, 8; t. II, p. 390 et suiv. : Nous « prenons un peu trop à cœur ces substitutions masculines, et « proposons une éternité ridicule à nos noms... C'est folie de « faire des triages extraordinaires sur la foy de ces divinations « auxquelles nous sommes si souvent trompés. Si on peut blecer « cette regle et corriger les destinees au chois qu'elles ont fait de « nos heritiers, on le peult, avec plus d'apparence, en considération « de quelque remarcable et enorme difformité corporelle, vice « constant, inamendable, etc. » A l'époque où Montaigne écrivait ce passage des *Essais*, il connaissait le livre de *La République* de Bodin; aux pages 990 et suiv. de cet ouvrage (édition de Paris, Du Puys, 1583) l'auteur avait recueilli un nombre considérable de faits de substitution, et il est vraisemblable que Montaigne songeait à ces pages du célèbre Angevin en rédigeant ces lignes des

*Essais*. — Voy. ma note sur le texte de Gilles cité à l'occasion de la 15ᵉ Annotation.

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1347), II, fº 11, l. 50. — « *En ce temps, le Roy [de France] feit mander au couvent de Saint-Denis en France, qu'ilz luy voulsissent prester et ayder d'aucune somme, pour le faict de ses guerres; et, entre autres choses, demandoit le grand crucifix d'or*. Mais l'abbé remonstra comment le Pape Eugene avoit proféré sentence d'excommuniement sur ceux qui le descouvriroyent ou y feroyent dommage, si comme il est escript au pied de la croix dudict Crucifix, parquoy le Roy s'en deporta.* »

84. Montaigne. * **Il me semble que Du Tillet dit que Clouis ségount en arracha un bras, pour prouuoër a la grande famine de l'an 660**[1].

1. Le souvenir de Montaigne est exact, même quant à la date relatée; et il est probable que ce détail resta gravé dans sa mémoire à cause des réflexions faites à ce sujet, par Du Tillet, évêque de Meaux, auteur de la *Chronique*. Voici la fin de ce passage : «... Et devons avoir cela pour persuadé que si les dicts saincts estoient encore vivans, eux mesmes se vendroient pour délivrer le peuple de la faim et de tant de maux dont il est tourmenté. A ma volonté, que le bien de l'Eglise ne fust point prins ni osté pour autres causes que pour ceste-cy! » (*Chronique des Roys de France*, ann. 660-661.)

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1347), II, fº 11, vº, l. 4. — « *En ce mesme temps, pour ce qu'on ne savoit où trouver argent pour fournir aux guerres du Roy, Pierre des Essars, de la nation de Normandie, Thresorier... fut prins prisonnier & mené en diverse prison de l'une en l'autre, & apres moult de reproches qui luy furent faictes et dictes, pour eschever la mort, fut condamné à la somme de cent mille florins, qui, apres, à la prière du Comte de Flandres, lui fut modérée à cinquante mil; et fut deschargé de la thresorerie. Apres ce, les Abbés de Marmoustier, & de Corbie furent establis gouverneurs des finances de France; &, aucun temps apres, leur furent adjoincts avec eulx, pour gouverneurs desdictes finances, quatre esvesques et quatre chevaliers**. »

85. Montaigne. * **Nos Estats d'Orleans ont suiui st'example et ont trouué que le larrecin & mauuese consciance se couue aussi bien sous la pretrise & la noblesse qu'ailleurs. Toutefoës ce conseil étoët treboun, s'il ne s'étoët rancontré en un siècle auquel la**

**vertu et la iustice ne se sount reserué nul seul petit couin pour leur retrete**[1].

1. En lisant ces lignes charmantes on s'aperçoit que Montaigne était encore — de nombreux passages des *Essais* le démontrent — tout imbu d'un poète qui passait alors dans les mains de tous les écoliers, Hésiode; il avait dans l'esprit les vers fameux des *Travaux et Jours* (v. 195 et suiv.) où est peint le départ de la Pudeur et de la Justice fuyant les corruptions de la Terre.

Il semble aussi que la tristesse douce de la forme nous donne ici un reflet de La Boëtie; et l'on pourrait croire que son ami se souvenait de ces vers graves et charmants aussi (*de Morte Bontani*, p. 222, éd. Bonnefon) :

*Tu, cum dicimus hunc probum, resistis,*
*Riderique times, viator, et nunc*
*Cum regnat scelus et viget libido,*
*Omnis cum probitas jacet relicta,*
*Et fides, velut obsoleta, sordet,*
*Miraris, puto, transilisse purum*
*Tot contagia seculi nocentis, etc.*

Il s'en souvenait encore, vingt ans plus tard (*Essais*, III, 9, t. V, p. 275-276), lorsque, parlant de la mort récente de Pibrac et de P. de Foix, il disait : « C'estoient ames diversement belles, et « certes, selon le siècle, rares et belles chacune en sa forme. Mais « qui les avoit logées en cest aage, si disconvenables et si dispro- « portionnées à nostre corruption et à nos tempestes? »

Il se souvenait de ces mots qu'il avait écrits sous la dictée de La Boëtie mourant (*Lettre* de Montaigne à son père) : «... cette ver- « tueuse et sincère amitié de laquelle l'usage est, par les vices, « dez si longtemps esloingné d'entre nous qu'il n'en reste que « quelques vieilles traces en la mémoire de l'antiquité. »

Dans beaucoup d'endroits des *Essais*, Montaigne a reproduit, en la variant, cette critique de son époque. Par exemple (I, 36; t. I, p. 415) : « Ce siècle auquel nous vivons, au moins pour « nostre climat, est si plombé, que je ne dis pas l'execution, mais « l'imagination mesmes de la vertu en est à dire, etc. » Comparez *Essais*, II, 17, et ce passage où il se rapproche plus encore du sujet de son annotation (III, 9; t. V, p. 307), et la reproduit, à mots un peu plus couverts : « Pareilles consciences logent sous « diverse sorte de fortune, pareille cruauté, desloyauté, volerie, et « d'autant pire qu'elle est plus lasche, plus seure et plus obscure

« sous l'ombre des lois. Je hais moins l'injure professe que trais-« tresse, guerriere que pacifique, etc. » — Mais, malgré ces brillants passages, la rude franchise de cette notule sur Nicole Gilles, et sa fin, si délicatement expressive, font de ces lignes un fragment précieux, auquel sa qualité de méditation plus intime et plus jeune donne un prix tout particulier.

Montaigne, vingt-deux ou vingt-trois ans plus tard, semble s'être souvenu du tour charmant qu'il avait donné à cette note, et, dans la description de sa *librairie* (III, 3, t. IV, p. 478), ce sont les mêmes expressions qui viennent se placer sous sa plume : « J'essaye... à soustraire ce *seul coin* à la communauté », et, quatre ou cinq lignes plus loin : [les ambitieux] « n'ont pas seulement leur retraict *pour retraite*[1] ». Mais ce jeu de mot final ne vaut pas le pléonasme spontané de l'ancienne et plus juvénile annotation; aimable pléonasme qui rappelle celui d'Aristophane, dans les *Guêpes* (v. 803) : δικαστηρίδιον μικρὸν πάνυ.

Montaigne, d'ailleurs, affectionnait fort ces tours non dépourvus de mignardise que La Boëtie avait pris si grand soin de reproduire en traduisant chez Plutarque et Xénophon jusqu'au jeu délicat des particules. N'est-ce pas une forme telle de langage dont il se sert dans le chapitre de l'éducation des enfants (I, 25; t. I, p. 384) : « Quant au grec, duquel je *n'ai quasi du tout point* d'intelligence, etc. »? et (III, 9; t. V, p. 363) : « J'aurois tort de me faire du tout si ignorant que je dis ».

Amyot, dans sa traduction d'Héliodore (liv. IV, chap. 3), avait dit : « Sans dire un tout seul mot. »

---

Nicole Gilles (Règne de Philippe de Valois, 1349), II, f°, 12, v°, l. 29. « *Le 3e jour d'Aoust, audit an (1349), ledit Roy Philippe de France espousa pour seconde femme, en la ville de Bray, Madame Blanche, fille du feu Roy de Navarre,... laquelle Blanche estoit aagee de dix sept ans ou environ, & estoit moult belle Dame; & audict an le Comte de Foix* print à femme une autre fille d'iceluy Roy de Navarre & de Madame Jehanne, sa femme, fille du feu Roy Louis Hutin, etc.* »

1. Il ne faut pas oublier que, dans l'inscription latine dont, en 1571, il avait orné son cabinet, à côté de sa chère bibliothèque, il avait qualifié ce logis de *dulces latebras*. C'est à la fois le *seul petit couin* et le *retraict pour retraite*. — L'idiome peut se diversifier, l'âge peut changer les traits de l'homme, mais quand les idées délicates de Montaigne ont été exprimées par lui une première fois au gré de son originalité, on les verra reparaître plus tard avec quelque chose de la forme spontanée où elles avaient fleuri tout d'abord en la jeunesse de son esprit.

86. Montaigne.* **Ie croë que c'est Gaston[1] qui mourut sans anfans, & que ce fut ste fame aueq la quele il s'accorda si mal[2].**

1. Voir, plus loin, la 113e Annotation.

2. Montaigne parle ici comme parlerait un familier; c'est qu'il a présente à l'esprit l'attachante narration faite par Froissart de son long séjour à Orthez avec tous les mêmes détails recueillis par le curieux chroniqueur de la bouche même des gens de la maison. Tout cela est au 3e volume du Froissart de J. de Tournes, à partir de la page 24.

---

Nicole Gilles (Règne de Jean, 1353), II, 13, v°, l. 58. — « Comment le Roy de Navarre, Comte d'Evreux, qui avoit espousé la fille du Roy Jehan, feist tuer Messire Charles d'Espaigne, connestable de France. » « *Après* [*c'est-à-dire : après ce meurtre*], *escripvit ledict Roy de Navarre lettres aux bonnes Villes du royaume, & aux gens du grand Conseil*[1] *du Roy; esquelles lettres estoit contenu qu'il avoit faict mettre à mort ledict connestable, pour plusieurs grand mesfaictz, etc.* »

87. Montaigne. * **Gens du Grant Conseil du roë : c'est a dire ce que nous disons Conseil priué. — f. 17[2], p. 1.**

1. Souligné par Montaigne. Cette soulignure sert de renvoi à la note 87.

2. A la page indiquée, il est question de l'assemblée des Etats de 1356 (après la défaite de Poitiers). Le fils du Roi Jean (depuis Charles V) recevant d'une délégation des États l'énumération des prétentions de cette assemblée declare « qu'il aura aduis sur ces choses avec son conseil », etc. C'est à cela, je pense, que se réfère le renvoi de Montaigne. Mais il devait avoir dans la pensée une récente remontrance (1556) du Parlement de Paris, présentée à Henri II par Christophe de Thou, et où était faite rapidement l'histoire du Conseil du Roi. — On peut lire ce document dans une dissertation de Gibert, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XXX, p. 609.

---

Nicole Gilles (Règne de Jean, 1355), II, f° 15, r°, l. 26. — « Des courses que feirent les Anglais en France, etc. » « . *En ce mesme mois* [*d'octobre*] *le Roy d'Angleterre descendit à Calais, avec grand'armée; puis tira vers Hedin.... Lors le Roy de France... partit d'Amyens pour aller au devant, mais quand le Roy d'Angleterre sceut sa venue, il ne*

*l'osa attendre & s'en retourna à Calais. Si alla le Roy apres luy, le suyvant jusque, à Saint-Omer; &, de là, envoya ledict Roy, devers le Roy d'Angleterre, le seigneur de d'Euchan, un de ses mareschaulx, & luy manda que, s'il vouloit, se combattroit à luy corps à corps, ou puissance contre puissance, à quelque jour & en quelque lieu qu'il vouldroit; mais le Roy Anglois, comme lasche & failli de courage*, refusa la bataille, & s'en repassa la mer, et retourna en Angleterre; pourquoy le Roy s'en revint à Paris* ».

88. MONTAIGNE. * **Il ne lui souuient pas que ce lache roë et failli de courage [1] est celui memes [2], qu'il nous a dit auoër anuoïé un pareil dèfi au roë Philippe de Valois. f. 7, p. 2 [3]. Et, à la uérité, c'estoët un des plus braues princes de sa persone qui fut onques [4].**

1. Voici apparaître un des tours de langage qui seront l'un des caractères originaux du style de Montaigne. Au lieu de deux expressions, de deux épithètes se suivant, il aime mieux compléter sa phrase avec la première, et ajouter ensuite l'autre, comme pour la mettre en vedette. Gilles avait dit : « roy lâche et failli de courage ». Montaigne, d'instinct, reprenant les mêmes mots, dira : « ce lâche roy et failli de courage », ce qui est certainement plus expressif. Mais combien le procédé deviendra-t-il plus frappant lorsqu'il dira (comme II, 12; t. III, 309) : « Si la santé me rid et la clarté d'un beau jour »!

2. Édouard III.

3. Voyez ci-dessus le texte de Gilles, à l'occasion de la 71e annotation. — Quant à la formule « de sa personne » elle se retrouve très souvent dans les *Essais*. Par exemple, I, 2; t. I, p. 13 : « Un gendarme fut remerqué, pour avoir excessivement bien faict de sa personne, en certaine meslée ». Elle est aussi très fréquente dans le Plutarque d'Amyot (on la trouvera, par exemple, au chap. XIV de la *Vie de Marcellus*). Voir la 46e Annotation sur Quinte-Curce.

4. Protestation dictée par un élan de cette équité ardente de Montaigne qui restait inaccessible aux suggestions du parti pris. Il venait de lire Froissart et savait à quoi s'en tenir sur la valeur personnelle d'Édouard III. Dans les *Essais*, à la première page, il a fait un pareil éloge du Prince Noir. « Voire à mes ennemis, je « rends nettement ce que je dois de tesmoignage d'honneur... et ne « confonds point ma querelle avec autres circonstances qui n'en « sont pas » (*Essais*, II, 17; t. IV p. 99).

La sottise commise par Nicole Gilles et qui lui vaut cette ironique confrontation avec lui-même a dû contribuer pour beau-

coup à inspirer à Montaigne l'opinion défavorable qu'il a çà et là laissé percer à l'égard des *Chroniques et Annales*. « Il ne chaut à ces gens ici quoi qu'il dient » s'écriera-t-il plus loin (Annot. 116), à propos d'une autre appréciation inexacte de faits historiques, intéressant encore la France et l'Angleterre. — Voyez aussi la 53e Annotation. Fénelon a dit, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*, chap. VIII : « Le bon historien n'est d'aucun temps, ni d'aucun pays, quoiqu'il aime sa patrie, il ne la flatte jamais en rien. L'historien françois doit se rendre neutre entre la France et l'Angleterre ; il doit louer aussi volontiers Talbot que Duguesclin ; il doit rendre autant de justice aux talents militaires du Prince de Galles qu'à la sagesse de Charles V. »

---

Nicole Gilles (Règne de Jean, 1356), II, f° 18, v°, l. 25-31. — « De l'assemblée faite à Paris des gens des trois Estats de France apres la prinse du Roy Iehan, pour le faict de la delivrance d'iceluy.... » « *Monseigneur le duc [de Normandie*[1]*], voyant qu'autrement il ne pouvoit avoir ayde, leur octroya [aux États] toutes leurs requetes.... Semblablement, au regard du Parlement, ceulx qui avoyent esté esleuz par les gens desdictz Estatz en ordonnerent & en osterent plusieurs, & n'y en laisserent de ceulx qui y estoyent que seize; &, au regard de la chambre des Comptes, ilz en osterent tous les maistres & les Clercz qui y estoyent, en nombre de quinze, & en meirent quatre nouveaux, deux clercz & deux laiz; lesquelz, pour ce qu'ilz n'y congnoissoyent riens, le lendemain requirent qu'on leur baillast aucun de ceulx qui paravant y estoyent, pour leur remonstrer le fait de ladicte Chambre; & par ce y en furent remis quatre; etc.* »

89. Montaigne *a marqué de son accolade toute cette fin, six lignes, concernant le Parlement et la chambre des Comptes*[2].

1. C'était le Dauphin (depuis, Charles V) qui représentait son père, Jean, pendant la captivité de celui-ci.

2. Montaigne n'exprime pas encore son sentiment au sujet des innovations administratives ou juridiques ; mais il note au passage instinctivement les exemples qui le détermineront plus tard à écrire le chapitre (I, 22) *De la coustume, et de ne changer aiséement une loy receue*. Ce passage de Nicole Gilles lui fournissait un argument par l'absurde : pas plus que Voltaire, Montaigne ne négligeait ces arguments-là.

Son principe était celui-ci (*Essais*, I, 22, t. p. 184). « Il y a grand double s'il se peut trouver si évident proufict au changement d'une « loy receue, telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer. » Mais

il était loin de méconnaître l'impérieuse puissance de la force majeure, et il semble se souvenir de la situation critique du Dauphin (depuis, Charles V), en face des États, d'Étienne Marcel et du roi de Navarre, dans les lignes suivantes du même chapitre (*ibid.*, p. 192) : « Si est ce que la fortune, reservant tousjours son autho-« rité au dessus de nos discours, nous presente aucunes fois la « necessité si urgente qu'il est besoin que les loix luy facent quelque « place, et quand on résiste à l'accroissance d'une innovation « qui vient par violence à s'introduire, de se tenir en tout et par-« tout en bride et en reigle contre ceux qui ont la clef des champs, « auxquels tout cela est loisible qui peut avancer leur dessein, qui « n'ont ny loy, ni ordre que de suivre leur avantage, c'est une « dangereuse obligation, et inequalité. » — Quelle justesse d'observation et quel portrait éternellement ressemblant des aventuriers de la politique à tous les âges!

Un historien successeur de Nicole Gilles, un bordelais ami de Montaigne, Du Haillan, parlant des terribles embarras où se trouva e futur Charles le Sage, pendant la captivité de son père, dit (*de l'Estat des affaires de France*, éd. de 1594, f. 111, r°), après avoir mentionné le concours généreux offert par plusieurs grandes provinces du royaume : « Les Parisiens qui ont toujours esté les premiers et les plus grands seditieux et rebelles de la France, et qui ont aux autres villes monstré l'exemple et les preceptes de la rebellion, empescherent le cours de la prospérité des affaires du roy et de l'Estat ». — Montaigne, qui aimait Paris « tendrement, jusques à ses verrues et ses taches », ne se dissimulait pas que, dans la grande ville, « noble ornement du monde », il y avait une mauvaise tête : « Dieu en chasse loing nos divisions », disait-il (*Essais*, III, 9 ; t, III, p. 308). « Je l'advise que, de tous les partis, le pire sera celui qui la mettra en discordre, et ne crainds pour elle qu'elle mesme! » Estienne Pasquier rapportant (*Recherches de la France*, III, 26) l'engouement des Parisiens pour Jean sans Peur, après le meurtre du Duc d'Orléans, disait : c'est « chose que ie ne puis lire ou escrire que je ne m'en courrouce infiniment contre les miens (Pasquier était né à Paris) de voir qu'avec une telle fureur ils eussent embrassé la cause d'un très mauvais prince ». — Mais l'auteur des *Essais* n'a pu connaître ces pensées de Pasquier autrement qu'en conversations intimes.

Me voici un peu loin de l'annotation de Montaigne; mais, je l'espère, pas hors du cadre de cette étude qui est la recherche de la filiation de quelques-unes de ses idées.

(*A suivre.*) R. Dezeimeris.

# MÉLANGES

## UN NEVEU DE BOILEAU
## HENRI DE LA CHAPELLE-BESSET

Il est des personnages peu importants par eux-mêmes et qui pourtant, à cause de leurs relations de famille ou de société, doivent retenir, au moins un instant, l'attention de l'historien. Parce qu'ils ont fait partie d'un groupe et vécu dans un milieu distingué, leur histoire est en quelque mesure nécessaire à celle de leurs contemporains. Tel nous semble être le cas d'un certain M. de La Chapelle, dont on relève, ici ou là, des traces au XVII[e] siècle, et dont le nom se trouve sous la plume des écrivains les plus illustres. Aussi croyons-nous utile de réunir le peu de renseignements que nous possédons sur lui, de montrer que les témoignages contemporains, dont plusieurs étaient déjà connus, se rapportent au même personnage, et de les éclairer les uns par les autres. A défaut d'autre mérite, ce petit travail préviendra du moins les confusions possibles entre les différentes personnes qui, vers le même temps, ont porté le nom de La Chapelle.

Sans parler de Chapelle, le spirituel compagnon de voyage de Bachaumont, que ses amis eux-mêmes appelaient souvent « La Chapelle[1] », il y a eu l'académicien Jean de La Chapelle, né à Bourges en 1655, mort à Paris en 1723, auteur de tragédies et de romans historiques, dont l'un, *les Amours de Catulle* (Paris, 1680, in-12) a fourni à Chaulieu l'occasion d'une épigramme :

Celui qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie,
N'est point cet aimable génie
Qui fit le *Voyage* charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

Notre M. de La Chapelle, de son vrai nom, Henri Bessé, ou Besset, ou encore de Besset, appartenait à la même famille que les Besset, seigneurs de Coffinal, ou Couffinal, au diocèse de Lavaur. Il était né, vers 1625, de François de Besset, seigneur de Milon et de La Chapelle-Milon. Son père, après avoir servi dans la compagnie de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, avait reçu de ce seigneur la charge de gouverneur du château de Chevreuse. Le 22 octobre 1616, il avait épousé à Saint-Jean-en-Grève (d'autres documents

1. Nous laissons à d'autres le soin de décider si c'est Chapelle ou notre La Chapelle, dont le nom se lit dans le *Nouveau recueil des plus belles poésies*, Paris, Vve Loyson, 1664, in-12, en manière de dédicace à la tête de l'imitation de l'ode d'Horace : *Eheu! Postume*, par ce pauvre Pelletier ou du Pelletier, l'infatigable faiseur de sonnets, si souvent pris à partie par Boileau.

portent : à Saint-Séverin) Marie Symon, fille de Martin Symon, bailli de Chevreuse, et de Marie Lebon. Il mourut en 1634, laissant cinq fils[1] et une fille. Quant à sa veuve, elle décéda seulement le 8 avril 1672, à l'âge de soixante-douze ans[2].

La duchesse de Chevreuse semble avoir porté un vif intérêt à cette famille privée de son chef, et en particulier à la sœur de Henri de Besset. En effet, La Rochefoucauld écrit : « ... que Mme de Chevreuse veut marier Mlle de Bessé à un gentilhomme, et que c'est une affaire qu'elle affectionne extrêmement. » « C'est pourquoi, ajoute-t-il, avertissez Malbastit de ne s'y opposer point, pource qu'aussi bien cela ne servirait qu'à aigrir Mme de Chevreuse encore plus contre lui. Dites-lui aussi que je lui conseille de renvoyer à Mlle de Bessé toutes les lettres qu'il a d'elle...[3] ».

Nous manquons de renseignements sur la jeunesse de Henri de Besset. Nous le trouvons, en 1655, domicilié en la cour du Palais, chez Guillaume de Lamoignon, où il demeurera de longues années. Quelle situation occupa-t-il dans la maison de ce magistrat, si judicieux appréciateur du mérite? On ne le sait pas trop; mais, selon toute vraisemblance, il y remplit les fonctions de secrétaire ou d'intendant, et y vécut en qualité de « domestique » ou de familier, à la fois goûté du maître et de ses amis.

Il s'intéressait aux choses de l'esprit, cultivait les lettres et rimait à ses heures. Il prenait part aux séances de l'Académie qui se réunissait chaque lundi, de cinq à sept heures, chez le Premier président[4], et dans lesquelles on causait en toute liberté de belle littérature, de philosophie, de morale et de théologie[5].

1. L'aîné de ces enfants, Claude de Besset, né à Chevreuse le 22 octobre 1618, devint chanoine de Soissons et curé de Draveil; un autre, Michel, fut secrétaire de Marie de Lorraine, duchesse de Guise.

2. Elle fut inhumée dans l'église de La Chapelle-Milon, où une inscription rappelait le souvenir de sa piété et de sa constante charité. (Cette inscription a été reproduite par M. F. de Guilhermy dans ses *Inscriptions de la France*, in-4, t. III, p. 364.)

3. Lettre à Tullin, du 28 septembre 1643. (*Grands écrivains*, t. III, p. 26.) Malbastit était un personnage attaché à La Rochefoucauld, et qui courtisait Mlle de Besset. M. Gilbert, le savant éditeur de La Rochefoucauld, n'osait pas dire si Mlle de Besset appartenait ou non à la famille de La Chapelle. Nous pouvons être plus affirmatif, sachant que Louise, sœur de notre Henri de Besset, épousa en 1645 Claude de La Charnée (ou de La Charnaye), sieur de l'Aigrefoin (paroisse de Saint-Remy, près de Gif, au duché de Chevreuse). Elle était veuve en 1659 et demeurait alors à Paris, rue des Petits-Champs.

4. Notes du P. Lallemand, génovéfain. (Bibl. Sainte-Geneviève, Ms. 1891, f° 12.) La présence de M. de La Chapelle-Besset est signalée, en particulier, à la séance du 16 mai 1667, avec celle de Vion d'Hérouval, auditeur des Comptes, des PP. jésuites Cossart et Briet, de M. de Bagnols, du fameux médecin Gui Patin, etc.

5. C'est dans les séances de cette Académie Lamoignon que prirent naissance plusieurs ouvrages du P. Rapin, tels que les *Réflexions sur la philosophie ancienne et moderne et sur l'usage qu'on en doit faire pour la religion* (Cf. la dédicace de cet ouvrage, en date du 10 mai 1677). On y voyait aussi Huet, l'humaniste Tanneguy Le Fèvre, le canoniste Florent, le géographe Sanson, les théologiens jansénistes G. Hermant et Gorin de Saint-Amour, Cl. Fleury, encore avocat, l'historien Varillas, le P. Lallemant, de Sainte-Geneviève, les PP. jésuites Cossart et Briet, etc. Bossuet fréquenta aussi cette Académie, et, Gui Patin nous l'apprend (lettre du 15 décembre 1670), ce prélat y discourut éloquemment sur l'Écriture sainte, le 14 décembre 1670. Gui Patin « était le nouvelliste de la Compagnie, et il avait soin de l'informer de tout ce qui se passait dans la République des Lettres, où il entretenait de grandes intelligences avec toute sorte de savants. M. de Lamoignon l'estimait particulièrement pour sa franchise, pour la naïveté de ses reparties et pour la rencontre heureuse de ses bons mots, quoiqu'il n'y fît pas paraître autant de retenue que M. Hermant. » (Ad. Baillet, *Vie de Godefroi Hermant*, Amsterdam, 1717, in-12, p. 40. Cf. le manuscrit déjà cité du P. Lallemant; Huet, *Commentarius de rebus ad eum*

Henri de Besset contribua à répandre la réputation naissante de M. de Baville, le second des fils de M. de Lamoignon. Ce jeune homme, reçu avocat au Parlement à l'âge de dix-huit ans et demi, le 23 novembre 1666, avait été chargé, à ses débuts, d'une cause que, malgré son peu d'importance, il sut rendre célèbre.

Le sculpteur Van Opstal avait fait, à la demande d'un M. Duchemin, intendant de Mlle d'Orléans, huit bas-reliefs destinés à orner son château de Bisseau, en Brie. Le châtelain étant mort sept ans après, en 1655, et sans avoir payé le prix convenu, l'artiste s'adressa à la veuve. Celle-ci lui opposa la prescription, sous prétexte que la Coutume de Paris déclarait forclos de ses droits, l'ouvrier qui avait négligé de faire payer son travail dans le délai d'une année. Van Opstal dut recourir aux tribunaux, et, le 1er décembre 1667, M. de Baville démontra au Parlement qu'on ne pouvait traiter en ouvrier un artiste tel qu'était son client, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. La Cour consacra cette thèse et condamna Mme Duchemin[1].

Le plaidoyer du jeune avocat fut imprimé[2]. H. de Besset en adressa un exemplaire à Conrart, dont les jugements faisaient autorité dans le monde des lettres, et lui demanda de confirmer par son suffrage le brillant succès remporté au Parlement par le fils de son illustre patron. Conrart répondit par la lettre suivante, qui fait honneur non seulement à M. de Baville, mais encore à M. de La Chapelle.

A. M. de la Chapelle Bessé, du 11 juin 1668.

C'eust esté me faire trop de grace tout à la fois, M., que de m'apporter vous mesme l'aymable présent que vous avez eu la bonté de m'envoyer. La lecture d'un si excellent ouvrage mérite une application toute particulière; et il n'y a rien aussi avec quoy lon doiue partager votre entretien. Je vous puis répondre fort précisément (?) d'avoir eu cette application en faisant cette lecture hier avant que de me coucher; mais il ne m'est pas si aysé de faire de cette pièce admirable le jugement que vous me demandez. Que vous en puis-je dire, M., que vous ne sachiez mieux que moy, et quelles expressions pourrois-je trouver qui ne fussent très inferieures aux vôtres. Contentez-vous donc que je vous dise seulement que bien que je ne deusse pas esperer d'y trouver la grace de la nouveauté après la connoissance qu'il vous pleut de m'en donner l'année passée[3], je n'ay pas laissé d'y remarquer des beautés toutes nouvelles; et comme si la belle impression estoit une espèce de vernis qui donnast du lustre aux belles choses qu'elle peint, je vous avoue que le plaisir que mon esprit et mes yeux ont eu ensemble m'a charmé au dernier point. Je nay jamais veu tant d'invention avec tant de bon sens, tant de délicatesse avec tant de force, tant de diversité avec tant de conduite. Et c'est de tout cela, à mon avis que resulte cet agrément

*pertinentibus*, Amsterdam, 1718, in-12, p. 247 et suiv.; Ch. Urbain, *Un Cousin de Bossuet*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1905, et tirage à part, Paris, 1906, in-8.)

1. *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, publiés par MM. L. Dussieux, E. Soulié, etc., Paris, 1854, 2 vol. in-8, t. I, p. 180 et 181.

2. *Plaidoié pour le Sieur Girard Vanopstal, un des recteurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* A Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668, avec permission, in-4° de 40 pages.

3. On a vu que M. de Baville avait prononcé son plaidoyer le 1er décembre 1667.

inexpliquable, qui est comme le je ne say quoy de la beauté, qui s'exprime si bien luy mesme, mais que les autres ne sauroient exprimer. En un mot, M. de Baville a mieux representé la Peinture dans son Plaidoyé, que la Peinture n'a representé tous les héros et toutes les héroïnes à qui elle a donné l'Immortalité. Si j'en suis cru, l'Académie des Peintres adjoutera deux nouveaux articles à ses statuts, l'un que tous ceux qui y seront receus à l'avenir, feront le Portrait de M. de Baville pour leur chef-d'œuvre, et l'autre, que le celebre Van opstal fera sa statuë pour servir et d'ornement dans le lieu de l'Assemblée et de modèle pour ceux qui aspirent à la perfection de la sculpture [1]. C'est la reconnaissance la plus convenable qu'ils puissent donner à celuy qui ne les a pas seulement defendus contre l'injustice et l'ingratitude des particuliers mais qui les a tirés de la foule des artisans mécaniques et qui les a, s'il faut ainsi dire, anoblis encore qu'il ne soit pas souverain.

Au reste, M., vous avez bien raison de me plaindre de ce que je ne puis être témoin de cette éloquence du corps et de la voix dont M. de Baville accompagne celle de son esprit et de son jugement : c'est une perte qui m'est tout à fait sensible, et il n'y a que vous qui puissiez la réparer en quelque sorte. Vous m'entendez bien sans que je m'explique davantage, et puisque vous avez bien eu la bonté de me plaindre, vous aurez bien encore la charité de me consoler. Depuis vendredi, je n'entends parler d'autre chose que de la nouvelle gloire que M. de Baville s'est acquise, et tous les récits que l'on me fait de son plaidoyer sont des acclamations publiques. Je me consolerois aisément de ne plus pouvoir aller au Palais, si M. son père et lui n'y parloient point. Mais, à vous dire le vrai, il y a tant d'utilité et de plaisir à les entendre, que je compte pour une des plus grandes mortifications que je reçois de mes maux l'impuissance à laquelle ils me réduisent de pouvoir jamais être leur auditeur [2]. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je m'étendrai davantage sur ce sujet et sur la reconnoissance que j'ai de votre souvenir et des faveurs que vous me faites et qui me rendent autant que personne du monde V^re [3]....

Les talents et les qualités que devait posséder M. de La Chapelle pour expliquer et justifier la haute estime dans laquelle le tenaient les personnages les plus distingués, n'allaient point, paraît-il, sans un certain ridicule. Il avait une belle voix et aimait à se faire entendre dans les compagnies; malheureusement, il donnait, sans même s'en apercevoir, aux chansons les plus gaies un air de mélancolie. Ce travers n'avait point échappé à Boileau, qui, lui aussi, fréquentait chez Lamoignon. Aussi a-t-il placé M. de La Chapelle parmi les invités du *Repas ridicule* :

1. Pour témoigner sa reconnaissance à l'orateur qui lui avait valu ces lettres de noblesse, l'Académie de peinture et de sculpture fit imprimer son discours et lui proposa de faire faire son buste par Girardon et son portrait par Champagne. M. de Baville eut le bon goût de refuser ces offres flatteuses et demanda à l'Académie de décerner ces honneurs au Premier président, son père.

2. La goutte fit des dernières années de Conrart une longue souffrance.

3. Manuscrits Conrart, t. XIII, p. 424, minute (Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 5 422).

Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,
Lamentant tristement une chanson bachique,
Tous mes sots à la fois, ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, se mettent à chanter.

(Satire III, vers 141).

Sur l'indication de Brossette, les commentateurs avaient appliqué ces vers à Henri de Besset. « M. De La C...., neveu de l'auteur, écrit Brossette, avait la voix assez belle, mais il chantait toute sorte d'airs, même les plus gais, d'un ton si triste et si mélancolique, qu'on eût dit qu'il lamentait au lieu de chanter[1]. »

Il est vrai que Berriat Saint-Prix[2] a cru prendre ici Brossette en défaut. « Nous ignorons, dit notre censeur, si en effet Henri de Bessé chantait du ton indiqué par Brossette; mais Boileau ne pouvait l'avoir en vue dans un ouvrage composé en 1665, puisque Bessé ne contracta qu'en 1668 le mariage qui l'allia au poète. » La raison ne nous paraît pas péremptoire. Il semble, au contraire, que le satirique aurait eu quelque raison de ne pas souligner le ridicule d'un homme qui eût été son parent, ne fût-ce que par alliance. Or Henri de Besset ne l'était pas encore en 1665, lorsque fut composée la Satire III. A cette date, le poète a donc pu, sans être retenu par l'esprit de famille, noter un étranger qu'il avait l'occasion de rencontrer chez M. de Lamoignon.

Quoi qu'il en soit, la remarque de Berriat ne tient pas devant l'aveu de Despréaux lui-même.

Un ami des dernières années, le financier Pierre Le Verrier, a puisé dans ses conversations avec Boileau les éléments d'un commentaire abondant sur les *Satires*, et ce commentaire a d'autant plus d'autorité qu'il a été revu et corrigé par le poète lui-même[3]. Or, à propos des vers cités plus haut, Le Verrier, en pleine conformité avec Brossette, avait écrit : « L'auteur parle ici de La Chapelle, qui était contrôleur des bâtiments du Roi et qui avait épousé une nièce de M. Despréaux. La Chapelle n'avait jamais ri qu'avec un froid à glacer. Cependant, pour faire le plaisant par art, il ne manquait pas, à la fin du repas, de demander un verre et d'entonner une chanson bachique. Il avait une fort belle voix, mais la chanson la plus animée, il la chantait d'un ton si froid et si lugubre qu'il n'y avait pas moyen d'y tenir. » Ce passage ayant été mis sous les yeux de Boileau, celui-ci le rectifia comme il suit : « *L'auteur a eu ici en vue M. de La Chapelle, celui qui depuis a épousé sa nièce. C'est lui qui a composé les deux relations des campagnes de Rocroy et de Fribourg, ouvrages fort estimés. Il avait extrêmement d'esprit et la voix fort belle, mais il chantait tristement*[4]. »

Comme on vient de le voir, Henri de Besset devint le neveu de Boileau en épousant, au mois de novembre 1668, Charlotte Dongois, née en 1638, veuve de l'avocat Nicolas Gaultelier, et fille de Jean Dongois, greffier en la Chambre de l'édit, et d'Anne Boileau, sœur du poète. Le contrat de ce mariage, du 4 novembre, a été publié en partie par M. le vicomte de Grouchy[5]. Le futur époux y est dit « demeurant chez M. le Premier président, en l'enclos du Palais »; il est assisté de son frère aîné, le curé de Draveil, de

1. *Œuvres de Boileau avec des éclaircissements historiques*, Genève, 1716, 2 vol. in-4.
2. *Œuvres complètes de Boileau*, Paris, 1837, 4 vol. in-8, t. III, p. 473.
3. *Les Satires de Boileau commentées par lui-même et publiées avec des notes* par Frédéric Lachèvre. *Reproduction du commentaire inédit de Pierre Le Verrier avec des corrections autographes de Despréaux*, 1906, gr. in-8.
4. *Op. cit.*, p. 37.
5. Dans le *Bulletin du Bibliophile*, année 1889, p. 493.

M. et de Mme de Lamoignon, de Chrétien de Lamoignon, leur fils, de Victor Maurice de Broglio, et du procureur général Achille de Harlay, leurs gendres, etc. A côté de la fiancée, figurent, avec ses frères, Nicolas Dongois, sieur d'Haute-Isle, avocat, et Gilles Dongois, chanoine de la Sainte-Chapelle, ses oncles maternels, Gilles, François et Nicolas Boileau, celui-ci qualifié d'avocat au Parlement.

De ce mariage sont nés : en 1669, Henri II de Besset, sieur de La Chapelle-Milon, qui fut conseiller au Parlement de Metz, secrétaire du ministre Pontchartrain et ami de Saint-Simon [1], et mourut le 19 avril 1748; et en 1672, Anne de Besset, qui épousa en 1697 Étienne Ferrant de Saint-Dizant, intendant des menus plaisirs, et mourut en 1726 [2].

A la mort de Colbert, M. de La Chapelle fut nommé contrôleur des bâtiments du Roi sous les ordres de Louvois [3], et conserva cette charge jusqu'à la fin de sa vie. En cette qualité, il fut chargé d'assister, comme secrétaire, aux séances de la petite Académie, qui devint depuis l'Académie des Inscriptions [4]. Il composa lui-même plusieurs inscriptions qui méritèrent les suffrages de Boileau [5].

Ses fonctions le mirent aussi en rapport avec les savants employés à la Bibliothèque du Roi comme avec les membres de l'Académie de peinture et de sculpture et les artistes qui travaillaient à la décoration des résidences royales. Lebrun ne l'aimait pas et l'accusait de faire valoir à ses dépens les peintures de Mignard [6].

A la mort de l'abbé de Varès, garde de la Bibliothèque du Roi, c'est La Chapelle qui prit les clefs de cet établissement jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire [7]. C'est lui aussi qui, après le décès de Lebrun, fit apposer les scellés et procéda à l'inventaire des tableaux appartenant à Louis XIV, qui se trouvaient aux différents domiciles de l'artiste [8].

C'est aussi au Contrôleur des bâtiments qu'il appartenait de vérifier les comptes des imprimeurs et des libraires qui fournissaient la Bibliothèque du Roi ou dirigeaient son Imprimerie. On en peut juger par la lettre suivante

1. Voir sur lui les *Mémoires* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. IX, p. 440 ; t. XI, p. 92, et t. XII, p. 288. Plusieurs lettres de Boileau lui sont adressées, édit. Berriat Saint-Prix, t. IV, p. 78, 81, 83, 84, 104, 166.

2. C'est d'elle qu'il est question dans une lettre de Racine à son fils Jean-Baptiste, du 3 octobre 1694 (*Grands écrivains*, Racine, t. VII, p. 141). Ce jeune homme se plaignait d'avoir lu moins de romans que Mlle de Besset.

3. Voir les *Comptes des bâtiments du Roi*, éd. J. Guiffrey, Paris, 1881-1901, 5 vol. in-4.

4. Voir A. Maury, l'*Ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1864, in-18, et l'Abbé Fabre, *Chapelain et nos deux premières Académies*, Paris, 1890, in-8, p. 457 à 493, passim.

5. « M. de La Chapelle m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de dire mon avis. Elles me paraissent toutes fort spirituelles. » (*Boileau à Racine*, 19 août 1687, éd. Berriat Saint-Prix, t. IV, p. 192, et *Grands écrivains*, Racine, t. VI, p. 606; cf. t. VII, p. 15.) On voit aussi que La Chapelle était lié avec Racine : « Je donnai l'épitaphe de Mlle de Lamoignon à M. de La Chapelle en l'état que nous en étions convenus à Mongeron. (*Racine à Boileau*, 4 août 1687, *ibid.*, p. 584; cf. t. VII, p. 20, 23, 46 et 53.)

6. *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, édit. L. Dussieux, E. Soulié, etc. Paris, 1854, 2 vol. in-8, t. I.

7. Lettre de l'abbé Fleury à Bossuet, du 28 septembre 1684, dans les *Œuvres de* Bossuet, édit. Lachat, t. XXX, p. 487.

8. A ce propos, on peut lire une lettre de M. de La Chapelle, du 13 août 1690, publiée en partie par M. J. Guiffrey dans les *Nouvelles Archives de l'art français*, 2e série, t. IV (1883), et reproduite dans l'ouvrage monumental de M. H. Jouin, *Charles Le Brun et la peinture sous le règne de Louis XIV*, Paris, Imprimerie Nationale, 1890, in-fol.

(du 13 août 1690), qui contient quelques détails intéressants pour l'histoire des imprimeurs parisiens [1].

Je vous envoie par le Sieur Paillet les deux comptes de M^me^ Cramoisy, qui ont été examinés par l'ordre de Monseigneur l'Archevêque de Reims et vu par lui. L'un des comptes, qui est le premier, montant à 4 408 livres, est clos, vu et arrêté en la forme ordinaire, prêt à approuver et signer par Monseigneur de Louvois. Pour ce qui est des prix, outre qu'ils sont conformes aux comptes précédents, j'ai consulté tous ceux qui s'y entendent et joint à mes petites connaissances, je les ai réglés le plus équitablement qu'il m'a été possible.

Le second compte, qui est le dernier, n'est pas clos dans la forme prêt à signer, parce qu'il faut que je vérifie auparavant les piles des feuilles des dites impressions, ce qui ne se pourra faire que quand Monseigneur de Louvois aura mis un autre imprimeur à sa place. Toujours vous verrez par là que les intérêts du Roi sont à couvert. Quoique je n'eusse jamais cru une telle équipée de cette femme que j'avais vu après la mort de son mari conduire cette imprimerie aussi bien que lui, j'ai eu de la précaution à son égard et principalement depuis qu'elle a vendu à perte les fonds que son mari avait achetés du Roi. On conte beaucoup de fables d'elle ; mais la nation des libraires est fort mauvaise. Je souhaiterais que Monseigneur de Louvois et Monseigneur l'archevêque de Reims en eussent choisi un bon. Il le faut capable, honnête homme et riche. Si on met dans cette place un homme assez fort pour entreprendre à ses frais des éditions de grands ouvrages qui puissent faire honneur à l'imprimeur comme le Sieur Anisson de Lyon l'avait offert, on ferait de l'épargne au Roi et l'imprimerie royale roulerait avec plus de réputation qu'elle n'a fait depuis 1683. Led. S^r^ Anisson offrait d'imprimer à ses dépens et sur son compte tout ce qu'on lui ordonnerait, et de diminuer le tiers des frais de ce que le Roi voudrait prendre sur son compte. Je ne le connais point, mais c'est le libraire le plus riche et du plus grand commerce qu'il y ait dans le royaume. Je crois qu'il importe que Monseigneur de Louvois y pourvoie bientôt, parce que les interrègnes sont toujours fâcheux et qu'il faudra payer les ouvriers qui continuent le service toutes les quinzaines, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander. Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 12. Je me conformerai aux ordres de Monseigneur de Louvois et aux vôtres qu'elle contient. Je vous supplie de me renvoyer les comptes de M^me^ Cramoisy, n'en ayant pas de doubles. Je me suis pressé de vous les envoyer pour vous éclaircir de la vérité.

Je suis avec respects Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LACHAPELLE BESSET [1].

1. La première partie de cette lettre, concernant la succession de Lebrun, a été imprimée par M. J. Guiffrey et par M. H. Jouin, *loc. cit.*

2. Archives Nationales, O^1^ 1965^4^.

M. de La Chapelle mourut le 8 mars 1694; sa veuve lui survécut jusqu'au 9 octobre 1719.

M. de La Chapelle ne se bornait pas à fréquenter les académiciens et les gens de lettres; il maniait lui-même la plume. Il est vrai qu'il n'a rien publié sous son nom; aussi lui a-t-on disputé la paternité de deux écrits qui pourtant sont bien de lui.

C'est d'abord une apologie des *Maximes* de La Rochefoucauld; car, si extraordinaire que cela nous paraisse, ce maître écrivain crut un jour avoir besoin d'être présenté au public par M. de La Chapelle. Célèbre avant même d'avoir vu le jour, le recueil de notre grand moraliste avait été très discuté; il avait soulevé des protestations chez les habitués du salon de Mme de Sablé, tant et si bien que l'auteur n'avait osé le publier que précédé d'une réponse aux objections des amis à qui il l'avait d'abord communiqué. Telle est l'origine du *Discours* qui se lit en tête de la première édition française[1], achevée d'imprimer le 27 octobre 1694. Mais bientôt le succès[2] fit évanouir les craintes de La Rochefoucauld, qui, dans les éditions suivantes, ne jugea plus à propos de surcharger son livre d'une apologie peu habile ou du moins fort inutile. Cependant le *Discours*, corrigé et allégé de quelques citations de poètes italiens, a repris sa place dans les éditions publiées à Paris après la mort de l'auteur[3], et en particulier dans la sixième, qui est de 1693.

Ce *Discours* (c'est plutôt une lettre), à défaut d'une grande habileté, témoigne au moins de connaissances étendues. On y voit cités Térence, Horace, Tacite, Sénèque, Epictète, Le Tasse, Guarini, Montaigne et Brébeuf. Longtemps les critiques l'ont attribué à Segrais. M. D. L. Gilbert l'a restitué à notre La Chapelle[4].

Cet éditeur a remarqué, en effet, que dans la *Promenade de Saint Cloud* (de Gabriel Guéret) un des interlocuteurs dit : « Plût à Dieu que cette envie prît à La Chapelle ou à quelque auteur de sa force ! » A quoi, l'autre interlocuteur répond : « Si je ne me trompe, il y a deux beaux esprits de ce même nom; mais je ne pense pas que vous entendiez parler de l'auteur de la préface des *Maximes* de M. D. L. R., car il me semble que celui-là n'est pas encore assez connu dans le monde, et que même cette préface n'est pas une pièce à donner une grande réputation à sa plume. Je sais bien au moins que le libraire s'est imaginé qu'elle portait malheur à son livre, et je me souviens qu'en l'achetant, il me fit remarquer comme une circonstance de la bonté du volume, que la préface n'y était plus. »

Cette indication était confirmée par une lettre de La Rochefoucauld lui-même[5], montrant le moraliste poussé du désir de débarrasser du *Discours* apologétique la seconde édition qu'il se préparait à donner de ses *Maximes*, mais craignant de mécontenter ainsi M. de La Chapelle, l'auteur de cette pièce. Le moraliste dans l'embarras prend conseil d'un ami commun, le P. Rapin.

Ce n'est pas assez pour moi de tout ce que nous disions hier : il me vient à tous moments des scrupules, et l'on ne saurait jamais avoir trop

1. Cette édition avait été précédée d'une autre imprimée en Hollande sans la participation de l'auteur (A La Haye, chez Jean et Daniel Steucker, 1664, pet. in-8). Celle-ci est décrite par A. Claudin dans son catalogue de la Bibliothèque de Rochebilière, 1re partie, p. 234 et 235.

2. M. Claudin (*ibid.*) signale, en 1665, outre trois tirages de la première édition, deux contrefaçons exécutées en province.

3. Il avait même déjà été rétabli dans une édition furtive, de Rouen, 1672 (A. Claudin, *ibid.*, p. 247).

4. *Grands écrivains*, La Rochefoucauld, t. I, p. 351 et suiv.

5. *Grands écrivains*, t. III, p. 187.

de délicatesse pour un ami du prix de M. de La Chapelle. C'est pourquoi, mon Très Rèv. Père, je vous supplie très humblement de vous mettre précisément en ma place et de vouloir être mon directeur pour tout ce que je dois à notre ami, avec autant d'exactitude que vous en avez pour les consciences. N'ayez, s'il vous plaît, aucun égard à l'intérêt des *Maximes*, et ne songez qu'à ne me laisser manquer à rien vers l'homme du monde à qui je veux le moins manquer. Je vous demande pardon de la liberté que je prends, mais M. de La Chapelle en est cause de toutes manières, et il m'a tellement assuré que j'ai quelque part à l'honneur de vos bonnes grâces, que j'espère que vous m'accorderez celle que je viens vous demander, et de me croire à vous avec toute l'estime et le respect imaginables.

LA ROCHEFOUCAULD.

A Paris, le 12 de juillet [1666].

Aux témoignages rapportés par M. Gilbert, nous en pouvons ajouter deux autres. Le premier est d'un personnage à qui l'auteur des *Maximes* avait fait hommage de son livre, et qui sur son exemplaire (de premier état et antérieur à tous les cartons) a écrit ces mots : « *Ces réflections ont été faites par M. le duc de La Rochefoucauld, et la préface par M. de La Chapelle-Bessé. Ex dono*[1]. L'autre est contenu en un manuscrit où se trouvent relatées des conversations tenues dans un milieu janséniste, et d'où M. E. Griselle a tiré les éléments d'une fort curieuse brochure[2] : « Dans la première édition des *Maximes*, M. de La Chapelle, qui demeure chez M. le Premier président, avait fait la préface, qui est pleine de fautes[3] ».

Il est vrai que l'auteur du *Discours* est appelé par le P. Bouhours « un grand maître, qui sait le monde aussi bien que la langue et qui n'a pas moins d'honnêteté que de savoir[4] »; or, dira-t-on, ces mots s'appliqueraient mieux à Segrais qu'à La Chapelle. Mais Bouhours a fort bien pu traiter plus favorablement qu'il ne méritait un ami du P. Rapin, son confrère; du reste, il avait dû lui-même entrer en relations avec La Chapelle, chez le Premier président Lamoignon.

Il faut encore attribuer à La Chapelle-Besset un opuscule historique dont la réputation fut grande autrefois, la *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg en l'année 1643 et 1644*[5], dédiée par ses éditeurs au duc d'Enghien, Henri-Jules, fils du grand Condé.

Ce petit ouvrage a longtemps passé pour un chef-d'œuvre. Il faut avouer que, pour l'époque, il se distingue par un style naturel, clair, élégant et rapide, par des tours faciles et une propriété d'expression remarquable, étant donné surtout qu'il s'agissait d'opérations militaires. De bonne heure, il fit autorité en matière de langage[6]. Le P. Bouhours, dans ses *Nouvelles remarques*

1. A. Claudin, *op. cit.*, p. 236.

2. *Pascal et les pascalins*, Fribourg-en-Suisse, 1908, in-8.

3. E. Griselle, *Pascal et les pascalins*, p. 13.

4. « Le discours qui a été mis à la tête de ces *Réflexions* est de la main d'un grand maître; mais d'un maître qui sait le monde aussi bien que la langue, et qui n'a pas moins d'honnêteté que de savoir. » (Le P. Bouhours, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, 1671, in-4, 11e Entretien, p. 134. Le texte de l'édit. in-12 est un peu différent.)

5. Paris, François Clousier l'aîné et Pierre Aubonin, 1673, in-12. Le permis d'imprimer est du 10 mars 1672.

6. Il fut réimprimé, sous le nom de La Chapelle, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, Cologne, 1693, 2 vol. in-12, t. I;

*sur la langue française*, qui sont de 1675, y prend souvent des exemples, de même que Richelet, dans son *Dictionnaire*.

Que ce soit l'œuvre de La Chapelle, nous en avons pour preuve, outre l'affirmation de Boileau rapportée plus haut, le témoignage du P. Rapin, qui devait être bien informé. « Je vous envoie, écrivait-il à Bussy-Rabutin, une *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg*. C'est M. de La Chapelle qui en est l'auteur. Vous ne trouverez rien de mieux ni de plus purement écrit, et cela peut servir de modèle; mais il y manque un certain agrément que vous mettez à tout ce que vous écrivez et que personne ne sait imiter[1]. » Il ne saurait donc ici être question de Chapelle et moins encore de l'académicien Jean de La Chapelle.

Cependant, vers la fin du règne de Louis XIV quelques-uns attribuaient notre *Relation* au baron de La Moussaye[2], compagnon d'armes du grand Condé, mort en 1650. Et, de fait, La Moussaye avait bien composé un récit des campagnes auxquelles il avait pris part, et il en reste des exemplaires manuscrits. L'un d'eux, portant des corrections autographes de Condé, est conservé aux archives de Chantilly[3]; on en trouve un autre à la Bibliothèque de la ville de Rouen. La comparaison entre ces manuscrits et la *Relation* imprimée[4] n'est pas de nature à accroître la gloire de La Chapelle. Celui-ci se serait borné à retoucher le style de La Moussaye, coupant les phrases, retranchant des longueurs, etc.; il aurait supprimé aussi certains jugements dont la sévérité aurait déplu à quelques personnages contemporains; il aurait ajouté seulement une préface et des réflexions politiques. En somme, la *Relation* serait de La Moussaye bien plutôt que de La Chapelle. Mais même ainsi réduit, le mérite de La Chapelle est encore très appréciable, et il faut s'en tenir au jugement de La Monnoye : « Ce qu'il y a de sûr, c'est que la *Relation* est généralement estimée et que, soit pour l'intelligence de la guerre, soit pour la justesse de l'expression, elle peut servir d'un bon modèle en ce genre[5] ».

On a pu supposer avec raison[6] que si La Chapelle avait publié cet ouvrage (auquel d'ailleurs il n'a point mis son nom), c'était à l'instigation de Condé désireux de rappeler au Roi les exploits de sa jeunesse et d'empêcher ainsi sa gloire d'être obscurcie par celle de Turenne. C'est par les Condés que La Chapelle aurait eu en main le manuscrit de La Moussaye, personnage compromis au temps de la Fronde avec le vainqueur de Rocroi, et dont, pour ce motif, il n'eût pas été habile d'évoquer le nom. Sans cette connivence de Condé ou de son entourage, on s'expliquerait mal que La Chapelle eût laissé dédier à M. le Duc une pièce dont ce prince aurait pu facilement reconnaître la véritable origine.

Pour l'*Oraison funèbre de Condé*, Bossuet a pris plusieurs traits[7] à notre

dans le *Recueil de pièces choisies* de La Monnoye, La Haye, 1714, 2 vol. in-12, t. II. Au XIX^e^ siècle, il a trouvé place dans la *Collection des petits classiques français*, de Ch. Nodier (sous le nom de Bessé, sieur de La Chapelle-Milon), Paris, Delangle, 1826, in-12, et dans les *Petits chefs-d'œuvre historiques*, de M. A. de La Tour, Paris Didot, 1846, in-12.

1. Lettre du 20 mai 1673, dans la *Correspondance de Bussy-Rabutin*, édit. Lalanne, t. II, p. 249. Bussy répond : J'ai lu le livre de M. de La Chapelle. Je n'ai rien vu de ma vie mieux écrit. Il manquait aux grandes actions de M. le Prince un historien comme celui-là. (Lettre du 23 mai, *ibid.*, p. 251.)

2. François de Goyon-Matignon, baron de La Moussaye, et non son frère aîné, Amaury, marquis de La Moussaye.

3. Le duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. IV, Paris, 1886, in-8, p. 465.

4. Cette comparaison a été faite par M. Chéruel dans le *Correspondant*, 1877. Cf. deux articles du même auteur dans la *Revue de Normandie*, 1870.

5. *Recueil de pièces choisies*, Préface.

6. Cf. Chéruel, *loc. cit.*

7. Bossuet : « Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer

*Relation*; et l'on pourrait se demander s'il s'en est tenu au texte imprimé, ou s'il a eu communication du manuscrit de La Moussaye. Le trait suivant semble inspiré moins par La Chapelle que par La Moussaye :

« Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, dit Bossuet, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur? De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance et à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces. » La Chapelle écrit seulement : Les officiers espagnols et même les simples soldats se réfugient autour de lui. D. George de Castelvi, mestre de camp, est pris de sa main. Enfin tout ce qui peut échapper de la fureur du soldat accourt en foule pour lui demander la vie et le regarde avec admiration. » La Moussaye insiste davantage sur la contenance du vainqueur et sur les regards portés sur lui par les vaincus : « Il s'assembla autour de sa personne un nombre infini d'officiers et de soldats espagnols qui ne pouvaient ôter les yeux de dessus lui, et qui, parmi le tumulte et la crainte où ils étaient, semblaient n'avoir d'autre application qu'à regarder avec admiration la jeunesse et la bonne mine du vainqueur dont ils venaient d'éprouver la valeur et dont ils éprouvaient la clémence. »

Les manuscrits Conrart[1] contiennent une poésie inédite de La Chapelle. Elle est consacrée, comme il était juste, à célébrer l'illustre patron de l'auteur, je veux dire le Premier président Lamoignon, la campagne de Baville où il se délassait des tracas du Palais, et la fontaine Polycrène qui était un des principaux ornements de ce séjour champêtre[2]. Voici ce petit poème : s'il n'ajoute rien à la gloire de son auteur, il prouvera du moins que La Chapelle savait être reconnaissant.

**Eglogue**

DAPHNIS

SILEINE, LICIDAS, LISIS.

Berger, que je me plais en ces aymables Lieux,
Où tout semble estre fait pour le plaisir des yeux !
De longs filets d'argent nos campagnes parées,
Jamais d'vn plus beau jour ne furent éclairées,
Sur l'émail de nos prez les nüances des fleurs
Ne brillèrent jamais de plus vives couleurs,

dans des bois et dans des marais pour décider leur querelle comme deux braves en champ clos. » LA CHAPELLE : « Les armées étaient enfermées dans cette enceinte de bois, comme si elles avaient eu à combattre en champ clos. » — BOSSUET : « Le prince fléchit le genou, et, dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. » LA CHAPELLE : « Le duc d'Enghien voyant sa victoire entièrement assurée se met à genoux au milieu du champ de bataille et commande à tous les siens de faire la même chose pour remercier Dieu d'un succès si avantageux. Certes la France lui devait en cette rencontre de grandes actions de grâces, car on peut dire que, depuis plusieurs siècles, les Français n'avaient point gagné de bataille ni plus glorieuse ni plus importante. »

1. Arsenal, Ms. 5418, fol. 353 et suiv.

2. Le même recueil contient, sur le même sujet, une longue épître en prose et en vers du P. Verjus. Baville et Polycrène ont été célébrés aussi par Habert de Montmort dans l'*Art des devises* du P. Le Moyne, 1668; par Boileau, *Epître VI*; par Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, p. 248, et *Carmina*, 1729, Eleg. XII; par le P. Commire, *Carmina*, 1753, t. I, od. 30 et 32; par le P. Rapin, *Carmina*, 1723, t. III, od. 20 et 21, et *Hortorum lib. III*, v. 208-219;

Cf. G. Doncieux, *Le P. Bouhours*, Paris, 1886, in-8, p. 291 et suiv.

Et la savante main qui fait cette peinture,
De ses plus riches traits embellit la Nature!
Sileine, arrêtons-nous dans ce charmant séjour,
Pendant que le Soleil achèvera son tour,
Allons-nous reposer au frais de ces ombrages,
Et laissons nos troupeaux paistre sur ces rivages.
Sous ce feüillage épais mille petits oiseaux,
Accordant leurs concerts au murmure des Eaux,
Chantent incessamment leur amoureuse peine,
Du creux de ce Rocher la belle *Policreine* [1]
Roule sur le gravier ses liquides trésors,
Et nourrit le gazon qui couronne ses bors.
En l'honneur de la Nymphe vn amoureux Zéphire
Répand l'odeur des fleurs dans l'air qu'on y respire,
Et malgré les Saisons qui distinguent les temps,
Icy l'on voit régner vn éternel printemps.
Tout rit en ces beaux lieux, et ma plus forte envie
Est d'y pouvoir passer le reste de ma vie;
Berger, n'aimes-tu pas ces plaisirs innocens?

SILEINE.

Tout déplaist à mon cœur, dans l'ennuy que je sens.
Lisis, je ne voy rien qui n'augmente ma peine.

LISIS.

Je ne reconnois plus le volage Sileine.
D'où viennent ses ennuys? qui cause sa langueur?
L'amour auroit-il pu se vanger de son cœur?
Est-ce Iris, ou Silvie ou quelqu'autre Bergère,
Qui triomphe aujourd'hui de ton humeur légère?
Berger, découvre-moy l'objet de tes soupirs.
Quel charme peut, enfin, arrêter tes desirs?

SILEINE.

Ne renouvelle point les tourmens de ma vie,
Ne me parle jamais d'Iris, ni de Silvie,
Lisis, espargne-moy la honte de mes fers,
Ne me fais plus rougir des maux que j'ay soufferts.
Mon cœur brûle, à présent, d'vne plus noble flame.
Ces Bergères n'ont plus d'empire sur mon ame,
Leur beauté n'a pour moy que de foibles appas,
Et je n'ayme plus rien que mon cher Licidas,
Pour luy seul je quittay ces ingrates Maîtresses,
Sa raison me guérit de toutes mes foiblesses,

1. Nom de la fontaine proche de Baville (*Note du ms.*). De son nom villageois, elle s'appelait La Râchée.

Il seût, par ses conseils, me donner du mépris,
Pour la fière Silvie et l'infidèle Iris,
Il m'aprit à braver leur injuste puissance,
Mais il ne m'aprit pas à souffrir son absence.
D'vne tendre amitié les innocens liens,
Comme ceux de l'amour, ont leurs maux et leurs biens;
Le plus heureux amant soupire sous ses chaisnes,
Un amy trop sensible est toûjours dans les gesnes,
Et bien que la raison règle ses mouvemens,
Vn cœur qui sayt aymer n'est jamais sans tourmens;
Lisis, voilà des miens vne image fidèle.

LISIS.

Que je vais donc t'apprendre vne heureuse nouvelle!
Et qu'après tant d'ennuys, ton sort doit estre doux!
Licidas est icy, c'est luy qui vient à nous.
Console-toy, Berger.

SILEINE.

Il est vray, c'est luy-mesme;
De son retour, Lisis, ma surprise est extréme,
Et je sens que mon cœur n'oze en croire mes yeux.
Est-ce toy, Licidas? qui t'améne en ces lieux?
Ay-je, par mes regrets, affoibly ta constance?
Es-tu touché des maux que m'a faits ton absence?
Non, rien ne peut fléchir ton austére vertu;
Mon amitié contre elle en vain a combatu;
Depuis l'adieu....

LICIDAS.

Berger, ne tiens plus ce langage.
J'achetay chérement vn si triste avantage,
Plus mon cœur parut ferme, et plus sa fermeté
Luy cousta de tourmens aprés t'avoir quité.
Mais il faut tout quitter, quand le Ciel nous appelle,
Plus on rend de combats, plus la victoire est belle;
Deust-on pour la gagner, se déchirer le cœur,
Sileine, il faut toûjours que le Ciel soit vainqueur,
Il le fut, en ce jour, de toute ma tendresse,
Ne rappelons jamais ce sujet de tristesse.

SILEINE.

Hé bien! n'en parlons plus; aprends moy, Licidas,
Quel dessein impréveu conduit icy tes pas.

LICIDAS.

Je n'avois plus d'amour que pour ma solitude,
Mon cœur n'estoit troublé d'aucune inquiétude,

Et quittant pour jamais les honneurs de la Cour,
Je bornois mes desirs dans cet heureux séjour,
Du seul plaisir des champs mon ame estoit charmée,
Lorsque du grand Daphnis l'illustre renommée,
Jusques dans nos desers fit entendre sa voix,
Et redire son nom aux Écos de nos bois ;
De ce chef du Sénat nous racontant l'histoire,
Elle nous l'a dépeint environné de gloire,
Sur vn Trosne élevé par toutes les vertus,
Où l'on voit sous ses pieds les vices abatus ;
Elle a dit mille fois avec quelle prudence
De la juste Thémis il soutient la balance
Et répond dignement à l'honorable choix
Du grand Roy qui l'a fait l'arbitre de ses Loix,
J'ay l'esprit si touché de toutes ces merveilles
Que je luy viens offrir mon repos et mes veilles.
Pour le voir seulement, j'ay quitté nos hameaux,
Et laissé pour vn temps le soin de mes troupeaux.

SILEINE.

J'approuve, Licidas, ta généreuse envie ;
Mais pour mieux admirer vne si belle vie,
Il faut suivre Daphnis en ces lieux écartez
Et le voir de nos champs gouster les libertez.
Il quitte icy la pourpre et sa pompe importune ;
Mais on l'y voit toûjours plus grand que sa fortune ;
Ce front dans le Sénat si plein de majesté,
Ne garde, parmy nous, que des traits de bonté ;
Sur le Trosne des Loix il paroist redoutable,
Aux bords de *Policreine*, il n'a rien que d'aymable ;
Il exerce en ces lieux vn empire si doux,
Qu'en nous gagnant le cœur, il sayt régner sur nous.
Tu le verras souvent, en ces bois solitaires,
Du culte de Pomone enseigner les Mystères [1]
Et donner des leçons à nos jeunes Bergers
Sur l'art de cultiver les plans de nos Vergers.
La secréte vertu que répand sa présence,
De nos riches moissons entretient l'abondance,
La colère du Ciel espargne nos guérets,
Les Loups n'osent sortir des antres des forests,
Les haras, en repos, paissent dans nos prairies,
Nos troupeaux sans danger sortent des Bergeries,
Les Bergers n'ont soucy que de leurs chalumeaux,
Les douceurs de la paix régnent dans nos hameaux ;

1. « M. le Premier Président a fait la préface du livre des fruitiers du curé d'Hérouville ». — Le Gendre, *Manière de cultiver les arbres fruitiers*, Paris, 1652, in-12.

Ce Daphnis dont la vie est féconde en miracles,
Ce Daphnis qui des Loix prononce les Oracles,
Fait ses plus doux plaisirs de nos jeux innocens,
Et de nos foibles voix escoute les accens;
Il ayme de nos bois l'agréable verdure,
Il ayme des ruisseaux le paisible murmure,
Et Flore, pour luy plaire, étale ses trésors,
Sur le frais éternel que conservent leurs bors;
Sur vn Trosne de fleurs, à l'ombrage des hestres,
Il juge des chansons de nos muses champestres,
Et préfère aux accords des plus justes concerts
La naïve douceur de leurs rustiques airs,
Il ayme de Lisis la musette vantée,
Qu'hérita ce Berger du chantre d'Aristée,
Dont il sayt animer les premiéres douceurs,
Quand des beautez de Flore il chante les honneurs;
S'il est beau d'avoir seû mériter ce partage,
L'heur de plaire à Daphnis, l'est encor davatange.

Lisis.

Berger, par ce discours ne flate point mes sens,
Réserve pour Daphnis ta voix et ton encens,
Ses paisibles vertus, aux bords de Policreine,
Sont les dignes sujets de ta féconde veine,
Et Licidas ne peut trop chanter dans ses vers
Ses vertus dont le bruit a rempli l'univers.
Mais le flambeau du jour a finy sa carrière,
Et laissant sur ses pas des traces de lumière,
Il répand dans les airs sa mourante pasleur,
Et peint tous les objets d'vne même couleur,
Le broüillars qui s'éléve au-dessus des prairies,
Couvre d'un voile espais leurs campagnes fleuries,
Le retour de la nuit fait taire les oiseaux;
Retirons-nous, Bergers, emmenons nos troupeaux.

La Chapelle-Bessé.

1. Lisis, c'est le R. P. Rapin, qui a fait la suite des *Géorgiques* de Virgile en vers latins, la culture des fleurs, des arbres, des eaux et des bois. (*Note du manuscrit.*)

Ch. Urbain.

# SUR LE MANUSCRIT DES « NATCHEZ »

Dans l'excellent article, très informé et très prudent, que M. Pierre Martino a publié ici même : *A propos du « Voyage en Amérique » de Chateaubriand*, je lis la note que voici [1] : « M. Dick exagère un peu quand il déclare (*Plagiats de Chateaubriand*, p. 51) : « Le vieux manuscrit » oublié à Londres et retrouvé comme par miracle est une impossibilité. » Que M. Martino prenne garde! Il ne recherchait, comme nous tous, que la vérité, « l'humble vérité » : il va se faire accuser lui aussi, j'en ai peur, par M. E. Dick, d'être un homme de parti. Sont en effet des hommes de parti, aux yeux de certains érudits, tous ceux qui, à la moindre déclaration de Chateaubriand, ne s'empressent pas de crier à l'imposture.

Et pourtant, c'est bien M. Martino qui a raison contre M. Dick. J'en voudrais, moi qui, pendant longtemps, n'ai pas été très loin de partager le scepticisme affirmatif de M. Dick, apporter ici deux ou trois preuves, ou commencements de preuve, que d'autres préciseront ou complèteront à leur tour.

Oui, tout comme un autre, comme Scipion Marin, comme M. Dick, j'ai, de longues années durant, pensé que l'histoire de cette vieille malle retrouvée à Londres au bout de vingt ans était une pure et simple « gasconnade ». Et je m'en consolais, en me disant que tant d'autres « auteurs » avaient commis pareils méfaits, ou méfaits plus graves, et en relisant ces lignes curieuses des *Mémoires d'outre-tombe* : « En mangeant notre gamelle sous la tente, écrit Chateaubriand, — c'est à propos de son passage à l'armée des princes, — mes camarades me demandaient des histoires de mes voyages; ils me les payaient en beaux contes : *nous mentions tous comme un caporal au cabaret avec un conscrit qui paie l'écot* [2]. » René, pensais-je, a traité tous ses lecteurs, comme il avait fait ses camarades de campement....

Eh bien! non, dans l'espèce, René n'a pas menti.

Relisons d'abord tout au long la page où, dans la *Préface* des *Natchez* [3], Chateaubriand nous raconte l'histoire de son vieux Pourana :

« Lorsqu'en 1800, je quittai l'Angleterre pour rentrer en France sous un nom supposé, je n'osai me charger d'un trop gros bagage : je laissai la plupart de mes manuscrits à Londres. Parmi ces manuscrits se trouvait celui des *Natchez*, dont je n'apportais à Paris que *René*, *Atala*, et quelques descriptions de l'Amérique.

« Quatorze années s'écoulèrent avant que les communications avec la Grande-Bretagne se rouvrissent. Je ne songeai guère à mes papiers dans le premier moment de la Restauration; et d'ailleurs, comment les retrouver? Ils étaient restés renfermés dans une malle, chez une Anglaise qui m'avait loué un petit appartement à Londres. J'avais oublié le nom de cette femme; le nom de la rue et le numéro de la maison où j'avais demeuré étaient également sortis de ma mémoire.

« Sur quelques renseignements vagues et même contradictoires, que je fis passer à Londres, *MM. de Thuisy eurent la bonté de commencer des recherches; ils les poursuivirent avec un zèle, une persévérance dont il y a très peu d'exemples : je me pluis ici à leur en témoigner publiquement ma reconnaissance.*

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1909, p. 438.
2. *Mémoires d'outre-tombe*, édition Biré, t. II, p. 59-60.
3. *Œuvres complètes de Chateaubriand*, édition Pourrat, t. XVI, p. 1-2.

« Ils découvrirent d'abord avec une peine infinie la maison que j'avais habitée dans la partie ouest de Londres. Mais mon hôtesse était morte depuis plusieurs années, et l'on ne savait ce que ses enfants étaient devenus. D'indications en indications, de renseignements en renseignements, MM. de Thuisy, après bien des courses infructueuses, retrouvèrent enfin, dans un village à plusieurs milles de Londres, la famille de mon hôtesse.

« Avait-elle gardé la malle d'un émigré, une malle remplie de vieux papiers à peu près indéchiffrables? N'avait-elle point jeté au feu cet inutile ramas de manuscrits français?

« D'un autre côté, si mon nom sorti de l'obscurité avait attiré dans les journaux de Londres l'attention des enfants de mon ancienne hôtesse, n'auraient-ils point voulu profiter de ces papiers, qui dès lors acquéraient une certaine valeur?

« Rien de tout cela n'était arrivé : les manuscrits avaient été conservés; la malle n'avait pas même été ouverte.... J'avais confié avec simplicité le produit des travaux d'une partie de ma vie à la probité d'un dépositaire étranger, et mon trésor m'était rendu avec la même simplicité....[1] »

Ce qui, à la relire, je l'avoue, me frappe dans cette page, c'en est, — ne parlons même pas de l'air de naturel et de parfaite bonne foi, — c'en est *l'extrême précision des détails*. Un nom propre même est cité : celui de MM. de Thuisy. Si toute cette histoire était mensongère, Chateaubriand éprouverait-il le besoin, au risque de se faire infliger de faciles démentis, de mettre en cause des personnes peut-être encore vivantes, et de leur exprimer publiquement sa reconnaissance? Ira-t-on jusqu'à prétendre que ce nom même est fictif? Et cette dernière hypothèse, — qu'il est d'ailleurs assez facile de vérifier, — n'est-elle pas plus invraisemblable encore que l'histoire même de la vieille malle anglaise[2]?

Mais d'autre part, on lit ceci dans la *Correspondance de Joubert*. S'adressant à Mme de Vintimille, le 8 août 1806, Joubert lui parle de Chateaubriand qui est parti pour l'Orient le 13 juillet. « Dans la matinée [de son départ], lui dit-il, il (Chateaubriand) eut du loisir, et en employa une partie à visiter ses plus chers amis, quoiqu'il eût reçu leurs adieux la veille au soir. Il vit entre autres M. Molé, à qui, par parenthèse, il recommanda, en cas d'événement, son oraison funèbre, dont il lui assigna la place, laissant d'ailleurs à son choix le texte et les divisions. *Il lui recommanda aussi, s'il ne revenait pas, d'aller chercher en Angleterre des papiers qu'il y laissa dans ses mauvais jours, et M. Molé le lui promit*[3]. »

Donc, la malle abandonnée, ou du moins les manuscrits qu'elle contenait existaient réellement, et Chateaubriand s'en préoccupait en 1806.

1. Chateaubriand a renvoyé à cette page dans les *Mémoires d'outre-tombe* (éd. Biré, t. III, p. 56) : « A la tête des *Natchez*, écrit-il, la préface a raconté comment l'ouvrage fut retrouvé en Angleterre par les soins et les obligeantes recherches de MM. de Thuisy. »

2. Le hasard heureux qui a fait retrouver à MM. de Thuisy, au bout de vingt ans, les papiers laissés par Chateaubriand est-il d'ailleurs beaucoup plus « invraisemblable » que celui qui, après plus d'un siècle, a fait retrouver à M. Le Braz les curieux documents dont il a enrichi son récent volume *Au pays d'exil de Chateaubriand*, Paris, Champion, 1909? — Que d'ailleurs Chateaubriand ait rendu son récit plus « invraisemblable » encore, en « arrangeant » certains détails, il est possible : je n'en suis pas sûr, car

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ;

Mais il est possible.

3. *Correspondance de Joubert*, publiée par Paul de Raynal, 9e édition. Paris, Perrin, 1893, p. 154-155.

Je conclus.

Pour établir maintenant « l'impossibilité » ou même la non-réalité de l'abandon par Chateaubriand et de la découverte par MM. de Thuisy des manuscrits de jeunesse de René, il faudrait que l'on démontrât :

1° Que MM. de Thuisy n'ont jamais reçu pareille mission de Chateaubriand, ou que, l'ayant reçue, ils n'ont pu la mener à bonne fin, ou encore qu'ils n'ont jamais existé;

2° Que l'éditeur de la *Correspondance* de Joubert a purement et simplement falsifié les textes qu'il a publiés.

Nous attendons la démonstration.

Victor Giraud.

# A PROPOS D'UN SONNET DE BAUDELAIRE

On sait la passion de Charles Baudelaire pour les écrivains d'Angleterre et d'Amérique. L'influence d'E.-A. Poë, par exemple, peut aisément être discernée dans l'œuvre entière de son célèbre traducteur. A quoi bon indiquer ici les ressemblances que l'on remarque entre la deuxième partie du poème *L'Irréparable* (j'ai vu parfois...) et la première strophe de la poésie insérée dans « Ligeia » : *The conqueror worm*? On peut également rapprocher les trois derniers vers de *L'Héautontimorouménos* :

... Un de ces grands abandonnés,
Au rire éternel condamnés,
Et qui ne peuvent plus sourire....

du vers effrayant qui termine *The haunted palace* :

And laugh, but smile no more.

Faut-il encore indiquer les similitudes que l'on découvre dans *Rêve parisien* et *The city in the sea*? Inutile! C'est tout un livre qu'il serait intéressant d'écrire sur ce sujet : Les thèmes de Poë, repris, développés et transformés par Baudelaire. Quant à la passion de l'auteur des *Paradis Artificiels* pour la littérature anglaise, nous en voyons un nouvel exemple dans cette adaptation d'un poème de Longfellow : *Le Calumet de la Paix*, qui se trouve dans *Les Fleurs du Mal*.

Mais il existe une curiosité bien plus passionnante pour ceux qu'intéressent les moindres sources littéraires. Personne, croyons-nous, n'a encore fait observer que le sonnet *Le Guignon* n'est pas une œuvre originale, mais simplement une démarcation, une traduction. Voici, d'abord, le sonnet :

LE GUIGNON.

Pour soulever un poids si lourd,
Sisyphe, il faudrait ton courage!
Bien qu'on ait du cœur à l'ouvrage,
L'Art est long et le Temps est court.

Loin des sépultures célèbres,
Vers un cimetière isolé,
Mon cœur, comme un tambour voilé,
Va battant des marches funèbres.

Maint joyau dort enseveli
Dans les ténèbres et l'oubli,
Bien loin des pioches et des sondes;

Mainte fleur épanche à regret
Son parfum doux comme un secret
Dans les solitudes profondes.

Ces quatorze vers ne sont rien que la traduction de deux strophes extraites de deux poèmes célèbres dans les pays de langue anglaise : *A psalm of life* de Longfellow et *Elegy written in a country churchyard* de Thomas Gray. Nous allons donner le texte de ces huit vers :

Art is long, and Time is fleeting,
And our hearts, though stout and brave,
Still, like muffled drums, are beating
Funeral marches to the grave.

LONGFELLOW.

Full many a gem, of purest ray serene,
The dark unfathomed caves of ocean bear;
Full many a flower is born to blush unseen,
And waste its sweetness on the desert air.

GRAY.

Et ces deux strophes disparates, accouplées de la sorte, nous donnent exactement la poésie de Ch. Baudelaire :

*L'Art est long et le Temps est fugitif; et nos cœurs, bien que résolus et courageux, toujours, comme des tambours voilés, vont battant des marches funèbres vers la tombe.*

*Les ténébreuses et insondables grottes de l'Océan produisent maints joyaux, brillants de l'éclat le plus pur. Maintes fleurs sont nées pour fleurir invisibles et répandre leur douceur dans l'air solitaire.*

Certes, il serait téméraire de chercher à tirer une leçon quelconque d'un fait semblable, et non moins vain de s'emparer de cet exemple pour reprocher au poète son abus de l'artificiel ; car on pourrait nous répondre justement que les procédés employés par Baudelaire sont de pure tradition classique ; et nous ne sommes pas éloignés de partager cet avis.

Nous ne donnons ceci qu'à titre de curiosité littéraire.

JEAN-MARC BERNARD.

# CHATEAUBRIAND ET JOUBERT

Parmi les « Fragments inédits des *Mémoires d'Outre-tombe* » que M. Anatole Feugère a très utilement publiés dans le dernier numéro de cette Revue, on aura remarqué peut-être (p. 579-581) ces *Pensées et jugements*, qui auraient été écrits par Chateaubriand au début de 1804. M. Feugère les attribue à Chateaubriand sur la foi d'Edouard Bricon, qui les fait précéder dans sa copie de la note suivante : « J'ai tiré ce chapitre, à l'exception des [deux][1] premières pensées, d'un livret écrit au crayon, jour par jour [sans doute à quelques réunions académiques][2], dans les mois de février, mars et avril 1804. Le manuscrit, à en juger par une espèce de table des matières, contient quelques traits et observations qui ne sont pas de M. de Chateaubriand. Je ne livre à l'impression que ce que je crois lui appartenir. E. B.[3] » — Ainsi donc, en s'en rapportant à Bricon lui-même, ces « pensées » proviennent de deux sources : les unes appartenaient probablement à des fragments isolés et non datés; les autres étaient rangées à la suite et dans leur ordre chronologique, sur un même livret. Pour les fragments isolés, Bricon ne semble avoir eu aucune hésitation sur leur origine. « A l'exception des deux premières pensées », avait-il écrit d'abord; il a corrigé *deux* en *quatre*. Cette correction peut, je crois, s'expliquer ainsi. Les deux premières « pensées » sans date peuvent, et doivent même être dédoublées. On lit alors les quatre « pensées » que voici : « L'homme peut comparer ses idées à la nature, mais il ne saurait comparer la nature à ses idées ». — « Il faut puiser dans l'Océan, si l'on veut être sûr de pouvoir toujours puiser ». — « Un jour mon miroir m'avertit de tout, c'était moi qui me révélais à moi-même ». — « Le vieil oiseau tombe de la branche dans l'eau; il quitte la vie pour la mort; le courant l'entraîne : il n'a fait que changer de fleuve ». — A ces quatre « pensées », il faut joindre, semble-t-il, ces trois autres fragments sans date, que Bricon a rajoutés sur le verso du folio 58, et que M. Feugère a négligés[4] : « On n'est pas toujours à cette heure de la vie, où l'on respire l'odeur des vanilliers dans l'île de Cuba ». — « Dans un ménage bourgeois les enivrements du pot-au-feu ne vont pas loin, et les voluptés indigentes courent risque de soulever le cœur ». — Que de temps ne faut-il pas pour arriver à une chose cherchée! Depuis cinquante ans nous ne nous occupons que d'indépendance; et pourtant, en Europe comme en Amérique, sauf peut-être aux États-Unis, nous sommes arrivés, à quoi? à l'esclavage, à un gouvernement militaire, plus ou moins oppresseur ». Par leur contenu comme par leur forme, ces « pensées » n'ont rien qui nous étonne sous la plume de Chateaubriand; elles sont très vraisemblablement de lui.

Je serais beaucoup plus sceptique pour celles qui suivent[5]. A les prendre

1. *Deux* barré; en surchage : *quatre*.
2. Les mots entre crochets ont été barrés.
3. B. N., mss fr. 12455, f° 58 r°.
4. Il les a reportés plus loin, p. 588.
5. Mss. cit., f°s 59-64. — Les lectures de M. Feugère doivent être corrigées ou complétées sur quelques points : « La langue poétique et même l'autre langue ont acquis plus de *pureté*, de facilité ». — « Rss. [peut-être Rousseau] Cet homme aprête bien la langue, il en tire des *sucs*. » — « Améliorer, c'est changer, et il n'appartient pas à *tous* d'oser changer. » — « Ce qui fait le grand physicien, c'est la faculté d'enseigner dans les corps et dans *leur action* ce qui s'y passe ». — « Il y a des choses vraies qui ne peuvent *le* paraître. »

telles que Bricon nous les présente, elles auraient été écrites par Chateaubriand du 24 février au 15 avril 1804 : en sept semaines il aurait trouvé vingt « pensées ». Sans doute Chateaubriand a écrit des « pensées, réflexions et maximes »; il en a inséré 70 à partir de 1826 dans les éditions de ses œuvres complètes [1]. Mais, — outre qu'on n'y lit aucune de celles que nous a conservées Bricon, — on jugera peut-être que Chateaubriand aurait pu récolter une moins maigre moisson à travers ses carnets de « pensées », s'il était homme à en écrire trois à la semaine. A vrai dire, la « pensée » n'était pas le mode familier de son esprit : il avait trop d'élan pour s'arrêter à peine parti; il sentait plutôt qu'il pensait; et ses sentiments même, il les prolongeait en des états d'âme fuyants plutôt que de les condenser en maximes. Mais il y avait parmi ses intimes un « penseur » de profession, qui jamais ne sentit « souffler sur lui aucun vent constant », et qui se déclarait lui-même « impropre au discours continu [2] » : cet écrivain, fragmentaire par tempérament, si l'on peut ainsi parler, c'est Joubert; et, ne faisant guère que des « pensées », il n'eût pas été en peine d'en écrire vingt en sept semaines. C'est à lui, en effet, que deux au moins de ces « pensées » appartiennent; et c'est Chateaubriand lui-même qui nous en assurera, puisque c'est lui qui les a publiées en 1838 dans son *Recueil des pensées de M. Joubert*. Les voici; elles se trouvent dans le manuscrit de Bricon sous les dates du 31 mars et du 3 avril : « ... Il fait passer toutes ses pensées par son cœur, et moi tous mes sentiments par ma tête ». — « Ch^band [Chateaubriand] dit que *le désir a quelque chose de générateur*. Cette expression est fort belle. Le désir est générateur parce qu'il a quelque chose de divin, et, s'il l'est entièrement, c'est-à-dire s'il est aussi réglé que fort, il peut tout ». La copie de Bricon a même ici cet intérêt qu'elle permet de corriger une évidente faute de lecture ou d'impression dans l'édition de Chateaubriand : « Il *faut* passer toutes ses pensées par son cœur et moi tous mes sentiments par ma tête », ce qui est incorrect et à peu près inintelligible [3]. On doit donc restituer : « Il [c'est-à-dire un écrivain dont vient de parler Joubert, peut-être Chateaubriand lui-même] *fait* passer toutes ses pensées par son cœur, et moi tous mes sentiments par ma tête ».

Cette constatation rend bien suspecte l'authenticité des autres « pensées ». Ne faudrait-il pas les rendre toutes à Joubert? Les réflexions sur Malebranche sont absolument conformes à ce que Joubert a écrit ailleurs sur cet idéaliste, trop rationnaliste à son gré, qui semble l'avoir tout à la fois attiré et agacé [4]. Il y a dans toutes ces « pensées » une « manière » que je ne crois pas imprudent de déclarer celle de Joubert. Ces distinctions subtiles du jugement et du goût, du vocal et de l'aérien dans la parole, des folies de fous et des folies de gens d'esprit [5], ce souci des problèmes purement métaphysiques,

1. On les trouvera au tome XVIII de l'édition Pourrat, Paris, 1836, in-8, p. 283-299. M. Victor Giraud a eu l'heureuse idée de les réimprimer séparément. Un vol. in-16, Paris, Bloud, 1908.

2. *Pensées de J. Joubert*, édit. Paul de Raynal, 9e édit., Paris, Perrin, 1895, in-16, p. 5.

3. *Recueil des pensées de M. Joubert*, Paris, Lenormant, 1838, in-8, p. 391. Ce recueil, introuvable aujourd'hui, vient d'être réédité par M. V. Giraud, Paris, Bloud, 1909, in-16. La faute n'a pas été corrigée dans cette réimpression, p. 208. — Le texte de la seconde « pensée » n'est pas tout à fait identique dans le manuscrit de Bricon et dans le recueil original (p. 356-7; édit. Giraud, p. 192) : « O mon cher ami! Chateaubriand dit : *que le désir a quelque chose de générateur*. Cette expression est fort belle. C'est parce qu'il a quelque chose de divin; et s'il l'est entièrement, etc. ». — Ces deux « pensées » n'ont pas d'ailleurs été recueillies dans l'édition de M. de Raynal.

4. Comparez les réflexions qui sont inscrites sous les 8 et 14 Avril (*Revue*, p. 581) et les jugements sur Malebranche dans les *Pensées* (édit. Raynal, p. 357-8).

5. Cf. La « pensée » de Joubert, conservée par Chênedollé, ap. Sainte-Beuve. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, 2e édit. in-16, t. II, 1861, p. 283 : « Il y a

comme les définitions de Dieu [1], le temps et l'espace dans leurs rapports avec Dieu, — ces questions toutes spirituelles, qui n'intéressent guère que le cerveau, me paraissent bien être de celles où se complaît la méditation de Joubert. Relisons, pour nous borner à un seul exemple, la pensée inscrite sous la date du 3 avril (*Revue*, p. 581) : « Non seulement il y a du temps pour Dieu, mais il y a aussi de l'espace, puisqu'il y a pour lui quelque chose qui ressemble à la figure par quoi il distingue les âmes; or qu'est-ce que la figure, sinon un espace borné?... Il y a aussi du mouvement pour Dieu. Car dans leur éternité même bienheureuse, n'y-a-t-il pas un perpétuel changement de paisibles dispositions dans les esprits. »? Il paraîtra infiniment probable que cette « pensée » n'est qu'un aspect de cette autre « pensée », qui est du Joubert authentique : « Il y a du temps dans l'éternité même; mais ce n'est pas un temps terrestre et mondain, qui se compte par le mouvement et la succession des corps; c'est un temps spirituel, incorruptible, qui se mesure par les affections des esprits et par la succession des pensées qui sont leurs mouvements... ses changements sont des améliorations [2], des développements... Il offre à Dieu ses spectacles et les lui offrira toujours [3] ». Il me semble certain que la « pensée » copiée par Bricon représente un autre état de celle-ci, et qu'elle est sortie de la même main.

Si ces conclusions sont aussi probables que je le crois, il y aurait encore à expliquer la présence de ces réflexions de Joubert parmi les notes de Chateaubriand. L'hypothèse la plus naturelle serait que Chateaubriand les eût inscrites au jour le jour après des conversations avec son ami. Joubert était un causeur très admiré : il abondait en maximes, en sentences et en traits, que l'on recueillait autour de lui comme des perles rares. Sainte-Beuve a retrouvé dans les papiers de Chênedollé toute une série de jugements littéraires et de principes esthétiques que celui-ci avait entendu formuler par Joubert en conversation [4]. Mais du 24 février au 15 avril 1804, Chateaubriand et Joubert n'ont pu avoir d'entretien : Chateaubriand était à Paris, Joubert à Villeneuve, au moins jusqu'aux premiers jours d'avril. Il reste pourtant que cette année 1804 est une de celles où l'amitié de Chateaubriand et de Joubert a été la plus étroite et la plus cordiale : en revenant de Rome, Chateaubriand s'arrête à Villeneuve dans la première quinzaine de février; Joubert lui offre son appartement de Paris pour s'y installer provisoirement; dès qu'ils se trouvent réunis à Paris, ils se voient très souvent, et comblent les intervalles de leurs visites par d'incessants billets; enfin c'est à Villeneuve que Chateaubriand et sa femme vont passer l'automne [5]. Dans toutes ces causeries, les « pensées » n'ont point dû faire défaut du côté de Joubert. Il est très possible que Chateaubriand ait noté les plus remarquables sur son agenda de 1804, sans se soucier autrement de la date sous laquelle il les inscrivait.

Une autre hypothèse peut encore être imaginée. C'est en 1838 que Chateaubriand fait paraître le *Recueil des pensées de M. Joubert*. Or c'est en cette même

plus encore de *folies de style* que de *folies d'idées* dans les ouvrages de Diderot ».

1. Comparez la « pensée » inscrite sous le 20 Mars (*Revue*, p. 580) : « Dieu, c'est la beauté, la bonté, la puissance, l'intelligence, l'équité, la miséricorde; il faut le définir par toutes les vertus, etc. », et celles de l'édition Raynal, p. 30 : « Dieu est esprit et vérité..., Dieu est justice..., Dieu est bonté..., Dieu est miséricorde », et p. 20 : « Le juste, le beau, le bon, le sage est ce qui est conforme aux idées que Dieu a du juste, du beau, du sage et du bon ».

2. Se rappeler la maxime inscrite à la date du 15 mars (*Revue*, p. 580) : « Améliorer, c'est changer ».

3. *Pensées*, édit. Raynal, p. 162.

4. *Chateaubriand et son groupe*, édit. cit., t. II, p. 280-5.

5. *Correspondance de J. Joubert*, édit. Raynal, Paris, Perrin, 1895, in-16, p. 116, 120-1; et Paul de Raynal, *Les correspondants de J. Joubert*, Paris, Calmann-Lévy, 1883, in-18, p. 198-201.

année 1838 qu'il rédige les chapitres de ses *Mémoires* relatifs à son installation à Paris en 1804 [1]. On pourrait donc supposer que, menant de front sa double besogne d'éditeur et de mémorialiste, il aurait copié quelques « pensées » de son ami sur une feuille inutilisée d'un carnet de 1804, qu'il avait alors sous la main pour écrire ses *Mémoires*. — Cette seconde hypothèse me paraît moins vraisemblable; mais qu'on l'adopte, qu'on préfère la première, ou qu'on en imagine une autre plus simple encore, il demeure établi, je crois, que dans ce « livret écrit au crayon », l'écriture seule appartenait à M. de Chateaubriand, et qu'en recueillant « ce qu'il croyait lui appartenir », c'est du Joubert que l'excellent Bricon nous a conservé.

PIERRE-MAURICE MASSON.

*P.-S.* — Il ne serait pas d'ailleurs impossible que Chateaubriand eût en quelque façon collaboré à ces « pensées ». Elles sont nées sans doute, on l'a vu, dans ses conversations avec Joubert : il serait peu vraisemblable qu'il y eût joué un rôle purement passif. Plus d'une fois, il a été pour son ami un excitateur intellectuel. On a signalé très justement des analogies frappantes entre quelques pages de Joubert et de Chateaubriand : cf. G. Pailhès, *Du nouveau sur Joubert*, Paris, Garnier, 1900, 1 vol. in-16, p. 251-5. Qui des deux a influencé l'autre? La chose reste le plus souvent douteuse. Dans un cas pourtant la dette de Joubert est à peu près certaine (cf., sur « la beauté des larmes », Joubert, *Pensées*, édit. Raynal, p. 324-5, et Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, fragments de l'édition de Londres, édit. Pourrat, 1836, t. XXXI, p. 222-3). Il se pourrait donc que les « pensées » conservées par Bricon dussent quelque chose aux suggestions de Chateaubriand. Les formules du moins appartiendraient à Joubert.

P.-M. M.

1. *Mémoires d'outre-tombe*, édit. Biré, t. II, p. 293 et 409.

# LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE AU LIBRAIRE LAMBERT

Ayant entre les mains seize lettres inédites, provenant de la collection des lettres de Voltaire au libraire Lambert vendue par Laverdet les 2-5 juin 1856, on a cru de quelque intérêt, en les publiant, de réimprimer à leur date les analyses données sans ordre dans le catalogue.

On est assez porté, d'après cet ensemble, à ne plus trop agréer l'opinion répandue par Voltaire et ses amis, et, sur leur parole, généralement admise, que le grand homme n'a jamais tiré aucun profit de ses ouvrages. Et l'on croit moins aisément encore que par le don de ses ouvrages, l'écrivain ait « enrichi » ses libraires. Voltaire, qui toute sa vie s'est plaint des contrefacteurs, paraît avoir été souvent leur complaisant, et en quelques circonstances, leur instigateur. C'est ainsi que la première édition du *Siècle de Louis XIV*, donnée par Henning à Berlin, fut immédiatement contrefaite à Paris sur la proposition de Voltaire qui, cependant, désavouait la première; cette seconde édition fut à son tour sacrifiée en faveur d'une troisième, imprimée par Walther à Dresde sur un nouveau manuscrit de l'auteur. Dans le temps que Lambert achevait une deuxième édition en vingt volumes des *Œuvres complètes*, Voltaire en commençait une autre à Genève chez les frères Cramer.

La plus piquante de ces lettres est celle où Voltaire se plaint que *Rome sauvée* ait été imprimée « furtivement ». On peut voir par la lettre de fin août 1754, qu'il avait fait imprimer lui-même la pièce par Lambert.

Il ne semble pas toutefois que l'avidité ait déterminé Voltaire à multiplier les éditions de ses ouvrages. La raison qu'il en donnait était leur amélioration par des corrections, des augmentations; mais ces changements n'étant pas très importants, ce qu'il paraît avoir plutôt désiré c'est d'atteindre le plus grand nombre de lecteurs possible. On en a un exemple dans le *Siècle de Louis XIV* qu'il fait imprimer à Berlin, puis réimprimer à Paris, en sollicitant le ministère de proscrire l'édition prussienne. De même, l'édition que Lambert devait faire en commun avec les frères Cramer, était, dans la pensée de l'auteur, destinée à Paris, l'étranger restant le débouché des frères Cramer (10 septembre 1755, Moland, 3010).

Selon une note de police que rien n'a confirmé, Lambert passait pour le fils de Voltaire. Les relations de l'écrivain et du libraire furent assez cordiales, tant que Voltaire ne fut pas engoué des Cramer, avec lesquels il se brouilla du reste dans la suite, en faveur de Panckoucke. Sa dernière lettre à Lambert est une réclamation : elle est signée *Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi.*

FERNAND CAUSSY.

[456.] S. d.

Il vient d'apprendre qu'on a imprimé [1] une petite comédie intitulée *Nanine* qu'on représenta l'été dernier; il en est d'autant plus affligé qu'il la corrigeait avec soin pour la faire imprimer chez lui. On lui mande qu'on la vend à

1. Paris, la compagnie des libraires associés, 1749, in-12. — L'édition de Le Mercier et Lambert est de la même année, in-8° de IX-58 pp.

Fontainebleau, et il a eu lieu de soupçonner qu'elle a été imprimée à Lyon. Il le prie de prendre les mesures nécessaires pour que les ballots soient saisis à la Chambre syndicale, etc., etc.

[448, III.] — Billet autographe signé de Lemercier et Lambert à l'ordre de M. de Voltaire de la somme de 3 000 livres. Paris, 25 novembre 1749.

[446] S. d.

On va jouer incessamment *Oreste* [1]. Il a un besoin pressant de *Pausanias* de l'abbé Gédoyn pour ne pas faire de fautes contre la géographie des Grecs, et des œuvres de Lagrange [2], pour ne pas se rencontrer avec lui...

[475, I.]

M. Lambert est prié d'apporter le manuscrit d'*Oreste* sur lequel il y a beaucoup de changements à transcrire. — On a à lui parler. On désire vivement le Rapin Toiras [3].

Samedi.

[448, II.] — Quittance autographe signée, 13 juin 1750.

[448.] Berlin 1er septembre 1750.

Il n'a point fait d'écrit avec lui pour la publication de ses œuvres [4] et n'a jamais pensé en avoir besoin. Il a regardé sa parole comme un gage tout aussi sûr.

Propositions qui lui sont faites de Lyon et de Paris. On ne peut rien entreprendre sans lui. Il a passé à Berlin un mois à corriger ses ouvrages. Quiconque l'imprimera sans l'avoir consulté fera un bien mauvais marché, etc.

[445.] S. d.

Il reçoit une étrange liste qu'il a donnée à sa nièce des indignes ouvrages qu'il veut mettre sous son nom, et il est fort bizarre que ce soit là la première nouvelle qu'il ait de lui quand il fait une édition de ses œuvres. — Quoi qu'on le regarde comme un homme mort dont on partage les dépouilles, il lui dira pourtant qu'il ne faut se saisir que des dépouilles qui sont à lui.

*Une nouvelle en prose ou la comtesse de...* Cet ouvrage impertinent est d'un jeune homme nommé de la Chaize et il n'y a que de la canaille qui puisse le lui attribuer.

*L'apothéose de Mlle Lecouvreur* est une pièce aussi scandaleuse que mal écrite, elle est d'un nommé Bonneval. L'idée seule de la mettre sous son nom est une offense qu'il ne peut lui pardonner, et une des raisons pour lesquelles il avait fait saisir les éditions de Chartres ou de Rouen, et poursuivi les imprimeurs, parce qu'ils avaient mis parmi ses œuvres cet abominable ouvrage.

Il désavoue absolument le *Temple de la Gloire* et la *Princesse de Navarre*. Ils ne sont point dans l'édition de Dresde et ne doivent point y être, ce sont des ouvrages de commande qu'il fit faire par des jeunes gens et qu'il ne souffrira jamais dans le recueil de ses ouvrages, etc., etc.

[457.] S. d.

Il est très étonné et très fâché de la manière dont on s'y est pris pour faire

1. Représentée pour la première fois le 12 janvier 1750.
2. Lagrange-Chancel, auteur d'un *Oreste*.
3. Rapin de Thoyras (1661-1725), auteur d'une *Histoire d'Angleterre*.
4. Il s'agit ici de l'édition des Œuvres complètes de Voltaire en 11 volumes grand in-8°, Paris, Lambert, 1751.

cette mauvaise édition de ses œuvres, de laquelle on ne lui rend qu'un compte où il n'y a ni détail ni clarté... Instruction sur le classement et la division des œuvres... Il eut été très convenable de ne point faire suivre le volume de la *Henriade* par un volume de vers, mais de mêler alternativement un volume de prose afin de présenter au lecteur plus de diversité... Il a déjà mandé quel excès d'opprobre et d'impertinence il y aurait à imprimer il ne sait quels ouvrages faits pour la canaille, comme un certain roman intitulé la *Comtesse B.* et l'*Apothéose de M^lle Lecouvreur*, etc., et d'oser mettre ces bêtises infâmes sous son nom... Le résultat de tout ceci est qu'il vaut cent fois mieux donner cette édition en neuf volumes qu'en onze; et que onze volumes sont le comble de l'ennui et du dégoût, rebutent les acheteurs, et ruinent un libraire et lui causent, à lui, une véritable affliction.

*De M^me Denis* :

[505.] 19 juillet [1751].

Elle ne lui a point écrit depuis sa conversation avec M. de Malesherbes qu'elle a été trouver à Clichy la veille de son départ, sur une lettre qu'elle avait reçue de son oncle. Son oncle avait envoyé le 3^e volume de l'*Histoire universelle* à M. de Malesherbes, non pas pour l'imprimer mais pour le consulter... Ce n'est pas assurément qu'il ne soit fort aise qu'il imprime ses ouvrages, mais il avait donné sa parole à Cheffling (Schoepfling) qu'il ne donnerait ce livre à personne avant qu'il n'eût débité son édition... Son oncle la charge de lui demander s'il a commencé la *Henriade*, et le prie, dès qu'il aura une feuille, de la lui envoyer... Mignot Denis.

[453] S. d. [août 1751.]

Aux remerciements qu'il lui doit de l'avoir mieux imprimé que tous ceux qui se sont mêlés de lui faire ce dangereux honneur, il y joint un peu de plainte de ce qu'il n'a point eu d'égards aux changements qu'il lui a envoyés dès qu'il a voulu faire une nouvelle édition .. Ces changements consistent en dix-huit vers qu'il cite... Il y a cent passages assez curieux qui ne se trouvent point dans son édition... Il a refait plus de cent vers de la *Henriade*... fait de grands changements dans les tragédies, ajouté, retranché, corrigé, refondu partout... Il lui paraît qu'il est essentiel qu'il se défasse de son édition à quelque prix que ce puisse être, car que deviendra-t-elle quand le *Siècle de Louis XIV* paraîtra et qu'on verra un double emploi si considérable, etc., etc.

*De M^me Denis* :

[511.] Ce 18 août [1751].

Son oncle soupire après la première feuille de la *Henriade*. « Ne soyez pas lambin, Lambert, car je suis en négociations pour vous auprès de lui, je veux absolument qu'il vous envoie les deux premiers livres de l'*Histoire universelles* manuscris... Lors donc que je dis qu'il faut envoyer ces deux premiers et ce quatrième à Lambert, que c'est un bon garçon, que cela lui fera gagner quelquargent, on me répond je le veux bien ma chère enfant, mais cest à condition qu'il se mettra sur le chant à la grande édition, et que j'aurai vu les premières fœuilles de sa *Hanriade*... On nous mande que Crébillon a lu son *Triumvirat* à la Comédie, et pour rendre la chose plus touchante, on répand que mon oncle a fait aussi ce sujet, rien n'est plus faux ni plus loin de sa pensée, vous santez bien que c'est la malignité qui fait invanter une pareille histoire, vous pouvez être sûr que vous n'imprimerez jamais le *Triumvirat* sorti de la plume de M. de Voltaire, et même qu'il ne mettra plus de Romains sur le théâtre, on en est exaidé. »

[N° 374 du catalogue Laverdet d'octobre 1856.]

Les deux premières pages autographes sont relatives à des corrections à faire à l'édition de Dresde; les 3e et 4e sont remplies de vers (de la main d'un secrétaire) à corriger aussi dans l'édition de Dresde, avec plusieurs indications de la main de Voltaire.

[475, II.]

J'aime assurément M. Lambert et je l'estime, mais puis-je n'être pas affligé de voir qu'il ait commencé son édition sans me consulter? Ne devait-il pas s'apercevoir que les éditions de Dresde et de Rouen sont absolument sans ordre? Comment a-t-il pu ranger les matières si mal? Pourquoi faire onze volumes, quand on peut faire l'édition en neuf tout au plus? Pourquoi rejeter au second volume le traité sur la poésie épique qui doit être dans le même tome que le poème? Pourquoi ne pas suivre l'ordre des matières? Comment peut-on avoir assez d'inattention pour ne pas voir que la dissertation *sur les changements arrivés dans notre globe*, qui est au-devant de la philosophie de Newton, est la même chose que *il saggio soppra i cambiamenti*, etc.? Tout ce qui est de philosophie aurait dû être dans le volume de Newton. Tout ce qui concerne l'historique aurait dû être dans le volume de Charles XII.

Pourquoi une épître qui commence ainsi :

Vivons pour nous ma chère Rosalie,

ne se trouve-t-elle pas dans cette édition, puisqu'elle est dans celle de Rouen et que cette épître vaut m[ieux q]ue les choses étrangères dont on voulait grossir ce recueil?

Par quel étrange ridicule voit-on des anecdotes sur le czar Pierre à côté de *Samson* et de *Pandore*, opéra?

J'avoue que cette édition me fait une peine extrême mais elle n'en fera pas moins à l'éditeur, qui sûrement n'y trouvera pas son compte.

J'ai envoyé il y a près de trois mois des instructions dont apparemment on n'a pas pu profiter parce qu'on était trop avancé. Ce n'est pas ma faute si les papiers dont M. D'Ammon était chargé ne sont pas arrivés. Mais ce petit ouvrage intitulé *Micromégas* qu'il apporte serait une bien faible ressource.

Encore une fois, si on peut remédier au mal en resserrant l'édition en moins de volumes, à la bonne heure.

Mais le point qui devient essentiel après tant de fautes, c'est de corriger exactement suivant mes instructions toutes les fautes des anciennes éditions, de n'oublier aucun des changements que j'ai envoyés et de réparer un peu par cette attention le mal qu'on m'a fait.

Il ne faut point parler de la *Princesse de Navarre* ni du *Temple de la Gloire* dans la préface.

Au reste, je ne suis point fâché contre M. Lambert, mais je suis fâché pour lui.

*P[ou]r l'édition nouvelle* :

Outre les instructions nouvelles qu'on donne ici, il faut songer qu'on a ajouté à l'édition de Rouen trois dialogues qui ne se trouvent point dans celle de Dresde, et qui sont, je crois, édition de Rouen, tome III.

On trouvera dans ce paquet l'épître sur l'encouragement des arts, telle qu'elle doit être.

N. B. — Il faut suivre l'édition de Rouen pour les chapitres des *mensonges imprimés*.

Surtout, il faut ranger tout par ordre de matières.

Si M. Lambert avait consulté l'auteur, comme il le devait assurément pour son intérêt et par toutes sortes de bienséances, il aurait eu bien moins de peine.

M. Lambert a dû recevoir déjà un paquet conforme à celui-ci. Si ce premier paquet s'est égaré, on lui envoie ce duplicata avec le volume contenant la physique de Newton.

[479.] S. d.

Les 3e et 4e pages sont remplies de vers (de la main d'un secrétaire) à corriger dans l'édition de Dresde, avec plusieurs indications de la main de Voltaire... La lettre est toute relative à des corrections à faire aussi à l'édition de Dresde.

[486.] S. d.

Il lui demande des sujets d'estampe. Il a consulté un peintre de ses amis, et il lui détaille ce qu'il lui a conseillé pour *Sémiramis*, *Oreste*, *Pandore* et *Nanine*.

[496, II.]

Berlin 7 février [1752].

Je ne peux vous écrire de ma main, mon cher Lambert; je suis trop malade, et je crains bien de ne plus vous revoir. Ce serait pour moi une consolation si vous pouviez faire une jolie édition du *Siècle de Louis XIV*[1] que l'on commence à débiter en Allemagne. C'est un monument que j'ai voulu laisser à la gloire de ma patrie, et pour la rendre moins indigne d'elle, j'ai corrigé avec tout le soin dont mes maladies peuvent me laisser encore capable un exemplaire que j'ai envoyé à M. de Malesherbes. Je ne doute pas que vous n'alliez trouver madame Denis et que vous ne fassiez les démarches les plus vives de tout côté pour obtenir au moins une permission tacite qu'il serait bien étrange qu'on vous refusât. Vous représenterez sans doute qu'il vaut mieux que cet ouvrage paraisse en France bien corrigé que d'y venir des pays étrangers informe et plein de fautes; que d'ailleurs on ne pourra guère empêcher que les libraires de Lyon et de Rouen ne

1. Il semble que l'édition du *Siècle de Louis XIV* donnée par Lambert soit celle de Leipzig (Paris), 1752, 4 parties en 2 tomes in-2. Cette édition a été après coup enrichie d'additions, suivant la copie de 1753 imprimée chez Walther à Dresde. Voir plus loin la lettre de fin décembre 1753.

l'impriment. Leur édition serait malheureusement conforme à l'étrangère, et ainsi, il ne se multiplierait que de mauvaises copies d'un ouvrage assez important pour qu'on y ait plus d'égards. J'ose me flatter que ces réflexions pourront faire quelque impression sur les personnes dont dépend cette affaire et que vous ne négligerez rien pour parvenir à un but si honorable.

J'apprends que l'on va jouer dans quelque temps *Rome sauvée*; quelque chose qui arrive, il faudra que vous en donniez une édition particulière vers Pâques. Il y a une préface assez curieuse et assez intéressante que j'ai envoyée à madame Denis. Vous pourrez ensuite ajouter cette pièce à une nouvelle édition que j'espère que vous ferez de mes œuvres. Car, pour celle qui est sortie de votre presse, je crois qu'il faut y renoncer et la regarder désormais comme non avenue.

On y trouve les quatre premiers chapitres du *Siècle de Louis XIV*, ce qui est un double emploi très vicieux. Il y manque de plus beaucoup de pièces curieuses que je n'ai pas été à portée de vous fournir, n'ayant pas été consulté par vous. Vous pourrez faire une édition très jolie en vous conformant en partie à celle de Dresde que l'on fait actuellement. Il y a beaucoup de morceaux nouveaux. J'ai corrigé avec grand soin toutes les pièces qui la composent. Il n'y a pas jusqu'à la *Henriade* où l'on ne trouve une centaine de nouveaux vers. Vous pourrez d'autant plus sûrement faire cette édition qu'il ne sortira plus de moi de nouveaux ouvrages et que mes maladies me mettent hors d'état de changer les anciens. Je fais bien mes compliments à tous vos amis et je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous prie instamment d'envoyer un exemplaire en feuilles à M. Delaleu, mon notaire. Il demeure rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie vis-à-vis de la rue Bourgthibourg. Adieu, monsieur, je vous prie de me conserver votre amitié. Je n'ai encore reçu aucun paquet de vous.

VOLT.

[451.] Au château de Potsdam, 18 avril.

Il le prie, non seulement de ne point faire venir d'exemplaires de la première édition de *Louis XIV*, mais de se servir autant qu'il le pourra de son crédit auprès des amis de M. de Malesherbes pour empêcher qu'aucun libraire ne fasse entrer cette édition en France. Elle est très fautive et très incorrecte. Elle n'est enfin qu'un essai informe et qu'un assemblage de matériaux qui demande du travail et du choix. Il aura bientôt de quoi faire une édition plus complète et plus curieuse... La décence avec laquelle il se flatte d'écrire cet ouvrage ne nuira point à la curiosité qui sera assez piquée par le nombre considérable de choses intéressantes qu'il y ajoute, etc.

[454.] Potsdam, 25 juin 1752.

Belle lettre, entièrement relative au *Siècle de Louis XIV*... Ce n'est point là, Dieu merci, un ouvrage de bel esprit, c'est un livre qui peut être très utile, et qui le serait sans doute s'il était d'une autre main. Il n'est pas question de la réputation de l'auteur dans de pareilles entreprises, l'auteur disparaît absolument pour ne laisser voir qu'un siècle illustre dans tous les genres, qui doit rendre la France respectable à toutes les nations étrangères... Le temps de Louis XIV est trop près pour qu'on veuille bien sceller du sceau du roi régnant

tout ce que la vérité oblige de dire de son prédécesseur... Il croit que toutes ces vérités sont glorieuses pour Louis XIV, mais peut-être y en a-t-il de délicates, qu'on permettra, plutôt qu'on ne les autorisera... Sentiment du roi de Prusse sur cet ouvrage, etc.

[452.] **Franco-Wesel**[1]. *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, vis-à-vis la Comédie-Française*, A PARIS.

Potsdam, 7 novembre [1752].

On a envoyé à M. Lambert toutes les additions et tous les changements nécessaires pour le *Siècle de Louis XIV*, les articles *Bossuet*, *Fontenelle*, *la Motte*, *Saint-Pierre*, les changements essentiels aux articles *Bossuet* et *la Motte*, surtout le retranchement du mot d'*Agesseau* après celui de *chancelier* dans le long article *la Motte*, etc.

Il est important qu'il ait reçu les deux morceaux copiés d'après le manuscrit de la main de Louis XIV. Cela seul rendra son édition précieuse.

On lui a envoyé toutes ces additions, tantôt à l'adresse de M. Lemercier, tantôt vis-à-vis la Comédie-Française. On lui en a fait tenir des doubles de la plupart des corrections par madame Denis pour plus de sûreté. On n'a pas la moindre nouvelle de la réception de ces envois. On continuera d'écrire jusqu'à ce qu'on soit informé si les paquets ont été reçus.

V.

N. B. — Vous êtes prié de mettre un carton à la page 153 du *premier tome* :

Page 153 du 1[er] tome, ligne 14 :

*Corrompit le comte de Saint-Amour*

mettez :

*persuada le comte de Saint-Amour.*

Vous me ferez plaisir. Plusieurs familles de Franche-Comté exigent ce changement.

[488, I.] Strasbourg, 14 septembre 1753.

[487, I.] Colmar, 29 novembre 1753.

[482.] Colmar, 11 décembre 1753.

[455.] S. d.

Il a reçu sa lettre du 11 décembre par laquelle il lui apprend qu'il a reçues décachetées toutes les lettres qu'il lui avait écrites. Il faut que ce soit quelqu'un de ses garçons qui se soit diverti à cette espièglerie, car à la poste on n'ouvre que les lettres des gens suspects à l'État et il ne l'est pas (lui Lambert). D'ailleurs, quand on ouvre les lettres on a grand soin de les recacheter très

1. Griffe de la poste.

proprement. Il lui a envoyé, il y a un mois et demi, par le carrosse de Strasbourg, le *Siècle de Louis XIV*, corrigé et augmenté qu'il disait vouloir réimprimer... Il voulait sa véritable *Histoire universelle* et il l'avait fait transcrire pour lui, etc.

[472.] 30 décembre.

Encore une fois, il ne croit point qu'on ouvre ses lettres à la poste, encore moins qu'on les lui envoie décachetées. — Nombreuses fautes qu'il lui signale dans une de ses éditions du *Siècle de Louis XIV*.

[404.] Colmar, janvier 1754.

Relative à la publication de *l'Abrégé de l'Histoire universelle*, etc.[1].

[467.] Colmar, février 1754.

Envoi de corrections à faire pour éviter les plaintes et le scandale... Il lui a préparé ses véritables ouvrages de littérature. On ne les a point, on ne les connaît pas, et il lui répond que cette seconde édition fera fortune[2].

[489, III.] Colmar, 17 février 1754.

Le larcin et la punissable insolence de Jean Néaulme, libraire de La Haye, ont infecté toute l'Europe de l'infâme et ridicule *Abrégé de l'Histoire universelle*, dont presque toute les lignes sont autant d'erreurs et d'indécences. Tout ce que M. de Voltaire a pu faire, c'est de détromper le public dans les gazettes et dans les journaux, mais ces journaux n'ont pu empêcher que les éditions ne se soient multipliées... Il lui a envoyé une liste de plus de deux cent cinquante fautes énormes. Mais la faute la plus essentielle de toutes est une altération punissable qui se trouve à la page 11 de l'introduction, lignes 4 et 5.

« Ces historiens, semblables en cela aux Rois, sacrifient le genre humain à un seul homme. »

Ceux qui ont vu le manuscrit véritable savent qu'il porte :

« Ces historiens imitent en cela quelques tyrans, dont ils parlent; ils sacrifient le genre humain à un seul homme. »

Autres détails sur la publication de ses œuvres diverses, poétiques, etc.

[458.] Colmar, 26 février.

Il lui enverra incessamment les premiers volumes et peut-être le tout pour l'édition qu'il projette. Il verra quelle différence il y a entre ses vrais ouvrages et ceux qu'on s'est hâté d'imprimer sur de simples essais qui n'avaient pas reçu la dernière main. *Errata* qu'il lui a envoyé pour l'*Histoire universelle*; petit avertissement pour ajouter à la fin du premier volume des *Annales de l'Empire*, etc., etc.

[494, II.] Colmar, 10 mars 1754.

Il lui dépêche par la poste de quoi l'occuper, et il ose dire de quoi lui être utile. Il pourra courir chez Mme Denis et lui demander le paquet... Il la prie de faire choix d'un correcteur habile et d'aller un train de chasse. La vie est courte, et il veut, avant de mourir, jouir de la consolation de voir son ouvrage qu'il va imprimer.

1. Il semble que cette édition faite par Lambert de l'*Histoire universelle* soit celle de *Colmar, Fontaine*, 2 vol. in-12 (1754). Voir plus loin la lettre du 1er juin.

2. Il s'agit ici de la seconde édition des *Œuvres complètes* faite par Lambert en 20 et 22 volumes en 1757. L'édition en 22 volumes ne comprend pas les *Annales de l'Empire*.

[459.] **Colmar.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, vis-à-vis la Comédie-Française,* A PARIS.

A Colmar, 19 mars 1754.

Vous devez avoir reçu, mon cher Lambert, le paquet que je vous ai envoyé par madame Denis. Je me flatte que vous en ferez usage incessament, et que cet usage ne vous sera pas désavantageux. Je crois que vous ne vendez pas beaucoup d'*Annales de l'Empire*. Les Français, et surtout nos dames ne se soucient que médiocrement des affaires de l'Allemagne. Aussi ce livre n'est-il point fait pour Paris. On en fait trois éditions en Allemagne et en Hollande, pendant que vous n'en vendez pas cent exemplaires. Cependant, en faveur de quelques savants qui pourraient à toute force l'acheter, voici un petit carton que je vous prie d'insérer aux exemplaires que vous débiterez. Je vous prie que le paquet de madame Denis soit un secret entre elle et vous. Je vous embrasse de tout mon cœur.

V.

[477, II] (billet). Colmar, 24 mars.

[477, I] (billet). Colmar, 28 mars.

[492, I.] **Colmar.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, vis-à-vis la Comédie-Française,* A PARIS.

A Colmar, 1er juin.

Je suis fâché pour vous, monsieur, que vous ayez fait une nouvelle édition des deux premiers volumes de cet essai si informe et si défiguré de la prétendue *Histoire universelle*. Je ne conçois pas que cette entreprise puisse vous être de la moindre utilité, et je voudrais que vous ne fissiez rien qui ne fût à votre avantage. Vous vous êtes servi probablement d'un *Errata* qu'on envoya partout à la hâte lorsque les premières éditions de cet ouvrage informe parurent; mais cet *Errata* n'était pas à beaucoup près suffisant.

Je n'ai point voulu donner mon véritable ouvrage qui demande d'être remanié, d'autant plus qu'une grande partie de ces premiers volumes est employée dans les *Annales de l'Empire*.

Je travaille donc, tout malade que je suis, au quatrième et cinquième volumes qui iront jusqu'au siècle de Louis XIV. Après quoi, je compte retoucher avec exactitude les deux premiers tomes que je tâcherai de rendre dignes du public éclairé. Je serais charmé que mes travaux puissent vous prouver quelque profit; mais je pense qu'il vaudrait beaucoup mieux que vous fissiez une bonne édition de mes œuvres de littérature qui sont assurément bien différentes de celles que vous avez imprimées.

Je serais curieux au reste de voir l'édition nouvelle des deux volumes de la prétendue *Histoire universelle*. On dit que le titre porte A COLMAR et qu'elle a été imprimée sous mes yeux. Je vous prie de faire

que cette fausseté soit supprimée, elle me serait trop préjudiciable. Je compte sur votre amitié.

*Je vous prie de donner un exemplaire pour moi à M^me^ Denis. Je vous embrasse.*

V.

[460.] Plombières, 1^er^ juin.

Il est dans une douleur assez juste de ce qu'au lieu de s'entendre avec Schœpfling, comme il le croyait, il a voulu imprimer l'ouvrage[1] à ses frais... Tout ce qu'il lui demande en grâce, c'est de ne point débiter sans la préface corrigée et sans l'épître dédicatoire.

[461.] Plombières, 6 juillet.

S'il est vrai qu'il imprime le 3^e^ tome de l'*Histoire universelle*. Il le conjure de ne pas la débiter sans la préface et sans l'épître dédicatoire et sans des corrections essentielles. Il le perdrait absolument et se ferait tort à lui-même. Cette préface est sa seule justification.

9 juillet. (Moland 2764).

**Plombières**. *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, près de la Comédie-Française*, A PARIS.

M^me^ Denis et M. de Voltaire réitèrent à M. Lambert la prière qu'ils lui ont faite, et ils le prient, s'il est vrai qu'il ait imprimé le livre en question, de vouloir corriger une faute grossière à la page 313, ligne 2 : *Étant en possession d'élire leur roi, ils avaient celui de détrôner un tyran;* mettez *le droit de détrôner*. Cette faute est capitale et mérite attention. On attend réponse de M. Lambert.

A Plombières, 12 juillet.

[480, I.] **Plombières**. *A monsieur, monsieur Michel Lambert, libraire près de la Comédie-Française*, A PARIS.

Le 14.

On a lu la lettre de M. Lambert à madame Denis.

S'il est vrai que M. Lambert imprime le volume en question, voici une préface absolument nécessaire.

On doit mettre au titre à *Leipsick*, etc., comme il est imprimé.

On enverra la suite. Mais il faut avoir un excellent correcteur.

On est prêt d'envoyer les volumes qui doivent composer le recueil des œuvres diverses.

Mais on souhaiterait voir un essai de la *Henriade*.

M^me^ Denis fait ses compliments à M. L. et le prie de faire suivre l'affaire de Pagni.

[497, II.]

Messieurs les frères Cramer, de Genève, qui sont à la fois gens de lettres et libraires, se sont offerts ainsi que beaucoup d'autres pour

1. *Les Annales de l'Empire*. Lambert n'imprima pas cet ouvrage, mais en acheta es feuilles composées à l'étranger, et y joignit un frontispice de sa façon. L'exemplaire de la collection Beuchot ne comporte ni *Préface* ni *Epître dédicatoire* (Cf. Bengesco, IV, p. 65).

imprimer cinq volumes de l'*Histoire universelle* avec toutes les œuvres mêlées. Ils savent que c'est un objet d'environ douze volumes, lequel demande beaucoup de temps et de soins.

Ils proposent de se joindre à M. Lambert, ils emploieront les mêmes formes, le même papier, les mêmes caractères.

Ils imprimeront une partie de ce recueil, tandis que M. Lambert imprimera l'autre.

Par ce moyen, tout l'ouvrage sera complet en peu de temps, et la beauté de l'édition empêchera qu'on ne la contrefasse.

Messieurs Cramer fourniront à monsieur Lambert le nombre d'exemplaires dont ils conviendront; et monsieur Lambert fournira de son côté le nombre d'exemplaires convenu dans la partie imprimée par lui.

Il paraît convenable qu'on tire une plus grande quantité de l'*Histoire universelle* qui sera un ouvrage tout neuf, que des œuvres mêlées dont on a déjà fait plusieurs éditions.

On pourrait, par exemple, tirer trois mille exemplaires de l'*Histoire universelle*, et quinze cents des œuvres mêlées, ou bien quatre mille de l'une et deux mille de l'autre.

Monsieur Lambert et messieurs Cramer peuvent faire à frais communs cette entreprise qui ne laisse pas d'être considérable, et partager également toute la dépense et tout le profit.

Monsieur Lambert peut s'assurer qu'il ne peut jamais avoir des associés plus attentifs et plus fidèles. Leur réputation de probité est aussi bien établie que celle de leur intelligence; ils sont au rang des plus estimables citoyens de Genève.

L'un des deux frères est venu exprès à Colmar faire ses propositions; elles peuvent convenir à l'auteur qui n'a d'autre intérêt que de voir des ouvrages imprimés avec célérité et exactitude, et qui a envie de favoriser monsieur Lambert en tout ce qu'il pourra. Messieurs Cramer sont prêts à entreprendre le tout eux seuls. On croit faire plaisir à monsieur Lambert en lui proposant cette association.

On lui demande une prompte réponse.

Il est prié d'envoyer, non pas la première page, mais la première feuille de la *Henriade*.

Il est prié aussi de se conformer pour le caractère de la prose à celui qu'emploieront messieurs Cramer en cas qu'ils conviennent ensemble.

Si ce parti lui convient, il faut qu'il envoie incessamment ses propositions.

On croit que rien ne saurait être plus avantageux pour lui, attendu les grands frais que l'entreprise exige.

[1] On ignore encore si l'*Histoire universelle* contiendra cinq ou six tomes. En tout cas, on imprimera toujours tout ce qui est fait jusqu'à la mort de Henri IV.

Il est d'autant plus important que messieurs Cramer impriment cette

1. Autographe à partir de cet alinéa.

histoire qu'on rectifiera très exactement à Genève toutes les fautes de copiste, et toutes les erreurs de date qui auront pu échapper, ce qui est un grand soulagement.

On fait mille compliments à M. Lambert,

à Colmar, 29 août 1754.

**Colm.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, près de la Comédie-Française,* A PARIS.

La personne à qui on a communiqué la lettre de Monsieur Lambert du 21 août répond à tous les articles :

1° On renvoie la feuille imprimée avec les directions nécessaires.

2° On enverra incessamment le second volume de prose qui contribuera plus que les autres au débit de cette édition [1].

3° Si monsieur Lambert réimprime le troisième tome de l'*Histoire universelle*, il est prié de ne changer rien à la Préface. Il serait très ridicule que cette préface fût entière dans une édition et tronquée dans une autre.

4° On a déjà mandé qu'on a cinq à six volumes de l'*Essai sur l'Histoire universelle*, lesquels seront bientôt en état d'être imprimés. Ces cinq à six volumes ne ressemblent presque en rien aux deux impertinents premiers tomes qu'on a donnés. Le troisième, que monsieur Lambert réimprime actuellement, se trouvera incorporé dans ce grand ouvrage avec des additions considérables. Tout cela sera prêt dans quelques mois, et il ne faudra point l'imprimer tome à tome, mais donner cinq petits volumes à la fois; après quoi on imprimera tome à tome les deux derniers volumes, qui commenceront à la mort de Henri IV.

5° On enverra au mois de novembre les additions et corrections nécessaires pour le *Siècle de Louis XIV*. Mais il faut pour cela que monsieur Lambert envoie deux exemplaires en feuilles de cet ouvrage, en se servant de la voie de la poste et du contreseing de monsieur Bouret. Il est prié d'ajouter à cet envoi un exemplaire de *Rome sauvée* [2]. On lui fait mille compliments.

V.

[497, I.]

**Colmar.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, près de la Comédie-Française,* A PARIS.

A Colmar, 8 septembre 1754.

On a reçu la lettre de M. Lambert; on s'arrangera en conséquence. On craint seulement que l'impression des deux tomes de l'*Histoire* ne rencontre quelque difficulté, malgré les efforts qu'on fait pour rendre l'ouvrage aussi décent qu'instructif et curieux.

Comme on va jouer actuellement l'opéra de *Prométhée* ou *Pandore*, et que cet opéra, mis en musique, n'est point tel que l'auteur l'a fait, on

1. *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire.*
2. Qu'il venait d'imprimer, 1753, in-8° (2e édition en 1755).

pense qu'il serait convenable de donner une édition du véritable ouvrage quelques jours avant la représentation. M. Lambert a ce droit, puis qu'il l'a déjà imprimé. D'ailleurs, le poème étant tout différent de celui qu'on va jouer à l'Opéra, personne n'aurait le droit de se plaindre de l'impression. M. Lambert débiterait aisément cinq à six cents exemplaires; on le prie d'y penser[1]; et en cas qu'il veuille prendre cette petite peine, voici quelques corrections relatives à la petite édition de 1751. On le priera par la première poste de vouloir bien envoyer quelques livres qui sont dans la rue Traversière. On lui enverra le catalogue; on lui fait mille compliments.

Volume VII, page 137.

*Promettez seul cœur*

Otez *seul* et *cœur*.

Page 250 : *brillantes fleurs parez* : mettez, *qui parez*.

Page 255 : *de l'infortuné* : mettez, *de l'infortune*.

Page 262 : *oui, j'aime, oui, doux plaisirs*, etc.

Otez ces quatre vers et mettez à la place.

Oui j'aime, oui doux plaisirs,
Vous redoublez ma flamme,
Mais vous redoublez ma douleur;
Ah! si vous donnez le bonheur,
Allez, allez trouver le maître de mon âme.

Page 265, ligne 10 : *appren*, mettez, *apprends*.

Page 270 : *Je vais à ces Titans*, etc.

Otez ces quatre vers et mettez à la place :

Les Titans sont tombés, plaignons leur sort affreux
Je dois soulager leur chaîne;
Apprenons à la race humaine
A secourir les malheureux.

[492, II] *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, près de la Comédie-Française*, A PARIS.

A Colmar, 24 septembre [1754].

On a reçu la première feuille de la *Henriade*. On croit qu'il serait plus convenable de mettre les arguments à la tête des chants que de les placer à la page opposée avec beaucoup de blanc. Il faut songer à ménager le papier et à rendre les volumes le moins gros qu'on pourra. La méthode de placer les arguments à la tête des chants fait d'ailleurs un meilleur effet et c'est la pratique des Italiens.

Page 1re le renvoi (*a*) manque à la note.

Page 9, ligne 4 des notes *bourebon*; mettez *bourbon*.

Page 22, ligne 2 des notes, *pas crainte*; mettez *par crainte*. Même page, 6e ligne des notes, *dars l'édition*; mettez, *dans l'édition*.

1. Lambert ne donna pas suite à cette proposition.

Il sera nécessaire que M. Lambert ait un excellent réviseur, car il ne sera pas possible d'envoyer chaque feuille si loin, et l'édition demande quelque célérité. M. Lambert est prié seulement d'envoyer la seconde et troisième feuille. On est prêt à lui envoyer tout le reste par la voie qu'il indiquera.

On attend les deux exemplaires brochés ou en feuilles du *Siècle de Louis XIV* pour y porter les corrections et les additions qu'on y a faites M. Lambert est prié d'ajouter à l'envoi qu'on lui a demandé les deux tomes de la *Milice française* du Père Daniel qu'on trouvera parmi les in-quarto dans les armoires.

S'il avait envoyé le *Siècle de Louis XIV* on le lui aurait déjà renvoyé revu et corrigé. Il peut compter sur de l'exactitude, sur l'envie qu'on a de l'obliger et sur de l'amitié.

[474.] Colmar, 29 septembre.

Il a acquis les 14 tomes de l'*Histoire universelle anglaise*... Près de cent cinquante chapitres de l'*Essai sur l'Histoire universelle* sont tout prêts. Il y verra une prodigieuse différence de ce qu'on a imprimé. La partie littéraire n'y est pas oubliée et des traductions des poètes étrangers n'y font peut-être pas un mauvais effet... Ce n'est pas mal travailler pour un malade...

[494, 1] **Colmar.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, vis-à-vis de la Comédie-Française*, A PARIS.

A Colmar, 6 octobre.

Je fais mille compliments à monsieur Lambert et mes excuses des peines que je lui donne. Je compte que les envois de livres se feront par les rouliers et non par le coche. Je le prie de vouloir bien joindre à cet envoi l'*État de l'empire ottoman* par le comte de Marsilli, in-folio, lequel est parmi mes livres et aisé à retrouver, attendu sa taille.

J'attends toujours avec impatience les deux exemplaires du *Siècle de Louis XIV* de même que les feuilles de la *Henriade*. S'il ne veut pas se servir de la voie de M. Bouret, il peut envoyer les paquets à M. Toinar, conrrier, rue Saint-Antoine, vis-à-vis les Grands jésuites, à un petit cabaret qui fait le coin, avec l'adresse, *à Mr, Mr du Fresney, directeur des postes à Strasbourg* et cette petite note sur l'adresse, pr. M. d. V.

Ce courrier Toinar doit passer même chez M. Lambert pour y prendre ce paquet.

J'espère enfin avoir une réponse. Messieurs Cramer qui ont fait le voyage de Genève à Colmar ne me feraient pas languir si longtemps. Je me flatte que M. Lambert voudra bien avoir un peu plus d'attention en faveur de la préférence que je lui ai donnée. Je l'embrasse de tout mon cœur.

Je lui réitère que j'ai trouvé les quatorze volumes de l'*Histoire universelle* d'Angleterre, et que je le prie de vouloir bien me défaire de mes in-folios et de mes in-quartos.

*J'attends de ses nouvelles*[1]. V.

1. Aut.

[490, I] **Colm.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, près de la Comédie-Française*, A PARIS.

A Colmar, 13 octobre 1754.

On n'a aucune réponse de M. Lambert, ni sur l'envoi du *Siècle de Louis XIV* qu'il disait devoir imprimer au mois de novembre, ni sur les livres qu'on lui a demandés, ni sur la seconde feuille de la *Henriade*, ni sur aucun des objets sur lesquels on lui a écrit tant de fois. On ne sait s'il est déterminé ou non à débiter la véritable édition de l'opéra de *Pandore* quelques jours avant qu'on ne représente cette pièce. Il eût été à souhaiter qu'au moins il eût donné quelque signe de vie à un malade qui se tue de travailler pour lui.

V.

*De Mme Denis.*

[510.] Colmar, 13 octobre.

M. de Voltaire soupire après lui, il prétend qu'il lui a demandé des livres et surtout un *Siècle de Louis XIV*. Son oncle lui demande aussi la seconde feuille de la *Henriade*, il soupire après. Il travaille à force à ses deux premiers volumes de l'*Histoire universelle*, ce sera un ouvrage entièrement neuf et beaucoup plus étendu. « Il travaille de façon à se tuer et me promets que l'ouvrage sera sage ; tout cela ne serait que demi-mal s'il avait l'esprit tranquille, mais il a la tête remplie d'inquiétude mortelle qui perde sa santé..» Il a imprimé dans une feuille de Fréron que Chevrier a lu *la P...*[1] et même il en cite un endroit. Son oncle ne doute pas que, puisqu'elle est en si bonnes mains, elle ne soit bientôt imprimée. « Tout cela le désespère et le dégoûte fort de revenir à Paris, il sent qu'il y est cruellement persécuté, et qu'il n'a pas grand tort, il m'est impossible de lui remettre la tête là-dessus. Il prétend que l'exemple qu'il a de l'*Histoire universelle* qu'on a imprimée malgré lui et sur un brouillon si défectueux lui prouve qu'on fera de même de *la P...*, et qu'on ne s'en prendra pas au fripon qui la fera imprimer, mais à lui qui donnerait la moitié de ce qu'il possède pour que l'ouvrage ne parut jamais, et je crains bien qu'il ne dise trop vrai, car il y a un furieux acharnement contre lui..., etc.

*De la même.*

[509] Colmar, 7 novembre.

On lui mande que Fréron parle de la *Pucelle* dans deux de ses feuilles, elle n'en a vu qu'une.., Thieriot se tue de dire à tout le monde qu'on imprime cet ouvrage, elle espère que c'est un mensonge.

[462. I.] Lyon, 23 novembre.

Il attend de son exactitude l'attention de l'instruire d'un bruit qu'on fait courir qu'on imprime un poème intitulé *la Pucelle d'Orléans*. Il est d'un intérêt bien essentiel pour lui qu'il empêche cette prévarication.

[493, II.] Château de Prangins, 2 décembre 1755.

[485.] 2 janvier 1755.

Sur l'impression de ses œuvres et les livres qu'il l'a chargé de vendre.

[473.] Prangins, 2 janvier 1755.

Instructions pour la réunion de livres qui doivent être tirés d'une bibliothèque pour être vendus. Il lui a envoyé plusieurs de ses ouvrages corrigés

1. *La Pucelle.*

pour être réimprimés; il n'en a aucune nouvelle. Il avait de même travaillé à la véritable *Histoire universelle* et il se fait un plaisir de le gratifier de ce manuscrit. Mais il n'a pas eu de ses nouvelles. Il aurait été plus content de savoir à quoi s'en tenir sur tous ces objets que de recevoir un plan de Triumvirat dont il ne se soucie pas du tout.

[491. I] Château de Prangins, 5 janvier 1755.

[481.] Ce 24 [janvier 1755].
Il doit avoir reçu son *Siècle de Louis XIV* corrigé et augmenté. Qu'a-t-il tiré de ses livres, dont il l'avait prié de se défaire?

**Genève.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, près de la Comédie, faubourg Saint-Germain*, A PARIS.

A Prangins, pays de Vaud, 20 février.

Il faut enfin, mon cher Lambert, vous demander pardon de vous avoir trop grondé. M. Fleur me mande qu'il lui est arrivé le 15 février un paquet de livres. C'est probablement le nôtre, mais point de lettres d'avis comme vous l'aviez mandé; jugez dans quel embarras vous nous aviez jeté par ces négligences et par ces défaites. Je me flatte que quand vous ferez une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* et de mes autres ouvrages, vous aurez plus de régularité.

Je vous conseille de prendre un correcteur habile, et de joindre au *Siècle* le *Supplément*. Je vous exhorte à la régularité et à l'exactitude qui sont l'essence d'un négociant. Je vous embrasse.

V.

[Un post-scriptum coupé.]

[465.] Prangins, pays de Vaux, 24 février 1755
Conseils pour une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*[1].

[463.] **Genève.** *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, près de la Comédie-Française*, A PARIS.

Voici, monsieur, de nouvelles additions absolument nécessaires, je vous prie de ne les pas omettre. Les gens de lettres les demandent. M. Saurin surtout vous sera obligé de votre attention et vous me feriez un grand plaisir de lui donner un exemplaire où il trouverait la consolation de voir la mémoire de son père vengée.

Je suis entièrement à vous. V.

3 mars.

[493.] A M. Chavan, 10 avril 1755.
Au sujet d'un billet de dépôt du sieur Pagni fait à Madame Denis, sa nièce, pour les machines de physique qu'elle lui confia l'année passée. Le sieur Lambert, libraire, prétend qu'il remit, il y a environ six mois, ce billet à la police.

1. Cette édition ne fut pas faite par Lambert.

[514] *De M^me^ Denis.* 11 juillet.

Elle lui envoie « M. de Coligni » qu'ils aiment beaucoup et qui est attaché à son oncle depuis cinq ans... « Il va voir Paris et revient nous trouver sur le chant... Il y a eu entre vous et mon oncle de petites tracasseries auquelles je crois que n'y vous n'y lui n'avez rien compris; j'en ai été fort fâchée, mais tout cela est passé. Mon oncle vous prira d'imprimer sa pièce dès qu'elle aura été jouée, et vous prira simplement de faire une petite galanterie à M. de Coligni. »

[464.] Délices, 21 août.

Il lui adresse cette lettre (celle qui suit) pour ses associés. « Et je vous conjure, pour votre intérêt et pour mon honneur, de ne point imprimer cette détestable *Histoire universelle* prétendue qui certainement n'est point mon ouvrage, ne me déshonorez point, ne vous ruinez point... » *Siècle de Louis XIV, Guerre de 1741*, etc.

A MM. Lambert et Lemercier.

Au sujet d'une nouvelle édition d'une prétendue *Histoire universelle* en trois petits volumes qu'ils impriment sous son nom : les deux premiers ne sont qu'un recueil informe et erroné de quelques cahiers détachés qu'on lui avait volés. Il a donné le troisième comme un essai, et il l'a donné surtout pour avoir une occasion de condamner les deux premiers. Ces trois tomes ne ressemblent pas plus à une histoire universelle que l'histoire de Vaugirard ne ressemblerait à l'histoire de France...

*De M^me^ Denis.*

[506.] Délices, 26 août.

On lui fait une horreur à laquelle elle ne devait pas sattendre. Comment un libraire peut-il avoir l'imprudence d'imprimer l'histoire du roi[1] sur des brouillons mis au rebut ramassés dans les ordures, et rédigés par M. de Chimène. C'est manquer au roi et au public que de faire une telle impertinence; elle en demande justice à M^me^ de Pompadour, à M. d'Argenson et à M. de Malesherbes, et si on la refuse, elle est résolue de venir elle-même la demander et d'exposer elle-même ses raisons. « J'ai cosé mille fois de cette ouvrage avec M^me^ de Pompadour, elle a le manuscrit, elle en connais toutes les conséquènces, et je suis bien sure qu'elle ne soufrira pas un pareil brigandage, surtout le roy et toute la cour y étant intéressés... Mon oncle a mis cette ouvrage dans sa perfection, mais comment peut-il répondre de ce que contiene de mauvais brouillons qui sont rebutés depuis sept ans, et qui étaient destinés au feu, sans Chymène qui les a volés pour attraper quinze louis, en vérité tout cela fait pitié... J'ai caché jusqu'à présent cette avanture à mon oncle dans la crainte de le désespérer, il croit que l'on imprime son véritable ouvrage, et fait ce qu'il peut pour l'empêcher, mais s'il savait que ce sont des brouillons mis au rebut, il en mourrait de chagrin et d'inquiétude. »

*De la même.*

[508.] 30 août.

On lui mande de toutes parts qu'on imprime *la Pucelle*[2] à Paris. Elle a bien de la peine à le croire; cependant, il ne saurait trop y veiller. Son oncle et elle comptent sur lui, d'autant que ce n'est plus son ouvrage, et qu'à en juger par les copies qu'on fait courir, on l'a farcie d'horreurs de toute espèce. Ce qui a été fait auprès de M^me^ de Pompadour, de M. d'Argenson et de M. de Malesherbes au sujet de l'impression des *Campagnes du roi.*

1. *Histoire de la guerre de mil sept cent quarante et un.* Amsterdam (Paris), 2 parties, in-12, 1755.

2. *La Pucelle d'Orléans,* poème héroï-comique, première édition (*sic*), Paris, 1755, petit in-12.

[469.] Genève, 8 septembre 1755.

Il lui enverra par la poste prochaine la tragédie de l'*Orphelin de la Chine* avec l'épître dédicatoire au maréchal de Richelieu... Il est très loin de le priver du don qu'il lui a fait de cet ouvrage, les frères Cramer l'impriment à Genève pour les pays étrangers avec le reste de ses œuvres. On dit qu'il fait une nouvelle édition de tous ses ouvrages. Il l'avertit qu'il y a plus de quarante morceaux nouveaux qu'il n'a pas, que tout est d'ailleurs très corrigé, très refondu et beaucoup augmenté, qu'il fait une entreprise ruineuse s'il ne se conforme pas à l'édition des Cramer.

*De M^me^ Denis.*

[512.] Ce 11, aux Délices.

Longues explications au sujet de l'ouvrage qui a paru contre la volonté de son oncle et dont il a été si vivement affligé. On peut disposer de ses ouvrages comme s'il était mort, en vérité cela est trop cruel... « Vous ne devez pas douter que tout ce qu'on vendra de lui dorénavant, ou n'en sera pas, ou sera volé, parce qu'il donne tous ses ouvrages et n'en veut pas retirer un sol. Vous pouvez me croire, ce que je vous dis est l'exacte vérité, il donne l'*Histoire universelle* et en général tout ce qu'il fait, M. Colini a pu vous le dire, il est apporté de le voir comme moi, et les Cra... feront bien leurs affaires. »

10 septembre 1755 (Moland, 3010).

[450.] Aux Délices, 12 sept.

Il lui envoie le reste de sa pièce. Il sait que *Rome sauvée* fut imprimée furtivement sur les copies tronquées et défigurées faites pendant les représentations; il ne faut pas toujours qu'on abuse ainsi de ses ouvrages... Il dit en terminant au sujet de l'aventure de Prieur qu'il doit sentir quel tort il a ici. Est-il permis d'imprimer les œuvres d'un auteur malgré lui, et de l'exposer au ressentiment du ministère? Cela est affreux.

[449.] Délices, 17 septembre.

Il suppose qu'il a reçu l'*Orphelin de la Chine*[1]. Il s'est glissé une grande faute à la fin du 4^e^ acte.

*Zamti.* O dieux qui l'inspirez, que ton bras la soutienne.

*Corrigez* : Tu l'inspires grand Dieu; que ton bras la soutienne.

S'il n'est plus temps, qu'il fasse un errata, et qu'il y place cette correction; elle est absolument nécessaire.

Il aurait bien voulu ne point précipiter l'impression de ce faible ouvrage, mais la crainte que les copies transcrites aux représentations, ne fussent imprimées, comme il est arrivé à *Rome sauvée* et d'autres raisons encore plus pressantes l'ont forcé à abandonner à la critique des lecteurs un ouvrage trop imparfait qu'il avait abandonné à la critique du parterre, etc., etc.

[490. II.] Genève. *A monsieur, monsieur Lambert, libraire, à côté de la Comédie-Française,* A PARIS.

Aux Délices, près de Genève, 20 sept. 1755.

Je reçois, mon cher Lambert, votre lettre du 12 : je vous ai déjà mandé que plusieurs raisons me forçaient à faire imprimer l'*Orphelin de la Chine*, tout faible qu'est cet ouvrage, et tout mécontent que j'en

1. *L'Orphelin de la Chine*, tragédie représentée pour la première fois à Paris le 20 août 1755, Paris, Michel Lambert, 1755, in-12.

suis. Ma lettre à M. Jean-Jacques Rousseau court Paris en manuscrit aussi bien que sa réponse : il trouve bon qu'on les imprime toutes les deux. Vous trouverez sans doute sa lettre dans Paris, et vous pourrez l'imprimer avec la mienne[1].

Vous avez dû recevoir quelques légères corrections à la tragédie; en voici une nouvelle que je vous prie de faire si cela se peut ; c'est à la page 78.

Tu m'outrages, Zamti, tu l'emportes encore
Dans un cœur qui m'aima, dans un cœur que j'adore.

mettez :

Tu m'outrages, Zamti, tu m'enlèves encore.
Un cœur formé pour moi, que j'aimai, que j'adore.

Si la pièce est imprimée, ce n'est pas la peine de faire ce changement.

Puisque vous vous obstinez à imprimer mes chétives œuvres, je vous enverrai toutes les corrections que j'y ai faites. Vous vous conformerez à l'édition des Cramer : il eût mieux valu pour eux et pour vous que vous vous fussiez entendus ensemble; mais vous partagerez le petit profit ; s'il y en a, vous en France, et eux dans les pays étrangers.

Vous devriez bien dire au sieur Prieur que je suis très fâché de la disgrâce qui lui est arrivée, il se l'est attirée par sa faute, il savait, depuis plus de deux mois, que l'histoire de la guerre de 1741 était de moi et qu'elle avait été volée. S'il m'en avait envoyé un exemplaire, j'aurais pu laisser débiter cet ouvrage avec quelques cartons. Mais dans la juste crainte où j'étais qu'un ouvrage ainsi volé, et imprimé sans ma participation, ne fût rempli que de choses très peu convenables, j'ai été forcé d'en demander la suppression.

Au reste, il serait à souhaiter que les comédiens ne représentent point l'*Orphelin* après Fontainebleau : ils devraient me laisser le temps de mettre ma dernière main à cet ouvrage que j'ai fait jouer et imprimer trop vite.

*Je vous embrasse de tout mon cœur.* V.

Monsieur de Voltaire me permet de vous remercier ici des politesses que vous m'avez faites à Paris. Je présente mes respects à M^me^ Lambert. J'aurai l'honneur de vous écrire par le premier ordinaire.

COLINI.

[514.] *De Colini* :

Aux Délices, près de Genève, 22 septembre 1755.

Il est parti de Paris avec douleur, et pénétré de ses politesses et de ses bontés... Il a remis à M. de Voltaire le paquet dont il l'avait chargé, et il va lui parler en ami sur ce qu'il pense de l'édition qu'il fait de ses œuvres. Il exige de lui le plus grand secret sur tout ce qu'il lui dira, et il croit pouvoir se reposer

1. Cette lettre, si elle a été imprimée séparément, a échappé aux recherches de M. Bengesco.

sur sa prudence et sur son amitié. C'est au sujet de l'édition que les Cramer publient concurremment avec lui. Longs détails sur la forme à donner à sa lettre à écrire à M. de Voltaire, s'il veut recevoir en même temps que ses confrères de Genève les corrections nécessaires...

*Du même.*

[515.] Aux Délices, près de Genève, 27 septembre 1755.

M. de Voltaire lui a envoyé un exemplaire de l'*Orphelin de la Chine*; il l'a sans doute imprimé, ou voudrait savoir s'il y a fait la correction qu'on lui a envoyée.

Dans un cœur qui m'aima, dans un cœur que j'adore

A la place de ce vers, il faut mettre celui-ci :

Dans un cœur né pour moi, dans un cœur que j'adore

Il compte que M. de Voltaire lui écrira aussitôt que ses maladies le lui permettront... Autres corrections à faire dans l'*Orphelin*.

*Du même.*

[516.] Aux Délices, près de Genève, 1er octobre 1755.

M. de Voltaire s'occupe dans les intervalles que ses maladies lui laissent à mettre en ordre tout ce qu'il lui demande. — La plupart des pièces fugitives sont tellement changées, et il y en a tant de nouvelles, tant en prose qu'en vers, que cette édition sera absolument différente des autres. Il corrige toujours ses ouvrages; il a même en dernier lieu envoyé à M. d'Argental des changements considérables à la tragédie de l'*Orphelin de la Chine*. Il pourrait peut-être les imprimer comme des variantes à la suite de l'ouvrage de son édition particulière de cette pièce... Le tome où se trouvent les *Eléments de Neuton* est très changé et très raccourci par la raison que les choses qui étaient neuves lorsqu'on donna les *Eléments de Newton* pour la première fois sont actuellement connues de tout le monde.

*De Colini.*

[517.] Aux Délices, près de Genève, 10 octobre 1755.

Il n'a sans doute rien compris à la lettre qu'il lui a écrite il y a quelques jours (22 septembre). Il croyait que M. de Voltaire lui écrirait une lettre par laquelle il lui manderait qu'il lui enverrait dans quelque temps les corrections et les changements dont il a besoin pour l'édition qu'il fait. Il ne lui écrira plus cette lettre et il ne lui enverra point de changements. MM. Cramer qui ont appris qu'il faisait cette édition, prétendent qu'il ne lui envoie absolument rien et ils font le diable à quatre.... Il ne comprend jamais rien aux idées de M. de Voltaire sur l'impression de ses ouvrages et le parti le plus sûr est de ne s'en pas mêler.

*De Voltaire.*

[470.] 13 octobre 1755.

Il n'est pas plus content de l'*Orphelin de la Chine* que de ses autres ouvrages. Il a envoyé à M. d'Argental une centaine de vers dont il est assez satisfait et qu'il fera réciter à Fontainebleau et à Paris. Qu'il voie s'il veut les insérer dans son édition avec des cartons... Ce qu'il fera dans ce cas... Il doit l'avertir encore qu'il a été assez fou à son âge pour faire une pièce nouvelle, et qu'il le sera peut-être assez pour la donner... Si l'année passée, il l'avait bien assuré qu'il s'était déterminé à faire cette grande édition complète, s'il avait travaillé à la *Henriade* au lieu de s'en tenir à une feuille, si après cela

il ne lui avait pas paru le plus négligent et le moins exact des hommes dans l'envoi d'un ballot, il aurait compté sur lui; il aurait eu seul son *Histoire universelle*, ses *Œuvres* bien corrigées et bien augmentées et l'*Histoire de la dernière guerre*, etc., etc. Il dit en P.-S : « Est-il vrai qu'on a imprimé *La Pucelle* en hollandais? »

[488, II.] Aux Délices, 11 octobre 1755.

Il l'entretient de l'embarras dans lequel il le met, ayant mis un an à prendre une résolution pour l'impression de ses œuvres.. C'est lui qui l'a prié de donner aux Cramer ce qu'il lui destinait... Il ne travaille à présent qu'à finir cette *Histoire générale* qui est un travail immense; on l'imprime à mesure... il ne vient pas une feuille de l'imprimerie dont il ne change le quart ou la moitié. Comment veut-il que dans ce cahos il puisse lui envoyer quelque chose de complet?

*De Colini.*

[518.] Aux Délices, près de Genève, 24 octobre 1755.

Il a reçu sa lettre. Celles qu'il a écrites à M^me^ Denis et à M. de Voltaire étaient bien, mais elles ne produiront pas l'effet qu'il en désirait. Il n'aura de quoi faire une nouvelle édition qu'après que les Cramer auront débité la leur. Mais il pourrait empêcher que cette édition de Genève n'entrât point dans Paris, et il aurait alors le temps de la contrefaire... « On a affaire ici à des pirates trop avides de butin; et je serais encore plus fâché d'avoir quelque chose à démêler avec eux. »

*De Voltaire.*

[466.] 8 novembre 1755.

M. d'Argental a pour lui un exemplaire corrigé de l'*Orphelin de la Chine*. Il y a une grande faute dans *Sémiramis*, au second acte, dans la scène entre Assur et Cédar (suivent ces corrections de huit vers)... Les discours en vers sur l'homme ne commencent point comme dans les précédentes éditions. Leçons qu'il faut suivre (dix vers)... Changements et chapitres ajoutés dans les autres ouvrages... Les *Éléments de Newton* ont été imprimés d'une manière absurde. Les figures expriment souvent le contraire de ce qu'elles doivent exprimer. L'*Histoire générale*, qui est en quelque sorte l'histoire de l'esprit humain, est ce qui l'occupe le plus; et peut-être, c'est de tous ses ouvrages celui qui se vendra le moins mal..., etc.

[468.] S. d.

Il a reçu l'*Histoire de la guerre de 1741*, aussi falsifiée, aussi défigurée que l'*Histoire universelle*. C'est son sort d'être imprimé très ridiculement, à moins qu'il n'y mettre ordre un jour... Petits chapitres nouveaux qui pourraient faire passer le reste de ses œuvres.

[487.] Montriond, près Lausanne, 2 janvier 1756.

Il s'afflige avec lui de la mort de sa femme, et celui qui écrit pour lui (Colini) partage ses sentiments. Ce monde-ci n'est pas un jardin de roses. Il n'a pas trouvé plus de santé à Montriond qu'aux Délices. Il faut qu'il fasse trève de quelque temps à tout travail... Le public est surchargé des mauvaises éditions de ses œuvres pleines de fautes des imprimeurs et des siennes. Ce misérable avorton de la guerre de 1741 donné depuis peu sous son nom, doit dégoûter encore..., etc.

*De M^me^ Denis.*

[507.] Montriond, 4 janvier.

Son oncle est dans la ferme résolution de lui faire tous les biens qu'il

pourra... Il ne peut encore rien lui envoyer parce qu'il fait du neuf, qu'il travaille à cinq ou six ouvrages différents qu'il fait par boutade.

[484.] Délices, 22 mars 1756.

Il apprend qu'on a imprimé une centaine de vers sur *Lisbonne* qui en contient environ deux cent cinquante. Il apprend qu'on a imprimé un ancien poème sur la *Loi naturelle* fait par le roi de Prusse il y a trois ans, et que cet ouvrage est plus défiguré encore que celui de *Lisbonne*.... Il sera obligé de publier ces deux ouvrages tels qu'il les a faits et qu'il les corrige tous les jours. Il a déjà jeté dans le feu quatre épreuves du poème sur le désastre de Lisbonne. Il en usera ainsi avec tout ce qu'on imprime sous ses yeux, parce qu'il n'est jamais content de lui, etc., etc.

[444.] Aux Délices, 23 avril 1757.

Quand il a su qu'il faisait une édition de l'*Histoire générale* [1], il lui a recommandé très instamment de ne la point annoncer *augmentée*. Il ne lui a envoyé que deux ou trois additions au catalogue des gens de lettres qui n'entre point dans le corps de l'histoire. Ces petites corrections absolument nécessaires ne contiennent pas un quart de feuille. Ce serait tromper le public, le compromettre et l'outrager que d'annoncer son édition comme augmentée; il serait obligé de s'en plaindre dans tous les journaux, etc.

[447.] Aux Délices, 15 août [1757].

On dit qu'il débite une nouvelle édition de ses œuvres... Il lui ferait un très grand plaisir s'il pouvait en donner un exemplaire à M. Palissot.

[495.] S. d. [1759].

Il est obligé de se plaindre à lui de ce qu'il a imprimé sous son nom une comédie intitulée *La Femme qui a raison* [2] sans le consulter. Elle n'est certainement pas de lui dans l'état pitoyable où il l'a vue, et il n'a pas mérité qu'il lui fît cet outrage qui choque également les bienséances et les lois, etc. Signé *Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, l'un des Quarante de l'Académie Française.*

1. Dans sa collection d'*Œuvres complètes*, de 1757.

2. *La Femme qui a raison*, comédie en trois actes, en vers par M. de Voltaire, donnée sur le théâtre de Caronge (*sic*), près Genève, en 1758. Genève (Paris, Lambert), 1759, in-12.

# COMPTES RENDUS

GEORGES LAFENESTRE, **Molière**. *Paris, Hachette*, 1909, in-18, de 206 p.

M. G. Lafenestre vient de publier dans la Collection des Grands Écrivains un *Molière* qui est un modèle de littérature agréable et même charmante. Sans doute, on ne peut demander à une étude générale de 200 pages sur un sujet aussi vaste et aussi complexe d'être une œuvre érudite et originale : la discussion des innombrables problèmes que soulèvent la vie et l'œuvre de Molière ne saurait être l'objet d'un aussi petit livre. Mais l'auteur a su les indiquer avec discrétion, en donner parfois la solution la plus plausible, et montrer, sans pédantisme, qu'il était toujours au courant des travaux de la critique moderne.

L'ouvrage comprend deux parties, d'importance à peu près égale : l'une consacrée à la vie; l'autre à l'œuvre. Si cette division, quand il s'agit d'un écrivain dont l'œuvre et la vie sont étroitement solidaires, a quelque arbitraire, elle a aussi l'avantage d'éviter l'obscurité et la confusion qui pourraient résulter d'une autre méthode. L'auteur a eu soin d'ailleurs de signaler l'influence que les événements et le milieu ont exercée sur la composition des différentes pièces.

La première partie se subdivise elle-même en quatre chapitres correspondant aux quatre étapes de la carrière de Molière : 1622-1658 : la jeunesse et l'apprentissage; le premier milieu et les premières influences. M. Lafenestre signale l'impression que laissèrent sur le futur comédien les spectacles de bateleurs, les farces de tréteaux et le répertoire de la Comédie italienne. Je crois qu'on ne saurait trop insister sur cette influence qui seule, avec le désir de plaire au gros public et de faire recette, explique les charges déconcertantes dont les plus hautes comédies sont souvent semées. Les critiques contemporains eux-mêmes s'y sont trompés, quand ils ont jugé du seul point de vue littéraire l'auteur des *Fourberies* et de *Monsieur de Pourceaugnac*. M. Lafenestre admet aussi que Molière a été l'élève de Gassendi, et si je n'en suis pas aussi certain, je reconnais avec lui, et c'est l'essentiel, qu'il a été pénétré des doctrines positives, de l'esprit de libre critique dont Gassendi a été de son temps le plus illustre représentant. Après avoir conté la genèse de la vocation, les débuts et la tentative malheureuse de l'Illustre Théâtre, M. Lafenestre suit son héros dans ses courses multiples à travers la France, et note quelle expérience des choses et des gens, quel esprit dégagé de préjugés, quelles habitudes d'observation il rapporta de ce séjour de onze ans en province. Viennent ensuite, avec l'installation à Paris, les premières batailles (1658-1664) et la grande lutte (1664-1669); enfin les dernières années (1669-1673). Ces titres de chapitres sont significatifs et résument ce que furent la vie et l'œuvre de Molière du jour de son établissement au Petit-Bourbon jusqu'à sa mort : un combat incessant, commençant par des escarmouches littéraires, puis, prenant peu à peu de l'ampleur et se transformant en une guerre violente contre un parti religieux, contre l'aristocratie, contre les médecins. A ce propos, M. Lafenestre prête à Molière un plan d'ensemble, méthodiquement suivi, se déroulant et se développant conformément à un système qu'on dirait arrêté d'avance. Je

crois qu'il y a plus d'imprévu, moins de rigueur dans l'œuvre de Molière. Elle dépend en grande partie des circonstances, d'une fantaisie royale, du désir de faire concurrence à des rivaux, de leur disputer le succès du jour. Cette œuvre n'est pas celle d'un philosophe, dont toutes les parties sont étroitement solidaires et ordonnées suivant une théorie préconçue. Elle est plus souple, moins systématique. Ce qui est certain, c'est qu'elle est essentiellement combattive. La lutte dura quinze ans, et l'on ne saurait, pour l'intelligence du théâtre de Molière, en suivre de trop près les mobiles et les phases. Molière y apporta cette ardeur, cette opiniâtreté, ce sens du pratique et aussi ce bon sens qui sont, comme le remarque excellemment M. Lafenestre, les marques propres de son génie.

Quelles furent les causes de l'attaque? Avec les apologistes, M. Lafenestre les trouve dans une conception philosophique et morale qui ferait de Molière avec Descartes, Pascal et quelques autres, le défenseur au XVII^e^ siècle des droits méconnus de la raison et de la vérité, l'adversaire des conventions et des mensonges. Ces raisons générales sont justes. Il y en a d'autres, je crois, moins à l'honneur du grand homme : jalousie contre des comédiens rivaux, rancunes personnelles, tendance parfois à faire du succès avec du scandale, et, plus que tout, désir de tirer parti des goûts, des secrets penchants, d'exploiter les faiblesses et les antipathies du roi. M. Lafenestre, à ce propos, me paraît avoir fort justement signalé le très grand rôle que Louis XIV a joué dans la carrière de Molière. Je serais moins indulgent que lui pour la façon dont le comédien a mis sa plume au service des plaisirs et des passions de son maître.

Cette question en soulève une autre, sur laquelle M. Lafenestre est revenu à plusieurs reprises sans la résoudre, car elle est insoluble, mais en proposant généralement les conclusions les plus plausibles : c'est de savoir quelle part de sa vie intime Molière a mise dans son œuvre. Question délicate et qu'à mon avis on a trop aisément tranchée jusqu'ici. *Le Misanthrope*, par exemple, est-il vraiment l'écho des chagrins de Molière, de ses souffrances domestiques, de la crise morale qu'il semble avoir traversée en 1666? Si j'admets volontiers que le délicieux portrait de Lucile tracé par Cléonte dans la scène IX, acte III du *Bourgeois Gentilhomme*, soit le portrait d'Armande Béjard, et si Cléonte semble bien exprimer les sentiments que Molière, à cette époque de réconciliation, éprouvait pour sa femme, je suis plus sceptique quand il m'est affirmé que Molière s'est peint lui-même dans le *Mariage forcé* sous le nom de Sganarelle, personnage ingrat, pour ne pas dire ridicule, et qu'il a fait allusion dans cette pièce à ses propres infortunes conjugales. En résumé, la question risque pour Molière, comme pour la plupart des écrivains, de ne trouver jamais de réponse définitive. Le problème comporte trop d'éléments insaisissables.

D'autre part, dans quelle mesure les attaques de Molière furent-elles personnelles, anonymes, générales? Question presque aussi délicate que la précédente, sur laquelle les réponses très réservées de M. Lafenestre semblent être les plus vraisemblables. C'est une tendance des critiques allemands et français modernes de chercher et de trouver les noms des originaux de Molière. Et sans doute, dans certains cas, la chose n'est pas difficile. Derrière les noms d'emprunt de Desfonandrès, Bahys, Macroton, on peut lire sans hésiter les noms réels de Desfougerais, Esprit, Guénaut. Dans d'autres cas, faute d'éléments certains d'information, le problème se complique, d'autant plus qu'il est infiniment probable que Molière parfois n'a songé à personne individuellement, mais à un groupe. Se croire mieux informé à cet égard au XX^e^ siècle que ne le furent les contemporains eux-mêmes, est une prétention à laquelle il me semble difficile de souscrire. Il faut savoir gré à M. Lafenestre de la réserve sur laquelle il s'est tenu touchant les originaux possibles de Tartuffe, de Don Juan, d'Alceste.

L'étude consacrée à l'œuvre elle-même est un modèle d'analyse pénétrante, de compréhension fine, de sens aiguisé et de bon sens. M. Lafenestre a écrit cette partie « con amore », en homme qui comprend et sent son auteur, qui, sans pédantisme, avec bon goût et bonne grâce, cherche à communiquer au lecteur sa très sincère admiration. Il dégage d'abord l'originalité de Molière, montre comment, tout en puisant à pleines mains dans le vieux fonds latin, français, italien et espagnol, il a su transformer et dominer ses modèles; mais la vraie nouveauté et la vraie supériorité de son théâtre sont dans l'observation directe de la réalité et de la vie : c'est par cette qualité que Molière a renouvelé la comédie et l'a haussée à un sommet où elle n'avait jamais atteint. C'est aussi ce souci de s'adresser aux modèles vivants, de peindre les milieux sociaux contemporains, qui a amené Molière à donner une telle importance aux caractères, à reprendre sous toutes leurs formes les mêmes types, à les analyser avec minutie.

M. Lafenestre insiste sur la valeur représentative de ces caractères : sans doute, ils sont tirés de la réalité, mais ils n'empruntent aux originaux que les traits les plus généraux et les moins individuels; aussi leur a-t-on reproché de n'être que des abstractions. Reproche injuste qui tient surtout, semble-t-il, à ce que les traits physiques et extérieurs font trop souvent défaut. M. Lafenestre le réfute par une sagace analyse du double travail d'élimination et de grossissement nécessaire à tout art et plus particulièrement à l'art théâtral.

M. Lafenestre a consacré un des plus ingénieux chapitres de son livre à l'examen des passions et des caractères dans le théâtre de Molière. Il note en même temps que la vigueur et la pénétration des analyses psychologiques, l'art si exceptionnel de peindre les personnages dès les premiers mots, de donner à chacun le tour d'esprit, le langage, l'attitude de son milieu, de sa profession, de son pays; il constate la variété extrême des types représentés : étrangers, provinciaux, parisiens, gentilshommes, bourgeois, et tout un entourage de comparses : valets, soubrettes, paysans, déroulant sous nos yeux avec leurs passions, leurs travers, leurs ridicules et leurs vices, le vaste tableau de la comédie humaine, tableau souvent sombre, mais qu'un trait comique placé à propos égaie aussitôt. C'est en effet une des habiletés de Molière que de ramener le rire par un bon mot quand l'aventure tourne au tragique. On eût pu souhaiter à ce propos que M. Lafenestre insistât davantage sur ce qu'il y a de vraiment et de profondément triste chez Molière, d'autant que cette tristesse naît du tréfonds même des sentiments et que sans elle l'œuvre aurait une portée bien moins haute. Que la farce accompagne sans cesse et parfois fasse oublier le drame, soit! mais le drame reste, au fond, poignant, malgré les éclats de rire et un dénouement factice, arbitrairement optimiste.

Triste ou gaie, d'ailleurs, une idée morale domine chaque pièce, et M. Lafenestre a exprimé de ces idées les principes généraux de la pensée de Molière. On sait les controverses auxquelles a donné lieu la question délicate de découvrir cette pensée. Qui saura jamais ce qu'il a plu à Molière de transporter sur la scène de ses arrière-pensées et de ses croyances?

Cependant, une impression générale se dégage : Molière semble avoir été, comme Rabelais, comme Montaigne, comme Lafontaine, un partisan des droits de la sage nature, un croyant en la raison, au sens commun, un adversaire de toutes les déviations, de toutes les anomalies, de toutes les exagérations morales et sociales. Sur certaines questions particulièrement délicates, et notamment sur celle de la religion, M. Lafenestre apporte des conclusions qui auraient besoin d'être un peu plus solides. Je veux bien admettre que Molière ait moins attaqué dans *Tartuffe* et *Don Juan* la dévotion en général que certains dévots, qu'un parti déterminé. Ce ne fut pas en tout cas l'avis des hommes d'église du temps, jansénistes ni jésuites, pour une fois d'accord; et cet accord me gêne pour conclure en toute sûreté. Ces réserves faites, on ne peut qu'approuver les observations de M. Lafenestre sur la saine et sage philosophie de Molière. On

ne peut aussi qu'être séduit par son ingéniosité à découvrir entre les paroles d'un Alceste et la conduite d'un Philinte le vrai sens et la vraie leçon du *Misanthrope*, à démêler à travers les paradoxes audacieux et brillants de don Juan et les raisonnements terre à terre de Sganarelle l'opinion de Molière sur le libertinage et sur la foi.

Non moins judicieuses et plus justes encore me semblent les observations sur le style, ce style si critiqué, si injustement calomnié. Après Sarcey, après Brunetière, M. Lafenestre le réhabilite définitivement. J'ajouterai un seul argument à ceux si nombreux et si décisifs qu'il apporte : ceux qui ont accusé Molière de négligence et d'incorrection n'ont pas tenu compte qu'il y a eu au XVII^e^ siècle une langue de la comédie, langue encore mal connue, mal étudiée, qui allait puiser son vocabulaire et sa syntaxe à la fois dans le passé et dans ce parler vulgaire, plein d'expressions pittoresques, de tours incorrects, de ces barbarismes aussi que signalait impitoyablement La Bruyère.

Un dernier chapitre étudie l'influence de Molière, en France et à l'étranger, sur les mœurs, sur les idées, sur le théâtre, sur la littérature en général. M. Lafenestre montre combien cette influence a été universelle et durable; et, à cet égard, si on ne peut qu'accepter la thèse de l'auteur et reconnaître avec lui que le public est nécessairement impressionné par la façon dont certaines questions morales et sociales sont posées à la scène, c'est peut-être traiter les choses d'une façon trop générale et trop sommaire que de voir dans le souci de l'observation et de la vérité de certains écrivains du XIX^e^ siècle un heureux effet du théâtre de Molière. J'y verrais pour ma part bien d'autres causes plus décisives, ne fut-ce que le développement des méthodes et de la littérature scientifiques. Si j'admets que la théorie de l'idéal dramatique formulée et appliquée par Racine dérive dans une certaine mesure de l'importance que pour la première fois Molière a donnée au développement des caractères et des passions; si je souscris aux très fines remarques sur l'imitation de Molière par Marivaux, je saisis moins la part que l'auteur du *Misanthrope* a pu avoir dans la formation de l'esthétique romantique, et, en dehors des rapprochements très généraux que l'on peut faire entre les deux œuvres, il ne m'est pas démontré par des arguments précis que la *Comédie humaine* de Balzac soit née de la comédie de Molière. Ces réserves faites, nous conclurons volontiers, avec M. Lafenestre, que, de tous nos auteurs de théâtre, Molière a le plus influé à la fois sur les idées de son temps et de l'avenir, et sur l'interprétation littéraire des passions, des caractères et des mœurs.

Dans une étude aussi soignée et qui constitue la synthèse la plus substantielle, le résumé le plus complet et le plus exact de toutes les questions relatives à la vie et à l'œuvre de Molière, on serait mal venu à relever deux ou trois erreurs matérielles échappées à l'auteur ou au typographe. Je m'excuse donc de signaler, p. 193, un petit détail : M. Lafenestre dit que Shadwell a anglicanisé *Don Juan*. Ne confondons pas : il s'agit du *Don Juan* de Rosimond; le dramaturge anglais dont *Le Libertin* est de 1676 n'a pas connu le *Don Juan* de Molière imprimé en 1682 seulement. Page 174, je lis : « en 1908, Brunetière, dans une étude magistrale... ». Brunetière est mort en 1906!

GENDARME DE BÉVOTTE.

---

Baron de MARICOURT. **Les aventures du cardinal de Richelieu et de la duchesse d'Elbeuf** (Roman anonyme extrait des archives du château d'Acy, publié avec une introduction et des notes). *Paris, Sansot*, 1909, in-12.

On a volontiers accusé le cardinal de Richelieu de ne se montrer point, sous le rapport des femmes, d'une vertueuse impassibilité. Une épigramme formule nettement cette accusation. Ceux, dit-elle,

qui flattent Son Éminence
De la vertu de continence,
Prennent, je crois, leur fondement
Sur cette maxime qu'à Rome
Un prélat passe pour saint homme
Qui fait l'amour secrètement.

Sans être grand clerc, on n'ignore pas que mémoralistes et pamphlétaires raillèrent les entraînements du grand ministre pour Marie de Médicis et la Galigaï, pour la duchesse de Chevreuse et Marie de Gonzague, pour Mme Bouthilier et Anne d'Autriche, pour la duchesse de la Meilleraye et Mme de Fruges, pour les duchesses d'Aiguillon et de Chaulne, enfin pour Marion de Lorme. Le penchant, satisfait ou non, que Richelieu manifesta en faveur de sa nièce, Mme d'Aiguillon et des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche provoqua l'éclosion, en outre des épigrammes, d'un petit roman. Ce roman connut des adversités remarquables. Écrit, en 1700, par une demoiselle Durand, il porta, tout d'abord, le titre suivant : *Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé et de la marquise d'Urfé.* Réduit, ensuite, au simple épisode consacré à Richelieu, il fut, en 1805, reproduit, comme lui appartenant, dans les *Souvenirs de M. le comte de Caylus.* On le retrouve plus tard, en 1808, publié, comme inédit, par Chardon de la Rochette sous le titre : *Histoire du cardinal de Richelieu ou ses amours avec Marie de Médicis et Mme de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon.* Enfin M. H. Forneron, très mal renseigné, croit devoir le considérer comme l'une de ses plus riches trouvailles parmi les manuscrits des bibliothèques et l'offre, en 1870, au public sous cette forme nouvelle : *Les Amours du cardinal de Richelieu. Roman inédit de l'Hôtel de Rambouillet.*

A quiconque ne possède point une documentation spéciale sur la littérature des siècles passés, on peut conseiller la prudence. Tout manuscrit n'est pas, comme on le suppose, *a priori* inédit. Il faut imaginer que la librairie d'autrefois ne disposait pas des moyens de diffusion actuels. Les lettrés provinciaux manquaient de livres. Leurs correspondants parisiens les leur communiquaient et ils en prenaient des copies. Les lettres de Conrart, de Gui Patin et de Chapelain le montrent nettement. Victor Cousin, s'il eût réfléchi à cela, eût évité maintes erreurs. Les livres ainsi prêtés devinrent quelquefois plus rares que les copies classées parmi les archives des familles et cependant pas assez rares pour qu'on ne puisse se les procurer.

Ainsi M. de Maricourt, exhumant des archives du château d'Acy les *Aventures du cardinal de Richelieu et de la duchesse d'Elbeuf*, eût trouvé quelque profit à se demander si, par hasard, cette relation n'existait pas sous la forme d'un de ces in-12 galants dont la Hollande, au XVIIe et au XVIIIe siècles, inonda la France. Avec un peu de persévérance, peut-être eût-il rencontré, dans le fatras livresque de la Nationale ou de l'Arsenal, un léger bouquin, enrichi d'un frontispice et orné de ce titre : *Le comte de Soissons, nouvelle galante*, 1699. Peut-être même, poursuivant ses recherches, eût-il ensuite découvert un autre léger bouquin paré de cette suscription prometteuse : *Les Amours de Mme d'Elbeuf*, 1739. Rapprochant alors l'un de l'autre ces deux volumes, il eût constaté que seul un changement de titre les différenciait. En outre, comparant les textes, il eût reconnu que la relation conservée aux archives du château d'Acy n'était qu'une copie de l'un ou de l'autre de ces deux volumes. Par cette méthode comparative, il eût évité de grossir la production d'inédits suspects dont la littérature historique est submergée. Nous sommes d'ailleurs en mesure de lui apprendre, sans le moindre pédantisme, — Barbier nous fournissant ce renseignement — que l'auteur des *Aventures du cardinal de Richelieu* n'est pas, comme il le pense, Mme de Villedieu, à laquelle on a beaucoup trop attribué de romans scabreux, mais le pasteur Isaac Claude.

Ceci dit, nous ne félicitons pas moins M. de Maricourt d'avoir réimprimé ce roman historique fort agréable, à peu près ignoré, et qui, si l'on en pouvait tenir compte, expliquerait, mieux que les événements politiques, la haine dont le cardinal de Richelieu enveloppait le comte de Soissons.

EMILE MAGNE.

---

CHRISTIAN MARECHAL. — **Le véritable « Voyage en Orient » de Lamartine**, d'après les manuscrits originaux de la Bibliothèque Nationale (*documents inédits*). — Paris, Bloud, in-4°, 210 p.

**Josselin inédit de Lamartine**, d'après les manuscrits originaux, — Paris, Bloud, in-4°, CVIII-184 p.

Il ne faut pas se tromper sur le dessein qu'a poursuivi M. Chr. Marechal en publiant ces deux très intéressants ouvrages, d'une documentation scrupuleuse et d'un sens critique aiguisé. Il ne s'agit ici, à proprement parler, ni d'une édition critique, ni d'un travail destiné, dans la pensée de l'auteur, à remplacer une édition critique de *Jocelyn* ou du *Voyage en Orient*, mais bien de deux publications de travaux effectués pour le livre que M. Ch. M. a donné sur *Lamennais et Lamartine*, et qu'avec raison il n'a pas voulu laisser perdre. Ces travaux ne prétendent donc pas être complets, ni définitifs : ils sont ce qu'il était nécessaire qu'ils fussent, et tels quels, ils seront une base des plus précieuses pour la future édition critique du *Voyage* et de *Jocelyn*.

Dans son introduction au véritable *Voyage en Orient*, M. Chr. M. établit par des preuves abondantes et décisives que, contrairement aux affirmations de Lamartine, ce ne sont pas de simples notes de voyage qu'il a livrées au public; les remaniements, additions, développements et corrections sautent aux yeux quand on fait la comparaison des albums, d'ailleurs incomplets, de la Bibliothèque Nationale, au texte imprimé; par une étude serrée, M. Chr. M. montre que la plupart datent de l'été de 1834. Et ce qui en fait le très vif intérêt, c'est qu'on n'y relève pas seulement un constant souci du style, de la composition, de l'effet, de la tenue, dont M. Chr. M. analyse finement quelques curieux exemples, — mais c'est qu'on y trouve surtout des indices nouveaux d'une évolution religieuse et politique de Lamartine, entre l'époque où il voyageait et celle où il rédigeait soigneusement ses notes de voyage. Il faut lire notamment les p. 63-75 de l'Introduction. J'aurais quelques réserves à faire sur la dernière page, où l'auteur prend assez vivement à partie le « mal romantique ». Tout ne fut pas malsain ni destructeur dans le romantisme, et je trouve qu'on se dépêche un peu de l'exécuter, en le chargeant de la responsabilité de toutes les maladies réelles ou imaginaires dont les médecins du corps social nous jugent atteints. — Cette réserve ne porte nullement sur la valeur littéraire et scientifique de l'œuvre de M. Chr. Marechal; tous ses lecteurs aiment d'ailleurs à trouver en ce qu'il écrit un accent probe et un tour bien vivant dont ils regretteraient que rien fût perdu.

Le travail de M. Chr. M. sur *Jocelyn*, ou, pour nous en tenir à l'orthographe des manuscrits, *Josselin*, dénote encore plus de pénétration critique.

Le maître chapitre de l'Introduction, celui sur lequel l'attention ne saurait être trop attirée, c'est le 2e, intitulé : *Les trois poèmes*. On y verra reconstitués, au prix d'un remarquable et très heureux effort, les trois plans successifs de *Josselin*, les trois étapes de la composition.

Il existe trois manuscrits. Celui de la Bibliothèque Nationale présente malheureusement des lacunes considérables. Celui que possède M. Thomas est entièrement de la main de Lamartine et seul complet. Celui de la Bibliothèque de Mâcon, — où M. Marechal, utilisant la collation de M. Victor Giraud, reconnaît l'écriture du poète, celle de Mme de Lamartine, et celles de deux secré-

taires probables, — est identique au manuscrit de M. Thomas, exception faite des fautes d'orthographe, de dictée ou de copie : C'est, « selon toute vraisemblance, la copie du second état autographe, destinée à l'impression ». — De l'étude minutieuse des albums de la Bibliothèque Nationale, il résulte que *Josselin* a été conçu selon trois plans successifs. L'inspiration, « plus riche que disciplinée », a débordé le cadre primitivement arrêté; ici encore, une doctrine religieuse et sociale qui n'était pas prévue à l'origine, ne pouvant s'exprimer à son aise dans une forme avec laquelle elle n'était plus en harmonie, s'est créé sa forme propre, singulièrement différente des deux premières. En 1832, Lamartine ne songeait qu'à un *poëmetto*. En 1834, lors de son retour d'Asie Mineure, il ne parle de rien moins que de huit mille vers. M. Marechal, en confrontant la correspondance et le manuscrit, suit d'aussi près que possible le genèse de ce nouvel état, de la fin de septembre 1834 aux premiers jours de décembre, — état aussi différent de l'état primitif que de l'état définitif. Cependant « la pensée ne s'emporte pas encore assez loin des premières voies pour transformer Josselin en ce prêtre singulier qu'il deviendra l'année suivante, et qui prend avec la doctrine d'inadmissibles libertés ». En effet, en 1835, quand Lamartine se remet à l'œuvre, il rapporte des idées nouvelles « puisées surtout au contact de Lamennais », et qui, exigeant leur place dans son poème, vont le transformer à fond. Ici encore, M. Marechal établit la chronologie des fragments dont se compose peu à peu l'ouvrage total, jusqu'à novembre 1835. Et il conclut que l'altération progressive de la pensée, chez Lamartine, se manifeste de plus en plus aussi dans cette forme relâchée, abandonnée, qu'a prise finalement *Josselin*; Lamartine, en écrivant les fragments de son poème, ne savait pas comment il les rejoindrait, ni même s'il pourrait, en les juxtaposant, en créer un ensemble cohérent : preuves, dit M. Marechal, d'une anarchie croissante en cet esprit qui avait rompu avec ses traditions. Mais, dirons-nous, à s'en tenir au strict point de vue littéraire, on ne s'étonnera pas qu'il y ait de l'incertitude, du désordre et des disproportions dans un livre auquel n'a présidé aucune conception fixe. Si Lamartine, rompant délibérément avec son premier projet, avait eu le temps et la volonté de refondre son œuvre selon sa conception nouvelle bien dégagée, elle n'offrirait plus nécessairement cet aspect anarchique, qui résulte en elle non pas de telle ou telle conception, mais du mélange de deux conceptions.

Il faut féliciter et remercier M. Chr. Marechal de ce beau travail; — à parcourir seulement sa publication de *Josselin inédit* on demeure confondu des soins minutieux et intelligents qu'elle réclamait et qu'il a dû y apporter. Sa besogne était compliquée, on risquerait de l'oublier, tant l'auteur a mis de clarté dans son dispositif.

On peut faire foi aux œuvres que M. Marechal nous donnera, à l'œuvre sur Lamennais qu'il nous promet. En ce qui regarde Lamartine, il a droit de compter au premier rang parmi les initiateurs d'une édition critique de ses œuvres; et son dernier travail le désignerait pour conduire une édition critique de Jocelyn; il serait l'un des maîtres ouvriers de la belle entreprise dont nous attendons impatiemment les premières réalisations.

JOACHIM MERLANT.

---

LADISLAS GÜNTHER. — **L'œuvre dramatique de Sedaine.** Thèse de doctorat d'Université présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — Paris, Larose, 1908. 1 vol. in-8° de x-342 p.

M. Günther est étranger; il est jeune assurément, et il ne conviendrait pas de juger exactement cette thèse de doctorat d'Université comme l'œuvre d'un professeur français longuement rompu à toutes les ressources de la langue et

aux méthodes de l'histoire littéraire. Il suffit qu'elle fasse preuve d'excellentes qualités d'intelligence et de conscience, qu'elle apporte d'utiles résultats et qu'elle fasse honneur à l'auteur comme à ses maîtres.

Le sujet était bien choisi pour l'un de ces travaux qui ne peuvent imposer cinq ou six années de labeur. Tout ce qui concerne la biographie anecdotique de Sedaine était bien fait, excellemment même par M. Rey. L'œuvre avait été moins judicieusement étudiée. M. G. a complété la tâche, pour la meilleure part selon de très justes méthodes. Il a su situer les pièces dans leur milieu historique. Il a tenté assez heureusement d'en marquer la nouveauté en les rattachant aux problèmes plus généraux dont elles marquent un des aspects : évolution de l'opéra-comique — drame bourgeois — tragédie en prose. Les Archives nationales, celles de l'Opéra, de la Comédie-Française et de l'Odéon lui ont fourni des inédits, manuscrits et correspondance. Le volume se termine par un utile relevé des représentations à la Comédie-Française.

Il y a quelques inexpériences. La bibliographie du début est surchargée de ces ouvrages généraux et courants auxquels il ne semble même pas que la thèse emprunte toujours des références précises. Par contre elle est parfois hâtive, par fautes d'impression, lapsus ou erreurs. Le n° 51 (1838) est rangé dans les ouvrages du XVIII^e^ siècle. Lacurne de Sainte-Palaye devient (p. IX, n° 104) Curne de Sainte-Palaye, et (p. 87) La Curre de Sainte-Palaye. (Les fautes d'impression sont d'ailleurs nombreuses.) Les ouvrages des n^os^ 85 et 87, donnés comme anonymes, sont de Contant d'Orville et Desboulmiers. Ne pas indiquer (n° 81) l'*Année littéraire* comme l'œuvre de Fréron de 1754 à 1790. Fréron meurt en 1776. Le Journal est continué par son fils et sa valeur change. Il conviendrait de renvoyer pour les *Mémoires* de Marmontel (n° 89) à l'édition donnée par M. Tourneux, chez Jouaust, en 1891 ; c'est la meilleure et la plus commode. Les *Fabliaux ou Contes des XII^e^ et XIII^e^ siècles* (n° 113) sont donnés comme l'œuvre de Legrand, chez la Vve Duchesne, en 1760. Il doit y avoir confusion. Nous connaissons des *Fabliaux et Contes des poètes français des XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, 1756, par Barbazan ; et de Legrand d'Aussy des *Fabliaux ou Contes, fables et romans des XII^e^ et XIII^e^ siècles*. Paris, Onfroy, 1770-1781. D'ailleurs, en 1760, Legrand d'Aussy aurait eu vingt-trois ans et M^me^ Duchesne n'était pas veuve, etc., etc.

Certains développements auraient pu être abrégés. L'histoire du drame et de la tragédie en prose avant Diderot était faite dans le *Nivelle de la Chaussée* de M. Lanson : le résumé de M. G. est un peu long. Par contre il aurait été intéressant de suivre plus précisément leur développement dans la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle, jusqu'à Mercier, en précisant ainsi l'importance historique du *Philosophe*, de *Maillard* et *Raymond V.* M. G. nous a semblé oublier justement les lamentations de Voltaire, à propos de ce *Maillard*, dans ses lettres du 25 septembre 1770 et 19 novembre 1775. Et dans le catalogue de Pont de Veyle, de 1718 (bien avant Nivelle) à 1774, on trouve classés pour 132 tragédies (dont 14 tragédies de collège composées par des Pères) déjà 32 drames, comédies héroïques, pièces, etc. Quelle part eut exactement Sedaine dans ce mouvement? M. G. ne le dit pas très clairement. Sedaine s'inspire dans ses opéras-comiques de fabliaux du moyen âge. Il ne fait qu'obéir à un lent mouvement de retour vers les antiquités nationales. Il aurait été intéressant d'en indiquer brièvement la marche.

L'ensemble des développements est parfois malaisé à suivre. Les renseignements historiques et les analyses s'entremêlent avec les discussions critiques. C'est une nonchalance trop chère à bien des ouvrages allemands. La précision et la fidélité peuvent s'accorder avec quelques artifices de composition.

Surtout l'ouvrage de M. G., très intelligemment conduit à l'ordinaire, laisse parfois deviner une erreur de méthode. Et le défaut est trop fréquent encore dans l'histoire littéraire pour que nous n'y insistions pas. Un auteur de troisième ordre ne s'étudie pas comme un grand écrivain. Sedaine ou ses

pairs ne sont ni joués ni lus, sinon pour et par les curieux du passé[1]. Il importe donc peu d'analyser *pour eux-mêmes* un talent, une sensibilité, un art qui survivent peut-être dans les héritages obscurs des lettres et des mœurs contemporaines, mais qui n'agissent plus directement. Le chapitre III de M. G., par exemple (*Le sens dramatique de Sedaine auteur d'opéras-comiques*), est en partie superflu. Les adresses et gaucheries de Sedaine ou l'âme éphémère de ses personnages ne méritent plus qu'on les pèse et qu'on les juge puisque ni auteurs ni lecteurs ne lui demandent des leçons ou des émois. Seul le *point de vue historique* importe, en ouvrant deux routes d'exploration.

Si l'auteur a tenté des expériences nouvelles, s'il a agi sur le cours des mœurs et des habitudes littéraires, il convient de mesurer la valeur théorique de ses tentatives. Si leur fortune même fut durable et s'est poursuivie jusqu'aux lettres contemporaines, l'étude s'impose : elle discerne les raisons du succès et précise les déviations insensibles qui ont modifié les doctrines et les techniques nouvelles. Cette discussion technique est faite excellemment par exemple dans le *Nivelle* de M. Lanson. Il reste qu'elle est difficile et qu'elle exige, avec une grande précision, une grande souplesse d'esprit et une très large culture. Il reste aussi qu'elle est inutile parfois. Sedaine, au fond, n'apporte aucune nouveauté réelle. M. Lanson donnait le *Philosophe* pour une pièce fidèle à la formule de La Chaussée. M. G. indique à l'occasion des nuances ingénieuses. Mais ce sont des nuances. Dans l'ensemble le jugement de M. Lanson est intact. Et même pour l'opéra-comique où M. G. discerne une originalité plus précise, Sedaine n'est rien d'autre ou à peu près qu'un très habile homme de métier. M. G. tire parti, pour étudier son art, d'utiles documents contemporains et notamment des *Quelques réflexions*... de Sedaine lui-même. Quelques pages lui ont, et trop naturellement, échappé. Ce sont les treize pages où J.-N. Bouilly, son « élève » et son « ami », étudie dans ses *Récapitulations* (t. II, pp. 20-33) ce qu'il appelle le « Secret de Sedaine », en résumant les conversations mêmes de l'auteur. Sedaine écrivait le canevas de ses pièces sous forme d'un itinéraire de voyage, marquant les points de vue, les détours calculés qui y conduisent, les précipices qu'il faut côtoyer, les vallées pastorales qui reposent, etc. Sedaine ne fut guère que cela : un bon impresario d'excursions dramatiques à l'usage des bourgeois « sensibles » et « vertueux » de son temps.

Il restait dès lors à expliquer son succès. Si la technique de l'œuvre n'était pas neuve, comme l'art en était médiocre, son triomphe n'en marque que plus exactement les complicités qu'elle a trouvées dans les goûts contemporains. Cette étude des *raisons du succès* et de l'*opinion contemporaine*, M. G. s'est un peu hâté de l'achever et ses indications restent confuses. Voltaire, Mme du Deffand, Grimm, Collé, Diderot, une demi-douzaine de critiques notoires sont cités. Mais ils se complètent trop aisément par des allusions : *On... les critiques... les contemporains... les chroniques du temps*, sont des généralités qu'il aurait fallu préciser dans les notes. Si l'on tentait ces précisions on confirmerait sans doute ces sommaires indications (où nous citons quelques-uns de ceux que M. G. a négligés) :

1° Les critiques de métier ont relativement peu parlé de Sedaine (et ceci est une excuse pour M. G.). Bouilly nous dit (II, 15) qu'il s'était fait « un grand nombre d'ennemis parmi les écrivains prétentieux et musqués qui pullulaïent à cette époque ». De fait il ne fréquentait pas les salons et la plupart des auteurs de *Mémoires* l'ignorent. On rencontre même des discussions sur le drame où Sedaine n'est pas cité (Calvel, *Encyclopédie littéraire*, t. II, pp. 23 et suiv.).

2° Quand ils parlent de lui les critiques ne lui accordent à peu près aucune

1. Exception faite quelque peu pour le *Philosophe sans le savoir*, et encore les reprises accidentelles ne sont pas très significatives.

originalité. La Dixmerie (*Les deux âges du goût et du génie français*, p. 247) précise bien que ces opéras-comiques s'orientent vers le drame bourgeois, devançant ainsi le très juste enchaînement marqué par M. Günther. Mais tous les autres n'allèguent ses pièces qu'au cours des discussions générales sur le mélange du tragique et du comique (Sabatier de Castres, *Dictionnaire de littérature*, 1777, t. I, p. 270), sur le Drame (La Dixmerie, *op. cit.*, p. 235 ; — *Encyclopédie méthodique* de Panckoucke, article DRAME ; — *Journal Encyclopédique*, 15 avril 1766, pp. 101, et suiv.), sur le rôle de la morale au théâtre (La Dixmerie, *op. cit.*, p. 55).

3° Tout le monde s'accorde sur l'insuffisance littéraire de ces œuvres (Mme de Genlis. *Mémoires*, 1725, t. II, p. 23. — Voltaire. — Desboulmiers, *Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*, t. VII, p. 54). Mais tout le monde s'accorde également à avouer le je ne sais quoi qui prend au cœur (Mme du Deffand. — Comte de Tressan, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 416. — *Journal Encyclopédique*, *loc. cit.*). Tout le monde confirme ainsi implicitement, et dès le XVIIIe siècle, ce que nous disions de Sedaine. Il a su tirer excellemment parti de son public et associer au succès de ses pièces la sensibilité romanesque de la foule et les larmes des femmes. Il préférait, dit Bouilly (*loc. cit.*), « ces applaudissements des mains nues et même durillonnées à ceux des mains gantées ». Ce fut le secret de sa force comme la plus claire raison de ses faiblesses.

Signalons deux anecdotes qui ne nous semblent pas avoir été recueillies dans les travaux sur Sedaine et que nous conte Mme Vigée-Le Brun dans ses *Souvenirs* (t. I, pp. 87 et 98). Un des premiers rôles de Mlle Mars fut celui de Victorine, dans le *Philosophe*, où elle excellait. Mme Vigée Le Brun joua elle-même le rôle de Rose dans *Rose et Colas*, au château de Gennevilliers, chez le comte de Vaudreuil.

Ces réserves légères laissent à M. Günther, il convient de le répéter, le mérite d'un travail sagace, méthodique, souvent neuf et somme toute définitif. Il suffira d'oublier quelques maladresses d'un style que l'auteur manie pourtant assez aisément, de compléter les quelques points que nous signalons et Sedaine aura son chapitre achevé dans notre histoire littéraire.

D. MORNET.

---

G. DE REYNOLD, Docteur de l'Université de Paris. Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle. 1er volume. — **Le doyen Bridel** (1757-1845) **et les origines de la littérature Suisse romande.** Essai sur l'helvétisme littéraire à la fin du XVIIIe siècle. Avec un portrait et 11 illustrations. — Lausanne, Bridel, 1909. 1 vol in-8° de XXI-550-LVIII p.

M. de Reynold a limité strictement son sujet aux frontières suisses. L'ouvrage intéresse donc pour sa meilleure part l'histoire des mœurs et de la littérature helvétiques. Il sort ainsi du cadre de cette revue, comme il échappe à notre compétence. Mais il est conçu selon une excellente méthode qu'il importe de signaler. Et par elle ses richesses le dépassent et touchent très souvent à l'histoire des lettres françaises.

M. de R. a appris de ses maîtres suisses et français à travailler avec une scrupuleuse rigueur. Il a étudié la vie et les œuvres du doyen Bridel, à travers tous les documents imprimés et manuscrits, avec une diligence jamais lassée. La bibliographie qui termine le volume nous semble excellente. Mais ce pieux labeur ne l'a pas trompé sur la valeur de l'écrivain. Il sait et il répète qu'il a consacré 550 pages à un médiocre. C'est que Bridel vaut non par lui-même mais par ce qu'il représente ; sa vie comme ses œuvres révèlent constamment et commodément les idées et les mœurs ambiantes. M. de R. le dit : il importe d'étudier les « actions et réactions ». Ainsi compris, ceux qui obéissent valent

parfois autant pour l'histoire littéraire que ceux qui agissent. Par suite Bridel ne doit pas être et n'est jamais seul dans l'ouvrage; il se trouve choisi parce que, mieux que tout autre, il était au centre des courbes multiples et confuses que les idées contemporaines ont parcourues. Sa vie et son œuvre sont donc constamment entourées des vies et des œuvres qu'elles continuent, précisent, prolongent.

Cet écrivain suisse intéresse l'histoire des littératures comparées. M. de R. le montre à travers tout son livre et le résume excellemment à la p. 483. Les courants d'opinion ont, pour la Suisse romande du XVIII^e^ siècle, leur point de départ de trois côtés, France, Angleterre, Allemagne. L'œuvre du doyen est un confluent pittoresque où l'on voit se mêler les trois sources. M. de R. étudie ainsi ingénieusement ce que deviennent des thèmes d'Ossian ou d'Hervey « helvétisés »; comment Bridel adapte des idées suisses-allemandes à une forme française (cf. notamment ch. VII). Plus précisément pour nous, l'ouvrage nous apporte de curieuses précisions sur l'influence des lettres françaises du XVIII^e^ siècle.

Bridel et ses contemporains ont obéi à Voltaire et à Rousseau. M. de R. le montre et l'on pouvait le supposer. Ils ont subi mieux encore l'influence profonde de toute cette poésie descriptive qui fut si médiocre mais si puissante et dont les liens tenaces ont invinciblement paralysé des âmes déjà neuves et vibrantes. Leurs modèles ce sont Colardeau, Léonard, Le Franc et surtout Delille. Ils les suivent à l'occasion dans leurs timides hardiesses, et Bridel ose, après Delille, mépriser la césure d'hémistiche et hasarder les enjambements. Mais ils leur demandent aussi leurs recettes les plus stériles et leurs plus mornes artifices. La conséquence fut, pour ces Suisses, exactement ce qu'elle fut pour les Français. Comme la prose de Ramond ou même de Loaisel de Tréogate était plus vivante que les « audaces » de Delille ou Roucher, les vers détestables ou médiocres de Bridel sont rachetés par des pages de prose parfois pittoresques et solides que M. de R. commente excellemment. Comme en France, la tyrannie des conventions littéraires eut raison des inspirations sincères. Roucher voulut retrouver des sources vives et profondes; Bridel prêcha courageusement l'abandon des généralités classiques, le retour aux thèmes suisses, la dignité littéraire des lacs, des torrents et des glaciers alpestres. Mais l'eau fraîche des sources, l'eau trouble et lourde de la Seine jailliraient en courbes uniformes dans les nobles beautés des jardins de Versailles. Toute la sensibilité de Roucher et tout l'helvétisme de Bridel n'ont abouti dans les étroits canaux de la poésie classique qu'aux mêmes inutiles mensonges.

Signalons ce que le dessein de M. de R. lui permettait de ne pas indiquer. L'œuvre « descriptive », puis « romantique » de Bridel se prolonge — le cas est rare — de Rousseau au delà de Chateaubriand. On verra, en lisant les articles réimprimés en appendice, comment Bridel a reflété Chateaubriand après avoir transposé la *Nouvelle Héloïse* : « Quand de violentes tempêtes bouleversent ce bassin [le lac d'Arnon], comme il arrive souvent, tous ces arbres flottants se mettent en mouvement, se portent sur d'autres points, s'entreheurtent dans leur marche confuse; et de ce choc résulte un bruissement sourd, dont la sinistre musique ajoute encore à l'impression d'un orage sur ces tristes bords ». C'est une conclusion descriptive qui vient d'*Atala* non de la *Nouvelle Héloïse*.

Marquons enfin que le détail même de l'ouvrage est excellent. Composition claire, style solide, à l'occasion coloré, sont des mérites qui ne s'empruntent pas. Mais l'auteur n'a pas dédaigné de donner une *Table des Matières* d'un très utile modèle, que nous avions déjà employée (Sommaire continu avec pagination *détaillée* pour chaque développement partiel). L'Index a deux corps de chiffres pour distinguer les allusions et les développements suivis, etc.

D. MORNET.

Edmond Rousse, de l'Académie française. **Lettres à un ami.** T. I, 1845-1870; T. II, 1870-1880. Paris, Hachette et C^ie^, 2 v. in-8, 1909.

**Gambetta par Gambetta.** Lettres intimes et souvenirs de famille, p. p. P. B. Gheusi. Paris, librairie Paul Ollendorff, 1909, in-16.

Eugène Fromentin. **Lettres de jeunesse, biographie et notes,** par Pierre Blanchon. Paris, Librairie Plon, 1909.

Henri Boucher. **Souvenirs d'un Parisien,** 1830-1853. Seconde série, 1853-1882. Paris, Librairie académique Perrin et C^ie^, 1909, 2 vol. in-16.

Voici des matériaux pour l'histoire littéraire du XIX^e^ siècle. Et d'abord pour l'histoire du romantisme. Rousse, né en 1817, Fromentin, né en 1820, Boucher, né en 1830, en ont été touchés; et tous les trois sont des témoins de l'action exercée par Hugo. Chacun d'eux réagit aux œuvres du poète selon son tempérament : celui qui reçoit le plus profondément l'impression est Henri Boucher, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans les souvenirs de ce lettré libéral et bourgeois, que sa sensibilité aux vers et même à la pensée de Hugo. Boucher lisait beaucoup, et ses notes nous rendent la manière dont la littérature du second Empire affecte un Parisien distingué, qui n'était pas un homme supérieur, ni surtout un écrivain ou un critique de profession. A ce titre, ces souvenirs fourniront des témoignages utiles.

Dans les lettres de Rousse, c'est la génération antérieure qui nous apparaît : nous trouvons chez lui les états d'imagination et de sentiment romantiques, malheureusement aussi des clichés et des boursouflures romantiques. Mais ici, c'est Musset, semble-t-il, qui met sa marque le plus fortement. Tout le premier volume de ses lettres est tout à fait intéressant pour l'histoire du goût littéraire et de la sensibilité française. Le second volume, où la politique domine, sera un peu douloureux à lire pour ceux qui ne peuvent partager les préjugés et les antipathies de Rousse.

Les lettres de Gambetta sont adressées principalement à sa famille : elles s'étendent de 1848 (il avait dix ans) à 1882, presque à la veille de sa mort. On glanera des renseignements utiles dans les lettres de la maturité; les plus précieuses sont les lettres de 1848 à 1868, lettres du collégien, de l'étudiant, de l'avocat obscur et ambitieux et qui peu à peu prend sa place. Dès l'âge de dix ou douze ans, il a le développement ample, presque débordant; il a la volonté de persuader et de toucher. Il est plein de bons sentiments, mais il les étale, il les drape, il les démontre. On saisit sa langue oratoire à la source : évidemment, dans la petite école ecclésiastique où il fut mis d'abord, il a été nourri d'éloquence religieuse avant d'apprendre le simple et pur usage de la langue française. Il s'en ressentira toute sa vie.

On aperçoit le père à travers les lettres du fils; ce devait être un rude homme, peu maniable, autoritaire, un de ces pères comme il y en avait autrefois dans le peuple et à la campagne, peu cultivés, étroits d'esprit, têtus, mais ayant la plus haute idée de la puissance et de la majesté paternelles, et qui tenaient femmes et enfants humbles, soumis, tremblants devant eux. L'éditeur nous donne à entendre que Joseph Gambetta fut un homme médiocre : je ne le crois pas; il y avait de la grandeur, une grandeur à la Balzac, chez cet épicier de Cahors. Et si Gambetta tint de sa mère les dons expansifs et charmants de sa nature, il dut, je pense, à son père certaines aptitudes pratiques au commandement, l'accent d'autorité, la volonté et la capacité d'être, à certains moments, obéi.

Les lettres de Fromentin, qui le conduisent jusqu'à vingt-huit ans, sont un document considérable aussi sur la formation de l'artiste et de l'écrivain, et sur les influences qui y contribuèrent. Avec les lettres, on nous offre des vers de jeunesse, des articles, projets ou extraits d'articles. Il y en a un (p. 143) qui est bien suggestif sur le rôle des *petits poètes*, précurseurs, interprètes ou

vulgarisateurs des grands, initiateurs du public et du génie lui-même. Ainsi, en 1845, Fromentin affirme qu'il y a des *lois naturelles* de la transmission des idées poétiques; il appelle l'attention sur les écrivains de second ordre, les hommes de transition et de préparation ; il s'inquiète des modes de pénétration et de diffusion de la littérature. Il fait de la critique déterministe, évolutive, sociologique. Somme toute, jusqu'à vingt-quatre ans, il travailla plus pour être poète et littérateur que pour être peintre : cela connu, on ne peut plus s'étonner que, devenu illustre par sa peinture, il se soit, vers la quarantaine, révélé excellent écrivain. Il retrouva alors le bénéfice de son travail de jeunesse, et ici encore le génie littéraire n'a pas éclaté sans préparation.

GUSTAVE LANSON.

---

ANATOLE LE BRAZ. **Au pays d'exil de Chateaubriand.** *Paris, Honoré Champion*, 1909. In-12, de 239 p.

Le livre que M. Le Braz vient de consacrer sous ce titre à une période encore mal connue de la vie de Chateaubriand est aussi agréable qu'instructif. Par des investigations personnelles il est arrivé à des résultats différents de ceux que M. Ernest Dick a exposés ici même (*Le séjour de Chateaubriand en Suffolk*, dans *la Revue d'histoire littéraire de la France*, 1908, p. 76-109). Résumons les renseignements ainsi acquis.

Selon M. Le Braz, Chateaubriand dut arriver à Beccles vers février 1794, et c'est fort vraisemblable. Qu'y venait-il faire? Travailler à quelque dépouillement historique, comme il l'a prétendu? Non, enseigner le français dans une institution de jeunes gens. Entre temps, on le voit s'occuper de graphologie et M. Le Braz publie, comme M. Dick, un document bien intéressant à cet égard. Une autre lettre, également mise en lumière par M. Le Braz, montre que si Chateaubriand trouva quelque aide à Beccles et en particulier chez le pasteur, le révérend Bence Sparrow, il n'en garda pas toujours un souvenir reconnaissant. Il n'en fut pas de même des jeunes élèves que l'émigré put avoir et qui, tout en plaisantant celui qu'ils surnommaient *Shatterbrain*, c'est-à-dire cerveau fêlé, lui conservèrent une gratitude durable de ses leçons.

Tout en demeurant à Beccles, Chateaubriand allait à Bungay, à quatre lieues de là, donner également des leçons de français. Il y avait une chambre dans la maison d'un pasteur, le révérend John Ives, où se réunissaient les élèves et où il trouva une hospitalité délicieuse quand un accident de cheval vint l'y retenir quelque temps. Cet épisode est conté dans les *Mémoires d'outre-tombe*, ainsi que l'amour qui naquit entre l'exilé et la jeune fille de la maison, Charlotte Ives. Quelques-uns ont voulu mettre en doute l'aventure, qui d'ailleurs n'est pas à l'honneur de Chateaubriand ; mais il est certain qu'elle se produisit et que, si l'écrivain l'a poétisée, elle n'en frappa pas moins vivement son esprit.

C'est le principal et le plus agréable mérite de M. Le Braz d'avoir reconstitué avec délicatesse l'atmosphère de Chateaubriand à Beccles et à Bungay, surtout à Bungay. Là, sa sensibilité est excitée par des émotions qui font longuement battre son cœur. Il fallait, pour expliquer ce petit drame intime, revoir les lieux où il se passa avec des yeux bienveillants et attentifs, savoir animer le paysage des souffles encore chauds du passé. A tout cela, M. Le Braz a singulièrement réussi. Ses hypothèses sont toujours vraisemblables et, quand il interprète les textes, il le fait avec discrétion. Grâce à lui, l'histoire de Chateaubriand devient humaine en restant poétique, et il suit avec une piété attendrie l'image de la jeune fille de Bungay à travers l'œuvre de son génial ami, où elle apparaît trois fois, dans *Atala*, dans *les Natchez*, et même dans *les Martyrs*.

P. B.

---

**Les cahiers de Madame de Chateaubriand**, publiés intégralement avec introduction et notes par J. LADREIT DE LACHARRIÈRE. *Paris, Émile-Paul*, 1909. In-8, de XLVI-358 p., avec un portrait en héliogravure.

Si, dans le roman sentimental qu'il ébaucha avec Charlotte Ives, Chateaubriand semble avoir perdu de vue qu'il était marié, cette illusion plus ou moins sincère se prolongea quelques années encore. Marié, comme on le sait, à Saint-Malo par un prêtre insermenté, le 29 février 1792, il partait en émigration le 15 juillet de la même année, abandonnant sa jeune femme, qui faillit payer de la tête l'honneur de porter le nom de Chateaubriand. Et cet éloignement des deux époux dura jusqu'à ce que le vœu suprême de Pauline de Beaumont, à son lit de mort, eût rapproché un couple qu'elle avait tant contribué à désunir.

Il est vrai que depuis lors la vie commune fut définitive, sinon l'intimité absolue et la communauté des sentiments. Ce que fut au juste ce singulier ménage, les documents publiés par M. Jacques Ladreit de Lacharrière et l'importante introduction qu'il y a mise serviront grandement à nous le faire savoir. Cette introduction, judicieuse et bien informée, résume parfaitement la psychologie des deux époux : le mari, personnel et imaginatif, versatile par le fait même de son imagination; la femme, vertueuse et dévouée, mais d'une vertu autoritaire et sans souplesse, et d'un dévouement jaloux souvent et volontiers agressif. Il leur manquait peu de chose pour s'entendre pleinement, mais cela leur manqua toujours et cette divergence suffit à empêcher l'harmonie et établir une sorte de désaccord qui, si l'on en jugeait d'après Chateaubriand lui-même, aurait été profond.

M. Ladreit de Lacharrière remet les choses au point : si René fut volage, sa femme sut généreusement fermer les yeux ou pardonner au besoin, et l'esprit de celle-ci, qui était malicieux et vif, s'exerça surtout à l'avantage, non aux dépens de son mari. On peut, d'ailleurs — et c'est là l'essentiel — juger Mme de Chateaubriand d'original et sur des écrits émanant d'elle-même. Car elle écrivait, cette ignorante, si peu soucieuse de la gloire littéraire de son mari, au dire de celui-ci, qu'elle n'avait pas lu des œuvres fameuses signées du nom qu'elle portait. Ici encore il faut en rabattre : que Mme de Chateaubriand n'ait pas connu dans le détail toute la production de son mari, et surtout qu'elle en parlât sans faux enthousiasme comme le faisaient tant d'admiratrices, c'est tout à fait vraisemblable. Mais de là à la supposer mal instruite et malveillante, il y a un grand pas que René semble pousser à franchir.

Donc, Mme de Chateaubriand notait ses impressions personnelles et, tout comme son mari, au génie près, elle s'essaya à tracer des souvenirs, sinon des mémoires. Sur des feuilles volantes, sur deux cahiers, l'un couvert de rouge, l'autre de vert, elle a consigné des réflexions, des jugements sur les hommes et les choses de son temps, des fragments précieux dont M. Ladreit de Lacharrière reproduit avec soin tout ce qu'il a pu retrouver. Déjà en 1886-1888, M. G. Pailhès avait publié en partie *le Cahier rouge*, mais il n'avait pas tout dit, volontairement, et ce qu'il avait dit peut-être l'avait-il lu avec une critique insuffisante. Aujourd'hui, tout est sous nos yeux, jusqu'aux différences de rédaction, les variantes qui touchent à l'histoire, non celles qui concerneraient la seule littérature, car Mme de Chateaubriand n'est pas encore, comme écrivain, sur le même pied que son mari. Celui-ci n'ignorait pas la besogne de sa femme; sans doute l'encourageait-il; en tout cas il s'en inspira et rien n'est instructif comme de le voir faisant quelque emprunt à sa femme, lui prenant un détail, une phrase pour ses propres mémoires, et donnant à sa prise le coup de pouce qui la transforme à l'image de celui qui l'a choisie. C'est d'autant plus intéressant à constater, que Chateaubriand néglige

beaucoup trop sa femme dans ses *Mémoires d'outre-tombe* et que, sur ce point comme sur tant d'autres, la vérité ressort des recherches ultérieures.

René eut toujours une singulière façon de rendre justice à sa femme, comme celle-ci, d'ailleurs, eut aussi une manière bien personnelle de l'aimer : en refroidissant son enthousiasme, en éveillant sa lucidité, en excitant son amour-propre politique, bref, en lui faisant quelques bons ennemis de plus. La Restauration, les Bourbons et ceux qui les servent sont jugés sans bienveillance par la plume de Mme de Chateaubriand parce qu'ils ne rendent pas suffisamment justice aux mérites de son mari. C'est touchant, mais c'est maladroit. C'est bien intéressant aussi pour ceux qui lisent, à distance de tant d'années, le récit de ces déceptions, de ces faux calculs, de ces déboires. Nulle part les passions et les visées des hommes de la Restauration ne se retrouvent avec plus de relief. Par malheur, si sa psychologie est avisée, l'écrivain ne rencontre pas ces bonheurs d'expressions sous lesquels disparaît la mauvaise humeur.

Pour cette raison, les *Cahiers* de Mme de Chateaubriand resteront donc des documents historiques essentiels à la connaissance de son mari comme à celle de son temps, sans se hausser jusqu'où ils auraient pu atteindre. Le *Cahier rouge*, dont M. Pailhès avait publié une partie et que M. de Lacharrière a publié intégralement, contient le récit des événements de 1804 à 1815. Le *Cahier vert*, inédit jusqu'à ce jour, se rapporte aux années 1804-1815, décembre 1822 et janvier 1823. Enfin, neuf feuillets détachés portent les dates de 1804-1812. Tout cela forme un ensemble important, malgré ses lacunes, et dont les redites sont instructives, car elles montrent comment Mme de Chateaubriand revoyait son œuvre. Sans doute qu'elle l'eût parfaite, si elle en avait eu le loisir. Elle avait composé d'autres pages qui ont été détruites, soit par elle-même, soit différemment. Telles qu'elles sont, celles qui nous restent et que nous connaissons maintenant en entier, grâce à M. de Lacharrière, forment un dossier indispensable à consulter pour l'histoire de René et de sa vie conjugale.

P. B.

---

Charles de Larivière. **La France et la Russie au XVIII^e^ siècle.** Études d'histoire et de littérature franco-russes. *Paris, H. Le Soudier*, 1909. In-12, de XIX-344 p.

Ce volume, qui est le premier d'une série à continuer, renferme six études dont quatre seulement se rapportent à l'histoire littéraire. Nous nous occuperons surtout de celles-ci.

Après une introduction exposant des vues judicieuses sur le développement intellectuel de la Russie au XVIII^e^ siècle et quelques pages d'une bonne bibliographie qui sert à appuyer ces considérations, M. de Larivière examine, d'après les lettres échangées, ce que furent les relations de Catherine II avec d'Alembert. Beaucoup moins nombreuse, et moins abandonnée que la correspondance entretenue par l'impératrice avec Grimm, avec Voltaire, avec Diderot ou avec Falconnet, celle-ci ne manque pourtant pas d'importance. Il est intéressant de suivre les tentatives de l'autocrate pour séduire le plus indépendant des philosophes, son dépit de n'y pas réussir, et aussi la manière très sincère, quoique parfois embarrassée, dont d'Alembert s'efforce de se refuser sans éveiller la susceptibilité de son impériale protectrice. Dans de semblables conditions les relations ne pouvaient guère se poursuivre longtemps ; aussi elles s'interrompirent assez vite, en dépit de la bonne volonté de d'Alembert.

La seconde étude sur *Mercier de La Rivière à Saint-Pétersbourg en 1767* a paru ici même (1897, p. 581) et l'on a pu juger alors de son intérêt.

Le chapitre consacré à *Catherine II et Buffon* n'est certes pas dépourvu

d'importance, bien qu'il soit court et qu'il n'y ait pas eu de correspondance régulière entre l'impératrice et le naturaliste. Si la première parut toujours faire grand cas du second, les jugements qu'elle en porta furent cependant assez divers. Fort bienveillants au début, ils se refroidirent dans la suite : il est vrai qu'entre temps le fils de Buffon était venu à Pétersbourg, où il ne fit pas une impression excellente, et qu'en outre l'impératrice commençait à ne plus avoir besoin des philosophes qu'elle avait d'abord choyés.

Si Beaumarchais n'entretint jamais de rapports directs avec Catherine II ce n'est certainement pas que l'envie lui en ait manqué. Mais de ce que l'impératrice ait affecté de négliger Beaumarchais, il n'en faudrait pas conclure qu'elle se désintéressât absolument de ses faits et gestes. Elle le suivait de l'œil, au contraire, avec une attention qui manquait de bienveillance, et c'est une amusante histoire que celle des tentatives de Beaumarchais pour gagner la bonne grâce de l'autocrate et de la persistance de celle-ci à se dérober. M. de Larivière en a dit les péripéties, dans son chapitre sur *Catherine II et Figaro*, avec beaucoup d'agrément, comme il convenait.

Deux autres études, une sur *le Comte Eszterhazy à la cour de Russie* (1791-1796) et l'autre sur *l'Enfance et la jeunesse de Nicolas I^er^*, achèvent et complètent cet ensemble aussi pittoresque que varié.

P. B.

# PÉRIODIQUES

**Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.** — CXX, 1 et 2 : P. Sackmann, *Voltaire als Aesthetiker und Historiker*, III (fin). — Livres scolaires. — Saitschick, *Franz. Skeptiker, Voltaire, Mérimée, Renan* (Schneegans). — Dauzat, *Méthode linguistique dans le domaine des langues et patois romans* (L. Gauchat). — *Les cent meilleurs poèmes lyriques de la langue française*, choisis par A. Dorchain. — Poëte, *L'enfance de Paris*. — Cristina Garosci, *Margharita di Navarra*. — Crane, *Rotrou's Saint Genest und Venceslas*. — P. Seippel, *La langue et la culture françaises en Suisse*. — 3 et 4 : Amos Parducci, *Un canzoniere francese del sec. XVI, contributi alla storia della poesia popolare*, I. — *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, III. — Lanson, *Histoire de la littérature française*, 9e éd. — K. Glaser, *Beiträge zur Geschichte der politischen Literatur Frankreichs in der zweiten Hälfte des XVI Jahrhunderts*. — Rigal, *Molière*. — G. Pellissier, *Voltaire philosophe*. — H. Heiss, *Michael Huber*. — J. Haas, *Balzac-Studien*, III. — CXXI, 1-2 : P. Villey, *Les livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne*. — G. Lanson, *Voltaire*. — L. Wittmer, *Étude de litt. comparée, Villers*. — M. Werner, *Alfred de Musset*. — Horluc et Marinet, *Bibliographie de la syntaxe du français*, 1840-1905. — Livres scolaires. — 3-4 : L. Morel, *Les principales imitations françaises de Werther*. — F. Baldensperger, *Les grands thèmes romantiques dans les « Burgraves » de Victor Hugo*. — J. Bolte, *Ein französisches Lob des Alters aus dem XVI Jahrhundert*. — Livres scolaires. — J. Bertaut, *Balzac anecdotique* (G. Noll). — A. Fusco, *La filosofia dell'arte in Flaubert* (W. Küchler). — Remy de Gourmont, *Cyrano de Bergerac, Rivarol*. — Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, p. A. Gazier. — F. Nicolini, *Il pensiero dell'abate Galiani*. — Chateaubriand, *Atala*, éd. originale, p. Giraud et Girardin. — Villey, *Les sources italiennes de la Deffence et illustration de la langue française de J. du Bellay*. — G. Reynier, *Le roman sentimental avant l'Astrée*. — H. Kinkel, *Lessings Dramen in Frankreich*. — W. Küchler, *Französische Romantik*. — Pfandl, *H. Lucas, sein Leben und seine dramatischen Werke*. — CXXII, 1 et 2 : *Stendhal (Henri Beyle), avec une notice*, par P. Léautaud. — P. Sydow, *Die französische Original-Komödie des XVI Jahrhunderts*. — M. G. Cushing, *Pierre Letourneur*. — 3 et 4; à W. Mangold, *Molieres Tartuffe und die Compagnie du Saint-Sacrement*; *Noch einige kleine Voltairiana inedita*. — A. L. Stiefel, *Duperron de Castera und das Theater Espagnol*. — Livres scolaires. — Wilmotte, *Études critiques sur la tradition littéraire en France*; W. Söderhjelm, *Les inspirateurs des quinze jours de mariage*; G. Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, I; J. Vianey, *Le pétrarquisme en France au XVIe siècle*; L. Gignoux, *Le théâtre de J.-B. Rousseau*; G. de Reynold, *Histoire littéraire de la Suisse au XVIIIe siècle*, I, *Le doyen Bridel et les origines de la littérature suisse romande*.

**Archiv für Kulturgeschichte.** — VI, 1 : Curt Gebauer, *Quellenstudien zur Geschichte des neueren französischen Einflusses auf die deutsche Kultur*, II.

**Atti dell' Accademia di Udine.** — XIV : B. Chiurlo, *Un poeta dialettale friulano imitatore del Béranger*.

**Bibliofilia (La)**. — X, 8 : H. Vaganay, *Le premier essai de traduction du « Roland furieux » en vers français.*

**Cultura (La)**. — XXVII, 7-8. Delaruelle, *Guillaume Budé* (C. de Lollis). — P. Champion, *Les poésies de Charles d'Orléans.* — 9 : Rigal, *Molière*; Huszar, *Molière et l'Espagne* (C. de Lollis). — 10 : Latreille, *J. de Maistre et la papauté* (F. Ruffini). — 15 : A. de Musset, *Correspondance*; Salomon, *Ch. Nodier et le groupe romantique* (C. de Lollis). — 16 : Strowski, *Pascal et son temps.* — 23 : Reynier, *Le roman sentimental avant « l'Astrée »*; Mornet, *Le sentiment de la nature en France de Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre* (C. de Lollis). — 24 : C. de Lollis, *Da J.-J. Rousseau ad A. Dreyfus*; G. Pellissier, *Voltaire philosophe.* — XXVIII, 3 : R. Doumic, *Etudes sur la littérature française.* — 9 : P. Courteault, *Monluc* (J. Vianey). — Stapfer, *Récréations grammaticales et littéraires* (C. de Lollis). — Chatelain, *Recherches sur le vers français du XV^e siècle* (A. Parducci). — 11 : Wilmotte, *Etudes critiques sur la tradition littéraire en France* (C. de Lollis). — 14. C. de Lollis, *Prosa d'arte francese.*

**Deutsche Literaturzeitung.** — 1908, 31 : Baldensperger, *Etudes d'histoire littéraire* (P.-A. Becker). — 37. C. Maréchal, *Le véritable voyage en Orient de Lamartine* (P.-A. Becker). — 40 : Kötz, *Ausgew. Fabeln von La Fontaine* (P.-A. Becker). — 42 : Ott, *Proben der franz. Novellistik des XVI Jahrhunderts.* — 46 : Marivaux, Pages choisies, p. Vial (P.-A. Becker). — 1909, 1 : Lombard, *Du Bos* (P.-A. Becker). — 7 : Weber, *Sully Prudhomme, analyse de quelques-unes de ses poésies* (Groethunysen). — 10 : Ducros, *J.-J. Rousseau* (Becker). — 14 : Pellissier, *Voltaire philosophe* (Hensel). — 17 : P. A. Becker, *Die neue Pascal-Ausgabe.* — 25 : Klatt, *Molieres Beziehungen zum Hirtendrama* (Schneegans).

**Deutsche Revue.** — XXXIII : J. Claretie, *Aus der Geschichte der französischen Schauspiels.*

**Deutsche Rundschau.** — XXXIV, 7 : A. Bossert, *H. Taine in seinen Briefen, ein Gelehrtenleben.* — 10 : M. Werner, *Alfred de Musset.* — XXXX, 2 : H. Schneegans, *Das Wesen des Realismus in der franz. Liter. des XIX Jahrhunderts.* — 7 : Lady Blennerhassett, *Ludwig XIV und Mme de Maintenon (1635-1714).*

**Fanfulla della Domenica.** — XXIX, 50 : S. Satta, *J.-J. Rousseau e l'Italia.* — XXX, 18 : O. Bacci, *Il Cellini a Parigi.* — 24 : R. Renier, *Scorrendo il carteggio dello Stendhal.* — XXXI, 11 : R. Renier, *Corinna.*

**Frankfurter Zeitung.** — N° 188 (1. Moorgenblatt), H. Haupt, *Voltaire's Rache für seine Frankfurter Gefangenschaft.*

**Germanisch-Romanische Monatsschrift.** — I, 1 : W. Küchler, *Das franz. Theater der Gegenwart. I. François de Curel.* — 2 : W. Meyer-Lübke, *Das Französische in Canada.* — 4 : R. F. Arnold, *Einführung in die Literatur der Stoffgeschichte.* — W. Küchler, *Paul Hervieu.* — 5 : H. Heiss, *Neuere Literatur über Victor Hugo*, I. — 7 : H. Heiss, *Neuere Literatur über Victor Hugo*, II. — 8 : C. Voretzsch, *Gaston Paris und die Société amicale Gaston Paris.*

**Giornale Storico della Letteratura italiana.** — LI, 1-2-3 : de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme.* — Fr. Wulff, *Préoccupations de Pétrarque.* — Cr. Garosci, *Margherita di Navarra.* — A. Saya, *Contribution de l'Italie à l'enrichissement du lexique français.* — LII, 3 : C. Del Balzo, *L'Italia nella letteratura francese dalla morte di Enrico IV alla Rivoluzione.* — LIII, 2-3 ; Toldo, *L'avare fastueux.* — A. Farinelli, *Dante e Francia dall' età media al secolo di Voltaire*; A. Counson, *Dante en France.* — P. Villey, *Les sources italiennes de la Deffence et illustration de la langue française de* Joachim Du Bellay.

**Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie.** — VIII (1904), II : Alwin Schultz, *Romanische Kultur und Kunstgeschichte.*

**Literarische Echo (Das).** — X, 13 : K. K. Keicher, *Byron in Frankreich.* 24 : E. Hegaur, *Auf Rabelais' Spuren.* — XI, 14 : A. Brunnemann, *Der französische*

*Dorfroman*; S. Samosch, *Fr. Mistral.* — F. Servaes, *Balzac.* — R. Schaukal, *Flaubert.* — F. von Zobeltitz, *Das Leben Maupassants.*

**Literarisches Zentralblatt.** — 1908. N° 25 : Mornet, *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre.* — N° 30 : Huszar, *Molière et l'Espagne.* — N° 36 : M. L. Chatelain, *Les vers français au XV^e siècle.* — Stachel, *Seneca und das deutsche Renaissancedrama.* — N° 37 : Sainéan, *L'argot ancien, 1455-1850.* — N° 40 : Liégeois et Mallinger, *Le théâtre et l'éloquence en France et en Belgique.* — N° 42 : C. Maréchal, *Le véritable voyage en Orient de Lamartine.* — N° 47 : Pellissier, *Voltaire philosophe.* — N° 50 : F. Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, VIII. — N° 51-52 : Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne.* — 1909, n° 4 : Estève, *Byron et le romantisme français.* — N° 13 : *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, p. Koser u. Droysen, I. — N° 18 : Pascal, *Œuvres*, p. p. Brunschvicg et Boutroux. — N° 19 : Gautier, *Mathieu de Montmorency et Mme de Staël.* — N° 25 : Küchler, *Französische Romantik.* — N° 29 : F. Brunetière, *Histoire de la littérature française classique.* I, 3 (M. J. Minckwitz). — N° 32 : H. Schoen, *Fr. Coppée* (G.-A. Wentzel).

**Literaturblatt für germanische und romanische Philologie.** — 1908. N° 6 : Counson, *L'Anti-Lucrèce* (Mahrenholtz). — Serrant, *L'abbé de Rancé et Bossuet* (Mahrenholtz). — Duc de la Salle de Rochemaure, *Récits carladéziens* (Hennike). — N° 7 : Sainéan, *La création métaphorique en français et en roman* (Herzog). — Steinweg, *Corneille, Kompositionsstudien zum Cid, Horace, Cinna, Polyeucte* (Vossler). — N^os 8-9; Bédier, *Les plus anciennes danses françaises* (Schläger). — N° 10 : Rigal, *Molière* (Schneegans). — N° 11 : *Chateaubriand, Atala*, reprod. de l'édit. originale par V. Giraud et J. Girardin (Schneegans). — N° 12 : *Le Miroir aux Dames*, p. Piaget (Schneegans). — 1909. N° 1 : Anglade, *Les Troubadours* (Vossler). — N° 2 : *Essais* de Montaigne, d'après l'exemplaire de Bordeaux (Schneegans). — N° 3-4 : Lintilhac, *Hist. gén. du théâtre en France*, II (Schumacher). — Hoegen, *Die Menschheitsdichtungen der franz. Romantiker* (Mahrenholtz). — N° 5 : Kinkel, *Lessings Dramen in Frankreich* (Mahrenholtz). — N° 6 : Zangroniz, *Montaigne, Amyot et Sallat* (Schneegans). — N° 7 : Baron Fr. Béthune, *Quelques points de contact entre la poésie narrative du Midi de la France et celle du Nord* (Becker). — N^os 8-9 : Küchler, *Les Cent Nouvelles Nouvelles* (Vossler).

**Modern Language Notes.** — XXIII, 4 : A. E. Richards, *L'enchanteur Faustus.* — XXIII, 5 : C. A. Mosemiller, *Trumeau, trumer, trimer.* — H. Carrington Lancaster, *The rule of three actors in French Sixteenth Century Tragedy.* — Lumbroso, Thomas, Maynial, *Maupassant* (A. Schinz). — 7 : Blondheim, *A note on the sources of Marie de France.* — Baur, *Maurice Scève et la renaissance lyonnaise* (Gevig). — 8 : Thieme, *Guide bibliographique de la littérature française de 1800 à 1905* (Wright). — Souriau, *Bernardin de Saint-Pierre et J.-J. Rousseau* (Schinz). — Patterson, *Source of Voltaire's Phœnix.* — XXIV, 1 : Huszar, *Molière et l'Espagne* (J.-A. Ray). — Bruner, *Studies in Victor Hugos dramatic characters* (E.-H. Lewis). — 3 : Arnold, *Das moderne Drama* (Batt). — 4 : Souriau, *Moralistes et poètes* (Mac Laughlin). — Herriot, *Mme Récamier et ses amis* (M. Schinz). — 5 : Runtz-Rees, *Some debts of Samuel Daniel to Du Bellay.* — Page, *Molière* (Jeannette Marks). — M. Edwardes, *A summary of the literatures of Modern Europe* (G. C. Keidel). — 6 : Pellissier, *Le XVII^e siècle par les textes; Voltaire philosophe* (A. Schinz). — Bronk, *The Poesies diverses of Furetière* (M. Warren). — Villey, *Les sources italiennes de Du Bellay* (G. Norton). — Salomon, *Nodier et le groupe romantique* (L. P. Shanks).

**Modern Language Review.** — 1908. III, 5 : A. Tilley, *Rabelais and Geographical Discovery, II, Jacques Cartier.* — L. E. Kastner, *The Elizabethan Sonneteers and the French poets.* — *Montaigne's Essais (1588).* — 5 : M. Clouzot, *François Rabelais.* — IV, 1 : Huszar, *Molière et l'Espagne.* — 2 : Berdan and Kastner, *Whatt and the French Sonneteers.* — Jugé, *Jacques Peletier du Mans*

(F. Cohin). — 3 : L. E. Kastner, *Drummond of Hawthornden and the Poets of the Pléiade.* — A. Farinelli, *Dante e la Francia* (P.-F. Willert). — P. Villey, *Les sources de l'évolution des « Essais » de Montaigne* (A. Tilley).

**Modern Philology**. — VI, 1 : Lucy M. Gay, *On the language of Christine de Pisan.*

**Monatshefte der Comenius-Gesellschaft**. — XVII, 3. : A. Wolfstieg, *Englischer und französischer Deismus und deutsche Aufklärung.*

**Münchener Neueste Nachrichten. Beilage**. — 1908. 5 : A. Bettelheim, *Eine neue Balzac-Verdeutschung.* — *Einfluss Frankreichs auf England.* — 11 : R. Prévôt, *Die belgische Dichtergruppe in der modernen franz. Literatur.* — *Baudelaire's œuvres posthumes.* — 28 : *Die erste französische Oper.* — 29 : L. Geiger, *Neue Rousseau Litteratur.* — 35. Al. von Gleichen-Russwurm, *Corneille und unsere Zeit.* — 96 : W. Küchler, *Französische Romantik.* — 125 : Leo Jordan, *Eine Münchener Handschrift Cyrano von Bergerac.* — 1909 : 32-33 : H. Schneegans, *Molière und die Frauen.*

**Museum**. — XV, 6 : Masson, *Alfred de Vigny* (Bourquin). — XVI, 1 : Strowski, *François de Sales*; *Pascal et son temps* (Chantepie de La Saussaye). — 90 : Küchler, *Franz. Romantik* (A. Bourquin). — 11-12 : Dauzat, *La langue française d'aujourd'hui* (J.-J. Salverda de Grave).

**Natura ed arte**. — XVIII, 11 : A. Albertazzi, *Carducci è Leconte de Lisle.*

**Neue philologische Rundschau**. — 1908. N° 8 : Dannheisser, *Jouffroy, Mélanges philosophiques*; Fuchs, Taine, *Philosophie de l'art* (K. Pusch) — N° 9 : Bauer, *Die Elegien Pierre de Ronsards* (A. Andrae) — N° 14 : Ch. de Roche, *Une source des « Tragiques »* (A. Andrae). — N° 19 : Pletscher, *Die Märchen Charles Perraults* (C. Friesland). — N° 22 : Pellissier, *Voltaire philosophe*; Conrad, *Émile Zola* (G. Friesland). — N° 23 : Friedrich, *Die Magie im franz. Theater des XVI u. XVII Jahrhunderts* (R. Vorhof).

**Neueren Sprachen (Die)**. — XXI, 1 : Livres scolaires. — 2 : Livres scolaires. — 3 : Livres scolaires et Karl Ludwig, Sully Prudhomme (Kurt Glaser) — 4 : Paul Foulon, *Histoire et développement de la méthode directe en France.* — 7 : W. Grote, *Die Pariser Dames de la Halle des mendiantes* — 8 : Th. Engwer, *Französische Malerei und französische Literatur im XIX Jahrhundert.* — Livres scolaires. — 9 : Livres scolaires (Goncourt, Guizot, Chuquet). — J. F. Schulte, *Zu Sully Prudhomme* — 10 : Baldensperger, *Gœthe en France, Études de litt. comparée* (W. Klatt) — XVII, 1 : R. Philippsthal, *Taines Weltanschauung und ihre deutschen Quellen* — Klatt, *Sand, La petite Fadette* (K. Sachs) — Livres scolaires — 2 : Livres scolaires. — 3-4 : Livres scolaires. — 5 : Otto Kötz, *Der Sprachgebrauch La Fontaines in seinen Fabeln*, I.

**Neuphilologische Blatter**. — 1908, août-septembre : *Alfred de Musset im Urteile George Sands.*

**Neuphilologische Mitteilungen**. — 1908. N^os^ 3-4 : Dauzat, *Méthodologie linguistique dans le domaine des langues et patois romans* (A. Wallenskiöld). — N^os^ 5-6 : Em. Zilliacus, *La légende d'Europe dans les littératures classiques et dans la poésie française* — N^os^ 7-8 : Dimoff, *Œuvres complètes d'André Chénier* (J. Poirot). — Vianey, *Les sources de Leconte de Lisle* (J. Poirot) — 1909. N^os^ 3-4 : Nyrop, *Poésie française 1800-1850* (A Wallenskiöld).

**Nord und Süd**. — XXXIII, 1 : R. M. Meyer, *Victor Hugo.* — 6 : K. Bleibtreu, *Napoleon in dichterischer Gestaltung.*

**Nuova rassegna delle letterature moderne**. — VI, 5 : Mario Schiff, *L'agonia della canzone popolare in Francia.*

**Philologische und volkskundliche Arbeiten Karl Vollmoller zum 16 october 1908 dargeboten** : Jordan, *Antoine de la Sale und der Petit Jehan de Saintré* — H. Schneegans, *Henriette in Molières Femmes savantes.*

**Protestantenblatt**. — XLII, 13 : F. Bock, *Rousseaus Stellung zur Religion.*

**Publications of the Modern Language Association**. — XXIII, 2 : H. Carrington Lancaster, *A neglected passage on the three unities of the French Classic Drama.*

**Revue critique d'histoire et de littérature.** — 1908. N° 8 : Des Granges, *La presse littéraire sous la Restauration* (F. Baldensperger); Salomon, *Nodier et le groupe romantique* (F. Baldensperger; Wolter, *Musset jugé par George Sand* (F. B.). — N° 9 : Maugras, *Le chevalier de Boufflers*; Coynant, *Une petite-nièce de Lauzun*; Émile Magne, *M^me^ de Villedieu* (L. R.). — Stendhal, *Correspondance, réimpr. Calmann-Lévy* (A. C.). — N° 10; M^lle^ Garosci, *Marguerite de Navarre* (Ch. Dejob). — Huszar, *Molière et l'Espagne* (N. Léonardon). — Stenger, *La société pendant le Consulat*; VI (Albert Mathiez). — *Cambridge History*, X, *la Restauration* (R. Guyot). — N° 12 : Dubi, *Cyrano de Bergerac* (F. B.). — N° 13 : Zyromski, *Sully Prudhomme* (F. Baldensperger). — N° 14 : Em. Picot, *les Français italianisants au XVI^e^ siècle* (H. Hauvette). — Marquiset, *La duchesse de Fallary* (C. S.). — Vianey, *Les sources de Leconte de l'Isle* (F. Baldensperger). — N° 15 : P.-A. Becker, *Histoire littéraire du moyen âge français*. I (A. Jeanroy). — C. de Klenze, *L'interprétation de l'Italie* (F. Baldensperger). — N° 16 : Lancaster, *La tragi-comédie française* (F. Baldensperger). — H. Chatelain, *Recherches sur le vers français au XV^e^ siècle*. — Mérimée, *Contes*, p. Michell; Barbier, *Poèmes*, p. Garnier; Hugo, *Choix*, p. Eve; *Vers français du XII^e^ au XIX^e^ siècle*, p. Lucas; Kahn, *Le théâtre social en France*; Barrès, *Vingt-cinq ans de vie littéraire*, p. Brémond (A. C.). — N° 17 : Pilastre, *Petit glossaire des lettres de M^me^ de Sévigné* (L. R.). — Verlaque, *Bibliographie raisonnée des œuvres de Bossuet* (A.). — Daniels, *Desmaizeaux* (Ch. Bastide). — N° 18 : Saint-Genest et Venceslas, p. Crane (L. R.). — G. Michaux, *La Bérénice de Racine* (L. R.). — Brunetière, *Discours de combat* (L. R.). — Fonsegrive, *Brunetière* (L. R.). — N° 19 : Cohen, *La mise en scène dans le théâtre religieux du moyen âge* (A. Jeanroy). — N° 20 : Jugé, *Jacques Peletier du Mans* (J. Plattard). — N° 21 : Ch. Normand, *La bourgeoisie française au XVII^e^ siècle* (R.). — N° 22 : Barckhausen, *Montesquieu* (L. R.). — N° 23 : Mornet, *Le sentiment de la nature en France* (F. Baldensperger). — D. Meunier, *La comtesse de Mirabeau* (A. Chuquet). — Mémoires de M^me^ Boigne, IV (A. Chuquet). — Boucher, *Souvenirs d'un Parisien pendant la seconde République* (A. Chuquet). — Ad. Lair, *L'Institut de France et le second Empire* (A. Chuquet). — N° 24 : Vellay, *La correspondance de Marat* (A. Ch.). — Chr. Maréchal, *Le véritable voyage en Orient de Lamartine* (F. Baldensperger). — N° 25 : Baldensperger, *Bibliographie critique de Gœthe en France* et *Études d'histoire littéraire* (L. R.). — M. Souriau, *Moralistes et poètes* (L. R.). — M. Masson, *Vigny* (L. R.). — N° 26 : Guntzberg, *Les physiocrates* (G. Weulersse). — N° 27 : Tiersot, *Fêtes et chants de la Révolution* (A. Chuquet). — N° 28 : Courteault, *Monluc historien* (A. Biovès). — Strowski, *Pascal et son temps* (L. R.). — Jovy, *Pascal inédit* (L. R.). — N° 31 : Del Balzo, *L'Italie dans la littérature française* (Ch. Dejob). — N° 32 : Lintilhac, *La comédie au XVIII^e^ siècle* (E. Martinenche). — Urbain, *Bossuet et M^lle^ de Mauléon* (P. Lejay). — Lavisse, *Louis XIV* (C.-G. Picavet). — W. Küchler, *Les cent nouvelles nouvelles* (L. R.). — Ségur, *Mémoires*, trad. Kircheisen (A. C.). — N° 33 : Friedrich, *La magie dans le théâtre français* (J. Plattard). — Soubies, *Almanach des Spectacles*, 37. — N° 34 : Rébelliau, *La compagnie secrète du Saint-Sacrement* (A.). — N° 38 : *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, III (L. R.). — N° 37 : Spingarn, *Essais critiques sur le XV^e^ siècle* (Ch. Bastide). — N° 38 : P. Courteault, *Geoffroy de Malvyn* (L. de S.). — N° 39 : P. Brun, *Pupazzi et statuettes* (L. R.). — N° 41 : Daudet, *Joseph de Maistre et Blacas* (A. Chuquet). — N° 42 : Savine et Bournand, *Fouquet* (R.). — M^lle^ de Scudéry, *La poésie française*, p. Michaut (L. R.). — N° 43 : Stryienski et Arbelet, *Soirées du Stendhal club* (A. Ch.). — N° 44 : Seillière, *Le mal romantique* (L. R.). — N° 48 : François de Sales, *Œuvres*, XV (S.). — Duc de Croy, *Journal*, III, et IV (L. Tuetey). — L. Wittmer, *Villers* (F. Baldensperger). — N° 52 : Saint-Simon, *Mémoires*, XX, p. Boislisle et Lecestre (C.-G. Picavet). — 1909. N° 1 : Lachèvre, *Voltaire mourant*; G. Pellissier, *Voltaire philosophe*; Koser et Droysen, *Correspondance de Frédéric avec Voltaire*, I; Gaillard de Champris, *Sur quelques idéalistes*;

Chapoutot, *Villiers de l'Isle-Adam* (L. R.). — N° 2 : Pénavaire, *Chansons du Nivernais*, II (Léon Pineau). — N° 4 : L. Farrer, *Claude de Sainliens* (E. Bourciez). — N° 5 : Upham, *L'influence de la France sur la littérature anglaise* (Ch. Bastide). — N° 6 : Fontaine, *De Poussin à Diderot* (H. de C.). — N° 7 : G. Reynier, *Le roman sentimental avant « l'Astrée »* (F. Baldensperger). — N° 9 : *Correspondance de Stendhal*, p. Paupe et Chéramy (C. Stryenski). — N° 10 : Foucher de Careil, *Descartes, Élisabeth et Christine* (R.). — N° 12 : Descharmes, *Flaubert* (Emile Thomas). — N° 13 : *Lettre* de M. Paupe. — L. de Romeuf, *Schuré* (L. R.). — N° 14 : Lacombe, *Taine historien et sociologue*; Ch. Picard, *Taine* (A. Mathiez). — N° 15 : Lefebvre, *L'Inconnue de Mérimée*; Filon, *Mérimée et ses amis*, 2e éd. (A. Chuquet). — N° 16 : M. J. Cushing, *Pierre Le Tourneur* (F. Baldensperger). — *Vigny, Chatterton*, p. Lauvrière (F. Baldensperger). — Perrault, *Mémoires*, p. Bonnefon (H. de C.). — N° 18 : Roca, *Le grand siècle intime, de Richelieu à Mazarin* (G. Picavet). — Bossuet, *Correspondance*, I, p. Urbain et Levesque (A. J.). — Rebelliau, *Les affaires religieuses et le mouvement des esprits sous Louis XIV* (Albert Dufourcq). — *Montaigne*, I, trad. Vollgraff (L. R.). — N° 19 : Cornillon et Charrier, *L'abbé Fauchet* (A. Mathiez). — Bonet-Maury, *La liberté de conscience en France* (R.). — N° 20 : Cury et Bœrner, *Histoire de la littérature française* (L. R.). — E. Lintilhac, *Histoire élémentaire de la littérature française* (L. R.) — Lemoine et A. Lichtenberger, *Trois familiers du grand Condé* (C. G. Picavet). — A. Keller, *De Brienne au 13 vendémiaire* (A. Ch.). — N° 22 : Gérard-Gailly, *Bussy Rabutin* (A. Biovès). — N° 24 : P. Dumont, *Béguelin* (L. R.). — V. Giraud, *Taine* (Baldensperger). — Rebelliau, *Bossuet historien du protestantisme* (C.-G. P.). — N° 25 : Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, II (H. Hauser). — *Œuvres* de Pascal, p. Brunschvicg et Boutroux (Ludovic Roustan). — Strowski, *Pascal et son temps*; *Saint François de Sales* (Ludovic Roustan). — Thorold, *Six maîtres du désenchantement* (Baldensperger). — N° 27 : A. Werner, *Le Saül de Jean de la Taille* (L. R.). — Sturel, *Amyot traducteur de Plutarque* (Ch. Dejob). — A. Lombard, *L'abbé Du Bos* (L. R.). — Jovy, *Bossuet à Vitry* (L. R.). — Fischer, *Études sur Flaubert inédit*; *Trois récits de Flaubert* en trad. allemande (L. R.). — N° 29 : Dauzat, *La langue française d'aujourd'hui* (E. Bourcier). — N° 30 : J. Schneider, *La franc-maçonnerie à la fin du XVIIIe siècle* (L. R.). — N° 31 : Dejean, *Pavillon* (G. Hardy). — P. Gauthier, *Mathieu de Montmorency et Mme de Staël* (Ludovic Roustan). — Nos 34-35 : O. Paquiez, *Le jansénisme*; Racine, *Histoire de Port-Royal*, p. A. Gazier; Hallays, *Le pèlerinage de Port-Royal*; Pilastre, *La religion au temps de Saint-Simon* (Ludovic Roustan). — Doris Gunnell, *Stendhal et l'Angleterre* (C. Stryienski). — P. Stapfer, *Récréations grammaticales et littéraires* (E. Bourcier). — Nos 36-37 : Duine, *Cohon* (L. R.).

**Rivista bibliografico italiana**. — XIII, 11 : C. Del Balzo, *L'Italia nella letteratura francese, dalla morte di Enrico IV al la Rivoluzione*. — XIV, 3 : C. Maréchal, *Le véritable voyage de Lamartine en Orient*. — 6 : M. Souriau, *Les idées morales de Chateaubriand*. — 7 : F. des Cognets, *Les idées morales de Lamartine*.

**Rivista d'Italia**. — XII, 2 : D. Valeri, *L'efficacia del teatro francese sul teatro di P. Ferrari*.

**Rivista filosofica**. — XI, 5 : D. Rodari, *Gian Giacomo Brulamacchi e. G. G. Rousseau*.

**Spiegel (Der)**. — I, 9 : F. von Oppeln-Bronikowski, *Stendhal als Aesthetiker*.

**Studi di filologia moderna**. — 1908, I, 1-2 : H. Hauvette, *Pour la fortune de Boccace en France*. — 3-4 : A. Galletti, *Critica litterarica e critica scientifica in Francia nella seconda meta del secolo XIX*. — 1609, 1-2 : Mario Schiff, *La fille d'alliance de Montaigne, Mlle de Gournay*. — P. Toldo, *Turcaret e la sua famiglia*. — Kipka, *Maria Stuart in Drama der Weltliteratur vornehmlich des XVII u. XVIII Jahrhunderts*.

**Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte.** — VIII, 2 : Pletscher, *Drei Märchen Charles Perraults* (W. Küchler). — 4 : W. Mühleisen, *Französische Vorbilder von J. E. Schlegels « Stummer Schönheit »*. — IX, 1 : L. Morel, *Wilhelm Meister in Frankreich*. — IX, 2 : Heiss, *Michael Huber* (L. Geiger). — Cartier, *Gérard de Nerval* (L. Morel). — 3 : Kipka, *Marie Stuart im Drama der Weltliteratur*.

**Süddeutsche Monatshefte.** — 1908, 12 : P. Zarifopol, *Flaubert*.

**Verhandlungen der 49 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel. 24-27 september 1907** (Leipzig, Teubner); Schneegans, *Die neure franz. Literaturgeschichte im Seminarbetrieb*.

**Vossische Zeitung, Sonntagsbeilage.** — 7 : F. Rosenberg, *Gœthes Werther in Frankreich*. — 13 : R. Philippsthal, *Fr. Coppée*. — 19 : F. Ballieu, *Voltaire und die Frauen*. — 20-21 : Ad. Silbermann, *Molière als Schauspieler und Theaterdirektor*. — 33 : A. Eloesser, *Studie über Maupassant*.

**Wage.** — XI, 44 : W. Schulte von Brühl, *Zum Verständniss Voltaires*.

**Westermann's Monatshefte.** — LIII, 2 : J. Ettlinger, *Benjamin Constant*.

**Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur.** — XXXII, 8 : Lachèvre, *Le Livre d'amour d'Et. Durand* (W. Küchler). — Estève, *Byron et le romantisme français* (W. Martini). — Bosson, *Maupassant, quelques recherches sur sa langue* (E. Walberg). — Duc de la Salle de Rochemaure, *Récits carladéziens* (M. J. Minckwitz). — P.-A. Becker, *Ein neues Datum aus J. F. Sarrazins Leben*. — XXXIII, 1 : K. Glaser, *Beitr. zur Gesch. der polit. Literatur Frankreichs in der 2 Hälfte des 16 Jahrhunderts* (fin). — J. Haas, *Balzacstudien*, III. — 2-4 : Mornet, *L'Alexandrin français dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* (P.-A. Becker). — Verlaque, *Bibliographie raisonnée des œuvres de Bossuet* (P.-A. Becker). — E.-M. de Pinchesne, *La chronique des chapons et des gélinottes du Mans p. Lachèvre* (W. Küchler). — Dorchain, *Les chefs-d'œuvre lyriques de Ronsard et de son école*; *Les chefs-d'œuvre lyriques de Musset*; *Les cent meilleurs poèmes lyriques de la langue française* (W. Küchler). — Lindenbein, *Aus der Gascogne* (F. Baldensperger). — 5-7 : A. Morize, *Samuel Sorbière, 1610-1670*. — 6-8 : A. Biedermann, *Zur Syntax des Verbums bei Antoine de la Sale* (A. Martins). — Horluc et Marinet, *Bibliographie de la syntaxe du français* (D. Behrens). — Stowell, *Old French titles of respect indirect address* (D. Behrens). — H. Chatelain, *Recherches sur le vers français au XV^e siècle* (E. Stengel). — *Revue des choses rabelaisiennes*, V.; Tilley, *Rabelais and geographical discovery*; *The authorship of the Isle Sonnante*; *François Rabelais*; Ch. Oulmont, *Etienne Forcadel*; Rigal, *Molière* (H. Schneegans). — Strowsky, *Montaigne* (J. Frank). — R. Courteault, *Geoffroy de Malvyn* (K. Glaser); C. Bauer, *Die Elegien Pierre de Ronsarts;* P. Dufay, *Le portrait, le buste et l'épitaphe de Ronsard* (J. Frank). — D.-F. Strauss, *Voltaire* (P. Sakmann). — Lachèvre, *Voltaire mourant* (P. Sackmann). — K. Wolter, *Musset im Urteile George Sands* (J. Haas). — A. Fusco, *La filosofia dell'arte in Flaubert* (J. Haas). — J. Arrouze, *Lou Prouvençau à l'Escole*; *Histoire critique de la Renaissance méridionale au XIX^e siècle* (M. J. Minckwitz); G. Pellissier, *Pathologie des poètes français du XIX^e siècle*; G. Faure, *Heures d'Ombrie*; Cury et Bœrner, *Hist. de la littér. française à l'usage des étudiants* (W. Küchler). — Polack et Rhode, *Pages choisies des grands écrivains du XIV^e siècle* (W. Martini). — Mistral, *Souvenirs de jeunesse*, p. Mühlan (M. J. Mickwitz). — K. Glaser, *Zur sprachstilistischen Nachahmung Machiavellis durch La Fontaine*. — 2-4 ; *Pathelin*, p. Schneegans (L. Jordan). — Werner, Jean de La Taille (W. Küchler). — Montaigne, I, trad. Vollgraf (J. Frank). — Mojsisovics, *Passerat* (J. Frank). — *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire*, I, p. Koser und Droysen (H. Haupt). — Taine, *Pages choisies*, p. Giraud (W. Martini). — Hoegen, *Die Menschheitdichtungen der franz. Romantiker* (W. Martini). — Zyromski, *Sully Prudhomme* (W. Küchler). — La Salle de Rochemaure, *Uno visito o Mistral* (M. J. Minckwitz). — *L'Institut de France*. — 5-7 : H. Haupt, *Voltaire in*

*Frankfurt*, 1753, III. — K. Glaser, *Die politische Dichtung der Plejade.* — H. Droysen, *Das Porträt des Mr. de Voltaire von 1735 und 1756.* — 8 : Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne* (W. Küchler). — E. Stemplinger, *Das Fortleben der horazischen Lyrik seit der Renaissance* (A. Counson). — Villey, *Les sources italiennes de Du Bellay* (P. Toldo). — L. Morel, *Trois tragédies sur Marie Stuart en France* (A.-L. Stiefel). — Rotrou, Saint-Genest and Venceslas, p. Crane (A.-L. Stiefel). — Klatt, *Molieres Beziehungen zum Hirtendrama* (H. Schneegans). — Nicolini, *Il pensiero dell' abate Galiani* (J. M. Minckwitz). — W. Haape, *Neue Musset-Ausgaben.* — Buhle, *Vignys biblische Gedichte und ihre Quellen* (W. von Wurzbach). — P. Mahn, *Guy de Maupassant* (W. Martini). — Pfandl, *Hippolyte Lucas* (W. Martini). — W. Küchler, *Annales des lettres françaises.* — M. J. Minckwitz, *Armana prouvençau.*

**Zeitschrift für franz. und englischen Unterricht.** — VII, 2 : Engel, *Paul Bourget als Moralist.* — Thurau, *Der Wettstreit zwischen Französisch und Englisch.* — Livres scolaires. — 3 : Brun, *Le mouvement littéraire en France, 1907.* — P. Brun, *Pupazzi et statuettes* (Thurau). — Zech, *Perrault, contes de ma mère l'Oye und die Grimmschen Märchen* (Gloede). — Michelet, *Jeanne d'Arc*, p. Charlety (Pilch). — 4 : Maréchal, *Le véritable voyage en Orient de Lamartine* (Sleumer). — Chuquet, *La guerre de 1870-1871* (Gloede). — 5 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France, 1908.* — Bastier, *Fénelon critique d'art* (Bestaux). — Livres scolaires. — 6 : Sleumer, *Inwieweit lassen sich die Dramen Victor Hugos als Schullectüre verwerten?* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France, 1908.* — V. Hugo, *Préface de Cromwell*, p. Weissenfels, *Hernani*, p. Benecke, Lange u. Holzappel (Sleumer). — VIII, 1 : Brandenburg, *Zu Vignys Moïse.* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France, 1908.* — Bornecque et Rottgers, *Morceaux choisis d'auteurs français* (Engel). — 2 : Vierling, *Deux poètes lorrains : André Theuriet et Charles Guérin.* — Brandenburg, *Einige Bemerkungen über Grenoble.* — Mojsisovics, *Jean Passerat* (Brandenburg). — 3 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France, 1908.* — Livres scolaires.

**Zeitung für Literatur, Kunst und Wissenschaft, Beilage des Hamburgischen Korrespondenten.** — 14 : Th. Schwalbe, *Zur Psychologie François Coppées.*

**Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte.** — XVII, 3-4 : P.-A. Becker, *Maurice Scève.* — R. Frick, *Hernanis Stammbaum.*

**Xenien.** — 4 : A. Fournier, *Voltaire und sein Arzt.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Acerra** (A.). — *Influenza di A. Manzoni sopra V. Hugo nelle dottrine drammatiche. Naples, Pierro.*

**Amicis** (Edme de). — *Ritratti letterari. Nuova edizione* (*Daudet, Zola polemista, Augier e Dumas, Coquelin, Déroulède e la poesia patriottica*). *Milano, Trèves.* In-8° de IX et 339 p.

**Arndt** (Rich.). — *Le Rouge et le Noir par Beyle-Stendhal et le Disciple par Paul Bourget.* Programme de Langendreer. In-4° de 24 p.

**Baake** (W.). — *Molière et les Tartuffes de son temps. Leipzig, Fock.* Programme de Halle. In-4° de 17 p.

**Balzer** (W.). — *Gustave Planche, eine Untersuchung zur Geschichte der französischen Kunstkritik in XIX Jahrhundert.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 100 p.

**Bastier** (Paul). — *Victor Hugo und seine Zeit. Leipzig, Xenien-Verlag.*

**Baudler.** — *Sully Prudhomme's philosophische Anschauungen.* Programme d'Ohligs-Wald. In-8° de 30 p.

**Bellazzi** (A.). — *Scrittori umanitari* (*Zola, Hugo, Diderot*), *Pavia, Ottavi-Bernasconi.* In-8°, de 161 p.

**Blochwitz** (H.). — *Die Vision in französischen Drama des XVII Jahrhunderts.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 76 p.

**Bronk** (Isabelle). — *Antoine Furetière, the Poésies diverses, a partial reprint from the edition of 1664, with introduction, notes and glossary. Baltimore, T. H. Furst Company.* In-8° de XLIII et 117 p.

**Bruner** (James D.). — *Studies in Victor Hugo's dramatic charakters, with an introduction by R. G.* MOULTON. *Boston, Ginn and Comp.* In-8° de XX et 171 p.

**Buhle** (Paul). — *Alfred de Vignys Biblische Gedichte und ihre Quellen, ein Beitrag zur Geschichte des Romantizismus in Frankreich.* Dissertation de Rostock. In-8° de 77 p.

**Chinni** (G.). — *Le fonti dell'Emile di J.-J. Rousseau. Naples, Biscotti.* In-8° de 76 p. Prix : 2 fr. 50.

**Coen** (Nella). — *Saggio sulla questione delle unita drammatiche in Francia e in Italia. Livorno, tip. Belfoste.*

**Collins** (J. Charton). — *Voltaire, Montesquieu and Rousseau in England. London, Nash.* In-8° de 302 p.

**Cushing** (Mary G.). — *Pierre Le Tourneur* (Columbia University, Studies in Romance Philology and Literature, dissertation). *New-York, Macmillan.* In-8° de X et 317 p.

**Daub** (George). — *Der Parallelismus zwischen Chateaubriand und Lamartine, eine literargeschichtliche Untersuchung.* Dissertation de Kiel. In-8° de 102 p.

**Debré** (Moses). — *Der Jude in der französischen Literatur von 1800 bis zur Gegenwart.* Dissertation de Würzbourg. In-8° de 75 p.

**Draugelattes** (W.). — *Bemerkungen über den Stil in Alphonse Daudets Lettres de mon moulin.* Programme d'Eberswalde. In-4° de 37 p.

**Effer** (H.). — *Beiträge zur Geschichte der französischen Literatur in Belgien. Düsseldorf, Deiters.* In-8 de 66 p., 2 fr. 50.

**Ettlinger** (J.). — *Benjamin Constant. Berlin, Fleischel.* In-8° de XVI et 324 p., 1 fr. 25.

**Falter** (H.). — *Die Technik der Komödien von Eugène Labiche.* Dissertation de Würzbourg. In-8° de 199 p.

**Fischer** (E.-W.). — *Etudes sur Flaubert inédit. Leipzig, Zeitler.* In-8° de 137 p.

**Friedrichs der Grossen.** *Briefwechsel mit Voltaire hrg. von* R. Koser u. H. Droysen. I. Teil. *Leipzig, Hivzel.* 15 francs.

**Fulchignoni** (Pia). — *Il dramma romantico, Salerno, Jovene.* In-8° de 173 p.

**Fraenkel** (Rud.). — *Montaignes Stellung zum Staat und zur Kirche.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 72 p.

**Fusseder** (J.). — *Beiträge zur Kenntnis der Sprache Rousseaus.* Dissertation de Leipzig. In-8° de VIII et 62 p.

**Garosci** (Cristina). — *Margherita di Navarra, 1492-1549. Turin, Lattes.* In-8° de VII et 360 p., 5 francs.

**Gignoux** (L.). — *Le théâtre de J.-B. Rousseau. Winterthur, Ziegler.* In-8° de 66 p.

**Glaser** (K.). — *Montesquieus Theorie vom Ursprung des Rechts.* Programme de Marbourg. In-8° de 23 p.

**Gribble** (Frances). — *Rousseau and the women he loved. London, Nah.* In 8°, de 466 p.

**Haape** (W). — *Alfred de Musset in seinen Beziehungen zu Deutschland und zum deutschen Geistesleben. Baden-Baden, Wild.* In-8° de 98 p., 1 fr. 75.

**Haupt** (Hermann). — *Voltaire in Frankfurt, mit Benutzung von ungedruckten Akten und Briefen des Dichters. Chemnitz und Leipzig, Gronau.* In-8° de 113 p.

**Hassler** (E.). — *Paul Verlaine, sa vie et quelques-uns de ses ouvrages.* Programme de Finsterwalde. In-4° de 11 p.

**Heis** (Hans). — *Studien über einige Beziehungen zwischen der deutschen und der franz. Litteratur im 18 Jahrhundert. I. Der Uebersetzer und Vermittler Michael Huber. Erlangen, Junge.* Dissertation de Würzbourg. In-8° de 80 p.

**Heller** (K.). — *Montaignes Einfluss auf die Aerztestücke Molieres.* Dissertation d'Iena. In-8° de 48 p.

**Janicke** (Julian). — *Les comédies de Paul Scarron, contribution à l'histoire des relations littéraires franco-espagnoles au XVII^e siècle.* Programme du Marien-Gymnasium de Posen. In-4° de 14 p.

**Kaden** (P.). — *Die Sprache des saint François de Sales.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 153 p.

**Kahn** (A.). — *Le théâtre social en France de 1870 à nos jours.* Dissertation de Berne. In-8° de 235 p.

**Kiessmann** (R.). — *Rostand-Studien. Erlangen, Junge.*

**Kinkel** (Hans). — *Lessings Dramen in Frankreich.* Dissertation de Heidelberg. In-8° de 109 p.

**Kissenberth** (Wilhelm). — *Antoine d'Hamillon, sein Leben und seine Werke.* Dissertation de Rostock. In-8° de 114 p.

**Klatt** (Willibald). — *Molières Beziehungen zum Hirtendrama, mit einer Vorstudie, Haupttypen der Hirtendichtungen von Molière. Berlin, Mayer et Müller.* In-8° de IV et 214 p. 5 fr. 35.

**Koppetsch** (Ewald). — *Die Metapher bei André Chénier.* Dissertation de Königsberg. In-8° de 79 p.

**Korbel** (Alfred). — *D'Alemberts Vorrede zur Encyclopädie im Rahmen der philosophischen Auffassungen der Zeit.* Programme de Bielitz. In-8° de 14 p.

**Kresschmar** (A). — *M^me de Villedieu, Leben, Romane u. Erzählungen.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 101 p.

**Krager** (E.). — *Die Gedichte des Grafen Alfred de Vigny. Berlin, Weidmann.* Programme de Berlin. In-4° de 20 p. 1 fr. 25.

**Krüper** (Adolf). — *Rabelais' Stellung zur volkstümlichen Literatur.* Dissertation de Heidelberg. In-8°, de VIII et 102 p.

**Küchler** (Walther). — *Französische Romantik. Heidelberg, Winter.* In-8° de 118 p. 2 fr. 50.

**Kühnau** (G.). — *Quellen-Untersuchungen zu Stendhal Beyles Jugendwerken, Vie de Haydn, Vie de Mozart. Rome, Naples et Florence.* Dissertation de Marbourg. In-8° de 90 p.

**Kuntz** (Carl). — *Untersuchungen über la Tragœdie des Troades d'Euripide, anonyme Uebersetzung in französischen Versen aus dem XVI Jahrhundert (Handschrift nr. 1688 des Musée Condé in Chantilly).* Dissertation de Greifswald de 84 p.

**Lenze** (W.). — *Das Patois bei Marivaux.* Dissertation de Halle. In-8° de 66 p.

**Lobstein** (P.). — *Calvin und Montaigne.* Dissertation de Strasbourg. In-8° de 20 p.

**Mahn** (Paul). — *Guy de Maupassant, sein Leben und seine Werke. Berlin, Fleischel.* 10 francs.

**Montaigne.** — *Gesammelte Werke, hrsg von* W. Weigand et O. Flake. *Munich, G. Müller.* 8 vol., 6 fr. 25.

**Nicolaus** (M.). — *Mme de Tencin, 1681-1749.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 63 p.

**Nietzelt** (O.). — *La Grange-Chancel als Tragiker.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 103 p.

**Pfandl** (Ludwig). — *Hippolyte Lucas, sein Leben und seine dramatischen Werke.* Dissertation de Munich. In-8° de 289 p.

**Popp** (M.). — *Julius Verne und sein Werk. Des grossen Romantikers Leben, Werke und Nachfolger. Wien, Hartleben.* In-8° de VII et 213 p.

**Ranft** (Th.). — *Der Einfluss der franz. Revolution auf den Wortschatz der franz. Sprache.* Dissertation de Giessen.

**Rösler** (G.). — *Beiträge zur Kenntnis von Mme Cottin.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 78 p.

**Runge** (H.). — *Molière und die Kritik seiner Zeitgenossen.* Programme d'Eisenberg. In-4° de 12 p.

**Sahlmann** (Otto).— *Das Leben und die Werke des Noel du Fail.* Dissertation de Kiel. In-8° de 81 p.

**Santalena** (A.). — *Napoleone I a Venezia e la satira politica a Venise.*

**Schäfer** (C.). — *Zur Syntax Claude Gauchets.* Dissertation de Giessen. In-8° de 678 p.

**Schwarzkopf** (Fr.) — *Coulanges, Chaulieu und La Fare drei Repräsentanten der lyrischen Gesellschaftsdichtung unter Ludwig XIV.* Dissertation de Leipzig. In-8 de VII et 101 p.

**Schenk** (Alb.). — *Table comparée des observations de Callières sur la langue de la fin du XVIIe siècle. Kiel, Cordes.* 7 fr. 50.

**Schürhoff** (Ernest). — *Ueber den Tristan des Jean Maugin.* Dissertation de Halle. In-8° de 75 p.

**Schuster** (Richard). — *Griselidis in der französischen Literatur.* Dissertation de Tubingue. In-8° de 144 p.

**Schwenke** (W.). — *Florians Beziehungen zur deutschen Literatur.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 155 p.

**Studies in Lamartine**, by the French Seminary in Literature of the John Hopktins University. *Baltimore.* In-8° de 146 p.

**Sydow** (P.). — *Die französische Originalkomödie des XVI Jahrhunderts.* Dissertation de Halle. In-8° de VIII et 144 p.

**Tracconaglia** (G.). — *Contributo allo studio dell' italianismo in Francia, L. Henri Estienne e gli italianismi. Todi, tip. Dell' Avo.*

**Valente** (M.). — *Victor Hugo e la lirica italiana. Torino, Paravia.*

**Wolter** (K.). — *Alfred de Musset im Urteile George Sands, eine kritische Untersuchung über den historischen Werk von George Sands Roman* « Elle et lui ».

**Zabel** (Ernst). — *Die soziale Bedeutung von J.-J. Rousseaus Erziehungstheorie.* Programme de Quedlinbourg. In-8° de 22 p.

**Zech** (H.). — *Perraults Contes de ma mère l'Oye und die Grimmschen Märchen.* Programme de Stuttgart. In-4° de 28 p.

**Ziegler** (Anton). — *Alfred de Mussets Aeusserungen über die französische Literatur seiner Zeit.* Dissertation de Heidelberg. In-8° de 110 p.

# CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle, le jeudi 9 décembre, à cinq heures, dans l'une des salles du Collège de France, sous la présidence de M. Arthur CHUQUET.

En ouvrant la séance, le Président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, je suis disposé plus que jamais à chanter l'hosannah. Vous allez voir combien notre situation est florissante et admirer les progrès que nous avons faits, admirer l'extension que prend notre société d'année en année et le renom dont elle jouit. J'en ai eu, il y a quatre mois, la preuve frappante. A la fin de juillet, je représentais l'Institut au cinquième centenaire de la fondation de l'Université de Leipzig. Plusieurs professeurs allemands sont venus à moi pour saluer votre président, et lui dire combien ils étaient heureux de lire la *Revue d'histoire littéraire de la France* et de consulter une des revues les mieux faites qu'ils connaissent, une revue de haute importance, de très grande valeur, et qui les tenait parfaitement au courant. Ces magnifiques éloges, messieurs, j'ai été fier de les recevoir en votre nom et de les reporter sur vous-mêmes, sur vos collaborateurs et sur notre secrétaire général.

« Nous avons cette année deux pertes douloureuses à enregistrer : celle d'Ernest Prarond, le laborieux et inlassable historien d'Abbeville, et celle de M. de Nervo.

« M. de Nervo, grand administrateur, ne dédaignait pas les lettres et il les avait cultivées avec succès; on a de lui des études de politique et d'histoire, où de bons juges ont loué la finesse de l'observation et du style.

« Prarond avait, comme il l'a dit, l'orgueil du bon Abbevillois pour sa ville natale et il répétait avec une satisfaction patriotique que l'écusson d'Abbeville avait toujours été pur. Aussi, la plupart de ses publications traitent du passé d'Abbeville.

« Il a fait paraître des extraits de l'*Historia Picardiae* de Nicolas Rumet et de la *Chronique du Ponthieu* de François Rumet.

« Il a édité la *Chronique des abbés de Saint-Riquier*, écrite par Jean de la Chapelle, cet humble prêtre d'une petite cure, ce modeste, ce dédaigné, mais qui mérite notre reconnaissance, disait Prarond, à cause de son amour pour l'histoire.

« Il a reconstitué les vieilles destinées des écoles et de ce collège d'Abbeville où fut élevé l'amiral Courbet.

« Il a publié le poème latin qu'un Abbevillois du XV^e^ siècle, Valerand de la Varanne, fit en l'honneur de Jeanne d'Arc, et, soit dit en passant, ce Valerand de la Varanne a fait aussi, toujours en latin, un panégyrique de la ville de Paris et deux poèmes sur la victoire de Fornoue et sur la prise de Gênes. Mais l'œuvre qu'il a consacrée à la Pucelle est monotone, ennuyeuse, et très peu digne de celle que Prarond nommait la grande héroïne française. On s'étonne presque que Prarond ait pu lire et plusieurs fois relire ces trois mille vers insipides et de là, sans doute, son indulgence envers Valerand qui lui semble devancer Quicherat et avoir vu le plus juste dans l'histoire de Jeanne.

« Prarond avait donné près de soixante publications, grandes et petites, sur sa cité bien-aimée lorsqu'il entreprit de les résumer dans un grand ouvrage. En 1891 paraissait son *Histoire d'Abbeville avant la guerre de Cent Ans*. On y trouve tout, jusqu'aux détails les plus minutieux et les plus infimes, et ces détails sont examinés, commentés avec beaucoup d'attention et de sagacité. Le brave et inlassable annaliste, le persévérant et savant explorateur — c'est l'éloge qu'il décerne à son prédécesseur, le marquis Le Ver, et qu'il mérite lui-même — dresse aussi bien que possible la liste des maïeurs d'Abbeville, ses devanciers, car lui-même avait été maire. Il mentionne les habitants notables. Il reproduit une foule d'intéressantes particularités : dons faits aux lépreux, construction du château de Drugy, où Jeanne d'Arc prisonnière coucha et dormit, ordre de substituer les tuiles aux roseaux qui couvraient les toits, fustigation et bannissement des filles légères.

« Puis vint, en 1899, l'*Histoire d'Abbeville aux temps de Charles VII et des ducs de Bourgogne*, ouvrage curieux, si j'ose dire, par sa bonhomie. Prarond nous donne ses notes et celles d'autrui, en nous avertissant, au passage, avec une charmante franchise, que tel copiste n'est pas toujours sûr, que tel passage ne semble pas clair, que lui-même ne comprend guère tel ou tel endroit; nous le voyons dans son cabinet travailler devant nous et classer ses fiches; nous l'entendons faire tout haut ses réflexions, et ce recueil de notes mises bout à bout sera utile parce que Prarond y a mis beaucoup de pièces inédites et qu'il corrige de ci, de là les fautes de ses devanciers, de ceux qu'il nomme, avec sa coutumière bienveillance, les dévoués travailleurs de l'histoire abbevilloise. On y rencontre d'ailleurs plus d'un trait curieux, plus d'une anecdote familière et piquante. Les maïeurs et échevins, obstinés comme des Picards, ne cessent de demander la diminution des tailles et des impôts, et lorsqu'en 1530 ils reçoivent Henri VI d'Angleterre, qu'ils appellent noble Sire, lorsqu'ils lui firent une entrée triomphale en lui offrant un spectacle de Sirènes, c'est qu'ils veulent évidemment obtenir une faveur; pourtant, ils sont patriotes, et le maire fait jeter en prison deux aventuriers d'Abbeville, parce qu'ils ont inquiété publiquement la Pucelle. Les échevins autorisent les habitants d'Harfleur, chassés par les Anglais, à demeurer dans Abbeville durant deux ans sans payer taille ni aides, et ceux de Montivilliers, qui ont fui la domination étrangère, à travailler aux draps selon les us d'Abbeville. Il y a dans cet ouvrage de Prarond une foule de choses qui nous instruisent des coutumes et des habitudes de nos aïeux. Les Abbevillois de ce temps-là aimaient fort les divertissements scéniques : ils jouent, à chaque entrée de roi ou de duc, des mystères comme le Jeu de la Passion, d'Arnoul Gréban, ou l'Histoire de Daniel. Ils traitent fort bien les moines qui viennent leur débiter des sermons et ils les récompensent grassement de leurs « démontrances et notables prédications ». Ils font des cadeaux aux sœurettes du Béguinage qui remplissent très bien leur devoir en visitant ceux qui attrapent l'*influence*. Le mot y est, et voilà déjà notre influenza. Les barbiers saignent les malades et la saignée est déjà, avant Guy Patin, la panacée. Les filles de joie sont tenues de participer à l'extinction des incendies. Comme aujourd'hui, les maïeurs et échevins se font rembourser les frais de leurs voyages et les dépenses des festins et fêtes qu'ils ont dû donner; comme aujourd'hui, ils s'élèvent contre la corruption électorale et ils prétendent l'empêcher.

« En 1906, Prarond publiait des extraits du *Livre rouge* de l'échevinage, registre des sentences judiciaires, et du *Livre blanc* qui renferme la correspondance du Magistrat. Il apporte par là une contribution précieuse à l'histoire du droit municipal et rien ne donne mieux l'impression immédiate des mœurs de la population abbevilloise et ne fait mieux pénétrer dans le caractère de l'époque. On est surtout frappé de la barbarie des pénalités et de leur variété. Ce qui semblerait aujourd'hui une peccadille était alors regardé comme un crime et, inversement, un meurtre ou une *navreure*, un viol valait

à son auteur le bannissement : un frère qui tue son frère, un jeune homme qui tue sa fiancée, une servante qui égorge son maître, un bourgeois qui assomme une fille publique ou qui entre de nuit chez une honnête bourgeoise et lui fait violence, deux clercs qui abusent d'une fillette de sept ans, sont simplement chassés de la ville. En revanche le châtiment infligé aux voleurs est singulièrement sévère : on leur coupe les oreilles ou on les pend ; si on remet à l'évêque un clerc faux-monayeur, sa maîtresse est enterrée vive ; de même on enfouit toute vivante une femme qui n'a fait qu'entôler le capitaine du château ; on brûle une autre qui tentait de noyer son enfant, une autre qui voulait se jeter à la rivière ; on confisque les biens d'un clerc qui s'est suicidé et on démolit sa maison ; on détache et on accroche au gibet un bourgeois qui s'était pendu dans son logis. Ainsi, en ce volume de Prarond, passe sous les yeux du lecteur la vie quotidienne d'Abbeville.

« Ernest Prarond n'était pas seulement historien. Il était poète, et l'ami de Gustave Le Vavasseur et de Philippe de Chennevières. A soixante-dix-huit ans il rimait encore. Il fit des vers : *Paroles sans musique*, la *Voie sacrée*, le *Monde aimé*. Il fit des fables. Il fit des pièces dramatiques qu'il réunit en un volume intitulé *le Théâtre sous le chêne*. C'était un excellent homme qui n'enviait, ne jalousait personne, un provincial qui n'en voulait pas aux Parisiens, un ancien qui savait aimer et encourager les débutants. « Je ne vais pas, disait Dennery, aux pièces nouvelles; quand elles tombent, ça m'ennuie, et quand elles réussissent, ça m'embête. » Prarond disait avec la candeur et la noblesse d'un de nos grands vieux savants : « Je salue les jeunes avec joie. »

M. Max Leclerc, trésorier de la Société, a donné ensuite communication des chiffres concernant l'excercice financier 1908 :

RECETTES

| | | |
|---|---|---|
| Excédent de recettes au 31 décembre 1907 (après encaissement de 270 francs de coupons et achat de 30 francs de rente 3 p. 100). . . . . | 749 | 75 |
| 241 cotisations à 20 francs. . . . . | 4820 | » |
| 132 abonnements à 19 francs net. . . . . | 2508 | » |
| Plus 30 abonnements réservés sur le compte de 1907. . . . . | 570 | » |
| 112 numéros à 4 fr. 75. . . . . | 532 | » |
| 6 années au prix réduit de 12 francs net . . . . | 72 | » |
| 2 tables à 3 francs. . . . . | 6 | » |
| 1 numéro à 50 p. 100 . . . . . | 3 | » |
| Montant total des recettes . . . | 9260 | 75 |

DÉPENSES

| | | |
|---|---|---|
| Travaux divers (frais accessoires, etc.). . . . . | 197 | 90 |
| Papeterie. . . . . | 13 | 15 |
| Publicité. . . . . | » | » |
| Affranchissements. . . . . | 416 | 60 |
| Papier. . . . . | 607 | 35 |
| Impression et brochage . . . . . | 3743 | 50 |
| Collaboration. . . . . | 2361 | 60 |
| Frais de recouvrement de 241 cotisations. . . . | 120 | 50 |
| Montant total des dépenses . . | 7460 | 60 |
| Excédent de recettes au 31 décembre 1908. | 1800 | 15 |
| | 9260 | 75 |

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs, permettez-moi, au début de ce rapport, de vous signaler un détail auquel vous n'avez peut-être pas pris garde, et d'y insister, si vous l'avez remarqué comme moi. Le dernier fascicule de la Revue, celui qui porte la date de juillet-septembre 1909, a été mis en distribution le 5 octobre dernier et il a dû vous parvenir fort peu de temps après, avec plus ou moins de délai suivant les distances qui vous séparent de Paris. En tout cas, la date de son arrivée à coïncidé à peu près avec celle que porte sa couverture, et c'est là que je veux en venir, car il y a longtemps que nous n'avons pu faire pareille constatation.

« Serait-ce le prélude d'un nouvel ordre de choses? Je l'espère. Et le retard coutumier à la périodicité de notre recueil disparaîtrait-il désormais? Nous faisons tous nos efforts pour cela. Le plus difficile est acquis, maintenant que nous avons regagné le temps considérable qui séparait le moment où paraissaient nos numéros de celui où ils auraient dû paraître. Il s'agit seulement de ne plus perdre le terrain ainsi reconquis et nous y veillerons de notre mieux, soyez-en certains. Nous comptons aussi pour nous y aider sur l'empressement de nos collaborateurs et sur celui de notre imprimeur. Il est d'ailleurs bien entendu que nous n'avons pas le fétichisme de l'exactitude, et que nous ne subordonnerons pas tout à la superstition de la date. Le remède serait, en ce cas, pire que le mal, dans une société savante où il convient avant tout de présenter au public des travaux imprimés avec autant de soin et de correction que l'auteur en a mis à les composer.

« Messieurs, ce qui nous a incités à tenter l'effort dont je vous parle, c'est la situation de plus en plus favorable de notre société. Nous nous sommes dit que puisqu'on répondait avec plus d'empressement à notre appel, nous devions nous efforcer, à notre tour, de mériter davantage cet accueil. Notre trésorier vous donnait tout à l'heure des chiffres qui montrent que l'état de nos finances n'a rien que de satisfaisant. Ce que j'ai à vous dire à mon tour ne peut que confirmer et même accentuer cette impression favorable. Je vous rappelle seulement que, tandis que les comptes qu'on vient de vous soumettre et que vous avez approuvés s'arrêtent au 31 décembre 1908, je vais vous donner la composition de notre société au 1er novembre de cette année. L'an passé, en pareille occurrence, je vous signalais que nos sociétaires étaient au nombre de 240, tandis que cette année nous avons l'avantage d'en compter 247, soit une plus-value de 7. Il en est de même pour nos abonnés, qui, de 154 au mois de novembre 1908, sont passés à 160 cette année, avec un gain de 6 unités nouvelles. Au total, notre société compte actuellement 407 adhérents, tant sociétaires qu'abonnés à la *Revue*, au lieu de 394 qu'elle en possédait en 1908, et son gain général est de 13 adhésions nouvelles.

« Messieurs, ces chiffres sont très encourageants, et d'autant plus que, ces temps-ci, les affaires sont difficiles, comme disent tous ceux qui ont à les traiter. On hésite, paraît-il, à assumer de nouvelles charges, pour si minimes qu'elles soient, quand on ne rompt pas les engagements anciens. Réjouissons-nous que notre société n'ait pas connu, cette année, cet inconvénient, et souhaitons qu'il en soit toujours ainsi et qu'elle connaisse encore le plaisir de progresser lentement. Pour l'instant, si nos ressources augmentent, elles ne sont pas suffisantes pour nous permettre de vastes projets. La *Revue* a seulement été augmentée de quelques feuilles, 3 ou 4 par an, qui permettront de mieux assurer l'écoulement des communications de plus en plus nombreuses qu'on veut bien nous faire. Il nous a paru que c'était le meilleur et le plus rapide emploi de cet excédent et nous espérons que les progrès de la *Revue*, en même temps qu'ils manifesteront l'aisance croissante de notre société, vous engageront aussi, messieurs, à nous communiquer en plus grand nombre encore les travaux et les documents destinés à remplir notre publication périodique.

« Nous devrons faire face aussi, à brève échéance, aux frais de confection et d'impression de la table analytique de dix années de la *Revue*, table à laquelle travaille, comme vous le savez, notre confrère M. Tourneux. Tout dernièrement, M. Tourneux m'a assuré que ses relevés étaient en excellente voie et qu'il poursuivait sa besogne avec toute la célérité que comporte ce dépouillement minutieux et long. L'an prochain, en pareille circonstance, j'aurai sans doute le plaisir de saluer avec vous l'achèvement de ce travail, qui rendra commode la consultation de dix années de notre *Revue*, mais qui grèvera aussi davantage notre prochain budget.

« Messieurs, ce supplément de dépenses, fort légitimes et fort naturelles, suffira probablement à l'emploi de nos ressources disponibles, sans toucher au capital épargné et qui doit être scrupuleusement respecté. Cette réserve est la sauvegarde de notre existence, le gage de notre avenir. Si nous voulons que notre œuvre se poursuive et ne périclite pas, il nous faut lui ménager dès maintenant les moyens de faire face aux mauvais jours, si jamais ils venaient à se produire. Pour mieux assurer cet avenir, les membres de notre comité d'administration se sont même demandé, lors de leur dernière réunion, s'il ne conviendrait pas, maintenant que nous avons fait nos preuves et que seize ans d'existence semblent nous promettre d'autres années encore, s'il ne conviendrait pas, dis-je, de poursuivre la déclaration d'utilité publique de notre société. Sans doute, il y a quelques inconvénients à cela : une réglementation plus étroite, des démarches qui sont longues et coûteuses; mais il y a aussi des avantages : la personnalité civile et les capacités juridiques qu'elle comporte. Tout bien considéré, votre comité a pensé qu'il n'était pas inutile de songer à cette éventualité et de tenter quelques démarches purement officieuses. Si ces premiers pourparlers répondent à notre attente, s'ils semblent nous donner la satisfaction que nous pouvons en attendre, les négociations seraient poussées plus avant, et, dans ce cas, tous les membres de la société seraient consultés sur l'opportunité de la mesure à prendre. Si votre adhésion nous était donnée et si les pouvoirs publics consentaient à reconnaître notre association d'utilité publique pour les services qu'elle a rendus à l'histoire des lettres françaises, ce serait un encouragement à les mieux servir encore à l'avenir, en même temps que la garantie à notre œuvre commune de cette pérennité que doivent ambitionner les œuvres humaines utiles et désintéressées. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation des membres sortants du Conseil d'administration. Sont élus : MM. F. Brunot, R. Dezeimeris, G. Lanson, Max Leclerc, l'abbé Rousselot et G. Servois.

La séance est levée à six heures.

— On a célébré par des fêtes, à Genève, le 400e anniversaire de la naissance de Calvin (10 juillet 1509). A cette occasion on a posé la première pierre d'un monument destiné à symboliser les principaux personnages historiques et les faits les plus importants des origines de la Réforme. Ce monument, qui s'élèvera sur la promenade des Bastions, comprendra comme figures principales : Calvin, Farel, de Bèze et Vinox.

— Signalons deux communications concernant Joachim du Bellay dans la *Revue des Bibliothèques* de mai-juin derniers.

La première, de M. Henri Chamard, sur *Un ancien exemplaire de Joachim du Bellay*, appartenant à la bibliothèque de la Sorbonne, mentionne une édition inconnue (1553) de *la Deffence* et aussi une édition ignorée de *l'Anterotique* qui paraît se joindre à celle de *l'Olive* de 1554.

La seconde, de M. Jacques Madeleine, *Sur un exemplaire des œuvres françaises de Joachim du Bellay*, signale un recueil assez singulier qui est, pour la plus

grande partie du volume, de l'édition d'Antoine de Harsy (1575), mais qui offre des particularités et des divergences qu'il est malaisé d'expliquer.

— La monographie que M. V. Martel a écrite sur *les Quatrains moraux français*, s'étend du moyen âge à nos jours et contient des renseignements biographiques sur les écrivains qui pratiquèrent ce genre littéraire depuis Étienne de Fougères jusqu'à Jean Lahor, des détails bibliographiques sur les différents recueils de quatrains et aussi un choix des pièces les plus remarquables en cette spécialité.

— Le *Sermon de Bossuet sur la parole de Dieu*, publié par M. E. Levesque, dans la *Revue Bossuet* (supplément VII, 25 juillet 1909), a été découvert, avec deux autres, par M. l'abbé Joseph Bonnet à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. C'est un texte recueilli à l'aide de quelque procédé tachygraphique qui n'est pas parfait, mais qui permet de comparer le sermon *parlé* par Bossuet au sermon *écrit* par lui, car on possède le manuscrit autographe de ce discours à la Bibliothèque nationale de Paris.

— M. Henri Chabeuf signale, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 mars dernier, un volume portant sur le titre la signature de Molière et qui appartient actuellement à M. A. Piganiol, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse. C'est un petit elzévier : *De Imperio Magni Mogolis sive India vera, Commentarius e variis autoribus congestus* (1631).

On trouvera dans l'*Illustration* du 25 septembre la reproduction photographique du titre de cet ouvrage et de la signature de Molière, accompagnée également de quelques détails sur la trouvaille du volume.

— La *Lettre de Fénelon au duc de Beauvilliers*, publiée par la *Revue Bossuet* (supplément VII, 25 juillet 1909), est datée de Cambrai, le 7 février 1703, et a trait, entre autres questions, à celle de savoir si le duc de Bourgogne doit lire dès lors *les Provinciales*. Fénelon penche pour l'affirmative et expose son sentiment. Il y est aussi question de Bossuet, de l'abbé Fleury et du jésuite Isaac Martineau, confesseur du duc de Bourgogne.

— Le dimanche 5 septembre, on a inauguré à Dourdan, à l'occasion du 200e anniversaire de sa mort, un buste de Jean-François Regnard, réplique en bronze du buste de la Comédie-Française.

Les discours prononcés à la cérémonie d'inauguration, et en particulier ceux de MM. Jules Claretie et Abel Lefranc, ont été publiés par *le Progrès*, journal de Rambouillet, dans son numéro du 11 septembre.

A cette occasion, les recueils périodiques ont consacré divers articles au poète. Signalons tout spécialement l'étude de M. René Gautheron parue dans le *Correspondant* du 25 août sous ce titre : *Regnard, l'homme et le poète*. C'est tout autre chose qu'un travail de circonstance. Longuement préparée et bien informée, l'étude de M. Gautheron est un excellent chapitre d'histoire littéraire qui rend justice à Regnard en parfaite connaissance de cause, sans le surfaire maladroitement et sans le rabaisser.

Signalons également deux articles de M. Jules Couet sur le même sujet : l'un, dans le *Journal des Débats* du 9 septembre, concerne *les Droits d'auteur de Regnard à la Comédie-Française*, touchés par lui de 1694 à 1708, c'est-à-dire un total de 7 698 livres 9 sols et 6 deniers; l'autre, dans l'*Amateur d'autographes* d'octobre, est intitulé : *Une signature de Regnard, « le Retour imprévu » à la Comédie-Française*, et concerne la convention faite par l'auteur avec les comédiens pour la représentation de cette petite pièce avec son *Démocrite*.

— Les lettres de Voltaire publiées par M. Fernand Caussy dans la *Revue de Paris* (15 juillet et 1er août), sous ce titre : *Lettres sur les dîmes*, ont, en effet

pour principal objet les difficultés survenues à cet égard entre le châtelain de Ferney et les ecclésiastiques de son voisinage. Ces difficultés ont été, d'ailleurs, résumées et exposées par M. Caussy lui-même, dans un avant-propos intitulé : *Voltaire et ses curés*. Mais on y peut trouver d'autres renseignements que sur ces différends et en particulier sur le rôle que Voltaire joua, auprès du duc de Praslin, dans la confection d'une *Gazette littéraire*, encouragée par le ministre et qui servait sa politique, sous couleur de belles-lettres.

— Au congrès des aliénistes et neurologistes, tenu à Nantes, au mois d'août, M. le Dr Régis a fait une communication sur le cas de Jean-Jacques Rousseau envisagé comme maniaque ambulatoire. Après avoir examiné et discuté les conditions des « fugues » de Rousseau et des divers membres de sa famille, M. Régis conclut qu'on doit, en définitive, considérer Jean-Jacques comme un mélancolique persécuté, avec impulsion dromomaniaque.

— Sous ce titre : *René sous les cheveux blancs, histoire et mystères d'une confession de Chateaubriand*, dans la *Revue bleue* des 25 juin, 8, 10 et 17 juillet, M. G. Pailhès examine les circonstances du fameux fragment de *Confession*, publié par M. Victor Giraud et que plusieurs critiques ont déjà tenté d'expliquer. M. Pailhès pense que l'interprétation la plus plausible de ce morceau peut être une aventure d'amour de Chateaubriand avec une jeune actrice dans la forêt de Fontainebleau, à l'automne de 1834. Au cours de ce travail, on trouvera le texte de quatre lettres inédites de Chateaubriand au sculpteur Paul Lemoyne.

— M. Remsen Whitehouse a consacré dans le *Journal de Lausanne* (supplément du 1er mai) un article à *Lord Byron à Ouchy*. C'est une tempête qui surprit Byron sur le lac de Genève et le força à aborder à Ouchy. Lamartine vit ainsi le chantre de *Childe Harold* au milieu des éclairs et il a fait allusion à cette circonstance dans ses *Méditations*. Elle se produisit en juin 1816 et non en octobre, comme le dit Lamartine. En attendant le retour du calme sur le lac, Byron composa son poème *le Prisonnier de Chillon* dans une chambre de l'*Hôtel de l'Ancre* (aujourd'hui Hôtel d'Angleterre), sur les murs duquel on vient d'apposer une plaque commémorative du séjour de Byron.

— La nouvelle édition des *Pensées* de Joubert, publiée par M. Victor Giraud, avec une introduction et des notes, dans la collection des *Chefs-d'œuvre de la Littérature religieuse*, reproduit fidèlement la première édition faite par les soins de Chateaubriand. Mais ce n'est pas seulement pour vulgariser son texte devenu fort rare que cette publication a été faite ainsi ; c'est surtout parce que le choix des pensées disposées de la sorte est caractéristique et semble donner l'essentiel de l'esprit de Joubert. Ces *Pensées* sont précédées d'une biographie à peu près inconnue que fit imprimer à quelques exemplaires Arnaud Joubert, le plus jeune frère de Joseph, lors de la mort de celui-ci, et qui donne des détails interessants sur l'existence de cet homme exquis.

— Les quelques pages inédites de Stendhal que M. Paul Arbelet a publiées dans la *Revue bleue* (16 juin), sous ce titre : *le Catéchisme d'un Roué*, sont datées 7 thermidor an XI (26 juin 1803). Beyle a vingt ans et plus de présomption qu'on n'en a d'ordinaire à son âge. Il se trace des règles pour plaire et suborner. Est-il besoin d'ajouter que ce morceau, qu'il a intitulé dans son manuscrit : *Du caractère des femmes françaises*, est plutôt la conclusion des lectures des philosophes du XVIIIe siècle faites par le jeune homme, que le résultat d'une expérience qui avait trouvé peu d'occasions de s'exercer jusque-là?

— Le dimanche 4 juillet dernier, on a apposé une plaque commémorative de la naissance de George Sand, sur la façade du numéro 46 de la rue Meslay (ou Meslée). A vrai dire, l'immeuble actuel n'est pas celui dans lequel George Sand vit le jour, le 2 juillet 1804, et qui a été démoli en 1818. C'était une maison peu élevée, appartenant à l'oncle de George Sand, Maréchal, employé de la maison du Roi et mari de Lucie de La Borde, sœur de la mère de la fillette.

L'une des petites-filles de George Sand, Mme Gabrielle Dudevant-Sand, étant décédée à Nohant le 27 juin dernier, a légué par son testament le domaine de Nohant à l'Académie Française pour le conserver tel qu'il est et qu'il fut du vivant de George Sand.

— Le fascicule de janvier-juillet 1909 des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome contient *Une lettre inédite de Stendhal au prince Odescalchi* publiée par M. P. Arbelet. Cette lettre a ceci de particulier qu'elle est signée d'un nom d'emprunt, datée de Paris, tandis que Beyle est à Milan, et semble d'une autre écriture que celle de Beyle, qui, sans doute, avait quelque raison d'en agir ainsi avec son correspondant, directeur du *Giornale arcadico*, pour qu'il parlât de son livre sur Haydn, Mozart et Métastase, et qui, d'ailleurs, n'en souffla jamais mot.

— Dans un article du *Journal des Débats* du 31 août, M. W. Haape donne quelques détails sur le séjour de *Victor Hugo à Lichtental*. Le poète n'y demeura que quelques jours, du 8 au 14 septembre 1865, et descendit à l'hôtel de l'Ours. Mais son passage n'est pas encore oublié et M. Haape en a recueilli les souvenirs qui se sont conservés.

— Sous ce titre : *Alexandre Dumas amoureux de Rachel*, l'*Amateur d'autographes* de septembre entr'ouvre un dossier de lettres piquantes qui montre que si Rachel ne compta pas Alexandre Dumas parmi ses adorateurs à ses débuts au théâtre, c'est qu'elle ne se prêta pas aux déclarations enflammées du brillant romancier. Le cœur de l'artiste appartenait déjà au comte Walewski et les avances de Dumas furent repoussées avec une telle énergie qu'il dut convenir galamment de sa défaite.

— M. Jacques Soyer a signalé et publié dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (t. XV, premier trimestre de 1909, pp. 216-218) une lettre de Sainte-Beuve à François Dupuis, conseiller à la Cour impériale d'Orléans, dont le nom vient s'ajouter à la liste déjà longue des correspondants orléanais du célèbre critique. Dans cette lettre, conservée aux archives du Loiret, Sainte-Beuve remercie le magistrat de lui avoir communiqué un exemplaire manuscrit des *Provinciales*.

— On trouvera dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 30 avril *Cinq billets inédits d'Alfred de Vigny* publiés par M. Albert Desvoyes. Ce sont de courtes lettres écrites en des circonstances diverses et à des personnes différentes qui n'ont d'autre intérêt que le tour de l'expression.

— Sous ce titre : *L' « Histoire de la Révolution de 1848 », par Lamartine, annotée par la reine Marie-Amélie*, M. Paul Bonnefon a publié dans la *Revue bleue* du 21 août les remarques inédites écrites par la reine sur son exemplaire de l'ouvrage de Lamartine. Ce sont quelques rectifications, des explications, qui prouvent que l'effort d'impartialité fait par Lamartine en composant son livre ne fut pas stérile, et en corrigeant seulement quelques détails, la reine montre combien l'ensemble peut être lu avec confiance.

— Dans son travail sur *George Sand : lettres à Poncy* (*Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 août 1909), M. Samuel Rocheblave a fait d'abondants emprunts à la correspondance qu'entretint, pendant trente-quatre ans, la romancière avec l'ouvrier-poète de Toulon. Ces fragments, outre qu'ils expliquent les origines de la liaison de George Sand avec Poncy et les espoirs qu'elle avait mis dans le talent poétique du jeune homme, servent aussi à l'histoire des idées et de la production littéraire de George Sand sous la seconde République et sous le second Empire.

— Sous ce titre : *Eugène Scribe, d'après sa correspondance inédite avec Ernest Legouvé*, M. Charles Martel publie, dans le *Temps* du 17 août, des 15 et 30 septembre, du 31 octobre et du 2 novembre, d'assez longs extraits des lettres échangées entre les deux auteurs dramatiques à l'occasion des pièces auxquelles ils travaillèrent ensemble, et ces extraits montrent surtout Scribe tel qu'il était, collaborateur aussi cordial que fécond et habile à l'ouvrage.

— L'article que M. Joseph Ageorges a publié dans le *Correspondant* du 25 juillet, sous ce titre : *Une amitié de journalistes, Henri de Latouche et Honoré de Lourdoueix*, d'après des documents nouveaux, avec des lettres de Latouche et de George Sand, donne sur ces deux journalistes, fameux en leur temps, des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt. Ils étaient compatriotes, Berrichons tous les deux, et furent élevés ensemble au collège de Pontlevoy, près de Blois. C'est ce qui explique que la diversité de leurs opinions ne les ait pas divisés plus tard et que, journaliste légitimiste, Lourdoueix, rédacteur en chef de la *Gazette de France*, soit demeuré l'ami de Latouche, rédacteur en chef du *Figaro* et libéral. Les lettres de Latouche, cordiales et même tendres, imprimées dans cet article, montrent combien il fit cas, jusqu'à la fin de sa vie, des sentiments de son ami.

— Les lettres inédites de Gérard de Nerval communiquées au *Mercure de France* (1er juillet) par M. Jules Marsan sont toutes intéressantes et apportent des détails nouveaux sur l'existence si aventureuse de cet esprit si délicat. Elles servent aussi de prétexte à un commentaire plein de goût qui les encadre parfaitement et place dans une juste lumière la physionomie de leur auteur.

— On a réuni dans un petit volume de la collection des *Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse* six articles de J. Barbey d'Aurevilly consacrés à des sujets édifiants : *L'Internelle consolacion; Sainte Térèse*; *Pascal*; *Bossuet*; *Saint Benoît Labre*; *le Curé d'Ars*. Ce sont des morceaux bien choisis pour montrer la manière de l'écrivain quand il aborde quelque question religieuse et aussi la façon, personnelle et assez paradoxale, dont il envisage des questions fort diverses qu'il accommode à la portée de son jugement passionné.

— On travaille à l'installation des collections de documents imprimés et manuscrits sur l'histoire littéraire du XIXe siècle légués par le vicomte de Spœlberg de Lovenjoul à l'Institut de France.

Ces collections seront disposées dans un immeuble particulier, situé rue du Connétable, à Chantilly, et la garde en a été confiée à M. Georges Vicaire, le bibliographe auteur du *Manuel de l'amateur des livres du XIXe siècle*, qui se propose d'entreprendre un catalogue de tous ces documents aussitôt que le classement en sera achevé.

Précisément le vingtième fascicule de l'important ouvrage de M. Georges Vicaire vient de paraître, et il s'étend de la fin de la bibliographie de Victorien Sardou jusqu'au commencement de celle d'André Theuriet, en passant

par les noms intermédiaires dans l'ordre alphabétique. On peut donc en envisager la fin comme prochaine.

— Signalons les thèses de doctorat ès lettres concernant l'histoire littéraire qui ont été soutenues pendant cette année à la Sorbonne :

Le 9 février, M. Ollion, *La Philosophie générale de Locke*; — *Notes sur la correspondance de Locke.*

Le 26 février, M. G. Rudler, *La Jeunesse de Benjamin Constant (1767-1794)*; — *Bibliographie critique des œuvres de Benjamin Constant.*

Le 13 mai, M. Joseph Dedieu, *Montesquieu et la tradition politique anglaise en France;* — *Pierre de Laudun d'Aigaliers* (devant la Faculté des lettres de Bordeaux).

Le 26 mai, M. Chauvet, *La religion de Milton*; — *J. Milton's Treatise on Education.*

Le 2 juin, M. Davillé, *Leibniz historien*; — *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France.*

Le 5 juin, M. Apostolescu, *L'influence des Romantiques français sur la Poésie roumaine*; — *L'ancienne versification roumaine* (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles).

Le 11 juin, M. Lange, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales*; — *Histoire secrète de l'Académie de Dijon (1741-1770), par le Président Richard de Ruffey* (extraits).

Le 14 juin, M. Belouin, *De Gottsched à Lessing*; — *Der Franzose* (1747).

Le 26 juin, M. Camille Pitollet, *Contribution à l'étude de l'hispanisme de G. H. Lessing;* — *La querelle calderonienne de Johan Nikolas Böhl von Faber et José Joaquin de Mora, reconstituée d'après les documents originaux* (devant la Faculté des lettres de Toulouse).

Le 22 juin, M. Lennel, *L'instruction primaire dans le département du Nord pendant la Révolution* (1789-1802); — *Calais au moyen âge* [*des origines au siège de 1346*] (devant la Faculté des lettres de Lille).

Le 8 décembre, M. Lovinesco, *J.-J. Weiss et son œuvre littéraire;* — *Les Voyageurs français en Grèce au XIX^e^ siècle.*

Le 15 décembre, M. Charles Drouhet, *Le poète François Maynard*; — *Tableau chronologique des lettres du poète François Maynard.*

Le 22 décembre, M. Augé-Chiquet, *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf*; — *Les Amours de Méline*, de J.-A. de Baïf, édition critique.

Le 23 décembre, M. C. Le Gentil, *Le poète Manuel Breton de los Herreros et la société espagnole de 1830 à 1860*; — *Les revues littéraires de l'Espagne pendant la première moitié du XIX^e^ siècle.*

— Dans une vente d'autographes faite par M. Noël Charavay, le 18 décembre, ont figuré un grand nombre de documents manuscrits concernant l'histoire littéraire, dont il n'est pas inutile de mentionner ici quelques-uns.

6. Balzac (Honoré de). — *La messe de l'athée*, manuscrit aut. sig., 15 p. in-4°, avec ratures et corrections. Une page manquante a été reconstituée.

PRÉCIEUX MANUSCRIT, qui rappelle un épisode de la vie du fameux chirurgien Dupuytren. Dans le manuscrit aut. le nom du docteur athée est Dupuy, mais ce nom était trop indicatif et dans le livre Balzac l'a transformé en Desplein.

12. Beyle (Henri), dit *Stendhal.* — Lettre aut. signée *Mérimée-Musset* à Madame O'Reilly; Trieste, 21 janvier 1831. 4 p. in-4°. En haut de la première page, sous la date, on lit, de la main du destinataire : *M. Beyle, consul général à Civita-Vecchia.*

Curieuse lettre. Il parle d'abord de politique et se plaint que l'on jette des défiances entre les Parisiens et le meilleur des Rois. Puis il parle de Trieste, qu'il trouve trop tranquille. Il préfère les Italiens avec leur tempérament orageux. A Trieste, quand on tue, c'est pour voler de l'argent et non par jalousie.

Il termine en demandant à sa correspondante ce qu'elle pense du *Rouge* et si elle a pu aller jusqu'au bout, etc.

59. Flaubert (Gustave). — L. a. s. à Maurice Schlesinger; 17 décembre, 3 p. in-8°.

Précieuse lettre. Il annonce son prochain retour au boulevard du Temple. Il va retrouver Paris aussi bête qu'il l'a laissé. « La platitude gagne avec l'élargissement des rues; le crétinisme monte à la hauteur des embellissements. » Puis il annonce que ce ne sera pas cette année encore qu'il finira son « bouquin sur Carthage. J'écris fort lentement, parce qu'un livre est pour moi une manière spéciale de vivre. A propos d'un mot ou d'une idée, je fais des recherches, je me livre à des divagations, j'entre dans des rêveries infinies. Et puis notre âge est si lamentable que je me plonge avec délices dans l'antiquité. »

77. Hugo (Victor). — L. a. s. *Victor* à Ch. Nodier; jeudi, 28 juin, 2 p. in-8°.

Curieuse lettre de sa jeunesse, par laquelle Victor Hugo présente Sainte-Beuve à Nodier. Sainte-Beuve voudrait demander à Nodier ses bons offices pour lui faciliter un travail important qu'il a entrepris sur la langue française au XVI^e^ siècle : « C'est une tâche qui exige un talent élevé et une profonde science. Il a le talent : vous pouvez lui ouvrir de nouvelles sources de science. »

115. Musset (Alfred de). — L. a. s. *Alf^d^ Musset* à Rachel; (Paris) 20 juillet 1851, 3 p. in-8°.

Très curieuse lettre dans laquelle il l'assure qu'il pense à elle, malgré son éloignement. Il ne demande pas mieux que de tenir les engagements *littéraires* qu'il a pris vis-à-vis d'elle; il désire écrire la pièce promise, mais il se demande quand Rachel aura le temps de la jouer, puisque sa saison est occupée par la pièce d'Augier.

131. Rachel (Élisa Félix, dite). — Pièce aut. sig., Turin, 16 octobre 1851, 1/2 p. in-12°.

Cette pièce se trouve au verso du titre du tome I des œuvres de Jean Racine, Paris, 1844, in-12 (Lefèvre, éditeur) relié demi-chagrin, rogné, taches de rousseur. Voici le contenu de la pièce : « *Oh! mon doux Racine, c'est dans tes chefs-d'œuvre que je reconnais le cœur des femmes! Je forme le mien à ta noble poésie! Si la lyre de mon âme ne pleure pas toujours à tes accords divins, c'est que l'admiration laisse tout mon être dans l'extase.* Rachel. »

140. Sand (George). — 2 l. a. s. à Charles Desnoyer, directeur de l'Ambigu-Comique : Nohant, 8 octobre et 5 décembre 1854, 4 p. in-8°.

Lettres relatives à la reprise de *Claudie* avec le concours de Bocage, Dumaine et M^lle^ Fernand. Elle se refuse à retirer à Bocage le rôle qui lui avait été distribué. « Quant à moi je ne me ferai pas la complice de cette étrange exécution, et puisque, cette fois, M. Bocage était engagé à votre théâtre pour ma pièce, et comptait sur ma pièce, je m'oppose absolument à ce qu'elle soit interprétée par un autre que par lui. »

# TABLE DES MATIÈRES


Pierre-Maurice Masson. L'influence d'André Chénier sur Alfred de Vigny . . 1
Anatole Le Braz. Un fragment autographe des « Mémoires d'Outre-Tombe ». 49
Ph. Martinon. Études sur le vers français : la Genèse des règles de Jean Lemaire à Malherbe . . . . . 62
Emmanuel Philipot. Étienne Binet et Victor Hugo. . . . . 88
R. Dezeimeris. Annotations inédites de Michel de Montaigne sur les « Annales et Chroniques de France » de Nicole Gilles . . . . . 213 et 734
Albert Collignon. Victor Hugo et Juvénal . . . . . 259
Jules Haraszti. La comédie française de la Renaissance et la scène. . . . . 285
Paul d'Estrée. Un auteur incompris : Pierre de Morand, l'homme et l'œuvre (1701-1757) . . . . . 302
Pierre Martino. A propos du « Voyage en Amérique » de Chateaubriand. « Le manuscrit des Natchez » : son histoire, son contenu. La visite à Washington . . . . . 429
Paul Bonnefon. Une lettre inédite de Boileau à Guilleragues. . . . . 479
Daniel Mornet. Un « Préromantique » : « les Soirées de mélancolie » de Loaisel de Tréogate. . . . . 491
Jean Giraud. Étude sur quelques sources des « Burgraves ». . . . . 501
Louis Maigron. Le Romantisme et l'homme de lettres. . . . . 645
A. Lombard. L'abbé Du Bos et l'origine de l'école romaniste. . . . . 677
Paul Bonnefon. Xavier de Maistre. Lettres inédites . . . . . 691


## Mélanges.


Joseph Vianey. Notes sur les origines des chœurs d' « Esther » . . . . . 110
F. Baldensperger. Extraits de la correspondance des enfants de Mme de Staël avec Auguste-Wilhelm Schlegel. . . . . 131
Lieutenant-colonel Largemain. Bernardin de Saint-Pierre (*suite*) . . . . . 135
Marcel Duchemin. Note pour les sources chateaubrianesques de l'œuvre d'Hugo. 158
Fernand Caussy. Lettres inédites de Thiériot à Voltaire (*fin*). . . . . 160
Anatole Feugère. Fragments inédits des « Mémoires d'Outre-Tombe ». 329 et 573
Camille-Georges Picavet. Une lettre inédite du cardinal de Bouillon sur l' « Exposition de la foi catholique » de Bossuet (1671). . . . . 347
Aurélien-A. Digeon. L'origine de « la Mort du Loup » . . . . . 350
Eugène d'Eichthal. Une lettre inédite de Bayle . . . . . 352
Dr Armaingaud. Le véritable auteur du « Discours de la Servitude volontaire ». Montaigne ou La Boétie?. . . . . 354
P. Villey. Un dernier mot. . . . . 369
P. B. La correspondance de Béranger annotée par Sainte-Beuve . . . . 371 et 591
Alexis Pitou. Les trois textes de la « Mélanie » de La Harpe. . . . . 540
Victor Giraud. Sur le « Tu ne me chercherais pas » de Pascal. . . . . 554
Maurice Souriau. Népomucène Lemercier et l'abbé de La Rue. . . . . 555
Christian Maréchal. Sur un fragment inédit de Lamennais. . . . . 571
Ch. Urbain. Un neveu de Boileau : Henri de La Chapelle-Besset . . . . . 774
Victor Giraud. Sur le manuscrit des « Natchez ». . . . . 789
Jean-Marc Bernard. A propos d'un sonnet de Baudelaire. . . . . 792
Pierre-Maurice Masson. Chateaubriand et Joubert . . . . . 794
Fernand Caussy. Lettres inédites de Voltaire au libraire Lambert. . . . . 798


## Comptes rendus.


G. Boissier, G. Darboux, A. Franklin, G. Perrot, G. Picot, H. Roujon. L'Institut de France. — Adolphe Lair. L'Institut de France et le second Empire (Alfred Rébelliau). . . . . 181

Joachim Merlant. Sénancour (1770-1846), poète, penseur religieux et publiciste (D. Mornet) . . . . . 183
Maurice Souriau. Népomucène Lemercier et ses correspondants (Jules Marsan) . . . . . 188
Alphonse Lefebvre. La célèbre Inconnue de Prosper Mérimée. Sa vie et ses œuvres authentiques. — Lucien Pinvert. Sur Mérimée. Notes bibliographiques et critiques (P. B.) . . . . . 189
Barbey d'Aurevilly. Lettres de J. Barbey d'Aurevilly à Trébutien (P. B.). . . 192
Gauthier-Ferrières. Gérard de Nerval. La vie et l'œuvre. 1808-1855 (Henri Potez). . . . . 193
René Descharmes. Flaubert, sa vie, son caractère et ses idées avant 1857 (Louis Clément). . . . . 394
Eugène Rigal. Molière (G. de Bévotte). . . . . 399
Gustave Reynier. Le roman sentimental avant l'« Astrée » (G. Lanson). . . . 401
Drs Antheaume et Dromard. Poésie et folie. Essai de psychologie et de critique (G. Lanson). . . . . 401
Perrault. Mémoires de ma vie, par Charles Perrault. Voyage à Bordeaux (1669), par Claude Perrault. Publiés par Paul Bonnefon (G. Lanson) . . . 402
Pascal. Œuvres de Blaise Pascal, publiées par Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux (Gustave Lanson). . . . . 402
Pierre Lasserre. Le Romantisme français. Essai sur la Révolution dans les sentiments et dans les idées au XIXe siècle (Henri Potez). . . . . 404
René Radouant. Guillaume Du Vair, l'homme et l'orateur jusqu'à la fin des troubles de la Ligue (1556-1596). — Guillaume du Vair, de l'Éloquence française, édition critique précédée d'une étude sur le traité de Du Vair (L. Delaruelle). . . . . 617
Gustave Rudler. La jeunesse de Benjamin Constant (1767-1794). — Bibliographie critique des œuvres de Benjamin Constant (G. Lanson) . . . . . 621
Pierre-Maurice Masson. Une vie de femme au XVIIIe siècle. Madame de Tencin (1682-1749). (D. Mornet) . . . . . 624
Léon Séché. Le cénacle de la Muse française (1823-1827). Documents inédits (Jules Marsan). . . . . 627
René Descharmes. Un ami de Gustave Flaubert. Alfred Le Poittevin (Henri Potez). . . . . 629
Georges Lafenestre. Molière (G. de Bévotte). . . . . 820
Baron de Maricourt. Les aventures du cardinal de Richelieu et de la duchesse d'Elbeuf, roman anonyme (Émile Magne) . . . . . 823
Christian Maréchal. Le véritable « Voyage en Orient » de Lamartine. — « Josselin » inédit de Lamartine (Joachim Merlant). . . . . 825
Ladislas Günther. L'œuvre dramatique de Sedaine (D. Mornet) . . . . . 826
G. de Reynold. Le doyen Bridel (1757-1845) et les origines de la littérature Suisse romande (D. Mornet). . . . . 829
Edmond Rousse. Lettres à un ami. — Gambetta par Gambetta. — Eugène Fromentin. Lettres de jeunesse. — Henri Boucher. Souvenirs d'un Parisien (Gustave Lanson). . . . . 831
Anatole Le Braz. Au pays d'exil de Chateaubriand (P. B.). . . . . 832
Les cahiers de Mme de Chateaubriand, publiés intégralement par J. Ladreit de Lacharrière (P. B.) . . . . . 833
Charles de Larivière. La France et la Russie au XVIIIe siècle (P. B.) . . . . . 834
**Périodiques** . . . . . 195, 410, 630 et 836
**Livres nouveaux.** . . . . . 202, 417, 636 et 844
**Chronique** . . . . . 207, 423, 641 et 848

## Questions et Réponses.

Autodafé (G. Thouvenin) . . . . . 212
Sur l'original français de quelques épigrammes allemandes (Max Crone). . . 427

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

BIBL. SHL LONDIN
WITHDRAWN